UQAR Université du Québec à Rimouski

lap.uqar.ca
LABORATOIRE D'ARCHÉOLOGIE ET DE PATRIMOINE

Intervention archéologique 2023 sur l'île Saint-Barnabé (Rimouski)

Les présumées caches de contrebande et la ferme Lepage (DcEd-12)

par
Manon Savard et Nicolas Beaudry
avec la collaboration de Gaëlle Tremblay et Christophe Robert

Juillet 2024
Permis 23-UQAR-01

UQAR Université du Québec à Rimouski

lap.uqar.ca
LABORATOIRE D'ARCHÉOLOGIE ET DE PATRIMOINE

Intervention archéologique 2023 sur l'île Saint-Barnabé (Rimouski)

Les présumées caches de contrebande et la ferme Lepage (DcEd-12)

par
Manon Savard et Nicolas Beaudry
avec la collaboration de Gaëlle Tremblay et Christophe Robert

Juillet 2024
Permis 23-UQAR-01

Page couverture :
Une présumée cache de contrebande en cours de fouille (N. Beaudry)

Comment citer ce rapport :

Savard, Manon et Nicolas Beaudry, avec la collaboration de Gaëlle Tremblay et Christophe Robert. 2023. *Intervention archéologique 2023 sur l'île Saint-Barnabé (Rimouski). Les présumés caches de contrebande et la ferme Lepage (DcEd-12)*, rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec, 96 p.

© Laboratoire d'archéologie et de patrimoine, 2024. Tous droits réservés.

Laboratoire d'archéologie et de patrimoine
Université du Québec à Rimouski
300, allée des Ursulines
Rimouski (Québec) G5L 3A1

lap@uqar.ca
http://lap.uqar.ca

lap.uqar.ca
LABORATOIRE D'ARCHÉOLOGIE ET DE PATRIMOINE

Résumé

L’intervention archéologique encadrée par le permis 23-UQAR-01 s’est déroulée entre le 6 et le 30 juin 2023, du lundi au vendredi, sur l’île Saint-Barnabé. L’île est située dans l’estuaire du Saint-Laurent, à 3 km au large du centre-ville de Rimouski. L'intervention a été menée dans le cadre de l'École de fouilles archéologiques de l'Université du Québec à Rimouski ; les travaux sur le terrain devaient durer quatre semaines mais des conditions maritimes défavorables les ont écourtés de près d’une semaine.

L’intervention avait pour objectif général de documenter l'occupation et l’histoire de l'île Saint-Barnabé. Plus spécifiquement, nous souhaitions **1)** dater l’utilisation et valider la fonction d’une fosse située à l’extrémité est de l'île Saint-Barnabé, près de l’anse de la Fourche-du-Bout-d’en-Bas, associée par la tradition orale à la contrebande d'alcool ; **2)** comparer la présumée cache avec d'autres caches présumées ou attestées de la région de Rimouski ; **3)** mieux délimiter le site DcEd-12 (ferme Lepage). Ce projet visait aussi à **4)** contribuer à la formation d'étudiants universitaires de premier et de deuxième cycle, ainsi qu’à **5)** une meilleure connaissance et à une mise en valeur éclairée de l'histoire et du patrimoine de l'île Saint-Barnabé.

Pour ce faire, deux secteurs ont été ciblés par cette intervention archéologique : l’extrémité est de l’île Saint-Barnabé, à proximité de l’anse de la Fourche-du-Bout-d’en-Bas, et le site de la ferme Lepage (DcEd-12). Ces secteurs ont fait l’objet d’une prospection visuelle avec collecte de surface, de prospection au détecteur de métal, ainsi que d’un inventaire par des sondages à la pelle. Quelques sondages ont aussi été fouillés manuellement à la Fourche-du-Bout-d’en-Bas, dans deux sous-secteurs situés à quelques mètres l’un de l’autre : le premier associé à l’échouage de chaloupes, le second à une présumée cache de contrebande construite dans une fosse.

L'intervention à la Fourche-du-Bout-d’en-Bas a livré divers artefacts de la fin du XIX^{e} siècle et à la première moitié du XX^{e} : quelques tessons de céramique, des fragments de pipe, quelques cartouches de chasse, mais surtout des fragments de contenants de verre dont la plupart ont contenu de l'alcool. L'assemblage comprend aussi des matériaux de construction : bois de construction, verre à vitre, clous tréfilés et quelques clous découpés, qui suggèrent la présence de structures et le remploi de matériaux. Outre la structure de bois construite dans la fosse 1, un sondage à la pelle a livré les restes de ce qui semble être un puits. Nos travaux ont aussi permis d’identifier une zone pour l’échouage de chaloupe et de documenter une chaloupe abandonnée sur l’île. Quant aux travaux sur le site de la ferme Lepage DcEd-12, ils ont permis d’étendre le périmètre connu du site.

Le projet comportait aussi un volet d’archéologie publique. À partir du 16 juin 2023, date à laquelle les Excursions à l’île Saint-Barnabé débutaient leurs opérations, l'équipe a pu accueillir des visiteurs sur le site, dont des élèves des écoles de la région. Un total de 258 visiteurs ont visité le chantier durant les 13 jours où les conditions maritimes permettaient l’accès à l’île. À tour de rôle, les étudiants de l'équipe ont présenté les travaux, leurs objectifs, les principales découvertes et hypothèses, ainsi que leur contribution personnelle. En plus de contribuer à la mise en valeur *in situ* du patrimoine de l’île Saint-Barnabé, alors même que les travaux archéologiques étaient en cours, ces visites ont ainsi contribué à l'expérience des participants à l’École de fouilles archéologiques.

Remerciements

Nous adressons nos sincères remerciements à l'équipe de la Société de promotion économique de Rimouski, et tout particulièrement à Jacques Desrosiers, directeur du tourisme d'affaires et d'agrément, qui a toujours soutenu avec enthousiasme les activités archéologiques sur l'île Saint-Barnabé. Nous remercions vivement François Dufresne, responsable de la gestion et du développement de l'île Saint-Barnabé, et tout le personnel des Excursions à l'île Saint-Barnabé pour les traversées et son précieux soutien logistique.

L'École de fouilles archéologiques bénéficie du soutien financier de l'UQAR. Nous remercions le doyen à la recherche de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), M. Pietro-Luciano Buono, ainsi que l'équipe du décanat, pour leur soutien administratif. Nous remercions aussi Marie-Andrée Roy, géomaticienne, et Kati Brown, cartothécaire, pour leurs contributions à l'animation pédagogique de l'École de fouilles.

L'intervention archéologique s'inscrivait dans un projet intitulé *La contrebande d'alcool dans l'Est du Québec, une approche archéologique* financé par le programme Développement Savoir du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada.

Nous tenons enfin à remercier bien chaleureusement les étudiantes et étudiants qui nous ont accompagnés dans cette intervention : Gabriel Castilloux, Roxane Julien-Friolet, Marie-Noëlle Lacasse, Zak Lefrançois, Christophe Robert, Jessica Ruest, Jérôme Soucy et Gaëlle Tremblay.

.

Table des matières

Résumé v
Remerciements vi
Table des matières vii
Liste des figures ix
Introduction 1
1. Contexte géographique et historique des travaux 3
1.1. Cadre environnemental ancien et actuel 3
1.2. Cadre chronologique 5
1.2.1. Paléohistoire et période de Contact 5
1.2.2. Cadre historique 5
a) Toussaint Cartier, l'ermite de l'île Saint-Barnabé 5
b) Les cultivateurs 5
c) L'exploitation forestière 9
d) Villégiature et tourisme 9
e) Contrebande d'alcool 10
1.3. Cartes et photos aériennes 10
1.4. Historique des recherches archéologiques 15
1.4.1. Inventaire à la pointe nord-est de l'île, 1993 15
1.4.2. Inventaire du site DcEd-9, 2009-2010 15
1.4.3. Les présumées caches de contrebande, 2011 16
1.4.4. L'École de fouilles archéologique de l'UQAR, 2012-2014 et 2017 16
2. Méthodologie 19
2.1. Localisation 19
2.2. Nature et contexte de l'intervention 19
2.2.1. Contexte de l'intervention 19
2.2.2. Objectifs 19
2.2.3. Nature de l'intervention 21
2.2.4. Permis, durée et dates de l'intervention 21
2.2.5. Composition de l'équipe 22
2.3. Méthodes d'intervention et d'enregistrement 22
2.3.1. Inspection visuelle avec collecte de surface 22
2.3.2. Prospection au détecteur de métal 22
2.3.3. Inventaire archéologique 22
a) Sondages manuels 23

b) Sondages à la pelle 23
2.3.4. Validation des données 23
2.4. Mesures de protection et de conservation 24
3. Travaux et résultats : secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas 25
3.1. Prospection visuelle et au détecteur de métal 26
3.2. Inventaire archéologique 28
3.2.1. Sondages à la pelle 28
3.2.2. Sondages manuels 29
a) Le secteur de la fosse 29
b) Le secteur de la chaloupe 33
3.3. Bilan des résultats pour le secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas 36
4. Travaux et résultats : secteur de la ferme Lepage (DcEd-12) 37
4.1. Prospection visuelle et au détecteur de métal 37
4.2. Inventaire archéologique : sondages à la pelle 41
4.3 Bilan des résultats pour le secteur de la ferme Lepage (DcEd-12) 41
5. Archéologie publique 43
6. Conclusions et recommandations 45
6.1. Intérêt et importance archéologique 45
6.2. Recommandations 45
6.2.1. La Fourche du-Bout-d'en-Bas 45
6.2.2. La Ferme Lepage (DcEd-12) 45
Références 47
Annexe 1 Points GPS relevés en prospection et localisation des sondages à la pelle 51
Annexe 1a. Secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas 52
Annexe 1b. Secteur de la ferme Lepage (DcEd-12) 45
Annexe 2 Description des unités stratigraphiques 57
Annexe 2a. Secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas 58
Annexe 2b. Secteur de la ferme Lepage (DcEd-12) 64
Annexe 3 Coupes stratigraphiques 67
Annexes 3a et 3b. Secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas, sondages à la pelle et manuels 68
Annexe 3c. Secteur de la ferme Lepage (DcEd-12), sondages à la pelle 75
Annexe 4 Catalogue des photos jointes au rapport 77
Annexe 5 Inventaire des artefacts et écofacts 89
Annexe 5a. Secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas 90
Annexe 5b. Secteur de la ferme Lepage 94

Liste des figures

1.1. Courbe d'émersion pour la région du Saint-Fabien 3
1.2. L'île Saint-Barnabé et les sites archéologiques connus, sur l'île et à proximité....4
1.3. Toussaint Cartier à la porte de sa cabane 6
1.4. Cadastre ancien et toponymie de l'île Saint-Barnabé 7

1.5. La maison de Théodore Lepage laissée à l'abandon 8
1.6. La grande Lepage, démolie en 2012 et remplacée par l'Espace Jaco-Lepage....9
1.7. Le havre de Rimouski en 1870....11
1.8. Photo aérienne verticale de l'île Saint-Barnabé en 1927 12
1.9. Vue aérienne oblique de l'île Saint-Barnabé, vers le sud, septembre 1954 13
1.10. Photos aériennes et image satellitaire du centre-est de l'île Saint-Barnabé, 1927-2009....14

2.1. Les deux secteurs d'intervention de 2023 20
2.2. Les membres de l'équipe de 2023....21

3.1. Plan des anomalies topographiques relevées en 2011 25
3.2. Deux chaloupes abandonnées, en 2009 et 2023 26
3.3. Résultats de la prospection et localisation des sondages 27
3.4. Anomalies topographiques 28
3.5. Sondage à la pelle ISB-3U 28
3.6. Implantation des sondages dans le sous-secteur de la fosse....29
3.7. Sondages manuels à l'extérieur de la fosse....30
3.8. Plan composite de la fosse 1 dans ses états de 2011 et de2-023 31
3.9. Vue zénithale de la fosse 1 en fin de fouille....32
3.10. Angle sud-est de la structure de bois dans la fosse 1 32
3.11 Implantation des sondages dans le sous-secteur de la chaloupe 33
3.12. ISB-3F2....34
3.13. ISB-3G3 et 3G4 34
3.14. Vue zénithale et détails de la chaloupe....35

4.1. Plantes vivaces sur le site de la ferme Lepage DcEd-12 38

4.2. Résultats de la prospection et localisation des sondages à la pelle.....39
4.3. Artefacts en surface dans un dépotoir au-delà de la limite du lot Lepage 40
4.4. Sondage à la pelle DcEd-12-2U dans un sol labouré 41

5.1. Signalisation près de la fosse 1.....43
5.2. Fréquentation du site de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas.....44
5.3. Visiteurs près de la présumée cache de contrebande de la fosse 1 44

6.1. Limites proposées des sites ISB et DcEd-12 46

Introduction

L'île Saint-Barnabé, au large de Rimouski, a déjà fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques (Beaudry et Savard 2018 ; Pagniez *et al.* 2013 ; Savard et Beaudry 2013, 2016, 2018 ; Savard *et al.* 2011a, 2011b, 2012, 2015a, 2015b, 2018 ; Tremblay 1994) dont la plupart se sont inscrites dans l'Écoles de fouilles archéologiques de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Néanmoins, seule une infime partie de l'île a été étudiée et l'île recèle toujours un immense potentiel archéologique.

L'intervention qui fait l'objet de ce rapport s'est inscrite à la fois dans l'édition 2023 de l'École de fouilles archéologiques de l'UQAR et dans le cadre d'un projet de recherche intitulé *La contrebande d'alcool dans l'Est du Québec : une approche archéologique*, financé par le Conseil de recherche du Canada en sciences humaines du Canada (CRSH). Ce projet soutient à son tour celui d'un candidat à la maîtrise en géographie, Christophe Robert, qui s'intéresse aux réseaux et aux environnements géographiques de la contrebande d'alcool au Bas-Saint-Laurent durant la prohibition américaine (1920-1933).

Les différentes facettes de cette intervention rejoignent les intérêts du Laboratoire d'archéologie et de patrimoine de l'UQAR (LAP). Créé en 2009, le LAP regroupe des étudiants, des chercheurs et des professeurs-chercheurs actifs en archéologie, en patrimoine, en culture matérielle, en histoire et en géographie, tous champs chrono-culturels confondus. Il porte un intérêt particulier à l'étude des ressources patrimoniales de l'Est du Québec et s'est donné pour mission d'y favoriser l'enseignement et la recherche en archéologie et en patrimoine. Le LAP travaille actuellement à développer des pratiques de l'archéologie publique et de l'archéologie du passé récent adaptées aux réalités de l'Est du Québec.

Le présent rapport suit la forme habituelle des rapports de recherche archéologique. Il est structuré en trois parties qui présentent successivement 1) une mise en contexte, 2) la méthodologie de l'intervention archéologique puis 3) ses résultats. Le rapport se conclut par une évaluation de la valeur patrimoniale et de l'intérêt archéologique des sites concernés, ainsi que par des recommandations. Les données brutes se trouvent en annexe.

1. Contexte géographique et historique des travaux[1]

L'intervention archéologique encadrée par le permis 23-UQAR-01 s'est déroulée sur l'île Saint-Barnabé, située dans l'estuaire du Saint-Laurent à 3 km au large du centre-ville de Rimouski (figure 1.2). Deux secteurs ont été visés : l'extrémité est de l'île, à proximité de l'anse de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas, où se trouvent des fosses interprétées d'après la tradition orale comme des caches de contrebande (Tremblay 1994), et le site de la ferme Lepage (DcEd-12), dont les limites spatiales demeurent mal définies. Ces travaux de 2023 sont dans la continuité des opérations menées à la Fourche-du-Bout-d'en-Bas en 2011 (Pagniez *et al*. 2013) et à la ferme Lepage en 2013 (Savard *et al*. 2015a).

1.1. Cadre environnemental ancien et actuel

L'île Saint-Barnabé est une crête appalachienne longue et étroite. Elle s'étire sur environ 6 km parallèlement à la côte, du sud-ouest au nord-est, fermant en partie la baie de Rimouski. Sa largeur ne dépasse guère 400 m. Sa topographie présente peu de reliefs, sinon une crête rocheuse dont l'altitude dépasse à peine 10 m ; son plus haut sommet, appelé la Petite Montagne, atteint 17 m.

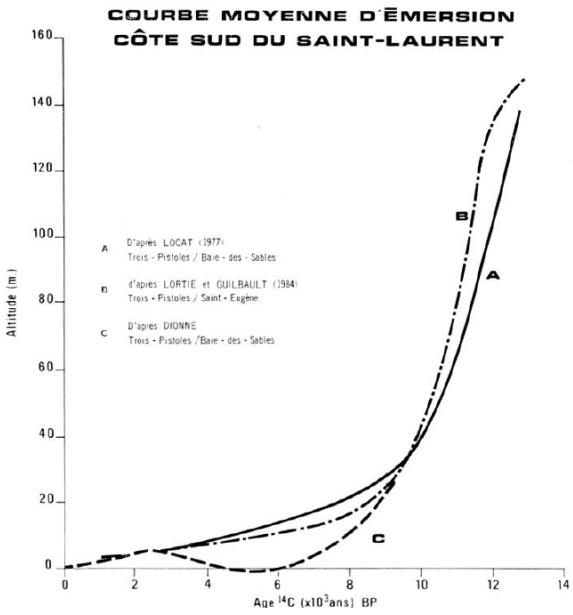

Figure 1.1. Courbe d'émersion pour la région de Saint-Fabien (Dionne 1988).

Lors de la dernière déglaciation, à partir d'environ 14 000 ans avant aujourd'hui (AA), le retrait des glaciers a donné lieu à la formation de la mer de Goldthwait dans ce qui est aujourd'hui l'estuaire du Saint-Laurent. Le niveau marin a connu des fluctuations importantes durant l'Holocène, atteignant un niveau relatif d'environ 140 m sur le territoire de Rimouski (Hétu 1994). Un bas niveau marin, causé par un réajustement de la croûte terrestre libérée du poids des glaces, est aussi survenu il y a 4 750 à 5 800 ans. Les dernières transgressions marines remontent quant à elles à 2 500 et 1 000 AA. Ces fluctuations (figure 1.1) ont laissé sur les côtes de l'île Saint-Barnabé des traces comparables à celles qu'on observe sur le littoral bas-laurentien (Dionne 1988, 2001, 2002a, 2002b).

L'île est presque entièrement couverte d'une dense forêt dominée par une sapinière à bouleaux blancs. Des peuplements d'espèces pionnières, comme des peupliers, des cerisiers et d'autres feuillus, se concentrent sur le versant sud dans les bordures des clairières et des aires ouvertes par l'occupation humaine (Joubert et Bruaux 2010 : 60). La faible épaisseur des sols favorise les chablis, particulièrement

[1] Cette partie du rapport reprend presque intégralement le contexte présenté dans Savard *et al*. 2018.

Figure 1.2. L'île Saint-Barnabé, les sites archéologiques connus de l'île et du centre-ville de Rimouski, ainsi que le point altimétrique utilisé lors de l'intervention de 2023 (N. Beaudry).

sur le versant nord qui est très exposé aux rudes conditions maritimes. L'épinette blanche, qui tolère ces conditions maritimes, couvre la majeure partie de la forêt du nord de l'île (Comité ZIP 2012).

Des milieux humides sur le versant sud, au centre-est et près de la pointe ouest de l'île, sont fréquentés par des oiseaux migrateurs, dont le canard et le héron. L'île ne compte qu'un seul cours d'eau, un ruisseau qui prend sa source dans les sols tourbeux du centre, coule dans l'axe de l'île au nord du site DcEd-9 (figure 1.2), puis se déverse dans la baie de Rimouski.

L'île appartient presque entièrement à la Ville de Rimouski. Elle est desservie par une navette maritime pendant la saison touristique ; Tourisme Rimouski y entretient des sentiers de randonnée ainsi qu'un camping, des chalets, un espace d'exposition et des aires d'animation et d'interprétation. L'île est accessible à marée basse lors des grandes marées.

1.2. Cadre chronologique

1.2.1. Paléohistoire et période de Contact

L'île a pu émerger et être fréquentée avant les dernières transgressions marines, mais les vestiges de ces occupations auront été perturbés. Ainsi, avant même les premiers travaux archéologiques sur l'île, on pouvait considérer que son potentiel archéologique paléohistorique concernait surtout le Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) et le Sylvicole supérieur (1 000 à 400 AA).

Le missionnaire jésuite Henri Nouvel rapporte être passé « près de l'île Saint-Barnabé » en 1663 avec un groupe d'Innus (Fortin et Lechasseur 1993), mais on ne connaît aucune source historique témoignant d'une présence autochtone sur l'île durant la période de Contact ou la période historique. Une présence autochtone paléohistorique et historique est cependant bien attestée sur d'autres îles du Saint-Laurent (Tremblay 1994).

Depuis 2009, chaque saison des travaux du LAP sur le site DcEd-9 a livré des artefacts autochtones. Une analyse des assemblages lithiques menée en 2014 a confirmé une présence au Sylvicole et permis d'identifier quelques pièces associées à l'Archaïque supérieur (6 000 à 3 000 AA) (Dionne 2014). Bien que ces dernières proviennent de niveaux de sable de plage, ces résultats permettent d'envisager un potentiel archéologique antérieur au Sylvicole.

1.2.2. Cadre historique

L'île a aussi pu être fréquentée dès la fin du XVI^{e} siècle par des pêcheurs et des explorateurs européens. Dans son carnet de voyage de 1535, Jacques Cartier mentionne une île qu'il rencontre peu avant d'arriver à la hauteur du havre du Bic : il s'agit vraisemblablement de l'île Saint-Barnabé, que Samuel de Champlain nomme ainsi en 1603, probablement le 11 juin, jour de la fête du saint. C'est sous ce nom qu'elle apparaît sur une carte dès 1612 (Massicotte et Lechasseur 1988 : 2). L'île Saint-Barnabé aurait plus tard accueilli une vigie, à la tête d'une série de feux qui devaient aviser Québec de l'arrivée de bateaux anglais (Pelletier 2017).

a) Toussaint Cartier, l'ermite de l'île Saint-Barnabé

Le premier habitant connu de l'île Saint-Barnabé est Toussaint Cartier, qui aurait habité l'île en solitaire de 1728 jusqu'à son décès en 1767 (Massicotte et Lechasseur 1988 : 6-7 ; Chassé 2003 ; Gosselin 2006). Quelques documents témoignent de sa présence sur l'île : un acte daté de 1728 par lequel le seigneur Pierre Lepage permet à Toussaint Cartier de s'installer seul sur l'île « pour faire son salut » ; le renouvellement de cette entente en 1764 par l'héritier du seigneur, Pierre Lepage de Saint-Barnabé II ; l'acte de sépulture de Cartier ; deux autres documents, datés de 1772 et de 1790, concernant des terres qu'il aurait défrichées et exploitées (Mimeault 1990 ; La Charité 2011b ; Scallon-Chouinard 2012). Une note dans le journal du Marquis de Montcalm (1895 : 52) montre en outre que le solitaire suscitait déjà la curiosité de son vivant (La Charité 2011c, 2013c). Peu après sa mort, la littérature, la tradition orale et l'Église se sont emparées de ce personnage d'ermite pour en faire tantôt un héros romantique inconsolable (Brooke 1769 ; Migneault 1988 ; La Charité 2010a, 2011d), tantôt un dévôt modèle de piété (Signay 1862 ; Taché 1865, 1885) ; c'est aujourd'hui un personnage légendaire complexe auquel les

Rimouskois sont très attachés (La Charité 2009b, 2010b, 2010c, 2010d, 2011a, 2013a, 2013b, 2013c, 2021, 2023 ; Scallon-Chouinard 2010 ; Savard et Beaudry 2013, 2016 : 177-178 ; Croft *et al.* 2017).

Figure 1.3. Toussaint Cartier à la porte de sa cabane (Pineau et Parent 1976 : 92).

L'essentiel des données historiques sur l'occupation de l'île par Toussaint Cartier provient de témoignages posthumes, rapportés et interprétés à partir du milieu du XIX^{e} siècle. Le témoin privilégié a été Charles Lepage, petit-fils du seigneur Pierre Lepage, mort en 1846 à l'âge vénérable de 92 ans. Quand on se mit à s'intéresser à l'ermite dans les années 1830 et 1840, il était l'un des derniers à l'avoir connu personnellement. Selon Joseph Signay (1862), archevêque de Québec, Toussaint Cartier aurait habité « une maison d'une trentaine de pieds divisée en trois chambres ». Selon Charles Guay (1873), qui rapporte le témoignage de Charles Lepage, la demeure de l'ermite aurait été « une maison en colombage, de 35 pieds sur 20, avec solage et cheminée en pierre », des proportions qui évoquent plus un presbytère qu'un ermitage (La Charité 2009a). Joseph-Charles Taché (1885) le représente plutôt dans une « maisonnette » d'une seule pièce, avec une petite étable abritant une vache et quelques poules. Toussaint Cartier aurait défriché une terre sur laquelle il cultivait du blé et des pois ; il aurait aussi planté des gadelliers et des groseilliers, et aurait aménagé un jardin « d'assez grande dimension » (Guay 1873 ; Derome 1880). Son habitation et son champ auraient été « vers le milieu de l'île Saint-Barnabé, du côté sud faisant face au village de Rimouski » (Taché 1865), « vis-à-vis de l'église » (Guay 1873) ; elle aurait été visible du village, puisque selon le témoignage de Charles Lepage, c'est l'absence de fumée à la cheminée de l'ermite qui aurait alerté les Rimouskois en janvier 1767 et mené à sa découverte, inconscient sur le plancher de sa maison (Taché 1846, 1885).

Un siècle après la mort de l'ermite, des « pèlerinages aux ruines de l'ermitage » (Gauvreau 1867) suggèrent que des vestiges ou des traces étaient visibles en surface (Guay 1873). On mentionne également « d'anciennes excavations et […] de légères dépressions de terrain encore parfaitement visibles » (Derome 1880), ainsi que « quelques arbustes de jardin dont les premiers plants avaient été mis en terre par le pieux reclus » (Taché 1885). Les parois d'une « fontaine » que le solitaire aurait creusée « de sa main à quelques arpents de sa maison » auraient aussi été visibles (Guay 1873). On identifie d'ailleurs un petit lac côtier par le toponyme Fontaine de l'ermite, mais il s'agit d'un lac artificiel creusé entre 1952 et 1954 (Paul-Émile Saint-Laurent, comm. pers.) qui n'apparaît pas sur les premières photographies aériennes (1927, figure 1.8). En revanche, l'embouchure d'un petit cours d'eau qui se déverse à proximité du site DcEd-9 est identifié par Massicotte et Lechasseur (1988) comme la Fontaine de l'ermite (figure 1.4). C'est aussi ainsi que des villégiateurs anciens et actuels nomment le cours d'eau (Mme Proulx et M. Palin, comm. pers. ; Paul-Émile Saint-Laurent, comm. pers.). Le ruisseau est aujourd'hui envasé, mais son eau aurait déjà été claire et une partie de son lit pourrait avoir été surcreusée.

La première représentation connue de l'ermite, publiée à la une de *La Presse* en 1906 (Anonyme 1906). l'associe à une cabane de rondins et le représente vêtu à l'image des pionniers et des bûcherons du XIX^{e} siècle. Ces motifs se sont imposés depuis dans l'iconographie, malgré leur anachronisme (figure 1.3 ; Croft *et al*. 2017).

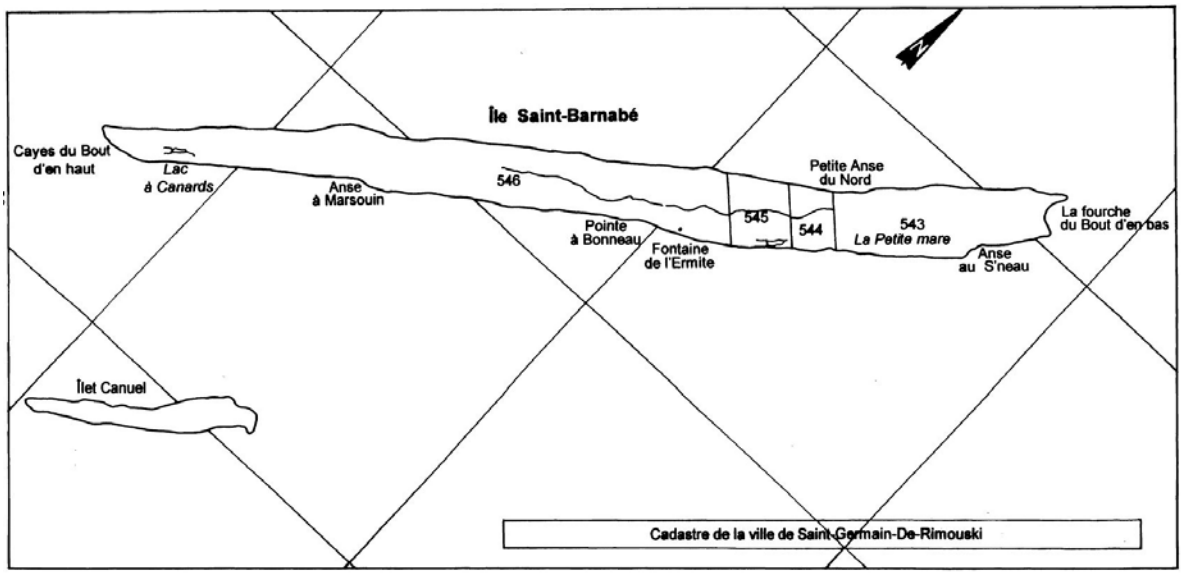

Figure 1.4. Cadastre ancien et toponymie de l'île Saint-Barnabé
(Massicotte 1996 : 57 ; reproduit dans Chassé 2003 : 50).

b) Les cultivateurs

Un certain Louis Trudel aurait été « habitant » de l'île en 1782 (Chassé 2003 : 52). Il est fort possible qu'il ait exploité les terres défrichées par Toussaint Cartier.

En 1790, la seigneurie de Rimouski est vendue à Joseph Drapeau, un marchand de Québec qui a entrepris de se constituer un important patrimoine foncier (Cyr et Dufour 2003). À cette occasion, l'île est divisée en quatre parties, qui détermineront son cadastre quand il sera établi vers 1875 (figure 1.4). La pointe est (le futur lot 543) et la partie ouest de l'île sur plus de la moitié de sa longueur (lot 546), sont cédés à Joseph Drapeau avec la seigneurie. Au centre-est de l'île, les descendants Lepage, Pierre Lepage de Saint-Barnabé II et Agnès, veuve de Basile Côté, se partagent 10 arpents de front sur toute la largeur de l'île (lots 544 et 545). On ne connait pas l'occupation de l'île entre la fin du XVIII^{e} siècle et les années 1850, alors que le petit-fils de Pierre Lepage de Saint-Barnabé II, Louis-Jacques Lepage, agriculteur, pêcheur et marinier, s'installe sur l'île (lot 544) avec sa deuxième épouse et ses 22 enfants (Massicotte et Lechasseur 1988 : 9 ; Chassé 2003 : 53). Alors que le lot voisin, le lot 545, avait changé de main, Louis-Jacques l'achète en 1897 et réunit ainsi l'héritage des Lepage sur l'île. Après sa mort en 1903 et une brève tentative de son fils René de reprendre la ferme, la maison familiale est laissée à l'abandon ; elle servira de refuge aux chasseurs et aux excursionnistes jusqu'à sa destruction dans un incendie accidentel en 1942. Un panneau marque aujourd'hui son emplacement. Peu après l'incendie, Théodore Lepage, petit-fils de Louis-Jacques, qui venait de prendre possession des lots Lepage, construit une nouvelle maison. Il cultive les terres de son grand-père jusqu'en 1973, quand il met fin à ses activités sur l'île pour s'établir à Rimouski. Il continue cependant de fréquenter sa maison sur l'île, qui lui tient désormais lieu de chalet. Elle est aujourd'hui à l'abandon (figure 1.5).

De part et d'autre des lots des Lepage, ceux des Drapeau (543 et 546) présentent aujourd'hui un couvert boisé qui contraste avec les champs en friche des lots Lepage ; seul l'angle sud-est du lot 546 présente une végétation ouverte.

Figure 1.5. La maison de Théodore Lepage laissée à l'abandon (M.-N. Lacasse, 2023).

Marguerite-Adèle Kelly, petite-fille de Joseph Drapeau et épouse d'Ulric-Joseph Tessier, hérite en 1869 de la seigneurie de Rimouski et avec elle, de la plus grande partie de l'île Saint-Barnabé. La famille Tessier et ses invités fréquentent l'île pour y pratiquer la randonnée, la cueillette et la chasse ; elle loue des terres à des fermiers qui disposent aussi de droits de pêche et de chasse. Ainsi, Évariste Saint-Pierre, un fermier à l'emploi de la famille Tessier, habite en 1893 une maison de deux étages « longue et noire » parmi des bâtiments de ferme ; il en occupe la partie est, la famille Tessier s'en étant réservée la partie ouest pour ses séjours sur l'île (Chassé, 2003 : 54, 56).

Dans les années 1920, des fermiers de Rimouski engraissent les terres au varech et au poisson pour y cultiver la pomme de terre. Les récoltes sont emmagasinées dans des « caves de dehors », des abris souterrains d'environ 25 × 40 pieds par 6 pieds de hauteur (Chassé 2003 : 55). On ignore le nombre et l'emplacement exact de ces caves. Théodore Lepage et Henri Slater en auraient construit une près de l'emplacement de la maison de Louis-Jacques Lepage ; elle pourrait correspondre à une anomalie topographique visible aujourd'hui. Une autre aurait été aménagée plus à l'ouest par Joseph Parent, locataire de la famille Tessier (Paul-Émile Saint-Laurent, comm. pers.). Le dernier bâtiment agricole, la grange Lepage (figure 1.6), a été détruit en 2012 pour des raisons de sécurité. Elle a été remplacée par un petit hangar qui abrite des expositions, l'Espace Jaco-Lepage, dont le revêtement intérieur est fait de planches récupérées de la grange.

Figure 1.6. La grange Lepage démolie en 2012 et remplacée par l'Espace Jaco-Lepage (M. Savard, 2009).

c) L'exploitation forestière

La forêt de l'île est exploitée depuis au moins le début du XX^{e} siècle. La Compagnie industrielle de Rimouski obtient des droits de coupe sur l'île en 1914-1915 ; elle y aurait coupé 600 000 pieds carrés en une seule année (Chassé 2003). Pineau et Frères de Saint-Anaclet exploitent à leur tour les ressources forestières de l'île dans les années 1940. L'été, le bois coupé est transporté sur des chalands tirés par des remorqueurs ; l'hiver, il est tiré sur le pont de glace par des chevaux ou des tracteurs à chenilles. Des bâtiments rudimentaires sont construits pour loger les travailleurs ; le premier, bâti dans le centre-est de l'île, sera déplacé dans le secteur de l'Anse à Marsouin. Au début de 1942, un petit moulin est construit dans le premier secteur de coupe, dans la partie est de l'île ; il est déplacé dans la partie ouest en 1944.

À la fin des années 1950, la succession d'Ulric Joseph Tessier vend les lots 546 et 543 à la Montreal Trust qui cède ses droits peu après à la Price Brothers. Cette dernière ne réalise pas son projet de construire un moulin à papier à Rimouski et vend ses lots à la Ville de Rimouski en 1987.

d) Villégiature et tourisme

L'homme de lettres Arthur Buies, qui a quitté Rimouski en 1856 à l'âge de 16 ans, a laissé des descriptions nostalgiques de l'île Saint-Barnabé « qui reçoit sans distinction rêveurs et pique-niqueurs, également hospitalière à tous » (Buies 1878 : 109 ; Chassé 2003 : 56). Après Buies, le juge Ulrich-Joseph Tessier est l'un des premiers vacanciers à célébrer Rimouski comme un lieu de villégiature ; il confie à son journal que le « tour de chaloupe à l'île St-Barnabé » est sa « promenade favorite » (Cimon 1997 : 150 ; Chassé 2003 : 56).

La famille Tessier a été la première à séjourner sur l'île en villégiateurs, le temps de la chasse au canard étant particulièrement apprécié. Le général Eugène Fiset, député de Rimouski à la Chambre des communes (1924-1939) puis lieutenant-gouverneur du Québec (1939-1950), chasse aussi la sauvagine sur l'île dès les

années 1920 ; le camp de chasse qu'il construit au lac à Canards, à la pointe ouest de l'île, sera détruit à la fin des années 1960 par le gardien de l'île, Paul-Émile Saint-Laurent, à la demande de la Price Brothers (Armand Dubé et Paul-Émile Saint-Laurent, comm. pers.). C'est aussi à la demande de la compagnie que le dernier bâtiment de la succession Tessier, laissé à l'abandon, sera détruit par le feu.

Entre 1966 et 1978, Théodore Lepage vend des parcelles à des résidents de Rimouski, Hector Dubé, Paul-Émile Saint-Laurent et Lucien Saint-Laurent, qui y construisent des chalets dont plusieurs existent toujours et ont été rénovés. Théodore se départit en 2000 de ses terres au profit de la Ville de Rimouski, qui entreprend de la rendre accessible aux visiteurs.

e) Contrebande d'alcool

La tradition orale associe l'île Saint-Barnabé à la contrebande d'alcool, notamment la partie est de l'île. Le bateau du contrebandier George-Arthur Morin, qui a œuvré durant la prohibition américaine, aurait volontairement été incendié « au large de l'île Saint-Barnabé » afin d'éviter que son contenu ne tombe aux mains de la police (Saindon et Lahoud 2023). Un court article du *Chicago Tribune* de septembre 1877 mentionne que « 60 paquets de diverses liqueurs » ont été saisis dans les bois de l'île, à l'opposé du port (Anonyme 1877). Malheureusement, les archives judiciaires de Rimouski ont été en grande partie détruites lors de l'incendie de la ville en mai 1950. Néanmoins, la tradition orale et cet entrefilet suggèrent que l'île Saint-Barnabé a été fréquentée par des contrebandiers dès la fin du XIX^{e} siècle. Ce fut possiblement aussi le cas durant la prohibition américaine (1920-1933), voire plus tard.

1.3. Cartes et photos aériennes

Aucune carte n'indique de structure anthropique à l'extrémité est de l'île et ce secteur apparaît boisé sur toutes les photographies aériennes. En revanche, plusieurs bâtiments et d'autres traces d'occupation, dont la ferme Lepage, sont visibles au centre-est de l'île sur les cartes anciennes et les photographies aériennes.

La succession des cartes et des clichés permet de suivre l'évolution des principales parties occupées de l'île. Une carte de 1870 (figure 1.7) montre trois concentrations de bâtiments qui correspondent, d'est en ouest, à la ferme de Louis-Jacques Lepage (lot 544), à celle de ses voisins locataires (545) et à la ferme Tessier (546). Quelques bâtiments semblent être encore présents sur la photo aérienne de 1927 (figure 1.8), notamment des bâtiments de la ferme Lepage et, plus à l'ouest, ce qui pourrait être la maison « longue et noire » des Tessier. On remarquera aussi la présence d'une pêche à fascines à la ferme Lepage. Une vue aérienne de 1954 laisse voir des bâtiments encore debout à ces mêmes deux emplacements (figure 1.9). Un cliché daté de 1973 semble montrer des bâtiments encore debout ou des vestiges à l'emplacement de la ferme Tessier, alors qu'ils ont disparu en 1980 (figure 1.10).

Les photos aériennes laissent par ailleurs voir dès 1927 le réseau de chemins dont le tracé a déterminé celui des sentiers actuels. Elles permettent de voir l'importante emprise des terres agricoles en 1927, puis on constate que la forêt colonise plus rapidement les zones agricoles du centre de l'île, plus humides et moins fréquentées que celles qui bordent, au sud, le sentier principal. Le cadastres et les sentiers demeurent encore lisibles aujourd'hui.

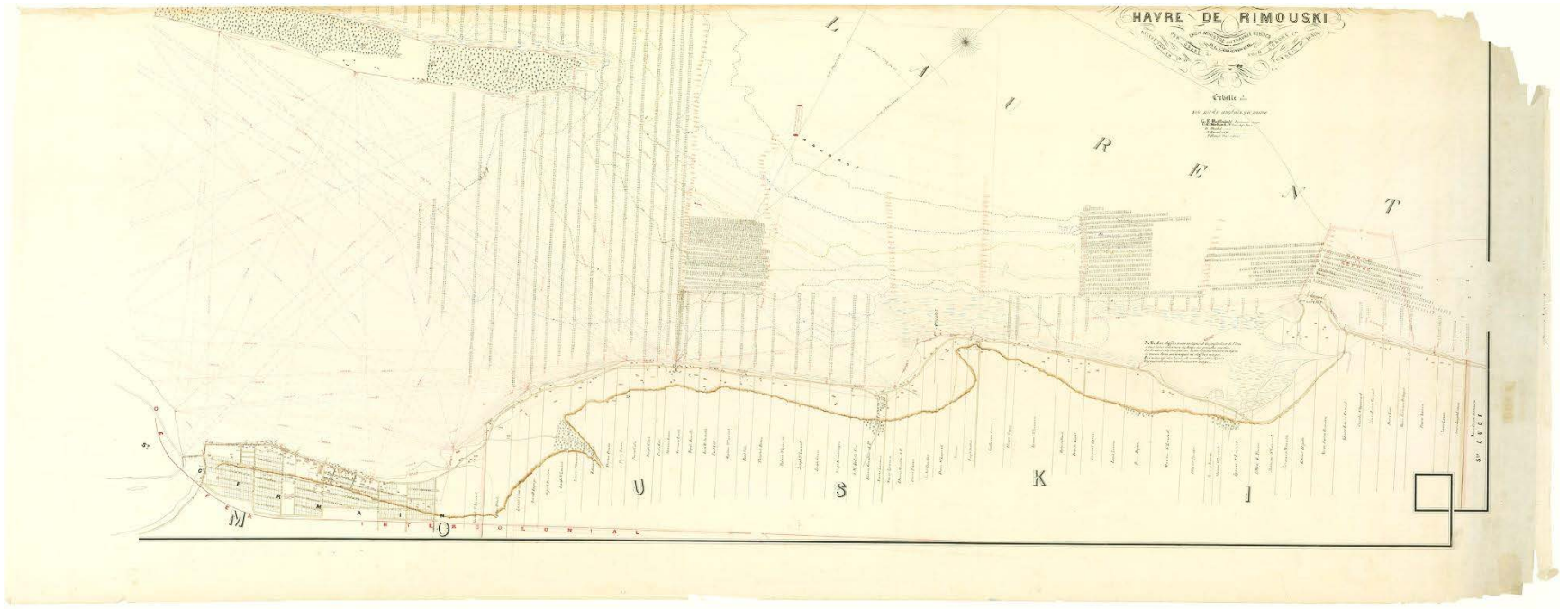

Figure 1.7. Le havre de Rimouski en 1870 : plan d'ensemble et détail de l'île Saint-Barnabé (Baillairgé *et al.* 1870 ; Bibliothèque et archives Canada, MIKAN 4128333).

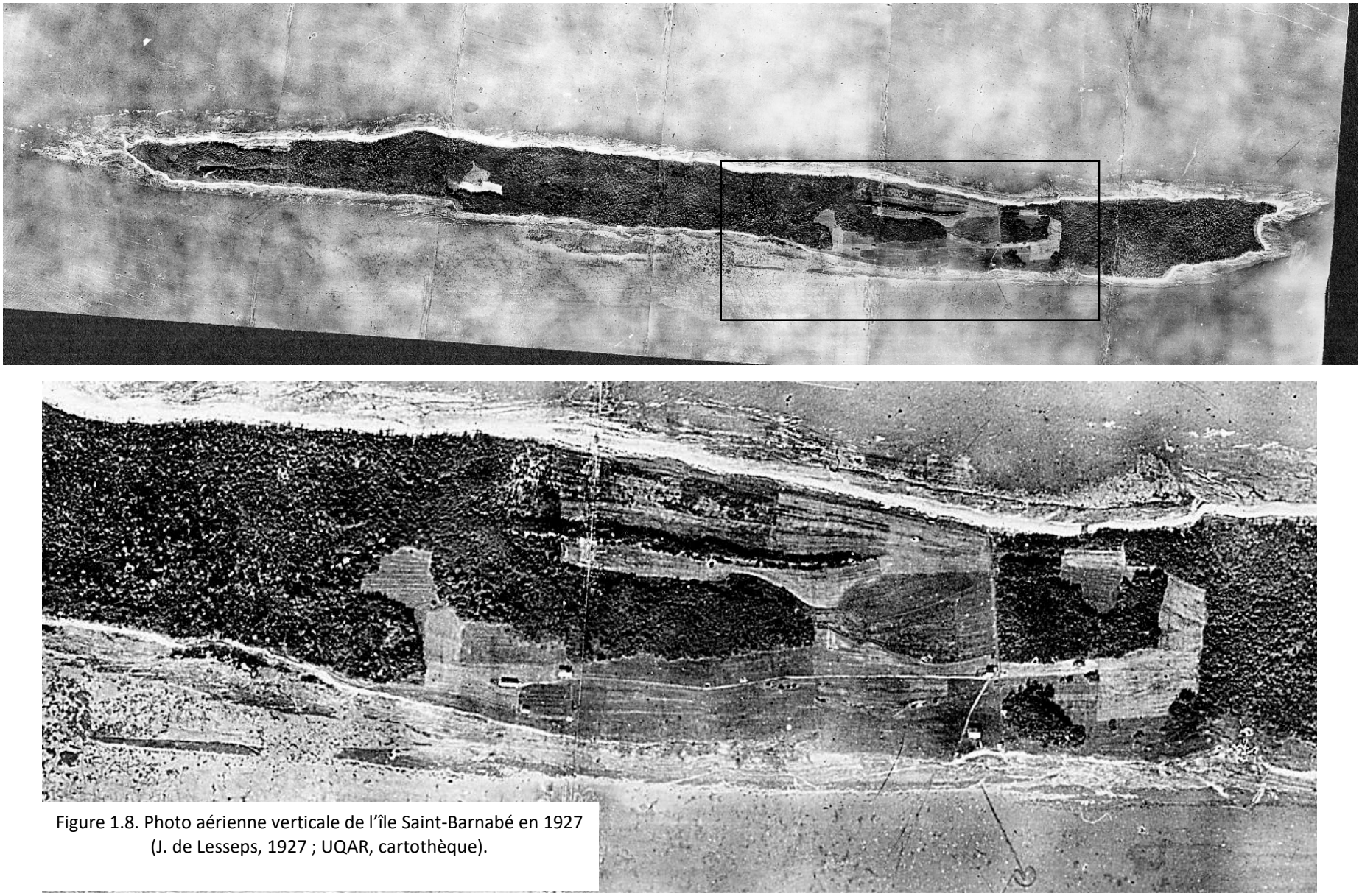

Figure 1.8. Photo aérienne verticale de l'île Saint-Barnabé en 1927 (J. de Lesseps, 1927 ; UQAR, cartothèque).

Figure 1.9. Vue aérienne oblique de l'île Saint-Barnabé,
vers le sud, septembre 1954
(J.-G. Lacombe ; BANQ P24,S3,SS3,D50).

Figure 1.10. Photos aériennes verticales et images satellitaires du centre-est de l'île Saint-Barnabé, de 1927 à 2009 (Gouvernement du Québec, Montage de D. Lacombe et N. Perreault).

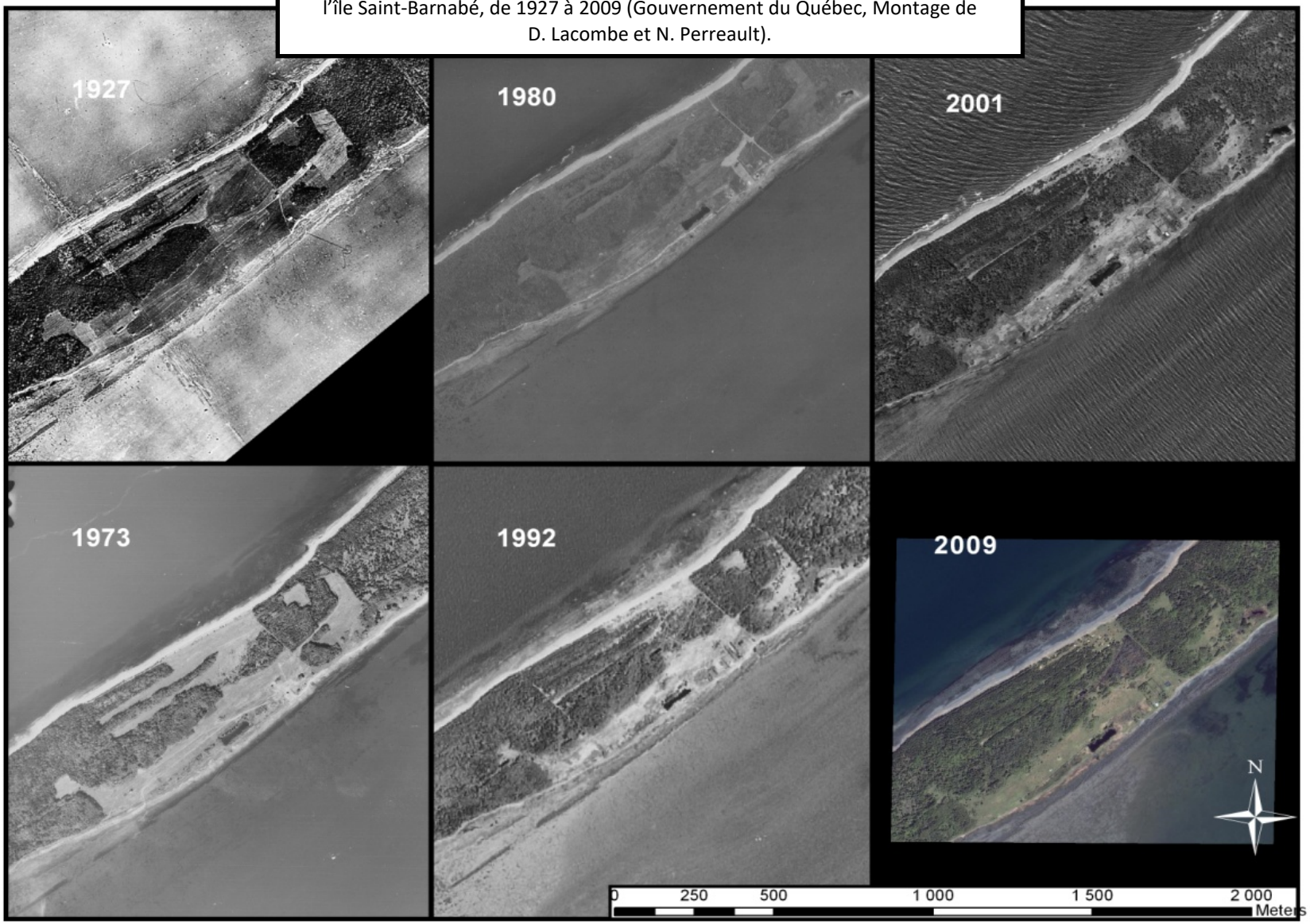

1.4. Historique des recherches archéologiques

1.4.1. Inventaire à la pointe nord-est de l'île, 1993

Roland Tremblay a mené en 1993 un bref inventaire archéologique sur l'île Saint-Barnabé, dans le cadre d'une recherche portant sur la présence des Iroquoiens sur les îles du Saint-Laurent (Tremblay 1994). Seul l'arrière-plage de l'anse de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas, à l'extrémité nord-est de l'île, a été exploré. Tous les sondages ont été négatifs ; l'équipe a cependant relevé la présence de fosses qui, selon le gardien de l'île, correspondraient à d'anciennes caches de contrebandiers. Un sondage ouvert dans l'une de ces fosses a été négatif et l'équipe n'a trouvé aucun vestige permettant de valider cette interprétation.

Un panneau d'interprétation que l'on trouve à proximité des fosses fait quelques raccourcis, mentionnant notamment que des archéologues de l'Université de Montréal « ont découvert » des fosses de contrebande. Le texte du panneau, l'exposition d'un contenant d'alcool de marque Hand Brand et d'autres dispositifs de mise en valeur liés à cette marque associent explicitement les fosses et l'activité des présumés contrebandiers à la période de la prohibition américaine (1920-1933).

1.4.2. Inventaire du site DcEd-9, 2009-2010

Les travaux du Laboratoire d'archéologie et de patrimoine (LAP) de l'UQAR sur l'île Saint-Barnabé ont été entrepris en 2009 à l'invitation de Tourisme Rimouski, qui souhaitait élargir l'offre touristique en mettant en valeur son patrimoine historique. Une étude préalable par le LAP promettait un potentiel archéologique intéressant, susceptible de livrer des vestiges d'une occupation de l'île depuis la paléohistoire jusqu'à la deuxième moitié du XX^{e} siècle. Comme la majorité des projets du LAP, les interventions archéologiques sur l'île ont cherché à associer la recherche, l'enseignement et le service à la collectivité en se donnant des objectifs à la fois scientifiques, pédagogiques et communautaires. Toutes les opérations ont cherché à contribuer à la connaissance et à la compréhension des occupations et des exploitations successives de l'île. Elles ont été menées avec la participation active d'étudiant de l'UQAR et ceux d'autres institutions, québécoises comme étrangères. Ouvertes aux visiteurs, elles ont contribué à l'animation de l'île tout en fournissant de nouvelles connaissances susceptibles de contribuer à une mise en valeur éclairée de son patrimoine historique et archéologique.

Les travaux des deux premières saisons, menés en collaboration avec Ruralys, ont compris une exploration extensive de plusieurs secteurs de l'île qui a confirmé l'ubiquité de l'empreinte humaine, du moins dans la moitié est de l'île qui a fait l'objet d'une prospection visuelle avec collecte de surface.

Des sondages archéologiques ont été menés à l'emplacement présumé de l'habitation de Toussaint Cartier, déterminé à partir des sources de deuxième main (v. section 1.2.2). Ces travaux ont rapidement confirmé une occupation au XVIII^{e} siècle sur le site, qui a reçu le code Borden DcEd-9. Cependant, l'île a connu au moins un autre occupant peu après Toussaint Cartier, qui aura vraisemblablement exploité les terres défrichées par le solitaire et se sera installé à l'emplacement de sa demeure ou à proximité. À ce jour, il n'est donc pas possible, en toute rigueur, d'attribuer les vestiges du XVIII^{e} siècle au seul personnage de Toussaint Cartier.

Un très riche assemblage d'artefacts et d'écofacts rend compte des occupations et des modes d'exploitation successifs de l'île du XIX^{e} siècle jusqu'au milieu du XX^{e}. Les vestiges associés à cette

période comprennent la fondation de pierre sèche d'un bâtiment, auquel sont associés une structure de bois partiellement enfouie et incendiée (un caveau à légumes ?), des dépotoirs dans des fosses, ainsi qu'un puits. Les travaux ont aussi révélé les premiers indices d'une présence autochtone sur l'île durant la période Sylvicole, bien que dans des contextes remaniés. Ces travaux ont éveillé un vif intérêt dans les médias locaux et auprès du public régional (Savard *et al*. 2011a, 2011b, 2012).

1.4.3. Les présumées caches de contrebande, 2011

La saison 2011 a été consacrée à l'exploration des fosses repérées par R. Tremblay à la pointe nord-est de l'île et attribuées par la tradition orale à la contrebande l'alcool. Les travaux de 2011 s'inscrivaient dans le projet de recherche d'un candidat à la maîtrise en histoire, Renaud Pagniez. Deux fosses ont été sondées, dont l'une a révélé les vestiges d'une structure de bois souterraine détruite par le feu. Si l'étude d'échantillons de bois tend à confirmer une date du premier tiers du XX^{e} siècle, aucun indice n'a permis de confirmer ni d'infirmer sa fonction, ni son lien présumé avec des activités de contrebande (Pagniez *et al*. 2013).

1.4.4. L'École de fouilles archéologique de l'UQAR, 2012-2014 et 2017

En 2012, le caractère pédagogique des interventions du LAP sur l'île Saint-Barnabé a acquis un caractère plus formel avec la création de l'École de fouilles archéologiques de L'UQAR, grâce au soutien logistique et financier du projet PATER, dont l'objectif principal état de valoriser le patrimoine régional dans l'enseignement et la recherche. Ce projet était mené conjointement par l'UQAR et le Cégep de Rimouski, et financé par le ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports (Beaudry *et al.* 2017).

L'intervention de 2012 devait permettre de mieux circonscrire le site, particulièrement l'occupation du XVIII^{e} siècle, dont les témoins se concentrent autour de la fondation de pierres dégagée en 2009. Un niveau d'abandon du XVIII^{e} siècle a pu être reconnu à l'intérieur du périmètre de la fondation, où il a été protégé des labours. Tout près, au pied de la terrasse sur laquelle a été établi le bâtiment, des lambeaux de niveaux paléohistoriques protégés par le dénivelé de la paléoterrasse marine ont livré les restes d'un foyer associé à des éclats de taille (Savard *et al*. 2015a).

L'intervention de 2013 a poursuivi les objectifs de 2012, auxquels s'est ajoutée une exploration préliminaire du site de la maison Lepage (DcEd-12). Des sondages sur le site DcEd-9 ont permis de mieux localiser les vestiges *in situ* d'occupation autochtone et de mieux comprendre les conditions qui ont favorisé leur préservation. Deux sondages plus importants ont permis d'explorer et de mieux comprendre la topographie d'un niveau d'abandon du XVIII^{e} siècle reconnu en 2012 dans le périmètre de la fondation de pierre. Deux autres sondages ont livré chacun un alignement de pierres, dont l'un dans l'axe du mur nord de la fondation. Plus à l'ouest, des tranchées dans une grande fosse reconnue en 2009 comme un dépotoir ont révélé une structure de bois souterraine (un caveau à légumes ?). Sur le site de la maison Lepage (DcEd-12), un sondage a livré une fondation de pierres liées au mortier ; en revanche, la densité des artefacts y était très faible et plusieurs sondages ouverts à proximité ont été négatifs (Savard *et al.* 2015a).

L'intervention 2014 a permis d'explorer des structures à peine entrevues en 2013, ainsi que leurs remblais, et de découvrir de nouveaux vestiges architecturaux. Elle a permis de confirmer que le bâtiment dont la fondation a été découverte en 2009 se prolongeait à l'origine vers l'ouest, ce qui correspond aux témoignages concernant la maison Tessier. Elle a aussi permis de poursuivre l'exploration d'un dépotoir du XX^{e} siècle et de confirmer qu'il remployait des structures antérieures, possiblement un caveau à légumes puis une latrine. L'année 2014 fut aussi l'occasion d'analyser une

partie des assemblages lithiques et osseux provenant de l'île. L'analyse de la collection lithique a, entre autres, permis de réaliser un inventaire des catégories technologiques, des matériaux et des types morphologiques représentés dans l'assemblage qui témoigne d'occupations multiples par de petits groupes, à l'Archaïque supérieur et vraisemblablement au Sylvicole inférieur. Quant à l'assemblage zooarchéologique, son analyse suggère que l'île Saint-Barnabé était une île-ressource, d'où les parties les plus riches en viande des animaux chassés étaient exportées vers la terre ferme tandis que les autres étaient abandonnées sur place (Beaudry et Savard 2018).

L'objectif spécifique de l'intervention 2017 était d'explorer des vestiges mis au jour par les interventions précédentes et d'en établir le plan : deux alignements de pierres, partiellement exposés en 2013, dont l'un pourrait appartenir à l'état initial d'un bâtiment dont les assises avaient été mises au jour en 2009, ainsi que les restes d'une autre fondation mise au jour en 2014. L'équipe du LAP souhaitait également explorer les relations de ces vestiges associés aux XIX^{e} et XX^{e} siècles avec les occupations antérieures, notamment celle du XVIII^{e} siècle dont la plus grande concentration d'artefacts récoltés à ce jour se trouve dans ce secteur (Savard *et al*. 2018).

2. Méthodologie

2.1. Localisation

Deux secteurs ont fait l'objet de cette intervention archéologique : l'extrémité est de l'île Saint-Barnabé, à proximité de l'anse de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas, et le site DcEd-12, la ferme Lepage (figure 2.1).

Le premier secteur se divise en deux sous-secteurs séparés par seulement quelques mètres et par un sentier : celui où se trouvent des fosses interprétées comme des caches de contrebande, qui a fait l'objet d'une première intervention archéologique en 2011, et ce qui semble être un site d'échouage de chaloupes. Deux embarcations avaient été localisées lors de la prospection visuelle de 2009 ; l'une d'elle a depuis été complètement détruite par la tempête de décembre 2010, mais la deuxième a été retrouvée dans le boisé qui borde le nord de l'anse.

2.2. Nature et contexte de l'intervention

2.2.1. Contexte de l'intervention

L'intervention archéologique, menée à l'initiative du Laboratoire d'archéologie et de patrimoine de l'UQAR (LAP), s'est tenue dans le cadre de l'édition 2023 de l'École de fouilles archéologiques de l'UQAR (Savard et Beaudry 2016). Ces travaux sont dans la continuité de ceux entamés en 2011 à la Fourche-du-Bout-d'en-Bas (Pagniez *et al*. 2013) et à la ferme Lepage en 2013 (Savard *et al*. 2015a). Ce retour sur l'île Saint-Barnabé en 2023 a été motivé par un projet de recherche sur la contrebande d'alcool financé par le CRSH dans lequel s'inscrit le projet de maîtrise de l'étudiant Christophe Robert.

2.2.2. Objectifs

Les objectifs de cette intervention relevaient à la fois de la recherche, de l'enseignement et du service à la collectivité, à travers la mise en valeur. Son objectif général était de documenter l'occupation et l'histoire de l'île Saint-Barnabé.

Les objectifs spécifiques de recherche étaient de dater l'utilisation d'une des fosses situées à l'extrémité est de l'île Saint-Barnabé, près de l'anse de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas, et de valider la fonction (selon la tradition orale, ces fosses auraient été associées à la contrebande d'alcool ; de comparer les fosses avec d'autres fosses présumées ou attestées de la région de Rimouski ; de délimiter le site de la Ferme Lepage (DcEd-12).

Ce projet visait aussi à contribuer à la formation d'étudiants universitaires de premier et de deuxième cycle. L'École de fouilles archéologiques est une composante importante des formations de terrain en histoire, en géographie humaine et en patrimoine de l'UQAR ; c'est aussi une composante vitale de l'enseignement de l'archéologie à l'UQAR, résolument ancré dans les réalités régionales (Savard et Beaudry 2016). Les étudiantes et étudiants qui ont pris part à l'intervention ont pu s'initier en collégialité à toutes les étapes de la démarche archéologique sur le terrain : prospection ; implantation, fouille stratigraphique et documentation de sondages ; relevés en plan et en coupe ; photographie de terrain ; maniement de divers instruments et outils ; nettoyage en laboratoire et conservation préventive du mobilier archéologique ; communication de résultats à travers l'archéologie publique et par la production d'un rapport. Ils ont aussi pu développer une sensibilité pour le patrimoine archéologique, pour

l'archéologie du passé récent et pour son potentiel de mise en valeur, tout en aiguisant leur regard critique sur les questions patrimoniales. Certains ont enrichi leur expérience en prenant part aux travaux post-fouilles durant l'automne et l'hiver suivant l'intervention.

Figure 2.1. Les deux secteurs d'intervention de 2023 :
la Ferme Lepage (DcEd-12) et la Fourche-du-Bout-d'en-Bas
(N. Beaudry ; Google Earth, juin 2019, ©Maxar Technologies – Landsat/Copernicus).

Figure 2.2 : Les membres de l'équipe :
Nicolas Beaudry, Manon Savard, Jessica Ruest, Marie-Noëlle Lacasse, Christophe Robert, Gaëlle Tremblay, Jérôme Soucy, Roxane Julien-Friolet, Gabriel Castilloux et Zak Lefrançois (N. Beaudry).

Enfin, ce projet visait aussi à contribuer à une meilleure connaissance de l'histoire et du patrimoine de l'île Saint-Barnabé et à leur mise en valeur éclairée par l'accueil des visiteurs sur le terrain lors de l'intervention, par la présentation des résultats préliminaires dans le cadre d'activités d'archéologie publique et par le partage des résultats, notamment avec les Excursions à l'île Saint-Barnabé, la Société de promotion économique de Rimouski et la Ville de Rimouski.

2.2.3. Nature de l'intervention

L'intervention archéologique a consisté en une prospection visuelle avec collecte de surface, une prospection au détecteur de métal, des sondages archéologiques à la pelle et des sondages manuels.

2.2.4. Permis, durée et dates de l'intervention

Les travaux archéologiques ont été autorisés par le permis 23-UQAR-01. Ils se sont déroulés entre le 6 et le 30 juin 2024, du lundi au vendredi. Cependant, en raison d'un nordet fort et persistant, l'île n'a pas été accessible les 6, 7 et 8 juin ; les journées des 15, 26 et 29 juin ont aussi dû être écourtées en raison de conditions maritimes qui se détérioraient rapidement. Des activités en laboratoire ont été offertes aux étudiantes et étudiants pendant les journées de terrain annulées ou écourtées, mais au total, le temps sur le terrain n'a représenté que trois des quatre semaines prévues.

Une animation a été offerte aux visiteurs sur le site la fin de semaine des 24 et 25 juin.

2.2.5. Composition de l'équipe

L'intervention était dirigée par Manon Savard, professeure de géographie et d'archéologie à l'UQAR, et Nicolas Beaudry, professeur d'histoire et d'archéologie à l'UQAR. Ils étaient épaulés par Roxane Julien-Friolet, assistante-archéologue et auxiliaire de recherche, et par Gaëlle Tremblay, auxiliaire de recherche, toutes deux candidates à la maîtrise en histoire. L'équipe comprenait aussi 5 étudiantes et étudiants inscrits aux cours *École de fouilles archéologiques* ou *Pratique avancée de l'archéologie* : Gabriel Castilloux, étudiant de premier cycle en enseignement secondaire, Marie-Noël Lacasse et Jérôme Soucy, étudiants de premier cycle en histoire, Jessica Ruest et Christophe Robert, étudiants de deuxième cycle en géographie, ainsi que Zak Lefrançois, finissant au collégial (figure 2.2). L'animation des 24 et 25 juin a été assurée par Marielle Esclapez, étudiante de premier cycle en enseignement secondaire.

2.3. Méthodes d'intervention et d'enregistrement

2.3.1. Inspection visuelle avec collecte de surface

L'inspection visuelle a consisté en battues effectuées par des équipes de deux à trois personnes munies d'une tablette et de fiches d'enregistrement pré-imprimées, d'un appareil photographique et d'échelles, ainsi que d'un GPS. Ces équipes ont inspecté la surface du sol pour repérer et enregistrer des structures ou des restes de structures, des artefacts ou des concentrations d'artefacts, des écofacts, ainsi que des anomalies topographiques ou végétales d'origine anthropique ou potentiellement anthropique telles que des dépressions, des reliefs, des alignements de pierres, des ouvertures dans la végétation, des plantes exogènes, etc. Chaque objet et chaque anomalie ont été géo-référencés, photographiés et enregistrés sur une fiche comportant des champs pour une identification ou une description sommaire de l'objet ou de l'anomalie, un numéro provisoire de point GPS, ainsi que des numéros des clichés. Quelques objets associés à un point GPS et reposant sur la surface ont été photographiés, puis récoltés et mis en sac avec une étiquette portant l'identifiant du point GPS correspondant. Les objets partiellement enfouis ont été photographiés en place mais n'ont pas été dégagés.

Au retour du terrain, les points GPS ont reçu un identifiant définitif dérivé du système d'enregistrement Tikal. Pour la pointe est de l'île, cet identifiant est composé ainsi du code de site ISB (puisque ce secteur n'a pas reçu de code Borden à ce jour), suivi d'un tiret et du numéro d'opération 3, à la suite des interventions de Tremblay en 1993 (Tremblay 1994) et du LAP en 2011 (Pagniez *et al*. 2013), de la lettre S réservée à cette sous-opération de « surface », puis d'un numéro séquentiel de point GPS (p. ex. ISB-3S72). Pour le site de la ferme Lepage, l'identifiant est composé du code Borden du site, DcEd-12, suivi d'un tiret et du numéro d'opération 2 (à la suite de l'intervention du LAP en 2013 (Savard *et al*. 2015a), de la lettre S, puis d'un numéro séquentiel de point GPS (p. ex. DcEd-12-2S34).

2.3.2. Prospection au détecteur de métal

Des balayages ponctuels au détecteur de métal ont complété la prospection visuelle. Les signaux positifs ont été enregistrés sous la forme d'un point GPS appartenant à la même séquence de points que ceux de la prospection visuelle.

2.3.3. Inventaire archéologique

La prospection visuelle et le détecteur de métal ont orienté l'implantation des sondages manuels et l'emplacement des sondages à la pelle.

a) Sondages manuels

Seul le secteur de l'anse de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas a fait l'objet de sondages manuels. Ces sondages étaient normalement des carrés de 1 m de côté, mais les dimensions de plusieurs ont été ajustées en fonction de la topographie, d'objets ou d'autres caractéristiques du terrain. Tous ont été localisés à l'aide d'une station totale.

L'identification des sondages et des unités stratigraphiques (US) est dérivée de la méthode Tikal. À chaque sondage correspond un identifiant unique composé du code du site ISB, suivi d'un tiret, du numéro d'opération 3 et de l'identifiant alphabétique de cette sous-opération (p. ex. ISB-3B). À chaque US correspond un identifiant unique composé de celui de la sous-opération, suivi d'un numéro appartenant à une séquence propre à celle-ci (p. ex. ISB-3B2). Au total, 11 sondages manuels identifiés par les lettres B, C, D, F, G, H, J, K, L, M et Q ont été ouverts dans le secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas. Les sondages F, G et K ont été ouverts dans le sous-secteur de la chaloupe, les autres dans le sous-secteur des présumés fosses de contrebande.

Les unités stratigraphiques ont été décrites individuellement enregistrées sur des fiches pré-imprimées. Les sédiments des sondages manuels ont été tamisés. Les artefacts des sondages manuels ont été récoltés par US, puis triés par matériaux et mis en sac par US avec une étiquette identifiant leur provenance. Des artefacts hors-contexte ou collectés en surface à proximité d'un sondage ont été mis en sac sous le numéro d'US 99, associé à l'identifiant du sondage (p. ex. ISB-3G99). Le numéro d'US 98 a aussi été utilisé pour identifier la provenance d'artefacts trouvés hors contexte dans un chablis près du sondage ISB-3G.

b) Sondages à la pelle

Des sondages à la pelle d'environ 0,40 × 0,40 m, soit deux largeurs de pelle de côté, ont été réalisés dans les deux secteurs d'intervention, jusqu'à une profondeur d'au plus 40 cm. La plupart ont atteint ce qui semblait être le sol naturel. Chaque sondage a été géo-référencé à l'aide d'un GPS et sa stratigraphie a été décrite. Les déblais ont été fouillés à la truelle.

L'identification de ces sondages et de leurs unités stratigraphiques est dérivée de la méthode Tikal. Les sondages sont identifiés par le code du site, ISB ou DcEd-12, suivi d'un tiret et du numéro d'opération 3 (pour ISB) ou 2 (pour DcEd-12), suivi d'un identifiant alphabétique de sous-opération ; sur chacun des sites, la même séquence de lettres a été employée pour les sondages à la pelle que pour la prospection (sous-opération S) et, dans le cas de la pointe est de l'île, les sondages manuels. Comme pour les sondages manuels, à chaque US correspond un identifiant unique composé de celui de la sous-opération, suivi d'un numéro appartenant à une séquence propre à celle-ci (par ex. ISB-3N1, DcEd-12-2R1). Au total, 12 sondages à la pelle ont été menés dans le secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas, identifiés par des lettres A, E, N, P, R, T, U, V, W, AA, AB et AC (un départ devancé en raison des conditions maritimes ayant contraint l'équipe à renoncer aux sondages à la pelle X, Y et Z), et 18 dans le secteur de la Ferme Lepage, identifiés par les lettres A à H, J à N et P, Q, R, T et U inclusivement.

Les sédiments des sondages à la pelle n'ont pas été tamisés, mais ils ont été fouillés à la truelle. Les artefacts ont été collectés par sous-opération puis triés par matériaux et mis en sac avec une étiquette identifiant leur provenance. Des artefacts collectés en surface à proximité d'un sondage ont été mis en sac sous le numéro d'US 99, associé à l'identifiant du sondage (p. ex. DcEd-12-2T99).

2.3.4. Validation des données

Comme l'intervention archéologique a été menée dans le cadre d'une École de fouille, avec une équipe dont plusieurs membres étaient débutants ou novices, les données de terrain ont été vérifiées et validées sur le terrain. Elles ont été validées de nouveau lors des travaux post-fouilles et, à cette occasion, les données stratigraphiques ont été transcrites et les plans et coupes ont été mis au net. On trouvera les

points GPS à l'annexe 1, la description des US à l'annexe 2, les coupes stratigraphiques à l'annexe 3, le catalogue des photos annexées au rapport à l'annexe 4 et l'inventaire du mobilier archéologique à l'annexe 5.

2.4. Mesures de protection et de conservation

Les objets fragiles ont été emballés individuellement dans du film à bulles et dans des boîtes rigides. Ils ont été transportés régulièrement au LAP, où les sacs ont été ouverts en attendant le lavage de leur contenu. Les objets de verre et de céramique ont été lavés à l'eau ; les objets de fer ont été mis à sécher et nettoyés à sec.

Tous les sondages ont été remblayés. La présumée cache de contrebande de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas a été recouverte d'un géotextile avant d'être remblayée à l'aide de sédiments fins tamisés.

3. Travaux et résultats : secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas

Le secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas a été le secteur d'intervention principal. Il a déjà fait l'objet de prospections visuelles et de collectes de surface qui ont permis de géolocaliser des fosses. Quatre ont été relevées en plan par l'équipe du LAP en 2011 (figure 3.1), les fosses 1 à 3 correspondant vraisemblablement à celles qui ont été identifiées par R. Tremblay en 1993 et interprétées comme des caches de contrebande (Tremblay 1994). Deux d'entre elles ont fait l'objet d'un inventaire : si la fosse 2 n'a livré aucun indice, la fosse 1 a livré des vestiges d'une structure de bois souterraine détruite par le feu (Pagniez *et al.* 2013).

En 2021, l'équipe du LAP a exploré une cache au Bic dans le cadre d'un projet de recherche sur la contrebande d'alcool dans l'Est du Québec (Savard et Beaudry 2022). La fonction de cette fosse est attestée par des contenants d'alcool de contrebande de marque Hand Brand, importés illégalement de Saint-Pierre-et-Miquelon durant la prohibition américaine. La cache se présentait sous la forme d'une fosse, étayée de bois assemblé avec de gros clous de fer, pourvue d'une rampe d'accès et d'une couverture de rondins. À la lumière de ces résultats, l'équipe souhaitait reprendre l'exploration des présumées fosses de contrebande de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas, particulièrement la fosse 1 dont la forme, les dimensions et le mode de construction se rapprochent le plus de celle du Bic. L'intervention de 2023 visait donc à poursuivre la fouille de la fosse 1, débutée en 2011, dans le but d'en préciser la date, la fonction, la forme et le mode de construction.

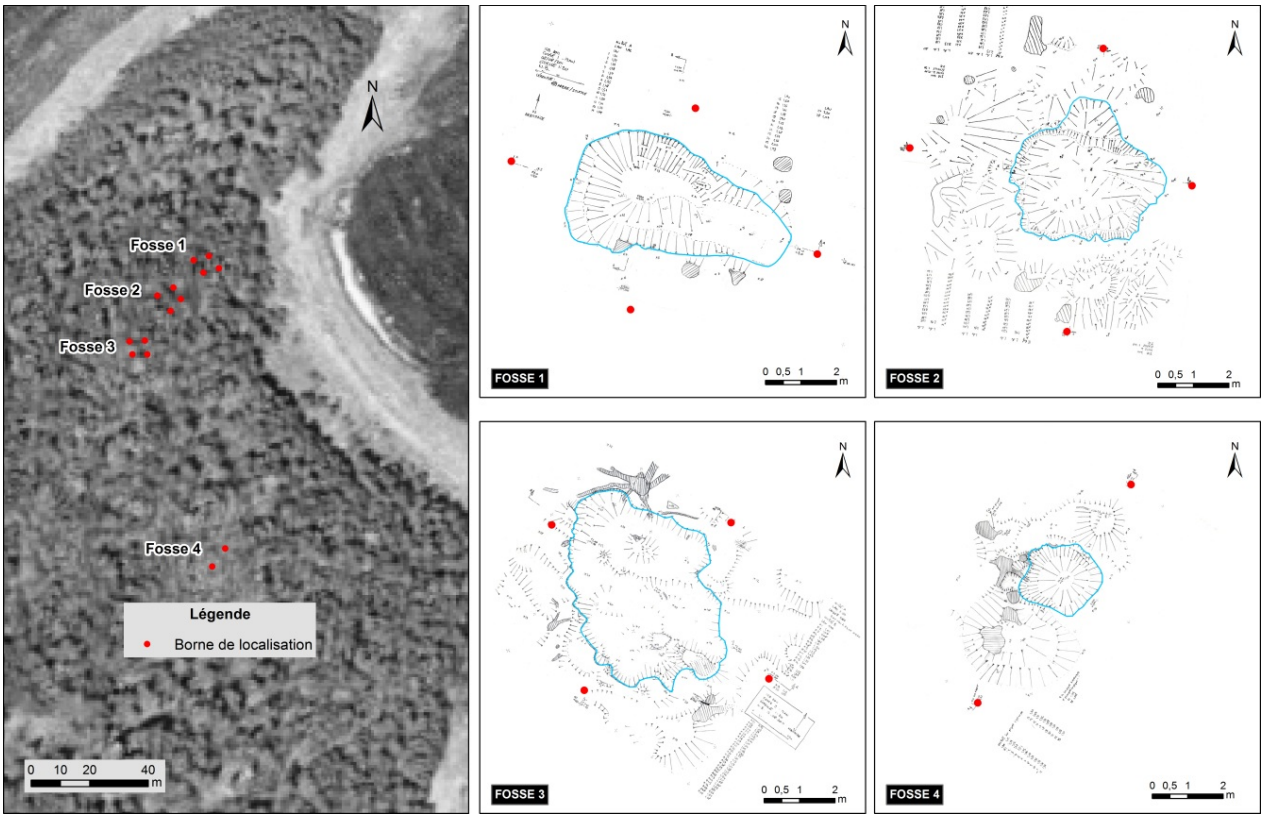

Figure 3.1. Plan des anomalies topographies relevées en 2011 (Pagniez *et al*. 2013).

En outre, deux opérations de prospection visuelle (Savard *et al*. 2010 ; Pagniez *et al*. 2013) avaient déjà permis de constater une forte densité d'artefacts en surface à la pointe nord-est de l'île, ainsi que la présence de deux chaloupes (figure 3.2a, b). L'intervention de 2023 visait donc aussi à poursuivre l'exploration de ce secteur, afin de caractériser son utilisation, son éventuelle occupation et un éventuel lien avec des activités de contrebande.

3.1. Prospection visuelle et au détecteur de métal

La prospection visuelle dans le secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas a donné lieu à l'enregistrement de 72 points GPS dont 27 correspondent à des anomalies topographiques (figure 3.3), 36 à des artefacts ou à des concentrations d'artefacts en surface et 9 à un signal au détecteur de métal (en raison de l'abondance de pyrite dans ce secteur, seules les dépressions ont été balayées au détecteur de métal). Les résultats de la prospection sont compilés à l'annexe 1. Six points ont fait l'objet d'une collecte d'artefacts, donnant lieu à une douzaine d'entrées dans l'inventaire des artefacts (annexe 5).

La prospection a notamment permis de repérer d'anciens sentiers, dont l'un est parallèle à la côte nord de l'île (figure 3.4a), ainsi qu'un couloir sur la plage, à l'abri des vents dominants et bien aligné avec une brèche dans le rocher, qui permettait vraisemblablement d'échouer les embarcations (figure 3.4b).

Figure 3.2. Secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas : a) et b) deux chaloupes abandonnées, en 2009 (Savard *et al.* 2011a) ; d) la seule chaloupe subsistant en 2023, en fin de fouille (N. Beaudry).

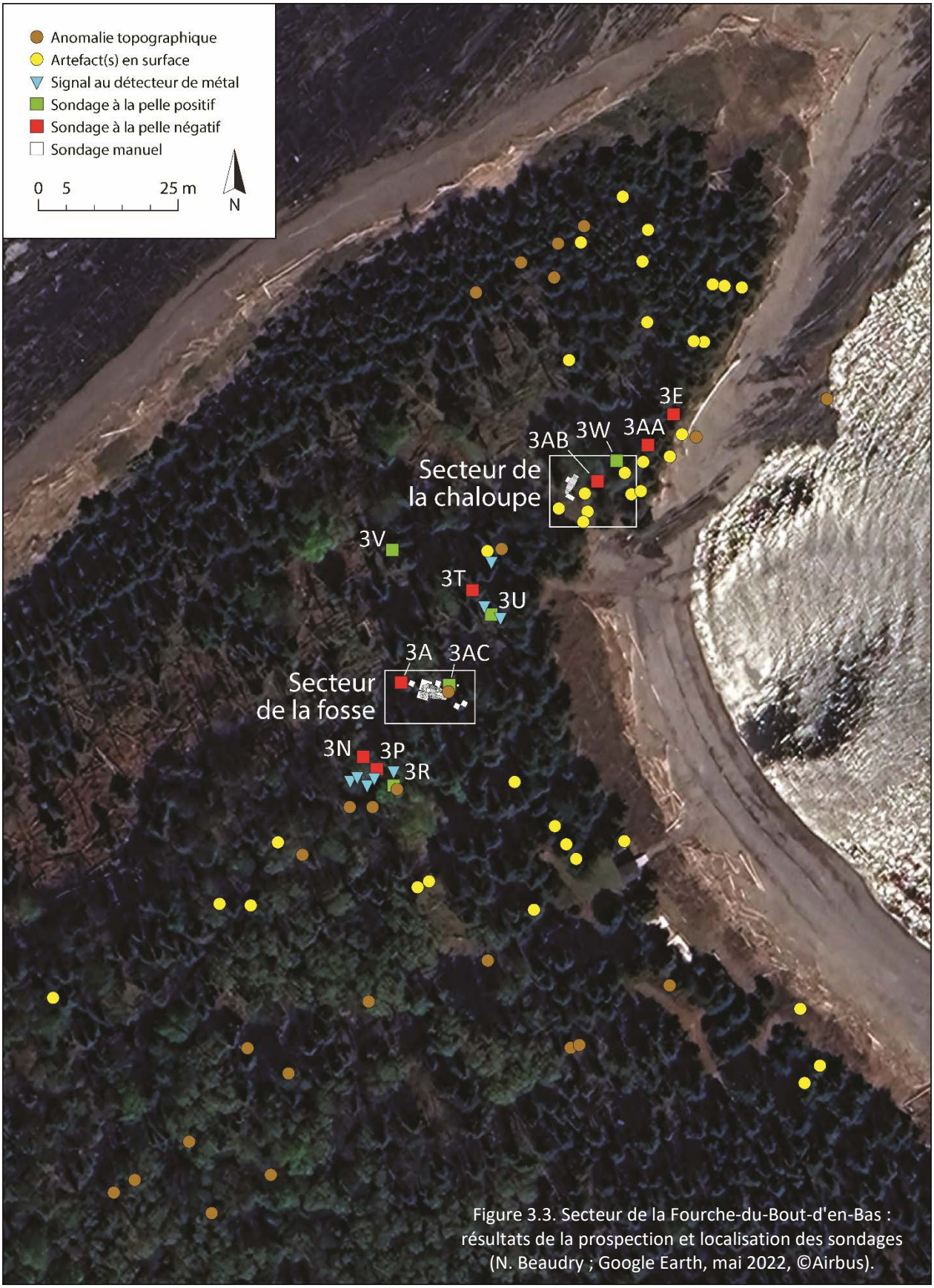

Figure 3.3. Secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas : résultats de la prospection et localisation des sondages (N. Beaudry ; Google Earth, mai 2022, ©Airbus).

Figure 3.4. Anomalies topographiques : a) ancien sentier parallèle à la côte nord de l'île ; b) couloir sur la plage pour l'échouage des embarcations (LAP).

Plusieurs artefacts en surface sont des fragments de bois peints et de la quincaillerie provenant de l'une des chaloupes documentées en 2009, détruite lors de la tempête de décembre 2010 (figure 3.3a). La deuxième chaloupe a été retrouvée en place (figure 3.32b, c).

3.2. Inventaire archéologique

La prospection visuelle et au détecteur de métal a orienté l'implantation des sondages à la pelle et des sondages manuels. On trouvera la description des unités stratigraphiques à l'annexe 2, les coupes stratigraphiques à l'annexe 3, le catalogue des photos jointes au rapport à l'annexe 4 et l'inventaire des artefacts et écofacts à l'annexe5.

3.2.1. Sondages à la pelle

Une douzaine sondages à la pelle ont été réalisés et géo-référencés ; ils sont localisés à la figure 3.3 et décrits à l'annexe 2. Tous ces sondages mesurent environ 2 largeurs de pelle de côté, à l'exception du sondage ISB-3U qui a pris la forme d'une tranchée de 0,90 × 0,40 m (fig. 3.5). Cinq de ces sondages ont été positifs (ISB-3R, 3U, 3V, 3W et 3AC), donnant lieu à 8 entrées dans l'inventaire des artefacts (annexe 5) ; la plupart ont livré des clous tréfilés, seul ISB-3W livrant un tesson de grès cérame.

Figure 3.5. Sondage à la pelle ISB-3U (C. Robert).

La tranchée ISB-3U a été réalisée dans une dépression de forme carrée (figure 3.5). Elle a donné lieu à la découverte d'une structure enfouie, probablement un puits, dont subsistaient quelques fragments de planche. Le sondage a aussi livré un clou découpé, des clous tréfilés et un fourneau de pipe, ce qui la situe à la fin du XIX^{e} siècle ou au début du XX^{e}.

3.2.2. Sondages manuels

11 sondages manuels ont été fouillés, répartis entre le sous-secteur de la fosse, un vestige d'une présumée cache de contrebande, et le sous-secteur de la chaloupe (figure 3.3).

a) Le secteur de la fosse
Huit sondages ont été fouillés manuellement dans le sous-secteur de la fosse, soit dans la fosse elle-même (ISB-3H, 3Q), soit à proximité pour en explorer les environs immédiats (ISB-3B, 3C, 3D, 3J, 3L et 3M ; figure 3.6).

Les sondages de ISB-3C et 3D (1,00 × 1,00 m) ont été implantés sur les flancs d'un relief et une dépression, et orientés en fonction de l'axe de ces anomalies (figures 3.6 et 3.7b). Alors que le sondage ISB-3C a été négatif, son voisin ISB-3D a livré des matériaux de construction : des fragments de planche sciée, de la vitre, des clous forgés, ainsi que des charbons de bois et une capsule de bouteille.

Deux autres sondages extérieurs à la fosse ont été implantés à partir de l'axe de 3C et 3D. Le sondage ISB-3B3 (1,00 × 1,00 m) a été implanté sur une pièce de bois affleurant en surface et soupçonnée d'appartenir à la structure enfouie dans la fosse (figure 3.7a). Le bois s'est révélé être une racine en décomposition et le sondage n'a livré que deux fragments d'élastique et des charbons de boisé. Quant au sondage ISB-3J (0,40 × 0,40 m), il a été implanté sur une bouteille affleurant en surface, près de la fosse (figure 3.7d). Il n'a livré aucun autre artefact et bien qu'il s'agisse d'un contenant à gin (Bols, Amsterdam), il ne permet pas à lui seul de confirmer la fonction de la fosse.

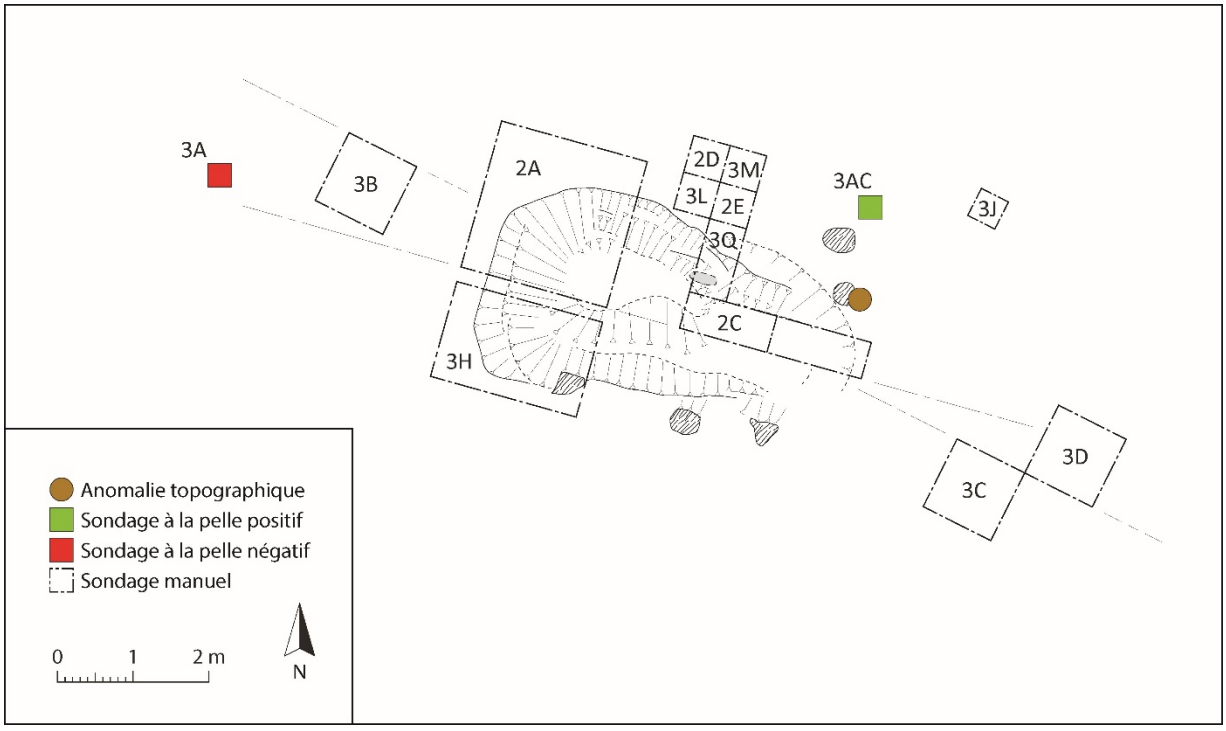

Figure 3.6. Implantation des sondages dans le sous-secteur de la fosse (N. Beaudry).

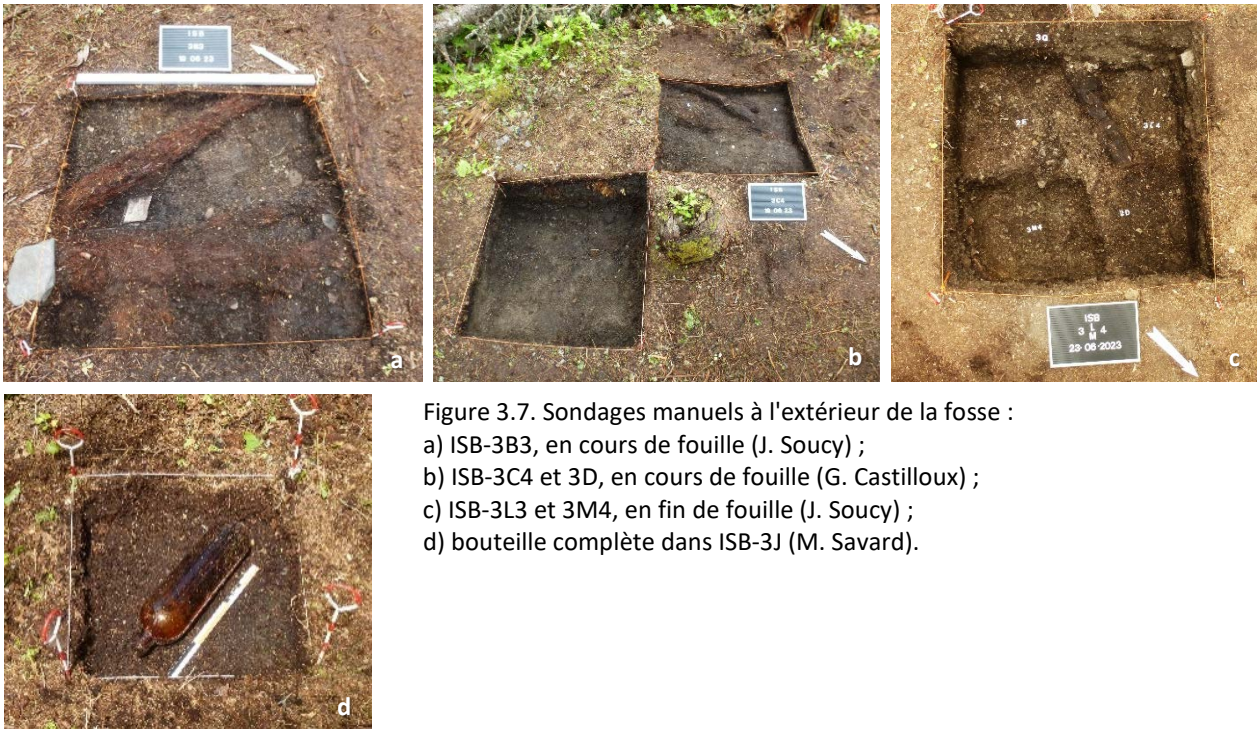

Figure 3.7. Sondages manuels à l'extérieur de la fosse :
a) ISB-3B3, en cours de fouille (J. Soucy) ;
b) ISB-3C4 et 3D, en cours de fouille (G. Castilloux) ;
c) ISB-3L3 et 3M4, en fin de fouille (J. Soucy) ;
d) bouteille complète dans ISB-3J (M. Savard).

Les sondages de ISB-2D et 2E (0,50 × 0,50 m), fouillés en 2011, ont été rouverts et complétés par les sondages ISB-3L et 3M afin de former un mètre carré (figure 3.7c). Ces sondages visaient à mieux documenter l'ancien sol forestier mis au jour en 2011 sous les déblais du creusement de la fosse. Ce paléosol correspond aux US 3L3 et 3M3 des sondages de 2023 ; la première a livré un fragment de bois portant le négatif d'un clou. La seule autre trouvaille a été une côte de gros mammifère dans 3M2, visible en paroi dès 2011.

Les autres opérations de ce secteur ont été menées à l'intérieur de la fosse, une grande dépression d'environ 3 × 4 m, d'axe ONO-ESE et d'une profondeur d'environ 1 m (figure 3.6). En 2011, le sondage ISB-2A (2,00 × 2,00 m), implanté dans le quadrant nord-ouest de la fosse, a livré un angle d'une structure de planches incendiée, les parois de la fosse dans laquelle elle avait été construite et, hors de l'emprise de la fosse, l'ancien sol forestier sous les déblais du creusement (figure 3.8).. Un autre sondage ISB-2C a exposé une partie de la paroi est de la structure, livrant sa longueur, et a permis d'explorer la rampe d'accès à la fosse ; un élément d'un petit poêle de fonte a été documenté puis récolté dans la paroi nord du sondage. Dans les deux cas, le temps a manqué pour atteindre le sol de la structure et le fond de la fosse. Le sondage 2A a été rouvert en 2023 et un nouveau sondage ISB-3H (1,30 × 2,00 m) a été implanté dans le quadrant sud-ouest de la fosse, séparé de 2A par une berme de 0,20 m, pour obtenir la largeur de la structure (figures 3.8 et 3.9). Outre un tesson de grès et des fragments de coquilles de mye, il a surtout livré des matériaux de construction : des fragments de planche carbonisés, ainsi que des clous découpés et tréfilés. Comme en 2011, le temps a manqué pour atteindre le sol de la structure, mais le sondage a livré sa largeur et permis d'en observer l'angle sud-est. À l'est, une partie du sondage de 2011 ISB-2C a été réouvert et une tranchée perpendiculaire ISB-3Q (1,00 × 0,50 m) a été ouverte jusqu'à 2E pour chercher l'angle nord-est de la structure. Celui-ci a bien été trouvé sous une planche de paroi affaissée. Le sondage 3Q a surtout livré des clous et des charbons de bois, mais aussi un tesson de grès appartenant probablement au même contenant que celui de 3H.

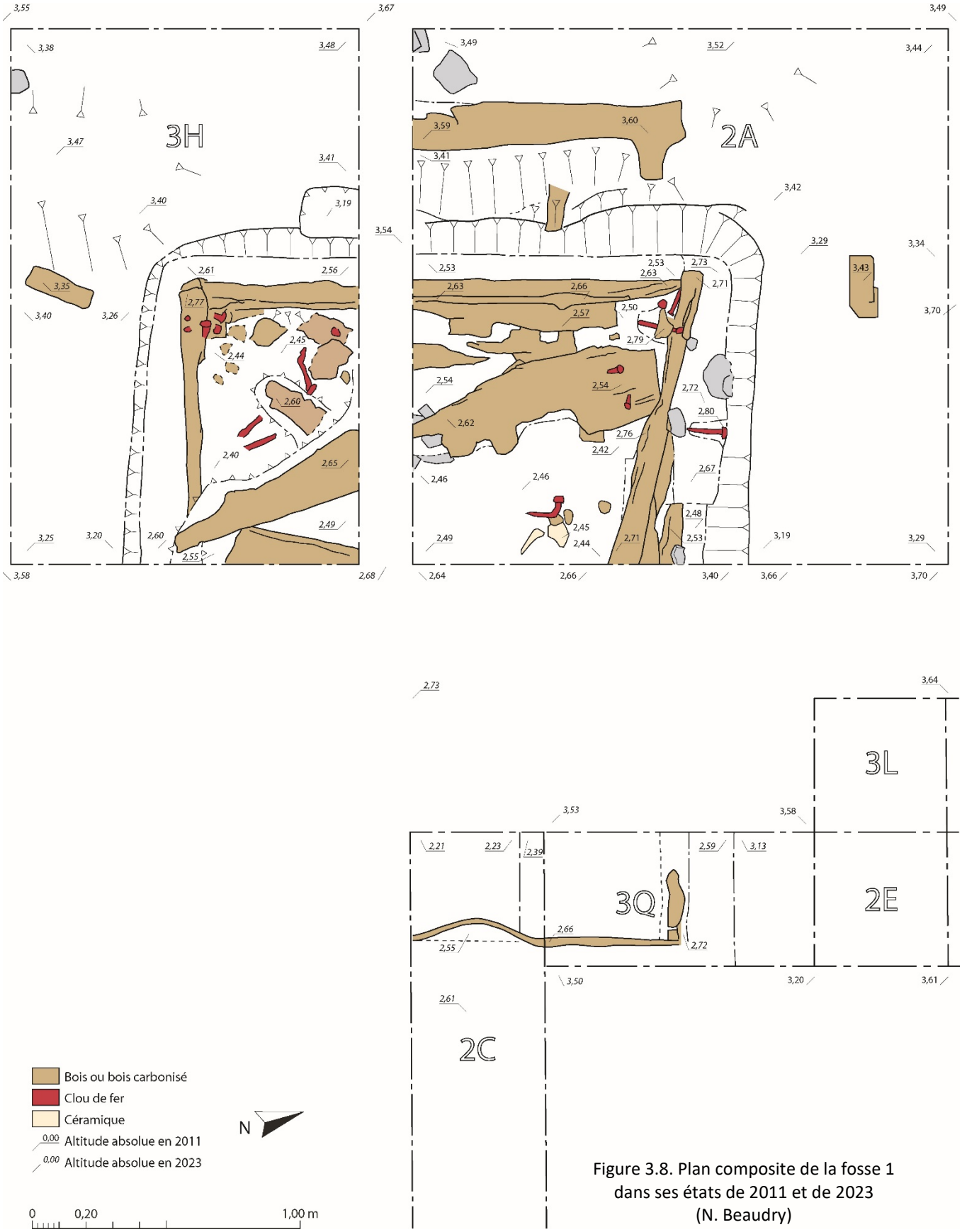

Figure 3.8. Plan composite de la fosse 1 dans ses états de 2011 et de 2023 (N. Beaudry)

La structure enfouie a une longueur de 8 pieds (env. 2,45 m) ; sa largeur à l'ouest est d'un peu plus de 6 pieds (env. 1,95 m). Elle est constituée de planches, adossées à la paroi de la fosse et fixées de l'intérieur, par de gros clous à des poteaux verticaux disposés à l'intérieur des angles (au moins 3 × 4" dans l'angle nord-est) (figure 3.10). Sa profondeur, encore inconnue, est supérieure à 1,25 m par rapport au sol actuel.

Figure 3.9. Vue zénithale de la fosse 1 en fin de fouille (N. Beaudry).

Par sa facture et ses dimensions, cette structure de l'île Saint-Barnabé rappelle la cache de contrebande attestée du Bic, à ceci près qu'elle est constituée de planches (Savard et Beaudry 2022). Le rare mobilier récolté à ce jour dans le secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas, dominé par les contenants d'alcool, ne permet pour l'instant d'envisager qu'une présence occasionnelle, profitant peut-être du confort d'un puits et d'un petit poêle. S'il n'est pas impossible que cette présence ait été clandestine, aucun artefact ne peut être associé à lui seul à la contrebande ; au contraire, l'assemblage des contenants d'alcool affiche une variété de produits et de dates qui évoque plutôt la présence plus ou moins régulière des divers usagers de l'île, principalement masculins, de la fin du XIX^{e} siècle jusqu'au dernier tiers du XX^{e}. Comme en 2011 (Pagniez *et al*. 2013), on ne peut exclure que cette structure enfouie ait eu une fonction légitime associée à l'exploitation forestière, à l'échouage des chaloupes, ou encore à la chasse.

Figure 3.10. Angle sud-ouest de la structure dans la fosse 1 : poteau d'angle hérissé de clous (N. Beaudry).

b) Le secteur de la chaloupe

Trois sondages ont été fouillés manuellement dans le secteur de la chaloupe : les sondages ISB-3F et 3G à proximité de celle-ci, alors que la sous-opération 3K correspond à l'enlèvement des sédiments accumulés dans la chaloupe (figure 3.11).

Le sondage ISB-3F a été implanté au pied du flanc tribord (ouest) de la chaloupe (figure 3.12). Seules les deux US supérieures, près de la surface, ont livré quelques artefacts : du charbon de bois et du charbon minéral dans les deux unités, ainsi qu'une assiette d'aluminium et quelques fragments de métal dans 3F1, puis un clou tréfilé et quelques tessons de verre incolore dans 3F2. La quantité de charbons de bois était particulièrement importante dans 3F2 qui a aussi livré un rondin carbonisé, suggérant un foyer ; en effet, l'unité stratigraphique sous-jacente, 3F4, incluse dans 3F3, est très certainement un sol induré sous l'effet de la chaleur. La fouille a exposé l'extrémité d'un petit rondin, visible aussi à bâbord, sur lequel a été posée la chaloupe.

Le sondage ISB-3G (figure 3.13) a été implanté dans un chablis qui, lors de la prospection visuelle, avait livré de nombreux tessons de verre de différentes bouteilles et dont plusieurs étaient jointifs. Cet assemblage prometteur permettait à la fois d'espérer un échantillon d'artefacts représentatifs de la présence à la Fourche-du-Bout-d'en-Bas avant que l'arbre n'ait atteint sa maturité, et d'observer comment ce chablis avait remanié sa stratigraphie. Le sondage a livré des fragments de plusieurs de bouteilles de la

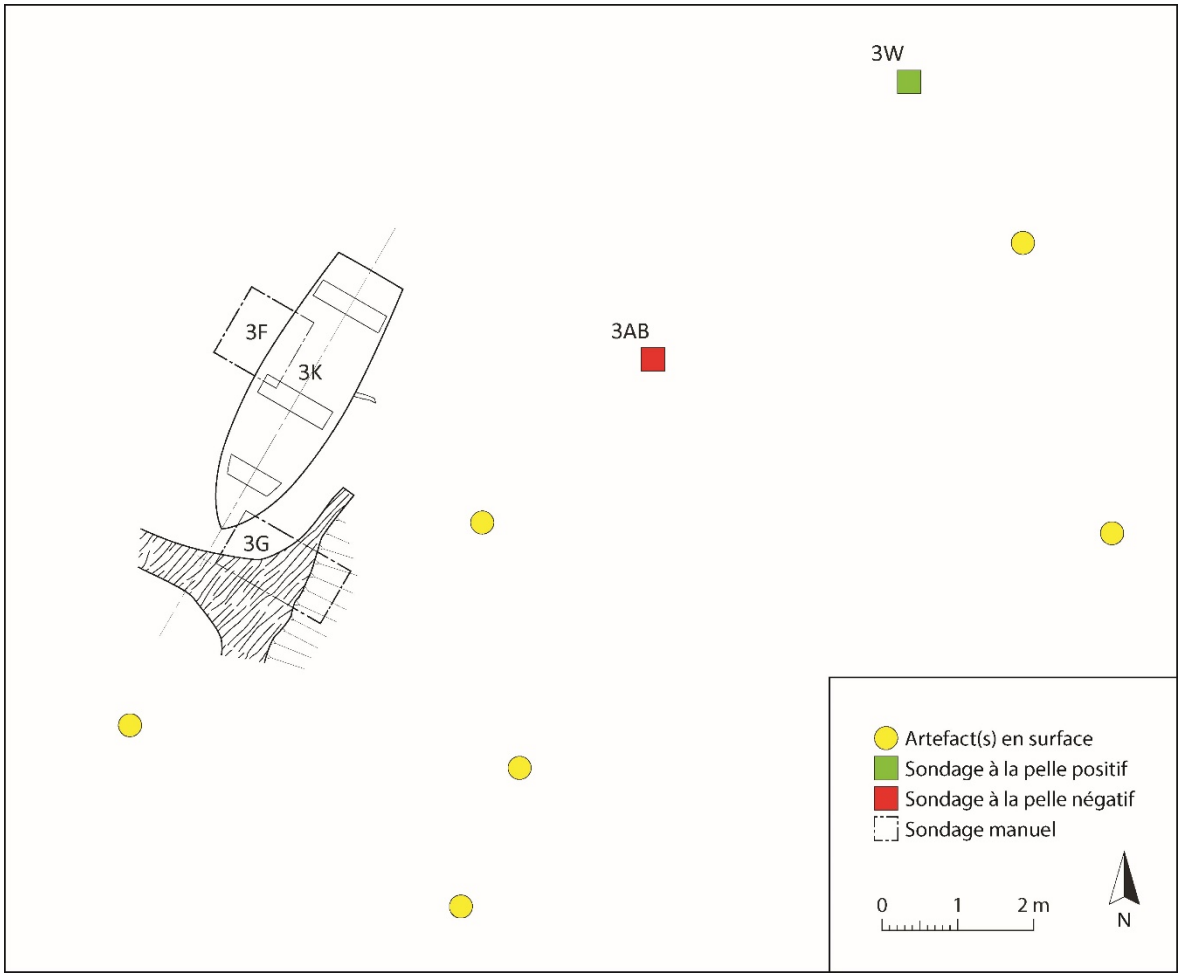

Figure 3.11. Implantation des sondages dans le sous-secteur de la chaloupe (N. Beaudry).

fin du XIX^{e} siècle et de la première moitié du XX^{e}, principalement des bouteilles d'alcool. Les autres artefacts comprennent une assiette d'aluminium (à l'ouest du chablis), un fragment de tasse en terre cuite fine blanche, un tesson de porcelaine, un tuyau de pipe et deux culots de cartouches d'arme à feu ; l'un de ces culots, de calibre 12 généralement employé dans la chasse au gros gibier, daterait d'entre 1920 et 1950 (Steinhauer s.d.). La chasse aurait donc bien été l'une des motifs pour lesquels la Fourche-du-Bout-d'en-Bas aurait été fréquentée à la fin du XIX^{e} siècle et dans la première moitié du XX^{e}.

Après la fouille des sédiments qu'elle contenait (postérieurs à 2009 : fig. 3.2b), la chaloupe a été documentée (figure 3.14). Elle porte encore des traces de couleur verte et rouge et des traces de vernis. Elle a subi plusieurs réparations et remaniements. D'abord une chaloupe à rame, elle a vu sa poupe aménagée pour recevoir un petit moteur. Un panneau de contreplaqué résistant aux éléments suggère que les dernières modifications datent au plus tôt du milieu du XX^{e} siècle.

Figure 3.12. ISB-3F2 (M.-N. Lacasse).

Figure 3.13. ISB-3G3 et 3G4 (J. Ruest).

Figure 3.14. Vue zénithale et détails de la chaloupe (N. Beaudry et M. Savard).

3.3. Bilan des résultats pour le secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas

Contrairement à d'autres parties de l'île, les sources historiques nous renseignent peu sur les utilisations et les éventuelles occupations du secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas. C'est peut-être de ce côté de l'île que se trouvait la vigie à l'affut des navires anglais à la fin du XVIII^{e} siècle (Pelletier 2017). On sait aussi que le lot a été la propriété de la famille Drapeau à la fin du XVIII^{e} siècle, puis qu'il a été vendu à la forestière Price Brothers. Un entrefilet du *Chicago Tribune* mentionne la découverte d'alcool de contrebande en 1877 dans les bois de l'île, vis-à-vis du port ; ce secteur apparaît boisé sur la carte de 1870 puis sur les photographies aériennes disponibles.

Ce secteur n'a livré à ce jour aucun témoin matériel d'une présence antérieure à la fin du XIX^{e} siècle. La fin du XIX^{e} siècle et la première moitié du XX^{e} siècle sont cependant bien représentés dans les assemblages, bien qu'ils soient modestes : quelques tessons de céramique, des fragments de pipe, quelques cartouches, et surtout des fragments de contenants de verre parmi lesquels dominent les bouteilles d'alcool. L'intervention a aussi livré quelques matériaux de construction (bois, vitre, clous découpés et tréfilés) qui suggèrent l'existence d'une structure pourvue de fenêtres, sans qu'il soit encore possible de déterminer s'il s'agit de celle dont les vestiges sont enfouis dans la fosse 1, de celle, vraisemblablement un puits, qu'a révélé la tranchée 3U, ou encore d'une autre qui resterait à découvrir. Les assemblages laissent cependant douter que ce secteur ait connu une occupation soutenue.

Les travaux ont permis de retrouver une chaloupe repérée en 2009 et de la documenter. Ils ont aussi permis de repérer sur la plage un couloir qui permet l'échouage des embarcations à l'abri des vents dominants et qui a pu être l'accès principal à la pointe est de l'île, ce qui expliquerait la relative densité des artefacts dans le sondage 3G. S'il n'a pas été possible d'établir un lien entre le secteur de la chaloupe et celui de la fosse, le premier était vraisemblablement l'accès principal au second. Rien ne permet cependant encore de confirmer ou d'infirmer la fonction présumée de la structure enfouie dans la fosse 1, ni qu'elle ait joué un rôle dans des activités de contrebande.

4. Travaux et résultats : secteur de la ferme Lepage (DcEd-12)

Deux principales phases d'occupation sont actuellement connues pour le site de la ferme Lepage (DcEd-12). La première correspond à Louis-Jacques Lepage, qui s'installe sur l'île avec sa famille vers 1850 ; c'est à cette phase qu'appartient un groupe de bâtiments représenté sur le plan de 1870 (figure 1.7). Elle prend fin au début du XX^{e} siècle, après le décès de Louis-Jacques en 1903 et une brève reprise de la ferme par son fils René.

Le site est abandonné jusque dans les années 1940. La photographie aérienne de 1927 montre encore un bâtiment et des dépendances (figures 1.8 et 1.10), mais la maison de Louis-Jacques est accidentellement incendiée 1942. Son petit-fils Théodore, qui projetait de s'installer sur l'île, doit donc bâtir une nouvelle maison, sur les ruines de bâtiments de son grand-père ou à proximité pour profiter des espaces déjà ouverts.

Théodore ouvre ainsi une seconde phase d'occupation qui prend fin au début des années 2000 quand il vend ses terres à la Ville de Rimouski, suivi dans les années suivantes par d'autres propriétaires de chalet. C'est durant cette seconde phase d'occupation que le site change de vocation, passant de l'agriculture à la villégiature. En effet, Théodore lotit quelques terrains entre 1966 et 1978, où seront construits des chalets ; lui-même cesse de cultiver les terres de son grand-père en 1973 pour s'installer à Rimouski, et sa maison sur l'île devient son chalet.

La fin de cette deuxième phase d'occupation marque aussi la fin de l'habitation de l'île Saint-Barnabé. Les îles habitées du Saint-Laurent sont d'ailleurs de moins en moins nombreuses. Leurs patrimoines témoignent d'un mode de vie à l'échelle familiale, à la fois terrestre (agricole et forestier) et maritime, dont les surplus sont écoulés sur la terre ferme. On peut déplorer que la Ville de Rimouski ait pris la décision de démolir la grange Lepage, dernier témoin de la vocation agricole de l'île Saint-Barnabé, dans un contexte où ce type de vestige est en péril au Québec (Ouellet 2020). Des efforts ont néanmoins été consentis pour rappeler cette vocation, avec des panneaux d'interprétation et la construction sur le site de la grange de l'espace Jaco-Lepage, où sont exposé des outils et des machines agricoles. Ses parois intérieures sont revêtues de bois de l'ancienne grange qui contribue à évoquer la vie des agriculteurs, mais son volume est plus modeste et son plan est plus sommaire. À l'extérieur, un œil avisé pourra reconnaître au sol l'ancien périmètre de la grange Lepage, quelques plantes cultivées vivaces (figure 4.1), ainsi que des restes de machinerie agricole dans les boisés au-delà des limites du lots (voir section 4.1).

Les anciens chalets des villégiateurs Hector Dubé, Paul-Émile Saint-Laurent et Lucien Saint-Laurent ont été rénovés, mais la maison de Théodore Lepage, devenue son chalet, est laissée à l'abandon.

4.1. Prospection visuelle et au détecteur de métal

La prospection visuelle et la prospection au détecteur de métal dans le secteur de la ferme Lepage (DcEd-12) ont donné lieu à l'enregistrement de 50 points GPS, dont 21 représentent des anomalies topographiques, 23 correspondent à des artefacts ou des concentrations d'artefacts en surface et 6, à des signaux au détecteur de métal. Ces résultats sont présentés à la figure 4.2 ; on trouvera la compilation des points, avec leurs coordonnées, à l'annexe 1b. Parmi les artefacts ou les concentrations d'artefacts documentés, 7 ont fait l'objet d'une collecte (DcEd-12-2S04, 2S06, 2S29, 2S30, 2S34, 2S50 et 2S51) et ont donné lieu à 8 entrées dans l'inventaire des artefacts (annexe 5).

Figure 4.1. Plantes vivaces sur le site de la ferme Lepage : a) et b) ciboulette à proximité de la maison-chalet de Théodore Lepage ; c) rhubarbe en fleur devant l'espace Jaco-Lepage (M. Savard).

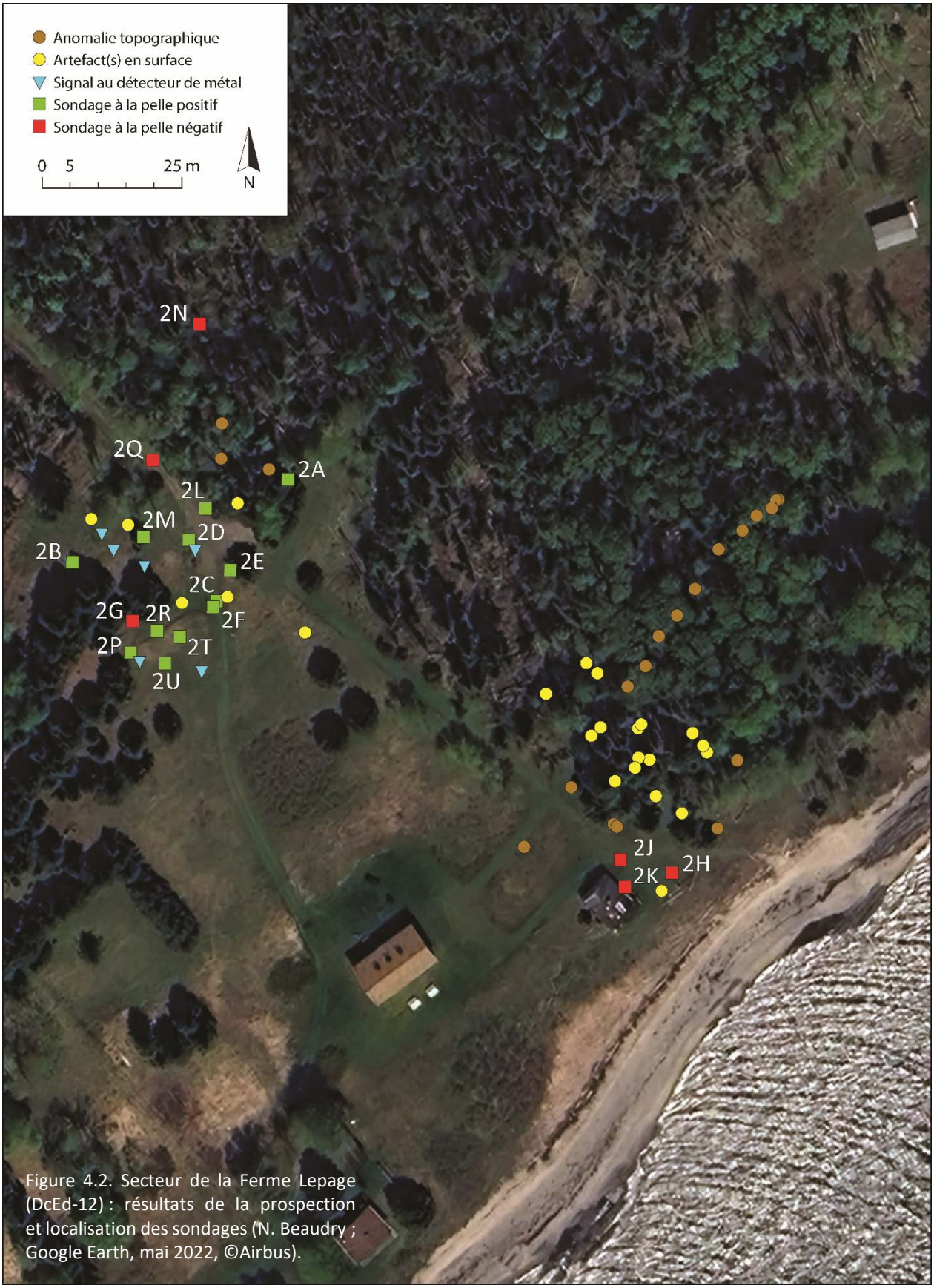

Figure 4.2. Secteur de la Ferme Lepage (DcEd-12) : résultats de la prospection et localisation des sondages (N. Beaudry ; Google Earth, mai 2022, ©Airbus).

Figure 4.3. Artefacts en surface dans un dépotoir au-delà de la limite du lot Lepage : pièces de machinerie, cercle de tonneau, pneus (N. Beaudry).

Les anomalies topographiques observées correspondent à des dépressions, un fossé, des reliefs et d'anciens sentiers. À l'exception de quelques petits tessons de céramique affleurant dans les chemins, les artefacts en surface appartiennent surtout à des dépotoirs situés à la limite des anciens lots 543 et 544 (figures 1.4 et 4.2). On y trouve aussi bien des pièces de machinerie, des pneus et des matériaux de construction que des contenants tels que des bouteilles et des pots de verre et des boîtes de conserve (figure 4.3).

La prospection au détecteur de métal s'est concentrée à l'emplacement de la maison de Louis-Jacques Lepage pour en déterminer les limites spatiales et orienter les sondages à la pelle. Cet outil semblait approprié puisqu'aucun nuage d'artefact ni aucune anomalie topographique ne sont visibles en surface, ce qui suggère que le terrain a été nivelé après la démolition. Faute de temps, le détecteur de métal n'a pas été déployé ailleurs, mais il aurait été particulièrement efficace pour délimiter les dépotoir à la limite du lot Lepage.

4.2. Inventaire archéologique : sondages à la pelle

La prospection visuelle et au détecteur de métal a orienté l'implantation des sondages à la pelle. Les données brutes sont présentées en annexe : la description des unités stratigraphiques à l'annexe 2b, les coupes stratigraphiques à l'annexe 3c, le catalogue des photos jointes au rapport à l'annexe 4 et l'inventaire des artefacts à l'annexe 5b.

18 sondages à la pelle, de 30 à 40 cm de côté et d'une profondeur moyenne de 30 à 40 cm, ont été effectués et géo-référencés au GPS (figure 4.2) : il s'agit des sous-opérations DcEd-12-2A à 2H, 2J à 2N, 2P à 2R, 2T et 2U.

De ces nombre, 7 ont été négatifs et 11 ont été positifs, donnant lieu à 63 entrées dans l'inventaire des artefacts (annexe 5). On remarquera que les sondages positifs sont tous situés à l'emplacement de la maison Lepage ou à proximité (figure 4.2), mais les artefacts sont moins nombreux au sud du chemin est-ouest. Alors que l'inventaire de 2013 avait mis au jour des restes d'une fondation de pierre liée au mortier, seule une grosse pierre avec du mortier (non collectée) a été découverte dans DcEd-12-2M en 2023. Plusieurs sondages au sud du chemin est-ouest ont révélé des sols labourés (figure 4.4.)

Figure 4.4. Sondage à la pelle DcEd-12-2U dans un sol labouré (J. Ruest)

4.3 Bilan des résultats pour le secteur de la ferme Lepage (DcEd-12)

Les conditions maritimes ayant écourté les travaux sur l'île Saint-Barnabé, le secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas a été priorisé aux dépens de celui de la Ferme Lepage, dont l'inventaire a donc été relativement sommaire. Il a néanmoins permis d'étendre le périmètre du site vers l'est, où il inclut désormais des dépotoirs, au-delà de la limite du lot Lepage, qui appartiennent aux deux phases d'occupation ; il est bordé au nord par un milieu humide, derrière la maison de Louis-Joseph Lepage, et au sud par la plage (figure 6.1). Des travaux futurs permettront vraisemblablement de mieux circonscrire le site à l'ouest.

5. Archéologie publique

L''île Saint-Barnabé a été accessible aux visiteurs à partir du vendredi 16 juin 2023, Les visiteurs étaient avisés des travaux archéologiques à la Fourche-du-Bout-d'en-Bas, notamment par une signalisation sur le sentier qui traverse le site (figure 5.1). Du lundi au vendredi, les étudiants ont accueilli les visiteurs à tour de rôle et présenté présentaient les travaux, leurs objectifs, les principales découvertes et les hypothèses de travail (figure 5.3). L'île a été fermée aux visiteurs les samedi 17 et dimanche 18 en raison des conditions maritimes, mais une personne était sur place les samedi 24 et dimanche 25 juin pour les accueillir.

La fréquentation de l'île et du site a beaucoup varié en fonction de la météo et de groupes scolaires qui employaient la navette maritime à pleine capacité. Le site a reçu 34 visiteurs dès le premier jour, dont 24 personnes de l'école secondaire Le Mistral de Mont-Joli ; le lundi 20, 102 élèves et enseignantes de l'école primaire du Grand-Pavois-de-Saint-Yves de Rimouski ont visité le chantier. Au total, 258 visiteurs ont assisté aux travaux à la Fourche-du-Bout-d'en-Bas durant les 13 jours où l'île était accessible aux visiteurs (figure 5.2).

En plus de contribuer à la mise en valeur *in situ* du patrimoine archéologique de l'île Saint-Barnabé, alors même que les travaux archéologiques se déroulent, ces visites sont aussi très formatrices pour les étudiantes et étudiants de l'École de fouilles archéologiques.

Figure 5.1. Signalisation près de la fosse 1 (N. Beaudry).

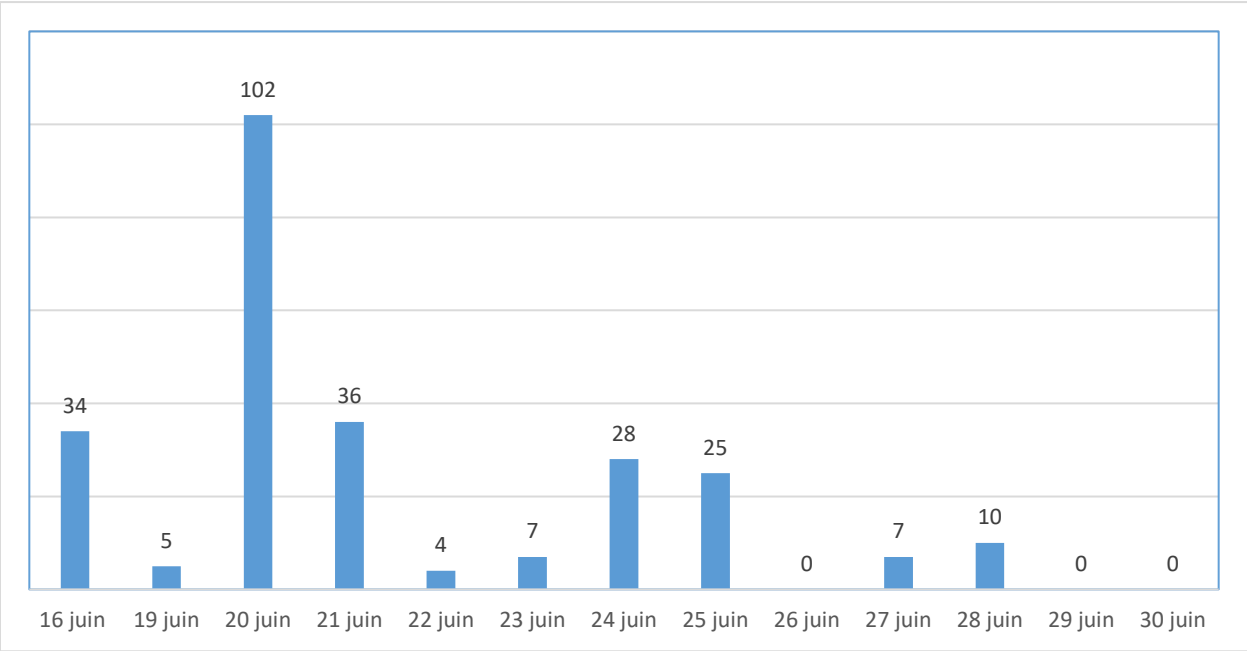

Figure 5.2. Fréquentation du site de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas entre le 16 et le 30 juin 2023.

Figure 5.3. Visiteurs près de la présumée cache de contrebande de la fosse 1(M. Savard).

6. Conclusions et recommandations

6.1. Intérêt et importance archéologique

Les sites ISB et DcEd-12 présentent tous deux un grand intérêt archéologique. Les vestiges du secteur de la Fourche-bu-Bout-d'en-Bas mis au jour en 2023 permettent de caractériser et de mieux connaître la fréquentation de l'extrémité est de l'île Saint-Barnabé depuis la fin du XIX^{e} siècle. Bien qu'il n'ait pas été possible de confirmer ni d'infirmer la fonction de la structure de bois de la fosse 1, ses dimensions et sa forme sont similaires à celles d'une cache de contrebande attestée au Bic (Savard et Beaudry 2022). La proximité d'un échouage, la position de la fosse en retrait de la plage et l'absence d'une occupation soutenue du site, malgré la présence probable d'un puits, sont aussi compatibles avec une présence clandestine mais n'excluent cependant pas d'autres fonctions du site. L'expérience acquise sur ce site pourra contribuer à l'appréciation et à l'interprétation d'autres sites côtiers, pauvres en artefacts et qui n'ont connu qu'une présence intermittente. Les limites proposées pour le site de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas comprennent la fosse 1, les autres fosses documentées en 2011 et le secteur de la chaloupe.

L'occupation du site DcEd-12 a évidemment été plus soutenue et plus structurée. C'est le site de la ferme de Louis-Jacques Lepage, descendant du seigneur Lepage, plus tard exploitée par son petit-fils Théodore. Ce dernier a été le dernier cultivateur de l'île et il a accompagné son changement de fonction, d'une île habitée et cultivée par des agriculteurs-mariniers à une île consacrée à la villégiature et aux loisirs. C'est un processus que la plupart des îles du Saint-Laurent ont connu ou connaissent encore, à des échelles et à des rythmes divers, et qui donne lieu à une mutation profonde des paysages du Québec maritime. Si la biographie de Théodore Lepage en est l'expression humaine, le site de sa ferme matérialise cette mutation, ce qui lui confère un intérêt culturel, patrimonial et scientifique de premier plan. Les limites provisoires proposées pour ce site sont discutées à la section 4.3 et représentées à la figure 6.1.

6.2. Recommandations

6.2.1. La Fourche du-Bout-d'en-Bas

- Bien que la fonction de la présumée cache de contrebande n'ait pu être confirmée ni infirmée, il s'agit d'un vestige archéologique de la première moitié du XX^{e} siècle, ce qui pourrait justifier que la Fourche-du-Bout-d'en-Bas reçoive un code Borden et figure à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec.
- Nous recommandons à la Ville de Rimouski et à ses mandataires d'entreprendre une réflexion sur l'intérêt de la chaloupe et son éventuelle conservation. Il pourrait être nécessaire de la déplacer, bien que cela aurait pour effet de l'extraire de son contexte à proximité du mouillage.
- Quand les textes des panneaux d'interprétation devront être révisés, nous recommandons qu'ils soient mis à jour et plus nuancés (voir section 1.4.1).

6.2.2. La Ferme Lepage (DcEd-12)

- L'espace Jaco-Lepage devrait être au service de l'histoire des cultivateurs de l'île, insérée si possible dans le contexte des îles du Saint-Laurent. L'état et les conditions d'exposition des machines agricoles et autres artefacts actuellement exposés, à l'intérieur comme à l'extérieur, mériteraient d'être évalués par des spécialistes, car ils sont parmi les derniers témoins d'une île habitée et cultivée.

- De même, la conservation et la consolidation de la maison de Théodore Lepage devrait être envisagée. Ce bâtiment pourrait être consacré à la mise en valeur d'un personnage.
- Les interventions de 2013 et de 2023 sur le site ont été modestes, les priorités étant ailleurs, et ne rendent justice ni à son intérêt, ni à son potentiel. Il est traversé par le principal sentier de l'île, bien ouvert et intimement associé à l'histoire de Rimouski : des travaux archéologiques se prêteraient aussi bien à une mise en valeur *in situ* que ceux qui ont été menés sur le site DcEd-9 de 2009 à 2017.

Figure 6.1. Limites proposées des sites ISB (Fourche-du-Bout-d'en-Bas) et DcEd-12 (Ferme Lepage) (N. Beaudry ; Google Earth, juin 2019, ©Maxar Technologies – Landsat/Copernicus).

Références

Anonyme, 1877. « Special Dispatch to the Chicago Tribune, Québec Sept. 25 », *Chicago Tribune*, 27 septembre.

Anonyme, 1906. « Toussaint Cartier l'ermite de l'île Saint-Barnabé », *La Presse*, 29 septembre, p. 1, 5 et 7.

Beaudry, N. et M. Savard, 2018. *Intervention archéologique 2014 sur le site DcEd-9 de l'île Saint-Barnabé, Rimouski*, rapport déposé au MCCQ, Rimouski, UQAR, LAP, 196 p.

Brooke, F., 1769. *The history of Emily Montague*, roman, Londres, J. Dodsley.

Buies, A., 1878. *Petites chroniques pour 1877*, Québec, C. Darveau.

Chassé, W., 2021. « La "terre du chien" : présence autochtone à Rimouski », *Cap-aux-Diamants*, n°146, p. 4-8.

Chassé, B., 2003. *Rimouski et son île. Les seigneurs de l'île Saint-Barnabé. L'île Saint-Barnabé*, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent et et Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec, Les Cahiers de l'Estuaire n° 2, 101 p.

Cimon, J., 1997. *Ulric J. Tessier : la bourgeoisie francophone au XIX^e^ siècle*, Sillery, Septentrion.

Comité ZIP (Zone d'intervention prioritaire) du Sud-de-l'Estuaire, 2012. *À la découverte des habitats côtiers de la ZICO de Rimouski.* Rimouski : Comité ZIP du Sud-de-L'Estuaire.

Croft, M.-A., C. La Charité et M.-P. Tremblay-Dextras, avec la coll. de M. Savard et N. Beaudry, 2017. *Seul sur son île : Toussaint Cartier, l'ermite de Saint-Barnabé, 250 ans après sa mort*, exposition, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, Galerie d'art Mouvement Desjardins, 26 janvier – 4 février ; Rimouski, Espace Jaco-Lepage, depuis mai 2017.

Cyr, C. et P. Dufour, 2003. « Drapeau, Joseph », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 5, Université Laval et University of Toronto, [en ligne] http://www.biographi.ca/fr/bio/drapeau_joseph_5F.html, consulté le 21 avril 2018.

Derome, F.-M., 1880. « Un écho des rivages du Saint-Laurent : Saint-Germain de Rimouski », *Album des familles*, vol. 5, n° 7, juillet 1880, p. 320-323.

Dionne, J.-C., 1988. « Évidence d'un bas niveau marin durant l'Holocène à Saint-Fabien-sur-Mer, estuaire maritime du Saint-Laurent », *Norois*, n° 137, p. 19-34.

Dionne, J.-C., 2001. « Relative sea-level changes in the St. Lawrence Estuary from deglaciation to present day », dans Thomas K. Weddle et Michael J. Retelle, dir., *Deglacial history and relative sea-level changes, Northern New England and adjacent Canada*, Boulder (Colorado), Geological Society of America, Special Papers of the Geological Society of America n° 351, p. 271-284.

Dionne, J.-C., 2002a. « Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec) », *Géographie physique et Quaternaire,* vol. 56, n° 1, p. 33-44.

Dionne, J.-C., 2002b. « État des connaissances sur la ligne de rivage Micmac de J. W. Goldthwait (estuaire du Saint-Laurent) », *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 56, n° 1, p. 97-121.

Dionne, M.-M., 2014. « Île de Saint-Barnabé (DcEd-9), UQAR. Analyse spécialisée de l'assemblage lithique, Août 2014 », rapport déposé au Laboratoire d'archéologie et de patrimoine.

Fortin, J.-C., et A. Lechasseur, 1993. *Histoire du Bas-Saint-Laurent,* Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, Les régions du Québec n° 5.

Gauvreau, E. D., 1867. « Lettre au rédacteur », *La Voix du golfe*, Rimouski, 30 août, p. 2.

Guay, C., 1873. « IV. Île St.-Barnabé – Toussaint Cartier, hermite sur l'île St.-Barnabé. Naufragés à l'île St.-Barnabé », dans *Chronique de Rimouski*, vol. 1, Québec, P.-G. Delisle, p. 61-90.

Gosselin, S., 2006. « Le territoire et ses premiers occupants », dans Paul Larocque, dir., *Rimouski depuis ses origines*, Rimouski, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, Société d'histoire et de généalogie de Rimouski et Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec, p. 19-91.

Hétu, Bernard, 1994. « Déglaciation, émersion des terres et pergélisol tardiglaciaire dans la région de Rimouski, Québec », dans Claude Chapdelaine, dir., *Il y a 8000 ans à Rimouski. Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec n° 22, p. 5-50.

Joubert, J.-É. et F. Bruaux, 2010. *La baie de Rimouski : des habitats côtiers en milieu urbain*, rapport inédit (version révisée), Rimouski, Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire.

La Charité, C., 2009a. « Toussaint Cartier, l'ermite de l'île Saint-Barnabé (1) : la maison du solitaire, petite cabane en bois rond ou grand ermitage? », *Le Mouton noir*, vol. 15, n° 1, septembre-octobre, cahier *Champ libre*, p. 4.

La Charité, C., 2009b. « Toussaint Cartier, l'ermite de l'île Saint-Barnabé (2) : la vocation singulière d'ermite au siècle des Lumières », *Le Mouton noir*, vol. 15, n° 2, novembre-décembre, p. 9.

La Charité, C., 2010a. « Toussaint Cartier, l'ermite de l'île Saint-Barnabé (3) : la légende du veuf, du ténébreux et de l'inconsolé », *Le Mouton noir*, vol. 15, n° 3, janvier-février, p. 7.

La Charité, C., 2010b. « Toussaint Cartier, l'ermite de l'île Saint-Barnabé (4) : peut-on vivre seul pendant quarante ans? », *Le Mouton noir*, vol. 15, n° 4, mars-avril, p. 9.

La Charité, C., 2010c. « Toussaint Cartier, l'ermite de l'île Saint-Barnabé (5) : le solitaire était-il analphabète ou "bien instruit"? », *Le Mouton noir*, vol. 15, n° 5, mai-juin, p. 7.

La Charité, C., 2010d. « Toussaint Cartier, l'ermite de l'île Saint-Barnabé (6) : qu'est-ce que mange un ermite en hiver? », *Le Mouton noir*, vol. 15, n° 6, juillet-août, p. 7.

La Charité, C., 2010e. « Toussaint Cartier, l'ermite de l'île Saint-Barnabé (7) : la tentation janséniste de Georges-François Poulet dit M. Dupont », *Le Mouton noir*, vol. 16, n° 2, novembre-décembre, p. 7.

La Charité, C., 2011a. « Toussaint Cartier, l'ermite de l'île Saint-Barnabé (8) : Rimouski, porte d'entrée de l'Amérique française au XVIII^{e} siècle », *Le Mouton noir*, vol. 16, n° 3, janvier-février, p. 7.

La Charité, C., 2011b. « Toussaint Cartier, l'ermite de l'île Saint-Barnabé (9) : que nous apprennent les archives? », *Le Mouton noir*, vol. 16, n° 5, mai-juin, cahier *Champ libre*, p. 4.

La Charité, C., 2011c. « Toussaint Cartier, l'ermite de l'île Saint-Barnabé (10) : le témoignage du marquis de Montcalm », *Le Mouton noir*, vol. 16, n° 6, juillet-août, cahier *Champ libre*, p. 7.

La Charité, C., 2011d. « Toussaint Cartier, l'ermite de l'île Saint-Barnabé (11) : Frances Brooke et l'exotisme de la vie solitaire », *Le Mouton noir*, vol. 17, n° 1, septembre-octobre, cahier *Champ libre*, p. 4.

La Charité, C., 2013a. « Toussaint Cartier, l'ermite de l'île Saint-Barnabé (12) : Joseph Signay et la légende dorée du solitaire par dévotion », *Le Mouton noir*, vol. 18, n° 4, mars-avril, p. 6.

La Charité, C., 2013b. « Toussaint Cartier, l'ermite de l'île Saint-Barnabé (13) : Joseph-Charles Taché et l'homme de foi soucieux de "faire son salut" », *Le Mouton noir*, vol. 18, n° 6, juillet-août, p. 9.

La Charité, C., 2013c. « L'érémitisme en Nouvelle-France et la vocation singulière de Toussaint Cartier au XVIII[e] siècle », *Études d'histoire religieuse*, vol. 79, n° 2, p. 5-19.

La Charité, C., 2021. « Toussaint Cartier, l'ermite de l'île Saint-Barnabé », *Cap-aux-Diamants*, n°146, p. 14-18.

La Charité, C., 2023. *L'œil de l'ermite*, roman, Longueuil, L'instant même, 248 p.

Larocque, P. (dir.), 2006. *Rimouski depuis ses origines*, Rimouski, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, Société de généalogie et d'archives de Rimouski et Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec, 411 p.

Massicotte, M.-A., 1996. « Une île au large de la ville », *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 17, n° 2 (47), p. 57-62.

Massicotte, M.-A. et A. Lechasseur, 1988. *De verdure et de rêves. L'île Saint-Barnabé*, Rimouski, Société Joseph-Gauvreau pour le patrimoine.

Migneault, Y., 1988. « Que devons-nous à France Brooke, 1724-1789, au sujet de Toussaint Cartier, l'ermite de l'île St-Barnabé, 1707-1767? », *Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent*, vol. 13, n° 1, p. 3-11.

Mimeault, M., 1990. « La légende Toussaint Cartier : critique des sources », *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 14, n° 1, p. 23-30.

Ouellet, J. F. 2020 « Ces granges qu'on laisse tomber… ou pas », *Continuité*, n° 165, été, *Granges anciennes : l'art de tenir debout*, p. 5.

Pelletier, T.-S.. 2017. « Les vigies du Saint-Laurent : surveillance et défense maritimes en Nouvelles-France » *L'Estuaire*, n° 77, p. 41-52.

Pagniez, R., J. Bossé, M. Savard et N. Beaudry, avec la coll. de C. Newton et I. Francoeur, 2013. *Intervention archéologique 2011 sur l'île Saint-Barnabé (Rimouski, Québec) : les présumées caches de contrebande*, rapport déposé au MCCQ, Rimouski, UQAR, LAP, 94 p.

Saindon, R. et P. Lahoud. 2023. « La tour du contrebandier », dans *Curiosités du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Gid, p. 142-143.

Savard, M. et N. Beaudry, 2013. « Archaeological interventions on legendary Saint-Barnabé island », *Council for Northeast Historical Archaeology Newsletter*, n° 85, p. 17-20.

Savard, M. et N. Beaudry, 2016. « Le patrimoine investi par l'archéologie. L'expérience du chantier-école de l'île Saint-Barnabé », dans M.-C. Larouche, J. Burgess et N. Beaudry, dir., *Éveil et enracinement. Approches pédagogiques innovantes du patrimoine culturel*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. Publics et cultures, p. 171-187.

Savard, M. et N. Beaudry, 2018. « Archéologie et mise en valeur de l'île Saint-Barnabé (Rimouski, Québec) : de la matérialisation d'un mythe à la performance archéologique », *História: Questões & Debates*, vol. 66, n° 2, p. 63-86.

Savard, M. et N. Beaudry, avec la collaboration de J. Gribaut et G. Tremblay, 2022. *Intervention archéologique sur le site DcEe-21. Une cache de contrebande et ses environs*, rapport déposé au MCCQ, Rimouski, UQAR, LAP, 73 p.

Savard, M., N. Beaudry et J. Bossé, 2015a. *Intervention archéologique 2013 sur l'île Saint-Barnabé (Rimouski, Québec), DcEd-9*, rapport déposé au MCCQ, Rimouski, UQAR, LAP, 108 p.

Savard, M., N. Beaudry et J. Bossé, 2015b. *Intervention archéologique 2012 sur l'île Saint-Barnabé (Rimouski, Québec), DcEd-9*, rapport déposé au MCCQ, Rimouski, UQAR, LAP, 129 p.

Savard, M., N. Beaudry et D. Lalande, 2011b. « Un bilan des travaux archéologiques récents sur l'île Saint-Barnabé (Rimouski) », *L'Estuaire*, n° 71, p. 27-35.

Savard, M., N. Beaudry et D. Lalande, 2012. *Intervention archéologique 2010 sur l'île Saint-Barnabé (Rimouski, Québec), DcEd-9*, rapport déposé au MCCCFQ, Rimouski, UQAR, LAP, 88 p.

Savard, M., N. Beaudry et M.-È. Morissette, 2018. *Intervention archéologique 2017 sur le site DcEd-9 de l'île Saint-Barnabé, Rimouski*, rapport remis au MCCQ, Rimouski, UQAR, LAP, 141 p.

Savard, M., D. Lalande et N. Beaudry, 2011a. *Intervention archéologique 2009 sur l'île Saint-Barnabé (Rimouski, Québec), DcEd-9*, rapport déposé au MCCCFQ, Rimouski, UQAR, LAP, 103 p.

Scallon-Chouinard, P., 2010. « Un homme à la marge : Toussaint Cartier, ermite de l'île Saint-Barnabé », *Revue d'histoire de l'Université de Sherbrooke*, vol. 3, n° 1, [en ligne] https://rhus.historiamati.ca/volume3/un-homme-a-la-marge-toussaint-cartier-ermite-de-lile-saint-barnabe/.

Signay, J., 1862. « Notice sur le nommé Toussaint Cartier surnommé l'ermite de Saint-Barnabé, mort et enterré à Rimouski en 1767 », *L'Abeille*, vol. 10, n° 22, 31 mai, p. 4.

Steinhauer, C., s. d. *Cartridge corner*, [en ligne] https://cartridge-corner.com/shotgun2.htm.

Taché, J.-C., 1846. « Communiqué à l'Institut canadien par le docteur Taché. Un mot sur le comté de Rimouski – constitution médicale », *Mélanges religieux, scientifiques, politiques et littéraires*, 8 juin, Montréal, p. 256.

Taché, J.-C., 1865. « L'île Saint-Barnabé dans le comté et dans la paroisse de Rimouski », *Les soirées canadiennes*, vol. 5, p. 341-365.

Taché, J.-C., 1885. *Les Sablons (l'île de Sable) et l'île Saint-Barnabé*, Montréal, Librairie Saint-Joseph, Cadieux & Derome, p. 138-153.

Tremblay, R., 1994. *Rapport sur les activités archéologiques menées sur les îles du Bas-Saint-Laurent, été 1993*, rapport déposé au MCCQ, Montréal, Université de Montréal, Département d'anthropologie.

Annexe 1

Points GPS relevés en prospection et localisation des sondages à la pelle

Annexe 1a. Secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas

Annexe 1b. Secteur de la ferme Lepage (DcEd-12)

Annexe 1a. Compilation des points GPS du secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas

Nouvel Identifiant ISB-3SXX	Date	Coordonnées				Description	Photos annexées au rapport	Collecte
	AAAA-MM-JJ	Lat	Long	y proj.	x proj.			
3S01	2023-06-12	48,48548	-68,544795	5372399,489	227574,3449	Anomalie topographique. Présumé fosse de contrebande fouillée en 2011	DSC_3067	
3S02	2023-06-12	48,485295	-68,544977	5372379,103	227560,6117	Anomalie topographique. Autre dépression (fosse?)	DSC_3071	
3S03	2023-06-12	48,485238	-68,545207	5372372,997	227543,5249	Artefact en surface. Pot de plastique blanc (type pot d'aspirine) avec couvercle viscé	DSC_3042	X
3S04	2023-06-12	48,484989	-68,545748	5372345,858	227503,159	Artefact en surface. Éclat de bois brpulé avec clout tréfilé 1 1/4"	DSC_3044	
3S05	2023-06-12	48,484965	-68,546034	5372343,479	227481,983	Anomalie topographique. Bloc erratique	DSC_3047 et DSC_3051	
3S06	2023-06-12	48,485139	-68,545347	5372362,131	227533,0265	Artefact en surface. Balle de tennis		
3S07	2023-06-12	48,485295	-68,545033	5372379,159	227556,4725	Anomalie topographique. Fosse 2 (2011)		
3S08	2023-06-12	48,486197	-68,544476	5372478,887	227599,0117	Artefact en surface Bouteille et jouet de plastique		
3S09	2023-06-12	48,485846	-68,544325	5372439,709	227609,6398	Artefact en surface. Pièce de bois. Chaloupe. Vue d'ensemble et détails	P1050667, P1050671, P1050672 et P1050675	
3S10	2023-06-12	48,485855	-68,54426	5372440,644	227614,4578	Artefact en surface. Pièce de bois peint gris, bleu, rouge	P1050676	
3S11	2023-06-12	48,48589	-68,544231	5372444,506	227616,6544	Artefact en surface. Pièce de bois peint gris, bleu, rouge, avec vis et clous	P1050680	
3S12	2023-06-12	48,485946	-68,54388	5372450,378	227642,6828	Anomalie topographique. Sentier et zone d'acostage?	P1050681 et P1050682	
3S13	2023-06-12	48,485887	-68,544196	5372444,137	227619,2368	Anomalie topographique. Sentier et zone d'acostage?	P1050681 et P1050682	
3S14	2023-06-12	48,486039	-68,544178	5372461,019	227620,7978	Artefact en surface. Grosse poutre de bois avec fixations de métal	P1050684 et P1050685	
3S15	2023-06-12	48,48613	-68,544157	5372471,116	227622,4881	Artefact en surface. Pneu	P1050686	
3S16	2023-06-12	48,486126	-68,544128	5372470,642	227624,6255	Artefact en surface Bouteille de verre coloré transparent vert	P1050687	X
3S17	2023-06-12	48,486125	-68,544086	5372470,488	227627,7283	Artefact en surface. Bouteille de verre transparent	P1050688	X
3S18	2023-06-12	48,485751	-68,544468	5372429,29	227598,926	Artefact en surface. Débris de plastique	P1050689	
3S19	2023-06-12	48,485796	-68,544465	5372434,29	227599,216	Artefact en surface. Fragment de chaloupe	P1050690	
3S20	2023-06-12	48,486069	-68,544315	5372464,493	227610,7173	Artefact en surface. Balle de tennis	P1050691	
3S21	2023-06-12	48,486167	-68,544326	5372475,4	227610,053	Artefact en surfrace. Structure de bois indéterminé	P1050692	
3S22	2023-06-12	48,486217	-68,544312	5372480,946	227611,1637	Artefact en surface. Grosse poutre de bois.	P1050693	
3S23	2023-06-12	48,48627	-68,544372	5372486,899	227606,8094	Artefacts en surface. Pot de verre, contreplaqué peint en vert. Couvercles	P1050694 à P1050696	X
3S24	2023-06-12	48,486222	-68,544469	5372481,66	227599,567	Anomalie topographique. Ancien sentier	P1050698	
3S25	2023-06-12	48,484914	-68,544479	5372336,238	227596,8425	Anomalie topographique. Légère dépression, présence de berce	P1070853	
3S26	2023-06-12	48,484909	-68,544499	5372335,702	227595,3566	Anomalie topographique. Légère dépression, présence de berce	P1070854	
3S27	2023-06-12	48,485049	-68,5447	5372351,471	227580,7123	Anomalie topographique.	P1070857	
3S28	2023-06-12	48,485129	-68,544588	5372360,253	227589,1122	Artefact en surface. Poutre de bois	P1070861, P1070862 et P1070864	
3S29	2023-06-12	48,485323	-68,544919	5372382,157	227564,9412	Anomalie topographique. Légère dépression	P1070866	
3S30	2023-06-12	48,485218	-68,545147	5372370,713	227547,9293	Anomalie topographique. Légère dépression	P1070870	

Annexe 1a. Compilation des points GPS du secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas

Nouvel Identifiant ISB-3SXX	Date AAAA-MM-JJ	Coordonnées Lat	Long	y proj.	x proj.	Description	Photos annexées au rapport	Collecte
3S31	2023-06-12	48,484983	-68,544986	5372344,422	227559,4726	Anomalie topographique. Relief. Crête allongée	P1070872	
3S32	2023-06-12	48,484869	-68,54518	5372331,942	227544,9601	Anomalie topographique. Légère dépression	P1070874	
3S33	2023-06-12	48,484707	-68,545222	5372313,973	227541,6096	Anomalie. Clairière	P1070877	
3S34	2023-06-12	48,484646	-68,545365	5372307,335	227530,9471	Anomalie topographique. Microreliefs	P1070881	
3S35	2023-06-12	48,48476	-68,545419	5372320,064	227527,1289	Anomalie topographique. Légère dépression	P1070883	
3S36	2023-06-12	48,484909	-68,545278	5372336,489	227537,7772	Anomalie topographique. Légère dépression et pierres (blocs erratiques?)	P1070885	
3S37	2023-06-12	48,484699	-68,545551	5372313,415	227517,2795	Anomalie topographique. Remblais?	P1070889	
3S38	2023-06-12	48,484678	-68,545601	5372311,131	227513,5519	Anomalie topographique. Dépression dans clairière.	P1070891	
3S39	2023-06-12	48,484214	-68,545216	5372259,152	227541,3043	Anomalie topographique. Relief accidenté.	P1070897	
3S40	2023-06-12	48,485767	-68,544457	5372431,058	227599,7633	Artefact en surface. Fragment d'une boutielle à gin en verre transparent vert foncé	P1070898	X
3S41	2023-06-12	48,485707	-68,544666	5372424,598	227584,2244	Anomalie topographique. Dépresssion carrée. Ancienne latrine?	P1070903 et P1070905	
3S42	2023-06-12	48,485009	-68,54426	5372346,58	227613,1739	Anomalie topographique		
3S43	2023-06-12	48,484972	-68,543946	5372342,149	227636,3269	Artefact en surface. Pièce de bois peint bleu-vert	P1080852 et P1080853	
3S44	2023-06-12	48,48488	-68,543899	5372331,873	227639,6613	Artefact en surface. Grosse poutre de bois avec fixations de métal	P1080860 et P1080862	
3S45	2023-06-12	48,484853	-68,543935	5372328,907	227636,9594	Artefact en surface. Pièce de bois (morceau de chaloupe?)	P1080863	
3S46	2023-06-12	48,485211	-68,544486	5372369,268	227596,7759	Artefacts en surface. Pièces de bois. Vraisemblablement des débris marins.	P1080364	
3S47	2023-06-12	48,485264	-68,544539	5372375,214	227592,9389	Artefacts en surface. Planches avec traces de feu. Pièce de bois peint en bleu	P1080866, P1080868	
3S48	2023-06-12	48,485234	-68,54451	5372371,849	227595,0369	Artefacts en surface. Pièce de bois peint en bleu. Vrasemblablement un fragment de chaloupe.	P1080871	
3S49	2023-06-12	48,485334	-68,544635	5372383,094	227585,9494	Artefacts en surface. Pot de verre transparent avec inscription (FL 24 OZ)	P1080879	
3S50	2023-06-12	48,48524	-68,544369	5372372,374	227605,4678	Artefacts en surface. Pièce de bois peint en bleu. Vrasemblablement un fragment de chaloupe.	P1080881	
3S51	2023-06-13	48,485597	-68,544671	5372412,372	227583,6878	Signal au détecteur de métal		
3S52	2023-06-13	48,485616	-68,544705	5372414,519	227581,2036	Signal au détecteur de métal		
3S53	2023-06-13	48,485688	-68,54469	5372422,509	227582,4216	Signal au détecteur de métal		
3S54	2023-06-13	48,485338	-68,545026	5372383,933	227557,0552	Signal au détecteur de métal		
3S55	2023-06-13	48,485334	-68,544992	5372383,454	227559,5622	Signal au détecteur de métal		
3S56	2023-06-13	48,485343	-68,544977	5372384,44	227560,6846	Signal au détecteur de métal		
3S57	2023-06-13	48,485343	-68,545011	5372384,474	227558,1715	Signal au détecteur de métal		
3S58	2023-06-13	48,485349	-68,544929	5372385,058	227564,2415	Signal au détecteur de métal		
3S59	2023-06-14	48,486009	-68,544504	5372458,013	227596,6567	Artefact en surface. Manche? Bâton?	P1050706	
3S60	2023-06-20	48,485771	-68,544527	5372431,573	227594,5955	Artefact en surface. Fragment de bouteille à gin	P1070991 et P1070992	X

Annexe 1a. Compilation des points GPS du secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas

Nouvel Identifiant ISB-3SXX	Date	Coordonnées				Description	Photos annexées au rapport	Collecte
	AAAA-MM-JJ	Lat	Long	y proj.	x proj.			
3S61	2023-06-27	48,485794	-68,544354	5372433,956	227607,4174	Artefacts en surface. Fragment de bois peint en bleu, et pièce de bois non peinte, fragment de tôle vert menthe	P1080038, P1080040 et P1080042	
3S62	2023-06-27	48,485799	-68,544331	5372434,489	227609,1249	Artefact en surface. Pièce de bois avec vis	P1080045	
3S63	2023-06-27	48,485872	-68,544312	5372442,586	227610,6401	Signal du détecteur de métal et sondage à la pelle ISB-3AA		
3S64	2023-06-27	48,486039	-68,544202	5372461,043	227619,0239	Artefacts en surface. Plusieurs pièces de bois, dont certaines avec gros clous	P1080049 et P1080051	
3S65	2023-06-27	48,486141	-68,544539	5372472,724	227594,2702	Anomalie topographique. Ancien sentier	P1080053 à P1080055	
3S66	2023-06-27	48,486195	-68,544531	5372478,72	227594,9434	Anomalie topographique. Ancien sentier	P1080053 à P1080055	
3S67	2023-06-27	48,486165	-68,54462	5372475,475	227588,3197	Anomalie topographique. Ancien sentier	P1080053 à P1080055	
3S68	2023-06-27	48,486117	-68,544729	5372470,248	227580,1903	Anomalie topographique. Ancien sentier	P1080053 à P1080055	
3S69	2023-06-27	48,485175	-68,544841	5372365,623	227570,4817	Artefacts en surface. Planches	P1360748	
3S70	2023-06-27	48,485165	-68,544868	5372364,539	227568,4709	Artefacts en surface. Planches		
3S71	2023-06-27	48,485137	-68,545271	5372361,832	227538,641	Artefacts en surface. Balle de tennis	P1360751	
3S72	2023-06-27	48,485703	-68,5447	5372424,187	227581,7052	Artefacts en surface. Fragments de bouteilles dans un chablis	P1360756 et P1360761	X
3A	2023-06-12	48,48547	-68,544886	5372398,469	227567,6036	Sondage à la pelle négatif	P1050703	
3E	2023-06-13	48,485922	-68,544251	5372448,084	227615,2247	Sondage à la pelle négatif	P1080886	
3N	2023-06-22	48,485375	-68,545001	5372388,022	227558,9592	Sondage à la pelle négatif	P1080006, P1080007, P1080008	
3P	2023-06-22	48,485353	-68,544965	5372385,54	227561,5867	Sondage à la pelle négatif		
3R	2023-06-22	48,485325	-68,544922	5372382,383	227564,7225	Sondage à la pelle positif	P1080012 et P1080814	
3T	2023-06-22	48,485601	-68,544689	5372412,835	227582,3634	Sondage à la pelle négatif	P1080026 et P1080029	
3U	2023-06-22	48,48564	-68,544736	5372417,219	227578,9487	Sondage à la pelle positif	P1080031, P1080033, P1080034 et P1080037	
3V	2023-06-27	48,485705	-68,544929	5372424,641	227564,7821	Sondage à la pelle positif	P1080973, P1080976 et P1080980	
3W	2023-06-27	48,485846	-68,544388	5372439,772	227604,9832	Sondage à la pelle positif	P1080982, P1080983 et P1080986	
3AA	2023-06-27	48,485872	-68,544312	5372442,586	227610,6401	Sondage à la pelle négatif	P1080060	
3AB	2023-06-28	48,485816	-68,544434	5372436,483	227601,5377	Sondage à la pelle négatif	P1040815	
3AC	2023-06-28	48,485488	-68,544794	5372400,377	227574,4309	Sondage à la pelle positif	P1040819	

Annexe 1b. Compilation des points GPS pour le secteur de la ferme Lepage (DcEd-12)

Nouvel Identifiant DcEd-12-2SXX	Date	Coordonnées				Description	Photos annexées au rapport	Collecte
	AAAA-MM-JJ	Lat	Long	y proj.	x proj.			
2S01	2023-06-09	48,476539	-68,554271	5371414,98	226860,2418	Anomalie topographique. Légère dépression	P1070822	
2S02	2023-06-09	48,476455	-68,554405	5371405,777	226850,2069	Artefact en surface. Pièce de fonte et pierre marquant la limite sud est du lot Lepage	P1070824 et P1070825	
2S03	2023-06-09	48,476431	-68,554319	5371403,021	226856,5278	Anomalie topographique. Légère dépression	P1070827	
2S04	2023-06-09	48,476552	-68,554345	5371416,501	226854,7911	Artefacts en surface. Trois bouteilles de verre transparent (dont une collectée) et bouteille-vaporisateur	P1070828, P107083, P1070831 et P1070832	X
2S05	2023-06-09	48,476583	-68,55438	5371419,983	226852,2512	Artefact en surace. Bouteille de verre transparent coloré vert	P1070835	
2S06	2023-06-09	48,476597	-68,554503	5371421,665	226843,1797	Artefact en surface. Seau de fer blanc	P1070836	X
2S07	2023-06-09	48,476656	-68,554535	5371428,258	226840,9044	Anomalie topographique. Légère dépression	P1070839	
2S08	2023-06-09	48,476694	-68,554635	5371432,585	226833,57	Artefact en surface. Pièce de machinerie	P1070842	
2S09	2023-06-09	48,476678	-68,554608	5371430,778	226835,5415	Artefact en surface. Fil avec gaine blanche	P1070844	
2S10	2023-06-09	48,476955	-68,554179	5371461,14	226867,6802	Anomalie topographique. Sentier. Plusieurs points GPS	P1070845 à P1070848	
2S11	2023-06-09	48,476955	-68,554172	5371461,133	226868,1977	Anomalie topographique. Sentier. Plusieurs points GPS	P1070845 à P1070848	
2S12	2023-06-09	48,476941	-68,554189	5371459,593	226866,9195	Anomalie topographique. Sentier. Plusieurs points GPS	P1070845 à P1070848	
2S13	2023-06-09	48,476929	-68,554224	5371458,295	226864,3137	Anomalie topographique. Sentier. Plusieurs points GPS	P1070845 à P1070848	
2S14	2023-06-09	48,476905	-68,554258	5371455,661	226861,7635	Anomalie topographique. Sentier. Plusieurs points GPS	P1070845 à P1070848	
2S15	2023-06-09	48,476875	-68,554317	5371452,385	226857,3559	Anomalie topographique. Sentier. Plusieurs points GPS	P1070845 à P1070848	
2S16	2023-06-09	48,476812	-68,554374	5371445,439	226853,0456	Anomalie topographique. Sentier. Plusieurs points GPS	P1070845 à P1070848	
2S17	2023-06-09	48,47677	-68,554417	5371440,813	226849,8024	Anomalie topographique. Sentier. Plusieurs points GPS	P1070845 à P1070848	
2S18	2023-06-09	48,476737	-68,554461	5371437,188	226846,4991	Anomalie topographique. Sentier. Plusieurs points GPS	P1070845 à P1070848	
2S19	2023-06-09	48,476689	-68,554492	5371431,883	226844,1338	Anomalie topographique. Sentier. Plusieurs points GPS	P1070845 à P1070848	
2S20	2023-06-09	48,476645	-68,554732	5371427,235	226826,3241	Artefact en surface. Bouteille de verre transparent	P1070851	
2S21	2023-06-09	48,476331	-68,554454	5371392,04	226846,3945	Artefact en surface. Pièce de bois. Piquet?	P1360737	
2S22	2023-06-09	48,476237	-68,554455	5371381,589	226846,1766	Anomalie topographique. Fossé près de la limite est du lot Lepage, Coordonnées erronées	P1360739	
2S23	2023-06-09	48,476237	-68,554455	5371381,589	226846,1766	Anomalie topographique. Fossé près de la limite est du lot Lepage		
2S24	2023-06-09	48,476433	-68,55456	5371403,489	226838,7146	Anomalie topographique. Fossé près de la limite est du lot Lepage		
2S25	2023-06-09	48,476437	-68,554569	5371403,943	226838,0553	Anomalie topographique de forme carré. Ancienne latrine?	P1360740	
2S26	2023-06-09	48,476496	-68,554671	5371410,607	226830,6052	Artefact en surface. Piquet de cèdre	P1360743	
2S27	2023-06-09	48,476743	-68,555312	5371438,723	226783,597	Artefact en surface. Piquet de bois, possiblement liée à notre intervention antérieure	P1030744	
2S28	2023-06-09	48,476915	-68,555738	5371458,281	226752,3682	Artefact en surface. Piquet de bois, possiblement liée à notre intervention antérieure		
2S29	2023-06-09	48,476482	-68,554467	5371408,842	226845,6648	Artefacts en surface. Matériaux de construction avec traces de feu: béton texturé, bois	P1050629	X
2S30	2023-06-09	48,47654	-68,554481	5371415,305	226844,7187	Artefacts en surface. Seau de fer blanc (collecté). Bouteille à gin (collecté). Autre bouteille (collecté). Planche. Pièces de caouchouc en partie enfouies	P1050630, P1050631, P1050634 à P1050636	X
2S31	2023-06-09	48,476543	-68,554508	5371415,666	226842,7273	Écofact en surface. Os scié	P1050639	
2S32	2023-06-09	48,476506	-68,554566	5371411,611	226838,3829	Artefacts en surface. Bouteille de bière et pièces de métal enfouis	P1050641 et P1050642	
2S33	2023-06-09	48,476528	-68,554518	5371414,009	226841,965	Artefacts en surface. Petit dépotoir. Pièces de machinerie. Pneus Dunlop 5·60-15. Bâche de plastique noire. Bouteille de verre transparent	P1050647, P1050650 à P1050653, P1050655 et P1050656	
2S34	2023-06-09	48,47659	-68,55451	5371420,894	226842,6515	Artefacts en surface. Capsules assemblées	P1050649	X
2S35	2023-06-09	48,476592	-68,5546	5371421,208	226836,0011	Artefacts en surface. Pièce de métal (Cornière?)	P105066	
2S36	2023-06-09	48,476578	-68,554623	5371419,675	226834,2794	Artefacts en surface. Contenant de métal (pot de peinture?)	P1050665	

Annexe 1b. Compilation des points GPS pour le secteur de la ferme Lepage (DcEd-12)

Nouvel Identifiant DcEd-12-2SXX	Date AAAA-MM-JJ	Coordonnées Lat	Long	y proj.	x proj.	Description	Photos annexées au rapport	Collecte
2S37	2023-06-12	48,476924	-68,555826	5371459,372	226745,8766	Anomalie topographique. Pierres affleurant en surface	P1030746 et P1030747	
2S38	2023-06-27	48,476949	-68,555473	5371461,791	226772,0108	Artefacts en surface. Boite de conserve avec goupille	P1360776	
2S39	2023-06-27	48,477003	-68,555398	5371467,719	226777,6381	Anomalie topographique. Dépression remplie de branches	P1360777	
2S40	2023-06-27	48,47702	-68,555513	5371469,726	226769,1626	Anomalie topographique. Troncs ou pièces de bois partiellement enfouis dessinant un angle droit. Structure?	P1360781	
2S41	2023-06-27	48,477076	-68,555511	5371475,951	226769,3964	Anomalie topographique. Petit monticule de terre	P1360782 et P1360783	
2S42	2023-06-27	48,476563	-68,554354	5371417,733	226854,1426	Artefacts en surface. Petit dépotoir. Pièce de bois découpée avec poignée (bouclier factice), pneu, bâche de plastique noir, etc.	P1080062, P1080063, P1080065	
2S43	2023-06-27	48,476692	-68,55479	5371432,52	226822,1084	Os de mammifère, désarticulés et frais.	P1080067	
2S44	2023-06-27	48,4769	-68,5558	5371456,677	226747,7618	Signal au détecteur de métal		
2S45	2023-06-27	48,476874	-68,555771	5371453,756	226749,8658	Signal au détecteur de métal		
2S46	2023-06-27	48,476849	-68,555698	5371450,902	226755,224	Signal au détecteur de métal		
2S47	2023-06-27	48,476681	-68,55556	5371432,082	226765,1682	Signal au détecteur de métal		
2S48	2023-06-27	48,476697	-68,55571	5371434,014	226754,1038	Signal au détecteur de métal		
2S49	2023-06-27	48,476874	-68,555576	5371453,557	226764,2814	Signal au détecteur de métal		
2S50	2023-06-28	48,4768	-68,555498	5371445,25	226769,9341	Artefact en surface. Fragment de céramique affleurant dans le chemin nord-sud		X
2S51	2023-06-28	48,47679	-68,555608	5371444,25	226761,7869	Artefact en surface. Fragment de céramique affleurant dans le chemin est-ouest	P1360798	X
2A	2023-06-28	48,476984	-68,555354	5371465,562	226780,8617	Sondage à la pelle positif	P1080074 et P1080078	
2B	2023-06-28	48,48548	-68,544692	5372399,385	227581,958	Sondage à la pelle positif	P1360786 et P1360788	
2C	2023-06-28	48,476792	-68,555529	5371444,392	226767,6301	Sondage à la pelle positif	P1080994 et P1080998	
2D	2023-06-28	48,476887	-68,555593	5371455,02	226763,0446	Sondage à la pelle positif	P1360789, P1360790, P1360792, P1360794 et P1360796	
2E	2023-06-28	48,476838	-68,555493	5371449,47	226770,362	Sondage à la pelle positif	P1080085	
2F	2023-06-28	48,476787	-68,555534	5371443,841	226767,2528	Sondage à la pelle positif	P1080998	
2G	2023-06-28	48,476761	-68,55572	5371441,14	226753,4627	Sondage à la pelle négatif	P1360802, P1360804 et P1360805	
2H	2023-06-29	48,476359	-68,55443	5371395,129	226848,2117	Sondage à la pelle négatif	P1360809, P1360811, P1360813 et P1360817	
2J	2023-06-29	48,476379	-68,554554	5371397,479	226839,0754	Sondage à la pelle négatif	P1360832 et P1360835	
2K	2023-06-29	48,476337	-68,55454	5371392,794	226840,046	Sondage à la pelle négatif	P1360823, P1360825 et P1360829	
2L	2023-06-29	48,476939	-68,55555	5371460,758	226766,3031	Sondage à la pelle positif	P1360842 et P1360851	
2M	2023-06-30	48,476896	-68,555708	5371456,138	226754,5569	Sondage à la pelle positif	P1040850, P1040854, P1040855, et P1040857	
2N	2023-06-30	48,477232	-68,555557	5371493,343	226766,2351	Sondage à la pelle négatif	P1080087	
2P	2023-06-30	48,476711	-68,555736	5371435,597	226752,2032	Sondage à la pelle positif	P1040862 à P1040864	
2Q	2023-06-30	48,477015	-68,555676	5371469,337	226757,1051	Sondage à la pelle négatif	P1080094	
2R	2023-06-30	48,476739	-68,55567	5371438,643	226757,1252	Sondage à la pelle positif	P1040865, P1040868, P1040870, P1040874 et P1040878	
2T	2023-06-30	48,476733	-68,555614	5371437,919	226761,2559	Sondage à la pelle positif	P1080095	
2U	2023-06-30	48,476694	-68,555649	5371433,618	226758,6087	Sondage à la pelle positif	P1040884, P1040886 et P1040889	

Annexe 2

Description des unités stratigraphiques

Annexe 2a. Secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas

Annexe 2b. Secteur de la ferme Lepage (DcEd-12)

Identification				Description					Stratigraphie			Observations et interprétation	Artefacts et écofacts
Sous-opération	Type de sondage	Date	US	Dimensions (m)	Composition et texture	Couleur	Inclusions	Compacité	Ant. à	Cont. de	Post. à		
3A	à la pelle	12-06-2023	3A1	0,50 x 0,50		Brun foncé					3A2	Humus de surface	Sondage négatif
			3A2	0,50 x 0,50		Noir foncé	Racines		3A1		3A3		
			3A3	0,50 x 0,50		Brun gris	Schiste et de gravier		3A2				
3B	manuel	13-06-2023	3B1	1,00 x 1,00	Limon organique	Noir-Roux foncé	Racines, une pierre plate subarrondie 14 x 20 cm	Meuble et fibreux			3B2	Humus de surface	US stérile
		14-06-2023	3B2	1,00 x 1,00	Limon sableux	Brun foncé avec teinte de roux	Cailloux subanguleux et arrondis de 10 cm et moins, racines, bois pourri	Meuble et fibreux	3B1		3B3		Charbons de bois, 2 frag. d'élastique
		16-06-2023	3B3	1,00 x 1,00	Limon sableux	Gris brunâtre	Petits cailloux et petites pierres, bois	Meuble et fibreux	3B2			Partiellement fouillé	Lentilles de charbons de bois
3C	manuel	13-06-2023	3C1	1,00 x 1,00	Limon organique et sableux	Noir	Racines, matière végétale, grosse racine orangée	Meuble et fibreux			3C2 3C3	Humus de surface	Stérile
		14-06-2023	3C2	1,00 x 1,00	Limon sableux	Brun-grisâtre foncé	Racines, rares cailloux et plaquettes de schiste (5%)	Moyennement meuble	3C1	3C3	3C4		Stérile
		14-06-2023	3C3	1,00 x 1,00	Limon organique sableux	Noir	Racines (35%) et matière organique	Meuble et fibreux	3C1	3C2	3C4	Plus organique que 3C1	Stérile
		19-06-2023	3C4	1,00 x 1,00	Sable limoneux, alternant avec un limon sableux	Brun grisâtre, tourne au gris en séchant	Racines (5%), petites pierres surtout angulaires, coquillages dans l'angle sud-ouest	Meuble	3C2, 3C3		3C5	Sable	Stérile
		23-6-2024	3C5	0,35 x 0,40	Couches de limon organique, sable, gravier, limon et sable gris	Gris sombre, tourne au gris en séchant		Compacité moyenne	3C4			Sable et autres sédiments naturels	Stérile
3D	manuel	13-06-2023	3D1	1,00 x 1,00	Limon organique	Brun foncé	Racines, quelques morceaux de bois	Meuble			3D2	Humus de surface	Bois
		15-06-2023	3D2	1,00 x 1,00	Sable limoneux	Noir	Racines et présence de quelques roches (5%)	Meuble	3D1		3D3		Bois, charbon de bois, os, capsule, clous forgé, vitre
		13-06-2023	3D3	1,00 x 1,00	Sable à limon sableux ; graviers au sud	Gris à gris sombre	Grosses racines et pierres (5%)	Meuble	3D2		3D4		
		19-06-2023	3D4	1,00 x 1,00	Sable gris	Gris à brun clair	Fragments de coquillages	Meuble	3D3			Sable de plage	
3E	à la pelle	13-06-2023	3 E1	0,30 x 0,30	Humus						3E2	Humus de surface	Sondage négatif
		13-06-2023	3 E2	0,30 x 0,30	Limon	Noir foncé	Matière organique, plaquettes de schiste		3E1		3E3	Sondage près d'un chablis	
		13-06-2023	3 E3	0,30 x 0,30	Sable et limon	Brun-gris	Plaquettes de schiste		3E2			Fin de fouille	
		13-06-2023	3F1	0,90 x 1,00	Humus et limon organique	Noir brunâtre foncé	Matière végétale et racines	Très fibreux et meuble			3F2	Sondage implanté contre une chaloupe 3F6.	Charbons de bois, charbon minéral, assiette d'aluminium
		14-06-2023	3F2	0,93 x 1,00	Limon sableux	Noir brunâtre foncé	Beaucoup de racines, pierres de 13 cm et moins, charbons, petite bûche ou rondin carbonisé de 14 x 43 cm	Semi-meuble, moyennement fibreux	3F1 3F6		3F3		Charbons de bois, charbon minéral, clous, verre

Identification				Description					Stratigraphie			Observations et interprétation	Artefacts et écofacts
Sous-opération	Type de sondage	Date	US	Dimensions (m)	Composition et texture	Couleur	Inclusions	Compacité	Ant. à	Cont. de	Post. à		
3F	manuel	19-06-2023	3F3	0,93 x 1,00	Sable limoneux	Gris foncé, marbré de noir et d'orangé	Racines, dont une grosse, 4 pierres moyennes, rondin de 60 cm	Moyennement meuble	3F2	Contient 3F4	3F5		Stérile
		20-06-2023	3F4	0,93 x 1,00	Sable limoneux	Noir grisâtre foncé	Beaucoup de pierres moyennes (env. 5 cm) et plus petites, racines	Très compact, particulièrement le long de la paroi nord-est	3F2	Inclus dans 3F3	3F5	Sédiment induré sous des charbons de 3F2	Stérile
		21-06-2023	3F5	0,93 x 1,00	Gravier sableux	Gris pâle	3 grosses pierres (env. 10 cm), cailloux (1 à 2 cm), fragments de coquillage	Moyennement meuble	3F3 et 3F4			Partiellement fouillé	Stérile
		21-06-2023	3F6		Chaloupe						3F2	Repose sur un rondin (dia. 6 à 10 cm) posé sur 3F1 ou 3F2	
3G	manuel	14-06-2023	3G1	1,70 x 0,80	Limon	Noir foncé	Coquillages et racines, matière organique	Meuble			3G2 3G4	Humus de surface, de part et d'autre d'un chablis	Os, clou tréfilé, verre de bouteille
		20-06-2023	3G2	1,10 x 0,80	Sable et cailloutis	Gris beige	Fréquentes plaquettes de schiste et racines	Très meuble	3G1		3G3 3G4	Sédiment perturbé par le chablis	Os, charbon de bois, tuyau de pipe, verre de bouteille, douille, plastique
		20-06-2023	3G3	0,50 x 0,80	Sable et gravier	Brun-gris	Inclusion de plaquettes de schiste, quelques racines	Très meuble	3G2			Niveau arbitraire de fin de fouille à l'est du chablis	Non fouillé
		20-06-2023	3G4	1,00 x 0,80	Limon et matière organique, très fibreux à l'interface supérieure, plus fin à l'interface inférieure	Brun-noir		Compact	3G1 3G2		3G5	Humus de surface, partiellement remanié et enfoui par le chablis	Douilles, capsule, filtre de cigarette, verre de bouteille, assiette d'aluminium, céramique
		20-06-2023	3G5	0,90 x 0,80	Sable limoneux et graveleux sous 3G4	Brun	Beaucoup de racines et de plaquette de schiste	Compacité moyenne	3G4		3G6		Stérile
		03-07-2023	3G6	1,20 x 0,80	Sable grossier	Gris-beige		Meuble	3G7		3G8	Sable sous les racines dans le chablis, sous la tourbe 3G7. Se poursuit vers l'ouest sous 3G4 sondé le long de la paroi N du sondage et sous le	Plusieurs fragments de bouteille à gin

Identification				Description					Stratigraphie			Observations et interprétation	Artefacts et écofacts
Sous-opération	Type de sondage	Date	US	Dimensions (m)	Composition et texture	Couleur	Inclusions	Compacité	Ant. à	Cont. de	Post. à		
		03-07-2023	3G7	0,30 x 0,80	Limon homogène et compact formant une cloison verticale sous la souche	Noir brunâtre		Compacité moyenne à forte	3G4		3G8	Sédiment correspondant à 3G5, redresé à la verticale par le chablis	Verre de bouteille, porcelaine, textile
		03-07-2023	3G8	0,60 x 0,40	Limon organique sous la souche, se perd vers l'ouest	Brun noirâtre		Compacité moyenne à forte	3G6		3G9		Verre de bouteille (infiltré ?)
		03-07-2023	3G9	1,20 x 0,80	Sable caillouteux, limoneux	Gris-beige		Moyenne	3G6 3G8			Sable de plage, niveau de fin de fouille à l'ouest du chablis	
			3G98									Artefacts en surface dans le chablis	Os, verre de bouteille
			3G99									Hors contexte près de 3G	Verre à bouteille
3H	manuel	16-06-2023	3H1	2,00 x 1,30	Limon sableux et organique	Brun orangé foncé	Racines (5%), cailloutis (1%)	Meuble et spongieux			3H2 3H3	Tapis organique forestier	Fragments de bois, clou tréfilé, grès
		19-06-2023	3H2	2,00 x 1,30	Sable limoneux	Brun grisâtre	Racines, cailloux anguleux (2 à 10 cm), fragments de coquilles	Meuble, mais moins que 3H1	3H1		3H4	Sédiment d'abandon comparable à 3H3, à l'extérieur de la fosse	Fragments de mye, os, clous découpés et tréfilés
		21-06-2023	3H3	1,30 x 1,00	Sable limoneux	Brun grisâtre	Pierres angulaires (1 à 5 cm)	Meuble, mais moins que 3H1	3H1		3H6	Sédiment d'abandon comparable à 3H2, dans la fosse	Fragments de planche carbonisés, clous découpés, clous tréfilés, fragments de mye
		28-06-2023	3H4	2,00 x 1,30	Limon	Brun grisâtre foncé, noir par endroits	Quelques racines fines	Très compact	3H2 3H3 [3H5]		3H7	Niveau de sol enfoui	Fragment de bois à l'interface supérieure
		30-06-2023	[3H5]	larg. max. 2,37 m	Fosse		Fosse rectangulaire partiellement exposée dans 2A, 2C, 3H et 3Q, env. 2,20 x 2,50 m à la hauteur de l'arasement de 3H8	Parois presque verticales, arêtes supérieures affaissées	3H3 3H6 3H8		3H4 3H7	Fosse dans laquelle la structure 3H8 a été construite	
		30-06-2023	3H6	1,15 x 0,80	Sable limoneux	Brun grisâtre	Matrice semblable à celle de 3H3, mais contient plus de bois carbonisé et de clous	Un peu plus compact que 3H3	3H3		[3H5] 3H8	Niveau de fin de fouille	Aucun artefact collecté
		30-06-2023	3H7	2,00 x 1,30	Sable grossier	Brun-gris clair à brun beige	Cailloutis	Meuble	3H4 [3H5]			Sable de plage, niveau de fin de fouille	

Identification				Description					Stratigraphie			Observations et interprétation	Artefacts et écofacts
Sous-opération	Type de sondage	Date	US	Dimensions (m)	Composition et texture	Couleur	Inclusions	Compacité	Ant. à	Cont. de	Post. à		
		30-06-2023	3H8	2,45 x 1,95	Structure rectanguaire (env. 6 x 8 pi), constituée de planches clouées sur des poteaux d'angle (env 3 x 4 po)		Clous de fer		3H6	2A6 3Q9	[3H5]	Structure incendiée	
3J	manuel	16-06-2023	3J1	0,40 x 0,40	Humus						3J2	Humus de surface	Bouteille à gin
		16-06-2023	3J2	0,40 x 0,40	Limon	Noir à brun foncé			3J1		3J3		
		16-06-2023	3J3	0,40 x 0,40	Sable	Brun-gris moyen	Inclusion de cailloutis subarrondis de plus en plus grossier vers le fond		3J2				
3K	manuel	20-06-2023	3K1	1,15 x 0,40	Surface végétale et humus	Brun orangé	Beaucoup de petites racines	Semi-meuble		3K2 3K3 3K4	3F6	Humus dans la moitié est du centre de la chaloupe	Stérile
		21-06-2023	3K2	1,15 x 0,40	Surface végétale et humus	Brun orangé	Beaucoup de petites racines	Semi-meuble		3K1 3K3 3K4	3F6	Humus dans la moitié ouest du centre de la chaloupe	Stérile
		21-06-2023	3K3	0,96 x 0,34	Surface végétale et humus	Brun orangé	Beaucoup de petites racines	Semi-meuble		3K1 3K2 3K4	3F6	Humus dans la poupe de la chaloupe	Stérile
		21-06-2023	3K4	0,82 x 0,92	Surface végétale et humus	Brun orangé	Beaucoup de petites racines	Semi-meuble		3K1 3K2 3K4	3F6	Humus dans la proue de la chaloupe	Mince fragment de plastique
3L	manuel	21-06-2023	3L1	0,50 x 0,50	Humus de surface organique	Noir brun foncé		Très meuble et fibreux			3L2		Stérile
		21-06-2023	3L2	0,50 x 0,50	Limon sableux	Gris brunâtre clair	Pierres	Meuble	3L1		3L3		Charbons
		22-06-2023	3L3	0,50 x 0,50	Limon sableux	Brun foncé	Petites pierres (15%)	Meuble	3L2		3L4		Planche carbonisée, charbons
		23-06-2023	3L4	0,50 x 0,50	Sable grossier		Pierres	Peu compact	3L3			Niveau de fin de fouille	
3M	manuel	21-06-2023	3M1	0,50 x 0,50	Humus de surface organique	Noir brunâtre sombre	Racines de petites tailles principalement dans la paroi nord ; plaquettes de schiste	Très meuble et fibreux			3M2		Stérile
		21-06-2023	3M2	0,50 x 0,50	Limon sableux	Gris brunâtre	Petits cailloux, plaquettes de schiste, éclats de coquillage, racine	Meuble	3M1		3M3		Os
		22-06-2023	3M3	0,50 x 0,50	Limon sableux	Noir sombre brunâtre	Petits cailloux, plaquettes de de schiste, racines	Meuble et fibreux, plus organique que 3M2 mais moins de 3M1	3M2		3M4		Stérile
		23-06-2023	3M4	0,50 x 0,50	Sable limoneux	Brun grisâtre	Cailloux plus gros que dans 3M3, plaquettes de de schiste	Meuble	3M3			Partiellement fouillé	Stérile
3N	à la pelle	22-06-2023	3N1	0,36 x 0,34	Humus de surface		Racines	Fibreux			3N2		Sondage négatif
		22-06-2023	3N2	0,36 x 0,34	Sable limoneux	Noir brun	Racines et de calloutis	Meuble	3N1		3N3		

Identification				Description					Stratigraphie			Observations et interprétation	Artefacts et écofacts
Sous-opération	Type de sondage	Date	US	Dimensions (m)	Composition et texture	Couleur	Inclusions	Compacité	Ant. à	Cont. de	Post. à		
		22-06-2023	3N3	0,36 x 0,34	Sable grossier	Brun gris	Plaquettes de schiste et petits galets de 5cm et moins	Meuble	3N2			Fouillée partiellement	
3P	à la pelle	22-06-2023		0,40 x 0,40			Remblai d'un sondage de 2011					Signal au détecteur de métal	Sondage négatif
3Q	manuel	22-06-2023	3Q1	1 x 0,50		Brun très sombre, tourne au brun en séchant	Racines, matière organique, sable, quelques pierres anguleuses	Fibreux			3Q2	Humus de surface	
		23-06-2023	3Q2	1 x 0,50	Sable grossier	Gris sombre, tourne au gris en séchant	Pierres anguleuses abondances, rocher de granite rose 44 cm x 30 cm, coquillage	Friable	3Q1		3Q3		Clou
		26-06-2023	3Q3	0,50 x 0,50	Limon	Noir à brun très foncé	Racines	Compact et fibreux	3Q2	Contient 3Q4 3Q5	3Q6 3Q7 3Q8		Morceaux de bois, non collectés
		27-06-2023	3Q4	0,50 x 0,40	Sable	Brun orangé	Racines	Compact au centre, plus meuble vers l'extérieur		Inclus dans 3Q3	3Q5		Stérile
		27-06-2023	3Q5	0,50 x 0,40	Limon	Noir	Racines et de cailloux (20%)	Meuble, part en plaques à la fouille	3Q4	Inclus dans 3Q3	3Q6		Charbon de bois
		27-06-2023	3Q6	0,50 x 0,40	Sable	Brun beige foncé, tourne au beige grisâtre clair en séchant	Pierres non triées de moins de 5 cm	Friable	3Q5 [3H6]			Sable naturel	Stérile
		27-06-2023	3Q7	0,48 x 0,38	Sable un peu limoneux	Noir grisâtre	Racines (10%) et cailloux non triés	Relativement meuble	3Q3		3Q9	Complement de la structure enfouie	Clous tréfilés
		27-06-2023	3Q8	0,50 x 0,60	Sable	Gris sombre	Cailloux non triés, peu de racines	Plus meuble que 3Q7	3Q3		3Q9	Complement de la structure enfouie	
		27-06-2023	3Q9		Bois	Noir	Clous de fer		3Q7 3Q8 3Q10	2A6 3H8	[3H6]	Structure incendiée de planches et de clous	Clous tréfilés
		28-06-2023	3Q10	0,35 x 0,38	Limon sableux	Noir grisâtre	Racines (5%) et roches variées angulaires	Moins compact que 3Q7	3Q7 3Q8		3Q9	Complement de la structure enfouie	Bois carbonisé, clous
			3.99									Hors contexte près de 3Q	Clou, grès
3R	à la pelle	23-06-2023	3R1	0,33 x 0,34	Humus de surface		Racines				3R2	Signal au détecteur de métal	Clou tréfilé dans une pièce de bois en paroi, non collecté
		23-06-2023	3R2	0,33 x 0,34	Limon sableux	Noir-brun	Quelques racines		3R1		3R3		
		23-06-2023	3R3	0,33 x 0,34	Sable grossier	Brun-gris	Cailloutis		3R2				
3T	à la pelle	22-06-2023	3T1	0,33 x 0,32	Humus de surface		Racines				3T1		Sondage négatif
		22-06-2023	3T2	0,33 x 0,32	Couche organique	Noir-gris	Racines	Meuble	3T1		3T3		
		22-06-2023	3T3	0,33 x 0,32	Sable	Gris-brunâtre	Racines et cailloutis	Meuble	3T2				
		22-06-2023	3U1	0,90 x 0,39	Humus de surface		Racines				3U2 3U8	Sondage dans une dépression de plan carré	Bois de structure (?), clous tréfilés, clou découpé,

Identification				Description					Stratigraphie			Observations et interprétation	Artefacts et écofacts
Sous-opération	Type de sondage	Date	US	Dimensions (m)	Composition et texture	Couleur	Inclusions	Compacité	Ant. à	Cont. de	Post. à		
3U	à la pelle	22-06-2023	3U2	0,90 x 0,40	Sable	Brun-gris		Meuble	3U1 [3U9]		3U3		fourneau de pipe
		22-06-2023	3U3	0,90 x 0,40	Limon sableux	Brun-noir		Meuble	3U2		3U4		
		22-06-2023	3U4	0,90 x 0,40	Couche organique	Noir		Meuble	3U3		3U5	Niveau de sol	
		22-06-2023	3U5	0,90 x 0,40		Brunâtre orangé		Compact	3U4		3U6		
		22-06-2023	3U6	0,90 x 0,40	Couche organique	Noir	Semblable à 3U4		3U5		3U7	Niveau de sol enfoui?	
		22-06-2023	3U7	0,90 x 0,40	Sable	Brun-gris	Calloutis, schiste	Meuble	3U6		3U10		
		22-06-2023	3U8	0,90 x 0,40	Couche organique	Noir-brun	A Waw	Meuble	[3U9]			Reamblai de la fosse [3U9]	
		22-06-2023	[3U9]	0,90 x 0,40			Paroi verticales		3U8		3U2 3U3	Fosse de plan carré	
		22-06-2023	3U10	0,90 x 0,40					[3U9]			Niveau de fin de fouille à l'extérieur de la fosse	
3V	à la pelle	27-06-2023	3V1	0,32 x 0,32	Humus de surface		Racines				3V2	Signal au détecteur de métal près d'une anomalie topographique	Clou tréfilé, cuir, pièce de bois avec clous
		27-06-2023	3V2	0,32 x 0,32	Limon sableux	Gris-brun	Racines et calloutis		3V1		3V3		
		27-06-2023	3V3	0,32 x 0,32	Sable	Brun foncé	Quelque racine	Meuble	3V2		3V4		
		27-06-2023	3V4	0,32 x 0,32	Couche organique	Noir foncé	Cailloux		3V3		3V5	Possible niveau de sol enfoui	
		27-06-2023	3V5	0,32 x 0,32	Sable	Brun-noir	Cailloux et cailloutis	Meuble	3V4				
3W	à la pelle	26-06-2023	3W1	0,38 x 0,34	Humus de surface						3W2	Signal au détecteur de métal	Grès, petit clou dans une pièce de bois (non collectée)
		26-06-2023	3W2	0,38 x 0,34	Couche organique	Brun-noir	Racines	Meuble	3W1		3W3		
		26-06-2023	3W3	0,38 x 0,34	Sable	Brun-gris	Racines	Meuble	3W2		3W4		
		26-06-2023	3W4	0,38 x 0,34	Sable	Noir-gris	Calloutis	Meuble	3W3				
3AA	à la pelle	27-06-2023	3AA1	0,35 x 0,35	Humus						3AA2		Sondage négatif
		27-06-2023	3AA2	0,35 x 0,35	Sable grossier	Gris	Petits cailloux	Très meuble	3AA1		3AA3		
		27-06-2023	3AA3	0,35 x 0,35	Limon sableux	Noir	Racines	Meuble	3AA2		3AA4		
		27-06-2023	3AA4	0,35 x 0,35	Sable moyen limoneux	Gris foncé		Meuble	3AA3		3AA5		
		27-06-2023	3AA5	0,35 x 0,35	Sable grossier	Gris foncé	Petits cailloux et de plaquettes de schiste	Légèrement compact	3AA4			Niveau de fin de fouille	
3AB	à la pelle	27-06-2023	3AB1	0,25 x 0,25	Humus de surface						3AB1	Sondage au nord-est de la chaloupe	Sondage négatif
		27-06-2023	3AB2	0,25 x 0,25	Sable limoneux	Brun noir	Racines		3AB1		3AB3		
		27-06-2023	3AB3	0,25 x 0,25	Sable et gravier	Brun gris			3AB2			Fin du sondage	
3AC	à la pelle	28-06-2023	3AC1	0,25 x 0,25	Humus de surface	Brun					3AC2	Au sud de la fosse	Clou tréfilé
		28-06-2023	3AC2	0,25 x 0,25	Sable limoneux	Noir	Racines		3AC1		3AC3		
		28-06-2023	3AC3	0,25 x 0,25	Sable	Brun-gris	Cailloutis		3AC2			Fin de sondage	

Annexe 2b. DcEd-12 - Sondages à pelle
Description des unités stratigraphiques

Identification			Description					Relations stratigraphiques			Interprétation et autres observations	Artefacts et écofacts
Sous-opération	US	Date	Dimensions (m)	Composition et texture	Couleur	Inclusions	Compacité	Ant. à	Cont. De	Post. à		
2A	2A1	28-06-2023	0,35 x 0,35	Humus						2A2	À environ 1 m du chemin, près de la maison Lepage	Brique, vitre, clous tréfilés et découpés, métal, verre de bouteille
	2A2			Sable	Brun grisâtre clair	Racines	Meuble	2A1		2A3		
	2A3			Sable	Brun noirâtre clair	Cailloutis	Meuble	2A2			Fin du sondage à la pelle	
2B	2B1	28-06-2023	0,30 x 0,30	Humus		Beaucoup de racines				2B2	Emplacement présumé de la maison Lepage	Verre de bouteille à gin, clou découpé, vitre
	2B2			Limon sableux moyen	Brun pâle	Rare pierres (5 à 10 cm)		2B1		2B3		
	2B3			Limon sableux	Noir	Schiste peu fréquent		2B2		2B4		
	2B4			Sable rocailleux	Gris foncé	Schiste		2B3				
2C	2C1	28-06-2023	0,37 x 0,31	Humus						2C2	Signal au détecteur de métal	Clou découpé, clou tréfilé, objet de fonte
	2C2			Sable	Brun pâle	Racines et pierres		2C1		2C3		
	2C3			Sable	Brun pâle	Pierres		2C2		2C4		
	2C4				Brun foncé	Deux grosses pierres dans le fond du sondage		2C3			Fin du sondage à la pelle	
2D	2D1	28-06-2023	0,36 x 0,33	Humus		Racines				2D2		Mortier, clous tréfilés, clou découpé, mastic, pierre taillée (?), verre, vitre, brique, terre cuite fine blanche, grès
	2D2			Limon sableux moyen	Gris foncé	Racines, abondantes plaquettes de schiste	Meuble	2D1		2D3		
	2D3			Sable rocailleux	Brun		Meuble	2D2			Fin du sondage à la pelle	
2E	2 E1	28-06-2023	0,38 x 0,37	Humus						2E2		Vere à bouteille, céramique, brique, clous tréfilés, clou
	2 E2			Sable	Brun gris clair	Racines	Meuble	2E1		2E3		
	2 E3			Sable	Gris brunâtre clair	Cailloutis	Meuble	2E2			Fin du sondage à la pelle	
2F	2F1	28-06-2023	0,34 x 0,30	Humus						2F2	Signal au détecteur de métal	Vitre, verre de bouteille, clou découpé, clou tréfilé
	2F2			Sable	Brun clair			2F1		2F3		
	2F3			Sable de plage		Pierres		2F2			Fin du sondage à la pelle	
2G	2G1	28-06-2023	0,37 x 0,40	Humus sableux						2G2	À environ 1 m au nord du chemin E-O, vis-à-vis de la grange	Sondage négatif
	2G2			Sable limoneux	Brun-roux	Calloutis (moins de 5cm) et pierres anguleuses (moins de		2G1		2G3		
	2G3			Sable limoneux	Brun-roux	Pierres plates à l'horizontale	Plus compact que 2G2	2G2			Possible chemin ou sentier	
	2H1			Humus			Fibreux			2H3		Sondage négatif

Annexe 2b. DcEd-12 - Sondages à pelle
Description des unités stratigraphiques

Identification			Description					Relations stratigraphiques			Interprétation et autres observations	Artefacts et écofacts
Sous-opération	US	Date	Dimensions (m)	Composition et texture	Couleur	Inclusions	Compacité	Ant. à	Cont. De	Post. à		
2H	2H2	29-06-2023	0,40 x 0,40	Sable limoneux	Noir brunâtre		Meuble	2H1	Dans 2H3		Poche de limon sableux	
	2H3			Limon avec sable grossier	Brun roux			2H1	Contient 2H2	2H4		
	2H4			Sable limoneux	Noir brunâtre		Meuble	2H3		2H5		
	2H5			Sable grossier	Brun roux	Plaquettes de schiste, la plupart de 5 cm et moins	Moyennement meuble	2H4			Fin du sondage à la pelle	
2J	2J1	29-06-2023	0,33 x 0,40	Humus très mince						2J2	Sol uniforme labouré	Sondage négatif
	2J2			Sable moyen	Brun roux	Cailloutis anguleux	Meuble	2J1		2J3		
	2J3			Sable moyen	Blond	Calloutis, moins abondant que dans 2J2	Meuble	2J2			Fin du sondage à la pelle	
2K	2K1	29-06-2023	0,31 x 0,32	Humus			Fibreux			2K2		Sondage négatif
	2K2			Sable	Gris brun	Cailloutis	Meuble	2K1		2K3		
	2K3			Sable	Brun noir	Beaucoup de cailloutis, cailloux et plaquette de schistes	Meuble	2K2			Fin du sondage à la pelle	
2L	2L1	29-06-2023		Humus très mince						2L2		Fragments de mortier
	2L2			Sable argileux	Brun moyen	Cailloutis		2L1		2L3		
	2L3			Sable grossier		Cailloutis et pierres plates	Très compact	2L2			Possible chemin ou sentier	
2M	2M1	30-06-2023		Humus						2M2		Sondage négatif
	2M2			Limon sableux	Brun sombre		Moyennement compact	2M1		2M3		
	2M3			Sable grossier		Petits cailloux et plaquettess de schiste de 10 cm et moins		2M2			Fin du sondage à la pelle	
2N	2N1	30-06-2023	0,34 x 0,36	Humus	Brun grisâtre foncé					2N2		Sondage négatif
	2N2			Limon sableux	Brun grisâtre moyen			2N1		2N3		
	2N3			Sable limoneux	Orangé	Petits cailloux de moins de 1 cm		2N2			Fin du sondage à la pelle	
	2P1			Humus						2P2	Au nord de l'emplacement	Un fragment de verre

Annexe 2b. DcEd-12 - Sondages à pelle
Description des unités stratigraphiques

Identification			Description					Relations stratigraphiques			Interprétation et autres observations	Artefacts et écofacts
Sous-opération	US	Date	Dimensions (m)	Composition et texture	Couleur	Inclusions	Compacité	Ant. à	Cont. De	Post. à		
2P	2P2	30-06-2023	0,35 x 0,30	Sable limoneux	Brun	Cailloutis et plaquettes de schiste de 1 cm et moins	Meuble	2P1		2P3	de la grange, au sud du chemin E-O	
	2P3			Sable	Roux	Nombreux cailloux, deux pierres de 10 cm entre 2P2 et 2P3	Compact	2P2			Fin du sondage à la pelle	
2Q	2Q1	30-06-2023	0,34 x 0,30	Humus et limon organique	Brun orangé moyen					2Q2		Sondage négatif
	2Q2			Limon sableux	Brun grisâtre pâle			2Q1		2Q3		
	2Q3			Sable limoneux	Brun orangé	Petites plaquettes de schiste		2Q2			Fin du sondage à la pelle	
2R	2R1	30-06-2023	0,34 x 0,30	Humus						2R2		Os, terre cuite fine blanche, verre de bouteille, clous découpés et tréfilés
	2R2			Sol homogène	Brun moyen		Moyennement meuble	2R1		2R3	Sol labouré ?	
	2R3			Sable	Roux	Cailloutis		2R2			Fin du sondage à la pelle	
2T	2T1	30-06-2023	0,33 x 0,33	Humus	Brun grisâtre clair					2T2		Verre de bouteille, terre cuite fine blanche, grès, brique, andouiller
	2T2			Limon argileux	Brun clair	Cailloux anguleux, 2 à 3 cm		2T1		2T3	Sol labouré	
	2T3			Sable limoneux		Petits cailloux, moins de 1 cm		2T2			Fin du sondage à la pelle : sable de plage ?	
2U	2U1	30-06-2023	0,34 x 0,34	Humus et limon		Racines	Meuble			2U2		Terre cuite fine blanche
	2U2			Sable limoneux	Brun noir	Pierres, 5 à 10 cm		2U1		2U3		
	2U3			Sable	Roux	Cailloux, abondantes plaquettes de schiste		2U2			Fin du sondage à la pelle	

Annexe 3

Coupes stratigraphiques

Annexe 3a. Coupes des sondages à la pelle du secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas

Annexe 3b.Coupes des sondages manuels du secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas

Annexe 3c. Coupes des sondages à la pelle du secteur de la ferme Lepage (DcEd-12)

Annexe 3a. Coupes des sondages à la pelle du secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas

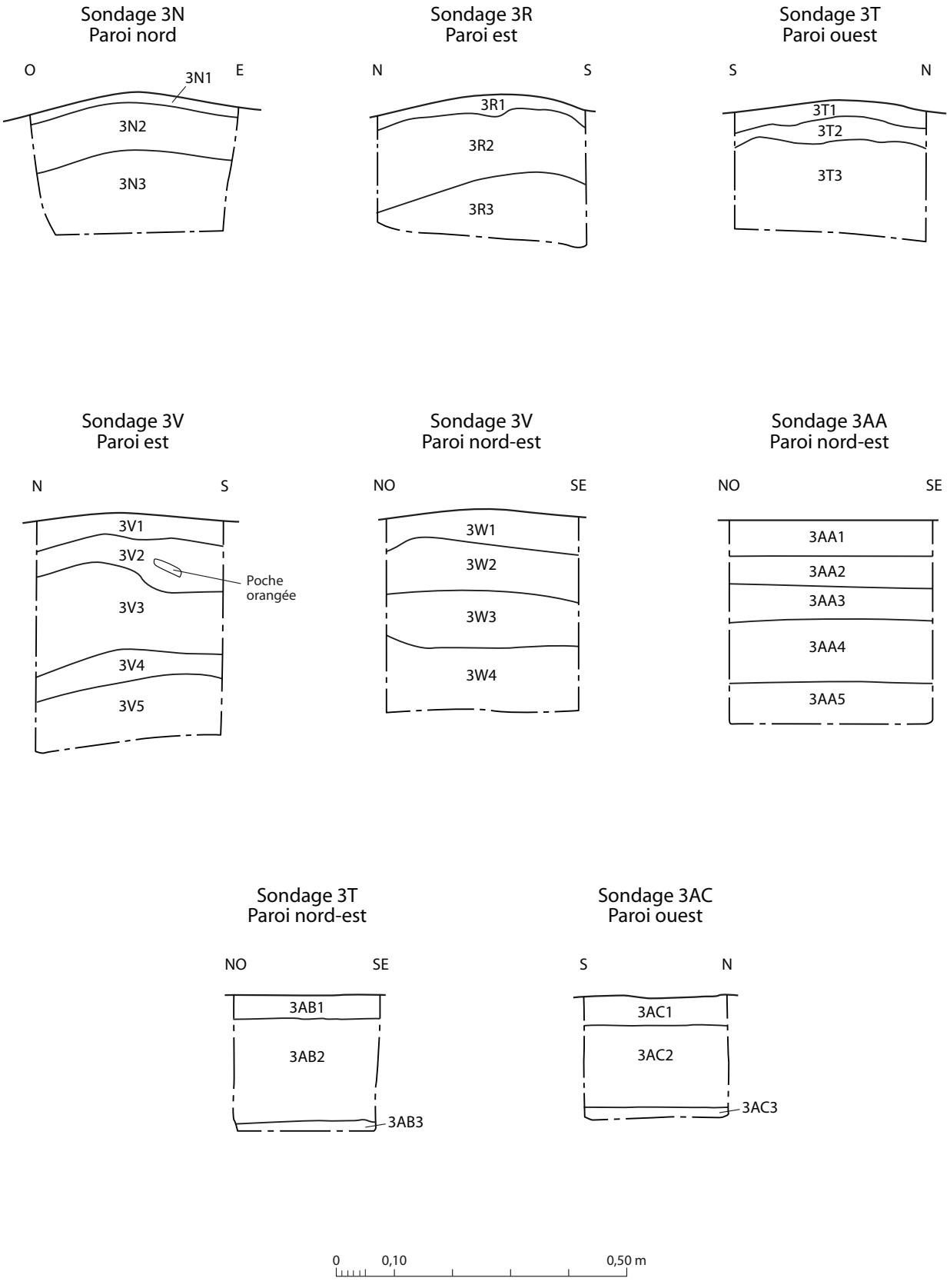

Annexe 3b. Coupes des sondages manuels du secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas

Sondage 3B
Paroi ouest

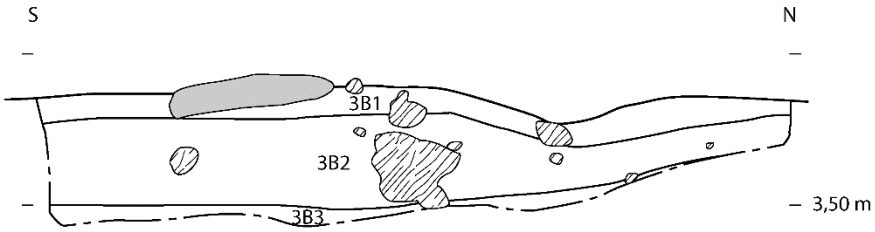

Sondage 3D
Paroi est

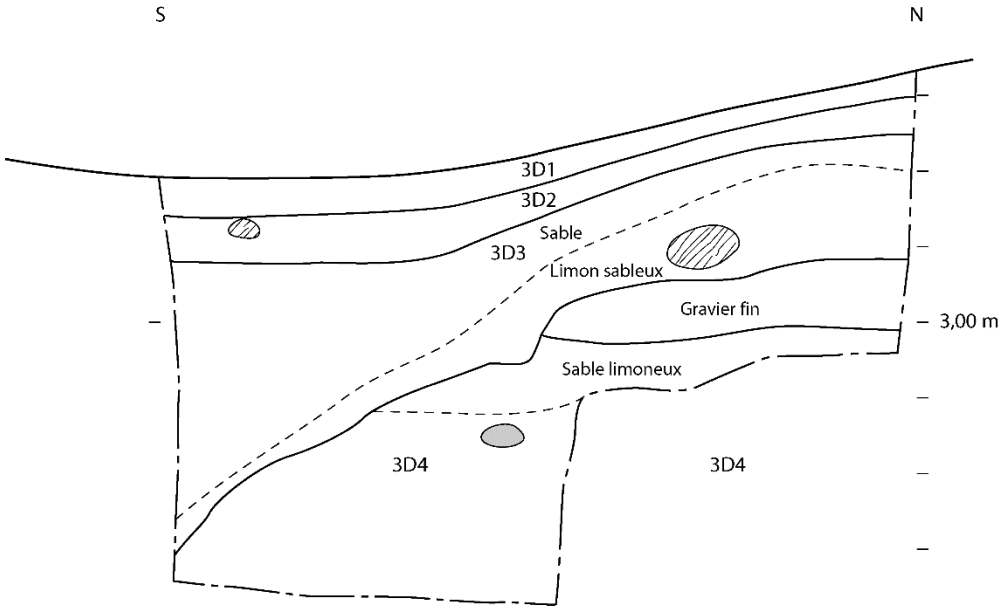

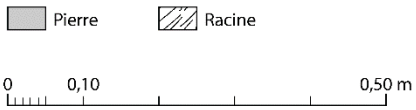

Sondage 3C
Paroi est (inversée)
Sondage 3D
Paroi ouest
S
N
3C1
3C2
3C4
3C5
Bois décomposé
Limon
Sable
Gravier
Limon
Sable gris
Gravier
3D1
3D2
3D3
3D4
3,50 m
3,00 m
Souche ou racine
Vitre
0
0,10
0,50 m

6868

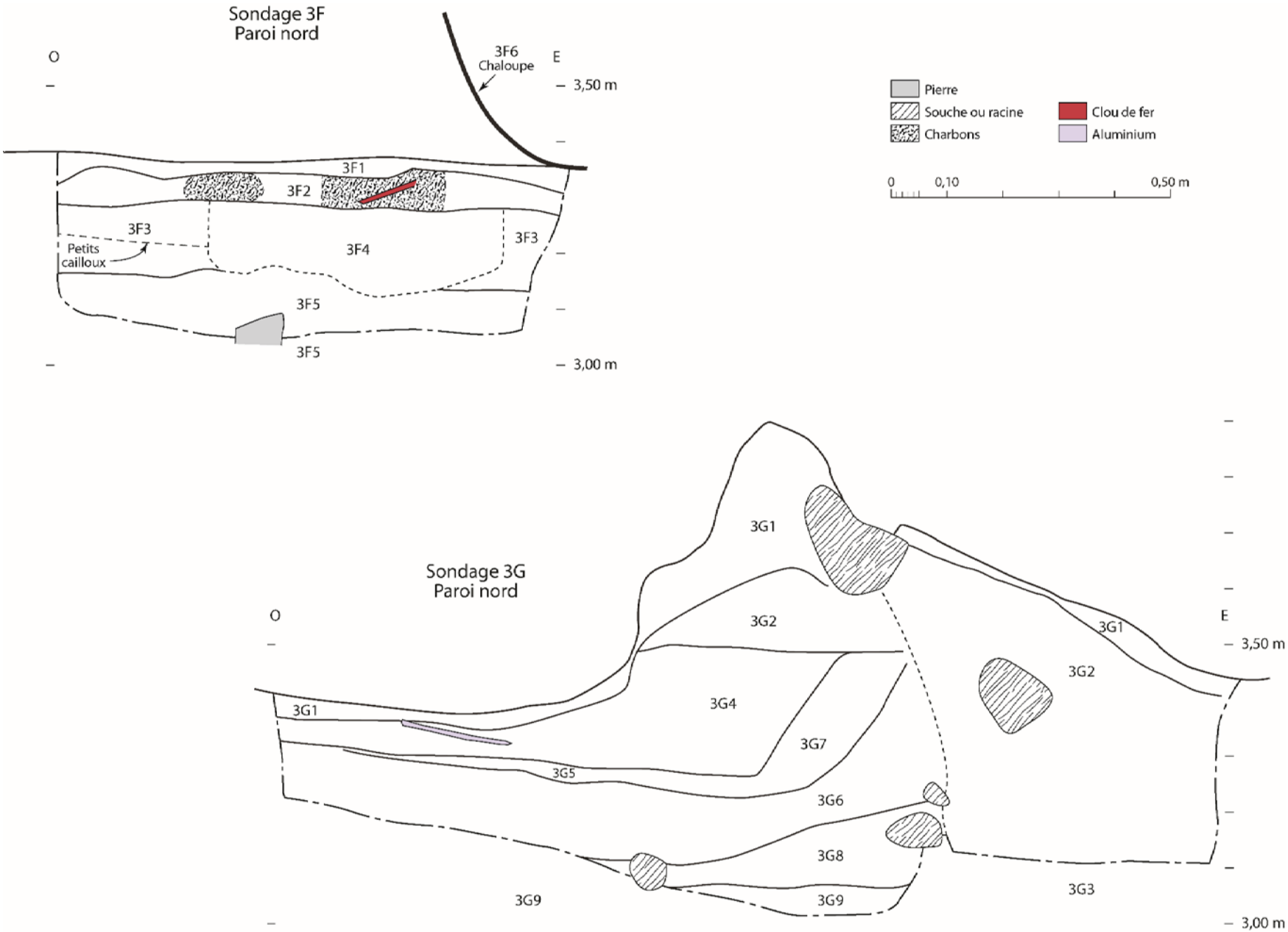
Sondage 3F
Paroi nord
O
E
3F6
Chaloupe
3,50 m
3F1
3F2
3F3
3F4
3F3
Petits
cailloux
3F5
3F5
3,00 m
Pierre
Souche ou racine
Charbons
Clou de fer
Aluminium
0
0,10
0,50 m
Sondage 3G
Paroi nord
O
E
3G1
3G2
3G1
3G2
3,50 m
3G1
3G4
3G7
3G5
3G6
3G8
3G9
3G9
3G3
3,00 m

0668

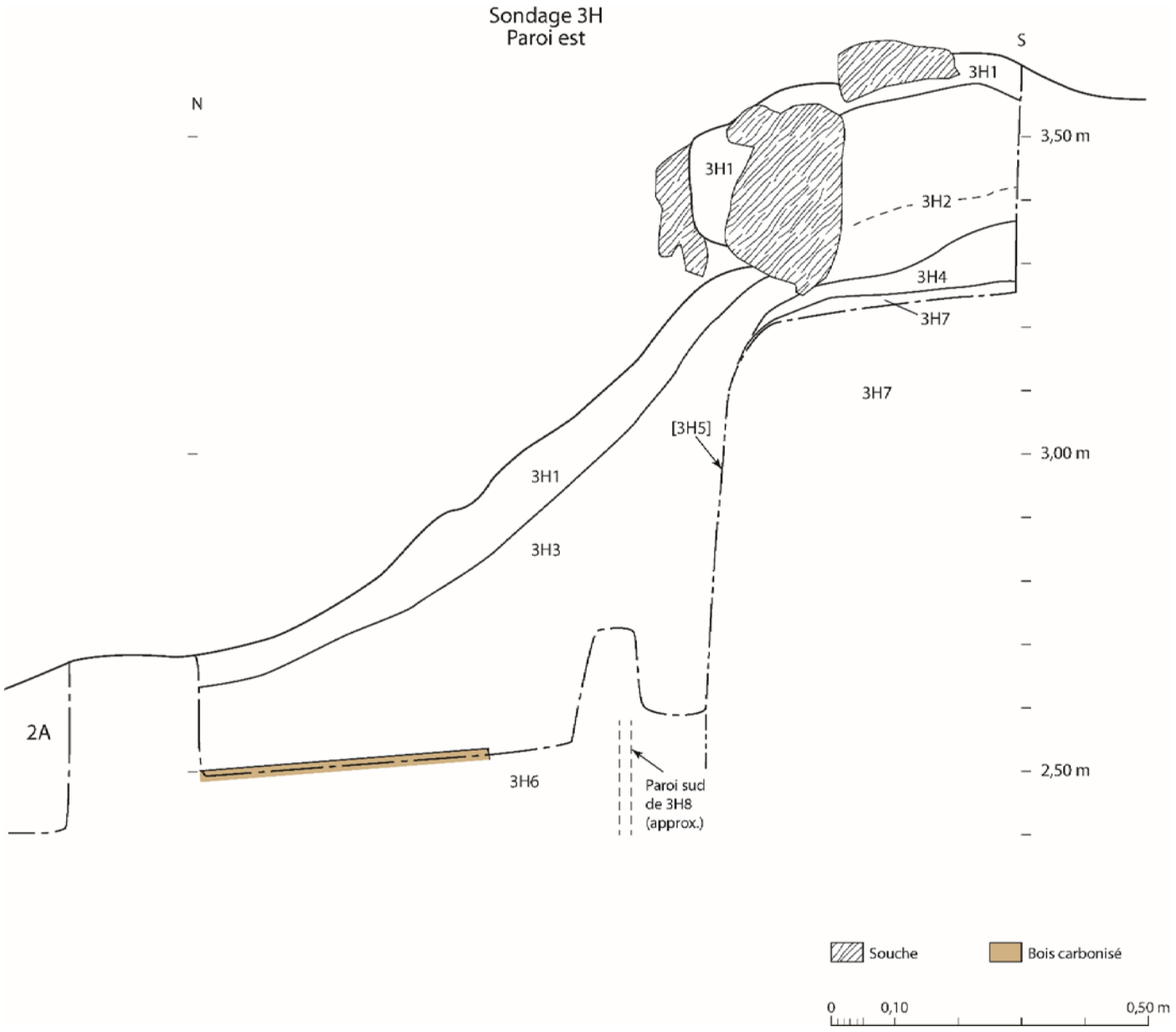
Sondage 3H
Paroi est
N
S
3H1
3H1
3H2
3H4
3H7
3H7
[3H5]
3H1
3H3
2A
3H6
Paroi sud
de 3H8
(approx.)
3,50 m
3,00 m
2,50 m
Souche
Bois carbonisé
0
0,10
0,50 m

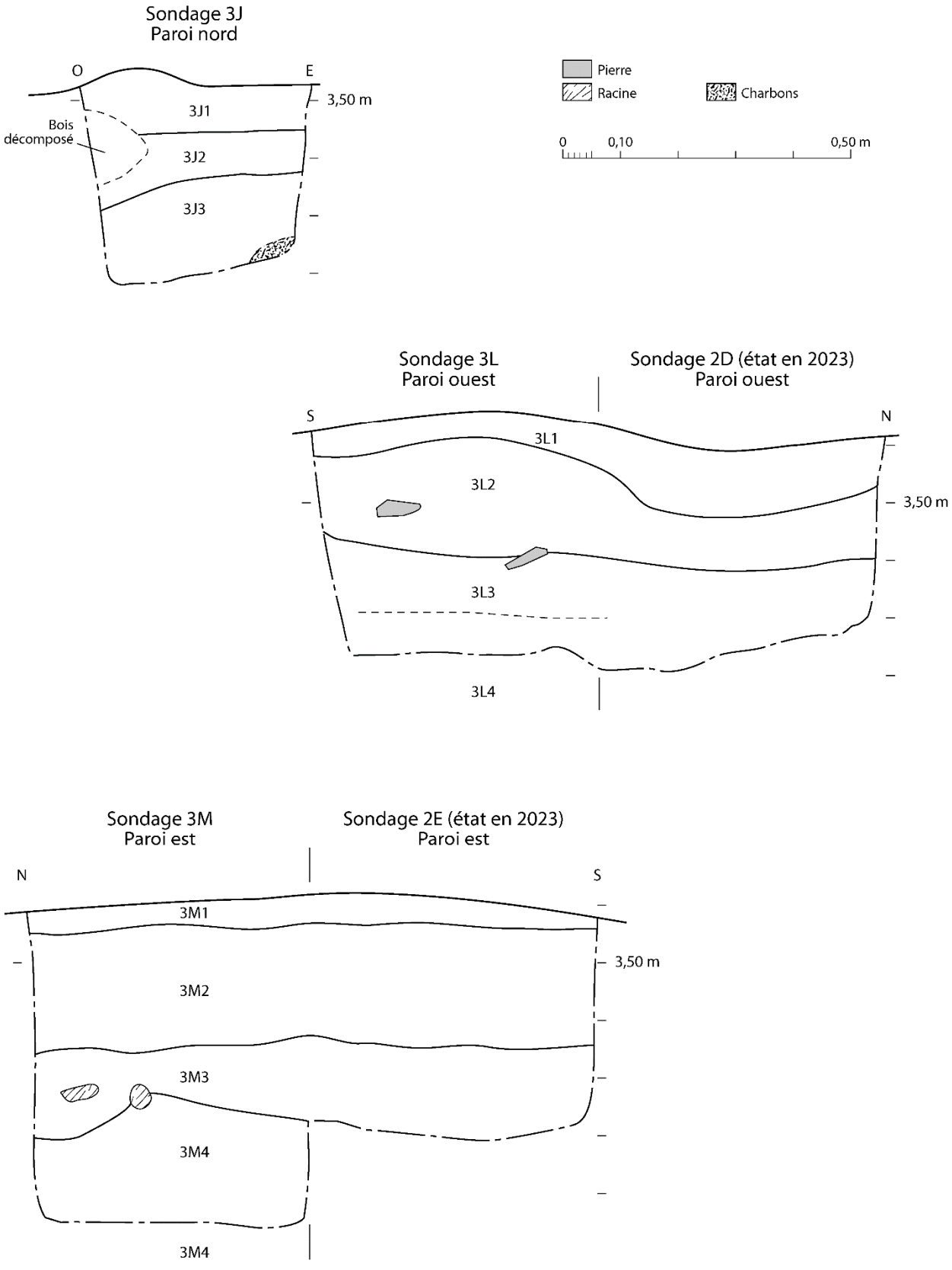
Sondage 3J
Paroi nord
O
E
3,50 m
3J1
Bois décomposé
3J2
3J3
Pierre
Racine
Charbons
0
0,10
0,50 m
Sondage 3L
Paroi ouest
Sondage 2D (état en 2023)
Paroi ouest
S
N
3L1
3L2
3,50 m
3L3
3L4
Sondage 3M
Paroi est
Sondage 2E (état en 2023)
Paroi est
N
S
3M1
3,50 m
3M2
3M3
3M4
3M4

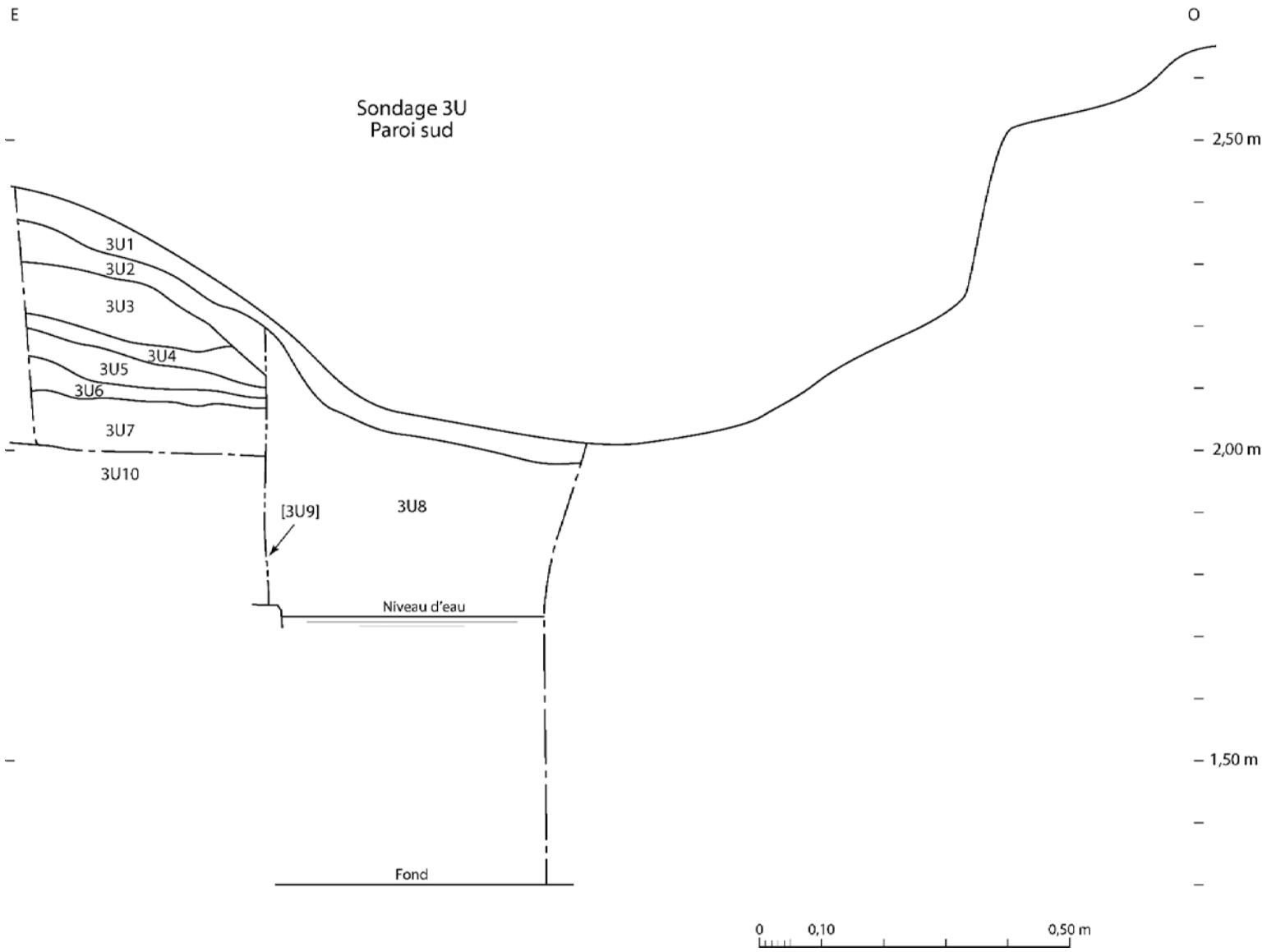
E
O
Sondage 3U
Paroi sud
2,50 m
2,00 m
1,50 m
3U1
3U2
3U3
3U4
3U5
3U6
3U7
3U10
[3U9]
3U8
Niveau d'eau
Fond
0
0,10
0,50 m

Annexe 3c. Coupes des sondages à la pelle du secteur de la ferme Lepage (DcEd-12)

Sondage 2A
Paroi ouest

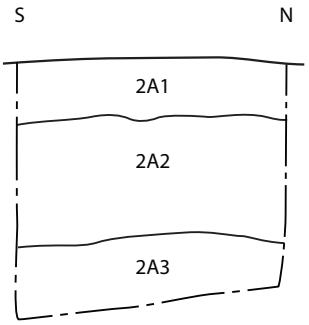

Sondage 2B
Paroi nord-est

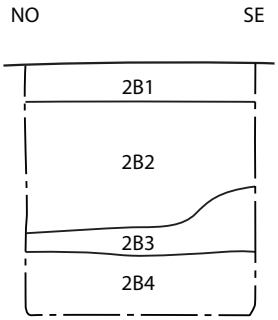

Sondage 2C

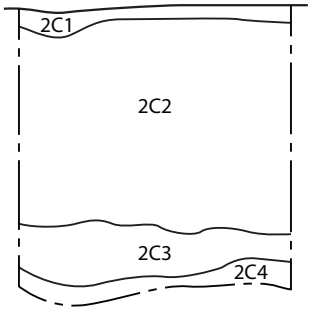

Sondage 2D
Paroi sud-ouest

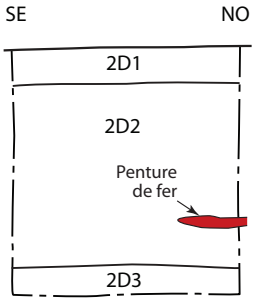

Sondage 2E
Paroi sud-est

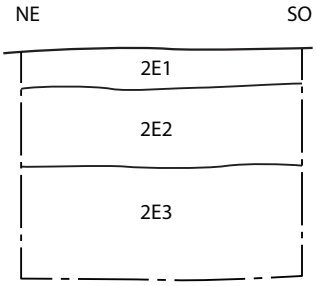

Sondage 2F

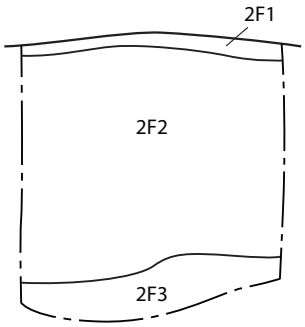

Sondage 2G
Paroi est

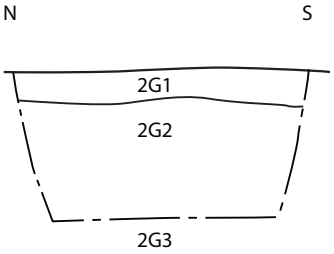

Sondage 2H
Paroi nord

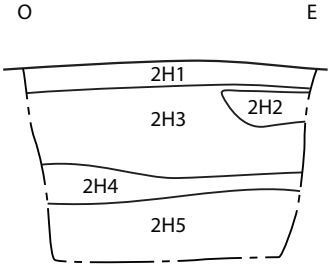

Sondage 2J
Paroi est

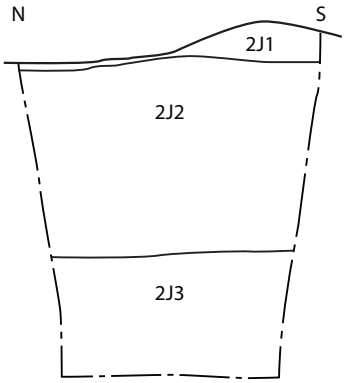

Sondage 2K
Paroi nord

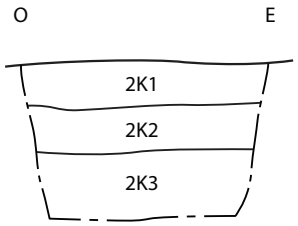

Sondage 2L
Paroi est

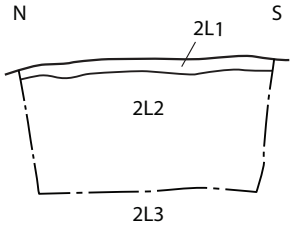

Sondage 2M

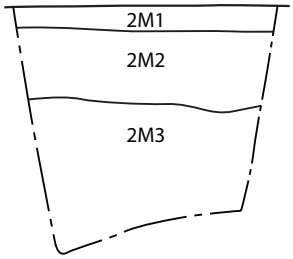

Sondage 2N
Paroi est

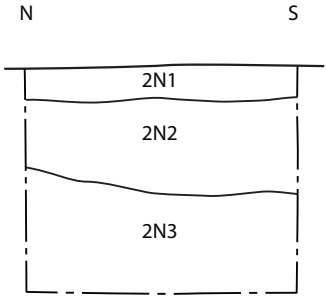

Sondage 2P
Paroi sud

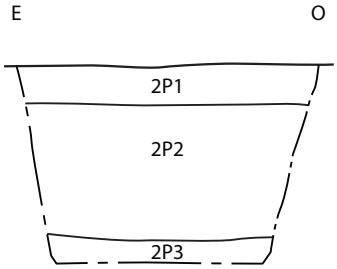

Sondage 2Q
Paroi nord

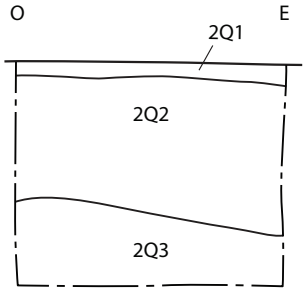

Sondage 2R

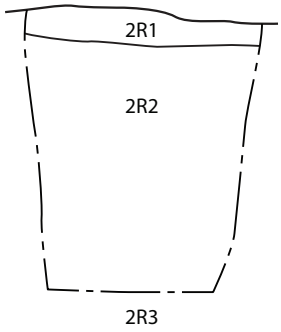

Sondage 2T
Paroi ouest

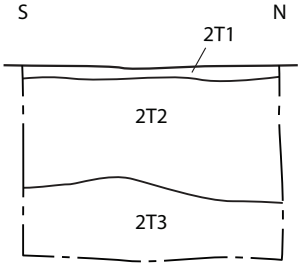

Sondage 2U
Paroi nord

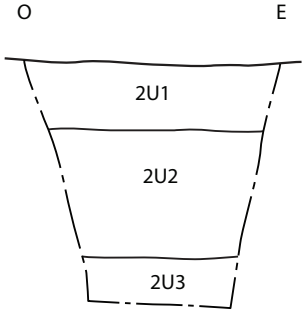

Annexe 4
Catalogue des photos jointes au rapport

Crédits : CR Christophe Robert
JS Jérôme Soucy
LAP Laboratoire d'archéologie et de patrimoine
MNL Marie-Noël Lacasse
MS Manon Savard
NB Nicolas Beaudry
RJF Roxane Julien-Friolet
ZL Zac Lefrançois

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
DSC_2894 et DSC_2898	23/06/09	Ambiance, déménagement du matériel à l'île Saint-Barnabé	NB
DSC_3002 et DSC_3004	23/06/09	Borne près du quai	NB
DSC_3005, DSC_3006, DSC_3016, DSC_3019, DSC_3020	23/06/09	Visite de la partie est de l'île Saint-Barnabé et des dispositifs de mise en valeur.	NB
DSC_3030, DSC_3031, DSC_3035, DSC_3036, DSC_3040 et DSC_3041	23/06/09	Quelques artefacts visibles en surface, à la limite est du lot Lepage qui seront par la suite enregistrés lors de la prospection visuelle	NB
P1030984, P1030992, P1030996, P1030998, P1040004 et P1040006	23/06/09	Ancienne maison-chalet de Théodore Lepage, extérieur.	MS
P1030990 et P1030991	23/06/09	Ciboulette, côté est de la maison-chalet de T. Lepage.	MS
P1040017	23/06/09	Ancienne maison-chalet de Théodore Lepage, intérieur.	MS
P1040023 et P1040025	23/06/09	Rubarbe en fleur, entre la maison-chalet de Théodore Lepage et l'ancien chalet d'Hector Dubé.	MS
P1050629	23/06/09	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S29	LAP
P1050630, P1050631, P1050634 à P1050636	23/06/09	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S30	LAP

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
P1050639	23/06/09	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S31	LAP
P1050641 et P1050642	23/06/09	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S32	LAP
P1050647, P1050650 à P1050653, P1050655 et P1050656	23/06/09	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S33	LAP
P1050649	23/06/09	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S34	LAP
P1050665	23/06/09	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S36	LAP
P1050666	23/06/09	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S35	LAP
P1070822	23/06/09	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S01	LAP
P1070824 et P1070825	23/06/09	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S02	LAP
P1070826	23/06/09	Borne délimitant deux lots	LAP
P1070827	23/06/09	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S03	LAP
P1070828, P1070830, P1070831 et P1070832	23/06/09	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S04	LAP
P1070835	23/06/09	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S05	LAP
P1070836	23/06/09	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S06	LAP
P1070839	23/06/09	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S07	LAP
P1070842	23/06/09	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S08	LAP
P1070844	23/06/09	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S09	LAP
P1070845 à P1070848	23/06/09	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S10 à 2S19	LAP
P1070851	23/06/09	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S20	LAP
P1360737	23/06/09	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S21	LAP
P1360739	23/06/09	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S22	LAP
P1360740	23/06/09	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S25	LAP
P1360743	23/06/09	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S26	LAP
P1360744	23/06/09	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S27	LAP
DSC_3042	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S03	LAP
DSC_3044	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S04	LAP
DSC_3047 et DSC_3051	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S05	LAP
DSC_3053, DSC_3054, DSC_3057, DSC_3061, DSC_3062, DSC_3063, DSC_3065	23/06/12	La végétation à l'intérieur de l'extrémité est de l'île	NB/MS
DSC_3067	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S01	LAP

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
DSC_3071	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S02	LAP
DSC_3075	23/06/12	La présumée cache de contrebande, avant son nettoyage	NB
DSC_3081	23/06/12	La chaloupe	NB
DSC_3084	23/06/12	Observation des chablis	NB
IMG_4284	23/06/12	La chaloupe, telle que retrouvée en prospection	MNL
P1040034	23/06/12	Nettoyage de la présumée fosse de contrebande.	MS
P1050667, P1050671, P1050672 et P1050675	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S09	LAP
P1050676	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S10	LAP
P1050680	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S11	LAP
P1050681 et P1050682	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S12 et 3S13	LAP
P1050684 et P1050685	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S14	LAP
P1050686	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S15	LAP
P1050687	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S16	LAP
P1050688	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S17	LAP
P1050689	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S18	LAP
P1050690	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S19	LAP
P1050691	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S20	LAP
P1050692	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S21	LAP
P1050693	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S22	LAP
P1050694 à P1050696	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S23	LAP
P1050698	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S24	LAP
P1050703	23/06/12	Sondage à la pelle ISB-3A1	LAP
P1070853	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S25	LAP
P1070854	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S26	LAP
P1070857	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S27	LAP
P1070861, P1070862 et P1070864	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S28	LAP
P1070866	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S29	LAP
P1070870	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S30	LAP
P1070872	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S31	LAP
P1070874	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S32	LAP
P1070877	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S33	LAP
P1070881	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S34	LAP
P1070883	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S35	LAP
P1070885	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S36	LAP
P1070889	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S37	LAP
P1070891	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S38	LAP

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
P1070897	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S39	LAP
P1070898	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S40	LAP
P1070903 et P1070905	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S41	LAP
P1080364	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S46	LAP
P1080852 et P1080853	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S43	LAP
P1080860 et P1080862	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S44	LAP
P1080863	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S45	LAP
P1080866, P1080868	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S47	LAP
P1080871	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S48	LAP
P1080879	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S49	LAP
P1080881	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S50	LAP
P1360746 et P1360747	23/06/12	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S37	LAP
P1040049 et P1040051	23/06/13	Sondage manuel ISB-3B1 (erreur sur le panneau d'affichage).	GT
P1040054	23/06/13	Sondages manuels ISB-3C1 (erreur sur le panneau d'affichage)	GC
P1040061	23/06/13	Sondages manuels ISB-3D1 et ISB-3C1 à l'arrière-plan.	ZL
P1050706	23/06/13	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S59	LAP
P1080886	23/06/13	ISB-3E	LAP
P1080887	23/06/13	ISB-3F1	MNL
P1080890	23/06/13	ISB-3G1	JR
DSC_3091, DSC_3092, DSC_3096, DSC_3097 et DSC_3100	23/06/14	Présumée cache de contrebande après l'enlèvement des remblais	NB
IMG_4346	23/06/14	3F2	MNL
P1040071	23/06/14	ISB-3D2 (erreur d'affichage).	MS
P1040083	23/06/14	ISB-3D2, détails (erreur d'affichage).	MS
P1040089	23/06/14	ISB-3C2 et 3C3 (erreur d'affichage).	GC
P1040092	23/06/14	Ambiance. Roxane Julien-Friolet et Jessica Ruest.	MS
P1040093	23/06/14	L'anse de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas.	MS
P1040099	23/06/14	ISB-3B2	JS
P1040111	23/06/14	Ambiance Marie-Noël Lacasse et Jessica Ruest à l'arrière-plan.	MS
P1040115	23/06/14	Ambiance Jessica Ruest et Marie-Noël Lacasse à l'arrière-plan.	MS
P1050521	23/06/14	ISB-3B3	MS

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
P1050707, P1050708 et P1050712	23/06/14	ISB-3F2, vue d'ensemble et détail	MNL
P1050713, P1050714 et P1050717	23/06/14	ISB-3G1 et 3G2, vue d'ensemble et détail	JR
P1070991 et P1070992	23/06/14	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S60	LAP
P1040119	23/06/15	Sondage de 2011	MS
DSC_3102, DSC_3104, DSC_3106, DSC_3110 et DSC_3114	23/06/16	Ambiance	NB
DSC_3116 et DSC_3117	23/06/16	Signalisation	NB
DSC_3122, DSC_3124 et DSC_3125	23/06/16	Ambiance	NB
P1040136, P1040142	23/06/16	Sondage à la pelle ISB-3J, bouteille en surface, près de la présumée fosse de contrebande	MS
P1040155	23/06/16	Bouteille dans ISB-3J	MS
P1040186, P1040188 et P1040191	23/06/16	ISB-3H1	GT
P1050721	23/06/16	ISB-3B3	
P1080886	23/06/16	ISB-3D3	ZL
P1040210	23/06/19	ISB-3J, paroi nord	MS
P1040241	23/06/19	Vue générale du site en cours de fouille	MS
P1040244	23/06/19	ISB-3D, paroi sud	MS
P1040247	23/06/19	ISB-3D, paroi est	MS
P1040263	23/06/19	ISB-3D, paroi nord	MS
P1040283	23/06/19	ISB-3D, paroi ouest	MS
P1040288	23/06/19	ISB-3B3	JS
P1040301 et P1040303	23/06/19	ISB-3C4 (et 3D4)	GC
P1040306 et P1040312	23/06/19	ISB-3D4 (et 3C4)	ZL
P1040313 et P1040319	23/06/19	ISB-3F2	MNL
P1040325	23/06/19	ISB-3F3	MNL
P1040328 et P1040333	23/06/19	ISB-3H2	GT
P1070913 et P1070917	23/06/19	Sondage positif ISB-3D paroi est.	ZL

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
P1070922	23/06/19	Sondage ISB-3B3. Fin de fouille.	LAP
P1070928	23/06/19	Sondage ISB-3B3 paroi est.	MS
P1070941	23/06/19	Sondage ISB-3B3 paroi nord.	MS
P1070942	23/06/19	Sondage ISB-3B3 paroi sud.	MS
P1070969	23/06/19	Sondage ISB-3B3 paroi ouest.	MS
P1070974, P1070976 et P1070984	23/06/19	Ambiance. Gabriel Castilloux. Nicolas Beaudry et Zak Lefrançois.	MS
P1040338 et P1040344	23/06/20	ISB-3C4, Fin de fouille	GC
P1040350 et P1040375	23/06/20	ISB-3C, paroi est	GC
P1040363	23/06/20	ISB-3C, paroi ouest	GC
P1040365	23/06/20	ISB-3C, paroi sud	GC
P1040371	23/06/20	ISB-3C, paroi nord	GC
P1080038, P1080040 et P1080042	23/06/20	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S61	LAP
P1080899, P1080903, P1080904 et P1080908	23/06/20	ISB-3G3 et 3G4	JR
P1080912	23/06/20	ISB-3K1	RJF
P1080916	23/06/20	ISB-3F4 et 3F5	MNL
P1040378	23/06/21	ISB-3H3, 3H4 et 3H5	GT
P1040387	23/06/21	Photo de groupe : Nicolas Beaudry, Manon Savard, Jessica Ruest, Marie-Nöel Lacasse, Christophe Robert, Gaëlle Tremblay, Jérôme Soucy, Roxane Julien-Friolet, Gabriel Castilloux et Zak Lefrançois.	LAP
P1040395 et P1040399	23/06/21	ISB-3L2 et 3M2	LAP
P1040415	23/06/21	Visiteurs	MS
P1040437	23/06/21	ISB-3F5, fin de fouilles	MS
P1040449	23/06/21	ISB-3F, paroi ouest	MS
P1040459	23/06/21	ISB-3F, paroi nord	MS
P1040467	23/06/21	ISB-3F, paroi est	MS
P1040477	23/06/21	ISB-3F, paroi sud	MS
P1040488, P1040494	23/06/21	ISB-3Q1	MS
P1070994 et P1070995	23/06/21	Sondage ISB-3K2, Intérieur de la chaloupe.	RJF
P1070996 et P1070999	23/06/21	Sondage positif ISB-3F5.	
P1080002 et P1080004	23/06/21	Sondage ISB-3K3, Intérieur de la chaloupe.	RJF

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
P1040510	23/06/22	ISB-3L3 et 3M3	LAP
P1040521, P1040530 et P1040531	23/06/22	ISB-3Q2	GC
P1080006, P1080007	23/06/22	Sondage à la pelle négatif ISB-3N. Signal au détecteur de métal aux abords d'une dépression à proximité de la présumé fosse de contrebande.	CR
P1080008	23/06/22	Sondage à la pelle négatif ISB-3N. Coupe.	CR
P1080012	23/06/22	Sondage à la pelle positif ISB-3R. Signal au détecteur de métal.	CR
P1080026	23/06/22	Sondage à la pelle négatif ISB-3T. Signal au détecteur de métal.	CR
P1080029	23/06/22	Sondage à la pelle négatif ISB-3T. Signal au détecteur de métal. Coupe.	CR
P1080814	23/06/22	Sondage à la pelle positif ISB-3R. Signal au détecteur de métal. Coupe.	CR
P1080819 et P1080021	23/06/22	Piquet avec clou tréfilé.	LAP
P1080922 et P1080923	23/06/22	ISB-3K4	RJF
P1080925	23/06/22	ISB-3G5	JR
DSC_3128	23/06/23	ISB-3G8	NB
DSC_3428	23/06/23	Ambiance	NB
DSC_3436	23/06/23	ISB-3G, en cours de fouille	NB
DSC_3442, DSC_3457, DSC_3478 et DSC_3492	23/06/23	Chaloupe aves sondage ISB-3G et 3L en cours de fouille	NB
DSC_3515, DSC_3516, DSC_3518, DSC_3519, DSC_3520, DSC_3521, DSC_3522, DSC_3524 et DSC_3526	23/06/23	Chaloupe, détails	LAP
DSC_3530, DSC_3532, DSC_3536, DSC_3541	23/06/23	Présumée fosse de contrebande en cours de fouille	NB
P1040537 et P1040543	23/06/23	ISB-3L4 et 3M4, avec 2E et 2D	JS

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
P1080031, P1080033, P1080034 et P1080037	23/06/23	Sondage (petite tranchée) à la pelle positif ISB-3U. Signal au détecteur de métal dans une dépression de forme carrée.	CR
P1080930	23/06/23	Parois de ISB-3M et 2D	GC
P1080936	23/06/23	Parois de ISB-3D et 3L	ZL
P1080942	23/06/23	Parois de ISB-2E et 3L	ZL
P1080952	23/06/23	Parois de ISB-3M et 2E	JS
IMG_4549	23/06/26	La présumée fosse en cours de fouille	MNL
P1040544 et P1040566	23/06/26 23/06/27	ISB-3Q3	GC
IMG_4604	23/06/27	La maison de Théodore Lepage	MNL
P1040580 et P1040583	23/06/27	ISB-3Q4	LAP
P1040587	23/06/27	ISB-3F, coupe	
P1040588	23/06/27	ISB-3Q5	GC
P1040601 et P1040606	23/06/27	Chaloupe, vue d'ensemble	MS
P1040608, P1040610, P1040618, P1040621, P1040623, P1040624 et P1040628	23/06/27	Chaloupe, flanc nord	MS
P1040629, P1040632, P1040638 et P1040640	23/06/27	Chaloupe, traces de peinture et de vernis	MS
P1040685, P1040692, P1040694, P1040700, P1040701,	23/06/27	Chaloupe, arrière	MS
P1040757 et P1040760	23/06/27	Chaloupe, partie avant	MS
P1040769	23/06/27	Chaloupe, intérieure, vue vers l'avant.	MS
P1040771	23/06/27	ISB-3Q6, 3Q7, 3Q8 et 3Q9	GC
P1080045	23/06/27	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S62	LAP
P1080049 et P1080051	23/06/27	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S64	LAP
P1080053 à P1080055	23/06/27	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S65	LAP
P1080053 à P1080055	23/06/27	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S66	LAP

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
P1080053 à P1080055	23/06/27	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S67	LAP
P1080053 à P1080055	23/06/27	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S68	LAP
P1080060	23/06/27	Sondage à la pelle négatif ISB-3AA. Coupe.	MNL
P1080062, P1080063, P1080065	23/06/27	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S42	LAP
P1080067	23/06/27	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S43	LAP
P1080955, P1080959, P1080962, P1080970 et P1080971	23/06/27	Parois et localisation de ISB-3U	CR
P1080973, P1080976 et P1080980	23/06/27	ISB-3V, localisation, paroi et détail	CR
P1360748	23/06/27	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S69	LAP
P1360751	23/06/27	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S71	LAP
P1360756 et P1360761	23/06/27	Voir annexe 1, prospection, point GPS ISB-3S72	LAP
P1360762	23/06/27	Puisette fabriquée à l'aide d'une chaise par les anciens habitants de l'île.	MS
P1360774	23/06/27	Tournebille fabriqué à l'aide d'un bâton de baseball par les anciens habitants de l'île.	MS
P1360776	23/06/27	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S38	LAP
P1360777	23/06/27	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S39	LAP
P1360781	23/06/27	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S40	LAP
P1360782 et P1360783	23/06/27	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S41	LAP
DSC_3550, DSC_3553, DSC_3560, DSC_3562, DSC_3563, DSC_3565, DSC_3580, DSC_3586, DSC_3588, DSC_3591, DSC_3593,DSC_3616, DSC_3624, DSC_3627	23/06/27 et 23/06/28	Présumée fosse de contrebande, vue d'ensemble et détails, fin de fouille	NB

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
P1040786 et P1040792	23/06/28	ISB-3Q10	GC
P1040796 et P1040799	23/06/28	ISB-3H2	GT
P1040801, P1040807	23/06/28	ISB-3H4	GT
P1040815	23/06/28	ISB-3AB	JR
P1040819	23/06/28	ISB-3AC	JR
P1040836	23/06/28	Détails, bois carbonisé et clous dans la fosse	LAP
P1080074	23/06/28	Sondage à la pelle positif DcEd-12-2A. Localisation.	CR
P1080078	23/06/28	Sondage à la pelle positif DcEd-12-2A. Coupe.	CR
P1080085	23/06/28	Sondage à la pelle positif DcEd-12-2E. Coupe.	CR
P1080982, P1080983 et P1080986	23/06/28	ISB-3W, localisation, paroi et détail	CR
P1080994	23/06/28	DcEd-12-2C. Coupe	ZL
P1080998	23/06/28	DcEd-12-2F. Coupe	ZL
P1360786	23/06/28	Sondage à la pelle positif DcEd-12-2B. Localisation.	MNL
P1360788	23/06/28	Sondage à la pelle positif DcEd-12-2B. Coupe	MNL
P1360789, P1360790, P1360792 et P1360794	23/06/28	Sondage à la pelle positif DcEd-12-2D.	MNL
P1360796	23/06/28	Sondage à la pelle positif DcEd-12-2D. Coupe	MNL
P1360798	23/06/28	Voir annexe 1, prospection, point GPS DcEd-12-2S51	LAP
P1360802	23/06/28	Sondage à la pelle DcEd-12-2G négatif. Localisation au nord du chemin est-ouest.	MS
P1360804 et P1360805	23/06/28	Sondage à la pelle DcEd-12-2G négatif. Fin de fouille en plan et coupe.	MS
DJI_0235, DJI_0236 et DJI_0243	23/06/29	Structure de bois dans la fosse	NB
DJI_0246	23/06/29	Chaloupe	NB
P1360809	23/06/29	Sondage à la pelle négatif DcEd-12-2H.	JS
P1360811 et P1360813	23/06/29	Sondage à la pelle négatif DcEd-12-2H. Localisation, à proximité de la borne et de la maison de Théodore Lepage	JS
P1360817	23/06/29	Sondage à la pelle négatif DcEd-12-2H. Coupe	JS
P1360823 et P1360825	23/06/29	Sondage à la pelle négatif DcEd-12-2K. Vue en plan et localisation.	JS
P1360829	23/06/29	Sondage à la pelle négatif DcEd-12-2K. Coupe.	JS
P1360832	23/06/29	Sondage à la pelle négatif DcEd-12-2J. Coupe.	MS
P1360835	23/06/29	Sondage à la pelle négatif DcEd-12-2J. Localisation.	MS
P1360842	23/06/29	Sondage à la pelle négatif DcEd-12-2L. Localisation.	MS

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
P1360851	23/06/29	Sondage à la pelle négatif DcEd-12-2L. Coupe.	MS
DSC_3637	23/06/30		
Image et Image(1)	23/06/30	Retour de l'île Saint-Barnabé	MNL
P1040850, P1040854, P1040855, et P1040857	23/06/30	DcEd-12-2M	GC
P1040862 à P1040864	23/06/30	DcEd-12-2P	JR
P1040865, P1040868, P1040870, P1040874, P1040878	23/06/30	DcEd-12-2R	MS
P1040884, P1040886 et P1040889	23/06/30	DcEd-12-2U	JR
P1040891	23/06/30	Remblayage de la présumée cache de contrebande	MS
P1040897, P1040899, P1040901, P1040914, P1040917 et P1040921	23/06/30	Le secteur de la chaloupe tel que laissé	MS
P1040936	23/06/30	Le site de tamisage près de la chaloupe, tel que laissé	MS
P1040947, P1040959 et P1040963	23/06/30	Divers secteurs du site ISB tels que laissés	MS
P1040976, P1040982, P1040990, P1050001, P1050004	23/06/30	La présumée cache de contrebande telle que laissée	MS
P1080087	23/06/30	Sondage à la pelle négatif DcEd-12-2N. Coupe.	LAP
P1080094	23/06/30	Sondage à la pelle négatif DcEd-12-2Q.	GT
P1080095	23/06/30	Sondage à la pelle positif DcEd-12-2T.	GT

Annexe 5

Inventaire des artefacts et écofacts

Annexe 5a. Inventaire des artefacts du secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas

Annexe 5b. Inventaire des artefacts du secteur de la ferme Lepage (DcEd-12)

Lot	Nombre d'article(s)	Nombre d'objet(s)	Code de matériau	Matériau	Code de fonction	Fonction	Objet	Inscription et décor	Commentaires
3B2	54		M5.2.1.1	Charbon de bois	E2.2	Plantes vasculaires	Charbon		Petits morceaux de charbons de bois
3B2	2		M5.4.2	Caoutchouc	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Élastique		Morceaux d'élastique bleu séché
3B3	52		M5.2.1.1	Charbon de bois	E2.2	Plantes vasculaires	Charbon		
3D1	1		M5.2.1	Bois	F5.08	Architecture des habitations et autres constructions	Planche		Morceau de bois qui semble être scié
3D2	2		M5.2.1	Bois	F5.08	Architecture des habitations et autres constructions	Planche		Morceau de bois qui semble être scié
3D2	9		M5.2.1.1	Charbon de bois	E2.2	Plantes vasculaires	Charbon		Morceaux de charbons de bois d'environ 2-3 cm
3D2	1	1	M5.1.7	Os	E1.3.1.4	Oiseaux	Os		Bréchet d'oiseau? Naturel?
3D2	2	2	M3.04	Métal ferreux	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Capsule		Capsule de bouteille bière? de type Crown
3D2	3	3	M3.04.1	Fer forgé	F5.08.4.2	Fixations	Clou forgé		D'environ 6 cm de long
3D2	227		M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre	Vitre		
3D3	17		M5.2.1.1	Charbon de bois	E2.2	Plantes vasculaires	Charbon		
3F1	51		M5.2.1.1	Charbon de bois	E2.2	Plantes vasculaires	Charbon		
3F1	17		M5.1.2	Charbon	E3.2.2	Roches sédimentaires	Charbon		Charbon minéral
3F1	1		M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Morceau de métal ferreux d'environ 1 cm de haut par 4 cm de long légèrement
3F1	1	1	M3.10.1	Aluminium	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Assiette		Assiette en aluminium de type assiette à tarte
3F2	4		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Morceau de verre incolore de moins de 1 cm
3F2	221		M5.2.1.1	Charbon de bois	E2.2	Plantes vasculaires	Charbon		
3F2	28		M5.1.2	Charbon	E3.2.2	Roches sédimentaires	Charbon		Charbon minéral
3F2	1	1	M3.04.3	Fer tréfilé	F5.08.4.2	Fixations	Clou tréfilé		22 cm de long
3G1	5	2	M5.1.7	Os	E1.3.1.5	Mammifères			De petit mammifère. Deux vertèbres, 1 humérus, 1 tibia
3G1	5	3	M3.04.3	Fer tréfilé	F5.08.4.2	Fixations	Clou tréfilé		D'environ 9 cm de long
3G1	15		M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Petits morceaux de métal ferreux très mince (1-2 mm)
3G1	1		M2.3.2	Verre coloré	F5.02	Excitants et alcools	Bouteille		Tesson de verre à bouteille vert foncé
3G2	50		M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Petits morceaux de métal ferreux très mince (1-2 mm) Dont un avec un trou de poinçon circulaire
3G2	1		M5.2.1.1	Charbon de bois	E2.2	Plantes vasculaires	Charbon		
3G2	1	1	M5.1.7	Os	E1.3.1.5	Mammifères			Os de mammifère de taille moyenne
3G2	1		M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	F5.03.1	Absorption des narcotiques	Pipe		Morceau de tuyau de pipe
3G2	8		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02	Excitants et alcools	Bouteille		Tessons de bouteille en verre vert foncé, dont un cul avec une bulle proéminente
3G2	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.05	Soins du corps	Bouteille	Inscription: OSE AT	Morceau de goulot de bouteille en verre bleu. Semble être carrée
3G2	1		M3.08	Métal émaillé	F5.11.1	Arme à feu	Douille	Inscription: DOMINION / CROWN / No / 12	Culot d'une cartouche de calibre 12. Fabriqué au Canada. Datation: entre 1920 et 1950
3G2	1		M5.3.3	Plastique	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Morceau de plastique vert flexible
3G4	2	2	M3.08	Métal émaillé	F5.11.1	Arme à feu	Douille		Culot d'un cartouche, 1 pouce de long et 1,3 cm de diamètre.

Lot	Nombre d'article(s)	Nombre d'objet(s)	Code de matériau	Matériau	Code de fonction	Fonction	Objet	Inscription et décor	Commentaires
3G4	2	2	M3.04	Métal ferreux	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Capsule		Capsule de bouteille bière? de type Crown
3G4	1		M5.5	Solides souples	F5.03.1	Absorption des narcotiques	Filtre de cigarette		Filtre de cigarette, environ 1 cm de long. Datation: Inventé en 1930 et au Canada autour 1950.
3G4	4		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02	Excitants et alcools	Bouteille	Inscription: B / H / HA	Morceau de cul de bouteille en verre vert foncé
3G4	1		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tasse		Tesson de bord de tasse avec début d'anse en TCFB
3G4	1	1	M3.10.1	Aluminium	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Assiette		Assiette en aluminium, de type assiette à tarte
3G6	22		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02	Excitants et alcools	Bouteille à gin		Tessons de verre vert foncé assez épais, dont certain semble altéré par la chaleur
3G7	2		M2.3.2	Verre coloré	F5.02	Excitants et alcools	Bouteille		Tessons de verre vert foncé
3G7	1		M1.6	Porcelaine fine	F5.01	Alimentation			Petit morceau de porcelaine
3G7	2		M5.5.11	Tissu	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Morceaux de moins de 1 cm de tissu blanc ou gris pâle
3G8	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02	Excitants et alcools	Bouteille		Tesson de verre vert foncé qui semble altéré par la chaleur
3G8	1		M2.3.2	Verre coloré	F5.02	Excitants et alcools	Bouteille		Tesson de verre vert foncé
3G98	8		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02	Excitants et alcools	Bouteille		Tessons de bouteille de verre vert foncé ronde
3G98	4		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02	Excitants et alcools	Bouteille		Tessons de bouteille carrée de verre vert foncé
3G98	2	2	M5.1.7	Os	E1.3.1	Vertébrés			Os de petit animal
3G99	1		M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	Décor: bouteille côtelée	Tesson de bouteille en verre incolore. Coca-Cola?
3H1	14		M5.2.1	Bois	F5.08	Architecture des habitations et autres constructions			Morceaux de la structure de la présumée cache qui se sont détachés.
3H1	2		M3.04.3	Fer tréfilé	F5.08.4.2	Fixations	Clou tréfilé		15 cm de long
3H1	1		M1.4	Grès cérame fin	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Ressemble à du grès avec engobe dit Albany et glaçure saline p.341 Laetitia Métreau. Pâte grise, sans inclusion, glaçure brune presque noire
3H2	19		M5.1.3	Coquille	E1.1	Mollusque	Mye		
3H2	1		M5.1.7	Os	E1.3.1.5	Mammifères			Morceau de côte de gros mammifère
3H2	1	1	M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé		Mesurant près de 15 cm de long. Courbé en «S»
3H2	1	1	M3.04.3	Fer tréfilé	F5.08.4.2	Fixations	Clou tréfilé		Près de 13 cm de long. Légèrement courbé.
3H3	4	4	M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé		Gros clous, 14 cm de long
3H3	8	4	M3.04.3	Fer tréfilé	F5.08.4.2	Fixations	Clou tréfilé		Différentes tailles, mais assez long, 15 cm
3H3	62		M5.1.3	Coquille	E1.1	Mollusque	Coquille		Coquille de crustacés
3H3	48		M5.2.1	Bois	F5.08	Architecture des habitations et autres constructions			Morceaux de la structure qui se sont détachés. Certains sont brûlés
3H3	1		M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Masse de métal
3H4	7		M5.2.1	Bois	F5.08	Architecture des habitations et autres constructions			Morceaux de la structure qui se sont détachés. Certains sont brûlés

Lot	Nombre d'article(s)	Nombre d'objet(s)	Code de matériau	Matériau	Code de fonction	Fonction	Objet	Inscription et décor	Commentaires
3J1	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02	Excitants et alcools	Bouteille	Inscription: ... ERVEN LUCAS BOLS / HET LOOTSUE / AMSTERDAM [dans un rectangle]. 40 OZ / D [dans un losange]	Bouteille à gin ronde complète en verre brun, vissable. Avec traces de moule. Les inscriptions sont en relief.
3K4	3		M5.3.3	Plastique	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Film de plastique très mince
3L3	17		M5.2.1	Bois	F5.08	Architecture des habitations et autres constructions			Morceaux de bois, dont 2 avec un négatif de clou
3M2	1	1	M5.1.7	Os	E1.3.1.5	Mammifères			Morceau de côte de gros mammifère
3Q2	1		M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Clou		Découpé ou forgé
3Q5	2		M5.2.1.1	Charbon de bois	E2.2	Plantes vasculaires	Charbon		
3Q7	3	1	M3.04.3	Fer tréfilé	F5.08.4.2	Fixations	Clou tréfilé		D'environ 15 cm de long
3Q9	1		M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Clou		Clou très altéré avec un morceau de bois autour
3Q10	4		M5.2.1	Bois	E2.2	Plantes vasculaires	Bois		Morceaux de bois
3Q10	3		M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Petits morceaux de métal très mince (1-2 mm)
3Q10	3		M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Probablement des morceaux de clous très altérés
3Q99	4		M3.04.3	Fer tréfilé	F5.08.4.2	Fixations	Clou tréfilé		Clous tréfilés de tailles variables
3Q99	1		M1.4	Grès cérame fin	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Ressemble à du grès avec engobe dit Albany et glaçure saline p.341 Laetitia Métreau. Pâte grise, sans inclusion, glaçure brune presque noire à l'intérieur et blanc à l'extérieur.
3S3	1	1	M5.3.3	Plastique	F5.06	Médication	Bouteille pharmaceutique	Inscription: 85cc / [triangle] 6. / 2 [dans un logo de recyclage] /	Bouteille de plastique blanc vissable
3S16	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	Inscription: I C [dans un triangle] 5 / M / 5	Bouteille de 7Up en verre vert clair avec bouchon en aluminium avec logo.
3S17	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	Inscription: [carré sans haut] C [dans un triangle avec point au dessus] 3 / C / 3	Bouteille de Pepsi en verre incolore avec bouchon d'aluminium avec logo Pepsi
3S23	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	Inscription: DO NOT REFILL / REMPLISSAGE UNIQUE / 8 / [carré] [mold in a D] 6 / 6784	Bouteille d'Orangina en verre incolore avec motif d'hexagones irréguliers et traces d'étiquette. Bouchon en aluminium bleu avec logo Orangina. Datation: entre 1970 et 1990
3S23	1	1	M3.10.1	Aluminium	F5.06	Médication	Contenant	Inscription: SAFETY FIRST/ Versast?	Ptte boîte en aluminium ronde avec trous en dessous
3S40	1		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Tesson de verre incolore avec texture en relief
3S40	7		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02	Excitants et alcools	Bouteille à gin		Tessons de bouteille de gin en verre vert foncé avec cul très érodé
3S60	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02	Excitants et alcools	Bouteille		Tesson de verre vert foncé de bouteille ronde
3S72	2		M2.2.1	Verre teinté bleu-vert	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Tessons de verre avec bulles dedans et pas totalement lisse
3S72	32		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02	Excitants et alcools	Bouteille à gin		Tessons de bouteille carrée en verre vert foncé, dont un morceau de goulot fait à la main.

Annexe 5a. Inventaire des artefacts et des écofacts du secteur de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas

Lot	Nombre d'article(s)	Nombre d'objet(s)	Code de matériau	Matériau	Code de fonction	Fonction	Objet	Inscription et décor	Commentaires
3S72	1		M2.2.1	Verre teinté bleu-vert	F5.02	Excitants et alcools	Bouteille		Cul de bouteille en vert avec trace de pontil et bulle dans le verre avec enfoncement. Façonnée dans un moule à deux morceaux.
3S72	1	1	M5.3.3	Plastique	F5.09	Jeux et divertissements	Jouet		Pièce de plastique en forme de croix 3D en plastique orange. Servaient à faire des structures avec des pailles en plastique.
3U	6		M5.2.1	Bois	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bois		Morceaux de bois d'une dizaine de cm de long un peu courbé
3U	1		M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	F5.03.1	Absorption des narcotiques	Pipe		Moitié de fourneau de pipe sans décor
3U	3	3	M3.04.3	Fer tréfilé	F5.08.4.2	Fixations	Clou tréfilé		Les 3 sont pliés à 90 degrés
3U	1	1	M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé		D'au moins 30 cm de long. Courbé
3V	1		M5.5.02	Cuir	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Carré de 4 cm par 4 cm avec 2 lignes de trous d'environ 1 mm de diamètre qui divise la pièce en trois parties
3V	1		M3.04.3	Fer tréfilé	F5.08.4.2	Fixations	Clou tréfilé		Encore dans son morceau de bois
3V	6		M5.2.1	Bois	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Morceau de bois dont un avec un petit clou dedans. Planche?
3W	3		M1.4	Grès cérame fin	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Ressemble à du grès avec engobe dit Albany et glaçure saline p.341 Laetitia Métreau. Pâte grise, sans inclusion, glaçure brune presque noire à l'intérieur et blanc à l'extérieur
3AC	1	1	M3.04.3	Fer tréfilé	F5.08.4.2	Fixations	Clou tréfilé		Clou tréfilé sans tête
3.99	1		M5.2.1.1	Charbon de bois	E2.2	Plantes vasculaires	Charbon		Trouvé en 2023 provenant du déblai de 2011
3.99	2		M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé		Trouvé en 2023 provenant du déblai de 2011
3.99	6		M5.2.1.1	Charbon de bois	E2.2	Plantes vasculaires	Charbon		Trouvé en 2023 provenant du déblai de 2011
3.99	2		M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Clou		Trouvé en 2023 provenant du déblai de 2011

Lot	Nombre d'articles	Nombre d'objets	Code de matériau	Matériau	Code de fonction	Fonction	Objet	Inscription et décor	Commentaires
2A	6	6	M3.04.3	Fer tréfilé	F5.08.4.2	Fixations	Clou tréfilé		
2A	2	2	M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé		
2A	3		M3.04	Métal ferreux	F5.08	Architecture des habitations et autres constructions			Tiges de métal ferreux (long. Env. 15 cm, dia. 0,5 cm) dont une partie est enroulée sur une seconde tige
2A	1		M3.04	Métal ferreux	F5.08	Architecture des habitations et autres constructions	Crochet ?		Objet de métal ferreux (dia 1,5 cm) en forme de J, semble être brisé aux deux
2A	2		M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			2 frag. de plaque de métal ferreux (< 5 cm de côté)
2A	3		M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	F5.08.3.4	Matériaux de base - brique	Brique		Frag. de brique noircis
2A	4		M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre	Vitre		
2A	2		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		Tessons très fins
2A	2		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		Tessons de goulot et d'épaule
2A	2		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		Verre brun
2A	1		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		Verre transparent tirant vers le bleu
2B	33		M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Petits frag. de brique (?) d'argile rougeâtre
2B	1	1	M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé		
2B	2		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Bouteille à gin	Cannelures	Tessons de corps
2B	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Bouteille à gin	Cannelures	Tesson de verre vert-gris, contient beaucoup de bulles
2B	1		M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre	Vitre		Tessons dépolis d'un côté
2C	1		M3.04.3	Fer tréfilé	F5.08.4.2	Fixations	Clou tréfilé		
2C	1		M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé		
2C	1		M3.04.5	Fonte	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Obj. de fer courbé (long. 11 cm, larg. 13 cm, ép. env. 1 cm)
2D	32		M4.3.3	Mortier	F5.08.3	Matériaux de construction des habitations et autres constructions	Mortier		Frag. de mortier portant des empreintes de bois
2D	1		M3.04.5	Fonte	F5.08	Architecture des habitations et autres constructions			Objet de fer triangulaire (haut. env. 30 cm), concavité à la base pouvrue d'un
2D	1		M3.04.3	Fer tréfilé	F5.08	Architecture des habitations et autres constructions			Tige de métal ferreux d'env 15 cm
2D	1		M3.04	Métal ferreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions			Obj. carré (1,8 cm de côté, haut. 1 cm) pourvu d'une tige métalique
2D	1		M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Clou		Long. 13 cm, tête carrée
2D	1		M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé		Long. 7 cm
2D	1		M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Clou		Long. 3 cm, concrétion métallique à l'extrémité
2D	1		M4.3.2	Mastic	F5.08	Architecture des habitations et autres constructions	Mastic		Petit frag. de mastic vert
2D	1		M4.1.1	Roche	F5.08	Architecture des habitations et autres constructions	Pierre		Pierre taillée sur deux faces, 8 × 1,5 × 2,3 cm

Lot	Nombre d'articles	Nombre d'objets	Code de matériau	Matériau	Code de fonction	Fonction	Objet	Inscription et décor	Commentaires
2D	1		M2	Verre coloré transparent	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Bouteille		Verre vert
2D	1		M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre	Vitre		
2D	1		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01	Alimentation			
2D	1		M1.4.3	Grès cérame fin engobé et glaçuré au sel	F5.01	Alimentation			Grès beige
2D	1		M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	F5.08.3.4	Matériaux de base - brique	Brique		Frag.
2E	3		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02	Excitants et alcools	Bouteille		Verre vert foncé
2E	4		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tasse		
2E	2		M5.1.3	Coquille	E1.1	Mollusques	Mye		
2E	3		M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	F5.08.3.4	Matériaux de base - brique	Brique		Frag.
2E	3		M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé		Long. 5 cm
2E	1		M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Clou		Clou découpé (?) à large tête
2F	2		M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre	Vitre		Verre épais
2F	1		M2.3.2	Verre coloré	F5.02	Excitants et alcools	Bouteille		Verre vert foncé
2F	2		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01	Alimentation			
2F	1		M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé		Très gros clou
2F	1		M3.04.3	Fer tréfilé	F5.08.4.2	Fixations	Clou tréfilé		Long. 20 cm
2F	1		M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Cylindre de métal (long. 2,5 cm) contenant une tige de métal mobile en U
2L	35		M4.3.3	Mortier	F5.08	Architecture des habitations et autres constructions	Mortier		Frag.
2P	1		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			
2R	5	3	M5.1.7	Os	E1.3.1.5	Mammifères	Os		Frag. de vertèbre et phalange de petit mammifère, aucune trace de découpe
2R	2	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01	Alimentation	Assiette	Motif brun au décalque : paysage (bâtiment, pont, lac, etc.), motifs géométriques sur le marli (lignes horizontales, motifs végétaaux, frise d'hexagones crucifères) ; timbre au revers : IRO[N STONE]	Motif Tillenberg, 1839-1864 ; autre spécimen dans DbEf-7.S21.
2R	2		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01	Alimentation			
2R	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		
2R	1		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		
2R	2		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		Verre vert clair
2R	8		M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé		Comprend un clou plié à angle droit
2R	2		M3.04.3	Fer tréfilé	F5.08.4.2	Fixations	Clou tréfilé		Comprend un clou plié à angle droit
2R	1		M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé		Long. 20 cm, plié à angle droit

Lot	Nombre d'articles	Nombre d'objets	Code de matériau	Matériau	Code de fonction	Fonction	Objet	Inscription et décor	Commentaires
2S04	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.02	Excitants et alcools	Bouteille	Inscriptions : 40 OZS. / 4 / [carré divisé en quadrants] [C dans un losange] 5 / 53056	Verre incolore ; bouchon de plastique noir
2S06	1	1	M3.09	Métaux superposés (étamés, galvanisés ou plaqués)	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Seau	Seau	Fer blanc ; haut. 11**"**, dia. de l'embouchure 12" ; dia à la base 8¾"
2S29	2		M4.3.1	Béton	F5.08	Architecture des habitations et autres constructions	Béton		Frag. de béton dont une face porte une texture de losanges
2S30	15	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02	Excitants et alcools	Bouteille à gin	Inscription: GENEVA / 25 FL. OZ / [graduation aux 5 oz] / 3 / 1 [C dans un losange] / 4415	Verre vert clair ; goulot fileté
2S30	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02	Excitants et alcools	Bouteille à bière	Inscription: Old / Milwaukee / QUALITÉ SUPÉRIEURE / BIÈRE / 341 ml / 4.6 % alc./vol	Verre brun
2S34	11		M3.04	Métal ferreux	F5.09	Jeux et divertissements	Chaîne de bouchons		Chaîne de bouchons de bière
2S50	1		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01	Alimentation			
2S51	1		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01	Alimentation	Assiette ?	Décor indéterminé en relief	Petit tesson de bord
2T	2		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02	Excitants et alcools	Bouteille		Verre vert foncé
2T	6		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1	Absorption des aliments solides et liquides		Décor de lignes bleues	
2T	2		M1.4	Grès cérame fin	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Petits tessons gris jointifs
2T	1		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée		Inscription en lettres noires :]I[/]IH[ou]HI[/]I[	
2T	3		M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	F5.08.3.4	Matériaux de base - brique	Brique		Frag.
2T	1		M5.1.1	Andouiller	E1.3.1.5	Mammifères			Petit frag. d'andouiller, semble avoir blanchi au soleil ou au feu
2U	1		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			

Musée du FORT SAINT-JEAN Museum

Défense nationale National Defence

Direction - Histoire et patrimoine
Directorate of History and Heritage

FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE SUBAQUATIQUE (2023)

FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE DES VESTIGES DU SITE D'ÉPAVE BHFH-14. ACTIVITÉES 2023

INSTITUT DE RECHERCHE EN HISTOIRE MARITIME ET ARCHÉOLOGIE SUBAQUATIQUE
IRHMAS

FINAL

Août 2024

Photo couverture : Vestige de la sous-opération 2C (Néron IRHMAS 2023)

FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE SUBAQUATIQUE (2023)

FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE DES VESTIGES DU SITE D'ÉPAVE BHFH-14

Musée du Fort Saint-Jean

SEPTEMBRE 2023

Rapport préparé par :

IRHMAS
2023-MFJ-01

3-1930 des Érables
Montréal, Québec, H2K 3V2

Courriel : info@irhmas.com / marijogberube@irhmas.com
Site web : https://www.irhmas.com/

Rapport préparé pour :

Musée du Fort Saint-Jean

15 Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, Canada
J3B 8R8

Permis de recherche archéologique délivré à l'IRHMAS

Numéro de permis
23-IRHM-01

Résumé

À la suite de la réouverture du Musée du Fort Saint-Jean (MFSJ) en 2016 et de la compilation des travaux archéologiques terrestres effectués par Parcs Canada, le chantier-école de l'Université Laval et les firmes privées dont une étude d'impact récente (Artefactuel 2016), la Corporation du Fort Saint-Jean prévoyait la revitalisation des berges du Collège militaire royal de Saint-Jean. Il est alors prévu que ces travaux puissent avoir un impact sur les contextes archéologiques pouvant être liés à des vestiges submergés comme des quais et des épaves. Un premier inventaire archéologique est réalisé entre 2016 et 2018, avec comme objectif l'identification et la documentation de vestiges patrimoniaux submergés le long des berges du Collège militaire royal, afin d'émettre des recommandations et compléter les connaissances sur l'histoire du site. Ces travaux avaient également comme but d'enrichir les contenus scientifiques et éducatifs du MFSJ en rendant accessible à différents publics un compte rendu original des travaux archéologiques terrestres et subaquatiques. Trois sites archéologiques sous-marins ont fait l'objet d'interventions depuis 2016, soit les sites des structures d'appontement BhFh-9 et BhFh-13 et le site BhFh-14, maintenant identifié comme un site d'épave.

En 2021, une opération de surveillance archéologique a été effectuée sur le site de l'épave BhFh-14. Cette opération avait comme objectif de confirmer l'état des vestiges et de documenter si des changements avaient eu lieu sur le site depuis 2018. En 2023, la fouille des vestiges est entreprise afin d'en documenter l'étendue et identifier les structures architecturales, dans le but d'affiner la datation et l'identification du site BhFh-14.

Table des matières

Liste des figures ix
Liste des tableaux xi
Liste des participants xiii
1. Introduction 1
1.1 Objectifs du projet 1
1.2 Aire d'étude 1
1.3 Contenu du rapport 1
2. Méthodologie 6
2.1 Méthodologie et équipement 6
2.1.1 Méthodologie et équipement de plongée 6
2.1.2 Méthodologie et équipement archéologique 6
2.2 Déroulement des travaux 7
3. État des connaissances 8
3.1 Caractérisation du milieu naturel 8
3.1.1 Le climat et le couvert végétal 8
3.1.2 Les ressources fauniques 9
3.1.3 Géomorphologie et sédimentologie 10
3.1.4 Hydrologie et bathymétrie 11
3.1.5 Menaces environnementales et anthropiques 12
3.1.6 Érosion, inondations et glaces 15
3.2 L'occupation humaine maritime de la région 15
3.2.1 Le Fort Saint-Jean sous le Régime français 16
3.2.2 Le fort Saint-Jean sous le Régime anglais 18
3.2.3 La navigation commerciale au 19e et 20e siècle 30
3.3 Travaux archéologiques antérieurs 32
4. Résultats des travaux archéologiques 35
4.1 Description générale du site 35
4.1.1 Sous-opération BhFh14-2A 37
4.1.2 Sous-opération BhFh14-2B 41
4.1.3 Sous-opération BhFh14-2C 46
4.2 Interprétation 49
5. Conclusion et recommandations 53
5.1.1 Recommandations 53
Bibliographie 57
Annexe 1 – Inventaire des artefacts 60
Annexe 2 – Liste des navires 73
Annexe 3 – Suivi des numéros de structures 79
Annexe 4 – Analyse des essences 80

Liste des figures

Figure 1 - Localisation générale de la zone à l'étude (Google Earth 2021)..... 2

Figure 2 - Localisation spécifique de l'aire d'étude (IRHMAS 2022)..... 3

Figure 3 - Intervention prévue pour la saison 2023 avec l'ouverture d'une tranchée permettant de suivre la membrure et un sondage pour comprendre la disposition des membrures vers le sud (IRHMAS 2023)..... 4

Figure 4 - Opérations archéologiques réalisées en 2024 à la suite de la réévaluation des conditions de fouilles et des objectifs (IRHMAS 2024)..... 5

Figure 5 - Exemple d'un chevron d'ovin cloué sur les structures archéologiques (IRHMAS 2023). 7

Figure 6 - La géologie d'une partie de la Montérégie (Filion et al. 2001 :23)..... 11

Figure 7 - L'apparence variée des moules zébrées adultes (Amy Benson, U.S. Geological Survey, Bugwood.org)..... 12

Figure 8 - Pièce de machinerie de l'épave du Conemaugh dans le lac Érié, en 1988 et 1989 (Photos par Cris Kohl, copyright Seawolf Communications, Inc ; https://www.shipwreckmuseum.com/underwater-research) 13

Figure 9 - Extrait de la carte dite de Murray de 1761 indiquant la présence de deux bâtiments pouvant appartenir au chantier naval de 1756 (BAC P/300, collection nationale des cartes, folio 30, 17560) . 17

Figure 10 - Détails du plan des redoutes sud et nord du fort Saint-Jean à l'été 1775 sur lequel on aperçoit deux structures qui se prolongent dans la rivière (Anonyme, 1775, BAC, NMC-2771)..... 19

Figure 11 - Détail du plan de Saint-Jean lors du siège américain de 1775 (Plan of St. John's as blockaded and besieged anno 1775, HMFSJ17750000001a BAC)..... 20

Figure 12 - Gravure anonyme d'après un dessin d'Anbrey, représentant une vue du fort Saint-Jean en 1776 (A View of St. John upon the River Sorell, 1789, BAC, microfiche C 1502 (Cloutier 2011 : 70). 22

Figure 13 - Extrait de l'aquarelle de James Hunter, Vue sud-ouest du fort Saint-Jean en 1779 (MFSJ17790800007 BAC C-001507)..... 23

Figure 14 - Détails de la carte située en bas à gauche de l'aquarelle montrant quatre quais et le chantier naval (lettre d) (MFSJ17790800007 BAC C-001507). 24

Figure 15 - Détails de la carte située en bas à gauche de l'aquarelle montrant quatre quais et le chantier naval (MFSJ17790800007 BAC C-001507). 25

Figure 16 - Capitaine Gother Mann, Royal Engineers, détail du plan du fort Saint-Jean, réalisé le 5 mai 1791, indiquant les structures de quais, le mouillage des navires et le chantier naval (BAC, NMC-16455)..... 27

Figure 17 - A. Gray, Détail du plan du fort Saint-Jean sur lequel on aperçoit une diminution des bâtiments associés au chantier naval. 7 décembre 1809 (BAC, H2/340)..... 27

Figure 18 - Détails d'un plan du fort Saint-Jean, indiquant un quai et les ruines des précédentes structures, Alex. Stevenson, 1827, BAC, RG84 M 77803/9 Item 398 (Cloutier 2011: 80)..... 28

Figure 19 - Photo aérienne de la berge derrière le site du Collège militaire royal de Saint-Jean en 1956 (MFSJ19560000003a). 29

Figure 20 - Détail d'une photographie aérienne sur la section de la rive en construction en 1958 (MFSJ19580000001cs) 30

Figure 21 - Sites subaquatiques situés aux abords du fort Saint-Jean (IRHMAS 2018)..... 33

Figure 22 - Étrave du site BhFh-14. En noire l'étrave telle que positionnée en 2018. En rouge, l'étrave telle que positionnée en 2021 (IRHMAS 2021)..... 34

Figure 23 - Plan du site BhFh-14 avec les sous-opérations 2A, 2B et 2C ainsi que la numérotation des structures architecturales (IRHMAS 2024)..... 36

Figure 24 - Artefacts retrouvés dans le lot 2A01 (Justine Rioux - IRHMAS 2023)..... 38

Figure 25 - Artefacts retrouvés dans le lot 2A02 (Justine Rioux - IRHMAS 2023)..... 39

Figure 26 - Artefacts retrouvés dans le lot 2A04 (Justine Rioux - IRHMAS 2023)..... 40

Figure 27 - Artefacts retrouvés dans le lot 2A03 (Justine Rioux - IRHMAS 2023)..... 40

Figure 28 - Profil intérieur de l'opération 2A avec vue sur le vaigrage et les membrures (Aimie Néron – IRHMAS 2023)..... 41

Figure 29 - Assemblage d'artefacts du lot 2B02 (Justine Rioux – IRHMAS 2013)..... 42

Figure 30 - Clou (BhFh14-2A02-6Q) provenant de la membrure M03 (Justine Rioux – IRHMAS 2023) 42

Figure 31 - Détails des vestiges de l'épave dans la sous-opération 2B (Marijo Gauthier-Bérubé – IRHMAS 2024)..... 43

Figure 32 - Détails des dimensions et caractéristiques observées pour chaque membrure incluant ses dimensions et la présence de fixations (Marijo Gauthier-Bérubé – IRHMAS 2024) 44

Figure 33 - Traces d'outils, hache ou herminette, visible sur la face interne de la membrure M11 (Marijo Gauthier-Bérubé – IRHMAS 2023)..... 45

Figure 35 - Les sédiments à l'intérieur de l'épave, dans la maille, n'ont pas été retiré lors de la campagne 2023 (Aimie Néron – IRHMAS 2023) 47

Figure 34 - Détails des vestiges de l'épave de la sous-opération 2C (Marijo Gauthier-Bérubé – IRHMAS 2024)..... 47

Figure 36 - Blocs de pierre d'environ 50 cm de diamètre retirés de la sous-opération 2C (Aimie Néron - IRHMAS, 2023) 48

Figure 37 - Profil intérieur de l'opération 2C avec vue sur le vaigrage et les membrures (Aimie Néron – IRHMAS 2023)..... 49

Figure 38 – Zone d'intérêts du site BhFh-14 pour une prochaine intervention (IRHMAS 2024). 55

Liste des tableaux

Tableau 1 - Suivi des identifications des membrures suite à la découverte d'une membrure supplémentaire (IRHMAS 2014) 37

Tableau 2 - Résultats des analyses d'identification d'essence (GRDH 2023)..... 46

Tableau 3 - Candidats possibles selon une combinaison de dimensions, de correspondance entre les vestiges de l'étrave et le plan de construction et la localisation connue ou inconnue de fin de vie (D'après Barranco et al. 1999) 51

Liste des participants

IRHMAS

Marijo Gauthier-Bérubé	Chargée de projet, archéologue subaquatique, rédaction, cartographie, édition et révision
Aimie Néron	Archéologue subaquatique et plongeuse professionnelle
Vincent Delmas	Archéologue subaquatique, rédaction
Daniel Laroche	Archéologue subaquatique
Justine Rioux	Archéologue subaquatique, rédaction et révision
Olivier Barthell-Maillot	Plongeur professionnel
Nicolas Thiffault	Stagiaire (Université Sherbrooke)

Musée du Fort Saint-Jean

Rémi Landry	Président du conseil d'administration
Éric Ruel	Conservateur

Comité scientifique 2023

Maggy Bernier	Parcs Canada
Charles Dagneau	Parcs Canada

Remerciement

Ce projet est le résultat d'un important travail collectif entrepris il y a plusieurs années au sein de l'équipe du Musée du Fort Saint-Jean. Plusieurs personnes sont à remercier pour leur participation et leur aide. Le projet n'aurait pas été possible sans l'implication soutenue d'Éric Ruel, conservateur du Musée. Il a généreusement accompagné les membres de l'IRHMAS depuis 2016 en donnant accès à toutes les ressources nécessaires au bon déroulement du projet et en l'appuyant sur plusieurs aspects logistiques. Nous remercions également les membres du comité scientifique, Maggy Bernier, Charles Dagneau pour leurs conseils et leurs nombreuses suggestions lors des interventions archéologiques ainsi que Pierre Desrosiers, membre du comité scientifique de 2016 à 2018.

Nous remercions le conseil d'administration du Musée du Fort Saint-Jean et son président, Rémi Landry, pour leur dévouement et leur enthousiasme sans borne face au projet. Nous tenons également à remercier l'ensemble de l'équipe du musée pour leur soutien et leur visite quotidienne du site pour s'informer des derniers développements. Nous souhaitons remercier la Corporation du Fort St-Jean pour l'accès aux différentes installations ainsi que leur soutien dans l'obtention des permis et autorisations nécessaires au projet. Un immense merci également à la Direction – Histoire et Patrimoine de la Défense nationale pour le soutien financier du projet qui permettra la poursuite des fouilles pour les années à venir.

Enfin, il reste à citer l'ensemble des organismes ayant participé de près ou de loin à ce projet et sans lesquels il n'aurait pu être mené à bien, soit le Centre de Conservation du Québec (CCQ), l'Institut Canadien de Conservation (ICC), la municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et finalement le Groupe de soutien de la 2^{e} Division du Canada.

1. Introduction

1.1 Objectifs du projet

En 2023, le Musée du Fort Saint-Jean a mandaté l'Institut de Recherche en Histoire Maritime et Archéologie Subaquatique (IRHMAS) pour procéder à la fouille du site BhFh-14 afin de documenter les vestiges architecturaux et d'émettre de nouvelles hypothèses concernant la datation et l'identité du navire. Le projet est également en lien avec le développement d'une exposition temporaire pour l'année 2025 qui marquera le 250^{e} anniversaire de l'invasion américaine de 1775 à laquelle l'épave est possiblement liée.

1.2 Aire d'étude

Le site BhFh-14 est situé aux abords du mur de soutènement du site du Collège militaire royal de Saint-Jean, dans la rivière Richelieu, dans la municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu (Figure 1). La zone couverte par l'épave correspond environ à une bande de 25 m de longueur par 6 m de largeur d'après les vestiges visibles en surface (Figure 2). Suivant les variations du niveau de la rivière, le site est situé entre 30 cm et 2 m d'eau.

Deux zones d'interventions étaient prévues pour la campagne de 2023, soit une tranchée devant permettre de dégager un ensemble de membrures d'un bord à l'autre du navire dans le but d'établir sa forme (BhFh-14-2A). La seconde zone d'intervention visait l'ouverture d'un sondage au sud pour estimer l'étendue du site (BhFh-14-2B) (Figure 3). La profondeur des vestiges a cependant forcé la réorientation de l'intervention et l'abandon de la tranchée 2A pour des raisons de sécurité, au profit de la zone sud. Un sondage additionnel a cependant été ouvert dans la portion ouest pour évaluer la préservation des membrures à cet endroit (BhFh-14-2C) (Figure 4).

1.3 Contenu du rapport

Suivant cette introduction, le prochain chapitre présente la méthodologie des procédés de recherche archéologique employés pendant la campagne sur l'épave BhFh-14. La troisième section présente un résumé des connaissances relatives à l'aire d'étude, tant au niveau hydrologique qu'anthropique. La quatrième section comprend les résultats de l'intervention de 2023 ainsi que l'interprétation des données recueillies, en lien avec les informations connues sur le site. La dernière section présente la conclusion concernant les vestiges ainsi que les recommandations pour le futur.

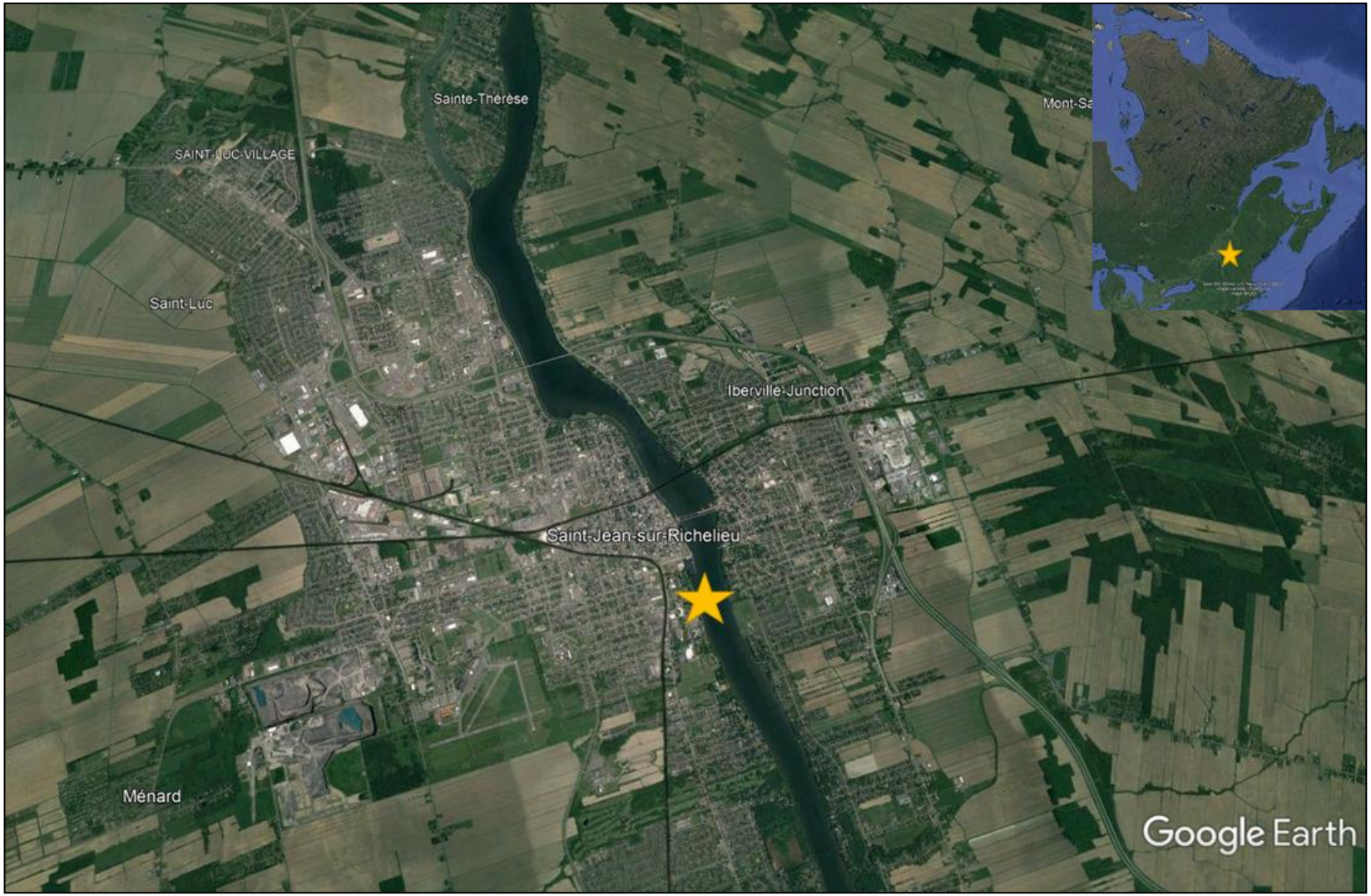

Figure 1 - Localisation générale de la zone à l'étude (Google Earth 2021)

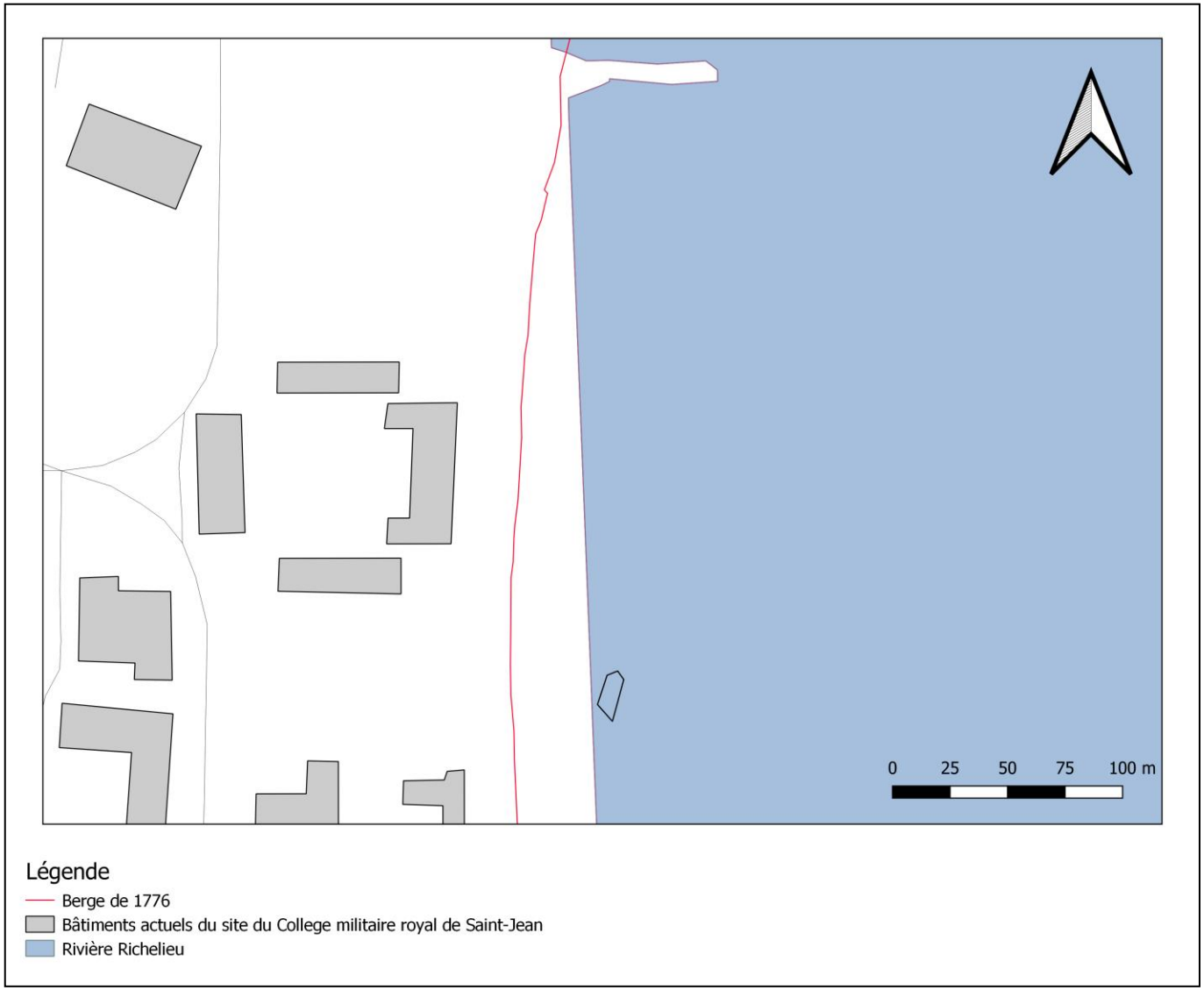

Figure 2 - Localisation spécifique de l'aire d'étude (IRHMAS 2022)

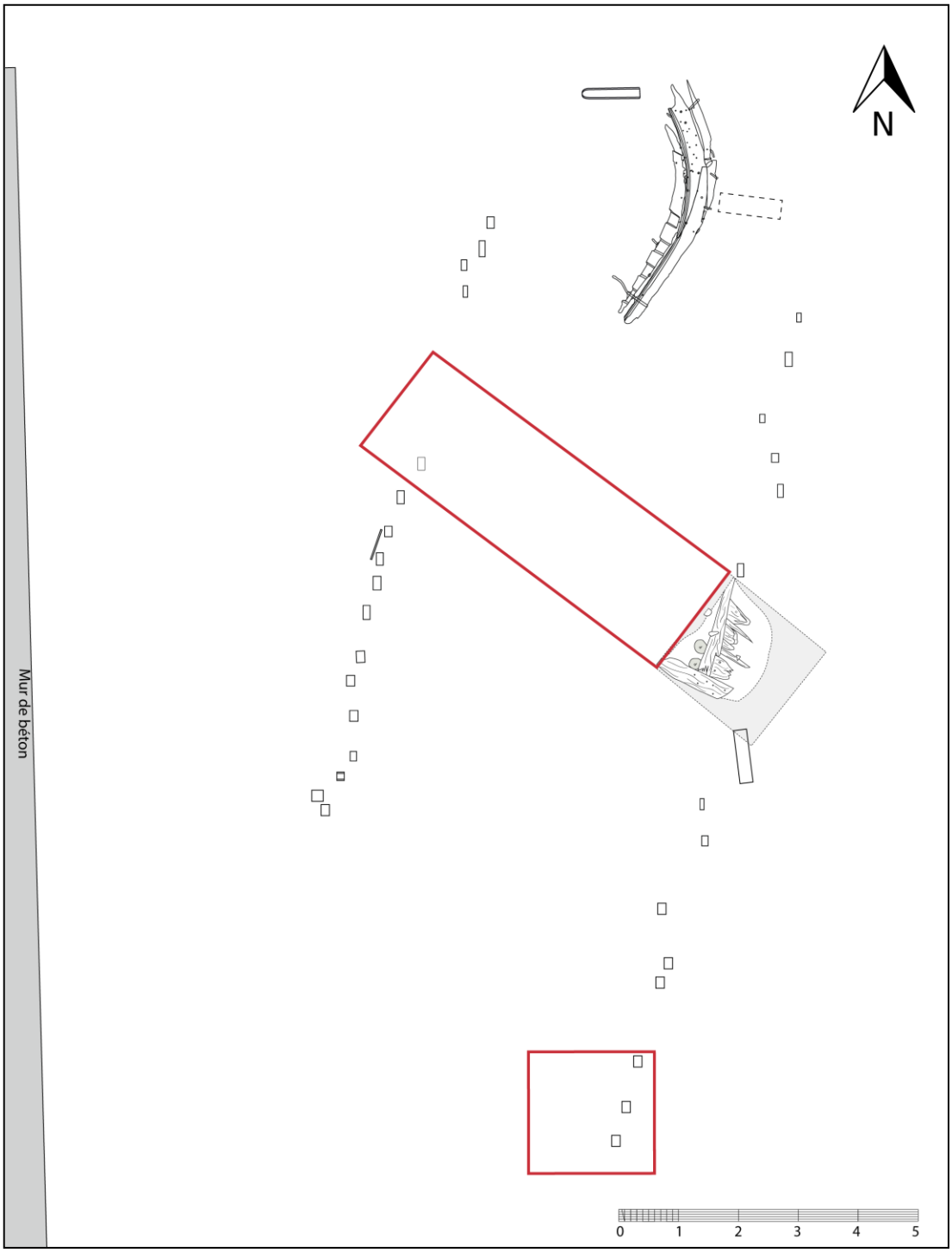

Figure 3 - Intervention prévue pour la saison 2023 avec l'ouverture d'une tranchée permettant de suivre la membrure et un sondage pour comprendre la disposition des membrures vers le sud (IRHMAS 2023)

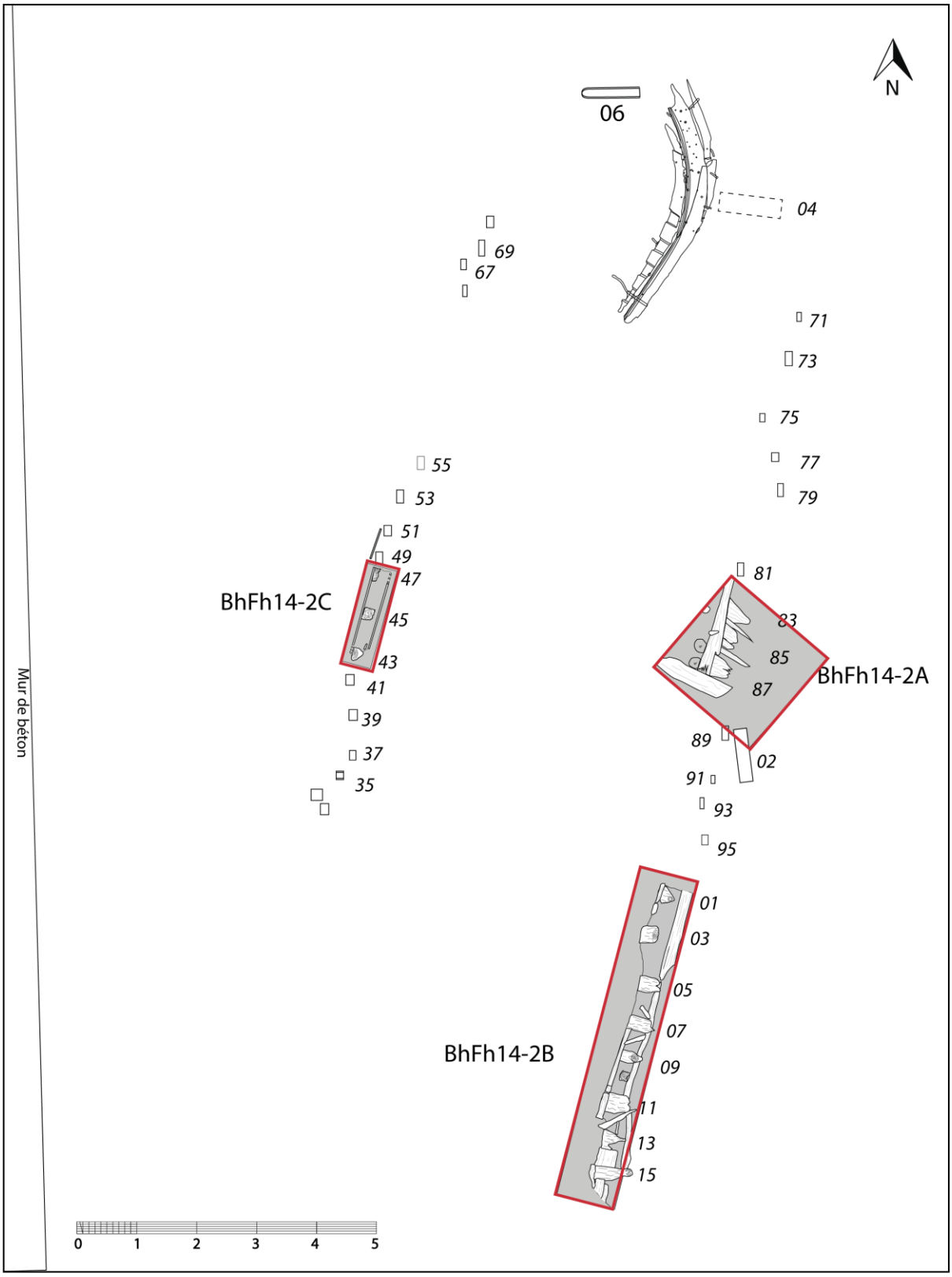

Figure 4 - Opérations archéologiques réalisées en 2024 à la suite de la réévaluation des conditions de fouilles et des objectifs (IRHMAS 2024)

2. **Méthodologie**

Cette intervention archéologique s'inscrit dans la continuité des interventions réalisées de 2016 à 2021. Après plusieurs années d'inventaire, l'année 2023 vise la documentation des vestiges en profondeur à l'aide de la fouille.

2.1 Méthodologie et équipement

2.1.1 Méthodologie et équipement de plongée

Les plongées pour la vérification du site BkFh-14 suivent les procédures de plongée scientifique autonome établies dans le Manuel de plongée archéologique de l'IRHMAS. Elles respectent les normes de plongée scientifique de l'Association canadienne des sciences subaquatiques (ACSS/CAUS), les normes ACNOR/CSA CAN3-Z275.2-M 2004 sur les équipements et méthodes d'intervention, et celles de la CSA-Z275.4-12 concernant les travaux réalisés en plongée et la compétence des plongeurs. Elles se soumettent aussi à la partie XXVI. I portant sur les travaux sous-marins au sein du Règlement sur la santé et sécurité du travail du Québec. À chaque plongée, au moins deux plongeurs travaillent ensemble sous la supervision d'un responsable de plongée et d'un plongeur de sécurité en surface. Les archéologues subaquatiques ainsi que les plongeurs professionnels de l'IRHMAS utilisent un équipement de plongée autonome conventionnel. L'équipement comprend un masque plein visage de marque OTS. Celui-ci est muni d'un système Aquacom, permettant aux plongeurs de communiquer de vive voix avec la surface.

2.1.2 Méthodologie et équipement archéologique

Les données archéologiques ont été consignées selon le mode d'enregistrement en vigueur en archéologie historique au Québec, soit le système Tikal (opération, sous-opération et lot). Pour l'année 2023, nous avons ajouté l'opération 2 et les sous-opérations A, B et C. Nous avons également conservé l'utilisation des chevrons pour ovins après avoir constaté leur bonne préservation depuis 2021 (Figure 5). Bien que quelques chiffres aient pâli, il était toujours possible de se repérer sur le site et aucun n'avait disparu. Leur présence a permis de constater rapidement l'apparition de nouvelles structures et l'ensablement de certaines membrures aperçues précédemment. Il faut cependant s'attendre à ce que le remplacement des chevrons soit nécessaire en 2024. En 2023, deux tiges de métal ont été enfoncées dans le sol afin d'établir une ligne de base pour l'enregistrement des vestiges. La ligne a été tirée entre les deux tiges, au niveau du fond afin d'éviter les accrochages avec les plongeurs. De plus, divers instruments de mesure et d'enregistrement incluant des planchettes à dessins,

du papier Mylar et des rubans à mesurer ont été utilisés sous l'eau. Une caméra Go Pro Hero 8 a également été employée pour capter des photos et des vidéos.

Les artefacts découverts pendant les fouilles ont été remontés à la surface pour être inventoriés, documentés et photographiés. Après consultation avec le Musée du Fort Saint-Jean, la plupart des artefacts ont été enfouis à nouveau dans leurs sous-opérations respectives dans un sac identifié. Quelques artefacts ont été conservés par le Musée du Fort Saint-Jean à des fins de mise en valeur et de diffusion. Des clous provenant de l'épave ont également été conservés à des fins d'analyse. L'inventaire des artefacts en annexe 1 rend compte du choix fait pour chaque artefact.

Figure 5 - Exemple d'un chevron d'ovin cloué sur les structures archéologiques (IRHMAS 2023).

2.2 Déroulement des travaux

Les travaux ont été réalisés entre le 11 et le 29 septembre 2023 sous le permis de recherche 23-IRHMAS-01 accordé par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et l'autorisation d'accès du domaine hydrique. Les travaux ont également été réalisés avec l'autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (N/Ref : 2554). Ce sont 70 plongées individuelles qui ont été effectuées, soit un total de 100h10 de travaux sous-marins.

3. État des connaissances

3.1 Caractérisation du milieu naturel

L'occupation humaine de la vallée du Richelieu et des abords du lac Champlain a été influencée par le milieu naturel et ses transformations depuis la préhistoire jusqu'à nos jours. Elle a aussi pu influencer la configuration environnementale de l'espace. Il est donc essentiel de bien comprendre ses différents aspects pour caractériser le potentiel archéologique du secteur à l'étude. L'utilisation d'un cadre géographique élargi permet habituellement d'avoir une meilleure compréhension d'un secteur où les données peuvent être parfois limitées.

La région fait partie des Basse-Terre du Saint-Laurent et présente une altitude moyenne de 30 à 40 m. L'aire d'intervention se situe dans la MRC du Haut-Richelieu, dans la région administrative de la Montérégie et dans la municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le Haut-Richelieu constitue en quelque sorte un prolongement du lac Champlain, dont la surface est à 33 m d'altitude. La topographie est peu accidentée et consiste essentiellement en une vaste plaine, interrompue au nord de Saint-Jean-sur-Richelieu par quelques collines, les Montérégiennes (Filion *et al.* 2001).

3.1.1 Le climat et le couvert végétal

Le relief peu prononcé de la vallée du Richelieu favorise un climat relativement uniforme à l'intérieur de la région et ses terres sont parmi les plus fertiles du Québec. Elle fait partie de la région écologique 1a, la plus chaude du Québec, caractérisée par un climat de type modéré subhumide continental et par une plus longue saison de croissance que le reste de la province. La température moyenne annuelle s'élève à 6 °C. Les vents dominants soufflent du sud-ouest alors que ceux en provenance du nord-ouest présentent la plus forte vélocité (Parcs Canada, 2019).

La région 1a correspond au territoire de l'érablière à caryer cordiforme, qui s'y est installée il y a environ 5000 ans. Bien que nommé pour le caryer cordiforme, qui se retrouve uniquement dans ce domaine bioclimatique, ce type d'érablière comporte une grande diversité d'essences forestières, dont certaines y trouvent leur limite septentrionale de distribution, comme le micocoulier, l'érable noir, le chêne bicolore, l'orme de Thomas, le pin rigide ainsi que plusieurs arbustes et plantes herbacées. Quarante-neuf essences forestières sont présentes dans cette région écologique et une érablière à caryer typique en compte généralement de 10 à 15. Les conifères, des pruches et des pins, y sont peu nombreux. Le long de la rivière Richelieu, dans les zones de la plaine inondable au printemps et en l'absence d'aménagements agricoles ou urbains, se trouve l'érablière à érable argenté, dominée par l'érable argenté, le frêne rouge, le frêne noir et l'orme (Major 2011 ; s.a. 2005, Gagnon 2004).

Les communautés forestières actuelles se trouvent cependant très fragmentées et ont presque toutes été perturbées par l'activité humaine. L'agriculture et la croissance urbaine ont entraîné le défrichement de l'essentiel des terres de la plaine argileuse. Certaines activités comme l'exploitation forestière et l'acériculture favorisent la croissance de certaines espèces au détriment d'autres, qui sont éliminées du couvert ou ne font pas partie des essences replantées. De plus, l'arrivée d'insectes et de maladies fongiques exotiques a causé une forte mortalité chez certaines espèces comme l'orme d'Amérique, le noyer cendré et la pruche (Major 2011).

3.1.2 Les ressources fauniques

À la suite du retrait final de la mer de Champlain, de 8000 à 6000 ans AA, une faune variée se répand dans la région. Le gros gibier est présent dès 5000 ans AA et l'est toujours à l'arrivée des Européens. Champlain remarque à son passage l'abondance du gibier, « comme orignaux, cerfs, biches, daims, ours, porcs-épics, lapins, renards, castors, loutres, rats musqués, et quelques autres sortes d'animaux que je ne connais point » (Filion *et al.* 2001 : 36). Cinquante-sept espèces de poissons, échantillonnées par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs en 1995 et 2011 et par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune entre 1995 et 2004, seraient présentes dans la rivière Richelieu (Gouvernement du Québec 2021). Les zones inondables et marécageuses du Haut-Richelieu offrent un habitat à une multitude d'espèces, incluant l'oie des neiges, la bernache du Canada et plusieurs espèces de canards barboteurs et plongeurs.

La rivière elle-même est l'hôte d'une espèce unique à l'écosystème du Saint-Laurent, le chevalier cuivré, considéré depuis 2007 comme étant en voie de disparition et protégé en vertu de la Loi sur les espèces en péril. Il vit dans les herbiers peu profonds riches en gastéropodes. Les frayères de Saint-Ours et de Chambly sont les seules connues à ce jour. L'ouverture en 2001 de la passe migratoire Vianney-Legendre permet à plusieurs espèces, soit le chevalier cuivré, l'esturgeon jaune, le chevalier de rivière et l'alose savoureuse, de franchir le barrage de Saint-Ours. Un programme de reproduction artificielle est aussi en place depuis 2004 dans le canal de Saint-Ours, une collaboration entre le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et Parcs Canada, qui administre le barrage. Les principales menaces qui pèsent sur le chevalier cuivré sont liées aux activités humaines, dont l'agriculture et le développement urbain, qui dégradent son habitat. Il ne resterait aujourd'hui que quelques centaines d'individus de ce poisson qui fait partie du patrimoine historique et faunique québécois (Parcs Canada 2019 ; Pêches et Océans Canada 2016).

3.1.3 Géomorphologie et sédimentologie

Au cours du Paléozoïque, la région du Haut-Richelieu connaît, sur quelque 300 millions d'années, plusieurs transgressions et régressions marines. Chaque séquence entraîne le dépôt au fond des mers des sédiments issus de l'érosion, qui se transforment en roches sédimentaires. L'ouverture de l'océan Atlantique, à partir de 180 millions d'années AA, cause de profondes fractures en périphérie du Bouclier canadien dans lesquelles s'infiltrent les roches intrusives qui formeront les Montérégiennes. Au cours des 100 millions d'années suivantes, l'aplanissement progressif de la région commence à donner au paysage ses caractéristiques actuelles. Le refroidissement climatique d'il y a 2 millions d'années et les glaciations subséquentes ne laissent que peu de traces, à savoir quelques micromarques d'érosion lors de la glaciation du Wisconsin. Lors du dernier retrait de la calotte glaciaire, vers 13 000 ans AA, les eaux salées de la mer de Champlain se mêlent aux eaux de fonte, dont le niveau atteint une altitude de 160 mètres près de la frontière américaine. Avec le relèvement de la croûte terrestre, les eaux s'adoucissent, vers 9800 ans AA. Des terrasses se mettent en place à 50-60 mètres (8500 ans AA), à 30 mètres (7500 ans AA) et à 15 mètres d'altitude (6000 ans AA) (Filion *et al.* 2001).

Le sous-sol rocheux de la région est principalement constitué de schistes et de roches associées, qui se trouvent toutefois enfouis sous une épaisse couche de dépôts quaternaires (

). Le till, résultant de l'érosion glaciaire, est peu intéressant dans la portion sud de la vallée du Richelieu où il est souvent mince, pierreux ou sableux. Les abords de la rivière sont constitués d'argiles marines, lacustres ou fluviales, dans lesquelles s'encaisse le cours d'eau. Les sols de sable et de gravier caractérisent les anciennes plages et les terrasses mises en place par l'extension et le retrait de la mer de Champlain. Elles se situent essentiellement autour des Montérégiennes, à plus de 60 mètres d'altitude (Filion *et al.* 2001).

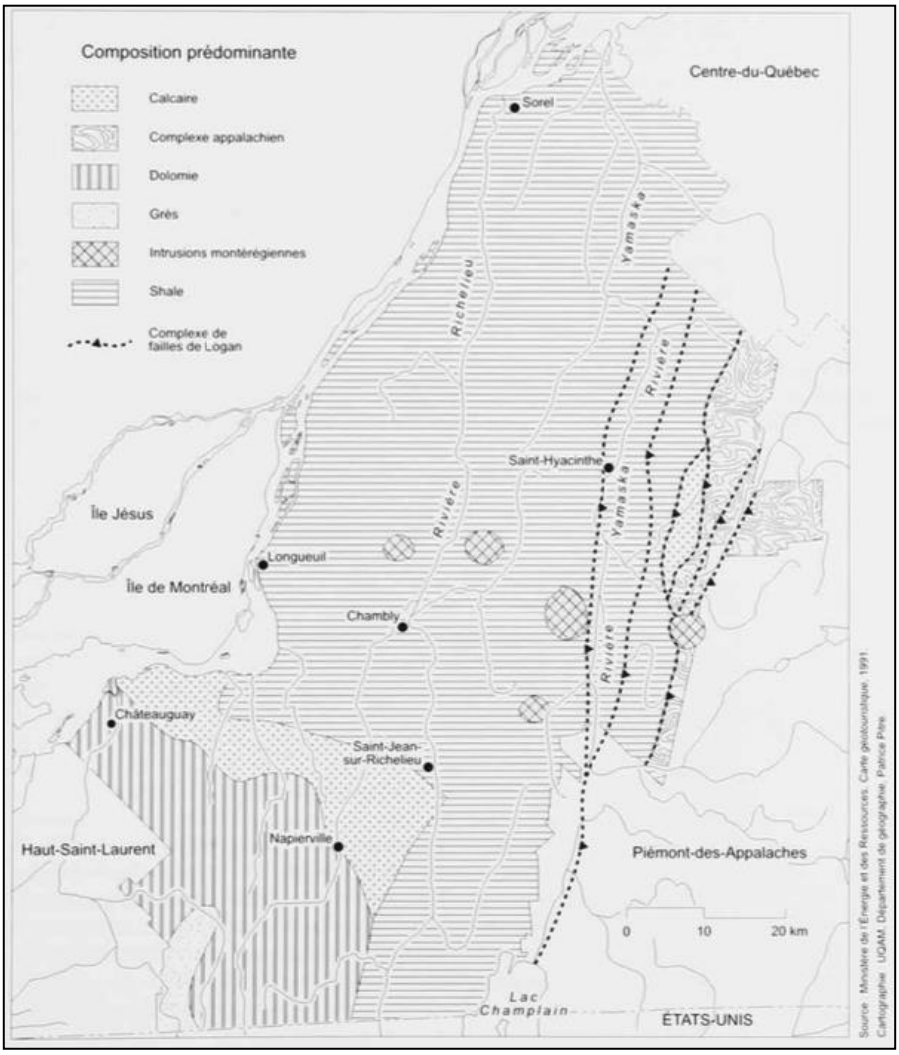

.

Figure 6 - La géologie d'une partie de la Montérégie (Filion et al. 2001 :23)

3.1.4 Hydrologie et bathymétrie

La rivière Richelieu est un cours d'eau de 124 km de longueur qui prend sa source dans le lac Champlain, à la frontière canado-américaine, et qui se déverse dans le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Sorel. La section naturelle de la rivière où se sont déroulés les travaux est comprise dans le secteur du Haut-Richelieu, soit une distance de 35 km entre le lac Champlain et la ville de Saint-Jean. La rivière à cet endroit se caractérise par une très faible dénivellation d'environ 0,3 m et sa largeur varie de 250 m à 1,5 km. Elle devient de plus en plus étroite vers le nord. Aux abords du fort Saint-Jean, les rivages sont assez marécageux, la profondeur varie entre 3 et 10 m, le courant peut atteindre jusqu'à 3 nœuds (5,56 km/h) et le fond de la rivière est composé principalement de rocailles, de vase

et est recouvert par endroits par une végétation aquatique parfois très dense ou tapissé de moules zébrées (Lépine 1978a, 1978b).

3.1.5 Menaces environnementales et anthropiques

La rivière Richelieu est affectée depuis 1996 par la présence de la moule zébrée *(Dreissena polymorpha)*, un petit mollusque d'eau douce originaire d'Europe (Figure 7). Introduite par accident dans les Grands Lacs en 1986 par la vidange des eaux de ballast, elle est observée dès 1988 ou 1989 dans le fleuve Saint-Laurent et en 1993 dans le lac Champlain. Trois ans plus tard, sa présence est confirmée dans la rivière Richelieu par les scientifiques du Centre Saint-Laurent (Costan et de Lafontaine 2000). Des spécimens ont aussi été découverts dans le lac Memphrémagog en 2017, ce qui témoignerait d'une invasion récente (Picard et Doyon 2018).

Figure 7 - L'apparence variée des moules zébrées adultes (Amy Benson, U.S. Geological Survey, Bugwood.org)

La rivière Richelieu semble pour l'instant épargnée par la moule quagga *(Dreissena bugensis)*, une espèce parente présente dans les Grands Lacs depuis 1992, mais dont l'habitat préférentiel se situe dans les zones profondes, à plus de 20 m (Costan et de Lafontaine 2000 ; MFFPa 2022).

La présence de moules zébrées dans les plans d'eaux canadiens et américains entraîne une série de problèmes : « colmatage des canalisations, corrosion des coques de navires, recouvrement des épaves, pertes d'habitats et modifications profondes de la structure et du fonctionnement des écosystèmes » (Costan et de Lafontaine 2000 : 1-2). Leur progression rapide est notamment facilitée par leur capacité à vivre et se nourrir dans des environnements aquatiques variés et par leur cycle de reproduction rapide. À l'état larvaire, elles dérivent dans les courants, ce qui leur permet d'atteindre rapidement de nouveaux territoires (Office of National Marine Sanctuaries 2013; Benson *et al.* 2022; MFFPb s.d.).

Des chercheurs américains ont étudié les impacts de la présence des moules zébrées sur les ressources culturelles submergées dans le secteur du lac Champlain. Leurs données suggèrent que l'accumulation, sous le tapis de moules, d'une épaisse couche de matière organique favorise la croissance de bactéries, qui provoquent à leur tour une accélération de la corrosion des éléments ferreux des épaves. Ils ont aussi observé la capacité des moules zébrées à s'établir sur une variété de substrats, bien qu'elles aient démontré une préférence pour le fer forgé et l'acier. Lors de cette étude menée en 1999-2000, sept sites d'épaves ont été observés (Figure 8). Après seulement un an, toutes les pièces en fer démontraient un certain degré de corrosion. Celle-ci semble principalement se présenter sous forme de piqûres en surface et en profondeur, entraînant des perforations dans le métal et, éventuellement, une réduction de l'intégrité structurelle des épaves. Les données d'échantillonnage tendent aussi à démontrer une perte de fer dans la colonne d'eau au-dessus des épaves (Cohn *et al.* 1996 ; Watzin *et al.* 2001).

Figure 8 - Pièce de machinerie de l'épave du Conemaugh dans le lac Érié, en 1988 et 1989 (Photos par Cris Kohl, copyright Seawolf Communications, Inc ; https://www.shipwreckmuseum.com/underwater-research)

Les navires en bois ne sont pas épargnés et leurs attaches, souvent faites de métal ferreux, sont généralement les premières à risque. Essentielles à la préservation de l'intégrité structurelle de plusieurs épaves, la disparition des parties en métal affecte forcément la durée de vie du site. De plus, le poids supplémentaire des épaisses couches de moules a déjà fait couler des bouées submergées et leur accumulation sur les vestiges pourrait contribuer au détachement d'éléments faiblement attachés (Office of National Marine Sanctuaries 2013). En plus de la corrosion, lorsqu'une colonie s'installe

sur des vestiges elle en vient rapidement à masquer des détails architecturaux, limitant ainsi leur étude et compliquant la tâche des archéologues.

Parcs Canada et le gouvernement ontarien se sont penchés dans les années 1990 sur les différentes méthodes de retrait des moules zébrées et leurs conséquences sur les ressources archéologiques (Karl 2002). Les méthodes physiques, qui incluaient scalpels, couteaux, outils de jardinage, jets d'eau à haute pression et peignes divers, ont pour la plupart abîmé la surface de l'épave. De manière générale, soit les byssus restaient attachés à l'épave, soit leur retrait arrachait des fragments de l'épave. L'emploi répété de ces méthodes entraînerait donc des dommages significatifs aux vestiges, ce qui n'est pas compatible avec un objectif de conservation. Les méthodes chimiques se sont avérées très efficaces pour tuer les moules et en faciliter l'enlèvement, mais leur application en eau libre pose de nombreux problèmes logistiques et environnementaux, excluant donc cette approche. Une dernière option consistait à priver les moules de nutriments en entourant des portions des vestiges de bâches et de sacs de plastique pendant plusieurs mois. Bien que très efficace pour tuer les moules, cette méthode s'avère fastidieuse, peut laisser les byssus en place et, une fois le site à nouveau découvert, les moules s'y réinstallent. De plus, les vestiges ne peuvent être étudiés pendant la durée du traitement. Le retrait des moules zébrées sur les ressources culturelles submergées ne devrait donc être effectué que lorsqu'absolument nécessaire (Karl 2002).

En plus de contribuer à la dégradation des vestiges et de nuire aux études archéologiques, les moules zébrées affectent aussi la mise en valeur des sites. En effet, leur présence en grand nombre sur les épaves est nuisible d'un point de vue touristique, occultant les détails et rendant leur observation moins intéressante. En revanche, les moules étant des organismes filtreurs, leur multiplication a un impact positif sur la clarté de l'eau, améliorant ainsi la visibilité, mais favorisant en même temps le développement de plantes aquatiques à de plus grandes profondeurs (Office of National Marine Sanctuaries 2013).

Les implications à long terme, en particulier sur l'intégrité structurelle des épaves, ne sont pas encore connues, mais la présence d'un nombre croissant de moules zébrées sur les épaves est donc loin d'être anecdotique et met en péril leur préservation. Alors que rien ne semble être en mesure de freiner leur propagation et que leur retrait ne peut être effectué sans conséquences, il importe de procéder rapidement à l'étude des vestiges qui seraient encore peu affectés en raison de leur situation géographique ou de leur émergence récente des sédiments qui les protégeaient.

3.1.6 Érosion, inondations et glaces

Dans son ensemble, « [l]a rivière Richelieu étant une voie navigable, de nombreuses embarcations motorisées sillonnent ses eaux engendrant de l'érosion et un dérangement important au niveau de la flore et de la faune de ses rivages » (s.a. 2011 : 4). Le remous provoqué, appelé batillage, pourrait affecter les ressources submergées situées à faible profondeur, plus exposées aux vagues. L'action répétée des vagues peut notamment entraîner le détachement d'éléments des vestiges, la dispersion des artefacts, le désensablement ou l'envasement des vestiges.

La topographie et le climat du bassin du lac Champlain et de la rivière Richelieu le rendent sujet aux inondations. Les abords de la rivière Richelieu ont été très affectés par les grandes inondations de 2011, les plus importantes des 100 dernières années, pour lesquelles des données sont disponibles. Pendant plus de deux mois, le niveau de la rivière Richelieu s'est élevé au-dessus du niveau de crue (Groupe d'étude international du lac Champlain et de la rivière Richelieu 2019). Le débit d'eau élevé et soutenu provoque une érosion accélérée des rives, notamment en raison du déracinement d'arbres et d'arbustes, qui peuvent à leur tour racler et s'accrocher au fond de la rivière. Les inondations peuvent aussi modifier la morphologie du lit de la rivière, affectant le courant et donc la sédimentation, comme cela s'est produit dans le secteur du refuge faunique Pierre-Étienne Fortin après les inondations de 2011 (COVABAR 2015).

Les sites d'épaves peuvent aussi être mis en danger par l'action des glaces, à plus forte raison lorsqu'ils se trouvent en eaux peu profondes. Les vestiges sont susceptibles d'être endommagés ou déplacés par les mouvements des glaces, un phénomène qui peut se combiner aux grandes crues et aux embâcles printaniers.

Les sites archéologiques de la rivière Richelieu sont ainsi d'autant plus menacés par la multiplication attendue des événements de crues exceptionnelles avec l'accélération des changements climatiques, dont les conséquences sur les ressources culturelles submergées sont encore à l'étude aujourd'hui.

3.2 L'occupation humaine maritime de la région

Depuis le premier peuplement de ses rives, la rivière Richelieu représente un passage important entre le fleuve Saint-Laurent au nord et le lac Champlain au sud. Autrefois appelée la rivière des Iroquois, puis la rivière Chambly, la Richelieu a toujours eu une position stratégique entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre, puis entre le Canada et les États-Unis. Importante voie de communication et axe majeur de circulation pour les Premières Nations, principale voie navigable de l'intérieur au temps de la Nouvelle-France, la rivière Richelieu est une voie exploratoire puis com-

merciale pour la traite des fourrures et surtout un vaste poste avancé défensif et frontalier durant toute l'époque coloniale.

3.2.1 Le Fort Saint-Jean sous le Régime français

Peu après son arrivée en 1608, Samuel de Champlain remonte ses eaux jusqu'au lac qui portera son nom. Dès le début de l'occupation française, la sécurité de la région du Richelieu dépend de l'existence d'une série de fortifications où les colons peuvent se réfugier en cas d'attaque des ennemis. À partir des années 1650, le régiment de Carignan-Salières composé de 1200 militaires reçoit comme mission la défense du territoire contre les Iroquois. Cette défense est réalisée entre autres grâce à l'érection d'une série de fortins en bois en des points stratégiques sur les rives du Richelieu afin d'assurer le ravitaillement et la protection du corps expéditionnaire tout en portant la guerre plus loin dans le territoire ennemi (Charbonneau 1994).

Après la construction des forts Richelieu à Sorel (1642), de Saint-Louis à Chambly (1665) et de Sainte-Thérèse (1665), le fort Saint-Jean est érigé le 15 août 1666 sur la rive ouest de la rivière Richelieu. Le fort sera rapidement abandonné puis brûlé en 1672. Après de difficiles pourparlers, une paix générale et définitive entre Français et Iroquois est conclue à Montréal le 4 août 1701. Durant les guerres intercoloniales, des expéditions franco-canadiennes bivouaquent à Chambly avant de remonter le Richelieu jusqu'à Saint-Frédéric, d'où ils gagnent leurs cibles en territoire anglo-américain. Mais en 1747 les Anglais réussissent à mobiliser les Iroquois qui reviennent harceler les rives du Richelieu. La guerre s'intensifiant, les Français construisent une nouvelle fortification à Saint-Jean. Ce deuxième fort devient alors le principal soutien de Saint-Frédéric et il sera construit en 1748 selon les plans de l'ingénieur Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry fils.

Un chantier naval est alors établi plus tard en octobre 1756 avec un maître d'œuvre et une vingtaine de charpentiers pour la construction de goélettes, de barques, de barges, de canots, de chébecs ou encore de galères. Les goélettes sont des navires à deux mâts avec des voiles auriques (quadrangulaire non symétrique) et parfois des voiles carrées. Les sloops ont un seul mât avec une voile aurique. Ainsi, un navire peut changer de type plusieurs fois dans sa carrière sans que la forme de la coque ne soit modifiée. Le deuxième fort et le chantier sont de nouveau incendiés lors de la guerre de Sept Ans, le 29 août 1760. Les autres forts français seront également détruits dont le fort Carillon à Ticonderoga sur le lac Champlain ainsi que les premiers retranchements de l'île aux Noix (Charbonneau 1994; Cloutier 2011; 2012; Fillion *et al.* 2001; Fortin 1978 ; 1988).

À ce jour, il n'existe ni illustration ni carte connue du chantier mis en place durant l'occupation française si ce n'est une carte dite de Murray de 1761 (Figure 9) où nous pouvons observer deux petits bâtiments au nord du fort qui pourraient représenter le chantier naval de 1756.

Figure 9 - Extrait de la carte dite de Murray de 1761 indiquant la présence de deux bâtiments pouvant appartenir au chantier naval de 1756 (BAC P/300, collection nationale des cartes, folio 30, 17560)

Les possibles structures du chantier naval français ont été documentées par plusieurs campagnes de fouille de l'Université Laval débutées en 2009. De plus, aucun plan des navires construits à Saint-Jean sous le Régime français n'a été mis au jour. D'après les informations obtenues par Barranco *et al*. (1999), aucun de ces navires n'aurait terminé sa vie sur le chantier naval. Il est cependant possible que des naufrages n'aient pas été consignés comme c'est souvent le cas, en particulier avec

les petites embarcations. Il serait cependant surprenant qu'une épave de navire ait été laissée en place par les Britanniques, car celle-ci aurait causé une entrave à la navigation.

Le peu d'information sur les débuts tardifs de la construction navale sur la Richelieu peut s'expliquer par plusieurs considérations politiques. Tout d'abord, l'omniprésence des guerres avec les Iroquois représente une première entrave à son développement. En effet, l'occupation française de la rivière est d'abord et avant tout militaire et défensive, ce qui a des répercussions sur divers aspects de la vie régionale, dont la colonisation. Ensuite, ce n'est qu'en 1738 que le ministre de la Marine, Maurepas, autorise l'établissement de chantiers royaux de construction navale à Québec. Des reconnaissances sont effectuées entre 1724 et 1740 afin de mieux connaître et inventorier les secteurs les plus prometteurs en bois (chêne, pin rouge, pin blanc et pin gris) destinés à la construction navale. La richesse des forêts du Richelieu et du lac Champlain est rapidement repérée, car ces secteurs recèlent des peuplements forestiers situés à proximité de cours d'eau, ce qui en facilite le transport. À l'automne, les meilleurs secteurs à exploiter sont choisis et, l'hiver venu, on procède à l'abattage des arbres. Les hommes transportent ensuite les pièces de bois jusqu'à un cours d'eau où ils forment de petits « cajeux », des sortes de radeaux qui, grâce aux crues printanières, flottent jusqu'à Québec. Avant 1740, ce sont les forêts de Boucherville et de Sorel qui sont d'abord exploitées, puis plus loin au sud, c'est la région forestière du lac Champlain qui devient la principale source d'approvisionnement des chantiers navals de Québec. Cette industrie naissante doit faire face à de multiples défis dont l'épuisement et l'éloignement des ressources de qualité et l'augmentation des coûts d'approvisionnement, dans un climat de guerre intercoloniale perpétuelle, ce qui amène la fin de cette industrie vers 1750 (Fillion e*t al.* 2001).

3.2.2 Le fort Saint-Jean sous le Régime anglais

Entre 1760 et 1775, le périmètre du fort Saint-Jean conserve une vocation militaire, car les Britanniques y construisent des retranchements et un corps de garde. Le site est également doté d'une partie civile, car une portion du terrain est louée aux marchands Hazen et Christie qui y érigent une habitation et une grange (Cloutier 2011).

Dès le printemps 1775, une milice originaire de l'actuel Vermont s'empare des forts anglais du lac Champlain et occupe le fort Saint-Jean le 18 mai. En juin, le Congrès des colonies américaines décide d'envahir le Canada sur deux fronts : un premier par les rivières Kennebec et Chaudière, un autre par le lac Champlain et la rivière Richelieu à destination de Montréal où les deux armées doivent se joindre pour prendre Québec.

Dès le mois de juin 1775, le Gouverneur Guy Carleton ordonne au major Charles Preston de munir le fort Saint-Jean de défense avec deux redoutes : une autour du corps de garde au sud et une autre autour de la maison Christie Hazen au nord (Figure 10). Un chemin doit ensuite relier les deux redoutes pour permettre la communication entre elles. Les fouilles archéologiques menées dans les deux redoutes ont permis de documenter une grande partie des aménagements militaires de l'époque (voir entre autres Bernier 2009a, 2009b, 2011, 2012; Gelé 2015, Noureddine 2013). Les deux redoutes sont cependant indépendantes, ayant chacune leurs propres défenses et pouvant mutuellement se défendre ou encore s'attaquer si l'une est prise. Plus de 500 hommes sont assignés à la construction et la défense du fort, des Britanniques, des Canadiens et plusieurs membres de la communauté mohawk. Il semblerait qu'un chantier naval existe dès cette année directement sur le rivage de la rivière Richelieu avec la volonté de construire une petite flotte (Cloutier 2011). Il est possible de voir sur le plan de 1775 les deux redoutes fortifiées reliées par un fossé de communication. Sur le rivage et sous la redoute sud, on peut observer une structure de quai, ainsi que deux petites habitations (Figure 10). Peut-être s'agit-il pour ces deux dernières d'une réutilisation des mêmes constructions figurant sur la carte dite de Murray de 1761 (Figure 9), et faisant partie du chantier naval français (Cloutier 2011) ?

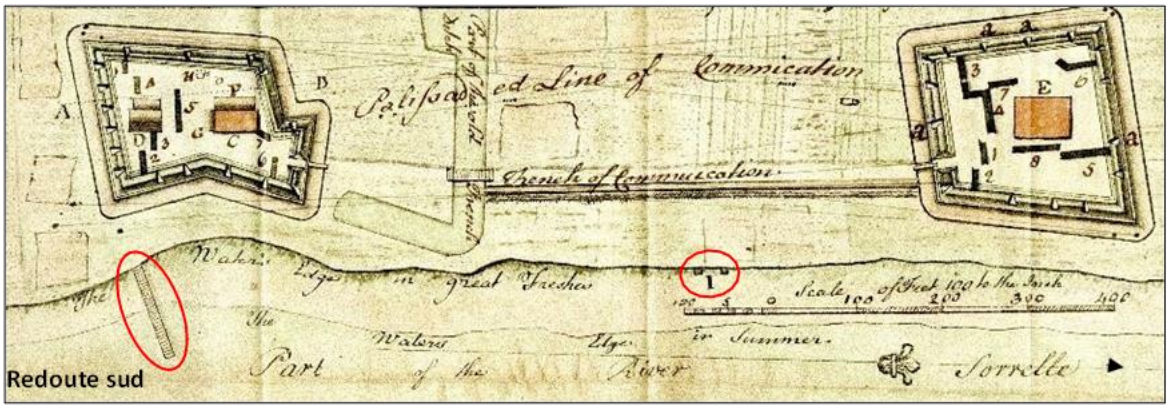

Figure 10 - Détails du plan des redoutes sud et nord du fort Saint-Jean à l'été 1775 sur lequel on aperçoit deux structures qui se prolongent dans la rivière (Anonyme, 1775, BAC, NMC-2771).

Il existe un dessin illustrant le siège américain de Saint-Jean (Figure 11) sur lequel il est possible d'observer l'attaque de la flotte britannique et son éventuelle destruction. Les mentions de goélette (*schooner*) et de galère à rame (*galley*) sont bien visibles sur ce document, ainsi que des embarcations qui reposent directement sur le rivage perpendiculairement à la rivière.

Le 6 septembre 1775, les troupes de Schuyler sont à l'Île-aux-Noix après la signature d'une proclamation la veille pour aviser la population que leurs actions visaient les autorités britanniques et non pas les Canadiens. Après l'Île-aux-Noix, les troupes américaines se rendent au fort Saint-Jean avec une petite flotte composée d'une goélette, un sloop, deux galères à rames et 10 bateaux ce qui permet de bloquer la rivière et d'empêcher l'approvisionnement des Britanniques par la rivière. Le fort Saint-Jean est alors défendu par une garnison de 500 réguliers britanniques du 18 septembre au 3 novembre 1775 ; par la suite, la route du Richelieu est ouverte, le fort de Chambly ayant été pris le 18 octobre. Montréal capitule le 13 novembre 1775 (Charbonneau 1994; Fillion 2001). Après leur défaite à Québec en décembre, les Américains rebroussent chemin et abandonnent leurs positions, ce qui permet aux Britanniques de revenir au fort en mai 1776.

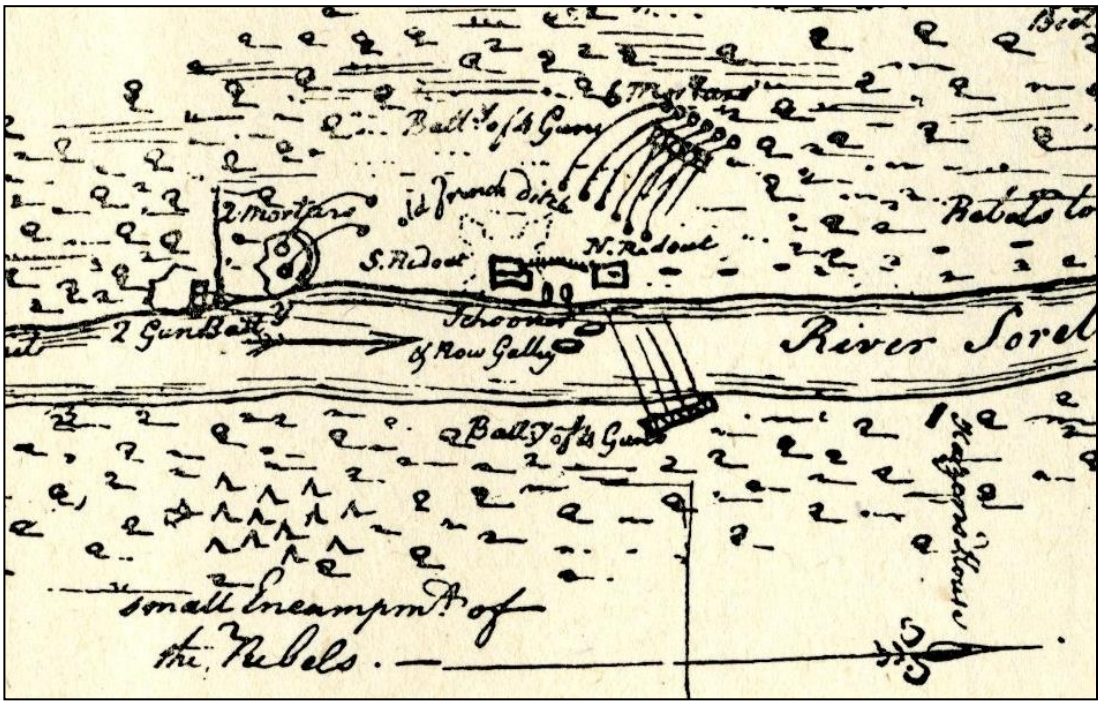

Figure 11 - Détail du plan de Saint-Jean lors du siège américain de 1775 (Plan of St. John's as blockaded and besieged anno 1775, HMFSJ17750000001a BAC).

Les aménagements du fort Saint-Jean reprennent en 1776 alors que les constructions à vocation militaire et civile sont intégrées à un même ouvrage défensif (Cloutier 2011). Un second chantier naval voit le jour entre les deux redoutes et plusieurs dizaines de navires sont construits dès l'été 1776 dans le but de mener une offensive contre les Américains sur le lac Champlain. Lors du premier conflit entre Britanniques et Américains, le fort Saint-Jean possède l'expertise et la structure logistique de

la *Royal Navy* pour construire ses navires. En plus de la construction, des navires sont transportés en pièces détachées depuis le fleuve Saint-Laurent par-dessus les rapides de Chambly pour être réassemblés à Saint-Jean. On fait également parvenir des navires en pièces détachées de type canonnière depuis l'Angleterre. À ces canonnières s'ajoutent des goélettes, des sloops, un radeau, des heu ou hoy, une frégate et des galères. La flottille qui y est construite écrase la flotte américaine du lac Champlain près de l'île Valcour autour du 15 octobre 1776. L'année suivante, les Britanniques reconquièrent les forts du lac Champlain. Durant les dernières années de la guerre d'indépendance américaine, les Britanniques érigent plusieurs blockhaus le long du Richelieu et sur le pourtour du lac Champlain (Cloutier 2011; Fillion *et al.* 2001; Fortin 1978; 1988; Malcomson 2001). Un inventaire des navires militaires du lac Champlain, du lac George et de la vallée du Richelieu en annexe 2 permet de rendre compte de la diversité des navires construits ou assemblés à Saint-Jean (Barranco *et al.* 2019).

Un dessin du fort Saint-Jean réalisé par le capitaine Anbrey en 1776, et imprimé en 1789, (Figure 12) ne montre ni quai, ni rampe d'accès. La construction ou la réparation des navires se font directement sur le rivage à proximité de la redoute nord. À gauche de la redoute sud, il y a même du bois qui semble entreposé à cet effet. Il est possible de distinguer différents types de navires et d'embarcations. Encore une fois, il ne semble pas y avoir de bâtiments dédiés spécifiquement à la construction navale, du moins ils n'apparaissent pas sur les différentes versions de cette même illustration. Cette situation change avec une aquarelle datée de 1779 qui représente à la fois une vue (Figure 13) et un plan du fort Saint-Jean (Figure 14) tel qu'il a été reconstruit depuis 1776. Malgré quelques différences dans les dimensions et les illustrations, de nouveaux aménagements sont désormais représentés, ainsi que plusieurs navires tels que l'HMS *Inflexible* et le HMS *Royal George*.

En observant ce document de la gauche vers la droite, c'est-à-dire du sud vers le nord, nous avons constaté sur la carte et les détails de l'aquarelle (Figure 15) qu'il y a un quai situé hors du fort. Quant au chantier naval, il est représenté par une structure rectangulaire sur la carte où il est mentionné hangars à bateaux et entrepôts. Ces bâtiments sont visibles sur l'aquarelle, avec un édifice au bord de la rivière entouré de billots ou de planches de bois et une série de hangars accolés les uns aux autres. Peut-être que les autres bâtiments en arrière-plan font partie du chantier naval ? Près de la redoute nord, deux quais sont illustrés sur la carte, un rectangulaire et l'autre en forme de T, mais un seul est visible sur l'aquarelle.

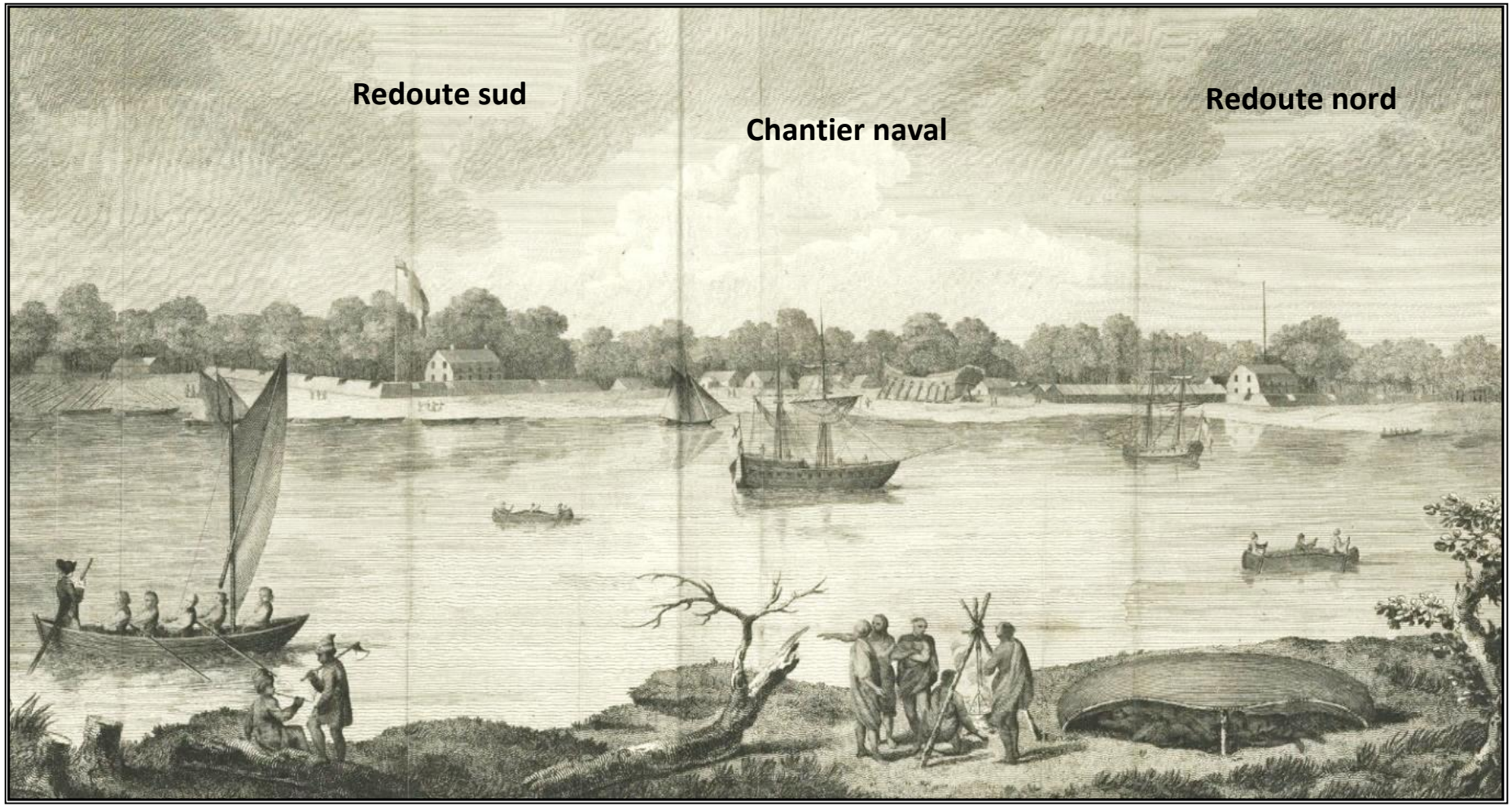

Figure 12 - Gravure anonyme d'après un dessin d'Anbrey, représentant une vue du fort Saint-Jean en 1776 (A View of St. John upon the River Sorell, 1789, BAC, microfiche C 1502 (Cloutier 2011 : 70).

Figure 13 - Extrait de l'aquarelle de James Hunter, Vue sud-ouest du fort Saint-Jean en 1779 (MFSJ17790800007 BAC C-001507).

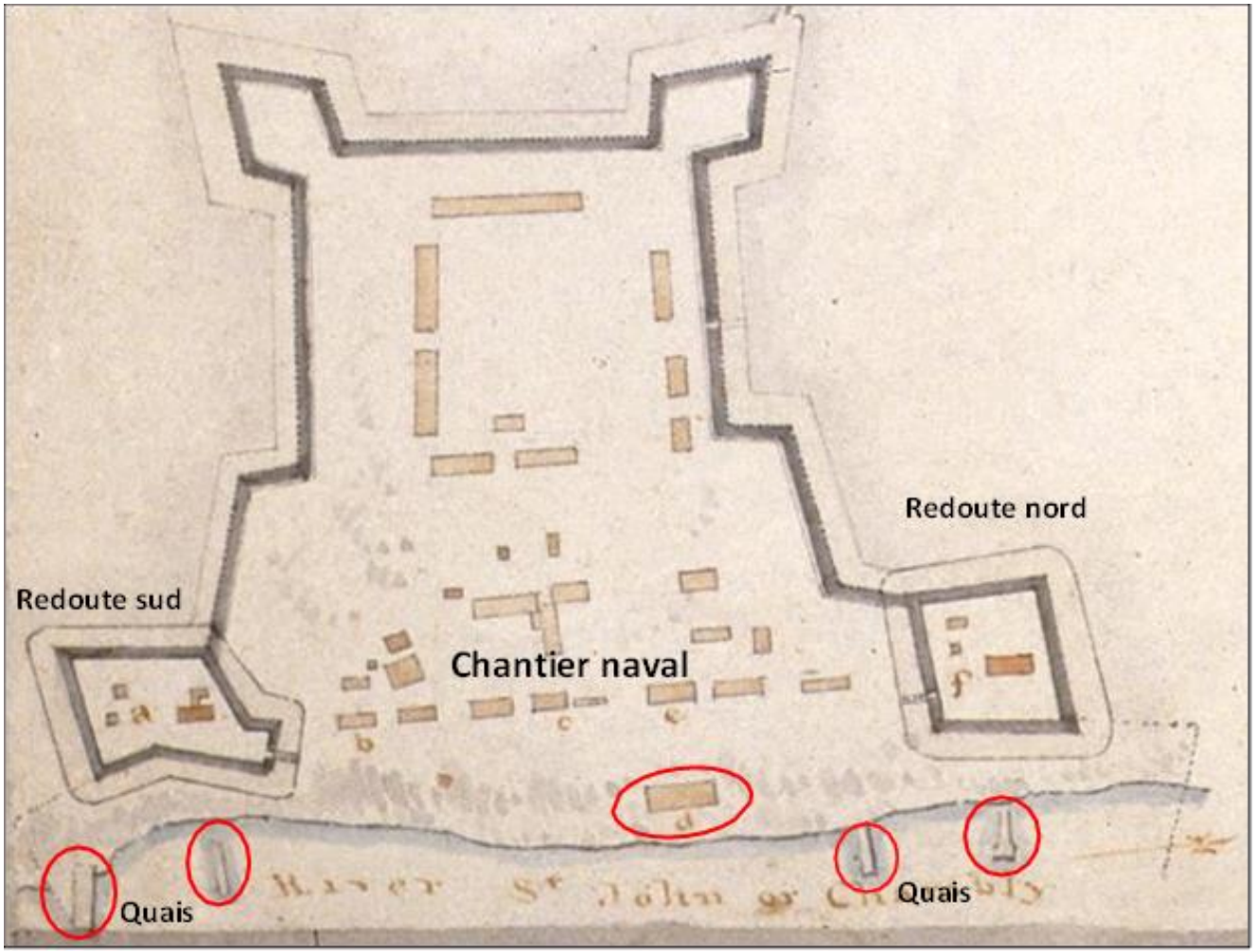

Figure 14 - Détails de la carte située en bas à gauche de l'aquarelle montrant quatre quais et le chantier naval (lettre d) (MFSJ17790800007 BAC C-001507).

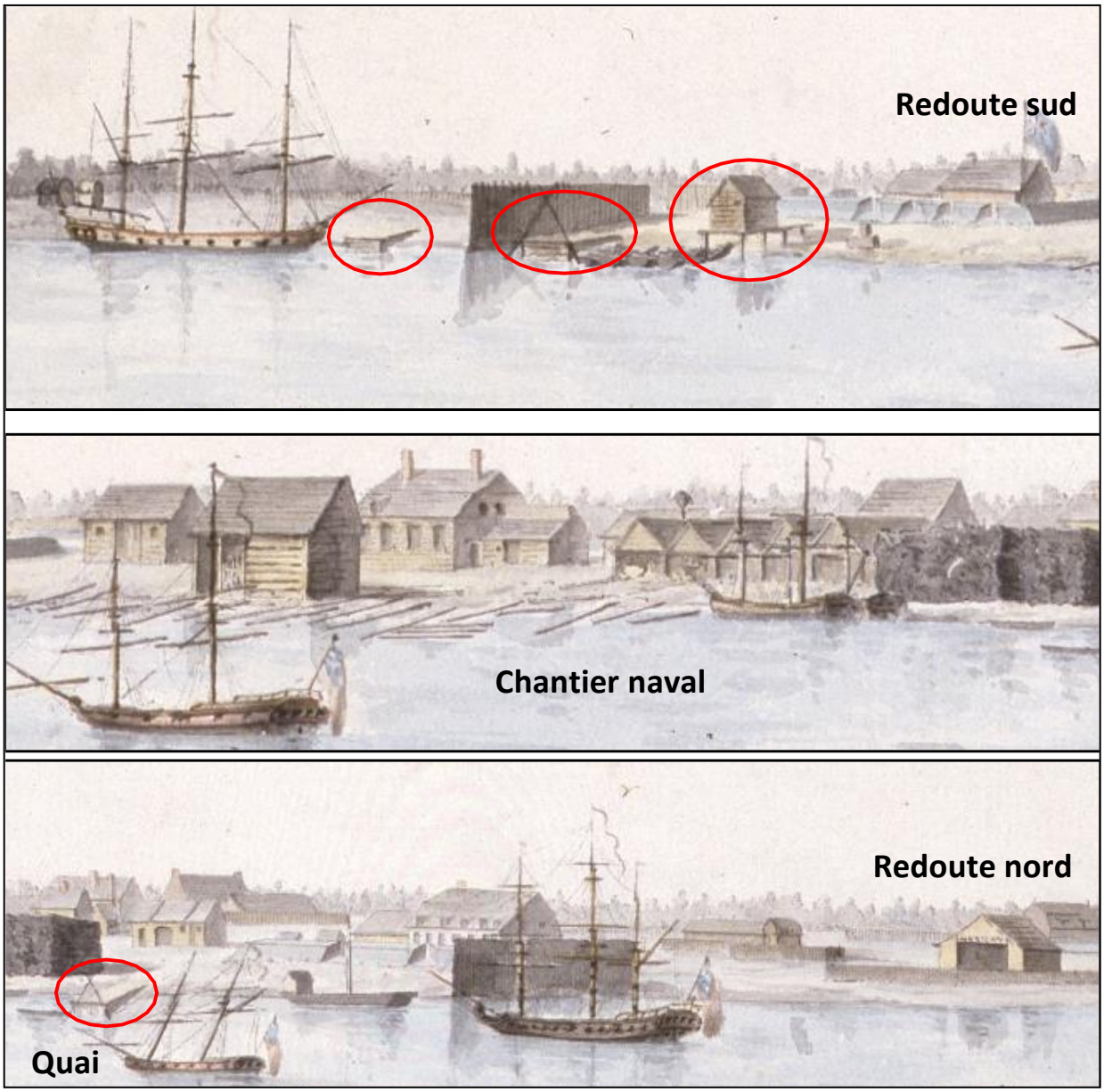

Figure 15 - Détails de la carte située en bas à gauche de l'aquarelle montrant quatre quais et le chantier naval (MFSJ17790800007 BAC C-001507).

Ainsi, durant la guerre d'Indépendance américaine (1776-1783), le fort Saint-Jean sert de lieu de ravitaillement, de chantier et de base navale avancés. Il dispose également d'un avant-poste sur l'île aux Noix. Le chantier naval, situé entre les deux redoutes, diminue ses activités de 1783 à 1795, puis, en 1796, il est signalé que seul du bois de construction est présent à Saint-Jean. Les registres font donc principalement état de navires construits à Saint-Jean jusqu'en 1777, puis de l'abandon progressif de

cette activité. Si la base navale du fort reste en activité, en particulier pour des réparations, le chantier naval principal est désormais à l'île aux Noix (Cloutier 2011; Fortin 1988).

En comparant le plan de 1791 (Figure 16) avec celui de l'aquarelle 1779 (Figure 14), nous constatons que le chantier naval semble toujours compter une vingtaine d'édifices, à la fois en bordure de la rivière et en retrait, mais dont la fonction précise est indéterminée. Certains bâtiments sont également possiblement des entrepôts. Dans la rivière Richelieu, le mouillage des navires est symbolisé par des formes fuselées arborant la lettre **C**. Il ne reste plus que deux quais en 1791, soit un près de la redoute sud représenté depuis 1775, et un autre près de la redoute nord dont l'emplacement ne correspond pas exactement aux deux quais du plan de 1779.

L'abandon progressif du chantier naval à partir de 1783 et la diminution de l'occupation du fort Saint-Jean sont perceptibles en comparant le plan de 1791 avec celui daté de 1809. Ce dernier (Figure 17) permet d'observer une diminution significative du nombre de bâtiments là où auparavant se dressait une vingtaine de bâtiments associés au chantier naval. Il est également possible que plusieurs d'entre eux aient été détruits ou alors aient connu un changement de fonction. L'inventaire des navires militaires compilé par Barranco *et al.* (1999) rend également compte de l'abandon de plusieurs navires aux abords du fort Saint-Jean au même moment (Annexe 2).

Lors de la guerre de 1812 qui oppose les États-Unis à la Grande-Bretagne, la route Champlain-Richelieu est à nouveau envahie par les Américains qui cherchent à prendre Montréal pour empêcher le déplacement de renforts en direction du Haut-Canada. Depuis la fin de la guerre d'Indépendance, cette frontière, largement contestée de part et d'autre, devient un enjeu important durant le conflit. Un important système défensif est donc mis sur pied dans le Haut-Richelieu entre 1812 et 1814.

Les anciennes fortifications de l'île aux Noix sont rétablies et un chantier naval y est aménagé. Les autorités y font alors construire 19 embarcations, dont 5 canonnières. Dès l'été 1814, les petits

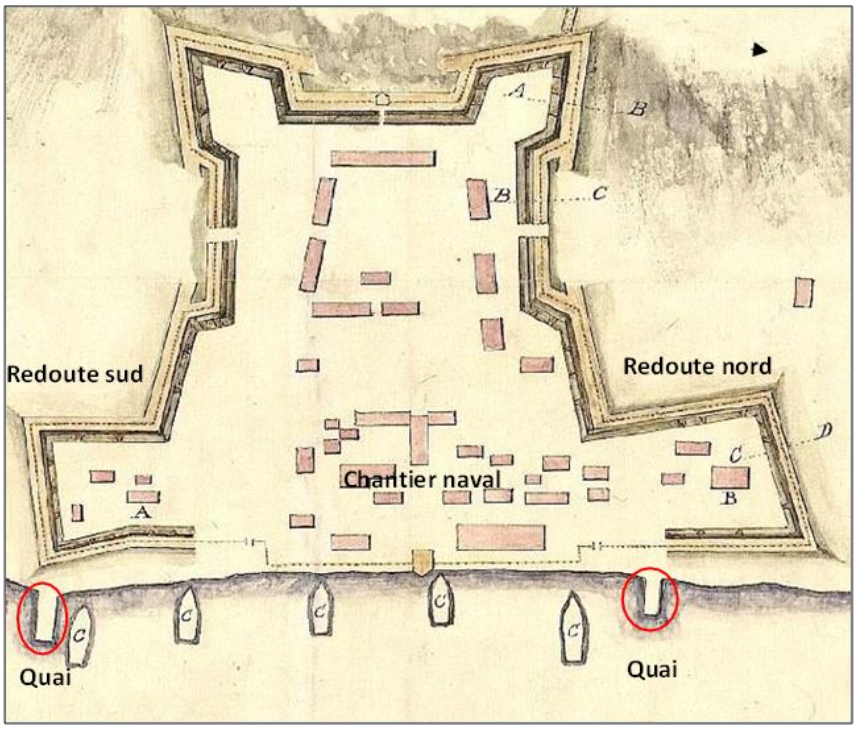

Figure 16 - Capitaine Gother Mann, Royal Engineers, détail du plan du fort Saint-Jean, réalisé le 5 mai 1791, indiquant les structures de quais, le mouillage des navires et le chantier naval (BAC, NMC-16455)

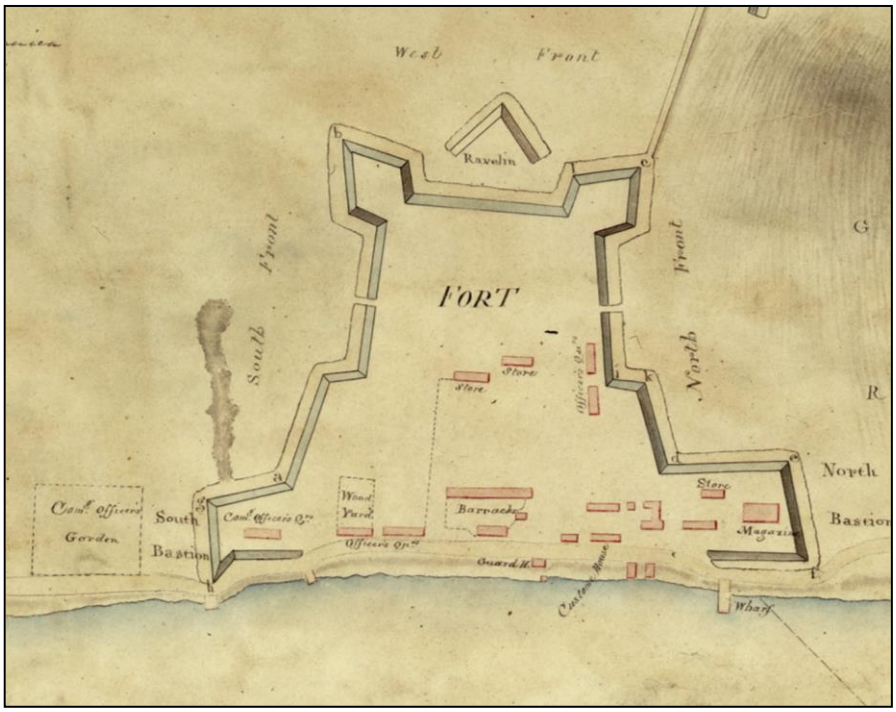

Figure 17 - A. Gray, Détail du plan du fort Saint-Jean sur lequel on aperçoit une diminution des bâtiments associés au chantier naval. 7 décembre 1809 (BAC, H2/340)

navires de guerre construits au chantier naval ouvert par les Britanniques à l'île aux Noix permettent d'exercer un contrôle absolu sur le lac Champlain. L'éventualité d'une nouvelle tentative d'invasion américaine incite les Britanniques à finalement ériger l'imposant fort Lennox sur l'île aux Noix en 1819, pour contrebalancer la présence du fort Montgomery que les Américains ont construit plus au sud. Cette fortification ne s'avère toutefois plus utile quand elle est achevée en 1829. Quant à la construction navale, elle continue durant l'année qui suivit la fin de la guerre, mais elle est graduellement réduite puis stoppée en 1834 lorsque le chantier naval de l'île aux Noix ferme ses portes. Le fort Saint-Jean n'est cependant pas sollicité à ce moment pour la construction navale (Charbonneau 1994; Crisman et Cohn 1994; Fillion *et al.* 2001; Fortin 1978).

Après la guerre de 1812-1814, le fort Saint-Jean prend un rôle d'entrepôt dans le réseau d'approvisionnement militaire et son casernement est augmenté (Cloutier 2011). Sur le plan de 1827, on ne retrouve presque plus de bâtiments des chantiers navals. Des pointillés sont également représentés exactement où se situaient les trois quais du plan de 1809 (Figure 18).

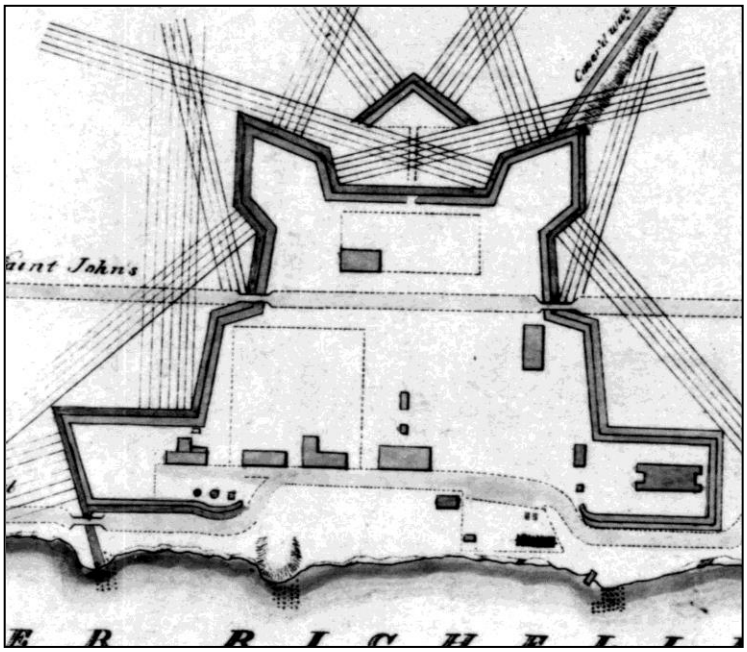

Figure 18 - Détails d'un plan du fort Saint-Jean, indiquant un quai et les ruines des précédentes structures, Alex. Stevenson, 1827, BAC, RG84 M 77803/9 Item 398 (Cloutier 2011: 80)

Jusqu'aux rébellions des patriotes de 1837-1838, le fort Saint-Jean tient un rôle stratégique secondaire par rapport au fort Lennox sur l'île aux Noix qui est plus près de la frontière américaine.

Cette situation change progressivement au cours des années 1830, lorsque le fort de Saint-Jean récupère sa position stratégique et défensive à la croisée des chemins maritimes et terrestres. Des travaux d'envergure sont ainsi mis en place au fort en 1839 dont la construction de casernes, d'un nouveau corps de garde et d'un hôpital. (Cloutier 2011).

Les différents bâtiments présents et construits depuis 1839 sont entretenus jusqu'en 1871, année qui marque la fin de la période coloniale britannique. Après cette date, c'est le gouvernement du Canada qui prend en charge la gestion des lieux. De nouvelles constructions voient le jour et la vocation du fort Saint-Jean change pour devenir celle d'une institution pédagogique militaire. Le fort Saint-Jean n'a alors définitivement plus un rôle maritime et se détourne de cette voix. Dès 1883, c'est une école de formation pour plusieurs régiments. C'est ainsi que des écoles d'infanterie, de cavalerie et d'ingénieurs de combat se succèdent sur le site jusqu'à l'arrivée du Collège militaire royal de Saint-Jean en 1952. La mise en place d'un haut mur de soutènement en béton et le remblaiement de la rivière sur plusieurs mètres modifient profondément le profil du cours d'eau à cet endroit (Figure 19 et Figure 20). La construction de ce mur est également à mettre en lien avec le processus de formation des sites archéologiques de la zone vu l'impact de la modification des berges et du processus de sédimentation.

Figure 19 - Photo aérienne de la berge derrière le site du Collège militaire royal de Saint-Jean en 1956 (MFSJ19560000003a).

Figure 20 - Détail d'une photographie aérienne sur la section de la rive en construction en 1958 (MFSJ19580000001cs)

3.2.3 La navigation commerciale aux XIX^e^ et XX^e^ siècles

Au niveau commercial, depuis 1763, pins et chênes équarris, potasse et douves de tonneaux en provenance du Vermont descendent le Richelieu afin de répondre aux besoins de la construction navale de Québec et pour être exportés en Grande-Bretagne. Les guerres de l'Indépendance américaine et de 1812 ralentissent ce commerce, mais ne l'arrêtent pas, car le Vermont, constitué en État indépendant en 1778, continue à expédier sa production en Angleterre via le Saint-Laurent et propose même, en 1785, en 1787, en 1791 et en 1796, de participer à la canalisation du Richelieu (Fillion *et al.* 2001; Sévigny 1983).

Ce lien commercial sud-nord s'inversera avec de l'épuisement des grandes forêts autour du lac Champlain et la création de canaux de navigation au XIX^e^ siècle (Champlain en 1823 et Chambly en 1843). À cette époque, la rivière Richelieu, par l'entremise du canal de Chambly, devient l'une des composantes clés du vaste réseau de voies navigables du Nord-Est américain, favorisant le transit de nombreux produits du nord vers le sud, notamment les produits forestiers issus de l'exploitation des forêts de l'Outaouais et de la Mauricie à destination de New-York, tels que des billots, de la pâte à papier, mais aussi du foin, du charbon et des biens manufacturés. Tout cela entraîne l'essor de Saint-Jean, qui est constitué en municipalité dans les années 1850.

La construction de lignes de chemin de fer reliant les États-Unis à Montréal durant la même période finit par éliminer le transport sur la rivière, de sorte que, à la fin du XIX^e^ siècle et au

XX^{e} siècle, la région change de vocation économique, le commerce cédant la place à l'industrie (Crisman et Cohn 1994; Fillion *et al.* 2001; Sévigny 1983).

Au niveau de la construction navale et de la navigation, la fin des hostilités anglo-américaines amène la fin du chantier de l'île aux Noix qui périclite et disparait à la fin des années 1830, quelques décennies après la fin du chantier du fort Saint-Jean. La construction navale sur la rivière connaît un succès plus durable à Sorel, notamment avec les navires à vapeur lancés sur les chantiers de la *St. Lawrence Steamboat Co*., des Molson, de la *Steam Tow Boat Co*., de John et David Torrance, de H. Jollief et de Vaugham. Une situation analogue a lieu sur le lac Champlain avec le chantier de navire à vapeur *Champlain Steamboat Company* de Burlington ainsi que la création du chantier naval de Shelburne, qui ouvre ses portes en 1823 pour ne les fermer qu'en 1971. Quant aux constructions traditionnelles en bois, outre des vaisseaux de toutes sortes tels que sloop, goélette et barge à Sorel, elles se poursuivent dans plusieurs petits centres dont Iberville et au nord du lac Champlain jusque dans les années 1870. Différents travaux archéologiques réalisés sur la rivière Richelieu et sur le lac Champlain dans les années 1970 et 1980 ont permis de documenter plusieurs navires à voile aurique de type sloop et goélette (Crisman et Cohn 1994; Fillion *et al.* 2001; Lépine 1983).

En 1845, des marchands et des capitaines s'associent pour former la Société de navigation du Richelieu. Face au succès de cette première compagnie de transport, une compagnie rivale est créée en 1847, la Société de navigation du Saint-Laurent et du Richelieu. La concurrence faisant beaucoup baisser les profits, ces deux principales entreprises sur la Richelieu fusionnent en 1848 et prennent le nom de Compagnie du Richelieu. Malgré une augmentation du volume du transport des marchandises sur la rivière, les bénéfices de la nouvelle compagnie décroissent en 1850. Cinq barges sont acquises pour le transport du bois scié vers le lac Champlain. Malgré de nombreux efforts, en 1853, la Compagnie du Richelieu abandonne le service sur le Richelieu pour concentrer ses activités sur le Saint-Laurent. Au début des années 1860, après avoir absorbé des lignes concurrentes, elle exploite une dizaine de navires entre Québec, Montréal et Chambly. Dès que le fleuve est libre de glace, ses navires à vapeur accueillent des centaines de passagers à des tarifs que ne peut concurrencer le chemin de fer. La fusion, en 1875, de la Compagnie de navigation du Richelieu et de la *Canadian Steam Navigation Company* donne naissance à la Compagnie de navigation Richelieu et Ontario, dont la flotte dessert les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent jusqu'au Saguenay. Cette dernière compagnie est au cœur du regroupement qui amène la naissance de la *Canada Steamship Line* en 1913. Après la Seconde Guerre mondiale, avec la construction de routes et de ponts, les rives du Richelieu et du lac Champlain ont perdu leur vocation commerciale, le transport à vapeur puis à moteur ayant fait place à quelques marinas pour la navigation de plaisance (Fillion *et al*. 2001; Fortin 1978 ; Sévigny 1983).

3.3 Travaux archéologiques antérieurs

Plusieurs campagnes archéologiques ont été menées dans la rivière Richelieu aux alentours du fort Saint-Jean depuis les années 1970. Ces différentes campagnes ont permis de révéler des vestiges des périodes coloniales et canadiennes rattachés à l'exploitation de l'espace riverain en contexte militaire et commercial (Figure 21). On note par exemple les travaux de Jim Ringer au sud de la jetée de la marina actuelle (Ringer 1976), près du site BhFh-9, ainsi que les travaux du Comité d'Histoire et d'Archéologie Subaquatique du Québec (CHASQ) et d'André Lépine qui ont permis de localiser plusieurs épaves à proximité du Collège militaire royal (Lépine 1978a, 1978b, 1979 1980a, 1980b, 1983). Enfin, le site BhFh-9, exploré de 2016 à 2018 par l'IRHMAS, avait été préalablement fouillé en 1980 par Urbin Corbett et le CHASQ (Corbett 1980). Une maîtrise rédigée par Louise Pothier fait d'ailleurs l'inventaire des artefacts découverts (Pothier 1986). En ce qui concerne le site BhFh-14, sa découverte remonte à 2016 (Delmas & Gauthier-Bérubé 2017). Il est d'abord identifié temporairement comme un quai, alors que seulement quelques extrémités de membrures abîmées pointaient à la surface. En juin 2017, la poursuite des recherches a permis de confirmer la présence de l'étrave au nord du site (IRHMAS 2018). L'année suivante, deux sondages sont conduits sur le site BhFh-14 pour déterminer la relation entre les extrémités de bois et l'étrave (IRHMAS 2019). Ce sont ces sondages qui ont permis d'identifier l'entièreté du site comme étant une épave. Les premières observations de l'architecture du site indiquent alors qu'il pourrait s'agir d'un navire militaire de la fin du XVIII^{e} ou du début du XIX^{e} siècle, plaçant ainsi l'épave au cœur de la période de construction navale britannique. Les archéologues avaient également noté la présence de nouvelles membrures au sud du site. Les sondages ont également donné un meilleur aperçu de la stratigraphie du site, mais surtout des grandes perturbations du sol qui créent des couches dans lesquelles ont été retrouvés à la fois des objets du XXI^{e} siècle et des artefacts du XIX^{e} siècle.

En 2021, une campagne de surveillance est organisée, 3 ans après la dernière plongée sur le site (IRHMAS 2022). Les vestiges émergeant des sédiments sont alors enregistrés, ce qui permet de mettre à jour le plan de site et de documenter le désensablement progressif d'éléments architecturaux. Les vestiges sont identifiés formellement et un arpenteur participe au géoréférencement des structures. Le déplacement de l'étrave depuis 2018 est documenté, ce qui s'ajoute aux autres observations de la grande activité sédimentaire du site. La figure 22 rend compte de cette dynamique en représentant l'évolution des structures visibles depuis 2016.

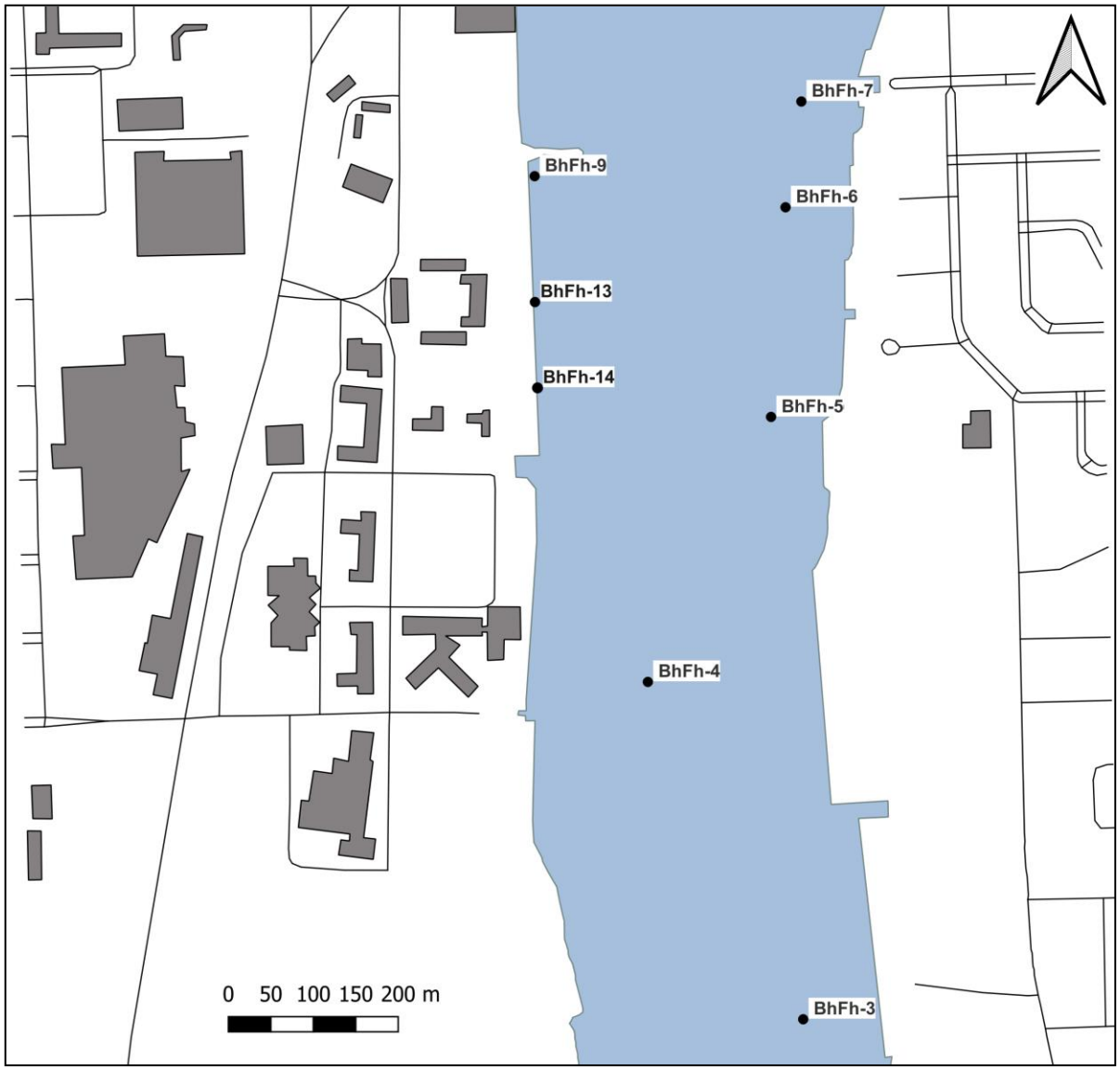

Figure 21 - Sites subaquatiques situés aux abords du fort Saint-Jean (IRHMAS 2018)

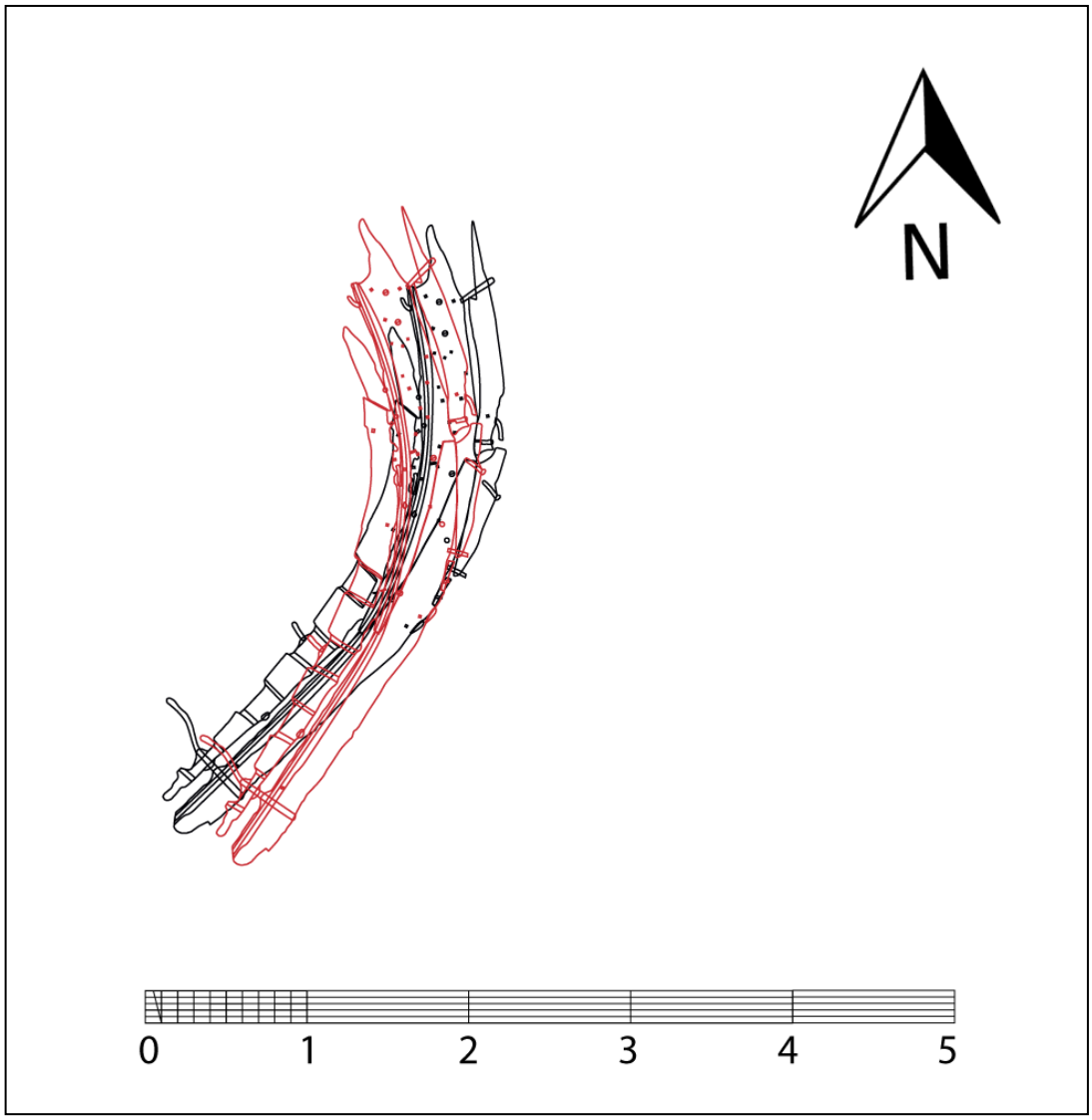

Figure 22 - Étrave du site BhFh-14. En noire l'étrave telle que positionnée en 2018. En rouge, l'étrave telle que positionnée en 2021 (IRHMAS 2021).

4. **Résultats des travaux archéologiques**

4.1 Description générale du site

Le site BhFh-14 est un site archéologique d'épave datée possiblement de la fin du XVIII^{e} siècle ou du début du XIX^{e} siècle. Le site est principalement enseveli, à l'exception de l'étrave qui repose sur le fond de la rivière Richelieu ainsi que des extrémités des membrures qui affleurent à la surface du sol marin (Figure 23). Les vestiges sont situés entre 3 et 15 m du mur de soutènement en béton du site du Collège militaire royal de Saint-Jean. L'arpentage du site en 2021 a permis de déterminer que le point le plus haut du site est situé à 28 m du niveau moyen de la mer et que le point le plus bas est à 26,58 m du niveau moyen de la mer, ce qui indique un dénivelé de plus de 2,50 m sur le site. La compréhension actuelle indique que les vestiges sont orientés nord-sud, en suivant la position de l'étrave. Le site complet, étrave comprise, s'étend à ce jour sur 18,46 m de longueur et environ 6,40 m de largeur, couvrant ainsi une superficie de 118,14m^{2}. Le point le plus au nord se situe au : 637206,31; 5017544,78 et le point le plus au sud se situe au : 637205,37; 5017526,14. Le point le plus à l'ouest est au : 637200,27; 5017531,85 et à l'est : 637208,30; 501754,26.

D'autres pièces ont été identifiées à la surface du site BhFh-14, mais leur association avec l'épave reste à vérifier, car les membrures agissent également comme piège pour plusieurs débris. Ces pièces flottantes sont numérotées afin de suivre leur déplacement d'une année à l'autre et les distinguer de futures découvertes. Parmi ces autres pièces de bois, on note la pièce 02 qui avait été aperçue en périphérie de l'unité de fouille 1B. La pièce était alors presque au ras du sol alors qu'en 2021 elle s'élevait à plus d'un mètre du fond. En 2023, elle avait la même position et elle retenait de nombreuses branches d'arbres prisonnière du site, ce qui a nécessité une courte opération de nettoyage.

Les membrures ont été identifiées à l'aide de chevrons (Figure 5). De façon générale, les nombres impairs sont réservés aux membrures et les nombres pairs aux autres structures visibles. Certaines sont toujours non identifiées, car elles n'ont plus été visibles depuis 2018, année à laquelle elles furent observés pour la dernière fois. Une lettre indique ensuite dans le rapport la nature de la structure pour faciliter l'identification (M = membrure, P = planche). Il est à noter que dans le cas des membrures, nous identifions la structure et non pas toutes ses composantes comme il est coutume en archéologie navale. La découverte d'une membrure supplémentaire entre les numéros 97 et 01, identifiés en 2021, a nécessité la renumérotation des structures au sud de ces derniers. Le Tableau 1 rend compte de la renumérotation et l'annexe 3 permet de suivre l'évolution de la numérotation depuis 2018.

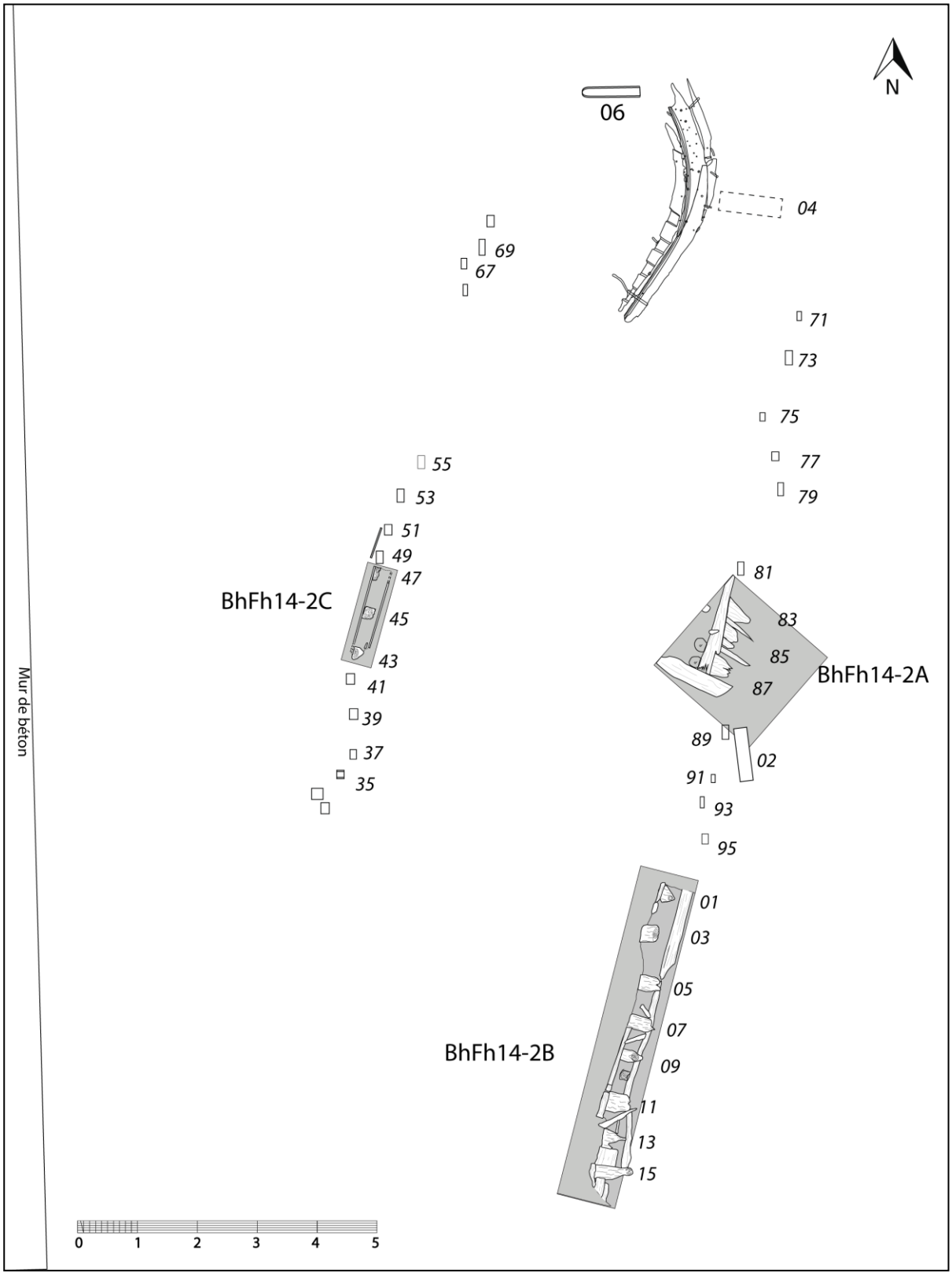

Figure 23 - Plan du site BhFh-14 avec les sous-opérations 2A, 2B et 2C ainsi que la numérotation des structures architecturales (IRHMAS 2024).

Tableau 1 - Suivi de l'identification des membrures à la suite de la découverte d'une membrure supplémentaire (IRHMAS 2014)

Identification des membrures selon les campagnes de fouille	
Numérotation 2021	*Numérotation 2023*
97M	01M
-	03M
01M	05M
03M	07M
05M	09M
07M	11M
09M	13M
11M	15M

4.1.1 Sous-opération BhFh14-2A

La sous-opération 2A avait d'abord été envisagée comme une tranchée devant s'étendre à partir des vestiges découverts en 2018 dans l'opération 1B et se prolonger vers le nord-ouest afin de suivre un ensemble de membrures sur toute la largeur du navire, ce qui aurait permis de documenter le profil transversal de la coque. Les efforts des premiers jours ont été dédiés au retrait des sacs de sable et du géotextile qui recouvraient l'opération de 2021. De 20 à 30 cm de sédiment s'étaient déposés en deux ans, mais le géotextile et les sacs de sable étaient intacts. Après 5 jours de travail pour retirer les sédiments, il a été décidé de mettre fin à l'excavation en raison de la profondeur de plus en plus importante de la tranchée. En effet, au fond de la sous-opération, à peine une dizaine de centimètres ont été gagnés par rapport à l'opération 1B et les sédiments ne cessaient de retomber, ce qui allait représenter un risque pour les fouilleurs si nous souhaitions poursuivre l'excavation. Il est possible d'estimer que plus de 1,50 m de sédiments se trouvent par-dessus l'épave à cet endroit. Les efforts se sont alors redéployés sur le sondage 2B, qui a été transformé en tranchée nord-sud.

Au niveau de la stratigraphie, les mêmes couches ont été documentées qu'en 2018. Le premier niveau (2A01) est composé de sédiments légers, principalement organiques et d'algues, et dans lequel on retrouve également quelques fragments de bois sous forme de copeaux. Un assemblage épars d'artefacts, composé d'une semelle de cuir et de fragments de cuir, d'une vertèbre, d'un bouton et d'une feuille de métal, a été retrouvé dans la couche (Figure 24).

Figure 24 - Artefacts retrouvés dans le lot 2A01 (Justine Rioux - IRHMAS 2023)

Le lot 2A02 a une épaisseur de 18 à 20 cm et est composé de limon argileux gris clair formé de matière organique, de sable et de coquillages. Ce lot contient de nombreuses inclusions se présentant sous diverses formes, soit des copeaux de bois de 3 à 5 cm, des fragments de charbon d'environ 1 cm^3 et des fragments d'écorce. Cette couche se retrouve dans les autres sous-opérations. Il s'agit par ailleurs du lot dans lequel on retrouve la plus importante quantité de bois et contenant le plus grand nombre d'artefacts de nature très variée. On note la présence de fragments d'ardoise, de briques entières et fragmentées, ainsi que de nombreux morceaux de cuir (lacets, retailles, lanières et semelle). Une tasse en terre cuite fine blanche avec des motifs imprimés bleus, une pipe en terre cuite fine argileuse blanche, un clou forgé, un fragment d'étain ainsi qu'un goulot de bouteille de verre vert foncé ont également été mis au jour dans la couche (Figure 25). Un fragment de bois, possiblement une

pièce de vaigrage a aussi été retrouvée dans les sédiments. La structure de l'épave se retrouve partiellement en lien avec ce lot ainsi qu'avec les deux lots suivants (2A03 et 2A04).

Figure 25 - Artefacts retrouvés dans le lot 2A02 (Justine Rioux - IRHMAS 2023)

Le troisième (2A03) et le quatrième lot (2A04) sont des lots arbitraires de 20 cm d'épaisseur chacun et sont composés d'une argile très dense. Il s'agit des deux lots qui se trouvent également en contact avec l'épave au niveau du vaigrage. Ils sont caractérisés par la présence de copeaux et fragments de bois ainsi que de charbon, mais en moins grande quantité que le lot 2A02. On note cependant que le lot 2A04 contient des fragments de bois non équarris pouvant aller jusqu'à 40 cm de longueur et 7-8 cm de largeur. Même s'il n'y aucune démarcation stratigraphique claire entre les deux lots, on constate que 2A03 contient beaucoup plus de morceaux de bois alors que le niveau inférieur de 2A04 en est quasiment dépourvu. En termes d'artefacts, le lot 2A03 contient également des fragments de cuir, dont une semelle, un fragment de grès grossier ainsi qu'un possible cerceau de tonneau en fer (Figure 27). Le lot 2A04 contenait très peu d'artefacts à l'exception de fragment de matériaux composites non identifiés (Figure 26). Concernant la structure de l'épave, étant donné il s'agit du même emplacement que l'opération 1B de la campagne de 2018, les mêmes structures ont été observées, ce qui a permis de rendre compte de l'état de préservation du bois depuis son enfouissement

Figure 27 - Artefacts retrouvés dans le lot 2A03 (Justine Rioux - IRHMAS 2023)

Figure 26 - Artefacts retrouvés dans le lot 2A04 (Justine Rioux - IRHMAS 2023)

sous les sacs de sable et le géotextile. Les membrures sont en excellent état et le bois ne semble avoir subi aucune dégradation. Au contraire, puisque les extrémités des membrures n'étaient pas exposées aux éléments, elles ne se retrouvent pas couvertes de moules, comme c'est le cas sur le reste du site. Avant de recouvrir l'opération à la fin du projet, nous avons profité de l'occasion pour réaliser un un nouveau relevé photogrammétrique pour complémenter celui de 2018 (Figure 28).

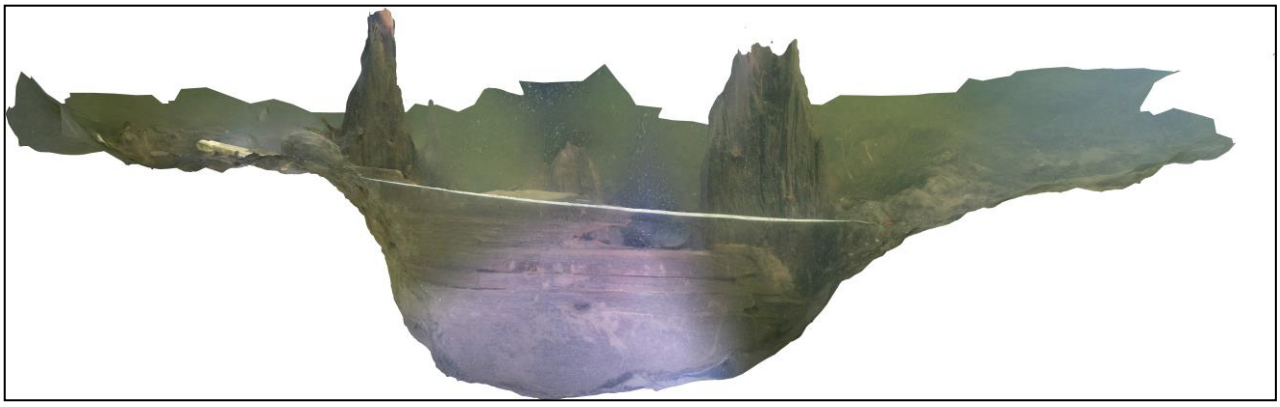

Figure 28 - Profil intérieur de l'opération 2A avec vue sur le vaigrage et les membrures (Aimie Néron – IRHMAS 2023)

4.1.2 Sous-opération BhFh14-2B

La sous-opération 2B devait être un sondage visant à investiguer le prolongement de l'épave vers le sud. Face aux difficultés rencontrées dans la tranchée de la sous-opération 2A, la sous-opération 2B a été transformée en tranchée suivant l'orientation nord-sud des membrures M01 à M15. Des planches de bordé et de vaigrage, en place et disloquées, y ont également été documentées.

Le profil stratigraphique de la sous-opération 2B est identique aux deux premiers lots de la sous-opération 2A. La première couche (2B01), hautement organique et sans artefacts, présente une épaisseur de 5 à 20 cm. Le lot 2B02 est posé directement sur et sous l'épave ainsi qu'entre ses membrures. Il s'agit du même limon volatile sableux et organique que 2A02, mais contenant moins de copeaux de bois. Afin d'éviter la multiplication de lots stériles, l'ensemble des artefacts retrouvés dans la maille des membrures fait partie du lot 2B02. Une note leur est cependant attribuée dans l'inventaire afin d'en préciser la provenance au besoin (Figure 30). Le lot 2B02 possède un assemblage d'artefacts disparates composé d'un plomb de pêche, de clous provenant de l'épave, de fragments de bouteilles de verre, d'un fragment de tuyau de pipe, de fragments de céramiques variées, d'une saupoudreuse moderne en verre avec son bouchon de métal et de charbon minéral (Figure 29).

Figure 30 - Clou (BhFh14-2A02-6Q) provenant de la membrure M03 (Justine Rioux – IRHMAS 2023)

Figure 29 - Assemblage d'artefacts du lot 2B02 (Justine Rioux – IRHMAS 2013)

Il contient également des fragments de briques et de semelles de cuir (semelles et talons) ainsi que de nombreuses coquilles de moules d'eau douce et de moules zébrées.

Le lot 2B02 est composé de 8 membrures (M01 à M15) et de plusieurs planches de vaigre et de bordé (Figure 31). Il n'est toujours pas possible d'affirmer à ce stade-ci s'il s'agit de membrures doubles, appelées couples, ou de membrures simples. Les observations actuelles laissent croire qu'il s'agit d'allonges. La largeur de la maille est de 43 à 55 cm. Chaque pièce de membrure fait en moyenne 25 cm de largeur pour environ 15 à 17 cm d'épaisseur (Figure 32). La présence de clous à la surface des membrures et traversant jusqu'au bordé a été observée. Ces clous font 1 cm x 1 cm avec une tête carrée élargie. Les dimensions de la tête sont cependant difficiles à estimer vu la présence importante de concrétions. Il est à noter que les clous ne traversent pas le vaigrage observé et sont utilisés uniquement pour la liaison membrure-bordé. Des gournables sont également visibles, d'un diamètre d'environ 4 cm. Aucune gournable n'a cependant été enregistrée avec la présence d'autres structures, le vaigrage étant disloqué ou non préservé aux emplacements des gournables. Des traces d'outils, possiblement de hache ou d'herminette, sont également visibles sur certaines faces (Figure 33).

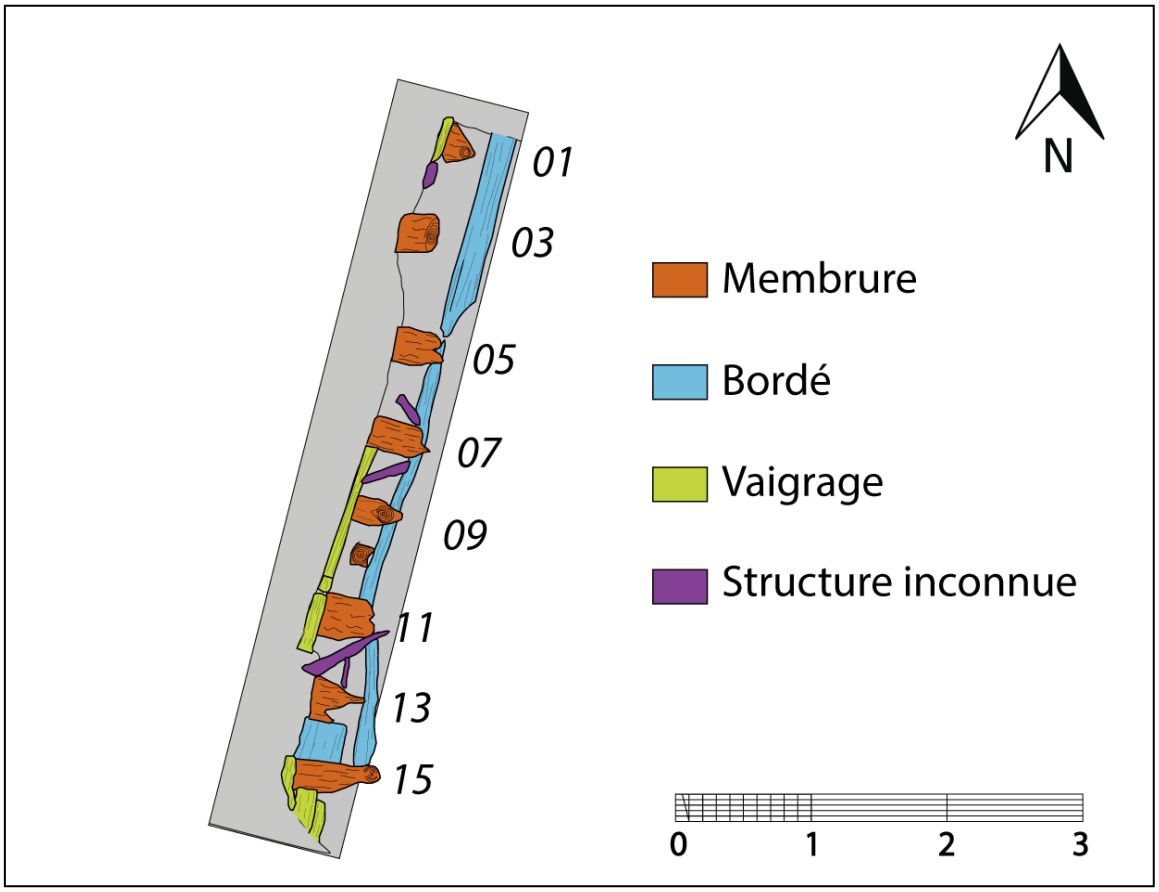

Figure 31 - Détails des vestiges de l'épave dans la sous-opération 2B (Marijo Gauthier-Bérubé – IRHMAS 2024)

Membrure 001

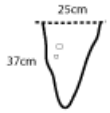

16cm d'épaisseur
Gournable: 4cm
Clou à tête carrée: 1cm x 1cm

Présence de clou à tête carrée sur la face du bordé (absent)
6cm au dessus de la surface de la membrure

Membrure 003

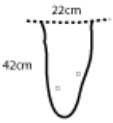

17 cm d'épaisseur
Clou à tête carrée: 1cm x 1cm

Présence de clou à tête carrée sur la face du bordé (absent)
7cm au dessus de la surface de la membrure

Membrure 005

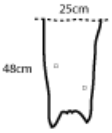

15 cm d'épaisseur
Clou à tête carrée: 1cm x 1cm, longueur totale d'environ 21 cm

Membrure 007

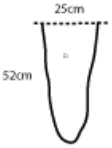

16 cm d'épaisseur
Clou à tête carrée: 1cm x 1cm

Présence de clou à tête carrée sur la face du bordé (absent)
5cm au dessus de la surface de la membrure

Membrure 009

11 cm d'épaisseur
Clou à tête carrée: 1cm x 1cm, longueur totale d'environ 18cm

Membrure 013

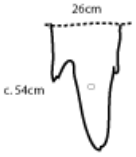

Épaisseur absente
Gournable: 4cm

Sur la face externe du bordé, deux clous à tête carrée
s'élevant de 3 à 7cm de la surface

Membrure 015

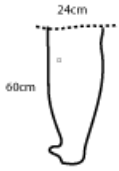

Épaisseur : 8cmà
Clou à tête carrée: 1cm x 1cm
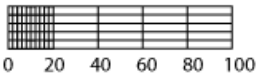
Figure 32 - Détails des dimensions et caractéristiques observées pour chaque membrure incluant ses dimensions et la présence de fixations (Marijo Gauthier-Bérubé – IRHMAS 2024)

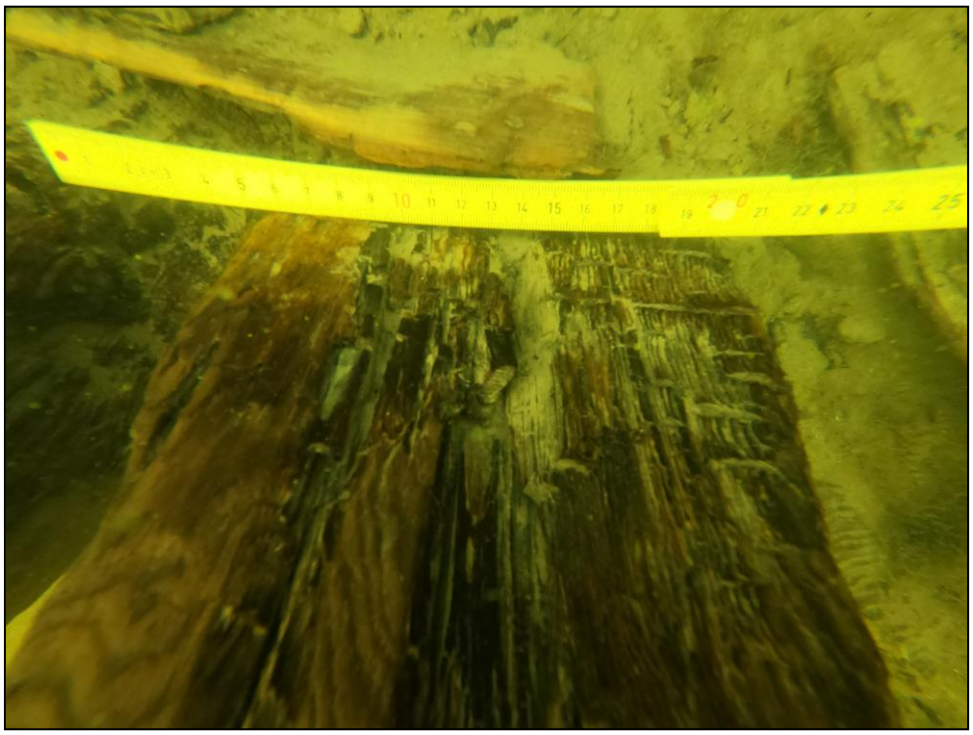

Figure 33 - Traces d'outils, hache ou herminette, visible sur la face interne de la membrure M11 (Marijo Gauthier-Bérubé – IRHMAS 2023)

La membrure M15 présente une courbe légèrement plus prononcée que les autres, laissant croire qu'il s'agit possiblement d'une membrure dévoyée, ce qui indiquerait la proximité du massif d'étambot.

Plusieurs sections de planches de bordé sont toujours visibles. Elles font en moyenne 3 à 4,7 cm d'épaisseur pour une largeur d'au moins 40 cm. La présence de clous complets traversant la membrure et le bordé permet d'estimer l'épaisseur des planches manquantes de 3 à 7 cm, ce qui correspond à une variation et une taille plus importante que celles des planches toujours en place. Cette différence peut s'expliquer par la déformation et le déplacement de clous sous l'effet de la concrétion, mais également par le fait que les épaisseurs les plus larges semblent alignées sur l'ensemble des membrures et pourraient indiquer la présence d'une préceinte à cet endroit. Concernant le vaigrage, plusieurs pièces sont disloquées, mais elles ont une épaisseur de 1 à 2 cm en moyenne, à l'exception de celle visible près de la membrure M01 qui atteint 3 cm d'épaisseur. Comme plusieurs vaigres sont disloquées et/ou abîmées, leur largeur peut être estimée à environ 20 cm, mais cette dimension pourra être révisée si des vaigres en bon état sont retrouvées dans les prochaines campagnes.

Des échantillons de bois ont été prélevés sur les membrures ainsi que sur les planches de bordé et de vaigre (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Ces résultats ont permis de confirmer ceux de l'analyse menée en 2017, soit des membrures faites de pruche du Canada (*Tsuga canadensis*) et des planches de bordé et de vaigre en pin blanc (*Pinus strobus*) (GRDH 2023). Le rapport complet se situe en annexe 4 du rapport. Il est à noter que l'échantillon E17 indique une membrure de pin blanc, mais il s'agit possiblement d'une erreur d'étiquetage, les notes de terrain indiquant qu'une possible confusion avait eu lieu au moment de leur identification.

Tableau 2 - Résultats des analyses d'identification d'essence (GRDH 2023)

Structure	No. Échantillon	Nom commun	Nom latin
Bordé de la membrure M45	E01	Pin blanc	*Pinus strobus*
Vaigrage au niveau M43-M45	E02	Pin blanc	*Pinus strobus*
Membrure M43	E03	Pruche du Canada	*Tsuga canadensis*
Membrure M11	E05	Pruche du Canada	*Tsuga canadensis*
Membrure M13	E06	Pruche du Canada	*Tsuga canadensis*
Membrure M07	E07	Pruche du Canada	*Tsuga canadensis*
Membrure M15	E08	Pruche du Canada	*Tsuga canadensis*
Vaigrage au niveau M09	E10	Pin blanc	*Pinus strobus*
Bordé entre M5 et M11	E11	Pin blanc	*Pinus strobus*
Pièce inconnue	E12	Pin blanc	*Pinus strobus*
Vaigrage au niveau M15	E13	Pin blanc	*Pinus strobus*
Bordé entre M05 et M11	E14	Pin blanc	*Pinus strobus*
Membrure M05	E16	Pruche du Canada	*Tsuga canadensis*
Membrure M01* (possible erreur d'étiquetage)	E17	Pin blanc	*Pinus strobus*

4.1.3 Sous-opération BhFh14-2C

La sous-opération 2C est la première à être ouverte du côté ouest du site. Nous avons décidé de tirer avantage du niveau élevé de la rivière Richelieu en 2023 qui offrait de meilleures conditions de travail pour aller explorer l'état des vestiges à cet endroit. Compte tenu du temps limité, nous avons circonscrit l'aire de fouille à trois membrures, pour une profondeur maximale d'environ 50 cm (Figure 35). Les sédiments à l'intérieur de la maille de l'épave n'ont pas été retirés pour le moment (Figure 34). Les sédiments du lot de surface (2C01) sont composés de sable fin et de limon grossier avec plusieurs pierres de dimension variable, allant du gravier fin jusqu'à des blocs d'environ 50 cm de diamètre et visibles de la surface. Ces blocs composent près de 30% de la matière dégagée de la sous-opération (Figure 36).

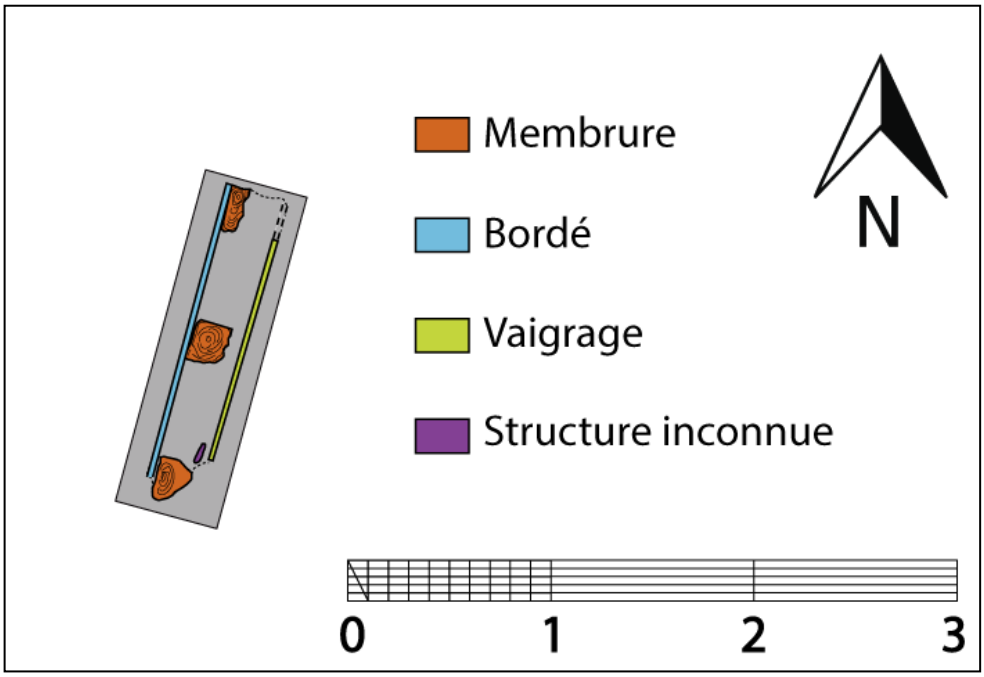

Figure 35 - Détails des vestiges de l'épave de la sous-opération 2C (Marijo Gauthier-Bérubé – IRHMAS 2024)

Figure 34 - Les sédiments à l'intérieur de l'épave, dans la maille, n'ont pas été retiré lors de la campagne 2023 (Aimie Néron – IRHMAS 2023)

Figure 36 - Blocs de pierre d'environ 50 cm de diamètre retirés de la sous-opération 2C (Aimie Néron - IRHMAS, 2023)

Le lot 2C02, situé directement sous 2C01, est caractérisé par la présence importante d'argile qui se mêle au gravier fin de part et d'autre de l'épave et semble également se situer dans la maille. Les seuls artefacts de la sous-opération 2C ont été récoltés en surface.

Les vestiges de la sous-opération 2C consistent en trois membrures (M43, M45 et M47) ainsi que le bordé et le vaigrage toujours en place. La largeur de la maille est de 43 et 48 cm. Comme les sédiments n'ont pas été dégagés à l'intérieur de l'épave, les dimensions des membrures sont incomplètes, car la partie exposée est fortement dégradée. Concernant le bordé, celui-ci a une épaisseur de 4 cm et une largeur de 12 cm tandis que le vaigrage a une épaisseur de 3 cm et une seule planche est visible. Au niveau de la membrure M45, des clous sont présents à la fois entre le bordé et la membrure ainsi qu'entre le vaigrage et la membrure. Aucune fixation ne reliant les trois structures n'est cependant visible. Tout comme pour les deux autres sous-opérations, un modèle photogrammétrique a été réalisé (Figure 37).

L'état de préservation de l'épave dans la sous-opération 2C est meilleur que dans toutes les autres sous-opérations ouvertes à ce jour. La présence de blocs de pierre rend cependant la fouille

plus difficile et une attention particulière sera portée à leur composition et leur localisation lors des prochaines campagnes afin de préciser leur nature. Une fouille plus poussée permettrait également d'évaluer la hauteur à laquelle ces vestiges se situent dans la coque du navire.

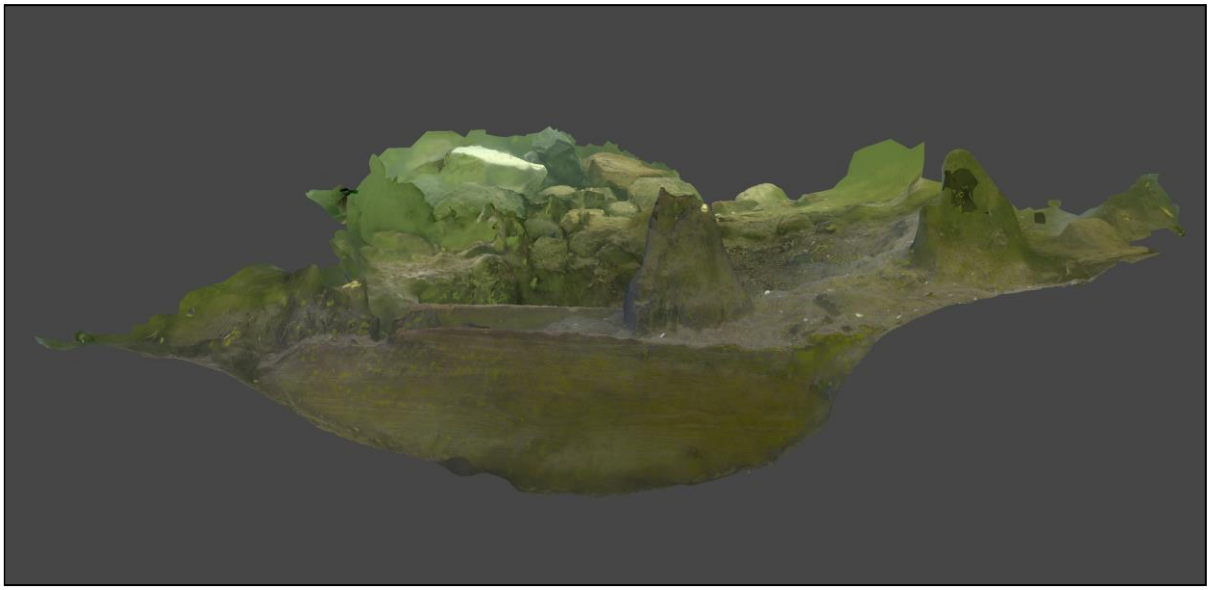

Figure 37 - Profil intérieur de l'opération 2C avec vue sur le vaigrage et les membrures (Aimie Néron – IRHMAS 2023)

4.2 Interprétation

La campagne de fouille de 2023 a permis de documenter quelques nouveaux éléments architecturaux, mais surtout de confirmer le très bon état de conservation des vestiges, de même que la quantité importante de sédiments qui les recouvre. Le site s'étend maintenant sur 18,46 m de longueur et environ 6,40 m de largeur en incluant l'étrave qui s'élance vers le nord. En tenant compte uniquement la membrure, la longueur atteinte est plutôt de 15,30 m. Bien qu'ayant dûe être interrompue, la tranchée de la sous-opération 2A permet d'estimer la quantité de sédiments accumulés sur l'ensemble du site, qui pourrait atteindre jusqu'à 1,5 m d'épaisseur, voire plus. Cela laisse croire qu'une grande partie de l'épave serait conservée sous les sédiments et que les extrémités visibles de membrures pourraient se trouver près du bouchain ou même de la ligne de flottaison du navire.

Plusieurs questions subsistent quant aux dimensions du navire. Il existe un ratio généralement répandu dans la construction des navires de bois entre la longueur et la largeur d'environ 3 :1. Pour une largeur de 6,40 m, la longueur totale attendue serait d'environ 19 m. Le profil typique d'un navire possède également un resserrement des membrures à l'étrave et à l'étambot qui confère au navire sa

forme oblongue avec un arrière carré et un avant pincé. Ce resserrement n'est pas visible pour le moment sur le site, mais l'angle de la membrure M15 semble indiquer la proximité de l'étambot. Une prochaine campagne de fouille pourra viser ce secteur.

Même si nous ne disposons pas de suffisamment d'informations pour avancer une hypothèse sur l'identité de ce navire, quelques observations peuvent être faites. D'après les informations historiques dont nous disposons, différents types de navires ont été construits à Saint-Jean, notamment pendant l'occupation française puis l'occupation britannique. Sous le régime français, il s'y construit des goélettes, des barques, des barges, des canots, des chébecs ou encore des galères. Nous ne possédons cependant aucune information précise sur les navires construits et il n'existe aucun plan de navire connu pour cette période pour le fort Saint-Jean. Sous le régime britannique, le chantier construit des canonnières, des goélettes, des sloops, un radeau, des heu ou hoy, une frégate et des galères. Bien que la majorité de ces navires n'ait pas laissé de traces historiques, notamment pour les plus petites unités comme les barges, barques et canots, des informations plus complètes sont disponibles concernant différents navires qui auraient terminé leur vie à Saint-Jean dans le dernier quart du XVIII^{e} siècle.

La comparaison des vestiges du site BhFh-14 avec les plans de navires ayant été perdus à Saint-Jean avait déjà permis d'orienter les recherches en 2017 et 2018 (IRHMAS 2018, 2019). Il appert que BhFh-14 correspond à une unité de taille plus importante que les canonnières et les galères. Les frégates et les goélettes avaient été considérées comme étant de potentiels candidats, dont le HMS *Carleton* (goélette), le HMS *Maria* (goélette) et le HMS *Royal George* (frégate). Tous les trois avaient été retenus notamment grâce à leurs dimensions proches de celles du site et pour la correspondance entre l'étrave du site et celle visible sur leurs plans de construction respectifs.

Le Tableau 3 rend compte des candidats possibles déterminés à partir des comparaisons avec leurs dimensions et le profil de leur étrave lorsque les plans sont disponibles. Cependant, puisque nous n'avons pas encore déterminé les dimensions totales du navire, il est difficile de s'avancer plus pour le moment. Une datation dendrochronologique et une fouille plus approfondie sous l'épaisse couche de sédiments permettraient d'en apprendre davantage et d'ancrer le navire dans le temps. De plus, la liste des candidats possibles n'est que le reflet des archives disponibles. Il s'agit par ailleurs d'une liste non exhaustive, car elle ne comprend ni les navires français ni les navires marchands plus récents associés à l'augmentation du trafic riverain en lien avec le développement des villes de Saint-Jean et d'Iberville au XIX^{e} siècle. Il est également possible que certains naufrages ou navires coulés sur leurs ancrages n'aient pas été documentés.

Tableau 3 - Candidats possibles selon une combinaison de dimensions, de correspondance entre les vestiges de l'étrave et le plan de construction et la localisation connue ou inconnue de fin de vie (D'après Barranco et al. 1999)

Goélettes							
Nom	***Année***	***Lieu de construction***	***Tonnage***	***Longueur (totale)***	***Longueur (quille)***	***Largeur***	***Fin de vie***
*Carleton**	1776	St-Jean (assemblée)	-	15,90 m (52' 2")	14,12 m (46' 4")		-
Catherine/Liberty	1770/1774	Skenesborough (NY)	94	12,77 m (41' 11")	9,65 m (31' 8")	4,50 m (15' 9")	Possiblement brûlée à Saint-Jean. Rapportée inutilisable en 1783
Lookout	-	-	-	-	-	-	-
*Maria**	1776	St-Jean (assemblée)	-	18,28 m (60')	15,90 m (52' 2")	7,77 m (25'6")	Probablement immobilisée à Saint-Jean et coulée sur son ancrage
Frégates							
Nom	***Année***	***Lieu***	***Tonnage***	***Longueur (totale)***	***Longueur (quille)***	***Largeur***	-
Inflexible	1776	St-Jean (assemblée)	94	24,42 m (80'1,5")	18,49 m (65'7,5")	7,26 m (23'10")	Probablement coulée sur son ancrage.
*Royal George**	1777	Saint-Jean	94	29,40 m (96'6")	23,70 m (77'9,5")	9,30 m (30'6")	Probablement coulée sur son ancrage après 1783
Heu/Hoy							
Nom	***Année***	***Lieu***	***Tonnage***	***Longueur (totale)***	***Longueur (quille)***	***Largeur***	***Fin de vie***
Camel	1777	Saint-Jean	80	-	-	-	Inconnu
Commissary	1777	Saint-Jean	50		17,12 m (56'2")	5,23 m (17'2")	Inconnu
Delivery	1777	Saint-Jean	45	-	16,25 m (53'4")	5,13 m (16'10")	Inconnu
Receipt	1777	Saint-Jean	45	-	16,30 m (53'6")	5,38 m (17'8")	N'apparaît plus en 1785

*Indique les navires pour lesquels l'étrave du site BhFh-14 correspond de façon convaincante à celle du profil affiché sur leur plan de construction

Il est cependant possible d'affirmer que l'épave BhFh-14 est faite d'essences de bois qui pourraient être d'origine locale, comme la pruche pour la membrure et le pin blanc pour les planches de bordé et de vaigre. Seule l'étrave est faite de chêne, l'essence habituelle des navires. Cet amalgame de bois nous oriente vers un navire possiblement assemblé sur place en mélangeant des pièces de chêne importées d'ailleurs dans la colonie pour la quille, l'étrave et l'étambot, puis complétées avec des essences locales. Si l'usage du pin pour les planches est plus habituel, l'utilisation de la pruche pour les membrures est assez originale. Des études plus poussées sont nécessaires afin de déterminer si cet usage était commun dans la région ou plus bas dans la vallée du lac Champlain pendant la période coloniale. Les recherches ayant cours sur les vestiges du *Royal Savage* par le *Naval History and Heritage Command* de la *US Navy* sont particulièrement intéressantes pour notre projet, car ce navire a également été construit à Saint-Jean.

En termes de datation, les données de la campagne de 2023 ne permettent pas d'affiner la chronologie du site. En effet, tout comme en 2018, les niveaux archéologiques présentent des assemblages d'artefacts très variés qui mélangent du matériel contemporain et du XIX^{e} siècle. Sans surprise, la dynamique de la rivière affecte fortement la formation du site et il est difficile pour le moment d'identifier si ces niveaux archéologiques sont contemporains au naufrage. Pour le moment, ils semblent tous être le résultat de l'accumulation des sédiments post-naufrage et seraient le résultat d'un grand brassage des sols.

5. **Conclusion et recommandations**

Les opérations archéologiques de 2023 ont permis d'approfondir la documentation du site BhFh-14 avec l'ouverture de trois sous-opérations. Même si la tranchée envisagée en début de projet s'est avérée impossible à poursuivre en raison de la quantité importante de sédiments recouvrant l'épave, plusieurs nouvelles informations ont été récoltées grâce aux sous-opérations 2B et 2C, notamment en ce qui a trait à la proximité possible de l'étambot et à l'excellent état de conservation des structures sous les pierres de la zone ouest du site.

Le potentiel général du site d'épave BhFh-14 est exceptionnel et une attention particulière doit être portée sur sa protection, sur la contribution significative que ses caractéristiques scientifiques et culturelles pourraient apporter à la connaissance et sur sa mise en valeur. L'évaluation du site BhFh-14 est actuellement incomplète, mais offre des perspectives intéressantes. Il est nécessaire de poursuivre les recherches pour dater cette épave ancienne, pour déterminer son affiliation culturelle, son usage et sa fonction, ainsi que sa relation avec l'histoire du fort Saint-Jean. Pour ce faire, l'étendue des vestiges doit être connue et nous recommandons une fouille systématique parallèlement à des recherches historiques sur la construction navale sur la rivière Richelieu au Canada et dans la région du lac Champlain aux États-Unis.

5.1.1 Recommandations

À la suite des activités archéologiques de 2023, l'IRHMAS recommande de poursuivre la fouille du site BhFh-14 et de viser trois secteurs : la zone sud pour déterminer la position de l'étambot, la zone nord pour documenter les membrures de l'avant du navire et la zone ouest pour déterminer l'étendue des vestiges et évaluer la hauteur à laquelle le navire a été préservé (Figure 38). L'ouverture d'une tranchée qui permettrait de suivre les membrures devrait se faire depuis une zone où l'accumulation de sédiments sur le site serait moins importante, ce qui semble difficile vu le profil estimé des vestiges, ou encore selon une méthodologie qui permettrait d'ouvrir beaucoup plus large afin de compenser l'effondrement graduel des parois en milieu submergé. Un système de palplanches pourrait également être envisagé au besoin ou encore l'utilisation d'un caisson enfoncé graduellement dans les sédiments qui retiendrait les parois.

Nous recommandons donc de continuer la documentation *in situ* des vestiges avec le dégagement par des fouilles de ces endroits clés. Il serait alors possible de déterminer avec plus de précision la nature du site, le type de navire, ses techniques de conception et de construction, de même que sa datation et donc son association précise aux évènements historiques inhérents au fort Saint-Jean.

Cela permettra aussi de connaître l'étendue du site, la cohérence des vestiges et de pouvoir éventuellement déterminer si l'épave est d'origine locale. Une analyse dendrochronologique est maintenant nécessaire et cruciale pour obtenir une datation et une possible provenance du bois.

L'IRHMAS recommande aussi de maintenir et mettre à jour le plan d'intervention et de gestion du site afin de le protéger et de planifier non seulement l'ensemble des ressources matérielles et financières essentielles à la continuité du projet, mais également celles nécessaires à la protection du site si le projet devait être interrompu. S'il y a un intérêt pour le retrait de sections du navire du lit de la rivière, celui-ci doit être connu dès maintenant afin de planifier adéquatement les fouilles ainsi que le processus de conservation.

Nous recommandons aussi d'assurer une surveillance accrue du site par les agents du Collège militaire royal de Saint-Jean et de la Corporation du Fort St-Jean. Cette collaboration active entre les travailleurs du site et les archéologues permettra la protection des vestiges contre une intrusion humaine malveillante.

L'IRHMAS recommande enfin de procéder à une recherche exhaustive des sources historiques et archivistiques afin de documenter la construction navale dans la vallée de la rivière Richelieu, de guider les fouilles archéologiques et de permettre d'avoir des données historiques disponibles dès le début du projet sur lesquelles les archéologues pourront s'appuyer au quotidien. Une attention particulière doit être apportée aux réseaux d'approvisionnement en bois du fort Saint-Jean.

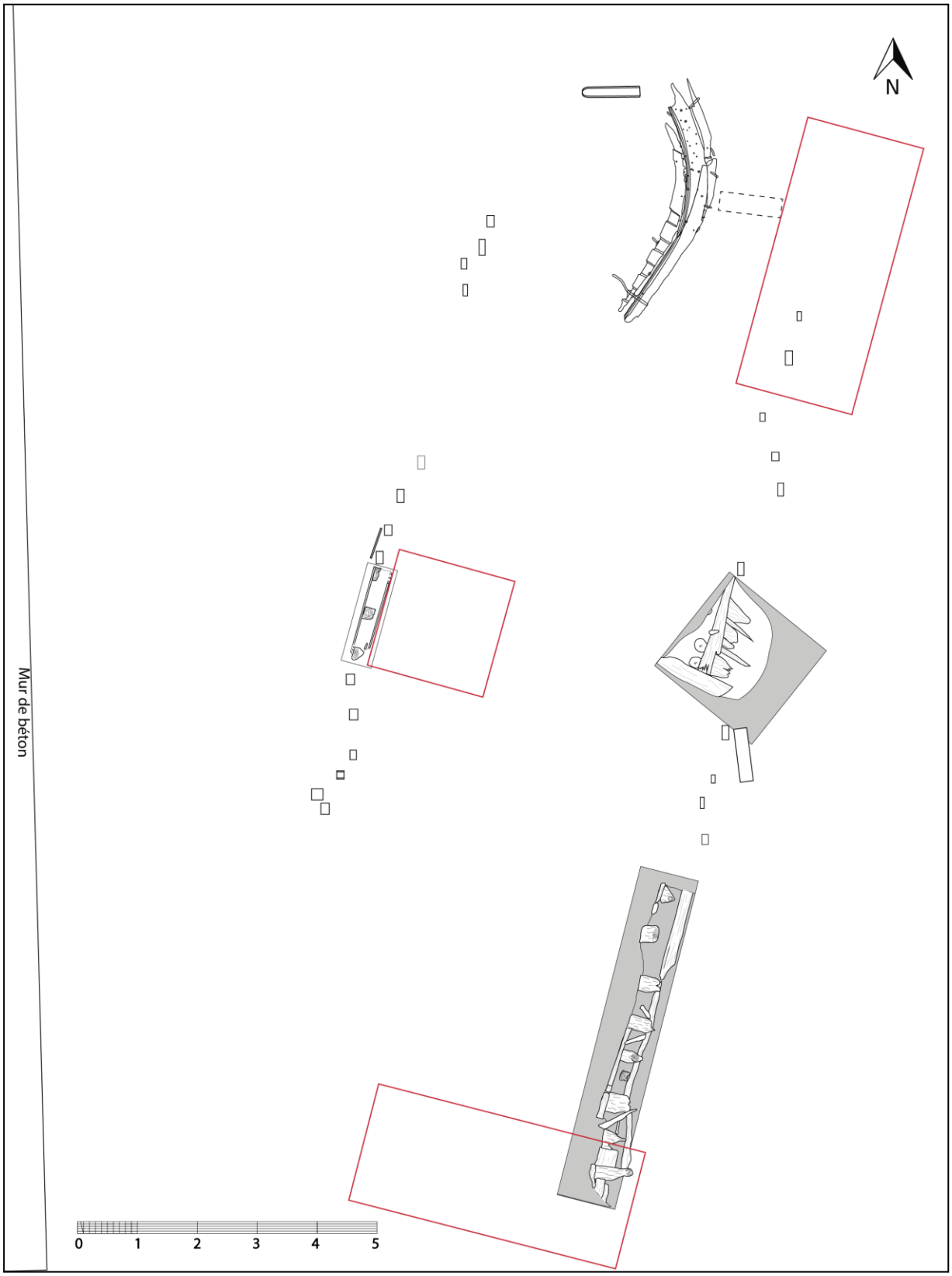

Figure 38 – Zone d'intérêts du site BhFh-14 pour une prochaine intervention (IRHMAS 2024).

Bibliographie

Artefactuel, 2016, *Mise à jour de l'étude de potentiel du fort Saint-Jean (40G) et analyse d'impacts dans le cadre des travaux des phases 2,3 et 4 du projet d'aménagement d'infrastructures souterraines et du projet de stabilisation et de renaturalisation des berges*. Beauharnois.

Barranco, A. *et al*., 1999, *Lake Champlain, Lake George and the Upper Richelieu River Naval and Military Vessel Inventory, 1742–1836.* Lake Champlain Maritime Museum, Basin Harbor.

Benson, A.J., Raikow, D., Larson, J., Fusaro, A., Bogdanoff, A.K., and Elgin, A., 2022, *Dreissena polymorpha* (Pallas, 1771): U.S. Geological Survey, Nonindigenous Aquatic Species Database, Gainesville, FL, https://nas.er.usgs.gov/queries/FactSheet.aspx?speciesID=5, Revision Date: 5/17/2021, Access Date: 3/21/2022

Bernier, Maggy. 2009a. *Du civil au militaire : la redoute nord du fort Saint-Jean*. Parcs Canada

Bernier, Maggy. 2009b. *Surveillance archéologique de la caractérisation détaillée à la redoute sud. Automne 2009.* Parcs Canada

Bernier, Maggy. 2011. *Lieu historique national du Fort-Saint-Jean. Surveillance archéologique. Travaux d'aqueduc 2010 au Fort Saint-Jean.* Parcs Canada

Bernier, Maggy 2012. *La poudrière du fort Saint-Jean. Réhabilitation à la redoute nord*. Parcs Canada.

Charbonneau, André. 1994. Une voie stratégique bien gardée : la rivière Richelieu. *Cap-aux-Diamants*, (37) : 20–24.

Crisman Kevin J. et Arthur B. Cohn. 1994. « Chapter 10: Lake Champlain Nautical Archaeology Since 1980.» The Journal of Vermont Archaeology. Burlington, Vermont.153-166.

Cloutier, Pierre, 2011. *LHN du fort-Saint-Jean. Rapport de l'intervention archéologique de 2009 de l'école de fouille de l'Université Laval.* Parcs Canada.

Cloutier, Pierre, 2012. *Lieu historique national du Fort-Saint-Jean. Surveillance archéologique de travaux d'aqueduc au fort Saint-Jean, 2011*. Parcs Canada

Cohn, A. B., Eddy, L., Petty, L., and Tichonuk, E., 1996, *Zebra Mussels and Their Impact on Historic Shipwrecks*, Lake Champlain Management Conference, Lake Champlain Maritime Museum, Ferrisburg, Vermont.

Corbett, Urbin, 198. *Military wharf (British Army), fort Saint-Jean, underwater explorations of the wharfing at Saint-Jean, BhFh-9*. MAC, Rapport non publié, Québec.

Costan, Georges et Yves de Lafontaine 2000, *Présence de la moule zébrée dans le Saint-Laurent : à suivre…,* Centre Saint-Laurent, Environnement Canada, En ligne, [http://belsp.uqtr.ca/id/eprint/610/]

COVABAR, 2015. *Plan directeur de l'eau - Portrait du bassin versant de la Rivière Richelieu et de la zone Saint-Laurent, août 2015.* Beloeil.

Delmas, Vincent et Marijo Gauthier-Bérubé. 2017. *Inventaire subaquatique devant le Lieu historique national du Canada Fort-Saint-Jean. Activité 2016.* Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications.

Filion, Mario, Jean-Charles Fortin, Robert Lagassé, Richard Lagrange, Lorne Huston, Pierre Lambert et Roland Viau, 2001. *Histoire du Richelieu-Yamaska-Rive-Sud*. Collection les Régions du Québec n0 13. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.

Fortin, Réal, 1978, *Bateaux et épaves du Richelieu*. Saint-Jean- sur Richelieu : Éditions Milles Roches.

Fortin, Réal, 1988, *Bateaux et épaves du Richelieu*. Saint-Jean-sur-Richelieu : Éditions Milles Roches.

Gagnon, Daniel, 2004, *La forêt naturelle du Québec, un survol,* Rapport préparé pour la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise.

Gelé, Agnès, 2015. *Travaux de réhabilitation des sols dans le secteur de la redoute sud.* Archéotec.

Gouvernement du Québec, 2021, « La diversité des poissons : Bassin versant dans la rivière Richelieu », En ligne, [https://www.environnement.gouv.qc.ca/poissons/richelieu/richelieu.asp]

Groupe d'étude international du lac Champlain et de la rivière Richelieu, 2019. *Causes et Impacts des inondations passées dans le bassin du lac Champlain et de la rivière Richelieu. Renseignements historiques sur les inondations.* Un rapport à la commission mixte internationale.

GRDH. 2023. *Identification microscopique. Campagne archéologique 2023. Musée du Fort Saint-Jean.* Rapport non-publié.

IRHMAS, 2018. *Inventaire subaquatique devant le LHNC Fort-Saint-Jean. Activités 2017.* Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications.

IRHMAS, 2019. *Interventions archéologiques subaquatiques devant le LHNC Fort-Saint-Jean (Été 2018).* Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications.

IRHMAS 2022. *Inventaire archéologique subaquatique des vestiges du site d'épave BhFh-14.* Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications.

Karl, John. 2002. « The Impacts of Zebra Mussels on Shipwrecks », *Wisconsin's Underwater Heritage*, Vol. 12, No. 2, A publication of the Wisconsin Underwater Archeology Association.

Lépine, André, 1978a, *Reconnaissance archéologique subaquatique dans le Richelieu, phase I, été 1978*. MAC, rapport inédit, 51 p.31-35

Lépine, André, 1978b, *Reconnaissance archéologique subaquatique dans le Richelieu, projet 78.01, été 1978*. MAC, rapport inédit, 55 p.

Lépine, André, 1979, *Reconnaissance archéologique subaquatique dans le Richelieu, phase II*. MAC, rapport inédit, 74 p.

Lépine, André, 1980a, *Reconnaissance archéologique dans la rivière Richelieu, à l'aide d'un sonar à projection latérale, rapport préliminaire*. MAC, rapport inédit, 14 p.

Lépine, André, 1980b, *Reconnaissance archéologique subaquatique dans la rivière Richelieu, phase III*. MAC, rapport inédit, 139 p.

Lépine, André, 1983, *La Richelieu archéologique*. Société du Musée Militaire et Maritime de Montréal, Montréal.

Major, Mélanie, 2011, *Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 1a – Plaine du bas Outaouais et de l'archipel de Montréal,* ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers, Division de la classification écologique et productivité des stations, En ligne, [https://mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/connaissances/guide-ecologique-1a.pdf]

Malcomson, Robert, 2001, *Warships of the Great Lakes, 1754-1834*, Naval Institute Press, Annapolis.

MFFP, 2022a, « La moule quagga *(Dreissena bugensis)* », En ligne [https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/especes/envahissantes/moule-quagga/]

MFFP, 2022b., « La moule zébrée *(Dreissena polymorpha)* », En ligne [https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/especes/envahissantes/moule-zebree/]

Noureddine, Ibrahim, 2013. *Rapport final sur les travaux de surveillance archéologique des travaux de réhabilitation environnemental de site à la redoute sud au CMR Saint-Jean.* Golder Associés.

Office of National Marine Sanctuaries, 2013, *Thunder Bay National Marine Sanctuary Condition Report 2013*. U.S. Department of Commerce, National Oceanic and Atmospheric Administration, Office of National Marine Sanctuaries, Silver Spring, MD. 80 pp.

Parcs Canada 2019, « Lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours », En ligne, [https://www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/qc/saintours/nature]

Pêches et Océans Canada, 2016, « Chevalier cuivré », En ligne, [https://www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/profiles-profils/copper-redhorse-chevalier-cuivre-fra.html]

Picard, Isabelle et Santiago Doyon. 2018. *Vérification de la présence de moules zébrées dans la baie de Magog au lac Memphrémagog et première évaluation de l'état de la situation.* Étude réalisée pour Memphrémagog Conservation inc. (MCI). 11 p

Pothier, Louise, 1986, « Étude archéologique des artefacts de la collection subaquatique de la rivière Richelieu conservée au musée David M. Stewart », *Mémoire de maîtrise*. Université Laval, Québec.

Ringer, Jim, 1976, *Underwater survey in Ontario and Québec, 1975*. Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Ottawa.

Sévigny, Paul-André. 1983. Commerce et navigation sur le canal Chambly : aperçu historique. Ottawa; Parcs Canada.

Watzin, Mary C., Arthur B. Cohn et Bryan P. Emerson, 2001, *Zebra Mussels, Shipwrecks and the Environment, Final Report, May 2001,* University of Vermont, Lake Champlain Maritime Museum.

s.a., 2005, *« Portrait géographique du Québec forestier », Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, En ligne, [http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs21666]*

s.a., 2011, *Réserve de biodiversité projetée Samuel-de-Champlain, Plan de conservation,* Stratégie québécoise des aires protégées, En ligne, [https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves-bio/SD_Champlain/PSC_SD-champlain.pdf]

Annexe 1 – Inventaire des artefacts

Code Borden	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Description	Datation	Destin
BhFh-14	99	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Clou à tige de section rectangulaire, longueur restante: 16 cm, dimensions max de la tige: 0,9 x 0,8 cm, présentant une concrétion importante		conservé
BhFh-14	99	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Clou à tige de section rectangulaire, dimensions max de la tige: 1 x 0,7 cm, longueur restante: 6,5 cm, présentant une concrétion importante		conservé
BhFh-14	99	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Inc	Fragment de base d'un objet à fond plat et talon renflé, diamètre de la base: 13 cm		conservé
BhFh-14	99	5.5.2	Écorce	Indéterminé	1	1	6.2	Végétaux	Frag	Fragment d'écorce		élagué
BhFh-14	99	2.1	Verre Incolore (V)	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Recon	Bouteille à corps de section ovoïde et à fond concave, portant l'inscription moulée "10 OZS." au-dessus du talon, de chaque côté de la bouteille, et portant sous la base la marque d'un "C" dans un triangle inversé au-dessus de "2001 / 5" et d'une marque de piston, fabriquée par la Consumers Glass Company	1917-1962	réenseveli

BhFh-14	99	2.1	Verre Incolore (V)	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Ent	Bouteille à corps de section circulaire, à fond concave et à ouverture de type à capsule, portant sur le talon les chiffres moulés "06" et "55" de part et d'autre d'un symbole hexagonal indéterminé, ainsi qu'une série de points en relief		réenseveli
BhFh-14	99	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Ent	Bouteille à corps de section circulaire, à fond concave et à ouverture de type à capsule, portant sur le talon les inscriptions moulées "… CANADA" ainsi que "EV23" et "97" de part et d'autre d'un "C" dans un triangle aux coins arrondis, fabriquée par la Consumers Glass Company en mai-juin 1997	1997	réenseveli
BhFh-14	99	5.1.6	Charbon	Charbon minéral	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Gros fragment de charbon minéral, dimensions: 20 x 11 cm		réenseveli
BhFh-14	2A01	7.99	Matériau composite autre	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments minces en alliage métallique indéterminé		élagué
BhFh-14	2A01	5.1.1	Os	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Comp	Bouton à perforations 4 trous, à face plate avec dépression en cercle au milieu et à dos convexe		réenseveli
BhFh-14	2A01	5.5.7	Cuir	Chaussure - semelle	2	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments de semelle intérieure de type cousue, comportant sur son pourtour une rangée de perforations linéaires		réenseveli
BhFh-14	2A01	5.5.7	Cuir	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de cuir épais de forme ovoïde aux extrémités pointues,		réenseveli

										pouvant être une retaille		
BhFh-14	2A01	5.1.1	Os	Ossement	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment d'os de gros mammifère		réenseveli
BhFh-14	2A02	1.1.2.61	TCF blanche	Tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragment de rebord et paroi avec amorce d'anse fine de section ovoïde, d'une tasse au corps à pans, portant un décor imprimé bleu, probablement à motif "Rhine", comportant à l'extérieur une scène avec un château à gauche, un pont enjambant une rivière, ainsi que des arbres et de la végétation, à l'intérieur une bordure avec des volutes et des fleurs sur fond de lignes brisées et un motif indéterminé au fond		conservé
BhFh-14	2A02	6	Indéterminé	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Pouvant être un fragment d'écorce		élagué
BhFh-14	2A02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de goulot et épaule, à lèvre rabattue et à bague évasée vers le bas		réenseveli
BhFh-14	2A02	5.5.7	Cuir	Chaussure - semelle	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de semelle intérieure à extrémité carrée, comportant sur son pourtour une rangée de petites perforations linéaires ou quadrangulaires		réenseveli
BhFh-14	2A02	5.5.7	Cuir	Chaussure - talon	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de talon comportant sur son pourtour 2 rangées de perforations quadrangulaires		réenseveli

BhFh-14	2A02	5.5.7	Cuir	Indéterminé	1	1	1.5.6.4	Cuir, techno-témoin	Frag	Retaille de cuir épais dans lequel pourraient avoir été découpées des semelles de chaussures		réenseveli
BhFh-14	2A02	5.5.7	Cuir	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de cuir mince et souple		réenseveli
BhFh-14	2A02	5.5.7	Cuir	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de cuir épais		réenseveli
BhFh-14	2A02	5.5.7	Cuir	Indéterminé	5	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de retailles		réenseveli
BhFh-14	2A02	5.5.7	Cuir	Indéterminé	4	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments comportant des perforations circulaires ou quadrangulaires, pouvant provenir d'une chaussure		réenseveli
BhFh-14	2A02	5.5.7	Cuir	Indéterminé	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petits fragments sans forme précise, pouvant appartenir aux objets déjà décrits		réenseveli
BhFh-14	2A02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau de pipe avec éperon et amorce de tuyau, ne portant pas de décor, dont l'intérieur est noirci		réenseveli
BhFh-14	2A03	3.1.1.1	Fer ind	Cerceau ?	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de bande mince recourbée, pouvant être un cerceau de tonneau		conservé
BhFh-14	2A03	1.2.1.991	GG glaçure saline - général	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi à pâte beige portant à l'extérieur une glaçure saline incolore et à l'intérieur un enduit brun, pouvant être une production nord-américaine ou anglaise		conservé

BhFh-14	2A03	5.5.7	Cuir	Chaussure - semelle	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de semelle intérieure en cuir souple, étroite et à l'extrémité carrée, dont le rebord au talon est replié sur lui-même et présente de petites perforations circulaires		réenseveli
BhFh-14	2A03	5.1.1	Os	Ossement	2	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments d'os blanchi		réenseveli
BhFh-14	2A04	7.99	Matériau composite autre	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tige en métal ferreux et de paroi d'objet en alliage indéterminé, pouvant comporter une couche de matière plastique		élagué
BhFh-14	2A04	7.99	Matériau composite autre	Indéterminé	5	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments minces en alliage métallique indéterminé, pouvant comporter une couche de matière plastique, pouvant appartenir à l'objet précédent		élagué
BhFh-14	2A04	5.2.3	Bois	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment pouvant être de planche		réenseveli
BhFh-14	2A04	5.2.3	Bois	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment pouvant être une branche ou avoir été travaillé		réenseveli
BhFh-14	2A04	5.2.3	Bois	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment pouvant être une branche		réenseveli
BhFh-14	2B	7.6	Fer et bois	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Clou en fer forgé à tige de section quadrangulaire dont la tête est prise dans un fragment de bois, longueur restante: 14 cm, présentant une concrétion importante		conservé

BhFh-14	2B épave membrure 011	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Clou à tige de section carrée, longueur restante: 19,6 cm; dimensions max de la tige: 1,4 x 1,4 cm		Conservé
BhFh-14	2B02	3.1.4	Métaux et alliages plombifères	Plomb	1	1	3.4	Pêche	Comp	Plomb de pêche enroulé de forme cylindrique irrégulière, longueur: 8cm; diamètre max: 1,4 cm		conservé
BhFh-14	2B02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Gros clou à tige de section carrée et à tête carrée et plate, longueur restante: 12,5 cm; dimensions max de la tige: 1,5 x 1,5 cm		conservé
BhFh-14	2B02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Clou à tige de section rectangulaire et à tête bombée, longueur restante: 5,5 cm; dimensions max de la tige: 1,2 x 1 cm		conservé
BhFh-14	2B02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Très grand clou de section circulaire à tête plate irrégulière, longueur restante: 35 cm; diamètre max 1,5 cm		conservé
BhFh-14	2B02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Clou à tige de section rectangulaire et à tête bombée, longueur restante: 8,4 cm; dimensions max de la tige: 1,15 x 0,9 cm		conservé
BhFh-14	2B02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Clou à tige de section rectangulaire, à tête bombée à rebords larges, longueur restante: 7,1 cm; dimensions max de la tige: 0,8 x 0,7 cm		conservé
BhFh-14	2B02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Clou à tige de section rectangulaire et à tête bombée, longueur		conservé

										restante: 12,8 cm; dimensions max de la tige: 1,1 x 0,8 cm		
BhFh-14	2B02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Clou à tige de section quadrangulaire, longueur restante: 10,2 cm, présentant une concrétion très importante		conservé
BhFh-14	2B02	3.1.1.1	Fer ind	Anneau	1	1	7.1	Indéterminé	Comp	Anneau plat, diamètre extérieur: 7,3 cm; diamètre trou: 3 cm		conservé
BhFh-14	2B02	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord festonné, marli, bouge peu profond et fond à pied annulaire, portant un décor mixte moulé et peint par-dessus la glaçure, polychrome (noir, rose et vert), à motif floral		conservé
BhFh-14	2B02	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord, marli, bouge et fond		conservé
BhFh-14	2B02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	Recon	Fragment de brique rouge pleine qui semble avoir chauffé		conservé
BhFh-14	2B02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond à piédouche		conservé
BhFh-14	2B02	7.99	Matériau composite autre	Saupoudreuse	1	1	4.1.3.6	Alim., vaisselle à usage spécifique	Ent	Saupoudreuse en verre incolore à corps de section hexagonale dans sa partie supérieure, devenant circulaire dans sa partie inférieure, à ouverture filetée portant un décor moulé à motif indéterminé de triangles, portant sous la base l'inscription moulée "H / A / 3 - K - 468" ainsi qu'une marque de piston, avec son couvercle en métal jaune portant un décor		conservé

										embouti d'une série de petites fleurs style tulipes et d'une fleur de lys formant un cercle sur le pourtour		
BhFh-14	2B02	7.31	Caoutchouc et plastique	Chaussure - talon	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de talon en caoutchouc gris en mauvais état		élagué
BhFh-14	2B02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de goulot à ouverture de type à capsule		réenseveli
BhFh-14	2B02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de base d'une bouteille à corps de section circulaire et au cul à enfoncement en cloche		réenseveli
BhFh-14	2B02	5.1.6	Charbon	Charbon minéral	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment		réenseveli
BhFh-14	2B02	5.5.7	Cuir	Chaussure	1	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de la partie arrière d'une chaussure comportant une rangée de petites perforations circulaires et quelques perforations circulaires moyennes, pouvant appartenir à l'objet déjà décrit		réenseveli
BhFh-14	2B02	5.5.7	Cuir	Chaussure - semelle	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de semelle à l'extrémité pointue et au talon coupé carré, ayant probablement été cousue		réenseveli
BhFh-14	2B02	5.5.7	Cuir	Chaussure - semelle	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de semelle intérieure dont le rebord inférieur est replié sur lui-même et comporte de		réenseveli

										petites perforations		
BhFh-14	2B02	5.5.7	Cuir	Chaussure - talon	1	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de cuir épais comportant sur le pourtour une série de perforations indéterminées, pouvant appartenir à l'objet déjà décrit		réenseveli
BhFh-14	2B02	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous		Longueur: 10,2 cm		Conservé
BhFh-14	2B02	2.1	Verre Incolore (V)	Gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Ent	Gobelet tronconique à base concave portant sous la base un décor à chaud type verre moulé, à motif de rayons convergents avec un petit mamelon au centre		réenseveli
BhFh-14	2B02	5.5.7	Cuir	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment comportant 2 bords droits dont 1 ayant probablement déjà été cousu		réenseveli
BhFh-14	2B02	3.1.8.1	Aluminium	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande étroite		réenseveli
BhFh-14	2B02	5.2.3	Bois	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment circulaire pouvant être un pieu		réenseveli
BhFh-14	2B02	5.1.1	Os	Ossement	3	3	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 présentant une concrétion importante		réenseveli
BhFh-14	2B02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau		réenseveli
BhFh-14	2B02	4.1.7	Schiste ou ardoise	Tuile	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Inc	Fragment de tuile de revêtement, probablement de toit, portant une perforation circulaire et dont le matériau présente un défaut, dimensions: L max: 24 cm; l		réenseveli

										max: 11,5 cm		
BhFh-14	2B02 (Maille 9-11_	1.1.2.61	TCF blanche	Bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragment de rebord et paroi carénée portant un décor à l'engobe polychrome (beige, bleu et brun) à motif trail cable avec des lignes et des bandes		conservé
BhFh-14	2B02 (Maille 9-11_	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base et paroi d'un contenant à corps de section circulaire et à paroi droite		conservé
BhFh-14	2B02 (Maille 9-11_	2.1	Verre Incolore (V)	Gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Ent	Gobelet tronconique étroit à base légèrement concave		réenseveli
BhFh-14	2B02	1.1.2.61	TCF blanche	Bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragment de base à piédouche et paroi carénée portant un décor à l'engobe polychrome (blanc, bleu et brun) à motif indéterminé comportant une bande brun foncé avec un motif blanc indéterminé et une ligne bleue		conservé
BhFh-14	2B02	5.1.1	Os	Ossement	3	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag			réenseveli
BhFh-14	2B99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond portant un décor imprimé bleu à motif "Antique Vases", portant la marque imprimée des armoires royales britanniques contenant l'inscription "ANTIQUE / VASES / OPAQUE / PEARL" et les initiales "JC" dans un ruban, fabriquée par Joseph Clementson	1838-1864	conservé

										(1838-1864)		
BhFh-14	2C99	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	Contenant forme fermée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment d'épaule et paroi, ne portant pas de décor		conservé
BhFh-14	2C99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de rebord à lèvre évasée et 1 fragment de fond à pied annulaire, ne portant pas de décor		conservé
BhFh-14	2C99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, ne portant pas de décor		conservé
BhFh-14	2C99	2.1	Verre Incolore (V)	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond d'un contenant à corps de section circulaire, à talon arrondi et au cul légèrement concave avec dépression en cercle au milieu, portant l'inscription gravée "Al", pouvant être un gobelet		conservé
BhFh-14	2C99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond portant un décor impirmé bleu à motif indéterminé pouvant être une scène comportant des arbres et des fleurs		conservé
BhFh-14	2C99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond portant un décor imprimé bleu à motif indéterminé, pouvant appartenir à l'objet précédent		conservé

BhFh-14	2C99	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Ent	Bouteille à corps de section circulaire, à fond concave et à ouverture de type à capsule, portant les inscriptions moulées "FY 26" avec un logo d'un moule de bouteille dans un "D", un point en relief en haut à gauche et un nombre indéterminé à droite à l'avant, sur le talon, et ". . . CANADA" sur le talon à l'arrière, fabriquée par la Dominion Glass Company	après 1970	réenseveli
BhFh-14	2C99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de base et paroi d'une bouteille à corps de section circulaire et au cul concave		réenseveli
BhFh-14	2C99	5.5.7	Cuir	Chaussure - semelle	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Semelle intérieure dont les rebords sont repliés sur eux-mêmes et dont le pourtour corporte une série de perforations fines, ayant probablement été cousue		réenseveli
BhFh-14	2C99	3.2.1	Métal plaqué	Fourchette	1	1	4.1.3.1	Alimentation., ustensile de table	Comp	Fourchette à 4 dents en métal plaqué d'argent, à tige convexe-concave et à spatule élargie comportant les inscriptions "WM. A. ROGERS HOTEL PLATE" et "ONEIDA LTD", fabriquée par la compagnie Oneida Limited	après 1935	réenseveli
BhFh-14	2C99	5.1.1	Os	Ossement	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Un fragment de côte de gros mammifère présentant des traces de découpe et 1 fragment de scapula		réenseveli
BhFh-14	2C99	1.1.2.41	TCF argileuse	Pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau		réenseveli

			blanche									
BhFh-14	ST-4	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Clou à tige de section rectangulaire, Longueur restante: 15,6 cm; dimensions max de la tige: 1,4 x 0,9 cm		conservé

Annexe 2 – Liste des navires

D'après Barranco et al. (1999) pour les navires ayant été assemblés, construits ou abandonné au fort Saint-Jean.

Goélettes									
Nom	***Année***	***Lieu de construction***	***Canons***	***Tonnage***	***Longueur (totale)***	***Longueur (quille)***	***Largeur***	***Autres informations***	***Fin de vie***
Carleton	1776	St-Jean (assemblée)	(12) 6 livres, (6) pierriers	-	15,90 m (52' 2")	14,12 m (46' 4")		Construite avec des varangues provenant de Saint-Denis et terminée à Saint-Jean. Participe à la bataille de Valcour et reste en service jusqu'en 1783	-
Catherine/Liberty	1770/1774	Skenesborough (NY)	(6) 3 livres, (6) pierriers	94	12,77 m (41' 11")	9,65 m (31' 8")	4,50m (15' 9")	D'abord navire marchand nommée le Katherine/Catherine. Capturée par les forces américaines et armée sur le lac Champlain. Capturée par les forces britanniques en 1777 et mentionnée jusqu'en 1790	Possiblement brûlée à Saint-Jean. Rapportée inutilisable en 1783
Lookout	-	-	-	-	-	-	-	Achetée sur le Saint-Laurent et amenée à Saint-Jean pour servir sur le lac Champlain dès 1776. Mentionnée jusqu'en 1779. Disparaît en 1785 des listes	-
Maria	1776	St-Jean (assemblée)	(14) 6 livres, (6) pierriers	-	18,28 m (60')	15,90 m (52' 2")	7,77m (25'6")	Navire capturé par les Américains en novembre 1775. Repris par les forces britanniques en 1776 et transporté à Chambly. Démonté puis reconstruite à Saint-Jean. Navire amiral pendant la bataille de Valcour en 1776. En service en 1791 et possiblement jusqu'en 1794	Probablement immobilisé à Saint-Jean et coulé sur son ancrage
Revenge	1775	Saint-Jean)	(1) 24 livres, (2) 4 livres en 1775 puis (4) 4 livres, (4) 2 livres (10) pierriers	-	-	-	-	Galère capturée à Saint-Jean en 1775. D'abord nommée Douglass par les Américains. *Reffited as a schooner* en 1776. Participe à la bataille de Valcour en 1776	Détruite à Skenesborough (Whitehall) en 1777 pour éviter la capture. L'épave est probablement détruite par la construction du canal de Champlain en 1823
Royal Edward	1794	Saint-Jean	12 canons	-	-	-	-	Construite pour remplacer le Maria sur le lac Champlain; à la suite du retrait des forces britanniques de la pointe au Fer et de la Dutchman Point	Immobilisée à Saint Jean, son gréement est retiré et envoyé à Kingston. Rapportée comme pourrissante et hors-service lors de la guerre de 1812

Royal Savage	1775	Saint-Jean	(4) 6 livres, (8) 4 livres, (10) pierriers	70	16,45 m (54')	-	-	Construite par les Britanniques à l'automne 1776 et coulée pendant le siège de Saint-Jean. Renflouée par les Américains et renommée Yankee puis éventuellement retour à son nom d'origine Royal Savage.	S'échoue pendant le ièege du Fort Saint-Jean en 1775 puis est renfloué par les forces américaines. Le navire est ensuite brûlée par les Britanniques pendant la bataille de Valcour. Les Britanniques renflouent les canons. Épave visitée par chasseurs de trésors entre 1840 et 1900. Coque remontée à la surface en 1934 et maintenant en possession de la ville d'Harrisburg
Frégates									
Nom	***Année***	***Lieu***	***Canons***	***Tonnage***	***Longueur (totale)***	***Longueur (quille)***	***Largeur***	***Autres informations***	***Fin de vie***
Inflexible	1776	St-Jean (assemblé)	(18) 12 livres, (10) pierriers	94	24,42 m (80'1,5")	18,49 m (65'7,5")	7,26 m (23'10")	Quille assemblée à Québec puis transportée à Saint-Jean pour compléter sa construction. Participe à la bataille de Valcour en 1776. Utilisée comme navire de transport en 1777, reste en service jusqu'en 1782. Mentionnée à Saint-Jean jusqu'en 1790	Probablement coulée sur son ancrage
Royal George	1777	Saint-Jean	(20) 12 livres, (6) 6 livres, (10) pierriers	94	29,40 m (96'6")	23,70 m (77'9,5")	9,30 m (30'6")	Construite après la bataille de Valcour et sert entre 1777 et 1783	Probablement coulée sur ancrage après 1783
Galères / Cannonières à rame									
Nom	***Année***	***Lieu***	***Canons***	***Tonnage***	***Longueur (totale)***	***Longueur (quille)***	***Largeur***	***Autres informations***	***Fin de vie***
Lee	1779	Skenesborough (NY)	(8) 6 livres, (4) pierriers	94	13 m (42'9")	10,05 m (33')	4,97 m (16'3,5")	Probablement construite avec les membrures de navires britanniques capturés à Saint-Jean en 1775. Participe à la bataille de Valcour en 1776 et abandonnée lors de la retraite des forces britanniques. Remise en service par les Britanniques. Sert en campagne en 1777 jusqu'en 1783. Mentionnée à Saint-Jean en 1790, mais plus rien en 1807	-
Trumbull	1779	-	(2) 18 livres, (2) 6 livres, (4) 4 livres, (18) pierriers	-	22,81 m (74'10")	18,95 m (62'2")	5,56 m (18'3")	Construite par le Capitaine Titcomb.D'abord appelée Schuyler. Participe à la bataille de Valcour en 1776 et s'enfuit à Ticonderoga par la suite. Capturée par les forces britanniques en 1777 et remise en service jusqu'en 1783. Mention jusqu'en 1790	Vraisemblablement coulée sur son ancrage après 1783 à Saint-Jean

Washington	1779	Skenesborough (NY)	(16) 6 livres, (4) 3 livres, (12) pierriers	94	13,35 m (43'9")	10,05 m (33')	4,97 m (16'3,5")	Probablement construite avec des membrures de navires capturés à Saint-Jean. Mentionnée à Saint-Jean en 1790 mais plus rien en 1807	-
Cannonière									
Nom	***Année***	***Lieu***	***Canons***	***Tonnage***	***Longueur (totale)***	***Longueur (quille)***	***Largeur***	***Autres informations***	***Fin de vie***
*Blast**	1776	St-Jean (assemblé)	(1) obusier Royal de 5,5po	-	-	-	-	-	Possiblement brulée sur le lac George en 1777 ou fin de service à Saint-Jean à la fin de 1778.
*Carcase**	1776	St-Jean (assemblé)	(1) obusier Royal de 5,5po	-	-	-	-	-	Possiblement brulée sur le lac George en 1777 ou fin de service à Saint-Jean à la fin de 1778.
*Desperate**	1776	St-Jean (assemblé)	(1) 12 livres	-	9,45 m (31")	-	3,35 m (11')	Construite avec des membrures provenant d'Angleterre. Participe à la bataille de Valcour et sur le lac George en 1777.	Possiblement brûlée sur le lac George ou l'une des canonnières mentionnées comme inutilisables en 1778 à Saint-Jean
*Destruction**	1776	St-Jean (assemblé)	(1) 12 livres	-	9,45 m (31")	-	3,35 m (11')	Construite avec des membrures provenant d'Angleterre. Participe à la bataille de Valcour et sur le lac George en 1777.	Possiblement brûlée sur le lac George ou l'une des canonnières mentionnées comme inutilisables en 1778 à Saint-Jean
*Dreadful**	1776	St-Jean (assemblé)	(1) 6 livres)	-	-	-	-	Participe à la bataille de Valcour et sur le lac George en 1777.	Possiblement brûlée sur le lac George ou l'une des canonnières mentionnées comme inutilisables en 1778 à Saint-Jean
*Etna**	1776	St-Jean (assemblé)	(1) 6 livres)	-	-	-	-	Participe à la bataille de Valcour et sur le lac George en 1777.	Possiblement brûlée sur le lac George ou l'une des canonnières mentionnées comme inutilisables en 1778 à Saint-Jean
*Firebrand**	1776	St-Jean (assemblé)	(1) obusier de 8 po	-	11,27 m (37')	-	3,65 m (12')	Construite avec des membrures provenant d'Angleterre. Participe à la bataille de Valcour et sur le lac George en 1777.	Possiblement brûlée sur le lac George ou l'une des canonnières mentionnées comme inutilisables en 1778 à Saint-Jean
*Furious**	1776	St-Jean (assemblé)	(1) 12 livres	-	9,45 m (31")	-	3,65 m (12')	Construite avec des membrures provenant d'Angleterre. Participe à la bataille de Valcour et sur le lac George en 1777.	Possiblement brûlée sur le lac George ou l'une des canonnières mentionnées comme inutilisables en 1778 à Saint-Jean

*Infernal**	1776	St-Jean (assemblé)	(1) 24 livres	-	11,27 m (37')	-	3,65 m (12')	Construite avec des membrures provenant d'Angleterre. Participe à la bataille de Valcour et sur le lac George en 1777.	Possiblement brûlée sur le lac George ou l'une des canonnières mentionnées comme inutilisables en 1778 à Saint-Jean
*Invincile**	1776	St-Jean (assemblé)	(1) 24 livres	-	11,27 m (37')	-	3,65 m (12')	Construite avec des membrures provenant d'Angleterre. Participe à la bataille de Valcour et sur le lac George en 1777.	Possiblement brûlées sur le lac George ou l'une des canonnières mentionnées comme inutilisables en 1778 à Saint-Jean
*Jersey**	1776	Skenesborough	(5) 9 livres, (6) pierriers	-	-	-	-	Participe à la bataille de Valcour et sur le lac George en 1777.	Possiblement brûlées sur le lac George ou l'une des canonnières mentionnées comme inutilisables en 1778 à Saint-Jean
Loyal Convert	1776	-	(7) 9 livres, (6) pierriers	-	20,94 m (62' 10")	16,88 m (50'8")	6,75 m (20'3")	Navire américain sur le Saint-Laurent en 1776 et transporté pour servir sur le lac Champlain. Potentiellement la gondole américaine Hancock ou Schuyler; ou encore une gondole construite au Canada en 1775-76.	Immobilisé à saint-Jean en 1783 et 1785. Aucune mention après 1785
*Pluto**	1776	St-Jean (assemblé)	(1) 12 livres	-	-	-	-	Participe à la bataille de Valcour et sur le lac George en 1777.	Possiblement brûlée sur le lac George ou l'une des canonnières mentionnées comme inutilisables en 1778 à Saint-Jean
*Renown**	1776	St-Jean (assemblé)	(1) 12 livres	-	9,45 m (31")	-	3,35 m (11')	Construite avec des membrures provenant d'Angleterre. Participe à la bataille de Valcour et sur le lac George en 1777.	Possiblement brûlée sur le lac George ou l'une des canonnières mentionnées comme inutilisables en 1778 à Saint-Jean
*Repulse**	1776	St-Jean (assemblé)	(1) 12 livres	-	9,45 m (31")	-	3,35 m (11')	Construite avec des membrures provenant d'Angleterre. Participe à la bataille de Valcour et sur le lac George en 1777.	Possiblement brûlée sur le lac George ou l'une des canonnières mentionnées comme inutilisables en 1778 à Saint-Jean
*Resolution**	1776	St-Jean (assemblé)	(1) 12 livres	-	9,45 m (31")	-	3,35 m (11')	Construite avec des membrures provenant d'Angleterre. Participe à la bataille de Valcour et sur le lac George en 1777.	Possiblement brûlée sur le lac George ou l'une des canonnières mentionnées comme inutilisables en 1778 à Saint-Jean
*Revenge**	1776	St-Jean (assemblé)	(1) 6 livres	-	-	-	-	Participe à la bataille de Valcour et sur le lac George en 1777.	Possiblement brûlée sur le lac George ou l'une des canonnières mentionnées comme inutilisables en 1778 à Saint-Jean

*Tartar**	1776	St-Jean (assemblé)	(1) obusier de 8 po	-	11,27 m (37')	-	3,65 m (12')	Construite avec des membrures provenant d'Angleterre. Participe à la bataille de Valcour et sur le lac George en 1777.	Possiblement brûlée sur le lac George ou l'une des canonnières mentionnées comme inutilisables en 1778 à Saint-Jean
*Terrible**	1776	St-Jean (assemblé)	(1) 12 livres	-	9,45 m (31")	-	3,35 m (11')	Construite avec des membrures provenant d'Angleterre. Participe à la bataille de Valcour et sur le lac George en 1777.	Possiblement brûlées sur le lac George ou l'une des canonnières mentionnées comme inutilisables en 1778 à Saint-Jean
*Thunderbolt**	1776	St-Jean (assemblé)	(1) 6 livres	-	-	-	-	Participe à la bataille de Valcour et sur le lac George en 1777.	Possiblement brûlées sur le lac George ou l'une des canonnières mentionnées comme inutilisables en 1778 à Saint-Jean
*Vesuvius**	1776	St-Jean (assemblé)	(1) 12 livres	-	9,45 m (31")	-	3,35 m (11')	Construite avec des membrures provenant d'Angleterre. Participe à la bataille de Valcour et sur le lac George en 1777.	Possiblement brûlées sur le lac George ou l'une des canonnières mentionnées comme inutilisables en 1778 à Saint-Jean
Heu/Hoy									
Nom	***Année***	***Lieu***	***Canons***	***Tonnage***	***Longueur (totale)***	***Longueur (quille)***	***Largeur***	***Autres informations***	***Fin de vie***
Camel	1777	Saint-Jean	-	80	-	-	-	Ravitaillement en 1777, apparait dans les listes jusqu'en 1779	Inconnue
Commissary	1777	Saint-Jean	-	50		17,12 m (56'2")	5,23 m (17'2")	En service jusqu'en 1783 et apparaît jusqu'en 1790. Aussi sous le nom *Laboratory*	Inconnue
Delivery	1777	Saint-Jean	-	45	-	16,25 m (53'4")	5,13 m (16'10")	En service jusqu'en 1779	Inconnue
Ration	1777	Saint-Jean	-	40	-	13,03 m (42'9")	4,11 m (13'6")	Navire de ravitaillement jusqu'en 1783	Inconnue
Receipt	1777	Saint-Jean	-	45	-	16,30 m (53'6")	5,38 m (17'8")	Navire de ravitaillement jusqu'en 1783. *Rigged as a schooner* la même année.	N'apparaît plus en 1785
Sloop									
Nom	***Année***	***Lieu***	***Canons***	***Tonnage***	***Longueur (totale)***	***Longueur (quille)***	***Largeur***	***Autres informations***	***Fin de vie***

Betsy/Enterprise	1771	Saint-Jean	(6) 6 livres, (10) pierriers (As Betsy in 1775). Puis (10) 4 livres (10) pierriers) (par les Américains)	70	-	-	-	En tant que *Betsy*, sert à l'approvisionnement de Crown Point et Ticonderoga. Capturée par les forces américaines en mai 1776. Participe à la bataille de Valcour et s'échappe à Ticonderoga en 1777	Brûlée en 1777 à Skenesborough (Whitehall), NY. Possiblement détruite lors de la construction du canal Champlain en 1823

Radeau									
Nom	***Année***	***Lieu***	***Canons***	***Tonnage***	***Longueur (totale)***	***Longueur (quille)***	***Largeur***	***Autres informations***	***Fin de vie***
Thunderer	1776	Saint-Jean	(6) 24 livres, (6) 12 livres, (4) obusier de 8po		-	-	-	Construite pour transporter l'artillerie de siège du Fort Ticonderoga et avec une capacité secondaire pour se battre. Utilisée lors de la Bataille de Valcours puis en 1777. S'échoue a Windmill Point en 1777; possiblement en partie renflouée en 1778.	Pourrait avoir été à Saint-Jean comme carcasse en 1783. Des sondages et sonar en 1982 à Windmill Point n'ont pas permis de localiser l'épave

Annexe 3 – Suivi des numéros de structures

2023	2021	2018	Type	Note
03M				Nouveau 2023
05M	01M	-	Membrure	Nouveau 2021
07M	03M	-	Membrure	Nouveau 2021
04?	04?	-	Indéterminé	Non aperçu en 2023
09M	05M	-	Membrure	Nouveau 2021
06?	06?	-	Indéterminé	
11M	07M	-	Membrure	Nouveau 2021
13M	09M		Membrure	Nouveau 2021 - pas de numéro
15M	11M	ST16	Membrure	Non aperçu en 2021
35M	35M	ST27	Membrure	
37M	37M	ST26	Membrure	
39M	39M	ST25	Membrure	
41M	41M	ST24	Membrure	
43M	43M	ST23	Membrure	
45M	45M	ST22	Membrure	
47M	47M	ST21	Membrure	
49M	49M	ST20	Membrure	
50P	50P	-	Planche	
51M	51M	ST19	Membrure	
52P	52P	-	Planche	Aperçu 2018 mais non numéroté
53M	53M	ST18	Membrure	
55M	55M	ST17	Membrure	
67M	67M	ST15	Membrure	
69M	69M	ST14	Membrure	
71M	71M	ST01	Membrure	
73M	73M	ST02	Membrure	
75M	75M	ST03	Membrure	
77M	77M	ST04	Membrure	
79M	79M	ST05	Membrure	
81M	81M	ST06	Membrure	
83M	83M	ST07	Membrure	
85M	85M	ST07B	Membrure	
87M	87M	ST08	Membrure	
89M	89M	ST09	Membrure	
91M	91M	ST10	Membrure	
93M	93M	ST11	Membrure	
95M	95M	ST12	Membrure	
01M	97M	ST13	Membrure	

Annexe 4 – Analyse des essences

GRDH
GROUPE DE RECHERCHE
EN DENDROCHRONOLOGIE
HISTORIQUE

SIÈGE SOCIAL: UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

C.P. 6128, SUCC. CENTRE-VILLE
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H3C 3J7

NUMÉRO D'ENTREPRISE: 1160529856

INFO@GRDH-DENDRO.COM
GRDH-DENDRO.COM

Dossier suivi par :

Alex Lefrançois-Leduc
a.lefrancoisleduc@grdh-dendro.com

Pour :

Musée du Fort Saint-Jean
15 rue Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc)
J3B 8R8

IDENTIFICATION MICROSCOPIQUE

Campagne archéologique 2023
Musée du Fort Saint-Jean

Montréal, le 21 décembre 2023

Introduction

Au terme de leur campagne d'interventions archéologiques de 2023 réalisée dans la rivière Richelieu, les archéologues du musée du Fort Saint-Jean ont récolté plusieurs échantillons de bois provenant d'une épave et d'une structure attenante, dont ils souhaitent connaître l'essence.

Dans l'objectif de documenter ces vestiges, le Groupe de Recherche en Dendrochronologie Historique (GRDH) a été approché par le musée du Fort Saint-Jean afin de réaliser l'identification d'essence de 14 échantillons de bois.

Méthode d'analyse

Les échantillons de bois ont été observés au microscope sur des lames minces, en lumière transparente, à des grossissements allant de 40x à 400x. L'analyse a été effectuée à l'aide de diverses clefs d'identification anatomique. Chaque essence se distingue par une série de caractéristiques morphologiques ou cellulaires particulières (Schweingruber 1982). Il est ainsi généralement possible de déterminer avec précision les espèces forestières utilisées.

Corpus et résultats

Le corpus à l'étude est composé de 14 fragments de bois. Le tableau 1 qui suit identifie le numéro d'échantillon et la provenance de chacun en plus de présenter les résultats de l'identification d'essence.

Tableau 1. Corpus et résultats d'identification d'essence.

Numéro d'échantillon	Provenance	Essence	*Nom latin*
E01	Bordé au niveau de la membrure M45	Pin blanc	*Pinus strobus*
E02	Vaigrage au niveau de la membrure M43 et M45	Pin blanc	*Pinus strobus*
E03	Membrure M43	Pruche du Canada	*Tsuga canadensis*
E05	Membrure M11	Pruche du Canada	*Tsuga canadensis*
E06	Membrure M13	Pruche du Canada	*Tsuga canadensis*
E07	Membrure M07	Pruche du Canada	*Tsuga canadensis*
E08	Membrure M15	Pruche du Canada	*Tsuga canadensis*
E10	Vaigrage au niveau de la membrure M09	Pin blanc	*Pinus strobus*
E11	Bordé 5 à 11	Pin blanc	*Pinus strobus*
E12	Structure 04, au SE de la pièce	Pin blanc	*Pinus strobus*
E13	Vaigrage au niveau de la membrure M15	Pin blanc	*Pinus strobus*
E14	Bordé traversant les membrures M11 à M05	Pin blanc	*Pinus strobus*
E16	Membrure M05	Pruche du Canada	*Tsuga canadensis*
E17	Membrure M01	Pin blanc	*Pinus strobus*

Discussion

Huit des quatorze échantillons identifiés sont constitués de pin blanc, une essence indigène au nord-est américain, couramment utilisée en construction compte tenu qu'il s'agit d'un bois mou, léger et facile à travailler, historiquement abondant. Le diamètre généralement important des arbres abattus permettait notamment de confectionner de larges planches. Toutes les autres pièces sont faites de pruche, une essence également indigène au nord-est américain, largement utilisée en construction générale.

Toutes les planches échantillonnées formant le vaigrage et le bordé de cette épave sont faites de pin blanc. De plus, toutes les membrures soumises à l'analyse sont constituées de pruche du Canada, à l'exception de l'une d'entre elles (M01), plutôt faite de pin blanc.

Mentionnons enfin que plusieurs des échantillons de pruche du Canada formant les membrures comportaient un nombre important de cernes de croissance malgré leurs dimensions restreintes, ce qui pourrait permettre la tenue d'une analyse dendrochronologique, si jugée pertinente.

Nous demeurons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Description des essences

Pin blanc (*Pinus strobus*)
Eastern white pine

Le pin blanc est un bois léger, tendre et facile à travailler. Son tronc est rectiligne et il permet de débiter de belles grandes planches. Il est utilisé pour la construction (incluant la construction navale), les travaux d'ébénisterie, les boiseries intérieures et extérieures, etc. Cet arbre atteint généralement 15 à 35 m de hauteur, jusqu'à 100 cm de diamètre et a une longévité de plus de 250 ans, parfois davantage. Il croît rapidement et développe un fût droit avec des branches plus ou moins horizontales. La couleur du bois va de blanc crème à jaune-brun, avec peu de distinction entre le bois initial (été) et le bois final (hiver).

Le pin colonise des sols très divers, comme les tourbières ou les crêtes rocheuses. Cependant, il préfère les sols sableux bien drainés. On le retrouve de Terre-Neuve au sud-est du Manitoba, dans le sud du Québec, dans la région des Grands Lacs et même jusqu'au nord de l'État américain de la Georgie. Il est normalement mélangé à d'autres espèces, comme les autres pins, le bouleau jaune, la pruche, l'érable ou le chêne (Farrar, 1995: 44-45; Mullins et McKnight, 1981 :39; Rouleau *et al.*, 1990: 30-31).

Pruche du Canada (*Tsuga canadensis*)
Eastern Hemlock

La pruche du Canada est la seule espèce du genre *Tsuga* présente dans l'Est du Canada. Elle peut atteindre 30 mètres de hauteur et 100 centimètres de diamètre. Elle croit lentement et peut vivre jusqu'à 600 ans. Son bois est plutôt résistant à la pourriture mais possède une faible résistance mécanique : il se fend et se casse facilement. L'écorce de la pruche a été largement utilisée pour son tanin; le bois lui-même peut servir à la construction notamment en charpente, toiture, revêtement divers ou encore comme sous-plancher (Johnston, 1990).

La pruche se retrouve sur la côte est américaine, dans la zone forestière des Grands Lacs et du Saint-Laurent et la zone dite acadienne, comprenant la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. Cet arbre pousse sur des sols variés, mais dans un environnement humide le plus souvent. On le retrouve en peuplement pur ou en mélange avec le bouleau jaune, le pin blanc, l'épinette (blanche et noire) et l'érable à sucre et le hêtre (Farrar, 1995 : 120-121; Mullins et McKnight, 1981 : 35-36; Rouleau *et al.*, : 1990 : 16-17).

Références bibliographiques

Boulet, B. et Huot, M., 2013, *Le Guide sylvicole du Québec : Les fondements biologiques de la sylviculture*. Coll. « Le Guide sylvicole du Québec », vol. 1. Québec, Les Publications du Québec.

Cauboue, M., 2007, *Description écologique des forêts du Québec*, Montréal, Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD).

Cloutier, Alain, 2010, *SBO-4000 / SBO-7020 Anatomie et structure du bois : Photomicrographies de bois résineux*, page personnelle [en ligne], http://www.xylo.sbf.ulaval.ca/sbo4000/sbo4000.htm

Dagneau, C., ca. 2002, *Clé d'identification des principaux conifères et feuillus du Québec*, Montréal, Groupe de Recherche en Dendrochronologie Historique.

Farrar, J. L., 1995, *Les arbres du Canada*, Ottawa, Fides et Service canadien des Forêts, Ressources naturelles Canada

Johnston, W.F., 1990, Silvics of North America, Ed. Russel M.Burns et Barbara H.Honkala, U.S Department of Agriculture, Forest Service, Washington D.C, vol. 1 [en ligne], http://www.na.fs.fed.us/pubs/silvics_manual/table_of_contents.shtm

Laflèche, L. et Dagneau, C., 2013, *Anatomie microscopique des essences de bois de l'Amérique du Nord. Un guide pour leur identification*, Parcs Canada.

Leboeuf, M., 2007, *Arbres et plantes forestières du Québec et des Maritimes*, Éditions Michel Quintin, Collection Guides Nature Quintin.

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), 2023. Petite flore forestière du Québec. 3e édition revue et augmentée. Ouvrage collectif sous la supervision de N. Dignard. Québec, Les Publications du Québec

Rouleau *et al.*, 1990, *Petite flore du Québec*, Québec, Les Publications du Québec.

Schweingruber, F. H., 1982, *Anatomie microscopique du bois*, Zurich, Institut Fédéral de Recherche Forestière, Edition Zürger.

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

Ancien palais de justice de Québec (CeEt-621)

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2023 - 2024

Artefactuel
2024

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Société québécoise d'immobilier

Directeur de projet	Thomas Brassard-Bédard

Artefactuel

Archéologue, chargé de projet, rédaction et révision	Louis Gilbert louis.gilbert@artefactuel.ca
Archéologues, responsable d'intervention, rédaction (sect. 5)	Luis Lopez-Trudel
Archéologues, responsables d'interventions	Bernhardt de Launay Laurence Ferland
Analyse de la culture matérielle	Rachel Archambault Marie-Hélène Daviau
Techniciens-archéologues	Laurent Bélanger Andréanne Chouinard Antoine Lepage
Adjointe administrative	Chantale Bouchard
Photogrammétrie	iScan – Catherine Caya Laurence Ferland
Cartographie	Archéo-CAD – Marie Fournier

ABCP / A49 /DFS

Architecte associé	Bernard Serge Gagné
Architectes	Denis Simard Mathieu Robitaille

Tétratech

Chargé de projet	Daniel Brochu

Pomerleau

Gérant de projet	Raphael Beaudoin-Girard
Surintendant	Dave Couillard

Ce projet a été réalisé dans le cadre d'un contrat pour services professionnels octroyé par la SQI.

Artefactuel
22, Richard
Cap Santé (Québec) G0A 1L0
Tél. : (418) 999-0138
Courriel : info@artefactuel.ca
Site web : www.artefactuel.ca

RÉSUMÉ

L'édifice Gérard D. Lévesque, sis au 12, rue Saint-Louis, nécessitait des travaux de restauration majeurs qui ont été entrepris en 2023. Ces interventions visent la mise au niveau des équipements intérieurs, ainsi que la réfection complète de l'enveloppe du bâtiment, incluant les fondations. Le site, classé immeuble patrimonial et désigné Lieu historique national du Canada, présente un potentiel archéologique très élevé. Non seulement le bâtiment occupe-t-il le même terrain que le premier palais de justice de Québec, rasé par un incendie au XIX^{e} siècle, mais le secteur était de plus occupé auparavant par le monastère des Récollets et par des bâtiments domestiques. La séquence d'occupation des lieux remonte au moins à la première moitié du XVII^{e} siècle, et une présence autochtone antérieure à cette époque n'est pas exclue. Artefactuel a donc été mandatée pour assurer l'accompagnement archéologique au projet.

Les interventions archéologiques réalisées dans le cadre de ce mandat ont principalement pris la forme d'une supervision des excavations touchant soit les travaux aux fondations, soit la réfection et l'installation de nouvelles infrastructures civiles ou de géothermie. La découverte de vestiges et de sols en place lors des excavations touchant le mur de soutènement du saut-de-loup Saint-Louis a mené à la réalisation d'une fouille archéologique en janvier 2024.

Bien que la majorité des excavations aient révélé que des bouleversements relativement récents ont affecté l'ensemble des zones expertisées, des traces d'occupation anciennes ont tout de même pu être documentées. Parmi celles-ci, on note la présence de vestiges associés aux Récollets dans le saut-de-loup du Trésor, mais peu de données relatives à l'occupation des lieux ont toutefois été mises au jour. Des vestiges plus récents, remontant aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles, furent relevés dans la ruelle arrière, dont notamment l'aménagement d'une grande citerne à même le roc. Dans la cour intérieure, ce sont des vestiges de l'École vétérinaire de Québec, remontant à la fin du XIX^{e} siècle, qui furent découverts. Ce secteur devra faire l'objet d'une fouille si des excavations supplémentaires y sont prévues. Finalement, les travaux le long de la rue Saint-Louis ont permis de documenter des couches et des vestiges relatant une occupation datant d'avant l'arrivée des Récollets jusqu'à la construction du bâtiment actuel.

Le suivi archéologique du projet en 2023 et au début de 2024 a démontré son importance et son intérêt, et ce même si de nombreuses perturbations ont affecté la trame archéologique de cette section du site CeEt-621. L'accompagnement archéologique du projet doit se poursuivre tout au long des travaux de restauration. Des recommandations spécifiques par secteurs sont énoncées en conclusion du rapport.

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation i
Résumé. ii

1. INTRODUCTION 1

2. HISTORIQUE 3

2.2. Historique de l'occupation 3
2.1 Période préhistorique 3
2.2. Occupation eurocanadienne 4
2.2 Recherches antérieures 9

3. MÉTHODOLOGIE 12

3.1. Durée des travaux et équipe 12
3.2. Localisation et description de l'aire d'intervention 12
3.3. Système de référence 13
3.4. Méthodes de terrain 14
3.5. Méthodes de laboratoire 14

4. RÉSULTATS DE LA SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE 16

4.1. Saut-de-loup du Trésor (sous-opérations 17A et 18A) 16
4.1.1. Stratigraphie générale 16
4.1.2. Vestiges archéologiques 21
4.2. Ruelle arrière (sous-opérations 17F, 17G et 18B) 32
4.2.1. Stratigraphie générale 32
4.2.2. Vestiges archéologiques 35
4.3. Cour centrale (sous-opérations 17B à 17E, 17L, 17M et 21B) 44
4.3.1. Les sondages exploratoires (17B à 17E) 44
4.3.2. La cour centrale (17L et 17M) 44
4.3.3. La façade de la tour carrée (21B) 44
4.4. Cour intérieure (sous-opérations 17H, 17J et 17K) 48
4.4.1. Stratigraphie générale 48
4.4.2. Vestiges archéologiques 51
4.5. Rue Saint-Louis (sous-opérations 19A à 19C et 21A) 58
4.5.1. Stratigraphie générale 60
4.5.2. Vestiges archéologiques 63

5. RÉSULTATS DE LA FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE (OPÉRATION 20) 84

5.1. Sols naturels 84
5.2. Occupation domestique française (deuxième moitié du XVII^{e} siècle) 85
5.3. Occupation des Récollets (1692-1759) 88
5.4. Occupation britannique du monastère des Récollets (1760-1796) 103

5.5. Premier palais de justice (1799-1873) 103
5.6. Second palais de justice (1883 – aujourd'hui) 104

6. CONCLUSION 108

6.1. Recommandations 108
6.2. Valeurs archéologiques 110

7. BIBLIOGRAPHIE 113

7.1. Documents d'archives 113
7.2. Rapports et études 113

ANNEXES

Annexe 1 Fiche de site 116
Annexe 2 Correspondance événements / lots / couches – Opération 20 117
Annexe 3 Inventaire des artefacts 125
Annexe 4 Catalogue des photographies 168

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation du site archéologique CeEt-621 2
Figure 2. Localisation du site archéologique CeEt-621 sur photographie aérienne 2
Figure 3. *Vray Plan du haut & bas de quebec Comme il est en Lan 1660*, J. Bourdon, 1660 (détail) ... 6
Figure 4. *Le véritable plan de quebec fait en 1663*, J. Bourdon?, 1663 (détail) 6
Figure 5. *Plan de la Ville de Québec en la Nouvelle France*…, R. de Villeneuve, vers 1692 (détail) 7
Figure 6. *Hospice de Québec en 1692*, 1692 (détail) 7
Figure 7. *Plan du Couvent et du Terrein des Peres Récolets de Québec*, XVIII[e] siècle (détail) 8
Figure 8. *Palais de justice, rue Saint-Louis*; vers 1870 8
Figure 9. Plan général des sous-opérations et vestiges 15
Figure 10. Saut-de-loup du Trésor au début des excavations, vers le nord 17
Figure 11. Paroi est de la tranchée 17A, vers le nord-est 18
Figure 12. Bande de sol en place entre les tranchées 12A et 17A, vers le nord 18
Figure 13. Stratigraphie de la sous-opération 18A 19
Figure 14. Sommet de la conduite de grès 18A50 (le long de l'échelle-photo), vers le sud-ouest 20
Figure 15. Traces de bois dans le lot 18A9, vers l'est 20
Figure 16. Plan des vestiges au nord-est de l'édifice Gérard-D.-Levesque 24
Figure 17. Vestige 17A100 lors de sa découverte, sous la gouttière, vers le nord-ouest 25
Figure 18. Vestiges 17A100, vers l'ouest 25
Figure 19. Parement nord-est du vestige 17A100, vers le sud-ouest 26
Figure 20. *Plan de la ville de Quebec*, Chaussegros de Léry, 1727 26
Figure 21. Superposition du bâtiment actuel et des vestiges sur le plan de 1727 27
Figure 22. Lambeaux de sols d'occupation (15D4) en place, vers le nord-est 28
Figure 23. Extrémité ouest du vestige 18A100, vers le sud 28
Figure 24. Partie est de 18A100, vers le nord 29
Figure 25. Stratigraphie de la paroi au sud du vestige 18A100 29
Figure 26. Vestige du drain en pierre 18A200, vers l'ouest 30
Figure 27. Dalles de couverture du drain 18A200, vers le nord 30
Figure 28. Empilement de pierre sous la tour d'angle nord-est, vers l'ouest 31
Figure 29. Semelles maçonnées le long de la fondation nord, vers l'est 31
Figure 30. Remblais récents ans 17F, vers l'ouest 33
Figure 31. Sols en place le long du mur de soutènement de la cathédrale Holy Trinity, vers le sud-ouest 34
Figure 32. Séquence stratigraphique dans la dépression de 17G, vers le sud 34
Figure 33. Vue d'ensemble du vestige 17F100, vers le sud-ouest 37
Figure 34. Partie nord-est du vestige 17F100, vers le nord-ouest 37
Figure 35. Vue rapprochée du vestige 17F100, vers le sud-ouest 38
Figure 36. Vue générale de la citerne 17G100, vers le nord-est 48
Figure 37. Paroi rocheuse au nord de 17G100 montrant des traces de taille, vers le sud-est 49
Figure 38. Traces de bois dans la paroi rocheuse sud de 17G100, vers le sud 49
Figure 39. *Plan of the ground appropriated for the Metropolitan Church in the Upper Town of Quebec*, J. Bouchette, 1804 (detail) 40
Figure 40. *Plan of the ground appropriated for the Metropolitan Church*, J. Bouchette, 1820 (detail) 40
Figure 41. Superposition du bâtiment actuel et des vestiges sur le plan de 1804 41
Figure 42. Plan de Québec dressé par J. Bouchette en 1830 (détail) 42
Figure 43. Sommet du vestige 18B100, vers le nord 42

Figure 44. Parement est du vestige 18B100, vers l'ouest 43
Figure 45. *Insurance plans of the City of Quebec*, (feuillet 5), D.A. Sanborn, 1875 (révisé 1879) (détail) 43
Figure 46. Profils stratigraphiques des sous-opérations 17B, 17C et 17D 45
Figure 47. Sol brun en place dans le sondage 17B, vers le sud 45
Figure 48. Paroi sud du sondage 17D, vers le sud 46
Figure 49. Sous-opération 17L avant la démolition de 14A100, vers l'est 46
Figure 50. Vestige 14C100 après dégagement, vers l'est 47
Figure 51. Tranchée 21B et vestige 14C100, vers le nord 47
Figure 52. Débris de démolition sous la surface au centre de la cour intérieure, vers l'est 49
Figure 53. Surface du roc dans la sous-opération 17K, vers le sud 49
Figure 54. Roc excavé pour asseoir la fondation dans 17J, vers l'est 50
Figure 55. Sols en place entre les vestiges 17H100 et 17H200, vers le nord 50
Figure 56. Plan des vestiges de la cour intérieure 52
Figure 57. Vestiges 17H200 et 17H100, vers le sud 53
Figure 58. Vestiges 17J200 et 17J100, vers l'ouest 53
Figure 59. Extrémité ouest du vestige 17H100, vers l'est 54
Figure 60. Extrémité ouest du vestige 17H200, vers le sud-est 54
Figure 61. Sommet du vestige 17J100, vers l'est 55
Figure 62. Sommet du vestige 17J200, vers le nord 55
Figure 63. Parement nord de 17J100, vers le sud 56
Figure 64. *Insurance plans of the City of Quebec*, (feuillet 9), C.E. Goad, 1898 ((détail) 56
Figure 65. Superposition du bâtiment actuel et des vestiges sur le plan de 1898 57
Figure 66. Plan des sous-opérations et des vestiges le long de la rue Saint-Louis 59
Figure 67. Paroi sud de 19A, au-dessus de 19A100, vers le sud 61
Figure 68. Paroi ouest de 19A montrant le comblement de la tranchée du mur de béton 19C400, vers l'ouest 62
Figure 69. Excavation en cours dans le saut-de-loup Saint-Louis (sous-opération 21A), vers l'est 62
Figure 70. Vue d'ensemble de la portion maçonnée de 19C400, vers le nord-ouest 65
Figure 71. Vestige 19C400 déposé sur une assise de mortier, vers le nord 65
Figure 72. Le parement sud du vestige 19C400 66
Figure 73. Parement nord du vestige 19C400, vers l'est 67
Figure 74. Coupe du nouveau palais de justice dessinée par Derome en 1883 67
Figure 75. Disparition de l'empattement inférieur à l'extrémité ouest de 19C400 68
Figure 76. Pierres de taille en grès au sommet de 19C400 68
Figure 77. Vue d'ensemble de la portion en béton de 19C400, vers le nord-est 69
Figure 78. Traces du coffrage de bois dans la tranchée de construction de la section en béton de 19C400, vers l'ouest 69
Figure 79. Extrémité ouest de la section maçonnée de 19C400; 70
Figure 80. Élévation générale des rues St-Louis et du Trésor dessinée par E.-E. Taché en 188370
Figure 81. Carte postale de vers 1905 où l'on voit l'extrémité ouest du saut-de-loup original 71
Figure 82. Le palais de justice en 1929, alors que le saut-de-loup semble se poursuivre tout au long de la façade Saint-Louis 71
Figure 83. Conduite de fonte à l'extrémité ouest de 19C100 et de la partie maçonnée de 19C400, vers le sud 72
Figure 84. Surface maçonnée 19A100, vers le nord 76
Figure 85. Surface maçonnée 19A100, vers le nord-est 77

Figure 86. Extrémité est de 19C800, vers l'est ... 77
Figure 87. Vue d'ensemble du vestige 19C800, vers le sud ... 78
Figure 88. Détail d'une partie du parement nord de 19C800 recouvert de crépi, vers le sud ... 78
Figure 89. Section du roc miné pour les travaux devant le vestige 19C800, vers le sud ... 79
Figure 90. Vue générale du vestige 19C200, vers le nord-ouest ... 79
Figure 91. Sommet et parement sud de 19C200, vers le nord ... 80
Figure 92. Côté nord du vestige 19C200, arraché lors de la construction de 19C400, vers le sud ... 80
Figure 93. Schématisation de la stratigraphie au sud de 19C200 ... 81
Figure 94. Paroi d'un sondage réalisé au sud de 19C200, vers l'ouest ... 81
Figure 95. Vue d'ensemble du vestige 19C300 sous la fondation du Continental, vers l'ouest ... 82
Figure 96. Vestige 19C300 sous la fondation du Continental après nettoyage des joints, vers le sud-ouest ... 82
Figure 97. Plan d'assurance de 1875 sur laquelle sont illustrés, en bleu pâle, les bâtiments actuels ... 83
Figure 98. Vue sur la rue Saint-Louis vers 1870, où l'on voit un bâtiment devant ce qui deviendra le restaurant Le Continental ... 83
Figure 99. Stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération 20B ... 86
Figure 100. Crêtes rocheuses à l'extrémité ouest de l'opération 20, vers l'est ... 87
Figure 101. Artefacts du lot 20C7 ... 87
Figure 102. Vestiges 19C600, 20H100 et 20E100, vers le sud ... 90
Figure 103. Parement est et coin nord-est du vestige 20H100 ... 90
Figure 104. Stratigraphies des parois nord et est de la sous-opération 20H ... 91
Figure 105. Artefacts provenant des lots 20C6 et 20A2 ... 91
Figure 106. Conduite de benzène passant à la limite est conservée de 19C700, vers l'est ... 92
Figure 107. Stratigraphies des parois nord et est de la sous-opération 20H ... 92
Figure 108. Artefacts provenant des lots 20C5, 20J3 et 20H4 ... 93
Figure 109. Fragments d'une marmite de type Cox avec traces de chauffe intensive provenant du lot 20C5 ... 93
Figure 110. Le drain 20E100 et le vestige 20H100, les deux imbriqué dans 19C600, vers le sud ... 94
Figure 111. Intérieur du drain 20E100, vers le nord ... 94
Figure 112. Stratigraphie de la paroi ouest de la sous-opération 20B ... 97
Figure 113. Artefacts provenant des lots 20B5, 20G4, 20H2 et 20B4 ... 97
Figure 114. Le parement nord du mur d'enceinte des Récollets ... 98
Figure 115. Détail d'une section du parement nord du vestige 19C600, vers le sud ... 99
Figure 116. Détail d'une section du parement nord du vestige 19C100, vers le sud ... 99
Figure 117. Stratigraphie de la paroi ouest de la sous-opération 20C avant son agrandissement ... 100
Figure 118. Traces de doigts sur une brique française complète au façonnage irrégulier provenant de 2E1 ... 100
Figure 119. Stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération 20C ... 101
Figure 120. Artefacts provenant des lots 20J1, 20C2 et 20J2 ... 101
Figure 121. Le drain 19C500, vers l'est ... 105
Figure 122. Intérieur du drain 19C500, vers le nord ... 105
Figure 123. Extrémité sud du drain 19C500 et passage dans le mur d'enceinte des Récollets, vers le sud ... 106
Figure 124. Stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération 20A ... 106
Figure 125. Artefacts provenant des lots 20F1 et 20A1 ... 107

1. INTRODUCTION

Des travaux de restauration majeurs sont en cours de réalisation à l'édifice Gérard D. Lévesque, sis au 12, rue Saint-Louis (figures 1 et 2). Ces interventions visent la mise au niveau des équipements intérieurs, ainsi que la réfection complète de l'enveloppe du bâtiment, incluant les fondations. Le site, classé immeuble patrimonial et désigné Lieu historique national du Canada, présente un potentiel archéologique très élevé. Non seulement le bâtiment occupe-t-il le même terrain que le premier palais de justice de Québec, rasé par un incendie au XIX^{e} siècle, mais le secteur était de plus occupé auparavant par le monastère des Récollets et par des bâtiments domestiques. La séquence d'occupation des lieux remonte au moins à la première moitié du XVII^{e} siècle, et une présence autochtone antérieure à cette époque n'est pas exclue. Artefactuel a donc été mandatée pour assurer l'accompagnement archéologique du projet en 2023 et pendant l'hiver 2024.

Les interventions archéologiques réalisées dans le cadre de ce mandat ont principalement pris la forme d'une supervision des excavations touchant soit les travaux aux fondations, soit la réfection et l'installation de nouvelles infrastructures civiles ou de géothermie. La découverte de vestiges et de sols en place lors des excavations touchant le mur de soutènement du saut-de-loup Saint-Louis a mené à la réalisation d'une fouille archéologique en janvier 2024.

Ce rapport d'intervention fait état des résultats de ces interventions et répond aux exigences du MCC en lien à l'émission d'un permis de recherche archéologique découlant de la Loi sur le patrimoine culturel et de la Réglementation sur la recherche archéologique. Après un bref historique de l'occupation humaine du territoire touché, la méthodologie mise en œuvre sera exposée. Les résultats archéologiques et les interprétations que l'on peut en tirer suivront. Ces résultats permettront de proposer, en conclusion, des recommandations concernant ce secteur du site et son évaluation par valeurs.

Figure 1. Localisation du site archéologique CeEt-621 (source : carte topographique 1:20 000, carte interactive, MERN).

Figure 2. Localisation du site archéologique CeEt-621 (en vert) et le terrain de l'édifice Gérard-D. Lévesque (en rouge) sur photographie aérienne (source : Google Earth, 2017).

2. HISTORIQUE

2.1. Historique de l'occupation

2.1.1. Période préhistorique

Si les hauteurs de la colline de Québec apparaissaient comme une île dans le Saint-Laurent vers la fin du dixième millénaire avant aujourd'hui (A.A) (Artefactuel 2013 : 4), il faut encore attendre un millier d'années avant que la Haute-Ville ne devienne habitable (Ruralys 2014 : 10). La présence humaine est donc improbable avant 9 000 A.A.

Les premières manifestations culturelles attestées sur le territoire de la ville de Québec sont toutefois plus tardives, datant de la phase récente de l'Archaïque (5 500 à 3 000 A.A.). Des indices de l'Archaïque laurentien (5 500 à 4 200 A.A.) ont été identifiés sur le site Irving à Sainte-Foy (CeEt-20; Morin 1985) et à l'Hôpital Général de Québec (CeEt-600; Chapdelaine 1993), alors que des traces de l'Archaïque post-laurentien (4 200 à 3 000 A.A.) ont été mises au jour au lac Saint-Charles (CfEu-31; Plourde et Bain 2010). L'occupation s'intensifie quelque peu au Sylvicole (3 000 à 415 A.A.), avec l'adoption progressive de la poterie et d'une sédentarité accrue, comme en témoigne l'occupation de la Place Royale (Cérane 1989).

D'après les données de l'Inventaire de sites archéologiques du Québec (ISAQ), les seuls sites préhistoriques répertoriés dans l'extrémité orientale de la colline de Québec sont ceux de la place d'Youville (CeEt-387), de la maison Ignace-Perthuis (inclus dans le site CeEt-403) et du Séminaire de Québec (CeEt-32). Les attributions culturelles de ces trois sites sont incertaines. Ruralys (2014 : 17) indique que CeEt-387 est attribué à l'Archaïque supérieur sur la base d'une datation radiocarbone obtenue lors des fouilles, mais les auteurs de l'intervention ayant mené à la découverte eux-mêmes sont moins convaincus, notant avec raison l'absence de preuve permettant de corroborer cette date (Lapointe 1988 : 33). La maison Ignace-Perthuis n'a livré qu'un seul artefact préhistorique, soit un fragment de couteau bifacial en quartz pouvant aussi remonter à l'Archaïque (Ethnoscop 2005 : 50). Finalement, le site du Séminaire a révélé des traces d'occupation associées au Sylvicole, mais celles-ci n'étaient probablement pas en place (Rouleau et Desgagné 1995 : 218). Les interventions plus récentes qui ont eu lieu sur le site ont permis de mettre à jour davantage de matériel, mais toujours dans des

sols remaniés associés aux labours français, et les analyses sommaires qui ont été réalisées n'ont pas permis de leur attribuer une période culturelle (La Horde 2023 : 13). Du matériel préhistorique a été également été mis au jour sur le site de l'ancien édifice des Pères-Missionnaires du Sacré-Cœur (CeEt-940), comprenant des restes de débitage lithique (Truelle et Cie 2019 : 17) et un tesson de poterie indiquant une occupation au Sylvicole supérieur (1 000 à 415 A.A.) (Ruralys 2019 : 146).

4.1.2. Occupation eurocanadienne

En 1620, Champlain fait construire le premier fort Saint-Louis, vers l'extrémité nord de l'actuelle terrasse Dufferin (Goyette 2013 : 2). Rapidement, dès 1626, cette modeste construction est remplacée par un nouveau fort de plus grande envergure, toujours au même endroit (Pluram 1987 : 35). Peu de temps après son arrivée, Montmagny place le fort au centre d'un plan d'urbanisme qui y fait converger les principales voies de circulation (Pluram 1987 : 44).

Si la Haute-Ville tarde à se développer d'un point de vue domestique, elle devient rapidement le centre institutionnel de la ville. Aux concessions religieuses, où sont érigés églises, écoles et hôpital, s'ajoute en 1640 la sénéchaussée, qui fait office de tribunal, construite à la place d'Armes devant le fort. Cloutier (1992 : 102) place ce bâtiment sur la rue Saint-Louis, sous le coin sud-ouest de l'actuelle place d'Armes (figure 3). Le bâtiment prend le nom de Palais, où siège le Conseil, dès 1660 (figure 4). Les Récollets reçoivent ce terrain en 1681 pour y construire un hospice dès l'année suivante. Cet hospice ne devait pas servir qu'à loger les infirmes, mais était également destiné à offrir un toit à la communauté dont le couvent, alors situé sur les rives de la Saint-Charles, était passablement éloigné de la ville (Rouleau 1998a : 28).

L'évolution polyphasée réalisée dans le cadre de l'inventaire du terrain de la cathédrale Holy Trinity montre que le secteur du site CeEt-621 était occupé dès la deuxième moitié du XVII^{e} siècle par divers bâtiments domestiques, en plus de l'hospice (Cloutier 1992 : 95 et suiv.). Ceux-ci se concentrent toutefois le long de la rue Saine-Anne au nord ou du chemin Saint-Louis au sud (figure 5 et 6). L'aire d'intervention actuelle, qui se trouvait en arrière-cour des bâtiments, devait alors servir de jardins.

En 1692, les Récollets laissent leur monastère de la rivière Saint-Charles pour s'établir en haute-ville de Québec, grâce notamment au concours de Mgr de Saint-Vallier qui voulait établir un hôpital général

permanent au couvent (Rouleau 1998a : 35). Le terrain où le nouveau monastère allait être construit s'étendait de la place d'Armes jusqu'à la rue des Jardins. La construction se fera par étape entre 1693 et 1713 (Rouleau 1998a : 36) (figure 7).

Alors que la communauté des Récollets périclitait à la suite de la Conquête, le monastère vit son utilisation partagée avec le régime britannique, qui y logeait parfois des prisonniers ou entreposait des archives (Rouleau 1998a : 39). Le monastère est la proie des flammes en 1796, et les ruines seront démantelées en 1799.

Plutôt que de reconstruire un couvent pour un ordre sur le bord de la disparition, la Couronne britannique profite de sa destruction pour saisir le terrain et ériger un premier palais de justice, construit entre 1799 et 1804, sur l'ancien terrain des Récollets (ABCP/A49/DFS 2021 : 40) (figure 8). Il sera détruit par un incendie aux causes incertaines en 1873. À l'époque, on suggère que le système de chauffage est au moins partiellement responsable de sa propagation : « On pense que le feu a pris dans l'entre-plancher de la bibliothèque des avocats et qu'il a été communiqué par les appareils calorifères »[1]. La perte est considérable – la documentation relative à plusieurs causes pendantes, ainsi que de nombreuses archives judiciaires sont perdues – et le gouvernement met sur pied une commission visant à éclaircir les causes de l'incendie. Elle n'arrivera pas à des conclusions certaines[2].

Après quelques hésitations, pendant lesquelles la justice est administrée à partir de l'hôpital militaire de la rue Saint-Louis, la décision est prise de reconstruire le palais de justice sur le même terrain, en raison des coûts qui étaient ainsi réduits par rapport à un déménagement (ABCP/A49/DFS 2021 : 41). Le nouveau palais de justice exploite la configuration particulière du terrain, en situant l'entrée en angle au coin des rues Saint-Louis et du Trésor. Débuté en 1883, le nouveau palais de justice sera inauguré le 21 décembre 1887 (ABCP/A49/DFS 2021 : 48). Des travaux d'agrandissement au lieu de 1922 à 1926, puis divers aménagements intérieurs et extérieurs sont faits entre 1927 et 1934.

[1] *La Minerve*, 5 février 1873, p. 3.
[2] *La Minerve*, 18 décembre 1873, p. 1.

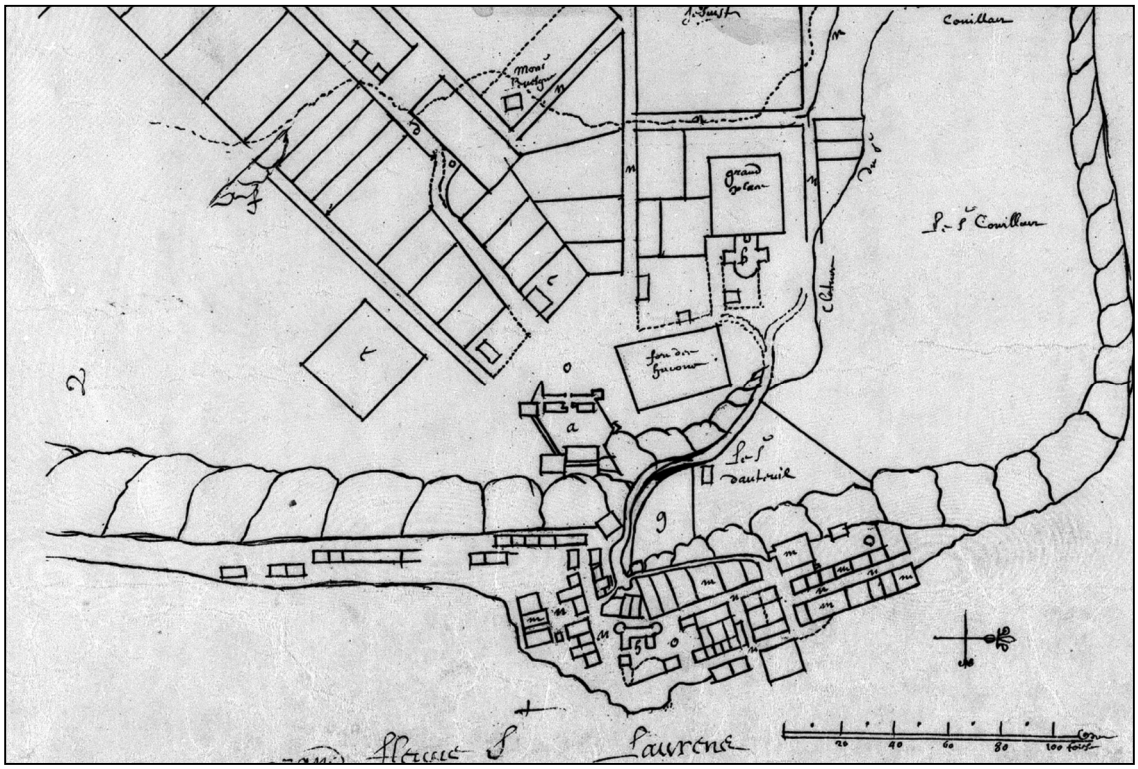

Figure 3. *Vray Plan du haut & bas de quebec Comme il est en Lan 1660*, J. Bourdon, 1660 (détail); en « c », on voit la sénéchaussée (source : BAC, NMC1582).

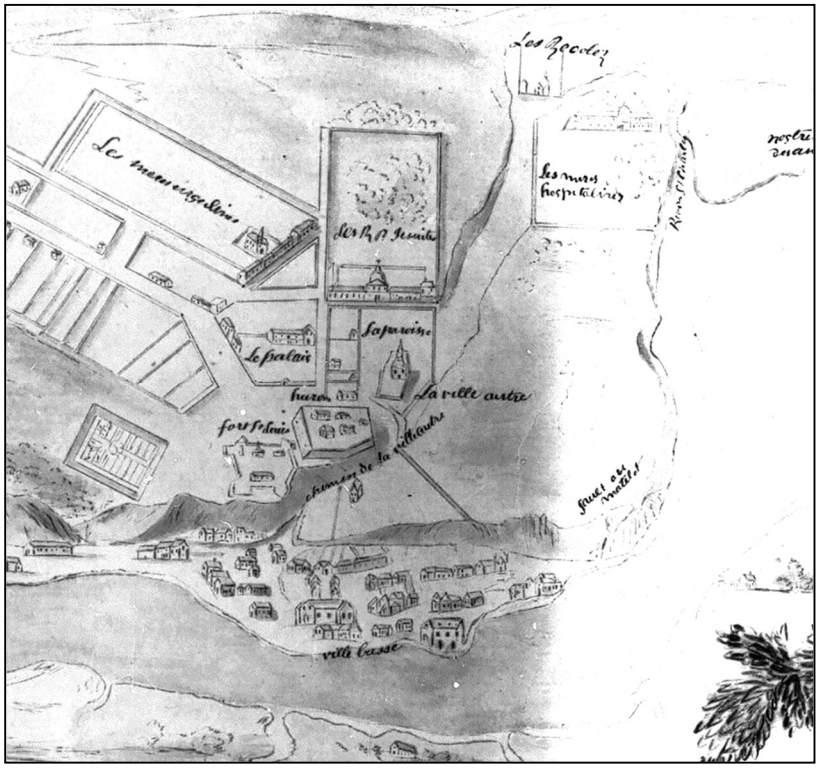

Figure 4. *Le véritable plan de quebec fait en 1663*, J. Bourdon?, 1663 (détail) (source : BAC, NMC20894).

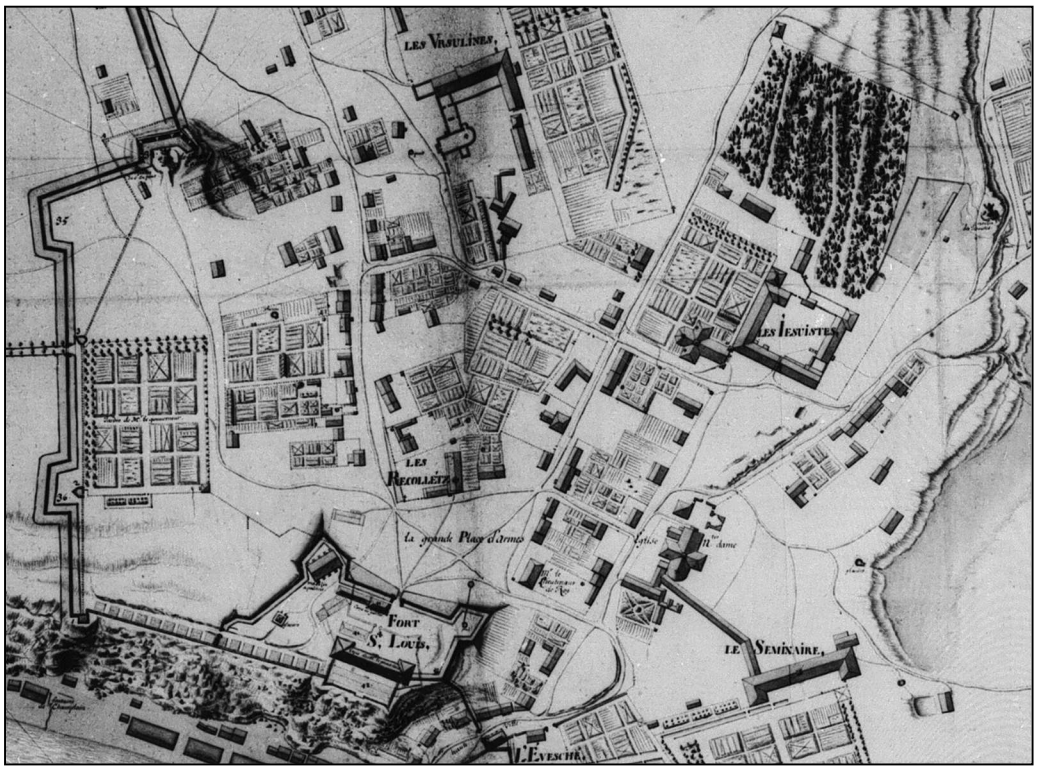

Figure 5. *Plan de la Ville de Québec en la Nouvelle France*…, R. de Villeneuve, vers 1692 (détail); (source : BAC, NMC1739).

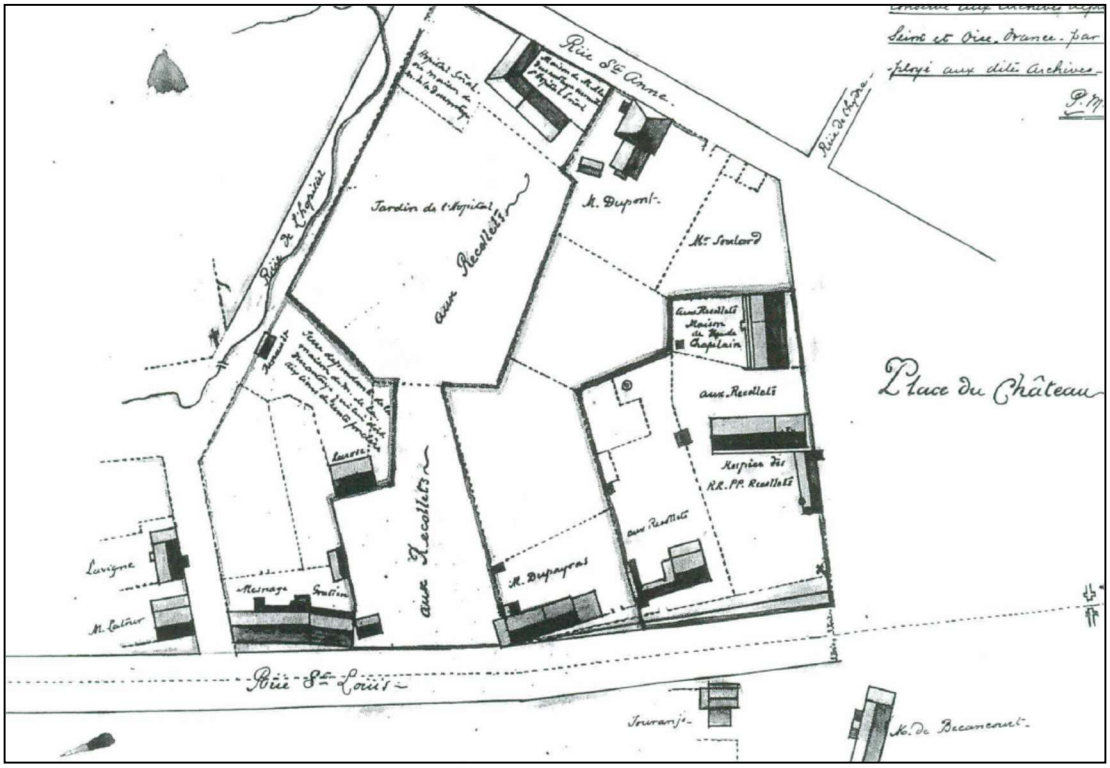

Figure 6. *Hospice de Québec en 1692*, 1692 (détail) (source : BAC, NMC1588, tiré de Rouleau 1998 : 165).

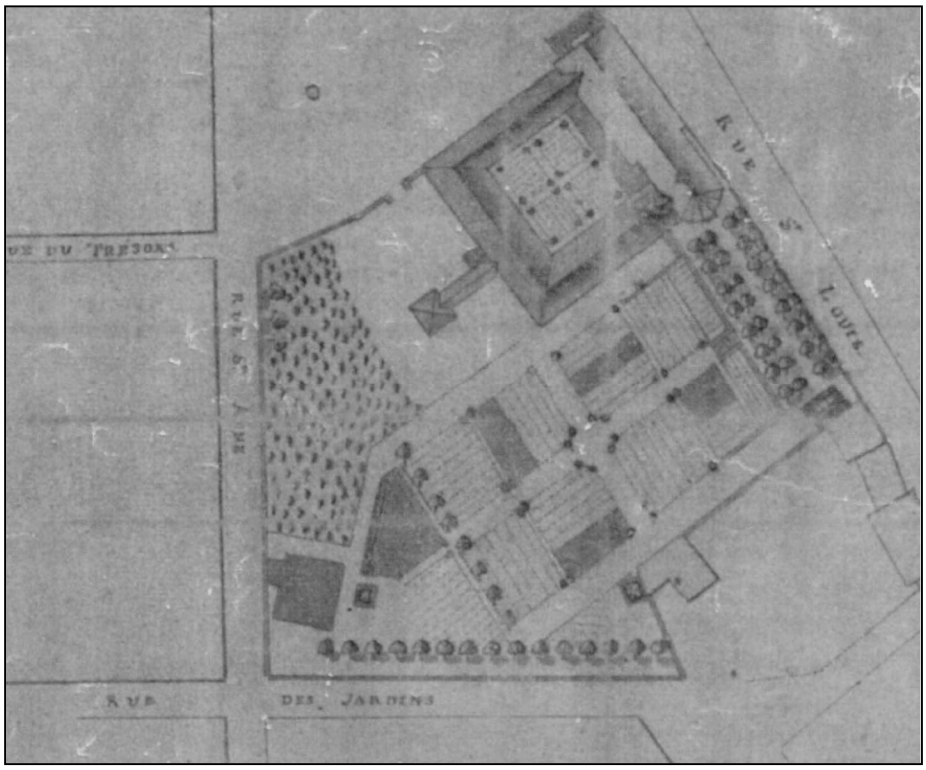

Figure 7. *Plan du Couvent et du Terrein des Peres Récolets de Québec*, XVIII[e] siècle (détail); (source : Archives du Séminaire de Québec, tiroir 213, n[o] 6, tiré de Rouleau 1998 : 170).

Figure 8. *Palais de justice, rue Saint-Louis*; vers 1870 (source : BAnQ-Q, Fonds J.E. Livernois Ltée, P560/S2/D2/P11514).

2.2. Recherches antérieures

Bien que plusieurs interventions aient été réalisées sur le site CeEt-621, aucune d'entre elles n'a touché le terrain de l'ancien palais de justice de Québec avant 2017. Selon les données de l'ISAQ, le site archéologique lui-même s'étend en effet sur l'ensemble du quadrilatère formé par les rues Saint-Louis, des Jardins, Sainte-Anne et du Fort, couvrant ainsi le terrain de la cathédrale Holy Trinity et le parc de la place d'Armes en plus du terrain du palais de justice. La quasi-totalité des interventions réalisées avant 2017 touchait le terrain de la cathédrale et les rues limitrophes. Une seule exception touchait plutôt la place d'Armes (Tableau 1).

Le site CeEt-621 a été inventorié pour la première fois en 1992 par la Ville de Québec (Rouleau 1998a). Les résultats de cette intervention d'importance, réalisée dans le cadre de travaux de restauration de la Cathédrale Holy Trinity, firent l'objet d'une monographie rassemblant en outre des analyses sur la culture matérielle (Lalande 1998), en archéobotanique (Fortin 1998) et en zooarchéologie (Ostéothèque 1998). Les tranchées excavées dans le cadre de ces interventions étaient limitées au terrain de la cathédrale, mais ont tout de même permis de confirmer la présence de vestiges associés à l'occupation des Récollets sur le site, et suggéraient que des découvertes étaient également possibles ailleurs sur le site CeEt-621. L'inventaire lui-même a été suivi par la surveillance des excavations des travaux d'excavation réalisés dans le cadre de la restauration de la Cathédrale. Les résultats ont permis de documenter non seulement l'occupation de la cathédrale historique ou celle des Récollets qui la précède, mais également des emplacements habités au milieu du XVII^{e} siècle, associés à ce qui a été considéré comme la première banlieue de Québec (Rouleau 1998a : 11).

Les années suivantes, diverses excavations sur le terrain de la cathédrale ont fait l'objet de surveillances archéologiques. En 1993, la réfection d'une chambre électrique sur la rue du Trésor, près de l'intersection avec la rue Sainte-Anne, mène à l'enregistrement archéologique de deux sous-opérations (Cérane 1994). D'autres travaux d'Hydro-Québec, toujours dans le même secteur, sont réalisés en 1997 (Cérane 1998). Dans les deux cas, des vestiges associés principalement au mur de clôture de la cathédrale Holy Trinity ont été mis au jour. L'année suivante, des excavations pour la mise en place d'un bassin de rétention des eaux de pluie ont été réalisées sous la surveillance d'un archéologue, qui avait pris soin d'orienter les excavations afin d'éviter des secteurs du site qui devaient être toujours intacts (Rouleau 1998b). Puis, en 1999, ce sont des travaux d'aqueduc allant de la rue des Jardins au

presbytère qui ont nécessité la présence d'un archéologue (Rouleau 2000). En 2004, la surveillance de tranchées de Gaz Métro le long de la rue Sainte-Anne ne mène à aucune découverte archéologique (Picard 2005). Une surveillance très limitée fut réalisée lors de l'installation d'un monument commémoratif au coin des rues Sainte-Anne et du Trésor, en 2014 (GAIA 2015). Finalement, les travaux de branchement de Telus ont nécessité l'excavation d'une tranchée entre la rue des Jardins à la cathédrale Holy Trinity, qui a été faite sous la supervision d'un archéologue (Ethnoscop 2016).

Des travaux de réfection du monument de la Foi, situé au centre de la place d'Armes, ont nécessité l'excavation d'une grande tranchée dans le parc, autour de la fontaine (Goyette 2013). Cette intervention a permis de confirmer que, à l'instar du secteur du parc de la cathédrale, des sols archéologiques étaient toujours en place sous la surface de la place d'Armes.

C'est finalement en 2017 que le terrain du 12, rue Saint-Louis a finalement fait l'objet d'une investigation archéologique. La démolition et la reconstruction du mur de soutènement du saut-de-loup longeant la rue du Trésor ont alors été faites sous supervision archéologique (Artefactuel 2018a). Cette intervention a permis l'enregistrement de plusieurs vestiges de maçonnerie associés au couvent des Récollets. Ces vestiges étaient dans un mauvais état de conservation, arraché notamment par l'excavation du saut-de-loup et l'érection du mur de soutènement. Un autre vestige de nature et datation inconnues a été mis au jour près de l'entrée principale du bâtiment. Cette intervention incluait également le constat d'une excavation réalisée par la Ville de Québec sous le chemin Saint-Louis, où ne furent observés que des remblais récents. L'année suivante, des puits d'observations ont été excavés sous supervision archéologique à différents endroits autour de l'ancien palais de justice afin de documenter l'état de sa fondation (Artefactuel 2018b). Un vestige associé au premier palais de justice a alors été dégagé sous la fonction du bâtiment actuel.

Finalement, en prévision des travaux actuels sur le bâtiment de l'ancien palais de justice, un inventaire archéologique fut réalisé dans la cour intérieure en 2020 (Artefactuel 2021). La découverte de vestiges architecturaux associés au premier palais de justice ou à des aménagements anciens du bâtiment actuel a mené à la réalisation d'une fouille archéologique. Celle-ci a révélé l'ampleur des bouleversements qu'avaient causé les aménagements modernes aux niveaux archéologiques. De nouveaux sondages exploratoires visant la documentation des fondations ont également été réalisés sous supervision archéologique lors de cette intervention.

Tableau 1. Interventions archéologiques antérieures sur le site CeEt-621

Opération	Sous-opération(s)	Description	Source
1	A à G	Inventaire archéologique, partie nord du parc de la cathédrale Holy Trinity, 1992	Rouleau 1998a
1	H	Surveillance archéologique, partie nord du parc de la cathédrale Holy Trinity, 1992	Rouleau 1998a
2	A à D	Inventaire archéologique, partie sud du parc de la cathédrale Holy Trinity, 1992	Rouleau 1998a
2	E	Surveillance archéologique, partie sud du parc de la cathédrale Holy Trinity, 1992	Rouleau 1998a
3	A et B	Surveillance archéologique, travaux d'Hydro-Québec, rue du Trésor, 1993	Cérane 1994
4	A et B	Surveillance archéologique, travaux d'Hydro-Québec, rue du Trésor, 1997	Cérane 1998
-	-	Surveillance archéologique, bassin de rétention des eaux, 1998	Rouleau 1998b
5	A	Surveillance archéologique, conduite d'aqueduc, rue des Jardins, 1999	Rouleau 2000
7	A à C	Surveillance archéologique, conduite de Gaz Métro, rue Sainte-Anne, 2004	Picard 2005
8	A	Surveillance archéologique, réfection du monument de la place d'Armes, 2012	Goyette 2013
9	A	Surveillance archéologique, monument commémoratif, coin Sainte-Anne et du Trésor, 2014	GAIA 2015
10	A à D	Surveillance archéologique, branchement Telus, rue des Jardins, 2015	Ethnoscop 2016
11	A à C	Surveillance de sondages géotechniques, ancien palais de justice, 2017	Artefactuel 2018a
12	A	Surveillance archéologique, saut-de-loup de l'ancien palais de justice, 2017	Artefactuel 2018a
12	B	Constat archéologique, rue Saint-Louis, 2017	Artefactuel 2018a
13	A à F	Surveillance archéologique, évaluation des fondations de l'ancien palais de justice	Artefactuel 2018b
14	A à C	Inventaire archéologique, cour intérieure de l'ancien palais de justice	Artefactuel 2021
15	A à D	Fouilles archéologiques, cour intérieure de l'ancien palais de justice	Artefactuel 2021
16	A à D	Surveillance archéologique, évaluation des fondations de l'ancien palais de justice	Artefactuel 2021

3. MÉTHODOLOGIE

3.1. Durée des travaux et équipe

Un premier permis de recherche archéologique a été obtenu du MCC en mars 2023 (permis de recherche 23-ARTE-01, délivré à Artefactuel le 29 mars 2023). Comme l'intervention s'est étendue sur plus d'un an, un second permis a été délivré en février 2024 (permis de recherche 24-ARTE-03, délivré à Artefactuel le 14 février 2024).

Les travaux de terrain se sont déroulés en quatre phases, qui ont été entrecoupées de périodes sans excavation. D'abord, une première phase visait la supervision des excavations réalisées au printemps et au début de l'été 2023, soit entre le 17 avril et le 13 juillet 2023 (opération 17). La seconde phase couvrait la période du 7 au 22 août 2023, et visait les excavations pour l'installation de conduites civiles dans le saut-de-loup de la rue du Trésor (opération 18). Vers la fin de 2023, soit du 23 novembre au 19 décembre, la supervision des excavations associées à la reconstruction du mur de soutènement bordant la rue Saint-Louis fut entreprise (opération 19). La découverte de vestiges et de couches en place a mené à la réalisation d'une fouille en janvier 2024 (opération 20). Finalement, la dernière phase d'intervention concernait la poursuite des excavations sur la rue Saint-Louis (opérations 19 et 21). Une tranchée supplémentaire fut réalisée dans la cour arrière pour vérifier l'intégrité d'un vestige mis au jour en 2020.

Pour des raisons de gestion contractuelle, l'intervention d'Artefactuel s'est arrêtée le 16 avril 2024. La coopérative de travail Gaia devait reprendre les rênes du mandat à partir de juin 2024.

3.2. Localisation et description de l'aire d'intervention (figure 9)

Le terrain de l'ancien palais de justice de Québec est situé au 12, rue Saint-Louis, sur le lot 1 213 298 du cadastre de Québec. Une ruelle privée longe la limite arrière du bâtiment, permettant de passer de la rue des Jardins à la rue du Trésor. Les interventions de 2023 et 2024 ont touché le saut-de-loup bordant la rue du Trésor, la ruelle arrière entre la rue du Trésor et la cour arrière, les cours arrière et intérieure, et le saut-de-loup bordant la rue Saint-Louis. La reconstruction du mur de soutènement de

ce dernier a également touché le trottoir de la rue Saint-Louis, sur le lot 1 314 887. C'est d'ailleurs sur ce lot qu'a eu lieu la fouille archéologique de janvier, à l'intérieur des limites de la sous-opération 19C.

La surface des espaces touchés par ces interventions était principalement couverte d'asphalte, à l'exception des cours intérieures où l'aménagement était plutôt constitué de graviers. Le trottoir de la rue Saint-Louis était aménagé de dalles de béton. Les arbres qui s'y trouvaient avaient été coupés avant l'arrivée des archéologues.

3.3. Système de référence

L'intervention a procédé selon le système d'enregistrement Tikal, communément utilisé en archéologie historique au Québec. Selon la logique de ce système, l'enregistrement procède par opération, sous-opération et lot. L'opération est, après le site, la plus grande unité d'enregistrement et représente généralement une intervention ou activité sur le terrain. Elle prend la forme d'un numéro séquentiel. Dans le cadre du projet actuel, les opérations ont suivi les phases d'activité de terrain pour faciliter les enregistrements. La sous-opération, désignée par une lettre majuscule, représente une subdivision, généralement spatiale, de l'opération. Les lots représentent les niveaux de sol ou les vestiges enregistrés, et sont enregistrés par une séquence numérique qui recommence à chaque sous-opération. La déclinaison des sous-opérations utilisées dans le cadre de cette intervention est indiquée au tableau 2.

Tableau 2. Interventions archéologiques 2023-2024 sur le site CeEt-621

Opérations	Sous-opérations	Description	Archéologues
17	A à K	Supervision printemps 2023	Louis Gilbert Bernhardt de Launay
18	A et B	Supervision été 2023	Louis Gilbert Luis Lopez-Trudel
19	A à C	Supervision automne 2023	Louis Gilbert Luis Lopez-Trudel
20	A à J	Fouille hiver 2024	Luis Lopez-Trudel
21	A et B	Supervision hiver-printemps 2024	Louis Gilbert Laurence Ferland

3.4. Méthodes de terrain

Les excavations ont principalement été réalisées à l'aide de pelles hydrauliques armées de godets de dimensions variées selon les situations, généralement sans dents. La quasi-totalité des excavations a été réalisée sous la supervision d'un archéologue. Les sols étaient parfois évacués au fur et à la mesure des excavations, parfois entreposés sur place en attendant leur évacuation. Une inspection sommaire des déblais était alors possible. Les infrastructures non archéologiques mises au jour (comme les conduites actives ou condamnées, par exemple) étaient dégagées par des ouvriers à la pelle manuelle. L'archéologue arrêtait temporairement les travaux lorsque nécessaire, pour vérifier les niveaux dégagés, procéder à l'enregistrement de vestiges ou à la collecte d'artefacts. La provenance générale de ceux-ci, particulièrement en ce qui a trait au niveau auquel ils appartenaient, était notée. L'ensemble des notes a été consigné sur des fiches d'enregistrement prévues à cet effet accompagnées lorsque nécessaire d'un carnet, et une couverture photographique détaillée a documenté l'ensemble des travaux. La localisation des découvertes fut relevée par l'arpenteur de l'entrepreneur à l'aide d'une station totale.

Lors de la fouille de l'opération 20, toutes les excavations ont été faites de façon manuelle, à la pelle et à la truelle. Elles ont suivi les niveaux stratigraphiques réels, et les artefacts étaient prélevés par niveau. Les sondages et la tranchée ont été remblayés à l'aide des sols excavés après leur enregistrement. Un géotextile a été déposé sur les vestiges avant leur remblaiement. L'opération 20 et les vestiges qui y ont été dégagés ont été enregistrés par numérisation 3D par l'équipe de iSCAN Expertise Laser 3D.

3.5. Méthodes de laboratoire

La collection archéologique, qui avait été emballée dans des sacs en papier identifiés du code Borden et de la provenance, a été d'abord été acheminée au Laboratoire et Réserve d'Archéologie du Québec (LRAQ). Tout le matériel non métallique, y compris les ossements, mais à l'exception du bois, a été lavé à l'eau sans savon, puis séché pendant au moins 24 h dans des séchoirs. Les objets métalliques ont été brossés à sec avec des brosses de différente dureté selon les matériaux. La collection a par la suite fait l'objet d'un l'inventaire au sein d'une même base de données Access, qui a pu être exportée en fichier Excel pour faciliter la présentation. Les objets ont finalement été emballés par lot et par matériau dans des sacs de plastique identifiés de leur provenance, les tessons jointifs étant à ce moment isolés des autres tessons du même type. La collection a été déposée au LRAQ.

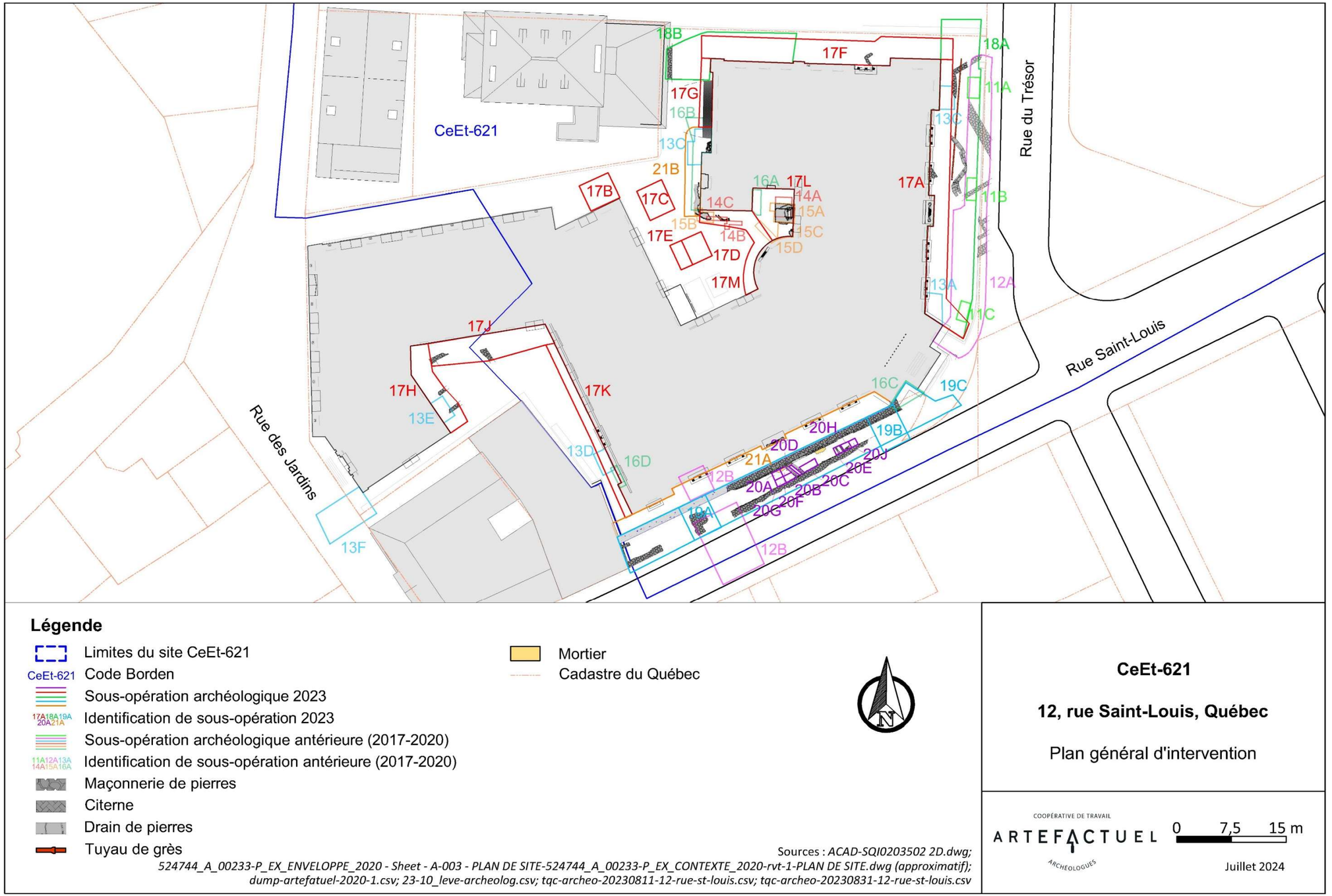

Figure 9. Plan général des sous-opérations et vestiges.

4. RÉSULTATS DE LA SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

4.1. Saut-de-loup du Trésor (sous-opérations 17A et 18A)

Les interventions dans le saut-de-loup du Trésor se sont faites en deux temps (figure 10). D'abord, une tranchée de 2,80 m de largeur a été excavée le long des fondations jusqu'au roc pour en permettre la réparation et le rejointoiement (sous-opération 17A). Plus tard, l'installation des infrastructures civiles et des puits de géothermie a nécessité l'excavation complète de la surface du saut-de-loup jusqu'au roc (sous-opération 18A). Une partie de cette zone avait déjà été excavée en 2017 (Artefactuel 2018a).

4.1.1. Stratigraphie générale

Les excavations le long des fondations ont touché essentiellement des sols de remblais récents, déposés lors d'excavations antérieures le long des fondations faites en l'absence de supervision archéologique. La sous-opération 17A était donc constituée, sous l'asphalte et son infra de gravier 0-¾, d'une épaisse couche de sable recouvrant la pierre nette du drain français (figure 11). À la toute fin de la séquence se trouvait, déposée sur le roc, une très mince couche de sable argileux brun foncé contenant des traces de briques et de mortier. Aucun artefact n'a été collecté dans cette sous-opération. La paroi est de cette première tranchée laissait entrevoir, par endroits, la présence de sols en place qui ont pu être documentés plus tard, lors des excavations pour les installations civiles.

Lors des excavations de la sous-opération 18A, il a effectivement été constaté qu'il restait une bande de sols en place sur une largeur d'environ 1,20 en surface entre la tranchée 17A et les remblais de la sous-opération 12A, excavée sous supervision archéologique en 2017 (Artefactuel 2018a) (figures 12 et 13). Sous les niveaux de surface posés à cette occasion (lots **18A1** à **18A4**, constitué de l'asphalte, ses infras de gravier et de sable, puis d'un remblai de sols locaux étendu sous un panneau de polystyrène) se trouvait une couche de sable fin brun-gris foncé contenant une grande quantité de débris de démolition (fragments de pierres, mortier, briques). Dans ce lot, identifié **18A5**, fut observée une conduite de grès de 6 po en très mauvais état, courant tout au long du saut-de-loup entre le bâtiment et le mur de soutènement (**18A50**) (figure 14). Le sommet du vestige 18A100 fut également mis au jour dans cette couche. D'une épaisseur moyenne de 0,60 m, ce sol recouvrait un mince niveau de sable limoneux légèrement organique brun clair à foncé, parfois rougeâtre, contenant des cailloux et des traces de mortier et de charbon, faisant 0,07 m d'épaisseur (lot **18A6**). Une poignée d'ossements de

mammifère, dont des vertèbres de cochon, y fut récoltée, ainsi que des clous de forme indéterminée, un petit tesson de terre cuite commune qui pourrait être de la vernissée verte de France, un bouton à œillet en cuivre et un fragment de corps de bouteille de vin. Une couche de sable beige meuble et homogène suivait sur 0,17 m (**18A7**), puis une couche de sable limoneux organique gris brunâtre foncé contenant des cailloux et de la poussière de mortier (**18A8**). Des fragments et des traces de bois ont été observés à la base de cette couche dans un secteur (**18A9** et **18A10**), mais il n'a pas été possible de confirmer s'ils étaient en place ou non (figure 15). La présence de ce qui semblait être deux planches de 0,30 m de largeur posées côte à côte suggérait au départ qu'il pouvait s'agir d'un vestige, comme le fond d'un drain en bois, mais peu d'indices supplémentaires venaient appuyer cette hypothèse. La séquence se terminait avec un limon sableux gris brunâtre foncé contenant des fragments de briques et d'ardoise, dont un arbore une perforation, des éclats de pierres calcaires et de la poussière de mortier, déposé sur le roc (**18A15**).

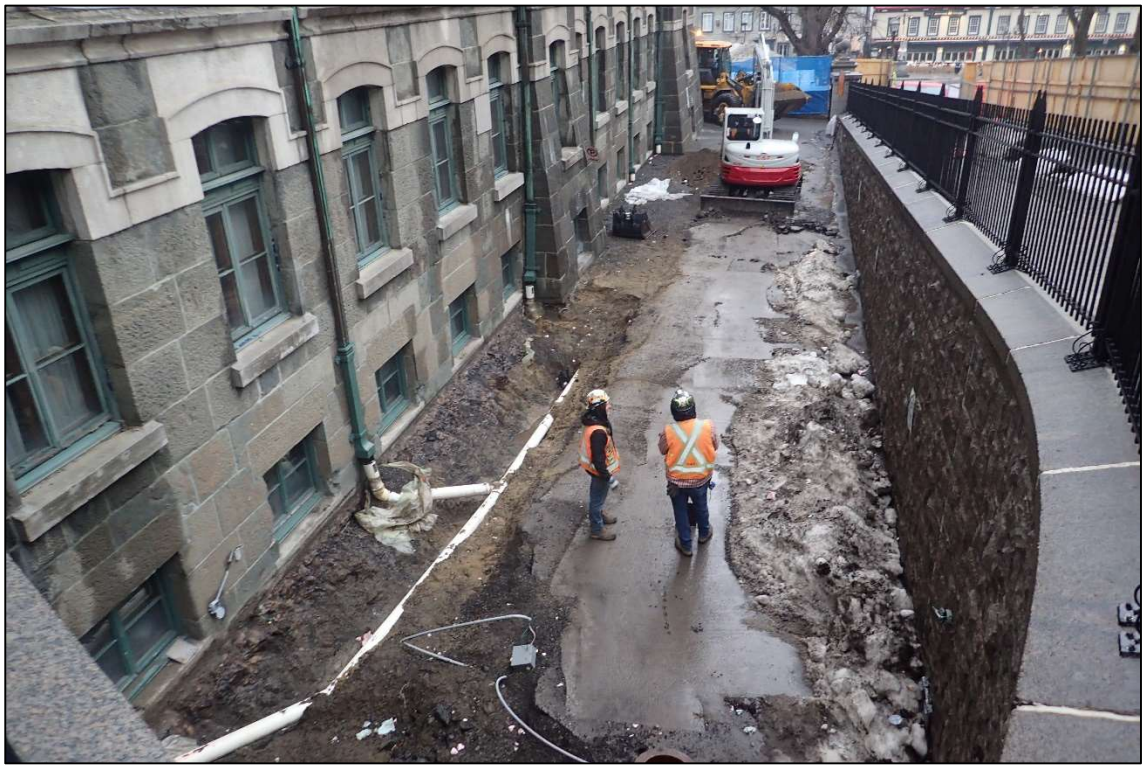

Figure 10. Saut-de-loup du Trésor au début des excavations, vers le nord (photo P4180001).

Figure 11. Paroi est de la tranchée 17A, vers le nord-est (photo P4180010).

Figure 12. Bande de sol en place entre les tranchées 12A et 17A, vers le nord (photo P8090006).

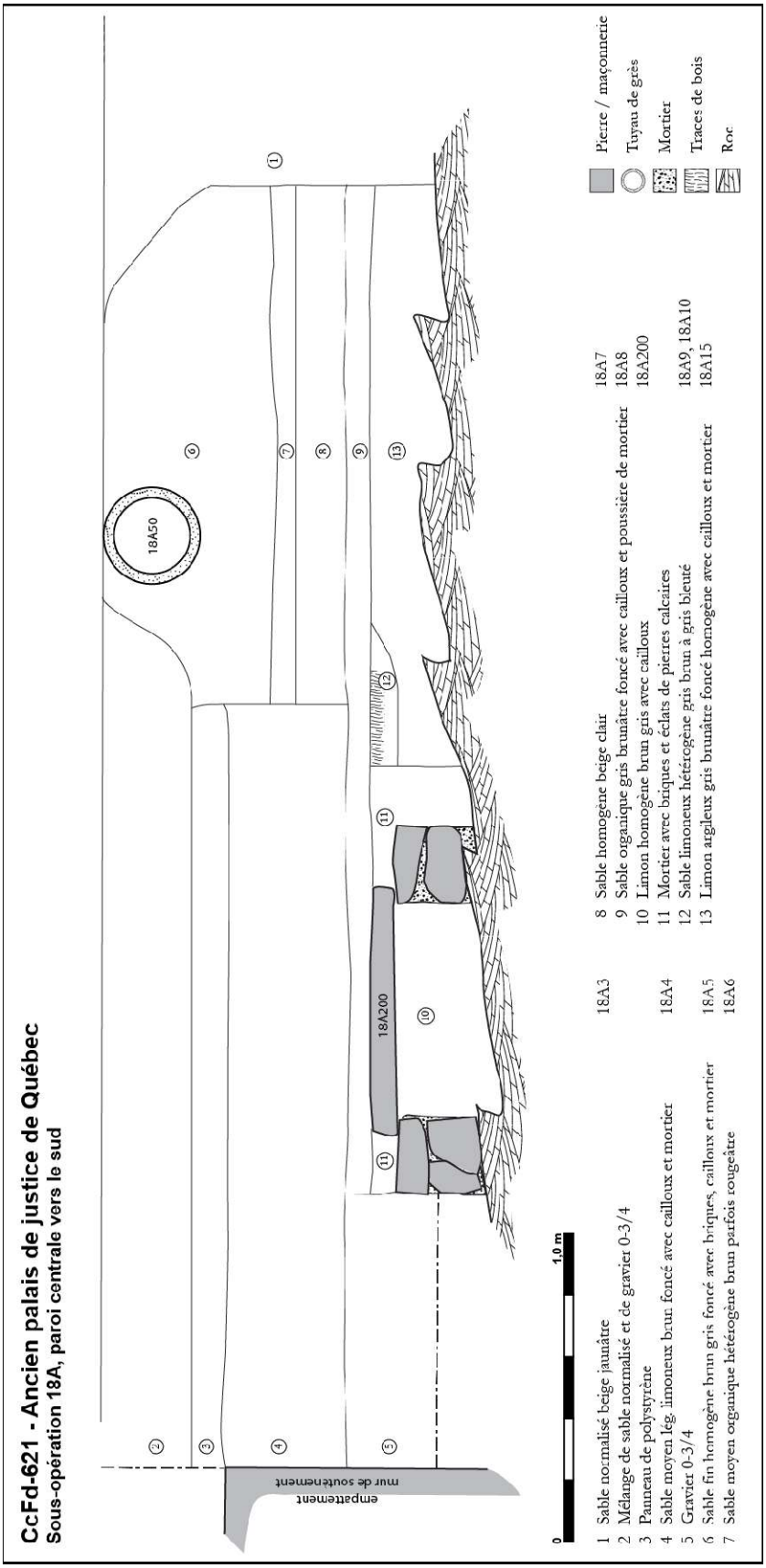

Figure 13. Stratigraphie de la sous-opération 18A.

Figure 14. Sommet de la conduite de grès 18A50 (le long de l'échelle-photo), vers le sud-ouest (photo P8090013)

Figure 15. Traces de bois dans le lot 18A9, vers l'est (photo P8100044)

4.1.2. Vestiges archéologiques (figure 16)

Un vestige fut mis au jour sous la fondation du bâtiment dans la sous-opération 17A (figure 17). Aucun contexte archéologique ne subsistait, puisque le vestige avait déjà été dégagé par le passé, lors de travaux antérieurs pendant lesquels il avait été recouvert d'une membrane d'étanchéité, à l'instar du vestige 13C100 découvert en 2018 (Artefactuel 2018b : 16). Cette membrane a limité les observations sur le mode de construction du vestige (figure 18). La présence d'un cran rocheux juste au sud de celui-ci avait d'abord laissé croire en la présence d'un coin, mais son nettoyage a démontré qu'il ne s'agissait que d'une section de mur orientée vers le nord-ouest, dont la poursuite vers le sud-est fut arrachée. Le vestige **17A100** se présentait finalement comme une maçonnerie de pierres calcaires ébauchées. L'extrémité sud-est et le parement sud-ouest du vestige ont été arrachés, probablement au moment de la construction du bâtiment actuel. Le vestige était visible sur 1,07 m de largeur et sur 1,85 m de longueur à partir de la fondation du bâtiment actuel. Il était conservé sur une hauteur de 0,80 à 0,92 m, représentant entre 5 et 6 assises de pierres plus ou moins régulières, déposées directement sur le roc (figure 19).

En comparant la localisation du vestige à l'évolution polyphasique de Cloutier (1992), le vestige semble relié au monastère des Récollets de 1693, plus spécifiquement à l'aile sud-ouest construite entre 1707 et 1713, ce que confirment d'ailleurs les nouvelles superpositions de plans (figures 7, 20 et 21). Il pourrait correspondre à la poursuite du vestige 12A500 découvert en 2017, mais l'état de ce dernier était si mauvais qu'il est impossible d'en être certain (Artefactuel 2018a : 18). La largeur de plus de 1,07 m de 17A100 – plus large que 12A500 – est toutefois conséquente aux largeurs des murs interprétés alors comme murs extérieurs, qui faisaient à leur base près de 1,50 m de largeur (Artefactuel 2018a : 16). Le vestige 17A100 semblait en outre parallèle au vestige 12A800, qui représentait vraisemblablement le mur nord-est de cette même aile (Artefactuel 2018a : 23). Il a été recouvert d'un géotextile avant d'être remblayé.

Deux vestiges furent également mis au jour lors des excavations pour les services souterrains, aussi associés à l'occupation des Récollets. D'abord, la maçonnerie **18A100**, située devant la tour d'angle nord-est, constitue assurément la poursuite du vestige 12A900 mis au jour en 2017 (Artefactuel 2018a : 17). Son extrémité ouest fut arrachée lors des travaux antérieurs sur les fondations, ce qui explique pourquoi il n'avait pas été observé lors de l'intervention de 2018 dans la sous-opération 13B (Artefactuel 2018b : 14) ou dans la tranchée 17A (figure 22). La zone arrachée ne permet pas de

l'attester avec certitude, mais l'apparent élargissement de la maçonnerie à sa limite ouest pourrait s'expliquer par le fait qu'il s'agirait du coin nord-ouest de la cour intérieure du monastère (figure 21). Il s'agissait d'une fondation de pierres calcaires ébauchées de taille moyenne, conservée sur trois assises (d'une hauteur totale de 0,45 m) à son extrémité ouest (figure 23), mais sur une seule assise directement déposée sur le roc plus au nord-est, à partir du drain 18A50 (figure 24). Elle faisait 1,30 m de largeur, sauf à son extrémité ouest comme mentionné. Son piètre état de conservation, qui avait également été notée en 2017, limite grandement l'information qu'il a été possible d'en tirer. Le vestige n'a pu être conservé.

Associée à 18A100 se trouvait une séquence stratigraphique légèrement différente de celle observée ailleurs dans le secteur (figure 25). Sous le lot 18A7 se trouvait une couche de limon de couleurs gris et brun gris mélangées compacte, contenant des cailloux et des granules de chaux (**18A13**), déposée sur un limon légèrement argileux brun rougeâtre foncé contenant de la chaux et du mortier, ainsi que quelques artefacts (**18A14**). Parmi eux se trouvait une douzaine de tessons de terre cuite commune avec engobe de la Saintonge, représentant au moins deux jattes ou terrines, confirmant l'utilisation du vestige à l'époque française. Curieusement, on y a également récolté un tesson de terre cuite fine blanche orné d'un décor Shell-edge vert de type néo-classique, daté généralement du premier quart du XIX^{e} siècle (MACL 2008). L'artefact est trop tardif pour être associé au monastère des Récollets, ou même à la construction du premier palais de justice. Il pourrait toutefois s'agir d'une intrusion – les excavations mécaniques ne garantissent pas les provenances d'une façon aussi fidèles que la fouille manuelle. Les couches 18A13 et 18A14 s'enfonçaient vers le sud, où la dépression était comblée par le lot **18A12**, un limon organique brun foncé contenant du charbon et des granules de mortier. Cette séquence pourrait liée à la construction et le remblaiement de cette partie du couvent entre 1707 et 1713, puis l'occupation de l'espace serait représentée par la couche 18A12, qui correspond probablement au lot 18A8 excavé plus au sud. La faible quantité de matériel mis au jour, même pour un contexte de surveillance, et les nombreux bouleversements (construction des deux palais de justice, du mur de soutènement du saut-de-loup, et leurs réfections successives) qu'a subis le secteur limitent toutefois les interprétations que l'on peut en tirer.

Le troisième vestige est vraisemblablement associé aux Récollets lui aussi, mais ce n'est pas une fondation (**18A200**). Il s'agit d'un drain en pierre, composé de pierres calcaires liées au mortier de chaux, courant du sud vers le nord de façon sinueuse sur une longueur cumulée de 9,00 m environ

(figure 26). Son tracé irrégulier suit grossièrement une anfractuosité dans le roc. Deux rangées de pierres parallèles de 0,25 à 0,35 m de largeur déposées sur le roc en forment les côtés, parmi lesquels on note la présence de quelques briques françaises. Le canal ainsi formé fait généralement une trentaine de centimètres de largeur et autant de hauteur, mais s'élargit par endroits. Il est fermé à son sommet par des dalles faisant de 0,20 à 0,47 m de largeur et 0,07 m d'épaisseur déposées perpendiculairement au tracé du canal (figure 27). Le canal n'a pas été fouillé sur toute sa longueur, mais simplement sondé par endroits. On y a récolté peu de matériel, soit quelques os longs de mammifères et quelques tessons de faïence. Un de ces derniers, à pâte rouge, est manifestement français, mais les autres, à pâte beige et émail exfolié, pourraient représenter des tessons de faïence anglaise. Comme le bâtiment est resté en usage jusqu'à son incendie à la toute fin du XVIII^{e} siècle, cette combinaison de matériel n'est pas surprenante. Sa localisation sous le lot 18A8 appuie l'hypothèse selon laquelle cette couche représentait l'occupation des lieux. Le drain aurait été posé sous le plancher de l'aile sud-ouest du monastère, sans doute pour évacuer les eaux qui pouvaient s'accumuler au niveau du roc. Le vestige n'a pu être conservé dans le cadre des travaux.

Finalement, un dernier élément architectural a été noté lors des excavations dans le secteur du saut-de-loup du Trésor. La fondation de la tour d'angle au nord était déposée sur un empilement de pierres calcaires plus ou moins régulier qui déborde du parement de la fondation (figure 28). D'abord interprété comme un vestige antérieur au bâtiment, la découverte que d'autres portions de la fondation du bâtiment étaient déposées sur un élément semblable permet de suggérer qu'il s'agit plutôt d'une base maçonnée posée comme une semelle de fondation, visant notamment à niveler les anfractuosités du roc pour asseoir correctement le bâtiment. De tels aménagements ont également été notés le long de la fondation nord de l'Aile A (sous-opération 17F), poursuivant celui de la tour d'angle à l'est, servant également d'appui à la tour d'angle à l'ouest et à l'avant-corps central, et même ailleurs le long de la fondation. La combinaison de ces semelles ponctuelles donnait à la fondation un parement irrégulier (figure 29).

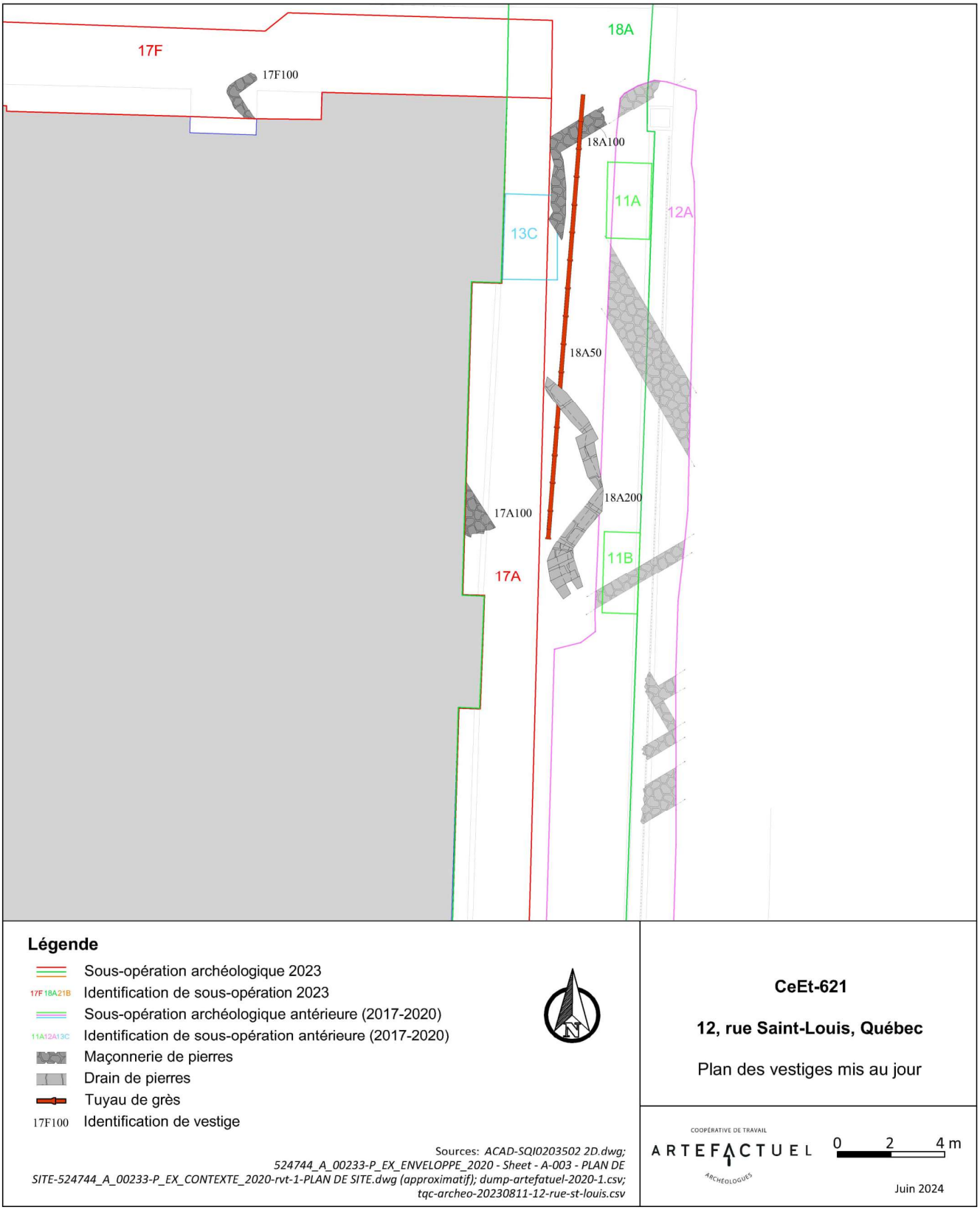

Figure 16. Plan des vestiges au nord-est de l'édifice Gérard-D.-Levesque.

Figure 17. Vestige 17A100 lors de sa découverte, sous la gouttière, vers le nord-ouest (photo P4180012)

Figure 18. Vestiges 17A100, vers l'ouest (photo 2741)

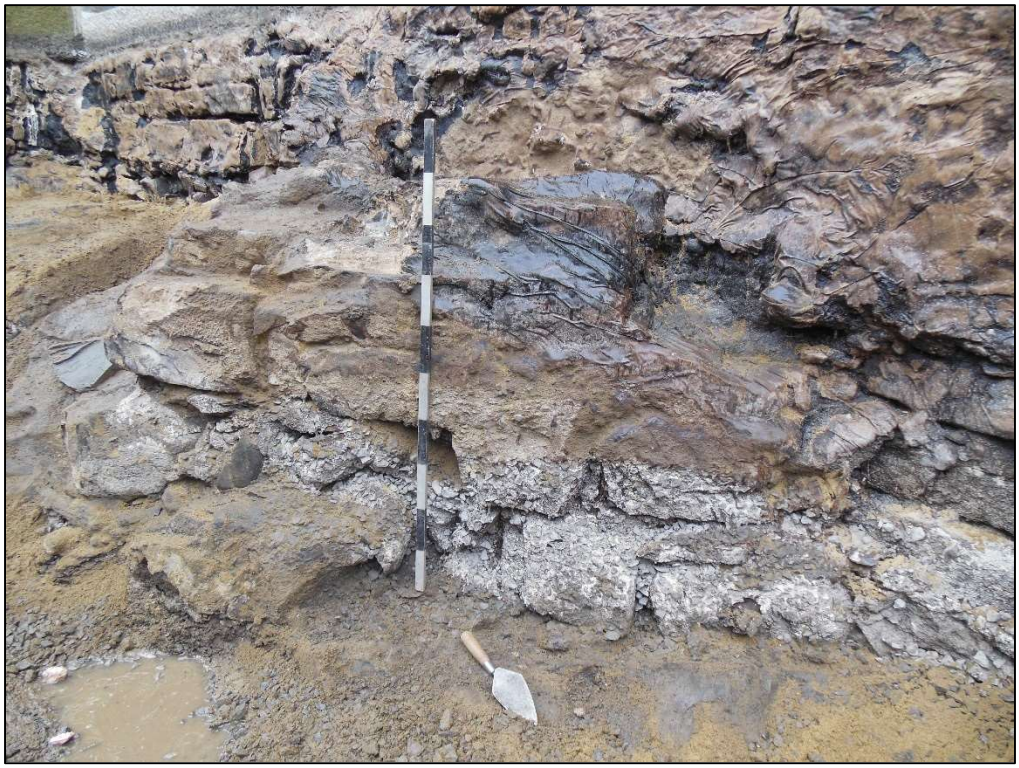

Figure 19. Parement nord-est du vestige 17A100, vers le sud-ouest (photo 2743).

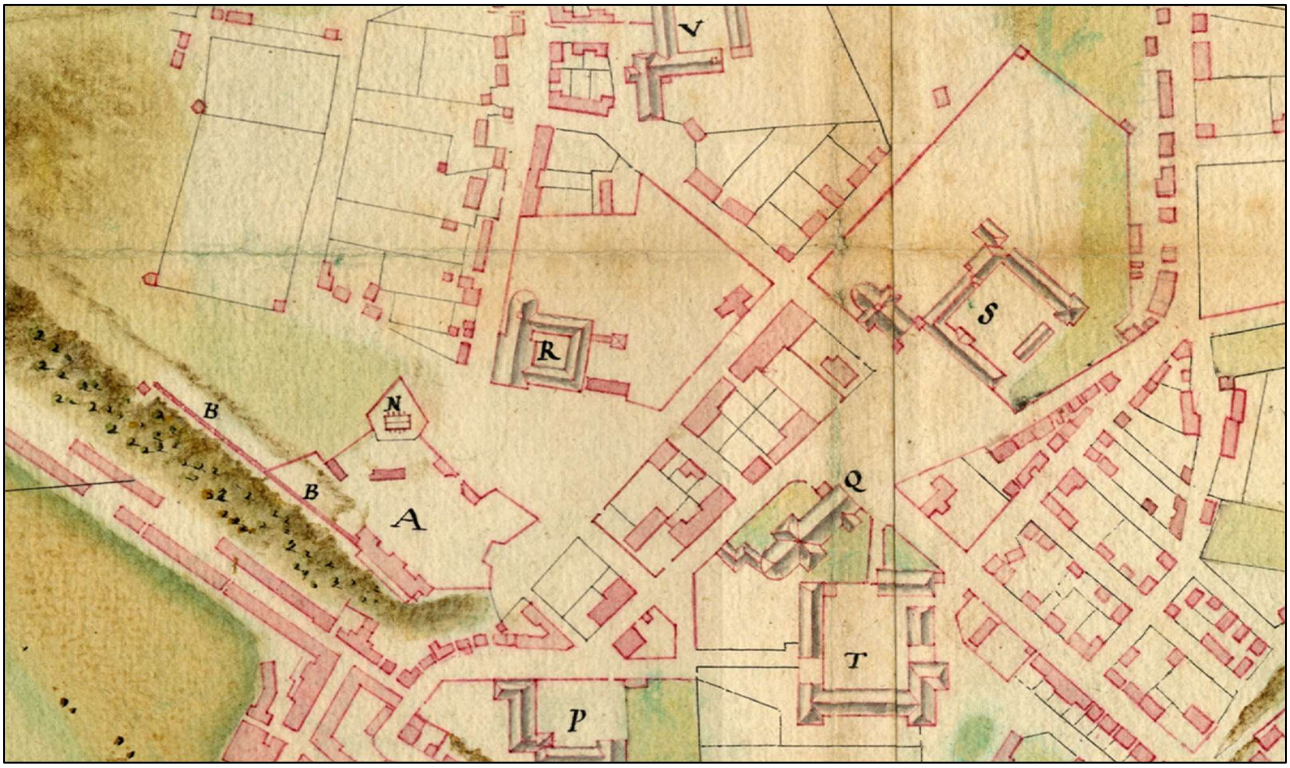

Figure 20. *Plan de la ville de Quebec*, Chaussegros de Léry, 1727 (source BANQ, Collection initiale, P600,S4,SS2,D593).

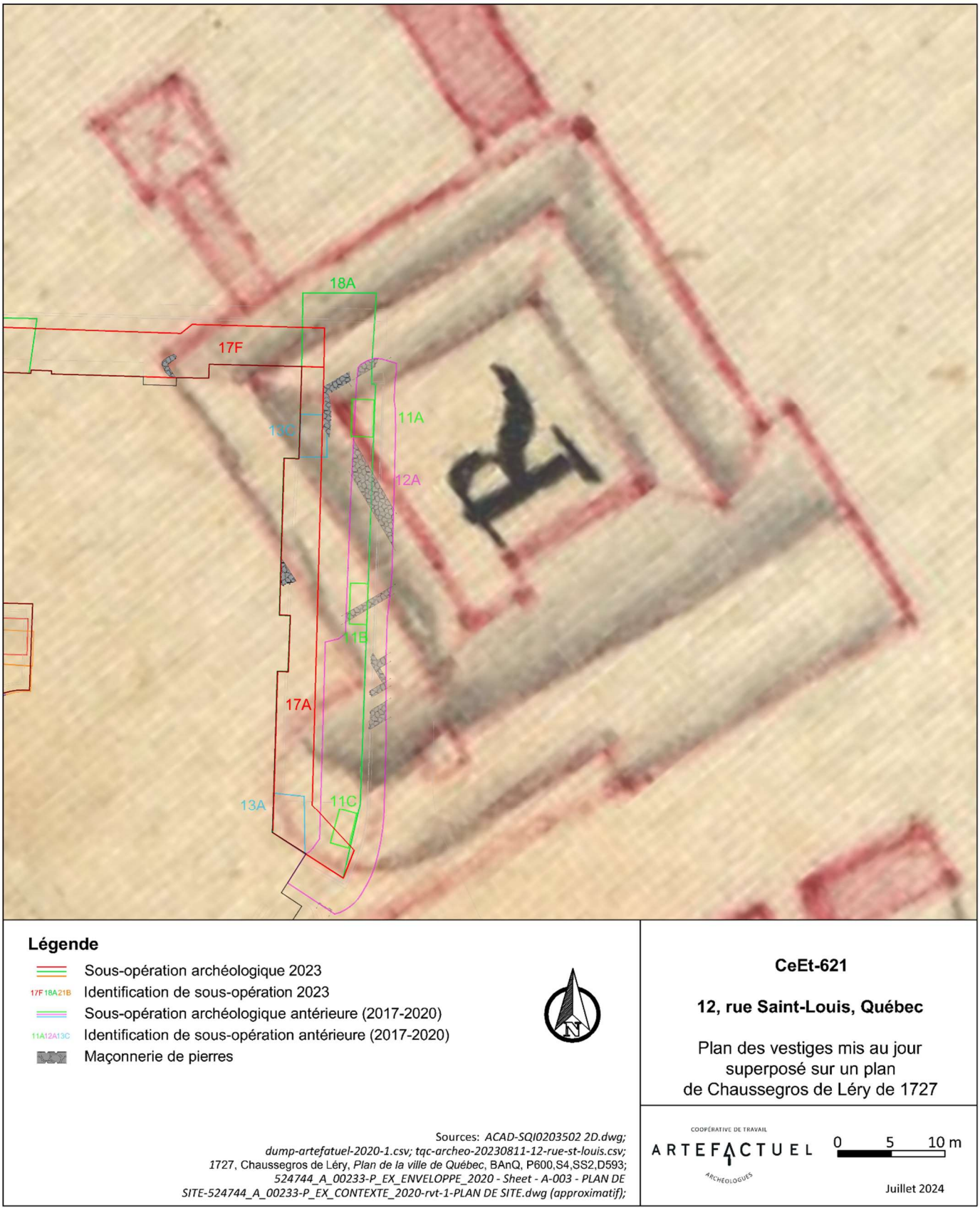

Figure 21. Superposition du bâtiment actuel et des vestiges sur le plan de 1727.

Figure 22. Lambeaux de sols d'occupation (15D4) en place, vers le nord-est (photo 8100034).

Figure 23. Extrémité ouest du vestige 18A100, vers le sud (photo 8100035).

Figure 24. Partie est de 18A100, vers le nord (photo 8210063)

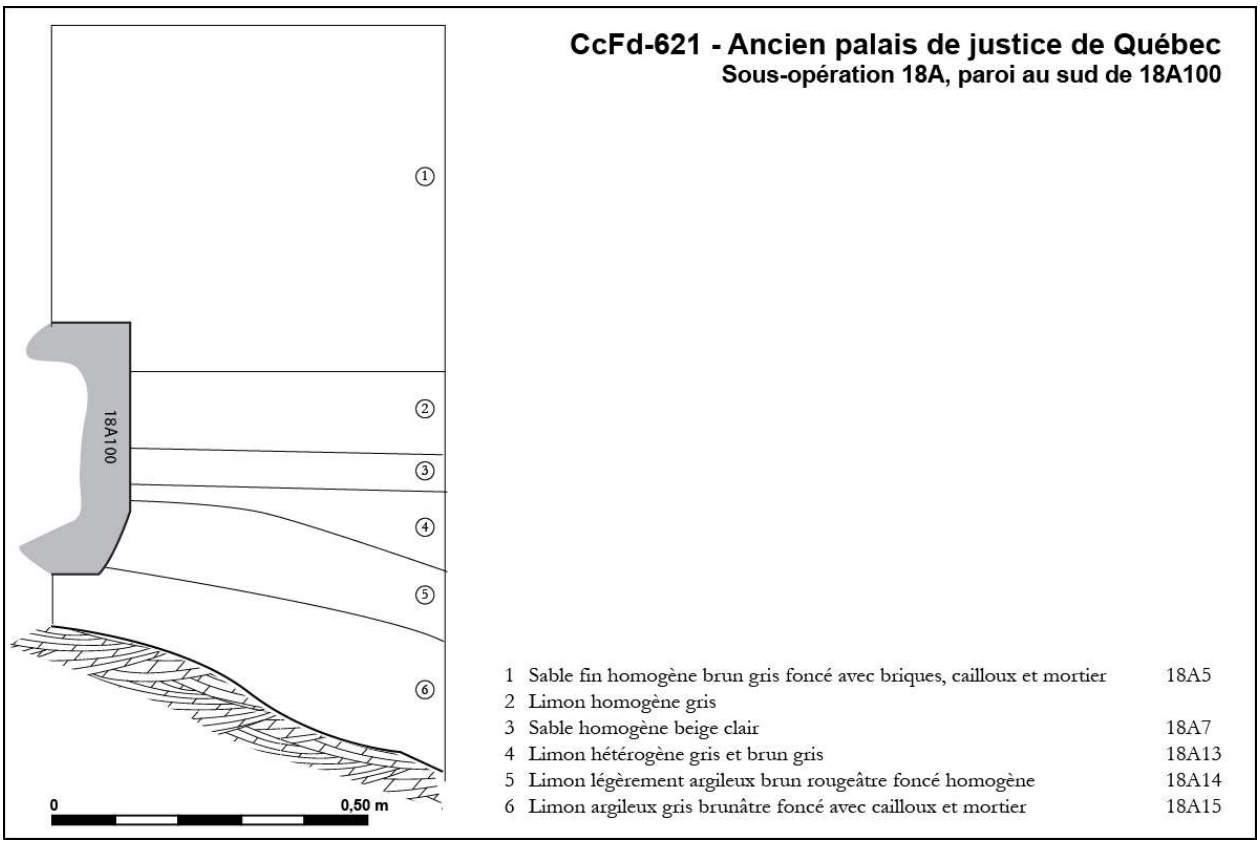

Figure 25. Stratigraphie de la paroi au sud du vestige 18A100.

Figure 26. Vestige du drain en pierre 18A200, vers l'ouest (photo 8100042).

Figure 27. Dalles de couverture du drain 18A200, vers le nord (photo 8100026).

Figure 28. Empilement de pierre sous la tour d'angle nord-est, vers l'ouest (photo 2752).

Figure 29. Semelles maçonnées le long de la fondation nord, vers l'est (photo 5050054).

4.2. Ruelle arrière (sous-opérations 17F, 17G et 18B)

Le secteur de la ruelle arrière s'étend de la tour d'angle nord-est du bloc A du bâtiment et se rend jusqu'au coin nord-ouest, avant de bifurquer vers le sud jusqu'à la tour carrée. Les excavations dans ce secteur visaient principalement la réfection des fondations, et la sous-opération 18B a été ouverte par la suite pour l'installation des puits de géothermie.

4.2.1. Stratigraphie générale

Tout comme dans la sous-opération 17A, l'essentiel des excavations s'est limité à des remblais récents de sable normalisé, déposé lors de travaux antérieurs sur les fondations, lorsqu'elles ont été recouvertes d'une membrane d'étanchéité, ou lors de l'installation du drain agricole et de conduites d'aqueduc en métal (figure 30). Il s'agissait, sous l'asphalte, d'un infra de gravier 0-¾ puis d'une épaisse couche de sable jaune normalisée déposée sur le drain français, lui-même déposé sur le roc ou, par endroit, sur un sable brun mélangé à du sable normalisé, suggérant la récupération des déblais pour les utiliser en remblais. Les excavations mécaniques se sont arrêtées à la base apparente des fondations, où le roc affleurait parfois, mais l'irrégularité du roc faisait en sorte que des sédiments demeuraient présents et devaient être évacués par aspiration. Cette opération a mené à la découverte du vestige 18F100. Malheureusement, l'aspiration des sédiments ayant été faite en l'absence de l'archéologue, le contexte stratigraphique du vestige, s'il subsistait, n'a pu être documenté. Comme du sable de remblai recouvrait la partie nord du vestige, on peut penser qu'il avait déjà été exposé, du moins en partie.

Une bande de sols en place longe le mur de soutènement qui sépare le terrain de la cathédrale Holy Trinity de celui de l'édifice Gérard-D.-Levesque sur une largeur de 0,60 m, sous le gravier d'assise de l'asphalte (figure 31). Il s'agit d'un limon organique brun foncé, tendant parfois vers le bourgogne, contenant des cailloux angulaires et du mortier. C'est ce même sol qui borde le parement est du vestige 18B100 (voir plus bas).

Le long de la fondation ouest de l'Aile A, dans la sous-opération 17G, le roc s'enfonçait subitement jusqu'à plus de 3,70 m de profondeur – comparé à environ 2,00 m le long de la fondation nord. La dépression était comblée de sable jaune normalisé jusqu'à environ 2,60 m de profondeur, interrompue à 1,80 m de profondeur par le passage du drain français. Sous le sable se trouvait une bande de briques en poudre et en fragments mélangés à du mortier sur une quarantaine de centimètres de largeur, bordé

d'un sable brun avec cailloux et débris de démolition (figure 32). L'apparition de la nappe phréatique à 3,70 m de profondeur a empêché de voir la profondeur de ces couches. Dans les déblais mécaniques provenant de sous la surface de l'eau furent récoltés un tesson de terre cuite fine blanche avec un décor imprimé, un autre avec un décor de type banded ware et un tesson de creamware, suggérant une datation au tournant du XIX^{e} siècle; malheureusement, ces tessons ont été perdus au chantier. La dépression dans le roc s'arrête à environ deux mètres au nord de la tour carrée, tout juste à côté du vestige 13C100/16B100; elle a été interprétée comme une citerne du XIX^{e} siècle (17G100; voir plus bas).

Figure 30. Remblais récents ans 17F, vers l'ouest (photo 2840).

Figure 31. Sols en place le long du mur de soutènement de la cathédrale Holy Trinity, vers le sud-ouest (photo P8110052).

Figure 32. Séquence stratigraphique dans la dépression de 17G, vers le sud (photo P5050059).

4.2.2. Vestiges archéologiques

La poursuite de la fondation du monastère des Récollets 17A100 fut mise au jour dans la tranchée 18F sous la porte 6 (**17F100**) (figures 16 et 33). À cet endroit, le mur orienté sud-est – nord-ouest bifurquait vers le nord-est, formant ainsi le coin ouest de l'aile construite entre 1707 et 1713 (figure 21). Seuls les parements intérieurs du coin ont pu être documentés; le vestige était appuyé sur le roc sur ses côtés sud-ouest et nord-ouest, et en suivait les anfractuosités. Ainsi, la partie en orientation sud-est – nord-ouest du vestige ne faisait pas sa pleine largeur, alors que le nombre d'assises de la section orientée du sud-ouest – nord-est diminuait à mesure que le roc s'élève (figure 34). Il s'agissait d'une maçonnerie en calcaire schisteux dont les pierres taillées sont d'assez grandes dimensions (figure 35). L'appareil du vestige était très régulier pour ses parements intérieurs, mais les parements extérieurs conservés, qui suivaient le roc, étaient de ce fait irréguliers. Conservé sur un maximum de 0,24 m de hauteur, le vestige faisait 1,08 m de longueur le long du parement nord-est, et 0,85 m de longueur le long du parement sud-ouest. Le vestige a été recouvert de géotextile avant d'être réenfoui avec du sable.

La dépression de la sous-opération 17G a été interprétée comme un aménagement devant servir de citerne excavée dans le roc (**17G100**; figures 36). Ses limites nord et, surtout, sud montrent clairement des traces de taille volontaire afin de rendre plus ou moins verticale sa paroi (figure 37). Des traces de bois sont également visibles contre la paroi sud (figure 38). Cette limite taillée dans le roc se poursuit vers l'ouest au-delà de la paroi de l'excavation, mais également vers l'est, sous les fondations du bâtiment. Il est d'ailleurs à noter que, selon certains intervenants sur le chantier, ce secteur du bâtiment souffrait de problèmes répétitifs d'infiltration d'eau. Il n'a pas été possible de complètement assécher la tranchée lors des travaux, le débit de ruissellement des eaux étant si rapide que la pompe ne suffisait pas à la tâche.

Cette citerne apparaît sur les plans anciens en 1804 et demeure inchangée pour le premier quart du XIX^{e} siècle (figures 39 et 40). Sa localisation, lorsque superposée sur le plan actuel, ne laisse planer aucun doute quant à son interprétation (figure 41). Sa forme irrégulière suggère par ailleurs qu'il ne s'agissait pas d'un bâtiment construit; on aurait plutôt tiré profit de la forme du profil de roc, où devait naturellement s'accumuler l'eau de ruissellement en provenance des hauteurs de la colline de Québec, pour aménager le bassin. En 1830, la citerne prend une tout autre forme, beaucoup plus petite et carrée (figure 42). Selon Cloutier (1992 : 100), il pourrait s'agir d'un puits, qui remplace la citerne vers 1824. La présence du bassin du début du XIX^{e} siècle et la localisation de sa limite sud permet de trancher

entre les deux hypothèses émises quant au vestige 13C100/16B100, découvert en 2018 (Artefactuel 2018b : 16) et dégagé à nouveau en 2020 (Artefactuel 2021 : 21) : il s'agirait finalement bel et bien du mur du puits situé à l'arrière du palais de justice et non d'un mur du bâtiment lui-même (Artefactuel 2021 : 22).

Finalement, enfouie sous le gravier 0- ¾ et le remblai de sable normalisé se trouvait une fondation de maçonnerie le long de la limite ouest de la ruelle, tout juste à côté de la limite du lot (**18B100**). Dégagé sur 4,00 m de longueur, il s'agit d'une maçonnerie à deux parements et blocage intérieur de 0,60 m de largeur et de 1,00 m de hauteur composée de pierres calcaires ébauchées ou équarries liées au mortier de chaux (figures 43 et 44). Les assises sont plutôt régulières, affectant un léger fruit vers l'est, à l'exception des deux assises inférieures disposées de façon beaucoup plus irrégulière, déposées directement sur le roc en décomposition. Seul son parement est et son sommet furent dégagés. Dans le sol organique bordant son parement ouest (**18B5**), entamé pour dégager le sommet, se trouvaient des traces de bois et de charbon de bois, quelques tessons de terre cuite fine blanche à décor floral imprimé, un tesson de bouteille en verre de couleur verte, et un os de poulet. Du côté est, sous les remblais qui recouvraient les trois assises supérieures, se trouvait une bande de sols en place sur 0,40 à 0,60 m de largeur. Il s'agissait du même sol qui longeait le mur de soutènement de l'église Holy Trinity, soit un limon organique homogène brun foncé tendant vers le bourgogne, contenant des cailloux et du mortier (**18B4**). On y a récolté des fragments de bouteilles en verre de couleur verte, du creamware, des fragments de tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, de la terre cuite fine blanche avec des décors variés (flow blue, motif floral imprimé, motif cable à l'engobe), deux très petits tessons de faïence et quelques fragments de grès, en plus d'une dizaine d'ossements de mammifère. Ces artefacts, combinés, suggèrent une datation du troisième quart du XVIII^{e} siècle au XIX^{e} siècle. En raison de l'orientation de ce vestige, parallèle tant au mur ouest du palais de justice qu'à celui du presbytère anglican et à la limite de lot, il serait tentant de croire qu'il s'agit d'un ancien mur séparant les deux terrains. Toutefois, sur le plan d'assurance-incendie de 1875, on voit une étroite construction de pierre adossée au pignon est du presbytère, identifié comme « shed » (figure 45). Le vestige pourrait représenter la fondation de cette construction – dont la forme est curieuse.

Figure 33. Vue d'ensemble du vestige 17F100, vers le sud-ouest (photo P8300016).

Figure 34. Partie nord-est du vestige 17F100, vers le nord-ouest (photo P8300012).

Figure 35. Vue rapprochée du vestige 17F100, vers le sud-ouest (photo P830003).

Figure 36. Vue générale de la citerne 17G100, vers le nord-est (photo P5080067).

Figure 37. Paroi rocheuse au nord de 17G100 montrant des traces de taille, vers le sud-est (photo P5170071).

Figure 38. Traces de bois dans la paroi rocheuse sud de 17G100, vers le sud (photo 2896).

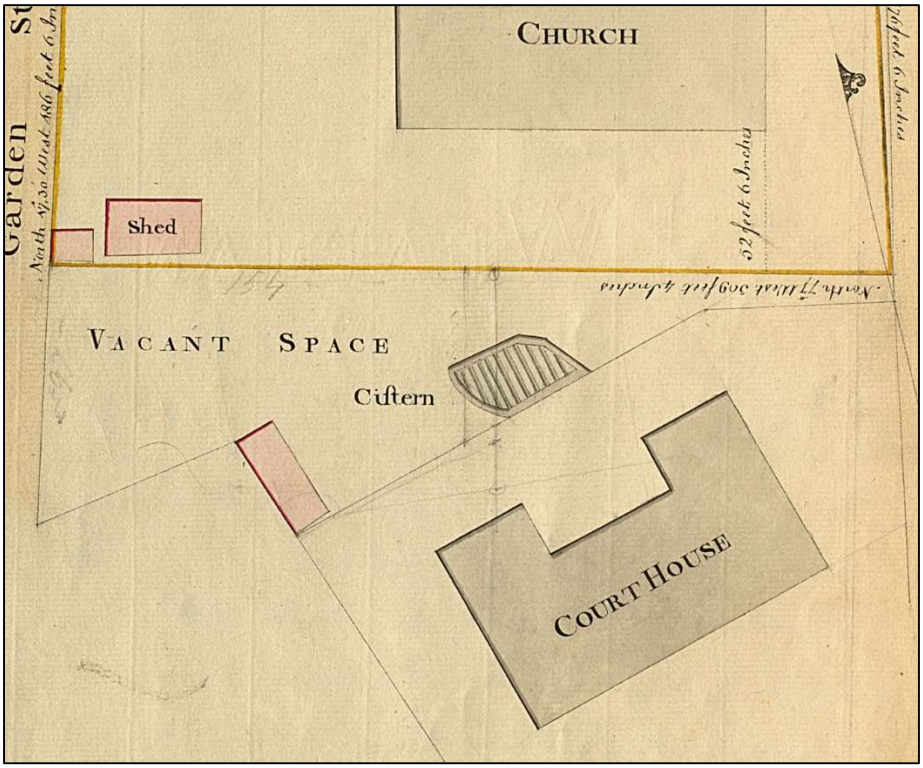

Figure 39. *Plan of the ground appropriated for the Metropolitan Church in the Upper Town of Quebec*, J. Bouchette, 1804 (detail) (source : BANQ, Fonds Ministère des Terres et Forêts, E21,S80,SS1,SSS1,PA107).

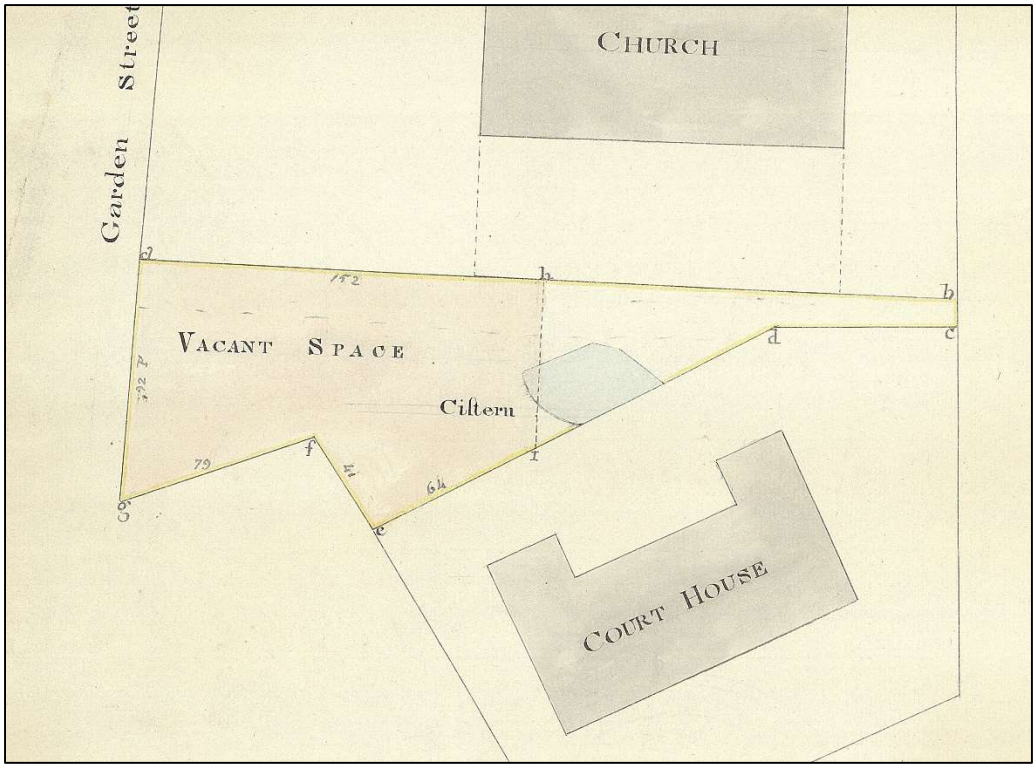

Figure 40. *Plan of the ground appropriated for the Metropolitan Church*, J. Bouchette, 1820 (detail) (Source : BANQ, Fonds Ministère des Terres et Forêts, E21,S555,SS10,P5).

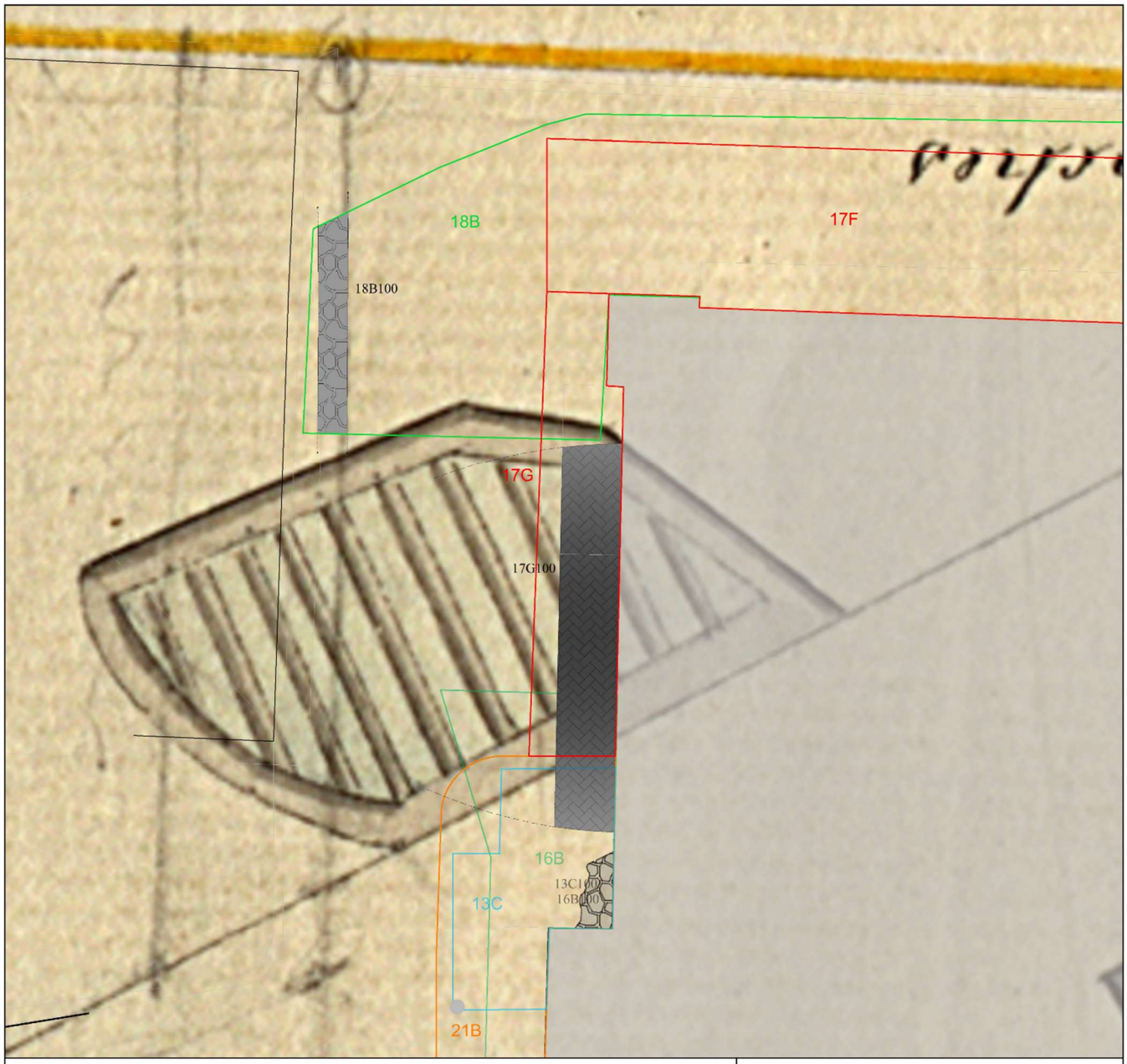

Légende

- Sous-opération archéologique 2023
- 17G 18B 21B Identification de sous-opération 2023
- Sous-opération archéologique antérieure (2017-2020)
- 13C 16B Identification de sous-opération antérieure (2017-2020)
- Maçonnerie de pierres
- Citerne
- 17G100 Identification de vestige

Sources: *ACAD-SQI0203502 2D.dwg; 524744_A_00233-P_EX_ENVELOPPE_2020 - Sheet - A-003 - PLAN DE SITE-524744_A_00233-P_EX_CONTEXTE_2020-rvt-1-PLAN DE SITE.dwg (approximatif); dump-artefatuel-2020-1.csv; tqc-archeo-20230811-12-rue-st-louis.csv;* 1804, Bouchette, Joseph père, *Plan of the ground appropriated for the Metropilitan Church in the Upper Town of Quebec*, BAnQ, E21,S80,SS1,SSS1,PA107

CeEt-621

12, rue Saint-Louis, Québec

Plan des vestiges mis au jour superposé au plan de Bouchette de 1804

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES

0 1,25 2,5 m

Juillet 2024

Figure 41. Superposition du bâtiment actuel et des vestiges sur le plan de 1804.

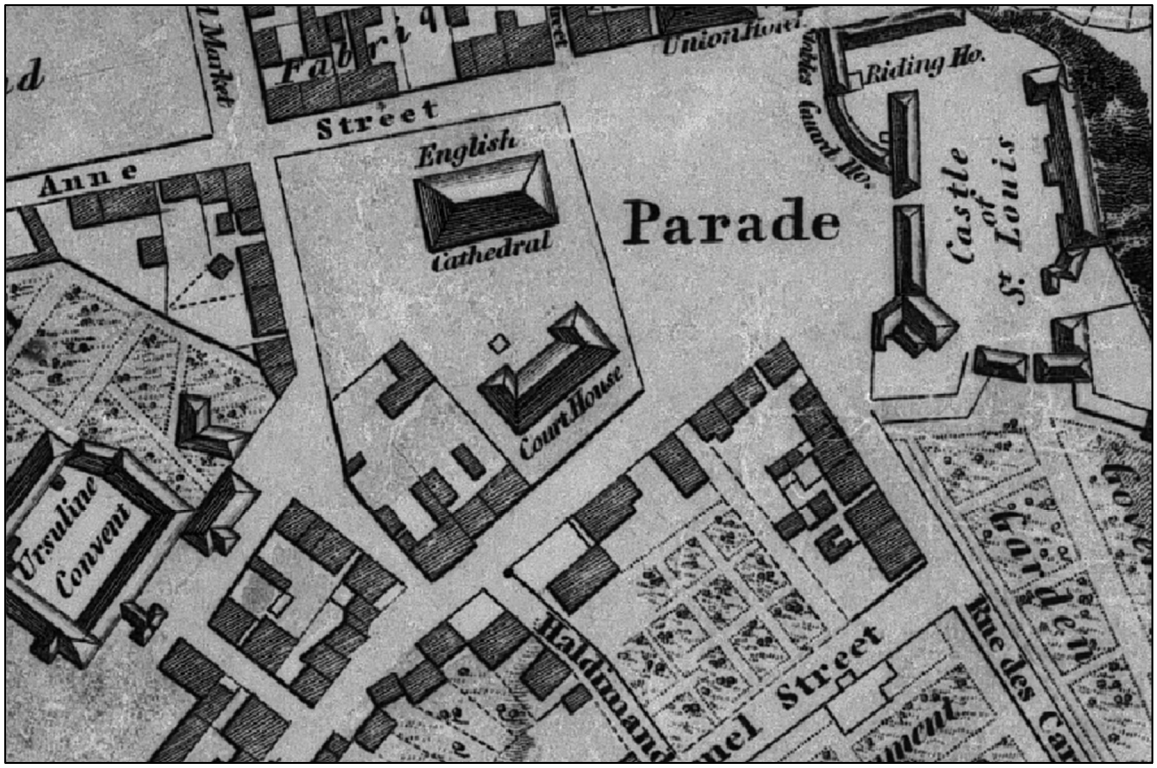

Figure 42. Plan de Québec dressé par J. Bouchette en 1830 (détail) (source : NMC1648).

Figure 43. Sommet du vestige 18B100, vers le nord (photo 8100049).

Figure 44. Parement est du vestige 18B100, vers l'ouest (photo 8110053).

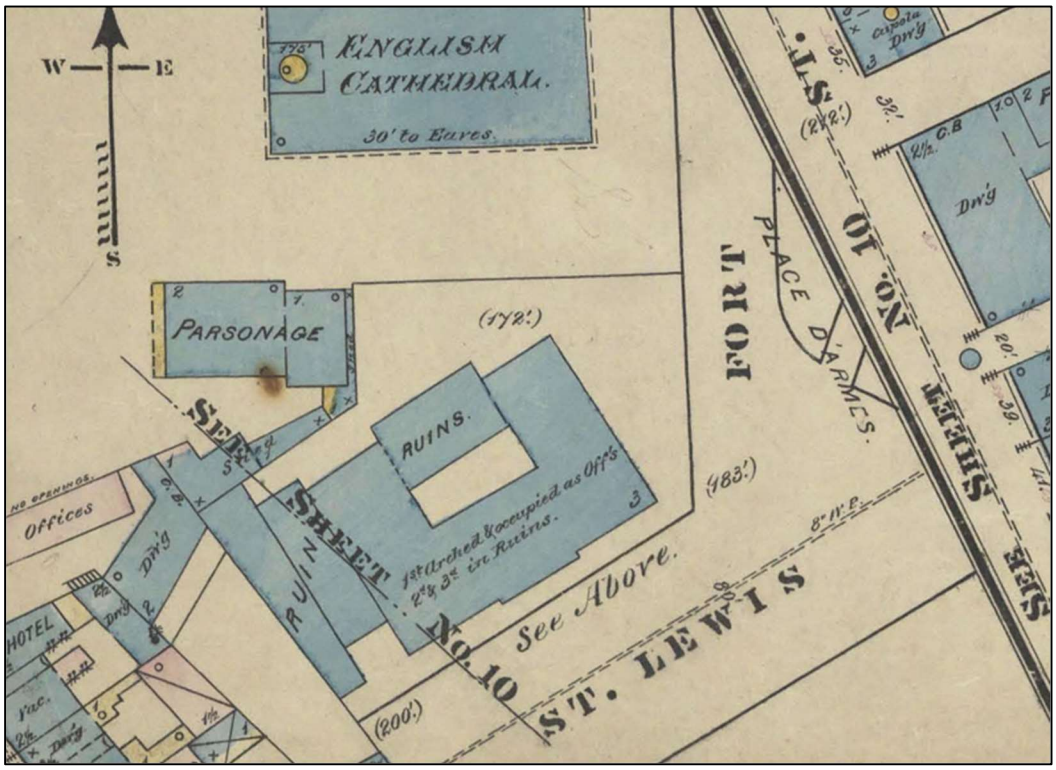

Figure 45. *Insurance plans of the City of Quebec*, (feuillet 5), D.A. Sanborn, 1875 (révisé 1879) (détail) (source : BANQ, Collection initiale, P600,S4,SS1,D65).

4.3. Cour centrale (sous-opérations 17B à 17E, 17L, 17M et 21B)

Le secteur de la cour centrale avait fait l'objet d'interventions archéologiques d'envergure en 2020, qui avaient touché principalement la zone entre la rotonde et la tour carrée. Les interventions de 2023 et 2024 visaient principalement ces secteurs déjà expertisés et n'ont ainsi apporté que peu de nouvelles informations. Trois sondages exploratoires, rassemblant quatre sous-opérations, ont toutefois été faits au tout début du mandat afin de localiser les conduites d'Hydro-Québec.

4.3.1. Les sondages exploratoires (17B à 17E)

Les sous-opérations 17B, au coin nord-est de l'Aile B, 17C, au centre de la cour arrière, et 17D/17E, formant à elles deux un seul sondage contre la chambre électrique arrière, ont été excavés mécaniquement pour confirmer la localisation du massif d'Hydro-Québec. La présence de celui-ci dans chacun des sondages exploratoires explique le bouleversement des séquences stratigraphiques, composées essentiellement de remblais de sable sous les couches de surface (figure 46). Un sol archéologique a tout de même été observé sur une petite surface dans les sondages 17B et 17C, mais n'a pas été entamé (figure 47). Celui-ci était composé d'un limon sableux brun contenant des fragments de briques, des nodules de mortier et des cailloux angulaires. Le sondage 17D/17E n'a montré que des sols de remblais jusqu'au roc (figure 48), à plus de 2,40 m dans 17E.

4.3.2. La cour centrale (17L et 17M)

Les excavations réalisées dans la cour centrale touchaient des secteurs qui avaient déjà été expertisés et même, pour une grande proportion, déjà été excavés (photos 2956). Aucune nouvelle information archéologique n'y a donc été colligée. Les vestiges 14A100, 15D100 et la partie sud de 14C100 ont alors été démantelés sous supervision archéologique.

4.3.3. La façade de la tour carrée (21B)

Finalement, une tranchée fut ouverte afin de déterminer l'état de conservation du vestige 14C100, mis au jour en 2020, et si des sols en place pouvaient lui être associés. L'excavation a révélé que tout le parement ouest du vestige, qui n'avait pas été dégagé en 2020, fut arraché lors de la pose de conduites civiles à une date inconnue. Aucun sol en place n'a été observé, le vestige étant enfoui dans un mélange de sables tamisés jaune et brun qui se rendait au roc (figures 50 et 51). Dans un état de conservation très mauvais, le vestige n'a pas été conservé.

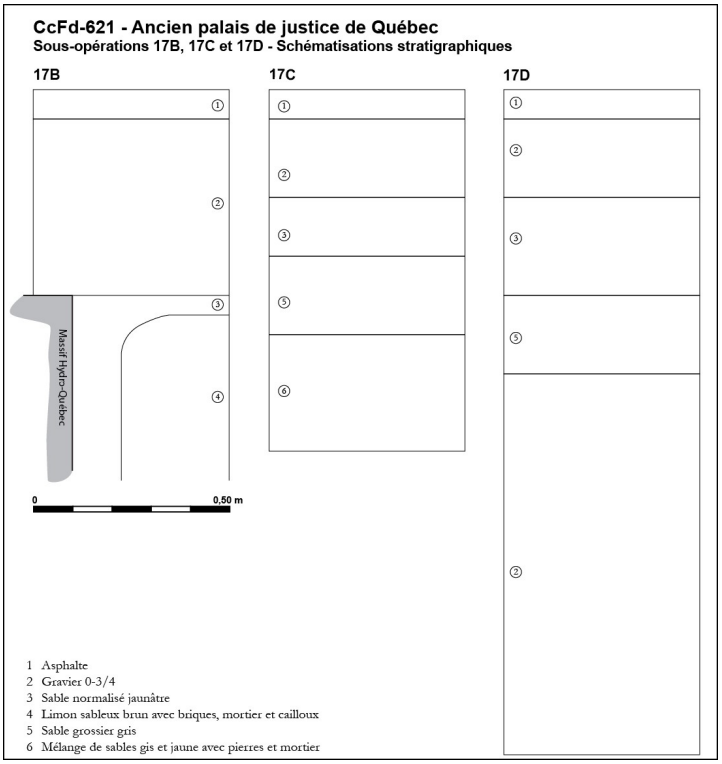

Figure 46. Profils stratigraphiques des sous-opérations 17B, 17C et 17D.

Figure 47. Sol brun en place dans le sondage 17B, vers le sud (photo DELA5770).

Figure 48. Paroi sud du sondage 17D, vers le sud (photo DELA2777).

Figure 49. Sous-opération 17L avant la démolition de 14A100, vers l'est (photo DELA2956)

Figure 50. Vestige 14C100 après dégagement, vers l'est (photo P4160046).

Figure 51. Tranchée 21B et vestige 14C100, vers le nord (photo P4160047)

4.4. Cour intérieure (sous-opérations 17H, 17J et 17K)

Les excavations dans la cour intérieure se sont limitées, dans le cadre de ce mandat, à l'excavation pour l'imperméabilisation des fondations. Une tranchée fut ainsi ouverte suivant tout le long des fondations de la cour intérieure jusqu'au saut-de-loup Saint-Louis. Le chemin d'accès vers la rue des Jardins n'a toutefois pas été touché par ces travaux.

4.4.1. Stratigraphie générale

Les travaux ont débuté par l'extraction des niveaux de surface sur toute la superficie de la cour intérieure. Ceux-ci étaient constitués soit de terre végétale aux endroits où se trouvaient des aménagements paysagers, soit d'une surface de pavées avec son infrastructure de gravier 0-¾. Un remblai possiblement archéologique était visible sous ces couches dans la partie centrale de la cour, dont un secteur comprenant des débris de démolition (figure 52), mais cette portion n'a pas été touchée lors de l'intervention actuelle. La séquence présente le long des fondations était identique à celles des autres secteurs, soit une terre végétale (lorsqu'on y trouvait des aménagements paysagers) ou un gravier 0-¾ (lorsqu'on y trouvait une aire de circulation) déposé sur une couche de sable jaune normalisé. Une feuille de styromousse recouvrait alors le drain agricole, installé dans son remblai de pierres nettes, déposé sur le roc. Si cette séquence atteignait 1,20 à 2,00 m par endroits dans 17H et 17J, le roc était beaucoup moins profond dans 17K, affleurant sous les aménagements de surface (figure 53). Par endroits dans 17J et 17K, le roc semble avoir été excavé pour y asseoir la fondation du bâtiment ou le drain agricole, comme ce fut aussi le cas par endroit dans 17J (figure 54).

Des sols en place ont été observés dans la paroi est de 17H et la paroi sud de 17J, mais les conditions d'observation n'ont pas permis d'en faire un portrait stratigraphique. Des bouleversements majeurs, comme l'installation d'une base de lampadaire pyramidale affectant une zone de près de 3,00 m de diamètre, avaient par ailleurs oblitéré une bonne partie des séquences stratigraphiques, comme il avait également été noté lors des fouilles dans la cour centrale en 2020 (Artefactuel 2021 : 41). Il s'y trouvait notamment une couche de limon légèrement sableux brun rougeâtre avec des éclats de pierres calcaires et du mortier entre les vestiges 17H100 et 17H200 qui pourrait représenter le remblai de l'intérieur d'un bâtiment (figure 55).

Figure 52. Débris de démolition sous la surface au centre de la cour intérieure, vers l'est (photo DELA2868).

Figure 53. Surface du roc dans la sous-opération 17K, vers le sud (photo DELA2948)

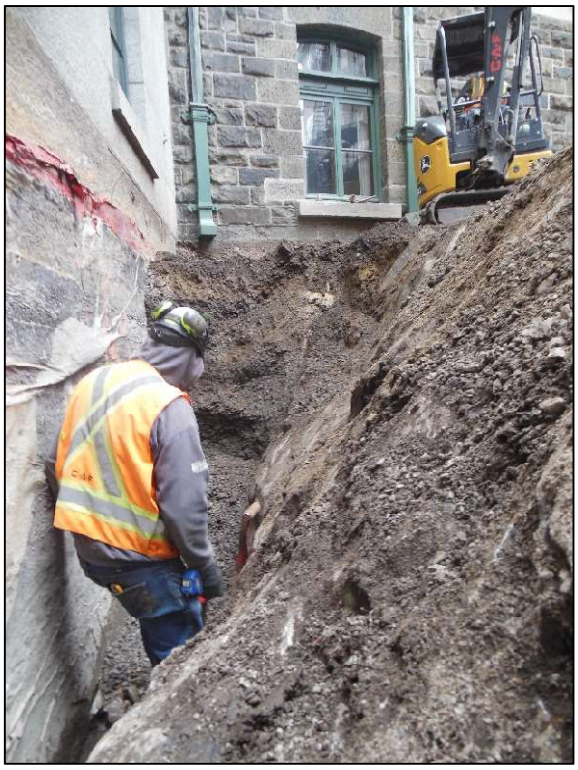

Figure 54. Roc excavé pour asseoir la fondation dans 17J, vers l'est (photo DELA2931).

Figure 55. Sols en place entre les vestiges 17H100 et 17H200, vers le nord (photo DELA2878)

4.4.2. Vestiges archéologiques

Pas moins de quatre vestiges ont été mis au jour dans la moitié ouest de la cour intérieure (figure 56) : deux dans la sous-opération 17H (figure 57), et deux dans la sous-opération 17J (figure 58). Ils se trouvaient tous relativement près de la surface, soit à environ 0,40 m de profondeur pour 17H100, 0,70 m pour 17H200, 1,20 m pour 17J100 et 0,50 m pour 17J200 (altitudes des sommets variant de 56,56 m à 55,92 m). Vu leur orientation, il est tentant d'y voir les vestiges d'une seule construction : 17H100, 17H200 et 17J100 sont parallèles, alors que 17J200 leur est perpendiculaire. Qui plus est, le vestige 17J100 bifurque de 90° vers le sud-est à son extrémité ouest, plaçant cette section parallèle à 17J200.

Selon ce qui a pu en être perçu, la construction des vestiges est également semblable, mais les observations étaient limitées dans la plupart des cas à l'extrémité des vestiges visibles dans les parois des tranchées excavées (figures 59 à 62). Ils étaient tous composés de pierres calcaires de grandes dimensions, souvent assez plates, généralement ébauchées, mais comptant également quelques moellons naturels et quelques pierres équarries, le tout lié au mortier de chaux. Les sections visibles des vestiges semblaient irrégulièrement montées, mais cela découle peut-être que seules les extrémités démantelées étaient visibles. Cela dit, la partie conservée et visible du parement nord de 17J100 montrait également un appareil irrégulier (figure 63). Les vestiges 17H100 et 17H200 étaient déposés sur l'argile grise recouvrant le roc, alors que 17J100 était déposé partiellement sur un limon argileux contenant des fragments de briques et de mortier et partiellement sur le roc. Le vestige 17J200 était déposé directement sur le roc.

Les vestiges découverts se superposent très bien sur le plan d'assurance-incendie de 1898 (figures 64 et 65) : il s'agirait d'une partie du mur arrière, du mur nord-ouest, et des deux murs de la cour intérieure du bâtiment de l'École vétérinaire de Québec, la première école francophone dans ce domaine, fondée en 1885 et en fonction jusqu'en 1894 (Goulet et Jean 2005; Pépin 2016 : 6). La position des vestiges laisse présager qu'une partie importante du bâtiment est préservée dans la cour intérieure. Il s'agirait par ailleurs de la seule section conservée de l'école, le reste ayant vraisemblablement été détruit par la construction de l'Aile B du Palais de Justice. Sa préservation ou, s'il était impossible de le préserver, sa fouille complète serait donc essentielle.

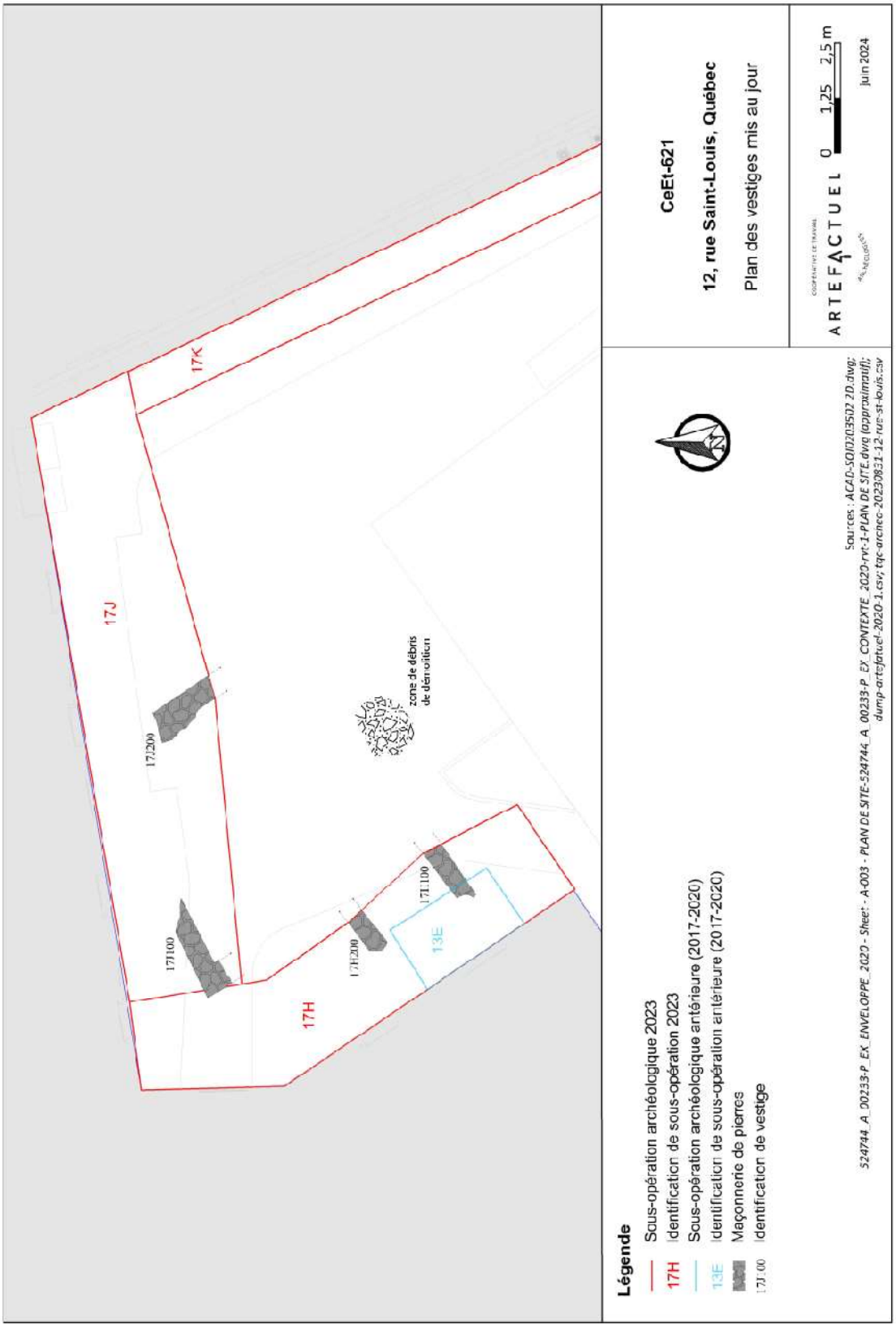

Figure 56. Plan des vestiges de la cour intérieure.

Figure 57. Vestiges 17H200 et 17H100, vers le sud (photo DELA2890).

Figure 58. Vestiges 17J200 et 17J100, vers l'ouest (photo DELA2915).

Figure 59. Extrémité ouest du vestige 17H100, vers l'est (photo DELA2887).

Figure 60. Extrémité ouest du vestige 17H200, vers le sud-est (photo DELA2942).

Figure 61. Sommet du vestige 17J100, vers l'est (photo DELA2925).

Figure 62. Sommet du vestige 17J200, vers le nord (photo DELA2919)

Figure 63. Parement nord de 17J100, vers le sud (photo DELA2929).

Figure 64. *Insurance plans of the City of Quebec*, (feuillet 9), C.E. Goad, 1898 ((détail) (source : BANQ, Collection numérique, Notice 3028680).

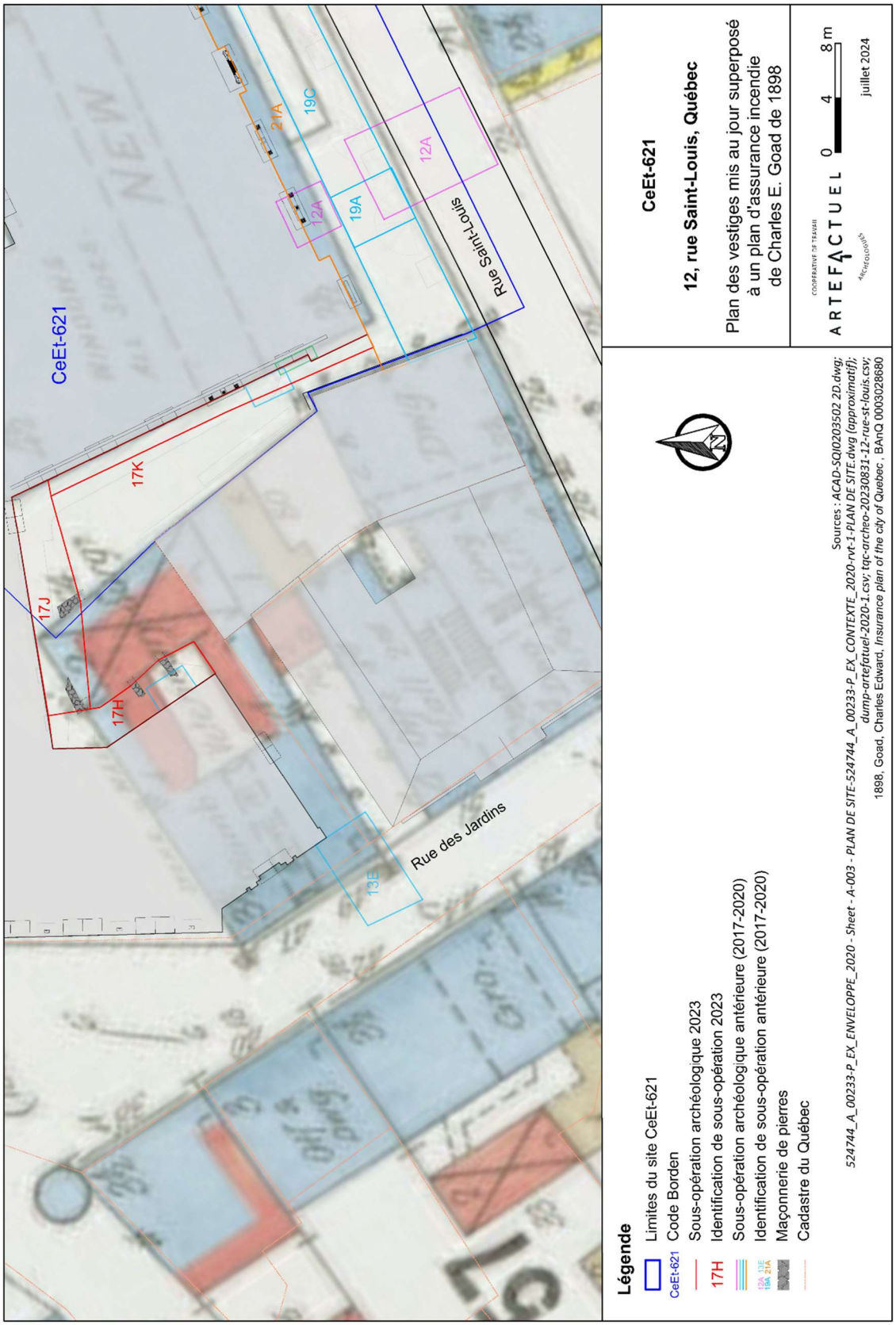

Figure 65. Superposition du bâtiment actuel et des vestiges sur le plan de 1898.

4.5. Rue Saint-Louis (sous-opérations 19A à 19C et 21A)

Puisque devait être remplacé le mur de soutènement du saut-de-loup bordant la rue Saint-Louis, des excavations étaient nécessaires sous son trottoir nord jusqu'à la base du mur existant, qui était présumément en béton. Deux sondages exploratoires ont d'abord été faits afin de vérifier l'état et la profondeur de ce mur, soit 19A et 19B. Le second de ces sondages a révélé que la partie est du mur de soutènement n'était pas en béton comme anticipé, mais qu'il s'agissait plutôt de la maçonnerie originale, sur lequel s'élevait un muret de béton et dont le parement nord avait été recouvert d'une couche de béton – ce qui changeait la donne pour la démolition et son remplacement. Les excavations de masse du côté sud du mur de soutènement se sont finalement faites en novembre et décembre 2023 (sous-opération 19C), menant à la découverte de vestiges et de couches en place justifiant la réalisation d'une fouille archéologique en janvier 2024 (opération 20; voir section 5). Finalement, à la suite de cette fouille, les excavations de la sous-opération 19C, au sud du mur de soutènement, et de 21A, dans le saut-de-loup lui-même, ont pu être complétées.

Cette section du rapport présente les résultats issus de la supervision archéologique, avant et après la réalisation de la fouille archéologique. Spatialement, il s'agit de la zone de 19C à l'ouest des sous-opérations 20A et 20G, celle située à l'est de 20J, ainsi que la sous-opération 21A dans le saut-de-loup lui-même (figure 66).

Figure 66. Plan des sous-opérations et des vestiges le long de la rue Saint-Louis.

4.5.1. Stratigraphie générale

L'intervention de 2023-2024 a démontré qu'ici aussi, des excavations majeures avaient eu lieu auparavant sans qu'elles ne fassent l'objet de supervision archéologique. Dans le secteur de la sous-opération 19C, ces excavations ont eu lieu lors de l'installation de différents services enfouis, certains abandonnés (vieil aqueduc de fonte), d'autres plus récentes et encore en fonction (télécommunication ou alimentation électrique des lampadaires). À cela s'ajoutent la construction de la partie bétonnée du mur de soutènement du saut-de-loup (19C400) ou les réfections dans la fondation du restaurant Le Continental, qui a manifestement été rejointoyée à une date inconnue. Affectant les sols depuis le mur de soutènement jusqu'à la bordure du trottoir, les remblais se rendaient à plusieurs endroits jusqu'au roc, et recouvraient le sommet des vestiges découverts – attestant du même coup qu'ils avaient déjà été mis au jour auparavant, sans être enregistrés (figure 67). Ils étaient constitués d'une épaisse couche de gravier 0-¾, allant jusqu'à 1,50 m d'épaisseur, recouvrant une couche de sable normalisé jaunâtre qui était déposé sur le roc, sur les vestiges ou, dans le secteur de l'opération 20, sur des sols en place qui seront décrits dans la section 5. Le long de la section en béton de 19C400 (voir plus bas), ces remblais étaient suivis du comblement de la tranchée de fondation par des débris de démolition mélangés à du sable (figure 68).

La consultation de diverses sources issues de la Bibliothèque numérique en archéologie (BNA) et les données géospatiales du MCC n'ont pas permis de trouver de rapports d'intervention archéologique concernant ces différentes excavations, et la Ville de Québec n'avait pas plus d'informations sur de possibles interventions dans ce secteur (M. Goyette, comm. pers. 12/2023). Des réparations à l'actuel aqueduc avaient été faites en 2017 et avaient fait l'objet d'un constat archéologique (Artefactuel 2018a : 31; sous-opération 12B), mais les excavations s'étaient alors limitées à la rue et au saut-de-loup, sans toucher la surface du trottoir. L'enfouissement du réseau électrique par Hydro-Québec s'est fait sous supervision archéologique devant le restaurant Le Continental (Croteau 1987 : 104 *sq.*), mais l'intervention s'était arrêtée au coin sud-est du bâtiment. Elle a tout de même mené à l'enregistrement d'un site archéologique (CeEt-409) à la suite de la découverte d'un drain de pierre qui daterait possiblement de la fin du XVIII^{e} siècle. Rien ne semble avoir été enregistré, archéologiquement, entre le mur pignon du restaurant Le Continental et la rue du Trésor, malgré la présence de nombreux services : aqueduc, égout, télécommunication, distribution et alimentation électriques. Pourtant, certains de ces services semblent relativement récents.

Les sols sous la surface du saut-de-loup ont aussi été complètement oblitérés par des travaux récents sur les fondations et pour l'aménagement du drain agricole. À l'instar des autres tranchées réalisées autour du bâtiment, on trouvait, sous l'asphalte, une séquence composée successivement de gravier 0-¾, de sable normalisé jaune, d'une feuille de polystyrène, d'une autre couche de sable puis de pierres nettes avec un drain agricole déposé sur le roc (figure 69). Sous la première couche de sable se trouvait, dans la moitié sud du saut-de-loup, une dalle de béton d'épaisseur variable déposée généralement directement sur le roc. Représentant sans doute l'ancienne surface occupée avant la pose de l'asphalte, cette surface rappelait celle qui couvrait également le saut-de-loup du Trésor (Artefactuel 2018a : 15). Elle avait déjà été cassée pour installer le drain agricole. Aucune couche en place ne subsistait dans les limites du saut-de-loup.

Figure 67. Paroi sud de 19A, au-dessus de 19A100, vers le sud (photo PA300011).

Figure 68. Paroi ouest de 19A montrant le comblement de la tranchée du mur de béton 19C400, vers l'ouest (photo PA300012).

Figure 69. Excavation en cours dans le saut-de-loup Saint-Louis (sous-opération 21A), vers l'est (photo P4020009).

4.5.2. Vestiges archéologiques

Le mur de soutènement du saut-de-loup Saint-Louis

Le vestige **19C400** représente le mur de soutènement du saut-de-loup courant depuis la fondation du restaurant Le Continental à la limite ouest du terrain jusqu'au coin est de l'entrée de l'édifice Gérard-D. Levesque. Bien que dans les plans et devis, le mur était présumément en béton sur toute sa longueur, il a rapidement été noté qu'il s'agissait d'une imposante maçonnerie sur ses deux tiers est (figure 70).

Cette maçonnerie était déposée sur le roc, parfois sur une assise de mortier et de pierres posées à plat qui débordait du parement du ressaut inférieur jusqu'à 0,40 m (figure 71). Il s'agissait d'une maçonnerie imposante constituée de pierres calcaires ébauchées et équarries de grandes dimensions, bien dressée et aux assises globalement assez régulières. Puisqu'elle suivait le roc, sa hauteur variait d'une extrémité à l'autre (figure 72). Un mur de béton avait été coulé à son sommet, et tout son parement nord était également recouvert d'un crépi de béton armé (figure 73). Si, à l'origine, ce parement devait être en pierres, bien dressé verticalement et sans ressaut (figure 74), il fut éventuellement dénudé et remplacé par ce parement de béton. Le sommet de la partie maçonnée du mur faisait 1,10 m de largeur, et il s'élargissait par deux ressauts successifs assez réguliers de 0,12 à 0,23 m puis de 0,17 m de largeur, pour atteindre à sa base une largeur de plus de 1,50 m par endroit. Les empattements ne faisaient pas toute la largeur du mur : l'empattement supérieur disparaissait à une quinzaine de mètres vers l'ouest, peut-être en raison d'une hauteur moins importante du parement, et l'empattement inférieur s'arrêtait à moins d'un mètre de l'extrémité ouest de la partie en maçonnerie (figure 75). Près de l'extrémité est, soit à proximité de l'entrée du bâtiment, subsistaient au sommet du vestige deux pierres de taille en grès, probablement associées à d'anciens poteaux de métal d'une clôture (figure 76). Sans doute retrouvait-on, à l'origine, d'autres blocs semblables tout au long du mur de soutènement.

À environ 23 m à l'ouest de l'entrée, la maçonnerie de pierre laisse place à un mur de béton armé (figure 77). La coupure entre les deux états correspond à l'endroit où traverse l'aqueduc, lui-même installé après avoir miné le roc de part et d'autre du mur de soutènement. Les affleurements de roc furent manifestement cassés pour permettre de couler le béton dans un coffrage de bois, dont des pièces étaient toujours présentes dans la tranchée (figure 78). Ces pièces de madriers 2x4 en bois traité suggèrent que l'érection du mur de béton semble relativement récente. La tranchée du mur de béton était comblée de débris de démolition (pierres, briques et mortier), mélangés à du sable de remblai. Ces

débris proviennent, du moins en partie, de la démolition partielle des vestiges 19A100 et 19C200 lors de la construction du mur de béton.

La question demeure à savoir si le mur de béton remplace ou complète le mur de maçonnerie visible plus à l'ouest. La présence de débris de démolition dans la tranchée de fondation du mur de béton suggère que des éléments de maçonneries furent détruits pour permettre de l'ériger, mais il pourrait s'agir de 19A100 et de 19C200 (voir plus bas). L'extrémité ouest de la section de maçonnerie de 19C400 montre ce qui semble un chaînage d'angle et une coupure nette et verticale (figures 75) – il y a là manifestement l'extrémité réelle d'une maçonnerie. Un peu plus à l'ouest, toutefois, subsistait sous le béton un autre parement de pierre avec empattement de moindre largeur (figure 79). La documentation historique laisse croire que le saut-de-loup original ne faisait pas toute la longueur de la façade Saint-Louis (figures 80 et 81), mais qu'il fût éventuellement allongé jusqu'à la limite du lot (figure 82). On peut croire que la partie ouest du mur de soutènement fut à l'origine en pierre, comme les autres sauts-de-loup du palais de justice, mais qu'elle fut éventuellement remplacée par un mur de béton. Ce remplacement aurait pu avoir lieu au moment du branchement de conduites en fontes, qui ont également mené au démantèlement du vestige 19C100 (figure 83). Ces conduites étant remblayée de gravier 0-¾ moderne et de sable normalisé, on peut présumer qu'elles furent installées relativement récemment.

Figure 70. Vue d'ensemble de la portion maçonnée de 19C400, vers le nord-ouest (photo PC190172).

Figure 71. Vestige 19C400 déposé sur une assise de mortier, vers le nord (photo TRUD0051).

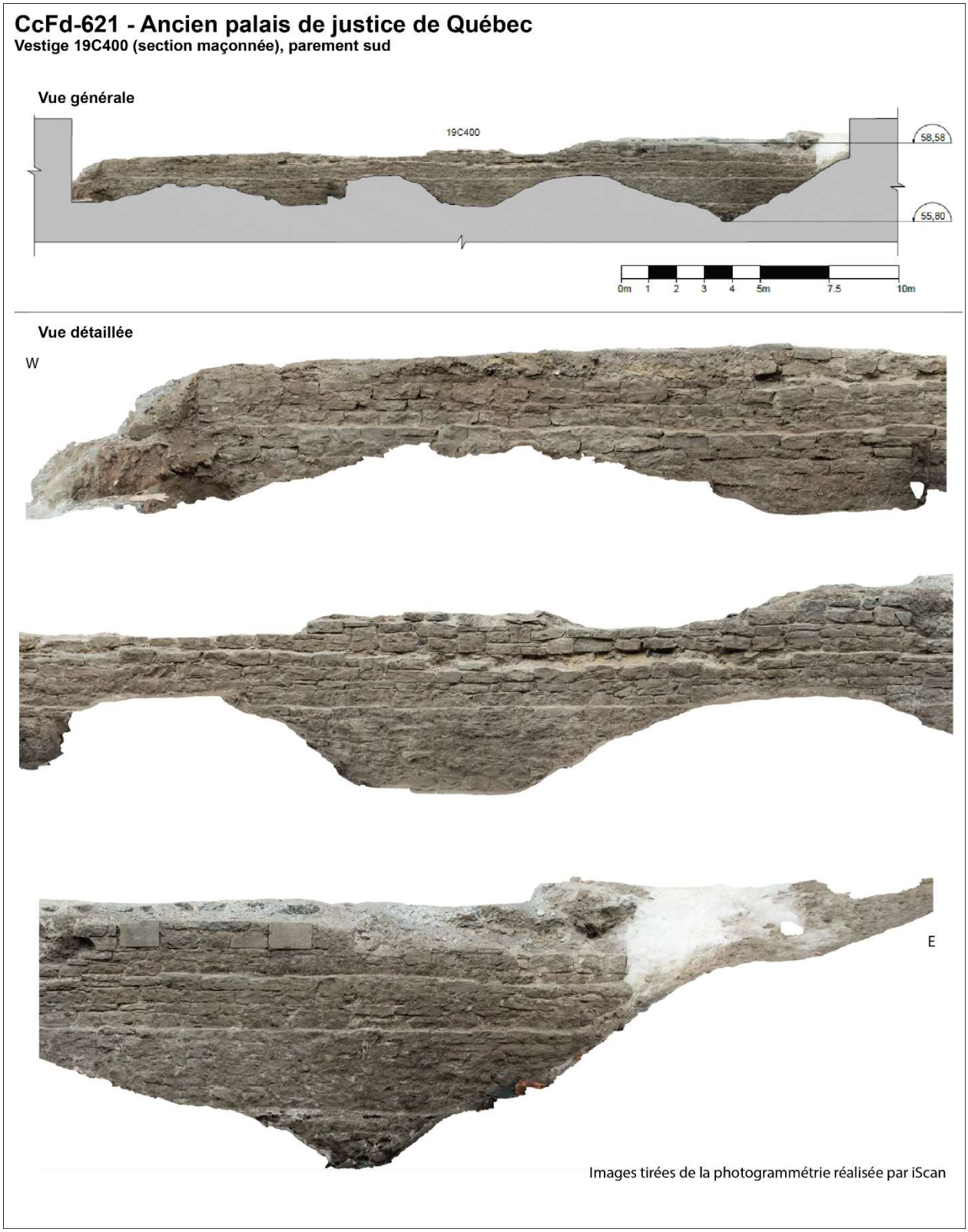

Figure 72. Le parement sud du vestige 19C400 (photogrammétrie iScan).

Figure 73. Parement nord du vestige 19C400, vers l'est (photo PC040051).

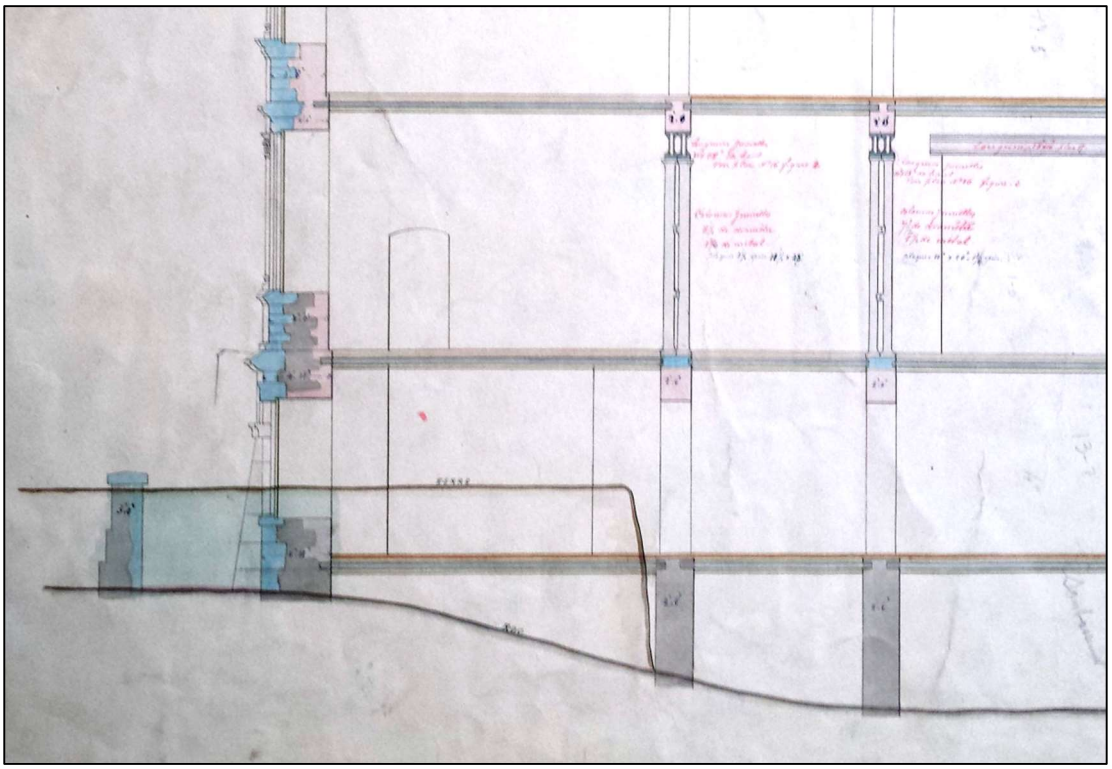

Figure 74. Coupe du nouveau palais de justice dessinée par Derome en 1883 (source : BAnQ, fourni par ABCP; l'original n'a pas été retrouvé à la BANQ).)

Figure 75. Disparition de l'empattement inférieur à l'extrémité ouest de 19C400 (source : photogrammétrie d'iScan).

Figure 76. Pierres de taille en grès au sommet de 19C400 (source : photogrammétrie d'iScan).

Figure 77. Vue d'ensemble de la portion en béton de 19C400, vers le nord-est (photo PB230035).

Figure 78. Traces du coffrage de bois dans la tranchée de construction de la section en béton de 19C400, vers l'ouest (photo PB230023).

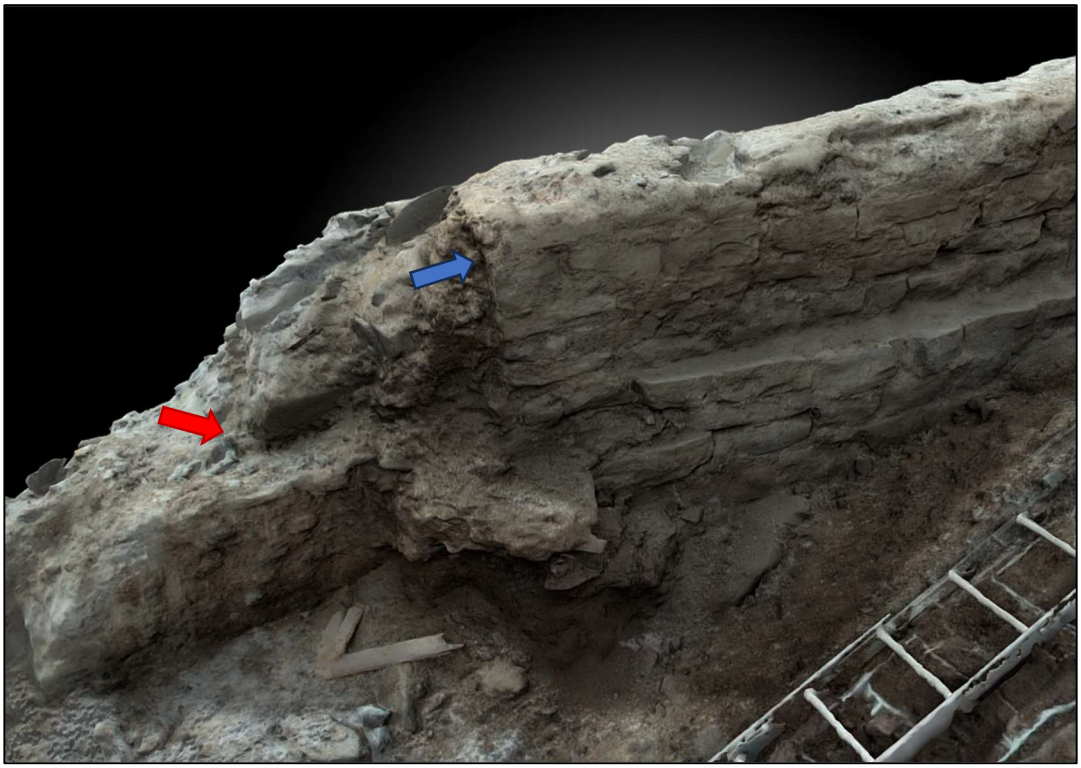

Figure 79. Extrémité ouest de la section maçonnée de 19C400; la flèche bleue indique la coupure verticale, la flèche rouge indique le parement de pierre sous le béton (source : photogrammétrie d'iScan).

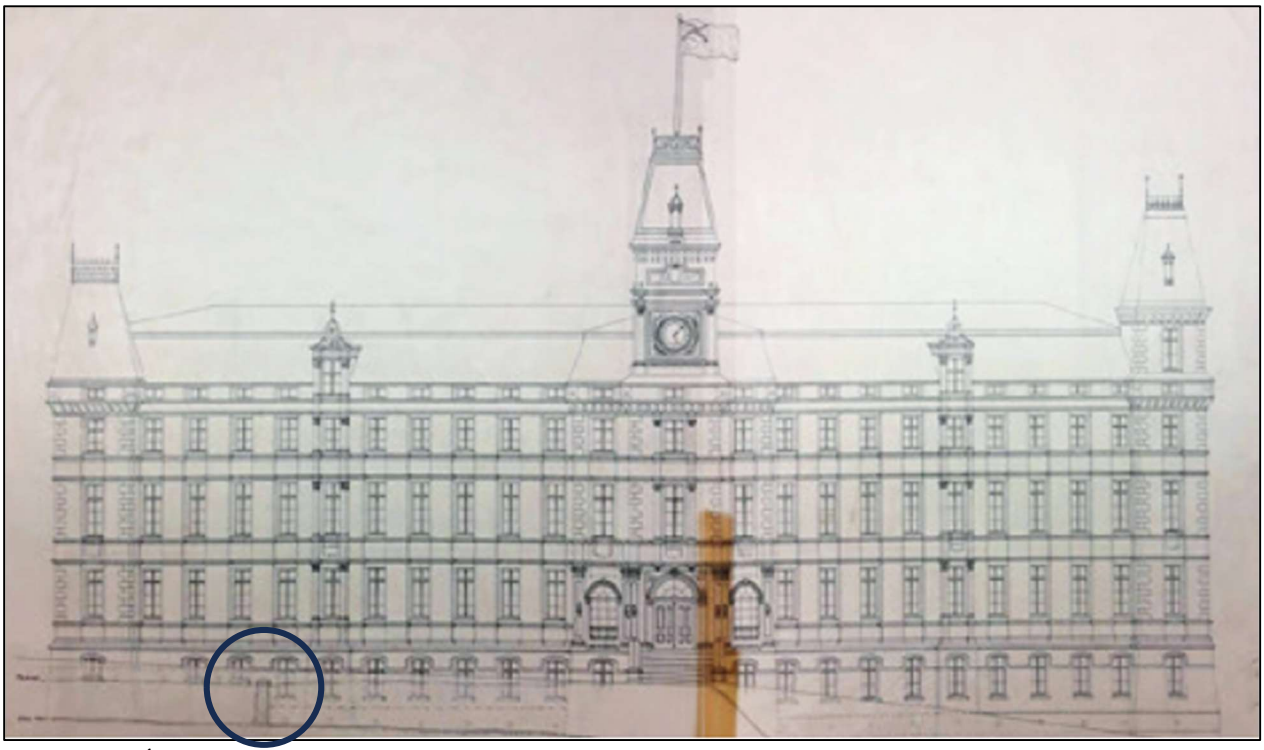

Figure 80. Élévation générale des rues St-Louis et du Trésor dessinée par E.-E. Taché en 1883; le cercle indique ce qui semble être la limite originale du saut-de-loup Saint-Louis (source : BANQ, cité dans ABCP/A49/DFS 2021 : 42; l'original n'a pas été retrouvé à la BANQ).

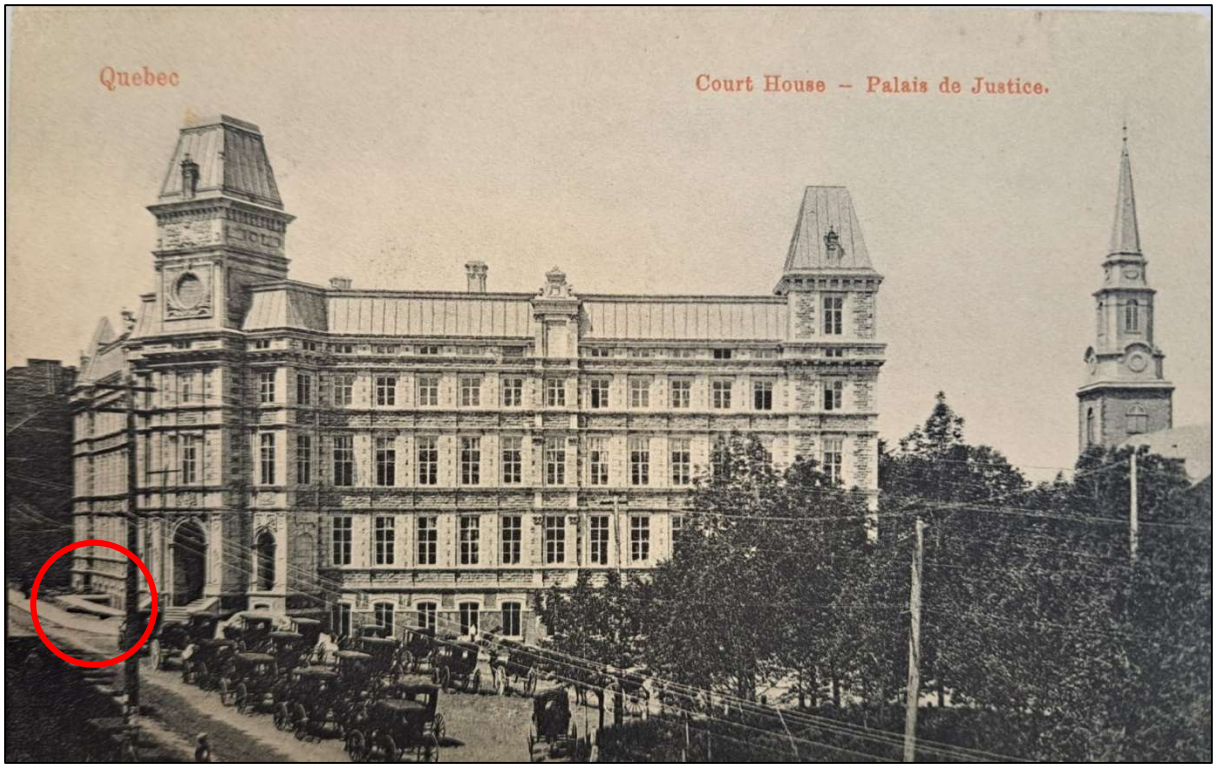

Figure 81. Carte postale de vers 1905 où l'on voit l'extrémité ouest du saut-de-loup original (source : BANQ P545,D15-1,P314).

Figure 82. Le palais de justice en 1929, alors que le saut-de-loup semble se poursuivre tout au long de la façade Saint-Louis (source : BANQ P600,S6,D1, P371).

Figure 83. Conduite de fonte à l'extrémité ouest de 19C100 et de la partie maçonnée de 19C400, vers le sud (photo TRUD0005).

Les bureaux de Charles Panet

Le vestige **19A100** a d'abord été mis au jour lors de l'excavation du sondage 19A, puis dégagé sur toute sa superficie lors des excavations de 19C. Il était recouvert par du sable de remblai dans lequel était mélangé du gravier 0-¾ et des débris de démolition. Il s'agissait d'une surface de forme et de dimensions irrégulières, donnant vaguement l'impression d'être orientée du nord au sud (figures 84 et 85), allant de la tranchée de fondation du mur de soutènement 19C400 jusqu'à la limite sud de l'excavation, et au-delà. Sa forme est plutôt reliée à l'irrégularité du roc qu'un indice de l'orientation réelle de la structure que le vestige représente. Il était en effet composé que d'une à deux assises de maçonnerie de pierres de schiste liées au mortier Portland, déposées sur le roc qui remontait parfois à travers le vestige lui-même. Il s'agit sans doute d'une surface visant à niveler le roc afin d'y élever une construction quelconque. Les excavations modernes ont malheureusement détruit toute trace de celle-ci : aucun sol en place n'a été observé en association avec ce vestige. Seul le type de mortier donne un indice quant à sa datation, le ciment Portland ayant été breveté à la fin du premier quart du XIX^{e} siècle (Poitras 1996 : 20). Dans le sable normalisé qui le recouvrait furent mis au jour un tesson de terre cuite

fine blanche et un tesson de verre à bouteille, que l'on peut difficilement associer au vestige et qui n'ont pas été collectés. Le vestige n'a pu être conservé dans le cadre des travaux et a été démantelé sur toute sa superficie jusqu'à un mètre environ de la limite sud de la tranchée. Il semble se poursuivre vers le sud.

Partant de la fondation du restaurant Le Continental, qui l'a coupé, le vestige **19C800** longeait vers l'est la limite sud de la tranchée excavée sur environ 5,30 m de longueur avant de disparaître. Cette interruption s'explique assurément par les excavations modernes qui se sont rendues au roc qui, à cet endroit, se trouve à une plus haute altitude (figure 86). Le vestige était conservé sur une hauteur de 0,53 m en général, mais s'élevant à 1,20 m à son extrémité ouest. Les trois conduites déposées pratiquement sur son sommet sont sans doute à l'origine de l'arrachement de sa partie supérieure, et explique la présence de débris de démolition au nord de celui-ci (figure 87). Seul le parement nord du vestige fut observé, et son sommet fut dégagé sur une cinquantaine de centimètres de largeur. Il était composé de pierres de schiste et de calcaire ébauchées de moyennes et grandes dimensions liées au mortier de chaux dans un appareil plutôt irrégulier. La partie supérieure conservée du parement nord était recouverte d'un crépi de mortier (figure 88), suggérant qu'il s'agissait de la partie hors-sol de la construction. Le vestige 19C800 a pu être conservé, bien que le roc ait été miné juste devant son parement nord pour permettre la construction du nouveau mur de soutènement (figure 89).

Ce vestige était recouvert de sable de remblai, mais deux couches archéologiques lui étant associées ont pu être fouillées le long de son parement nord. Il s'agissait d'abord de la couche de sa démolition elle-même, composée d'éclats de schiste et de mortier se rendant jusqu'à son sommet. Dessous se trouvait une argile sableuse brune avec des traces de mortier disséminées, déposée sur le roc. Quelques ossements animaux ont été notés contre le parement du vestige dans cette couche, mais n'ont pas été collectés.

Le vestige **19C200** s'appuie sur le vestige 19C300 (voir plus bas), tout juste à côté de la fondation du restaurant Le Continental à quelques mètres au nord de 19C800 (figures 90 et 91). Il s'agit d'une maçonnerie de pierres de moyennes dimensions liées au mortier de chaux. Son parement nord a été arrachée lors de la construction de la section en béton du mur du soutènement du saut-de-loup 19C400, affectant grandement son intégrité (figure 92). Il laisse voir son blocage composé de schistes ébauchés et sous forme d'éclats. Son parement sud montre, quant à lui, un appareil plutôt régulier composé de

pierres schisteuses équarries sur une face, plus une grande pierre de grès à son extrémité est. Déposées directement sur le roc, les deux assises conservées du vestige faisaient une hauteur totale de 0,35 m. Son extrémité est est déposée sur un affleurement de roc qui s'élève; impossible de savoir s'il se poursuivait auparavant vers l'est ou s'il s'agit de sa limite réelle, d'autant plus que l'absence de son parement nord fait qu'on ne peut déterminer si le vestige bifurquait auparavant. Cela dit, la pierre de grès aurait pu faire partie d'un chaînage d'angle. Le vestige, en très mauvais état et en plein cœur des travaux à réaliser, n'a pas été conservé.

Contrairement à ailleurs dans le secteur, une séquence stratigraphique subsistait du côté sud de 19C200 (figures 93 et 94). Cette séquence ne se rendait pas contre la fondation du restaurant Le Continental, puisqu'on y trouvait plutôt le remblai de sa tranchée de construction. Sous l'épais remblai hétérogène, comprenant le remblai de la fondation et celui des excavations antérieures, se trouvait un sable fin gris contenant des traces de briques et de mortier, recouvrant une couche de mortier et d'éclats de pierres. Ces deux couches pourraient être associées à la destruction du bâtiment représenté par les vestiges. Un niveau de sable argileux brun foncé suivait, recouvrant lui-même une mince couche de charbon. La superficie conservée n'était pas suffisante pour déterminer s'il s'agissait de débris d'incendie ou de déchets de poêle. Les seules découvertes faites dans ces couches sont quelques restes fauniques et un peu de verre à vitre observés dans le sable argileux brun foncé, et qui n'ont pas été collectés. La séquence se terminait par une couche de sable fin limoneux passant du gris-brun au gris-blanc, déposée sur le roc décomposé. C'est dans ces niveaux qu'était enfoui le vestige. Comme les autres couches se trouvaient au-dessus du vestige, elles ont assurément été déposées après son abandon.

Le vestige **19C300** se situe sous la fondation du restaurant Le Continental, légèrement de biais par rapport au parement de cette dernière, s'enfonçant dessous vers le sud (figures 95 et 97). Observé sur une longueur de 2,80 m, il n'a pas été possible de déterminer si ses extrémités en constituaient les limites originales, puisqu'il s'enfonçait sous la fondation au sud et que le parement était recouvert de béton au nord. Sa position fait que seul son parement est a pu être observé, et il n'était conservé que sur une à quatre assises uniquement, faisant une hauteur de 0,06 à 0,40 m. L'appareil est irrégulier, et la base du vestige suit les anfractuosités du roc. Il s'agit d'une maçonnerie de pierres de schiste ébauchées de moyennes dimensions, liées au mortier de chaux qui est mal conservé – plusieurs joints étaient totalement évidés. Le vestige a pu être conservé, mais a été rejointoyé afin de rendre intègre le parement de la fondation du restaurant Le Continental avant d'être réenfoui.

Bien que leur état de conservation et la quasi-absence de données archéologiques *in situ* qui leur sont associées ne permettent guère d'en apprendre beaucoup sur l'occupation que représentent ces vestiges, la cartographie et l'iconographie anciennes nous éclairent quant à la nature probable de ces fondations. Un bâtiment est illustré à cet endroit sur le plan d'assurance de 1875 (figure 97) visible également sur quelques photographies anciennes (figure 98). Le plan d'assurance indique qu'il s'agissait de bureaux qui appartenaient depuis le milieu du XIX[e] siècle à Charles Panet, père (1797-1877)[3], avocat qui partageait l'espace avec d'autres membres de la même profession. Après avoir été brièvement député de 1858 à 1861, Panet reçut la charge de conservateur des archives judiciaires du district de Québec, tâche qui devait être facilitée par la proximité de ses bureaux avec le palais de justice (Roy 1906 : 17). Avant l'arrivée de Panet, le bâtiment était occupé depuis au moins le premier quart du XIX[e] siècle, si on en croit les annuaires de la ville de Québec. Le terrain et ses bâtiments, qui appartenaient toujours aux descendants de Panet après sa mort, sont finalement expropriés par la Couronne en 1888, en prévision de la construction du nouveau palais de justice.

Ainsi, les vestiges 19C800 et 19C300 pourraient représenter les fondations des murs sud et ouest du bâtiment, ce dernier étant mitoyen avec son voisin (figure 97). Puisque le bâtiment du restaurant Le Continental semble également être représenté sur le plan de 1875, il est curieux que le vestige 19C300 soit désaxé par rapport à sa fondation. Est-ce que la fondation aurait pu avoir été reconstruite à cette occasion ? Les données sont manquantes pour répondre à la question – peut-être qu'il serait possible d'en avoir une idée en observant l'autre parement de la fondation. Le mur 19C200 pourrait être une subdivision intérieure, peut-être le mur d'un escalier pour descendre au sous-sol. Du côté est, le massif 19A100 est aligné avec le mur est du bâtiment tel qu'il est représenté sur le plan de 1875. Il pourrait s'agir d'un nivellement du roc pour asseoir les fondations, comme on en voit le long des fondations de l'ancien palais de justice, mais il déborderait alors largement du bâtiment. Y aurait-il pu y avoir un bâtiment secondaire ? Impossible de le dire. La position du massif par rapport au bâtiment suggère fortement qu'ils soient associés, d'autant plus qu'aucun autre bâtiment n'apparaît dans ce secteur dans la cartographie ancienne.

[3] Registre foncier, C.F. Québec, registre B, acte 79 331, 15 décembre 1888; Annuaires de la ville de Québec, 1822-1976, BANQ, notice 5993753.

La position de 19C800, parfaitement alignée avec un autre vestige visible plus à l'est, avait d'abord fait penser que les deux sections étaient associées et avait reçu la même dénomination, soit 19C100. Des différences viennent jeter un doute, après analyse, sur cette relation : la partie est est composée essentiellement de calcaire et présente un ressaut tout au long du parement nord, alors que la partie ouest est plutôt en schiste et ne présente pas de ressaut; l'alignement entre les deux sections n'est pas tout à fait le même – la partie ouest se trouvant légèrement plus au nord et la partie est étant orientée un peu plus vers le sud; et, finalement, on trouve un crépi sur les pierres de la partie ouest qui est absent sur la partie est. L'absence de tranchée de fondation du côté de la partie ouest alors qu'une telle tranchée fut décelée du côté est représente une autre différence. L'absence de contexte ne permet pas de s'assurer hors de tout doute que le vestige maintenant identifié comme 19C800 ne soit pas le même mur d'enceinte que 19C100, mais les quelques différences et la présence du bâtiment de Panet sont des indices suffisants pour que l'hypothèse tienne. Des fouilles le long du côté sud des deux vestiges pourraient fournir des données qui viendraient confirmer ou infirmer celle-ci – si des contextes subsistent.

Figure 84. Surface maçonnée 19A100, vers le nord (photo PB230037).

Figure 85. Surface maçonnée 19A100, vers le nord-est (photo PB230026).

Figure 86. Extrémité est de 19C800, vers l'est (photo PB290020).

Figure 87. Vue d'ensemble du vestige 19C800, vers le sud (photo PB290018).

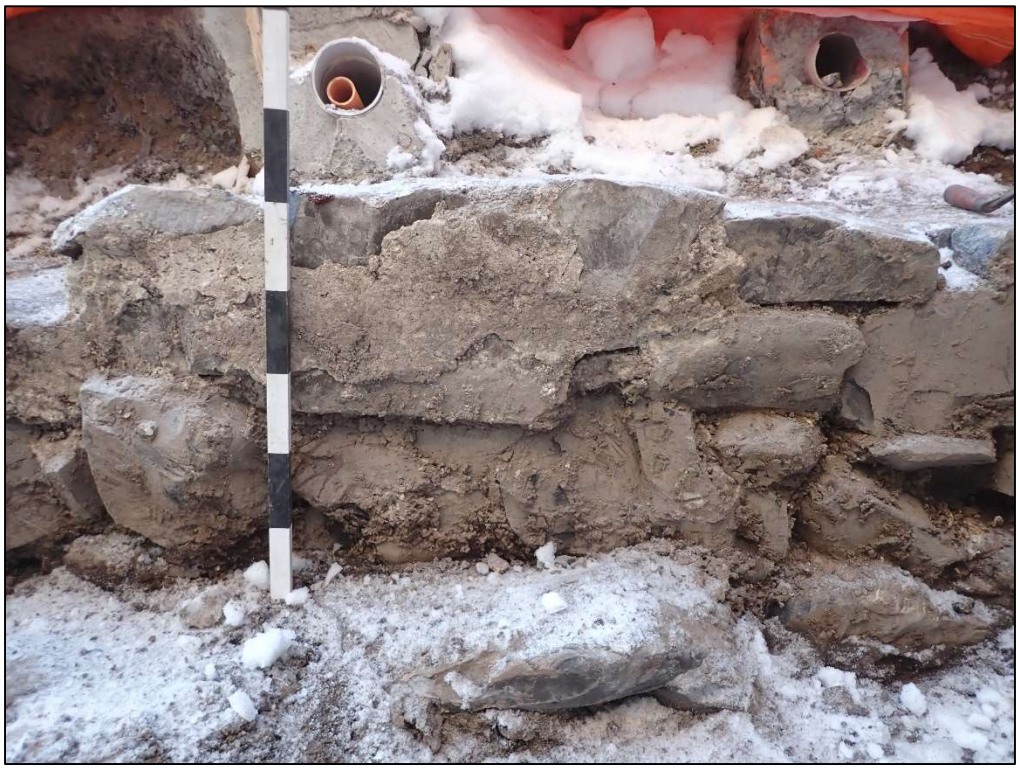

Figure 88. Détail d'une partie du parement nord de 19C800 recouvert de crépi, vers le sud (photo PB290019).

Figure 89. Section du roc miné pour les travaux devant le vestige 19C800, vers le sud (photo PB300030).

Figure 90. Vue générale du vestige 19C200, vers le nord-ouest (photo PB220014).

Figure 91. Sommet et parement sud de 19C200, vers le nord (photo PB230022).

Figure 92. Côté nord du vestige 19C200, arraché lors de la construction de 19C400, vers le sud (photo PB220017).

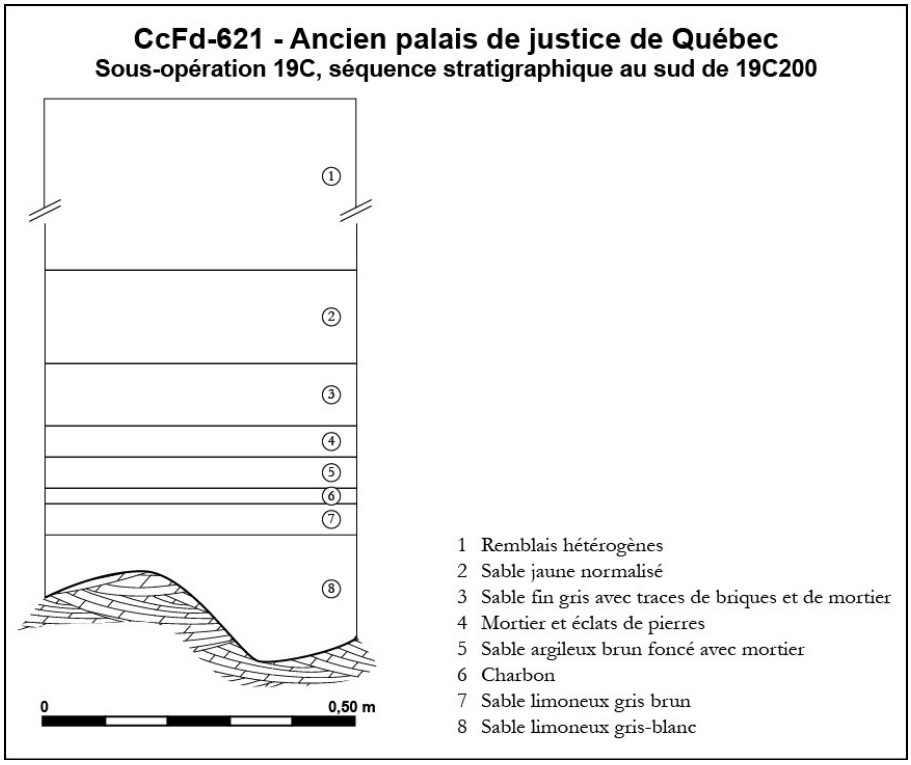

Figure 93. Schématisation de la stratigraphie au sud de 19C200.

Figure 94. Paroi d'un sondage réalisé au sud de 19C200, vers l'ouest (photo PB220009).

Figure 95. Vue d'ensemble du vestige 19C300 sous la fondation du Continental, vers l'ouest (photo PB300037).

Figure 96. Vestige 19C300 sous la fondation du Continental après nettoyage des joints, vers le sud-ouest (photo P4050027).

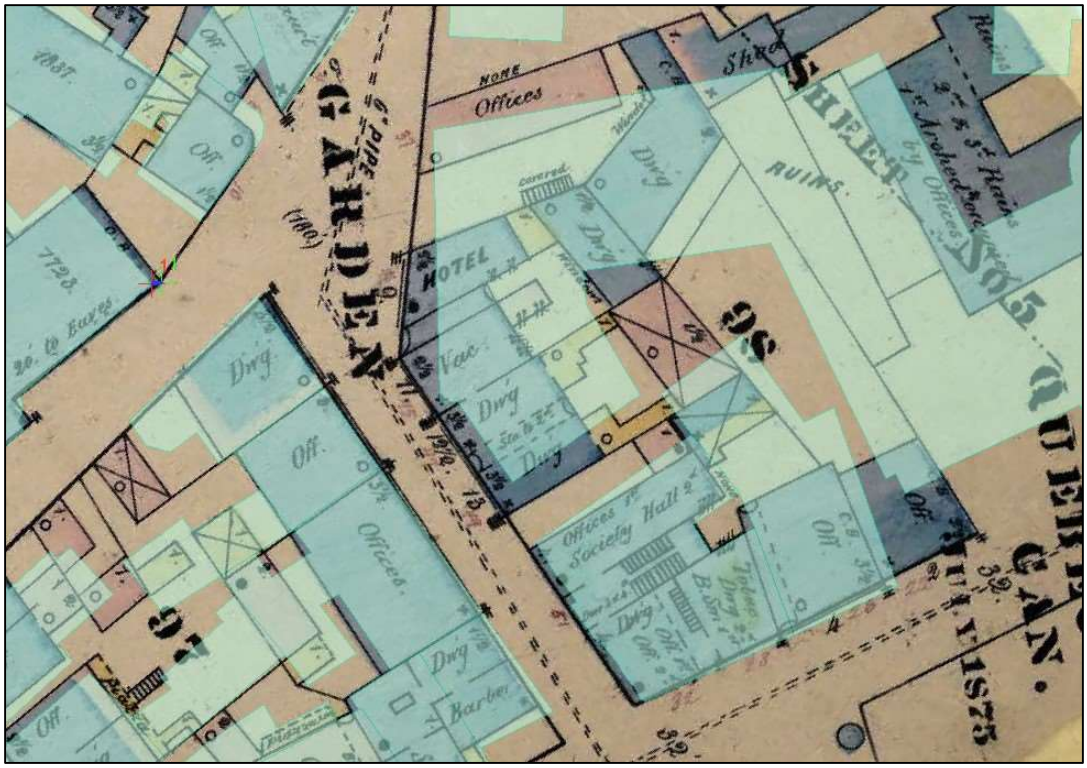

Figure 97. Plan d'assurance de 1875 sur laquelle sont illustrés, en bleu pâle, les bâtiments actuels (source : BANQ, Collection initiale, P600,S4,SS1,D65).

Figure 98. Vue sur la rue Saint-Louis vers 1870, où l'on voit un bâtiment devant ce qui deviendra le restaurant Le Continental (source : BANQ P560,S2,D2,P11239).

5. RÉSULTATS DE LA FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE (Opération 20)

Les résultats de la fouille archéologique ayant eu lieu le long du chemin Saint-Louis en janvier 2024 sont présentés en suivant la séquence événementielle chronologique du site comme elle se présente dans les limites de l'opération 20. Cette dernière est subdivisée selon six grandes périodes, elles-mêmes subdivisées selon les événements identifiés par les différentes couches stratigraphiques fouillées. Il sera ainsi question, dans l'ordre, des sols naturels du terrain, d'une occupation domestique française, de l'occupation par les Récollets, de l'occupation britannique au tournant de la Conquête pour finir avec les deux palais de justice se succédant sur le lot. La corrélation entre les événements, les lots et vestiges archéologiques et les couches illustrées sur les profils stratigraphiques est synthétisée dans l'annexe 2. Le plan des vestiges est présenté sur la figure 65.

5.1. Sols naturels

La roche-mère du cap de Québec a été atteinte dans presque tous les sondages manuels et lors de l'excavation mécanique. Elle prenait la forme des crêtes rocheuses de calcaire plus ou moins régulières orientées globalement dans un axe nord-ouest / sud-est (figure 100). Les pointes rocheuses se trouvaient directement sous les niveaux d'infrastructure du trottoir du côté ouest, c'est-à-dire à environ 1,60 m sous la surface, et plongeaient à l'est jusqu'à 3,00 m de profondeur. La décomposition du roc laissait un dépôt limoneux gris-noir homogène et peu compact à la surface de celui-ci (figure 99, couche 10). Le roc semblait avoir été retravaillé et aménagé par endroits.

Les sols naturels stériles intacts étaient donc partiellement présents en lambeaux ou dans les aspérités du roc. Tous les sols ne semblaient pas recouvrir l'ensemble du terrain de façon uniforme et étaient parfois absents de la séquence stratigraphique, même lorsque celle-ci était intacte. Le sol stérile observé le plus profondément dans cette séquence parfois discontinue était un mélange hétérogène de limon brun foncé à brun-noir et de sable beige-verdâtre, compact, comprenant une bonne proportion de roc en décomposition (figure 99, couche 9). Au-dessus se succédaient un limon hétérogène brun à brun-rougeâtre, compact et très caillouteux, et un limon homogène gris-brun compact, comprenant des petites pierres calcaires (figure 99, couches 8 et 7 respectivement).

Les sols naturels les recouvrant ou qui se trouvaient parfois même en contigus à ceux-ci étaient remaniés parfois jusqu'à la surface du roc. Ces sols variaient en composition d'un limon à un limon légèrement sableux, de gris foncé à brun foncé, mais toujours peu compact et comprenant des inclusions anthropiques en faible quantité. Certains de ces sols, particulièrement du côté ouest de l'opération 20, sont demeurés près de la surface occupée pendant une longue période, et des artefacts de la fin du XVII^{e} siècle jusqu'au milieu du XVIII^{e} siècle y furent retrouvés. Les artefacts du lot 20A3 illustrent particulièrement bien ce mélange. On y retrouvait de la terre cuite commune locale dont un tesson date probablement du XVII^{e} siècle, alors qu'un autre fragment, comportant une glaçure verdâtre avec points verts, pourrait être plutôt associé au XVIII^{e}, voire au début du XIX^{e} siècle. Une terre cuite vernissée verte de France côtoyait de la faïence britannique. De plus, des fragments de jatte en terre cuite commune locale sont jointifs à des tessons trouvés dans le lot 20B5, associé à l'occupation plus récente des Récollets. La datation est plus uniforme dans le lot 20C7, où furent mis au jour un fragment de bouteille de verre coloré vert, une pipe de fabrication hollandaise ainsi que de la terre cuite commune avec engobe et décor peint peut-être de type Cox-Lomagne, datant tous de la fin du XVII^{e} siècle au milieu du XVIII^{e} siècle (figure 101). L'accumulation dans ces sols se serait donc réalisée sur une relative longue période.

5.2. Occupation domestique française (deuxième moitié du XVII^{e} siècle)

Pour autant que ce secteur de la Haute-Ville se développe tardivement d'un point de vue domestique, l'occupation religieuse et institutionnelle est bien présente entre autres avec la sénéchaussée, qui fait office de tribunal, construite à la place d'Armes en 1640 (figure 3). Les premières occupations domestiques (maisons et dépendances) apparaissent sur les plans dès 1663. Sur un plan de la fin du XVII^{e} siècle, le propriétaire du terrain est identifié comme « M. Dupeyras » (figure 6). En recoupant diverses sources, il semble qu'il s'agirait de Jean-Baptiste du Peiras (1641-1701), nommé conseiller du roi au Conseil souverain en 1673 et proche de Frontenac (Auger 1991, Fournier 2016)[4]. Ce dernier lui concéda, en reconnaissance de ses services, un fief dans la région de la rivière Mitis, et c'est également de lui qu'il acquiert sa propriété sur Saint-Louis en 1696 (Auger 1991). Le plan de 1692 indique qu'il y habitait déjà, ce qui n'était pas si inhabituel à l'époque.

[4] Voir aussi « Notes historiques, nos députés, Louis Boulduc ou Bolduc, procureur du Roi, ancêtre des familles Bolduc. 1679-1682 », *Le Peuple* XXV, 48, 28 août 1925.

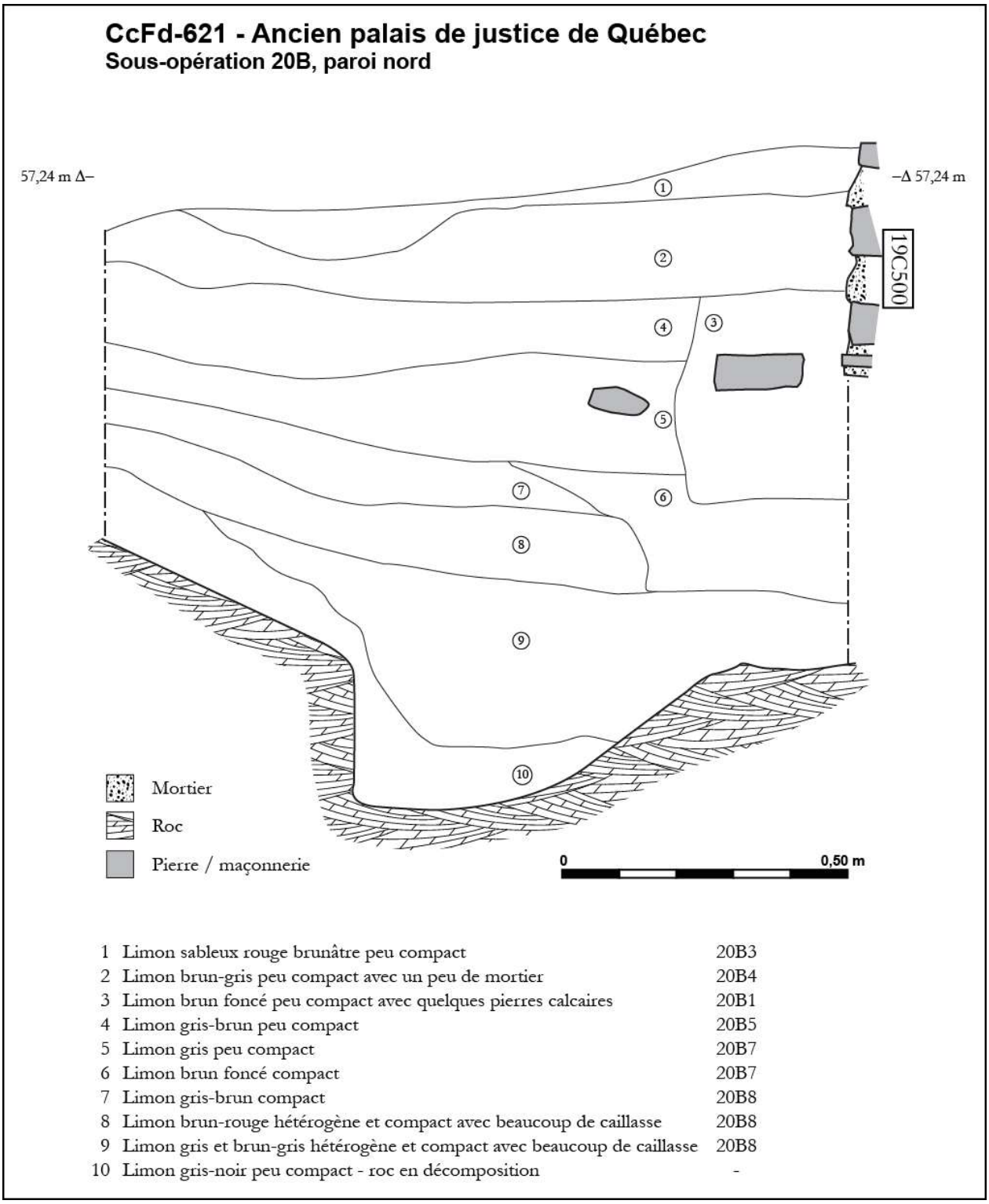

1	Limon sableux rouge brunâtre peu compact	20B3
2	Limon brun-gris peu compact avec un peu de mortier	20B4
3	Limon brun foncé peu compact avec quelques pierres calcaires	20B1
4	Limon gris-brun peu compact	20B5
5	Limon gris peu compact	20B7
6	Limon brun foncé compact	20B7
7	Limon gris-brun compact	20B8
8	Limon brun-rouge hétérogène et compact avec beaucoup de caillasse	20B8
9	Limon gris et brun-gris hétérogène et compact avec beaucoup de caillasse	20B8
10	Limon gris-noir peu compact - roc en décomposition	-

Figure 99. Stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération 20B.

Figure 100. Crêtes rocheuses à l'extrémité ouest de l'opération 20, vers l'est (photo TRUD0231).

Figure 101. Artefacts du lot 20C7 (photo M.H. Daviau).

Ce qui semble être le coin nord-est d'un bâtiment pouvant être associé à cette occupation a été mis au jour (vestige **20H100**; figures 102 et 103). Il s'agissait d'une maçonnerie sèche composée d'un parement double dressé à plus ou moins dressé et plus ou moins régulier de calcaire ébauché. Fait de quatre assises résiduelles de 13 cm de hauteur chacune et de deux assises de cales de 6 cm, il avait une hauteur totale de 0,80 m, une largeur de 0,44 m, et une longueur visible de 0,95 m dans son orientation est-ouest. Le parement est du vestige comportait un léger fruit s'évasant vers le haut. La partie ouest du vestige avait été démantelée lors d'aménagements subséquents, passant sous le drain 20E100.

Un niveau d'occupation composé d'un limon légèrement sableux, hétérogène, brun foncé à brun-rouge, meuble et friable a pu être y être associé autre autre grâce à la présence importante de fragments de briques françaises (figure 104, couche 7). Il est à mentionner que plus on s'éloigne du vestige vers l'ouest, moins il y a de brique et moins ce niveau est épais. Les artefacts dénotent un assemblage datant du régime français, avec de la faïence, de la vernissé verte, du verre à vitre et du verre à bouteille bleu-vert, tous typiquement français (figure 105).

5.3. Occupation des Récollets (1692-1759)

Les Récollets arrivent en Haute-Ville en 1692, mais la construction de leur monastère ne débute que l'année suivante. Entre temps, leur occupation se limitait au secteur de la Place d'Armes où ils occupaient ce qui semble être des bâtiments domestiques (figure 6). La construction du monastère se fera par étape de 1693 à 1713, occupant éventuellement tout l'espace entre la Place d'Armes et la rue des Jardins (figure 7). La maison de du Peiras subsiste jusqu'au début du XVIII^{e} siècle (Cloutier 1992 : 104).

Le premier aménagement suivant l'arasement de la maison de du Peiras semble être associé à la construction d'une section d'un mur d'enceinte (**19C700**) se terminant et s'appuyant sur les fondations résiduelles de 20H100 (figure 102). Cette section du mur, plus ou moins dressé, était composée d'une maçonnerie à parement double avec blocage de pierres calcaires ébauchées et brutes liées par un mortier de chaux beige-blanc et d'une largeur totale de 0,95 m. Il était composé de six assises plus ou moins régulières pour une hauteur totale de 1,30 m. Il est intéressant de noter qu'il s'agit de la seule section du mur d'enceinte qui est appuyé sur une surface de roc qui semble avoir été aplanie et aménagée. Le mur ne présentait qu'une longueur résiduelle de 2,50 m, affaiblie à l'est par la pose d'une

ancienne conduite de benzène (figure 106), et son parement vertical n'a été observé que sur 1,00 m. Il pourrait s'agir d'une première enceinte des Récollets érigée avant que ne soit terminé le monastère lui-même, s'arrêtant à la limite de l'ancienne maison de du Peiras, que l'on voit sur les plans de 1692 (figure 5 et 6). Le mur d'enceinte aurait par la suite été poursuive vers l'ouest (voir plus bas).

Recouvrant le vestige arasé de l'ancienne occupation domestique 20H100 et s'appuyant sur le mur d'enceinte 19C700 se trouvait une couche de démolition et de construction faisant état de ce changement d'usage (figure 104, couche 6 et figure 107, couche 3). Une couche d'occupation, probablement associée à la première phase de jardins, recouvrait partiellement cette couche de démolition (figure 104, couche 5 et figure 107, couche 2). Composé d'un limon homogène brun et meuble contenant parfois des lentilles de limon argileux gris-verdâtre avec de rares fragments de briques et quelques granules de mortier, on y trouvait un bon nombre de pierres calcaires provenant peut-être d'un épierrage manuel de l'espace.

Les artefacts trouvés dans ces niveaux font état d'un assemblage homogène de la période française, dont la fragmentation plus intense du côté est du terrain suggère un piétinement fréquent (figure 108). Plusieurs fragments d'une même panse de marmite en terre cuite commune de type Cox découverte du côté ouest du terrain portaient des traces marquées d'utilisation et de chauffe (figure 109). Par ailleurs, de nombreux ossements de mammifères, des fragments en verre coloré pour l'alcool, de la porcelaine fine orientale, en plus d'un bouton bombé en métal cuivreux, un fragment de pipe et un tesson de tastevin en faïence montrent une hausse dans la qualité, la variété et la richesse des éléments abandonnés.

Rapidement ce niveau d'occupation est tronqué par l'installation d'un drain (**20E100**) (figures 102 et 110). D'une hauteur totale de 0,92 m, sa longueur visible d'à peine 1,00 m ne permet pas d'avoir une idée claire de son tracé ou de sa fonction, mais il est possible qu'il ait servi à irriguer les nouveaux jardins et gérer l'eau provenant du chemin Saint-Louis. Sa tranchée de construction, très large à la surface, est plutôt étroite en profondeur (figure 104, couche 4). Le drain lui-même est composé de parois formées d'un parement simple en petits moellons de calcaires, plus ou moins dressé, de moins de 0,20 m de largeur et de 0,92 m de hauteur. Le canal, d'une largeur de 0,40 m, était découvert, mais empierré à seulement 0,35 m du sommet du vestige (figure 111). L'hypothèse d'une fonction agricole concorderait avait le type de fabrication et de forme de ce drain sans liant.

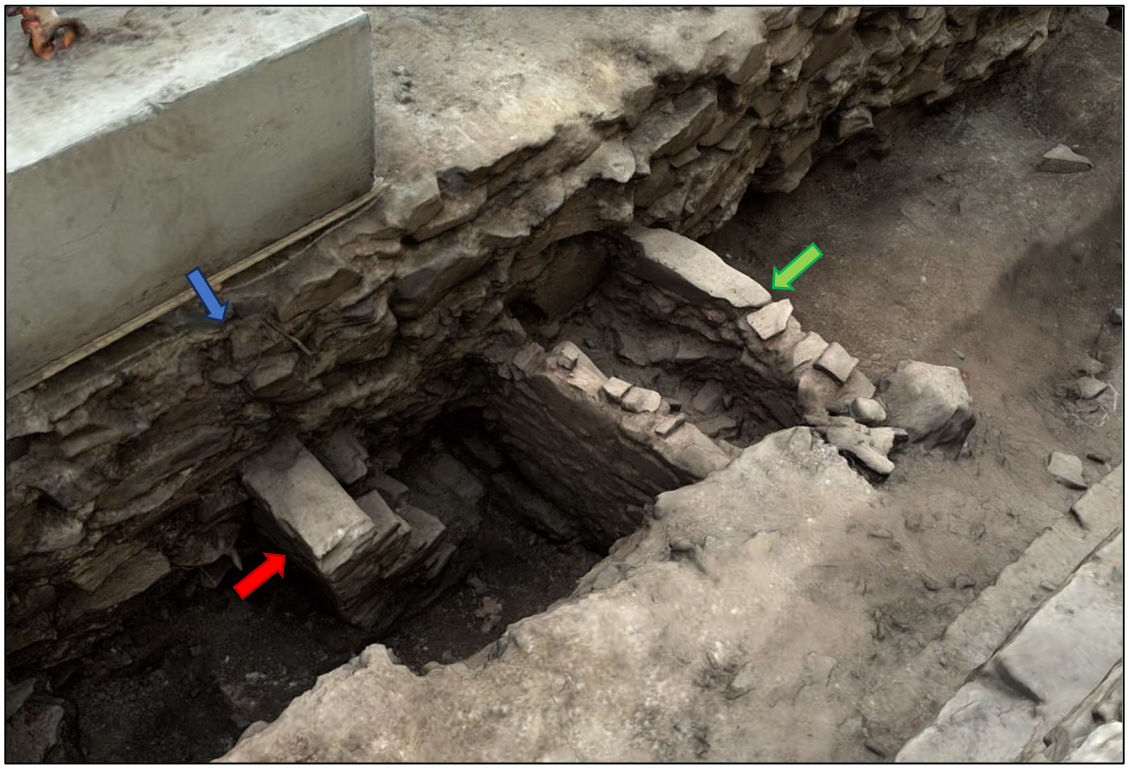

Figure 102. Vestiges 19C600, 20H100 (flèche rouge) et 20E100 (flèche verte), vers le sud; la flèche bleue indique le coup de sabre séparant 19C600 (à droite) de 19C700 (à gauche) (source : photogrammétrie d'iScan).

Figure 103. Parement est et coin nord-est du vestige 20H100 (photo TRUD0220).

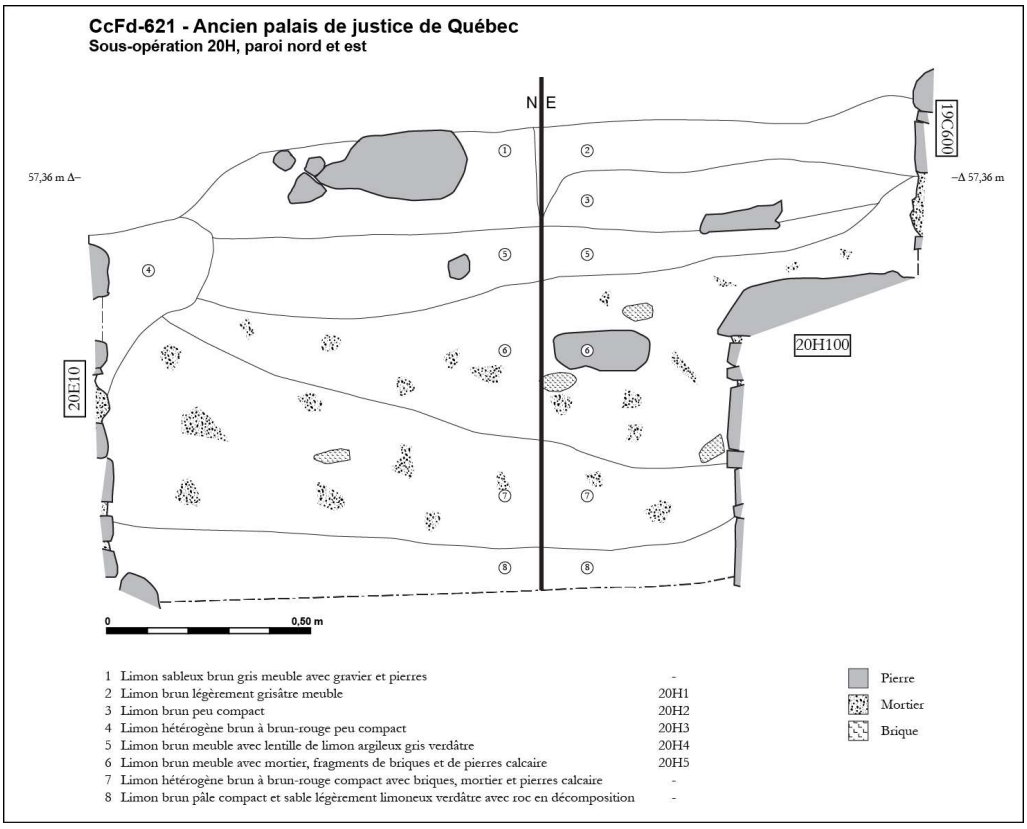

Figure 104. Stratigraphies des parois nord et est de la sous-opération 20H.

Figure 105. Artefacts provenant des lots 20C6 (à gauche) et 20A2 (à droite) (photo : M.H. Daviau).

Figure 106. Conduite de benzène passant à la limite est conservée de 19C700, vers l'est (photo PC190066).

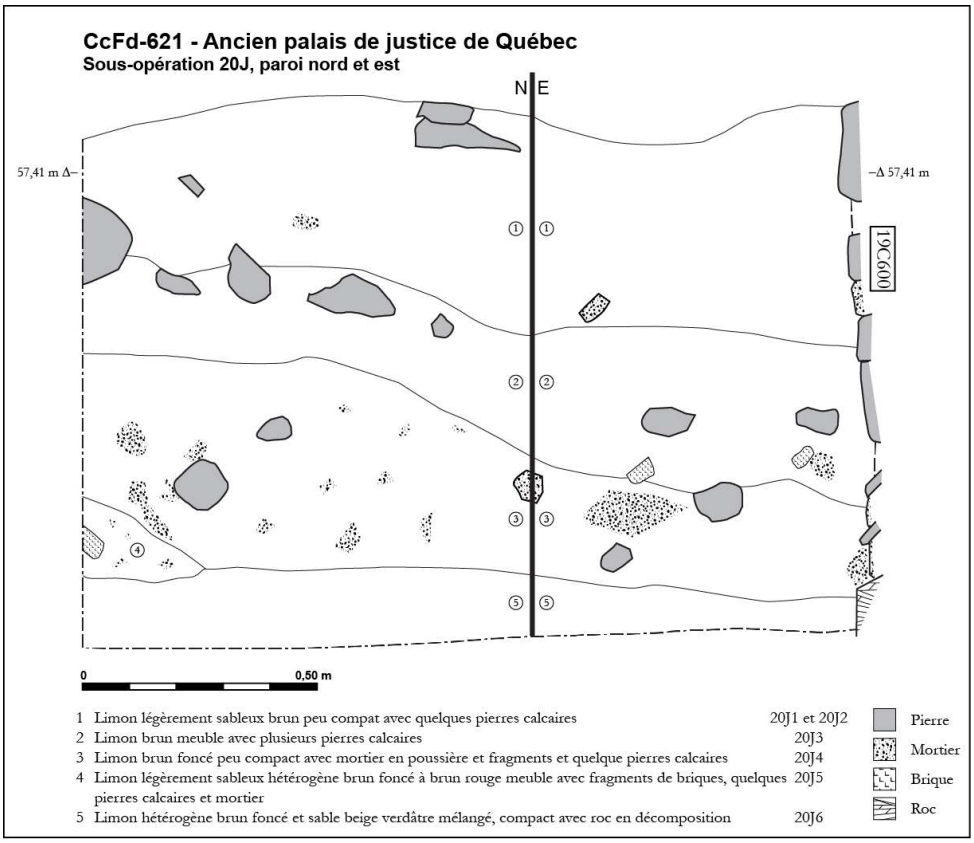

Figure 107. Stratigraphies des parois nord et est de la sous-opération 20H.

Figure 108. Artefacts provenant des lots 20C5 (à gauche), 20J3 (en haut à droite) et 20H4 (en bas à droite) (photo : M.H. Daviau).

Figure 109. Fragments d'une marmite de type Cox avec traces de chauffe intensive provenant du lot 20C5 (photo : M.H. Daviau).

Figure 110. Le drain 20E100 (à droite) et le vestige 20H100 à gauche, les deux imbriqué dans 19C600, vers le sud (photo TRUD0234).

Figure 111. Intérieur du drain 20E100, vers le nord (photo TRUD0133).

Le sol retrouvé à l'intérieur du canal du drain (**20E2**), un limon légèrement sableux, hétérogène, brun tacheté de rouge, peu compact et friable, faisait état de la période d'utilisation de celui-ci. Près de 60 % de ce dépôt était composé de pierres calcaires schisteuses de moins de 0,30 m de côté, remplissant le canal tel un drain agricole rudimentaire. Quelques artefacts toujours de la période française (faïence et verre fougère) et des fragments de brique et de scories ont aussi été retrouvés au travers de la matrice entre les roches.

Un nouveau niveau d'occupation recouvrant le précédent et associé à la période d'utilisation du drain a été observé (figure 112, couches 3 et 4). Il s'agissait d'un limon, homogène, mais dont la couleur variait entre le brun, le gris-brun et le brun-gris selon les secteurs expertisés, comprenant des nodules de mortier, des plaquettes de schiste, du charbon de bois, des petites pierres calcaires, et des traces de brique. À nouveau, l'assemblage d'artefacts date de la période française, mais avec des tessons plus gros (figure 113). On y a également recueilli des clous forgés et même possiblement une clé. La variété des inclusions ainsi que la quantité plus importante d'artefacts portent à penser à une occupation plus longue de ce niveau ainsi qu'à des phases de construction variées.

Le mur d'enceinte a été allongé vers l'ouest par la suite, en deux épisodes de construction (figure 114). Sa section est (**19C600**) est composée d'un parement double avec blocage à tout venant fait de pierres calcaires brutes sur huit assises irrégulières à plus ou moins régulière plus près de la surface (figure 115). Le liant utilisé était un mortier de chaux beige très grossier avec de joints baveux de 2 à 10 cm de largeur, mais souvent évidés. Appuyé sur les crêtes irrégulières du roc, il avait une hauteur maximale de 1,85 m, mais une largeur régulière de 0,95 m. La partie ouest du mur (**19C100**) est lui aussi à parement double avec blocage avec une fondation à tout venant similaire à celle de son homologue, mais il fait seulement 0,70 m de largeur et sa facture est légèrement différente. Ici, des pierres calcaires brutes comme ébauchées étaient présentes, et les joints de mortier de chaux beige à gris faisaient 3 à 4 cm de largeur et étaient légèrement baveux ou affleurants. Encore plus notable était la présence d'un empattement de 0,08 m de largeur formant un parement plus ou moins dressé et plus ou moins régulier (figure 116). Lui aussi était composé de huit assises, mais pour une hauteur maximale de 1,60 m.

Le vestige 19C100 à l'ouest est en meilleur état de conservation, plus rectiligne, mieux dressé et de construction moins grossière et moins aléatoire. Pourtant les deux murs partagent une même tranchée de construction, qui est cependant beaucoup plus difficile à discerner pour 19C600 à mesure que l'on

s'éloigne vers l'est (figure 112, couches 1 et 2 et figure 117, couche 4). Composée parfois de plusieurs phases de remblaiement, il s'agissait de façon globale d'un limon légèrement sableux, homogène, brun, meuble à peu compact, comprenant des pierres calcaires, des plaquettes de schiste, des nodules de brique française, des charbons de bois et des nodules et granules de mortier beige. Certains des tessons céramiques recollaient avec ceux des lots d'occupations déjà évoqués, avec une forte représentation de terre cuite commune locale d'époque française de la fin du XVII^{e} siècle, ce qui corrobore avec la période de construction du monastère des Récollets. De nombreux clous en fer forgé, des ossements ainsi qu'une clé de robinet font aussi partie de l'assemblage associé à l'érection de ces murs.

La construction de la section 19C600 du mur d'enceinte entraîne l'obstruction du drain en pierres sèches 20E100 (figure 102 et 110). La fermeture de la cour et des jardins des Récollets rendait peut-être son utilisation caduque. Une phase de remblaiement, d'assainissement et de rehaussement hétéroclites suit cette période de construction. Du côté est, un remblai de limon sableux brun foncé, peu compact et friable, contenant une immense quantité de fragments de briques françaises de toutes les tailles, des nodules de mortier gris-beige et des fragments décimétriques de pierres calcaires recouvre l'ensemble des anciennes occupations du secteur. Les briques françaises omniprésentes dans ce lot provenaient d'une production fort probablement locale assez ancienne (du moins entre 1636 et 1688 dans la région de Québec) et plutôt artisanale, car elles comportent de nombreuses traces de doigts et le moulage est irrégulier (figure 118) (Ethnoscop 2009 : 14). Elles pourraient ainsi provenir de la démolition de l'habitation de du Peiras.

Du côté ouest, les remblais sont plutôt constitués de sols limoneux parfois légèrement argileux ou légèrement sableux, dans différentes teintes de brun, meubles à compacts, comprenant des petites pierres calcaires et d'autres inclusions en petite quantité (figure 119, couches 2 à 4). Ces remblais contenaient tout au plus une douzaine d'artefacts pour 4 m^3 de sols fouillés. La surface de cette séquence semble toutefois avoir été occupée plus intensivement jusqu'au milieu du XVIII^{e} siècle, comme le suggère la présence beaucoup plus marquée d'artefacts, dont de la terre cuite commune locale vernissée ou pas, du verre gercé, des os, du grès rhénan, de l'ardoise, de la faïence et une bouteille globulaire (figure 120). Il est à noter que cette surface se trouvait, à certains endroits, directement sous les remblais d'aménagements modernes, ce qui explique la présence de fragments de plastique intrusifs dans cette couche.

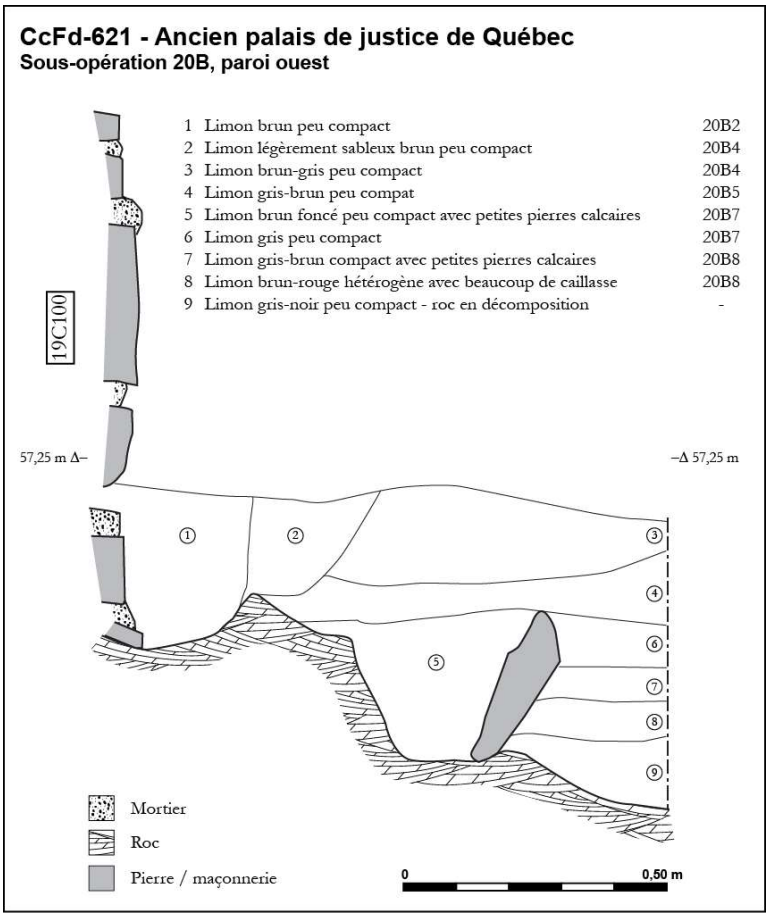

Figure 112. Stratigraphie de la paroi ouest de la sous-opération 20B.

Figure 113. Artefacts provenant des lots 20B5 (à gauche), 20G4 (en haut au centre), 20H2 (en haut à droite) et 20B4 (en bas à droite) (photo M.-H. Daviau)

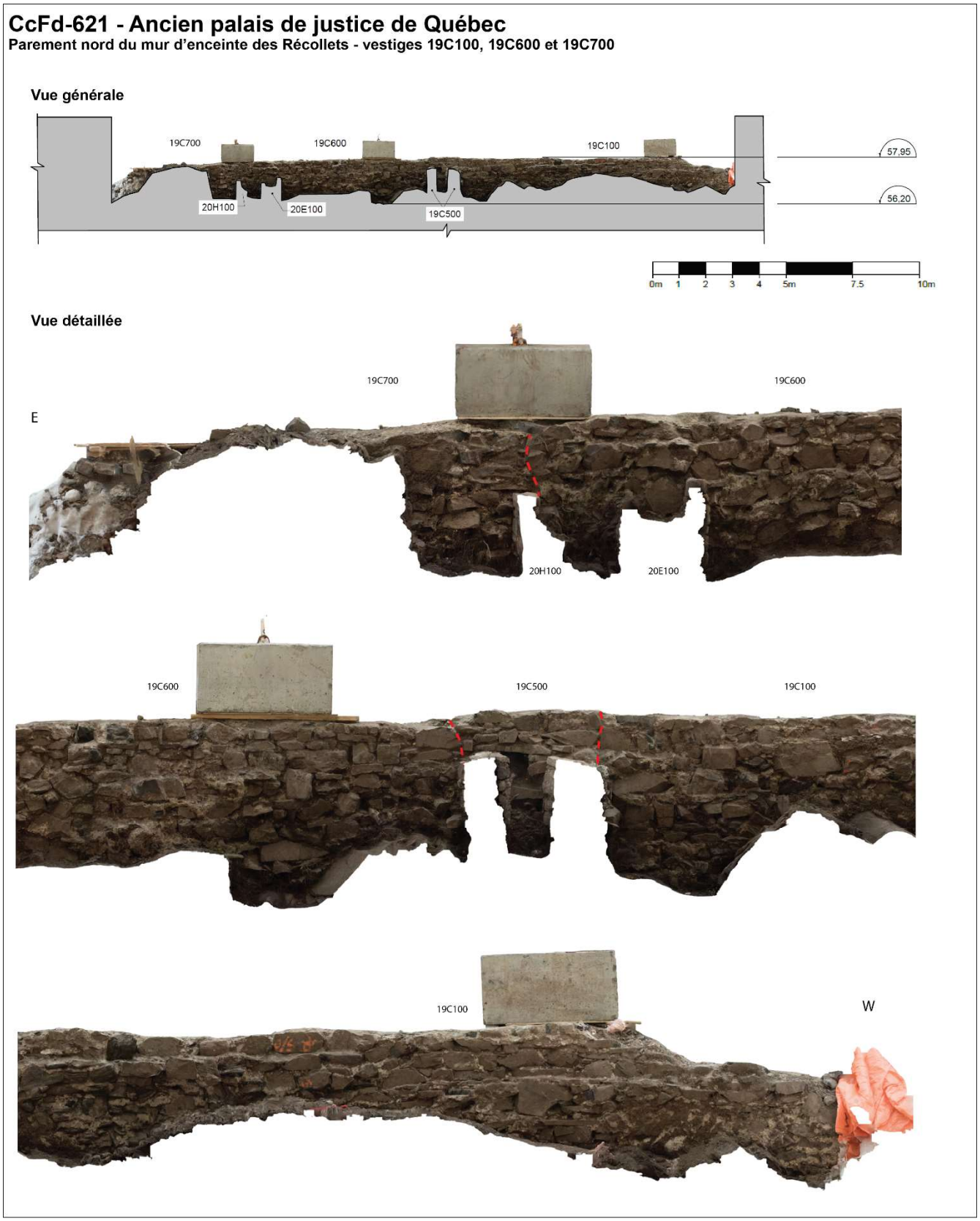

Figure 114. Le parement nord du mur d'enceinte des Récollets (photogrammétrie iScan).

Figure 115. Détail d'une section du parement nord du vestige 19C600, vers le sud (photo TRUD0109).

Figure 116. Détail d'une section du parement nord du vestige 19C100, vers le sud (photo TRUD0047).

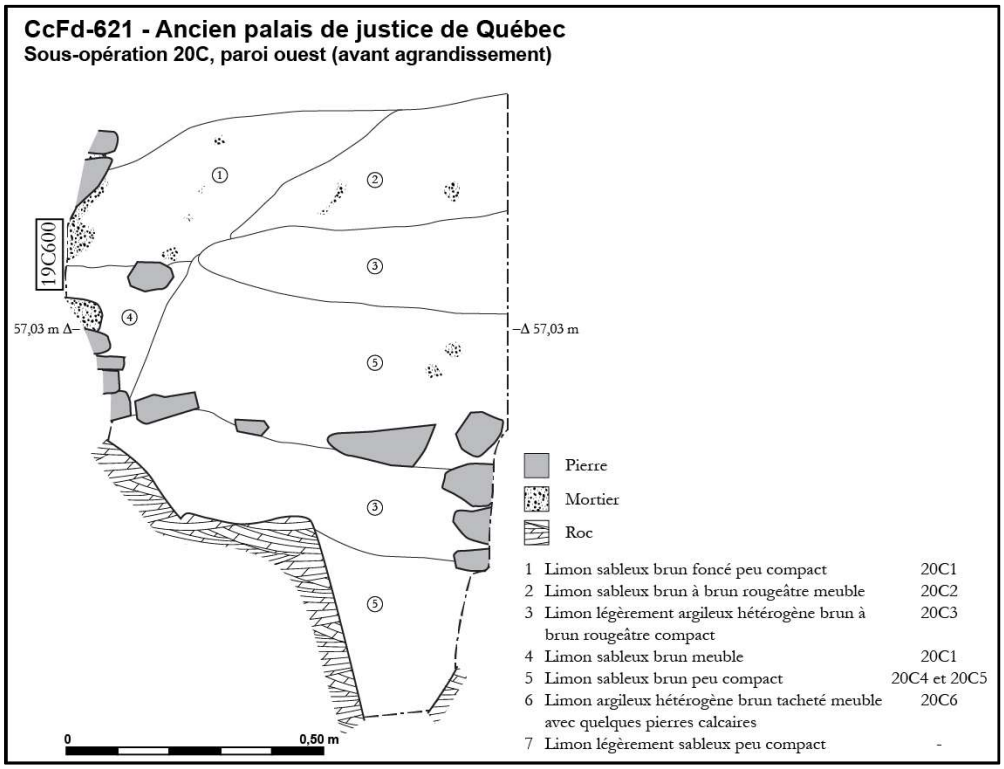

Figure 117. Stratigraphie de la paroi ouest de la sous-opération 20C avant son agrandissement.

Figure 118. Traces de doigts sur une brique française complète au façonnage irrégulier provenant de 2E1 (photo M.-H. Daviau).

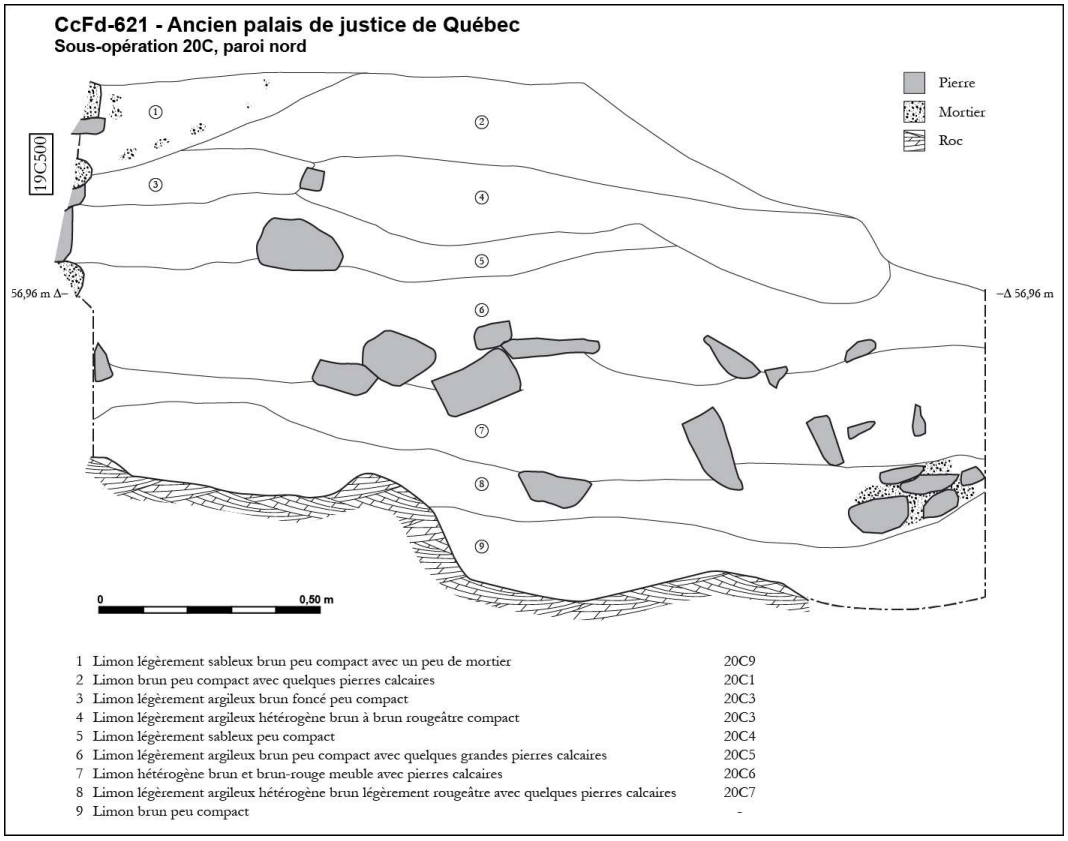

1	Limon légèrement sableux brun peu compact avec un peu de mortier	20C9
2	Limon brun peu compact avec quelques pierres calcaires	20C1
3	Limon légèrement argileux brun foncé peu compact	20C3
4	Limon légèrement argileux hétérogène brun à brun rougeâtre compact	20C3
5	Limon légèrement sableux peu compact	20C4
6	Limon légèrement argileux brun peu compact avec quelques grandes pierres calcaires	20C5
7	Limon hétérogène brun et brun-rouge meuble avec pierres calcaires	20C6
8	Limon légèrement argileux hétérogène brun légèrement rougeâtre avec quelques pierres calcaires	20C7
9	Limon brun peu compact	-

Figure 119. Stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération 20C.

Figure 120. Artefacts provenant des lots 20J1 (à gauche), 20C2 (au centre) et 20J2 (à droite) (photos M-H Daviau).

C'est probablement au premier quart du XVIII[e] siècle que ces sols ont été tronqués pour permettre l'installation d'un nouveau drain (**19C500**) qui devait traverser le mur d'enceinte (figures 114 et 121). Après l'abandon du drain précédent, les accumulations d'eau le long du mur d'enceinte du côté de la rue Saint-Louis étaient peut-être devenues trop importantes. Les tranchées de construction du nouveau drain sont légèrement différentes de chaque côté du vestige. Du côté ouest (figure 99, couche 3), la tranchée est large et droite et comblée d'un limon légèrement organique brun foncé, peu compact, comprenant du mortier, des cailloux, des fragments calcareux et du charbon. Les artefacts sont variés, mais correspondent à un assemblage des XVII[e] et XVIII[e] siècles mélangés. On y trouve entre autres un tastevin en faïence, de la terre cuite commune locale, des clous en fer forgé. Le drain semble assis dans cette tranchée et appuyé sur le côté est de ce creusement sur une crête de roc. La tranchée du côté est était à la limite du vestige et s'évasait plutôt à la surface (figure 119, couche 1). Elle était composée d'un limon sableux brun foncé, peu compact, comprenant des pierres calcaires, des nodules et granules de mortier beige (5 %) de la chaux, de l'ardoise et un fragment travaillé de grès, ainsi que plusieurs artefacts du XVIII[e] siècle dont de la terre cuite commune de type Giroussens et de type Saintonge, du verre fougère, des ossements d'animaux et un possible fragment de pipe en pierre.

Le drain 19C500 lui-même était composé de deux murs latéraux avec des parements doubles de calcaire (figure 122). Les parements extérieurs étaient à tout venant avec des pierres laissées à l'état brut liées par un mortier de chaux blanchâtre baveux, alors que les parements intérieurs formant le canal étaient faits de calcaire ébauché et dressé avec le même liant, mais en creux. Chaque mur, formé de trois assises plus ou moins régulières, mesurait 0,40 m de largeur et de hauteur, laissant un canal de même largeur et hauteur sur une longueur résiduelle de 2,30 m. La construction de ce drain est venue couper les murs d'enceinte 19C100 et 19C600 qui durent être déconstruits. Cela est perçu par les coups de sabre de part et d'autre du drain, le décalage des assises au-dessus de celui-ci et par l'absence de certaines pierres dans les murs d'enceinte à ce niveau. Un canal fut aménagé à travers la nouvelle section du mur d'enceinte, surmonté d'une pierre d'arche et dont le fond était formé d'une seconde pierre plate posée à l'horizontale (figure 123). L'interruption entre 19C100 et 19C600, vraisemblablement construits à deux moments différents, avait alors peut-être été considérée comme section de choix pour ce nouvel aménagement puisqu'un joint devait déjà séparer les deux parties de l'ouvrage. Malheureusement, la construction du drain aura effacé la relation originale entre ces deux sections du mur d'enceinte. À l'instar du drain précédent, on peut présumer que l'eau drainée se soit déversée vers les jardins, puis

éventuellement vers la citerne découverte à l'arrière du palais de justice et visible sur des plans du début du XIX[e] siècle (vestige 17G100, voir 4.2.2).

Recouvrant la tranchée du côté ouest, un niveau d'occupation daté toujours du XVIII[e] siècle a été observé (figure 99, couche 2). Il s'agissait d'un sable limoneux brun-gris foncé, moyennement compact, comprenant de grosses et moyennes pierres calcaires, des granules de mortier blanc (10 %), et un peu de charbon de bois et de briques. Les artefacts dénotent toujours d'une occupation du régime français. À partir de ce moment, les sols, dont la matrice principale était jusqu'à présent majoritairement ou exclusivement limoneuse, deviennent beaucoup plus sableux, suggérant des apports extérieurs.

5.4. Occupation britannique du monastère des Récollets (1760-1796)

L'utilisation du drain 19C500 a perduré pendant tout le long du XVIII[e] siècle, se poursuivant après la Conquête. Les artefacts des lots 20D2 et 20D3, parmi lesquels se mélangent des artefacts français comme de la Saintonge, de la terre cuite commune locale, de la faïence, et des artefacts anglais tels de la terre cuite commune du North Devon, du grès fin salin blanc, du grès de Basse-Normandie, de la vitre transparente épaisse et du creamware, illustrent bien cette continuité dans l'accumulation à l'intérieur du drain. Ces dépôts suivent une tendance de passer progressivement d'un limon légèrement sableux hétérogène gris-brun à un sable limoneux homogène brun-gris foncé. Ces sols comprenaient dans tous les cas une bonne quantité de calcaire et du mortier blanc dont la granulométrie va en s'accroissant vers la surface. Il s'agirait probablement, selon l'ordre chronologique, des dépôts d'utilisation du drain, du niveau de son abandon probablement vers 1799, et de son comblement par la démolition partielle du mur d'enceinte de l'occupation des Récollets lors de la construction du palais de justice. À cause de la pente descendante vers le nord, aucune trace significative associée à l'incendie du monastère des Récollets n'a été repérée. Il est aussi possible que l'espace ait fait l'objet d'un nettoyage de surface afin d'assainir le secteur.

5.5. Premier palais de justice (1799-1873)

Peu d'indices de la période du premier palais de justice ont été décelés lors des fouilles archéologiques. Seul un déblai de creusement de sol naturel stérile (lots 20B3 et 20F2) servant aussi de nivellement et d'assainissement en faisait état. Le palais de justice était situé plus en retrait de la rue, comparativement

à l'occupation des Récollets, et le secteur des opérations 19 et 20 constituait alors une place publique ou un stationnement de carrioles (figure 8). Aucun aménagement, outre un trottoir longeant un mur de soutènement délimitant le saut-de-loup du premier palais de justice, n'est visible devant le bâtiment. Selon les superpositions de plans, ce mur de soutènement se situait vraisemblablement sous le bâtiment actuel. Il est presque certain des remblais ont été déposés pour aménager l'espace, mais cette séquence a été oblitérée autant par la construction du second palais de justice (le bâtiment actuel) que par les infrastructures modernes. Ces bouleversements ont manifestement touché également les traces de l'incendie qui laissa le bâtiment en ruines en 1873, et celles du démantèlement des ruines dans les années qui suivirent.

5.6. Second palais de justice (1883 – aujourd'hui)

Le plan du nouveau palais de justice, dont la construction débute en 1883, est beaucoup plus rapproché des rues, et un nouveau mur de soutènement vient délimiter son saut-de-loup du côté de la rue Saint-Louis. La tranchée de construction de ce mur de soutènement est venue tronquer les deux drains ainsi que les sols d'occupation et naturels encore présents (figure 124, couche 1).

Le comblement de la tranchée de construction était composé de deux sols aux inclusions très différentes entre le côté ouest et le côté est du drain 19C500. Du côté ouest, il était composé d'un limon sableux, gris-brunâtre foncé peu compact, comprenant du mortier en granules et en poussière et quelques pierres calcaires en décomposition. Les artefacts sont un mélange des trois siècles d'occupation du terrain : vernissée verte de France, faïence, verre bleu-vert français, verre coloré vert, creamware, terre cuite commune locale de la fin XVIII^{e} siècle ou début XIX^{e} siècle, pearlware, terre cuite fine blanche, électrodes en graphite, os sciés et clous en tous genres (figure 125). C'est le seul dépôt où certains des artefacts, particulièrement la terre cuite commune et le verre, portaient des traces d'altération par la chaleur provenant peut-être d'un des deux épisodes d'incendie autrement invisibles lors des fouilles. Du côté est, il s'agit aussi d'un limon sableux, mais plus grisâtre et plus meuble et friable, et contenant une très grande quantité de pierres calcaires et de nodules de mortier blanc. Cette distinction découle peut-être simplement que la partie est était plus près des vestiges de l'ancien palais de justice, et que ses décombres ont été utilisés pour remblayer la tranchée.

Figure 121. Le drain 19C500, vers l'est (tiré de la photogrammétrie d'iScan).

Figure 122. Intérieur du drain 19C500, vers le nord (photo TRUD0102).

Figure 123. Extrémité sud du drain 19C500 et passage dans le mur d'enceinte des Récollets, vers le sud (photo TRUD0103).

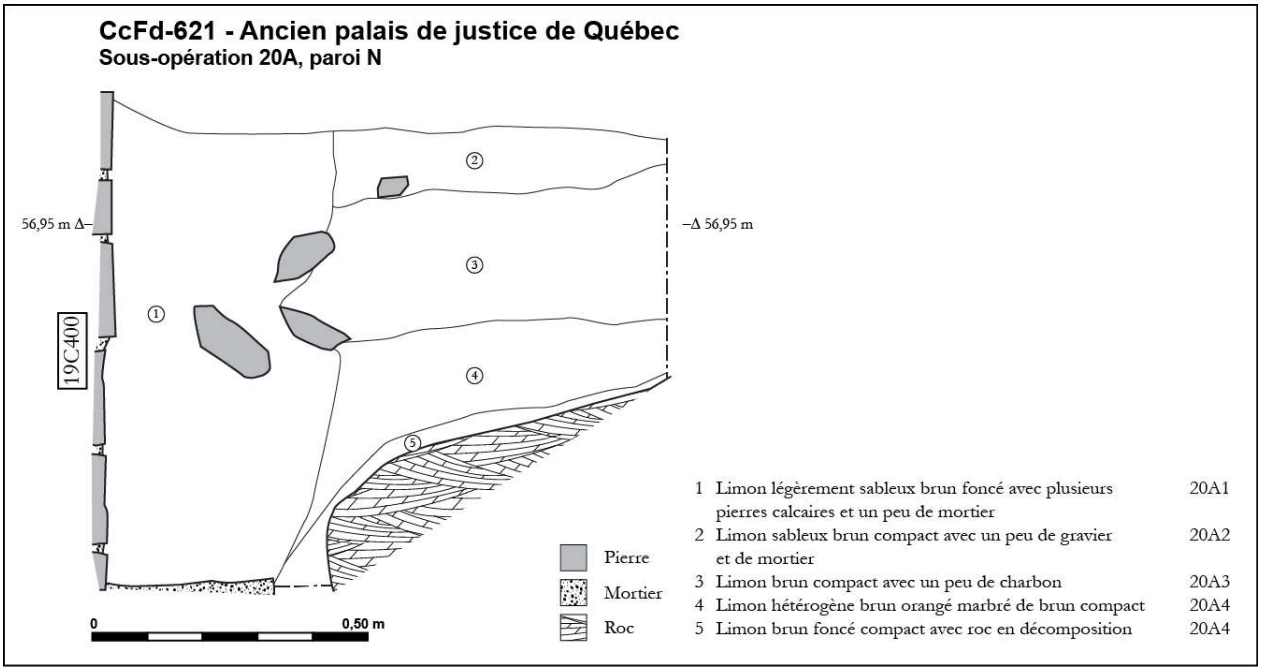

Figure 124. Stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération 20A.

Figure 125. Artefacts provenant des lots 20F1 (à gauche) et 20A1 (à droite) (photo M-H Daviau).

6. CONCLUSION

Ce rapport faisait état des interventions archéologiques réalisées entre avril 2023 et avril 2024 dans le cadre des travaux de restauration de l'ancien palais de justice de Québec (12, rue Saint-Louis), à l'intérieur des limites du site archéologique CeEt-621. Ces interventions consistaient principalement en la supervision des excavations faites pour la réfection des fondations de l'édifice ou lors de l'installation de services souterrains. Les travaux associés à la reconstruction du mur du saut-de-loup Saint-Louis ont également été réalisés sous supervision archéologique et ont mené à la tenue d'une fouille archéologique en janvier 2024.

Bien que la majorité des excavations aient révélé que des bouleversements relativement récents ont affecté l'ensemble des zones expertisées, des traces d'occupation anciennes ont tout de même pu être documentées. Parmi celles-ci, on note la présence de vestiges associés aux Récollets dans le saut-de-loup du Trésor, en continuité avec les découvertes réalisées en 2016. Peu de données relatives à l'occupation des lieux ont toutefois été mises au jour. Des vestiges plus récents, remontant aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles, furent relevés dans la ruelle arrière, dont notamment l'aménagement d'une grande citerne à même le roc. Dans la cour intérieure, ce sont des vestiges de l'École vétérinaire de Québec, remontant à la fin du XIX^{e} siècle, qui furent découverts. Ce secteur devra faire l'objet d'une fouille si des excavations supplémentaires y sont prévues. Finalement, les travaux le long de la rue Saint-Louis ont permis de documenter des couches et des vestiges relatant une occupation datant d'avant l'arrivée des Récollets jusqu'à la construction du bâtiment actuel.

6.1. Recommandations

Les recommandations qui suivent sont détaillées par secteur expertisé dans le cadre des interventions de 2023 et 2024.

- Tout le site : Toutes les excavations à faire dans la poursuite des travaux de réfection du bâtiment doivent être réalisées sous supervision archéologique, sauf aux endroits où le sol naturel ou le roc ont été atteints dans le cadre des travaux actuels.
- Saut-de-loup du Trésor (secteur de 17A et 18A) : en combinant les travaux de 2017 à ceux réalisés dans le cadre de l'intervention actuelle, l'ensemble de la superficie du saut-de-loup du Trésor a été excavé jusqu'au roc. Il n'y subsiste ainsi plus de données archéologiques, et aucune

intervention archéologique supplémentaire n'y est pertinente. Cela dit, la découverte de vestiges associés aux Récollets jusqu'au-delà du mur de soutènement du saut-de-loup démontre hors de tout doute qu'ils se poursuivent vers l'est sous la rue du Trésor. Des excavations à faire sous la rue du Trésor ou ses trottoirs devraient ainsi être précédées d'un inventaire archéologique mécanique et du temps devrait être prévu afin de permettre la fouille complète des vestiges qui devraient s'y trouver.

- Secteur de la ruelle arrière (sous-opération 17F) : Si des excavations doivent être réalisées à plus d'un mètre au nord de la fondation, celles-ci devraient être faites sous supervision archéologique, puisque des sols en place y ont été observés.
- Secteur de la ruelle centrale (sous-opérations 17G, 18B, 21B) : Si des excavations doivent être réalisées à plus d'un mètre au nord de la fondation, celles-ci devraient être faites sous supervision archéologique, puisque des sols et des vestiges en place y ont été observés. Une attention particulière devrait être portée aux traces de la citerne aménagée dans le roc.
- Secteur de la cour centrale, section ouest (sous-opérations 17B à 17E) : Les sondages exploratoires réalisés dans ce secteur suggèrent que des sols archéologiques pourraient subsister sous forme de lambeaux entre les infrastructures existantes. Les excavations à faire dans cette zone devraient être faites sous supervision archéologique.
- Secteur de la cour centrale, section est (sous-opérations 17L et 17M) : Les excavations de 2023 dans cette zone ont atteint le roc sur pratiquement toute la superficie, qui avait en outre été documentée lors des fouilles de 2020. Ce secteur ne recèle plus aucun potentiel archéologique.
- Cour centrale (sous-opérations 17H, 17J et 17K) : Les vestiges dégagés en paroi des tranchées dans ce secteur attestent la présence de sols et de vestiges en place dans toute la cour centrale. Ces vestiges sont associés à l'École vétérinaire de Québec, et il s'agit vraisemblablement des seules traces de cette première école francophone dans le domaine. Ils présentent ainsi une grande valeur patrimoniale potentielle, et il est impératif que des fouilles archéologiques précèdent toute excavation dans ce secteur.
- Saut-de-loup et rue Saint-Louis (opérations 19, 20 et 21A) : Tout l'espace entre la fondation du bâtiment actuel et le mur d'enceinte des Récollets a été excavé jusqu'au roc. Il ne subsiste ainsi plus aucune donnée archéologique au nord du mur d'enceinte. Toutefois, à l'instar du saut-de-loup du Trésor, il est possible que des traces d'occupation remontant aux Récollets, voire avant avec l'occupation de du Peiras, subsistent sous la rue Saint-Louis. Toutes les excavations dans la rue Saint-Louis devraient ainsi être précédées d'un inventaire mécanique permettant

d'atteindre les niveaux archéologiques en place. Par ailleurs, une visite du sous-sol du restaurant Le Continental permettrait peut-être de voir des indices architecturaux associés aux anciens bureaux de Panet.

- Tour de l'horloge (extrémité est de 19C) : Bien qu'aucune couche archéologique n'ait été observée lors de l'excavation de l'extrémité est de 19C, il subsiste un potentiel de découverte devant la tour de l'horloge. La découverte d'un vestige au nord-est de celle-ci en 2017, possiblement associé à l'occupation de du Peiras, suggère que des découvertes dans ce secteur demeurent possibles.

6.2. Valeurs archéologiques

L'approche par valeurs pour l'évaluation des sites archéologiques a été mise de l'avant par le MCC. Cette approche permet de qualifier un site selon des axes communs, et d'énoncer les raisons pour lesquelles un site devrait être conservé ou mis en valeur. Les valeurs sont établies en fonction des connaissances acquises ou potentielles concernant un site. Le MCC a ciblé sept valeurs comme étant les plus pertinentes en matière d'archéologie. Il faut noter que l'évaluation qui en est faite ici ne concerne que les attributs archéologiques du site. Le site possède assurément plusieurs de ces valeurs des points de vue architectural ou historique, mais le propos se limite ici à ce qui peut être perçu d'un point de vue archéologique.

Valeur de recherche sur le terrain

« *La valeur concerne le potentiel d'acquisition de connaissances sur le terrain. Le site présente-t-il un potentiel de recherche sur le terrain ? »*[5]

Le potentiel de recherche sur le terrain du site CeEt-621 demeure très grand, comme le démontrent les recommandations émises précédemment. Aux secteurs du terrain de la cathédrale Holy Trinity et de la place d'Armes, qui sont reconnus comme à fort potentiel depuis longtemps, s'ajoutent des secteurs tout autour de l'ancien palais de justice de Québec. Bien que certaines zones aient été décapées jusqu'au roc, et que des travaux antérieurs sont venus oblitérer les couches en place autour de l'édifice

[5] La définition des valeurs provient d'une présentation qui avait été faite de l'approche par le MCC à la communauté archéologique en mai 2013.

Gérard-D. Lévesque, les recommandations émises précédemment démontrent que des secteurs gardent toujours un potentiel important de recherche archéologique.

Valeur de connaissance post-terrain

« *La valeur concerne un potentiel d'acquisition de connaissances contributives à l'histoire. La recherche sur le site [post-terrain] apporte-t-elle de nouvelles connaissances ou est-elle susceptible de le faire ? »*

Les données archéologiques issues du site CeEt-621 dans le cadre de cette intervention ne permettent pas de qualifier cette valeur. Toutefois, les résultats antérieurs et le potentiel archéologique subsistant du site suggèrent que le site possède effectivement un potentiel de connaissance post-terrain.

Valeur scientifique

« *La valeur concerne les développements scientifiques ou les recherches interdisciplinaires qui ont été réalisées sur le site ou qui pourraient l'être. Le site apporte-t-il une contribution déterminante à la recherche archéologique ? »*

Les données archéologiques issues du site dans le cadre de l'actuelle intervention ne permettent pas de qualifier cette valeur. Toutefois, les interventions antérieures, et particulièrement celle de Rouleau (1998a), ont déjà démontré cette valeur pour le site, notamment en ce qui concerne l'étude des niveaux de jardin.

Valeur d'exception

« *La valeur concerne l'unicité, la rareté du site ou la diversité de ses composantes. Le site présente-t-il des caractéristiques physiques d'exception qui méritent d'être protégées ?* »

L'occupation historique du site, qui constitue « la première banlieue » de Québec (Rouleau 1998a : 31), est exceptionnelle puisqu'elle représente le début de l'urbanisation dans ce secteur de la ville. L'occupation de Du Peiras en est un excellent témoin. Le site représente par ailleurs un des rares endroits où la documentation des modes de vie des frères récollets pourrait être réalisée archéologiquement.

Valeur de représentativité

« *La valeur concerne une période ou une manifestation culturelle particulière. Le site est-il caractéristique d'une période, d'une manifestation culturelle, d'un mode de vie ou d'une région ?* »

Les données archéologiques issues du site dans le cadre de l'actuelle documentation ne permettent pas de qualifier cette valeur. Toutefois, les conclusions de Rouleau (1998a : 31) sont toujours valides : « Le site CeEt-621 possède l'avantage de pouvoir fournir un échantillonnage représentatif de la variété des propriétés de la haute-ville au XVII^{e} siècle ». À cela s'ajoute, encore une fois, le couvent des Récollets, qui pourrait être caractéristique de l'établissement de cet ordre en Nouvelle-France.

Valeur d'appropriation collective

« *La valeur concerne une collectivité, une communauté ou un regroupement d'intérêt. S'agit-il d'un site pour lequel la communauté entretient un attachement particulier ou un sentiment d'appartenance ? Présente-t-il un potentiel comme ressources de développement durable et de qualité de vie ?* »

Le site, situé en plein cœur du Vieux Québec et donnant son caractère au secteur de la Place d'Armes, a définitivement une forte valeur d'appropriation collective pour ses qualités architecturales, mais l'archéologie ne contribue pas à celle-ci.

Valeur d'association

« *Le site peut être un maillon important d'un ensemble plus vaste sur un territoire donné. Est-ce que le site mériterait d'être regroupé avec d'autres pour décrire un phénomène plus large ?* »

Le site CeEt-621 pourrait éventuellement être mis en relation avec d'autres sites récollets, à Québec ou ailleurs dans la province. Les découvertes relatives à la gestion de l'eau, avec la présence de trois drains et d'un bassin pour accumuler l'eau en provenance de la colline de Québec, pourraient être comparées à d'autres sites ayant révélé des équipements dédiés à des rôles semblables aux XVIII^{e} et XIXe siècles.

7. BIBLIOGRAPHIE

7.1. Documents d'archives

Bibliothèque et archives du Canada (BAC)

- *Vray Plan du haut & bas de quebec Comme il est en Lan 1660*. J. Bourdon, 1660. Cote : H3/340/Quebec/1660, NMC1582.
- *Plan de Québec*. J. Bouchette, vers 1830. Cote : H3/340/Quebec/[1830], NMC1648
- *Plan de la Ville de Québec en la Nouvelle France*. R. de Villeneuve, vers 1692. Cote : H3/340/Quebec/[1692], NMC1739.
- *Le véritable plan de quebec fait en 1663*. J. Bourdon?, 1663. Cote : H3/349/Quebec/1663(1854?), NMC20894.

Bibliothèque et archives nationales du Québec (BAnQ) - Numérique

- *Insurance plan of the City of Quebec, Canada (volume 1)*. C.E. Goad, 1898. Notice 3028680.
- *La Minerve*. Notice 82797.

Bibliothèque et archives nationales du Québec (BAnQ) à Québec

Fonds Ministère des Terres et Forêts (E21)

- *Plan of the ground appropriated for the Metropolitan Church in the Uper Town of Quebec*. J. Bouchette père, 1804. Cote : E21,S80,SS1,SSS1,PA107, Notice 260827.
- *Plan of the ground appropriated for the Metropolitan Church*. J. Bouchette père, 1820. Cote : E21, S555,SS10,P5, Notice 250513.

Collection Maurice Villeneuve (P545)

- *Quebec, Court House – Palais de justice*. s.a., vers 1905. Cote : P545,D15-1,P314, Notice 317008.

Fonds J.E. Livernois Ltée (P560)

- *Vue sur la rue Saint-Louis*. s.a., vers 1870. Cote : P560,S2,D2,P11239, Notice 3223628.
- *Palais de justice, rue Saint-Louis*. s.a., vers 1870. Cote : P560,S2,D2,P11514, Notice 323748

Collection initiale (P600)

- *Insurance plans of the City of Quebec*. D.A. Sanborn et C.E. Goad, 1875 (révisé en 1879). Cote : P600,S4,SS1,D65, Notice 328611.
- *Quartier Vieux-Québec – rue Saint-Louis à l'angle de la rue du Trésor – Palais de justice – Vue éloignée*. T. Label, 1929. Cote : P600,S6,D1,P371, Notice 329980.
- *Plan de la ville de Québec*. G.-J. Chaussegros de Léry, 1727. Cote : P600,S4,SS2,D593, Notice 330290.

7.2. Études et rapports

ABCP/A49/DFS, Architectes en consortium

2021 *Plan de conservation et de mise en valeur patrimoniale; Édifice Gérard-D. Lévesque*. 1ère édition. SQI, rapport inédit.

Artefactuel
2013 *Théâtre Le Diamant; Étude de potentiel archéologique*. Théâtre Le Diamant, rapport inédit.
2018a *Ancien palais de justice de Québec (CeEt-621); Surveillance archéologique (2017).* SQI, rapport inédit.
2018b *Ancien palais de justice de Québec (CeEt-621); Surveillance archéologique (2018); Projet SQI 520889*. SQI, rapport inédit.
2021 *Ancien palais de justice de Québec (CeEt-621); Interventions archéologiques 2020*. SQI, rapport inédit.

Auger, R.-J.
1991 « Peiras, Jean-Baptiste de ». *Dictionnaire biographique du Canada, vol. 2*, en-ligne : https://www.biographi.ca/fr/bio/peiras_jean_baptiste_de_2F.html, consulté en janvier 2024.

Cérane
1989 *L'occupation historique et préhistorique de la Place Royale*. MAC et Ville de Québec, rapport inédit.
1994 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans et Lévis 1993*. Hydo-Québec, rapport inédit.
1998 *Surveillance archéologique, projets souterrains 1997; Territoire Montmorency, Secteur Orléans*. Hydro-Québec, rapport inédit.

Chapdelaine, C.
1993 *Rapport d'activités archéologiques au Cap Tourmente, sur la côte de Beaupré et chez les Augustines de Québec, été 1991*. Université de Montréal, rapport inédit.

Cloutier, P.
1992 « Bref historique des anciens terrains des Récollets à la haute-ville de Québec ». Dans *L'archéologie du monastère des Récollets à Québec (CeEt-621)* (dir. W. Moss, 1998), 93-108. Québec : CELAT, Cahiers d'archéologie du CELAT nº 4.

Croteau, J.
1987 *La surveillance archéologique de l'implantation du réseau Hydro-électrique souterrain dans la ville de Québec en 1986*. Hydro-Québec, rapport inédit.

Ethnoscop
2005 *La maison Ignace-Perthuis (CeEt-403); Interventions archéologiques 2003-2004*. Corporation d'hébergement du Québec, rapport inédit.
2009 *Patrimoine archéologique des poteries, briqueteries, tuileris et fabriques de pipes au Québec*. MCC, rapport inédit.
2016 *Surveillance archéologique dans le cadre de l'enfouissement d'un câble de Telus sur le site CeEt-651 (cathédrale Holy Trinity) à Québec*. Telus, rapport inédit.

Fortin, C.
1998 « Analyse paléoethnobotanique du site du monastère des récollets ». Dans *L'archéologie du monastère des Récollets à Québec (CeEt-621)* (dir. W. Moss), 242-285. Québec : CELAT, Cahiers d'archéologie du CELAT nº 4.

Fournier, M.
2016 *Les familles pionnières de la Nouvelle-France dans les archives du Minutier central des notaires de Paris*. Montréal : Société de recherche historique Archiv-Histoire inc.

GAIA
2015 *Inventaire et surveillance archéologiques dans le cadre du projet d'installation de repères commémoratifs aux sites patrimoniaux de Beauport (CfEt-5), de Sillery, de Charlesbourg (CfEt-7) et du Vieux-Québec (CeEt-621).* Ville de Québec, rapport inédit.

Goulet, D. et F. Jean
2005 « Couture, Joseph-Alphonse ». *Dictionnaire biographique du Canada*, en-ligne : biographi.ca/fr/bio/couture_joseph_alhpone_15E.html, consulté en juin 2024.

Goyette, M.
2013 *Rapport de surveillances archéologiques effectuées devant l'hôtel de ville (CeEt-35) et à la place d'Armes (CeEt-621) à Québec, au printemps 2012*. Ville de Québec, rapport inédit.

Jones, O. et C. Sullivan
1985 *Glossaire du verre de Parcs Canada*. Ottawa : Parcs Canada.

La Horde
2023 *Séminaire de Québec (CeEt-32); Inventaire et fouille archéologiques 2022*. SQI, rapport inédit.

Labonté-Leclerc, M.
2016 « Creamware ». Dans *Identifier la céramique au Québec* (dir. L. Métreau), 225-230. Québec : CÉLAT.

Lalande, D.
1998 « La collection archéologique du site du monastère des récollets » Dans *L'archéologie du monastère des Récollets à Québec (CeEt-621)* (dir. W. Moss), 192-240. Québec : CELAT, Cahiers d'archéologie du CELAT nº 4.

Lapointe, C.
1988 *Fouilles et surveillance archéologiques; Place d'Youville.* Ville de Québec, rapport inédit.

Maryland Archaeological Conservation Laboratory (MACL)
2015 « Edged Earthenwares ». *Diagnostic Artifacts in Maryland*, en-ligne : apps.jefpat.maryland.gov/diagnostic/post-colonial%20Ceramics/Shell%20Edged%20Wares/index-shelledgedwares.html, consulté en janvier 2024.

Métreau, L. et J. Rosen
2016 « Faïence française ». Dans *Identifier la céramique au Québec* (dir. L. Métreau), 189-197. Québec : CÉLAT.

Morin, B.
1985 *Site Irving, CeEt-20, Sainte-Foy; Rapport de fouille extensive*. MAC, rapport inédit.

Ostéothèque de Montréal
1998 « Analyse zooarchéologique des vestiges osseux provenant du site du monastère des récollets ». Dans *L'archéologie du monastère des Récollets à Québec (CeEt-621)* (dir. W. Moss), 288-310. Québec : CELAT, Cahiers d'archéologie du CELAT nº 4.

Pépin, M.
2016 « L'enseignement de la médecine vétérinaire au Québec 150 d'histoire! ». *Histoire Québec*, 21 (3) : 5-8.

Picard, L.-P.
2005 *Surveillances archéologiques, Vieux-Québec et Charlesbourg; Travaux de Gaz Métro 2004*. Gaz Métro, rapport inédit.

Plourde, M. et A. Bain
2010 *Fouilles archéologiques, Marais du Nord, lac Saint-Charles; Chantier-école en préhistoire de l'Université Laval, saison 2009 et synthèse des travaux archéologiques (2001-2009)*. Université Laval, rapport inédit.

Pluram
1987 *Québec, la ville sous la ville*. Québec : Ville de Québec.

Poitras, C.
1996 « Sureté, salubrité et monolithisme : l'introduction du béton armé à Montréal, de 1905 à 1922 ». *Revue d'histoire urbaine* 25 (1) : 19-35.

Rouleau, S.
1998a « Inventaire archéologique du site du monastère des récollets ». Dans *L'archéologie du monastère des Récollets à Québec (CeEt-621)* (dir. W. Moss), 1-190. Québec : CELAT, Cahiers d'archéologie du CELAT nº 4.
1998b *Interventions ponctuelles 1998; Rapport d'activités archéologiques*. Ville de Québec, rapport inédit.
2000 *Rapport d'activités archéologiques; Interventions ponctuelles 1999*. Ville de Québec, rapport inédit.

Rouleau, S. et A. Desgagné
1995 *Le site des jardins du Séminaire de Québec.* Ville de Québec, rapport inédit.

Roy, P.-G.
1906 *La Famille Panet*. Lévis, à compte d'auteur.

Ruralys
2014 *Étude de potentiel archéologique; Site des Nouvelles Casernes, îlot de l'Arsenal (CeEt-403).* CCNQ, rapport inédit.
2019 *Requalification de l'ancien édifice des Pères-Missionnaires du Sacré-Cœur, 71-73, rue Saint-Ursule, Québec; Fouilles et surveillances archéologiques*. Garoy Construction Inc, rapport inédit.

Truelle et Cie
2019 *Interventions archéologiques (été 2016); Projet de requalification du 71-73, rue Saint-Ursule (CeEt-940), site patrimonial du Vieux-Québec*. MCC, rapport inédit.

Annexe 1 – FICHE DE SITE

Identification du site CcFd-621 – ancien palais de justice de Québec

Localisation Dans le quadrilatère formé par les rues Saint-Louis, des Jardins, Sainte-Anne et du Fort, Vieux Québec

Lot cadastraux 1 213 298 et 1 314 887 (intervention actuelle)

Périodes culturelles Historique, 1608-1950 (selon ISAQ).

Travaux réalisés Supervision archéologique (opérations 17, 18, 19 et 21)
Fouille archéologique (opération 20)

Analyses réalisées s/o

Valeurs archéologiques Voir 6.2 (p. 110-112)

Recommandations Voir 6.1 (p. 108-110)

Vestiges

Id	Nature	Identification	Datation	Conservation
17A100	Maçonnerie	Monastère des Récollets, aile sud-ouest	1707-1713	Conservé
17F100	Maçonnerie	Monastère des Récollets, aile nord-ouest	1707-1713	Conservé
17G100	Aménagement	Citerne	1804	Conservé
17H100	Maçonnerie	École vétérinaire de Québec	1885	Conservé
17H200	Maçonnerie	École vétérinaire de Québec	1885	Conservé
17J100	Maçonnerie	École vétérinaire de Québec	1885	Conservé
17J200	Maçonnerie	École vétérinaire de Québec	1885	Conservé
18A50	Grès	Conduite	1883-1887	Démantelé
18A100	Maçonnerie	Monastère des Récollets, aile nord-ouest	1707-1713	Démantelé
18A200	Maçonnerie	Drain	XVIII^{e}	Démantelé
18B100	Maçonnerie	Remise du presbytère des Anglicans	< 1875	Conservé
19A100	Maçonnerie	Plate-forme de nivellement ? (Panet ?)	XIX^{e} ?	Démantelé
19C100	Maçonnerie	Mur d'enceinte des Récollets	Fin XVII^{e}	Conservé
19C200	Maçonnerie	Mur intérieur, bureaux de Panet	XIX^{e}-1888	Démantelé
19C300	Maçonnerie	Mur ouest, bureaux de Panet	XIX^{e}-1888	Conservé
19C400	Maçonnerie et béton	Mur de soutènement du saut-de-loup Saint-Louis	1888	Démantelé
19C500	Maçonnerie	Drain	Début XVIII^{e}	Démantelé
19C600	Maçonnerie	Mur d'enceinte des Récollets	Fin XVII^{e}	Conservé
19C700	Maçonnerie	Mur d'enceinte des Récollets	Fin XVII^{e}	Conservé
19C800	Maçonnerie	Mur sud, bureaux de Panet	XIX^{e}-1888	Conservé
20E100	Maçonnerie	Drain	Fin XVII^{e}	Démantelé
20H100	Maçonnerie	Habitation de du Peiras	Mi-XVII^{e}	Conservé

Artefacts et écofacts Voir annexe 3

ANNEXE 2

Correspondance événements / lots / couches – Opération 20

Période	Datation	Événement	Lot / Vestiges	Figure-couche	description
Second palais de justice	1883	Comblement de la tranchée de construction du mur du saut-de-loup	20A1, 20D1, 20F1	104-1, 124-1	**comblement ouest:** limon sableux, homogène, gris foncé-brunâtre, peu compact, comprenant des pierres calcaire en décomposition (5%), du charbon de bois en granules (3%), du mortier en granules et poussières (20%), des fragments de briques (1%) et des lentilles de limon brun-rougeâtre, **comblement est:** Limon sableux, homogène, brun-gris, meuble et friable composé jusqu'à 65% de pierres calcaires et de gravier et de nodules de mortier blanc (10%)
Premier palais de justice	1799-1804	Déblai de creusement du sol naturel pour la construction, remblai de nivellement et d'assainissement	20B3, 20F2	99-1	Limon sableux, homogène, rouge-brun, peu compact, comprenant des cailloux calcaires (10%)
		Niveau de démolition de l'ancien mur des Récollets	20D1/2		sable limoneux, homogène, moyenemment compact, comprenant de grosses et moyennes pierres calcaires (25%), des éclats de taille calcaire (15%), des granules de mortier blanc (10%) et des nodules de briques (2%)
Période britannique	vers 1796/1799	Abandon du drain	20D3		Limon sableux, homogène, brun-gris, peu compact, comprenant des pierres anguleuses calcaire <12cm (40%) et des nodules et granules de mortier gris-blanc (10%)
Récollets et post-conquête	XVIIIe	Utilisation du drain	20D3		Limon légèrement sableux, hétérogène, gris et brun, moyennement compact, comprenant des cailloux, cailloutis et plaquettes calcaire (30%), des granules de mortier blanc (3%) et du crépis (5%)

Période	Datation	Événement	Lot / Vestiges	Figure-couche	description
Récollets et post-conquête	XVIIIe	Niveau d'occupation	20B4, 20F3	99-2	Sable limoneux, homogène, brun-gris foncé, moyennement compact, comprenant de grosses et moyennes pierres calcaires (10%), des granules de mortier blanc (10%), des fragments et nodules de brique (2%), charbon de bois (5%) et de grosses racines (2%)
Récollets	1er quart du XVIIIe	Drain	19C500		composé de deux murs latéraux avec des parements doubles de calcaire brut à tout venant à l'extérieur lié par un mortier de chaux blanchâtre baveux et dont les parements intérieurs du canal étaient faits de calcaire ébauché et dressé avec le même liant mais en creux, il mesurait 0,4 m de hauteur pour 3 assises +/- régulières, chaque mur ainsi que l'espace du canal mesuraient aussi 0,4m de largeur pour une longueur résiduelle de 2,3m, recoupe les murs 19C400 et 19C600 avec deux pierres d'arches au dessus et au centre du drain à travers le mur
		Construction du drain, surface côté est	20C1/9	117-1, 119-1	limon sableux, homogène, brun foncé, peu compact, comprenant des pierres calcaires (5%), des nodules et granules de mortier beige (5%) et des nodules de briques (1%)

Période	Datation	Événement	Lot / Vestiges	Figure-couche	description
Récollets	1er quart du XVIIIe	Construction du drain, tranchées sous et côté ouest	20B1, 20D4, 20F5	99-3	Limon légèrement organique, homogène, brun foncé, peu compact, comprenant des cailloutis (5%), du calcaire en décomposition (5%), granules et poussières de mortier blanc (10%), charbons de bois (5%) granules de briques (2%)
		Niveau d'occupation	20C2, 20J1	107-11, 17-2	Limon sableux, hétérogène, brun à brun rougeâtre, meuble, comprenant des petites pierres calcaires (5%), des nodules de briques (1%) et des granules de mortier blanc (1%) plus perturbé du côté ouest autour de la période de la conquête
	4e quart du XVIIe	Remblais	20C2, 20J2	107-1, 119-2	Limon, homogène, brun et peu compact avec des pierres calcaires (5%) qui devient légèrement sableux plus vers sa base avec plus d'inclusions dont des pierres calcaires (15%), des fragments de mortier (1%) et des granules de briques (1%)
			20C3, 20H1	104-2, 119-3	Limon, homogène, brun légèrement grisâtre, meuble, comprenant des racines et cailloux calcaire (1%) et des granules de charbon de bois (1%)
			20C3	117-3, 119-4	Limon légèrement argileux, hétérogène, brun à brun rougeâtre, compact, comprenant des petites pierres calcaire (1%)
			20E1		Limon sableux, homogène, brun foncé, peu compact et friable contenant 50% de briques françaises de toutes granulométrie, nodules de mortier gris-beige (5%), calcaire <10cm (5%) et nodules de charbon de bois (2%)

Période	Datation	Événement	Lot / Vestiges	Figure-couche	description
Récollets	4e quart du XVIIe	Mur d'enceinte	19C100, 19C600		**19C100**: parement double avec blocage, calcaire ébauché et brut, +/- dressé, +/- régulier dont la base est à tout venant, léger empattement, 0,7 m de largeur, 1,45 m de hauteur (8 assises) et 10,2m de longueur, mortier de chaux grisâtre baveux de 3-4 cm d'épaisseur **19C600:** parement double avec blocage à tout venant fait de pierres calcaires brutes de 8 assises +/- régulières pour une hauteur maximale de 1,85 m au plus profond des crêtes de roc, large de 0,95 m, mortier de chaux beige très grossier baveux de 2 à 10 cm d'épaisseur
		Tranchée de construction du mur d'enceinte avec couche de construction	20C1/4, 20B2, 20G1	112-1/2, 117-4, 119-5	Limon légèrement sableux, homogène, brun, meuble à peu compact, comprenant des pierres calcaires (1%), des plaquettes de schiste (5%), des nodules de brique française (2%), des charbons de bois (1%) des nodules et granules de mortier beige (1%)
		Niveau d'occupation	20B5, 20F4, 20H2	99-4, 104-3, 112-3/4	Limon, variable homogène, brun-gris peu compact, comprenant des nodules de mortier (3%), plaquettes de schiste (5%), charbon de bois (3%), nodules de brique (<1%), petites pierres calcaire (2%)

Période	Datation	Événement	Lot / Vestiges	Figure-couche	description
Récollets	4e quart du XVIIe	Utilisation du drain	20E2		Limon légèrement sableux, hétérogène, brun tacheté rouge, peu compact et friable, comprenant des pierres de calcaire schisteux <30cm (60%), des granules de briques (1%) et de nombreuses radicelles
		Drain	20E100		longueur résiduelle de 1,02m, large de 0,72m au total et haut de 0,92m, deux murs de 0,17 et 0,19m de largeur en parement simple de pierre calcaire brutes +/- dressées, le fond du canal est empierré avec des pierre de moins de 10 cm de côté placées en quinconce sur 2 rangs de hauteur à seulement 0,35m de la surface du vestige
		Tranchée de construction du drain	20H3	104-4	Limon hétérogène brun à brun-rouge, peu compact, comprenant des nodules et granules de mortier (1%), des nodules et fragments de briques françaises (1%) et des pierres calcaires (1%)
		Niveau d'occupation	20C5, 20H4, 20J3	104-5, 107-2, 117-5, 119-6	Limon, homogène, brun, meuble, avec parfois des lentilles de limon argileux gris-verdâtre, comprenant jusqu'à 30% de pierres calcaires plus à l'ouest, des fragments de briques (1%) et des granules de mortier (1%)
		Niveau de démolition/construction	20H5, 20J4	104-6, 107-3	Limon, homogène, brun foncé, peu compact, comprenant des poussières à des fragments de mortier (25%), des pierres calcaires (10%) et des fragments et des granules de brique française (5%)
		Première section d'enceinte	19C700		Parement double avec blocage de pierres calcaires ébauchées et brutes, liant de mortier de chaux beige-blanc de 2-6 cm, 6 assises, +/- régulières, +/- dressé

Période	Datation	Événement	Lot / Vestiges	Figure-couche	description
occupation domestique française	3e quart du XVIIe	Fondation	20H100		Coin extérieur NE d'une maçonnerie sèche composées d'un parement double dressé à +/- dressé et +/- régulier, calcaire ébauché, 6 assises de 13 cm de hauteur, largeur de 0,44m, longueur de 0,95m et hauteur totale de 0,8m, léger fruit s'évasant vers le haut pour le parement est
		Niveau de construction et d'occupation	20A2, 20C6, 20G2, 20J5	104-7, 107-4, 117-6, 119-7, 124-2	Limon légèrement sableux, hétérogène, brun foncé à brun-rouge, meuble et friable particulièrement pour la matrice rougeâtre, comprenant des fragments de brique française (25%), des larges pierres et des graviers calcaires (10%) et des nodules de mortier (10%), charbon de bois (1%) plus on s'éloigne à l'ouest il n'y a presque plus de brique et reste plus près de la surface
Sols naturels	3e quart du XVIIe	Sol naturels remaniés	20C7/8	C117-7, 119-8/9	Limon légèrement sableux, homogène, gris foncé peu compact, comprenant des pierres calcaires (5%), mortier gris (1%)
			20B6, 20F6	99-6, 112-5	Limon, homogène, brun foncé, peu compact, comprenant des petites pierres calcaire (30%) et des racines (1%)

Période	Datation	Événement	Lot / Vestiges	Figure-couche	description
Sols naturels	3e quart du XVIIe	Sol naturels remaniés	20A3, 20B7, 20F7, 20G3	99-5, 112-6, 124-3	Limon, homogène, gris-brun, peu compact, comprenant des charbons de bois (2%), des nodules de briques (<1%), des granules de briques (<1%) et des petites pierres calcaires, ces sols restent plus près de la surface et continue d'être perturbé voir artefacts dans 2A/2B
	Pré XVIe siècle	Sol naturel stérile	20B8	99-7, 112-7	Limon, homogène, gris-brun, compact, comprenant des petites pierres calcaires (10%)
		Sol naturel stérile	20A4, 20B8, 20F8, 20G4	99-8, 112-8, 124-4	Limon, hétérogène, brun à brun-rougeâtre, compact et très caillouteux (30%)
		Sol naturel stérile	20J6, 20B8	99-9, 104-8, 107-5	Mélange hétérogène de limon brun foncé à brun-noir et de sable beige-verdâtre, compact, comprenant du roc en décomposition (30%)
		Roche-mère	20F8	99-10, 112-9, 124-5	Pierre calcaire formant des crêtes irrégulières en décomposition à sa surface devenant un limon gris-noir homogène et peu compact

ANNEXE 3

Inventaire des artefacts

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
99	TCF argileuse blanche	Pipe - fourneau	1	1		Tabac	Fragment de fourneau noirci.
99	TCF blanche	Assiette	1	1	Décor imprimé bleu, feuille et fruit ou fleur?	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Petit tesson de bouge.
99	Creamware	Assiette	1	1	Décor peint en bleu avec accents jaune - fleur?	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Fragment de fond plat.
99	TCF jaune glaçure claire	Pichet?	1	1	Décor Mocha bleu.	Alimentation, absorption, vaisselle de service	Fragment de paroi de contenant avec début d'anse.
99	Faïence blanche	Contenant	1	1		Consommation indéterminée	Fragment de fond de contenant cylindrique. Faïence FR. Pourrait être alimentaire ou médication.
99	Faïence blanche	Assiette	1	1	Petite ligne bleu - le seul décor visible.	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Fragment de bouge et début de marli. Pâte beige-rosé, glaçure exfoliée partiellement. FR?
99	Fer indéterminé	Plaque	1	1		Construction	Plaque incomplète et très corrodée. *Élaguée*
99	GG Derbyshire 1	Encrier	1	1		Écrits	Fragment d'encrier cylindrique.
99	Verre Incolore	Bouteille ou flacon	1	1		Médication	Fragment de corps de bouteille carrée ou rectangle. Le verre a une apparence brune et iridescente - le verre était possiblement incolore avant d'être altéré.
99	TCF jaune glaçure claire	Bol	1	1	Petits triangles appliqués sur la surface extérieure - peut-être un motif d'étoile à certains endroits?	Alimentation, absorption, vaisselle de service	Fragment courbé. - paroi de bol. Surface extérieur matte (non glaçurée), et glaçurée sur la surface intérieure. Modèle particulier - aucune référence de ce type dans les ouvrages consultés.
99	Creamware	Vaisselle de table	2	2		Alimentation, absorption, vaisselle de table	Fragment de paroi courbée et fragment de bouge.
99	TCF blanche	Assiette	2	2		Alimentation, absorption, vaisselle de table	Fragments de marli, deux assiettes distinctes.
99	V teinté régulier vert	Vitre	2	2		Matériaux de base vitre	Verre plat. *Élagué*
99	Os	Ossement	2	2		Animaux sauf mollusques	Côte et fragment d'os long.
17H	Terre Cuite Grossière	Tuile	1	1		Matériaux de revêtement	Tuile octogonale, contemporaine, couleur beige-jaunâtre.
17H	TCG locale glaçure à coloration multiple	Contenant	1	1		Alimentation, préparation	Petit tesson avec glaçure orangée et verdâtre sur la surface intérieure.
17H	Nacre	Huître	1	1		Mollusques	Coquille de bivalve.
17H	TCG chamois glaçure verte	Contenant	1	1		Alimentation, préparation	Tesson de corps de contenant de forme ouverte.
17H	GF blanc homogène glaçure saline	Assiette	1	1	Décor moulé sur le rebord, de type ''beaded'', aussi appelé ''gadroon''.	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Fragment de marli, motif moulé associé à la production de 1740-1770. Source : Diagnostic artifact in Maryland.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
17H	Faïence blanche	Contenant	1	1	Décor peint en bleu - fleur? Sur le fragment de glaçure. Le second tesson présente de légère ondulation moulées sur le corps.	Alimentation indéterminé	Fragment de glaçure bleuâtre avec pâte beige, et tesson épais à pâte beige et glaçure blanche. Français.
17H	Os	Ossement	2	2		Mammifères	Épiphyse os long et fragment os long plus petit.
17H	Os	Ossement	2	2		Animaux sauf mollusques	Os long - poulet?
17H	V couleur transparent vert foncé	Bouteille	2	1		Boissons, conservation/entreposage	Fragments de corps de bouteille cylindrique.
17H	Os	Ossement	3	3		Animaux sauf mollusques	Petits os longs.
17H	TCG sans glaçure	Contenant	1	1		Consommation indéterminée	Très petit tesson sans glaçure, pâte orange-rouge.
17H	Os	Ossement	1	1		Mammifères	Fragment d'os long, de grande dimension.
17H	TCF argileuse blanche	Pipe - tuyau	1	1		Tabac	Fragment de tuyau.
17H	Fer indéterminé	Tige	1	1		Construction	Tige métallique, ~ 16 cm de long.
17H	TCG locale glaçure incolore	Contenant	1	1		Alimentation, préparation	Tesson légèrement courbé, très épais. Glaçure sur une surface seulement.
17H	V couleur transparent vert foncé	Bouteille	1	1		Boissons, conservation/entreposage	Fragment de cul de bouteille en cône arrondi.
17H	Faïence blanche	Indéterminé	1	1	Décor peint bleu - non identifiable.	Consommation indéterminée	Tesson plat, pâte beige, glaçure bleuâtre très exfoliée. Probablement anglaise.
17H	TCG chamois glaçure verte	Contenant	1	1		Alimentation, préparation	Petit tesson courbés de corps de contenant.
17H	TCG locale glaçure incolore	Contenant	1	1		Alimentation, préparation	Tesson de rebord de contenant ouvert (jatte, terrine?). Pâte orange pâle grossière avec inclusions. Glaçure incolore sur la surface intérieure.
17H	Nacre	Huître	1	1		Mollusques	Coquille de bivalve.
17H	TCG locale glaçure incolore	Contenant	2	1		Alimentation, préparation	Petits tessons pâte rouge, glaçure incolore sur la surface intérieure.
17H	TCG locale glaçure verte	Contenant	1	1		Alimentation, préparation	Fragment de paroi de contenant de forme ouverte.
17H100	GF blanc homogène glaçure saline	Assiette ou plat	1	1		Alimentation, absorption, vaisselle de table	Tesson plat de fond. Provenance : « Associé à 17H100, peut-être 17H4 ».
17H100	V couleur transparent vert foncé	Bouteille	1	1		Boissons, conservation/entreposage	Extrémité de bouteille. Col renflé, bague et lèvre profilées en 'V'. Provenance : « Associé à 17H100, peut-être 17H4 ».
17H100	Creamware	Contenant	2	2		Consommation indéterminée	Tesson courbé de corps de contenant globulaire, et tesson plat. Provenance : « Associé à 17H100, peut-être 17H4 ».
17H	Marbre	Tuile	1	1		Éléments architecturaux	Tuile beigeâtre, rectangulaire, incomplète et épaisse. Provenance : 17H, base du lampadaire.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
17H	Nacre	Huître	1	1		Mollusques	Coquille de bivalve. Provenance : 17H, base du lampadaire.
17H	Os	Ossement	1	1		Mammifères	Fragment d'os long. Provenance : 17H, base du lampadaire.
17H	V couleur transparent vert foncé	Bouteille	1	1		Boissons, conservation/entreposage	Tesson courbé de corps de bouteille cylindrique. Provenance : 17H, base du lampadaire.
17H	PF indéterminée	Couvercle	1	1		Alimentation, absorption, vaisselle de service	Fragment de rebord de couvercle. Provenance : 17H, base du lampadaire.
17H	TCF blanche	Bol ou tasse	2	1	Décor à l'éponge abstrait bleu, qui comble la partie supérieure de la surface extérieure de l'objet.	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Tessons jointifs de corps de bol ou tasse. Provenance : 17H, base du lampadaire.
17J	Os	Ossement	1	1		Mammifères	Fragment os long.
17J	Creamware	Indéterminé	1	1		Consommation indéterminée	Très petit tesson.
17J	TCF blanche	Contenant	1	1		Alimentation, conservation	Fragment de base + fond d'un contenant cylindrique - probablement de type pour la conservation.
17J	TCF blanche	Bol ou tasse	1	1	Décor imprimé bleu - style non identifiable.	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Petit tesson courbé avec décor sur la surface extérieure.
17J	TCF jaune glaçure claire	Bol	1	1	Décor Mocha bleu avec ligne blanche à l'engobe.	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Petit tesson courbé avec décor sur la surface extérieure. À partir des années 1840. Source : Diagnostic artifact in Maryland.
17J	Nacre	Huître	2	2		Mollusques	Coquilles de bivalves.
17J	V couleur transparent vert foncé	Bouteille	2	2		Boissons, conservation/entreposage	Fragments de corps de bouteilles, deux teintes de vert.
17J	Verre Incolore	Verre sur tige	2	2	Motif de pans sur la coupe.	Boissons, absorption	Fragment de coupe et fragment de pied.
17J	TCF blanche	Assiette	1	1	Motif d'écaille ou festons, imprimé en bleu pâle.	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Tesson plat, motif sur une surface.
17J	TCF blanche	Plateau?	1	1	Décor imprimé bleu. Floral avec frise de festons stylisés sur le rebord.	Alimentation, absorption, vaisselle de service	Tesson plat et épais, avec un angle de ~70 degrés. Le décor est sur la surface plane. Plateau associé à contenant de service?
17J	TCF jaune glaçure claire	Bol	1	1	Décor Mocha bleu.	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Tesson de corps d'un bol globuleux. Mocha sur TCFJ = à partir de 1840's. Source: Diagnostic artifacts in Maryland.
17J	PF dure orientale	Indéterminé	1	1	Décor peint en bleu, on peut y voir un bol ou un vase.	Alimentation indéterminé	Petit tesson plat.
17J	Verre Incolore	Verre à boire	1	1		Alimentation, absorption, vaisselle de table	Tesson courbé de rebord, possiblement un verre à tige ou gobelet.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
17J	Verre Incolore	Gobelet	1	1		Alimentation, absorption, vaisselle de table	Base de gobelet à pans. Pontil poli.
17J	TCG locale glaçure incolore	Contenant	1	1		Alimentation indéterminé	Tesson de paroi de contenant, glaçure sur la surface intérieure.
17J	GG Bristol	Contenant	1	1		Consommation indéterminée	Tesson de corps, lignes de tournage visibles intérieur et extérieur.
17J	PF Bone china	Assiette	1	1	Décor moulé de fioriture avec un motif de fleur imprimé sur la glaçure il ne reste que la marque fantôme)	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Fragment de marli.
17J	PF dure orientale	Bol ?	1	1	Décor peint bleu - non identifiable.	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Petit tesson courbé.
17J	Verre Incolore	Fiole	1	1		Médication	Partie supérieure d'une fiole à lèvre horizontale et au col très court et cylindrique.
17J	Cuir	Indéterminé	1	1		Consommation indéterminée	Élément en cuir - non-identifiable et non-conservé pour des raisons de conservation (pourriture).
17J	TCF blanche	Assiette	2	1	Shell-edge bleu néo-classique	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Fragments jointifs de marli. Shell-edge néo-classique, 1800-1830. Source : Diagnostic artifacts in Maryland.
17J	TCG Angleterre du nordest 2	Contenant	2	2		Consommation indéterminée	Tessons légèrement courbés. Un peu épais que l'autre.
17J	V couleur transparent vert foncé	Bouteille	2	1		Boissons, conservation/entreposage	Fragment de corps cylindrique et début d'épaule/début de col.
17J	Creamware	Vaisselle de table	2	2		Alimentation, absorption, vaisselle de table	Fragment de marli et petit tesson légèrement courbé.
17J	TCF blanche	Égouttoir	2	1	Décor imprimé bleu, motif de glands et feuilles de chêne sur le rebord, et le centre présente une maison moderne. Type scénique, limite rural.	Alimentation, absorption, vaisselle de service	Fragments plats avec petits trous et un trou plus large central. Égouttoir (strainer) qui va dans le fond des plats de service pour empêcher les plats de viande de rester dans le jus du fond du plat.
17J	TCF blanche	Contenant de service	2	1	Décor imprimé bleu floral avec fioritures décoratives.	Alimentation, absorption, vaisselle de service	Fragment de partie supérieure de contenant de service qui vient avec un couvercle.
17J	V teinté régulier vert	Vitre	2	2		Matériaux de base vitre	Verre plat. *Élagué*
17J	TCF blanche	Assiette	3	3		Alimentation, absorption, vaisselle de table	Tessons de corps d'assiette, aucun décor.
17J	Creamware	Bol	4	1		Alimentation, absorption, vaisselle de table	Tessons jointifs. Bol peu profond, pied annulaire, rebord évasé.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
17J	V teinté régulier vert	Vitre	4	4		Matériaux de base vitre	Verre plat. 1 fragment plus épais avec des nervures sur une surface.
17J	Os	Ossement	5	5		Mammifères	Trois os, dont une côte, + 2 dents. 2 os sciés sur les 3.
17J	Nacre	Huître	5	5		Mollusques	Coquilles de bivalves.
17J	Creamware	Assiette	6	6		Alimentation, absorption, vaisselle de table	Tessons de corps d'assiettes (marli, bouge, fond).
17J	TCF blanche	Tasse	6	6	Décors variés imprimés bleu.	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Fragments de corps de tasses.
17J	Os	Ossement	6	6		Animaux sauf mollusques	Os variés; mammifère et possiblement poulet (2 petits os longs).
17J	Os	Ossement	1	1		Mammifères	Fragment d'os long.
17J	Creamware	Contenant	1	1		Alimentation, absorption, vaisselle de table	Petit tesson courbé de corps de contenant. Bol?
17J	Marbre	Tuile	1	1		Éléments architecturaux	Tuile beigeâtre, rectangulaire, incomplète et épaisse.
17J200	Os	Ossement	1	1		Animaux sauf mollusques	Fragment os long. Provenance : nettoyage 17J200.
17J200	Creamware	Vaisselle de table	1	1		Alimentation, absorption, vaisselle de table	Tesson plat. Provenance : nettoyage 17J200.
17J200	Fer tréfilé	Clou	2	2		Fixations clous	Clous tréfilés, très corrodés. Provenance : nettoyage 17J200.
17K	Os	Ossement	1	1		Mammifères	Os long avec épiphyses manquantes et traces de dents de rongeurs.
17K	TCF blanche	Assiette	1	1	Décor imprimé Blue Willow	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Petit tesson plat de centre, avec début de pied annulaire.
17K	V teinté régulier vert	Bouteille	1	1		Alimentation, conservation	Base de bouteille de boisson gazeuse de la compagnie Fortier. Présence des lettres ''EF'' moulées en relief en-dessous (Elzéar Fortier). Compagnie en activité de 1890 à 1963 (Archéolab.Qc, thématique du Poste de la Reine). Marque du moule automatique Owens, situant la production à post 1904.
17K	GG Derbyshire 1	Encrier	1	1		Écrits	Base d'encrier au corps cylindrique.
17K	TCF blanche	Assiette	1	1	Décor imprimé bleu intitulé ''Shells'' (nom choisi par le Transferware Collectors Club).	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Petit tesson plat de centre. Producteur inconnu et aucune date de production (mais XIXe siècle assurément).
17K	Creamware	Vaisselle de table	2	2		Alimentation, absorption, vaisselle de table	Petits tessons plats.
17K	Os	Ossement	2	2		Mammifères	Fragments sciés d'os long. Un des os présente une substance noire (goudron?) sur sa surface extérieure.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
17L	V couleur transparent vert foncé	Bouteille	1	1		Boissons, conservation/entreposage	Bouteille de gin avec l'extrémité manquante. Corps présentant des nervures verticales, et base plate. Restant d'étiquette. Gin Melchers ''Finest Canadian Geneva''. Selon le RPCQ, production après 1898 et avant 1925. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/detail.do?methode=consulter&id=197659&type=bien Provenance : « coin NO de l'excavation / nettoyage du fond à l'ouest du saut de loup »
18A6	Cuivre indéterminé	Bouton	1	1		Attache sans identification	Bouton circulaire avec œillet manquant. Corrodé.
18A6	TCG chamois glaçure verte	Indéterminé	1	1		Alimentation indéterminé	Très petit fragment, pâte beige avec inclusions visibles, glaçure verte pâle partiellement exfoliée.
18A6	V couleur transparent vert foncé	Bouteille	1	1		Boissons, conservation/entreposage	Fragment courbé de corps de bouteille.
18A6	Nacre	Huître	1	1		Mollusques	Coquille d'huître.
18A6	Fer indéterminé	Clou	2	2		Fixations clous	Clous corrodés, type indéterminé.
18A6	Os	Ossement	10	10		Mammifères	Vertèbres de cochon, et petit os long.
18A14	Cuivre indéterminé	Bouton	1	1	Petites lignes verticales sur le pourtour du bouton.	Attache sans identification	Bouton circulaire, mince, avec l'œillet manquant.
18A14	Solides stables	Ossement	1	1		Mammifères	Épiphyse d'os long.
18A14	TCF blanche	Assiette creuse	1	1	Shell-edge vert de type néo-classique.	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Fragment de marli. Shell-edge néo-classique : 1800's-1830's. Source : https://apps.jefpat.maryland.gov/diagnostic/Post-Colonial%20Ceramics/Shell%20Edged%20Wares/index-shelledgedwares.html
18A14	V teinté régulier vert	Vitre	3	3		Matériaux de base vitre	Verre plat. *élagué*
18A14	TCG Saintonge	Jatte ou terrine	13	2		Alimentation, préparation	Tessons de corps, fond et rebords d'au moins deux jattes ou terrines.
18A15	Schiste ou ardoise	Ardoise	6	6		Écrits ?	Plaquettes d'ardoise. 1 plaquette comporte un trou circulaire.
18A200	Faïence blanche	Vaisselle de table	6	2	Décor de lignes peintes en bleu.	Alimentation, absorption, vaisselle de table	5 fragments à pâte beige avec émail exfoliée (certains fragments ne sont que de l'émail décollé), et 1 fragment sans décor avec pâte rougeâtre. Provenance : 18A300 intérieur canal.
18A200	Os	Ossement	9	9		Mammifères	Os longs incomplets. Provenance : 18A300 intérieur canal.
18B4	Nacre	Huître	1	1		Mollusques	Coquille d'huître.
18B4	TCF jaune glaçure claire	Plat de service	1	1		Alimentation, absorption, vaisselle de service	Fragment de fond plat de plat de service ovale.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
18B4	Creamware	Assiette creuse	1	1	Marli ondulé.	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Fragment de marli, bouge et fond plat.
18B4	TCF blanche	Anse	1	1	Petites fleurs et losanges sur l'anse.	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Fragment d'anse rectangulaire - appartient probablement à une tasse à thé.
18B4	GG glaçure saline brune	Contenant	1	1		Consommation indéterminée	Tesson courbé, surface brun pâle orangé.
18B4	GG rhénan gris	Contenant	1	1	Bandes bleu - oxyde de cobalt.	Alimentation indéterminé	Petit tesson courbé de contenant - chope?
18B4	V teinté régulier vert	Vitre	2	2		Matériaux de base vitre	Verre plat *élagué*.
18B4	Faïence blanche	Indéterminé	2	2		Consommation indéterminée	Très petit tessons, pâte beige-orangée, glaçure très exfoliée - presque entièrement absente de un tesson.
18B4	TCF blanche	Vaisselle de table	4	4	1 fragment de marli à décor Flow Blue floral, 1 fragment de corps avec décor imprimé floral bleu pâle et 1 fragment de rebord avec décor à l'engobe jaune, brun et bleu pâle (cable?).	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Tessons divers; 3 décorés, 1 sans décor.
18B4	TCF argileuse blanche	Pipe - tuyau	5	5		Tabac	Fragments de tuyaux.
18B4	Creamware	Vaisselle de table	6	6		Alimentation, absorption, vaisselle de table	Tessons de corps sans décor.
18B4	V couleur transparent vert foncé	Bouteille	10	2		Boissons, conservation/entreposage	Fragments de corps, de bases (talons arrondis, profil du cul en cloche) et d'extrémités (2x, lèvre droite, bague profilée en 'V') de bouteilles cylindriques. Fin 18e / 19e.
18B4	Os	Ossement	12	12		Mammifères	Os variés; articulation, os longs, côtes.
18B5	Os	Ossement	1	1		Animaux sauf mollusques	Petit os long. Poulet?
18B5	V couleur transparent vert foncé	Bouteille	1	1		Boissons, conservation/entreposage	Fragment courbé de corps de bouteille.
18B5	TCF blanche	Vaisselle de table	4	2	Décor imprimé bleu floral sur 3 tessons, et 1 décor imprimé bleu chinoiserie (blue willow?).	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Tessons de corps de vaisselle de table.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20A	Terre cuite commune vernissée	Bol ou jarre	1	0		Alimentation	Nettoyage surface. Fragment de paroi avec rebord. Corps brun orangé, inclusions rares de grains de quartz très fin, bulles d'air. Paroi semble évasée vers le haut, rebord droit à l'extrémité arrondie. Présence d'un large creux horizontal peu profond sous le rebord de la paroi extérieure. Trace de glaçure jaunâtre sur la paroi intérieure. Surface abîmée, surface extérieure brun rougeâtre par endroit, aussi trace irrégulière de glaçure. Diamètre d'ouverture d'environ 26 cm. Contenant d'entreposage étant donné la rainure extérieure? Terre cuite commune locale possible. Forme semblable dans 20B4.
20A	Verre coloré transparent	Bouteille	1	0		Conservation et entreposage des excitants et alcools	Nettoyage surface. Fragment de col ou cul. Verre vert foncé, épaisse patine noire.
20A1	Mammifères	Ossements	2	0		Mammifères	Fragments.
20A1	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0	Décalque	Alimentation	Fragment de paroi. Corps orangé, inclusions de petits et moyens nodules de quartz blanc. Glaçure intérieure d'aspect brun-verdâtre avec points vert foncé. Surface extérieure lissée. Terre cuite commune locale.
20A1	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment. Paroi épaisse, blanc grisâtre, rares inclusions de quartz, très rares et minuscules inclusions ocre. Surface intérieure avec glaçure verte. Surface extérieure partiellement lissée, trace de glaçure par volatilisation lors de la cuisson de l'objet.
20A1	faïence blanche	Assiette?	1	0	Peint	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment. Corps chamois, émail plutôt grisâtre, décor peint en bleu, motif indéterminé. Surface extérieure plate. Surface intérieure avec une portion plutôt plate et une autre concave, donnant une paroi très mince. Peut-être un marli et bouge d'assiette, mais autre type d'objet, et fonction, possible.
20A1	Terre cuite fine vernissée	Contenant	1	0	Imprimé	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Petit fragment éclaté, convexe. Probablement un rebord de contenant. Corps blanc, glaçure plutôt blanche, trace d'un décor bleu, probablement imprimé. Probablement terre cuite fine blanche, mais pearlware possible.
20A1	Creamware	Plat ou assiette	2	0	Motif royal	Absorption des aliments solides et liquides	Fragments jointifs d'un marli, corps plutôt épais. Marli évasé vers le haut, avec bouge. Rebord semble ondulé, léger bourrelet vers l'intérieur. Probablement rebord au motif "royal".
20A1	Creamware	Plat ou assiette	1	0	Motif royal	Absorption des aliments solides et liquides	Petit fragment de rebord de marli. Semble ondulé, avec léger bourrelet vers l'intérieur. Probablement motif "royal".
20A1	Verre teinté	Vitre	1	0		Matériaux de base-vitre	Fragment de verre plat. Teinte turquoise très clair. Épaisseur de 0,2 cm.
20A1	Verre teinté	Vitre	1	0		Matériaux de base-vitre	Fragment de verre plat, teinte turquoise avec patine mince. Épaisseur de 0,16 cm.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20A1	Verre teinté	Vitre	1	0		Matériaux de base-vitre	Fragment altéré par la chaleur. Mince, teinte vert légèrement turquoise. Épaisseur de 0,13 cm.
20A1	Verre teinté bleu-vert	Flacon	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment mince et courbe, contenant cylindrique. Verre bleu-vert français. Aurait pu contenir à l'origine des huiles ou eaux de toilette.
20A1	Verre coloré transparent	Bouteille	1	0		Conservation et entreposage des excitants et alcools	Fragment d'épaule. Verre coloré vert foncé avec patine. Peut-être de type "pot de fleurs"?
20A1	Graphite	Électrode	1	1		Controle et transmission de l'énergie lumineuse	Fragment d'une tige cylindrique, une extrémité plate avec lettre "R" inversée moulée en relief. Trace de moule verticale sur les côtés. Diamètre de 1,1 cm; longueur résiduelle de 5,7 cm. Des lampes à arc utilisaient des électrodes de graphite. Les lampes à arc servaient à l'éclairage des places publiques et des rues à partir de 1877 jusque vers les années 1950 (Woodhead et al. 1984. Appareils d'éclairage. p 90). Des datesprécises pour le Vieux-Québec sont probablement disponibles.
20A1	charbon de bois	Charbon	1	0		Controle et transmission des formes d'énergie	Petit fragment. Témoins de combustion.
20A2	Mammifères	Ossements	4	0		Mammifères	Fragments d'un même os probable.
20A2	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de paroi. Corps orangé, inclusion de petits grains de sable (nodules arrondis, quartz? brunâtres, noirs), rares nodules ocre, un gros nodule blanc. Glaçure intérieure d'aspect brun-jaunâtre. Forme semble évasée, intérieur en creux, extérieur avec carène, peut-être la base d'un rebord dont il manque l'extrémité? Possiblement terre cuite commune locale.
20A2	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Contenant	1	0		Alimentation	Petit fragment de paroi. Corps blanc légèrement grisâtre. Inclusion de quartz blanc, rare inclusion ocre. Glaçure verte sur l'intérieur, forme avec une portion concave et une carène à l'intérieur, près d'un rebord comme plat à aile? autre forme possible.
20A2	Terre cuite commune recouverte ou décorée d'engobe et vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de fond de contenant. Légèrement altéré par la chaleur, terne, surfaces grisâtres. Corps semble orangé à l'origine, poreux, mais homogène, inclusion de minuscules grains de quartz. Surface intérieure avec engobe blanc, glaçure d'aspect jaunâtre. Base avec fond plat, circulaire, paroi convexe. Bol? Grand plat? Le corps et la forme ne ressemblent pas beaucoup à la terre cuite façon Angleterre du nord-est. Peut-être une production française comme de la vallée de l'Huveaune?
20A2	Verre teinté	Vitre	2	0		Matériaux de base-vitre	Fragments jointifs de verre plat. Teinte turquoise bleuté, légère patine. Épaisseur de 0,17 à 0,21 cm.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20A2	Verre teinté	Vitre	1	0	Décalque	Matériaux de base-vitre	Fragment déformé par la chaleur. Verre teinté vert, légèrement turquoise.
20A2	Verre teinté	Résidu	1	0		Matériaux de base-vitre	Fragment de verre fondu. Teinte verdâtre. Probablement verre à vitre à l'origine.
20A3	Oiseaux	Ossement	7	0		Oiseaux	Os creux, probablement oiseaux. Six pourraient être d'un même os éclaté.
20A3	Mammifères	Ossement	6	0		Mammifères	Dont des fragments avec trace de boucherie (entailles).
20A3	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de paroi ou rebord éclaté. Corps orangé, une portion grise. Inclusions de grains de quartz et petits nodules ocre. Glaçure irrégulière d'aspect vert-jaunâtre avec petits points verts. Peut-être une surface d'anse? Pot ou cruche? Terre cuite commune locale.
20A3	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de paroi. Corps brun orangé à gris, inclusion de grains de quartz blancs et rares nodules blancs, quelques petites bulles d'air. Glaçure intérieure semble altérée par la chaleur, teinte de vert à l'origine. Trace de glaçure extérieure kaki clair, avec dégradé (incolore d'aspect brun à la limite de la glaçure). Terre cuite commune locale, se rapprochant peut-être des glaçures irrégulières du XVIIe siècle? Mais peut-être aussi seulement une pièce irrégulière ou mal cuite.
20A3	Terre cuite commune vernissée	Terrine	1	0		Alimentation	Fragment de rebord avec bec verseur. Corps gris (cuit en réductions), dense, avec fines bulles d'air. Surfaces d'aspect brun. Glaçure irrégulière sur l'intérieur, aspect brun à kaki clair. Fine rainure sous le rebord extérieur. Terre cuite commune locale.
20A3	Terre cuite commune vernissée	Jatte?	1	0	Décalque	Alimentation	Fragment de paroi et rebord. Corps brun orangé à gris, plutôt dense, avec fines bulles d'air. Rares inclusions de quartz blanc, très rares petits nodules ocre. Surface intérieure avec glaçure irrégulière, vert plutôt kaki, brunâtre ou matte par endroit. Corps évasé vers le haut, profil courbe. Rebord horizontal droit, extrémité de la lèvre arrondie. Le rebord forme un cran triangulaire sur l'extrémité intérieure de la paroi (qui rétrécit l'ouverture). Surface extérieure lissée. Terre cuite commune locale. Diamètre maximal de 23 cm (extrémité de l'ouverture); diamètre intérieur de l'ouverture d'environ 19 cm. Recollage avec 20B5.
20A3	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Petit fragment, corps orangé, inclusion de petits grains de sable et ocre. Glaçure intérieure altérée par la chaleur, possiblement verte à l'origine. Terre cuite commune locale.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20A3	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de paroi. Cuit en réduction, corps complètement gris. Glaçure intérieure verte foncée. Surface extérieure lissée, brun clair, avec quelques taches de glaçure. Paroi d'un contenant avec base légèrement cintrée. A l'aspect général d'une vernissée verte de France.
20A3	faïence blanche	Contenant	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment, corps chamois un peu jaunâtre. Émail complètement éclaté, manquant. Forme légèrement courbe.
20A3	fer forgé	Clou	1	1		Fixations	Incomplet. Manque la pointe. Tête circulaire, semble avoir des facettes irrégulières. Tige de section carrée, courbée. Longueur résiduelle de 9 cm.
20B2	Oiseaux	Ossements	5	0		Oiseaux	Fragments d'os creux, probablement oiseaux.
20B2	Mammifères	Ossements	5	0		Mammifères	Fragments.
20B2	Terre cuite commune vernissée	Contenant	4	0		Alimentation	Fragments d'un ou plusieurs objets. Corps gris vers l'intérieur et orangé-brunâtre vers l'extérieur, sauf pour un fragment au corps orangé. Glaçure intérieure vert légèrement kaki, pâle. Un fragment de fond, les autres avec paroi courbe, surface extérieure lissée ou abîmée. Terre cuite commune locale.
20B2	Terre cuite commune vernissée	Contenant	2	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Petits fragments jointifs. Paroi mince au corps orangé, inclusion de quartz et nodules noirs. Glaçure intérieure et extérieure d'aspect brune. La forme semble montrer un fond de contenant, fond non glaçuré (ou glaçure qui déborde légèrement sous le fond), paroi évasée vers le haut formant un angle arrondi avec le fond. Le fond semble avoir un diamètre d'environ 4 cm. Terre cuite commune locale probable.
20B2	Terre cuite commune vernissée	Contenant	3	0		Alimentation	Fragments. Deux fragments jointifs de rebord. Corps orangé, gris sur l'extrémité du rebord, avec inclusion de grains de quartz blanc et incolore. Glaçure intérieure d'aspect brun, déborde sur l'extérieur. Un ou deux objets. Paroi épaisse, semble courbe, évasée vers le haut, extrémité du rebord arrondie. Sur la surface extérieure, le rebord semble avoir été lissé par un outil formant une rainure droite sur le dessus d'un bourrelet. Diamètre d'ouverture d'environ 20 cm. Terre cuite commune locale.
20B2	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Petit fragment, corps brun clair, inclusions de quartz, nodules blancs, Glaçure intérieure jaune légèrement verdâtre. Probablement terre cuite commune locale.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20B2	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Contenant	5	0	Moulé	Alimentation	Fragments, dont deux jointifs. Corps blanc, rares nodules ocre. Fine glaçure d'aspect piqueté, vert pâle, sur la surface intérieure. Glaçure verte, très éclatée sur certains tessons, sur la surface extérieure. Un fragment montre une bande en relief, semble moulée, mais probablement colombin appliqué, dont la surface montre un motif de petit damier en creux (par impression ou molette). Objet avec décor semblable illustré aux sites du Fort Pentagouet et Fort La Tour (pot globulaire avec bande appliquée, pichet à liquide), daté de la première moitié du XVIIe siècle (Toupin, 2019. Redonner vie à une collection. Les terres cuites communes du Fort La Tour. p. 40-41, 47,128, 141,166); Faulkner et Faulkner, 1987. The French at Pentagoet 1635-1674. p. 191-193) (Les deux sites sont post 1630). Contenant fermé, les décors sont habituellement très rares sur les vernissées vertes (plus souvent attribuables à la Saintonge, mais issus d'une tradition médiévale). En recollage avec un fragment de 20B4.
20B2	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Contenant	1	0	Décalque	Alimentation	Fragment courbe. Paroi épaisse. Corps chamois légèrement brunâtre, rares petits nodules ocre ou plus clair. Glaçure intérieure vert un peu kaki, glaçure extérieure verte.
20B2	laiton	Clé de robinet	1	1	Moulé	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Tête mince et plate en forme de trèfle dont l'extrémité montre deux larges biseaux. La portion inférieure est un tenon cylindrique, légèrement rétréci vers le bas, traversé d'une large perforation rectangulaire. Fait partie d'une chantepleure/canelle/robinet de tonneau. Hauteur de 7,5 cm; tenon de 3,5 cm de haut, tête de 4 x 4,1 cm. La tête serait en forme de trèfle selon un comparatif de Place-Royale (Lapointe, 1998. Trésors et Secrets de Place-Royale. p.37). Datation générale de production de 1675 à 1759 (Pointe-à-Callière, 2020. "Robinet de tonneau, CeEt-30-14A49-5, pimiq 210719" Archéolab.Québec).
20B2	charbon de bois	Charbon	1	0		Controle et transmission des formes d'énergie	Petit fragment. Témoins de combustion.
20B4	Poissons	Ossements	5	0		Poissons	Probablement os de poissons.
20B4	Oiseaux	Ossements	3	0		Oiseaux	Fragments. Os long creux.
20B4	Mammifères	Ossements	49	0		Mammifères	Fragments, dont trois dents et une mâchoire avec dents. Gros mammifère et probablement très petits mammifères. Possiblement tous des os de mammifères.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20B4	Roches	Résidu	1	0		Roches	Fragment de pierre granitique rose, grain très fin avec alignement de quartz. Une surface plate. Peut-être un fragment de dalle, mais écofact possible.
20B4	Terre cuite commune	Brique ou contenant	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment au corps orangé, semble avoir trois côtés droits resserrés vers une extrémité. Le corps est probablement trop fin en comparaison avec la brique.
20B4	Terre cuite commune non vernissée	Brique	7	0		Matériaux de base-brique	Fragments, corps orangé. Plus d'un objet.
20B4	Terre cuite commune vernissée	Bol ou jarre	21	0		Alimentation	Fragments, dont 11 petits éclats de corps. Quelques fragments jointifs entre eux. Corps orangé-brunâtre, cuisson irrégulière, car certains fragments de fond avec des portions gris plus ou moins foncé. Inclusions de rares grains de quartz. Glaçure intérieure irrégulière, aspect blanc mat sur un fragment, jaune ou incolore d'aspect brun sur les autres, souvent éclatés. Surfaces intérieure et extérieure abîmées, éclatées. Trois tessons de rebord, dont deux jointifs. Paroi évasée vers le haut, extrémité du rebord arrondie. Présence d'une bande concave sous le rebord extérieur. Deux fragments de paroi jointifs montrent que la base doit être légèrement cintrée. Trois fragments de base et fond jointifs, fond plat. Ouverture d'environ 26 cm de diamètre; base d'environ 20 cm de diamètre. Le creux sous le rebord suggère une fonction d'entreposage, mais l'objet reste trop fragmentaire. Tesson idem dans 20A "nettoyage surface". Terre cuite commune locale.
20B4	Terre cuite commune vernissée	Anse	1	0		Alimentation	Fragment d'une anse de section ovale. Corps orangé à gris. Glaçure verte avec taches vert plus foncé, aussi taches incolores d'aspect brunâtre, correspondant aux portions du corps orangé probablement. Largeur de 2,7 cm. Terre cuite commune locale.
20B4	Terre cuite commune vernissée	Contenant	3	0		Alimentation	Petits fragments. Corps orangé à gris. Glaçure intérieure irrégulière, plutôt verte à kaki. Glaçure extérieure sur deux fragments, le troisième éclaté. Terre cuite commune locale.
20B4	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de rebord. En partie altéré par la chaleur. Corps brun clair, glaçure intérieure probablement verte, mais altérée. Surface extérieure lissée, gris à brun clair. Rebord à l'extrémité arrondie, lèvre irrégulière, arrondie sur l'intérieur pour une extrémité et léger bourrelet intérieur pour l'autre. Terre cuite commune locale ou européenne?

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20B4	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment légèrement courbé. Corps blanc, quelques inclusions ocre. Glaçure verte à l'intérieur, pâle et d'aspect piqueté. Surface extérieure altérée, glaçure probablement manquante. EN recollage avec un fragment de 20B2.
20B4	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Pot ou coquemar	1	0		Alimentation	Fragment de rebord. Paroi mince, corps chamois clair, légèrement grisâtre. Glaçure verte sur l'intérieur, aspect piqueté. Surface extérieure lissée, chamois. Rebord évasé vers le haut avec extrémité arrondie. La lèvre intérieure est épaissie près de l'extrémité. Trace d'un angle sous l'ouverture, le corps de l'objet pourrait être globulaire. Diamètre d'ouverture de 11 cm. Pourrait être en lien avec les autres fragments de vernissée verte de la sous-opération?
20B4	faïence blanche	Contenant	4	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments, dont un éclat d'émail. Corps pâle, légèrement jaunâtre, émail blanc. Possiblement contenant cylindrique, une portion cintrée.
20B4	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	1	0		Absorption des narcotiques	Fragment de tuyau de pipe.
20B4	Verre teinté	Vitre	2	0		Matériaux de base-vitre	Fragments de verre plat, teinté vert foncé, avec patine. Épaisseur de 0,09 cm.
20B4	Verre coloré	Bouteille	1	0		Conservation et entreposage des excitants et alcools	Fragment légèrement courbe avec patine.
20B4	Métal Ferreux	Clou	1	0		Fixations	Fragment. Tige entourée de concrétion. De section carrée ou rectangulaire.
20B4	fer forgé	Clou	6	1		Fixations	Fragments de tige entourés de concrétion. Un avec tête large aussi dans la concrétion. Les sections montrent des tiges de section carrée ou irrégulière.
20B4	fer forgé	Tige	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Tige incomplète, semble en arc de cercle, une partie dans la concrétion. Longueur résiduelle de 20 cm; largeur d'environ 0,8 cm, mais peut-être irrégulière.
20B4	Matériau indéterminé	Résidu	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Petit fragment verdâtre très clair, aspect de mica, voire de pierre tendre (stéatite), très doux au touché. Translucide, mais patine blanche. Probablement une altération du verre, mais se rapproche d'un minéral.
20B5	Mollusque	Coquillage	1	0		Mollusque	Petit fragment blanc, ne semble pas être huître. Mye?
20B5	Oiseaux	Ossements	1	0		Oiseaux	Os creux, peut-être d'oiseau.
20B5	Mammifères	Ossements	18	0		Mammifères	Os, dont gros mammifères. Trace de boucherie ou de rongeur sur un os seulement.
20B5	Terre cuite commune	Contenant	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment éclaté, corps orange-brunâtre, petites inclusions d'ocre et quartz, Terre cuite commune locale.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20B5	Terre cuite commune	Contenant	1	0	Décalque	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi, corps chamois-grisâtre, inclusion de nodules ocre. Surfaces lissées, chamois. Probablement vernissée verte de France, mais une portion d'objet non glaçurée.
20B5	Terre cuite commune non vernissée	Contenant	1	0	Décalque	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi courbe. Corps orangé, inclusion de quartz très fin et grains noirs, rares nodules ocre et blancs. Surface extérieure avec tache grisâtre. Les surfaces ressemblent à un grès, mais le corps est trop tendre.
20B5	Terre cuite commune non vernissée	Brique	12	0		Matériaux de base-brique	Fragments, plus d'un objet. Corps orangés à rouges. Trois fragments dont l'épaisseur est mesurable, de 3 à 3,5 cm d'épais. Briques françaises.
20B5	Terre cuite commune non vernissée	Brique	1	0		Matériaux de base-brique	Fragment au corps rouge-brunâtre foncé. Présence d'une croûte gris foncé sur deux côtés, possiblement trace de chaleur. Épaisseur de 4,5 cm.
20B5	Terre cuite commune vernissée	Cruche	4	0		Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Fragments, dont trois jointifs. Corps gris pâle à gris foncé, mais brun orangé sous la surface extérieure. L'intérieur n'est pas glaçuré. Présence de glaçure sur la portion supérieure jusqu'à l'épaule, de couleur vert pâle avec petits points verts foncés. Surface extérieure avec résidu (de calcaire) collé. Col fragmentaire, épaule arrondie, corps cylindrique, mais peut-être resserré vers le bas. Trace d'une anse manquante sur l'épaule (reliant l'épaule à l'ouverture?). Terre cuite commune locale.
20B5	Terre cuite commune vernissée	Jatte?	1	0		Alimentation	Fragment de paroi avec rebord. Corps brun-orangé vers l'extérieur, gris vers l'intérieur. Glaçure intérieure vert-kaki. Paroi évasée vers le haut, semble courbe. Rebord horizontal plat, extrémité arrondie. Surface extérieure lissée mais aussi traces de doigts. Diamètre extérieur d'environ 24 cm; intérieur de l'ouverture d'environ 20 cm. En recollage avec 20A3.
20B5	Terre cuite commune vernissée	Pot?	1	0		Alimentation	Fragment de base et fond. Corps gris foncé, mais orangé vers l'extérieur. Inclusion de grains de quartz. Glaçure intérieure verte, trace de glaçure sur l'extérieur. Paroi très épaisse. Base semble de forme hémisphérique, cintrée au-dessus du talon, talon légèrement évasé vers le bas, fond plat. Base d'environ 9 cm de diamètre. Terre cuite commune locale.
20B5	Terre cuite commune vernissée	Anse	1	0		Alimentation	Fragment d'une anse de section ovale. Corps orangé, centre gris. Glaçure verte irrégulière. Terre cuite commune locale.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20B5	Terre cuite commune vernissée	Contenant	3	0		Alimentation	Fragments, dont deux jointifs, de rebord. Corps orangé, trace de glaçure incolore d'aspect jaune. Lèvre horizontale, extrémité convexe. Angle arrondi avec l'intérieur de la paroi. Diamètre maximal à l'extérieur de la lèvre d'environ 22 cm. Terre cuite commune locale.
20B5	Terre cuite commune vernissée	Cruche ou pichet	7	0		Alimentation	Fragments, dont deux jointifs. Corps orangé, certaines portions grises. Intérieur glaçuré vert légèrement kaki, glaçure extérieure partielle, aspect irrégulier ou avec points vert foncé. Les deux fragments jointifs montrent un col cylindrique joignant une épaule arrondie. L'angle intérieur est courbe, mais net sur l'extérieur. Les autres tessons pourraient être associés, dont un de panse convexe. La base de ce qui serait le col à un diamètre intérieur d'environ 7 cm. Pichet ou pot? Terre cuite commune locale.
20B5	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0	Décalque	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de rebord. Corps orangé à gris foncé, glaçure incolore d'aspect brun clair à vert-kaki. Paroi mince avec des creux ou ondulations. Rebord vertical à l'extrémité arrondie. Terre cuite commune locale.
20B5	Terre cuite commune vernissée	Contenant	6	0		Alimentation	Fragments de divers objets. Corps orangé, mais surtout gris, glaçure verte. Quatre tessons, dont trois jointifs d'un même objet. Aussi un fond de contenant. Terre cuite commune locale.
20B5	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0	Décalque	Alimentation	Fragment de rebord altéré par la chaleur. Corps gris foncé à noir, glaçure verte intérieure. Rebord avec lèvre triangulaire, sommet plat, extrémité arrondie. Bourrelet arrondi à l'angle du rebord et de la paroi. Diamètre externe de l'ouverture de 12 cm de diamètre. Pot? Terre cuite commune locale ou vernissée verte de France.
20B5	Terre cuite commune vernissée	Contenant	2	0		Alimentation	Petits fragments, corps gris pâle à brun clair. Glaçure intérieure vert pâle. Un fragment de rebord droit, extrémité convexe, épaissie sur l'extérieur. Terre cuite commune locale probable.
20B5	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Contenant	7	0		Alimentation	Fragments, dont deux groupes de deux fragments jointifs. Corps blanc légèrement grisâtre, inclusion avec nodules ocre. Glaçure intérieure vert clair, aspect piqueté. Surface extérieure altérée, mais trace de glaçure verte. Forme arrondie avec une portion cintrée (au-dessus du talon?). Ressemble aux tessons dans 20B2 et 20B4, pourrait s'accorder avec une forme de pot ou coquemar.
20B5	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Contenant	4	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Petits fragments, plus d'un objet. Corps blanc-grisâtre à chamois, inclusion ocre, glaçure verte intérieure et parfois sur l'extérieur. Un fragment avec incision sur l'extérieur, glaçure extérieure vert pomme.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20B5	Terre cuite commune avec engobe et vernissée de la Saintonge	Contenant	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Petit fragment. Corps brunâtre avec inclusions de nodules ocre. Surface intérieure avec glaçure verte. Trace d'engobe sur au moins une partie de l'extérieur, glaçure polychrome brun (violacé) et bleu (le bleu est par-dessus l'engobe). Trait jaunâtre entre les deux couleurs montrant probablement directement l'engobe dessous. Saintonge polychrome est plus typique du XVIIe siècle, certaines formes avec ce décor peuvent quand même persister au début du XVIIIe siècle (Niellon et Moussette, 1985. L'Habitation de Champlain. p. 227-228).
20B5	faïence blanche	Contenant	2	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Petits fragments, corps chamois, émail blanc-grisâtre et corps crème, émail blanc.
20B5	Verre teinté	Verre à tige?	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Petit fragment très mince. De teinte turquoise, surface avec patine, mais la teinte est peut-être faussée par la patine. Une surface avec un angle, présence de pans?, sur l'intérieur, à l'opposé de l'angle on remarque une bosse. Petit fragment d'un verre à tige puisqu'il est si mince? Décor idem pour 20C1, mais teinte différente.
20B5	Verre coloré transparent	Bouteille	3	0		Conservation et entreposage des excitants et alcools	Fragments. Verre coloré vert avec patine.
20B5	fer forgé	Clou	3	2		Fixations	Incomplets. Tiges de section carrées à rectangulaire. L'un complètement entouré de concrétion. Têtes circulaires irrégulières, possiblement convexes, pour les deux autres. Longueur résiduelle de 6 et 8 cm. Manque le bout de la pointe pour le plus long.
20B5	fer forgé	Clé?	1	1		Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions	Entouré de concrétion. Tige centrale de section circulaire. Une extrémité avec rectangle plat en angle de 90 degrés de la tige, entouré de concrétion. L'autre extrémité dans une masse de concrétion. Longueur d'environ 10 cm. Pourrait être une clé, sinon autre pièce de quincaillerie. Une radiographie pourrait permettre une identification.
20B5	Mortier	Résidu	1	0		Matériaux de liaison	Petit nodule arrondi gris pâle, peu ou pas d'inclusion de quartz, trace rare de dégraissant végétal (petits trous allongés, empreintes végétales rares).
20B6	Mammifères	Ossements	1	0		Mammifères	Fragment d'os de gros mammifère.
20B6	Terre cuite commune	Brique ou carreau	4	0		Matériaux de construction des habitations et autres constructions	Fragments éclatés. Corps d'aspect marbré brun clair à rose brunâtre. Deux courtes surfaces de côté de l'objet, recouvert de grains de quartz fin (comme une brique). Une courte surface du dessus de l'objet visible, avec rainures parallèles. Pourrait être une brique française, mais peut-être un carreau.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20B6	Terre cuite commune avec engobe et vernissée de la Saintonge	Contenant	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi. Corps saumon, rares inclusions ocre. Paroi mince avec engobe blanc sur l'intérieur et l'extérieur. Glaçure verte (vert pomme) sur l'intérieur. Trace d'une glaçure polychrome très éclatée sur l'extérieur (aspect jaune, brun et peut-être vert). Forme courbe avec une portion cintrée.
20B6	fer forgé	Clou	1	1		Fixations	Incomplet. Tige de section carrée, tête circulaire plate. Longueur résiduelle de 3,5 cm.
20B7	Oiseaux	Ossement	1	0		Oiseaux	Fragment d'os creux, oiseau.
20C1	Oiseaux	Ossements	1	0		Oiseaux	Os entier, léger, d'oiseau.
20C1	Mammifères	Ossements	10	0		Mammifères	Fragments, dont os de gros mammifères.
20C1	Céramique	Contenant	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment au corps plutôt blanc, tendre. Semble avoir une trace d'émail altéré par la chaleur, visible à la loupe. Faïence? Possiblement altéré par la chaleur.
20C1	Terre cuite commune non vernissée	Brique	1	0	Décalque	Matériaux de base-brique	Fragment au corps orangé-rougeâtre.
20C1	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment courbe, épais. Corps rouge, dense. Se rapproche d'un grès, mais est quand même rayé par du fer. Surface extérieure avec glaçure brune, terne. Intérieur non vernissé. Idem dans 20D4, 20F6.
20C1	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Jatte ou terrine	1	0		Alimentation	Fragment de rebord. Corps chamois à blanc grisâtre, petites inclusions d'ocre et de quartz blanc. Glaçure verte sur l'intérieur débordant sous le rebord. Rebord horizontal au dessous plat, surface avec une portion convexe à l'extrémité, délimitée par une rainure au centre du rebord, le reste du rebord est droit, évasé vers le haut. Diamètre maximal à l'extrémité du rebord d'environ 23 cm. Forme semblable dans 20C5, mais diamètre et couleur semblent différents.
20C1	Terre cuite commune recouverte ou décorée d'engobe et vernissée	Contenant	1	0	Peint	Alimentation	Fragment de paroi. Corps sec orangé à saumon, nombreux très petits grains de quartz, rares nodules ocre. Surface intérieure avec engobe blanc, trace d'un décor patiné, probablement peint. Peut-être terre cuite de Giroussens?
20C1	Terre cuite commune avec engobe et vernissée de la Saintonge	Contenant	1	0		Alimentation	Petit fragment, corps blanc sur l'extérieur, saumon sur l'autre surface. Engobe blanc et glaçure verte.
20C1	faïence blanche	Contenant	2	0	Peint	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments. Corps saumon, émail blanc. Un fragment de rebord, extrémité arrondie, dessous plat non émaillé. Surface épaissie à l'extrémité (marli?). Trace d'un décor peint en jaune. Diamètre d'environ 19 cm.
20C1	Verre incolore sans plomb	Verre à tige	1	0		Vaisselle de table pour l'absorption des excitants et alcools	Fragment de rebord. Verre très mince, patine blanchâtre.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20C1	Verre teinté	Verre à tige?	2	0	Moulé	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments très minces. Légère teinte grisâtre, peut-être verre fougère. Décor avec bosse allongée sur une face. Décor idem dans 20B5.
20C1	Métal Ferreux	Clou?	1	0		Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions	Incomplet? Tige entourée de concrétion, peut-être scorie en partie. Altérée?
20C1	grès	Bloc	1	0		Transformation des solides stables	Incomplet. Grès gris-rose. Une face plate. Petit bloc dont les côtés droits sont en angle formant un losange. L'extrémité présente est arrondie. L'autre face est éclatée. Pas de trace de travail claire, une partie des faces pourrait être naturelle ou accidentelle. Peut-être un prisme rectangulaire ou une dalle à l'origine? Dimensions générales de 5,5 x 3 x 2 cm.
20C1	Chaux	Résidu	3	0		Matériaux de construction des habitations et autres constructions	Fragment, dont deux jointifs. Pierre plate blanche et tendre. Pierre à chaux, le centre semble plus dur, mais le reste est de la chaux. Idem 20C4.
20C1	Mortier	Résidu	1	0		Matériaux de liaison	Petit résidu de mortier avec un gros fragment de chaux en inclusion. Peut-être même pierre à chaux avec mortier collé dessus.
20C2	Oiseaux	Ossement	1	0		Oiseaux	Petit os mince et léger, peut-être oiseau.
20C2	Mammifères	Ossement	2	0		Mammifères	Fragments.
20C2	Roches	Résidu	1	0		Roches	Fragment de grès brun-grisâtre, des surfaces arrondies, d'autres éclatées. Probablement naturel.
20C2	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de rebord. Corps orangé-brunâtre. Surface altérée. Trace de glaçure intérieure d'aspect violacé, et sur l'extérieur du rebord d'aspect brun. Ouverture semble peu évasée. Rebord vertical à l'extrémité arrondie, lèvre convexe sur l'extérieur. Diamètre extérieur d'environ 26 cm. Bol? Terre cuite commune locale.
20C2	Verre incolore gerçé	Gobelet ou verre à tige	1	0	Moulé	Alimentation	Fragment mince, légère teinte rose. Présence de quatre petites bosses ovales sur l'extérieur. Datable du milieu du XVIIIe siècle. Plus généralement des gobelets, les verres à tiges sont rares (Brassard et Leclerc, 2001. Identifier la céramique et le verre anciens au Québec. p. 171).
20C2	Mortier	Résidu	2	0		Matériaux de liaison	Fragments, nodule de mortier gris, grande proportion de grains de sable, trace de gros nodule de chaux.
20C2	Plastique	Gaine	1	0		Controle et transmission de l'énergie électrique	Fragment. Tube de plastique noir recouvert d'une mince couche de plastique rose foncé. Une extrémité arrondie, l'autre coupée. Gaine de fils électrique probable.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20C3	faïence blanche	Plat ou bassin	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi avec rebord. Corps chamois, émail blanc. Paroi évasée vers le haut, rebord droit à l'extrémité arrondie. Pas de marli, pas de décor visible. Diamètre d'ouverture de 20 cm.
20C3	faïence blanche	Contenant	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment au corps chamois-jaunâtre, émail blanc légèrement bleuté. Fragment avec rebord, paroi ondulée. Bec verseur ou seulement forme ondulée?
20C3	ardoise	Tuile	2	0		Matériaux de revêtement	Fragments. Tuile à toiture.
20C4	Mammifères	Ossements	3	0		Mammifères	Fragments, dont une dent (ruminant?). Un os avec une cassure en biais qui pourrait être une trace de boucherie (mais pas de scie).
20C4	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de fond de contenant. Corps orangé, rares inclusions de quartz et nodules blancs. Glaçure intérieure incolore d'aspect brun orangé. Terre cuite commune locale.
20C4	Terre cuite commune vernissée	Contenant	2	0		Alimentation	Fragments, corps gris vers l'intérieur et orangé vers l'extérieur. Surface extérieure lissée, un creux sur la paroi. Glaçure intérieure vert-kaki, taches d'aspect brun en lien avec le changement de la couleur du corps sous-jacent. Terre cuite commune locale.
20C4	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de paroi. Corps gris pâle vers l'intérieur, orangé vers l'extérieur. Surface extérieure abîmée, éclatée. Glaçure intérieure vert légèrement kaki avec nombreux petits trous plus foncés. Un fragment semblable dans 20C7. Terre cuite commune locale.
20C4	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de paroi, corps épais. Corps orangé, partiellement gris vers une partie de l'intérieur. Inclusion de grains de quartz, petites bulles d'air, rares nodules blancs ou ocre. Surface extérieure lissée, mais petits trous visibles. Glaçure intérieure vert légèrement kaki. Terre cuite commune locale
20C4	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment. Corps orangé, inclusions rares de quartz, nodules blancs et nodules ocre. Glaçure intérieure et débordant sur l'extérieur d'aspect brun. Paroi convexe, une partie semble cintrée. Peut-être portion près du fond. Terre cuite commune locale.
20C4	Terre cuite commune vernissée	Marmite	1	0		Alimentation	Petit fragment. Corps sec blanc à beige. Trace de glaçure sur l'intérieur, aspect jaune à rose. Fragment de rebord, dessous convexe, dessus légèrement concave. Probablement marmite de Cox. En recollage avec 20C5.
20C4	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment. Corps chamois-grisâtre, glaçure verte sur l'intérieur.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20C4	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Contenant	2	0		Alimentation	Fragments jointifs. Corps chamois-grisâtre. Glaçure extérieure verte, inégale. Quelques taches de glaçure vert pâle sur l'intérieur. Forme courbe avec une courbure plus prononcée à une extrémité. Épaule de contenant fermé?
20C4	faïence blanche	Contenant	1	0	Décalque	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Petit fragment. Corps jaunâtre clair, émail blanc.
20C4	faïence blanche	Contenant	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment avec rebord. Corps rose foncé, émail blanc, pas de décor visible. Paroi semble évasée vers le haut, rebord épaissi (émail seulement) avec extrémité arrondie. Diamètre d'environ 12 cm.
20C4	faïence blanche	Pot?	7	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments, dont six jointifs. Corps rose, émail blanc, sans décor visible. Une anse de section circulaire, face externe aplatie, associée au contenant. Fragments jointifs de base et fond. Base hémisphérique, court talon droit, fond plat. Diamètre de 7 cm pour le talon. Pot à bec verseur?
20C4	Verre teinté	Vitre	2	0		Matériaux de base-vitre	Fragments de verre plat. Vert foncé avec patine. Épaisseur de 0,13 cm.
20C4	ardoise	Tuile	2	0		Matériaux de revêtement	Fragments. Peut-être un de côté avec fins enlèvements en angle le long du côté, sur une face seulement. Tuile de toiture.
20C4	Chaux	Résidu	2	0		Matériaux de construction des habitations et autres constructions	Fragments jointifs. Plaque de chaux ou pierre à chaux. Surface tendre, le centre semble plus dur. Idem dans 20C1.
20C5	Mammifères	Ossements	5	0		Mammifères	Fragments, dont mandibule avec dents, aussi deux dents à part, mais probablement associées.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20C5	Terre cuite commune vernissée	Marmite	15	0		Alimentation	Fragments de panse et de rebord, plusieurs jointifs entre eux. Corps beige-grisâtre sec, avec inclusions de grains de quartz et rares petits nodules ocre. Glaçure incolore d'aspect jaunâtre, verdâtre par endroits, sur l'intérieur du rebord et quelques petites taches de glaçure sur la surface intérieure. La surface intérieure est de couleur jaune pâle à rose brunâtre pâle. Paroi courbe, large ouverture en angle, évasée vers le haut, comptant un col large (épaisseur entre 0,6 et 0,7 cm) et un rebord en angle, aussi évasé, dont le dessous est convexe. L'angle du rebord et du col forme une encoche. Trace de deux anses sur des fragments de paroi. Trace de carbonisation (croûte noire) sur une partie de la surface extérieure et du rebord. Diamètre d'ouverture maximal de 18 cm. Deux fragments jointifs de rebord, aussi en recollage avec 20C4; un groupe de six fragments jointifs, un groupe de trois fragments jointifs. Type d'objet qui servait au départ de contenant pour les cuisses d'oies confites, exportées depuis la région de Lomagne. Il servait ensuite à différents usages, dont l'utilisation comme marmite pour cuire et réchauffer les aliments (Catalo et Piques, 2019. "La marmite de Cox-Lomagne au XVIIIe siècle: contenant et contenu"). Production du XVIe au XVIIIe siècle, présent jusqu'en 1760 (Brassard et Leclerc, 2001. Identifier la céramique et le verre anciens au Québec. p. 34-35).
20C5	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de fond de contenant. Corps d'aspect brun-grisâtre, rares nodules ocre. Surface extérieure d'aspect brun, légèrement grise ou noircie par la chaleur. Glaçure intérieure vert légèrement olive. Probablement vernissée verte de France.
20C5	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Jatte ou terrine	1	0		Alimentation	Fragment de rebord. Corps beige, rares inclusions ocre. Glaçure verte sur l'intérieur et déborde sous le rebord. Lèvre lenticulaire sur la portion extérieure, l'intérieur de la lèvre est plat et horizontal. Diamètre maximal d'ouverture d'environ 29 cm. Forme semblable dans 20C1, mais couleur et diamètre semblent différents.
20C5	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Contenant	3	0		Alimentation	Petits fragments minces jointifs. Corps beige, rares inclusions ocre. Surface extérieure d'aspect blanc, peut-être altérée? Glaçure vert pâle sur l'intérieur.
20C5	faïence blanche	Contenant	1	0	Peint	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment au corps beige un peu jaunâtre, émail fragmentaire blanc. Trace d'un décor peint plutôt orangé, motif indéterminé.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20C5	Métal cuivreux	Bouton	1	1		Attaches	Semble complet. Petit bouton avec devant et dos bombé. Masse de concrétion sur le dos qui cache probablement l'oeillet. Ne semble pas être décoré, mais concrétion collée sur le devant. Diamètre de 1,36 cm. Laiton? Probablement bouton de manchette? Peut-être aussi pour une veste? Une restauration serait souhaitable.
20C5	Bois	Résidu	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Petit fragment de bois, présence de vert-de-gris sur une face. Probablement résidu de métal cuivreux, peut-être même associé au bouton du même lot.
20C6	Terre cuite commune non vernissée	Brique	1	0		Matériaux de base-brique	Incomplète. Corps rouge orangé, inclusions ocre, petits grains de quartz rares, bulles d'air. Résidu de mortier de chaux sur les surfaces. Une extrémité grisâtre, peut-être trace de chaleur. Largeur de 10,3 cm; épaisseur maximale au centre de 4,7 cm; longueur résiduelle de 13 cm.
20C6	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Jatte ou terrine	1	0		Alimentation	Fragment avec rebord. Corps brun clair à gris pâle, rares inclusions de nodules ocre et quartz blanc. Glaçure verte sur l'intérieur et la lèvre, déborde sur l'extérieur. Lèvre rabattue sur l'extérieur, dessus convexe. Une partie de la glaçure sur la lèvre a un aspect jaune patiné. Diamètre d'ouverture d'environ 27 cm. En recollage avec 20C7.
20C6	Verre teinté bleu-vert	Flacon	4	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments de paroi, flacon cylindrique. Bulles d'air allongées, patine en surface. Verre bleu-vert français.
20C7	Oiseaux	Ossement	30			Oiseaux	Os long et creux.
20C7	Terre cuite commune vernissée	Pot ou cruche	6	0		Alimentation	Fragments jointifs d'une anse verticale de contenant. Corps orangé à gris foncé. Glaçure sur la portion supérieure de l'anse, irrégulière, vert-kaki à brunâtre. Anse de section ovale, plus bombée vers l'intérieur. Le sommet est appliqué, mais probablement au même niveau que l'ouverture. Largeur d'environ 3 cm; hauteur résiduelle d'environ 12 cm. Terre cuite commune locale. XVIIe siècle?
20C7	Terre cuite commune vernissée	Contenant	2	0		Alimentation	Fragments. Un fragment de base au corps orangé, un fragment de paroi au corps orangé à gris. Inclusion de petits grains de quartz blanc. Glaçure intérieure d'aspect vert-kaki clair. Un fragment de base, paroi resserrée vers le bas et bourrelet fracturé en guise de talon. Objet ressemblant dans 20C4. Peut-être associé au pot à anse ou cruche du même lot. Terre cuite commune locale.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20C7	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Jatte ou terrine	2	0		Alimentation	Fragments jointifs de paroi et rebord. Corps brun clair à gris pâle, rares inclusions d'ocre et de quartz. Glaçure verte intérieure et sur le rebord, coulisses sur l'extérieur. Une partie de la glaçure avec patine, d'aspect jaune sur le rebord. Lèvre rabattue sur l'extérieur, surface convexe. Paroi légèrement courbe. Diamètre d'ouverture d'environ 31 cm. En recollage avec 20C6.
20C7	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Contenant	2	0		Alimentation	Fragment de paroi. Corps beige, petites inclusions ocre. Glaçure verte intérieure et extérieure, paroi courbe. Aussi un petit éclat avec glaçure.
20C7	Terre cuite commune recouverte ou décorée d'engobe et vernissée	Assiette creuse	4	0	Peint	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Fragments jointifs d'un rebord. Corps rose à brun clair, rares inclusions ocre. Surface extérieure lissée d'aspect beige. Intérieur recouvert d'un engobe blanc. Décor peint, semble en vert, recouvert de glaçure qui semble altérée, d'aspect brun. Le décor visible ressemble à un triangle ou sinusoïde avec un ovale vert décentré à l'intérieur. La forme de l'objet montre un large marli concave, évasé vers le haut, extrémité légèrement courbée vers l'extérieur, extrémité arrondie. Diamètre maximal de 23 cm. Terre cuite à décor peint sur engobe et sous glaçure de Cox-Lomagne? Idem dans 20C8.
20C7	faïence blanche	Pot?	4	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments. Corps rose orangé, émail blanc. Dont un fragment de base et fond. Paroi semble verticale, base arrondie et cintrée au-dessus d'un talon arrondi. Fond plat. Autres fragments peut-être associés. Fond de 7 cm de diamètre. Peut-être idem dans 20C8.
20C7	faïence blanche	Pot?	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi et de fond. Corps beige, émail blanc légèrement grisâtre ou bleuté. Paroi légèrement évasée vers le bas, pied fraisé et fond plat en retrait. Diamètre de la base d'environ 6 cm.
20C7	faïence blanche	Contenant	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi ou de fond, corps légèrement jaunâtre, émail blanc craquelé et éclaté.
20C7	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	1	0		Absorption des narcotiques	Fragment de tuyau de pipe.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20C7	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	1	0	Moulé	Absorption des narcotiques	Fourneau de pipe complet, manque un fragment au rebord, avec talon plat. Trace de combustion à l'intérieur. Paroi bulbeuse au-dessus du talon, mais extrémité droite (forme effilée, double-conique?). Rebord avec décor à la molette. Décor moulé en creux sous le talon, représente un pot à fleurs (cercle et anses) avec trois fleurs. Motif semblable mais non identique utilisé par des pipiers de Gouda: Jan Pietersz, 1686-; et Jan Spiering 1714-1759 (van der Meulen dans Boon, s.d « Dutch clay pipes from Gouda - SymbolsMarks »). La forme du fourneau s'apparenterait probablement plus aux modèles de la fin du XVIIe siècle, peut-être début XVIIIe siècle, sous toute réserve.
20C7	Verre coloré	Bouteille	3	1		Conservation et entreposage des excitants et alcools	Fragments, dont un goulot avec col. Verre coloré vert foncé. Goulot avec lèvre à rebord plat, polie au feu, large bague mince légèrement évasée vers le bas. Large col cylindrique évasé vers le bas. Pourrait s'apparenter aux bouteilles "oignon", fin XVIIe siècle - premier tiers du XVIIIe siècle (Brassard et Leclerc, 2001. Identifier la céramique et le verre anciens au Québec. p. 192), mais le col pourrait être allongé, ou la bouteille plus conique.
20C7	Métal Ferreux	Bande?	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Incomplet? Semble fracturé aux extrémités. Bandes aux faces convexes, légèrement rétrécies vers une extrémité. L'autre extrémité montre un cran en biseau sur environ un quart de l'objet, l'extrémité correspondante semble plate, mais peut-être fracturée. Pas de tranchant, ni de stries à la surface de l'objet, ne semble pas être un outil. Bande ou barre fichée? élément de barreau? Longueur résiduelle de 17,5 cm; largeur d'environ 1,8 cm.
20C7	fer forgé	Clou	2	1		Fixations	Fragments, tiges fracturées entourées de concrétion. Une avec tête circulaire, irrégulière, plate.
20C7	fer forgé	Tige	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Incomplète, de section légèrement rectangulaire, une portion pliée. Présence de concrétion et écorce (de bouleau?) sur une section. Côtés de 0,8 x 0,7 cm; longueur résiduelle de 23,2 cm.
20C8	Poissons	Ossement	6	0		Poissons	Fragments, dont deux de vertèbres, quatre très petits.
20C8	Mammifères	Ossement	4	0		Mammifères	Fragments, probablement de mammifères.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20C8	Terre cuite commune recouverte ou décorée d'engobe et vernissée	Assiette creuse	1	0	Peint	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Fragment de rebord. Corps rose-brunâtre, inclusions ocre. Surface extérieure lissée. Surface intérieure recouverte d'engobe blanc, décor peint, semble en vert, recouvert de glaçure altérée d'aspect brun, qui déborde sur l'extérieur. Motif d'une ligne courbe depuis le rebord, l'intérieur est rempli de couleur (vert jaunâtre?). Paroi évasée vers le haut, portion extérieure légèrement courbée vers l'extérieur, extrémité avec lèvre arrondie (rainure entre l'extrémité du rebord et le rebord. Diamètre d'ouverture d'environ 21 cm. Idem dans 20C7. Probablement production de Cox-Lomagne.
20C8	faïence blanche	Contenant	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Petit fragment, corps rose, émail blanc. Idem dans 20C7 ou 20C4?
20C9	Oiseaux	Ossements	2	0		Oiseaux	Os creux, probablement oiseaux.
20C9	Mammifères	Ossement	20	0		Mammifères	Fragments, os de gros mammifères et petits éclats d'os.
20C9	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de paroi. Corps orangé, rares inclusions de quartz blanc et petits nodules ocre. Glaçure verte à l'intérieur. Ne semble pas être de la locale? se rapproche peut-être de la Saintonge, mais le corps est un peu trop orangé.
20C9	Terre cuite commune vernissée	Pot?	1	0		Alimentation	Fragment de rebord. Corps orangé, inclusion de grains de quartz fin, rares nodules ocre. Glaçure intérieure et glaçure irrégulière sur l'extérieur, d'aspect incolore jaunâtre avec taches vertes, irrégulières. Semble avoir une ouverture cylindrique avec le rebord courbé vers l'extérieur, extrémité arrondie. Diamètre d'ouverture de 7 cm.
20C9	Terre cuite commune avec engobe et vernissée de la Saintonge	Contenant	1	0		Alimentation	Petit fragment, corps saumon, engobe blanc et glaçure vert pomme.
20C9	faïence blanche	Pot?	4	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments, dont trois petits éclatés. Corps légèrement jaunâtre, émail blanc. Un fragment de paroi épaisse, profil arrondi (hémisphérique?) avec une portion resserrée.
20C9	faïence blanche	Contenant	1	0	Peint	Relation	Petit fragment, corps rose pâle, émail blanc légèrement bleuté. Trace d'un décor peint, bleu, avec traits fins.
20C9	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	1	0		Absorption des narcotiques	Fragment de tuyaux de pipe.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20C9	Roche	Pipe	1	0		Absorption des narcotiques	Petit fourneau incomplet. Pierre brun-orangé clair, probablement un grès fin (sandstone?), de forme conique dont l'ouverture est rougeâtre, certainement causé par la combustion. Portion avant du fourneau avec la base. L'extrémité du rebord est plate, les deux côtés sont resserrés vers le bas et la base à l'avant est en angle, légèrement arrondi, mais avec des angles montrant le travail sur l'objet. Quelques facettes plates montreraient aussi le travail sur l'objet. À l'intérieur du fourneau, petit point tout au fond, venant du travail du fourneau. Tuyau manquant et base fracturée. Probablement une pipe coudée, un court aménagement droit sur la cassure pourrait correspondre à un trou de fumée? Hauteur de 2,4 cm; largeur maximale du fourneau à l'ouverture de 2 cm.
20C9	ardoise	Tuile	1	0		Matériaux de revêtement	Petit fragment plat, en forme de losange avec une extrémité fracturée. Probablement fragment de tuile à toiture.
20C9	Chaux	Résidu	1	0		Matériaux de construction des habitations et autres constructions	Fragment de chaux durcie ou pierre à chaux éclatée.
20C9	Scories	Scorie	1	0		Transformation des matières premières	Fragment poreux, intérieur noir avec bulles d'air. L'extérieur est beige. Témoins de combustion.
20D2	Mammifères	Ossements	10	0		Mammifères	Fragments, dont deux d'une même dent.
20D2	Terre cuite commune vernissée	Pot	1	0		Alimentation	Fragment de paroi. Corps orangé-brunâtre, mais gris sur l'extérieur. Inclusion de nombreux grains de quartz, aussi nodules rouges. Trace de glaçure intérieure incolore d'aspect brun sur l'intérieur du col ou du rebord, mais non visible ou altéré sur l'intérieur de la paroi du corps. Ouverture évasée vers le haut col cintré, paroi courbe. Trace de combustion sur la paroi extérieure (fabrication ou utilisation de l'objet?). Probablement terre cuite commune locale.
20D2	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Petit fragment. Corps orangé, un peu d'inclusion de quartz et mica. Trace de glaçure incolore intérieure et extérieure, aspect brun-jaunâtre. Terre cuite commune locale.
20D2	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de paroi. Corps orangé à brunâtre, inclusion de petits et moyens quartz blancs, un peu de mica. Surface extérieure lissée, d'aspect brun foncé. Glaçure intérieure d'aspect brun foncé. Peut-être une terre cuite locale, mais se rapproche de la terre cuite du North Devon (Allan, 2016. "North Devon Gravel-Tempered Ware".)

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20D2	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Pot?	1	0		Alimentation	Petit fragment. Corps blanc légèrement beige, inclusion de nodules ocre. Glaçure verte intérieure et extérieure, plus claire à l'intérieur. Forme courbe, carène sur l'intérieur, peut-être fragment près d'une ouverture ou d'un col.
20D2	Terre cuite commune avec engobe et vernissée de la Saintonge	Contenant	1	0	Moulé	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi. Corps rose-brunâtre, inclusion de mica, quelques petits nodules ocre, et rares grains de quartz. Surface extérieure lissée d'aspect chamois. Décor moulé en creux sur l'intérieur, deux rainures horizontales et un cercle ou ovale fait d'une fine rainure extérieure et une large rainure intérieure. Surface avec engobe blanc, décor polychrome de brun (rainures horizontales) et vert (rainures courbes). Contenant avec une portion cintrée ou du moins une portion évasée. Saintonge du XVIIe siècle, décor possiblement de style Palissy.
20D2	Grès cérame grossier non glaçuré de la Basse-Normandie	Pot?	1	0		Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Fragment de fond de contenant. Corps mince, brun, vitrifié, avec rares inclusions blanches. Surfaces d'aspect gris foncé. Base du contenant courbe et cintrée vers le talon. Court talon resserré vers le bas, mais avec débordement au niveau du fond. Fond plat. Diamètre de la base d'environ 4,5 cm. Petit pot, cruche ou petite bouteille?
20D2	Verre teinté	Vitre	1	0		Matériaux de base-vitre	Petit fragment de verre plat. Légère teinte turquoise. Épaisseur de 0,16 cm. Intrusion?
20D2	Verre teinté bleu-vert	Flacon	3	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments de verre bleu-vert français. Un fragment de fond avec pontil.
20D2	Verre coloré	Bouteille	1	0		Conservation et entreposage des excitants et alcools	Fragment de paroi, avec patine. Verre coloré vert foncé.
20D3	Mammifères	Ossements	7	0		Mammifères	Fragments, probablement mammifères, dont une dent.
20D3	Terre cuite commune vernissée	Terrine	1	0		Alimentation	Fragment de paroi avec rebord. Corps brun orangé, inclusion de mica fin et grains de quartz. Surface altérée, résidu de glaçure d'aspect vert clair sur l'intérieur et le rebord. Paroi courbe, rebord avec bec verseur. Lèvre convexe épaissie sur l'extérieur, extrémité arrondie. Terre cuite commune locale.
20D3	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi. Corps orangé, inclusion de rares petits grains de quartz. Glaçure intérieure et trace sur l'extérieur, d'aspect brun foncé à jaunâtre. Terre cuite commune locale.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20D3	Terre cuite commune recouverte ou décorée d'engobe et vernissée	Contenant	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de fond de contenant. Corps chamois avec inclusion de quartz et nodules ocre. Engobe sur l'intérieur, glaçure d'aspect jaune pâle avec légères taches vertes. Fond plat. La surface extérieure de la paroi est éclatée, mais en angle de 90 degrés du fond. Possiblement Saintonge du XVIIe siècle.
20D3	faïence blanche	Contenant	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi. Corps rose, émail blanc. Tesson éclaté sur l'intérieur, surface extérieure convexe.
20D3	faïence blanche	Contenant	2	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments, dont un de rebord. Corps beige-jaunâtre, émail blanc, l'un est peut-être plus bleuté?
20D3	Creamware	Contenant	2	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Petits fragments courbes.
20D3	Grès cérame fin glaçuré au sel à corps blanc homogène	Contenant	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Petit fragment mince et courbe.
20D3	Verre teinté	Vitre	1	0		Matériaux de base-vitre	Fragment de verre plat. Teinte verte, mais patine légèrement turquoise. Épaisseur de 0,23 cm.
20D3	Verre teinté bleu-vert	Flacon	2	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments de paroi, courbes. Verre bleu-vert français.
20D4	Mammifères	Ossements	7	0		Mammifères	Fragments, dont une dent.
20D4	Terre cuite commune	Contenant	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi. Corps beige, inclusion de nodules ocre. Les surfaces ne sont pas glaçurées. Ressemble autrement à de la terre cuite commune vernissée verte de France.
20D4	Terre cuite commune vernissée	Contenant	3	0		Alimentation	Fragments, dont deux jointifs. Corps brun orangé, gris par endroit. Inclusion de quartz incolore et quartz blanc, rares nodules blancs et nodules ocre. Glaçure irrégulière ne couvrant pas toute la surface de l'objet. Trace de glaçure brune et vert pâle sur l'intérieur du fond, et une portion de la surface intérieure de la paroi. La surface de l'objet sans glaçure est d'aspect brun-rougeâtre. Terre cuite commune locale, pourrait s'apparenter à une production du XVIIe siècle. Jarre, bol?
20D4	Terre cuite commune vernissée	Contenant	2	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments de paroi. Ressemble à du grès, mais le corps est rayé par une tige de métal. Corps rouge orangé dense, inclusion de grains de quartz et rares nodules blancs. Glaçure intérieure et extérieure d'aspect brun, peu épais sur l'intérieur. Fragment semblable dans 20C1, 20F6.
20D4	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de paroi courbe. Corps beige avec rares nodules ocre. Glaçure verte intérieure et extérieure, d'aspect plus pâle sur l'intérieur.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20D4	faïence blanche	Taste-vin?	2	0	Peint	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments jointifs d'un fond de contenant. Corps rose, émail blanc. Décor peint avec inscription en violet, croix et étoile bleu et violet. Fond plat, pied vertical à l'extrémité usée (sans émail), base arrondie. Diamètre du pied de 6 cm. Dans Métreau, on suggère que des inscriptions ornaient le fond des taste-vin. Notre objet ressemble d'ailleurs à l'objet de Place-Royale illustré dans Métreau (2016. "Faïence française", p.194-195), daté du premier tiers du XVIIIe siècle, mais le style général du décor a une datation plus générale de vers 1620- vers 1800 (Métreau et al., 2016. "Pour une typologie stylistique chrono-thématique des faïences françaises retrouvées dans les anciennes colonies d'Amérique (XVIIe-XVIIIe siècle). p. 289). Fragments de paroi associés dans le même lot?
20D4	faïence blanche	Contenant	2	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments jointifs de paroi avec rebord. Corps rose, émail blanc. Paroi convexe non décorée, rebord droit à l'extrémité arrondie. Épaississement au rebord semble causé par un débordement de l'émail. Diamètre de 12 cm. Peut-être associé au fond de contenant du même lot (taste-vin?)
20D4	fer forgé	Clou	4	0		Fixations	Tiges de section carrées, fracturées.
20E1	Terre cuite commune non vernissée	Brique	1	1		Matériaux de base-brique	Entière. Corps orangé-brunâtre, résidu de mortier sur le dessous et le dessus. Larges empreintes de doigts creuses sur les surfaces. Une extrémité plus large. Largeur de 10,2 à 11 cm; longueur de 22,4; épaisseur maximale de 4,5 cm.
20E1	Terre cuite commune non vernissée	Brique	1	1		Matériaux de base-brique	Entière. Corps orangé, un bout noirci, trace de chaleur. Large creux de doigts sur les surfaces et côtés. Largeur de 10,7 à 11 cm; longueur de 21 cm; épaisseur de 4,5 cm.
20E1	Terre cuite commune non vernissée	Brique	2	1		Matériaux de base-brique	Fragments jointifs, brique complète, légèrement altérée à une extrémité. Corps orangé-rougeâtre. Résidu de mortier sur les surfaces. Présence de creux de doigts sur les surfaces. L'extrémité usée était peut-être légèrement noircie. Largeur de 10,5 et 11 cm; longueur de 22 cm; épaisseur maximale de 4,5 cm.
20E1	Terre cuite commune non vernissée	Brique	1	0		Matériaux de base-brique	Fragment. Corps orangé. Creux de doigts sur les surfaces et creux de bouts de doigts sur un côté, côté d'ailleurs légèrement noirci par la chaleur. Largeur de 10,5 cm; épaisseur de 4,5 cm.
20E1	Terre cuite commune non vernissée	Brique	1	0		Matériaux de base-brique	Manque une extrémité. Corps noir violacé, surface brune foncée. Brique courbée, altérée par la chaleur, un seul creux de doigt semble présent sur une surface. Résidu de chaux ou mortier sur les surfaces. Un côté plus noirci que les autres. Largeur de 10 cm; épaisseur de 4 cm.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20E1	Terre cuite commune non vernissée	Brique	1	0		Matériaux de base-brique	Manque une extrémité. Corps léger, chamois jaunâtre avec bulles d'air. Taches violacées par endroits en surface. Résidu de chaux ou mortier sur les surfaces et côtés. Petits creux à un endroit, semblent trop petits pour être des creux de doigt, peut-être aussi altération. Largeur de 9,3 cm; épaisseur de 4 cm. De fabrication différente des autres du même lot.
20E3	Terre cuite commune non vernissée	Brique	1	0		Matériaux de base-brique	Fragment. Corps orangé. Résidu de mortier sur un côté et résidu mince sur les surfaces. Probable creux de doigts en surface.
20E3	faïence blanche	Contenant	2	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Petits fragments. Corps rose, émail blanc.
20E3	Verre teinté fougère	Verre à tige?	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment mince et courbe. Légère teinte verdâtre. Possiblement verre fougère.
20E3	Scories	Scorie	1	0		Transformation des matières premières	Petit fragment, scorie poreuse avec beaucoup de bulles d'air, aspect gris.
20F1	Mollusque	Coquillage	1	0		Mollusque	Petit fragment de coquille, probablement huître.
20F1	Oiseaux	Ossements	1	0		Oiseaux	Os incomplet, creux, probablement oiseau.
20F1	Mammifères	Ossements	18	0		Mammifères	Os, dont gros mammifère et parfois traces de boucherie (sciés).
20F1	Roches	Résidu	1	0		Roches	Petit résidu allongé de couleur rose, cortex brun orangé. Semble être un grès fin.
20F1	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de rebord. Corps orangé. Glaçure intérieure vert foncé. Lèvre triangulaire dont les extrémités sont arrondies. Terre cuite commune locale.
20F1	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de paroi. Corps orangé-rougeâtre, rares inclusions de quartz. Glaçure incolore d'aspect brun-rougeâtre sur l'intérieur, probablement irrégulière sur l'extérieur. Terre cuite commune locale?
20F1	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Contenant	2	0		Alimentation	Fragments de paroi, probablement deux objets. Corps beige à chamois, rares inclusions de quartz et nodules ocre. Glaçure verte sur la surface intérieure, dont l'une avec des lignes vert foncé.
20F1	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Couvercle?	1	0		Alimentation	Fragment avec rebord. Corps chamois légèrement rose. Inclusion de petits nodules ocre. Surface altérée, glaçure verte sur toutes les faces, mais plus mince sur le dessous de l'objet. Rebord arrondi, sommet convexe plus haut que le dôme du couvercle (ou sommet en creux près du rebord?) Dessous du rebord plat. Courte assise verticale dont l'extrémité est amincie, l'intérieur de cette assise en angle évasé vers l'intérieur. Diamètre d'au moins 21 cm.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20F1	faïence blanche	Contenant	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment au corps beige-jaunâtre. Émail bleuté en partie éclaté. Possiblement un rebord, paroi convexe, extrémité amincie. Faïence britannique?
20F1	faïence blanche	Contenant	4	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments, un ou plusieurs objets. Corps beige légèrement jaunâtre, émail blanc, paroi épaisse. Deux fragments de fond? Un fragment courbe avec une portion légèrement cintrée.
20F1	faïence blanche	Plat ou assiette	5	0	Peint	Alimentation	Fragment de marli et rebord. Corps légèrement jaunâtre, émail blanc, craquelé et très altéré, éclaté par endroits. Décor peint en camaïeu bleu, lignes ou bande sous le rebord et motif “à la Bérain”. Forme moulée, marli concave, extrémité convexe, courbée vers l’extérieur. Deux fragments jointifs, trois petits fragments sans émail associés. Motif à la Bérain datable du 18e siècle (Métreau, 2016. Faïence française”, p. 192).
20F1	Terre cuite fine vernissée	Bol ou tasse	1	0	Imprimé	Alimentation	Fragment de paroi, contenant cylindrique, possiblement évasé vers le haut, avec carène au bas. Décor imprimé en bleu, scène indéterminée sur la paroi extérieure, avec paysage et personnage. Large bordure au motif végétal sur le haut de la paroi intérieure. Terre cuite fine blanche probable, mais peut-être pearlware.
20F1	Terre cuite fine vernissée	Contenant	1	0	Imprimé	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Très petit fragment d’un fond avec trace de l’amorce d’un pied. Décor imprimé bleu, bandes avec motif indéterminé. Probablement terre cuite fine blanche, pearlware possible?
20F1	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	1	0		Absorption des narcotiques	Fragment de tuyau de pipe.
20F1	Verre teinté	Vitre	2	0		Matériaux de base-vitre	Fragments de verre plat. Teinte vert-turquoise clair. Épaisseur de 0,12 et 0,16 cm.
20F1	Verre teinté bleu-vert	Flacon	3	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments minces et courbes. Avec bulles d’air allongées. Verre bleu-vert français.
20F1	Verre coloré	Bouteille	2	1		Conservation et entreposage des excitants et alcools	Col et goulot, un fragment de paroi associé. Verre vert foncé, épaisse patine qui s’effrite. Lèvre profilée en V, semble légèrement plus épaisse que le col, bague évasée vers le haut, avec côté irrégulier (arrondi et aplati). Col évasé vers le bas, épaule arrondie. S’apparente au groupe 2 de Jones, datable de 1761-1801 (Jones, 1986. Les bouteilles à vin et à bière cylindriques anglaises 1735-1850. p.59).
20F1	Métal Ferreux	Clou	1	0		Fixations	Fragment de tige entourée de concrétion, aspect de scorie. Tige fracturée, probablement de section carrée, mais pas clair.
20F1	fer forgé	Clou	1	1		Fixations	Incomplet. Tige de section carrée, Tête circulaire large bombée. Longueur résiduelle de 5,5 cm.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20F1	ardoise	Tuile	3	0		Matériaux de revêtement	Fragments, dont un petit plus terne, avec probable nodule ferrugineux.
20F3	Oiseaux	Ossements	1	0		Oiseaux	Petit os creux, probablement oiseau.
20F3	Mammifères	Ossements	3	0		Mammifères	Fragments.
20F3	Plantes Vasculaires	Résidu	1	0		Plantes Vasculaires	Branche carbonisée. Une partie de l'écorce présente. Les extrémités sont fracturées, probablement après la combustion étant donné la forme lisse irrégulière. Diamètre d'environ 2,8 cm. Naturel ou matériau utilisé pour une construction?
20F3	Terre cuite commune	Contenant	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment éclaté. Corps brun orangé, rare inclusion de quartz blanc.
20F3	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de paroi courbe. Corps beige-grisâtre, rares inclusions ocre. Glaçure patinée sur l'extérieur, aspect doré, glaçure verte sur l'intérieur, une portion pâle et mince. Contenant fermé.
20F3	faïence blanche	Contenant	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Petit fragment de rebord. Corps légèrement jaunâtre, émail blanc. Contenant ouvert, extrémité du rebord arrondie. Assiette?
20F3	Verre teinté	Vitre	1	0		Matériaux de base-vitre	Fragment de verre plat, teinté vert foncé, avec patine. Épaisseur de 0,09 cm.
20F3	Verre teinté bleu-vert	Flacon	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment mince et courbe. Verre bleu-vert français.
20F3	Verre coloré	Bouteille	1	0		Conservation et entreposage des excitants et alcools	Fragment courbe, avec patine. Verre coloré vert foncé.
20F4	Mammifères	Ossement	1	0		Mammifères	Fragment.
20F4	Terre cuite commune non vernissée	Brique	3	0		Matériaux de base-brique	Fragments, dont deux jointifs. Corps orangé, intérieur gris. Une surface plus irrégulière, possible creux de doigts. Un petit fragment associé. Épaisseur de 3,3 cm.
20F4	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de paroi. Corps brun sur l'extérieur, mais gris foncé sinon. Inclusion de rares petits grains de quartz. Glaçure verte à l'intérieur. Surface extérieure lissée d'aspect brun. Possiblement vernissée verte de France?
20F4	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Contenant	3	0		Alimentation	Fragments, corps beige très légèrement rose. Inclusions de petits nodules ocre. Glaçure verte intérieure et extérieure, plus pâle à l'intérieur. Rainure incisée sur un fragment (décor?).
20F4	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Contenant	1	0		Alimentation	Petit fragment. Corps blanc, inclusion ocre. Surface extérieure altérée, intérieur avec glaçure vert pâle.
20F4	Verre teinté bleu-vert	Flacon	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Petit fragment mince et courbe. Verre bleu-vert français.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20F4	fer forgé	Clou	1	1		Fixations	Complet. Tige de section carrée, pointe effilée. Tête dans la concrétion, semble irrégulière et plate ou légèrement convexe. Longueur de 8,4 cm.
20F5	Terre cuite commune non vernissée	Brique	1	0		Matériaux de base-brique	Fragment. Corps orangé. Surface grise sur un bout et une partie de la surface non éclatée. Possiblement altéré par la chaleur. Épaisseur de la brique de 3,9 cm.
20F5	Terre cuite commune vernissée	Contenant	4	0		Alimentation	Fragments de paroi, corps épais. Corps brun clair orangé, mais gris près de la surface intérieure. Inclusions de quartz et nodules ocre. Surface intérieure avec glaçure olive, un tesson avec glaçure grisâtre altérée. Deux gros fragments de paroi en recollage chacun avec un éclat de surface extérieure. Surface extérieure abîmée, mais lissée à l'origine, de couleur brune. Terre cuite commune locale.
20F5	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de paroi. Corps orangé à gris foncé, inclusion de quartz, et probablement nodules ocre. Glaçure intérieure verte, plus jaunâtre par endroits. Glaçure extérieure irrégulière, verte à jaunâtre, points verts par endroits. Terre cuite commune locale. En recollage avec un petit fragment de 20F6.
20F5	faïence blanche	Contenant	3	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment. Corps légèrement jaunâtre, émail blanc éclaté, dont deux fragments d'émail.
20F5	Verre coloré	Bouteille carrée	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment. Verre coloré vert, sauge? un peu clair. Angle de 90 degrés, arrondi, entre une paroi droite et une paroi légèrement convexe. Surface avec patine. Flacon? Bouteille pour alcool, tabac ou conservation d'aliments?
20F6	Oiseaux	Ossements	1	0		Oiseaux	Fragment d'os creux.
20F6	Mammifères	Ossements	10	0		Mammifères	Fragments.
20F6	Plantes Vasculaires	Charbon	1	0		Roches	Très petit fragment de charbon de bois.
20F6	Terre cuite commune	Brique ou contenant	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment éclaté. Une surface plate non glaçurée présente. Corps orangé avec inclusion de quartz incolore et blanc. Léger mélange de deux argiles, l'une orangée, l'autre légèrement plus chamois. Possiblement une brique, mais peut-être un fragment de fond de contenant.
20F6	Terre cuite commune non vernissée	Brique	1	0		Matériaux de base-brique	Petit fragment. Corps orangé.
20F6	Terre cuite commune vernissée	Contenant	3	0		Alimentation	Petits fragments. Corps orangé, inclusions de quartz et rares particules ocre. Glaçure intérieure d'aspect jaune. Un fragment de lèvre, semble horizontale, mais fragmentaire. Terre cuite commune locale probable.
20F6	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de paroi. Corps orangé, des portions rouges. Inclusions de quartz et nodules ocre. Glaçure d'aspect brun sur l'intérieur, altérée. Terre cuite commune locale.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20F6	Terre cuite commune vernissée	Contenant	2	0		Alimentation	Fragments de paroi. Corps orangé, gris près de la surface intérieure. Inclusions de quartz, rare nodule blanc. Glaçure intérieure verte irrégulière. Glaçure sur la surface extérieure incolore avec des points verts. Le petit fragment est jointif à un tesson de 20F5.
20F6	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1			Alimentation	Fragment de paroi. Corps orangé-rougeâtre, ressemble à un grès, mais rayé par le fer. Glaçure brune épaisse sur l'extérieur, mince glaçure incolore sur l'intérieur. Idem dans 20C1 et 20D4.
20F6	Terre cuite commune vernissée	Contenant	5	0		Alimentation	Fragments, un ou plusieurs objets. Corps céramique brun clair à orangé, mais une bonne proportion grise. Glaçure intérieure vert-olive ou kaki. Un petit fragment avec des portions de glaçure incolore d'aspect orangé. Glaçure irrégulière sur l'extérieur: un fragment glaçuré, un avec coulisses. Dont un fragment de base avec fond. Deux tessons avec points foncés (correspondant à des trous) à travers la glaçure. D'autres fragments semblables dans la collection. Terre cuite commune locale.
20F6	Verre teinté bleu-vert	Flacon	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi droite avec angle droit arrondi. Verre bleu-vert français avec bulles d'air allongées.
20F6	Verre coloré	Bouteille	2	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Petits fragments. Verre coloré vert foncé.
20F6	fer forgé	Clou	1	1		Fixations	Incomplet. Tige de section carrée, manque la pointe. Tête irrégulière épaisse, recouverte de concrétion. Longueur résiduelle de 6,2 cm.
20F6	Matériau indéterminé	Résidu	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Petit fragment noir, semble être un corps céramique chauffé.
20F7	Oiseaux	Ossements	1	0		Oiseaux	Fragment d'os creux.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20F7	Terre cuite commune vernissée	Terrine	5	1		Alimentation	Fragments, dont un gros avec rebord et bec verseur. Corps surtout gris, mais une portion plus ou moins épaisse de couleur brun clair orangé vers la surface extérieure. Inclusion peu nombreuse de quartz incolore et blanc. Glaçure verte irrégulière sur l'intérieur. La surface intérieure montre des petites taches circulaires brunâtres en lien probablement avec le corps irrégulier sous-jacent. Présence de minuscules billes de plomb sur la glaçure, non fondues, à la base du rebord sur la paroi intérieure et à la limite de la glaçure sur la lèvre. Bec verseur grossièrement façonné, portion rentrante plutôt large. Lèvre horizontale plate, avec chanfrein sur l'angle intérieur, extrémité du rebord évasée vers le bas (formant un autre chanfrein) et extrémité arrondie. Diamètre d'ouverture irrégulier dans cette portion, environ 27 cm de diamètre. Probablement un même objet, un tesson de base altéré, sans glaçure, mais taches visibles. Terre cuite commune locale. Tessons semblables dans 20G1.
20F7	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de paroi. Corps brun orangé vers l'extérieur et gris vers l'intérieur. Glaçure intérieure vert-kaki. Possible creux plus foncés. Surface extérieure lissée, brune. Terre cuite commune locale.
20F7	Terre cuite commune vernissée	Contenant	2	0		Alimentation	Fragments de paroi, éclatés. Corps orangé, léger mélange d'argile plus clair par endroit. Inclusions de quartz, nodules ocre et nodules blancs. Glaçure intérieure d'aspect brun. Probablement terre cuite commune locale.
20F7	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Contenant	1	0		Alimentation	Petit fragment, corps blanc un peu grisâtre. Glaçure verte sur l'intérieur.
20F7	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Contenant	1	0		Alimentation	Petit fragment. Corps grisâtre. Glaçure verte, mince et pâle sur l'intérieur, glaçure extérieure d'aspect patiné, dorée, trace de vert.
20F7	faïence blanche	Pot?	1	0	Peint	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi courbe. Corps beige légèrement jaunâtre. Émail bleuté, décor peint en camaïeu bleu. Motif indéterminé, se rapproche peut-être des motifs chinois ou pastorale. Forme possiblement hémisphérique (pot de chambre?). Décor en camaïeu sur fond bleu apparaissent vers le milieu du XVIIe et produits jusque vers 1730 (Métreau et al., 2016. "Pour une typologie stylistique chrono-thématique des faïences françaises retrouvées dans les anciennes colonies d'Amérique (XVIIe-XVIIIe siècle). p.282-283).

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20F7	Verre coloré	Bouteille	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment courbe irrégulier vert-kaki clair, avec patine. Bouteille circulaire ou carrée?
20F7	fer forgé	Clou	5	4		Fixations	Incomplets, un clou entier. Tiges rectangulaires à carrées, têtes forgées irrégulières. Longueurs résiduelles de 4 à 6 cm; clou entier avec pointe effilée de 5,5 cm.
20F7	Métaux Superposés (étamés, galvanisés ou plaqués)	Épingle	3	1		Transformation des solides souples	Fragments, dont une pointe et une tête enroulée. Laiton étamé.
20G1	Mammifères	Ossements	2	0		Mammifères	Fragments.
20G1	Terre cuite commune vernissée	Contenant	4	0		Alimentation	Fragments, dont deux jointifs de fond plat. Corps gris, portion près de la surface extérieure orangée. Inclusions rares de quartz. Trois fragments de fond dont deux jointifs, glaçure intérieure kaki avec petits trous plus foncés, aussi taches orangées dans la glaçure résultat du corps sous-jacent. Un fragment de paroi associé avec taches orangées. Paroi resserrée vers la base, fond plat, débordement mince d'argile sur l'extérieur de la base. Fond d'environ 14 ou 15 cm de diamètre. Terre cuite commune locale. Ressemble à 20F7.
20G1	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de rebord. Corps orangé vers l'extérieur, gris foncé vers l'intérieur. Inclusion de quartz et mica. Glaçure intérieure brun foncé. Paroi évasée vers le haut, extrémité avec petit bourrelet vers l'intérieur, extérieur de la lèvre convexe. Diamètre d'ouverture d'environ 22 cm. Terre cuite commune locale.
20G1	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de paroi, corps orangé, inclusion de quartz. Glaçure intérieure et large coulisse extérieure de couleur vert foncé. Terre cuite commune locale.
20G1	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de paroi, corps gris avec taches orangées, inclusions de quartz et nodules blancs. Glaçure intérieure vert-kaki, glaçure extérieure vert olive avec taches orangées. Paroi épaisse à une extrémité, mais plus mince à l'autre avec une courbure dans la forme. Près d'un fond ou d'un rebord? Terre cuite commune locale.
20G2	Mammifères	Ossements	1	0		Mammifères	Fragment.
20G2	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de paroi, épais. Corps orangé, inclusion de quartz et un caillou rose. Glaçure intérieure en partie éclatée, aspect jaune, mais altérée, brun clair probablement à l'origine. Terre cuite commune locale.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20G2	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Terrine	1	1		Alimentation	Fragment de rebord avec bec verseur presque complet. Corps blanc légèrement gris, inclusion de nodules ocre. Glaçure intérieure verte déborde légèrement de la lèvre. Paroi évasée vers le haut, lèvre convexe sur l'extérieur, en forme de "D", avec un creux concave sous la lèvre. Diamètre irrégulier avec le bec verseur, environ 23 cm?
20H1	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Jatte ou terrine	1	0		Alimentation	Fragment de rebord. Corps grisâtre à rose pâle. Inclusions de nodules ocre, nodules blancs. Glaçure intérieure et sur la lèvre de couleur vert foncé, avec une tache brunâtre. Paroi droite, lèvre au sommet convexe, extrémité arrondie, dessous plat. Grand diamètre, environ 29 cm.
20H1	Verre teinté bleu-vert	Flacon	2	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Un fragment de paroi courbe, un fond de bouteille circulaire. Pied arrondi, cul en creux avec pontil. Diamètre de 5 cm. Verre bleu-vert français.
20H2	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de paroi. Corps rose légèrement orangé, inclusion de nodules ocre. Surfaces intérieure et extérieure d'aspect chamois. Trace de glaçure verte sur l'intérieur. Probablement vernissée verte de France, peut-être Saintonge?
20H3	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	1	0		Absorption des narcotiques	Fragment de tuyau de pipe. Gros diamètre, trou de fumée aussi de gros diamètre.
20H4	Mammifères	Ossements	1	0		Mammifères	Fragment, os de gros mammifère.
20H4	faïence blanche	Contenant	5	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Petits fragments. Corps jaunâtre, émail blanc très éclaté.
20H5	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de paroi éclaté. Corps blanc, légèrement beige ou grisâtre. Nombreuses inclusions de grains de quartz visibles à la loupe. Surface intérieure avec glaçure d'aspect jaune pâle. Peut-être terre cuite du Beauvaisis, bien que la description officielle ne mentionne que peu de grains de quartz. Pourrait peut-être s'apparenter à la tcc de Cox-Lomagne, mais, la description officielle mentionne la présence de nodules ocre. Peut-être un fragment éclaté de marmite de Cox, portion glaçurée car le corps est très semblable à la marmite du lot 20D5.
20J1	Mammifères	Ossements	2	0		Mammifères	Fragments.
20J1	Terre cuite commune	Brique ou contenant	2	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments jointifs, mais éclatés. Corps brun-rose, une portion grise. Rares inclusions de quartz blancs.
20J1	Terre cuite commune	Brique ou contenant	2	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Petits fragments au corps orangé.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20J1	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de paroi. Corps orangé-brunâtre, rares inclusions de quartz. Glaçure intérieure d'aspect brun, coulisse de glaçure sur l'extérieur. Terre cuite commune locale.
20J1	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de paroi. Corps orangé à gris, inclusion de quartz blanc. Glaçure intérieure et extérieure vert foncé. Terre cuite commune locale.
20J1	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Contenant	1	0		Alimentation	Fragment de paroi. Corps rose à blanc. Inclusion de nodules ocre et quartz, dont moyens quartz blancs. Surface intérieure avec glaçure verte. Pas d'engobe visible, plutôt vernissée verte que Saintonge.
20J1	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Terrine?	1	1		Alimentation	Incomplet. Corps chamois-brunâtre, inclusion de nodules ocre, rares grains de quartz. Glaçure intérieure d'aspect vert foncé ne couvrant pas la lèvre. Objet peu profond, paroi verticale légèrement convexe. Extrémité du rebord arrondie, légèrement resserré vers l'intérieur. Présence d'un bec verseur arrondi, l'argile est poussée depuis l'intérieur de l'objet, mais les côtés du bec ne sont pas poussés vers l'intérieur. Fond plat. Hauteur de 4,2 cm; diamètre de l'ouverture d'environ 25 cm; diamètre du fond d'environ 28 cm. Forme rare.
20J1	Terre cuite commune avec engobe et vernissée de la Saintonge	Contenant	1	0		Alimentation	Petit fragment éclaté. Corps rose, rares petites inclusions ocre. Engobe blanc sur une face et glaçure d'aspect vert pomme.
20J1	faïence blanche	Écuelle ou taste-vin	1	0		Alimentation	Fragment avec rebord. Corps chamois légèrement jaunâtre, émail blanc. Contenant au corps arrondi, rebord droit à l'extrémité arrondie. Présence d'un tenon horizontal plat incomplet, semble moulé. Diamètre de l'objet d'environ 11 cm. Fragment associé non jointif dans 20J3.
20J1	Verre coloré	Bouteille	7	0		Conservation et entreposage des excitants et alcools	Fragments jointifs d'un fond de bouteille. Verre coloré vert foncé. Corps semble court et arrondi. Large pied convexe, cul en cône arrondi, trace de pontil peu prononcée. Diamètre d'environ 16 cm. Pourrait correspondre à une bouteille globulaire à long col (après 1660- avant 1710) ou à une bouteille "oignon" (après 1690- avant 1725) (L'Anglais, 2020. "La bouteille à vin: une évolution fonctionnelle de la forme").
20J1	Métal Ferreux	Clou	1	1		Fixations	Complet? Entouré de concrétion, tête visible. Probablement forgé. Longueur résiduelle de 10 cm.
20J1	ardoise	Tuile	1	0		Matériaux de revêtement	Petit éclat d'ardoise. Inclusion ferrugineuse.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20J1	Chaux	Résidu	1	0		Matériaux de construction des habitations et autres constructions	Fragment aux surfaces irrégulières, beige. Pourrait ressembler à un corps de faïence par sa tendreté, mais les faces irrégulières et l'épaisseur de l'objet laissent croire qu'il ne s'agit pas de faïence.
20J2	Oiseaux	Ossements	1	0		Oiseaux	Os creux.
20J2	Terre cuite commune vernissée	Contenant	2	0		Alimentation	Fragments de paroi. Corps orangé vers l'extérieur et gris vers l'intérieur. Rares inclusions de quartz. Glaçure intérieure vert-kaki, petits creux plus foncés. Trace de glaçure (coulisses) sur l'extérieur. Un fragment de fond. Terre cuite commune locale. Tessons semblables dans d'autres lots.
20J2	faïence blanche	Contenant	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Petit fragment. Corps chamois, émail blanc.
20J2	Grès cérame grossier glaçuré au sel rhénan gris	Chope?	1	0	Moulé	Alimentation	Fragment d'un objet cylindrique. Décor de bandes moulées sur l'extérieur, rehaussé de bleu de cobalt. Une potion de la paroi est élargie. Diamètre extérieur résiduel de 8 à 9 cm. Peut-être un col de pichet ou cruche.
20J2	Matières Premières	Roche	1	0		Matériaux de construction des habitations et autres constructions	Fragment de pierre beige avec une surface rose. Résidu de mortier collé sur les surfaces et côtés. Fragment relativement plat.
20J2	Scories	Scorie	2	0		Transformation des matières premières	Nodules vitreux avec nombreuses bulles d'air.
20J3	Oiseaux	Osements	1	0		Oiseaux	Os creux.
20J3	Mammifères	Ossements	12	0		Mammifères	Dont gros mammifère.
20J3	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Cruche	1	0		Alimentation	Fragment, bec verseur complet. Corps blanc-grisâtre, mais traces roses par endroits. Rares nodules ocre. Glaçure sur la surface extérieure et intérieure. Petit bec de forme conique, perforé au centre. Peut-être bec de gargoulette ou chevrette. Hauteur de 2,2 cm.
20J3	faïence blanche	Écuelle ou taste-vin	1	0		Alimentation	Fragment au corps beige, émail blanc. L'épaisseur de la paroi s'apparente au fragment d'écuelle ou taste-vin de 20J1. Probablement associé.
20J3	faïence blanche	Contenant	1	0	Peint	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi courbe. Corps rose saumon, émail blanc. Trace d'un décor indéterminé peint en bleu sur l'intérieur.
20J3	faïence blanche	Contenant	5	0	Peint	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Petits fragments. Corps beige légèrement jaunâtre, émail blanc craquelé ou blanc légèrement bleuté éclaté. Dont trois fragments d'émail. Trace d'un décor peint en bleu sur la surface extérieure d'un tesson.
20J3	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	1	0		Absorption des narcotiques	Fragment de tuyau de pipe. Large diamètre.

Prov.	Matériau	Objet	Nb art.	Nb obj.	Décor	Fonction	Commentaires
20J3	Porcelaine fine orientale	Contenant	1	0	Peint	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment courbe, corps épais. Décor peint en bleu sur l'intérieur et l'extérieur.
20J3	Verre coloré	Bouteille	1	0		Conservation et entreposage des excitants et alcools	Fragment de paroi courbe. Vert foncé recouvert de patine.
20J3	Verre coloré	Bouteille ou flacon	1	0		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi et de fond. Semble vert foncé, mais recouvert de patine, d'aspect brun. Paroi droite et fond épais, plat. Bouteille carrée probable.
20J6	Terre cuite commune non vernissée	Brique	1	1		Matériaux de base-brique	Complète, manque un coin. Corps orangé poreux. Inclusion de quartz, ocre, bulles d'air. Creux sur les surfaces : traces de doigts. Courte portion noircie sur une surface. Longueur de 21 cm; largeur de 12 cm; épaisseur de 4,8 cm.

ANNEXE 4

Catalogue des photographies

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: 12 Saint-Louis

Type de film: Numérique

Archéologue: Louis Gilbert et Luis Trudel-Lopez

No d'appareil: ARTE

No	Date	Localisation	Orientation	Description
P4180001	18-04-2023	17A	N	Vue générale au début de la journée
P4180002	18-04-2023	17A	N	Excavation des niveaux de surface
P4180003	18-04-2023	17A	NO	Présence d'une mince couche de sols en place sous le drain français
P4180004	18-04-2023	17A	O	Vestige 17A100
P4180005	18-04-2023	17A	NO	Vestige 17A100
P4180006	18-04-2023	17A	SO	Vestige 17A100
P4180007	18-04-2023	17A	SO	Vestige 17A100
P4180008	18-04-2023	17A	NO	Vestige 17A100
P4180009	18-04-2023	17A	E	Paroi est de la tranchée
P4180010	18-04-2023	17A	NE	Paroi est de la tranchée
P4180011	18-04-2023	17A	N	État des lieux à la fin de la journée
P4180012	18-04-2023	17A	NO	Vestige 17A100
P5050045	05-05-2023	17F	SO	Empattement de la tour d'angle nord-est
P5050046	05-05-2023	17F	SO	Empattement de la tour d'angle nord-est
P5050047	05-05-2023	17G	SE	Excavation en cours
P5050048	05-05-2023	17G	S	Présence du drain sous le remblai de sable
P5050049	05-05-2023	17F	S	Empattement de la tour d'angle nord-est
P5050050	05-05-2023	17F	S	Empattement de la tour d'angle nord-est
P5050051	05-05-2023	17F	SO	Empattement de la tour d'angle nord-est
P5050052	05-05-2023	17F	SO	Empattement de la tour d'angle nord-est
P5050053	05-05-2023	17F	SO	Vue générale de la fondation nord de l'Aile A
P5050054	05-05-2023	17F	SE	Vue générale de la fondation nord de l'Aile A
P5050055	05-05-2023	17G	E	Zone de briques
P5050056	05-05-2023	17G	E	Zone de briques
P5050057	05-05-2023	17G	SE	Secteur où se trouve la zone de briques
P5050058	05-05-2023	17G	S	Paroi de la tranchée en cours d'excavation
P5050059	05-05-2023	17G	S	Paroi de la tranchée en cours d'excavation
P5050060	05-05-2023	17G	NE	Zone de briques et nappe phréatique
P5050061	05-05-2023	17G	NE	Zone de briques et nappe phréatique; état des lieux en fin de journée
P5080062	08-05-2023	17G	S	Vue d'ensemble de la sous-opération
P5080063	08-05-2023	17G	S	Vue d'ensemble de la sous-opération
P5080064	08-05-2023	17G	SSO	Excavations en cours
P5080065	08-05-2023	17G	SE	Citerne 17G100 en cours de dégagement
P5080066	08-05-2023	17G	SE	Limite sud de la citerne 17G100
P5080067	08-05-2023	17G	NE	Citerne 17G100
P5080070	08-05-2023	17G	NE	Limite sud de la citerne 17G100
P5170071	17-05-2023	17G	SE	Limite sud de la citerne 17G100
P5170072	17-05-2023	17G	SE	Limite sud de la citerne 17G100
P5170073	17-05-2023	17G	S	Limite sud de la citerne 17G100
P5170074	17-05-2023	17G	SE	Limite sud de la citerne 17G100 et relation avec la fondation
P5170075	17-05-2023	17G	S	Partie sud de la citerne 17G100
P5170076	17-05-2023	17L	SO	Dégagement d'une base de lampadaire
P5170077	17-05-2023	17L	N	Dégagement de la margelle de la cour intérieure
P5170078	17-05-2023	17L	O	Dégagement de la margelle de la cour intérieure
P5170079	17-05-2023	17L	E	Parement ouest du vestige 14A100
P5170080	17-05-2023	17L	E	Vestige 14A100 après redégagement en vue de son démantèlement
P5170081	17-05-2023	17L	NE	Vestige 14A100 après redégagement en vue de son démantèlement
P8070001	07-08-2023	18A	S	Vue générale de la sous-opération avant les excavatations
P8070002	07-08-2023	18A	N	Vue générale de la sous-opération avant les excavatations
P8070003	07-08-2023	18A	N	Début des excavations dans une zone excavée en 2017
P8070004	07-08-2023	18A	NE	Excavation des niveaux de surface
P8070005	07-08-2023	18A	N	État des lieux à la fin de la journée

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: 12 Saint-Louis

Type de film: Numérique

Archéologue: Louis Gilbert et Luis Trudel-Lopez

No d'appareil: ARTE

No	Date	Localisation	Orientation	Description
P8090006	09-08-2023	18A	N	Dégagement du drain 18A50
P8090007	09-08-2023	18A	O	Dégagement du drain 18A50
P8090008	09-08-2023	18A	O	Dégagement du drain 18A50
P8090009	09-08-2023	18A	S	Relation entre le drain 18A50 et le vestige 18A100
P8090010	09-08-2023	18A	E	Relation entre le drain 18A50 et le vestige 18A100
P8090011	09-08-2023	18A	NE	Extrémité arrachée du vestige 18A100
P8090012	09-08-2023	18A	E	Vestige 18A100
P8090013	09-08-2023	18A	SO	Vue d'ensemble du vestige 18A100 et du drain 18A50 par rapport à la fondation
P8090014	09-08-2023	18A	S	Surface du lot 18A6
P8090015	09-08-2023	18A	E	Surface du lot 18A7
P8090016	09-08-2023	18A	E	Surface du lot 18A8
P8090017	09-08-2023	18A	S	Séquence stratigraphique de 18A6 à 18A8
P8090018	09-08-2023	18A	E	Pièce de bois dans 18A9
P8090019	09-08-2023	18A	E	Pièce de bois dans 18A9
P8090020	09-08-2023	18A	E	Paroi est au sud de 18A100
P8090021	09-08-2023	18A	E	Paroi est au sud de 18A100
P8090022	09-08-2023	18A	E	Paroi est au sud de 18A100
P8100023	10-08-2023	18A	NE	Traces de bois dans 18A9
P8100024	10-08-2023	18A	N	Découverte de 18A200
P8100025	10-08-2023	18A	S	Découverte de 18A200
P8100026	10-08-2023	18A	N	Ouverture sud du drain 18A200
P8100027	10-08-2023	18A	NO	Ouverture sud du drain 18A200
P8100028	10-08-2023	18A	N	Ouverture sud du drain 18A200
P8100029	10-08-2023	18A	N	Drain 18A300 en cours de nettoyage
P8100032	10-08-2023	18A	O	Drain 18A300 en cours de nettoyage
P8100033	10-08-2023	18A	NE	Extrémité arrachée du vestige 18A100
P8100034	10-08-2023	18A	E	Extrémité arrachée du vestige 18A100
P8100035	10-08-2023	18A	S	Extrémité arrachée du vestige 18A100
P8100036	10-08-2023	18A	N	Drain 18A200 après nettoyage
P8100037	10-08-2023	18A	NO	Drain 18A200 après nettoyage
P8100038	10-08-2023	18A	O	Section sud du drain 18A200
P8100039	10-08-2023	18A	O	Section centrale du drain 18A200
P8100040	10-08-2023	18A	O	Section nord du drain 18A200
P8100041	10-08-2023	18A	S	Drain 18A200
P8100042	10-08-2023	18A	O	Drain 18A200
P8100043	10-08-2023	18A	S	Fragments de bois dans 18A9
P8100044	10-08-2023	18A	E	Fragments de bois dans 18A9
P8100045	10-08-2023	18A	NE	Vue rapprochée des traces de bois dans 18A9
P8100046	10-08-2023	18B	S	Paroi sud de l'excavation
P8100047	10-08-2023	18B	O	Vestige 18B100
P8100048	10-08-2023	18B	NO	Vestige 18B100
P8100049	10-08-2023	18B	N	Vestige 18B100
P8100050	10-08-2023	18B	NO	Vestige 18B100
P8100051	10-08-2023	18B	NE	Vestige 18B100 et regards modernes
P8110052	11-08-2023	18B	NO	Bande de sols en place le long du mur du terrain de Holy Trinity
P8110053	11-08-2023	18B	O	Parement est du vestige 18B100
P8110054	11-08-2023	18B	NO	Parement est du vestige 18B100
P8110055	11-08-2023	18B	N	Sommet du vestige 18B100
P8140056	14-08-2023	18B	NO	Vue d'ensemble de la sous-opération
P8140057	14-08-2023	18A	O	Crêtes de roc où était appuyé le drain 18A200
P8210059	21-08-2023	18A	N	Poursuite de 18A100 vers l'est et drain 18A50
P8210060	21-08-2023	18A	O	Poursuite de 18A100 vers l'est et drain 18A50
P8210061	21-08-2023	18A	SO	Poursuite de 18A100, possible coin

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: 12 Saint-Louis

Type de film: Numérique

Archéologue: Louis Gilbert et Luis Trudel-Lopez

No d'appareil: ARTE

No	Date	Localisation	Orientation	Description
P8210062	21-08-2023	18A	N	Vestige 18A100
P8210063	21-08-2023	18A	N	Vestige 18A100
P8210064	21-08-2023	18A	NE	Vestige 18A100
P8210065	21-08-2023	18A	O	Paroi ouest de 18A à l'extrémité nord
P8210068	21-08-2023	18A	S	Affleurement rocheux au nord de 18A
P8300001	30-08-2023	17F	O	Sommet du vestige 17F100
P8300002	30-08-2023	17F	O	Vue d'ensemble du vestige 17F100
P8300003	30-08-2023	17F	O	Parements est du vestige 17F100
P8300004	30-08-2023	17F	E	Localisation du vesige 17F100
P8300005	30-08-2023	17F	E	Sommet du vestige 17F100
P8300006	30-08-2023	17F	E	Localisation du vesige 17F100
P8300007	30-08-2023	17F	SE	Localisation du vestige 17F100
P8300008	30-08-2023	17F	S	Vestige 17F100 sous la porte
P8300009	30-08-2023	17F	SO	Localisation du vestige 17F100
P8300010	30-08-2023	17F	SO	Parement nord-est de la partie sud du vestige 17F100
P8300011	30-08-2023	17F	SO	Parement nord-est de la partie sud du vestige 17F100
P8300012	30-08-2023	17F	NO	Parement sud-est de la partie nord du vestige 17F100
P8300013	30-08-2023	17F	NO	Parement sud-est de la partie nord du vestige 17F100
P8300014	30-08-2023	17F	SO	Vue d'ensemble du vestige 17F100
P8300015	30-08-2023	17F	SO	Vue d'ensemble du vestige 17F100
P8300016	30-08-2023	17F	SO	Vue d'ensemble du vestige 17F100
P8300017	30-08-2023	17F	SO	Vue d'ensemble du vestige 17F100
PA300001	30-10-2023	19	E	État des lieux au début de la journée
PA300002	30-10-2023	19A	NE	Début des excavations du sondage 19A
PA300003	30-10-2023	19A	E	Vestige 19A100 à sa découverte
PA300004	30-10-2023	19A	O	Vestige 19A100 à sa découverte
PA300005	30-10-2023	19A	E	Vestige 19A100 à sa découverte
PA300006	30-10-2023	19A	E	Vestige 19A100 à sa découverte
PA300007	30-10-2023	19A	E	Vestige 19A100 à sa découverte et localisation d'un fil électrique
PA300008	30-10-2023	19A	NE	Vue d'ensemble du sondage 19A après découverte de 19A100
PA300009	30-10-2023	19A	S	Vestige 19A100
PA300010	30-10-2023	19A	S	Dégagement manuel de 19A100
PA300011	30-10-2023	19A	S	Paroi sud de 19A
PA300012	30-10-2023	19A	O	Paroi ouest de 19A contre le mur de soutènement 19C400
PA300013	30-10-2023	19A	O	Paroi ouest de 19A contre le mur de soutènement 19C400
PA300014	30-10-2023	19A	O	Paroi ouest de 19A au sud du fil électrique
PA300015	30-10-2023	19B	SO	Début de l'excavation du sondage 19B
PA300016	30-10-2023	19B	SO	Excavation du sondage 19B
PA300017	30-10-2023	19B	NO	Mur de soutènement 19C400
PA300018	30-10-2023	19B	SO	Paroi sud de 19B et présence d'un vestige potentiel
PA300019	30-10-2023	19B	NO	Parement sud de 19C400 montrant ses ressauts
PA300020	30-10-2023	19B	E	Paroi est de 19B
PA300021	30-10-2023	19B	NE	Paroi est de 19B et mur de soutènement 19C400
PB220001	22-11-2023	19C	NE	Début des excavations
PB220002	22-11-2023	19C	S	Découverte de 19C800
PB220003	22-11-2023	19C	S	Massifs de béton et conduites souterraines en cours de dégagement
PB220004	22-11-2023	19C	O	Sommet de l'extrémité ouest de 19C800
PB220005	22-11-2023	19C	SO	Sommet de l'extrémité ouest de 19C800
PB220006	22-11-2023	19C	SO	Extrémité ouest de 19C800
PB220007	22-11-2023	19C	NO	Vue d'ensemble des excavations au sud du mur de soutènement 19C400
PB220008	22-11-2023	19C	NE	Vue d'ensemble des excavations au sud du mur de soutènement 19C400
PB220009	22-11-2023	19C	O	Paroi de sols stratifiés à l'extrémité ouest de la sous-opération

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: 12 Saint-Louis

Type de film: Numérique

Archéologue: Louis Gilbert et Luis Trudel-Lopez

No d'appareil: ARTE

No	Date	Localisation	Orientation	Description
PB220010	22-11-2023	19C	O	Paroi de sols stratifiés à l'extrémité ouest de la sous-opération
PB220011	22-11-2023	19C	NO	Vue d'ensemble des
PB220012	22-11-2023	19C	N	Vestige 19C200
PB220013	22-11-2023	19C	N	Parement sud de 19C200
PB220014	22-11-2023	19C	NO	Vestige 19C200 dans son ensemble
PB220015	22-11-2023	19C	O	Sommet et extrémité est de 19C200
PB220016	22-11-2023	19C	S	Côté nord arraché de 19C200
PB220017	22-11-2023	19C	S	Côté nord arraché de 19C200 et son sommet
PB220018	22-11-2023	19C	O	Lien entre 19C200 et 19C300
PB220019	22-11-2023	19C	N	Lien entre 19C200 et 19C300
PB230020	23-11-2023	19C	O	Relation entre 19C800, 19C200, 19C300 et la fondation du restaurant Le Continental
PB230021	23-11-2023	19C	O	Lien entre 19C200 et 19C300
PB230022	23-11-2023	19C	N	Parement sud et sommet de 19C200
PB230023	23-11-2023	19C	O	Tranchée de fondation de la partie en béton de 19C400
PB230024	23-11-2023	19C	NO	Tranchée de fondation de la partie en béton de 19C400
PB230025	23-11-2023	19C	E	Excavations en cours
PB230026	23-11-2023	19C	NE	Sommet de 19A100 après dégagement complet
PB230027	23-11-2023	19C	NO	Sommet de 19A100 après dégagement complet
PB230028	23-11-2023	19C	NO	Vue d'ensemble des excavations au sud du mur de soutènement 19C400
PB230029	23-11-2023	19C	SO	Sommet de 19A100 après dégagement complet
PB230030	23-11-2023	19C	SO	Vue d'ensemble des excavations au sud du mur de soutènement 19C400
PB230031	23-11-2023	19C	SE	Vestige 19A100 après dégagement
PB230032	23-11-2023	19C	E	Vestige 19A100 après dégagement; parement ouest
PB230033	23-11-2023	19C	E	Parement ouest de 19A100
PB230034	23-11-2023	19C	E	Vestige 19A100 après dégagement
PB230035	23-11-2023	19C	NE	Vue d'ensemble des excavations au sud du mur de soutènement 19C400
PB230036	23-11-2023	19C	N	Sommet de 19A100 après dégagement complet
PB230037	23-11-2023	19C	N	Sommet de 19A100 après dégagement complet
PB230038	23-11-2023	19C	E	Séquence stratigraphique du côté nord de 19C800
PB290001	29-11-2023	19C	SO	Roc sous le parement nord arraché de 19C200
PB290002	29-11-2023	19C	SO	Roc sous le parement nord arraché de 19C200
PB290003	29-11-2023	19C	O	Fondation du restaurant Le Continental resurfacée
PB290004	29-11-2023	19C	NO	Démantèlement de 19C200
PB290005	29-11-2023	19C	NO	Après démantèlement de 19C200
PB290006	29-11-2023	19C	NO	Après démantèlement de 19C200
PB290007	29-11-2023	19C	NE	Surface du roc à l'est de 19C200
PB290008	29-11-2023	21A	E	Excavation à l'extrémité ouest du saut-de-loup
PB290009	29-11-2023	21A	E	Excavation dans le roc dans le saut-de-loup
PB290010	29-11-2023	19C	S	Parement nord de 19C800, extrémité ouest
PB290011	29-11-2023	19C	S	Extrémité ouest de 19C800
PB290012	29-11-2023	19C	SO	Extrémité ouest de 19C800
PB290013	29-11-2023	19C	SO	Extrémité ouest de 19C800
PB290014	29-11-2023	19C	S	Parement nord de 19C800, extrémité ouest
PB290015	29-11-2023	19C	S	Parement nord de 19C800 et canalisation déposé sur son sommet conservé
PB290016	29-11-2023	19C	S	Parement nord de 19C800 avec crépis
PB290017	29-11-2023	19C	S	Extrémité est conservée de 19C800
PB290018	29-11-2023	19C	S	Parement nord de 19C800
PB290019	29-11-2023	19C	S	Crépis sur le parement nord de 19C800
PB290020	29-11-2023	19C	SE	Extrémité est conservée de 19C800 déposé sur un affleurement rocheux
PB290021	29-11-2023	19C	O	Sommet de 19C800 montrant sa sinuosité
PB290022	29-11-2023	19C	SO	Cassage du roc

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: 12 Saint-Louis

Type de film: Numérique

Archéologue: Louis Gilbert et Luis Trudel-Lopez

No d'appareil: ARTE

No	Date	Localisation	Orientation	Description
PB290023	29-11-2023	19C	S	Cassage du roc
PB290024	29-11-2023	19C	S	Cassage du roc
PB290025	29-11-2023	19C	O	État des lieux à la fin de la journée
PB290026	29-11-2023	19C	S	19C800 et état des lieux devant après le cassage du roc
PB290027	29-11-2023	19C	S	19C800 et état des lieux devant après le cassage du roc
PB300028	30-11-2023	19C	O	Parement est de 19C300
PB300029	20-11-2023	19C	S	Alignement de 19C300 par rapport à la fondation du restaurant Le Continental
PB300030	30-11-2024	19C	S	Relation entre la fondation du Continental, 19C300 et 19C800
PB300031	20-11-2024	19C	O	Fondation du restaurant Le Continental resurfacée et vestige 19C300
PB300032	30-11-2025	19C	NO	Extrémité ouest de 19C
PB300033	20-11-2025	19C	S	Buté de béton pour l'aqueduc existant et remblai récent
PB300034	30-11-2026	19C	O	Buté de béton pour l'aqueduc existant et remblai récent
PB300035	20-11-2026	19C	NO	Extrémité nord de 19C300
PB300036	30-11-2027	19C	SO	Vue rapprochée de 19C300
PB300037	20-11-2027	19C	O	Fondation du restaurant Le Continental resurfacée et vestige 19C300
PB300038	30-11-2028	19C	O	Parement est de 19C300
PC010040	01-12-2023	19C	E	Excavation des remblais récents
PC010041	01-12-2023	19C	N	Extrémité ouest de la partie maçonnée de 19C400
PC010042	01-12-2023	19C	N	Extrémité ouest de la partie maçonnée de 19C400
PC010043	01-12-2023	19C	NO	Extrémité ouest de la partie maçonnée de 19C400
PC010044	01-12-2023	19C	NE	Extrémité ouest de la partie maçonnée de 19C400
PC010045	01-12-2023	19C	N	Sondage près de l'extrémité ouest de la partie maçonnée de 19C400 et présence d'un ressaut
PC010046	01-12-2023	19C	N	Sondage près de l'extrémité ouest de la partie maçonnée de 19C400 et présence d'un ressaut
PC040047	04-12-2023	19C	N	Poursuite de la partie maçonnée de 19C400
PC040048	04-12-2023	19C	NE	Poursuite de la partie maçonnée de 19C400
PC040049	04-12-2023	19C	NO	Poursuite de la partie maçonnée de 19C400
PC040050	04-12-2023	19C	NE	Démolition du sommet de béton de 19C400
PC040051	04-12-2023	21A	SE	Parement nord en béton de la partie maçonnée de 19C400
PC040052	04-12-2023	21A	E	Parement nord en béton de la partie maçonnée de 19C400
PC040053	04-12-2023	21A	E	Parement nord en béton de la partie maçonnée de 19C400
PC060058	06-12-2023	19C	E	Excavation en cours dans les remblais récents
PC060060	06-12-2023	19C	SE	Paroi sud de la tranchée montrant une succession de remblais récents
PC060061	06-12-2023	19C	SE	Paroi sud de la tranchée montrant une succession de remblais récents
PC060062	06-12-2023	19C	S	Buté de béton pour l'aqueduc existant et remblai récent
PC060063	06-12-2023	19C	SE	Excavation en cours dans les remblais récents
PC060064	06-12-2023	19C	S	Remblais récents dans le secteur de l'aqueduc existant
PC190065	19-12-2023	19C	E	Vestiges 19C400 et 19C100 et excavation entre les deux
PC190066	19-12-2023	19C	NE	Parement sud de 19C400 montrant ses ressauts
PC190067	19-12-2023	19C	E	Conduite de benzène passant sous l'extrémité est conservée de 19C700
PC190068	19-12-2023	19C	SE	Conduite de benzène passant sous l'extrémité est conservée de 19C700
PC190069	19-12-2023	19C	SE	Conduite de benzène passant sous l'extrémité est conservée de 19C700
PC190070	19-12-2023	19C	E	Extrémité est conservée de 19C700
PC190071	19-12-2023	19C	NO	Parement sud de 19C400 montrant ses ressauts
PC190072	19-12-2023	19C	NO	Vue d'ensemble à la fin des excavations mécaniques avant la fouille
PC190073	19-12-2023	19C	NO	Parement sud de 19C400 montrant ses ressauts
PC190074	19-12-2023	19C	SO	Conduite de benzène passant sous l'extrémité est conservée de 19C700
PC190075	19-12-2023	19C	S	Conduite de benzène passant sous l'extrémité est conservée de 19C700
PC190076	19-12-2023	19C	NO	Extrémité est de 19C400 qui bifurque vers le nord
PC190077	19-12-2023	19C	NO	Extrémité est de 19C400 qui bifurque vers le nord
P3140001	14-03-2024	19C	E	Remblai temporaire déposé sur le secteur fouillé
P3140002	14-03-2024	21A	NO	État des lieux au début des travaux
P3140003	14-03-2024	19C	NE	Remblai temporaire déposé sur le secteur fouillé
P3140004	14-03-2024	21A	NE	Excavation dans le saut-de-loup montrant les remblais récents du drain agricole

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: 12 Saint-Louis

Type de film: Numérique

Archéologue: Louis Gilbert et Luis Trudel-Lopez

No d'appareil: ARTE

No	Date	Localisation	Orientation	Description
P3140005	14-03-2024	19C-21A	E	Excavations en cours
P3150006	15-03-2024	21A	E	Cassage du parement nord de 19C400 et du roc
P3150007	15-03-2024	19C-21A	E	Excavations en cours; secteur de 19C500
P3150008	15-03-2024	19C-21A	E	Excavations en cours; secteur de 19C500
P3180009	18-03-2024	19C-21A	E	Excavations en cours
P3180010	18-03-2024	21A	SE	Roc cassé
P4020001	02-04-2024	19C-21A	E	Excavations en cours
P4020002	02-04-2024	19C-21A	SE	Excavations en cours
P4020003	02-04-2024	21A	NO	Roc et fondation sous le façade nord du bâtiment
P4020004	02-04-2024	19C	S	Géotextile sur 19C100 et 19C500
P4020008	02-04-2024	21A	NE	Extrémité est de la sous-opération
P4020009	02-04-2024	21A	E	Remblais récents et drain agricole
P4020010	02-04-2024	21A	NE	Fondation et possible ressaut sous la façade nord
P4030011	03-04-2024	19C-21A	SE	Extrémité est des sous-opérations
P4030012	03-04-2024	21A	E	Lien entre 19C400 et l'entrée du 12, St-Louis
P4030013	03-04-2024	21A	NE	Lien entre 19C400 et l'entrée du 12, St-Louis
P4030014	03-04-2024	21A	E	Lien entre 19C400 et l'entrée du 12, St-Louis
P4030015	03-04-2024	21A	SE	Lien entre 19C400 et l'entrée du 12, St-Louis
P4030016	03-04-2024	19C-21A	O	Vue générale du secteur après construction
P4030017	03-04-2024	21A	E	Extrémité est de la sous-opération
P4040018	04-04-2024	19C-21A	SE	Extrémité est des sous-opérations
P4040019	04-04-2024	19C-21A	SE	Extrémité est des sous-opérations
P4050020	05-04-2024	21A	N	Lien entre 19C400 et l'entrée du 12, St-Louis
P4050022	05-04-2024	21A	N	Lien entre 19C400 et l'entrée du 12, St-Louis
P4050023	05-04-2024	21A	NE	Excavation devant l'entrée du 12, St-Louis
P4050024	05-04-2024	21A	N	Fin de l'excavation
P4050025	05-04-2024	19C	SE	Excavation devant l'entrée du 12, St-Louis
P4050026	05-04-2024	19C	SO	Vestige 19C300 après nettoyage de la fondation du Continental
P4050027	05-04-2024	19C	S	Vestige 19C300 après nettoyage de la fondation du Continental
P4050028	05-04-2024	19C	SO	Vestige 19C300 après nettoyage de la fondation du Continental
P4050029	05-04-2024	19C	E	Excavation devant l'entrée du 12, St-Louis
P4160030	16-04-2024	21A	NE	État des lieux à la fin des travaux
P4160031	16-04-2024	21A	NE	État des lieux à la fin des travaux
P4160032	16-04-2024	21A	NO	État des lieux à la fin des travaux; fondation du 12, St-Louis
P4160033	16-04-2024	21A	NE	État des lieux à la fin des travaux; fondation du 12, St-Louis
P4160034	16-04-2024	21A	NE	Fondation du 12, St-Louis
P4160035	16-04-2024	21A	NO	Fondation du 12, St-Louis
P4160036	16-04-2024	21B	NE	État des lieux avant le début des excavations
P4160037	16-04-2024	21B	S	Partie nord de l'excavation et vestige 16B100
P4160038	16-04-2024	21B	SE	Vestige 16B100 qui voit le jour pour la troisième fois depuis 2017
P4160039	16-04-2024	21B	SE	Excavation devant la tour carrée dans des remblais récents
P4160040	16-04-2024	21B	S	Paroi en cours d'excavation montrant des remblais récents
P4160041	16-04-2024	21B	S	Vue d'ensemble de la sous-opération
P4160042	16-04-2024	21B	S	Vue d'ensemble de la sous-opération
P4160043	16-04-2024	21B	N	Partie sud de la sous-opération
P4160044	16-04-2024	21B	N	Surface du vestige 14C100
P4160045	16-04-2024	21B	S	Dégagement du vestige 14C100
P4160046	16-04-2024	21B	E	Ce qui reste du vestige 14C100
P4160047	16-04-2024	21B	N	Ce qui reste du vestige 14C100

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: 12 Saint-Louis

Type de film: Numérique

Archéologue: Bernhardt de Launay

No d'appareil: DELA

No	Date	Localisation	Orientation	Description
2713	17-04-2023	17A	S	État des lieux au début de l'intervention
2714	17-04-2023	17F	O	État des lieux au début de l'intervention
2719	17-04-2023	17A	N	Excavations de surface
2720	17-04-2023	17A	S	Excavations de surface
2721	17-04-2023	17A	O	Excavations de surface
2722	17-04-2023	17A	O	Excavations de surface
2723	17-04-2023	17A	N	Infra de l'asphalte
2724	17-04-2023	17A	S	Empattement du mur de soutènement du saut-de-loup
2725	17-04-2023	17A	S	Dégagement de l'empattement
2726	17-04-2023	17A	SO	Extrémité sud de la fondation; drain agricole et styromousse
2727	17-04-2023	17A	NO	Affleurement du roc à l'extrémité sud
2728	17-04-2023	17A	NO	Affleurement du roc à l'extrémité sud
2729	17-04-2023	17A	NO	Styromousse et câblage électrique sous l'asphalte
2730	17-04-2023	17A	O	Styromousse et drain pluvial à l'extrémité sud
2731	17-04-2023	17A	S	Extrémité sud de la sous-opération
2732	17-04-2023	17A	S	Fondation du mur de soutènement au sud
2733	17-04-2023	17A	N	Remblais récents contre la fondation et câblage électrique
2734	17-04-2023	17A	SO	Remblais récents contre la fondation et câblage électrique
2735	17-04-2023	17A	N	Roc partiellement cassé pour passer le drain agricole
2736	19-04-2023	17A	S	Vue générale de la sous-opération en début de journée
2737	19-04-2023	17A	S	Vue de la moitié sud de la sous-opération en début de journée
2738	19-04-2023	17A	SO	Vue de la portion centrale de la sous-opération en début de journée
2739	19-04-2023	17A	S	Fin d'excavation au coin sud-est de la sous-opération
2740	19-04-2023	17A	S	Extrémité sud de la sous-opératoin en fin d'excavation
2741	19-04-2023	17A	O	Vestige 17A100
2742	19-04-2023	17A	O	Vestige 17A100
2743	19-04-2023	17A	SO	Parement nord-est du vestige 17A100
2744	19-04-2023	17A	SO	Parement nord-est du vestige 17A100
2745	19-04-2023	17A	NO	Extrémité sud-est du vestige 17A100
2746	19-04-2023	17A	NO	Extrémité sud-est du vestige 17A100
2747	19-04-2023	17A	O	Vestige 17A100
2749	19-04-2023	17A	E	Paroi est de la tranchée; fragment d'un drain en brique
2750	19-04-2023	17A	E	Détail du fragment d'un drain en brique
2751	19-04-2023	17A	NO	Base et semelle de maçonnerie de la tour d'angle nord-est
2752	19-04-2023	17A	NO	Base et semelle de maçonnerie de la tour d'angle nord-est
2753	19-04-2023	17A	NO	Base et semelle de maçonnerie de la tour d'angle nord-est
2754	19-04-2023	17A	O	Base et semelle de maçonnerie de la tour d'angle nord-est
2755	19-04-2023	17A	N	Base et semelle de maçonnerie de la tour d'angle nord-est
2756	19-04-2023	17A	N	Base et semelle de maçonnerie de la tour d'angle nord-est
2757	19-04-2023	17A	N	Base et semelle de maçonnerie de la tour d'angle nord-est
2758	19-04-2023	17A	O	Base et semelle de maçonnerie de la tour d'angle nord-est
2762	20-04-2023	17C	SE	Ouverture du sondage
2763	20-04-2023	17C	E	Ouverture du sondage
2764	20-04-2023	17B	O	Paroi ouest du sondage
2766	20-04-2023	17B	O	Détail du sol en place dans la paroi ouest du sondage
2767	20-04-2023	17C	E	Sondage en cours d'excavation
2768	20-04-2023	17C	E	Sol en place affleurant dans le sondage
2769	20-04-2023	17B	O	Vue générale du sondage en fin de fouille, massif Hydro-Québec au sud
2770	20-04-2023	17C	S	Vue générale du sondage en fin de fouille, massif Hydro-Québec au sud
2771	20-04-2023	17C	S	Vue générale du sondage en fin de fouille, massif Hydro-Québec au sud
2772	20-04-2023	17C	SO	Paroi sud-ouest du sondage
2773	20-04-2023	17C	SO	Paroi sud-ouest du sondage
2774	20-04-2023	17C	E	Agrandissement du sondage vers le sud

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: 12 Saint-Louis

Type de film: Numérique

Archéologue: Bernhardt de Launay

No d'appareil: DELA

2776	20-04-2023	17D	E	Ouverture du sondage
2777	20-04-2023	17D	S	Paroi sud du sondage
2778	20-04-2023	17D	E	Massif Hydro-Québec/Bell
2779	20-04-2023	17E	N	Ouverture du sondage
2781	20-04-2023	17E	S	Fin du sondage
2783	27-04-2023	17F	E	État des lieux au début de l'intervention
2784	27-04-2023	17F	O	État des lieux au début de l'intervention
2785	27-04-2023	17A	O	Réparation dans la fondation du bâtiment actuel
2786	27-04-2023	17A	SO	Réparation dans la fondation du bâtiment actuel
2787	27-04-2023	17F	O	État des lieux après l'extraction de l'asphalte
2788	27-04-2023	17F	O	État des lieux après l'extraction de l'asphalte
2789	27-04-2023	17F	O	État des lieux après l'extraction de l'asphalte
2790	27-04-2023	17F	E	État des lieux après l'extraction de l'asphalte
2791	27-04-2023	17F	SO	Début des excavations
2794	27-04-2023	17F	SO	Remblais récents contre la fondation
2795	27-04-2023	17A	S	Vue générale après les excavations
2796	27-04-2023	17F	N	Extraction de la dalle de béton
2797	27-04-2023	17F	O	Remblais récents contre la fondation
2798	27-04-2023	17A	O	Base et semelle de maçonnerie de la tour d'angle nord-est
2799	27-04-2023	17A et 17F	SO	Limite entre les deux sous-opérations
2800	28-04-2023	17F	O	Excavation en cours
2801	28-04-2023	17F	O	Base et semelle de maçonnerie de la tour d'angle nord-est
2802	28-04-2023	17A	SO	Base et semelle de maçonnerie de la tour d'angle nord-est
2803	28-04-2023	17A	NO	Base et semelle de maçonnerie de la tour d'angle nord-est
2804	28-04-2023	17A	NO	Base et semelle de maçonnerie de la tour d'angle nord-est
2805	28-04-2023	17A	SO	Base et semelle de maçonnerie de la tour d'angle nord-est
2806	28-04-2023	17A	NO	Base et semelle de maçonnerie de la tour d'angle nord-est
2814	28-04-2023	17F	O	Conduite d'aqueduc devant la tour d'angle et drain agricole
2817	28-04-2023	17F	O	Mélange de remblai de sable normalisé et de sable brun local
2818	28-04-2023	17F	O	Tuyau d'aqueduc devant la tour d'angle
2819	28-04-2023	17F	S	Équipements souterrains à l'ouest de la tour d'angle
2821	28-04-2023	17F	S	Fond d'excavation à l'ouest de la tour d'angle
2822	28-04-2023	17F	S	Fond d'excavation à l'ouest de la tour d'angle
2823	28-04-2023	17F	O	Butée pour l'aqueduc
2824	28-04-2023	17F	O	Butée pour l'aqueduc
2825	28-04-2023	17F	O	Apparition du vestige 17F100
2826	28-04-2023	17F	S	Excavation en cours
2827	28-04-2023	17F	S	Excavation en cours
2829	28-04-2023	17F	S	Localisation du vestige 17F100 avant dégagement
2830	28-04-2023	17F	S	Profondeur du sommet du vestige 17F100
2831	28-04-2023	17F	O	Extration du béton et excavation en cours
2832	28-04-2023	17F	SO	Excavation en cours
2833	02-05-2023	17F	S	Tuyau de fonte dans la fondation
2834	02-05-2023	17F	SO	Tuyau de fonte dans la fondation
2835	02-05-2023	17F	S	Tuyau de fonte dans la fondation
2838	02-05-2023	17F	S	Semelle du contrefort central
2839	02-05-2023	17F	S	Semelle du contrefort central
2840	02-05-2023	17F	O	Vue générale des excavations
2841	02-05-2023	17F	SO	Égout collecteur
2843	02-05-2023	17F	S	Profil du roc à l'est de l'Égoût collecteur
2844	02-05-2023	17F	SO	Égout collecteur
2845	02-05-2023	17F	SO	Enlèvement de l'égout collecteur
2846	02-05-2023	17F	O	Enlèvement de l'égout collecteur
2848	04-05-2023	17F	S	Semelle et empattement de la tour d'angle est

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: 12 Saint-Louis

Archéologue: Bernhardt de Launay

Type de film: Numérique

No d'appareil: DELA

2849	04-05-2023	17F	SO	Empattement de la tour d'angle est
2850	04-05-2023	17F	O	Semellet de la tour d'angle est
2851	04-05-2023	17F	E	Équipements souterrains à l'ouest de la tour d'angle
2852	04-05-2023	17F	E	Équipements souterrains à l'ouest de la tour d'angle
2853	04-05-2023	17F	E	Équipements souterrains à l'ouest de la tour d'angle
2855	04-05-2023	17F	O	Vue générale des excavations
2856	04-05-2023	17F	S	Profondeur de l'excavation à l'ouest de la sous-opération
2857	04-05-2023	17F	SE	Vue générale des excavations
2858	09-05-2023	17H	E	Extraction des pavés
2859	09-05-2023	17G	N	Vue générale de la zone excavée et du bassin 17G100
2860	09-05-2023	17G	S	Vue générale de la zone excavée et du bassin 17G100
2861	09-05-2023	17G	E	Vestige 13C100
2862	09-05-2023	17G	E	Vestige 13C100
2863	10-05-2023	17K	S	État des lieux avant excavation
2864	10-05-2023	17J	N	État des lieux avant excavation
2865	10-05-2023	17H	NE	Début des excavations
2866	10-05-2023	17H	O	État des lieux après l'enlèvement des couches de surface
2867	10-05-2023	17J	E	Début des excavations
2868	10-05-2023	17H	E	Zone de débris de démolition sous la surface à l'ouest de 17H
2869	11-05-2023	17H	N	Début des excavations
2870	11-05-2023	17H	N	Apparition du vestige 17H100 et enlèvement de la base de lampadaire
2871	11-05-2023	17H	E	Extrémité ouest de 17H100
2872	11-05-2023	17H	E	Extrémité ouest de 17H100
2873	11-05-2023	17H	E	Extrémité ouest de 17H200
2874	11-05-2023	17H	E	Extrémité ouest de 17H200
2875	11-05-2023	17H	E	Extrémité ouest de 17H200
2877	11-05-2023	17H	NE	Paroi est de la tranchée et vestiges 17H100 et 17H200
2878	11-05-2023	17H	NE	Paroi est de la tranchée et vestiges 17H100 et 17H200
2880	11-05-2023	17H	O	Profondeur de la tranchée à son extrémité sud
2881	11-05-2023	17H	O	Vue d'ensemble de la sous-opération
2882	11-05-2023	17H	S	Paroi sud de la sous-opération
2883	11-05-2023	17H	S	Paroi sud de la sous-opération
2884	11-05-2023	17H	-	Artefacts trouvés dans la paroi est de 17H
2885	12-05-2023	17H	E	Vestige 17H100 et parois adjacentes après nettoyage
2886	12-05-2023	17H	E	Vestige 17H100 et parois adjacentes après nettoyage
2887	12-05-2023	17H	E	Vestige 17H100 et parois adjacentes après nettoyage
2888	12-05-2023	17H	N	Excavation manuelle pour dégager le roc
2889	12-05-2023	17J	NE	Début des excavations
2890	12-05-2023	17H	S	Vestiges 17H100 et 17H200 après nettoyage
2891	12-05-2023	17H	SE	Vestige 17H200 après nettoyage
2892	12-05-2023	17J	O	Excavations en cours
2893	12-05-2023	17J	E	Relation entre le remblai de sable et le sol possiblement en place au sud
2894	12-05-2023	17G	S	Limite sud de la citerne
2895	12-05-2023	17G	S	Limite sud de la citerne
2896	12-05-2023	17G	S	Limite sud de la citerne avec traces de bois
2897	12-05-2023	17G	S	Limite sud de la citerne
2899	12-05-2023	17J	N	Extraction du drain agricole
2900	12-05-2023	17H	O	Présence de gravier dans les anfractuosités du roc sous la fondation
2901	12-05-2023	17H	S	Présence de gravier dans les anfractuosités du roc sous la fondation
2905	12-05-2023	17J	E	Sommet de 17J100 lorsque découvert
2906	12-05-2023	17J	E	Sommet de 17J100 lorsque découvert
2907	12-05-2023	17J	S	Extrémité nord de 17J100
2908	15-05-2023	17J	S	Vestige 17J100 avant nettoyage

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: 12 Saint-Louis

Archéologue: Bernhardt de Launay

Type de film: Numérique

No d'appareil: DELA

2909	15-05-2023	17J	S	Vestige 17J100 avant nettoyage
2912	15-05-2023	17J	E	Vestige 17J200 avant nettoyage
2913	15-05-2023	17J	S	Vestige 17J200 après nettoyage
2914	15-05-2023	17J	S	Vestige 17J200 après nettoyage
2915	15-05-2023	17J	O	Vestiges 17J100 et 17J200 après nettoyage
2916	15-05-2023	17J	NO	Vestiges 17J100 et 17J200 après nettoyage
2917	15-05-2023	17K	N	Début des excavations
2918	16-05-2023	17J	N	Vestige 17J200 après nettoyage
2919	16-05-2023	17J	N	Vestige 17J200 après nettoyage
2920	16-05-2023	17J	S	Extrémité nord de 17J200 après nettoyage
2921	16-05-2023	17J	N	Vestige 17J200 après nettoyage
2922	16-05-2023	17J	O	Vestige 17J200 après nettoyage
2923	16-05-2023	17J	E	Vestige 17J200 après nettoyage
2924	16-05-2023	17J	E	Sommet de 17J100 après nettoyage
2925	16-05-2023	17J	E	Sommet de 17J100 après nettoyage
2926	16-05-2023	17J	E	Sommet de 17J100 après nettoyage
2927	16-05-2023	17J	O	Extrémité est du vestige 17J100
2928	16-05-2023	17J	E	Parement nord du vestige 17J100
2929	16-05-2023	17J	S	Parement nord du vestige 17J100
2930	16-05-2023	17J	S	Parement nord du vestige 17J100
2931	16-05-2023	17J	E	Portion est de la tranchée; pierres nettes du drain sur le roc et paroi du roc
2932	16-05-2023	17J	SE	Paroi du roc manifestement excavé pour la construction de l'Aile B.
2935	16-05-2023	17H	O	Sommet de 17H100
2936	16-05-2023	17H	S	Sommet de 17H100
2937	16-05-2023	17H	E	Extrémité ouest de 17H100
2938	16-05-2023	17H	NE	Vestige 17H100
2939	16-05-2023	17H	S	Sommet de 17H100
2940	16-05-2023	17K	S	Extraction de la base de lampadaire
2941	16-05-2023	17H	S	Sommet de 17H200
2942	16-05-2023	17H	SE	Vestige 17H200
2943	16-05-2023	17H	N	Sommet de 17H200
2944	16-05-2023	17H	N	Vestige 17H200
2945	17-05-2023	17K	E	Excavation manuelle pour dégager le roc
2946	17-05-2023	17K	NE	Excavation manuelle pour dégager le roc
2947	17-05-2023	17K	S	Excavation en cours
2948	18-05-2023	17K	S	Massif Hydro-Québec/Bell
2949	18-05-2023	17K	S	Massif Hydro-Québec/Bell
2950	18-05-2023	17K	N	Massif Hydro-Québec/Bell
2951	18-05-2023	17K	S	Secteur bouleversé par le lampadaire
2952	18-05-2023	17J	E	Fin d'Excavation et vestiges 17J100 et 17J200
2953	18-05-2023	17K	S	Fin d'excavation de la moitié nord de la sous-opération
2954	18-05-2023	17M	E	Enlèvement de la surface près de la rotonde
2955	18-05-2023	17M	SO	Dalle de béton à côté de la rotonde
2956	18-05-2023	17L	NE	Vue générale de l'excavation et vestige 14A100 avant démolition
2957	18-05-2023	17L	S	Vestige 15C100 et tuyau de fonte 15C150
2958	18-05-2023	17L	N	Poursuite de 15C150 vers le nord
2959	18-05-2023	17L	O	Vestige 15D100
2960	18-05-2023	17L	NO	Margelle
2961	18-05-2023	17L	NE	Démantèlement de 14A100
2963	18-05-2023	17K	O	Paroi ouest sous le massif de béton
2964	19-05-2023	17L	NE	Fin du démantèlement de 14A100
2965	19-05-2023	17M	S	Remblai autour de la rotonde
2966	19-05-2023	17L	NE	Démolition de la margelle

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: 12 Saint-Louis

Archéologue: Bernhardt de Launay

Type de film: Numérique

No d'appareil: DELA

2967	19-05-2023	17L	NE	Démolition de la margelle
2968	19-05-2023	17J	N	Profondeur de l'excavation à l'ouest de la sous-opération
2970	19-05-2023	17J	N	Profondeur de l'excavation au centre de la sous-opération
2974	19-05-2023	17K	S	Profondeur de l'excavation dans la portion nord de la sous-opération
2975	19-05-2023	17K	SE	Profondeur de l'excavation dans la portion nord de la sous-opération
2977	19-05-2023	17K	SE	Drain agricole et gouttière
2979	19-05-2023	17M	S	Paroi sud en cours d'excavation
2980	19-05-2023	17M	S	Paroi sud en cours d'excavation
2981	19-05-2023	17M	NE	Excavation en cours
2985	19-05-2023	17M	O	Excavation en cours après démoliton de 15D100
2986	19-05-2023	17K	S	Excavation en cours à l'extrémité sud
2987	19-05-2023	17K	O	Paroi ouest de la sous-opération
2988	19-05-2023	17K	SO	Paroi de la sous-opération
2989	19-05-2023	17K	S	Fin d'excavation dans la portion sud de la tranchée
2990	19-05-2023	17M	O	Excavation en cours contre la rotonde
2991	19-05-2023	17M	O	Excavation en cours contre la rotonde
2992	19-05-2023	17L	NE	Excavation contre la rotonde; on voit l'ancienne ouverture au niveau du vestige 14A100
2993	19-05-2023	17L	NE	Fin des excavations
2994	19-05-2023	17M	SO	Démolition au pied de la rotonde documentée en 2020
2995	19-05-2023	17L	E	Profondeur du roc sous 14A100 et ancienne ouverture
3117	21-06-2023	17M	S	Secteur à excaver près de la rotonde
3120	21-06-2023	17M	E	Debut des excavations
3121	21-06-2023	17M	SO	Excavation au pied de la rotonde
3122	21-06-2023	17M	SO	Excavation au pied de la rotonde
3123	21-06-2023	17M	SO	Fin de l'excavation
3125	22-06-2023	17M	S	Fin de l'excavation

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: 12 Saint-Louis

Type de film: Numérique

Archéologue: Luis Trudel-Lopez

No d'appareil: TRUD

No	Date	Localisation	Orientation	Description
0001	11-12-2023	19C	S	Paroi sud de la tranchée
0002	11-12-2023	19C	S	Paroi sud de la tranchée
0003	11-12-2023	19C	E	Vestige 19C100
0004	11-12-2023	19C	SE	Vestige 19C100 à l'est de la conduite
0005	11-12-2023	19C	S	Vestige 19C100 à l'est de la conduite
0006	11-12-2023	19C	S	Conduites dans une anfractuosité du roc
0007	12-12-2023	19C	E	Paroi en cours d'excavation près de 19C400
0008	12-12-2023	19C	E	Excavation en cours avec sols en place près de 19C400
0009	12-12-2023	19C	S	Extrémité ouest de 19C100
0010	12-12-2023	19C	S	Comblement de la tranchée de fondation de 19C100
0011	12-12-2023	19C	N	Sols en place le long de 19C400
0012	12-12-2023	19C	E	Crête de roc
0013	12-12-2023	19C	E	Sols en sufrace d'une crête de roc
0014	12-12-2023	19C	NE	Tranchée et ressaut de 19C400
0015	12-12-2023	19C	E	Tranchée et ressaut de 19C400
0016	12-12-2023	19C	E	Dégagement du roc en fin de journée
0017	12-12-2023	19C	E	Photo d'ambiance en fin de journée
0018	12-12-2023	19C	NE	État des lieux en fin de journée
0019	13-12-2023	19C	SO	Tranchée de 19C100
0020	13-12-2023	19C	SO	Tranchée de 19C100
0021	13-12-2023	19C	S	Parement nord du vestige 19C100, section ouest
0022	13-12-2023	19C	N	Parement sud du vestige 19C400, section ouest
0023	13-12-2023	19C	NO	Tranchée de 19C400
0024	13-12-2023	19C	O	Espace excavé entre les sections ouest de 19C100 et 19C400
0025	13-12-2023	19C	E	Espace excavé entre les sections ouest de 19C100 et 19C400
0026	13-12-2023	19C	E	Découverte du vestige 19C500
0027	13-12-2023	19C	E	Tranchée de 19C400, section centrale
0028	13-12-2023	19C	E	Remblai de brique devant 19C600
0029	13-12-2023	19C	SE	Parement nord du vestige 19C600
0030	13-12-2023	19C	SE	Sondage mécanique devant 19C600
0031	13-12-2023	19C	O	Sondage mécanique devant 19C600
0032	13-12-2023	19C	NE	Pierre de grès taillée dans le parement enfoui de 19C400
0033	14-12-2023	19C	E	Vue d'ensemble entre les vestiges 19C400 et 19C100
0034	14-12-2023	19C	E	Sommet dégagé du vestige 19C500
0035	14-12-2023	19C	S	Sommet dégagé du vestige 19C500
0036	14-12-2023	19C	S	Relation entre 19C500 et 19C100
0037	14-12-2023	19C	E	Sondage contre le vestige 19C500
0038	14-12-2023	19C	E	Sondage contre le vestige 19C500
0039	14-12-2023	19C	E	Sondage contre le vestige 19C500
0040	14-12-2023	19C	E	Sondage contre le vestige 19C500
0041	14-12-2023	19C	-	Artefacts issus du sondage contre 19C500
0042	14-12-2023	19C	E	Fin du sondage contre sein du vestige 19C500
0043	14-12-2023	19C	E	Parement ouest du mur ouest du vestige 19C500
0044	14-12-2023	19C	N	Sommet dégagé du vestige 19C500
0045	14-12-2023	19C	S	Sommet dégagé du vestige 19C500
0046	14-12-2023	19C	S	Parement nord de la section ouest de 19C100
0047	14-12-2023	19C	S	Parement nord de la section centrale de 19C100
0048	14-12-2023	19C	N	Parement sud de la section ouest de 19C400
0049	14-12-2023	19C	N	Extrémité ouest de 19C400
0050	14-12-2023	19C	N	Parement sud de la section centrale de 19C400
0051	14-12-2023	19C	N	Parement sud de la section centrale de 19C400
0052	14-12-2023	19C	S	Parement nord de 19C600 et sols sous-jacens

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: 12 Saint-Louis

Type de film: Numérique

Archéologue: Luis Trudel-Lopez

No d'appareil: TRUD

No	Date	Localisation	Orientation	Description
0053	14-12-2023	19C	E	Paroi du sondage mécanique devant 19C600
0054	14-12-2023	19C	O	Paroi du sondage mécanique devant 19C600
0055	14-12-2023	19C	S	Base de 19C600
0056	14-12-2023	19C	S	Parement nord de 19C600
0057	22-01-2024	20C	E	Début 20C1 et 20C2
0058	22-01-2024	20C	O	Début 20C1 et 20C2
0059	22-01-2024	20	O	Vue d'ensemble de l'opération sous l'abri
0060	22-01-2024	20A-20B	O	Nettoyage de surface
0061	22-01-2024	20B	O	Début 20B1, 20B2 et 20B3
0062	22-01-2024	20A	N	Début 20A1 et 20A2
0063	22-01-2024	20A-20B	E	Surface de 20A et 20B
0064	22-01-2024	20C	E	Profil de la tranchée 20C1
0065	22-01-2024	20D	SE	Début 20D2
0066	22-01-2024	20D	SE	Début 20D2
0067	22-01-2024	20A	O	Profil de la tranchée 20A1
0068	22-01-2024	20D	S	Début 20D1
0069	22-01-2024	20D	S	Début 20D3
0070	22-01-2024	20B	O	Fin de 20B1 et 20B2 en cours, avec profil de la tranchée
0071	22-01-2024	20C	E	Début 20C3
0072	22-01-2024	20B	O	Début 20B4
0073	22-01-2024	20C	E	Début 20C4 et poursuite de 20C1
0074	22-01-2024	20A	O	Début 20A3
0075	22-01-2024	20B	O	Début de 20B4 pednant la fouille d'une lentille
0076	22-01-2024	20C	S	Début 20C5
0077	23-01-2024	20A	S	Début 20A4
0078	23-01-2024	20B	O	Début 20B5
0079	23-01-2024	20C	E	Début 20C6
0080	23-01-2024	20A	O	20A4 en cours de fouille
0081	23-01-2024	20D	S	Début 20D4
0082	23-01-2024	20D	S	Début 20D4, détail
0083	23-01-2024	20D	E	Début 20D4, détail
0084	23-01-2024	20A	O	Fin de fouille
0085	23-01-2024	20A	O	Fin de fouille
0086	23-01-2024	20A	E	Fin de fouille et paroi est
0087	23-01-2024	20A	N	Zone de gâchage à la base de 19C400
0088	23-01-2024	20A	E	Paroi est de la sous-opération
0089	23-01-2024	20A	O	Paroi sud de la tranchée
0090	23-01-2024	20C	E	Début 20C7
0091	23-01-2024	20C	E	Début 20C7
0092	23-01-2024	20C	E	Début 20C7, détail
0093	23-01-2024	20E	S	Surface de 20E
0094	23-01-2024	20	O	Ambiance - fouille en cours
0095	23-01-2024	20C	E	Débris de démolition ou de construction dans 20C7
0096	23-01-2024	20C	E	Début 20C8
0097	24-01-2024	20D	S	Fin de fouille
0098	24-01-2024	20D	S	Affleurement rocheux sous 19C500
0099	24-01-2024	20D	O	Parement intérieur du mur ouest du drain 19C500, portion sud
0100	24-01-2024	20D	E	Parement intérieur du mur est du drain 19C500, portion centrale
0101	24-01-2024	20D	N	Extrémité nord de l'intérieur du drain 19C500
0102	24-01-2024	20D	N	Vue d'ensemble du drain 19C500 après sa fouille
0103	24-01-2024	20D	S	Extrémité sud de l'intérieur du drain 19C500
0104	24-01-2024	20D	S	Passage du drain 19C500 dans le mur 19C100
0105	24-01-2024	20D	S	Paroi sud sous le vestige 19C100 à l'intérieur du drain 19C500

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: 12 Saint-Louis

Type de film: Numérique

Archéologue: Luis Trudel-Lopez

No d'appareil: TRUD

No	Date	Localisation	Orientation	Description
0106	24-01-2024	20D	S	Paroi sud sous le vestige 19C100 à l'intérieur du drain 19C500
0107	24-01-2024	20C	E	Fin de fouille
0108	24-01-2024	20C	O	Fin de fouille
0109	24-01-2024	20C	S	Parement nord de 19C600
0110	24-01-2024	20C	S	Parement nord de 19C600
0111	24-01-2024	20C	O	Paroi ouest de la sous-opération
0112	24-01-2024	20C	O	Paroi ouest de la sous-opération
0113	24-01-2024	20C	N	Section de la paroi nord de la sous-opération
0114	24-01-2024	20B	O	Début 20B2, 20B6 et 20B7
0115	24-01-2024	20B	O	Début 20B2, 20B6 et 20B7
0116	24-01-2024	20B	O	20B6 en cours de fouille
0117	24-01-2024	20B	O	20B6 en cours de fouille
0118	24-01-2024	20E	E	Découverte de 20E100
0119	25-01-2024	20E	S	Début de 20E2
0120	25-01-2024	20E	S	Début de 20E2
0121	25-01-2024	20E	E	Parement extérieur ouest de 20E100
0122	25-01-2024	20E	E	Parement extérieur ouest de 20E100
0123	25-01-2024	20E	SE	Relation entre 20E100 et 19C600
0124	25-01-2024	20E	SE	Relation entre 20E100 et 19C600
0125	25-01-2024	20E	SE	Vue générale de la sous-opération
0126	25-01-2024	20E	SE	20E2 en cours de fouille - comblement de pierre
0127	25-01-2024	20B	S	Fin de 20B6
0128	25-01-2024	20B	O	Fin de 20B6
0129	25-01-2024	20C	S	20C3 en cours de fouille et début de 20C9
0130	25-01-2024	20F	E	Début 20F1 et 20F2
0131	25-01-2024	20C	S	20C3 en cours de fouille
0132	25-01-2024	20C	S	20C3 en cours de fouille
0133	25-01-2024	20E	NE	Vestige 20E100
0134	25-01-2024	20E	E	Paroi au-dessus du côté est de 20E100
0135	25-01-2024	20E	SE	Vue générale du vestige 20E100
0136	25-01-2024	20B	S	Début 20B8 (flèche orientée vers l'est)
0137	25-01-2024	20B	O	Début 20B8 (flèche orientée vers l'est)
0138	25-01-2024	20B	O	Début 20B8 (flèche orientée vers l'est)
0139	25-01-2024	20C	S	20C1 en cours de fouille et début 20C4
0140	25-01-2024	20E	E	Deuxième niveau de pierres dans 20E100
0141	25-01-2024	20H	S	Début de 20H1
0142	25-01-2024	20C	E	Début de 20C6
0143	26-01-2024	20C	S	Début de 20C7
0144	26-01-2024	20H	S	Début de 20H2
0145	26-01-2024	20B	S	Fin de fouille
0146	26-01-2024	20B	O	Fin de fouille
0147	26-01-2024	20B	S	Parement nord de 19C100
0148	26-01-2024	20B	SE	Relation entre 19C100 et 19C500
0149	26-01-2024	20B	SE	Relation entre 19C100 et 19C500
0150	26-01-2024	20B	E	Parement extérieur du mur ouest de 19C500
0151	26-01-2024	20F	E	Base de 20F1 et sole ou zone de gachage à la base de 19C400
0152	26-01-2024	20F	E	Profil de la tranchée 20F1
0153	26-01-2024	20F	S	Paroi sud de la tranchée 20F1
0154	26-01-2024	20F	S	Paroi sud de la tranchée 20F1
0155	26-01-2024	20H	S	Début de 20H3 et 20H4
0156	26-01-2024	20B	O	Paroi ouest de la sous-opération
0157	26-01-2024	20B	O	Paroi ouest de la sous-opération

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: 12 Saint-Louis

Type de film: Numérique

Archéologue: Luis Trudel-Lopez

No d'appareil: TRUD

No	Date	Localisation	Orientation	Description
0158	26-01-2024	20B	N	Paroi nord de la sous-opération
0159	26-01-2024	20B	N	Paroi nord de la sous-opération
0160	26-01-2024	20B	N	Paroi nord de la sous-opération
0161	26-01-2024	20B	N	Détail de la paroi nord de la sous-opération contre le mur ouest de 19C500
0162	26-01-2024	20H	S	Début de 20H3 et 20H4
0163	26-01-2024	20H	S	Début de 20H3 et 20H4
0164	26-01-2024	20C	O	Fin de fouille
0165	26-01-2024	20C	O	Fin de fouille
0166	26-01-2024	20C	O	Parement extérieur du mur est de 19C500 et paroi sous-jacente
0167	26-01-2024	20C	O	Parement extérieur du mur est de 19C500 et paroi sous-jacente
0168	26-01-2024	20C	N	Section ouest de la paroi nord de la sous-opération
0169	26-01-2024	20C	N	Section est de la paroi nord de la sous-opération
0170	26-01-2024	20E	E	Hauteur totale du parement extérieur du mur ouest de 20E100
0171	26-01-2024	20E	E	Hauteur totale du parement extérieur du mur ouest de 20E100
0172	26-01-2024	20H	E	Fin de 20H3
0173	29-01-2024	20G	S	Début de 20G1 et 20G2
0174	29-01-2024	20H	S	Lentille dasn 20H4
0175	29-01-2024	20E	E	Hauteur totale du parement extérieur du mur ouest de 20E100
0176	29-01-2024	20E	E	Hauteur totale du parement extérieur du mur ouest de 20E100
0177	29-01-2024	20F	O	Début de 20F3
0178	29-01-2024	20F	O	Début de 20F3
0179	29-01-2024	20H	S	Début de 20H5
0180	29-01-2024	20G	S	Début de 20G2
0181	29-01-2024	20F	O	Début de 20F4
0182	29-01-2024	20F	O	Début de 20F5
0183	29-01-2024	20G	S	Début de 20G3
0184	29-01-2024	20H	S	Début de 20H6
0185	29-01-2024	20F	O	Début de 20F6
0186	29-01-2024	20G	S	Début de 20G4
0187	30-01-2024	20F	O	Début de 20F7
0188	30-01-2024	20G	S	Fin de fouille
0189	30-01-2024	20G	S	Fin de fouille
0190	30-01-2024	20G	SE	Relation entre 19C100 et 19C500
0191	30-01-2024	20H	S	20H6 en cours de fouille; vestige 20H100 au fond de la sous-opération
0192	30-01-2024	20H	S	Début de 20H7
0193	30-01-2024	20F	O	Début de 20F8
0194	30-01-2024	20H	S	20H7 en cours de fouille
0195	30-01-2024	20F	O	20F8 en cours de fouille
0196	30-01-2024	20F	O	20F8 en cours de fouille
0197	30-01-2024	20H	S	Fin de fouille
0198	30-01-2024	20H	S	Fin de fouille
0199	30-01-2024	20H	O	Parement extérieur du mur est du drain 20E100
0200	30-01-2024	20H	S	Relation entre 20H100, 19C600 et 20E100
0201	30-01-2024	20H	N	Paroi nord de la sous-opération
0202	30-01-2024	20H	E	Paroi est de la sous-opération
0204	30-01-2024	20F	O	Fin de fouille
0205	30-01-2024	20F	O	Section ouest, fin de fouille
0206	30-01-2024	20F	E	Fin de fouille; séquence de sols naturels
0207	31-01-2024	20J	S	Début de 20J1
0208	31-01-2024	20J	S	Début de 20J2
0209	31-01-2024	20J	S	Début de 20J3

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: 12 Saint-Louis

Archéologue: Luis Trudel-Lopez

Type de film: Numérique

No d'appareil: TRUD

No	Date	Localisation	Orientation	Description
0210	31-01-2024	20J	S	Début de 20J4
0211	01-02-2024	20J	S	Début de 20J5
0212	01-02-2024	20J	S	Début de 20J6
0213	01-02-2024	20J	E	Fouille de 20J; Vestiges 20H100 et 20E100 devant
0214	01-02-2024	20J	O	Fouille en cours
0215	01-02-2024	20J	E	Fin de fouille
0216	01-02-2024	20H et 20J	E	Vestige 20H100
0217	01-02-2024	20H	S	Vestige 20H100
0218	01-02-2024	20H	S	Vestige 20H100
0219	01-02-2024	20H	S	Vestige 20H100
0220	01-02-2024	20H et 20J	SO	Lien entre 19C600 et 20H100
0221	01-02-2024	20H et 20J	SO	Lien entre 19C600 et 20H100
0222	01-02-2024	20H et 20J	SO	Lien entre 19C600 et 20H100
0223	01-02-2024	20H et 20J	SO	Lien entre 19C600 et 20H100
0224	01-02-2024	20H	O	Parement ouest de 20H100
0225	01-02-2024	20H	O	Parement ouest de 20H100
0226	01-02-2024	20H et 20J	SO	Lien entre 19C600 et 20H100
0227	01-02-2024	20J	N	Paroi nord de la sous-opération
0228	01-02-2024	20J	E	Paroi est de la sous-opération
0229	01-02-2024	20J	S	Parement nord de 19C600
0230	01-02-2024	20	O	Prise d'image pour la photogrammétrie.
0231	01-02-2024	20	E	Fin de fouille - section ouest de l'opération 20
0232	01-02-2024	20	S	Fin de fouille - section centrale de l'opératin 20
0233	01-02-2024	20	N	Fin de fouille - section est de l'opération 20
0234	01-02-2024	20	S	Fin de fouille - section est de l'opération 20

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

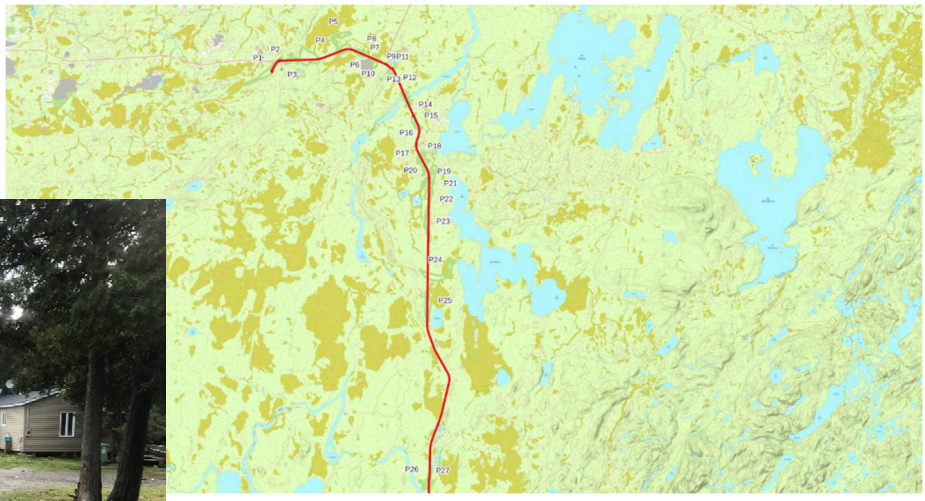

Étude de potentiel archéologique et inventaire archéologique, automne 2023

ethnoscop

Mai 2024

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Étude de potentiel archéologique et inventaire archéologique, automne 2023

Ethnoscop 2024

Page couverture
carte du tracé portion nord
carte du tracé portion sud
HYD2317_2023_NUM1-043 : Village de Kitcisakik, emplacement de la ligne
HYD2317_2023_NUM2-098 : Vue de l'aire d'inventaire P19-001, située en bordure de la route 117

RÉSUMÉ

Hydro-Québec a amorcé en 2023 un projet de construction d'une nouvelle ligne triphasée de 25 kV, dans l'optique de fournir de l'électricité à la communauté autochtone de Kitcisakik dont le village est situé dans le parc de La Vérendrye, en Abitibi-Témiscamingue. Cette ligne débutera son tracé au nord, près de Val-d'Or, au poste de Louvicourt. Son tracé longera la route 117 sur près de 70 km, atteindra le village de Kitcisakik et alimentera chacune des habitations.

À la demande d'Hydro-Québec, une étude de potentiel archéologique a d'abord été réalisée durant l'été 2023. À la suite des recommandations de cette étude, un inventaire archéologique des portions de zones à potentiel, impactées par les travaux de la ligne, a été planifié. Pour ces deux mandats, Hydro-Québec a mandaté la firme Ethnoscop. Le présent rapport comprend l'étude de potentiel ainsi que les résultats de l'inventaire subséquent.

Les résultats obtenus lors de l'inventaire, réalisé à l'automne 2023, ont été ténus. Les aires d'inventaire visitées étaient principalement en bordure de la route 117 ou de chemins secondaires, où des perturbations en lien à l'aménagement de ces voies de circulation étaient perceptibles. Toutefois, des podzols ont aussi été recensés dans plusieurs des aires visitées. Néanmoins, aucune découverte en lien à des occupations autochtones anciennes n'a été mise au jour. Seules les fondations d'une bâtisse datant de la seconde moitié du XX^{e} siècle ont été découvertes. Cette bâtisse a probablement servi dans l'exploration minière de la région.

Un avis de découverte archéologique a été envoyé au ministère de la Culture et des Communications du Québec afin de les informer de ce constat. Il a été jugé que la nature des découvertes ne justifiait pas l'attribution d'un code Borden.

Référence : Ethnoscop 2024. *Alimentation en électricité du village de Kitcisakik. Étude de potentiel archéologique et inventaire archéologique, automne 2023*. Rapport préparé pour Hydro-Québec, Boucherville, 167 p. et annexe

Mots clés : archéologie, inventaire archéologique, Kitcisakik, Val-d'Or, Louvicourt, Abitibi-Témiscamingue, barrage Bourque.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES CARTES VII
LISTE DES FIGURES IX
LISTE DES PHOTOGRAPHIES XI
LISTE DES TABLEAUX XIII
LISTE DES PARTICIPANTS XV
1. INTRODUCTION 1
1.1 Mandat et objectifs 1
1.2 Localisation de la zone d'étude 2
2. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE DE POTENTIEL 5
2.1 Acquisition de données documentaires 5
2.2 Traitement et analyse des données 6
2.3 Identification des zones à potentiel archéologique 7
2.4 Stratégie d'intervention 7
3. CADRE NATUREL 9
3.1 Paysage actuel et topographie 9
3.2 Géologie 11
3.3 Dépôts de surface 13
3.4 Pédologie 14
3.5 Hydrographie 15
3.6 Climat, flore et faune 16
3.7 Paléoenvironnement 19
3.7.1 Déglaciation et épisode du lac Ojibway 19
3.7.2 Paléogéographie et habitabilité de la zone d'étude 22
4. DONNÉES CONTEXTUELLES CULTURELLES 27
4.1 Cadre préhistorique 27
4.2 Autochtones de la période historique 29
4.3 Le village de Louvicourt 40
4.4 Cadre archéologique 41
4.4.1 Lac Endormi 46
4.4.2 Lac Simon 47
4.4.3 Lac Guéguen 48
4.5 Interventions archéologiques antérieures 48
5. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE 53
5.1 Rivage de 360 m NMM 54
5.2 Rivage de 330 m (NMM) 55
5.3 Rivage de 320 m (NMM) 56
5.4 Rivages actuels 58
5.5 Potentiel archéologique historique 59
6. MÉTHODOLOGIE DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE 95
6.1 Intervention au terrain 95

7. LES RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE 97
7.1 Aires inventoriées par sondages 97
7.2 Aires inspectées visuellement 127
8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 167
8.1 Conclusion 167
8.2 Recommandations 168
MÉDIAGRAPHIE 169
ANNEXE : CATALOGUES DES PHOTOGRAPHIES

LISTE DES CARTES

Carte 1. Situation du projet 3
Carte 2. Sites archéologiques 43
Carte 3. Zones d'interventions archéologiques 51
Carte 4. Feuillets 1 à 15 — Zones à potentiel archéologiques 65
Carte 5. feuillet 1 — Aires inventoriées par sondages, P13-001 et P14-001 99
Carte 5. feuillet 2 — Aires inventoriées par sondages, P20-001, P21-001 et P22-001 103
Carte 5. feuillet 3 — Aire inventoriée par sondages, P26-001 107
Carte 5. feuillet 4 — Aires inventoriées par sondages, P32-001 et P33-001 113
Carte 5. feuillet 5 — Aires inventoriées par sondages, P52-001, P54-001 et P56-001 119
Carte 6. Plan détaillé du vestige de l'aire P7-001 131
Carte 7. Feuillets 1 à 15 — Aires d'inventaire par inspection visuelle 137

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Carte physiographique du Québec. La zone d'étude chevauche les sous-provinces des Bas-Plateaux d'Abitibi, dans la région de James et des Hautes-Terres laurentiennes, dans la région laurentienne (source : IRDA 2008) 10

Figure 2. Topographie de l'aire d'étude. 11

Figure 3. Carte géologique de l'aire d'étude (tirée de la carte géologique du Québec, MNRF 2023) 12

Figure 4. Carte des bassins hydrographiques des rivières Nottaway, Harricana et de l'Outaouais 16

Figure 5. Carte des zones de végétation de l'ouest du Québec 18

Figure 6. Carte de la déglaciation de l'ouest du Québec (selon Simard 2003) 20

Figure 7. Limites du lac Ojibway (selon Veillette 1994) 21

Figure 8. Reconstitution des anciens niveaux du lac Ojibway 23

Figure 9. Carte de la végétation du Québec vers 6000 ans AA (tirée de Richard 1995) 25

Figure 10. Carte Nouvelle-France, [ca 1641]. United Kingdom Hydrographic Office (Taunton), D688/A. 32

Figure 11. Terrains de chasse familiaux de la bande du Grand-Lac-Victoria en 1928 (Donald S. Davidson, « The Family Hunting territories of the Grand Lake Victoria Indians », reproduit dans Leroux *et al.* 2004 : 36). 34

Figure 12. Les réserves à castor du Grand lac Victoria et Abitibi (reproduit dans Leroux *et al.* 2004 : 70) 36

Figure 13. Rivière Outaouais, Réservoir du lac Dozois, Plan général. La commission des eaux courantes, 1946 (Archives Hydro-Québec DM8466001-001-P-006) 38

Figure 14. Emplacement du nouveau cimetière après les exhumations (Archives Hydro-Québec, H01_cimetière-autochtone-rivière-outaouais_16juin1948_loc113) 39

Figure 15. Le pont couvert de Louvicourt (Carte postale de 1940, Collection : Gaétan Forest) et Louvicourt en 2024 (HYD2317_2023_NUM2-145) 40

Figure 16. Localisation des zones associées à un niveau du lac proglaciaire Ojibway de 360 m (NMM) 54

Figure 17. Localisation des zones associées à un niveau du lac proglaciaire Ojibway de 330 m (NMM). 55

Figure 18. Localisation des zones associées à un niveau du lac proglaciaire Ojibway de 320 m (NMM). 57

Figure 19. Localisation des zones associées au réseau hydrographique actuel (secteur nord) 58

Figure 20. Localisation des zones associées au réseau hydrographique actuel (secteur sud) 59

Figure 21. Croquis stratigraphique du sondage st-1 de l'aire P26-001, paroi ouest 106

Figure 22. Croquis stratigraphique du sondage st-4 de l'aire P33-001, paroi sud 112

Figure 23. Croquis stratigraphique du sondage st-1 de l'aire P52-001, paroi est 117

Figure 24. Photographie prise durant construction du barrage en 1947, vue vers le sud (Archives Hydro-Québec, H01_2441_2449_lac-Dozois_barrage-construction_LD4774_2avr1947_loc113) 122

Figure 25. Croquis stratigraphique du sondage st- de l'aire P56-001, paroi sud 123

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Portion de l'aire P14-001. Vue en direction sud (HYD2317_2023_NUM2-154) 98

Photo 2. Pont de la route 117 qui enjambe la rivière à Louvicourt. Vue en direction sud (HYD2317_2023_NUM2-140) 98

Photo 3. Paroi sud du sondage-témoin st-1 de l'aire P13-001 (HYD2317_2023_NUM2-146) 98

Photo 4. Paroi est du sondage-témoin st-1 de l'aire P14-001 (HYD2317_2023_NUM2-157) 98

Photo 5. Portion riveraine de l'aire P20-001. Vue en direction sud (HYD2317_2023_NUM1-113) 101

Photo 6. Nord de l'aire P20-001. Vue en direction sud (HYD2317_2023_NUM1-112) 102

Photo 7. Extrémité nord de l'aire P21-001, complètement occupée par une végétation de zone humide. Vue en direction sud (HYD2317_2023_NUM2-208) 102

Photo 8. Portion sondée dans l'aire P21-001 où le potentiel semblait favorable. Vue en direction nord (HYD2317_2023_NUM2-205) 102

Photo 9. Paroi ouest d'un sondage implanté dans l'aire P22-001. Vue en direction ouest (HYD2317_2023_NUM2-204) 102

Photo 10. Paroi ouest du sondage st-1 montrant les sols en place dans l'aire P26-001. Direction ouest (HYD2317_2023_NUM1-072) 105

Photo 11. Sondage st-2, aire P26-001 montrant une perturbation à l'intérieur de l'horizon B, probablement en lien avec un feu de forêt. Direction nord-est (HYD2317_2023_NUM1-074). 105

Photo 12. Vue de l'aire P32-001 depuis la portion nord de l'aire. Vue en direction sud-est (HYD2317_2023_NUM1-083). 109

Photo 13. Vue de l'aire P32-001 depuis le pont situé à l'extrémité sud-est de l'aire. Vue en direction nord (HYD2317_2023_NUM1-088) 109

Photo 14. Paroi nord du sondage st-1 de l'aire P33-001 montrant les sols en place (HYD2317_2023_NUM1-091) 110

Photo 15. Vue de l'aire P33-001 à partir du pont situé au nord-est de celle-ci. Vue en direction sud (HYD2317_2023_NUM1-089). 110

Photo 16. Paroi sud du sondage st-4 montrant une séquence podzolique en place dans l'aire P33-001. Direction sud (HYD2317_2023_NUM1-093) 111

Photo 17. Emplacement d'un poteau dans l'aire P54-001. Direction nord-est (HYD2317_2023_NUM2-073) 115

Photo 18. Emplacement d'un poteau dans l'aire P54-001. Direction nord (HYD2317_2023_NUM1-042) 116

Photo 19. Emplacement d'un poteau dans l'aire P54-001. Direction nord-est (HYD2317_2023_NUM1-046) 116

Photo 20. Parois sud-ouest du sondage st-1 dans l'aire P54-001 (HYD2317_2023_NUM2-078) 116

Photo 21. Paroi est du sondage st-1 montrant les perturbations en place dans l'aire P52-001 (HYD2317_2023_NUM2-216) 116

Photo 22. Paroi nord du sondage associé au poteau 76 montrant les perturbations caractérisant les sols en bordure de route (HYD2317_2023_NUM1-039) 121

Photo 23. Parois sud-ouest montrant les sols en place dans ce secteur de l'aire (HYD2317_2023_NUM2-063) 121

Photo 24. Portion du mur est, près du coin sud-est du vestige. Direction sud-est (HYD2317_2023_NUM1-020) 128

Photo 25. Vue du coin nord-est de vestige. En avant-plan, des portions de murs démolies et tombées à l'intérieur du vestige. Direction nord-est (HYD2317_2023_NUM1-018_mod) 128

Photo 26. L'une des tiges de forage réutilisées comme poteau de la clôture (HYD2317_2023_NUM1-026_mod). 128

Photo 27. Alignement de poteaux de la clôture. Direction sud (HYD2317_2023_NUM1-019_mod) 128

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Sites archéologiques à proximité de la zone d'étude et occupations qui leur sont associées. 45
Tableau 2. Zones à potentiel archéologique 61
Tableau 3. Aires d'inventaire par sondage 125
Tableau 4. Aires d'inventaire visuellement inspectées 133

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'INTERVENTION

Hydro-Québec

Isabelle Duval	Archéologue – Conseillère expertise environnementale
Marine Puech	Archéologue – Conseillère expertise environnementale
Sandy Gilbert-Girard	Chargée de projets environnement
Kathleen Montour	Chargée de mandat – Stratégies et solutions géomatique

RÉALISATION DE L'INTERVENTION

Ethnoscop

Étude de potentiel

Laurence Johnson	Directrice de projet et historienne
Geneviève Lévesque	Archéologue, chargée de projet
Mathieu Sévigny	Archéologue, chargé de projet
Maxime Jolivel	Géomorphologue
Liliane Carle	Géographe-cartographe

Inventaire

Laurence Johnson	Directrice de projet
Jean-Philippe Hénault	Archéologue, chargé de projet
Geneviève Lévesque	Assistante
Louis-Carl Pouliot-B.	Archéologue technicien
Marie-Ève Thibodeau	Archéologue technicienne
Mathieu Sévigny	Archéologue technicien
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport

Christina Thomas-Papatie	Représentante de Kitcisakik

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat et objectifs

Dans le cadre des travaux d'électrification du village de Kitcisakik, situé au nord du parc de La Vérendrye en Abitibi, Hydro-Québec a mandaté la firme archéologique Ethnoscop pour la réalisation d'une étude de potentiel archéologique de la zone d'étude visée par le projet afin de s'assurer que ses activités ne mettent pas en péril l'intégrité des éléments du patrimoine culturel régional. Les travaux comprennent le raccordement du village par une ligne triphasée 25 kV sur 70 km de long à l'aide de poteaux de bois, à partir du poste de Louvicourt, à l'est de Val-d'Or.

Cette étude présente, à partir d'un ensemble de données environnementales, historiques et culturelles, l'état du potentiel archéologique connu et présumé sur le tracé de la future ligne d'alimentation à l'intérieur d'une zone de 35 m de largeur située de part et d'autre de la route 117 et des chemins d'accès aux postes Louvicourt et à la communauté de Kitcisakik. Elle propose également des recommandations visant l'application de mesures d'atténuation pour la protection et la conservation de ressources archéologiques potentielles. Elle comprend notamment, une cartographie géoréférencée des zones à potentiels identifiées à l'intérieur des limites de l'aire d'étude, de même qu'un tableau présentant chacune de ces zones en justifiant le potentiel qui leur est attribué ainsi que les recommandations qui leur sont associées.

Les recommandations de cette étude, qui visaient la protection et la conservation des ressources archéologiques, ont été concrétisées par la réalisation d'un inventaire archéologique. Cette intervention consistait à visiter chacune des 58 aires d'inventaire retenues en raison des perturbations qu'entraîneront les travaux de construction de la ligne. Afin de réaliser cette intervention archéologique, le permis 23-ETHN-27 a été accordé à Ethnoscop par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ). L'intervention s'est déroulée au mois de septembre de l'année 2023.

1.2 Localisation de la zone d'étude

L'aire d'étude se trouve dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue et dans la MRC de la Vallée-de-l'Or (carte 1). Elle s'étend sur environ 70 km entre le poste de Louvicourt, à l'est de Val-d'Or, et le village de Kitcisakik, plus au sud, en longeant la route 117. Dans sa portion sud, elle contourne par le nord le lac Dictame et longe, à l'ouest, le réservoir Dozois jusqu'à la hauteur du barrage Bourque. Elle se trouve à la jonction entre deux provinces naturelles soit celle, au nord, des Basse-Terre de l'Abitibi et de la baie James et celle, au sud, des Laurentides septentrionales. La moitié sud de l'aire d'intervention traverse également la réserve faunique de La Vérendrye. Elle se trouve également à la limite de trois bassins hydrographiques, soit ceux des rivières Harricana, Nottaway et des Outaouais.

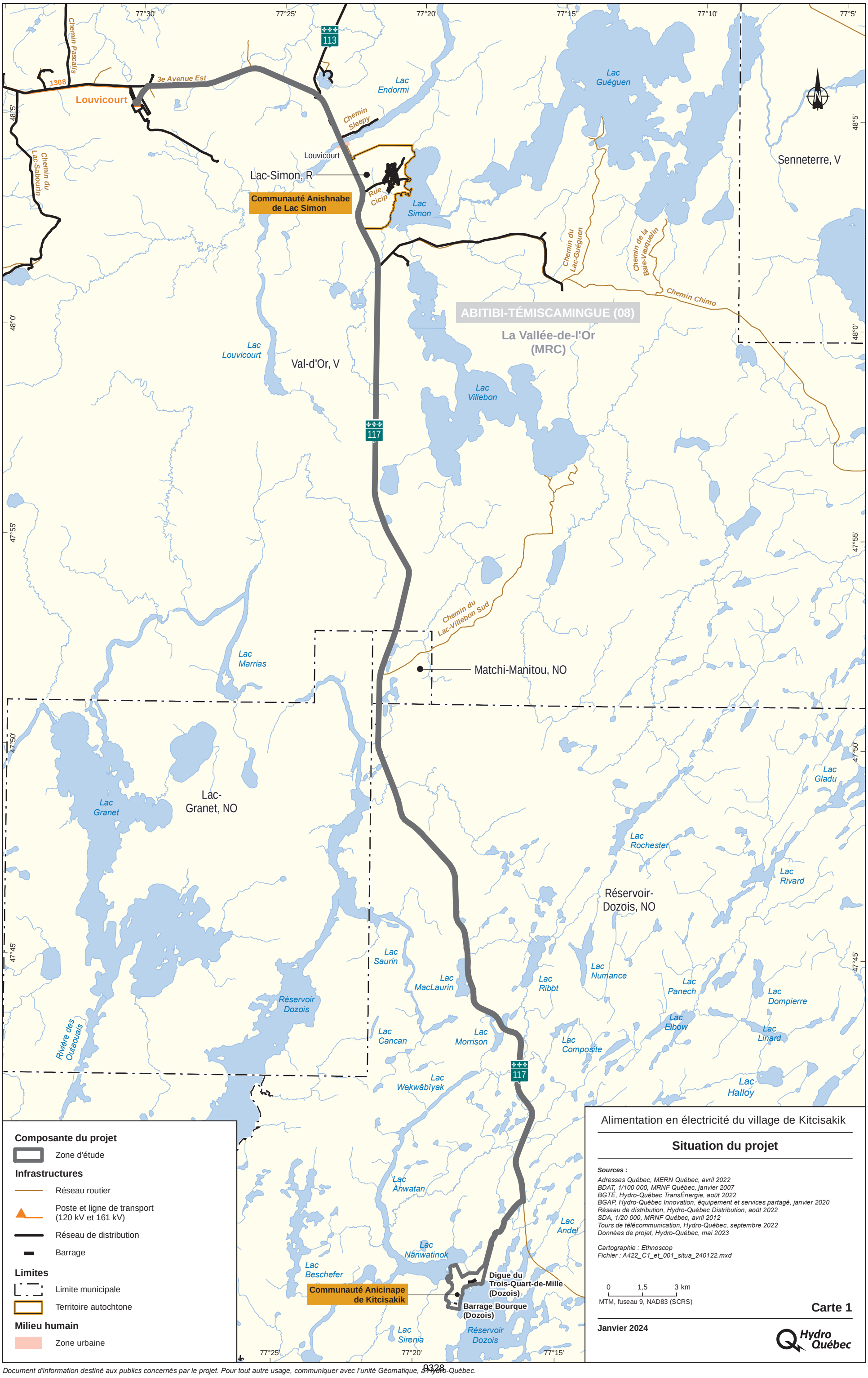

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

2. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE DE POTENTIEL

L'approche méthodologique utilisée dans le cadre de cette étude de potentiel est valable à la fois pour la période préhistorique que pour la période historique. Son objectif est d'établir un portrait de l'occupation humaine de la zone d'étude depuis ses premières occupations jusqu'à maintenant. Les informations récoltées permettent d'identifier des zones à potentiel archéologique et peuvent être utilisées comme outils de gestion et de planification afin de protéger les ressources patrimoniales.

2.1 Acquisition de données documentaires

La première étape consiste à rassembler les informations existantes concernant la zone d'étude. Ces données comprennent non seulement des données environnementales, mais également toutes les informations disponibles concernant l'occupation humaine du territoire depuis ses premières occupations jusqu'à maintenant. Le cadre chronologique sur lequel se base cette étude de potentiel repose, entre autres, sur les données extraites des rapports d'intervention de tous les sites archéologiques et interventions réalisées à l'intérieur d'un rayon de 20 km de la zone d'étude, soit plus d'une trentaine de sites. Ces données sont présentées dans la section sur le cadre archéologique (4.4). Des connaissances régionales plus vastes sont également nécessaires pour compléter ce portrait de l'occupation humaine du territoire.

Pour l'archéologie préhistorique, antérieure à l'apparition des premiers documents écrits, le processus d'évaluation du potentiel archéologique préhistorique d'un espace repose, en premier lieu, sur une reconstitution de l'environnement ancien du territoire à l'étude et sur la juxtaposition des connaissances que l'on possède des groupes ayant fréquenté ce même territoire. L'étude du schème d'occupation de ces groupes, et en particulier des caractéristiques recherchées dans le choix de leur lieu d'établissement, permet en effet d'identifier des environnements plus propices à une occupation et donc plus favorables à la découverte de nouveaux sites archéologiques.

En ce qui a trait à l'archéologie historique, l'étude vise à comprendre les transformations de l'occupation et de l'exploitation du territoire depuis la consignation des documents écrits. Les critères naturels évoqués pour l'archéologie préhistorique demeurent pertinents, mais ici

l'élaboration du corpus de données et la synthèse de l'évolution physique et fonctionnelle des lieux reposent davantage sur les informations provenant de sources écrites directes (par exemple les documents d'archives, les photographies ou les plans anciens) et indirectes (les études publiées, les rapports de recherche, les synthèses, etc.).

2.2 Traitement et analyse des données

L'analyse des données géomorphologiques et paléoenvironnementales permet de reconstituer non seulement l'évolution de la géographie de la zone d'étude et de ses environs, mais aussi de reconnaître le climat et la végétation qui prévalaient à différentes époques. Les ressources animales présentes dans la région peuvent également, dans certains cas, être identifiées. Ces informations permettent d'établir l'intérêt de la zone d'étude et de déterminer son degré d'habitabilité, que ce soit sous forme de brefs arrêts ou d'établissements prolongés. Il sera ainsi possible de reconnaître la présence de voies de circulation maritime, fluviale ou lacustre, d'identifier la présence de rapides nécessitant des portages, de replats bien drainés propices à l'érection d'un campement, de lieux stratégiques ou défensifs (situés en hauteur par exemple), de havres paisibles le long d'un parcours accidenté, de secteurs riches en ressources animales ou végétales ou d'une source de pierre taillable (pour la fabrication d'outils) comme étant des attraits certains.

Cette analyse s'effectue par la compréhension de l'évolution du paysage ancien et des changements culturels propres à chacune des périodes de la préhistoire (réseau d'échange, récolte des ressources, adoption de la poterie par exemple). La reconstitution du paysage ancien s'effectue notamment en compilant les différentes données géochronologiques et géomorphologiques, les mettant en lien avec le relief d'aujourd'hui, lequel est parfois dissimulé sous le couvert forestier et les perturbations modernes (déboisement, aménagement de fossés, de routes). Elle peut s'effectuer à l'aide de plans anciens et de l'observation de photographies aériennes anciennes. Dans le cas présent, ce sont principalement les données extraites du Lidar ou des dérivés de celui-ci qui ont été utilisées afin de délimiter les zones à potentiel archéologique. Un modèle utilisant des courbes de niveau situées à tous les deux mètres a été utilisé afin de reconstituer l'environnement lors de la formation des différentes paléoterrasses associées au lac proglaciaire Ojibway, soit celles de 366 m, de 330 m et de 320 m.

Pour le volet historique, le nombre de cartes anciennes visant la zone à l'étude étant limité, il n'a pas été pas possible d'effectuer des superpositions de cartes anciennes à la trame actuelles ou encore des plans d'évolution polyphasée. Un portrait de l'histoire régionale et des zones aujourd'hui habitées (les groupes autochtones ancestraux aux communautés autochtones de Lac-Simon et Kitcisakik) est dressé afin de déterminer si le tracé à l'étude a pu accueillir des occupations historiques.

2.3 Identification des zones à potentiel archéologique

Après avoir établi l'habitabilité de la zone d'étude et les schèmes d'établissement des populations autochtones, il est possible de circonscrire des zones qui ont pu accueillir une présence humaine à un moment ou l'autre de la période préhistorique. Le potentiel archéologique préhistorique ainsi cerné doit être nuancé en tenant compte des perturbations anciennes ou récentes.

Dans le cas de l'archéologie historique, on procède à l'analyse de l'évolution historico-spatiale de la zone d'étude en confrontant les données historiques et archéologiques, de même que les quelques données cartographiques recueillies. Cet exercice permet de circonscrire, d'identifier et d'évaluer l'intérêt de zones qui pourraient contenir des ressources archéologiques témoignant de l'histoire du lieu.

2.4 Stratégie d'intervention

L'étude de potentiel archéologique a mené à l'élaboration d'une stratégie d'intervention adaptée aux travaux et qui sera décrite plus loin à la section 6 du rapport.

3. CADRE NATUREL

3.1 Paysage actuel et topographie

La zone d'étude se situe dans la vaste province géologique et physiographique du Bouclier canadien, une vieille surface d'érosion offrant un relief monotone et mesuré, rabotée par des millions d'années d'érosion et parsemée de nombreux lacs et tourbières. Elle se calque sur la ligne de jonction entre les sous-régions physiographiques des Hautes-Terres laurentiennes, au sud et des Bas-Plateaux d'Abitibi de la région de James, au nord (IRDA 2008) (figure 1).

Au Québec, les Hautes-Terres laurentiennes s'étirent sur une large bande de terrain, de la frontière ontarienne jusqu'aux environs de la rivière Romaine, sur la Côte-Nord. À une échelle régionale, les reliefs revêtent parfois un aspect montagneux : s'élevant brusquement au-delà des Basses-Terres du Saint-Laurent, ils sont entaillés par les vallées de puissants cours d'eau se jetant dans le fleuve et l'estuaire du Saint-Laurent. Dans l'intérieur des terres, les thalwegs sont moins encaissés et les sommets forment un niveau constant, un vaste plateau dont l'altitude varie généralement de 300 à 600 m[1]. Les reliefs sont le plus souvent recouverts de till abandonné pendant la fonte de l'inlandsis Laurentidien alors que les dépressions sont comblées par des lacs ou des tourbières.

Les Bas-Plateaux d'Abitibi montrent une surface ondulée relativement uniforme et percée çà et là de quelques rares monadnocks. L'altitude régionale s'élève progressivement à partir des Basses-Terres de la baie d'Hudson au nord pour atteindre une altitude de 450 m à leur limite sud, dans les environs de la zone d'étude. L'altitude moyenne y est cependant plutôt de l'ordre de 275 à 375 m, légèrement inférieure à celle des hautes terres laurentiennes (Bostock 1972). Cette région physiographique est caractérisée par la présence d'une couverture de sédiments glaciolacustres qui forment une vaste plaine. Le caractère peu perméable du substrat et l'absence de relief limitent fortement le drainage et favorisent la formation de zones humides et de tourbières.

[1] Les altitudes présentées dans ce rapport sont relatives au niveau moyen de la mer (NMM).

Figure 1. Carte physiographique du Québec. La zone d'étude chevauche les sous-provinces des Bas-Plateaux d'Abitibi, dans la région de James et des Hautes-Terres laurentiennes, dans la région laurentienne (source : IRDA 2008).

Sur les 70 km du tracé du secteur d'étude, l'altitude de la plaine glaciolacustre s'élève du nord au sud de 315 à 330 m (figure 2), jusqu'à 370 m sur la crête des eskers. Sur le tiers sud du tracé apparaissent les premiers reliefs présentant des affleurements rocheux ou recouverts d'une mince couche de till. Ils sont entrecoupés de petites vallées ou de dépressions comblées de lac ou de milieux humides reposant à une altitude similaire ou légèrement supérieure à celle de la plaine glaciolacustre. Dans la zone d'étude, les reliefs culminent à 410 m alors que non loin de là, environ 8 km à l'est du tracé (à la hauteur du chemin de Kwekogoni), un chaînon de collines présente des sommets de 500 à 600 m d'altitude.

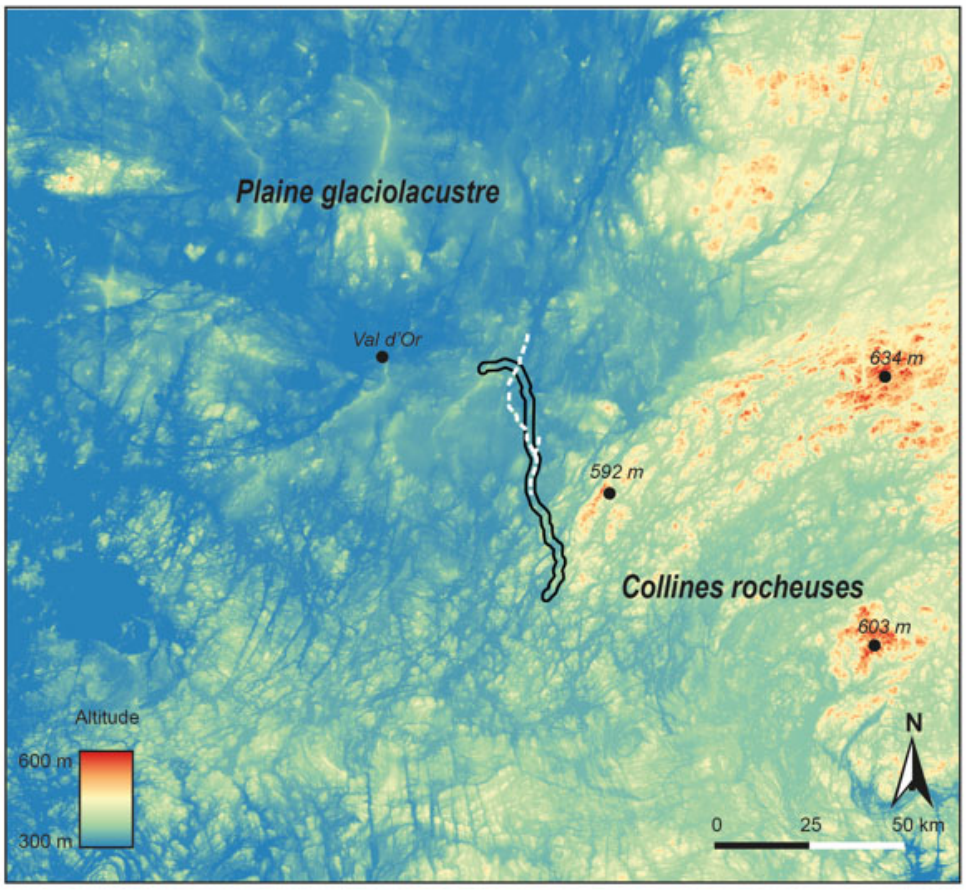

Figure 2. Topographie de l'aire d'étude. Le tracé de l'esker qui empiète sur la zone d'étude (en noir) est figuré par une ligne en tirets blancs.

3.2 Géologie

La région d'étude appartient à la vaste province géologique du Bouclier canadien, vestige des premiers continents à émerger des océans il y a 4 milliards d'années. Le Bouclier canadien est divisé en plusieurs sous-provinces. Le tracé du secteur d'étude recoupe deux d'entre elles : la sous-province de Grenville au sud et la sous-province du Supérieur, au nord via la Ceinture d'Abitibi. Dans ce secteur, les roches supracrustales[2] consistent en un assemblage volcano-sédimentaire de période archéenne (2,6 milliards d'années) composée de roches volcanoclastiques ultramafiques, mafiques, et felsiques, alternant avec des strates de roches sédimentaires, le tout étant métamorphisé au faciès des schistes verts (Pilote *et coll.* 2000).

[2] Qui se sont déposés sur un socle rocheux du Bouclier préexistant lors de la fermeture d'un ancien océan.

D'après la carte géologique du Québec (MNRF, 2023), le tracé d'étude recoupe, du nord au sud, les formations rocheuses suivantes (figure 3) :

- Basalte, andésite, roches volcanoclastiques, amphibolite, gabbro (S9, Province du Supérieur)
- Roches volcaniques et volcanoclastiques (S10)
- Wacke, mudrock, grès, conglomérat, formations de fer et arénite (S14)
- Formation granitoïde composée de diorite, monzodiorite, monzonite, syénite et roches felsiques (S20)
- Roches sédimentaires, paragneiss avec migmatite, gneiss et amphibolite (G2, Province de Grenville)
- Gneiss charnockitique, gneiss granulitique et gneiss mixte (G5)

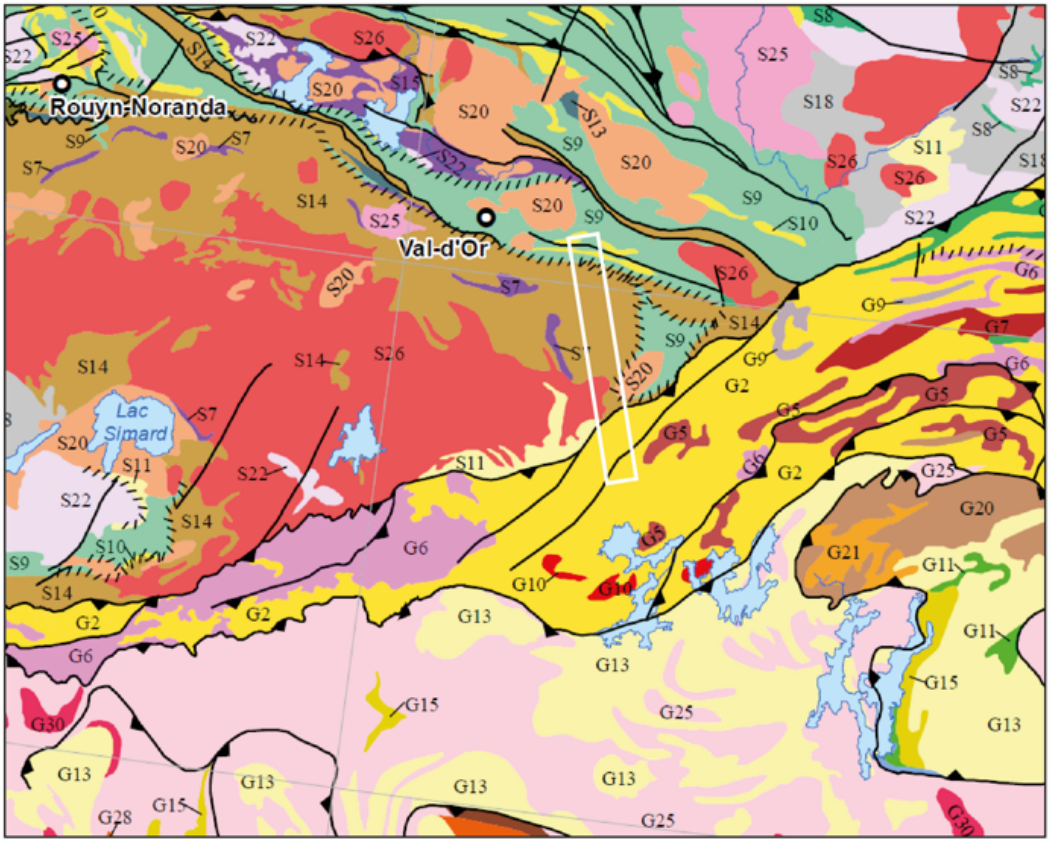

Figure 3. Carte géologique de l'aire d'étude (tirée de la carte géologique du Québec, MNRF 2023). Légende des formations recoupant le secteur d'étude : **(S9)** : Basalte, andésite, roches volcanoclastiques, amphibolite, gabbro; **(S10)** : Roches volcaniques et volcanoclastiques; **(S14)** : Wacke, mudrock, grès, conglomérat, formations de fer et arénite; **(S20)** Formation granitoïde composée de diorite, monzodiorite, monzonite, syénite et roches felsiques; **(G2)** : Roches sédimentaires, paragneiss avec migmatite, gneiss et amphibolite; **(G5)** Gneiss charnockitique, gneiss granulitique et gneiss mixte.

A priori, au Québec, ces matériaux n'étaient pas utilisés par les tailleurs de pierre de la préhistoire (Codère 1996). Des recherches archéologiques ont cependant permis de déterminer que le matériau préférentiel de la région était la rhyolite, une roche volcanique dure à structure microlitique. Plusieurs carrières d'extraction ont été mises au jour, dont l'une d'entre elles, au lac Simon, jouxte notre secteur d'étude (Côté 1989; Archéo-08 2013 b). Même si la rhyolite n'est pas mentionnée sur la carte géologique dans les formations traversées par le secteur d'étude, la probabilité que des filons soient présents dans la section nord, notamment dans les formations volcaniques S9 et S10, semble assez importante. De tels affleurements pourraient exister sur les rives du lac Endormi.

À noter finalement que le tracé est recoupé par plusieurs failles, dont la plus connue d'entre elles, la faille de Cadillac traverse le nord du territoire via la ville de Val-d'Or. Cette zone de cisaillement est à l'origine d'une forte activité minière dans la région.

3.3 Dépôts de surface

Localisée dans la portion sud-est de la vaste plaine argileuse auparavant inondée sous les eaux du lac proglaciaire Ojibway, la zone d'étude arbore le souvenir d'une déglaciation particulièrement dynamique, qui a façonné le paysage rencontré par les premiers occupants de la région.

La distribution générale des dépôts de surface de la zone d'étude s'organise comme suit (Brown et Gangloff 1980) :

- Sur les reliefs : affleurements rocheux avec sols minces ou inexistants
- Sur les versants : till remanié à matrice sablo-limoneuse
- Au pied des versants et dans la plaine : dépôt limono-argileux du lac Ojibway
- Dans les dépressions : tourbières

D'après la cartographie des zones morphosédimentologiques du MNRF (SIGEOM[3]), dans la section nord du tracé, les zones basses sont couvertes de sédiments glaciolacustres littoraux, les versants par du till et les plus hauts reliefs par un till mince ou des affleurements rocheux. Le secteur est recoupé par un segment d'esker, sur environ 1,5 km, de part et d'autre de l'intersection des routes 113 et 117. Entre le lac Salvail et le lac Boyer, les sédiments glaciolacustres sont couverts de tourbières ou de milieux plus ou moins humides présentant une accumulation de matières organiques issue de la décomposition de sphaignes, de mousses et litières forestières (Archéo-08 2013). À partir de l'extrémité sud du lac Louvicourt, le tracé emprunte à nouveau celui de l'esker qu'il suit sur une quinzaine de kilomètres. Cet esker marque le paysage et s'avère parfaitement visible dans la plaine qu'il domine souvent de plus d'une dizaine de mètres (jusqu'à 35 m), avant de se fondre dans les premiers reliefs à mesure qu'on descend vers le sud. Là, le paysage brise enfin sa monotonie, alternant entre les

[3] Cette carte peut être consultée au lien suivant :
https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr

collines aux sommets rocheux, les versants de till et les vallées comblées de sédiments glaciolacustres, parfois surmontés de tourbières.

Le retrait des eaux lacustres fut suivi d'une remobilisation éolienne des sables de plages et des sables fluvioglaciaires (esker) (Allard 1974). Si aucun champ éolien n'est figuré sur la carte SIGEOM dans le tracé de la zone d'étude, des dunes sont bien présentes dans la région au sud de Val-d'Or, notamment dans la réserve de la moraine d'Harricana et plus largement, au sud de Val-d'Or. Allard (1974) décrit plusieurs complexes dunaires, à une altitude de 373 m et de 320 à 330 m, reflétant d'anciens rivages du lac Ojibway. D'autres formes dunaires apparaissent également dans les tourbières. Leur orientation indique qu'elles ont été façonnées par des vents d'ouest. La formation de ces dunes suggère un climat suffisamment froid (périglaciaire) après le retrait des eaux lacustres pour retarder l'implantation d'une végétation. Allard (1974) note finalement qu'une déflation éolienne existe toujours localement et, par extrapolation, il est fort possible qu'un placage de limon ou de sable fin, déposé ponctuellement au cours de l'Holocène, recouvre une partie de la zone d'étude.

L'existence d'une telle couverture sédimentaire éolienne n'est pas anodine. Qu'elle fut déposée rapidement après l'émersion lacustre ou (surtout) plus tardivement, à la suite de feux de forêt ou d'événements localisés (glissement de terrain, chute d'arbre…), elle a pu recouvrir et préserver d'éventuels vestiges archéologiques. L'enfouissement de paléosols associés à ces épisodes est également un moyen de datation pour les archéologues.

Finalement, notons la présence du vaste complexe morainique et fluvioglaciaire d'Harricana, élément morphologique majeur de la déglaciation de l'Amérique du Nord, qui s'étend sur près de 600 km, des rives de la baie James jusqu'au lac Témiscamingue, en transitant notamment par la ville de Val-d'Or, quelques kilomètres à l'ouest du secteur d'étude (Veillette 1983).

3.4 Pédologie

La nature des dépôts de surface détermine les types de sols dont les caractéristiques revêtent d'une importance capitale dans le choix des sites d'occupation autochtone.

Dans le till, et les matériaux fluvioglaciaires, les eskers en particulier, les sols sont des podzols généralement très bien développés et dont les profils démontrent très clairement les horizons A, B et C (Lasalle *et coll*. 2006). Ces sols sont associés à des surfaces bien drainées et leurs positions en relief par rapport aux terrains environnants en font des emplacements privilégiés dans la recherche de vestiges archéologiques.

Dans les sédiments glaciolacustres Ojibway, ce sont les gleysols qui dominent (Bedard-Haughn, A. 2011). Les mauvaises conditions de drainage qui les caractérisent ont favorisé l'accumulation de sédiments organiques et le développement de tourbières. Les surfaces

gleysoliques sont généralement peu propices à l'installation humaine[4], spécialement pendant la saison printanière (fonte des neiges) ou lors de périodes pluvieuses.

Par ailleurs, les sols de la zone d'étude sont susceptibles d'être affectés par des processus de cryoturbation[5] actuels ou reliques, comme cela fut observé dans le secteur du lac Héva, près de Malartic, à 65 km à l'est de notre zone d'étude (Brown et Gangloff 1980). Les auteurs y décrivent la présence d'ostioles[6] dans les sédiments glaciolacustres, de cercles de pierre triés dans le till des versants des collines et de thufurs[7] dans les tourbières. La remobilisation des couches de sols associés à ces formes et processus périglaciaires est susceptible d'altérer les profils de sol ainsi que la position d'éventuels vestiges archéologiques, perturbant l'interprétation de l'archéologue.

3.5 Hydrographie

D'un point de vue régional, la zone d'étude est localisée à un emplacement stratégique, à la jonction de trois bassins versants d'importance, soit le bassin de la rivière Nottaway, (sous-bassin de la rivière Bell et du lac Matagami), celui de la rivière Harricana et celui de la rivière des Outaouais (via désormais les réservoirs Décelles, Dozois et Cabonga) (figure 4). Le réseau hydrographique des deux premiers s'écoule vers le nord, drainant les basses terres de la baie James dans lesquelles elles se jettent à son extrémité sud, dans la baie de Rupert. La rivière des Outaouais s'écoule quant à elle vers le sud-ouest d'abord, puis vers le sud-est où elle rejoint l'Archipel de Montréal, carrefour de communication bien connu pendant la période préhistorique, via le lac des Deux-Montagnes, puis le fleuve Saint-Laurent. La structure arborescente de ces bassins, en particulier ceux des rivières Nottaway et Harricana, permet d'accéder à de vastes territoires et aux richesses floristiques et faunistiques qui s'y trouvent.

Localement, le tracé d'étude est recoupé par plusieurs lacs et rivières. Ils représentaient minimalement des lieux de passage obligatoire pour les populations exploitant les ressources présentes dans un si vaste territoire. Du nord au sud, pour ne nommer que quelques-uns des principaux plans d'eaux (navigables), on trouve le lac Endormi, élargissement de la rivière Louvicourt, la rivière Saint-Félix qui relie le lac Simon au lac Salvail, le lac Boyer, la rivière Marrias, le lac Morin, le ruisseau Jackson, le lac Granet, extension septentrionale du Grand lac Victoria, le lac Maclaurin, le lac Cauchon, le lac Morrison, le lac Ronan et finalement le réservoir Dozois formé à la suite du harnachement de la rivière des Outaouais.

[4] Les gleysols sont des sols particulièrement fertiles dans le sud du Québec (basses terres), car ils ont été drainés artificiellement. Sans drainage, ils sont difficilement exploitables.

[5] Altération des couches et des profils de sols sous l'effet des cycles gel/dégel.

[6] Cercle de boue de 1 m de diamètre en moyenne, formé par la remontée d'argile à la surface, tel un petit volcan.

[7] Petits reliefs (< 1 m de haut) issus de processus cryogéniques, parsemant la surface de certaines tourbières et bordures de lacs, le plus souvent sous forme de champs.

Plusieurs ruisseaux sans nom traversent également la zone d'étude. Ces cours d'eau étaient non navigables, mais pouvaient représenter des axes de passages terrestres pour les voyageurs en plus d'assurer les besoins en eau potable.

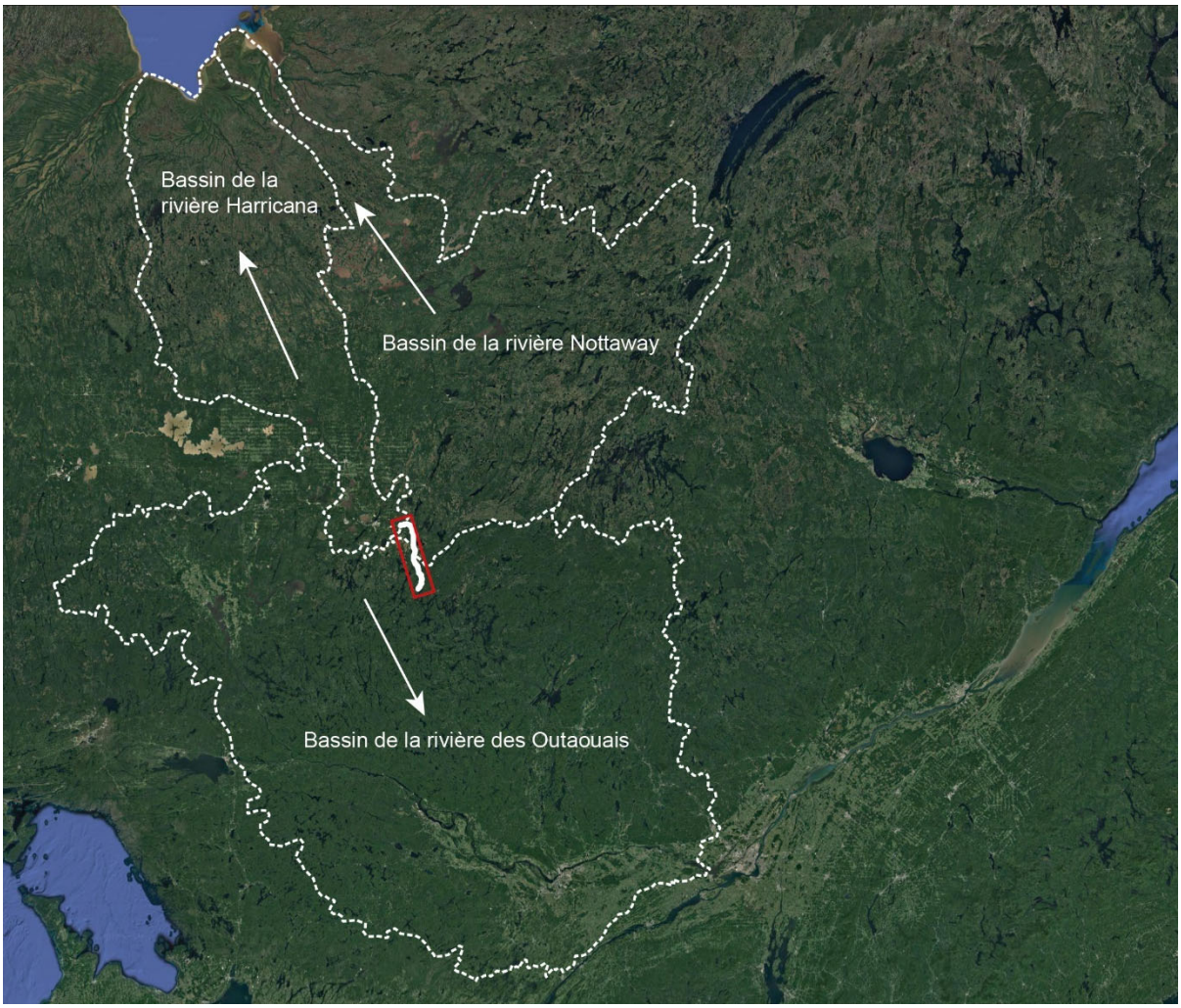

Figure 4. Carte des bassins hydrographiques des rivières Nottaway, Harricana et de l'Outaouais

3.6 Climat, flore et faune

Le climat de la région est de type continental, avec des hivers rigoureux, secs et longs et des étés courts, chauds et relativement humides. À Val-d'Or, la température moyenne annuelle est de 2,9 degrés avec des valeurs de -14,7 degrés en janvier et 18,3 degrés en juillet, marquant une large amplitude thermique annuelle de 33 degrés. Les précipitations annuelles atteignent en moyenne 995 mm[8], dont un tiers tombe sous forme de neige favorisant la présence d'un couvert nival au sol de mi-novembre à la fin avril ou début mai.

[8] https://fr.climate-data.org/amerique-du-nord/canada/quebec/val-d-or-21934/

Ces rudes conditions climatiques sont associées au domaine de la sapinière à bouleau blanc qui occupe la région méridionale de la zone boréale (figure 5). Le sud du secteur opère la transition vers la sapinière à bouleau jaune comprise dans la zone tempérée nordique (Richard 1995).

Le paysage forestier de la sapinière à bouleau blanc est dominé par les peuplements de sapins et d'épinettes blanches, mélangés à des bouleaux blancs sur les sites mésiques. Sur les sites moins favorables, l'épinette noire, le pin gris et le mélèze sont souvent accompagnés de bouleaux blancs ou de tremble. À mesure qu'on se rapproche de la zone tempérée nordique, le bouleau jaune et l'érable rouge apparaissent dans les peuplements. L'abondance du sapin baumier explique celle de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, principal facteur de la dynamique forestière de ce domaine. Le feu y joue également un rôle important (RNFPQ 2003).

L'écotone de la sapinière à bouleau jaune se caractérise par des peuplements mélangés de bouleaux jaunes (espèce dominante), de sapins baumiers, d'épinettes, de thuyas et d'érable à sucre à la limite nord de son aire de distribution. Tout comme la sapinière à bouleau blanc, les épidémies d'insectes et les feux déterminent la dynamique forestière (RNFPQ 2003).

Ces forêts mixtes abritent une faune relativement riche et diversifiée, ressource essentielle aux premiers occupants de la région. L'orignal, le caribou et le cerf de Virginie étaient couramment exploités. Le territoire abrite également de nombreuses espèces d'animaux à fourrure tels le vison, le rat musqué, la martre, la loutre, l'ours noir, le loup, le renard roux, le lièvre d'Amérique et le lynx, en plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux, dont les canards et les gélinottes. Les plans d'eau sont peuplés de dorés jaunes et noirs, brochets, esturgeons jaunes (pour les plus grands plans d'eau), corégones, touladis et ombles de fontaine (Archéo-08 2013).

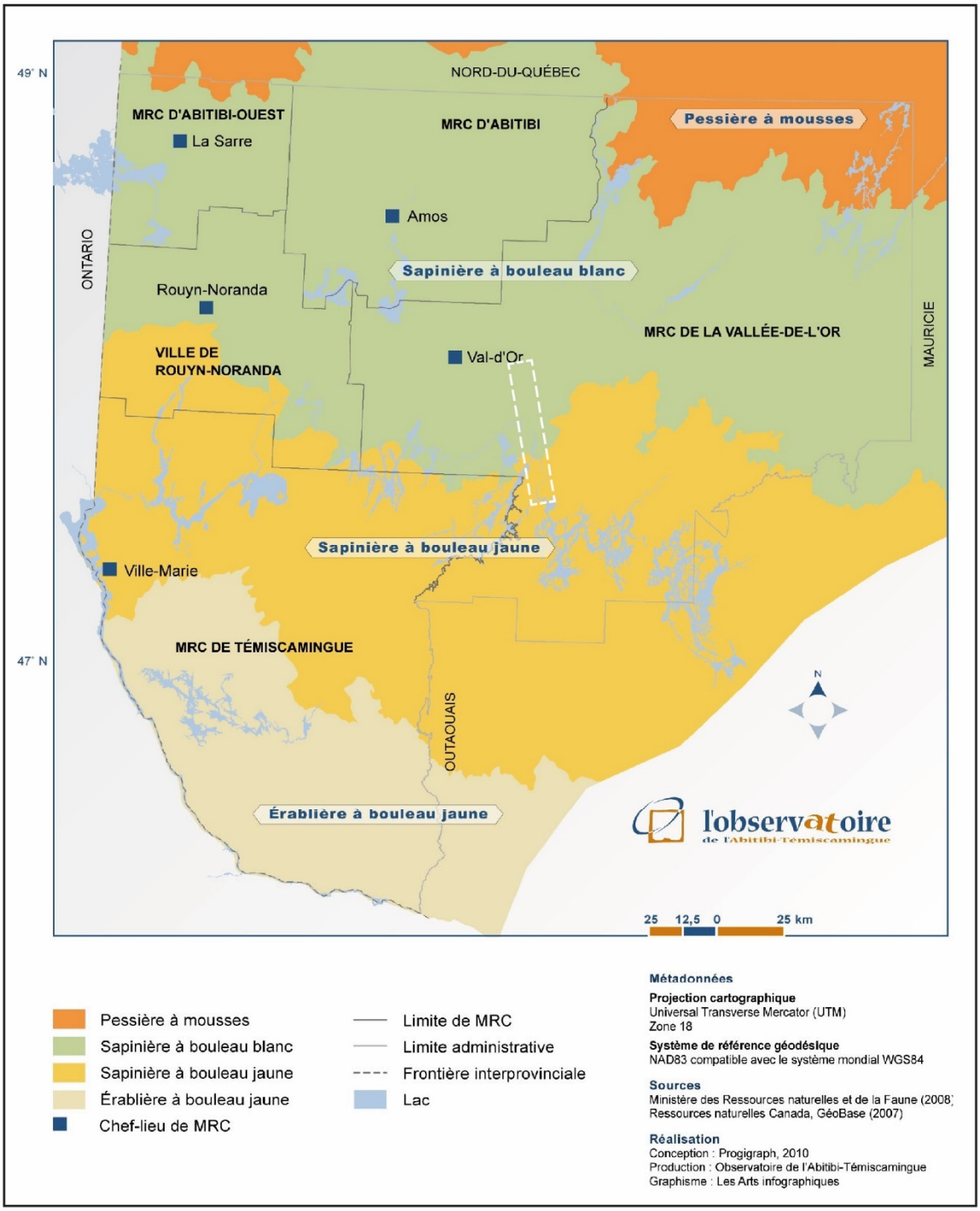

Figure 5. Carte des zones de végétation de l'ouest du Québec

3.7 Paléoenvironnement

3.7.1 Déglaciation et épisode du lac Ojibway

Il y a 21 000 ans AA[9], une masse de glace de plusieurs kilomètres d'épaisseur recouvrait une grande partie du nord de l'Amérique du Nord jusqu'à la latitude de New York (Dalton et coll. 2020). À la fin de la période du Wisconsinien[10], des changements astronomiques entraînent un réchauffement du climat. Progressivement, l'inlandsis Laurentidien se retire vers le nord, évacuant des volumes colossaux d'eau de fonte chargés de sédiment via les grands systèmes de vallées. Lorsque l'écoulement des eaux était contrarié par la topographie ou la présence de langues glaciaires, d'immenses lacs plus ou moins éphémères se forment et recouvrèrent de vastes territoires. Les derniers culots de glace disparaissent au centre de la péninsule du Québec-Labrador, il y a 5 500 ans AA (Dyke 2004).

Vers 10 500 ans AA, alors que le sud du Québec était enfin libéré des glaces, l'inlandsis Laurentidien s'ouvra littéralement telle une fermeture éclair, individualisant progressivement deux calottes : l'une, la plus étendue, centrée sur la péninsule du Québec-Labrador (glacier du Nouveau-Québec), l'autre, sur l'ouest de la baie d'Hudson (glacier d'Hudson) (Ménard 2012). Cette division est matérialisée par la moraine d'Harricana, qui s'étire dans un axe nord-nord-ouest/sud-sud-est quelques kilomètres à l'ouest du secteur d'étude (Hardy 1977) (figure 6).

[9] Les dates citées dans ce texte ont été calibrées grâce au logiciel Calib 810 : elles représentent des années calendaires avant 1950, que l'on simplifie en qualifiant « d'avant aujourd'hui » (AA).

[10] Le Wisconsinien est le nom donné à la dernière période glaciaire, de 80 000 à 6 000 ans AA.

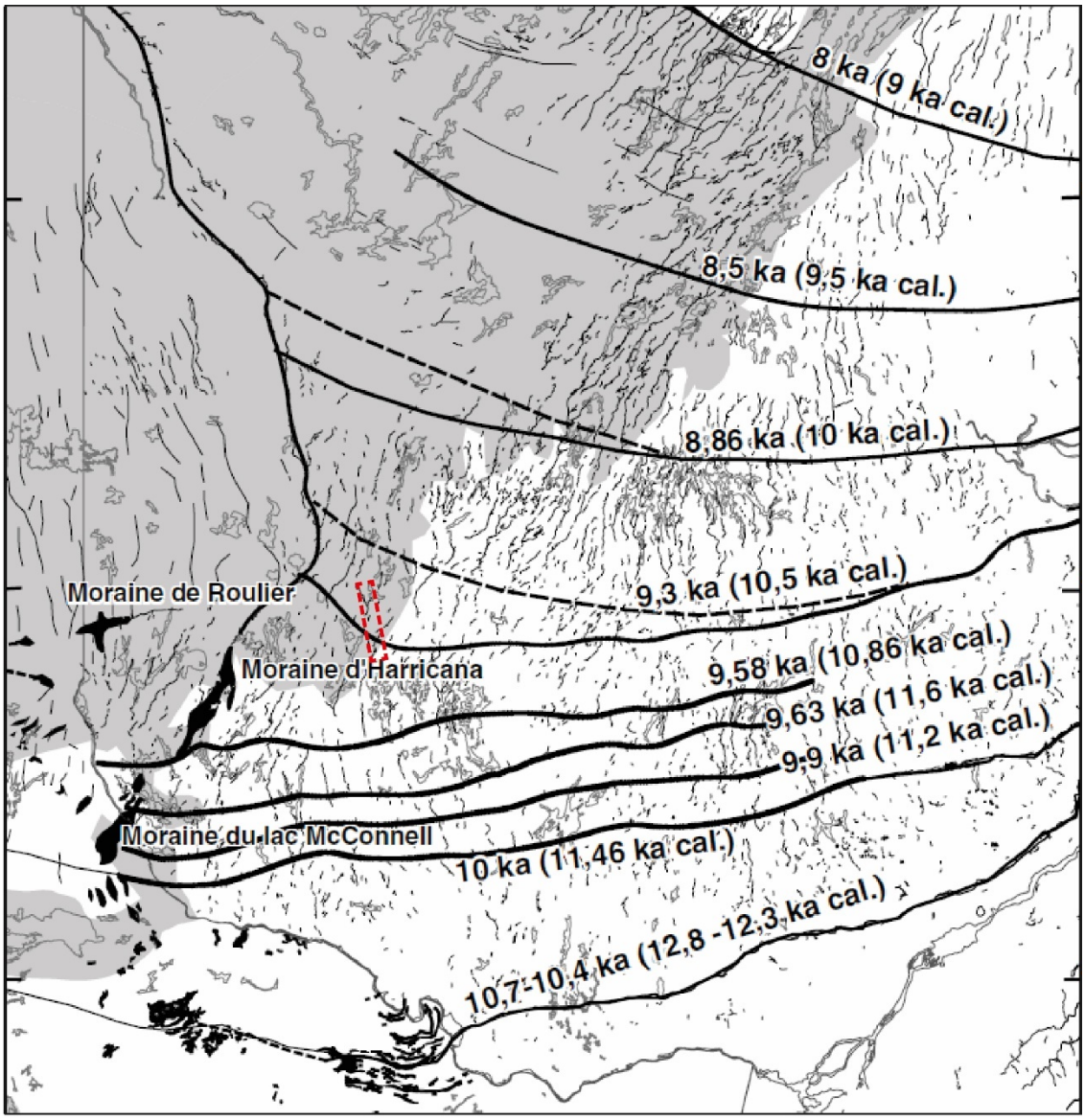

Figure 6. Carte de la déglaciation de l'ouest du Québec (selon Simard 2003)

Les énormes volumes d'eau de fonte qui se drainaient jusqu'alors sans encombre directement via la vallée des Outaouais, sont contraints par la ligne de partage des eaux, s'accumulant entre cette dernière et le front glaciaire en recul vers le nord-est. De fait, un plan d'eau naît et s'élargit à mesure du recul du glacier : le lac Ojibway. Ce dernier s'étend, à son maximum, sur une surface de près de 400 000 km^2, inondant une partie de l'Ontario et de l'Abitibi, jusqu'à la baie James (Veillette 1994) (figure 7). Plus à l'ouest, le lac Agassiz, plus vaste encore recouvrait une partie du nord des actuelles provinces du Manitoba et de l'Ontario.

Figure 7. Limites du lac Ojibway (selon Veillette 1994)

La formation du lac Ojibway est datée à 10 570 AA (Breckenridge 2011). L'altitude maximale des lignes de rivage est fixée à 293 m dans la région du lac Témiscamingue, et près de 460 m dans les environs du lac aux Goélands (Vincent et Hardy 1977; Veillette 1994). Le lac était contrôlé par trois niveaux différents d'exutoires (les phases d'Angliers, de Kinojévis 1 et 2), chacun finissant par rejoindre la vallée des Outaouais puis la vallée laurentienne (Vincent et Hardy 1977). À mesure du recul du front glaciaire vers le nord-est, le lac Ojibway s'étend et la fonte s'accélère (Hardy 1977). Ce dernier se drainera finalement dans la baie d'Hudson à la suite de l'effondrement d'un dernier barrage de glace. Cet événement possiblement relié à un

refroidissement majeur du climat dans l'Hémisphère Nord, est daté à 8 470 (+/— 200 ans) ans AA (Breckenridge 2011). Entre-temps, des épisodes de refroidissement provoqueront trois réavancées majeures du glacier du Nouveau-Québec dans le bassin du Lac Ojibway : les épisodes de Cochrane I, Rupert, et Cochrane II (Hardy 1976, 1982).

3.7.2 Paléogéographie et habitabilité de la zone d'étude

Le glacier libéra le secteur d'étude vers 10 500 AA, alors que le front continuait à retraiter vers le nord-est, à un rythme de près de 200 m/an (Simard et coll. 2003) (figure 6). Durant cette période, une couche de till, ces sédiments contenus dans la masse de glace et déposés sur place après la fonte, recouvre le territoire en façonnant un paysage légèrement bosselé et troué de kettles, ces petits lacs souvent de forme arrondie, formés par la fonte tardive de culots de glaces emprisonnés dans le till. Avant cela, les chenaux intra ou sous-glaciaires, dont les lits sont tapissés de sables et de graviers stratifiés, se déposent tels quels une fois le glacier disparu, édifiant les eskers présents dans le paysage actuel. Simultanément, les basses terres de la région d'étude sont recouvertes par les eaux du lac Ojibway en formation. Au sud-ouest, le bassin du Témiscamingue était occupé par le lac Barlow (Veillette 1983).

La zone d'étude passa donc du monde des glaces à celui des eaux et fut inondée jusqu'à l'altitude actuelle de 360 m (environs du réservoir Décelles; Allard 1974; Veillette 1994). Une modélisation de ce niveau d'eau montre que la quasi-totalité du secteur d'étude était immergée, seuls les hauts reliefs du sud du tracé émergeaient sous la forme d'un archipel (figure 8 niveau 360 m). Des sédiments limoneux décantaient dans les eaux peu profondes (quelques mètres, une profondeur insuffisante pour initier une sédimentation strictement argileuse), régularisant le relief en façonnant une vaste plaine au relief uniforme. Le trait de côte se dessinait probablement tout près. Peut-être empiétait-il même sur une partie du tracé, dans les environs des lacs Morrison, Cauchon et Composite. Ce modèle appuie la distribution des dépôts de surface figurés sur la carte du SIGEOM suggérant la présence de till sur les reliefs et de limons glaciolacustres sur les terrains inférieurs. À cette époque, la proximité des eaux et des glaces maintenait dans toute la région un climat rigoureux (Richard 1980). Les terres émergées étaient sous un régime de pergélisol, peu ou pas végétalisées (toundra) (Brown et Gangloff 1980), un environnement fort peu attractif pour les humains.

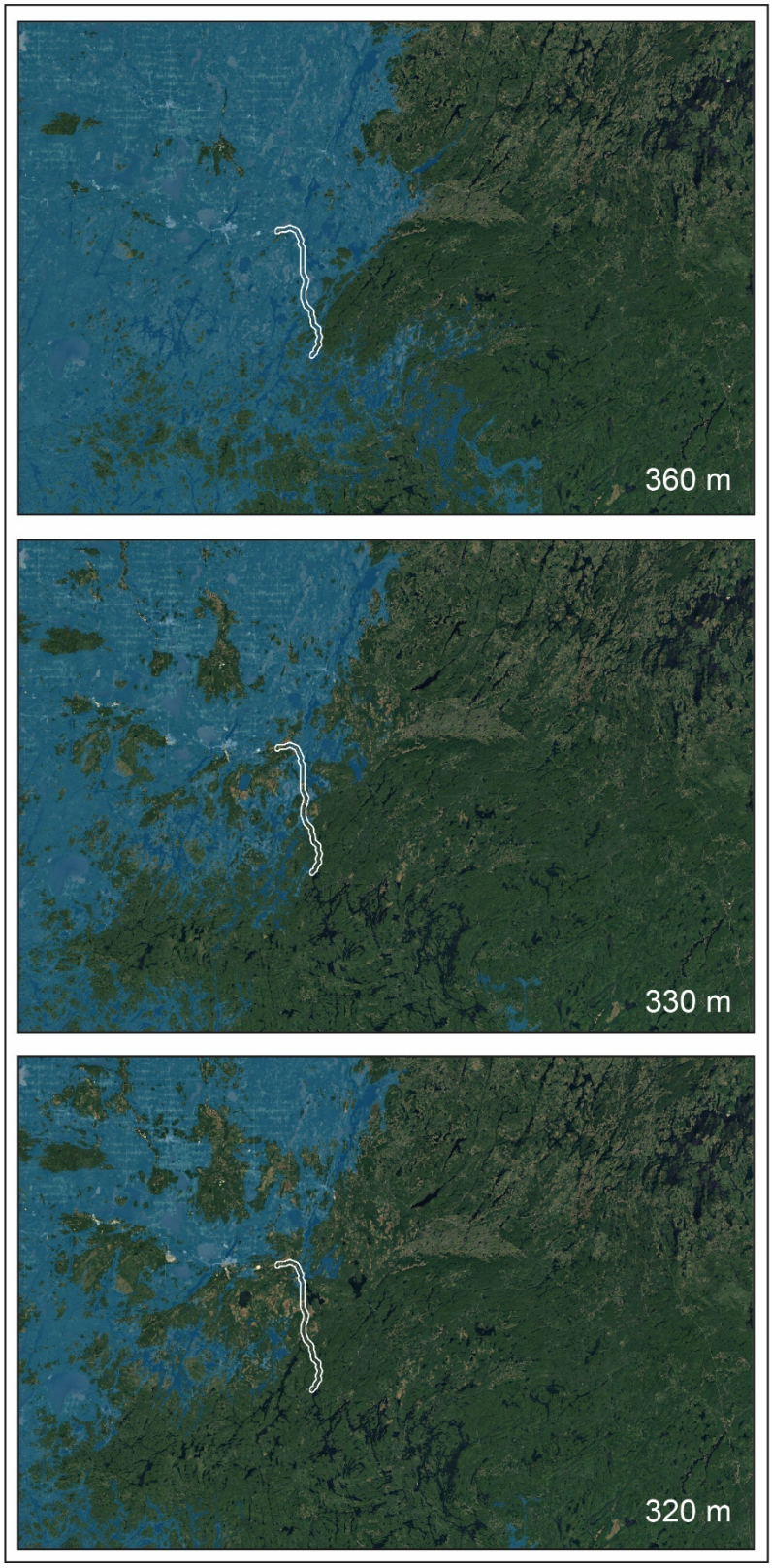

Figure 8. Reconstitution des anciens niveaux du lac Ojibway

Vers 8470 AA, le lac Ojibway (qui avait coalescé avec le lac Agassiz) se draina de manière catastrophique dans la mer de Tyrrell[11] (Lajeunesse et Saint-Onge 2008). La question de savoir si le niveau du lac Ojibway reste constant dans la zone d'étude tout au long de ces deux millénaires reste en suspens. Le relèvement isostatique a certainement joué un rôle dans les fluctuations hydrologiques lacustres, mais les informations à ce sujet sont peu concluantes. Allard (1974) propose trois différents niveaux, sans toutefois les dater : un premier niveau maximal à 366 m, un retrait graduel de 366 à 330 m et un dernier niveau entre 330 et 320 m. Ces fluctuations changent considérablement l'interprétation de l'habitabilité des lieux pendant la période lacustre, puisqu'en retenant un niveau de 330 puis de 320 m, la quasi-totalité du secteur d'étude est exondée et devient par le fait même habitable (figure 8, niveaux 330 et 320 m). Dans la région du lac Abitibi, Richard (1980), mentionne, quant à lui, une baisse du niveau lacustre de 355 à 300 m durant les 1 200 ans[12] précédant la vidange du plan d'eau.

À la suite du drainage du lac Ojibway, la région entière émerge, seules les basses terres de la baie d'Hudson, au nord, restèrent inondées par la mer de Tyrrell. Le climat se réchauffe et devient plus sec (Richard 1980). Selon Richard et Grondin (2009), les conditions climatiques propices favorisèrent l'installation rapide de l'épinette noire, du tremble, du sapin et du pin gris. Cela entre a priori en contradiction avec une période de latence froide et sèche qui aurait favorisé l'activité éolienne à l'origine de formes dunaires (Allard 1974) et d'un pergélisol (Brown et Gangloff 1980), à moins que ces derniers ne soient le résultat de la baisse du niveau lacustre pendant les siècles précédents la vidange finale. Ces nouvelles forêts sont rapidement colonisées par une faune riche et diversifiée, probablement déjà semblable à celle d'aujourd'hui. C'est durant cette période que le secteur d'étude devient véritablement attractif pour les groupes humains.

Il y a environ 7000 ans AA, pendant que le glacier se retranche vers le centre de la péninsule du Québec-Labrador, une végétation comparable (quoique légèrement plus dense) à celle d'aujourd'hui recouvre le territoire, tout en marquant la transition, au nord, vers une pessière fermée (figure 9) (Richard 1995). Cette dernière était composée d'épinettes noires et blanches, ainsi que, dans une moindre mesure, de bouleaux blancs et de pin gris. Au sud, la sapinière reflétait le peuplement d'une forêt mixte. Le pin blanc était plus abondant qu'actuellement, le thuya était présent sur les terrains argileux et les érables à sucre, les épinettes noires et les bouleaux blancs enrichissaient la diversité forestière (Richard 1995). La tendance au réchauffement s'inverse à partir de 5 200 ans AA, avec des périodes qui enregistrent des feux de forêt plus fréquents, soit entre 5 200 et 4 200 ans AA, vers 4 000 ans AA et vers 3 000 ans AA (Filion et coll. 1991). Vers 3 250 AA, le climat plus frais favorise la progression de l'épinette noire et du pin gris pour aboutir au paysage forestier actuel (Richard 1980). Vers 2 800 ans AA, le climat se réchauffe à nouveau. La tendance se poursuit jusqu'à aujourd'hui non sans être marquée par deux courtes périodes climatiques : chaude entre 1 500 et 1 000 ans AA

[11] Ancêtre de la baie d'Hudson, comme l'était la mer de Champlain dans la vallée laurentienne.

[12] Entre 8 900 ans ^{14}C et 7 900 ans ^{14}C.

(l'Optimum climatique médiéval) et froide entre 800 et 250 ans AA (le Petit Âge Glaciaire) (Richard et Grondin 2009).

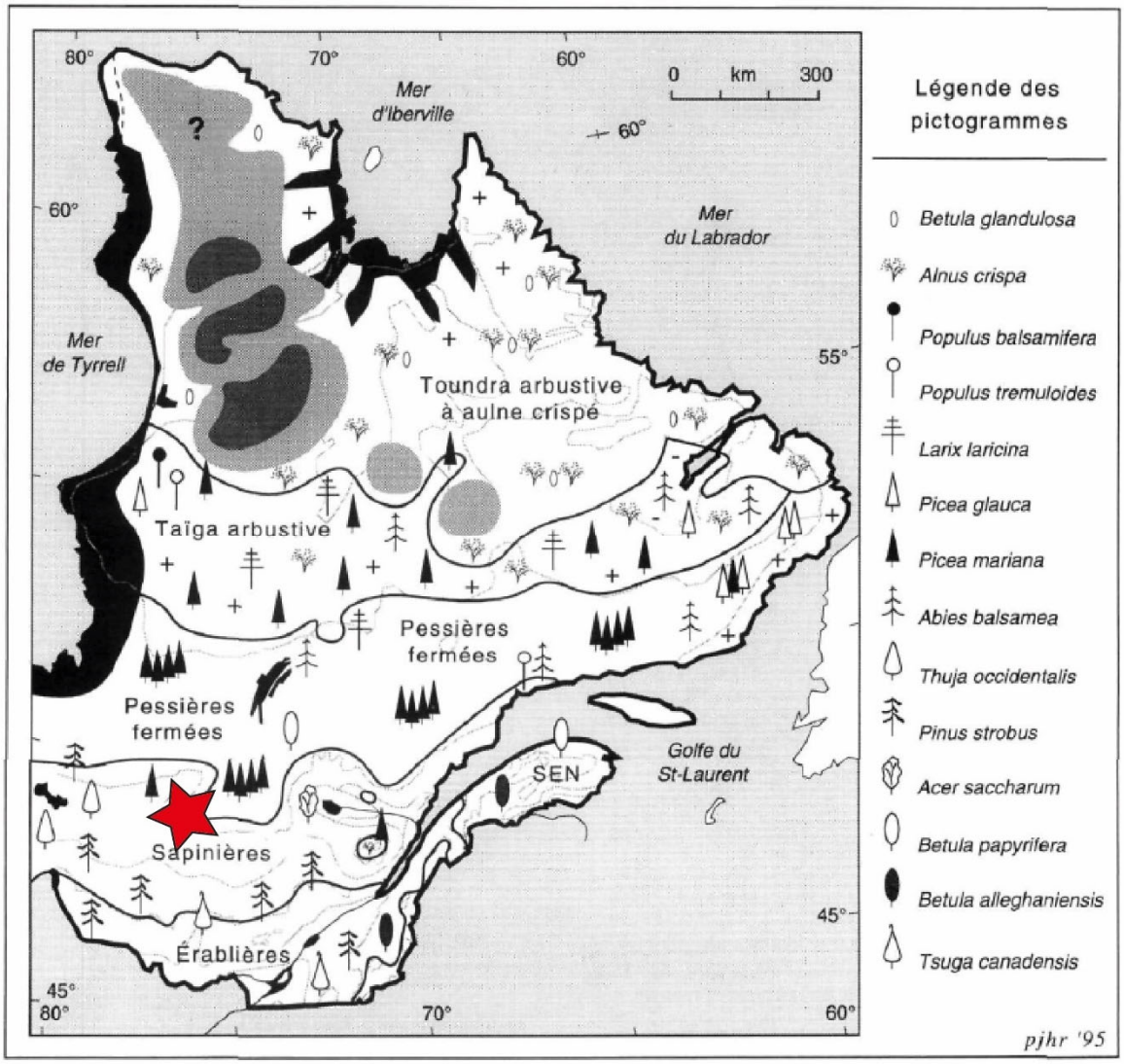

Figure 9. Carte de la végétation du Québec vers 6000 ans AA (tirée de Richard 1995)

4. DONNÉES CONTEXTUELLES CULTURELLES

4.1 Cadre préhistorique

Peu d'informations sont connues sur le peuplement initial du Bouclier canadien et en particulier de cette région située à la jonction entre les bassins hydrographiques de l'océan Atlantique, par les nombreux affluents du fleuve Saint-Laurent, et celui de la baie d'Hudson, par les rivières Nottaway et Harricana. Le manque de connaissance archéologique sur la région s'explique en partie par la faible quantité de recherches archéologiques menées dans cette région, considérant sa superficie. La petite taille des sites et le peu d'objets diagnostiques qu'ils ont livrés contribuent également à la pauvreté des données. En théorie, ces premières occupations pourraient s'être produites assez rapidement suite à la déglaciation. Elles pourraient même précéder la vidange du lac Barlow-Ojibway, alors que les sommets les plus élevés de la région formaient alors un archipel qui aurait pu être accessible.

La plus ancienne occupation de la région se trouve en bordure du lac Robertson au site Ramsay (DdGq-1 ; Côté 1998) situé une centaine de kilomètres à l'ouest de la zone d'étude dans le bassin de la rivière Moose, qui se déverse, en passant par l'Ontario, dans la baie James. Située à une altitude de 313 m NMM et à plus de 6 m au-dessus du lac Robertson, son occupation pourrait remonter à une période comprise entre 8000 et 7000 ans AA. Le monticule sur lequel il se trouve aujourd'hui formait alors une petite île émergeant d'une vaste étendue d'eau, le « lac ancêtre Abitibi », qui s'étendait depuis le lac Duparquet jusqu'au lac Turgeon et jusqu'au lac Chicobi à l'est. On retrouve sur ce site plusieurs pointes et grattoirs dont les formes s'apparentent à celle que l'on retrouve sur des sites, plus au sud, du Paléoindien récent. Des objets similaires ont également été retrouvés de façon fortuite sur les rives de la rivière Kinojévis et celle du lac Abitibi.

La période Archaïque est également peu représentée dans les bassins des rivières Harricana et Nottaway puisque, selon l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), on n'y retrouve que quatre sites associés à la période Archaïque; les sites DbGl-1, DgGf-4, DkGe-2 et DlGf-1. Dans les deux premiers cas, cette association repose sur la découverte, en surface, de pointes de projectiles qui, selon Archéo-08, s'apparente à celles de type Brewerton. Elles sont quatre sur le site DbGl-1 (Archéo-08 2009a) situé à neuf kilomètres au nord-ouest de Val-d'Or, dans le bassin de la rivière Harricana et une seule sur le site DgGf-4 (Archéo-08 2011a) situé

sur la rive nord du lac Quévillon dans le bassin de la rivière Nottaway. Les deux autres sites mentionnés par l'ISAQ se trouvent beaucoup plus au nord, sur les rives du lac au Goéland, un élargissement de la rivière Waswanipi. Les textes de Rogers et Bradley (1953) et de Pintal (2005) ne donnent malheureusement guère d'explication pour justifier cette association avec la période Archaïque. En ce qui concerne le bassin de la rivière des Outaouais, bien connue pour ses occupations Archaïques situées beaucoup plus au sud, il faut se diriger beaucoup plus à l'ouest, jusqu'à la rivière Kinojévis, pour rencontrer les plus nordiques de ces occupations connues à ce jour.

Les occupations du Sylvicole sont un peu mieux représentées que celles des périodes précédentes. On en retrouve une quinzaine dans le bassin de la rivière Harricana et une vingtaine dans celui de la rivière Nottaway. Plus au sud, dans le bassin de la rivière des Outaouais, ces occupations sont très nombreuses et chacune des sous-périodes est assez bien représentée. On retrouve même quelques-unes de ces occupations dans la portion nordique de cette rivière, en amont du lac Témiscamingue, ainsi qu'en bordure de son affluent, la rivière Kinojévis.

Les indices d'une présence autochtone dans les bassins des rivières Harricana et Nottaway pendant le sylvicole inférieur sont relativement minces. Elles reposent presque essentiellement sur la présence de pointes de projectile à base carrée (« box-base ») de type Meadowood. Le site DlFq-1 (Cree Nation Government 2019) n'en a livré qu'une seule, tandis que les quatre du site DbGk-1 (Côté 1999) et celle du site DlGh-3 (Archéo-08 2011b) résultent toutes de découvertes fortuites. Un fragment proximal a également été retrouvé sur le site DfGg-1 (Archéo-08 2013a), mais, malgré le rapprochement fait avec les pointes du Sylvicole inférieur, elle a plutôt été associée avec le Sylvicole moyen puisque les autres objets diagnostiques retrouvés sur ce site dataient de cette période. Un grattoir bifacial en chert Onondaga retrouvé en surface au site DbGk-1 (Côté 1999) constitue le seul autre élément qui puisse être associé à cette période.

De rares fragments de céramique de la tradition Laurel du Sylvicole moyen ont été retrouvés dans le bassin de la rivière au lac de Montigny (DbGl-1 ; Archéo-08 2009a), qui était déjà fréquenté à la période Archaïque, dans la région d'Amos (DbGm-1 ; Cadieux and Côté 1993) et au lac Turgeon (DgGs-1 ; Archéo-08 2011b). Le bassin de la rivière Nottaway a également livré quelques fragments de céramique présentant une décoration permettant de les rattacher à cette même tradition. On les retrouve sur le site DfGg-1 (Archéo-08 2013a), DiGj-3 (Archéo-08 2011b) et DlGf-1 (Rogers and Bradley 1953; Pintal 2003; Pintal 2005). Selon Archéo-08 (2013a), certaines des pointes de projectiles retrouvées sur le site DfGg-1, qui a également livré quelques fragments de poterie, pourraient être associées à la même période, puisqu'elles présentent des similarités avec celles des types « Hollow Water » et « Whiteshell side-notch ».

Les occupations du Sylvicole supérieur, dans les bassins des rivières Harricana et Nottaway, ont principalement été définies par la présence de rare fragment de céramique autochtone présentant des caractéristiques typiques de cette période notamment au niveau de la morphologie, de traitement de surface ou de décoration. On les retrouve sur une dizaine de

sites du bassin de la rivière Harricana (Cadieux and Côté 1993; Ethnoscop 1994; Inksetter and Côté 2002; Archéo-08 2009a), et ils sont encore moins nombreux dans celui de la rivière Nottaway (Rogers and Bradley 1953; Pintal 2005; Archéo-08 2011a; 2011c; 2014; 2012). Une pointe de projectile en quartzite de Mistassini retrouvé au site DeGl-4 est l'un des deux seuls objets non céramiques utilisés comme marqueur chronologique. Il présente, selon Inksetter et Côté (Inksetter et Côté 2002) des dimensions qui se rapprochent des pointes utilisées au Sylvicole supérieur. Une pointe en calcédoine retrouvée sur le site DjGi-1 présente également selon Archéo-08 (Archéo-08 2011c) une forme qui s'apparente à celles des pointes de projectile du Sylvicole supérieur.

Bien qu'une présence autochtone soit connue dans les bassins des rivières Harricana, Nottaway et Outaouais pendant presque toute la préhistoire, la région souffre d'un manque important de recherches archéologiques. Comme il sera présenté à la section 4.4, seulement quelques sites archéologiques ont été identifiés jusqu'à présent. L'examen détaillé du mobilier archéologique trouvé sur ces sites démontre également que la plupart de ces découvertes ont été faites de façon fortuite et qu'aucun d'entre eux n'a livré de matériel diagnostique qui puisse être associé à l'une des différentes périodes présentées plus haut.

4.2 Autochtones de la période historique

L'arrivée des Européens en Amérique aura une influence marquante chez tous les groupes autochtones. Elle marque aussi la frontière arbitraire entre la préhistoire et l'histoire, des écrits, images ou cartes géographiques produits par divers acteurs, devenant des sources d'information ayant permis aux anthropologues et historiens de connaître divers aspects des sociétés autochtones. Malgré cela les données sont souvent parcimonieuses, particulièrement pour le début de la période historique. Deux ouvrages, publiés en 2004, se sont particulièrement intéressés aux autochtones de la région à l'étude soit les Algonquins, ou plutôt, Anishnabes, de Lac-Simon et de Kitcisakik (Chamberland, Leroux, Audet, Bouilé et Lopez 2004; Leroux, Chamberland, Brazeau et Dubé 2004).

Le premier se concentre sur la période du Contact, soit les années 1600 à 1650. Les données écrites, telles les Relations des Jésuites, sont bien sûr exploitées, mais le livre présente aussi une analyse détaillée de quelques cartes de la Nouvelle-France sur lesquelles les nations en présence sont localisées. Il en ressort un portrait nuancé par la faible représentativité des données concernant la mouvance socio-économico-politique qui se produit à cette époque.

Si l'on peut affirmer que la zone d'étude était et demeure le pays des Algonquins, cet ethnonyme regroupe des entités variées dont on connaît très peu de détails pour cette époque. Selon les auteurs, lors de son second voyage dans la vallée de l'Outaouais en 1615, Champlain décrit la zone d'étude, soit les sources de la rivière des Outaouais comme le pays de « Sauvages Algoumequins, appellez Otaguottouemin » (Champlain 1973, cité dans Chamberland *et al.* 2004 : 25). Il s'agit de la première mention relative à ce groupe, pour lequel les auteurs retiennent l'ethnonyme Kotakoutouemis. Parmi les mentions relevées, celle du père Ragueneau en 1650 est informative, disant : « (…) vers la nation des 8ta8kot8emi8ek, ce

sont peuples qui ne descendent quasi jamais vers les François, leur langue est meslée de l'Algonquine et de la Montagnese » (Relations des Jésuite 1650, cité dans Chamberland *et al.* 2004 : 25).

Les auteurs constatent que les chercheurs contemporains associent la localisation des Kotakoutouemis à des endroits différents, ce qui résulte en un immense territoire. Selon eux, l'ethnonyme s'appliquerait plutôt à plusieurs groupes ou micros-bandes. « Bien qu'il soit impossible de traduire exactement ce synthème, Kotakoutouemis se laisse suffisamment décomposer pour formuler l'hypothèse qu'il renferme la notion de collectivité, au sens d'un agglomérat de bandes indifférenciées » (Chamberland *et al*. 2004 : 27).

Un autre élément intéressant de l'analyse de Chamberland *et al.* se rapporte à la position géographique occupée par ces micro-bandes. Depuis le lac Témiscamingue, le cours de la rivière Outaouais effectue un retour vers l'est pour rejoindre une série de grands lacs aujourd'hui en partie dissimulés ou modifiés au sein des différents réservoirs créés par les barrages au XX^{e} siècle. L'Outaouais supérieur longe en effet la ligne de partage des eaux. À travers ce réseau de circulation, les Autochtones de ces régions pouvaient se rendre dans la vallée du Saint-Laurent en rejoignant les sources du Saint-Maurice ou celles de l'Ashuapmushan qui se déverse dans le lac Saint-Jean. On pouvait aussi retourner vers l'Outaouais inférieur par des rivières comme la Gatineau et la Lièvre et on pouvait également rejoindre la baie James, entre autres par la rivière Nottaway (Chamberland *et al.* 2004 : 65-80).

Durant la première moitié du XVII^{e} siècle, il est bien documenté que les Hurons, qui occupent alors les régions au nord du lac Ontario et à l'est du lac Huron, vont se positionner comme intermédiaires entre les Français et de nombreux groupes algonquiens. Les Hurons vont utiliser la route du nord pour rencontrer chez eux les Kotakoutouemis en différents lieux afin de se procurer des peaux auprès d'eux. La route du nord leur permet aussi de court-circuiter la route de l'Outaouais inférieur, souvent menacée par les Iroquois. Il s'agissait d'itinéraires possibles et connus de longue date.

En effet, il est à souligner que l'archéologie nous montre que cette route du nord existait bien avant que des chroniqueurs européens la fassent connaître (Trigger 1987 : 197). De grands réseaux de distribution se sont mis en place à la préhistoire et ont eu cours pendant au moins quatre millénaires. Le cuivre natif, en provenance du lac Supérieur, est la matière phare de ce réseau qui en inclut cependant beaucoup d'autres et qui témoigne aussi des échanges d'idées par la diffusion de traits culturels. D'ailleurs au début de la période historique, un commerce de maïs et de viande bien établi est décrit entre les Hurons et les groupes situés au nord. La traite des fourrures se serait greffée à ce réseau d'échange tout en l'intensifiant (Trigger 1987 : 166-176).

Les données sont trop ténues pour localiser des emplacements de lieux de rencontres. En faisant la recension des mentions (une douzaine de 1633 à 1674), les auteurs mettent en évidence que les rassemblements ne sont pas uniquement commerciaux et que les lieux identifiés ne sont probablement qu'un échantillon des rencontres qui devaient se produire sur

l'ensemble du territoire. Outre les foires commerciales, des réunions locales « pour discuter des événements vécus durant la dernière année et élaborer des plans pour l'avenir » (Chamberlain *et al.* 2004 : 190) et des rencontres cérémonielles sont identifiées. On peut par ailleurs penser que des rencontres avaient également lieu à des fins politiques, récréatives ou matrimoniales (*ibid. :* 153-196).

Mais, encore une fois, les données sont minces et il faut relativiser l'occupation et la circulation sur le territoire au regard de la démographie des groupes en présence. On ignore véritablement la densité de population des Algonquins au XVII^e^ siècle. Des estimations entre 300 et 1100 personnes ont été proposées pour l'Abitibi-Témiscamingue (*ibid.* :207-208). Il faut aussi évoquer l'effet des épidémies et des guerres inter-autochtones, ces dernières entraînant des déplacements des populations, mais dont on connaît peu les détails et la durée (Viau 1995 : 128-129).

À cause de cette paucité des informations, les anthropologues ont généralement reconstitué le fonctionnement des sociétés algonquines en s'inspirant « des formes d'organisation sociale décrites au XIX^e^ et au XX^e^ siècle, qui gravitent davantage autour du concept de groupe de chasse familial » qui regroupe une maisonnée de 10 à 20 personnes. Ce sont les maisonnées d'un territoire qui se retrouvaient périodiquement qui formaient les micro-bandes, alors que les macro-bandes auraient été constituées une entité d'un plus large territoire. Les Kotakoutouemis et les Attikamègues (Attikameks) seraient de cet ordre (Chamberlain *et al*. 2004 : 208-209).

À la suite de Speck, l'anthropologue Davidson décrit en 1928 les territoires de chasse familiaux de ce qu'on appelle désormais la « bande » du Grand lac Victoria. Selon Chamberlain *et al.,* le territoire couvert par les groupes de chasse de Davidson, pourrait correspondre à celui des Terontovs, Chioaentonatis, Erraons et Ohahavdeons de la carte Nouvelle-France de 1641 (figure 10). Il s'agit d'un lien géographique, les données écrites ne permettant pas d'affirmer autrement des liens entre les gens décrits au XVII^e^ siècle et les gens de Kitcisakik aujourd'hui, mais « la tradition orale maintient fermement que les Kitcisakikninis actuels sont les descendants de ceux qui vivaient là à la période préhistorique » (*ibid.* 211).

Figure 10. Carte Nouvelle-France, [ca 1641]. United Kingdom Hydrographic Office (Taunton), D688/A. Le cercle indique grossièrement le territoire à l'étude.

Le second ouvrage cité au début de la présente section concerne plus particulièrement l'occupation et l'exploitation territoriales des gens de Kitcisakik au XX^e^ siècle. Entre le XVII^e^ siècle et le XX^e^ siècle, les auteurs soulignent d'emblée qu'aucune recherche ne s'est particulièrement attardé aux autochtones de la région du Grand lac Victoria. C'est encore vrai aujourd'hui, mais les recherches d'Inksetter pour les Algonquins des lacs Abitibi et Témiscamingue et celles de Gélinas pour les Attikameks, en épluchant les archives religieuses, gouvernementales et de la Compagnie de la baie d'Hudson, sont venues combler ce vide bien que ne traitant pas directement des gens de Kitcisakik. On peut certainement faire certains parallèles entre ces groupes voisins.

Selon Inksetter, au début du XIX^e^, les Algonquins « avaient un mode de vie axé sur une mobilité et une dispersion prononcée, vivant le plus clair de l'année en petits groupes familiaux autonomes et auto-suffisants pour de nombreuses facettes de leur existence » (Inksetter 2017 : 45). On en revient ici aux territoires de chasse familiaux que décrira Davidson en 1928. Inksetter a pu relever une mention relative à cette division territoriale aussi ancienne que 1761 et plusieurs datant du début du XIX^e^ siècle, qui montrent que ce système était bien implanté et que rien ne laisserait croire qu'il était alors nouveau (*ibid.* : 78). La dispersion sur les territoires durait de 9 à 10 mois de l'année et les familles se retrouvaient, en été, en un lieu de rassemblement. Au milieu du XIX^e^ siècle et au début du XX^e^ siècle, le lieu de rassemblement se caractérisait aussi par la présence d'un poste de traite, d'une chapelle et d'un cimetière.

Toutefois, dans les premières décennies du XIX^e^ siècle, Inksetter a constaté que les données montrent qu'on assistait, à la période estivale, à « une multitude de petits groupements dispersés d'entités beaucoup plus petites que les rassemblements de bandes du XX^e^ siècle » (Inksetter 2017 : 85). Cette description rejoint celle offerte par Chamberlain *et al.* pour le XVII^e^ siècle. Inksetter pense toutefois qu'une entité sociale plus large, tel qu'un regroupement de micros-bandes comme les Kotakoutouemis de Chamberlain *et al.*, n'est pas observée au tout début du XIX^e^ siècle.

Selon les indices glanés par Chamberlain *et al*., les autochtones de l'Outaouais supérieur avaient accès au poste de traite du lac Témiscamingue mais se rendaient également au fort Moose à la baie James pour échanger leurs fourrures. De plus le poste de Témiscamingue sera fermé de 1705 à 1720. C'est avant 1820 qu'un poste de traite est mis en place au Grand lac Victoria par la Compagnie du Nord-Ouest. Le poste est maintenu par la Compagnie de la Baie d'Hudson à partir de la fusion des compagnies en 1821 (Voorhis 1930 : 76), jusqu'au moins 1857, date à laquelle la Compagnie recense 200 visiteurs.

C'est au XIX^e^ siècle que se produit le changement entre une économie de subsistance reposant sur le gros gibier et une économie basée sur la trappe, le piégeage et le commerce. Cette transformation est forcée par des pressions écologiques qui font pratiquement disparaître le caribou et l'orignal du territoire. Ces animaux étant essentiels pour la fabrication des vêtements, tentes, raquettes, etc., et une des sources principales de nourritures. Les Autochtones ont donc dû se tourner vers l'achat de vêtements et nourriture et, pour se faire, ont dû accentuer la part du piégeage. C'est à ce moment que « des aires de chasse, relativement ouvertes à la libre circulation des membres des maisonnées voisines (…) [ont] céder la place au système des territoires de chasse qui se caractérisera par le repli des familles dans les limites de terrains qu'elles occuperont avec de plus en plus d'assiduité » (Leroux *et al.* 2004 : 33). Ce changement fut progressif, mais est bien en place quand Davidson effectue ses recherches dans les années 1920 (figure 11). On constate que ces territoires englobent des terrains aujourd'hui associés aux établissements de Kitcisakik et de Lac-Simon. Ils s'étendent au nord vers des secteurs aujourd'hui rattachés aux Cris.

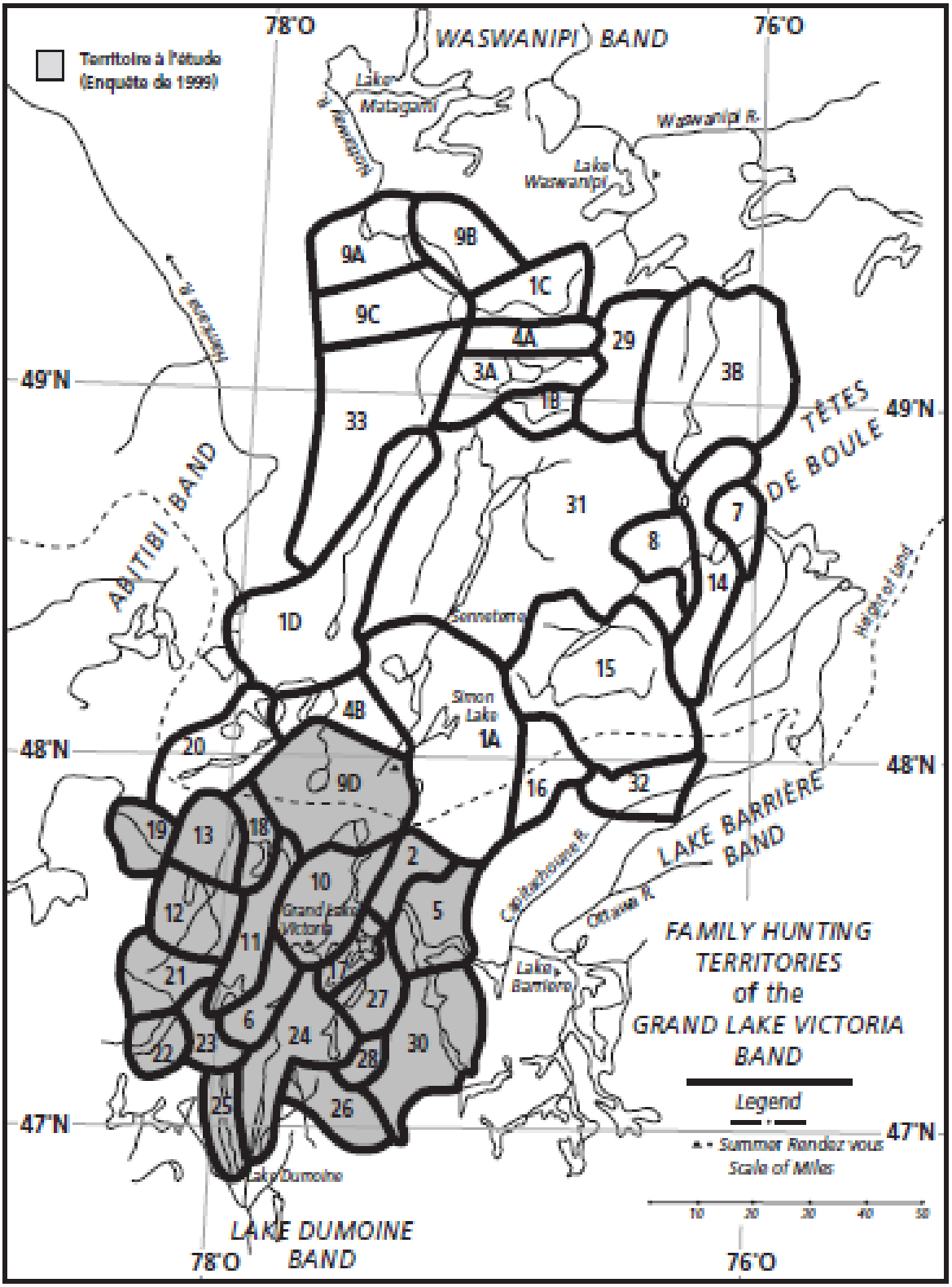

Figure 11. Terrains de chasse familiaux de la bande du Grand-Lac-Victoria en 1928 (Donald S. Davidson, « The Family Hunting territories of the Grand Lake Victoria Indians », reproduit dans Leroux *et al.* 2004 : 36).

La séparation des communautés de Lac-Simon et de Kitcisakik ne s'était pas produite encore et le village d'été était toujours au Grand lac Victoria. Au cours des années 1920, le père oblat Étienne Blanchin fait parvenir une lettre au Département des Affaires indiennes exposant la situation difficile des gens du Grand lac Victoria. Il s'y fait le porte-parole du groupe en proposant la création d'une réserve au lac Simon. Toutefois, la création officielle de la réserve de Lac-Simon ne s'est faite qu'en 1962, mais les Anishnabes ont commencé à s'installer à cet endroit en 1925 (Groupe Miaji). Les occupants des terrains situés au sud du territoire de la bande du Grand lac Victoria ne voulaient pas s'installer au lac Simon et se sont regroupés autour du chef Alex Papate. Les auteurs ont retracé une première liste officielle reconnaissant un conseil de bande distinct datant de 1932 (Leroux *et al.* 2004 : 38; 46, note 90.). « On raconte qu'à Kitcisakik, deux frères ne s'entendaient plus. L'un d'entre eux, Nias Papatie, serait venu s'installer avec quelques autres familles aux alentours du lac Simon. Le désir de certaines familles d'installer la réserve dans les environs de Lac-Simon aurait peut-être été au cœur des discussions ayant mené à la séparation du groupe » (Groupe Miaji).

« Dans les années 1920, les stress occasionnés par la présence allochtone venaient essentiellement de l'industrie forestière et de trappeurs blancs. Les Algonquins du Grand-Lac savaient bien que la colonisation agricole et les coupes forestières avaient chassé dès le début du XIX^{e} siècle les communautés algonquines de l'Outaouais inférieur et ils savaient très bien aussi qu'elles progressaient vers leurs terres en entrant par la frontière méridionale ainsi qu'en transitant par le Témiscamingue » (Leroux *et al.* 2005 : 49).

Les pressions écologiques évoquées plus haut ont cependant débuté dans les années 1840 alors que des concessions forestières sont octroyées. Ces activités prennent une expansion graduelle, mais dans les années 1920 connaissent un essor considérable (*ibid.* : 52). Une colonisation agroforestière accompagne l'industrie. Les colons ont la possibilité de vendre le bois qu'ils défrichent et de travailler sur les chantiers l'hiver. Toutefois, la zone d'étude reste globalement à l'écart de la colonisation qui se concentre au Témiscamingue et le long du chemin de fer transcontinental qui passe par ce que deviendront les villages de Senneterre, Amos, Taschereau… (Vincent 1995 : 205-207). Les Anishnabes sont néanmoins grandement affectés par la présence de chasseurs allochtones qui détruisent la faune sans se soucier du maintien des espèces. Selon Leroux *et al.*, la correspondance des agents du ministère des Affaires indiennes « fourmille de plaintes en provenance d'Indiens (sic) exaspérés par le gaspillage éhonté que ces braconniers faisaient des ressources » (2004 : 54). Ces trappeurs allochtones profitent alors de la recrudescence du commerce des fourrures qui se produit durant les années 1920 jusqu'à la crise économique de 1929 (*ibid.* : 56).

La lettre du père Blanchin citée plus haut aura un effet aux conséquences mitigées, celui de la création des réserves de chasse de l'Abitibi et du Grand lac Victoria, réserves dans lesquelles les Autochtones y obtenaient un droit exclusif de piégeage des animaux à fourrure (figure 12). Toutefois, il était difficile de véritablement rechercher et punir les contrevenants (*ibid.* : 66-72).

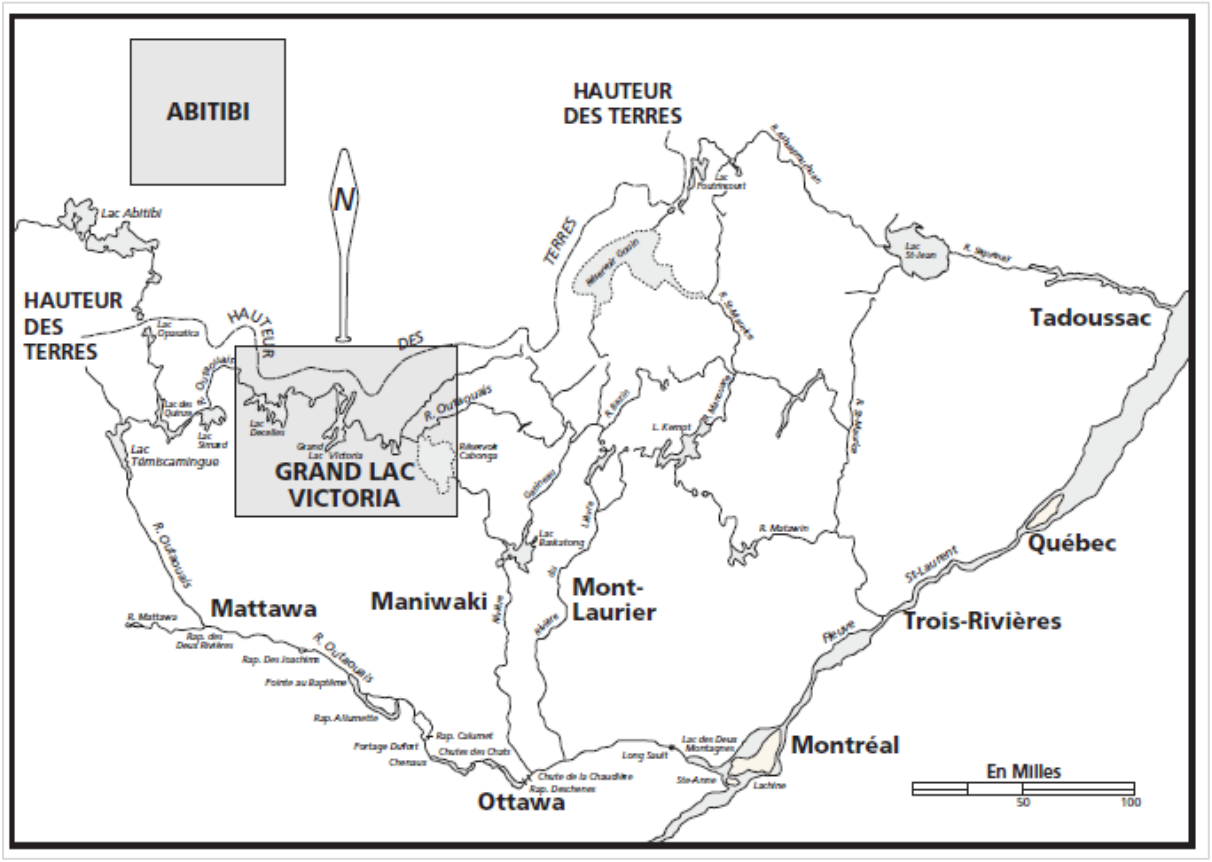

Figure 12. Les réserves à castor du Grand lac Victoria et Abitibi (reproduit dans Leroux *et al.* 2004 : 70)

Bien que la colonisation agroforestière se soit concentrée au nord et à l'ouest des territoires des gens de Kitcisakik et Lac-Simon, leur espace vital est néanmoins affecté par celle-ci. De plus, les décennies 1920-1940 voient le développement minier se produire. On comptait 17 mines actives en 1942 entre Cadillac et Val-d'Or. L'effet de l'industrie minière se manifeste ainsi par la destruction des environs immédiats des mines et par la contamination des eaux. Toutefois, c'est la création du parc Mont-Laurier-Senneterre en 1939, qui « remettait ouvertement en cause des droits de chasse » (Leroux *et al.* 2004 : 74).

La création de ce parc survient après la construction d'une route entre Mont-Laurier et Senneterre, débutée en 1935 et complétée en 1939. Le plan du gouvernement du Québec était d'établir un corridor de 20 milles dans lequel les Autochtones se voyaient interdire la pêche à la ligne, la chasse au gros gibier, d'y installer des campements et restreindre la période durant laquelle ils peuvent trapper (*ibid*. :81). En parallèle, on limitait la quantité de castors par trappeur afin de conserver l'espèce. On mit cependant en place un système de surveillance des habitats impliquant les Autochtones. Le système mis en place s'amalgame avec les terrains familiaux de chasse.

La première moitié du XX^{e} siècle voit la mise en place de lois et règlements régimentant les forêts, la chasse, la pêche, à la faveur d'intérêts privés, que ce soit l'industrie forestière, les chasseurs et pêcheurs récréotouristiques ou autres intérêts privés. Après 1950, les assauts sur la forêt vont s'accentuer avec la mécanisation de l'industrie forestière dont les coupes sont permises même dans les parcs et réserves fauniques. Les compagnies forestières progressent systématiquement repoussant toujours plus profondément les coupes. Comme l'Outaouais inférieur l'a été dans la première moitié du XX^{e} siècle, le harnachement par des barrages de régulation des niveaux d'eau et de production électrique gagne la zone d'étude.

La construction du barrage Bourque est décidée en 1938, achevée en 1948 et justifiée ainsi en 1940 : « En amont du lac Victoria, il y a une chaîne de lacs, notamment les lacs Dozois, Bouleau, Cawatose, Soulier, Conica, dans lesquels on pourrait emmagasiner, par la construction d'un barrage à la sortie du lac Dozois, un volume d'eau peut-être équivalent à celui du Grand lac Victoria. Par un exhaussement de 25 pieds du niveau du lac Dozois, on surélève le niveau des lacs précités. Le coût de ce barrage, y compris le coût d'une digue à l'extrémité est de l'emplacement du barrage, serait peut-être la moitié moindre que celui des travaux projetés au Grand lac Victoria » (Québec 1940, cité dans Leroux *et al.* 2004 : 97). La figure 13 présente un extrait d'un plan général du réservoir du lac Dozois, montrant en jaune l'effet projeté du barrage en amont de celui-ci.

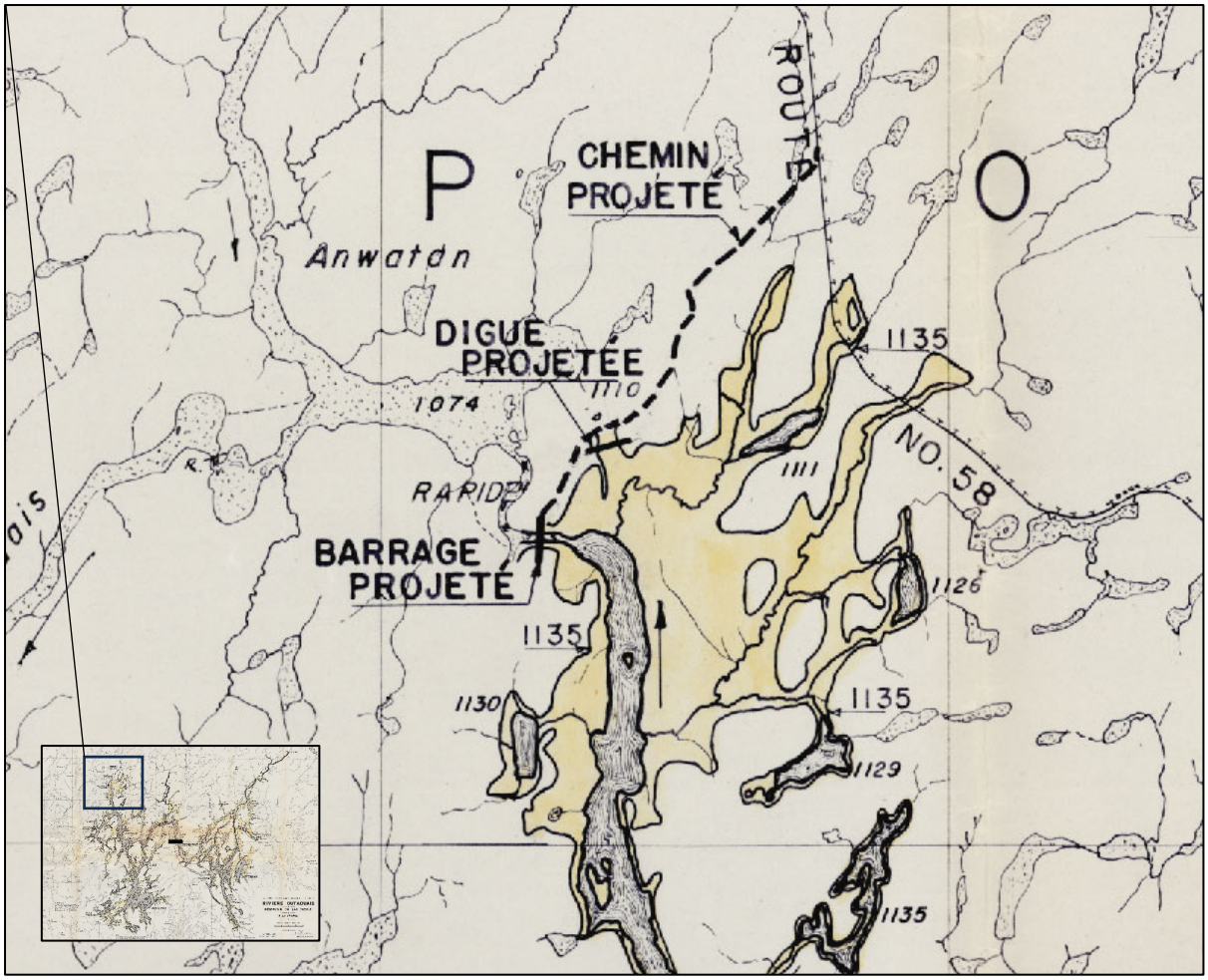

Figure 13. Rivière Outaouais, Réservoir du lac Dozois, Plan général. La commission des eaux courantes, 1946 (Archives Hydro-Québec DM8466001-001-P-006)

Au niveau des gens de Kitcisakik, le rehaussement affecte particulièrement certains lots de chasse par l'inondation, détruisant les habitats et affectant la qualité de l'eau à cause des forêts laissées en place. Les compensations offertes furent minimales. De plus, deux cimetières allaient être immergés et les sépultures ont dû être déplacées. Bien que non situés dans la zone d'étude, il serait important de localiser ces emplacements et celui du nouveau cimetière. Selon les contrats faits avec un entrepreneur de la région (Alcide Fortin), le premier était situé sur les berges du lac Canica dans la limite forestière 263, alors que le second était sur les berges du lac Dozois dans la limite forestière 606. Selon une lettre du 21 juin 1948, 32 et 82 corps ont été transportés jusqu'à un endroit choisi par les Autochtones (non précisé, figure 14) (Archives Hydro-Québec).

Figure 14. Emplacement du nouveau cimetière après les exhumations (Archives Hydro-Québec, H01_cimetière-autochtone-rivière-outaouais_16juin1948_loc113)

Comme le souligne Leroux *et al.*, les gens de Kitcisakik connaissaient les effets des barrages pour avoir vu ceux du réservoir Baskatong (1926-1927) et Decelles (1940) et ont sans effet formulé des inquiétudes au Département des Affaires indiennes. Toutefois leurs représentations au BAPE en 1979 ont empêché la construction d'un barrage qui allait élever le niveau du Grand lac Victoria et du lac des Quinze (p. 99).

Étrangement, l'ouvrage de Leroux *et al.* n'aborde pas vraiment l'installation d'un village permanent à son emplacement actuel près du barrage Bourque. Soulignons d'abord que tant le village actuel que celui du Grand-Lac se nomment Kitcisakik. Il faut également mentionner que celui du Grand-Lac a été désigné lieu historique en 2021 par le gouvernement du Québec.

L'équipe de terrain a cependant pu interroger un informateur rencontré durant l'intervention. Selon cette personne, encore jusqu'aux années 1920-1930, le groupe continuait ses déplacements sur le territoire. Le village du Grand-Lac était le village d'été et c'est à l'époque de la construction du barrage que le groupe se serait installé dans les environs, mais pas à l'emplacement actuel. Ils étaient alors installés « en bas », soit sur une partie de la zone à potentiel P52 (carte 4, feuillet 15). Cet emplacement était traditionnellement un point de rencontre à la fin de l'hiver puisqu'il était favorable à l'acquisition du canard en mars et avril, puis du doré et de l'esturgeon en mai. Ils y avaient des maisons en bois rond et en toile (tente

type prospecteur). Au cours des années 1950-1960, un camping associé au parc Mont-Laurier-Senneterre existait à l'emplacement du village actuel. Le camping fermé, les gens de Kitcisakik se sont progressivement installés là et ont pris possession de deux bâtiments administratifs du camping en 1986.

Le changement majeur qui touche les gens de Kitcisakik est l'instauration en 1950 de l'école obligatoire dans les pensionnats. Quatre générations d'enfants ont été envoyées dans les pensionnats créant une déconnexion entre eux et les parents. L'assistance sociale leur était refusée s'ils n'acceptaient pas d'y envoyer leurs enfants. Cette déconnexion et les sévices souvent subis ont entraîné des conséquences graves. Dans les années 1980, le groupe a entamé sa prise en main afin de « sortir la communauté de l'état d'invisibilité dans laquelle elle est » (extrait de l'entrevue). Il s'agit d'un long processus toujours en cours dans lequel l'utilisation du territoire et les revendications sur les droits ancestraux sont partie prenante.

4.3 Le village de Louvicourt

Selon le site internet de la ville de Val-d'Or, à laquelle Louvicourt est annexée en 1995, ce petit village naît à la suite de l'ouverture de la route Mont-Laurier-Senneterre (aujourd'hui la route 117). Il est situé à l'entrée nord du parc La Vérendrye (parc Mont-Laurier-Senneterre) ouvert en 1939. Il prend naissance dans les années 1930 et est dû à l'ouverture de la route reliant l'Abitibi à Mont-Laurier. L'industrie forestière est la principale source de revenus de ses habitants, avec une scierie. Quelques mines seront aussi opérées dans son pourtour, mais à moins grande échelle que la Lamaque ou la Sigma de Val-d'Or.

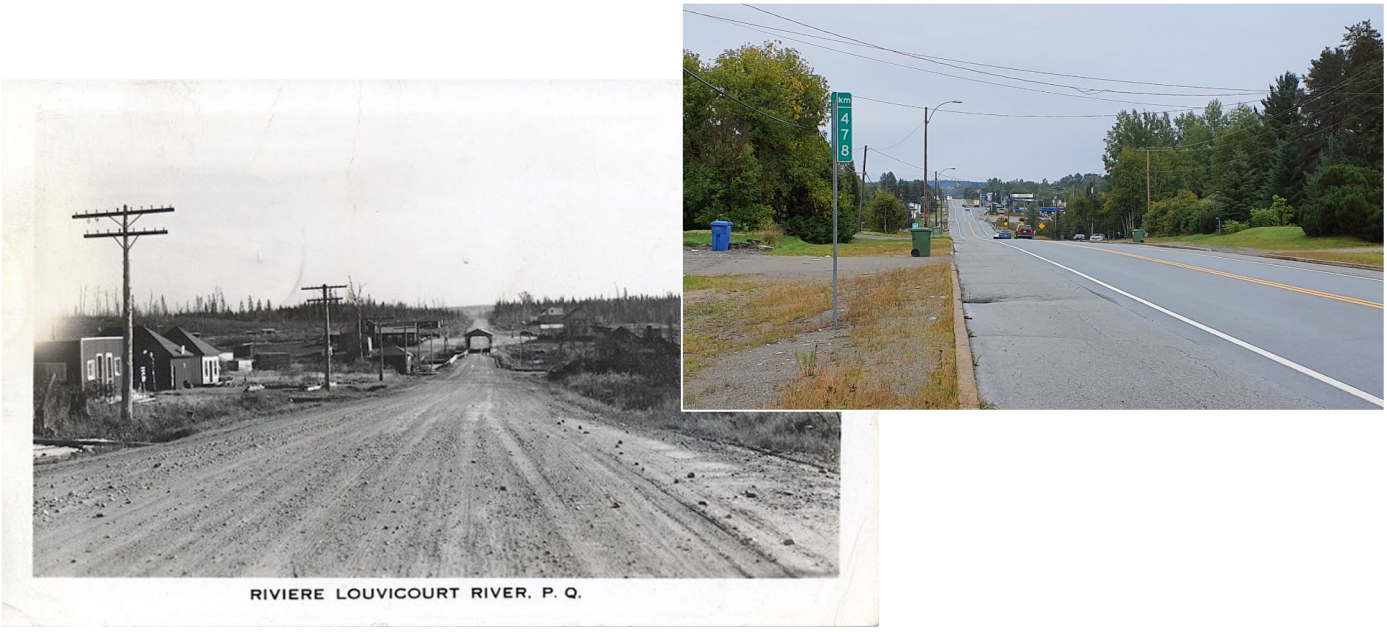

Figure 15. Le pont couvert de Louvicourt (Carte postale de 1940, Collection : Gaétan Forest) et Louvicourt en 2024 (HYD2317_2023_NUM2-145)

4.4 Cadre archéologique

Plusieurs sites archéologiques ont été recensés à proximité de la zone d'étude. Ils se concentrent principalement autour de deux lacs qui communiquent l'un avec l'autre par la rivière Villebon. Le premier est le lac Endormi, qui constitue en réalité un élargissement de la rivière Louvicourt, alors que le second est le lac Simon qui, avec sa forme arrondie, se trouve un peu plus au sud. Le tableau 1 présente la liste de tous les sites archéologiques présents, jusqu'à maintenant, dans un rayon de 20 km. L'emplacement de ces sites est également présenté dans la carte 2.

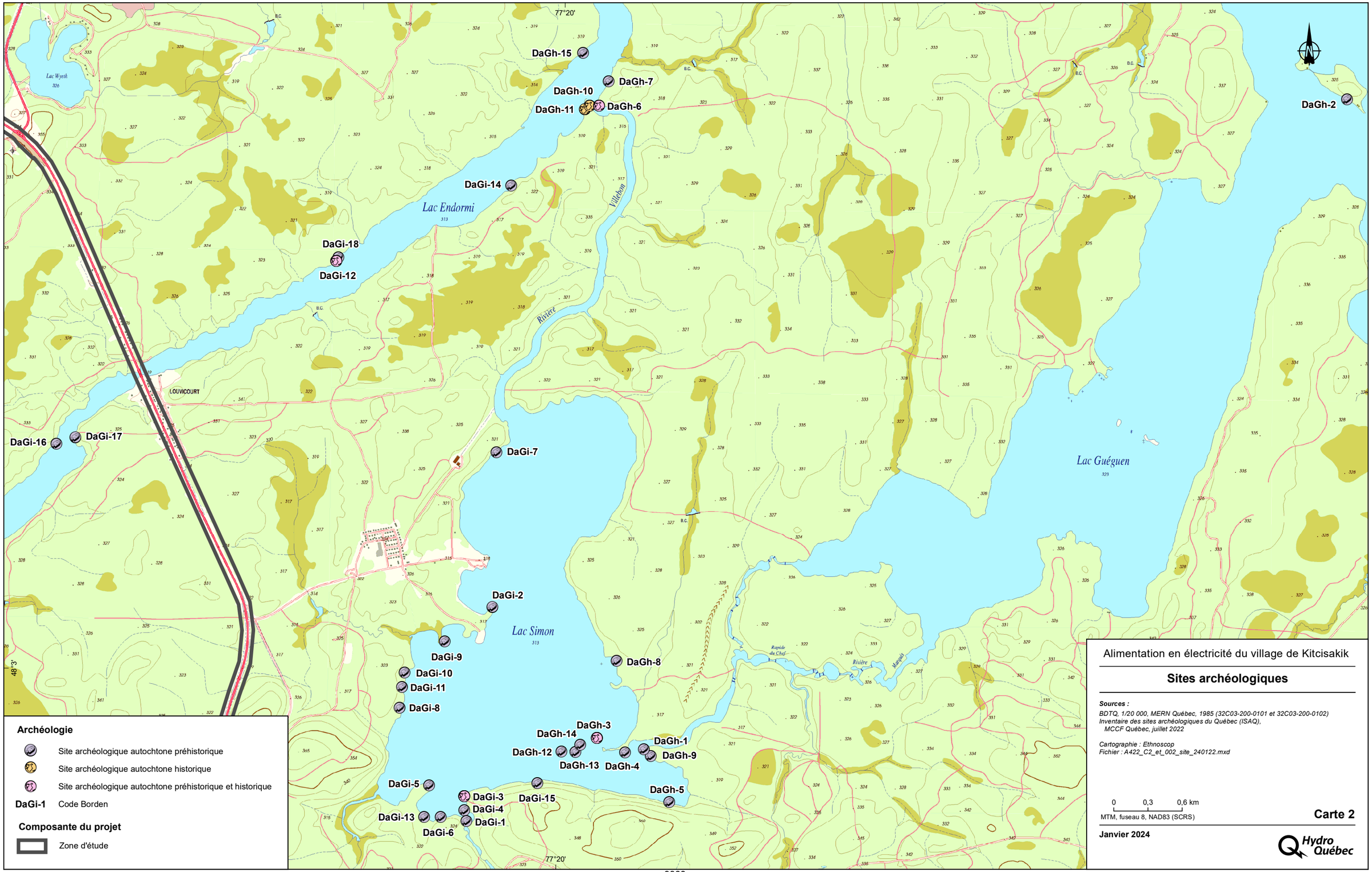

Archéologie

- Site archéologique autochtone préhistorique
- Site archéologique autochtone historique
- Site archéologique autochtone préhistorique et historique

DaGi-1 Code Borden

Composante du projet

- Zone d'étude

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Sites archéologiques

Sources :

BDTQ, 1/20 000, MERN Québec, 1985 (32C03-200-0101 et 32C03-200-0102)
Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), MCCF Québec, juillet 2022

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C2_et_002_site_240122.mxd

0 0,3 0,6 km
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 2

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Tableau 1. Sites archéologiques à proximité de la zone d'étude et occupations qui leur sont associées.

Secteur	Borden	Source	Superficie	Altitude plan eau	Attribution culturelle
Lac Endormi	DaGh-10	Côté 1999	560 m^2	Ind.	Amérindien préhistorique sylvicole supérieur ancien (1 000 à 650 AA)
					Amérindien historique indéterminé 1500 à 1950
	DaGh-11	Côté 1999	200 m^2	Ind.	Amérindien préhistorique sylvicole supérieur ancien (1 000 à 650 AA)
					Amérindien historique indéterminé 1500 à 1950
	DaGh-15	Archéo-08 2013b	250 m^2	3 m	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
	DaGh-6	Côté 1989	170 m^2	2 m	Amérindien préhistorique sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)
					Historique indéterminé
	DaGh-7	Côté 1989	50 m^2	1 m à 13 m	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
	DaGi-12	Côté 1999; Archéo-08 2015	2300 m^2	Ind.	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
					Amérindien historique indéterminé 1500 à 1950
	DaGi-14	Inksetter 2002	Non spécifié	Ind.	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
	DaGi-16	Archéo-08 2013b	150 m^2	1 m	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
	DaGi-17	Archéo-08 2013b	150 m^2	Ind.	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
	DaGi-18	Archéo-08 2013b	1200 m^2	Ind.	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
Lac Simon	DaGh-1	Côté 1989		0 m	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
	DaGh-12	Inksetter 2002	Non spécifié	Ind.	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
	DaGh-13	Inksetter 2002	Non spécifié	Ind.	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
	DaGh-14	Inksetter 2002	Non spécifié	Ind.	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
	DaGh-3	Côté 1999	120 m^2	Ind.	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
					Amérindien historique ancien 1500 à 1899
	DaGh-4	Côté 1999	200 m^2	Ind.	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
	DaGh-5	Côté 1999	200 m^2	Ind.	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
	DaGh-8	Côté 1999	200 m^2	Ind.	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
	DaGh-9	Côté 1999	1300 m^2	Ind.	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
	DaGi-1	Côté 1989, 2007	560 m^2	1 m	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
	DaGi-10	Côté 1999	200 m^2	Ind.	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)

	DaGi-11	Côté 1999	200 m²	Ind.	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
	DaGi-13	Côté 1999	200 m²	Ind.	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
	DaGi-15	Inksetter 2002	Non spécifié	Ind.	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
	DaGi-2	Côté 1989	560 m²	2 m	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
	DaGi-3	Côté 1989; 1999; Archéo-08 1999; Inksetter 2002	800 - 1000 m²	1 m — 3 m	Amérindien préhistorique sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)
					Amérindien historique ancien 1500 à 1899
	DaGi-4	Côté 1989	50 m²	1 m	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
	DaGi-5	Côté 1989	100 m²	1 m	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
	DaGi-6	Côté 1999	200 m²	Ind.	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
	DaGi-7	Côté 1999	200 m²	Ind.	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
	DaGi-8	Côté 1999	200 m²	Ind.	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
	DaGi-9	Côté 1999	150 m²	Ind.	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
Lac Guéguen	DaGh-2	Côté 1989	Indéterminée	1 m	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)

4.4.1 Lac Endormi

La plupart des sites retrouvés sur les berges du lac Endormi sont des sites de petite taille dont la superficie dépasse rarement 250 m² (tableau 1). Ils sont situés dans un environnement généralement plat et bien drainé et se trouvent légèrement au même niveau que le plan d'eau ou légèrement au-dessus de celui-ci (entre 1 à 13 m au-dessus du plan d'eau). Le site DaGi-18, qui s'étend sur deux terrasses distinctes, laisse cependant penser que des occupations pourraient également se trouver sur des terrasses plus élevées bien que les recherches se soient concentrées, pour l'instant, à la périphérie immédiate du lac. Plusieurs de ces sites sont également localisés sur des pointes de terres qui s'avancent vers le centre du lac et qui offraient certainement une position stratégique, mais, encore une fois, un biais méthodologique est possible puisque ce sont vers ce type d'environnement que se sont concentrées les recherches archéologiques.

La position chronologique de ces occupations est indéterminée. Le site DaGh-6 est le seul qui, par la présence de tessons de céramique, puisse véritablement être associé à la période du Sylvicole. Les occupations sylvicoles des sites Dagh-10 et DaGh-11 qui apparaissent à l'ISAQ semblent reposer sur une association hasardeuse de ces deux sites avec le site DaGh-6. Les deux sites en question ne présentent, en effet, aucun fragment de céramique ni aucun élément lithique qui soit diagnostique de cette période.

On retrouve sur ces sites une variété de matière première qui est généralement dominée par la rhyolite de Jean Péré, aussi appelé métasédiment dans certains rapports d'intervention. Le quartz, le chert, le quartzite (dont Mistassini et Ramah) et la calcédoine sont également présents dans différentes proportions. Cette dominance de la rhyolite n'est pas surprenante puisque c'est une matière qui se retrouve en abondance dans la région de l'Abitibi. Des sources sont connues au lac Duparquet (Archéo-08 1990), près de la rivière Kinojévis (DcGr-1 ; Inksetter and Côté 2005) et au lac Simon (DaGi-15 ; Inksetter 2002).

4.4.2 Lac Simon

Tout comme les sites localisés sur le pourtour du lac Endormi, ceux du lac Simon sont généralement associés à de petites occupations (moins de 500 m^2) qui n'ont pu être associées à aucune période chronologique particulière. Le site DaGi-3 (Côté 1989; 1999; Archéo-08 1999; Inksetter 2002) est le seul dont le matériel s'est avéré suffisamment diagnostique pour permettre une datation approximative. Il a été associé au Sylvicole supérieur sur la base, à la fois, de sa céramique et des caractéristiques typologiques de son industrie lithique. En ce qui concerne la céramique, elle se trouve en quantité importante bien que la plupart des fragments appartiennent à la catégorie des grenailles. Les onze fragments de bord identifiés sur le site révèlent néanmoins la présence de plusieurs vases qui, selon Archéo-08 (1999) et Inksetter (2002), seraient attribuables à une production du Sylvicole supérieur obtenu par les groupes algonquiens du Bouclier canadien lors d'échanges avec les groupes Huron-Wendat. Les quelques fragments de pipes retrouvés dans l'assemblage indiquent également la présence d'au moins une pipe appartenant au type trompette, une production que l'on attribue également au Sylvicole supérieur. L'industrie lithique comprend principalement des objets non diagnostiques, mais la plupart des pointes de projectiles identifiées par Archéo-08 (1999) et Inksetter (2002) présenteraient, selon eux, des caractéristiques typologiques du Sylvicole supérieur. Le site aurait été occupé à plusieurs reprises et aurait servi d'atelier pour la taille primaire, sans s'y restreindre, d'une matière locale appelé rhyolite ou métasédiments de Jean Péré. Le site, exposé aux vents du nord et de l'ouest, aurait été utilisé pendant la saison estivale et son emplacement, près de l'embouchure de la rivière Villebon, aurait été choisi pour sa position stratégique, permettant une vue à la fois sur le lac et sur la plupart de ses affluents, tout en constituant un lieu de pêche intéressant (Archéo-08 1999).

Une pointe de projectile trouvée sur le site DaGh-9 pourrait précéder ces occupations. L'objet en question présenterait, selon Archéo-08 (1999) une forme qui pourrait indiquer une présence pendant la période Archaïque. Cette association n'est cependant qu'une hypothèse qu'il reste à prouver et aucune occupation antérieure au Sylvicole n'est identifiée dans l'ISAQ pour le territoire à l'étude.

Les autres sites du lac Simon présentent un schème d'établissement similaire. On les retrouve sur des terrains généralement plat et bien drainé, qui peuvent, à l'occasion être légèrement inclinés. Si l'embouchure des rivières constitue un environnement favorable, les groupes autochtones ne s'y sont pas limités et on retrouve des sites d'occupation un peu partout sur le pourtour du lac, autant à la pointe des péninsules que dans le creux des baies. Des sites

archéologiques (DaGi-12, 13 et 14, DaGh-3) ont également été identifiés sur les petites îles qui se trouvent au sud-est du lac près de l'endroit où s'y déverse la rivière Marquis. Ils n'ont cependant fait l'objet d'aucune évaluation.

Pour terminer, les matières premières que l'on retrouve autour du lac Simon sont les mêmes que celles retrouvées, plus au nord, sur le lac Endormi. La rhyolite de Jean Péré domine la plupart des assemblages. Un site d'extraction de matière a d'ailleurs été mis au jour sur la rive sud du lac au site DaGi-15. Sur la plupart des sites, cette matière première côtoyait, dans des proportions variables, le quartz, le chert, le quartzite (dont Mistassini et Ramah), la calcédoine et les autres sources de rhyolite. Le jaspe de Pennsylvanie et le cuivre natif auraient également été retrouvés, exceptionnellement, sur le site DaGi-3.

4.4.3 Lac Guéguen

On ne retrouve, dans la région du lac Guéguen, qu'un seul site archéologique. Identifié par le code Borden DaGh-2, il est situé une dizaine de mètres à l'intérieur d'une petite île située dans la partie ouest du lac. Les matières identifiées sur ce site sont moins diversifiées que celles retrouvées sur les deux lacs plus à l'ouest et elles se limitent au quartz et au quartzite.

4.5 Interventions archéologiques antérieures

En plus de ces sites archéologiques, plusieurs segments le long et en périphérie de la route 117 ont déjà fait l'objet d'un inventaire archéologique (carte 3). La plus ancienne de ces interventions remonte à juin 1984 lors de la réfection de la route (Dumont 1984). Les segments 37 et 38 de l'inventaire de Dumont recoupent la zone d'étude. Bien qu'ayant identifié un potentiel théorique parfois moyen ou fort, ce potentiel, une fois sur le terrain, a été considérablement réduit de sorte que l'ensemble de ces deux segments s'est vu réattribuer la valeur « faible à nul ». Plusieurs phénomènes expliquent cette réévaluation à la baisse du potentiel comme la présence, dans l'emprise de la route, de perturbation moderne d'origine naturelle ou anthropique dont celle de la construction initiale de la route qui conservait généralement le même tracé. La présence d'un environnement moins propice à une occupation humaine constitue une seconde raison justifiant cette réévaluation à la baisse. Cette catégorie comprend entre autres un terrain plus accidenté que prévu ou inondé. Plusieurs sondages ont néanmoins été réalisés dans ces secteurs où le potentiel avait d'abord été jugé élevé. On en retrouve une soixantaine dans le tronçon 37 et six dans le tronçon 38. Ils se sont tous avérés négatifs.

Les 19 sondages réalisés par Arkéos en juillet 2001 (Arkéos 2002) dans un banc d'emprunt situés au sud de la route 117 se sont également révélés négatifs. L'aire d'intervention de ce projet se trouve également à l'intérieur de l'emprise des travaux du présent mandat, près de sa limite ouest, à environ 400 m de l'endroit où il bifurque pour rejoindre le poste Louvicourt.

Un segment de la route 117, environ 1,6 km à l'ouest de son embranchement avec la route 113, a également fait l'objet d'une intervention archéologique (Arkéos 2005). Ces travaux, réalisés

en juillet 2004, ont été faits en prévision de travaux de réfection d'un ponceau. Les 19 sondages réalisés dans cette emprise étaient négatifs.

Des sondages ont également été réalisés par Archéo-08 (Archéo-08 2009b) en bordure de la route menant au barrage Bourque, situé à l'extrémité sud de la zone d'étude. Les 27 sondages réalisés dans deux secteurs se sont tous avérés négatifs, tout comme ceux réalisés de part et d'autre du chemin d'accès menant à la communauté Anishnabe de Lac-Simon (Archéo-08 2011d).

En plus de ces interventions, plusieurs secteurs ont également été inventoriés dans un rayon de 20 km autour de la zone d'étude. Ces interventions comprennent les approches du pont de la rivière Bourlamaque, également sur la route 117 (Arkéos 2002), de même qu'une intervention menée sur la route 397 (Archéo-08 2007) et l'expertise d'un futur banc d'emprunt situé entre lacs Hall et Email, environ 2,5 km à l'ouest de la route 117 (Côté and Pinel 1992).

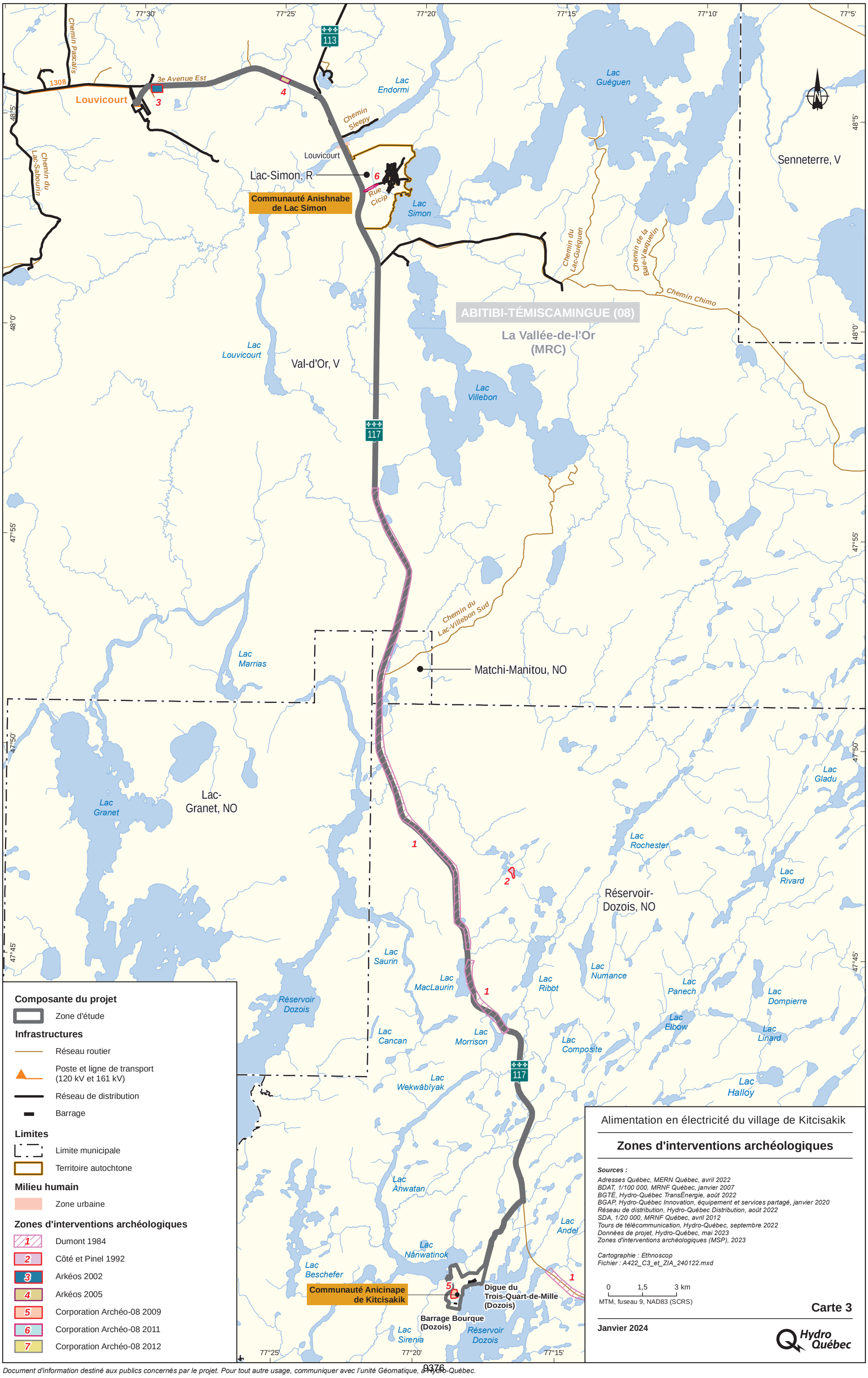

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

5. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

L'utilisation de modèles numériques réalisés à l'aide d'imagerie issue du Lidar permet de reconstituer l'environnement en place lors de la formation des différents paléorivages associés au lac proglaciaire Ojibway, soit ceux de 360 m, de 330 m et de 320 m. Ces modèles restent cependant entièrement théoriques et ne tiennent pas compte de certaines variables qui ont pu venir influencer ce relief. Le relèvement isostatique qui suit le retrait des glaces est une de ces variables qui ne peut être prise en compte dans les modèles faute de données à ce sujet. On a d'ailleurs vu à la section 3.7 que le retrait du lac est encore mal compris et qu'il n'est pas clair si ces trois niveaux sont véritablement des phases de stabilisation de celui-ci et qu'ils ne sont pas datés. Ces trois rivages théoriques se situent donc chronologiquement entre la formation du lac vers 10 570 ans AA et sa vidange datée de 8470 (+/— 200 ans) ans AA.

Au total, 56 zones ont été délimitées en bordure du tracé concerné par le projet d'électrification du village de Kitcisakik (carte 4, feuillets 1 à 15). La description de chacune de ces zones est présentée dans le tableau 2 inséré à la fin de ce chapitre, mais un aperçu plus global, par paléorivages, est présenté dans les paragraphes suivants.

5.1 Rivage de 360 m NMM

Lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway était à son maximum, à une altitude située autour de 360 m NMM d'altitude, la zone d'étude se trouvait presque entièrement submergée. Un archipel d'îles émergeait néanmoins et la plupart de ces îles se concentraient dans la portion sud de l'aire d'étude. Cette situation n'est pas surprenante puisque c'est à cet endroit que se dresse la ligne de partage des eaux entre les bassins hydrographiques de la baie d'Hudson et de l'Atlantique. La plupart de ces îles étaient de petites tailles. Les plus grandes présentant une longueur de 5 ou 6 km. Elles suivaient généralement un axe parallèle à celui de la rive du lac, c'est-à-dire un axe du sud-ouest vers le nord-est. C'est légèrement au sud d'une de ces îles que débute le chemin de La Vérendrye 44, qui conduit au barrage Bourque et à la communauté de Kitcisakik. C'est sur cette ancienne île qu'ont été délimitées la plupart des zones associées à la phase qui a précédé la vidange du lac Ojibway (zone 39, 40 et 44 à 51). De celles-ci, les zones 51 et 39 sont celles qui semblent présenter un potentiel le plus intéressant. La première se trouve à l'extrémité sud de l'île, sur une pointe qui offre une vue sur de longues distances à la fois vers le sud et le nord-ouest. La zone 39 se trouve plutôt du côté nord de l'île à un endroit qu'il aurait été facile d'accéder depuis l'est de la zone d'étude.

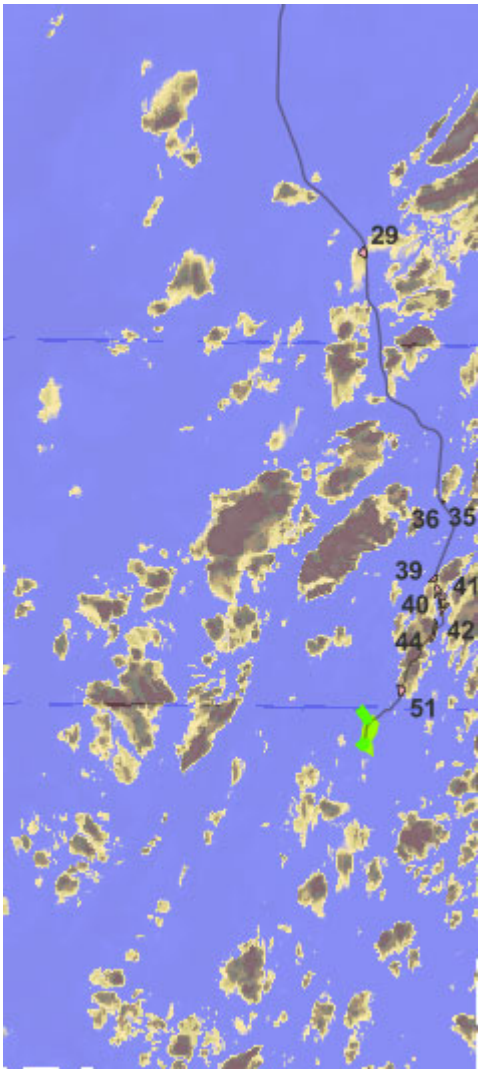

Figure 16. Localisation des zones associées à un niveau du lac proglaciaire Ojibway de 360 m (NMM)

D'anciennes îles de superficie plus restreintes se trouvent également à l'intérieur de la zone d'étude. Certaines se trouvent à faible distance de cette même île, comme les zones 41 et 42, mais d'autres se trouvent sur des îles beaucoup plus au large atteignant pratiquement la limite nord-ouest de l'aire d'étude (2, 3, 29, 35, 36). L'environnement possiblement aride dans lesquelles elles se trouvaient laisse cependant penser que leur potentiel archéologique était assez faible à cette époque reculée du peuplement initial du territoire.

5.2 Rivage de 330 m (NMM)

Après une première baisse du niveau du lac, alors que son altitude se stabilise autour de 330 m NMM, la portion sud de l'aire d'étude se trouve presque entièrement exondée, mais il est probable que cette eau glaciale parvienne encore à se frayer un chemin dans le chenal de certains cours d'eau qui sont encore présents de nos jours dans le paysage. Pour donner un exemple, le Grand lac Victoria présente une superficie beaucoup plus importante que celle d'aujourd'hui, bien que ses limites actuelles commencent à devenir discernables. C'est surtout du côté sud-ouest que ce débordement est reconnaissable puisqu'il incorpore la plupart des cours d'eau jusqu'à la décharge du réservoir Dozois. Ce débordement de lac semble se poursuivre jusqu'à sa jonction avec le lac Anwatan où il fait alors place à un long cours d'eau qui communique avec le lac Ojibway un peu au nord de la limite actuelle du Grand lac Victoria, à un endroit aujourd'hui occupé par un lac de beaucoup plus petite superficie qui porte le nom de lac Cavillon. Cet ancien cours d'eau se devine encore par la présence d'une succession de lac de forme allongée encore bien visible sur les cartes actuelles bien que les

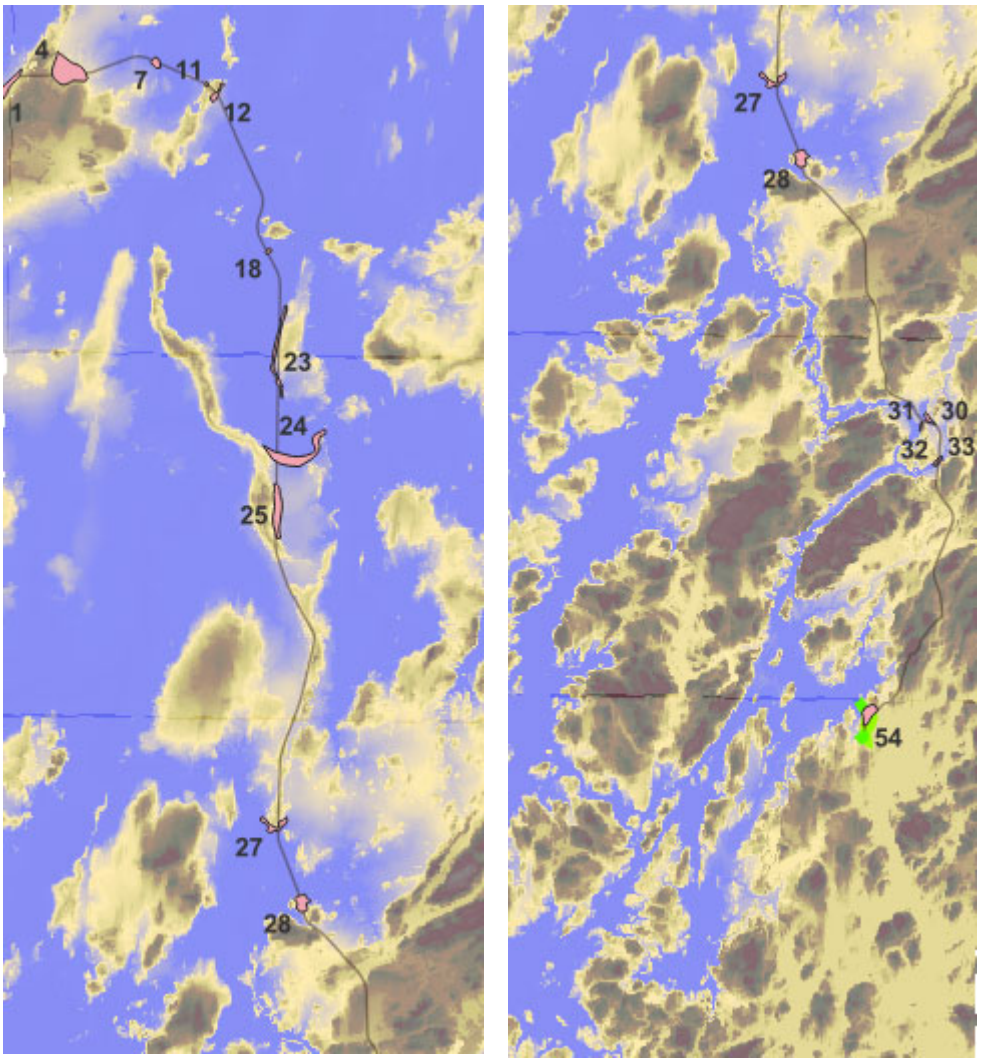

Figure 17. Localisation des zones associées à un niveau du lac proglaciaire Ojibway de 330 m (NMM).

segments nord et sud ne communiquent plus. Les zones 30 et 31 se trouvent en bordure de cette voie qui était navigable sur probablement toute sa longueur. Dans le même secteur, les zones 32 et 33 se trouvent quant à elle en bordure d'un cours d'eau de plus petite envergure qui se connecte avec le cours d'eau principal un peu au sud du méandre où ont été délimitées les zones 30 et 31. Ce secteur où se trouvent les zones 30 à 33 semble assez prometteur compte tenu du fait que plusieurs rivières circulent encore de nos jours dans ce même chenal. C'est à la même époque qu'ont émergé les hautes terres qui retiennent actuellement le réservoir Dozois. La zone 54, près du barrage Bourque et donc de la rivière des Outaouais, se trouverait dans un environnement propice à une occupation humaine.

La portion nord de l'aire d'étude, à partir de la zone 28, prend toujours l'apparence d'un archipel, mais les îles qui la composent sont plus imposantes et plus rapprochées qu'elles ne l'étaient lorsque le lac était à son plus haut. C'est sur les rives de ces îles qu'ont été délimitées le reste des zones associées au rivage de 330 m (NMM). De ces zones, trois semblent présenter un potentiel archéologique plus prometteur : la zone 1, située sur ce qui pourrait être une grande plage d'une île à l'extrémité nord-ouest de l'aire d'étude, de même que les zones 12 et 27, situées sur de plus petites îles.

5.3 Rivage de 320 m (NMM)

En poursuivant sa descente jusqu'à 320 m NMM, le lac Ojibway libère presque complètement la zone d'étude. Dans la portion sud, le réseau hydrographique actuel est déjà presque entièrement en place, bien que le débordement de certains lacs soit encore observable. Quelques-unes des zones de la période précédente sont encore accessibles et le demeureront jusqu'à nos jours (30 à 33), mais de nouvelles zones deviendront intéressantes à l'extrémité sud de l'aire d'étude, où sera dressé, beaucoup plus tard le barrage Bourque (zones 52 à 55). À partir du lac Villebon, le réseau hydrographique actuel devient plus difficile à reconnaître et le lac Simon, seulement quelques kilomètres plus au nord, est complètement submergé. Cette étendue d'eau se poursuit jusqu'aux environs de la rivière Tiblemont et seulement une poignée d'îles émergent entre ces deux points. Un peu plus à l'ouest, la rivière Louvicourt, commence à suivre son cours actuel bien que ces rives soient beaucoup plus larges. Les rives du lac Endormi, alimentées par cette même rivière, commencent également à prendre forme, du moins dans sa moitié ouest, mais demeurent impossibles à deviner dans sa moitié est. Les zones 13 et 14, situées à la hauteur du pont, étaient partiellement accessibles à cette période et présentent un potentiel archéologique assez fort qui doit néanmoins tenir compte des aménagements récents réalisés aux abords de celui-ci.

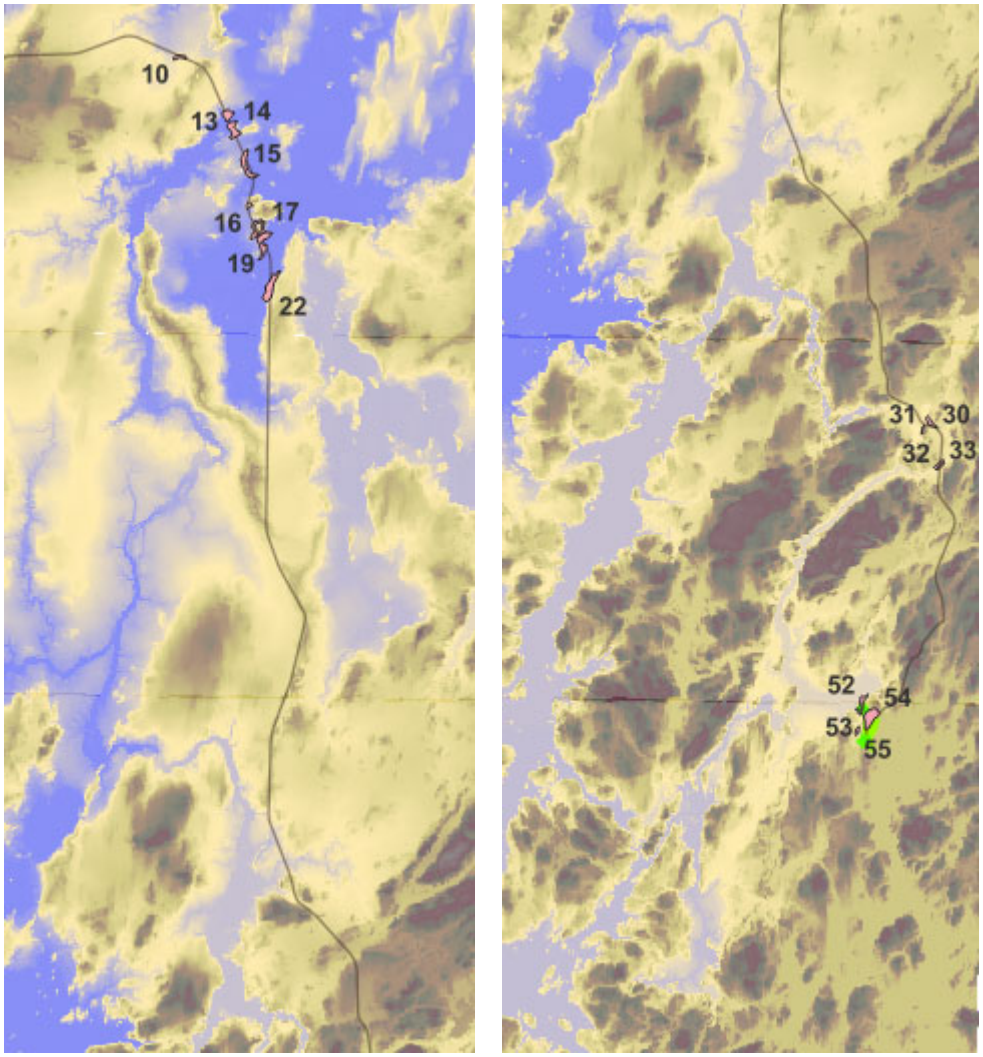

Figure 18. Localisation des zones associées à un niveau du lac proglaciaire Ojibway de 320 m (NMM).

5.4 Rivages actuels

Lorsque le réseau hydrographique actuel s'est mis en place, après la vidange finale du lac Ojibway, plusieurs cours d'eau sont devenus moins attrayants, bien que des vestiges de leur présence soient encore visibles sous la forme de petits lacs, de rivière ou de ruisseau. Quelques cours d'eau présentent néanmoins un intérêt certain. Les rives du lac Endormi, que traverse la zone d'étude entre les zones 13 et 14, sont déjà connues pour leurs occupations autochtones. En remontant la rivière Louvicourt, un de ses affluents, puis le lac du même nom, les groupes présents sur le territoire auraient pu accéder à la rivière des Outaouais via la rivière Marrias ou le Grand lac Victoria. Un trajet similaire aurait été possible en rejoignant plutôt le lac Simon puis le lac Villebon. À partir du lac Endormi, le trajet vers la baie James est relativement simple. La rivière Louvicourt se déverse d'abord dans le lac Tiblemont puis dans la rivière Bell jusqu'à son embouchure au lac Matagami qui se déverse ensuite dans la rivière Nottaway, une route connue historiquement.

Figure 19. Localisation des zones associées au réseau hydrographique actuel (secteur nord).

La rivière Saint-Félix (zones 20 et 21) présente également un certain intérêt puisqu'elle communique directement avec le lac Simon et qu'elle semble suffisamment large pour permettre la navigation de petites embarcations. La route pour rejoindre la rivière des Outaouais est peut-être moins directe que celle de la rivière Louvicourt, mais elle semble néanmoins possible sans compter qu'elle pourrait également avoir été fréquentée pour ses propres ressources comme laisse supposer son nom auprès des Anishnabes de Lac-Simon qui la désignent comme « rivière où l'on va chercher les canards parmi les joncs ». La rivière Tiblemont, plus au nord, présente un environnement moins intéressant puisque de nombreux marécages bordent la rivière et ses affluents. Les zones 5, 6, 8 et 9 correspondent à des zones au potentiel un peu plus élevé, mais les probabilités d'y trouver des traces d'une occupation humaine sont beaucoup moins élevées que dans les environs du lac Endormi ou de la rivière Saint-Félix.

Dans le bassin de la rivière des Outaouais, plus au sud, la zone d'étude croise plusieurs lacs ou rivières de petites ou moyennes superficies. Certains de ces cours d'eau sont probablement navigables, mais ce sont ceux présents à proximité du Grand lac Victoria et du réservoir

Dozois qui présentent un potentiel le plus intéressant pour ce secteur. La succession des lacs Wekwâbîak, Anwatan et Nânwatinok mérite cependant d'être mentionnée puisqu'elle permet un trajet d'une dizaine de kilomètres à partir de la rivière des Outaouais à sa jonction avec le réservoir Dozois. En seulement quelques portages, il est alors possible de rejoindre le lac Gélose, puis le lac Cavillon puis de rejoindre le Grand lac Victoria près de son extrémité nord.

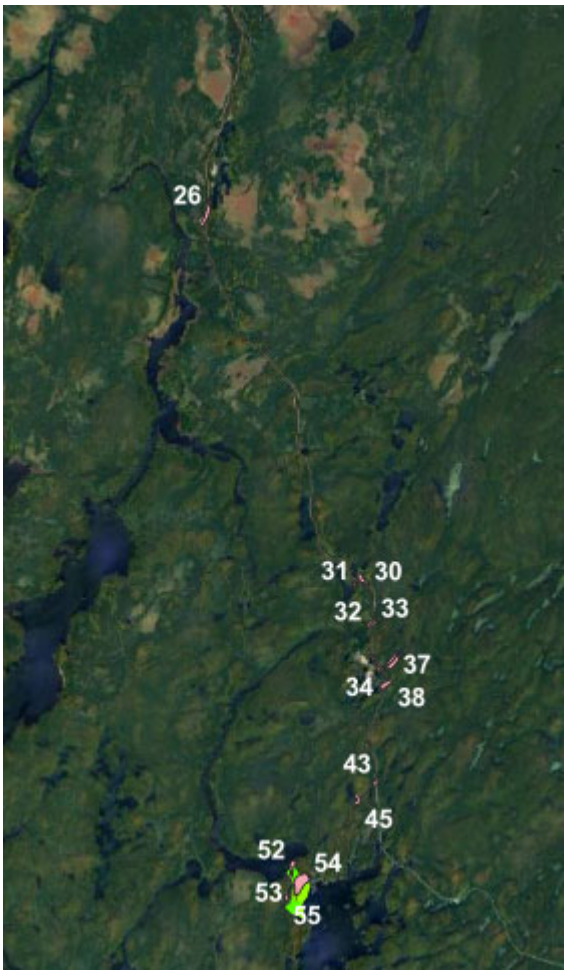

Figure 20. Localisation des zones associées au réseau hydrographique actuel (secteur sud).

5.5 Potentiel archéologique historique

Les Autochtones de la région sont demeurés très mobiles sur le territoire jusqu'au XX^{e} siècle, moment où ils s'installent dans ce que sont aujourd'hui les communautés de Lac-Simon et de Kitcisakik. Le village d'été du premier Kitcisakik naît du poste de traite et de mission situé au Grand lac Victoria. Lieu historique désigné, il continue d'être fréquenté chaque année.

La mobilité des Autochtones fait en sorte qu'il est difficile de sélectionner des emplacements précis pour les campements. À cet égard, les zones à potentiel préhistorique peuvent autant représenter des lieux d'établissements à la période plus récente. On a vu également que pour le XVII^{e} et le XVIII^{e} siècle, les données sont très ténues pour espérer localiser des lieux de campement ou de rencontre.

La zone P52 fait exception, puisqu'il s'agit du premier endroit où se sont installés les gens de Kitcisakik dans les années 1940 avant de déménager à l'emplacement du village actuel dans les années 1970. Il s'agit donc d'une occupation relativement récente, mais qui a le potentiel d'informer sur le mode de vie des gens durant cette période.

Tableau 2. Zones à potentiel archéologique

N°	Niveau d'eau associé aux anciens rivages du lac proglaciaire Ojibway ou association au niveau d'eau actuel	Description	Intervention
1	330	Lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se trouvait à 330 m (NMM), cette zone se trouvait sur la rive nord-ouest d'une île de grande superficie. La forme de cette zone est allongée et suit un axe sud-ouest au nord-est qui longe la rive de cette ancienne île. Elle se trouve actuellement à proximité de l'intersection entre la route 117 et la rue des Dunes qui conduit au Poste Louvicourt.	Inspection visuelle Sondages manuels
2	366	Cette zone correspond à une île ou à une série d'îles de très petite taille qui affleuraient à la surface de l'eau lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se trouvait à son maximum. Elle pourrait avoir été perturbée par les activités minières présentes de chaque côté de la route, ainsi que par la construction de cette dernière.	Inspection visuelle
3	360	Cette zone correspond à une terrasse surélevée qui s'élève rapidement de plusieurs mètres par rapport au milieu environnant où circule, de nos jours, la rivière Tiblemont. En seulement une trentaine de mètres, le relief s'élève d'une dizaine de mètres d'altitude pour se stabiliser autour de 360 m (NMM). Ce niveau a donc possiblement été accessible assez rapidement lors de la vidange du lac Ojibway en plus d'offrir, presque aussi rapidement, un environnement bien drainé.	Inspection visuelle
4	actuel	Lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se trouvait à une altitude de 330 m (NMM) cette zone se trouvait sur une terrasse légèrement surélevée située légèrement en retrait de l'environnement marécageux dans lequel coule présentement la rivière Tiblemont et ses différents affluents. Cette zone présentait un relief très peu accidenté au pied d'un massif plus élevé qui la sépare de la zone 1.	Inspection visuelle
5	actuel	Cette zone se trouve actuellement en bordure de la rivière Tiblemont à une altitude légèrement supérieure au niveau de la rivière, dans un environnement légèrement en retrait de l'environnement marécageux au milieu duquel coule la rivière.	Inspection visuelle
6	actuel	Cette zone se trouve actuellement en bordure de la rivière Tiblemont à une altitude légèrement supérieure au niveau de la rivière, dans un environnement légèrement en retrait de l'environnement marécageux au milieu duquel coule la rivière.	Inspection visuelle
7	330	Lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se trouvait à 330 m (NMM), cette zone se trouvait en bordure d'une baie assez vaste qui occupait le bassin actuel de la rivière Tiblemont. Le relief présent dans ce secteur y est extrêmement plat.	Inspection visuelle
8	actuel	Cette zone se situe actuellement sur une terrasse légèrement surélevée située légèrement en retrait de l'environnement marécageux au milieu duquel coule la rivière Tiblemont et ses différents affluents sans nom.	Inspection visuelle Sondages manuels
9	actuel	Cette zone se trouve actuellement en bordure d'un affluant sans nom qui alimente la rivière Tiblemont. Cette zone se trouve à une altitude légèrement supérieure au niveau du cours d'eau en question et légèrement en retrait de son environnement marécageux.	Inspection visuelle
10	320	La zone 10 forme un promontoire de faible hauteur qui, lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se trouvait à une élévation de 320 m NMM, se trouvait à proximité d'un environnement probablement humide correspondant aux environs de la rivière Tiblemont et de son affluant sans nom. Ce milieu est encore aujourd'hui marécageux par endroit, en particulier près de la zone 10 où ce milieu humide s'étend sur près d'un kilomètre depuis le lit de la rivière Tiblemont.	Inspection visuelle; sondages manuels si l'environnement y est propice
11	330	Lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se trouvait à 330 m (NMM), cette zone se trouvait à l'extrémité d'une baie de plusieurs kilomètres de long qui occupait le bassin actuel de la rivière Tiblemont et qui la sépare d'une étendue d'eau beaucoup plus vaste située à l'est de celle-ci. Sur cette pointe de terre, le relief s'élève de façon beaucoup plus rapide qu'il ne le fait à l'intérieur de la baie, ce qui laisse penser à la présence d'un environnement mieux drainé que celui présent à l'intérieur de l'ancienne baie. La zone 11 se trouve sur un replat du côté ouest de cette pointe ou le relief y est un peu plus plat que sur le reste de la pointe.	Inspection visuelle
12	330	Lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se trouvait à 330 m (NMM), cette zone se trouvait à l'extrémité nord-est d'une île d'environ 4 km de long parallèle à l'île sur laquelle se trouve la zone 1. Elle se trouve actuellement légèrement au sud de l'intersection entre les routes 117 et 113, près d'un lac d'environ 400 m de diamètre, nommé lac Wyeth, dont la décharge rejoint éventuellement la rivière Tiblemont.	Inspection visuelle Sondages manuels
13	320 ; actuel	Cette zone se trouve sur la rive nord du lac Endormi, connu pour ses occupations préhistoriques. Elle était déjà partiellement accessible lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se situait à 320 m (NMM). On retrouve dans cette zone plusieurs constructions qui ont pu perturber les sols en place. De plus, un rétrécissement du lac au niveau du pont laisse penser qu'un niveau de remblai pourrait avoir été déposé en bordure de la berge pour rehausser le terrain.	Inspection visuelle Sondages manuels
14	320 ; actuel	Cette zone se trouve sur la rive sud du lac Endormi, connu pour ses occupations préhistoriques. Elle était déjà partiellement accessible lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se situait à 320 m (NMM). On retrouve dans cette zone plusieurs constructions qui ont pu perturber les sols en place. De plus, un rétrécissement du lac au niveau du pont laisse penser qu'un niveau de remblai pourrait avoir été déposé en bordure de la berge pour rehausser le terrain.	Inspection visuelle Sondages manuels
15	320	Lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se trouvait à 320 m (NMM), cette zone se trouvait près de l'extrémité d'une péninsule délimité au nord-ouest par le lac endormi, dont le niveau était plus élevé, et à l'est par une étendue d'eau qui regroupait le lac Simon et le réseau hydrographique associé à la rivière Saint-Félix. Cette péninsule était séparée de la terrasse sur laquelle a été implantée la communauté de Lac-Simon, par un débordement du lac qui prend aujourd'hui la forme d'un ruisseau sans nom.	Inspection visuelle Sondages manuels
16	320	Lorsque le niveau du lac proglaciaire se trouvait à une altitude de 320 m (NMM), cette zone se trouvait dans un chapelet d'îles qui communiquaient probablement les unes avec les autres. Elle se trouvait sur la pointe sud-ouest d'une de ces petites îles qui s'étendaient dans l'espace où se trouvent aujourd'hui le lac endormi et la rivière Saint-Félix.	Inspection visuelle
17	320	Tout comme la zone 16, cette zone faisait également partie d'un chapelet d'îles lorsque le niveau du lac proglaciaire se trouvait à une altitude de 320 m (NMM). Cette zone épouse le pourtour d'une île qui était déjà émergé lors de la phase précédente de la vidange du lac où se trouve la zone 18.	Inspection visuelle

N°	Niveau d'eau associé aux anciens rivages du lac proglaciaire Ojibway ou association au niveau d'eau actuel	Description	Intervention
18	330	Lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se trouvait à 330 m (NMM), cette zone formait une petite île d'environ 250 m de long qui surmontait le niveau du lac de seulement quelques mètres. Lorsque le niveau du lac proglaciaire s'est stabilisé à 320 m, cette zone, toujours accessible, s'est retrouvée à environ 200 m de la rive d'une île de plus grande dimension.	Inspection visuelle
19	320	Tout comme les zones 16 et 18, cette zone faisait également partie d'un chapelet d'îles lorsque le niveau du lac proglaciaire se trouvait à une altitude de 320 m (NMM). Elle correspond à la plus au sud de ces îles.	Inspection visuelle
20	Actuel	Cette zone se situe actuellement sur la rive de la rivière Saint-Félix un affluent du lac Simon, un des seuls endroits de la région où une occupation autochtone préhistorique est connue. Avec une largeur actuelle d'environ 5 m, il pourrait s'agir d'une voie de circulation potentielle permettant de rejoindre directement le lac Simon. La traduction de son nom anicinabé (« rivière où l'on va chercher les canards parmi les joncs ») laisse également penser qu'elle est fréquentée par des groupes autochtones pour les ressources qu'elle recèle.	Inspection visuelle Sondages manuels
21	Actuel	Cette zone se situe actuellement sur la rive de la rivière Saint-Félix un affluent du lac Simon, un des seuls endroits de la région où une occupation autochtone préhistorique est connue. Avec une largeur actuelle d'environ 5 m, il pourrait s'agir d'une voie de circulation potentielle permettant de rejoindre directement le lac Simon. La traduction de son nom anichinabé (« rivière où l'on va chercher les canards parmi les joncs ») laisse également penser qu'elle est fréquentée par des groupes autochtones pour les ressources qu'elle produit.	Inspection visuelle Sondages manuels
22	320	Lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se trouvait à une altitude de 320 m (NMM), cette zone se trouvait sur une terrasse d'environ 200 m de large situés en bordure d'une vaste étendue d'eau qui regroupait les lacs Simon, Endormi, ainsi que tout le bassin qui se rattache au ruisseau Saint-Félix. Cette terrasse, qui surplombait légèrement le niveau de cette étendue d'eau constituait l'un des endroits les plus faciles d'accès sur la rive en question puisque le dénivelé y est beaucoup plus important sur le reste de la rive. De plus, puisque le lac Endormi et le lac Simon sont les deux seuls endroits de la région où une présence autochtone est connue à ce jour, il serait intéressant d'y vérifier une présence autochtone plus ancienne.	Inspection visuelle Sondages manuels
23	330	Lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se trouvait à 330 m (NMM), cette zone longeait une île de plus de 5 km de long dont le point culminant se trouve actuellement à 350 m (NMM). Elle présente un dénivelé assez faible en particulier dans son extrémité sud. Cette zone suit la route 117, à l'est du ruisseau Saint-Félix.	Inspection visuelle
24	330	Lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se trouvait à 330 m (NMM), cette zone se trouvait tout juste au-dessus du niveau de l'eau. Elle présentait un environnement assez plat qui s'étend à l'est d'un relief élevé dont l'orientation se distingue clairement des autres sommets de la région.	Inspection visuelle
25	330	La zone 25 se trouve à une altitude légèrement supérieure à celle de la zone 24 qui suivait la rive du lac proglaciaire Ojibway lorsque son niveau se trouvait à une altitude de 300 m (NMM). Elle correspond à un premier replat au pied de cette même formation évoquée dans la description de à zone 24.	Inspection visuelle; sondages manuels si l'environnement y est propice
26	Actuel	Cette zone était déjà accessible lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway était de 330 m (NMM). Elle se trouvait alors au sommet d'une île située au milieu d'une vaste étendue d'eau qui deviendrait Grand lac Victoria.	Inspection visuelle Sondages manuels
27	330	Lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se trouvait à une altitude de 330 m (NMM), cette zone se trouvait sur la rive d'une vaste étendue d'eau que constituait le lac Victoria avant qu'il ne s'encaisse dans son lit actuel. Elle bordait également la décharge du lac Morin dont le lit était certainement plus large. Cette zone pourrait avoir été expertisée par Dumont en 1984.	Inspection visuelle Sondages manuels
28	330	Lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se trouvait à une altitude de 330 m (NMM), cette zone se trouvait à l'extrémité nord d'une île ou d'une presqu'île située à la limite sud du lac proglaciaire. Elle se rattachait probablement, quoique via des milieux assez humides, au reste au continent qui était déjà émergé.	Inspection visuelle
29	360	Lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se trouvait à 366 m (NMM), cette zone se trouvait dans la portion nord d'une île allongée dont les dimensions étaient d'environ 1,7 km sur 0,6 km. Elle présentait une pente relativement douce jusqu'à un plateau surélevé probablement bosselé dont le point le plus haut se trouvait à 378 m (NMM). Elle se trouve actuellement à près de 200 m d'un cours d'eau sans nom qui se déverse dans la portion sud du Grand lac Victoria.	Inspection visuelle
30	330 ; actuel	Lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se trouvait à une altitude de 330 m (NMM), cette zone se trouvait en bordure d'un vaste cours d'eau navigable qui prend aujourd'hui la forme d'une succession de lacs de superficie variable. Parmi ces lacs on retrouve aujourd'hui ceux portant le nom de Wekwâbîyak, Morrison, Caudron, Gélose, et Cavillon. Cette étendue d'eau devait faire partie du Grand lac Victoria, mais devait constituer un trajet alternatif à celui du chenal principal qui est encore présent plus à l'ouest. Un cours d'eau navigable semble également avoir été présent un peu plus à l'est, où circulent désormais les décharges des lacs Saillard et Ribot. Actuellement, la zone se trouve en bordure du lac Caudron et la surmonte de quelques mètres.	Inspection visuelle Sondages manuels
31	330 ; actuel	Tout comme la zone 30, cette zone se trouvait, lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se trouvait à une altitude de 330 m (NMM), en bordure d'un vaste cours d'eau navigable qui prend aujourd'hui la forme d'une succession de lacs de superficie variable. Parmi ces lacs on retrouve aujourd'hui ceux portant le nom de Wekwâbîyak, Morrison, Caudron, Gélose, et Cavillon. Cette étendue d'eau devait faire partie du Grand lac Victoria, mais devait constituer un trajet alternatif à celui du chenal principal qui est encore présent plus à l'ouest. Un cours d'eau navigable semble également avoir été présent un peu plus à l'est, où circulent désormais les décharges des lacs Saillard et Ribot.	Inspection visuelle
32	330 ; actuel	Lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se trouvait à une altitude de 330 m (NMM), cette zone se trouvait sur les rives d'un cours d'eau qui circule encore de nos jours entre le lac Ribot et le lac Wekwâbîak. Le débit et la superficie de ce cours d'eau devaient cependant être plus importants qu'ils ne le sont actuellement.	Inspection visuelle Sondages manuels

N°	Niveau d'eau associé aux anciens rivages du lac proglaciaire Ojibway ou association au niveau d'eau actuel	Description	Intervention
33	330 ; actuel	Lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se trouvait à une altitude de 330 m (NMM), cette zone se trouvait sur les rives d'un cours d'eau qui circule encore de nos jours entre le lac Ribot et le lac Wekwâbîak. Le débit et la superficie de ce cours d'eau devaient cependant être plus importants qu'ils ne le sont actuellement.	Inspection visuelle Sondages manuels
34	Actuel	Cette zone longe la rive est du lac en Dentelle et du lac Elémi, ainsi que celle du cours d'eau qui les relie l'un à l'autre.	Inspection visuelle
35	366	Lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se trouvait à 360 m (NMM), cette zone se trouvait à l'extrémité sud d'une île 1,6 km sur 0,6 km. La pente qu'on retrouvait sur la rive sud de cette île suivait un dénivelé assez faible contrairement à celle que l'on retrouvait sur le reste de l'île, en particulier du côté sur sa rive ouest où sa pente abrupte grimpait jusqu'au point le plus élevé de cette île à 394 m (NMM). Elle se trouve actuellement à près de 70 m du lac en Dentelle qui se trouve du côté opposé de la route.	Inspection visuelle
36	366	Lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se trouvait à 360 m (NMM), cette zone se trouvait à l'extrémité sud d'une île 1,6 km sur 0,6 km. La pente qu'on retrouvait sur la rive sud de cette île suivait un dénivelé assez faible contrairement à celle que l'on retrouvait sur le reste de l'île, en particulier du côté sur sa rive ouest où sa pente abrupte grimpait jusqu'au point le plus élevé de cette île à 394m NMM. Elle se trouve actuellement à près de 70 m du lac en Dentelle qui se trouve du côté opposé de la route.	Inspection visuelle
37	Actuel	Cette zone longe actuellement la rive nord de la décharge du lac Neppen.	Inspection visuelle
38	Actuel	Cette zone se trouve au sud de la décharge du lac Neppen un peu avant qu'elle ne se déverse dans le lac Brioc. Située à une altitude d'environ 344 m (NMM), elle se trouve légèrement au-dessus du niveau de l'environnement humide qui borde le lac.	Inspection visuelle
39	366	Lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se trouvait à 366 m (NMM), cette zone se trouvait dans la portion nord de cette même île allongée où se trouve la zone 51. Avec une altitude l'altitude variant entre 368 et 370 m (NMM), elle se trouvait légèrement au-dessus du niveau de l'eau dans une dépression qui traversait l'île sur sa largeur et qui était cernés par des sommets de 15 à 45 m plus hauts. Elle se trouve actuellement à plus de 150 m d'un cours d'eau sans nom qui circule entre le lac Ronan et le lac Nânwatinok.	Inspection visuelle Sondages manuels
40	366	Lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se trouvait à 366 m (NMM), cette zone se trouvait dans la portion nord de cette même île allongée où se trouve la zone 51. Avec une altitude l'altitude variant entre 364 et 370 m (NMM), elle se trouvait dans un environnement similaire à celui de la zone 39, c'est-à-dire légèrement au-dessus du niveau de l'eau, dans une dépression qui traversait l'île sur sa largeur et qui était cernés par des sommets de 15 à 45 m plus hauts. Elle se trouve actuellement à une centaine de mètres d'un ruisseau sans nom qui sert d'affluant au lac dictame et qui, lorsque le lac proglaciaire se trouvait à 366m NMM, se connectait à ce qui deviendrait le lac Talan.	Inspection visuelle
41	366	Lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se trouvait à 366 m (NMM), cette zone correspondait à la rive d'une petite île qui mesurait environ un demi-kilomètre et qui était orientée du nord vers le sud.	Inspection visuelle Sondages manuels
42	366	Lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se trouvait à 366 m (NMM), cette zone se trouvait sur une petite île d'une centaine de mètres seulement. Elle se trouve actuellement dans un espace situé légèrement en surplomb du lac Madrès et d'un cours d'eau sans nom qui se déverse dans le lac Dictame.	Inspection visuelle
43	Actuel	Cette zone est située au nord-ouest du lac Dictame, entre deux cours d'eau sans nom qui servent de décharge respectivement aux lacs Madrès et Liais. Cette zone se trouve actuellement à l'intersection entre la route 117 et au nord du chemin La Vérendrye 38 qui conduit à la communauté de Kitcisakik.	Inspection visuelle
44	366	Lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway se trouvait à 366 m NMM, cette zone se trouvait sur la même île allongée où se trouve la zone 51. Elle se trouvait alors sur une basse terrasse située sur la rive est de l'île, au pied de l'un des sommets qui surplombait la zone 40 m plus haut.	Inspection visuelle
45	Actuel	Cette zone correspond à la rive sud du lac Ronan. Les abords du lac pourraient avoir été perturbés pour l'aménagement du chemin La Vérendrye 38 qui traverse la zone 45 en longeant le lac ou constituer un environnement humide peu propice à une occupation humaine.	Inspection visuelle
46	366	Cette zone se situe à une altitude supérieure à celle atteinte par le lac proglaciaire Ojibway. Elle se trouvait alors sur la même île allongée en bordure de laquelle se trouve la zone 39 et qui se prolonge, vers le sud, jusqu'à la zone 51. Elle constitue un sommet dont la surface semble assez plane qui surmonte une butte assez abrupte. C'est au pied de cette pente que circule de nos jours un cours d'eau sans nom qui rassemble les vidanges des lacs Ronan et Dictame	Inspection visuelle
47	366	Cette zone présente une situation similaire à celle de la zone 46. Elle se trouve à une altitude supérieure à celle atteinte par le lac proglaciaire Ojibway et se trouvait, à cette époque, sur la même île où ont été délimitées entre autres les zones 39 et 51. Elle constitue un sommet dont la surface semble assez plane qui surmonte une butte assez abrupte, mais elle s'est toujours trouvée à une distance considérable des plans d'eau présents dans le secteur, et ce, même lorsque le niveau du lac Ojibway était à son maximum.	Inspection visuelle
48	366	La zone 48 semble correspondre au prolongement de la zone 47, mais le lien entre les deux zones est difficile à cerner compte tenu des perturbations possibles lors de l'aménagement de la route qui traverse entre les deux zones. Elle se trouve toutefois à la base d'une pente abrupte dont le sommet surpasse celui de la zone 47.	Inspection visuelle
49	366	La zone 49 se trouve dans un environnement similaire à celui de la zone 46 à une altitude supérieure à celle atteinte par le lac Ojibway. Elle se trouvait sur la même île et formait un replat présent au sommet d'une pente abrupte au pied de laquelle venaient se heurter les eaux du lac proglaciaire lors de la première phase de sa vidange. Un premier replat est visible en contrebas, autour de 345m (NMM) avant de plonger à nouveau dans ce qui constitue aujourd'hui le lac Kif.	Inspection visuelle
50	366	La zone 50 se trouve à seulement quelques mètres de la zone 49. Son environnement y est donc similaire à la différence qu'elle constitue un sommet un peu plus éloigné de l'ancienne rive du lac Ojibway lorsque ce dernier était à son maximum.	Inspection visuelle
51	360	Lorsque le niveau du lac proglaciaire Ojibway était à 360 m (NMM), cette zone se trouvait à l'extrémité sud d'une île de forme allongée qui s'étendait sur environ 6 km dans un axe sud-ouest/nord-est. Elle formait alors une pointe à la pente relativement douce qui aurait pu donner un excellent point de vue sur la vaste étendue d'eau environnante. Elle se trouve actuellement à plus de 500 m du lac Kif, du lac Nâwatitok et du réservoir Dozois à une altitude d'environ 366 m (NMM).	Inspection visuelle Sondages manuels

N°	Niveau d'eau associé aux anciens rivages du lac proglaciaire Ojibway ou association au niveau d'eau actuel	Description	Intervention
52	330	Terrasse dont l'altitude varie entre 328 et 332 m (NMM), légèrement en surplomb du lac Nânwatinok et à l'embouchure d'une rivière par laquelle se déverse actuellement le réservoir Dozois. Elle se trouve au pied d'une pente plutôt escarpée. Lorsque le niveau lac Ojibway se trouvait à 330m NMM, la portion nord-ouest de la zone formait une presqu'île qui aurait pu offrir un environnement invitant situé quelques mètres au-dessus du lac. Potentiel archéologique historique, premier emplacement du village actuel de Kitcisakik.	Inspection visuelle Sondages manuels
53	330	Cette île ou presqu'île se trouve l'embouchure d'une rivière par laquelle se déverse actuellement le réservoir Dozois dans le lac Nânwatinok. Elle se rattache à la zone 52 et présente un environnement similaire.	Si elle la zone est accessible depuis la zone 52 : Inspection visuelle Sondages manuels
54	330	Terrasse qui se trouve actuellement au-dessus du réservoir Dozois à une altitude de plus de 350 m (NMM).	Inspection visuelle Sondages manuels
55	330	Terrasse dont l'altitude varie entre 334 et 338 m (NMM) qui se trouve en bordure du cours d'eau lequel se déverse le réservoir Dozois dans le lac Nânwatinok. La rivière forme à cet emplacement un coude qui contourne par l'ouest une pointe au relief plutôt plat, située seulement quelques mètres au-dessus de l'eau à son niveau actuel. Cette pointe se trouve également à la base d'un escarpement plus abrupte. Outre la création du réservoir Dozois, qui a modifié entre autres le débit de la rivière, l'endroit a probablement peu changé depuis que le niveau du lac Ojibway est descendu sous le niveau de 330 m NMM.	Inspection visuelle Sondages manuels

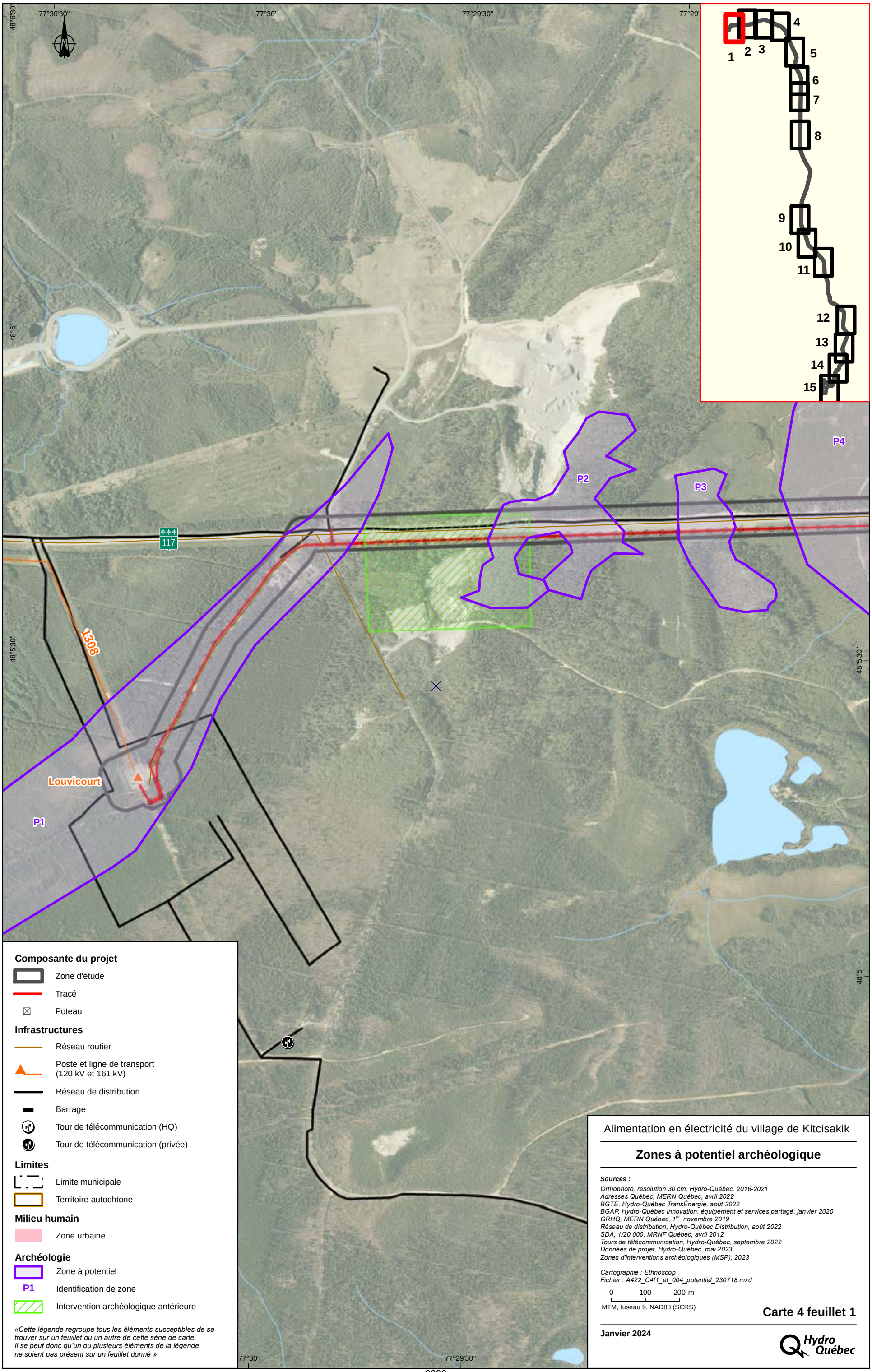

Composante du projet

- Zone d'étude
- Tracé
- Poteau

Infrastructures

- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage
- Tour de télécommunication (HQ)
- Tour de télécommunication (privée)

Limites

- Limite municipale
- Territoire autochtone

Milieu humain

- Zone urbaine

Archéologie

- Zone à potentiel
- P1 — Identification de zone
- Intervention archéologique antérieure

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Zones à potentiel archéologique

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
SDA, 1/20 000, MRNF Québec, avril 2012
Tours de télécommunication, Hydro-Québec, septembre 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023
Zones d'interventions archéologiques (MSP), 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C4f1_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 4 feuillet 1

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

77°29'
77°28'30"
77°28'
77°27'30"
48°6'30"
48°6'
48°5'30"

P3
P4
117

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

Composante du projet
- Zone d'étude
- Tracé
- Poteau

Infrastructures
- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage
- Tour de télécommunication (HQ)
- Tour de télécommunication (privée)

Limites
- Limite municipale
- Territoire autochtone

Milieu humain
- Zone urbaine

Archéologie
- Zone à potentiel
- P1 Identification de zone
- Intervention archéologique antérieure

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Zones à potentiel archéologique

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
SDA, 1/20 000, MRNF Québec, avril 2012
Tours de télécommunication, Hydro-Québec, septembre 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023
Zones d'interventions archéologiques (MSP), 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C4f2_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 4 feuillet 2

Janvier 2024

Hydro Québec

77°28'

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

77°27'
77°26'30"
77°26'
48°6'30"
48°6'
48°530"
Chemin Carnegie
P5
P6
P7
P8
117
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

Composante du projet

- Zone d'étude
- Tracé
- Poteau

Infrastructures

- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage
- Tour de télécommunication (HQ)
- Tour de télécommunication (privée)

Limites

- Limite municipale
- Territoire autochtone

Milieu humain

- Zone urbaine

Archéologie

- Zone à potentiel
- P1 Identification de zone
- Intervention archéologique antérieure

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Zones à potentiel archéologique

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
SDA, 1/20 000, MRNF Québec, avril 2012
Tours de télécommunication, Hydro-Québec, septembre 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023
Zones d'interventions archéologiques (MSP), 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C4f3_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 4 feuillet 3

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

77°25'
77°24'30"
77°24'
48°6'30"
48°6'
48°5'30"
48°5'
48°6'
48°5'30"
48°5'
77°24'30"
77°24'

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

113
117

Lac Wyeth
Lac de la Surprise

P9
P10
P11
P12

Composante du projet
- Zone d'étude
- Tracé
- Poteau

Infrastructures
- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage
- Tour de télécommunication (HQ)
- Tour de télécommunication (privée)

Limites
- Limite municipale
- Territoire autochtone

Milieu humain
- Zone urbaine

Archéologie
- Zone à potentiel
- P1 Identification de zone
- Intervention archéologique antérieure

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Zones à potentiel archéologique

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
SDA, 1/20 000, MRNF Québec, avril 2012
Tours de télécommunication, Hydro-Québec, septembre 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023
Zones d'interventions archéologiques (MSP), 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C4f4_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 4 feuillet 4

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

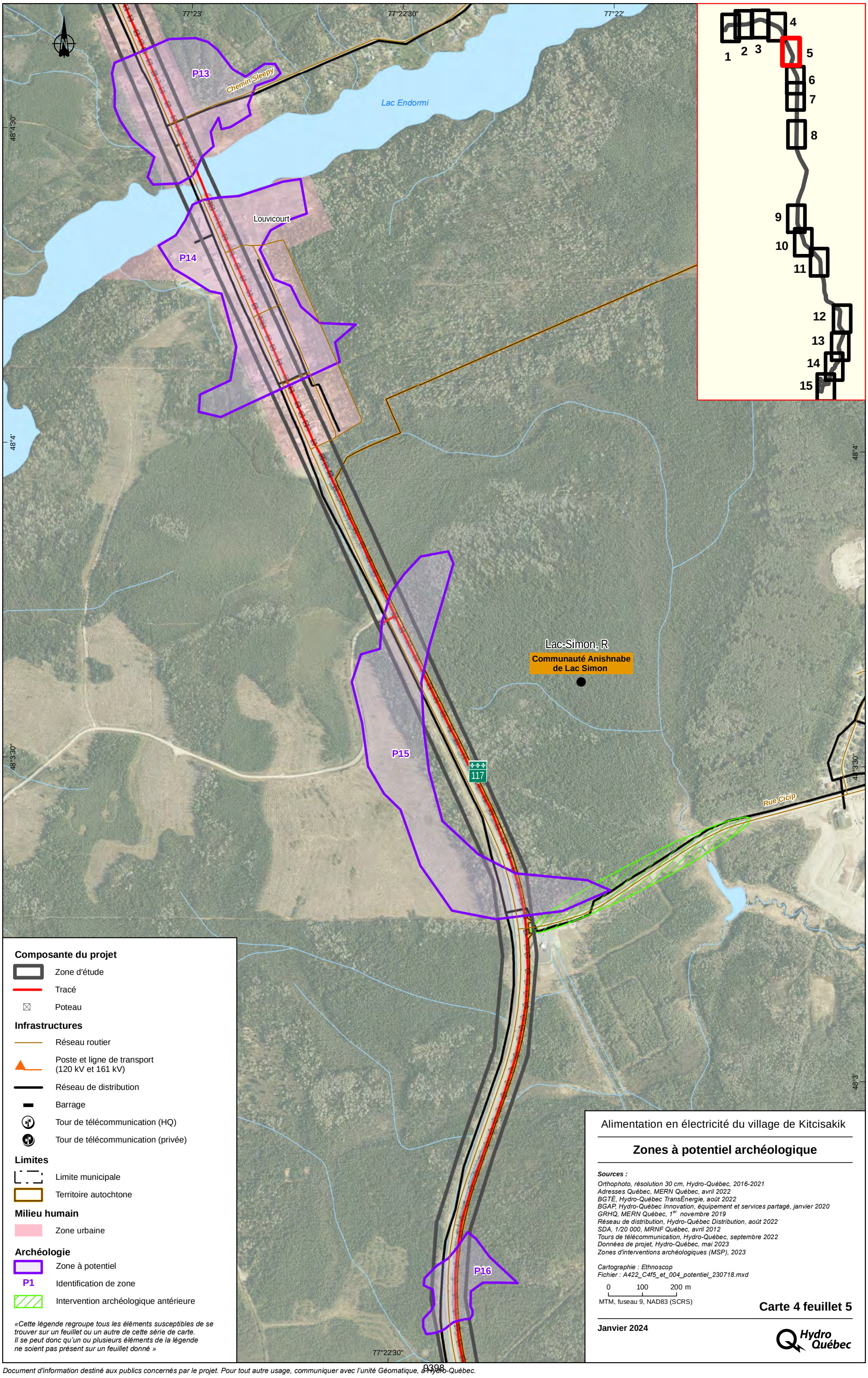

Composante du projet

- Zone d'étude
- Tracé
- Poteau

Infrastructures

- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage
- Tour de télécommunication (HQ)
- Tour de télécommunication (privée)

Limites

- Limite municipale
- Territoire autochtone

Milieu humain

- Zone urbaine

Archéologie

- Zone à potentiel
- P1 — Identification de zone
- Intervention archéologique antérieure

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Zones à potentiel archéologique

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
SDA, 1/20 000, MRNF Québec, avril 2012
Tours de télécommunication, Hydro-Québec, septembre 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023
Zones d'interventions archéologiques (MSP), 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C4f5_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 4 feuillet 5

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

77°22'30"
77°22'
77°21'30"
48°2'
48°1'30"
48°1'
77°22'
77°21'3

P17
P18
P19
P20
P21
P22
P23

Chemin Chimo
Chemin du Lac-Villebon Nord
Lac Salvail
117

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

Composante du projet
- Zone d'étude
- Tracé
- Poteau

Infrastructures
- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage
- Tour de télécommunication (HQ)
- Tour de télécommunication (privée)

Limites
- Limite municipale
- Territoire autochtone

Milieu humain
- Zone urbaine

Archéologie
- Zone à potentiel
- P1 Identification de zone
- Intervention archéologique antérieure

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Zones à potentiel archéologique

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
SDA, 1/20 000, MRNF Québec, avril 2012
Tours de télécommunication, Hydro-Québec, septembre 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023
Zones d'interventions archéologiques (MSP), 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C4f6_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 4 feuillet 6

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

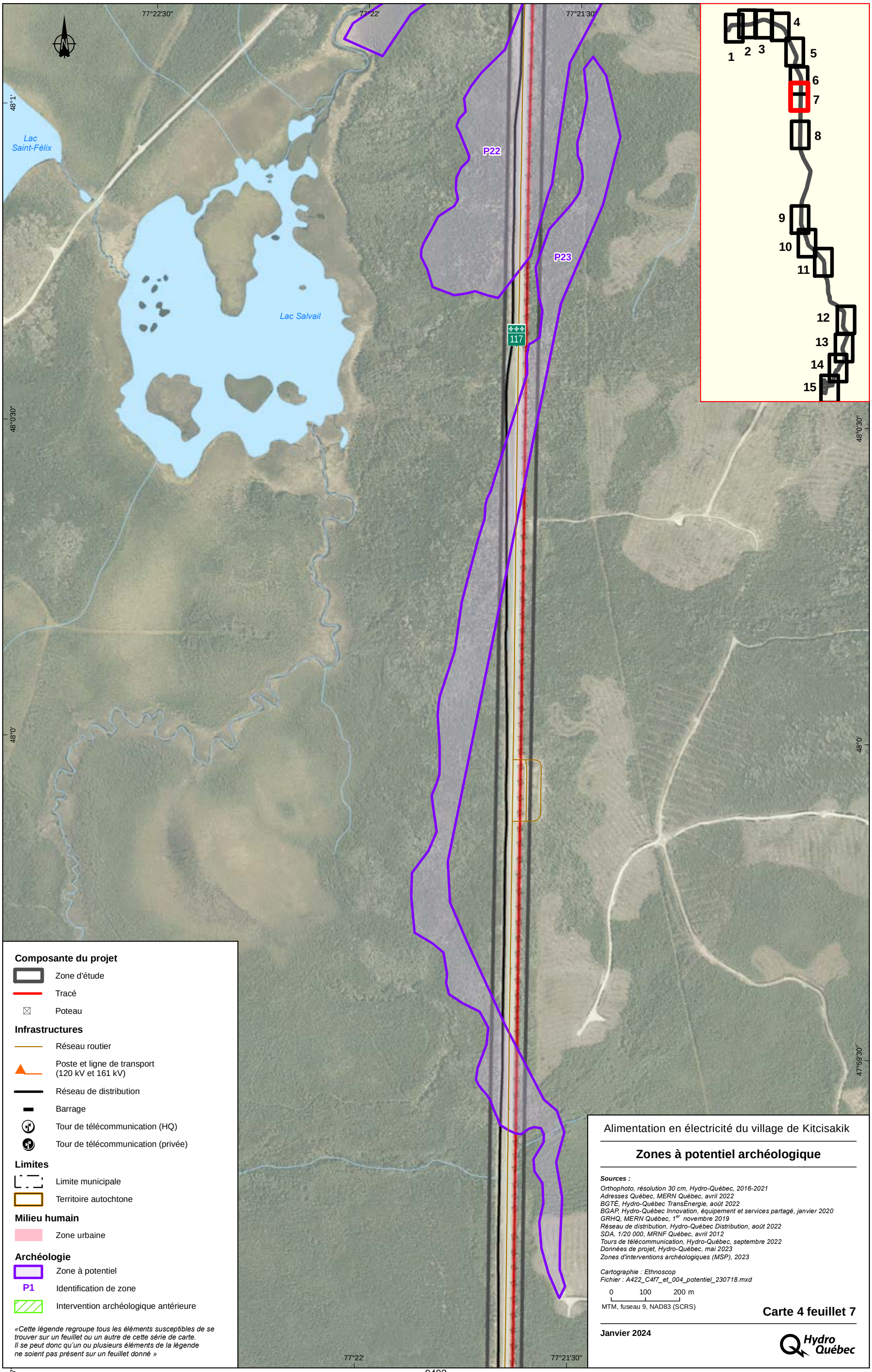

Composante du projet

- Zone d'étude
- Tracé
- Poteau

Infrastructures

- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage
- Tour de télécommunication (HQ)
- Tour de télécommunication (privée)

Limites

- Limite municipale
- Territoire autochtone

Milieu humain

- Zone urbaine

Archéologie

- Zone à potentiel
- P1 Identification de zone
- Intervention archéologique antérieure

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Zones à potentiel archéologique

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
SDA, 1/20 000, MRNF Québec, avril 2012
Tours de télécommunication, Hydro-Québec, septembre 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023
Zones d'interventions archéologiques (MSP), 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C4f7_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 4 feuillet 7

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

77°22'30"
77°22'
77°21'30"
47°58'
47°57'30"
47°57'
47°56'30"
P24
P25
117
Lac Boyer
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

Composante du projet

- Zone d'étude
- Tracé
- Poteau

Infrastructures

- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage
- Tour de télécommunication (HQ)
- Tour de télécommunication (privée)

Limites

- Limite municipale
- Territoire autochtone

Milieu humain

- Zone urbaine

Archéologie

- Zone à potentiel
- P1 Identification de zone
- Intervention archéologique antérieure

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Zones à potentiel archéologique

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
SDA, 1/20 000, MRNF Québec, avril 2012
Tours de télécommunication, Hydro-Québec, septembre 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023
Zones d'interventions archéologiques (MSP), 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C4f8_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 4 feuillet 8

Janvier 2024

Hydro Québec

9404

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

77°22'30"
77°22'
77°21'30"
77°21'
47°51'
47°50'30"
47°50'
117
P26
P27
Lac Morin
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

Composante du projet
- Zone d'étude
- Tracé
- Poteau

Infrastructures
- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage
- Tour de télécommunication (HQ)
- Tour de télécommunication (privée)

Limites
- Limite municipale
- Territoire autochtone

Milieu humain
- Zone urbaine

Archéologie
- Zone à potentiel
- P1 Identification de zone
- Intervention archéologique antérieure

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Zones à potentiel archéologique

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
SDA, 1/20 000, MRNF Québec, avril 2012
Tours de télécommunication, Hydro-Québec, septembre 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023
Zones d'interventions archéologiques (MSP), 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C4f9_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 4 feuillet 9

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

77°21'30"
77°21'
77°20'30"
47°49'30"
47°49'
47°48'30"
47°48'
117
P28
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

Composante du projet

- Zone d'étude
- Tracé
- Poteau

Infrastructures

- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage
- Tour de télécommunication (HQ)
- Tour de télécommunication (privée)

Limites

- Limite municipale
- Territoire autochtone

Milieu humain

- Zone urbaine

Archéologie

- Zone à potentiel
- P1 Identification de zone
- Intervention archéologique antérieure

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Zones à potentiel archéologique

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
SDA, 1/20 000, MRNF Québec, avril 2012
Tours de télécommunication, Hydro-Québec, septembre 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023
Zones d'interventions archéologiques (MSP), 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C4f10_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 4 feuillet 10

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

77°19'30"
77°19'
77°18'30"
47°48'
47°47'30"
47°47'
47°46'30"
117
P29
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

Composante du projet

- Zone d'étude
- Tracé
- Poteau

Infrastructures

- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage
- Tour de télécommunication (HQ)
- Tour de télécommunication (privée)

Limites

- Limite municipale
- Territoire autochtone

Milieu humain

- Zone urbaine

Archéologie

- Zone à potentiel
- P1 Identification de zone
- Intervention archéologique antérieure

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Zones à potentiel archéologique

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
SDA, 1/20 000, MRNF Québec, avril 2012
Tours de télécommunication, Hydro-Québec, septembre 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023
Zones d'interventions archéologiques (MSP), 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C4f11_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 4 feuillet 11

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

77°17'
77°16'30"
77°16'
77°15'30"
47°43'30"
47°43'
47°42'30"
47°42'

P30
P31
P32
P33
P34
P35
P36
P37

Lac Morrison
Lac Barbet
Lac en Dentelle
Lac Quessy
Lac Elémi
Lac Finage
Lac Neppen

117

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

Composante du projet
- Zone d'étude
- Tracé
- Poteau

Infrastructures
- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage
- Tour de télécommunication (HQ)
- Tour de télécommunication (privée)

Limites
- Limite municipale
- Territoire autochtone

Milieu humain
- Zone urbaine

Archéologie
- Zone à potentiel
- P1 Identification de zone
- Intervention archéologique antérieure

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Zones à potentiel archéologique

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
SDA, 1/20 000, MRNF Québec, avril 2012
Tours de télécommunication, Hydro-Québec, septembre 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023
Zones d'interventions archéologiques (MSP), 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C4f12_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 4 feuillet 12

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

77°17'
77°16'30"
77°16'
47°41'
47°40'30"
47°40'
Lac Diarbois
Lac Brioc
Lac Madrès
P38
P39
P40
P41
P42
P43
P44
117
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

Composante du projet

- Zone d'étude
- Tracé
- Poteau

Infrastructures

- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage
- Tour de télécommunication (HQ)
- Tour de télécommunication (privée)

Limites

- Limite municipale
- Territoire autochtone

Milieu humain

- Zone urbaine

Archéologie

- Zone à potentiel
- P1 Identification de zone
- Intervention archéologique antérieure

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Zones à potentiel archéologique

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
SDA, 1/20 000, MRNF Québec, avril 2012
Tours de télécommunication, Hydro-Québec, septembre 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023
Zones d'interventions archéologiques (MSP), 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C4f13_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 4 feuillet 13

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

77°17'30"
77°17'
77°16'30"
47°39'30"
47°39'
47°38'30"

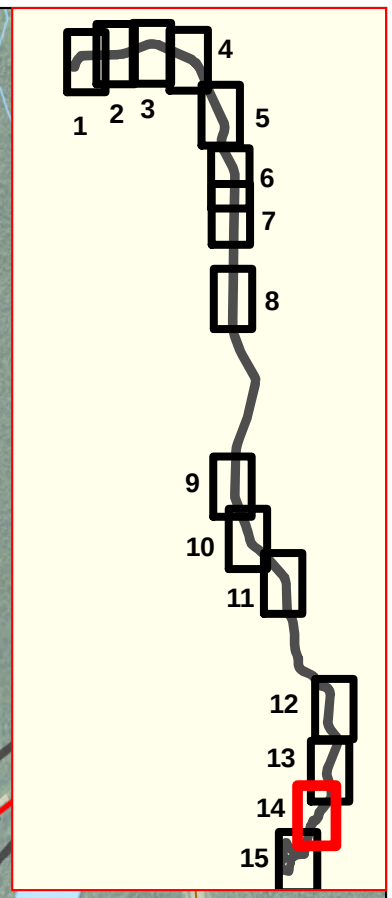

Lac Ronan
Lac Dictame
Réservoir Dozois
117
P44
P45
P46
P47
P48
P49
P50
P51

Composante du projet
- Zone d'étude
- Tracé
- Poteau

Infrastructures
- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage
- Tour de télécommunication (HQ)
- Tour de télécommunication (privée)

Limites
- Limite municipale
- Territoire autochtone

Milieu humain
- Zone urbaine

Archéologie
- Zone à potentiel
- P1 Identification de zone
- Intervention archéologique antérieure

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Zones à potentiel archéologique

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
SDA, 1/20 000, MRNF Québec, avril 2012
Tours de télécommunication, Hydro-Québec, septembre 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023
Zones d'interventions archéologiques (MSP), 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C4f14_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 4 feuillet 14

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

77°18'30"
77°18'
77°17'30"
47°38'
47°37'30"
47°37'
47°36'30"

Lac
Nânwatinok

P51
P52
P53
P54
P55

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

Digue du
Trois-Quart-de-Mille
(Dozois)

Communauté Anichinabé
de Kitcisakik

Barrage Bourque
(Dozois)

Réservoir
Dozois

Composante du projet
- Zone d'étude
- Tracé
- Poteau

Infrastructures
- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage
- Tour de télécommunication (HQ)
- Tour de télécommunication (privée)

Limites
- Limite municipale
- Territoire autochtone

Milieu humain
- Zone urbaine

Archéologie
- Zone à potentiel
- P1 Identification de zone
- Intervention archéologique antérieure

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Zones à potentiel archéologique

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
SDA, 1/20 000, MRNF Québec, avril 2012
Tours de télécommunication, Hydro-Québec, septembre 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023
Zones d'interventions archéologiques (MSP), 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C4f15_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 4 feuillet 15

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

6. MÉTHODOLOGIE DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

6.1 Intervention au terrain

L'intervention archéologique a été réalisée préalablement aux travaux de construction de la ligne et du déboisement nécessaire à celle-ci. L'inventaire archéologique a été réalisé du 11 au 15 septembre 2023. L'équipe était formée d'un archéologue chargé de projets, d'une archéologue-assistante et de trois archéologues de terrain. De plus, une membre de la communauté de Kitcisakik s'est jointe à l'équipe afin de participer à l'inventaire. Le permis 22-ETHN-27 a été délivré à Ethnoscop par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ).

L'intervention consistait en la réalisation de sondages archéologiques à l'intérieur de l'emprise du tracé de la ligne, où celui-ci chevauche les zones à potentiel délimitées lors de l'étude. Au total, 49 des 56 zones à potentiel étaient susceptibles d'être affectées par les travaux en lien à la construction de la ligne électrique. D'emblée, sept zones à potentiel archéologique ont été rejetées parce qu'elles sont à l'extérieur de l'emprise du tracé. Ces zones sont les suivantes : P30, P35, P36, P42, P47, P53 et P55.

Parmi les zones visées par l'inventaire, 38 sont associées à des paléorivages du lac proglaciaire Ojibway. Ce dernier recouvrait, en partie ou en totalité, l'aire d'étude entre 10 500 et 8 500 ans AA. À cette époque, le climat demeurait inhospitalier et l'environnement était probablement encore mal connu des premières populations initiales. Bien que les occupations soient théoriquement possibles, elles restent pour le moins relativement incertaines. En ce qui a trait aux 11 autres zones, elles sont associées aux rivages modernes (lacs, rivières, ruisseaux). Ces berges sont susceptibles de receler des traces d'occupations anciennes pouvant remontées depuis la mise en place du réseau hydrographique actuel, soit vers 8 500 ans AA.

Préalablement aux travaux d'inventaire, un morcellement des zones à potentiel a d'abord été effectué en les superposant à l'emprise du tracé de la ligne électrique. Ce morcellement a permis de délimiter les aires d'inventaire. Dans certains cas, ce découpage a parfois créé deux aires d'inventaire distinctes pour une même zone de potentiel. Ces aires constituent les portions des zones affectées par les travaux de construction de la ligne (déboisement, chemin d'accès, installation de poteaux). Il est à noter que les portions subsistantes de chacune des

zones à potentiel, n'étant pas touchées par les travaux, n'ont donc pas fait l'objet du présent inventaire. Aucun sondage n'y a été tenu. Par conséquent, leur potentiel théorique inhérent subsiste.

Le contexte du projet ne permettait toutefois pas de mettre de l'avant un programme de recherches, plus spécifiquement concernant l'hypothèse de la colonisation hâtive de cette région. En effet, plusieurs de ces aires d'inventaire (47 aires issues des 38 zones à potentiel) étaient caractérisées par un potentiel archéologique en lien aux paléorivages du lac Ojibway. De plus, l'impact des travaux de construction est relativement mineur. En effet, il s'agit d'une ligne à poteaux dont la construction engendre une perturbation très localisée en bordure de la route 117, où des perturbations sont aussi probables. En conséquence, deux méthodes ont été retenues pour valider le potentiel des aires d'inventaire.

Pour ces 47 aires où le potentiel théorique restait à être confirmé, une inspection visuelle accompagnée d'un sondage-témoin, pour vérifier la composition des sols, constituait le premier volet de l'inventaire. Dans le cas où ces aires présentaient un potentiel archéologique jugé suffisamment bon, d'autres sondages y étaient réalisés. La seconde méthode portait sur les autres aires (11) qui ont été inventoriées systématiquement, car leur potentiel avait été jugé plus envisageable en raison de leur positionnement en bordure des berges actuelles en place depuis plusieurs siècles.

Les sondages effectués dans l'ensemble des aires mesuraient 50 cm de côté. Les sols ont été fouillés manuellement jusqu'aux couches naturelles stériles ou à une profondeur jugée suffisante dans les endroits plus perturbés. La distance entre les sondages variait en fonction des caractéristiques de chacune des aires. Certaines d'entre elles n'ont pu être pleinement sondées, tandis que d'autres étaient insondables pour diverses raisons (milieu humide, milieu inondé, bouleversements anthropiques récents, etc.).

L'enregistrement des données au terrain consistait en la description des diverses aires d'inventaire archéologique et de certains sondages témoins à l'intérieur de chacune d'elles. Ces descriptions ont été inscrites à l'intérieur de carnets et de diverses fiches appropriées. Des relevés de parois et des profils stratigraphiques ont été réalisés à l'échelle. Des croquis et des plans ont été dessinés afin de localiser les diverses informations colligées. Plusieurs photographies ont été prises afin d'illustrer les descriptions et les données. Finalement, des relevés à l'aide d'un appareil GPS ont permis de récolter les données spatiales en lien à l'intervention.

7. LES RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

L'inventaire visait ainsi à évaluer le potentiel archéologique de 58 aires issues du redécoupage des zones à potentiel à leur intersection avec l'emprise du tracé de la ligne. Onze aires ont fait l'objet d'un inventaire par sondages (carte 5-feuillets 1 à 5) tandis que 47 aires ont été inspectées visuellement (carte 7-feuillets 1 à 15). Afin de compléter, la présentation des aires d'interventions, les tableaux 3 et 4, insérés à la fin de chaque section, présentent un résumé de leurs caractéristiques ainsi que diverses observations quant au potentiel résiduel.

7.1 Aires inventoriées par sondages

L'ensemble des sondages implantés dans les aires d'intervention par sondage ont permis de distinguer les endroits exempts de bouleversements de ceux en ayant subi. La présence de ces perturbations est principalement rattachée à l'aménagement de la route 117. Les aires inventoriées par sondages n'ont pas livré d'artefacts ou d'autres traces témoignant d'occupations anciennes.

P13-001 et P14-001 (carte 5, feuillet 1)

Ces deux premières aires d'intervention sont situées dans le secteur de Louvicourt de la ville de Val-d'Or. Ce secteur urbanisé borde de part et d'autre la route 117 où celle-ci franchit la rivière Louvicourt/lac Endormi. Anciennement le village de Louvicourt, ce dernier est fondé dans les années 1930. Le développement domiciliaire et commercial caractérisant l'endroit a considérablement modifié l'environnement naturel d'autrefois (voir la figure 15). En effet, le parc immobilier et les infrastructures attenantes ont remanié l'espace en bordure de la route et par le fait même, celui qu'occupe l'emprise du tracé de la ligne (photo 1). Une canalisation sanitaire se situait d'ailleurs dans l'emprise. L'aménagement de celle-ci a perturbé l'intégrité des sols naturels susceptibles de contenir des traces d'occupations anciennes. Les voies de circulation (rues, entrées privées) ont aussi remodelé l'intégrité des sols et ont nui à la réalisation de sondages. Un paysage qui a bien changé depuis les années 1940 (voir la figure 13). Enfin, la construction du pont de la route 117 a aussi perturbé les rives de la rivière Louvicourt, détruisant toutes traces possibles d'occupations anciennes (photo 2).

Pour ces raisons, seulement deux sondages ont été réalisés. Les endroits propices pour l'implantation de sondages ont démontré l'ampleur des bouleversements. Aucune couche naturelle n'a été observée à l'intérieur des deux sondages (photos 3 et 4).

Photo 1. Portion de l'aire P14-001. Vue en direction sud (HYD2317_2023_NUM2-154)

Photo 2. Pont de la route 117 qui enjambe la rivière à Louvicourt. Vue en direction sud (HYD2317_2023_NUM2-140)

Photo 3. Paroi sud du sondage-témoin st-1 de l'aire P13-001 (HYD2317_2023_NUM2-146)

Photo 4. Paroi est du sondage-témoin st-1 de l'aire P14-001 (HYD2317_2023_NUM2-157)

77°23'10"
77°23'
77°22'50"
77°22'40"
48°4'40"
48°4'30"
48°4'20"
48°4'10"

117

P13
P13-001
P14
P14-001
st-1
st-1
Lac Endormi
Louvicourt
Chemin Sleepy
Avenue Britt
Avenue Homer-French
Avenue Dufour
Rue Lucille-Rossignol
Rue Blais

Feuillet 1
Feuillet 2
Feuillet 3
Feuillet 4
Feuillet 5

Composantes du projet
- Zone d'étude
- Tracé
- Poteau à ajouter

Infrastructures
- Réseau routier
- Chemin forestier
- Réseau de distribution
- Barrage
- Regard d'égout

Milieu humain
- Zone urbaine

Archéologie
- Zone à potentiel
- P1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire par sondage
- P13-001 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage témoin
- st-1 — Identification de sondage témoin

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Aires inventoriées par sondages, P13-001 et P14-001

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
Données de projet, Hydro-Québec, janvier 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier :
A422_C5f1_et_005_inventaire_sondage_240112.mxd

0 40 80 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 5 feuillet 1

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

P20-001, P21-001 et P22-001(carte 5, feuillet 2)

Ces trois aires sont situées dans la portion nord du tracé, à l'ouest du lac Villebon. La rivière Saint-Félix, affluent du lac Simon, sépare les aires P20-001 et P21-001. Les portions riveraines de ces deux aires sont des milieux humides enclins aux crues saisonnières (photo 5). Lors de l'inventaire archéologique, ces portions étaient inatteignables, car les fortes pluies automnales avaient fait monter les eaux.

Le reste de la portion de l'aire P20-001, soit l'équivalent de sa moitié nord, concordait à l'espace occupé par le fossé de la route 117 et un sentier de véhicule tout-terrain (VTT). Les perturbations encourues lors de l'aménagement de ces deux voies de circulation étaient clairement visibles, rendant superflue la réalisation de sondage (photo 6).

Aux allures de grands corridors, les aires P21-001 et P22-001 reposent sur un plateau, faiblement incliné, dont le point culminant se trouve plus au sud. Malgré cela, la grande majorité de l'aire P21-001 était insondable en raison de milieux humides sur la quasi-totalité de sa superficie (photo 7). Seule son extrémité sud a été sondée (photo 8).

Deux zones humides ont été observées dans les limites de l'aire P22-001, le long de la route 117. Aucun sondage n'a pu être réalisé à ces endroits. Par contre, trois portions ont été sondées, soit au nord, au centre ainsi qu'au sud où des podzols bien développés ont été constatés (photo 9).

Photo 5. Portion riveraine de l'aire P20-001. Vue en direction sud (HYD2317_2023_NUM1-113)

Photo 6. Nord de l'aire P20-001. Vue en direction sud (HYD2317_2023_NUM1-112)

Photo 7. Extrémité nord de l'aire P21-001, complètement occupée par une végétation de zone humide. Vue en direction sud (HYD2317_2023_NUM2-208)

Photo 8. Portion sondée dans l'aire P21-001 où le potentiel semblait favorable. Vue en direction nord (HYD2317_2023_NUM2-205)

Photo 9. Paroi ouest d'un sondage implanté dans l'aire P22-001. Vue en direction ouest (HYD2317_2023_NUM2-204)

77°22'
77°21'50"
77°21'40"
77°21'30"
77°21'20"
48°1'40"
48°1'30"
48°1'20"
48°1'10"
48°1'

P19
P20
P21
P22
P23
P20-001
P21-001
P22-001
117
Chemin Chimo
St-2
st-1

Feuillet 1
Feuillet 2
Feuillet 3
Feuillet 4
Feuillet 5

Composantes du projet
- Zone d'étude
- Tracé
- Poteau à ajouter

Infrastructures
- Réseau routier
- Chemin forestier
- Réseau de distribution
- Barrage
- Regard d'égout

Milieu humain
- Zone urbaine

Archéologie
- Zone à potentiel
- P1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire par sondage
- P13-001 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage témoin
- st-1 — Identification de sondage témoin

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Aires inventoriées par sondages, P20-001, P21-001 et P22-001

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
Données de projet, Hydro-Québec, janvier 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier :
A422_C5f2_et_005_inventaire_sondage_240112.mxd

0 50 100 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 5 feuillet 2

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

P26-001 (carte 5, feuillet 3)

Localisée dans la portion centrale du tracé, cette aire possédait un relief généralement plat et régulier. Toutefois, en raison de son éloignement du lac Morin situé au nord-est, le potentiel archéologique en était réduit. Dix-sept sondages ont été réalisés sur l'ensemble de l'aire. La séquence des sols composant la terrasse reflétait celle de podzols bien développés (photo 10 et figure 21). Néanmoins, aucun témoin archéologique n'a été mis au jour.

Le second sondage témoin a soulevé certaines interrogations quant à la nature d'une perturbation observée en cours de fouille (photo 11). Cette perturbation présentait les allures de sols ayant été subi les effets de la chaleur. Les sols brunis et rubéfiés ressemblaient aux sols rencontrés lors de la fouille de foyers associés à des occupations anciennes. Toutefois, aucune trace d'élément anthropique n'y était associée, ce qui laisse supposer que cette perturbation résulterait du brûlement d'une racine survenue lors d'un feu de forêt.

Photo 10. Paroi ouest du sondage st-1 montrant les sols en place dans l'aire P26-001. Direction ouest (HYD2317_2023_NUM1-072)

Photo 11. Sondage st-2, aire P26-001 montrant une perturbation à l'intérieur de l'horizon B, probablement en lien avec un feu de forêt. Direction nord-est (HYD2317_2023_NUM1-074).

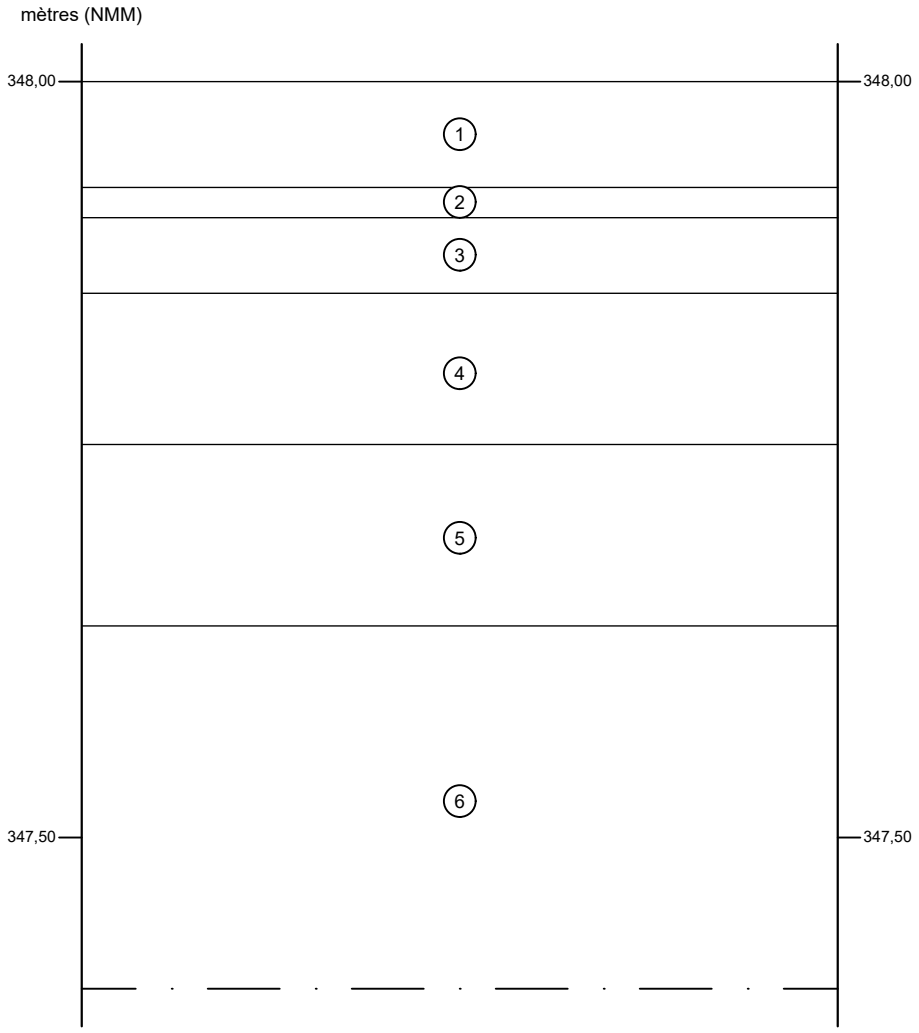

1. Litière, fibres organiques en décomposition et charbon de bois; LFH
2. Limon et matière organique noir, meuble, contenant du charbon de bois; Ah
3. Sable très fin gris, meuble; Ae
4. Sable très fin brun rouille, meuble; B1
5. Sable très fin jaune-beige, meuble; B2
6. Sable très fin gris, peu compact; C

— · — Limite de fouille

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Croquis stratigraphique du sondage st-1 de l'aire P26-001, paroi ouest

Sources :
Cartographie : Ethnoscop, 2024
Fichier : A422_f15_et_008_figures_240123.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 21

Janvier 2024

Hydro Québec

77°21'30"

77°21'20"

47°50'50"

47°50'40"

117

Feuillet 1

Feuillet 2

Feuillet 3

Feuillet 4

Feuillet 5

Lac Morin

P26

P26-001

st-2

st-1

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé
- Poteau à ajouter

Infrastructures

- Réseau routier
- Chemin forestier
- Réseau de distribution
- Barrage
- Regard d'égout

Milieu humain

- Zone urbaine

Archéologie

- Zone à potentiel
- P1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire par sondage
- P13-001 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage témoin
- st-1 — Identification de sondage témoin

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Aires inventoriées par sondages, P26-001

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
Données de projet, Hydro-Québec, janvier 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier :
A422_C5f3_et_005_inventaire_sondage_240112.mxd

0 20 40 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 5 feuillet 3

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

P32-001 (carte 5, feuillet 4)

Localisée en rive droite d'un affluent sans toponyme de la rivière des Outaouais, l'aire P32-001 est caractérisée par une topographie très accidentée. L'extrémité nord de celle-ci est surélevée par rapport au reste de l'aire. De plus, sa surface est très bosselée (photos 12 et 13). Lors de la visite de l'aire, l'emprise d'un ancien chemin forestier a été remarquée, tout juste au nord de l'aire, et ce, malgré la reprise de la végétation depuis son abandon. Ce chemin est toujours perceptible sur les photos aériennes de la région.

Le reste de l'aire, soit l'équivalent de son deux tiers, est occupé par un talus menant au ruisseau et une zone marécageuse au pied de la pente. Cette zone humide est probablement le résultat d'un ancien méandre du ruisseau. Aucun sondage n'a donc été réalisé.

Photo 12. Vue de l'aire P32-001 depuis la portion nord de l'aire. Vue en direction sud-est (HYD2317_2023_NUM1-083). La portion sud de l'aire, visible en arrière-plan, est occupée par une zone humide.

Photo 13. Vue de l'aire P32-001 depuis le pont situé à l'extrémité sud-est de l'aire. Vue en direction nord (HYD2317_2023_NUM1-088).

P33-001 (carte 5, feuillet 4)

Contrairement à l'aire précédente, située sur l'autre rive, cette aire était relativement plane. Trois replats distincts se succédaient depuis le ruisseau. Les deux premiers, formés en bordure du cours d'eau, n'était séparés que par un mètre d'intervalle. Leur basse altitude les rendait prédisposés aux crues printanières et autres hausses du niveau de l'eau. Les sondages ont permis d'y observer des alluvions limoneuses et argileuses associées aux débordements du lit du ruisseau (photo 14). De plus, les travaux d'aménagement du pont ont modifié la berge du ruisseau délimitant l'aire. L'empierrement du talus de la route s'étend sur plusieurs mètres et ce, jusqu'à la berge qui délimite le nord de l'aire (photo 15).

Photo 14. Paroi nord du sondage st-1 de l'aire P33-001 montrant les sols en place (HYD2317_2023_NUM1-091)

Photo 15. Vue de l'aire P33-001 à partir du pont situé au nord-est de celle-ci. Vue en direction sud (HYD2317_2023_NUM1-089). L'empierrement est observable sur tout le talus de la route à proximité du ruisseau et même jusque sur sa rive.

Le dernier replat occupait l'entièreté de la moitié sud de l'aire. Étant situées plus en retrait du cours d'eau, les séquences pédologiques observées ont permis de conclure que les crues n'atteignaient pas ce replat. La séquence podzolique observée semblait toutefois peu développée (photo 16 et figure 22). Certains des sondages effectués sur ce replat montraient des perturbations en lien à l'aménagement de la route. Celles-ci se concentraient surtout sur l'extrémité sud de l'aire où plus de 50 cm de remblai reposait sur les sols naturels.

Photo 16. Paroi sud du sondage st-4 montrant une séquence podzolique en place dans l'aire P33-001. Direction sud (HYD2317_2023_NUM1-093)

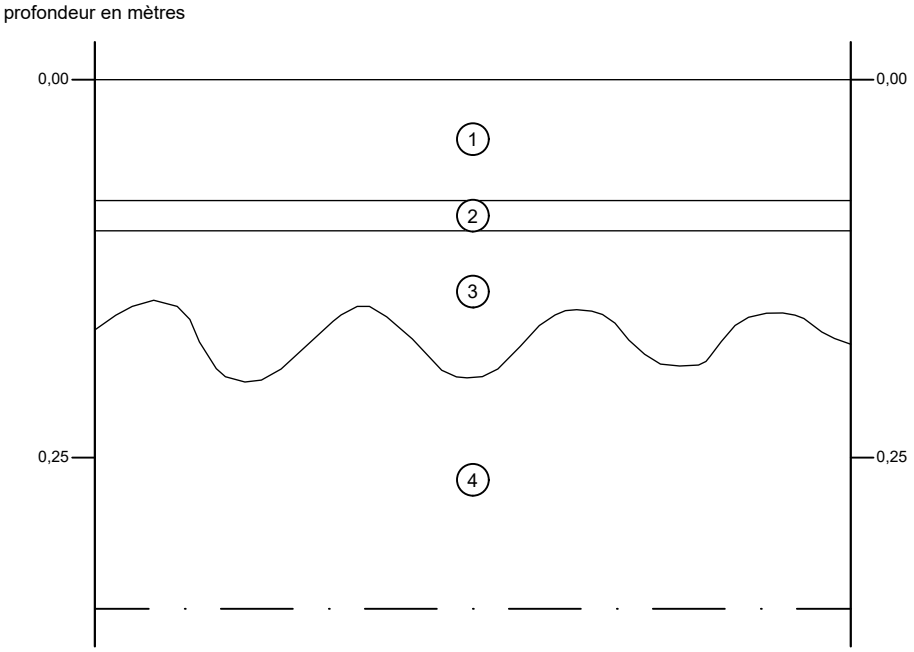

1. Litière, fibres organiques en décomposition et charbon de bois; LFH
2. Limon et matière organique noir, meuble, contenant du charbon de bois; Ah
3. Sable très fin gris, meuble; Ae
4. Sable très fin brun rouille, meuble; B

— · — Limite de fouille

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Croquis stratigraphique du sondage st-4 de l'aire P33-001, paroi sud

Sources :
Cartographie : Ethnoscop, 2024
Fichier : A422_f16_et_008_figures_240123.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 22

Janvier 2024

Hydro Québec

77°16'20"

47°42'30"

P32-001

P32

P33

st-1

st-2

st-3

P33-001

st-4

117

77°16'20"

Feuillet 1

Feuillet 2

Feuillet 3

Feuillet 4

Feuillet 5

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé
- Poteau à ajouter

Infrastructures

- Réseau routier
- Chemin forestier
- Réseau de distribution
- Barrage
- Regard d'égout

Milieu humain

- Zone urbaine

Archéologie

- Zone à potentiel
- P1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire par sondage
- P13-001 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage témoin
- st-1 — Identification de sondage témoin

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Aires inventoriées par sondages, P32-001 et P33-001

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
Données de projet, Hydro-Québec, janvier 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier :
A422_C5f4_et_005_inventaire_sondage_240112.mxd

0 10 20 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 5 feuillet 4

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

P52-001, P54-001 et P56-001 — village de Kitcisakik (carte 5, feuillet 5)

L'électrification du village implique la construction de la ligne à partir de la route 117 jusqu'au cœur de celui-ci. De plus, afin d'alimenter chacune des demeures, la mise en place d'un réseau filaire aérien est nécessaire. L'emplacement pour chacun des supports allait obligatoirement être creusé. L'inventaire des aires P52-001, P54-001 et P56-001 a donc été retenu afin d'en vérifier le potentiel. D'emblée, l'inventaire à l'intérieur du village ne pouvait tenir compte de l'entière superficie des aires en raison de leur trop grande étendue. Il avait été décidé de s'en tenir qu'aux emplacements où les poteaux de la ligne électrique allaient être implantés. Des plans ainsi que des repères physiques sur place (piquets d'arpentage) ont permis de localiser ces divers emplacements et de réaliser, au besoin, des sondages.

Plusieurs emplacements retenus pour l'implantation de poteaux montraient les signes de bouleversements. La forte majorité des emplacements retenus se localisaient dans le fossé en bordure des rues (photos 17 à 19). Les travaux en lien à l'aménagement des rues, des fossés et des terrains de la communauté ont remodelé les sols qui étaient autrefois en place. L'intervention archéologique dans les aires P52-001 et P54-001 s'est donc attardée à inspecter l'emplacement des divers poteaux afin de juger la nécessité de sonder l'endroit. En raison des fortes perturbations observées à la plupart des emplacements prévus, très peu de sondages ont été réalisés. Ceux effectués en bordure de rues ont permis de confirmer la présence de fortes perturbations (photo 20). Toutefois, quelques rares d'entre eux avaient toujours des sols en place (figure 23 et photo 21).

Photo 17. Emplacement d'un poteau dans l'aire P54-001. Direction nord-est (HYD2317_2023_NUM2-073)

Photo 18. Emplacement d'un poteau dans l'aire P54-001. Direction nord (HYD2317_2023_NUM1-042)

Photo 19. Emplacement d'un poteau dans l'aire P54-001. Direction nord-est (HYD2317_2023_NUM1-046)

Photo 20. Parois sud-ouest du sondage st-1 dans l'aire P54-001 (HYD2317_2023_NUM2-078)

Photo 21. Paroi est du sondage st-1 montrant les perturbations en place dans l'aire P52-001 (HYD2317_2023_NUM2-216)

En raison des informations obtenues *a posteriori* concernant l'établissement et l'occupation des environs de la zone P52, vers le milieu du XX^{e} siècle, par la communauté de Kitcisakik, les notes et les photographies de terrain concernant cet endroit ont été réexaminées. Toutefois, aucun indice n'a permis d'identifier la présence de bâtiments ou de quelconques infrastructures liées à l'établissement initial dans cette portion du village. La zone demeure néanmoins d'intérêt pour documenter cette phase récente de l'histoire de Kitcisakik.

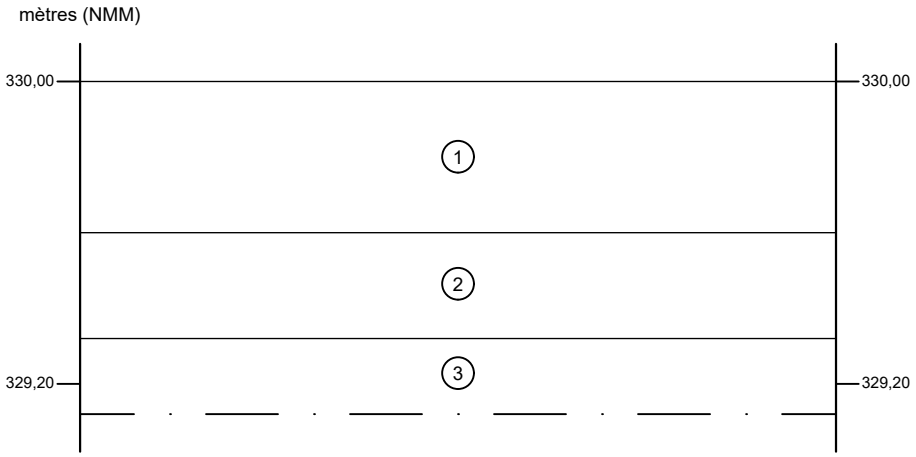

1. Limon sableuc brun orangé, peu compact, contenant de la vitre et du verre à bouteille (brun et bleu); Ap
2. Sable très fin gris, meuble; Ae
3. Sable très fin brun rouille, meuble; B

— · — Limite de fouille

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Croquis stratigraphique du sondage st-1 de l'aire P52-001, paroi est

Sources :
Cartographie : Ethnoscop, 2024
Fichier : A422_f17_et_008_figures_240123.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 23

Janvier 2024

Hydro Québec

77°18'50"
77°18'40"
77°18'30"
77°18'20"
77°18'10"
47°37'40"
47°37'30"
47°37'20"
47°37'10"
47°37'
P52
P52-001
st-1
st-2
P53
P54
P54-001
st-1
P55
P56-001
st-1
Lac
Nânwatinok
Digue du
Trois-Quart-de-Mille
(Dozois)
Barrage Bourque
(Dozois)
Réservoir
Dozois
Feuillet 1
Feuillet 2
Feuillet 3
Feuillet 4
Feuillet 5

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé
- Poteau à ajouter

Infrastructures

- Réseau routier
- Chemin forestier
- Réseau de distribution
- Barrage
- Regard d'égout

Milieu humain

- Zone urbaine

Archéologie

- Zone à potentiel
- P1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire par sondage
- P13-001 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage témoin
- st-1 — Identification de sondage témoin

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Aires inventoriées par sondages, P52, P54 et P56

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
Données de projet, Hydro-Québec, janvier 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier :
A422_C5f5_et_005_inventaire_sondage_240112.mxd

0 50 100 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 5 feuillet 5

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Enfin, l'aire P56-001 avait, dans son ensemble, subi de lourdes modifications. Les perturbations observées étaient attribuables aux travaux de construction du barrage Bourque en 1948 (figure 24). D'abord, une aire de stationnement occupait toute la partie nord de l'aire. La portion centrale, située entre ce stationnement et la route plus au sud, était caractérisée par de petites terrasses légèrement pentues et très vallonnées. Les sondages ont permis de démontrer que l'endroit avait été bouleversé, probablement lors des travaux en lien au barrage.

L'aménagement de la route situé au sud du barrage a aussi entraîné le bouleversement des sols en bordure de celle-ci, aux endroits retenus pour l'implantation des poteaux de la ligne électrique (photo 22 et figure 25). Les sondages montrant une séquence pédologique naturelle étaient à quelques mètres en retrait de la route, soit dans la portion sud de l'aire d'inventaire, où aucun travail de construction n'est prévu (photo 23).

Photo 22. Paroi nord du sondage associé au poteau 76 montrant les perturbations caractérisant les sols en bordure de route (HYD2317_2023_NUM1-039)

Photo 23. Parois sud-ouest montrant les sols en place dans ce secteur de l'aire (HYD2317_2023_NUM2-063)

Figure 24. Photographie prise durant construction du barrage en 1947, vue vers le sud (Archives Hydro-Québec, H01_2441_2449_lac-Dozois_barrage-construction_LD4774_2avr1947_loc113)

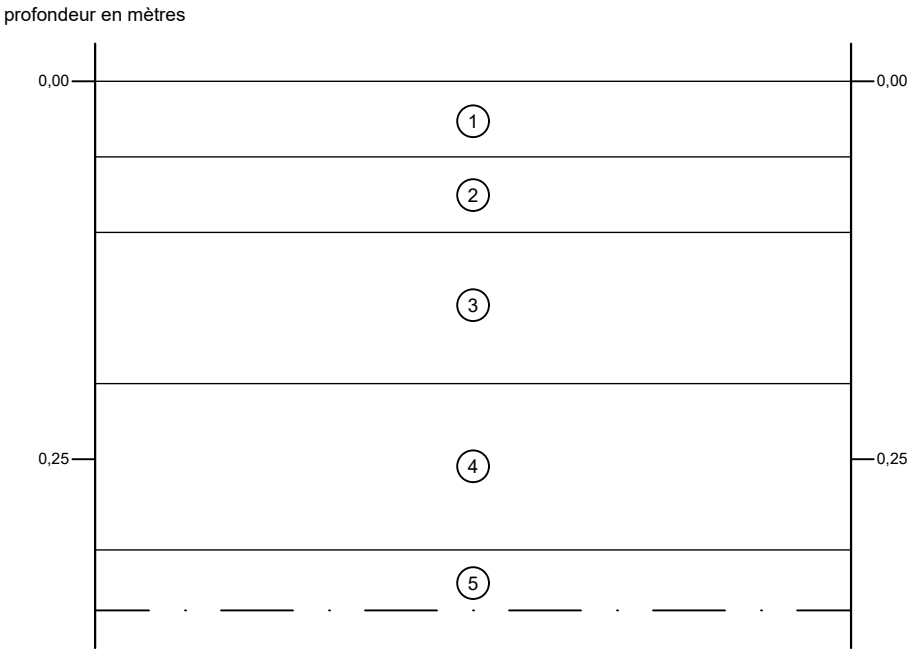

1. Litière, fibres organiques en décomposition et charbon de bois; LFH
2. Limon et matière organique noir, meuble, contenant du charbon de bois; Ah
3. Sable très fin gris, meuble; Ae
4. Sable très fin brun rouille, meuble; B
5. Sable très fin gris, peu compact; C

— · — Limite de fouille

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Croquis stratigraphique du sondage st-1 de l'aire P56-001, paroi sud

Sources :
Cartographie : Ethnoscop, 2024
Fichier : A422_f18_et_008_figures_240123.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 25

Janvier 2024

Hydro Québec

Tableau 3. Aires d'inventaire par sondage

Aire	Long. (m)	Type intervention	Sondages effectués	360	330	320	Actuel	Description de l'aire d'inventaire	Commentaires
P13-001	378	Sondages	1			x	x	- secteur habité; - présence d'une conduite sanitaire dans l'emprise (au moins deux regards localisés dans l'aire d'inventaire; - bordure de rivière aménagée avec remblai	
P14-001	600	Sondages	1			x	x	- secteur habité; - présence d'une conduite sanitaire dans l'emprise (au moins six regards localisés dans l'aire d'inventaire); - présence de remblais	
P20-001	289	Sondages	0				x	- l'aire correspond au fossé de la route 117 et au sentier de VTT situé plus à l'est; - la limite est de l'aire correspond au remblai en lien à l'aménagement du sentier de VTT; - l'extrémité sud de l'aire borde un cours d'eau; portion complètement inondée lors de l'inventaire	- aucun sondage réalisé; - extrémité sud de l'aire trop inondée lors de l'inventaire; - reste de l'aire perturbé par la route et le sentier - potentiel faible
P21-001	380	Sondages	3				x	- relief plat situé légèrement plus bas que l'aire P22 situé juste à côté (dénivelé visible sur le terrain); - sol argileux peu propice à une occupation humaine; - portion marécageuse au bord de la route 117 et du chemin au nord; - végétation idem que P22 + milieu humide à l'extrémité nord (quenouilles et autres)	
P22-001	836	Sondages	25			x		- relief plat; végétation d'épinettes, bouleau, rares érables, cornouillers du Canada, sphaigne - présence d'une zone humide (sol naturel argileux ou remblai selon les sondages) avec beaucoup d'aulne entre les deux secteurs plus secs situés aux extrémités de la zone (podzol); - zone marécageuse en bord de la route 117; - présence de remblais dans plusieurs des sondages	
P26-001	479	Sondages	17				x	- l'aire présente plusieurs replats et est légèrement vallonnée, - peu d'arbres matures; - l'extrémité sud est plus accidentée; - podzol bien développé en place;	- bon potentiel envisageable pour le reste de la zone à potentiel
P32-001	92	Sondages	0		x	x	x	- l'aire se divise en deux secteurs : - zone humide au sud; - pente abrupte dans la moitié nord - à la limite nord de l'aire, présence d'un creusement au sommet du talus pour ancien chemin d'accès; délaissé depuis environ 50 ans; la végétation a repoussé;	- présence d'un ancien chemin d'accès forestier au nord de l'aire; - les images satellitaires montrent des zones de végétation différente (voire juvénile) sillonnées de chemins encore perceptibles; - probablement remplacé aujourd'hui par le chemin *La Vérendrye 42*; - aucun sondage possible
P33-001	120	Sondages	7		x	x	x	- l'aire comprend trois paliers : - 1e en bordure du cours d'eau : milieu humide à milieu ripicole; sol limono-argileux avec beaucoup de cailloux; largeur : 5m - 2e au centre de l'aire; zone ripicole; secteur inondable au printemps; largeur 5m - 3e 1/2 sud de l'aire; végétation arboricole; podzol en place et perturbations observées; remblai en surface (50cm) dans la moitié sud du palier sous lequel les sols sont en place	- potentiel bon dans la moitié sud de l'aire et au sud de celle-ci; - le pont (R-117) situé au nord-est de l'aire comprend beaucoup d'empierrement; modification du milieu riverain
P52-001	194	Sondages	4			x	x	- zone habitée de la réserve; - sol naturel en place (podzol); - plantes de 1m de haut environ sans arbre (non entretenu); - relief assez plat	
P54-001	1 944	Sondages	1		x	x	x	- zone située dans une portion habitée de la réserve; - on retrouve une végétation d'épinettes, de bouleaux, de fougère, d'érables; - présence d'un remblai d'une trentaine de centimètres recouvrant le sol naturel;	
P56-001	250	Sondages	9		x	x	x	- l'aire s'étend sur une portion de la route no 38, au sud du barrage Bourque; - elle comprend aussi les abords de cette route; - les sondages réalisés en bordure de la route ont montré des perturbations en lien à l'aménagement de celle-ci; - les sondages dans le boisé (entre portage et route) ont montré des bouleversements créés par l'aménagement de la route et/ou du barrage; - sondages éloignés de la route montraient un podzol en place	
	5 562		68						

7.2 Aires inspectées visuellement

Le second volet du mandat consistait à réaliser une inspection visuelle des autres aires intersectant le tracé de ligne. Cette procédure avait été retenue préalablement à l'intervention, considérant que ces dernières aires sont caractérisées par un potentiel très théorique associé au peuplement initial de la région. Lorsqu'une aire semblait propice, des sondages étaient réalisés afin d'en vérifier la présence d'artefacts et la stratigraphie des sols.

Quarante-sept (47) aires ont fait l'objet de cette inspection visuelle. Le tableau 4 décrit les principales observations enregistrées sur chacune d'elles. Les feuillets de la carte 7 indiquent l'emplacement des aires d'inventaire à inspection visuelle. Des sondages ont été creusés dans la plupart de ces aires. Une très forte proportion de sondages montrait des perturbations en lien à des installations anthropiques modernes (route 117, sentier de VTT, route forestière, etc.). La totalité de ces aires était exempte de traces d'occupations paléohistoriques. Des restes de fondations en béton ont été découverts dans l'aire P7-001.

L'aire P7-001 — Vestiges bétonnés

Lors de l'inspection visuelle effectuée dans la zone P07, les vestiges d'un ancien bâtiment ont été mis au jour. Ces vestiges correspondent à une ancienne fondation de béton coulé dans un coffrage de planches (4 po/10,16 cm) placées à l'horizontale (photo 24). Une dalle recouvre l'ensemble de la superficie intérieure de l'ancien bâtiment. Certaines portions des murs sont démolies et se sont affaissées vers l'intérieur (photo 25). Aucun mur d'élévation (niveau supérieur) ni vestige de ceux-ci n'étaient présents. Seuls quelques bardeaux d'asphalte ont été observés en surface ou sous une mince couche de végétation à proximité du vestige, témoignant de l'ancienne toiture.

Trois sondages, réalisés en périphérie de celui-ci, ont livré des clous tréfilés. Ces sondages exposaient plus de 50 cm de remblais. Ces remblais proviennent de l'excavation faite lors de la construction des fondations, dont la dalle se situe à environ 1,50 m sous la surface avoisinante. Sous ces remblais, les couches podzoliques ont été observées, mais certaines sont bouleversées, probablement en raison de l'aménagement du bâtiment. Trois barils métalliques (45 gallons) reposent parmi les débris de démolition. Un pneu de machinerie, reposant en surface de la végétation, suggère un abandon plus récent que celui du bâtiment. Il en est de même pour un ancien modèle de four à micro-ondes (vers 1980) laissé sur place à une dizaine de mètres plus à l'est. Près de celui-ci, des déchets de forages miniers (pierres et carottes minérales) avaient été étendus sur le sol. Enfin, une série de poteaux avait été implantée en guise de clôture (photos 26 et 27). Ces poteaux, constitués d'anciennes tiges de forage, étaient ancrés dans une base bétonnée. L'ensemble des poteaux ceinturait un espace mesurant plus de 45 m sur 30 m, soit près de 1 500 m2 de superficie. Un périmètre a été délimité sur sa moitié nord, à l'aide de ruban de sécurité, afin de marquer son emplacement. La portion sud du vestige étant située à l'extérieur de l'emprise de déboisement, les risques étaient considérés comme étant plus faibles.

Photo 24. Portion du mur est, près du coin sud-est du vestige. Direction sud-est (HYD2317_2023_NUM1-020)

Photo 25. Vue du coin nord-est de vestige. En avant-plan, des portions de murs démolies et tombées à l'intérieur du vestige. Direction nord-est (HYD2317_2023_NUM1-018_mod)

Photo 27. Alignement de poteaux de la clôture. Direction sud (HYD2317_2023_NUM1-019_mod)

Photo 26. L'une des tiges de forage réutilisées comme poteau de la clôture (HYD2317_2023_NUM1-026_mod). L'encadré est un agrandissement de l'extrémité de la tige

Les données recueillies au terrain ainsi que les recherches sommaires effectuées laissent croire que ce vestige correspond à un ancien bâtiment commercial (vers 1930 à 1980), en lien à l'exploration minière de la région. Les tiges de forage servant à la clôture ainsi que les déchets (pierres et carottes) trouvés à proximité en sont une attestation. Quant à la méthode de fabrication des fondations, elle témoigne de leur jeunesse. Le procédé employé consistait en la réalisation d'un coffrage fait de planches placées à l'horizontale, comme mentionné plus haut. Cette méthode de coffrage est, du moins, assez récente et a surtout été employée entre les années 1950 et 1980. Ces indices prouvent que ces fondations sont récentes. Aucun indice ne permet de suggérer une date d'abandon.

Un premier examen des données minières, accessibles en ligne, a permis de prendre connaissance qu'un forage avait été effectué en 1945, juste à l'ouest du vestige (SIGÉOM[13]). Enfin, la consultation des titres miniers (claims) (GESTIM[14]) renseigne que *Les Ressources Aur inc.* possédait les droits d'exploration sur le lot minier où se situe le vestige, et ce, dès 1947. Une recherche des données sur l'exploitation minière permettrait de préciser la nature du bâtiment et de son utilisation, en plus d'en connaître le propriétaire.

[13] https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr consulté le 20 septembre 2023.

[14] https://mrnf.gouv.qc.ca/mines/titres-miniers/gestim-systeme-gestion-titres-miniers/ consulté le 20 septembre 2023.

77°25'28"

77°25'26"

48°5'59"

48°5'58"

st-2

st-3

st-4

P07-001

117

P7

77°25'28"

Composantes du projet

Zone d'étude

Tracé

Infrastructure

Réseau routier

Archéologie

Aire inspectée visuellement

P7-001 Identification d'aire

Archéologie (suite)

Sondage témoin

st-1 Identification de sondage

Vestige hors sol

Vestige sous ou au niveau du sol

Clôture

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Vestige de l'aire P7-001

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
Données de projet, Hydro-Québec, janvier 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C6_et_006_vestiges_240118.mxd

0 2,5 5 m

MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 6

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité de Géomatique, à Hydro-Québec.

Tableau 4. Aires d'inventaire visuellement inspectées

Aire	Long. (m)	Type intervention	Sondages effectués	360	330	320	Actuel	Description de l'aire d'inventaire	Commentaires
P01-001	72	Inspection visuelle	1		x			- plusieurs perturbations observées en bordure de la route; - l'aménagement de celle-ci a créé des buttons de remblais sur ses abords; - à quelques endroits, des podzols bien conservés ont été observés; - zone boisée peu perturbée (les sols sont généralement en place) - quelques traces d'occupations peu anciennes, dont des constructions en bois effondrées	- perturbations en lien à l'aménagement du poste et à celui du chemin forestier
P01-002	85		0						- secteur très accidenté
P01-003	781		3						- présence de construction en bois, de chemins de terre non entretenus et un dépotoir en bord de route;
P01-004	171		0						- secteur très accidenté
P01-005	214		1						- emprise trop étroite et secteur accidenté
P01-006	130		1						
P02-001	117	Inspection visuelle	1					- relief plat, - végétation de bouleaux d'épinettes, végétation basse fournie (fougères, kalmias); - sols naturels en place (podzol)	
P02-002	178		1						
P03-001	162	Inspection visuelle	2					- relief plat, - végétation d'épinettes, de bouleaux et de rares pins, végétation basse fournie (fougères); présence de cladonie à certains endroits; - sols naturels en place (podzol)	
P04-001	1 280	Inspection visuelle	3		x			- relief plat, - végétation d'épinettes, d'érables et de bouleaux, végétation basse fournie (fougères, kalmias); - milieu humide situé dans la portion centrale de la zone à potentiel (à l'est du point 13); - sols en place (podzol)	- la zone est perturbée par la route dans le 1/4 est de l'aire
P05-001	83	Inspection visuelle	1				x	- aire d'inventaire située dans un secteur très accidenté; - terrain inégal; - aucun replat; - zone humide dans la portion est de l'aire; - brunisol?	
P06-001	328	Inspection visuelle	3				x	- peu de replat; - très bosselé; - zones humides aux extrémités	
P07-001	354	Inspection visuelle	5		x			- plusieurs replats; - peu de perturbations observées; - sols naturels en place;	- découverte d'un vestige historique récent: - fondation de béton; - long : ±20m; - large : ±8m; - ensemble de poteaux de clôture juste à l'est du vestige; - déchets miniers à proximité (carottages)
P08-001	127	Inspection visuelle	1				x	- relief plat, - végétation dense d'aulnes avec quelques épinettes;	
P09-001	391	Inspection visuelle	0				x	- relief plat, - végétation dense d'aulnes avec quelques épinettes;	- les sondages réalisés dans P10 sont aussi dans P09
P10-001	110	Inspection visuelle	2			x		- relief plat situé au pied d'une pente abrupte; - végétation d'épinettes, de sapins, de bouleaux, quelques pins et quelques aulnes; - végétation basse rare composée de quelques arbustes et de lichen;	- le 1/3 ouest de l'aire est marécageuse
P11-001	130	Inspection visuelle	3		x			- relief plat, - végétation de bouleaux, quelques épinettes, quelques pins et quelques aulnes; - végétation basse rare composée de fougères; - sols naturels dérasés (ah sur un b/c très caillouteux)	
P12-001	111	Inspection visuelle	2		x			- relief plat, - végétation de bouleaux, d'épinettes, quelques pins; - végétation basse rare composée de fougères et cladonie à certains endroits; - sols naturels partiellement dérasés (ah sur un b/c très caillouteux)	- aménagement d'un chemin de VTT qui longe la route
P15-001	243	Inspection visuelle	1			x		- l'aire est comprise entre la route 117 et un sentier de vtt; - l'aire semble avoir été rehaussée; - présence de remblai	

Aire	Long. (m)	Type intervention	Sondages effectués	360	330	320	Actuel	Description de l'aire d'inventaire	Commentaires
P15-002	131	Inspection visuelle	1					- l'aire occupe le replat en bordure du talus du fossé de la route 117; - comprise entre la route et le sentier de vtt; - bouleversements en lien avec l'aménagement de la route et du sentier	
P16-001	220	Inspection visuelle	1			x		- aire située sur un affleurement rocheux probablement dégagé depuis la construction de la route; - le roc a été creusé pour le passage de la route; - bouleversements observés sur toute la surface de l'aire en lien avec l'aménagement de la route	- potentiel faible - borne d'arpentage [P. Descarreaux A.T.G. 1893; 2011; 2314; 2068]
P17-001	120	Inspection visuelle	0			x		- milieu humide; - on retrouve une végétation d'épinettes et de bouleaux;	- l'aire est non accessible,
P17-002	83		1					- on retrouve une végétation d'épinettes et de bouleaux;	- la zone suit le même chemin de VTT que celui présent dans la zone p18;
P18-001	166	Inspection visuelle	2		x			- un peu plus loin de la route, présence de sols en place (podzol); - la végétation est assez dense comprend des bouleaux, épinettes, pins, petites épinettes au sol, érables, fougères; - présence de remblai; rehaussement artificiel de l'aire dans ce secteur;	- aire située en bordure de route sur le sommet d'une crête rocheuse avant de descendre vers le sud; - le bord de la route est visiblement aménagé et une route de VTT est présente dans la zone;
P19-001	164	Inspection visuelle	1			x		- végétation d'épinettes et de bouleaux avec fougères et cornouillers du Canada reposant dans un milieu humide;	- l'aire suit le même chemin de VTT que celui présent dans les zones P17 et P18;
P19-002	113		2						
P23-001	406	Inspection visuelle	1		x			- aucun sol en place; - végétation d'épinettes, peupliers, bouleaux, fougères	
P23-002	253		1					- aucun sol en place; - végétation d'épinettes, peupliers, bouleaux, fougères; - occupé par un bourrelet aménagé le long de la route qui est présent sur toute l'emprise du projet;	
P24-001	367	Inspection visuelle	3		x			- milieu semi-humide, - vallonnée avec petits monticules (2-3 m) dispersés; - jeune forêt (20-30 ans) avec chicots : épinettes, bouleaux blancs, lichen, thé labrador, cornouilles du Canada; - quelques replats sur les monticules; -podzol en place dans la portion est de l'aire; - sols perturbés dans la portion adjacente à la route 117	
P25-001	1 899	Inspection visuelle	11		x			- relief plat, - végétation de bouleaux, vinaigriers, épinettes, peupliers, thé du labrador, kalmias, cornouillers du Canada; - sol en place (podzol); - présence de cours d'eau	
P27-001	107	Inspection visuelle	6		x			- végétation d'épinettes, avec quelques peupliers et bouleaux; - présence de nombreux objets en métal en surface (chaudière, câble, plaques); - en se rapprochant de la rivière (hors mandat), les sols sont en place (podzol) et le potentiel y est très intéressant; sauf la bordure immédiate de la rivière qui est aménagée (blocs de pierre)	
P28-001	663	Inspection visuelle	3		x			- végétation d'épinettes, bouleaux, érables, fougères; - accumulation de très grands blocs de pierre (certains avec marques de dynamitage) et autres débris dans une grande portion de l'aire inspectée; - présence de sols en place (podzol) aux endroits où ces débris n'étaient pas présents;	- présence d'une zone humide dans la portion sud;
P29-001	240	Inspection visuelle	0	x				- l'aire très étroite correspond au bourrelet de remblai laissé en place lors des travaux d'aménagement de la route 117 ainsi qu'à la portion travaillée pour le creusement du fossé - milieu humide à l'est de l'aire	
P31-001	71	Inspection visuelle	4		x	x	x	- terrasse au bord du lac et au pied de pente abrupte; - végétations d'épinettes, bouleaux; - présence d'un cours d'eau en apparence stagnant qui traverse sous la route	
P34-001	142	Inspection visuelle	0				x	- pente de plus de 45 degrés; - végétation dense d'épinettes, bouleaux, pins et sapins; - aucun sondage	
P37-001	53	Inspection visuelle	1				x	- présence d'un chemin de VTT; - la surface du sol est décapée; - végétation d'épinettes, bouleaux, lichen (presque partout dans l'aire inspectée), fougères	

Aire	Long. (m)	Type intervention	Sondages effectués	360	330	320	Actuel	Description de l'aire d'inventaire	Commentaires
P38-001	181	Inspection visuelle	5				x	- relief plat à l'est de la route 117, - bordé par un fossé à l'est; - occupé par presque seulement d'épinettes assez jeunes; - aucun sol en place - remblais; aménagement de la route 117	
P39-001	220	Inspection visuelle	1	x				- aire située sur un sommet rocheux, en partie tronqué pour la route 117; - ½ nord en pente; - ½ sud : perturbations majeures sur toute l'aire en lien avec l'aménagement la route 117 et/ou du sentier de VTT	
P40-001	262	Inspection visuelle	4	x				- remblais aménagement d'un chemin de VTT; - présence de sol en place dans la portion sud de l'aire inspectée (mince podzol posé sur le roc)	
P41-001	257	Inspection visuelle	2	x				- végétation d'épinettes, quelques bouleaux, cornouillers du Canada, thé des bois, sphaignes, fougères	
P41-002	146		2						
P43-001	272	Inspection visuelle	1				x	- située entre la R-117 et un ancien sentier de VTT; - l'aire est située dans une pente; - végétation dense dans la portion sud et plus dégagée au nord - épinettes, thé du Labrador, aulnes, cornouillers du Canada, peupliers; - remblai dans les sondages; - zone humide près de l'extrémité nord de l'aire	
P43-002	115		2					- terrain accidenté; - zone humide dans la portion est en bordure du lac	
P44-001	137	Inspection visuelle	5	x				- végétation dense d'aulnes, avec quelques troncs d'épinettes étêtés; rares érables; - remblai généralement présent, - podzol rencontré dans le sondage correspondant au point 156;	
P45-001	297	Inspection visuelle	7				x	- pente raide dans la portion nord de l'aire, depuis la route 38; - petit ravinement au bas de cette pente; possiblement un ancien ruisseau; présence d'eau par endroits - peupliers, sapins, érables, lichen, fougères, - extrémité est de l'aire est légèrement en pente, s'accentue plus à l'est, menant à une zone humide	
P46-001	102	Inspection visuelle	7	x				- végétation : érables (plus nombreux que dans les autres zones), bouleaux, peupliers; - sol en place (podzol), - empilement de pierres; - relief bosselé avec large plateau suffisant pour occupations humaines; - limite nord de l'aire : pente de 45 degrés sur plusieurs mètres de hauteur où la paroi rocheuse est visible par endroit;	
P48-001	65	Inspection visuelle	3	x				- végétation dense d'épinettes, bouleaux, érables, fougère; - zone située sur un sommet rocheux visible depuis la route; - relief plat; - sol en place (podzol)	
P49-001	169	Inspection visuelle	2	x				- ½ ouest : tourbière; - jeune végétation; coupe forestière en lien avec la ligne - ½ est : zone forestière : épinettes, bouleaux, sapins, fougères - podzol en place; - l'extrémité est de l'aire est en pente abrupte	
P50-001	91	Inspection visuelle	4	x				- aire située sur affleurement rocheux en partie creusé pour la route La Vérendrye 38; - podzol en place, mais mince (10-20 cm); - quelques replats au milieu de l'aire;	
P51-001	424	Inspection visuelle	17	x				- végétation de bouleaux, érables, aulne, épinette, fougère; - sols naturels en place (podzol), - mais remblais à l'emplacement des sondages identifiés par les points 125 et 126; - relief bosselé avec quelques plateaux assez larges, suffisant pour occupation humaine	- bon potentiel envisageable pour le reste de la zone
	13 003		131						

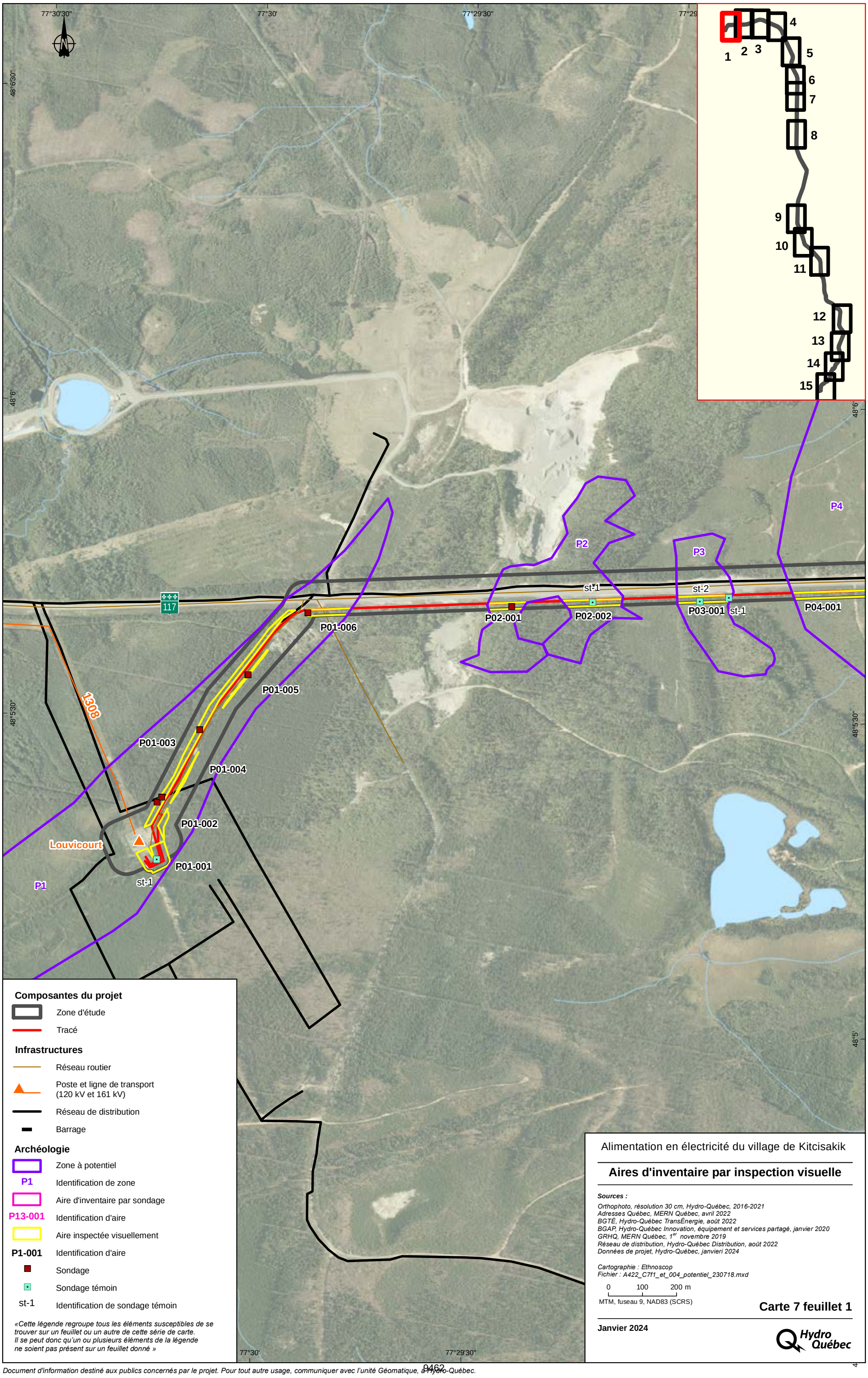

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, a Hydro-Québec.

77°29'
77°28'30"
77°28'
77°27'30"
48°6'30"
48°6'
48°5'30"

P4
P3
P03-001
P04-001
st-1
st-2
st-3
117

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé

Infrastructures

- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage

Archéologie

- Zone à potentiel
- P1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire par sondage
- P13-001 — Identification d'aire
- Aire inspectée visuellement
- P1-001 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage témoin
- st-1 — Identification de sondage témoin

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Aires d'inventaire par inspection visuelle

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
Données de projet, Hydro-Québec, janvieri 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C7f2_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 7 feuillet 2

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

77°27'
77°26'30"
77°26'
48°6'30"
48°6'
48°5'30"
Chemin Carnegie
P5
P6
P7
P8
P06-001
P05-001
P07-001
P08-001
st-1
st-2
st-3
st-4
117
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé

Infrastructures

- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage

Archéologie

- Zone à potentiel
- P1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire par sondage
- P13-001 — Identification d'aire
- Aire inspectée visuellement
- P1-001 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage témoin
- st-1 — Identification de sondage témoin

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Aires d'inventaire par inspection visuelle

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
Données de projet, Hydro-Québec, janvieri 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C7f3_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 7 feuillet 3

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

77°25'
77°24'30"
77°24'
48°6'30"
48°6'
48°5'30"
48°5'

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

113
117

Lac Wyeth
Lac de la Surprise

P09-001
st-1
P10-001
P10
P9
P11
st-1
P11-001
st-1
P12-001
P12

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé

Infrastructures

- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage

Archéologie

- Zone à potentiel
- P1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire par sondage
- P13-001 — Identification d'aire
- Aire inspectée visuellement
- P1-001 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage témoin
- st-1 — Identification de sondage témoin

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Aires d'inventaire par inspection visuelle

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
Données de projet, Hydro-Québec, janvieri 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C7f4_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 7 feuillet 4

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, a Hydro-Québec.

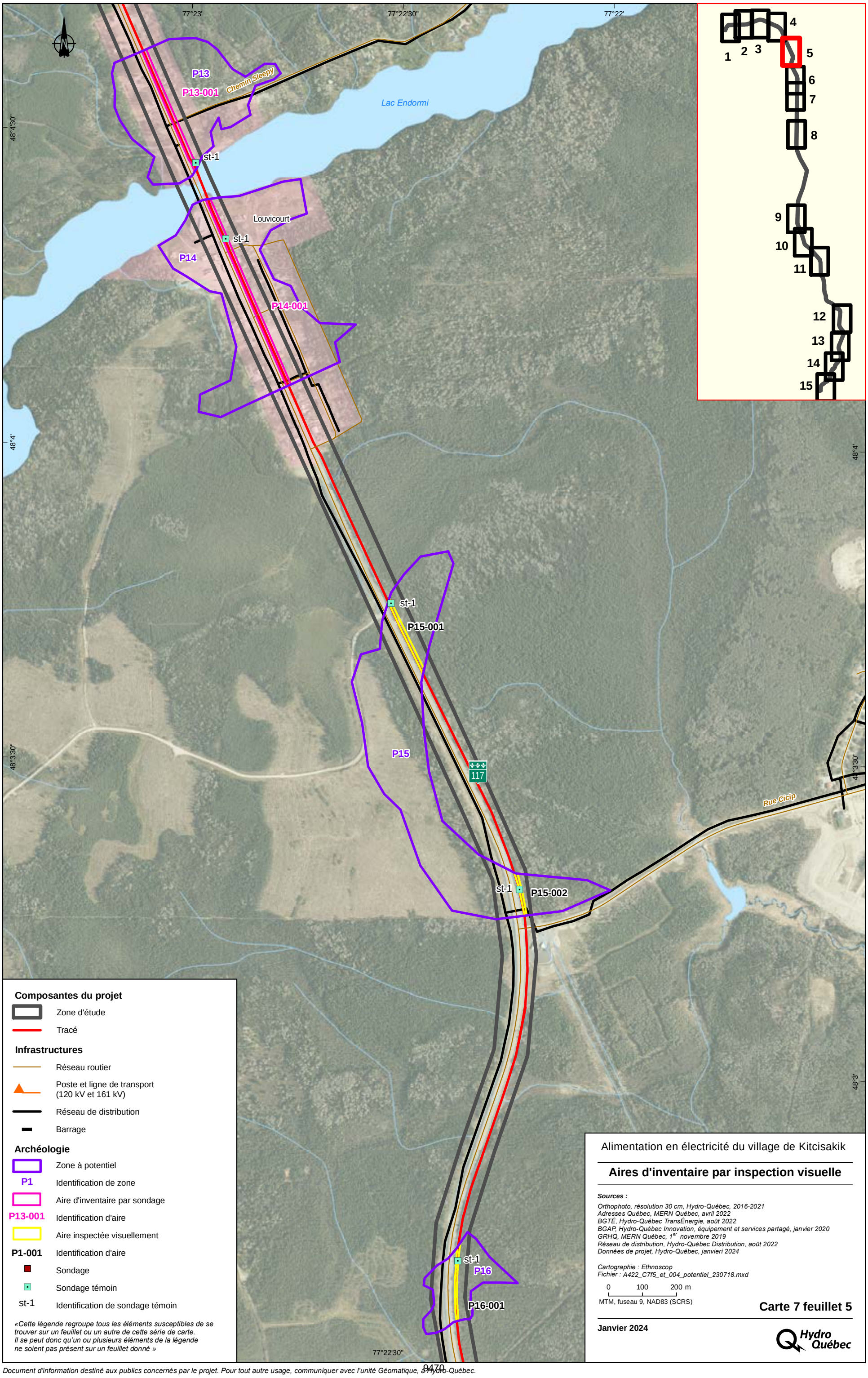

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé

Infrastructures

- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage

Archéologie

- Zone à potentiel
- P1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire par sondage
- P13-001 — Identification d'aire
- Aire inspectée visuellement
- P1-001 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage témoin
- st-1 — Identification de sondage témoin

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Aires d'inventaire par inspection visuelle

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
Données de projet, Hydro-Québec, janvieri 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C7f5_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 7 feuillet 5

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

77°22'30"
77°22'
77°21'30"
48°2'
48°1'30"
48°1'

P17-001
st-1
P18
st-2
P18-001
P17
P17-002
st-1
P19-001
P19-001
P19
P20
P20-001
Chemin Chimo
Chemin du Lac-Villebon Nord
P21
P21-001
st-2
P22-001
st-1
P22
P23
st-1
P23-001
117
Lac Saint-Félix
Lac Salvail

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé

Infrastructures

- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage

Archéologie

- Zone à potentiel
- P1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire par sondage
- P13-001 — Identification d'aire
- Aire inspectée visuellement
- P1-001 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage témoin
- st-1 — Identification de sondage témoin

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Aires d'inventaire par inspection visuelle

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
Données de projet, Hydro-Québec, janvieri 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C7f6_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 7 feuillet 6

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

77°22'30"
77°22'
77°21'30"
48°1'
48°0'30"
48°0'
47°59'30"

Lac Saint-Félix
Lac Salvail
P22-001
P22
P23
P23-001
P23-002
St-1
st-1
117

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

Composantes du projet
- Zone d'étude
- Tracé

Infrastructures
- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage

Archéologie
- Zone à potentiel
- P1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire par sondage
- P13-001 — Identification d'aire
- Aire inspectée visuellement
- P1-001 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage témoin
- st-1 — Identification de sondage témoin

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Aires d'inventaire par inspection visuelle

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
Données de projet, Hydro-Québec, janvieri 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C7f7_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 7 feuillet 7

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

77°22'30"
77°22'
77°21'30"
47°58'
47°57'30"
47°57'
47°56'30"

St-1
P24-001
P24
117
st-1
P25-001
P25
st-2
st-3
Lac Boyer

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé

Infrastructures

- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage

Archéologie

- Zone à potentiel
- P1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire par sondage
- P13-001 — Identification d'aire
- Aire inspectée visuellement
- P1-001 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage témoin
- st-1 — Identification de sondage témoin

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Aires d'inventaire par inspection visuelle

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
Données de projet, Hydro-Québec, janvieri 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C7f8_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 7 feuillet 8

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

77°22'30"
77°22'
77°21'30"
77°21'
47°51'
47°50'30"
47°50'

117

Lac Morin

P26
P26-001
st-2
st-1
P27
P27-001

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé

Infrastructures

- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage

Archéologie

- Zone à potentiel
- P1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire par sondage
- P13-001 — Identification d'aire
- Aire inspectée visuellement
- P1-001 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage témoin
- st-1 — Identification de sondage témoin

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Aires d'inventaire par inspection visuelle

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
Données de projet, Hydro-Québec, janvieri 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C7f9_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 7 feuillet 9

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

77°21'30"
77°21'
77°20'30"
47°49'30"
47°49'
47°48'30"
47°48'
117
st-1
P28-001
P28
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé

Infrastructures

- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage

Archéologie

- Zone à potentiel
- P1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire par sondage
- P13-001 — Identification d'aire
- Aire inspectée visuellement
- P1-001 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage témoin
- st-1 — Identification de sondage témoin

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Aires d'inventaire par inspection visuelle

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
Données de projet, Hydro-Québec, janvieri 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C7f10_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 7 feuillet 10

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

77°19'30"
77°19'
77°18'30"
47°48'
47°47'30"
47°47'
47°46'30"
117
P29
P29-001
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé

Infrastructures

- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage

Archéologie

- Zone à potentiel
- P1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire par sondage
- P13-001 — Identification d'aire
- Aire inspectée visuellement
- P1-001 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage témoin
- st-1 — Identification de sondage témoin

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Aires d'inventaire par inspection visuelle

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
Données de projet, Hydro-Québec, janvieri 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C7f11_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 7 feuillet 11

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

77°17'
77°16'30"
77°16'
77°15'30"
47°43'30"
47°43'
47°42'30"
47°42'

P30
P31-001
st-1
P31
Lac Morrison
P32-001
P33
st-1
st-2
st-3
st-4
P33-001
P32
117
Lac Barbet
Lac Finage
Lac Neppen
P35
P34-001
P36
Lac en Dentelle
P37
St-1
P37-001
P34
Lac Quessy
Lac Elémi

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé

Infrastructures

- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage

Archéologie

- Zone à potentiel
- P1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire par sondage
- P13-001 — Identification d'aire
- Aire inspectée visuellement
- P1-001 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage témoin
- st-1 — Identification de sondage témoin

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Aires d'inventaire par inspection visuelle

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
Données de projet, Hydro-Québec, janvieri 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C7f12_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 7 feuillet 12

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

77°17'
77°16'30"
77°16'
47°41'
47°40'30"
47°40'
Lac Diarbois
Lac Brioc
Lac Madrès
P38-001
P38
117
St-1
P39-001
P39
P40-001
P40
P41-001
P41
P41-002
P42
P43-001
P43
P44
P43-002
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé

Infrastructures

- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage

Archéologie

- Zone à potentiel
- P1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire par sondage
- P13-001 — Identification d'aire
- Aire inspectée visuellement
- P1-001 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage témoin
- st-1 — Identification de sondage témoin

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Aires d'inventaire par inspection visuelle

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
Données de projet, Hydro-Québec, janvieri 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C7f13_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 7 feuillet 13

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

77°17'30"
77°17'
77°16'30"
47°39'30"
47°39'
47°38'30"

Lac Ronan
Lac Dictame
Réservoir Dozois
117

P44
P44-001
St-1
P45
P45-001
St-1
P46
P46-001
St-1
P47
P48
St-1
P48-001
P49
P49-001
P50-001
P50
P51
P51-001

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

Composantes du projet
- Zone d'étude
- Tracé

Infrastructures
- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage

Archéologie
- Zone à potentiel
- P1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire par sondage
- P13-001 — Identification d'aire
- Aire inspectée visuellement
- P1-001 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage témoin
- st-1 — Identification de sondage témoin

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Aires d'inventaire par inspection visuelle

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
Données de projet, Hydro-Québec, janvieri 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C7f14_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 7 feuillet 14

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

77°18'30"
77°18'
77°17'30"
47°38'
47°37'30"
47°37'
47°36'30"

Lac
Nânwatinok

P51
P51-001
St-1

P52
P52-001
St-1
St-2
P53
P54
P54-001
St-1
P55
P56-001
St-1

Digue du
Trois-Quart-de-Mille
(Dozois)

Barrage Bourque
(Dozois)

Réservoir
Dozois

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé

Infrastructures

- Réseau routier
- Poste et ligne de transport (120 kV et 161 kV)
- Réseau de distribution
- Barrage

Archéologie

- Zone à potentiel
- P1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire par sondage
- P13-001 — Identification d'aire
- Aire inspectée visuellement
- P1-001 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage témoin
- st-1 — Identification de sondage témoin

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Alimentation en électricité du village de Kitcisakik

Aires d'inventaire par inspection visuelle

Sources :

Orthophoto, résolution 30 cm, Hydro-Québec, 2016-2021
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagé, janvier 2020
GRHQ, MERN Québec, 1er novembre 2019
Réseau de distribution, Hydro-Québec Distribution, août 2022
Données de projet, Hydro-Québec, janvieri 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : A422_C7f15_et_004_potentiel_230718.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 7 feuillet 15

Janvier 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

8.1 Conclusion

Le premier objectif du présent projet consistait à évaluer le potentiel archéologique d'une zone d'étude d'environ 70 km de longueur située au nord du parc de La Vérendrye, en Abitibi, en prévision du raccordement électrique entre le poste de Louvicourt, situé à l'est de Val-d'Or, et le village de Kitcisakik. Ce projet concerne l'implantation d'une ligne triphasée 25 kV dont le tracé suit, dans sa majorité, celui de la route 117 avant de bifurquer, au nord du lac Dictame, en direction de la communauté de Kitcisakik.

Un total de 56 zones à potentiel archéologique a été identifié le long du tracé de la ligne de distribution projetée. Ces zones délimitent les endroits présentant les caractéristiques favorables à l'établissement de populations humaines et où des occupations anthropiques anciennes sont envisageables. Plusieurs de ces zones se rattachent à d'anciens niveaux du lac Ojibway, un lac proglaciaire qui s'est déversé vers le nord, dans la mer de Tyrrell, alors que le glacier se retirait en direction du Labrador. Cette vidange du lac Ojibway, associée à trois principaux rivages, aurait pu se produire autour de 8 470 ans AA, à une époque où le peuplement du Québec méridional était déjà entamé. Des terrasses et rivages actuels ont également été sélectionnés comme présentant un potentiel théorique. C'est le cas, entre autres, des abords du lac Endormi, près duquel des interventions archéologiques ont déjà révélé la présence de plusieurs occupations autochtones de la période préhistorique et historique.

En raison de recommandations formulées dans l'étude de potentiel (tableau 2), un inventaire archéologique a été réalisé en seconde phase du mandat. Cette intervention visait les portions des zones à potentiel touchées par les travaux de construction, soit les portions comprises dans l'emprise du tracé. Cette délimitation d'aires d'inventaire a permis la réalisation de sondages aux emplacements où les travaux risquaient d'endommager le tissu archéologique pouvant s'y trouver. En raison du potentiel très théorique associé aux anciens rivages du lac Ojibway, une autre portion des aires d'inventaire (47) ont été inspectées visuellement. Puis, des sondages témoins permettaient d'examiner les sols en place dans chacune d'elles. Au besoin, d'autres sondages venaient compléter l'inventaire, lorsque l'aire présentait des aspects favorables. Les autres aires (11) ont, pour leur part, été sondées de façon systématique, là où l'environnement le permettait.

Plusieurs de ses aires présentaient des replats intéressants où d'anciennes occupations pouvaient avoir eu lieu. Aucune trace témoignant d'anciennes occupations autochtones n'a été mise au jour dans les sondages effectués. Toutefois, une fondation récente de béton, en lien avec un bâtiment probablement lié à l'exploitation minière, a été mise au jour.

8.2 Recommandations

En raison du peu de résultats obtenus lors de cet inventaire, peu de recommandations sont émises. Il est néanmoins important de considérer que les portions subsistantes des zones à potentiel conservent leur potentiel archéologique, puisqu'elles n'ont pas été inventoriées.

Deuxièmement, puisque des travaux de déboisement suivaient de près ceux de l'inventaire archéologique, un périmètre a été dressé autour du vestige de béton mis au jour dans l'aire P7-001. Cette protection visait à ce qu'il ne soit pas endommagé lors de ces travaux forestiers. Un avis de découverte archéologique a été transmis au ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ). Il a été conclu qu'il n'était pas nécessaire de créer un site archéologique pour ce vestige. Les informations s'y rattachant seront toutefois enregistrées dans une *zone d'information archéologique* disponible à la consultation dans le système d'information géographique (SIG) ministériel et la bibliographie ISAQ du MCCQ.

Finalement, puisqu'aucune autre découverte n'a été faite lors de ce mandat, aucune intervention archéologique additionnelle n'est requise dans l'emprise du tracé.

MÉDIAGRAPHIE

ALLARD, M.

1974 « Géomorphologie des eskers abitibiens », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 18, nº 44, p. 271-296.

ARCHÉO-08

1990 *Intervention archéologique 1990. Fouille au site Marois, DcGt-4. Lac Duparquet (Agodekamig Sagahigan).* Archéo-08.

1999 *Fouilles archéologiques au site Nigèk, DaGi-3, Rapport d'intervention, Saison 1999.* Archéo-08.

2007 *Inventaires archéologiques (Été 2006).* Ministère des Transports, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-Du-Québec. Direction générale de Montréal et de l'ouest.

2009a *Rapport d'inventaire archéologique : Saison 2006.* Archéo-08.

2009b *Inventaire archéologique (Automne 2008). Barrage Bourque. Aires de chantier et du groupe électrogène.* Hydro-Québec.

2011a *Inventaire archéologique, rivière Bell, Été 2009*. Conférence régionale des élus de la Baie-James.

2011b *Inventaire archéologique, rivière Bell, Été 2008*. Conférence régionale des élus de la Baie-James.

2011c *Fouille archéologique à Lebel-sur-Quévillon. Site des Archers (DgGf-1), Été 2010*. Conférence régionale des élus de la Baie-James.

2011d *Inventaire archéologique (2010).* Ministère des Transports du Québec. Direction de l'Abitibi-Témiscamingue — Nord-du-Québec. Direction générale de Montréal et de l'Ouest.

2012 *Fouille archéologique à Lebel-sur-Quévillon, Site des Archers (DgGf-1) et DgGf-6, Été 2011.* Conférence régionale des élus de la Baie-James.

2013a *Fouille archéologique, Lebel-sur-Quévillon, site Kiask DfGg-1, Été 2012.* Conférence régionale des élus de la Baie-James.

2013b *Inventaire archéologique dans La Vallée-de-l'Or, Été 2012*. Archéo-08.

2014 *Rapport d'interventions archéologiques. Inventaire sur les rives des rivières Laflamme et Bell, du lac aux Dorés, et de la fouille du site DfGg-1*. Conférence régionale des élus de la Baie-James.

2015 *Rapport d'interventions archéologiques: fouille du site DaGi-12*. Archéo-08.

ARCHIVES HYDRO-QUÉBEC
H02_1600_1411 Contrat cimetière indien 15 juin 1948 (boîte 113)

H02_1600_2411 Convention-cimitière-lac-Canica (boîte 113)

H02_1600_2411 Coupures-journaux-inauguration (boîte 113)

H01_2441_2449_lac-Dozois_barrage-construction_LD4774_2avr1947_loc113

ARKÉOS
2002 *Inventaire archéologique (Été 2001).* Ministère des Transports, Direction territoriale de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Du-Québec.

2005 *Inventaire archéologique (Été 2004).* Ministère des Transports, Direction territoriale de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Direction générale de Montréal et de l'Ouest. Ministère des Transports.

BEDARD-HAUGHN, A.
2011 « Gleysolic soils of Canada: Genesis, distribution, and classification ». *Canadian Journal of Soil Science*, vol. 91, n° 5, p. 763-779.

BOSTOCK, H. S.
1972 *Subdivisions physiographiques du Canada. Géologie et ressources minérales du Canada, partie A* — Commission géologique du Canada, Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

BRECKENRIDGE, A., LOWELL, T. V., STROUP, J. S. et EVANS G.
2011 « A Review and Analysis of Varve Thickness Records from Glacial Lake Ojibway (Ontario and Quebec, Canada) ». *Quaternary International*, vol. 260, p. 43-54.

BROWN, J. L. et GANFLOFF, P.
1980 « Géliformes et sols cryiques dans le sud de l'Abitibi, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 34, n° 2, p.137-158.

CADIEUX, D. et CÔTÉ M.
1993 *Inventaire archéologique, 1991, Ligne à 120 KV Figuery/Palmarolle*. Archéo-08, Abitibi-Témiscamingue.

CODÈRE, Yvon
1996 *Des pierres et des hommes*. Centre de référence lithique du Québec. 63 p.

CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DE LAC SIMON
2023 *Histoire de Lac Simon. Le Conseil de La Nation Anishnabe de Lac Simon*. https://lacsimon.ca/histoire-de-lac-simon/, consulté le 26 juin 2023.

CÔTÉ, Marc
1989 *Intervention archéologique 1988 : Inventaire au Lac Simon (Cicip Sagahicon),* rapport.

1998 « Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue », *in* Roland Tremblay, dir., *L'éveilleur et l'ambassadeur: Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn* p. 127–139. Paléo-Québec nº 27. Recherches amérindiennes au Québec.

1999 *Intervention archéologique 1998, inventaire archéologique aux lacs Simon et Endormi.* Archéo-08

2007 *Divers addendum à quelques collections archéologiques.* Archéo-08.

CÔTÉ, Marc et PINEL, Lyn

1992 *Inventaire archéologique, Banc d'emprunt 084-086, Réserve de La Vérendrye*. Ministère des Transports, service de l'environnement.

CREE NATION GOVERNMENT

2019 *Oujé-Bougoumou Archaeology Project : Survey near Upimiskaau Paawishtikuu and Excavations at the DlFq-1 Site (2017 and 2018 Field Seasons).*

DALTON, A. S., MARGOLD, M., STOKES, C. R., TARASOV, L., DYKE, A. S., ADAMS, R. S.,… et BARNETT, P. J.

2020 « An Updated Radiocarbon-based Ice Margin Chronology for the Last Deglaciation of the North American Ice Sheet Complex ». *Quaternary Science Reviews* vol. 234, 106223.

DUMONT, Jean

1984 *Reconnaissance archéologique de divers secteurs de La Route 117 entre Saint-Jovite et Louvicourt*. Ministère des Transports, service de l'environnement.

DYKE, A.S.

2004 « An Outline of North American deglaciation with Emphasis on Central and Northern Canada », *in*: Ehlers, J., Gibbard, P.L. (éds.), *Quaternary Glaciations—Extent and Chronology, Part II: North America*, p. 373-424.

ETHNOSCOP

1994 *Fouille archéologique du site DdGm-1, rivière Harricana, Ligne Biterne à 120 KV Figuery/Jonction Palmarolle-Rouyn*. Hydro-Québec.

FILION, L., SAINT-LAURENT, D., DESPONTS, M. et PAYETTE, S.

1991 « The Late Holocene Record of Aeolian and Fire Activity in Northern Québec, Canada ». *The Holocene*, vol. 1, nº 3, p. 201-208.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

2012a Rivière Saint-Félix. Commission de toponymie. https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ ToposWeb/Fiche.aspx? no_seq=113006, consulté le 26 juin 2023.

2012 b Grand lac Victoria. Commission de toponymie. https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=65822, consulté le 26 juin 2023.

2012c Lac Wekwâbiyak. Commission de toponymie. https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ toposweb/fiche.aspx?no_seq=256898, consulté le 26 juin 2023.

2023 Répertoire des barrages. Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques. https://www.cehq.gouv.qc.ca/barrages/, consulté le 26 juin 2023.

HARDY, L.
1977 « La déglaciation et les épisodes lacustre et marin sur le versant québécois des basses terres de la baie de James ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 31, nos 3-4, p. 261-273.

INKSETTER, Leila
2002 *Fouilles archéologiques au site Nigèk (DaGi-3). Rapport d'intervention : Saison 2000.*

INKSETTER, Leila et Marc CÔTÉ
2002 *Intervention archéologique 2001. Inventaire aux lacs Chicobi et Obalski*. Archéo-08, Abitibi-Témiscamingue.

2005 *Fouille des sites Léo-Guay (ClGt-3) et Nault (ClGt-2). Évaluation des sites ClGs-1, DaGu-3 et DcGr-1.*

IRDA
2008 Cartographie des régions physiographiques du Québec.

LAJEUNESSE, Patrick et Guillaume ST-ONGE
2008 « The Subglacial Origin of the Lake Agassiz–Ojibway Final Outburst Flood ». *Nature Geoscience*, vol. 1, no 3, p. 184–188.

LASALLE, P., WARREN, B. et LASALLE, Y. R.
1986 *Eskers de l'Abitibi: minéralogie et géochimie.* Ministère de l'Énergie et des Ressources (Mines), Service de la géochimie et de la géophysique.

MÉNARD, M.
2012 *Caractérisation des phases tardives du lac glaciaire Ojibway dans le nord-ouest de l'Abitibi*. Mémoire de maîtrise. Université du Québec à Montréal. 103 p.

MNRF
2023 *Carte géologique du Québec.*

PILOTE, P., MOORHEAD, J. et MUELLER, W.
2000 *Développement d'un arc volcanique, la région de Val-d'Or ceinture de l'Abitibi-volcanologie physique et évolution métallogénique*. Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec. MB2000-09, p. 1-20.

PINTAL, Jean-Yves
2003 *Interventions archéologiques, Direction de Québec (Été 2002).* Ministère des Transports.

2005 *La collection Rogers*. Administration régionale crie.

RICHARD, P.
1980 « Histoire postglaciaire de la végétation au sud du lac Abitibi, Ontario et Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 34, n° 1, p. 77-94.

1995 « Le couvert végétal du Québec-Labrador il y a 6000 ans BP: essai ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 49, n° 1, p. 117-140.

RICHARD P. J. et GRONDIN P.
2009 *Histoire postglaciaire de la végétation. Extrait du Manuel de foresterie, 2009*. © Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.

RNFP Québec
2003 *Zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec*. RNFP Québec

ROGERS, Edward S. et Roger A. BRADLEY
1953 « An Archaeological Reconnaissance in South-Central Québec, 1950 ». *American Antiquity*, vol. 19, n° 2, p. 138–144.

ROY, Christian
2009 *Le patrimoine archéologique des postes de Traite du Québec.* Document remis à la Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Québec.

VEILLETTE, J.
1983 « Déglaciation de la vallée supérieure de l'Outaouais, le lac Barlow et le sud du lac Ojibway, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 37, n° 1, p. 67-84.

1994 « Evolution and Paleohydrology of Glacial Lakes Barlow and Ojibway ». *Quaternary Sciences* Reviews, vol. 13, p. 945-971.

VINCENT, J. S. et HARDY, L.
1977 « L'évolution et l'extension des lacs glaciaires Barlow et Ojibway en territoire québécois ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 31, nos 3-4, p. 357-372.

Annexe

Catalogues des photographies

Projet : Ligne d'alimentation électrique au village de Kitcisakik **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : HYD2317_2023_NUM1

Date	Cliché	Photo	Aire	Description	Orientation
2023-09-11	001	001	P01	Secteur sud-ouest de l'aire d'inventaire	n
2023-09-11	002	002	P01	Secteur sud-ouest de l'aire d'inventaire	e
2023-09-11	003	003	P01	Secteur sud-ouest de l'aire d'inventaire	so
2023-09-11	004	004	P01	Secteur sud-ouest de l'aire d'inventaire	o
2023-09-11	005	005	P01	st-1; sondage test; paroi nord	no
2023-09-11	006	006	P01	Chemin des Dunes	ne
2023-09-11	007	007	P05	Portion est de la zone	e
2023-09-11	008	008	P05	Portion centrale de la zone	e
2023-09-11	009	009	P05	st-1; sondage test; paroi ouest	o
2023-09-11	010	010	P06	Portion est de la zone	o
2023-09-11	011	011	P07	st-1; sondage test; paroi est	se
2023-09-11	012	012	P07	Portion est de la zone	e
2023-09-11	013	013	P07	Vue du vestige bétonné	se
2023-09-11	014	014	P07	Vue du vestige bétonné	so
2023-09-11	015	015	P07	Vue du vestige bétonné	so
2023-09-11	016	016	P07	Vue du vestige bétonné	e
2023-09-11	017	017	P07	Vue du vestige bétonné	e
2023-09-11	018	018	P07	Vue du vestige bétonné; coin nord-est	ne
2023-09-11	019	019	P07	Vue des poteaux de clôture juste à l'est du vestige	s
2023-09-12	020	020	P07	Vue du vestige bétonné; coin nord-est; ancrage de support dans la structure	se
2023-09-12	021	021	P07	Sondage N-O; vue des remblais adjacents au vestige; paroi ouest	so
2023-09-12	022	022	P07	Sondage N-O; vue des remblais adjacents au vestige; paroi ouest	so
2023-09-12	023	023	P07	Sondage st-4; vue des remblais; parois nord et est	ne
2023-09-12	024	024	P07	Sondage st-2; vue des remblais reposant sur une mince couches d'organique enfoui sous laquelle repose l'horizon B	s
2023-09-12	025	025	P07	Sondage st-2; vue des remblais reposant sur une mince couches d'organique enfoui sous laquelle repose l'horizon B	s

Date	Cliché	Photo	Aire	Description	Orientation
2023-09-12	026	026	P07	Vue de l'alignement de poteaux formant la clôture	s
2023-09-12	027	027	P07	Base d'un des poteaux de clôture	e
2023-09-12	028	028	P07	Mesure d'un des poteaux de clôture	e
2023-09-12	029	029	P07	Portion supérieure d'un des poteaux	e
2023-09-12	030	030	P07	Portion supérieure du poteau situé au coin Nord-Ouest de la clôture	e
2023-09-12	031	031	P07	Portion supérieure du poteau situé au coin Nord-Ouest de la clôture	e
2023-09-12	032	032	P56	Barrage Bourque; portion avale	n
2023-09-12	033	033	P56	Vue de la portion adjacente au sud du barrage où se situe la tête du portage	s
2023-09-12	034	034	P56	Vue de la portion adjacente au sud du barrage où se situe la tête du portage	o
2023-09-12	035	035	P56	Sondage poteau 78; parois sud et est	se
2023-09-12	036	036	P56	Sondage poteau 74; parois sud et est	s
2023-09-12	037	037	P56	Sondage en cours dans la portion boisée, au sud de la tête du portage et au nord de la route 38	o
2023-09-12	038	038	P56	Vue du boisé situé entre la tête du portage et la route 38, vis-à-vis l'extrémité nord-est de l'aire P56	o
2023-09-12	039	039	P56	Sondage poteau 76; paroi nord	n
2023-09-12	040	040	P54	Rue Môs Mikana; emplacement du poteau no 22	n
2023-09-12	041	041	P54	Rue Môs Mikana; emplacement du poteau no 22	se
2023-09-12	042	042	P54	Rue Môs Mikana; emplacement du poteau no 18	n
2023-09-12	043	043	P54	Rue Môs Mikana; emplacement du poteau no 17	n
2023-09-12	044	044	P54	Rue Môs Mikana; emplacement du poteau no 17	n
2023-09-12	045	045	P54	Rue Môs Mikana; emplacement du poteau no 17	n
2023-09-12	046	046	P54	Rue Môs Mikana; emplacement du poteau no 15	ne
2023-09-12	047	047	P54	Rue Môs Mikana; emplacement du poteau no 13	e
2023-09-12	048	048	P54	Rue Môs Mikana; emplacement du poteau no 12	n
2023-09-12	049	049	P54	Rue Môs Mikana; emplacement du poteau no 12	n
2023-09-12	050	050	P54	Rue Môs Mikana; emplacement du poteau no 11	ne
2023-09-12	051	051	P52	Rue Môs Mikana; emplacement du poteau no 04	e
2023-09-13	052	052	P15-N	Moitié nord de l'aire d'inventaire	se
2023-09-13	053	053	P15-N	Moitié nord de l'aire d'inventaire depuis le centre	no
2023-09-13	054	054	P15-N	Moitié sud de l'aire depuis son extrémité sud	no
2023-09-13	055	055	P15-N	Moitié sud de l'aire depuis son centre	se
2023-09-13	056	056	P15-N	Centre de l'aire d'inventaire; secteur aménagé pour sentier VTT	no
2023-09-13	057	057	P15-N	st-1; sondage test; paroi ouest	o
2023-09-13	058	058	P15-N	st-1; sondage test; paroi ouest	o

Date	Cliché	Photo	Aire	Description	Orientation
2023-09-13	059	059	P15-S	Vue de l'aire d'inventaire depuis son extrémité sud	n
2023-09-13	060	060	P15-S	Vue de l'aire d'inventaire depuis son extrémité nord	se
2023-09-13	061	061	P15-S	st-1; sondage test paroi est	e
2023-09-13	062	062	P16	Vue de la moitié sud de l'aire depuis la route	se
2023-09-13	063	063	P16	Vue de la moitié nord de l'aire depuis la route	e
2023-09-13	064	064	P21	Vue du 1/3 nord de l'aire et de sa végétation de milieu humide	n
2023-09-13	065	065	P21	Vue du 2/3 sud de l'aire	s
2023-09-13	066	066	P24	Vue de l'aire d'inventaire et de sa végétation	s
2023-09-13	067	067	P24	Vue de l'aire d'inventaire et de sa végétation	n
2023-09-13	068	068	P24	st-1; sondage test; paroi sud	s
2023-09-13	069	069	P24	sondage négatif montrant des perturbations des sols; paroi sud	s
2023-09-13	070	070	P24	st-3; sondage test; paroi ouest	o
2023-09-13	071	071	P24	Vue de la portion centrale de l'aire d'inventaire	n
2023-09-13	072	072	P26	st-1; sondage test; paroi ouest	o
2023-09-13	073	073	P26	st-2; sondage test; vue en plan d'une perturbation des sols	e
2023-09-13	074	074	P26	st-2; sondage test; vue en plan d'une perturbation des sols	ne
2023-09-13	075	075	P07	vue de l'extrémité sud-ouest du vestige de béton	ne
2023-09-14	076	076	P26	vue de la moitié nord de l'aire depuis son centre; surface vallonnée	ne
2023-09-14	077	077	P26	vue de l'extrémité nord de l'aire	n
2023-09-14	078	078	P29	bourrelet à l'entrée du boisé	so
2023-09-14	079	079	P29	bourrelet à l'entrée du boisé	s
2023-09-14	080	080	P29	bourrelet à l'entrée du boisé	o
2023-09-14	081	081	P29	bourrelet à l'entrée du boisé	n
2023-09-14	082	082	P32	vue du talus en milieu de l'aire	so
2023-09-14	083	083	P32	vue du milieu humide situé dans la moitié sud de l'aire	se
2023-09-14	084	084	P32	vue du milieu humide situé dans la moitié sud de l'aire	se
2023-09-14	085	085	P32	vue de la pente abrupte qui sépare les portions nord (talus) et sud (milieu humide)	e
2023-09-14	086	086	P32	extrémité nord de l'aire; ancien chemin d'accès où la végétation a repris	e
2023-09-14	087	087	P32	extrémité nord de l'aire; ancien chemin d'accès où la végétation a repris	o
2023-09-14	088	088	P32	vue la portion en bordure de route de l'aire	n
2023-09-14	089	089	P33	vue la portion en bordure de route de l'aire	s
2023-09-14	090	090	P33	st-1; sondage test paroi nord	n
2023-09-14	091	091	P33	st-1; sondage test paroi nord	n

Date	Cliché	Photo	Aire	Description	Orientation
2023-09-14	092	092	P33	st-2; sondage test; paroi nord	n
2023-09-14	093	093	P33	st-4; sondage test; paroi sud	s
2023-09-14	094	094	P33	vue de la moitié sud de l'aire depuis l'extrémité sud	n
2023-09-14	095	095	P39	vue de l'aire depuis la route 117	se
2023-09-14	096	096	P39	st-1; sondage test paroi ouest	o
2023-09-14	097	097	P39	vue de l'aire d'inventaire depuis son centre	ne
2023-09-14	098	098	P39	portion sud de l'aire; milieu humide; ancien chemin VTT	s
2023-09-14	099	099	P43-002	vue de l'aire depuis la route La Vérendrye 38	o
2023-09-14	100	100	P43-002	st-1; sondage test paroi est	e
2023-09-14	101	101	P43-002	vue de l'extrémité ouest de l'aire d'inventaire	o
2023-09-14	102	102	P43-002	vue de l'extrémité ouest de l'aire d'inventaire	so
2023-09-15	103	103	P16	vue de l'aire au sommet du talus	n
2023-09-15	104	104	P16	vue de l'aire au sommet du talus	s
2023-09-15	105	105	P16	st-1; sondage test paroi nord	n
2023-09-15	106	106	P16	repère d'arpentage; vue de l'emplacement	e
2023-09-15	107	107	P16	repère d'arpentage; borne	e
2023-09-15	108	108	P16	repère d'arpentage; repère	e
2023-09-15	109	109	P16	vue de l'aire depuis la route 117	se
2023-09-15	110	110	P16	vue de l'aire depuis la route 117	se
2023-09-15	111	111	P20	vue de la moitié est de l'aire depuis son extrémité nord	s
2023-09-15	112	112	P20	vue de la moitié ouest de l'aire depuis son extrémité nord	s
2023-09-15	113	113	P20	vue de l'extrémité sud de l'aire, portion inondée	s
2023-09-15	114	114	P43-001	vue de la portion sud de l'aire	so
2023-09-15	115	115	P43-001	st-1; sondage test paroi est	e
2023-09-15	116	116	P50	vue de l'aire depuis la route La Vérendrye 38	so
2023-09-15	117	117	P50	vue de l'aire et du dénivelé présent	n
2023-09-15	118	118	P50	vue de l'aire et du dénivelé présent	e
2023-09-15	119	119	P50	extrémité ouest de l'aire	so
2023-09-15	120	120	P50	st-1; sondage test paroi nord	n
2023-09-15	121	121	P49	vue de l'aire	e
2023-09-15	122	122	P49	vue de l'aire depuis la route La Vérendrye 38	so
2023-09-15	123	123	P49	vue de l'aire depuis la route La Vérendrye 38	so
2023-09-15	124	124	P49	vue de l'aire depuis la route La Vérendrye 38	ne
2023-09-15	125	125	P45	vue de l'aire	ne

Date	Cliché	Photo	Aire	Description	Orientation
2023-09-15	126	126	P45	vue de l'aire	se
2023-09-15	127	127	P45	vue de l'aire	ne
2023-09-15	128	128	P45	st-1; sondage test paroi est	se
2023-09-15	129	129	P45	vue de l'aire	ne

Projet : Ligne d'alimentation électrique au village de Kitcisakik Archéologue : Geneviève Lévesque

Film n° : HYD2317_2023_NUM2

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2023-09-11	001	001	Zone 1	Localisation du sondage situé dans la portion sud-ouest de la zon	NW
2023-09-11	002	002	Zone 1	Profil stratigraphique de la paroi sud-est du sondage situé le plus au sud ouest de la zone	SE
2023-09-11	003	003	Zone 1	Chemin d'accès traversant la zone	NW
2023-09-11	004	004	Zone 1	Environnement	NE
2023-09-11	005	005	Zone 1	Vestiges d'une ancienne cabane en bois (#1)	W
2023-09-11	006	006	Zone 1	Vestiges d'une ancienne cabane en bois (#2)	SE
2023-09-11	007	007	Zone 1	Vestiges d'une ancienne cabane en bois (#3)	NW
2023-09-11	008	008	Zone 1	Vestiges d'une ancienne cabane en bois (#3)	SE
2023-09-11	009	009	Zone 1	Amoncellement de déchets en bordure de la route	NW
2023-09-11	010	010	Zone 1	Environnement	E
2023-09-11	011	011	Zone 1	Environnement	W
2023-09-11	012	012	Zone 4	Environnement	E
2023-09-11	013	013	Zone 4	Végétation	E
2023-09-11	014	014	Zone 4	Environnement	E
2023-09-11	015	015	Zone 4	Environnement	N
2023-09-11	016	016	Zone 4	Profil stratigraphique de la paroi sud du sondage	S
2023-09-11	017	017	Zone 4	Environnement	E
2023-09-11	018	018	Zone 4	Profil stratigraphique de la paroi est du sondage	E
2023-09-11	019	019	Zone 4	Environnement	E
2023-09-11	020	020	Zone 4	Environnement	E
2023-09-11	021	021	Zone 4	Environnement	E
2023-09-11	022	022	Zone 4	Environnement	S
2023-09-11	023	023	Zone 4	Environnement	E
2023-09-11	024	024	Zone 4	Environnement	W
2023-09-11	025	025	Zone 4	Environnement	W
2023-09-11	026	026	Zone 4	Environnement	W
2023-09-11	027	027	Zone 3	Environnement	S
2023-09-11	028	028	Zone 3	Localisation du sondage	N
2023-09-11	029	029	Zone 3	Profil stratigraphique de la paroi nord du sondage	N
2023-09-11	030	030	Zone 3	Profil stratigraphique de la paroi sud du sondage	S
2023-09-11	031	031	Zone 3	Environnement	W
2023-09-11	032	032	Zone 2	Environnement	E
2023-09-11	033	033	Zone 2	Environnement	W
2023-09-11	034	034	Zone 2	Profil stratigraphique de la paroi est du sondage	E
2023-09-11	035	035	Zone 2	Environnement	W
2023-09-11	036	036	Zone 2	Environnement	W
2023-09-11	037	037	Zone 8	Environnement	W
2023-09-11	038	038	Zone 8	Environnement	S

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2023-09-11	039	039	Zone 8	Profil stratigraphique de la paroi est du sondage	E
2023-09-11	040	040	Zone 8	Environnement	W
2023-09-11	041	041	Zone 8	Végétation	W
2023-09-11	042	042	Zone 11	Environnement	SE
2023-09-11	043	043	Zone 11	Profil stratigraphique de la paroi sud du sondage	S
2023-09-11	044	044	Zone 11	Localisation du sondage	S
2023-09-11	045	045	Zone 11	Environnement	SE
2023-09-11	046	046	Zone 11	Localisation du sondage en cours de réalisatior	SE
2023-09-11	047	047	Zone 11	Environnement	SE
2023-09-11	048	048	Zone 12	Environnement	SE
2023-09-11	049	049	Zone 12	Environnement	SE
2023-09-11	050	050	Zone 12	Environnement	NE
2023-09-11	051	051	Zone 12	Profil stratigraphique de la paroi nord-ouest du sondage	NW
2023-09-11	052	052	Zone 12	Localisation du sondage	NW
2023-09-11	053	053	Zone 12	Profil stratigraphique de la paroi est du sondage	E
2023-09-11	054	054	Zone 12	Environnement	SE
2023-09-12	055	055	Zone 56	Localisation du sondage en cours de réalisatior	SW
2023-09-12	056	056	Zone 56	Localisation du sondage en cours de réalisatior	W
2023-09-12	057	057	Zone 56	Localisation du sondage en cours de réalisatior	W
2023-09-12	058	058	Zone 56	Environnement	E
2023-09-12	059	059	Zone 56	Profil stratigraphique de la paroi sud du sondage	S
2023-09-12	060	060	Zone 56	Localisation du sondage en cours de réalisatior	N
2023-09-12	061	061	Zone 56	Profil stratigraphique de la paroi nord du sondage	N
2023-09-12	062	062	Zone 56	Localisation du sondage en cours de réalisatior	SW
2023-09-12	063	063	Zone 56	Profil stratigraphique de la paroi sud-ouest du sondage	SW
2023-09-12	064	064	Zone 56	Localisation du sondage en cours de réalisatior	SW
2023-09-12	065	065	Zone 56	Profil stratigraphique de la paroi sud du sondage	S
2023-09-12	066	066	Zone 54	Emplacement prévu du pilône	E
2023-09-12	067	067	Zone 54	Emplacement prévu du pilône	E
2023-09-12	068	068	Zone 54	Emplacement prévu du pilône	N
2023-09-12	069	069	Zone 54	Emplacement prévu du pilône	N
2023-09-12	070	070	Zone 54	Emplacement prévu du pilône	W
2023-09-12	071	071	Zone 54	Emplacement prévu du pilône	W
2023-09-12	072	072	Zone 54	Emplacement prévu du pilône	NW
2023-09-12	073	073	Zone 54	Emplacement prévu du pilône	NE
2023-09-12	074	074	Zone 54	Emplacement prévu du pilône	NE
2023-09-12	075	075	Zone 54	Emplacement prévu du pilône	N
2023-09-12	076	076	Zone 54	Emplacement prévu du pilône	NE
2023-09-12	077	077	Zone 54	Emplacement prévu du pilône	E
2023-09-12	078	078	Zone 54	Profil stratigraphique de la paroi sud-ouest du sondage	SW
2023-09-13	079	079		Zones	
2023-09-13	080	080	Zones 9 et 10	Environnement	E

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2023-09-13	081	081	Zones 9 et 10	Environnement	SE
2023-09-13	082	082	Zones 9 et 10	Sondage en cours de réalisation	E
2023-09-13	083	083	Zones 9 et 10	Localisation du sondage	W
2023-09-13	084	084	Zones 9 et 10	Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage	W
2023-09-13	085	085	Zones 9 et 10	Environnement	W
2023-09-13	086	086	Zones 9 et 10	Environnement	W
2023-09-13	087	087	Zone 17	Environnement	NE
2023-09-13	088	088	Zone 18	Environnement	NE
2023-09-13	089	089	Zone 18	Environnement	E
2023-09-13	090	090	Zone 18	Environnement	NW
2023-09-13	091	091	Zone 18	Localisation du sondage en cours de réalisation	NW
2023-09-13	092	092	Zone 18	Profil stratigraphique de la paroi nord-ouest du sondage	NW
2023-09-13	093	093	Zone 18	Localisation du sondage en cours de réalisation	SE
2023-09-13	094	094	Zone 18	Profil stratigraphique de la paroi sud du sondage	S
2023-09-13	095	095	Zone 18	Débris présent dans l'ancien chemin	SE
2023-09-13	096	096	Zone 17	Environnement	S
2023-09-13	097	097	Zone 17	Localisation du sondage en cours de réalisation	NW
2023-09-13	098	098	Zone 19	Environnement	S
2023-09-13	099	099	Zone 19	Localisation du sondage en cours de réalisation	NE
2023-09-13	100	100	Zone 19	Profil stratigraphique de la paroi nord du sondage	N
2023-09-13	101	101	Zone 19	Environnement	S
2023-09-13	102	102	Zone 19	Environnement	NW
2023-09-13	103	103	Zone 19	Profil stratigraphique de la paroi sud-ouest du sondage	SW
2023-09-13	104	104	Zone 19	Localisation du sondage en cours de réalisation	W
2023-09-13	105	105	Zone 19	Profil stratigraphique de la paroi sud du sondage	S
2023-09-13	106	106	Zone 23	Environnement	N
2023-09-13	107	107	Zone 23	Environnement	S
2023-09-13	108	108	Zone 23	Débris abandonné dans la forêt	S
2023-09-13	109	109	Zone 23	Débris abandonné dans la forêt - plan rapproché	S
2023-09-13	110	110	Zone 23	Débris abandonné dans la forêt - plan rapproché	S
2023-09-13	111	111	Zone 23	Profil stratigraphique de la paroi nord du sondage	N
2023-09-13	112	112	Zone 23	Environnement	N
2023-09-13	113	113	Zone 23	Environnement	W
2023-09-13	114	114	Zone 23	Environnement	N
2023-09-13	115	115	Zone 23	Environnement	S
2023-09-13	116	116	Zone 23	Environnement	N
2023-09-13	117	117	Zone 23	Environnement	E
2023-09-13	118	118	Zone 23	Environnement	N
2023-09-13	119	119	Zone 23	Localisation du sondage en cours de réalisation	S
2023-09-13	120	120	Zone 25	Localisation du sondage en cours de réalisation	N
2023-09-13	121	121	Zone 25	Profil stratigraphique de la paroi sud-est du sondage	SE
2023-09-13	122	122	Zone 25	Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage	W

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2023-09-13	123	123	Zone 25	Environnement	S
2023-09-13	124	124	Zone 25	Environnement	SE
2023-09-13	125	125	Zone 25	Environnement	S
2023-09-13	126	126	Zone 25	Environnement	N
2023-09-13	127	127	Zone 25	Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage	W
2023-09-13	128	128	Zone 25	Entrée d'un terrier possiblement abandonné. Aucune trace visible	E
2023-09-13	129	129	Zone 25	Environnement	S
2023-09-13	130	130	Zone 25	Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage	W
2023-09-13	131	131	Zone 25	Environnement	N
2023-09-13	132	132	Zone 27	Environnement	N
2023-09-13	133	133	Zone 27	Localisation du sondage en cours de réalisation	S
2023-09-13	134	134	Zone 27	Profil stratigraphique de la paroi nord du sondage	N
2023-09-13	135	135	Zone 27	Environnement	S
2023-09-13	136	136	Zone 27	Environnement	S
2023-09-13	137	137	Zone 27	Environnement	W
2023-09-13	138	138	Zone 27	Environnement	W
2023-09-14	139	139	Zone 13	Environnement	SE
2023-09-14	140	140	Zone 13	Environnement	SE
2023-09-14	141	141	Zone 13	Environnement	E
2023-09-14	142	142	Zone 13	Services d'utilités publiques	NE
2023-09-14	143	143	Zone 13	Services d'utilités publiques	NW
2023-09-14	144	144	Zone 13	Environnement	NW
2023-09-14	145	145	Zone 13	Environnement	SE
2023-09-14	146	146	Zone 13	Profil stratigraphique de la paroi sud du sondage	S
2023-09-14	147	147	Zone 13	Localisation du sondage	W
2023-09-14	148	148	Zone 14	Environnement	NE
2023-09-14	149	149	Zone 14	Environnement	SE
2023-09-14	150	150	Zone 14	Environnement	SE
2023-09-14	151	151	Zone 14	Environnement	SE
2023-09-14	152	152	Zone 14	Environnement	SE
2023-09-14	153	153	Zone 14	Environnement et présence d'un service d'utilités publiques	SE
2023-09-14	154	154	Zone 14	Environnement et présence d'un service d'utilités publiques	SE
2023-09-14	155	155	Zone 14	Environnement	NW
2023-09-14	156	156	Zone 14	Environnement et présence d'un service d'utilités publiques	NW
2023-09-14	157	157	Zone 14	Profil stratigraphique de la paroi est du sondage	E
2023-09-14	158	158	Zone 28	Environnement	N
2023-09-14	159	159	Zone 28	Environnement	SW
2023-09-14	160	160	Zone 28	Profil stratigraphique de la paroi sud du sondage	S
2023-09-14	161	161	Zone 28	Environnement	W
2023-09-14	162	162	Zone 28	Débris abandonné dans la forêt	S
2023-09-14	163	163	Zone 28	Environnement	SE
2023-09-14	164	164	Zone 28	Localisation du sondage en cours de réalisation	N

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2023-09-14	165	165	Zone 28	Environnement	S
2023-09-14	166	166	Zone 28	Environnement	S
2023-09-14	167	167	Zone 28	Environnement	SE
2023-09-14	168	168	Zone 28	Environnement	N
2023-09-14	169	169	Zone 31	Environnement	W
2023-09-14	170	170	Zone 31	Environnement	NW
2023-09-14	171	171	Zone 31	Environnement	NW
2023-09-14	172	172	Zone 31	Localisation du sondage en cours de réalisatior	NW
2023-09-14	173	173	Zone 31	Profil stratigraphique de la paroi sud-est du sondage	SE
2023-09-14	174	174	Zone 31	Environnement	N
2023-09-14	175	175	Zone 31	Environnement	NE
2023-09-14	176	176	Zone 34	Environnement	E
2023-09-14	177	177	Zone 34	Environnement	NE
2023-09-14	178	178	Zone 37	Environnement	SE
2023-09-14	179	179	Zone 37	Environnement	SE
2023-09-14	180	180	Zone 37	Profil stratigraphique de la paroi sud-est du sondage	SE
2023-09-14	181	181	Zone 37	Environnement	NW
2023-09-14	182	182	Zone 38	Environnement	NE
2023-09-14	183	183	Zone 38	Profil stratigraphique de la paroi sud-est du sondage	SE
2023-09-14	184	184	Zone 38	Environnement	S
2023-09-14	185	185	Zone 38	Environnement	S
2023-09-14	186	186	Zone 38	Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage	W
2023-09-14	187	187	Zone 40	Environnement	NW
2023-09-14	188	188	Zone 40	Environnement	NW
2023-09-14	189	189	Zone 40	Environnement	NW
2023-09-14	190	190	Zone 40	Environnement	N
2023-09-14	191	191	Zone 40	Environnement	SE
2023-09-14	192	192	Zone 41	Environnement	N
2023-09-14	193	193	Zone 41	Profil stratigraphique de la paroi sud du sondage	S
2023-09-14	194	194	Zone 41	Environnement	N
2023-09-14	195	195	Zone 41	Environnement	S
2023-09-14	196	196	Zone 41	Environnement	N
2023-09-14	197	197	Zone 41	Profil stratigraphique de la paroi sud-ouest du sondage	SW
2023-09-14	198	198	Zone 41	Environnement	S
2023-09-14	199	199	Zone 41	Environnement	N
2023-09-15	200	200	Zone 22	Environnement	N
2023-09-15	201	201	Zone 22	Environnement	N
2023-09-15	202	202	Zone 22	Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage	W
2023-09-15	203	203	Zone 22	Environnement	N
2023-09-15	204	204	Zone 22	Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage	W
2023-09-15	205	205	Zone 21	Environnement	N
2023-09-15	206	206	Zone 21	Environnement	N

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2023-09-15	207	207	Zone 21	Environnement	N
2023-09-15	208	208	Zone 21	Environnement	S
2023-09-15	209	209	Zone 52	Environnement	N
2023-09-15	210	210	Zone 52	Environnement	W
2023-09-15	211	211	Zone 52	Localisation du sondage en cours de réalisatior	SE
2023-09-15	212	212	Zone 52	Localisation du sondage en cours de réalisatior	W
2023-09-15	213	213	Zone 52	Environnement	NW
2023-09-15	214	214	Zone 52	Localisation du sondage en cours de réalisatior	SE
2023-09-15	215	215	Zone 52	Environnement	NW
2023-09-15	216	216	Zone 52	Profil stratigraphique de la paroi est du sondage	E
2023-09-15	217	217	Zone 54	Environnement	SE
2023-09-15	218	218	Zone 51	Environnement	SE
2023-09-15	219	219	Zone 51	Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage	W
2023-09-15	220	220	Zone 51	Localisation du sondage en cours de réalisatior	N
2023-09-15	221	221	Zone 51	Environnement	S
2023-09-15	222	222	Zone 51	Localisation du sondage en cours de réalisatior	W
2023-09-15	223	223	Zone 49	Environnement	E
2023-09-15	224	224	Zone 49	Environnement	NE
2023-09-15	225	225	Zone 48	Profil stratigraphique de la paroi est du sondage	E
2023-09-15	226	226	Zone 48	Environnement	S
2023-09-15	227	227	Zone 46	Profil stratigraphique de la paroi nord-est du sondage	NE
2023-09-15	228	228	Zone 46	Environnement	SW
2023-09-15	229	229	Zone 46	Amoncellement de roches	E
2023-09-15	230	230	Zone 46	Amoncellement de roches	E
2023-09-15	231	231	Zone 46	Environnement	S
2023-09-15	232	232	Zone 46	Environnement	NE
2023-09-15	233	233	Zone 46	Environnement	SE
2023-09-15	234	234	Zone 44	Profil stratigraphique de la paroi nord du sondage	N

LE TRAMWAY DE QUÉBEC

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

- **Jardins communautaires de la rue du Chalutier et stationnement du Havre Saint-Charles (CeEt-777)**
- **Stationnement du Cégep Limoilou et boulevard des Capucins**

Rapport final

VILLE DE QUÉBEC

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

Jardins communautaires de la rue du Chalutier et stationnement du Havre Saint-Charles (CeEt-777); stationnement du Cégep Limoilou et boulevard des Capucins

Rapport final

Section du soutien à la construction
Division de la construction
Bureau de projet du tramway de Québec
Ville de Québec

Ville de Québec – 2024

Ces interventions archéologiques ont été réalisées avec le soutien du Service de l'ingénierie, de la Division prévention et contrôle environnemental et du Bureau de projet du tramway de Québec de la Ville de Québec.

Permis de recherche archéologique au Québec : 23-QUEB-04

Présentation des images en page couverture, de gauche à droite :

- Jonction des vestiges CeEt-777-4K300 et 4K400, associés à la première rotonde du Canadien Pacifique (CeEt-777-23-NUM1-74)
- Extrait du « Insurance plan of the City of Quebec, Canada », Chas. E. Goad, 1910
- Vestige en brique CGP-1B500, associé à un entrepôt d'engins agricoles (CGP1-23-NUM1-61 et 67)

© 2024

Ville de Québec

Tous droits réservés

ÉQUIPE DE REALISATION

Projet Jardins communautaires de la rue du Chalutier et stationnement du Havre Saint-Charles (CeEt-777)

Ville de Québec - Bureau de projet du tramway de Québec

- Stéphane Noël, Coordination, révision du rapport, rédaction (sections 1, 2.1, 2.2, 2.4)
- Véronique Miclette, Responsable d'intervention substitut, rédaction du rapport (section 2.6)
- Étienne Corbeil, Assistant-archéologue, rédaction du rapport (sections 2.3 et 2.5)
- Benoit Mimeault, Chef de tronçons
- Luc Néron, Ingénieur en infrastructures souterraines
- Gino Lavoie, Premier technicien infrastructures – chargé de projet

Ethnoscop Inc.

- Luis Trudel-Lopez, Responsable d'intervention principal, rédaction du rapport (sections 2.6 et 2.7)
- Isabelle Hade, Inventaire des artéfacts
- Liliane Carle, Cartographie
- Laurence Johnson, Coordination des ressources humaines

Ville de Québec - Division prévention et contrôle environnemental

- Christine Gervais, Conseillère en environnement

Ville de Québec – Service de l'ingénierie

- Pascal Giguère, Technicien en RTU

WSP Canada Inc.

Firme de génie-conseil pour le stationnement du Havre Saint-Charles

- Robert Marquis, Ingénieur responsable de projet

- Jasmine Gagnon, Chargée de projet
- Laurence Bibeault-Pinard, Ingénieure de projet
- François Lacasse, Surveillant civil

Charles-Auguste Fortier Inc. (CAF)

Entrepreneur général pour le stationnement du Havre Saint-Charles

- Guillaume Fortier, Directeur des opérations
- Marc-Olivier Tremblay, Chargé de projet RTU
- Benoit Fortier, Chargé de projet
- Jonathan Roy, Surintendant

Akifer Inc.

Firme en environnement pour la réhabilitation des jardins communautaires

- David Faucher, Chargé de projets senior
- Maxime Bilodeau-Thériault, Technicien et arpentage
- Nathalie Gauvin, Directrice environnement

Caouette Construction

Entrepreneur général pour la réhabilitation des jardins communautaires

- Daniel Caouette, Chargé de projet

Projet au Cégep Limoilou et sur le boulevard des Capucins

Ville de Québec - Bureau de projet du tramway de Québec

- Stéphane Noël, Coordination, révision du rapport, rédaction (sections 3.1, 3.2 et 3.4)
- Étienne Corbeil, Rédaction du rapport (sections 3.3 et 3.5)
- Benoit Mimeault, Chef de tronçons
- William Gagnon-Moisan, Ingénieur RTU, chargé de projet

Ethnoscop Inc.

- Luis Trudel-Lopez, Responsable d'intervention, rédaction du rapport (sections 3.6 et 3.7)
- Isabelle Hade, Inventaire des artéfacts
- Liliane Carle, Cartographie
- Laurence Johnson, Coordination des ressources humaines

Ville de Québec - Service de l'ingénierie

- Francis Dubé, Technicien RTU
- Charles Deneault-Bissonnette, Ingénieur RTU (conception)
- François Cliche, Premier technicien RTU (conception)

Stantec

- Camille Tardif-Côté, Ingénieure de projet – Surveillance
- Félix Angers, Ingénieur de projet – Surveillance
- Benoit Chabot, Surveillant de chantier
- Yannick Désaulniers, Responsable principal de projet

Jean Leclerc Excavation (Entrepreneur général)

- Guillaume Tremblay, Chargé de projets – Canalisation
- Didier Manhès, Chargé de projet adjoint

RÉSUMÉ

En 2023, deux supervisions archéologiques ont été réalisées dans l'arrondissement La Cité-Limoilou de Québec. Ces interventions ont été effectuées conjointement par les archéologues du Bureau de projet du tramway de Québec (BPTQ) et de la firme Ethnoscop.

La première intervention concerne la portion sud-ouest du site CeEt-777, dans le quartier Saint-Roch. Tout d'abord, des excavations de masse ont été effectuées pour la réhabilitation des sols sous les jardins communautaires de la rue du Chalutier. Ensuite, les travaux se sont poursuivis avec la pose de conduites souterraines dans le stationnement du Havre Saint-Charles. Lors de ces travaux, plusieurs vestiges en maçonnerie, en briques et en béton ont été mis au jour. La plupart sont associés aux installations du Canadien Pacifique, notamment la rotonde, un atelier de réparation, et d'autres bâtiments connexes.

La seconde intervention s'est déroulée dans le stationnement sud du Cégep Limoilou, ainsi qu'à l'extrémité nord du boulevard des Capucins, dans le quartier du Vieux-Limoilou. Les travaux consistaient à la pose de nouveaux réseaux techniques urbains (RTU). Les travaux dans le stationnement ont permis la mise au jour de vestiges en béton et en briques associés à un entrepôt construit vers le début du 20^{e} siècle. Des excavations dans le terrain gazonné à l'ouest du boulevard des Capucins ont quant à elles mis au jour des vestiges d'un bâtiment industriel de la fin du 19^{e} siècle ou du début du 20^{e} siècle.

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation ..... **ii**
Résumé ..... **v**
Liste des figures ..... **viii**
Liste des photos ..... **xii**
Liste des tableaux ..... **xiv**
1 Introduction **1**
1.1 Organisation du rapport 2
2 Jardins communautaires de la rue du Chalutier et stationnement du Havre Saint-Charles (CeEt-777) **4**
2.1 Mise en contexte et objectifs 4
2.2 Méthodologie 7
2.3 Interventions archéologiques antérieures 7
2.4 Cadre environnemental ancien et actuel 10
2.5 Rappel historique 13
2.5.1 Occupation autochtone paléohistorique 13
2.5.2 Occupation autochtone historique (16e au 20e siècle) 13
2.5.3 Régime français 16
2.5.4 Régime britannique et période industrielle 20
2.6 Résultats et interprétations 30
2.6.1 Horizons naturels 30
2.6.2 Régime britannique 35
2.6.3 Période industrielle 38
2.7 Conclusion et recommandations 70
3 Stationnement du Cégep Limoilou et boulevard des Capucins (TW-19) **71**
3.1 Mise en contexte et objectifs 71
3.2 Méthodologie 74
3.3 Interventions archéologiques antérieures 75
3.4 Cadre environnemental ancien et actuel 79
3.5 Rappel historique 81
3.5.1 Occupation autochtone paléohistorique 81
3.5.2 Occupation autochtone historique (16e au 20e siècle) 81
3.5.3 Régime français 84
3.5.4 Régime britannique et période industrielle 88

3.6 Résultats et interprétations....96
3.6.1 Secteur du boulevard des Capucins....96
3.6.2 Secteur du Cégep Limoilou....102
3.6.3 Période moderne....108
3.7 Conclusion et recommandations....130
Bibliographie....131
Annexe A : Catalogue des photographies....135
Annexe B : Inventaire des artéfacts....151

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation générale des interventions archéologiques. 3

Figure 2 : Photographie aérienne (2023) du secteur du site CeEt-777 (Source : Ville de Québec) 5

Figure 3 : Plan général des interventions archéologiques de 2023 sur le site CeEt-777 ..6

Figure 4 : Détail du plan intitulé « Le Véritable plan de Québec fait en 1663 », par Jean Bourdon, 1663. Le fort des Hurons est situé au centre de l'image 16

Figure 5 : Détail de « L'entrée de la Rivière du St Laurent, et la Ville de Québec dans le Canada », par Jean-Baptiste Franquelin, entre 1670 et 1693 (probablement vers 1678) 18

Figure 6 : Détail de la « Carte des Environs de Quebec en La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 », par Robert de Villeneuve, 1685-86 18

Figure 7 : Détail du « Plan de Québec et de ses environs, en la Nouvelle-France, assiégé par les Anglais le 16 octobre 1690 […] », par Robert de Villeneuve, 1690 19

Figure 8 : Détail de « Plan of Québec with the positions of the British and French army's on the Heights of Abraham 13th of Sept. 1759 », par James Murray, 1761 19

Figure 9 : Détail du brouillon du « Plan of the town and fortifications of Quebec with the ground between the St. Lawrence and St. Charles rivers, extending two miles in front », William Chewitt, vers 1785....22

Figure 10 : Détail du « Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs », William Hall, 1799....23

Figure 11 : Détail de « This Topographical map of the Province of Lower Canada », Joseph Bouchette, 1815....23

Figure 12 : « Plan du terrain de La Vacherie avec la division des emplacements projettés dans la partie ouest d'icelui », Adolphe Larue, 29 juillet 1829 25

Figure 13 : Détail du « Plan du terrain de La Vacherie avec la division des emplacements projettés dans la partie ouest d'icelui », montrant la localisation proposée pour un marché. Adolphe Larue, 29 juillet 1829 25

Figure 14 : Détail du « Plan of the south side of St. Charles River shewing the extent of the Grants and concessions on the beach and of the encroachments that have been made on the property of the Crown, […] », Joseph Bouchette fils, 10 août 1840 26

Figure 15 : Détail du plan « St. Roch Parish. Canada East. Co Quebec. Sheet IV.5 », Honorius Sisson Sitwell, Environ 1865 26

Figure 16 : Détail de l'« Atlas of the city and county of Quebec from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands, » Hopkins Henry Whitmer 1879 27

Figure 17 : Détail de « Insurance plan of the City of Quebec, Canada », Chas. E. Goad, 1898 27

Figure 18 : Détail de « Insurance plan of the City of Quebec, Canada », Chas. E. Goad, 1910 28

Figure 19 : Montage des photos aériennes de la base de données de la Ville de Québec, 1973 29

Figure 20 : Montage des photos aériennes de la base de données de la Ville de Québec, 1985 29

Figure 21 : Plan des vestiges (avec points d'altitudes) mis au jour en 2023 sur le site CeEt-777 31

Figure 22 : Superposition des vestiges avec le plan de 1815 (Bouchette).....36

Figure 23 : Superposition des vestiges avec le plan de 1865 (Sitwell).....37

Figure 24 : Plan des sous-opérations CeEt-777-4B, 4C, 4E, 4G et 4J.....39

Figure 25 : Croquis stratigraphique d'une section de la paroi sud de la sous-opération 4B 40

Figure 26 : Plan des sous-opérations CeEt-777-4A et 4K 43

Figure 27 : Coupe stratigraphique d'une section de la paroi ouest de la sous-opération CeEt-777-4K.....44

Figure 28 : Plan des sous-opérations CeEt-777-4F et 4L 48

Figure 29 : Superposition des vestiges avec le plan d'assurance-incendie de 1898 (Goad) 49

Figure 30 : Superposition des vestiges avec le plan d'assurance-incendie de 1910 (Goad) 50

Figure 31 : Superposition des vestiges avec le plan d'assurance-incendie de 1957 (Underwriters' Survey Bureau).....60

Figure 32 : Croquis stratigraphique d'une section de la paroi nord de la sous-opération 4A.....66

Figure 33 : Photographie aérienne (2023) du secteur du Cégep Limoilou (Source : Ville de Québec).....72

Figure 34 : Plan général des interventions archéologiques de 2023 dans le secteur du Cégep Limoilou 73

Figure 35 : Détail du plan intitulé « Le Véritable plan de Québec fait en 1663 », par Jean Bourdon, 1663. Le fort des Hurons est situé au centre de l'image 84

Figure 36 : Détail de la « Carte des Environs de Quebec en La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 par le Sr Devilleneuve Ingénieur du Roy », par Robert de Villeneuve, 1685-86 85

Figure 37 : Détail de la « Carte du Gouvernement de Québec levée en lannée 1709 par les ordres de Monseigneur Le Comte de Ponchartrain […] », par Gédéon de Catalogne et Jean-Baptiste Decouagne, 1709.....85

Figure 38 : Détail d'un « Plan de la seigneurie Notre-Dame-des-Anges », par Ignace Plamondon, 13 mars 1754.....86

Figure 39 : Détail du « Plan de Québec et de ses environs, en la Nouvelle-France, assiégé par les Anglais le 16 octobre 1690 […] », par Robert de Villeneuve, 1690 87

Figure 40 : Détail du « Plan of Canada or the province of Quebec […] », plan dit de Murray, v. 1761-63 87

Figure 41 : Détail de « A Correct Plan of the environs of Quebec, and of the Battle fought on the 13th September, 1759 », Thomas Jefferys, 1759.....88

Figure 42 : Détail du « Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs », William Hall, 1799.....89

Figure 43 : Détail du « Plan of the seigniory of Notre-Dame-des-Anges surveyed pursuant to an approuved report of Council dated the 5 May, 1838 », Joseph Bouchette fils, 9 février 1839 89

Figure 44 : Détail de « Charlesbourg Parish. Canada East. Co Quebec. Sheet IV.1 », Honorius Sisson Sitwell, v. 1865.....90

Figure 45 : Détail de l'« Atlas of the city and county of Quebec from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands, » Hopkins Henry Whitmer, 1879 90

Figure 46 : Détail du « Insurance plan of Quebec vol. II : vicinity & North Shore », Charles Edward Goad, 1898 91

Figure 47 : Détail du « Insurance plan of Quebec, vol. II », Charles Edward Goad, 1912 92

Figure 48 : Feuillet 132 du « Insurance plan of the city of Quebec », Underwriters' Survey Bureau, 1922.....93

Figure 49 : Entrepôt et viaduc du chemin de la Canardière desservi par le tramway, vers 1940 94

Figure 50 : Détails d'un « Insurance plan of the city of Quebec, volume 1 », Underwriters' Survey Bureau, 1957.....95

Figure 51 : Montage des photos aériennes de la base de données de la Ville de Québec, Ville de Québec, 1963-65 95

Figure 52 : Croquis stratigraphique de la sous-opération CAP-1A, paroi ouest 97

Figure 53 : Plan de la sous-opération CAP-1A 99

Figure 54 : Plan de la sous-opération CAP-1A superposé au plan d'assurance-incendie de 1922 100

Figure 55 : Plan de la sous-opération CAP-1A superposé au plan d'assurance-incendie de 1957 101

Figure 56 : Croquis stratigraphique de la portion sud de la sous-opération CGP-1B, paroi ouest 104

Figure 57 : Croquis stratigraphique de la sous-opération CGP-1D, paroi sud 105

Figure 58 : Croquis stratigraphique de la portion centre de la sous-opération CGP-1B, paroi ouest 107

Figure 59 : Croquis stratigraphique de la portion nord de la sous-opération CGP-1B, paroi est 110

Figure 60 : Superposition du plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1957 à la trame actuelle 113

Figure 61 : Plan de la sous-opération CGP-1D 114

Figure 62 : Plan des sous-opérations CGP-1A, 1B, 1C et 1G 116

Figure 63 : Plan de la sous-opération CGP-1A, avec points d'altitudes 117

Figure 64 : Plan des sous-opérations CGP-1B, 1E et 1F 123

Figure 65 : Croquis stratigraphique de la sous-opération CGP-1F, paroi est 124

Figure 66 : Croquis stratigraphique de la sous-opération CGP-1C, paroi nord 126

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Séquence naturelle profonde dans la sous-opération 4E, niveau éluvié indiqué par la flèche 30

Photo 2 : Séquence naturelle associée à la stabilisation de la rivière Saint-Charles dans la sous-opération 4E 33

Photo 3 : Paroi est de 4H montrant la présence d'un sol plus organique sous les remblais 34

Photo 4 : Parement sud du vestige en maçonnerie 4J200 41

Photo 5 : Parement nord du vestige en maçonnerie 4J300 42

Photo 6 : Jonction des vestiges 4K300 et 4K400 45

Photo 7 : Drain en bois 4F500 tronqué par le drain en grès 4F400 47

Photo 8 : Tuyaux (4C200 à 4C500) et caisson de bois (4C600) au nord du mur 4C100 51

Photo 9 : Plancher en béton 4C700, vers l'ouest 52

Photo 10 : Bases en bois pour la pose de rails (4H300) 53

Photo 11 : Vestige en maçonnerie du pilier 4D100 54

Photo 12 : Parement nord du vestige 4L200 56

Photo 13 : Dalle centrale pour une voie ferrée (4H200) 56

Photo 14 : Mur du pont tournant 4K100 à gauche, drain 4F400 au-dessus du drain en bois 4F300 au centre et mur 4K300 à droite 58

Photo 15 : Vestige 4L100, coupé par un massif plus récent, vue vers le sud 59

Photo 16 : Vestige en bois 4F100 (au centre), muret en pierres sèches 4F200 (en haut à droite), drain en métal 4F300, drain en grès 4F400 et exemple de tuyau du système parcourant la surface du terrain en haut à gauche 61

Photo 17 : Mur en béton CeEt-777-4J400 par-dessus le mur de pierres CeEt-777-4J300 avec le canal (flèche rouge) pour le tuyau CeEt-777-4J100 (flèche bleue) 63

Photo 18 : Murs parallèles en béton CeEt-777-4K1000 et 4K1100 et fondation de la plaque tournante CeEt-777-4K100 en arrière-plan 65

Photo 19 : Dallage 4K1500, fondation en béton 4K1100 et dalle 4K1400 67

Photo 20 : Trou d'homme désaffecté en béton 4B300 68

Photo 21 : Traverses de bois 4H100 69

Photo 22 : Exemples de services récents et leurs tranchées impactant le terrain.....69

Photo 23 : Sols naturels stériles directement surmontés du dallage 1A300 en paroi ouest 98

Photo 24 : Séquence de sols naturels observés dans la sous-opération 1A, vue vers le nord.....103

Photo 25 : Couches litées dans la sous-opération CGP-1D.....106

Photo 26 : Lit de pose du niveau de plancher dans la sous-opération CGP-1C.....111

Photo 27 : Tranchée de poussière de pierre associée au mur 1B700.....112

Photo 28 : Pilier 1D500 et remblais en profondeur 115

Photo 29 : Dallage en pierre CGP-1A500.....118

Photo 30 : Les deux modes du vestige en brique 1B500.....119

Photo 31 : Rampe d'accès en béton 1A300 et 1A400 120

Photo 32 : Photo d'archive du Cégep des années 1960 avec la rampe d'accès en béton 121

Photo 33 : Exemples de remblais de démolition, ici dans les sous-opérations CGP-1A (à gauche) et 1D (à droite).....127

Photo 34 : Pilier CGP-1D800 et dalle CGP-1D1000 127

Photo 35 : Photo d'archive du Cégep dans les années 1970-1980.....128

Photo 36 : Bases de lampadaires dans les remblais sous l'infrastructure du stationnement.....129

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Sommaire des interventions archéologiques réalisées sur le site CeEt-777, et sur les sites adjacents (CeEt-629, CeEt-719 et CeEt-731) 8

Tableau 2 : Sommaire des interventions archéologiques réalisées sur le site CeEt-975, et sur les sites adjacents (CeEt-595 et CeEt-895) 78

1 INTRODUCTION

Au moment des travaux archéologiques, le projet du tramway de Québec prévoit l'aménagement d'un réseau de tramway moderne sur 19,3 km, entre Cap-Rouge et D'Estimauville, passant par Sainte-Foy, le centre-ville et Limoilou. Le tracé du tramway desservira l'axe le plus achalandé de l'agglomération à l'aide de 24 stations et cinq pôles d'échanges.

Le projet du tramway de Québec étant soumis au Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, le potentiel archéologique de tous les tronçons du projet a fait l'objet d'évaluations détaillées puis de recommandations quant aux interventions à planifier ont été formulées (ex. : inventaire, fouilles, supervision). Plusieurs études de potentiel archéologique ont été réalisées :

- Évaluation sommaire du potentiel archéologique pour le tracé d'origine soit du Pôle Le Gendre au Terminus de Charlesbourg, correspondant aux tronçons TW-01 à TW-18 (Simoneau 2018);
- Études de potentiel archéologique réalisées pour le tracé d'origine (tronçons TW-01 à TW-18) (Ethnoscop 2020a, 2020b, 2020c, 2020d);
- En 2021, ajout d'une nouvelle portion du tracé allant du Pôle de Saint-Roch au Pôle D'Estimauville (tronçons TW-19 et TW-20). Ces nouveaux tronçons ont également fait l'objet d'une étude de potentiel archéologique (Ethnoscop 2021a; Ethnoscop 2023a).

En 2020 et 2021, des fouilles archéologiques et des inventaires par sondages exploratoires ont été réalisés dans plusieurs zones identifiées dans les études de potentiel (Ethnoscop 2021b, 2022a, 2022b, 2023b). Les validations du potentiel archéologique sur le terrain se sont poursuivies à l'été et à l'automne 2022, principalement pour les tronçons TW-19 et TW-20 traversant les quartiers du Vieux-Limoilou, de Maizerets et le secteur D'Estimauville (Ethnoscop 2023c, 2024). Diverses interventions archéologiques ont été réalisées par la Ville de Québec en 2023 (tronçons TW-09, TW-12 et TW-19).

Le présent rapport présente les résultats de deux interventions de supervision archéologique (figure 1). La première concerne la portion sud-ouest du site CeEt-777. Cette intervention a été réalisée en deux temps. Tout d'abord, des excavations de masse ont été effectuées pour la réhabilitation des sols sous les jardins communautaires de la rue du Chalutier. Ensuite, un deuxième entrepreneur s'est mobilisé dans le stationnement du Havre Saint-Charles pour la pose de conduites souterraines connectées aux infrastructures existantes sur la rue du Prince-Édouard.

La seconde intervention de supervision archéologique s'est déroulée dans le stationnement sud du Cégep-Limoilou, ainsi qu'à l'extrémité nord du boulevard des Capucins.

Ces deux interventions réalisées dans l'arrondissement La Cité-Limoilou font partie des travaux préparatoires effectués en amont de la phase de réalisation du projet de tramway.

1.1 Organisation du rapport

Les deux interventions sont présentées dans deux chapitres distincts du présent rapport.

Chaque chapitre est divisé en sept sections qui permettent de contextualiser l'intervention et de présenter les résultats principaux :

- Mise en contexte et objectifs de l'intervention
- Méthodologie
- Interventions archéologiques antérieures
- Cadre environnemental ancien et actuel
- Rappel historique
- Résultats et interprétations
- Conclusion et recommandations.

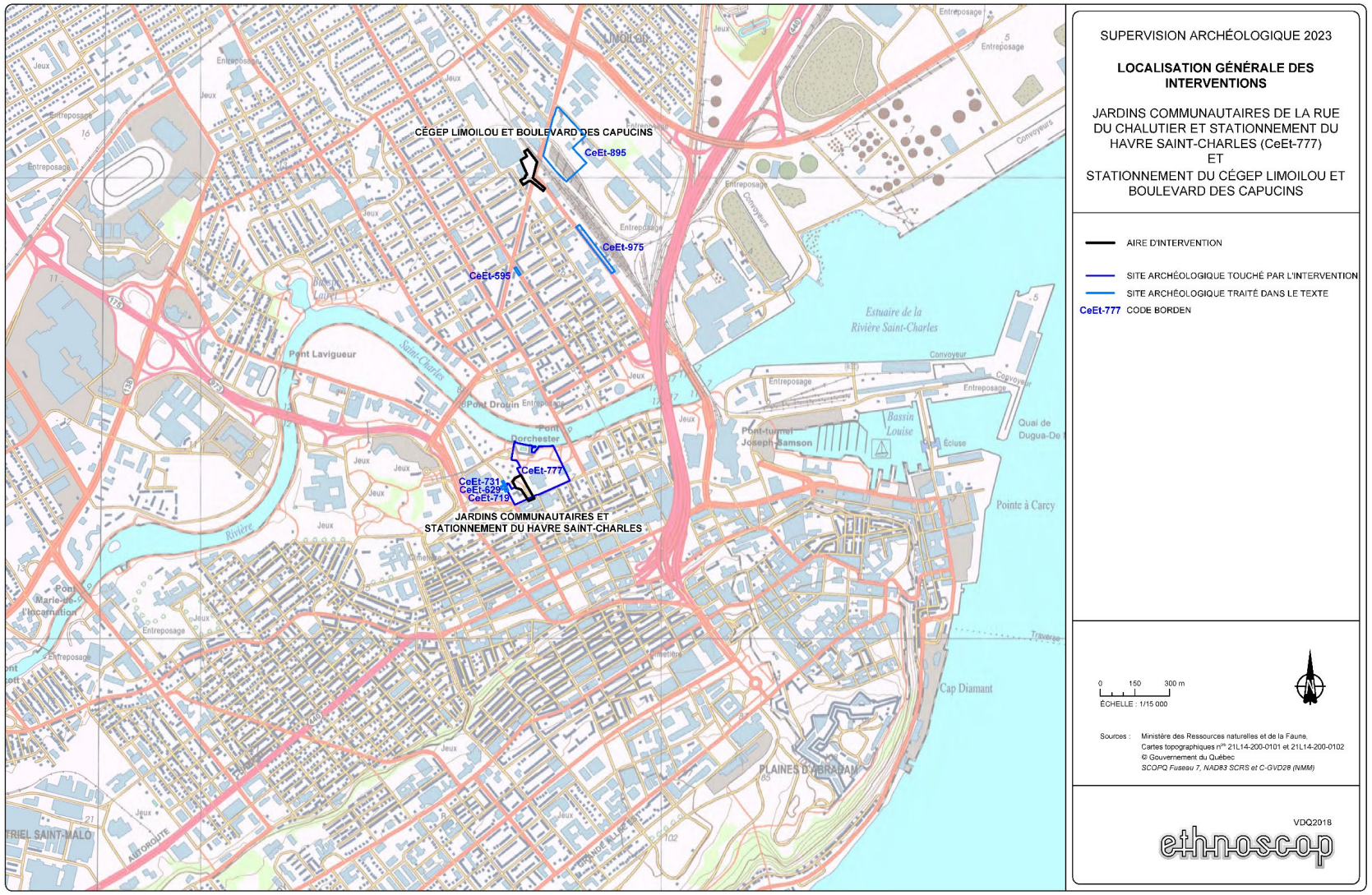

Figure 1 : Localisation générale des interventions archéologiques.

2 JARDINS COMMUNAUTAIRES DE LA RUE DU CHALUTIER ET STATIONNEMENT DU HAVRE SAINT-CHARLES (CeEt-777)

2.1 Mise en contexte et objectifs

À l'été 2023, la Ville de Québec a réalisé des travaux dans la partie sud-ouest du site CeEt-777 (chantier naval Brunet) (figure 2). Les travaux ont été réalisés en deux phases. Tout d'abord, le terrain des jardins communautaires sur la rue du Chalutier a fait l'objet d'une réhabilitation environnementale. Ensuite, des travaux de pose de conduites municipales et de réseaux techniques urbains ont été réalisés dans le stationnement des condos du Havre Saint-Charles (255-265, rue du Chalutier). La première phase était dirigée par la Division prévention et contrôle environnemental de la Ville de Québec, tandis que la deuxième phase était pilotée par le Bureau de projet du tramway de Québec, avec le soutien du Service de l'ingénierie de la Ville de Québec.

Les objectifs principaux de l'intervention étaient de documenter les couches archéologiques et les vestiges anticipés et de minimiser les impacts des travaux sur ceux-ci. Les travaux étaient notamment susceptibles de mettre au jour des vestiges associés aux installations du constructeur naval Thomas C. Lee (mi-19^{e} siècle), ainsi que les fondations de bâtiments industriels associés aux infrastructures ferroviaires, dont une plaque tournante, une salle des moteurs, une forge et un atelier de réparation.

Comme l'aire d'intervention était susceptible de receler des vestiges associés au patrimoine industriel de ce secteur du quartier Saint-Roch, la majorité des excavations a fait l'objet d'une supervision archéologique. Cette intervention a été réalisée sous le permis **23-QUEB-04** délivré par le MCC conformément au *Règlement sur la recherche archéologique* de la LPC.

Figure 2 : Photographie aérienne (2023) du secteur du site CeEt-777 (Source : Ville de Québec)

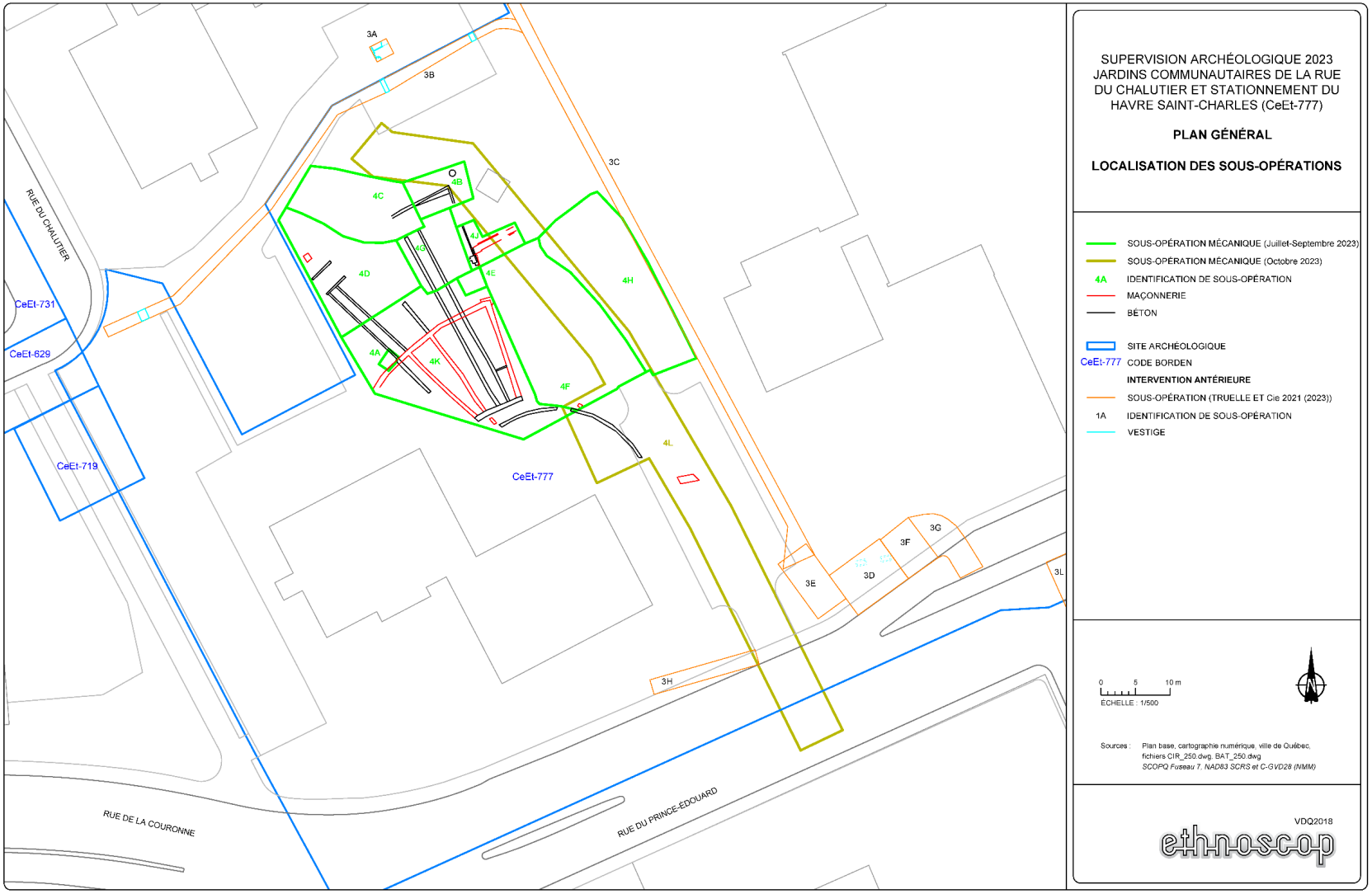

Figure 3 : Plan général des interventions archéologiques de 2023 sur le site CeEt-777

2.2 Méthodologie

La supervision archéologique a été effectuée simultanément aux excavations mécaniques nécessaires pour la décontamination et la pose des conduites souterraines. Conformément à la méthodologie utilisée en archéologie historique à la Ville de Québec, l'identification des tranchées, des couches stratigraphiques (lots) et des vestiges a suivi le système Tikal (Parcs Canada 2005). Dans le cadre de l'intervention de 2023 sur le site CeEt-777, le numéro d'opération 4 a été utilisé. Les tranchées mécaniques ont été désignées comme les sous-opérations 4A à 4L (excluant 4I).

Les couches de sol ayant été relevées en stratigraphie ont fait l'objet d'une description technique, d'une documentation photographique et de dessins ou croquis stratigraphiques. Toutes les sous-opérations ont été arpentées à l'aide d'une station totale, à l'exception de la tranchée mécanique 4L. Cette dernière a été positionnée à l'aide du fichier géoréférencé des conduites souterraines et des notes de terrain.

Les données géoréférencées ont été archivées à la Ville de Québec. Les notes relatives à la surveillance ont été consignées dans des carnets d'arpentage. Des fiches de résumés lots ont été complétées pour les vestiges en maçonnerie et en bois. La description des photos se trouve dans un catalogue (Annexe A) et les photos originales sont déposées à la Ville de Québec. Les artéfacts recueillis ont été inventoriés par une spécialiste en culture matérielle (Annexe B). Aux termes du projet, tous les documents originaux de l'intervention ont été déposés à la Ville de Québec et des copies ont été remises au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

2.3 Interventions archéologiques antérieures

Bien que l'intervention de 2023 se limite au site CeEt-777, ce sommaire des interventions archéologiques antérieures inclut également les sites contigus, soit les sites CeEt-629, CeEt-719 et CeEt-731 (figure 2; tableau 1).

Tableau 1 : Sommaire des interventions archéologiques réalisées sur le site CeEt-777, et sur les sites adjacents (CeEt-629, CeEt-719 et CeEt-731)

Site	Année	Type d'intervention	Découvertes principales	Références
CeEt-629	1992	Supervision archéologique	Fondation de la manufacture de souliers de Duchaine présent sur le plan de 1898 et fondation d'un bâtiment de la fin du 19e siècle.	Cérane 1993
CeEt-629	1994	Supervision archéologique	Égouts datant de la fin du 19e siècle.	Cérane 1994
CeEt-629	2015	Supervision archéologique	Ensemble de planches de bois déposées sur le sol naturel, potentiellement associé au bâtiment non identifié présent sur le plan de 1879.	Ruralys 2016
CeEt-629	2021	Supervision archéologique	Prolongement de la fondation de la manufacture de souliers découverte en 1992 (techniquement à l'ouest des limites du site)	Truelle et Cie 2023
CeEt-719	1994	Supervision archéologique	Pièces de bois probablement associées au chantier naval de Thomas C. Lee.	Cérane 1994
CeEt-731	1994	Supervision archéologique	Égouts datant de la fin du 19e siècle.	Cérane 1994
CeEt-731	2015	Supervision archéologique	Fondation d'un bâtiment non identifié apparaissant sur le plan de 1910.	Ruralys 2016
CeEt-777	1995	Supervision archéologique	Structures en bois associées au chantier naval de Thomas C. Lee.	Cérane 1996
CeEt-777	2020	Supervision archéologique	Structures en bois associées au chantier naval et vestiges en béton liés à l'aménagement de la rivière.	Pintal 2021
CeEt-777	2021	Supervision archéologique	Fondations en briques et en pierres liées aux installations ferroviaires présentes sur le site entre 1898 et 1973.	Truelle et Cie 2023

La plus ancienne intervention archéologique dans le secteur a été effectuée en 1992 par Cérane, dans les limites du site CeEt-629. Cette intervention a permis la mise au jour de quelques vestiges des 19e et 20e siècles, allant de fondations de

bâtiments à des égouts du 19e siècle (Cérane 1993 : 171-175). Les archéologues de Cérane sont retournés surveiller des excavations sur le site CeEt-629 en 1994 et ont établi les limites des sites adjacents CeEt-719 et CeEt-731 (Cérane 1994 : 102-107). Les excavations sur les sites CeEt-629 et CeEt-731 ont révélé comme seules structures des tuyaux d'égouts datant de la fin du 19e siècle et du début du 20e siècle (Cérane 1994 : 246-248). De tels égouts ont aussi été découverts lors de l'intervention effectuée sur le site CeEt-719 (Cérane 1994 : 243-245). En plus de ces égouts, les travaux ont mis au jour une structure de bois potentiellement liée au chantier naval de Thomas C. Lee (Cérane 1994 : 102-105).

En 1995, Cérane a effectué une surveillance archéologique sur le site CeEt-777, qui a mis au jour différentes structures de bois associées au chantier naval présent sur ce terrain au cours du 19e siècle (Cérane 1996 : 73-77).

Vingt ans plus tard, en 2015, Ruralys effectua une intervention archéologique lors de travaux de réfection de la rue du Chalutier, qui ont permis la mise au jour de deux structures dans les limites des sites CeEt-629 et CeEt-731. La première est un assemblage de planches de bois reposant sur le sol naturel constitué de dépôts fluviatiles. La seconde correspond à un vestige de maçonnerie en pierre associé à un bâtiment présent au nord-est de la rue de la Couronne sur le plan d'assurance-incendie de 1910 (Ruralys 2016 : 54-62).

En 2020, l'archéologue Jean-Yves Pintal a supervisé l'excavation de tranchées exploratoires réalisées dans le cadre d'une caractérisation environnementale du parc Gilles-Lamontagne et du terrain de la marina Saint-Roch. Cette zone d'intervention chevauche principalement la moitié nord du site CeEt-777 (Pintal 2021 : 3). Lors de cette intervention, les équipes ont excavé 16 tranchées et réalisé 13 forages et puits d'observation (Pintal 2021 : 13). Certains forages ont permis l'identification d'une séquence stratigraphique définie par une épaisse couche de remblai, suivie par des lots de briques, de copeaux de bois et de scories (Pintal 2021 : 18). Quelques tranchées ont permis la mise au jour d'assemblages archéologiques et structures liées aux différentes occupations eurocanadiennes du site allant de planches de bois liées au chantier naval, à des pièces de béton

issues des aménagements de la rivière au 20e siècle, en passant par des déchets de construction potentiellement liés aux bâtiments industriels de la fin du 19e siècle (Pintal 2021 : 23-53).

En 2021, la firme Truelle et Cie Inc. a effectué une surveillance archéologique de travaux de déplacement de réseaux techniques urbains dans le quartier Saint-Roch. Ce projet s'inscrivait dans les travaux préparatoires au tramway de Québec. Les travaux ont notamment touché aux sites CeEt-629 et CeEt-777. Il s'agit plus précisément des tronçons longeant la rue du Prince-Édouard, du tronçon longeant la ligne cadastrale entre le terrain de l'école des Berges et celui des jardins communautaires de la rue du Chalutier, ainsi que la portion longeant la partie sud de la rue du Chalutier (Truelle et Cie Inc. 2023 : 4). La zone sous le stationnement situé au nord des jardins communautaires s'est avérée être la plus riche en structures. Différents vestiges de pierres et de briques ont été associés aux bâtiments industriels construits à partir de la fin du 19e siècle et situés au nord des installations ferroviaires du Canadien Pacifique. Plus au sud, deux structures de béton semblent être associées à ces installations. De plus, la surveillance a permis de relever un vestige de pierre longeant la rue du Prince-Édouard à la hauteur de l'avenue Daulac (Truelle et Cie Inc. 2023 : 148-169). Finalement, dans les limites du site CeEt-629, un vestige de pierre a aussi été dégagé (Truelle et Cie 2023 : 181).

2.4 Cadre environnemental ancien et actuel

L'aire d'intervention se situe sur la rive droite (côté sud) de la rivière Saint-Charles, dans l'actuel quartier Saint-Roch. Le secteur fait partie de la formation de Les Fonds qui caractérise la dépression de Cap-Rouge–Limoilou. Cette formation est constituée d'ardoise et d'ardoise dolomitique de l'Ordovicien moyen (Ethnoscop 2020a : 15).

Les cartes pédologiques ne tiennent généralement pas compte du secteur à l'étude, car cette partie de la ville de Québec est considérée comme une zone remblayée. Cependant, la carte des formations superficielles de la région de Québec montre que le secteur du quartier Saint-Roch est essentiellement formé

d'alluvions de terrasses fluviales. La majeure partie de la dépression de Cap-Rouge–Limoilou est recouverte de silts estuariens mis en place lors de la transgression laurentienne, soit entre 5 000 et 6 000 ans AA (Ethnoscop 2020a : 16; Dionne 2001; Lamarche 2011). Dans les secteurs ayant moins de 15 m d'altitude, des limons sableux estuariens recouvrent les argiles d'origine marine, tandis qu'au-dessus de 15 m d'altitude, les sols sont plutôt des sables littoraux formant des levées et des bas de plages (Ethnoscop 2020a : 16 ; Morneau 1989 : 40). Dans les secteurs sous 20 m d'altitude, les dépôts présentent un drainage qualifié de bon à moyen (Ethnoscop 2020a : 17).

Le site CeEt-777 est situé le long de rivière Saint-Charles, l'une des principales rivières de la ville de Québec. À l'origine, le site était partiellement dans l'estran et soumis aux marées, mais avec les remblaiements successifs débutant au tournant du 20e siècle, la rive s'est peu à peu éloignée. Ainsi, une partie du site a difficilement pu soutenir une occupation antérieure à la deuxième moitié du 19e siècle.

Le secteur à l'étude se situe à environ 7 m d'altitude. Les études en paléoenvironnement permettent de déterminer que la région de Québec était recouverte des glaces de l'inlandsis laurentidien jusque vers 13 000 à 12 500 ans AA, alors que s'entame la déglaciation de la région de Québec. Un peu après 11 000 ans AA, le seuil de Québec aurait été libéré des glaces, engendrant la vidange du lac proglaciaire Candona et l'arrivée massive d'eaux salées dans la vallée du Saint-Laurent, formant de ce fait la mer de Champlain.

Le relèvement isostatique et le drainage des eaux saumâtres de la mer de Champlain mènent à la création du lac à Lampsilis à l'ouest de Québec vers 9 800 ans AA. L'exondation progressive du territoire passe par diverses phases menant à la création de terrasses (Lamarche 2011 : 9). Dans la région de Québec, le Proto-Saint-Laurent commence à se former à une altitude de 65 m vers 9 700 ans AA (Lamarche 2011 : 125). Des bras du Proto-Saint-Laurent coulent alors sur la rive nord du promontoire de Québec émergeant, en empruntant la dépression de Cap-Rouge–Limoilou (Ethnoscop 2020a : 19).

Jusqu'à environ 9 500 ans AA, le climat devait être assez rigoureux, avec les terres émergées caractérisées par un pergélisol recouvert d'une toundra herbeuse. Les études paléoenvironnementales indiquent toutefois que dès 9 000 ans AA, des arbres peuplaient les contreforts des Laurentides au nord de Québec, tandis qu'entre 7 000 et 8 000 ans AA, une forêt d'épinettes noires recouvrait les basses terres (Richard 1985 ; Ethnoscop 2020a : 20).

Le niveau de l'eau relatif s'abaisse progressivement, mais de façon irrégulière. Vers 7 000 ans AA, le niveau de l'eau descend à environ 10 m sous le niveau actuel, avant de remonter lors de la transgression laurentienne, entre 6 500 et 5 600 ans AA, atteignant de 10 à 15 m au-dessus du niveau marin moyen actuel. Il descendra à nouveau en dessous du niveau actuel avant de remonter peu après 2 000 ans AA lors de la transgression de Mitis, atteignant de 5 à 8 m au-dessus du niveau actuel (Ethnoscop 2020a : 20; Dionne 2001). Les chercheurs considèrent que les conditions climatiques et les niveaux hydriques se sont stabilisés il y a environ 1 000 ans AA (Ethnoscop 2020a : 20).

Ainsi, le secteur à l'étude a pu être occupé par des humains il y a environ 7 000 ans AA, avant d'être submergé progressivement entre 6 500 et 5 600 ans AA. Vraisemblablement, cette partie de Saint-Roch ne redevient habitable qu'à partir du Sylvicole, à partir de 3 000 ans AA. Dans la région de Québec, un site de cette époque a été identifié à l'embouchure de la rivière Chaudière, sur une terrasse entre 40 et 50 m d'altitude. Aucun site de cette époque n'a encore été mis au jour sur le promontoire de Québec.

Actuellement, l'aire d'intervention est dans un milieu fortement urbanisé. Les travaux d'excavation ont été réalisés en partie sur des sections de la berge de la rivière ayant fait l'objet de remblaiements importants. Avant le début des travaux, la zone d'intervention était utilisée comme jardins communautaires et comme stationnement asphalté.

2.5 Rappel historique

2.5.1 Occupation autochtone paléohistorique

Lors de la période du Paléoindien récent (10 000 à 8 000 ans AA), le secteur à l'étude était complètement submergé. Dans la région de Québec, un site de cette époque a été identifié à l'embouchure de la rivière Chaudière, sur une terrasse entre 40 et 50 m d'altitude, soit à des altitudes similaires aux rebords du promontoire de Québec. Aucun site de cette époque n'a toutefois encore été mis au jour sur le territoire de la ville de Québec.

La période de l'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA) a été divisée en trois sous-périodes : Archaïque ancien, Archaïque moyen et Archaïque récent. Bien que des sites de l'Archaïque ancien et moyen ont été identifiés sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, il faut attendre la période de l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA) avant que le territoire de la ville de Québec soit occupé de façon permanente par les Autochtones. Les sites de cette époque consistent principalement en des petits campements saisonniers, entre 10 et 20 m d'altitude (Ethnoscop 2020a : 10). Lors de l'Archaïque, le site à l'étude était en bonne partie submergé, ce qui a limité son potentiel d'occupation par les peuples autochtones.

Les sites de la période du Sylvicole (3 000 à 450 ans AA) sont mieux représentés à Québec. Des occupations du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) ont été identifiées au site de l'îlot des Palais et à Place Royale, en Basse-Ville de Québec. Ces sites ont été mis au jour entre 5 et 20 m d'altitude. La sous-période du Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA) est quant à elle documentée sur les sites de la place Royale, de l'îlot des Palais, du domaine Maizerets et de Sillery (Ethnoscop 2023b : 15). Ainsi, l'occupation autochtone la plus probable du secteur de la rue du Chalutier aurait pu débuter à partir du Sylvicole, il y a environ 3 000 ans AA.

2.5.2 Occupation autochtone historique (16^{e} au 20^{e} siècle)

Au cours de ses visites dans l'estuaire du Saint-Laurent de 1534 à 1536, Jacques Cartier prend contact avec des Iroquoiens dans la région de Québec, et entretient avec eux des relations politiques et économiques. Plusieurs villages devaient être

présents entre Québec et la côte de Beaupré. Dans ses récits, alors qu'il naviguait à l'embouchure de la rivière Saint-Charles en septembre 1535, Cartier mentionne la présence d'une bourgade nommée Stadaconé et estime alors sa population entre 500 et 800 personnes. La localisation du village de Stadaconé a fait l'objet de plusieurs hypothèses par les archéologues et historiens. Une analyse récente suggère qu'il serait vraisemblablement sur la rive sud de la rivière Saint-Charles, sur une terrasse de 15 m d'altitude, à environ 1,6 km (une demi-lieue) de l'embouchure de la rivière Lairet (Plourde 2008).

Pour des raisons qui demeurent largement débattues, les Iroquoiens du Saint-Laurent abandonnent la vallée du fleuve Saint-Laurent entre le passage de Cartier (1534-36) et la fondation de Québec en 1608 par Samuel de Champlain (Ethnoscop 2023b : 15). Au début du 17e siècle, la vallée du Saint-Laurent est sous le contrôle de différentes Nations autochtones : Innus, Algonquins, Etchemins (Malécites) et Mi'kmaw. L'ouverture de la mission de Sillery en 1637 attire aussi des groupes d'origine abénaquise (Ethnoscop 2023b : 15).

Après une période tumultueuse au début du 17e siècle pendant laquelle ils ont été affaiblis par les épidémies et les guerres avec les Iroquois, les Hurons-Wendat se dirigent entre autres vers Québec, en provenance de la région de la baie Georgienne, en Ontario. Au printemps 1650, environ 300 Hurons-Wendat arrivent à Québec où ils sont temporairement hébergés par les Ursulines et les Augustines (Lozier 2018 : 109). Ce nombre augmente à environ 600 à partir de l'automne 1650 et ils passent l'hiver de 1650-51 près de l'Hôtel-Dieu de Québec (Jaenen 1996 : 180). Au printemps 1651, les Jésuites les conduisent à l'Île d'Orléans, sur une terre louée pour une période de huit ans de la part d'Éléonore de Grandmaison (Labelle 2014 : 133). Au printemps 1656, un groupe d'Iroquois attaque le village huron de l'Île d'Orléans et environ 70 individus, incluant plusieurs jeunes femmes, sont tués ou faits prisonniers (Trigger 1976 : 810).

La plupart des Hurons-Wendat retournent alors à Québec le 4 juin 1656. Quelques familles huronnes se sont aussi dirigées vers Sillery, puisque cette mission était fortifiée (Trigger 1976 : 811). En Haute-Ville, le gouverneur Louis d'Ailleboust de

Coulonge fait construire un fort pour protéger les Hurons-Wendat, tout juste à côté du Fort Saint-Louis (figure 3). Ils reçoivent aussi des terres à cultiver : ils ont au moins 44 arpents en culture sur la rive sud du Saint-Laurent (Labelle 2014 : 135).

En 1667, les Hurons-Wendat décident de se diriger vers Beauport à la suite de la paix instaurée entre les Français et les Iroquois (Labelle 2014 : 135). Ce séjour n'a été que de courte durée, car en 1669 ils repartent, cette fois vers la côte Saint-Michel à Notre-Dame-de-Foy (Sainte-Foy). Ils y sont restés quatre ans, soit assez longtemps pour cultiver des champs et construire des maisons.

En 1673, les terres et le bois commencent à manquer à Notre-Dame-de-Foy (Martin 1885 : 194). Après des consultations et des prospections, la population huronne-wendate choisit un nouvel emplacement dans la seigneurie Saint-Gabriel qui appartient aux Jésuites. Il s'agit d'un plateau sablonneux, formant une pointe située entre deux ruisseaux et la rivière Lorette. Cette nouvelle mission est nommée Notre-Dame-de-Lorette. Les Hurons-Wendat sont demeurés à cet endroit de décembre 1673 jusqu'à l'automne 1697, soit près de 24 ans (Labelle 2014 : 136-137). Après le départ des Hurons-Wendat et des Jésuites, ce village a été renommé la Vieille-Lorette, puis L'Ancienne-Lorette. Ils s'installent alors près des chutes de la rivière Saint-Charles, à un endroit nommé Jeune-Lorette. Maintenant appelé Wendake, ce village est aujourd'hui toujours occupé par les Hurons-Wendat.

La documentation historique disponible ne permet pas de déterminer que l'aire d'intervention a fait l'objet d'une occupation soutenue par des Autochtones à la période historique (16^{e} au 20^{e} siècle).

Figure 4 : Détail du plan intitulé « Le Véritable plan de Québec fait en 1663 », par Jean Bourdon, 1663. Le fort des Hurons est situé au centre de l'image
Source : BnF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 3
Lien web : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b59689086

2.5.3 Régime français

Le secteur à l'étude se situe dans les limites de l'ancienne terre de la Vacherie. Cette terre s'étendait de la rivière Saint-Charles (incluant la Pointe-aux-Lièvres) à la rue Saint-Vallier Est, entre les actuelles rues Dorchester et de la Couronne. Elle a été concédée à la Compagnie de Jésus au cours de la première moitié du 17e siècle, lors de la mise en place de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges [1]. Lors de la seconde moitié du 17e siècle, les plans de Franquelin (figure 4) et de Villeneuve (figure 5 et figure 6) représentent un moulin et quelques autres bâtiments à la base est de la Pointe-aux-Lièvre, du côté sud de la rivière Saint-Charles. En 1686, le meunier Jean Méthot réside à cet endroit et s'occupe du moulin pour les Jésuites [2]. Près de cinquante ans plus tard, en 1733, des *aveux et dénombrements* des seigneuries des Jésuites mentionnent la présence d'un

[1] BAnQ, Acte de concession par Henri de Lévy, Duc de Vantadour […] aux Pères de la Compagnie de Jésus […], 10 mars 1626

BAnQ, Acte de concession par la Compagnie de la Nouvelle-France aux Pères de la Compagnie de Jésus […], 15 janvier 1637

[2] BAnQ, Jugement rendu par le juge prévôt Guillaume Roger en faveur de Jean Méthot […], 21 février 1686

moulin et d'une maison de pierres de 50 pi sur 20 pi sur le terrain [3]. Toutefois, il ne s'agirait plus du même moulin, mais d'un nouveau construit en 1717 [4].

Des interventions archéologiques effectuées en 2023 par la Ville de Québec sur le site du futur Pôle Saint-Roch du tramway de Québec ont démontré que le moulin en question, construit en 1717, est situé à la limite est du site CeEt-727, dans le stationnement du Domaine des Berges (Ville de Québec, en préparation). De plus, ces mêmes fouilles ont démontré que les bâtiments agricoles du 18e siècle étaient localisés à l'extrémité sud-est du site CeEt-727. Ainsi, selon les connaissances actuelles sur l'évolution du paysage culturel, le secteur des jardins communautaires et du stationnement du Havre Saint-Charles ne semble pas avoir été occupé de façon soutenue durant le Régime français.

En 1759, pour se préparer à l'invasion de l'armée britannique, les troupes françaises ont levé des fortifications de campagne le long de la rivière Saint-Charles. Ces retranchements sont notamment visibles dans le secteur du site CeEt-777 sur un plan des ouvrages militaires (figure 7).

[3] BAnQ, Registre contenant une copie des aveux et dénombrements des seigneuries des Révérends Pères Jésuites […], 17 janvier 1733

[4] BAnQ, Convention (marché) entre les Révérends Pères Jésuites et Joseph Normand […], 1er novembre 1717

Figure 5 : Détail de « L'entrée de la Rivière du St Laurent, et la Ville de Québec dans le Canada », par Jean-Baptiste Franquelin, entre 1670 et 1693 (probablement vers 1678)
Source : BnF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 6 P 1 D ark:/12148/btv1b5968928z

Figure 6 : Détail de la « Carte des Environs de Quebec en La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 », par Robert de Villeneuve, 1685-86
Source : BnF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4 ark:/12148/btv1b59689108

Figure 7 : Détail du « Plan de Québec et de ses environs, en la Nouvelle-France, assiégé par les Anglais le 16 octobre 1690 […] », par Robert de Villeneuve, 1690
Source : BnF, département Cartes et plans, GE D-805, ark:/12148/btv1b53230714j

Figure 8 : Détail de « Plan of Québec with the positions of the British and French army's on the Heights of Abraham 13th of Sept. 1759 », par James Murray, 1761
Source : William L. Clements Library, ID no. 704
https://quod.lib.umich.edu/cgi/i/image/image-idx?id=S-WCL1IC-X-704%5DWCL000817

2.5.4 Régime britannique et période industrielle

Durant la Conquête, il semble que les bâtiments du secteur aient pu avoir été endommagés. En 1762, le bail de neuf ans accordé à Jean Laberge et Marie Roy mentionne une maison et une grange en très mauvais état, avec l'obligation de construire une étable[5]. Ce bail sera cédé à Daniel Gallway en 1767[6]. Il ne le conservera que quatre ans avant de le céder à son tour à David Lynd[7]. Les membres de la famille Lynd furent les plus longs locataires de la ferme, généralement référée sous le nom de la Vacherie, mais également, Belleville.

Entre son acquisition du terrain en 1771 et sa mort en 1802, David Lynd entreprendra de nombreux travaux sur sa terre. Ils seront décrits après sa mort par sa veuve Jane Lynd (Morel 1983)[8]. Comme ce témoignage est dans le contexte d'une demande de prolongation de bail, il est possible que Jane Lynd enjolive légèrement les améliorations apportées à la terre. Néanmoins, les différents plans de l'époque semblent attester de changements importants sur la ferme (figure 8 et figure 9). Le plan de William Hall (1799; figure 9) semble représenter des aménagements non identifiés dans la zone qui correspond au site CeEt-777. Il pourrait peut-être s'agir de quais ou d'infrastructures liées à l'industrie navale. Les trois éléments distinctifs présents sur ces plans sont la maison de ferme, une grange en forme de « U » et l'ancien pont Dorchester, situé un peu au nord de l'emplacement de l'actuel pont Drouin.

À la suite du décès de David Lynd, Jane Lynd entreprendra des démarches pour conserver et prolonger son bail sur la propriété[9]. Cependant, ce désir de conserver la terre semble viser l'objectif de la sous-louer pour en tirer profit. En effet, dès

---

[5] BAnQ, Bail à ferme du 14 juillet 1762, par le Révérend Père Jésuites Auguste-Louis de Glapion, à Jean Laber, et Marie Roy, sa femme, pour un terme de neuf ans, 14 juillet 1762.

[6] BAnQ, Bail à ferme (9 ans) de la terre du petit moulin situé vis-à-vis le passage de la rivière Saint-Charles ; par les Révérends Pères de la Compagnie de Jésus, à Jean Laberge et Marie Roy, son épouse, 19 décembre 1767

[7] BAnQ, Collation d'un bail à ferme d'une terre située près du faubourg Saint-Roch proche la Ville de Québec appelée la Vacherie […], 22 juin 1771

[8] BAnQ, Requête de Jane Lynd (Jane Henry), veuve de David Lynd, qui fut protonotaire au Banc de Sa Majesté pour le District de Québec, pour obtenir un bail de 99 ans […], 10 novembre 1804

[9] BAnQ, Mourut le 29 de Juin dernier, The Quebec Gazette, 8 juillet 1802

BAnQ, Requête de Jane Lynd (Jane Henry), veuve de David Lynd […], 10 novembre 1804

1810, Jane Lynd est attestée comme résidente de la ville de Londres en Angleterre [10]. En 1815, une partie du terrain semble avoir été loué à John Mure pour la mise en place d'un chantier naval (Morisset 2001 : 87). Toutefois, ce chantier ne semble pas avoir perduré puisque deux ans plus tard, lors d'une inspection du terrain, aucune trace de ce chantier n'est mentionnée [11]. Cette inspection confirme aussi l'état de négligence dans lequel se trouve la ferme lors de sa sous-location à William McCance en 1817. Ce dernier en profitera pour sous-louer, lui aussi, des parcelles de terrain à trois autres personnes : Étienne Samson, Jean Chartré et Evan Rees [12]. Ces trois locataires sont toujours présents lors de la cession du bail de William McCance au constructeur naval John Goudie en 1820 [13].

En parallèle de ces différentes locations et sous-locations, la commission chargée de l'administration des biens des Jésuites, propriétaire du terrain depuis leur départ de la colonie en 1800, entame une enquête s'intéressant au futur de leur terre à la Pointe-aux-Lièvres. Le verdict est sans appel : Jane Lynd a failli à ses devoirs de locatrice et son bail est rompu [14]. À la suite de cette reprise en main du terrain par la commission, plusieurs options quant au futur usage du terrain ont été considérées [15]. Dans un contexte d'augmentation démographique du quartier

[10] BAnQ, Dépôt d'une procuration de Jane Henry veuve de David Lynd, greffier (clerk of His Majesty's Court), de la Ville de Québec, demeurant actuellement sur la rue Sloane à Londres […], 23 octobre 1810

[11] BAnQ, Rapport de visite de la ferme nommée la Vacherie située près du pont Dorchester effectué à la requête de William McCance, de la Ville de Québec, par Anthony Anderson et Étienne Samson, 9 juin 1817

[12] BAnQ, Transfert de bail d'une ferme nommée la Vacherie ; par William McCance […], 9 septembre 1820

BAnQ, Pétition de Evan Rees, cordier, aux commissaires des terres de la Couronne […], 28 décembre 1821

[13] Idem

[14] BAnQ, Rapport de George Vanfelson, procureur général du Bas-Canada, à Lewis Foy, commissaire des biens des Jésuites, de la Ville de Québec, au sujet de la ferme appelé la Vacherie, 30 août 1820

BAnQ, Pétition de William Holmes, médecin de la Ville de Québec, procureur de Jane Henry veuve de David Lynd […], 9 novembre 1821

[15] BAnQ, Lettre de John Ready, secrétaire civil du gouverneur, du château Saint-Louis de la Ville de Québec […], 24 septembre 1821

BAnQ, Extrait d'un procès-verbal d'une réunion de la commission responsable de l'administration des biens des Jésuites […], 29 octobre 1821

BAnQ, Lettre de John Goudie, de la Ville de Québec, à George H. Ryland, 7 juin 1821

Saint-Roch, notamment en lien avec l'expansion de la construction navale sur la rivière Saint-Charles (Morisset 2001 : 78), la ferme de La Vacherie vient à pratiquement enclaver le quartier Saint-Roch, tel que représenté sur la carte de Joseph Bouchette (figure 10).

Figure 9 : Détail du brouillon du « Plan of the town and fortifications of Quebec with the ground between the St. Lawrence and St. Charles rivers, extending two miles in front », William Chewitt, vers 1785
Source : BAnQ, E21,S555,SS1,SSS22,P1

BAnQ, Rapport de Herman Witsius Ryland, président (chairman) de la commission des biens des Jésuites […], 13 mars 1822

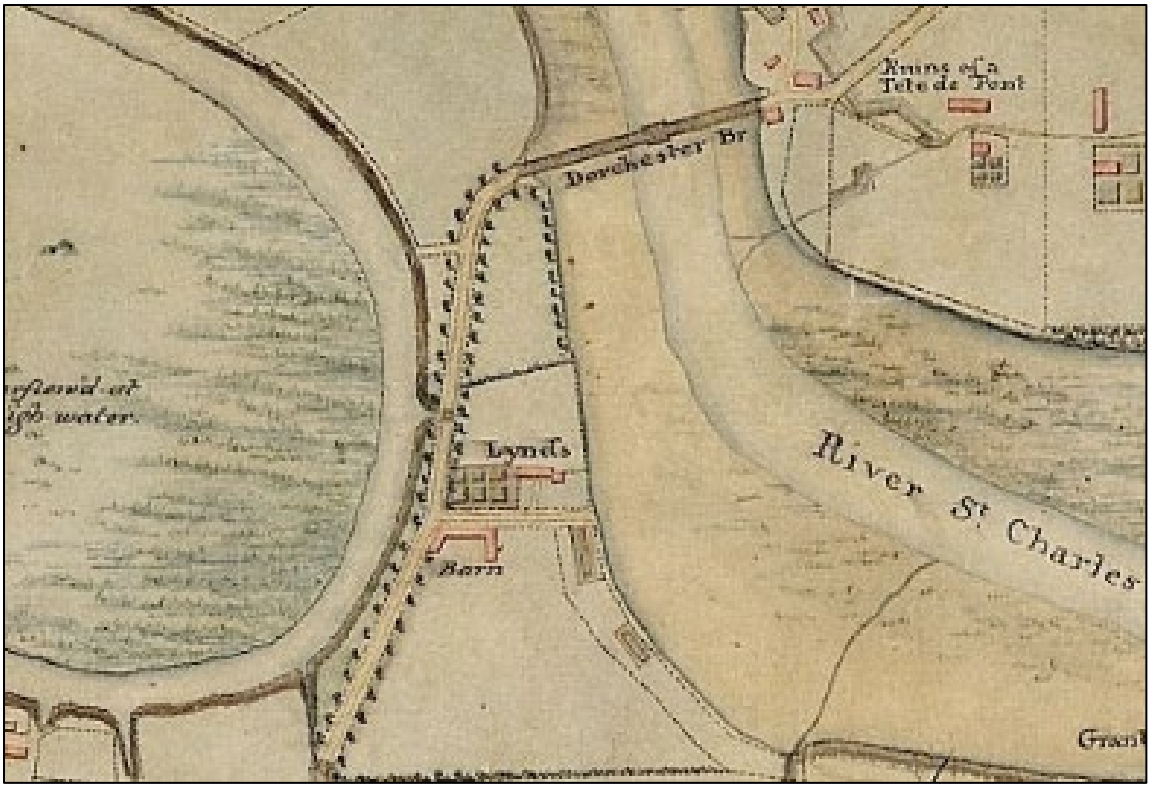

Figure 10 : Détail du « Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs », William Hall, 1799
Source : BAC, No. 4128573, http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=fonandcol&id=4128573&lang=fra

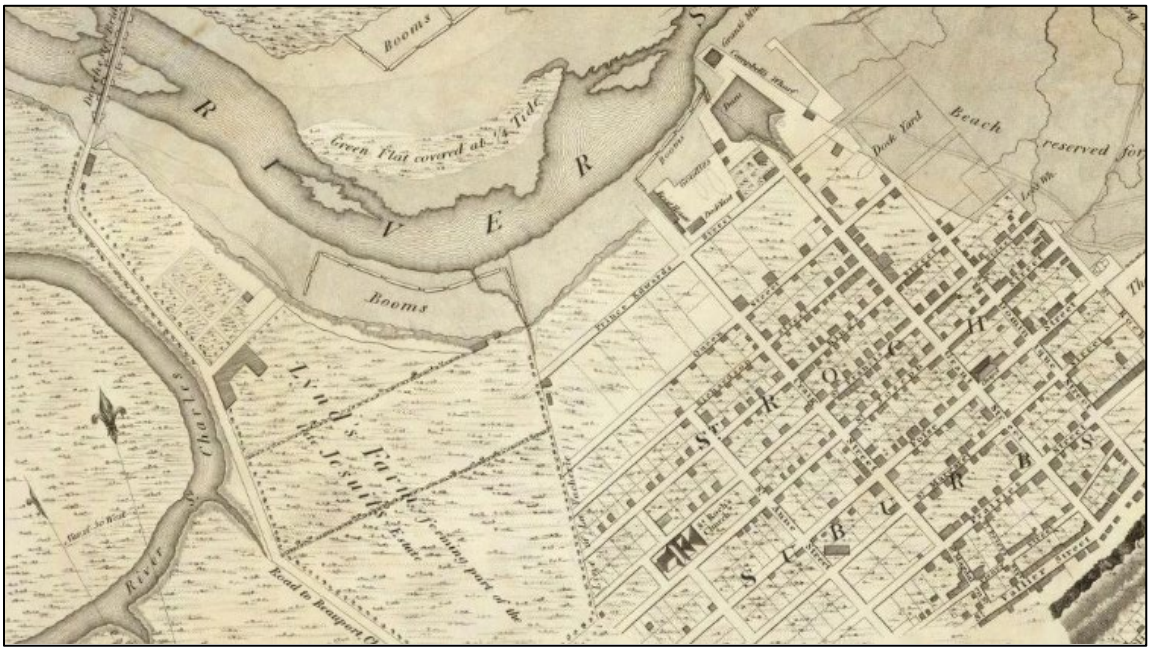

Figure 11 : Détail de « This Topographical map of the Province of Lower Canada », Joseph Bouchette, 1815
Source : David Rumsey Historical Map Collection, 4431.008, https://www.davidrumsey.com/luna/servlet/s/0p7b74

C’est dans ce contexte que la commission décida de diviser la terre de la Vacherie en lotissements qui seront concédés individuellement[16]. Les différents plans d’Adolphe Larue permettent de constater comment la terre a été divisée. Il s’agit essentiellement du prolongement du plan hippodamien de Saint-Roch (figure 11). Ce plan prévoit toutefois que le col de la Pointe-aux-Lièvres servira à la construction d’un hôpital et à l’aménagement de cimetières, tandis qu’on prévoit installer un marché sur la rive sud de la rivière (figure 12). Ce marché ne semble toutefois pas avoir vu le jour à cet endroit car dix ans plus tard, ce lot qui inclut la totalité des terres de la Vacherie au nord-est de l’intersection entre la rue de la Couronne et la rue du Prince-Édouard, est occupé par une cour à bois ou un chantier naval appartenant à Thomas C. Lee (figure 13 et figure 14).

Ce terrain conservera cette fonction jusqu’entre 1865 et 1879, où le terrain semble avoir été réapproprié par le gouvernement provincial (figure 15 et figure 16). Cet arrêt de l’usage correspond au déclin général de l’industrie navale à Québec à partir du troisième quart du 19e siècle (Morisset 2001 : 175-176). Entre 1879 et 1898, le *Canadian Pacific Railway* y fait construire différentes infrastructures d’entretien ferroviaire, incluant : une plaque tournante, une *« engine house »,* une *« smithy & boiler room »* et un « *general repair shop »* (figure 16). Il n’est pas évident de savoir si ce dernier est bel et bien lié aux activités ferroviaires, puisqu’en 1910 ce bâtiment est désigné comme le « Frontenac Electric Laundry & Dye Works » (figure 17). La plaque tournante et l’*engine house* sont encore présents dans les années 1970, comme la photographie aérienne de 1973 permet d’observer (figure 18). Le secteur connaîtra sa dernière transformation majeure dans les années 1980, avec le réaménagement des rues de la Couronne et Dorchester, le retrait du chemin de fer sur la rue Prince-Édouard, la construction de l’école des Berges et la construction du Havre Saint-Charles (figure 19).

[16] BAnQ, Liste des concessions sur les terres de La Vacherie, avril 1834

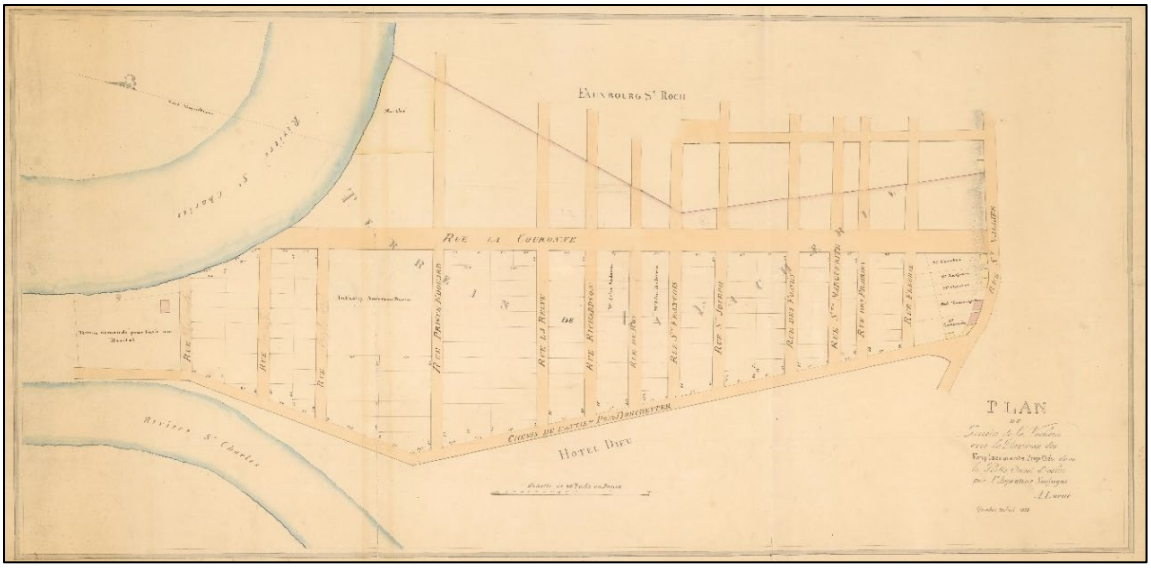

Figure 12 : « Plan du terrain de La Vacherie avec la division des emplacements projettés dans la partie ouest d'icelui », Adolphe Larue, 29 juillet 1829
Source : BAnQ, E21,S555,SS1,SSS20,PL.24D, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4381061

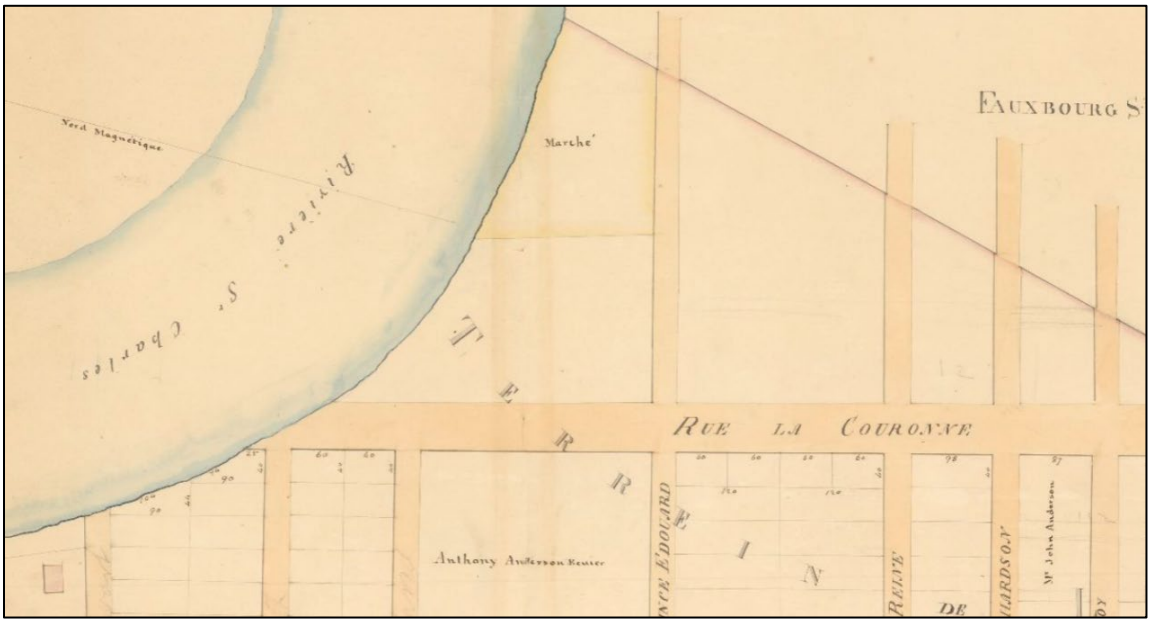

Figure 13 : Détail du « Plan du terrain de La Vacherie avec la division des emplacements projettés dans la partie ouest d'icelui », montrant la localisation proposée pour un marché. Adolphe Larue, 29 juillet 1829
Source : BAnQ, E21,S555,SS1,SSS20,PL.24D, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4381061

Figure 14 : Détail du « Plan of the south side of St. Charles River shewing the extent of the Grants and concessions on the beach and of the encroachments that have been made on the property of the Crown, […] », Joseph Bouchette fils, 10 août 1840
Source :BAnQ, E21,S555,SS1,SSS22,P28, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4488243

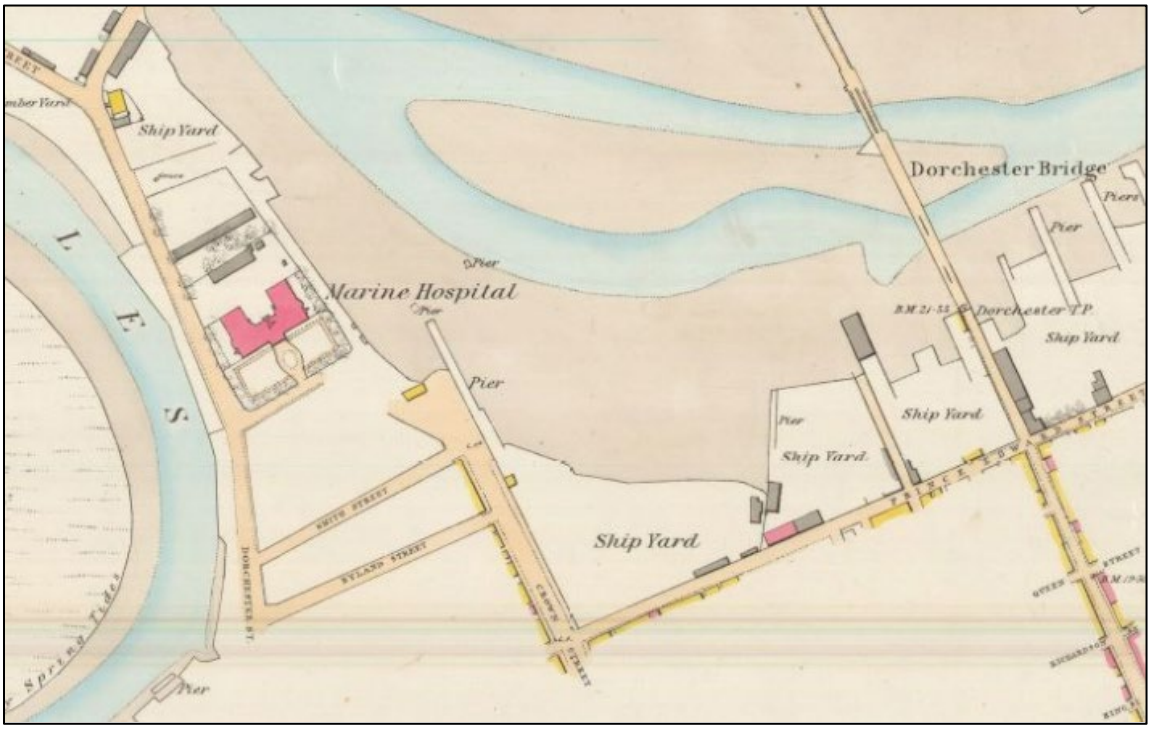

Figure 15 : Détail du plan « St. Roch Parish. Canada East. Co Quebec. Sheet IV.5 », Honorius Sisson Sitwell, Environ 1865
Source : BAnQ, P600,S4,SS2,D634,P16, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3121133

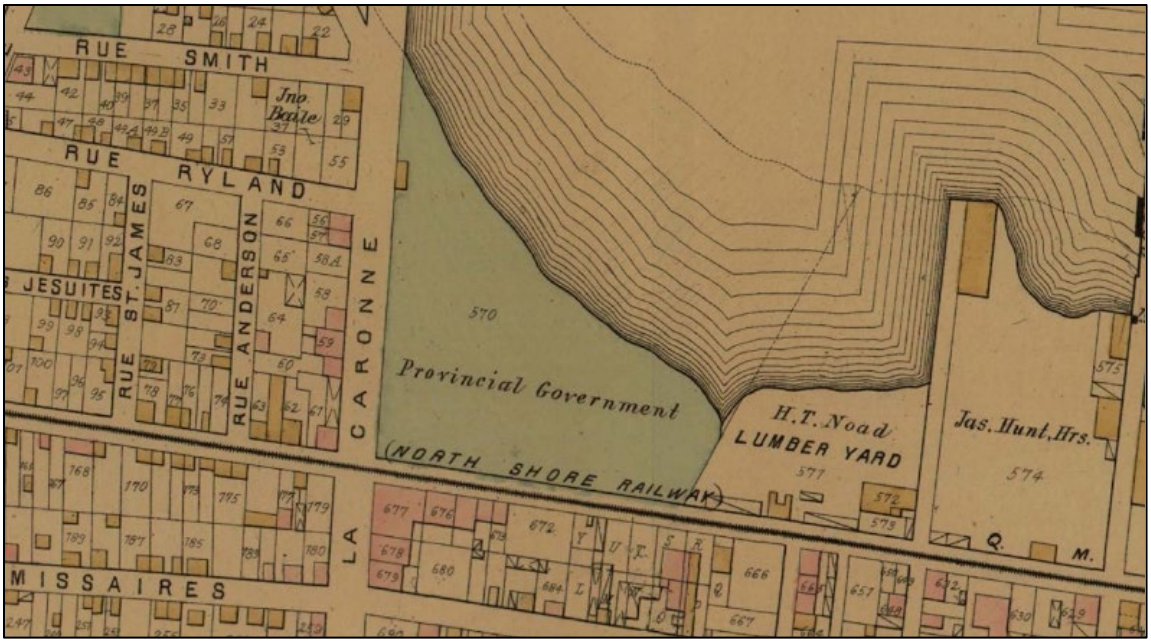

Figure 16 : Détail de l'« Atlas of the city and county of Quebec from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands, » Hopkins Henry Whitmer 1879

Source : BAnQ, 0000174243, https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244119

Figure 17 : Détail de « Insurance plan of the City of Quebec, Canada », Chas. E. Goad, 1898

Source : BAnQ, 0003028680, https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246715

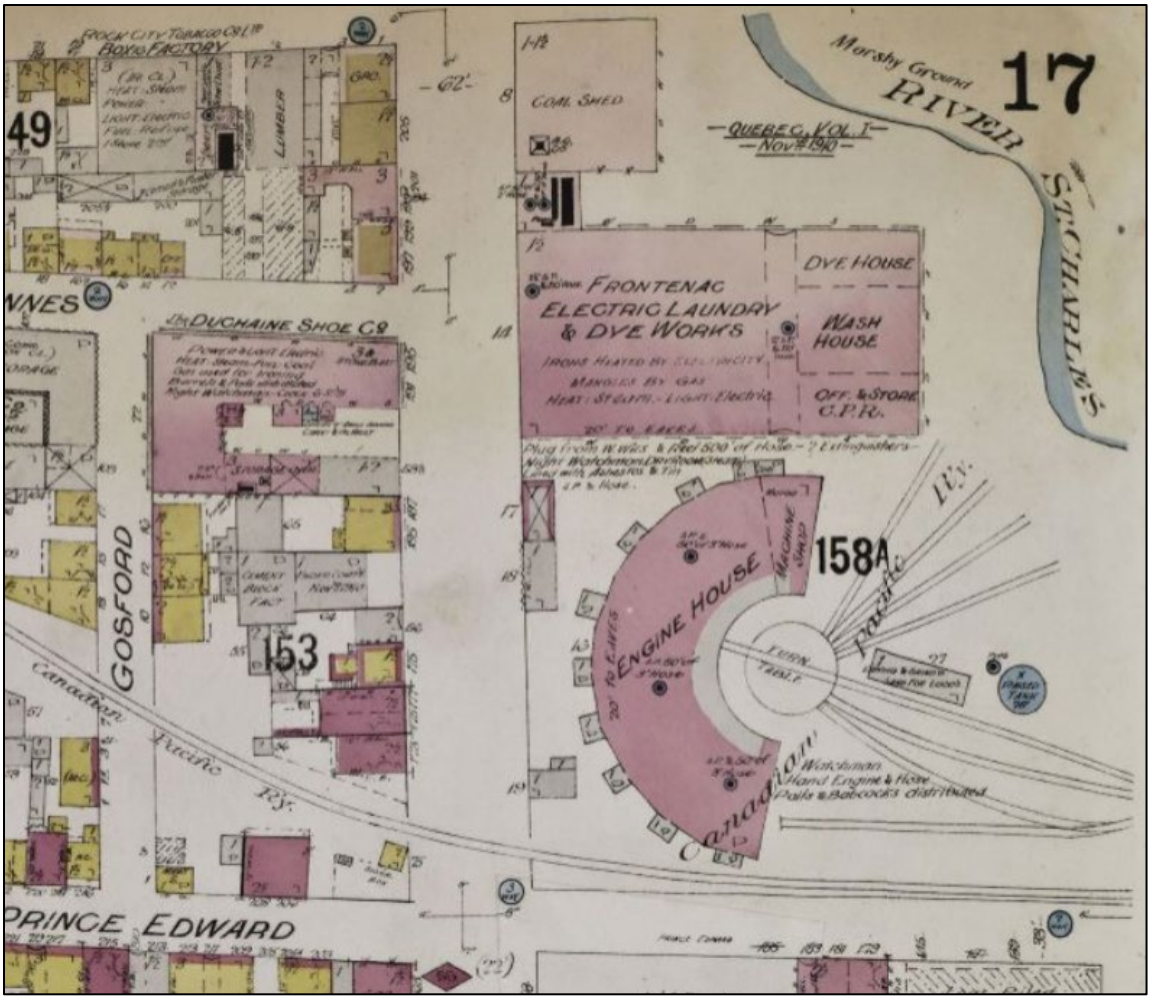

Figure 18 : Détail de « Insurance plan of the City of Quebec, Canada », Chas. E. Goad, 1910

Source : BAnQ, 0003657013, https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246879

Figure 19 : Montage des photos aériennes de la base de données de la Ville de Québec, 1973
Source : Ville de Québec

Figure 20 : Montage des photos aériennes de la base de données de la Ville de Québec, 1985
Source : Ville de Québec

2.6 Résultats et interprétations

Cette section présente les résultats de la supervision archéologique des excavations réalisées sur le site CeEt-777 (figure 20). La supervision des travaux dans les jardins communautaires a eu lieu du 13 juillet au 1er septembre 2023, de façon intermittente. La supervision des excavations dans le stationnement du Havre Saint-Charles a quant à elle été effectuée les 19, 20 et 23, 24 octobre 2023. Les données sont interprétées et présentées de façon chronologique.

2.6.1 Horizons naturels

Les excavations à grande profondeur nécessaires pour la décontamination du terrain ont permis de mettre au jour la séquence de déposition naturelle des sols. La nappe phréatique se retrouvait entre 4,70 m et 4,40 m de profondeur. Outre la présence de l'eau, elle était aussi observable par un niveau de sable très oxydé et induré. Au-dessus de celle-ci entre 4,40 m et 3,80 m de profondeur se retrouvait un sable éluvié blond parfois oxydé avec plusieurs cailloux arrondis (photo 1).

Photo 1 : Séquence naturelle profonde dans la sous-opération 4E, niveau éluvié indiqué par la flèche

Source : Luis Trudel-Lopez (2023-CeEt-777-LTL.0056)

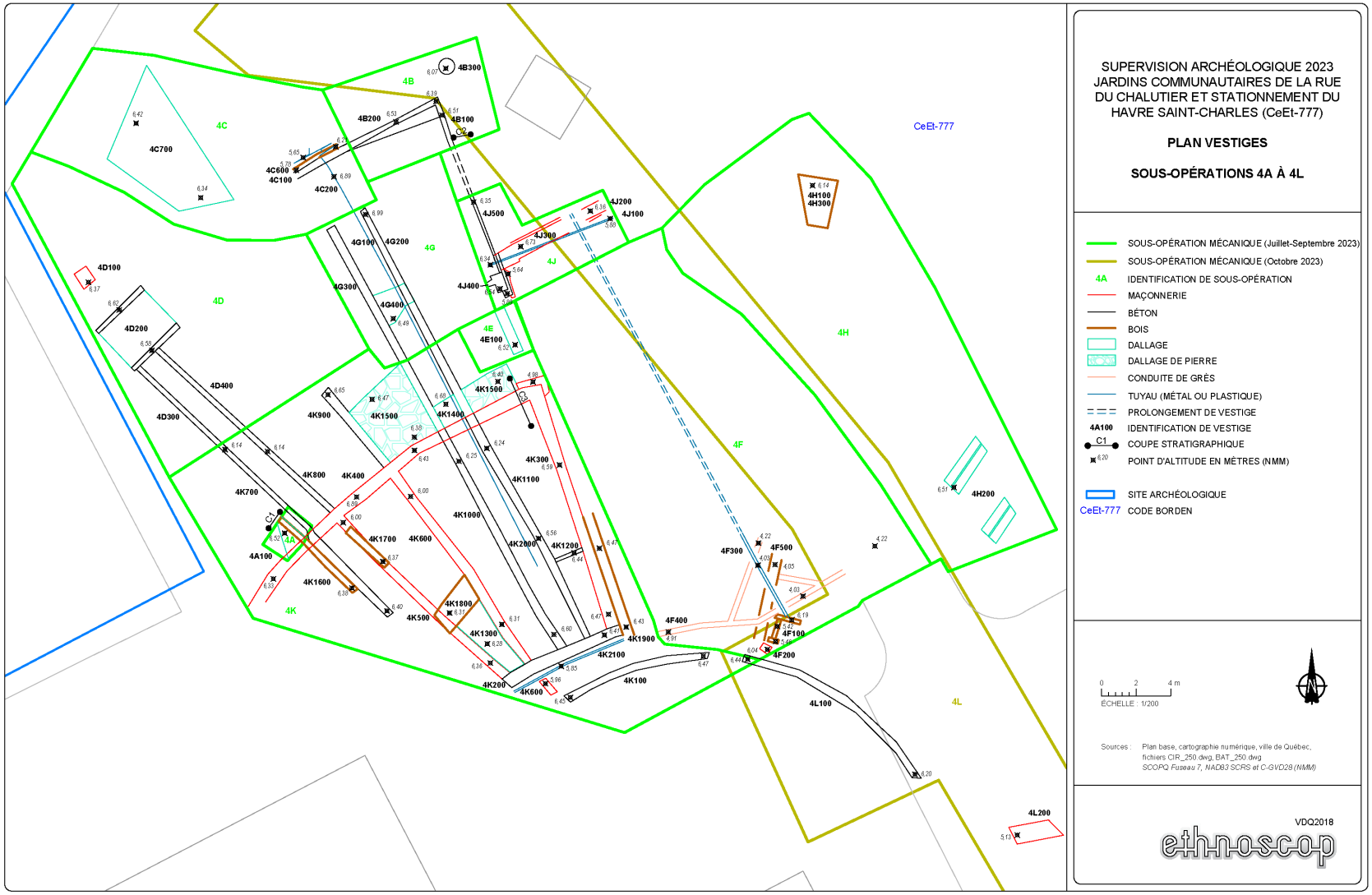

Figure 21 : Plan des vestiges (avec points d'altitudes) mis au jour en 2023 sur le site CeEt-777

Le prochain 1,10 m de déposition est constitué d'une alternance de couches litées de 0,20 à 0,30 m d'épaisseur formées de sable fin limoneux beige-gris et de sable fin gris foncé et bleuté. Ces couches seraient vraisemblablement associées aux dépôts fluviatiles de la rivière Saint-Charles.

Une couche d'environ 0,40 m de limon légèrement argileux gris brunâtre dont la surface était oxydée de façon homogène recouvrait la séquence sableuse (photo 2). À partir de ce niveau, les sols naturels sont beaucoup moins différenciés et les dépôts beaucoup plus épais. Le débit et le cours de la rivière Saint-Charles avaient donc dû se stabiliser et seuls des dépôts fluviatiles plus limoneux associés aux crues et inondations saisonnières sont visibles en stratigraphie.

Cet ultime dépôt fluviatile stérile, à l'instar des couches sous-jacentes, était composé d'un sable limoneux gris-beige oxydé, homogène et compact. Il était d'épaisseur variable, soit entre 0,80 et 1,10 m. Par endroits, un lambeau de sol légèrement organique, d'au plus 0,30 m d'épaisseur, était présent par-dessus (photo 3). Ce dernier était constitué d'un limon gris foncé bleuté, homogène et compact avec de la matière organique, des fibres de bois, des traces de charbon de bois et de rares granules de briques (4A13 et 4H8).

Les niveaux naturels rencontrés lors de l'intervention se trouvaient donc à plus d'un mètre de profondeur à partir de la surface sur l'ensemble du terrain. Les niveaux humiques et d'occupation ancienne ont été dérasés, peut-être dans une optique de nettoyer et d'assécher le terrain, et les niveaux plus organiques restants ont été perturbés par les activités industrielles à partir du 19^{e} siècle. Le niveau de la surface du terrain a par ailleurs été surélevé grâce à d'épais remblais de rehaussement à cette période. Aucune trace d'occupation du Régime français n'a été retrouvée lors de la présente intervention, que ce soit en termes de vestiges ou d'artéfacts.

Photo 2 : Séquence naturelle associée à la stabilisation de la rivière Saint-Charles dans la sous-opération 4E
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-CeEt-777-LTL.0055)

Photo 3 : Paroi est de 4H montrant la présence d'un sol plus organique sous les remblais

Source : Luis Trudel-Lopez (2023-CeEt-777-LTL.0069)

2.6.2 Régime britannique

La dernière couche naturelle observée, composée d'un limon gris foncé bleuté, homogène et compact avec de la matière organique, des fibres de bois, des traces de charbon de bois et de rares granules de briques (4A13 et 4H8) peut possiblement avoir été contemporaine à l'occupation du terrain au deuxième quart du 19^{e} siècle. Cela expliquerait la présence de traces de charbon de bois et de fragments de briques. En plus, des couches similaires avec des copeaux et fibres de bois avaient été retrouvées lors d'interventions antérieures localisées plus à l'est et sur de plus grandes épaisseurs (Pintal 2021, Truelle et Cie Inc. 2023).

Bien que sur les plans anciens de Bouchette (1840; figure 13) et de Sitwell (1865; figure 14) le terrain est identifié comme appartenant à un constructeur naval, aucun bâtiment n'apparaît dans la zone d'intervention actuelle à cette époque (figure 21 et figure 22). Ceci ne veut pas pour autant dire qu'il n'existait pas d'installations permettant à l'exploitant d'accomplir son travail, mais elles étaient possiblement aux abords de la rivière ou bien n'ont pas laissé de traces tangibles (ex. : installations hors sol).

Figure 22 : Superposition des vestiges avec le plan de 1815 (Bouchette)

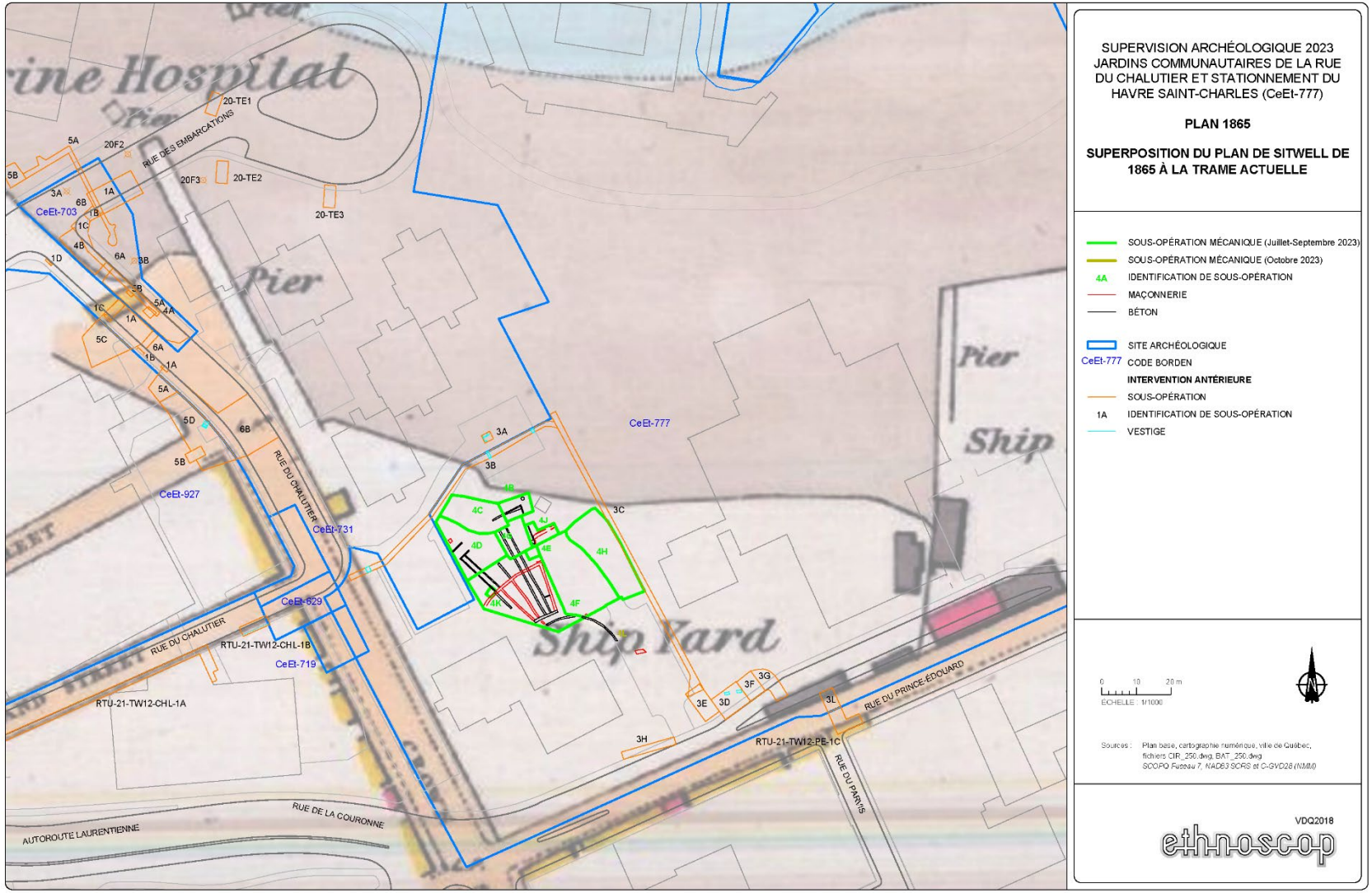

Figure 23 : Superposition des vestiges avec le plan de 1865 (Sitwell)

2.6.3 Période industrielle

Première rotonde et atelier de réparation

Une première séquence de bâtiments aux fondations de pierre a été aménagée à travers les sols naturels stériles, soit les vestiges 4J200/4J300 et 4K200 à 4K600 (figure 23). Les vestiges 4J200 et 4J300 font partie du même mur qui a été tronqué par une tranchée d'installation d'un tuyau en fonte de 0,15 m (6 po) (4F300). Les fondations de 4J200/4J300 mesuraient 0,95 m de large et plus de 1 m de haut. Elles étaient composées d'un double parement avec blocage, dressé, et incluaient trois assises plus ou moins régulières de pierres de calcaire et de grès vert équarries et taillées. Les pierres étaient liées par un mortier de sable posé en creux. Dans sa portion supérieure, le mur avait une largeur de 0,70 m et était composé seulement de pierres calcaires équarries liées par un mortier affleurant. Cette portion n'a été conservée et observée que du côté de 4J200 sur environ 0,40 m de hauteur (photo 4). Des renflements dans les fondations de 0,15 m de profondeur sur 1 m de largeur ont aussi été observés aux extrémités ouest de chacun des vestiges. Ces élargissements servaient probablement à assurer une meilleure solidité aux murs du bâtiment.

La base de ces vestiges en maçonnerie n'a pas été atteinte lors de l'excavation mécanique, mais a permis de mettre au jour un niveau de construction au-dessus des sols naturels non remaniés du côté sud. Situé à 1,9 m sous la surface, dans la sous-opération 4J, ce niveau comprenait de nombreux fragments et de la poussière de brique, en plus de quelques pierres ébauchées, des éclats de taille de calcaire et du mortier, de la vitre ainsi que quelques artéfacts de la fin du 19^{e} siècle. Du côté nord des murs se trouvait un épais remblai de démolition composé en majorité de briques entières, de mortier, de pierres équarries et de fragments de béton (figure 24). L'élévation de ce bâtiment devait donc être en brique vu leur quantité importante dans la couche de démolition située à l'intérieur de la bâtisse.

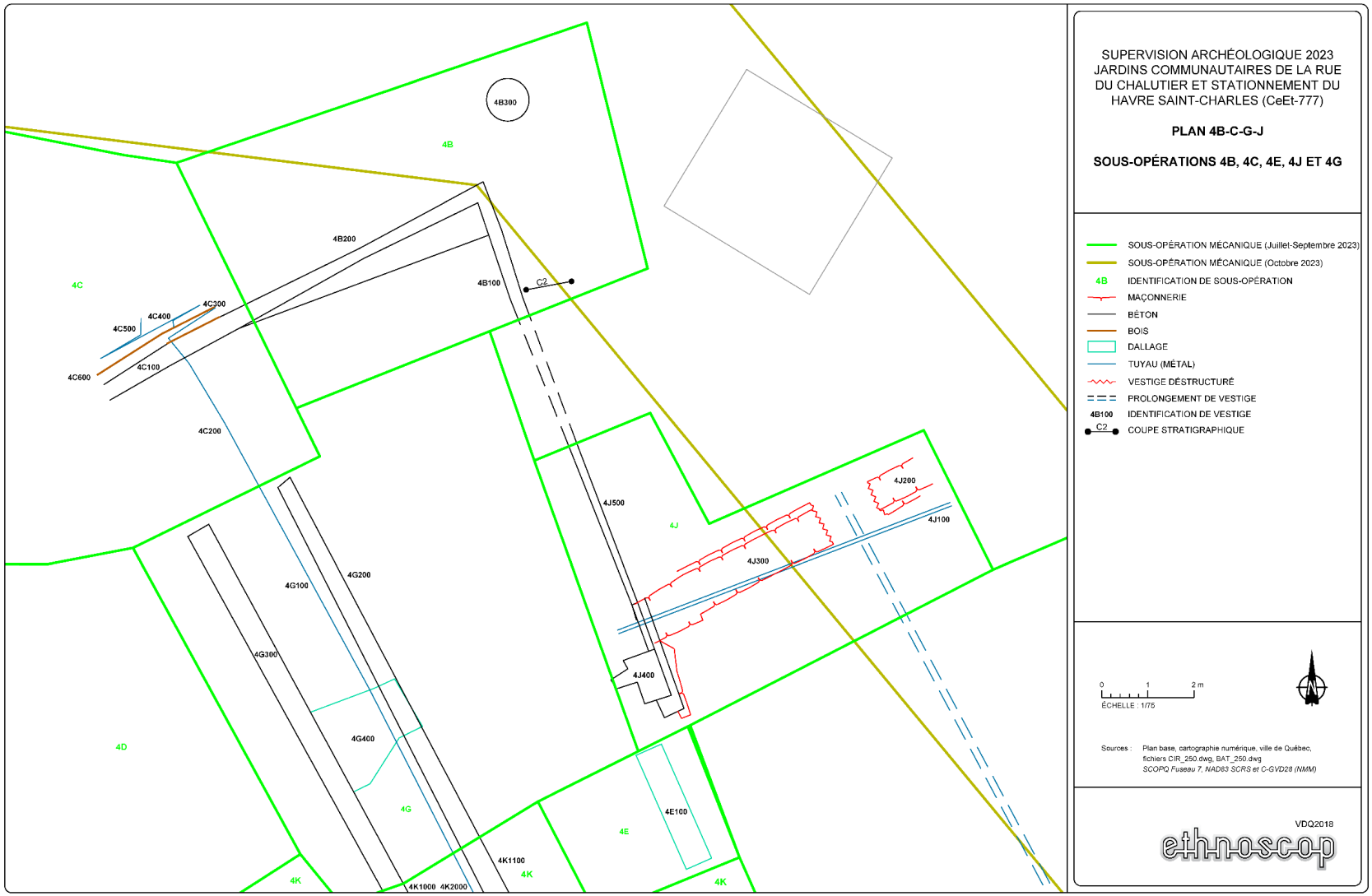

Figure 24 : Plan des sous-opérations CeEt-777-4B, 4C, 4E, 4G et 4J

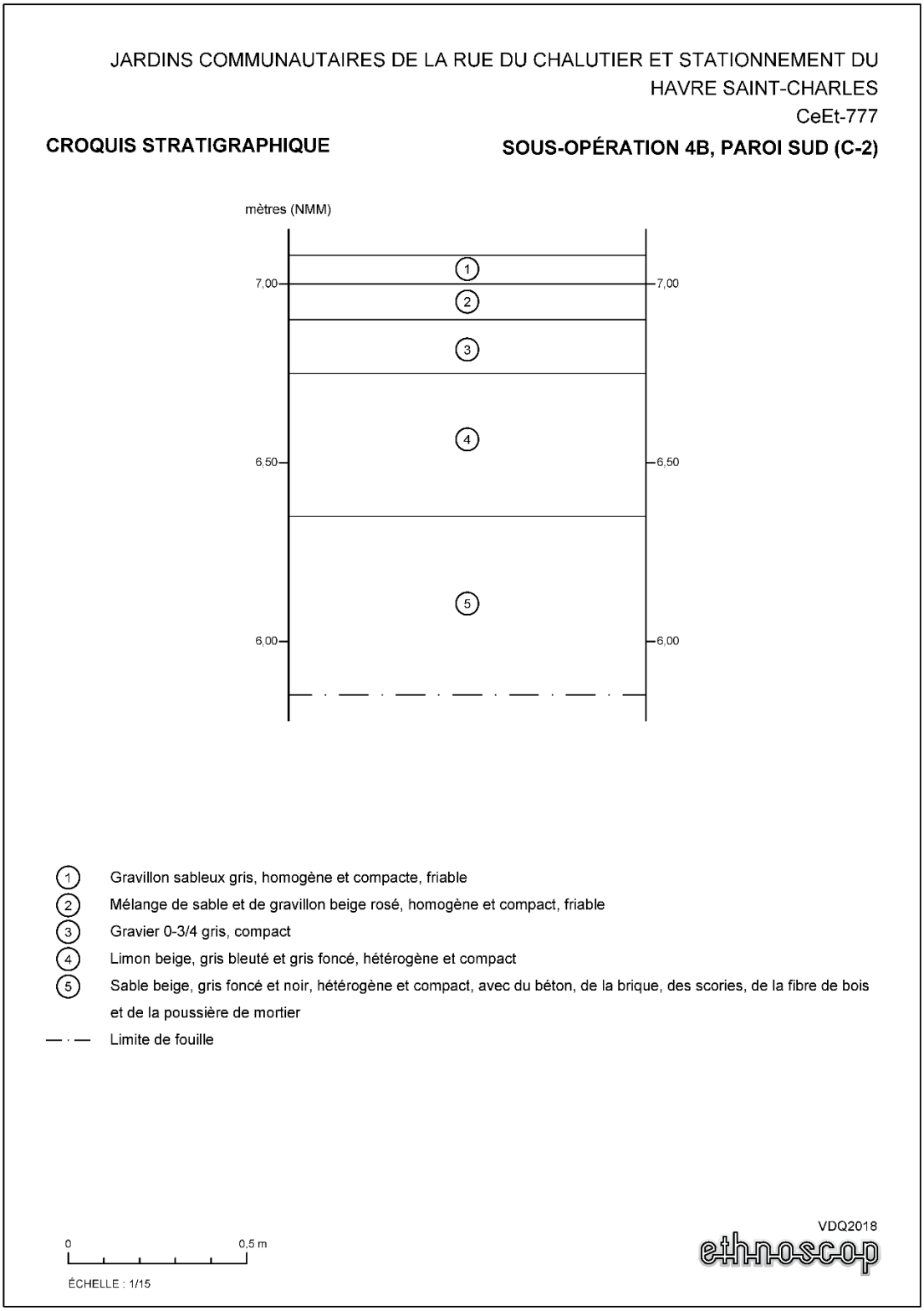

Figure 25 : Croquis stratigraphique d'une section de la paroi sud de la sous-opération 4B

Photo 4 : Parement sud du vestige en maçonnerie 4J200
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-CeEt-777-LTL.0116)

Le vestige 4J300 a aussi été observé le 23 octobre 2023 lors d'une seconde phase de surveillance archéologique. La partie supérieure avait été détruite lors de la décontamination, mais la profondeur de l'excavation pour la pose des conduites (seconde phase des travaux) n'a toujours pas permis d'observer sa hauteur totale. Le parement nord a été dégagé et observé sur huit assises, pour une hauteur de 1,25 m, tandis que le parement sud comportait onze assises pour une hauteur de 1,80 m (photo 5).

Photo 5 : Parement nord du vestige en maçonnerie 4J300
Source : Étienne Corbeil (2023-CeEt-777-EC.0007)

Le second ensemble de vestiges maçonnés est composé de 4K300, 4K400, 4K500 et 4K600, qui sont tous imbriqués les uns aux autres (figure 25). La base des vestiges a seulement été atteinte pour 4K300 (figure 26). Une large sole de trois assises régulières de 0,15 m de hauteur débordant de 0,35 m du parement des murs a été observée à la jonction des murs 4K300 et 4K400 (photo 6). Elle soutenait une fondation de pierres calcaires de 0,95 m de largeur et quatre assises pour 0,85 m de hauteur et était presque identique en tout point à celle décrite pour 4J200 et 4J300. La différence se situait au niveau du mur en élévation qui était presque affleurant à la surface. Celui-ci était légèrement moins large que les vestiges 4J200 et 4J300, avec 0,60 m, comprenait trois assises régulières et n'avait pas toujours de blocage médian. Il est à noter que le mur 4K600 se poursuivait plus au sud, mais a été tronqué par les vestiges en béton 4K100 et 4K200. Une réutilisation de l'espace et des bâtiments est déjà apparente. Les niveaux de remblaiement et de rehaussement de la surface associés à cette période sont constitués de couches plus ou moins hétérogènes selon les endroits : du sable beige, brunâtre, gris ou jaunâtre à orangé avec des lentilles de sol naturel stérile (figure 26, couches 13 et 14).

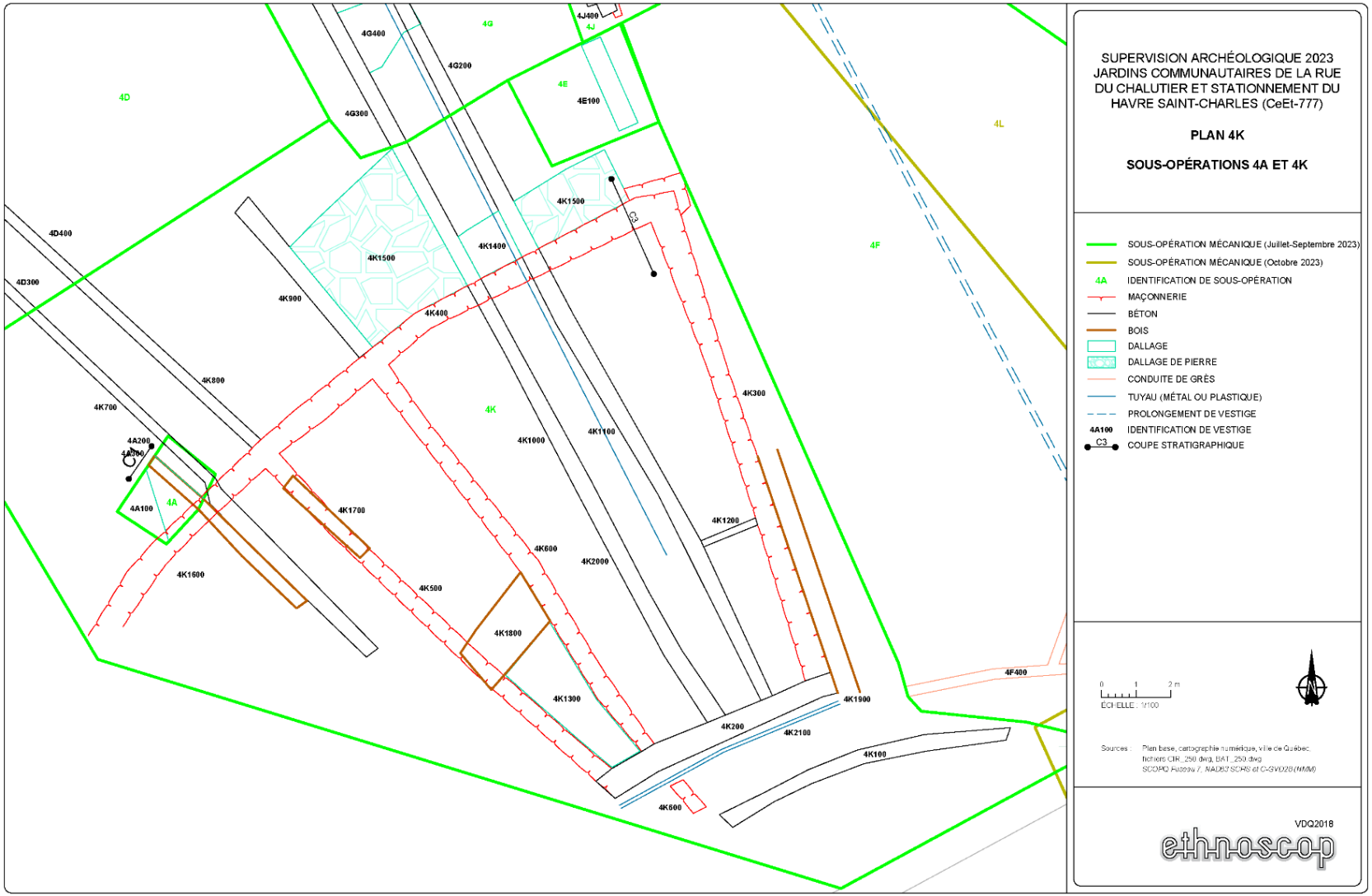

Figure 26 : Plan des sous-opérations CeEt-777-4A et 4K

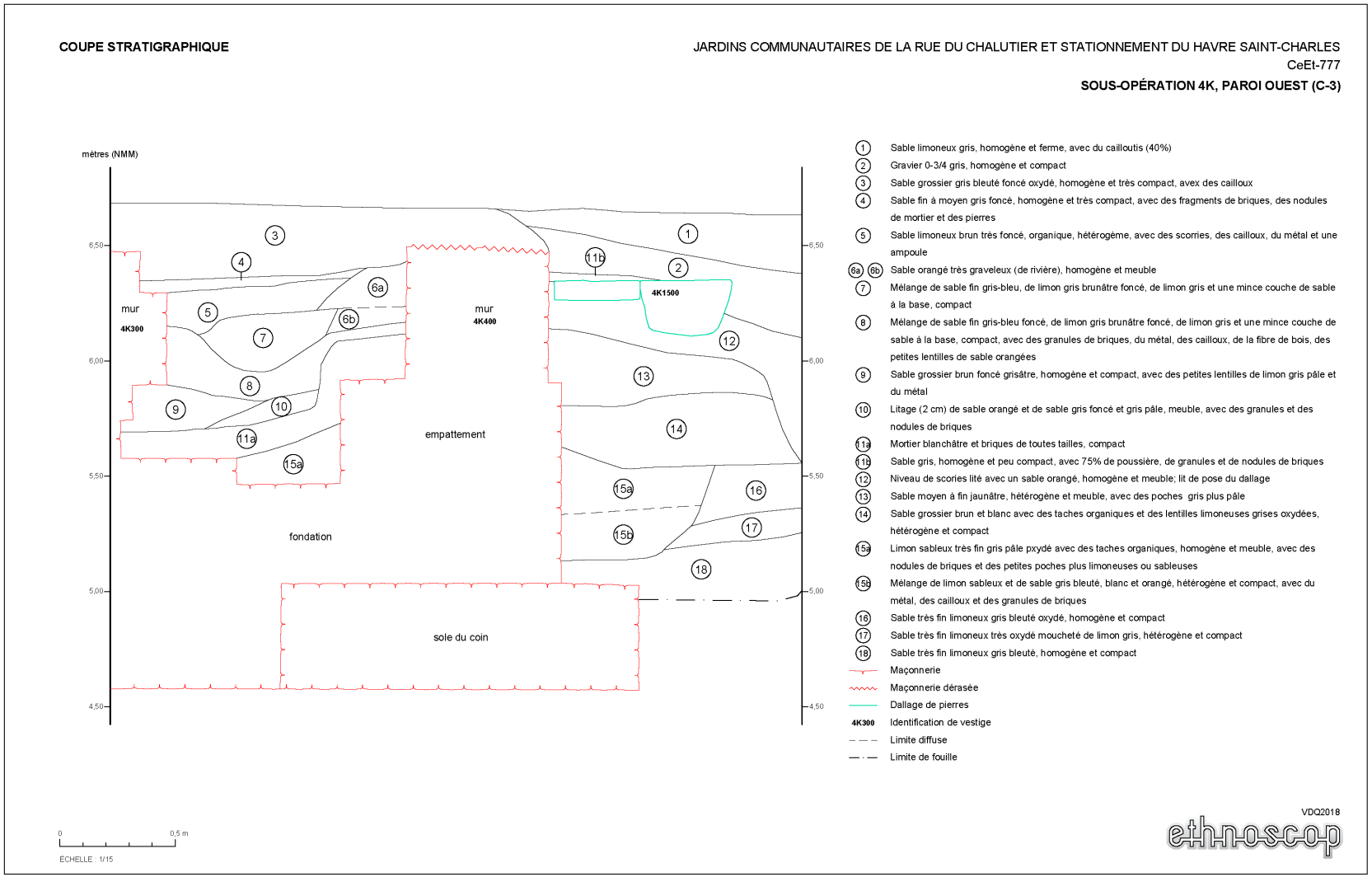

Figure 27 : Coupe stratigraphique d'une section de la paroi ouest de la sous-opération CeEt-777-4K

Photo 6 : Jonction des vestiges 4K300 et 4K400
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-CeEt-777-LTL.0074)

Un drain en bois (4K1900) de 0,40 m de largeur a été observé le long du mur 4K300. Il était composé de trois planches de 1,5 m de longueur, deux de chant et une à plat, formant respectivement les parois et le fond, alors que le couvercle

était formé de planches de 0,40 m de longueur et de 0,33 m de largeur clouées perpendiculairement à l'axe d'écoulement. Ce drain coulait du nord vers le sud et semblait rejoindre le tracé d'un second drain en bois (4F500), plus gros et creusé dans la séquence de sol naturel stérile, remblayé avec ces mêmes sols. Mesurant 0,60 m de large et 0,43 m de haut, il était composé de planches de 3,35 m de long, sur 0,25 m de large et d'une épaisseur de 0,08 m pour ses côtés et son fond, alors que son couvercle était aussi composé de deux planches (0,59 m sur 0,48 m) clouées perpendiculairement avec des clous découpés (photo 7). Suivant une pente descendante du sud vers le nord, son contenu devait se déverser directement dans la rivière Saint-Charles. Ce drain en bois a été successivement tronqué par d'autres drains (4F300 et 4F400) plus récents qui ont aussi contaminé les sols adjacents aux hydrocarbures (figure 27).

La superposition des vestiges sur le plan de Goad daté de 1898 (figure 28) a permis de déterminer à quels bâtiments anciens ils peuvent être associés : les vestiges maçonnés 4J200 et 4J300 correspondent au mur sud du grand bâtiment identifié comme « *General Repair Shop* » (bâtiment d'entretien) alors que les vestiges 4K300 à 4K600 correspondent au « *Engine House* » (rotonde). Ces bâtiments à vocation industrielle, principalement associés à l'entretien ferroviaire, auraient été construits entre 1878 et 1898 et en utilisation jusqu'en 1979, subissant diverses modifications au fil des années.

Deuxième rotonde et structures associées

Tous les autres vestiges découverts lors de l'intervention sont faits de béton ou de bois et sont appuyés ou déposés sur ces fondations en pierres; ils font donc partie du complexe d'entretien ferroviaire du Canadien Pacifique modifié à travers le temps.

Sur le plan de 1898, une paire de lignes connecte le « *Engine House* » vers le « *General Repair Shop* » au nord. La paire de vestiges en béton 4G200 et 4G300 (poursuite de 4K1100 et 4K1000 respectivement) suit ce même alignement. Comme ces lignes semblent complètement traverser le bâtiment au nord pour se diriger vers un quai, il est possible que ce soient des rails permettant de déplacer

les wagons qui ont besoin de réparation. Sur le plan de Goad de 1910 (figure 29), ces rails ne sont plus illustrés, et le bâtiment au nord semble changer de vocation. Il est identifié comme « *Frontenac Electric Laundry and Dye Works* ». Cependant, dans ce secteur les divisons intérieures suivent toujours l'alignement des anciens rails supposés et pourraient correspondre aux vestiges de béton 4G200 et 4G300.

Le mur 4B200 semble suivre les divisions intérieures du bâtiment au nord, mais il pourrait être plus tardif que la construction du bâtiment. Il est à noter que la sole en béton (4B400) utilisée pour asseoir 4B200 est désaxée, large, coulée séparément en plus d'être absente sur le retour est du mur (4B100) qui est aussi de la même période et facture que 4B200. Ceci indiquerait une réutilisation de structures déjà présentes, la sole 4B400 étant plus ancienne que les murs 4B100 et 4B200.

Photo 7 : Drain en bois 4F500 tronqué par le drain en grès 4F400
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-CeEt-777-LTL.0096)

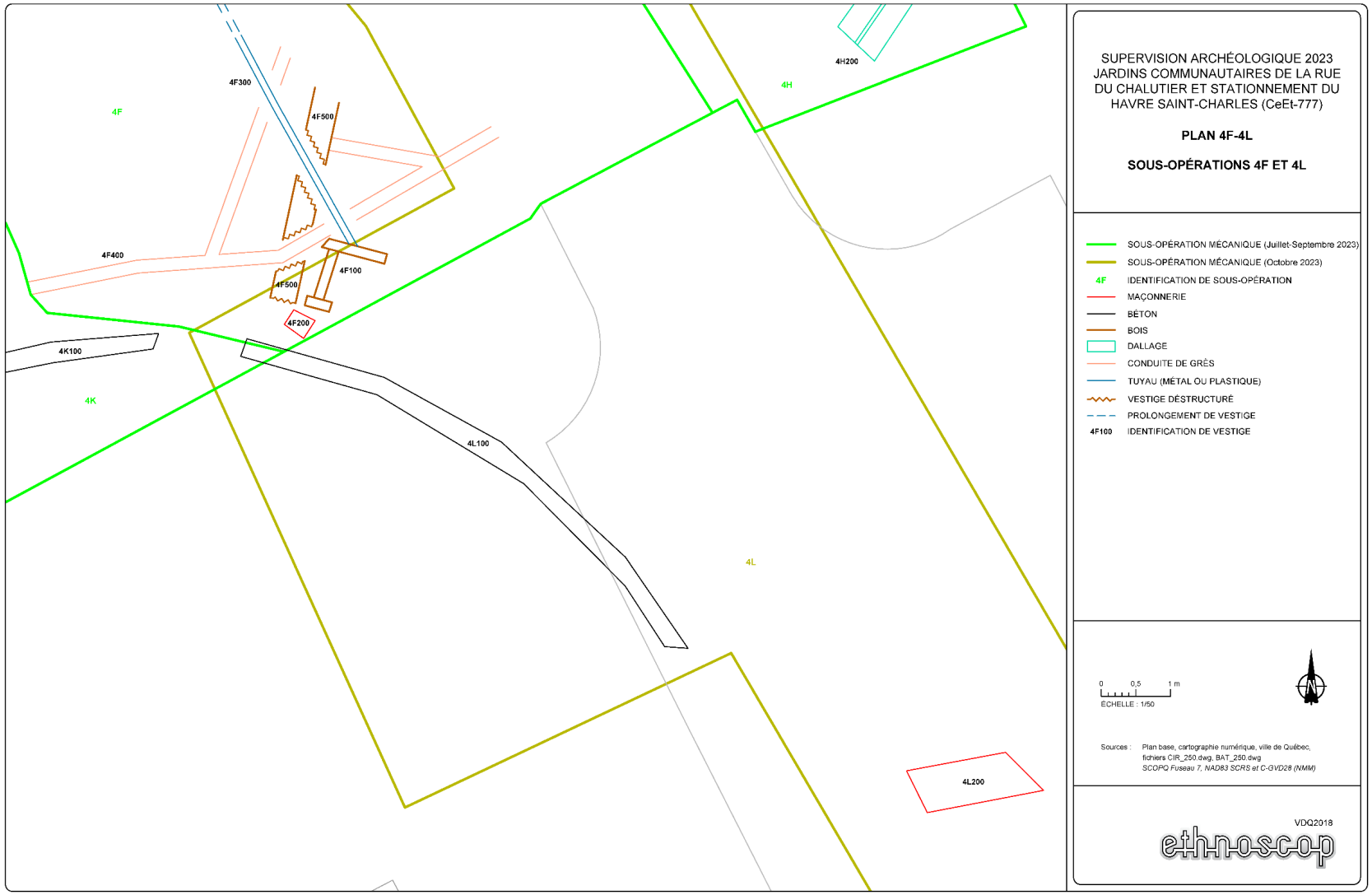

Figure 28 : Plan des sous-opérations CeEt-777-4F et 4L

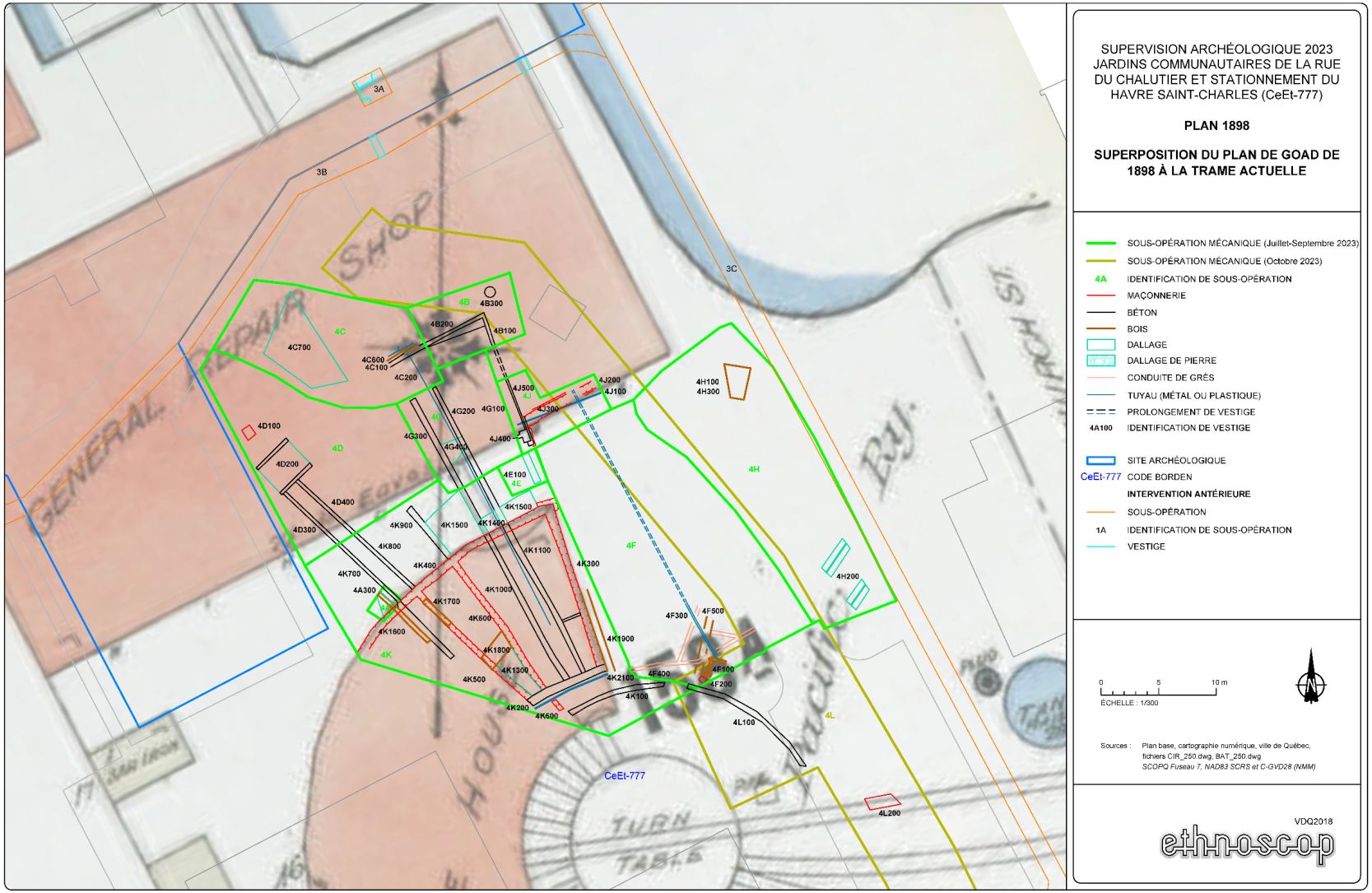

Figure 29 : Superposition des vestiges avec le plan d'assurance-incendie de 1898 (Goad)

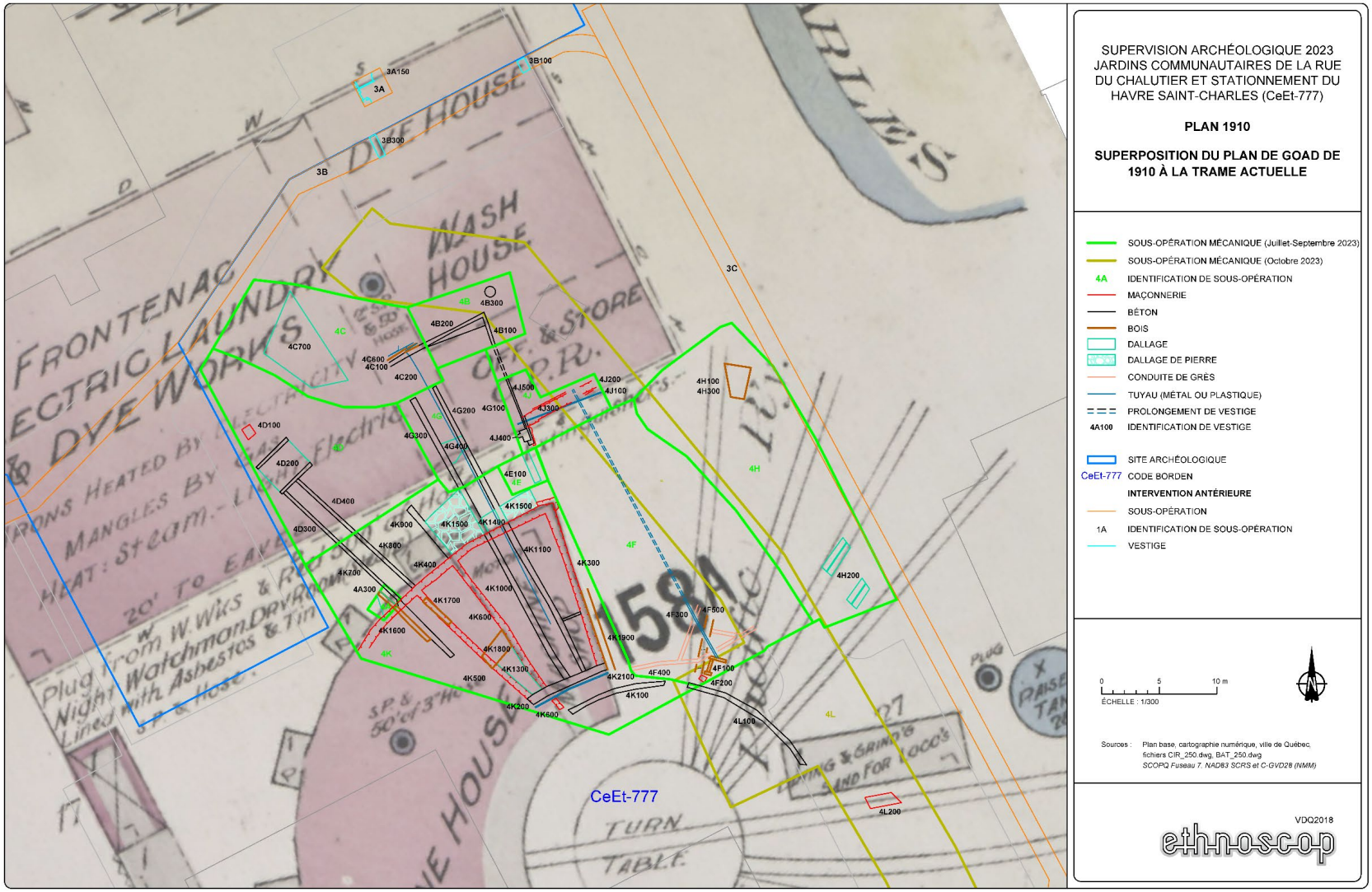

Figure 30 : Superposition des vestiges avec le plan d'assurance-incendie de 1910 (Goad)

Une série de tuyaux en métal ferreux de 1½ po (0,04 cm) (4C400) et en cuivre de 0,025 m (1 po) (4C300 et 4C500), dont certains étaient protégés par un caisson en bois (figure 29 et photo 8), a été observée dans ce même secteur. Lorsque les plans de l'intervention sont superposés au plan de Goad de 1910 (figure 29), la pièce directement à l'est de ces nombreux tuyaux est inscrite comme une « *Wash House* », ce qui pourrait donc expliquer la quantité de canalisations présentes et requises pour alimenter ce secteur.

Photo 8 : Tuyaux (4C200 à 4C500) et caisson de bois (4C600) au nord du mur 4C100
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-CeEt-777-LTL.0029

Les données archéologiques pour cet ancien bâtiment rectangulaire sont très partielles en raison de la méthode d'excavation et de la profondeur réduite des excavations. De plus, comme l'espace a été réutilisé après sa démolition partielle avant 1957, les vestiges retrouvés sont très fragmentaires dans le secteur. Néanmoins, deux autres vestiges ont pu lui être associés : la dalle de béton 4C700 qui était probablement un niveau de plancher (photo 9) et un pilier maçonné

(4D100) de 0,91 m de côté comprenant au moins quatre assises de pierres calcaires ébauchées régulières et dressées (photo 11).

Du côté nord-est de l'ensemble du « *Engine House* », d'autres structures pouvant lui être associées ont été mises au jour lors des excavations. La première était constituée de poutres en bois (4H300) situées à 1,20 m de profondeur. Mesurant 1,90 m de longueur avec un profil carré de 0,17 m et 0,23 m de côté, elles étaient espacées de 1,50 m et placées dans un axe nord-sud (photo 10). Elles reposaient sur un niveau de sable gris brunâtre homogène et compact contenant beaucoup de gros cailloux calcaires, des tessons de bouteille, de vitre ainsi que de la céramique de type *ironstone* à décor d'épi de maïs et de terre cuite fine blanche à décor *mocha*. Des clous d'ancrage de voies ferrées ont aussi été retrouvés en association avec ce vestige. À l'instar d'autres agencements de bois et de béton plus tardif sur le terrain (ex. 4K1000/4K1100 ou 4K1600/4K1700), cet espacement correspond à un des deux écartements standards entre des rails de chemin de fer au Canada (1,495 m) et aurait pu servir de base d'appui pour des rails en métal. Ce vestige suivait la pente descendante naturelle du terrain vers la rivière.

Photo 9 : Plancher en béton 4C700, vers l'ouest
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-CeEt-777-LTL.0188)

Photo 10 : Bases en bois pour la pose de rails (4H300)
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-CeEt-777-LTL.0061)

Photo 11 : Vestige en maçonnerie du pilier 4D100
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-CeEt-777-LTL.0192)

Un vestige en maçonnerie (4L200) a été mis au jour au centre de la sous-opération 4L (photo 12). Il s'agit d'une fondation en maçonnerie à parement double, composé de pierres calcaire équarries liées par un mortier beige très sableux. Le vestige a été dégagé sur une longueur d'environ 3 m et l'extrémité est a été détruite lors de la pose des anciennes conduites souterraines. Ce vestige est posé sur des planches de bois bien préservées mesurant 0,10 m d'épaisseur, orientées dans l'axe du vestige. La première assise mesure 1,03 m de large, tandis que les deux assises supérieures ont une largeur maximale de 0,56 m. Ainsi, la première assise crée un ressaut servant à assurer une plus grande solidité à la structure. Ce ressaut est de 0,30 m au sud et 0,21 m au nord. Un enduit de béton a été observé dans la portion supérieure du vestige, à l'extrémité ouest.

Comme il n'a été dégagé que sur une longueur de 3 m, et en l'absence d'artéfacts, ce vestige ne peut être interprété avec confiance. Le seul plan historique montrant un bâtiment dans ce secteur du site CeEt-777 est celui de Goad 1910. En effet, ce plan montre un petit bâtiment rectangulaire d'un étage, identifié comme « Drying & Grind'g Sand for Loco's ». Ce bâtiment servait probablement à entreposer du sable de traction pour les locomotives. Selon la superposition (figure 29) du plan de 1910, le vestige 4L200 représenterait une section du mur sud de cet entrepôt à sable construit au début du 20^{e} siècle.

Deux autres vestiges, ceux-ci très partiels et en béton (4H200) ont été retrouvés près du coin est de la limite des travaux. Il s'agissait de deux dalles en béton presque parfaitement parallèles et identiques. Elles mesuraient 4,5 m de longueur, 0,14 m d'épaisseur et 1,14 m de largeur. Un caniveau de 0,08 m de largeur et 0,04 m de profondeur était présent au milieu de la surface de la dalle (photo 13). Ces dalles auraient pu correspondre au système d'écoulement et de renforcement au centre des voies de chemin de fer. Tout comme avec le vestige 4H300, le vestige 4H200 correspond presque exactement aux voies en cul-de-sac qui partent de la table tournante du Canadien Pacifique, telles qu'illustrées sur le plan de Goad de 1910 (figure 29). Ces vestiges suivaient une pente remontante vers l'est. Des cheminées verticales de drains en grès de 0,15 m (6 po) de diamètre ont été aussi observées dans ce secteur.

Photo 12 : Parement nord du vestige 4L200
Source : Étienne Corbeil (2023-CeEt-777-EC.0014)

Photo 13 : Dalle centrale pour une voie ferrée (4H200)
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-CeEt-777-LTL.0064)

Les dernières séries de vestiges décrites mettent la table pour le prochain grand ensemble événementiel de l'occupation du terrain avec l'utilisation massive du béton alors que le Canadien Pacifique reprend possession de la plus grande partie du terrain et modifie les bâtiments présents au tournant du 20e siècle. Les fondations en pierre du « *Engine House* » sont réutilisées et transformées. En premier lieu, les vestiges en béton 4K100 et 4K200 sont installés, tronquant et écourtant les murs allant vers le sud. Alors que le mur 4K200 reprend la même largeur que celle des fondations en pierre, le mur en béton 4K100 mesure 0,45 m de large sur plus de 1 m de haut (photo 14) et se poursuivait dans un arc de cercle autant vers l'ouest que l'est. Le long de ces vestiges en béton se trouvaient plusieurs tuyaux ferreux de protection pour des filages électriques (4K2100). Le vestige 4K100 correspondrait à la nouvelle « *Turn Table* », ou plaque tournante, servant à aiguiller les trains dans un des dix hangars de la rotonde en se basant sur la superposition des découvertes au plan de l'*Underwritters' Survey Bureau* de 1957 (figure 30). Le prolongement du vestige 4K100 a été observé vers le sud-est lors de la seconde phase de surveillance en octobre 2023 et cette portion est identifiée par le numéro de vestige 4L100. Il correspondrait à la section est du mur arrondi de la plaque tournante (photo 15). Le vestige 4L100 était coupé au sud par un massif de béton moderne.

L'ancien système de drainage en bois désormais désuet est remplacé par un drain en grès de 0,30 m (12 po) de diamètre (4F400) passant entre les murs en béton 4K100 et 4K200. Ce drain en grès était directement appuyé sur des fragments restants du drain en bois (photo 16). Ce drain en grès poursuivait son chemin vers l'est et ensuite vers le nord avec plusieurs embranchements, de la moitié de son diamètre, drainant à nouveau le terrain et les installations en direction de la rivière Saint-Charles. La tranchée de ce drain était comblée par du sol naturel remanié, du sable jaune orangé rapporté, ainsi que des scories, des grosses pierres calcaires et de la brique. Ces deux derniers éléments proviennent probablement de la démolition partielle de la première version de la rotonde de 1898. Les scories, les matières résiduelles industrielles et les rejets d'incinérateur sont par ailleurs le

principal marqueur stratigraphique de cette période où le terrain est à nouveau rehaussé sur près de 1 m de hauteur.

Photo 14 : Mur du pont tournant 4K100 à gauche, drain 4F400 au-dessus du drain en bois 4F300 au centre et mur 4K300 à droite
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-CeEt-777-LTL.0141)

Photo 15 : Vestige 4L100, coupé par un massif plus récent, vue vers le sud

Source : Véronique Miclette (2023-CeEt-777-VM.0003)

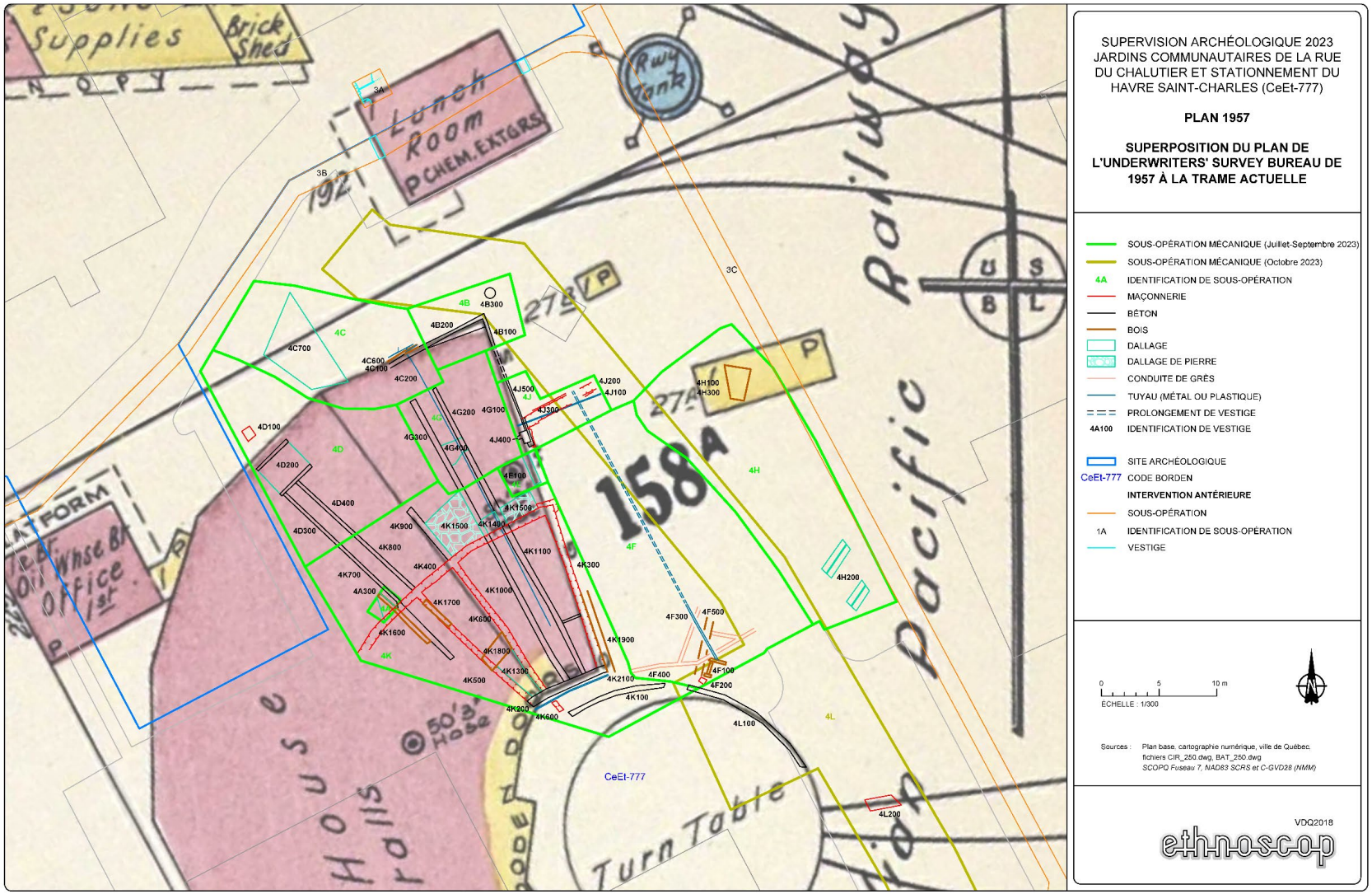

Figure 31 : Superposition des vestiges avec le plan d'assurance-incendie de 1957 (Underwriters' Survey Bureau)

Photo 16 : Vestige en bois 4F100 (au centre), muret en pierres sèches 4F200 (en haut à droite), drain en métal 4F300 (flèche rouge), drain en grès 4F400 (flèche bleue) et exemple de tuyau du système parcourant la surface du terrain en haut à gauche
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-CeEt-777-LTL.00124)

Ce système de drainage en grès desservait aussi un autre vestige plus à l'est (4F100). Le vestige 4F100 était construit de poutres de bois de 0,23 m de largeur sur 0,42 m de hauteur, entrecroisées et retenues par un système de tenons et mortaises de 0,1 m de largeur le tout cloué à l'aide de longs clous tréfilés. Cette structure de plus de 3 m de hauteur mesurait minimalement 1,85 m de longueur et de largeur, mais n'a été que partiellement mise au jour en paroi sud de l'excavation à la limite du terrain (photo 16). Le drain en grès de 0,15 m (6 po) de diamètre avait été directement intégré au vestige de bois lors de sa construction et était soutenu par un radier de bois jusqu'à sa jonction avec le drain principal de 0,30 m (12 po) (4F400). Plus tardivement, un tuyau de drainage en métal (4F300) a été installé 0,5 m plus profondément dans le vestige et est venu tronquer ce drain en grès qui avait lui-même déjà tronqué une partie du drain en bois. La tranchée de ce drain 4F300 était composée seulement de scories et de gravier 0 à ¾ de pouce. Un système de tuyaux en métal ferreux de 0,10 m (4 po) installé dans une couche de gravier près de la surface semble aussi avoir été mis en fonction à ce moment, mais il n'a pas été arpenté.

Un vestige de trois assises formant un parement double en pierre calcaire ébauchée sans liant (4F200) a aussi été mis au jour en paroi sud à 0,60 m plus à l'ouest du vestige de bois 4F100. Il mesurait 0,60 m de largeur sur 0,50 m de hauteur et 0,40 m de longueur et suivait plus ou moins le même axe est-ouest que le vestige de bois. Dans les deux cas, il n'a pas été possible d'associer ces vestiges à des bâtiments ou à une fonction exacte avec les superpositions des plans anciens. Selon la séquence stratigraphique, ils pourraient être associés à la dernière période d'occupation du terrain par le Canadien Pacifique, à partir de la fin du 19^{e} siècle ou le début du 20^{e} siècle.

À cette même période, en plus de la réutilisation des fondations en pierre et du système d'aiguillage, la rotonde ferroviaire est agrandie vers l'extérieur (au nord et à l'ouest) de sa forme en éventail. Des murs en béton de 0,40 m de largeur et 1 m de hauteur ont été construits suivant les axes déjà présents (4J400/4J500/4B100, 4B200/4C100, 4D200 et 4K900). Les sections de murs 4J400 et 4J500 ont partiellement tronqué et se sont appuyé sur les vestiges

maçonnés de l'ancien bâtiment de lavoir industriel. Certaines pierres ont aussi été réutilisées afin d'asseoir ces nouvelles fondations en béton (photo 17). Le vestige 4J400 était plus large (1,3 m sur 0,72 m) et comportait deux empattements d'environ 0,12 m de largeur sur environ 0,30 m de hauteur. Il servait possiblement de pilier associé à une ouverture à ce niveau. En effet, une dalle en béton (4E100) de 0,20 m d'épaisseur sur 0,60 m de largeur et 2,70 m de longueur était disposée tout juste au sud, formant probablement le pas d'une porte. Du côté nord, une ouverture quadrangulaire était présente pour laisser passer un tuyau en métal ferreux de 0,08 m (3 po) (4J100) contenant lui-même deux conduits de 0,025 m (1 po) de diamètre. Une portion du mur 4J300 a aussi été recouverte de béton, probablement pour éviter son effritement.

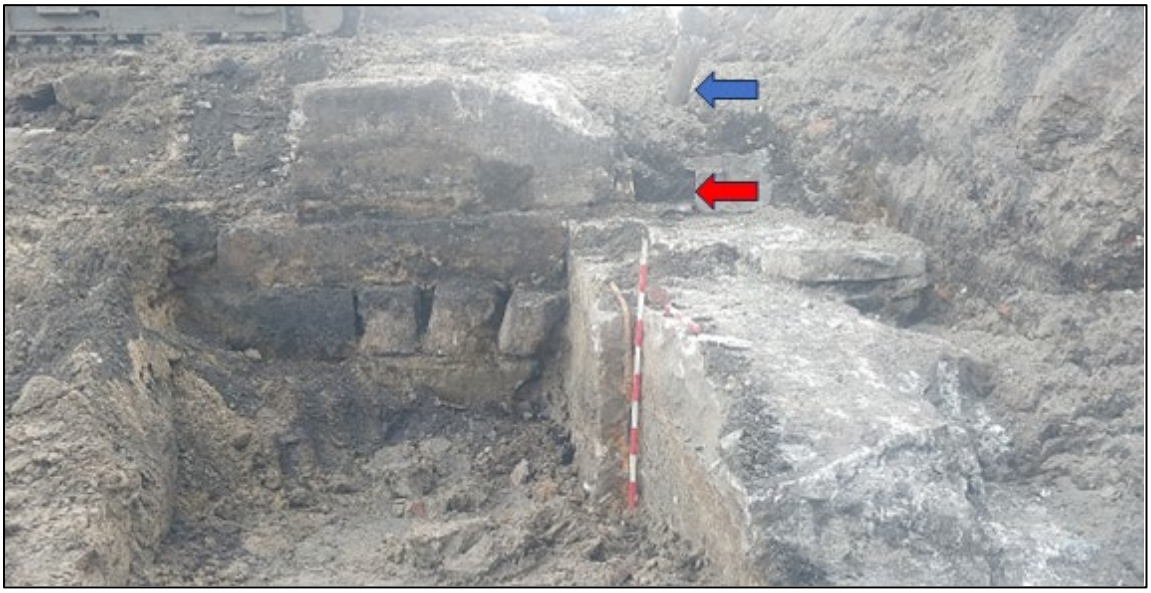

Photo 17 : Mur en béton CeEt-777-4J400 par-dessus le mur de pierres CeEt-777-4J300 avec le canal (flèche rouge) pour le tuyau CeEt-777-4J100 (flèche bleue)
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-CeEt-777-LTL.0144)

À l'intérieur de ces nouvelles limites de bâtiment, et construites de béton armé, deux paires de structures verticales de 0,56 m de largeur ont été retrouvées s'appuyant sur les vestiges maçonnés : 4K1000/4G300 et 4K1100/4G200 (photo 18), 4K700 et 4K800. Le chenal ainsi créé était rempli de béton concassé ou de pierres calcaires. Des madriers verticaux de 0,10 m (4 po) de côté étaient intégrés périodiquement à l'intérieur du chenal. L'espacement entre ces structures était de 1,435 m ce qui correspond au second écartement standard possible entre des rails de chemin de fer au Canada. Il s'agirait donc des bases pour les rails de chemin de fer; ils correspondent aussi aux alignements des lignes du chemin de fer présent sur les plans anciens. Des murs de refend en béton placés perpendiculairement, comme 4K1200, étaient aussi présents quoiqu'ils n'aient pas pu être arpentés. Parfois des longs madriers (4K1600/4A300 et 4K1700) mesurant en moyenne 0,40 m de largeur sur 0,20 m d'épaisseur avec des longueurs variant entre 1,60 m et 3 m étaient retrouvés par-dessus ou directement à côté de ces structures en paires (figure 31). Ces madriers ont pu servir d'ancrage ou de bases pour des rails, absorbant les chocs et protégeant les structures en béton.

Un tuyau d'amenée d'eau en métal ferreux de 1 ½ po (0,038 m) (4G100/4C200/4K2000) suivait aussi le chenal ainsi qu'un drain en grès de 0,15 m (6 po) dont seules les cheminées verticales encastrées dans du béton au centre du chenal ont été observées. Il est probable que cette amenée d'eau et ces drains aient été utilisés pour le lavage des locomotives, mais aussi possiblement pour leur vidange d'huile, ce qui expliquerait la très forte contamination des systèmes d'évacuation en grès dans la sous-opération 4F.

L'ensemble des vestiges en utilisation à cette période contenait aussi divers planchers. Deux sections de dallage en pierre (4K1500) ont été retrouvées de part et d'autre de la paire de murs de béton 4K1000 et 4K1100 (photo 19). Les dallages étaient formés de pierres équarries, parfois taillées et avec des résidus de mortier, variant entre une quinzaine et une quarantaine de centimètres de côté. Il y aurait donc à nouveau eu réutilisation des pierres des anciennes fondations dans la nouvelle configuration du bâtiment. À la même élévation (6,45 m ANMM) se trouvaient aussi des niveaux de planchers en béton (4K1300, 4K1400, 4G400,

4D500, 4A100 et 4A200) et une section de plancher en bois (4K1800). Ceci amène l'hypothèse que les différents hangars aient pu servir à diverses tâches d'entretien des engins ferroviaires.

Photo 18 : Murs parallèles en béton CeEt-777-4K1000 et 4K1100 et fondation de la plaque tournante CeEt-777-4K100 en arrière-plan
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-CeEt-777-LTL.0165)

JARDINS COMMUNAUTAIRES DE LA RUE DU CHALUTIER ET STATIONNEMENT DU HAVRE SAINT-CHARLES

CeEt-777

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

SOUS-OPÉRATION 4A, PAROI NORD (C-1)

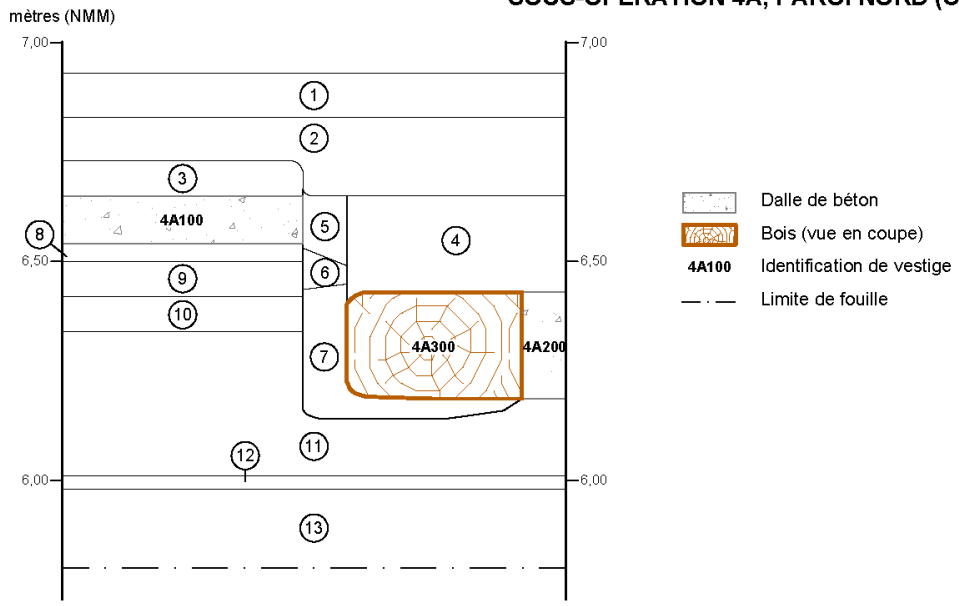

1. Sable limoneux gris-brun, gris foncé et orangé (oxydé), hétérogène et compact, avec du gravier
2. Sable fin à moyen gris avec des traces d'oxydation, homogène et compact, avec des granules de briques, de la poussière de mortier et des lentilles de sable grossier beige rosé
3. Sable gris très foncé, homogène et très compact, avec 50% de gravier 0-3/4
4. Sable limoneux gris, homogène et compact, avec 50% de granules de briques, de la fibre de bois et des cailloux
5. Mélange de limon beige, de mortier de sable beige jaunâtre et de sable légèrement limoneux beige grisâtre, hétérogène et compact, avec une roche de 10 cm, de la fibre de bois, des granuels de briques, du charbon de bois et du cailloutis
6. Scorie sableuse noire, homogène et peu compacte, avec des cailloux
7. Sable jaunâtre, homogène et meuble
8. Mortier gris-beige, meuble, avec du cailloutis; lit de pose
9. Scorie sableuse et charboneuse noire, homogène et très compacte, avec des granules de mortier, des fragments de briques, du cailloutis er du métal ferreux à la base
10. Limon gris, homogène et peu compact
11. Niveaux lités de scories sableuses et caillouteuses brun foncé, gris très foncé, bourgogne et noir, avec du charbon de bois et minéral, des granules de mortier et des matières ferreuse
12. Sable très fin limoneux gris légèrement verdâtre et oxydé, meuble, avec des lentilles de limon organique brunâtre et à la base une mince couche de poussière et de particules de briques
13. Limon gris foncé bleuté, homogène et compact, avec de la matière organique, de la poussière de charbon de bois, de la fibre de bois et des granules de briques

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

VDQ2018

ethnoscop

FIGURE 4A

Figure 32 : Croquis stratigraphique d'une section de la paroi nord de la sous-opération 4A

Photo 19 : Dallage 4K1500, fondation en béton 4K1100 et dalle 4K1400
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-CeEt-777-LTL.0128)

Deux autres vestiges ont été identifiés à l'extérieur de la rotonde. D'abord, un trou d'homme désaffecté en béton de 3 pi (0,90 m) de diamètre (4B300) a été localisé au coin nord de la rallonge de la rotonde (photo 20). Puis, au même endroit et dans le même axe que 4H300, mais seulement à 0,60 m de la surface, un autre vestige de bois (4H100) a été mis au jour (photo 21). Sept poutres mesurant 2,70 m de longueur sur 0,30 m de largeur et 0,10 m d'épaisseur étaient chacune espacées de 0,40 m. Quoique bien circonscrites dans les limites du bâtiment 27A visible sur le plan de 1957 (figure 30) et ayant donc la possibilité d'être des solives de plancher, il s'agirait probablement plutôt de traverses pour des rails. Elles étaient appuyées sur un remblai de scories très caillouteux de 0,30 m d'épaisseur, servant probablement de lit de pose pour les rails reliés à la plaque tournante.

Durant la plus récente occupation du terrain en tant que stationnement et jardins communautaires, d'autres services publics et privés ont perturbé le tissu archéologique. En voici une liste non exhaustive : amenée d'eau potable en PVC, drain français en PVC, massifs électriques en béton, autant désuets qu'en fonction et diverses bases en béton qui n'ont pas été arpentés (photo 22). Le sable normalisé jaunâtre et le gravier 0 à ¾ de pouce étaient alors les remblais privilégiés sous les niveaux de surface de sable légèrement limoneux et organique.

Photo 20 : Trou d'homme désaffecté en béton 4B300
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-CeEt-777-LTL.0185)

Photo 21 : Traverses de bois 4H100
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-CeEt-777-LTL.0041)

Photo 22 : Exemples de services récents et leurs tranchées impactant le terrain
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-CeEt-777-LTL.0049)

2.7 Conclusion et recommandations

Les activités industrielles et ferroviaires dans le secteur ont occupé la majeure partie du terrain présentement à l'étude, ce qui a profondément marqué le tissu archéologique de cette portion du site CeEt-777. Tout d'abord, les sols naturels d'origine et possiblement ceux associés au Régime français ont été dérasés, tandis que nous avons pu observer la quasi-absence d'indices d'utilisation du terrain lors du Régime britannique. De plus, le terrain a été fortement rehaussé avec des matières résiduelles comme des scories pour les secteurs à l'air libre et des briques pour remplir l'intérieur des anciens bâtiments. Plusieurs phases de construction pour la période industrielle ont tout de même été observées en bon état de conservation, ce qui a permis de confirmer plusieurs informations sur le développement du secteur, notamment l'agrandissement de la rotonde du Canadien Pacifique dans la première moitié du 20^{e} siècle.

Certains vestiges comme 4F100 et 4F200 n'ont malheureusement pas pu être directement associés à une fonction puisqu'ils ont été observés de manière sommaire en raison de leur localisation à la limite de l'aire d'intervention. Les méthodes d'excavations utilisées pour la décontamination n'ont pas non plus permis d'aller au bout des questionnements archéologiques ni de pouvoir relever l'ensemble des structures dans le secteur. À cause de la nature et des exigences des travaux de décontamination, tous les vestiges ont été démolis jusqu'à 1 m de profondeur à partir de la surface, mais ont été conservés dans leurs portions inférieures particulièrement pour les vestiges maçonnés, ainsi que pour 4K100 et 4F100.

Il est recommandé de poursuivre les travaux de surveillance dans les secteurs du site CeEt-777 qui n'ont pas fait l'objet d'excavations en profondeur. La planification d'éventuels travaux devrait prendre en considération les vestiges mis au jour et préservés sous les jardins communautaires. Ce secteur de Saint-Roch a le potentiel de parfaire nos connaissances historiques sur l'histoire coloniale et industrielle de cette anse de la rivière Saint-Charles.

3 STATIONNEMENT DU CÉGEP LIMOILOU ET BOULEVARD DES CAPUCINS (TW-19)

3.1 Mise en contexte et objectifs

À l'été 2023, des travaux de construction de réseaux techniques urbains (RTU) ont été réalisés dans le secteur du Cégep Limoilou (tronçon TW-19 du tramway). Ces travaux touchaient le stationnement sud du Cégep Limoilou, le chemin de la Canardière, ainsi que la portion nord du boulevard des Capucins (figure 32). Le projet était dirigé par le Service de l'ingénierie de la Ville de Québec, avec le soutien du Bureau de projet du tramway de Québec. Cette intervention a été réalisée sous le permis **23-QUEB-04** délivré par le MCC conformément au *Règlement sur la recherche archéologique* de la LPC.

Dans son étude de potentiel archéologique des tronçons TW-19 et TW-20 (Vieux-Limoilou à D'Estimauville), la firme Ethnoscop (2021a) avait identifié une zone à potentiel dans le stationnement du Cégep Limoilou, à l'ouest de la voie ferrée du CN. Le potentiel de la zone H7 était associé à la présence d'un entrepôt d'outils agricoles présent sur les lieux au début du 20^{e} siècle (Ethnoscop 2021a : 96). Il était recommandé de procéder à la supervision archéologique des travaux d'excavation touchant cette zone.

De plus, une partie des travaux sur le boulevard des Capucins était à proximité ou touchait à deux zones à potentiel archéologique identifiées à l'étude de potentiel du trambus (tronçon TB-3), soit les zones H5 (moyen) et H6 (fort) (Ethnoscop 2022c). La zone H5 se situe du côté ouest du boulevard des Capucins, entre le chemin de la Canardière et la rue De Beaujeu. Le potentiel archéologique est principalement associé à la présence de maisons en bois et d'une glacière du premier quart du 20^{e} siècle, ainsi qu'au complexe de Joseph Lefrançois (moulin à scie, usine de rabotage et hangars à bois) en opération de 1914 à 1956 (Ethnoscop 2022c : 252). La zone H6 est quant à elle du côté est du boulevard des Capucins, entre le chemin de la Canardière et la caserne de pompiers (470, boulevard des Capucins). Le potentiel archéologique de cette zone concerne principalement la corderie Brown en activité entre les années 1830 et le début du

Figure 33 : Photographie aérienne (2023) du secteur du Cégep Limoilou (Source : Ville de Québec)

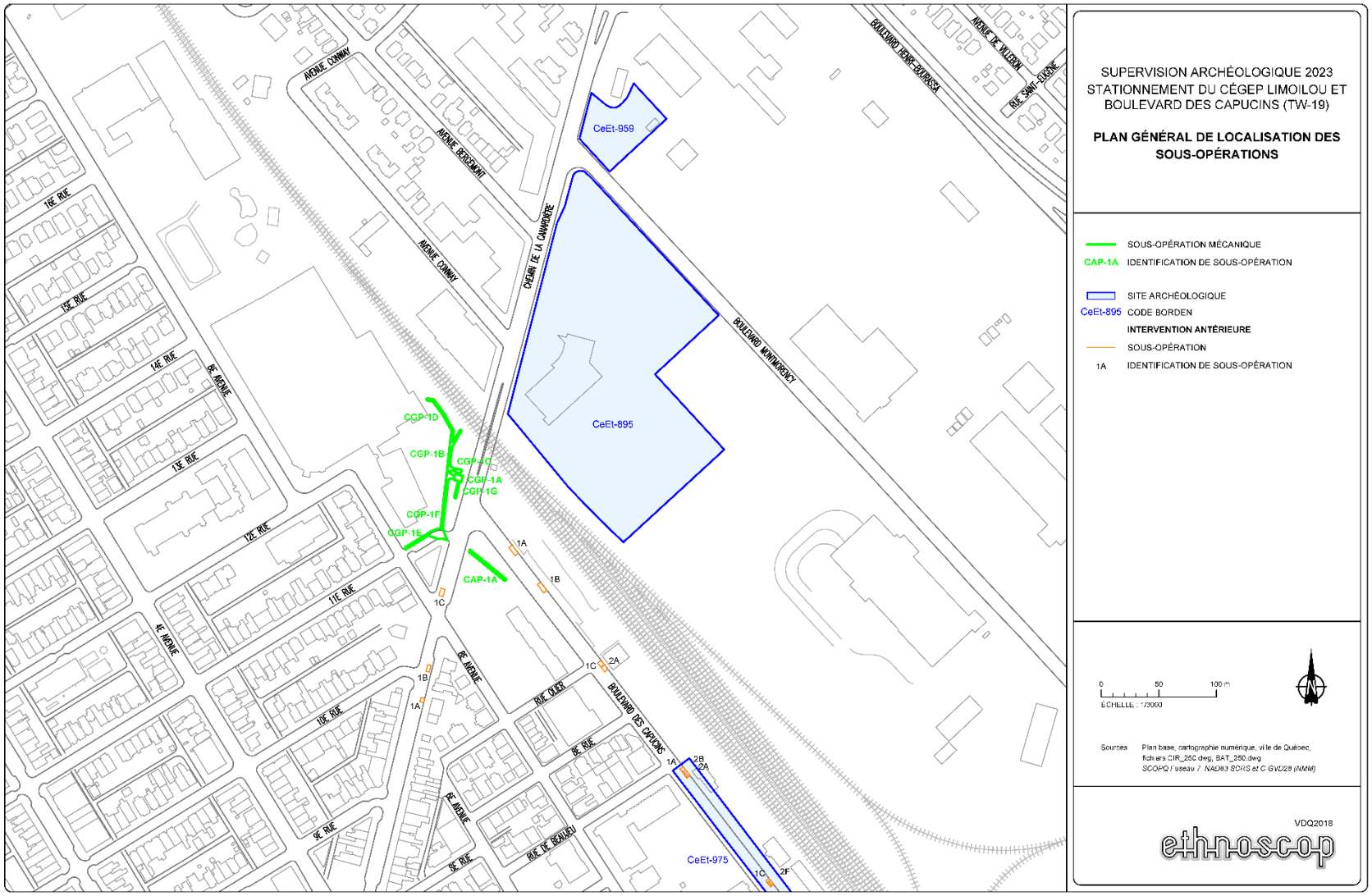

Figure 34 : Plan général des interventions archéologiques de 2023 dans le secteur du Cégep Limoilou

20e siècle, ainsi qu'une occupation agrodomestique depuis le 17e siècle (Ethnoscop 2022c : 187-188).

Les objectifs principaux de l'intervention étaient de documenter les vestiges et couches archéologiques anticipés, notamment en lien avec le patrimoine archéologique industriel, et minimiser les impacts des travaux sur ceux-ci.

3.2 Méthodologie

La supervision archéologique a été effectuée simultanément aux excavations mécaniques nécessaires pour la construction des RTU. Conformément à la méthodologie utilisée en archéologie historique à la Ville de Québec, l'identification des tranchées, des couches stratigraphiques (lots) et des vestiges a suivi le système Tikal (Parcs Canada 2005). Comme l'intervention a été réalisée à l'extérieur d'un site répertorié à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), des codes de projet ont plutôt servi à identifier les interventions : « CGP » pour le stationnement du Cégep Limoilou et « CAP » pour le boulevard des Capucins. Les tranchées surveillées ont ensuite reçu des numéros de sous-opérations (ex. : 1A, 1B, 1C, etc.).

Les couches de sol ayant été relevées en stratigraphie ont reçu un numéro de lot. Elles ont fait l'objet d'une description technique, d'une documentation photographique et de dessins ou croquis stratigraphiques. Des fiches de résumés lots ont été complétées pour les vestiges en maçonnerie et en bois. Les tranchées d'excavation et les vestiges ont été relevées par un arpenteur. Les données géoréférencées ont été archivées à la Ville de Québec; les notes relatives à la surveillance ont été consignées dans des carnets d'arpentage. La description des photos se trouve dans un catalogue (Annexe A) et les photos originales sont déposées à la Ville de Québec. Les artéfacts recueillis ont été inventoriés par une spécialiste en culture matérielle (Annexe B). Aux termes du projet, tous les documents originaux ont été déposés à la Ville de Québec et des copies ont été remises au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

3.3 Interventions archéologiques antérieures

Les interventions réalisées dans le secteur du chemin de la Canardière et du boulevard des Capucins en 2023 sont à proximité de trois sites archéologiques répertoriés à l'ISAQ.

Le site CeEt-595 est le premier à avoir été répertorié dans le secteur. Ce site a été identifié dans le contexte de l'enfouissement du réseau électrique d'Hydro-Québec. Le site est situé sur la 4e avenue au sud de l'intersection avec la Canardière. Aucun vestige ne fut découvert lors de cette surveillance et les différents sols étaient majoritairement composés de remblais modernes datant du 20e siècle (Cérane 1991 : 148-149).

Le site CeEt-895 a quant à lui été identifié pour la première fois en 2010 par la firme Arkéos. Vingt sous-opérations ont été excavées lors d'un inventaire suivi de fouilles archéologiques en préparation de la mise en place d'infrastructures d'Hydro-Québec visant à ériger le nouveau poste de Limoilou. Ces différentes interventions ont permis la mise au jour de plusieurs vestiges et d'artéfacts liés à l'occupation des lieux au 19e siècle. Les deux découvertes les plus importantes répertoriées lors de ces fouilles sont deux bâtiments et les structures secondaires et dépendances qui y sont liées. Le plus ancien a été construit au milieu du 19e siècle et correspond à l'Hôtel Saint-Charles, tandis que le second aurait été occupé lors du premier quart du 20e siècle et aurait servi de résidence à des cheminots (Arkéos 2011).

La firme Arkéos est retournée lors des deux saisons suivantes, en 2011 et 2012, pour effectuer une surveillance archéologique dans le cadre des travaux de construction des infrastructures d'Hydro-Québec. Ces surveillances ont permis d'approfondir les connaissances concernant l'Hôtel Saint-Charles qui avait déjà été identifié et localisé en 2010 et plus particulièrement les modifications apportées au bâtiment. Cette surveillance a permis d'identifier les fondations de quatre maisons en bois construites au milieu du 19e siècle (Arkéos 2013).

La section nord-est du site CeEt-895 (ancien terrain AIM, lot cadastral 6 346 648) a été plus amplement documentée à partir de 2019, alors que la firme Truelle et

Cie réalisa un inventaire archéologique en prévision de la décontamination du terrain par la Ville de Québec. L'excavation des tranchées a révélé la présence de vestiges en maçonnerie de deux résidences du 19e siècle, ainsi que quelques bâtiments annexes. L'une des maisons a même été associée à l'historien national du Québec, François-Xavier Garneau (Truelle et Cie 2020 : 63).

Cette même intervention a permis la création du site CeEt-959, de l'autre côté du boulevard Montmorency. Cinq tranchées y ont été excavées mécaniquement. La tranchée 1B contenait le vestige de maçonnerie 1B100. Il fut interprété comme étant le mur nord d'une des maisons représentées sur le plan de Sitwell (1865-67) (voir figure 41, Truelle et Cie 2020).

Compte tenu de l'intérêt du site CeEt-895, notamment en raison de ses liens avec un personnage historique désigné par le MCC, la Ville de Québec a mandaté Truelle et Cie pour la réalisation de fouilles archéologiques plus exhaustives, suivies d'une surveillance archéologique lors de la décontamination du terrain (Truelle et Cie 2022 : 1). Les fouilles ont tout d'abord permis le dégagement presque complet de la maison Lortie, près du chemin de la Canardière. En plus des fondations de la maison et des annexes, les fouilles ont aussi révélé la présence de fosses de latrines et d'un puits (Truelle et Cie 2022 : 30). Les vestiges de la maison construite en 1835-36 pour François-Xavier Garneau et son épouse Marie-Esther Bilodeau ont également été mis au jour. Des aménagements extérieurs (drains) et des niveaux d'occupation contenant des artéfacts y ont également été mis au jour (Truelle et Cie 2022 : 71). Il est à noter que l'ensemble du lot cadastral 6 346 648 a maintenant un potentiel archéologique nul étant donné les excavations de masse réalisées pour la décontamination du terrain.

En 2017, la firme Archéocène a entrepris une surveillance archéologique sur le chemin de la Canardière dans une zone d'intervention allant de la 9e Rue à la place Limouloise. Bien que des couches associées à l'utilisation ancienne du chemin de la Canardière et un coin de vestige du premier quart du 20e siècle furent mis au jour lors de ces travaux, les résultats de la surveillance n'ont pas permis de justifier la création d'un nouveau site archéologique (Archéocène 2018).

La dernière intervention importante ayant eu lieu dans le secteur a été réalisée par la firme Ethnoscop lors de la saison 2022 et a permis la création du site CeEt-975. Cet inventaire, effectué dans le cadre des travaux préparatoires du projet de tramway de la Ville de Québec, consistait en la réalisation de six tranchées du côté est du boulevard des Capucins, entre le chemin de la Canardière et la 4e Rue. Ces travaux ont permis de localiser et documenter de nombreuses structures de bois liées à la corderie Brown, mise en place au milieu du 19e siècle, ainsi que des vestiges en maçonnerie du bâtiment principal de la corderie, à l'est de l'église Saint-Charles-de-Limoilou (Ethnoscop 2024).

Les trois sondages réalisés entre la rue Olier et le chemin de la Canardière se sont révélés négatifs (Ethnoscop 2024 : 147-152). Les sondages réalisés entre la rue Beaujeu et la 4e Rue ont quant à eux révélé la présence des vestiges de la corderie et ont permis d'établir les limites du site CeEt-975.

Tableau 2 : Sommaire des interventions archéologiques réalisées sur le site CeEt-975, et sur les sites adjacents (CeEt-595 et CeEt-895)

Site	Année	Type d'intervention	Découvertes principales	Références
CeEt-595	1990	Surveillance archéologie	Aucune	Cérane 1991
CeEt-895	2010	Inventaire archéologique	Fondations de deux bâtiments domestiques et leurs dépendances respectives. Le premier datant du milieu du 19e siècle et le deuxième ayant été occupé lors du premier quart du 20e siècle.	Arkéos 2011
CeEt-895	2021, 2012	Surveillance archéologique	Fondations de quatre maisons en bois datant du milieu du 19e siècle.	Arkéos 2013
CeEt-895	2019	Inventaire archéologique	Fondations de deux maisons du 19e siècle et d'annexes, dont celle de François-Xavier Garneau (1835-36).	Truelle et Cie 2020
CeEt-895	2020	Fouilles archéologiques	Fondations, puits et latrines associés aux deux maisons découvertes en 2019. Importante quantité de culture matérielle.	Truelle et Cie 2022
CeEt-975	2022	Inventaire archéologique	Corderie Brown : fondations en maçonnerie du bâtiment principal et structure de bois de la corderie (19e siècle).	Ethnoscop 2024a
Hors site	2017	Surveillance archéologique	Aucune	Archéocène 2018
Hors site	2022	Surveillance archéologique	Aucune	Ethnoscop 2024

3.4 Cadre environnemental ancien et actuel

L'aire d'intervention se situe au nord-ouest de l'embouchure de la rivière Saint-Charles, dans l'actuel quartier du Vieux-Limoilou. Le secteur fait partie de la formation de Les Fonds qui caractérise la dépression de Cap-Rouge–Limoilou. Cette formation est constituée d'ardoise et d'ardoise dolomitique de l'Ordovicien moyen (Ethnoscop 2020a : 15).

La carte des formations superficielles de la région de Québec montre que le quartier du Vieux-Limoilou est formé d'alluvions de terrasses fluviales. La majeure partie de la dépression de Cap-Rouge–Limoilou est recouverte de silts estuariens mis en place lors de la transgression laurentienne, soit entre 5 000 et 6 000 ans AA (Ethnoscop 2020a : 16; Dionne 2001; Lamarche 2011). Dans les secteurs sous 15 m d'altitude, des limons sableux estuariens recouvrent les argiles d'origine marine, tandis que par-dessus 15 m d'altitude, les sols sont plutôt des sables littoraux qui forment des levées et des bas de plages (Ethnoscop 2020a : 16 ; Morneau 1989 : 40). Dans les secteurs sous 20 m d'altitude, les dépôts sont considérés comme offrant un drainage qualifié de bon à moyen (Ethnoscop 2020a : 17).

Le secteur à l'étude se situe à environ 7 m d'altitude. Les études en paléoenvironnement permettent de déterminer que la région de Québec était recouverte des glaces de l'inlandsis laurentidien jusque vers 13 000 à 12 500 ans AA, alors que s'entame la déglaciation de la région de Québec. Un peu après 11 000 ans AA, le seuil de Québec aurait été libéré des glaces, engendrant la vidange du lac proglaciaire Candona et l'arrivée massive d'eaux salées dans la vallée du Saint-Laurent, formant de ce fait la mer de Champlain.

Le relèvement isostatique et le drainage des eaux saumâtres de la mer de Champlain mènent à la création du lac à Lampsilis à l'ouest de Québec vers 9 800 ans AA. L'exondation progressive du territoire passe par diverses phases menant à la création de terrasses (Lamarche 2011 : 9). Dans la région de Québec, le Proto-Saint-Laurent commence à se former à une altitude de 65 m vers 9 700 ans AA (Lamarche 2011 : 125). Des bras du Proto-Saint-Laurent coulent alors sur la rive

nord du promontoire de Québec émergeant, en empruntant la dépression de Cap-Rouge–Limoilou (Ethnoscop 2020a : 19).

Jusqu'à environ 9 500 ans AA, le climat devait être assez rigoureux, avec les terres émergées caractérisées par un pergélisol recouvert d'une toundra herbeuse. Les études paléoenvironnementales indiquent toutefois que dès 9 000 ans AA, des arbres peuplaient les contreforts des Laurentides au nord de Québec, tandis qu'entre 7 000 et 8 000 ans AA, une forêt d'épinettes noires recouvrait les basses terres (Richard 1985; Ethnoscop 2020a : 20).

Le niveau de l'eau relatif s'abaisse progressivement, mais de façon irrégulière. Vers 7 000 ans AA, le niveau de l'eau descend à environ 10 m sous le niveau actuel, avant de remonter lors de la transgression laurentienne, entre 6 500 et 5 600 ans AA, atteignant de 10 à 15 m au-dessus du niveau marin moyen actuel. Il descendra à nouveau en dessous du niveau actuel avant de remonter peu après 2 000 ans AA lors de la transgression de Mitis, atteignant de 5 à 8 m au-dessus du niveau actuel (Ethnoscop 2020a : 20; Dionne 2001). Les chercheurs considèrent que les conditions climatiques et les niveaux hydriques se sont stabilisés il y a environ 1 000 ans AA (Ethnoscop 2020a : 20).

Ainsi, le secteur à l'étude a pu être occupé par des humains il y a environ 7 000 ans AA, avant d'être submergé progressivement entre 6 500 et 5 600 ans AA. Vraisemblablement, cette partie de Limoilou ne redevient habitable qu'à partir du Sylvicole, à partir de 3 000 ans AA. Dans la région de Québec, un site de cette époque a été identifié à l'embouchure de la rivière Chaudière, sur une terrasse entre 40 et 50 m d'altitude. Aucun site de cette époque n'a encore été mis au jour sur le promontoire de Québec.

Actuellement, l'aire d'intervention est dans un milieu fortement urbanisé. Les travaux d'excavation ont été réalisés en partie dans un stationnement asphalté, dans des emprises de rues publiques ou dans des bandes gazonnées le long des trottoirs.

3.5 Rappel historique

3.5.1 Occupation autochtone paléohistorique

Lors de la période du Paléoindien récent (10 000 à 8 000 ans AA), le secteur à l'étude était complètement submergé. Dans la région de Québec, un site de cette époque a été identifié à l'embouchure de la rivière Chaudière, sur une terrasse entre 40 et 50 m d'altitude. Aucun site de cette époque n'a encore été mis au jour sur le promontoire de Québec.

La période de l'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA) a été divisée en trois sous-périodes : Archaïque ancien, Archaïque moyen et Archaïque récent. Bien que des sites de l'Archaïque ancien et moyen ont été identifiés sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, il faut attendre la période de l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA) avant que le territoire de la ville de Québec soit occupé de façon permanente par les Autochtones. Les sites de cette époque consistent principalement en des petits campements saisonniers, entre 10 et 20 m d'altitude (Ethnoscop 2020a : 10). Lors de l'Archaïque, le site à l'étude était en bonne partie submergé, ce qui a limité son potentiel d'occupation par les peuples autochtones.

Les sites de la période du Sylvicole (3 000 à 450 ans AA) sont mieux représentés à Québec. Des occupations du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) ont été identifiées au site de l'îlot des Palais et à Place Royale, en Basse-Ville de Québec. Ces sites ont été mis au jour entre 5 et 20 m d'altitude. La sous-période du Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA) est quant à elle documentée sur les sites de la place Royale, de l'îlot des Palais, du domaine Maizerets (à environ 1 km au nord-est) et de Sillery (Ethnoscop 2023b : 15). Ainsi, l'occupation autochtone la plus probable du secteur du chemin de la Canardière et du boulevard des Capucins aurait pu débuter à partir du Sylvicole, il y a environ 3 000 ans AA.

3.5.2 Occupation autochtone historique (16^{e} au 20^{e} siècle)

Au cours de ses visites dans l'estuaire du Saint-Laurent de 1534 à 1536, Jacques Cartier prend contact avec des Iroquoiens dans la région de Québec, et entretient avec eux des relations politiques et économiques. Plusieurs villages devaient être présents entre Québec et la côte de Beaupré. Dans ses récits, alors qu'il naviguait

à l'embouchure de la rivière Saint-Charles en septembre 1535, Cartier mentionne la présence d'une bourgade nommée Stadaconé et estime alors sa population entre 500 et 800 personnes. La localisation du village de Stadaconé a fait l'objet de plusieurs hypothèses par les archéologues et historiens. Une analyse récente suggère qu'il serait vraisemblablement sur la rive sud de la rivière Saint-Charles, sur une terrasse de 15 m d'altitude, à environ 1,6 km (une demi-lieue) de l'embouchure de la rivière Lairet (Plourde 2008).

Pour des raisons qui demeurent largement débattues, les Iroquoiens du Saint-Laurent abandonnent la vallée du fleuve Saint-Laurent entre le passage de Cartier (1534-36) et la fondation de Québec en 1608 par Samuel de Champlain (Ethnoscop 2023b : 15). Au début du 17e siècle, la vallée du Saint-Laurent est sous le contrôle de différentes Nations autochtones : Innus, Algonquins, Etchemins (Malécites) et Mi'kmaw. L'ouverture de la mission de Sillery en 1637 attire aussi des groupes d'origine abénaquise (Ethnoscop 2023b : 15).

Après une période tumultueuse au début du 17e siècle pendant laquelle ils ont été affaiblis par les épidémies et les guerres avec les Iroquois, les Hurons-Wendat se dirigent entre autres vers Québec, en provenance de la région de la baie Georgienne, en Ontario. Au printemps 1650, environ 300 Hurons-Wendat arrivent à Québec où ils sont temporairement hébergés par les Ursulines et les Augustines (Lozier 2018 : 109). Ce nombre augmente à environ 600 à partir de l'automne 1650, et ils passent l'hiver de 1650-51 près de l'Hôtel-Dieu de Québec (Jaenen 1996 : 180). Au printemps 1651, les Jésuites les conduisent à l'Île d'Orléans, sur une terre accordée par Éléonore de Grandmaison pour huit ans (Labelle 2014 : 133). Au printemps 1656, un groupe d'Iroquois attaque le village huron de l'Île d'Orléans et environ 70 individus, incluant plusieurs jeunes femmes, sont tués ou faits prisonniers (Trigger 1976 : 810).

La plupart des Hurons-Wendat retournent alors à Québec le 4 juin 1656. Quelques familles huronnes se sont aussi dirigées vers Sillery, puisque cette mission était fortifiée (Trigger 1976 : 811). En Haute-Ville, le gouverneur Louis d'Ailleboust de Coulonge fait construire un fort pour protéger les Hurons-Wendat, tout juste à côté

du Fort Saint-Louis (figure 3). Ils reçoivent aussi des terres à cultiver : ils ont au moins 44 arpents en culture sur la rive sud du Saint-Laurent (Labelle 2014 : 135).

En 1667, les Hurons-Wendat décident de se diriger vers Beauport à la suite de la paix instaurée entre les Français et les Iroquois (Labelle 2014 : 135). Ce séjour n'a été que de courte durée, car en 1669 ils repartent, cette fois vers la côte Saint-Michel à Notre-Dame-de-Foy (Sainte-Foy). Ils y sont restés quatre ans, soit assez longtemps pour cultiver des champs et construire des maisons.

En 1673, les terres et le bois commencent à manquer à Notre-Dame-de-Foy (Martin 1885 : 194). Après des consultations et des prospections, la population huronne-wendate choisit un nouvel emplacement dans la seigneurie Saint-Gabriel qui appartient aux Jésuites. Il s'agit d'un plateau sablonneux, formant une pointe située entre deux ruisseaux et la rivière Lorette. Cette nouvelle mission est nommée Notre-Dame-de-Lorette. Les Hurons-Wendat sont demeurés à cet endroit de décembre 1673 jusqu'à l'automne 1697, soit près de 24 ans (Labelle 2014 : 136-137). Après le départ des Hurons-Wendat et des Jésuites, ce village a été renommé la Vieille-Lorette, puis L'Ancienne-Lorette. Ils s'installent alors près des chutes de la rivière Saint-Charles, à un endroit nommé Jeune-Lorette. Maintenant appelé Wendake, ce village est aujourd'hui toujours occupé par les Hurons-Wendat.

La documentation historique disponible ne permet pas de déterminer que l'aire d'intervention a fait l'objet d'une occupation soutenue par des Autochtones à la période historique (16^{e} au 20^{e} siècle).

Figure 35 : Détail du plan intitulé « Le Véritable plan de Québec fait en 1663 », par Jean Bourdon, 1663. Le fort des Hurons est situé au centre de l'image
Source : BnF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 3, https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b59689086

3.5.3 Régime français

Le secteur à l'étude fait partie de la concession de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, passée aux mains des Jésuites au milieu du 17e siècle [17]. Le chemin de la Canardière, aussi appelé le chemin de Beauport, est ouvert dès le 17e siècle permettant ainsi de relier Québec à Beauport (figure 34). Dans la deuxième moitié du 17e siècle, de grandes terres sont concédées par les Jésuites à différents censitaires. La carte de Gédéon de Catalogne (1709) illustre la division des terres au sein de la seigneurie Notre-Dame-des-Anges (figure 35). L'organisation de la seigneurie demeure similaire sur la carte d'Ignace Plamondon en 1754 (figure 36).

[17] BAnQ, Acte de concession par Henri de Lévy, Duc de Vantadour […] aux Pères de la Compagnie de Jésus […], 10 mars 1626

BAnQ, Acte de concession par la Compagnie de la Nouvelle-France aux Pères de la Compagnie de Jésus […], 15 janvier 1637

Figure 36 : Détail de la « Carte des Environs de Quebec en La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 par le Sr Devilleneuve Ingénieur du Roy », par Robert de Villeneuve, 1685-86

Source : BNF Gallica, https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb413116963

Figure 37 : Détail de la « Carte du Gouvernement de Québec levée en lannée 1709 par les ordres de Monseigneur Le Comte de Ponchartrain […] », par Gédéon de Catalogne et Jean-Baptiste Decouagne, 1709

Source : BAnQ, P600,S4,SS2,D192, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3121076

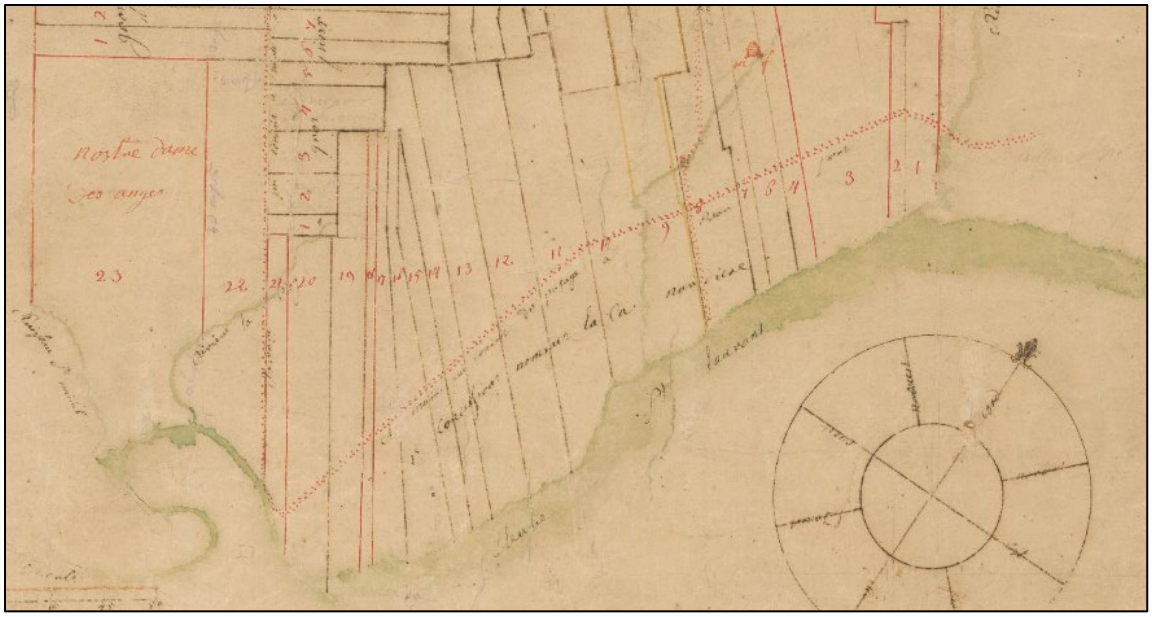

Figure 38 : Détail d'un « Plan de la seigneurie Notre-Dame-des-Anges », par Ignace Plamondon, 13 mars 1754
Source : BAnQ, E21,S555,SS1,SSS20,PN.1B, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4381063

L'aire d'intervention se situe en majeure partie dans les limites d'une terre concédée en 1668 à Jean Charpentier dit LaPaille [18]. La terre passe ensuite aux mains du maître maçon Jean Chapleau et ses héritiers à partir de 1670 [19]. Le plan de Villeneuve (figure 37) illustre un bâtiment (probablement une grange) dans le secteur, au sud du chemin de la Canardière. La terre est vendue en 1725 à Charles Parent, ce dernier déclarant en 1733 y posséder une grange (Ethnoscop 2024 : 28). Au milieu du 18e siècle, deux bâtiments sont visibles dans le secteur du boulevard des Capucins, probablement un peu au sud de l'actuelle rue De Beaujeu (figure 38).

Comme le reste de la ville de Québec, la seigneurie Notre-Dame-des-Anges sera impactée par le siège de la ville de l'été 1759. Un plan britannique des positions françaises lors du siège témoigne de la présence de différents retranchements et campements militaires dans le secteur de l'actuel Vieux-Limoilou (figure 39).

[18] BAnQ, Référence chronologique du notaire Paul Vachon, 6 février 1668

[19] BAnQ, Greffe de Gille Rageot, 23 octobre 1670

Figure 39 : Détail du « Plan de Québec et de ses environs, en la Nouvelle-France, assiégé par les Anglais le 16 octobre 1690 […] », par Robert de Villeneuve, 1690
Source : BnF, département Cartes et plans, GE D-8053, ark:/12148/btv1b53230714j

Figure 40 : Détail du « Plan of Canada or the province of Quebec […] », plan dit de Murray, v. 1761-63
Source : BAC, no. 4134077, http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=fonandcol&id=4134077&lang=fra

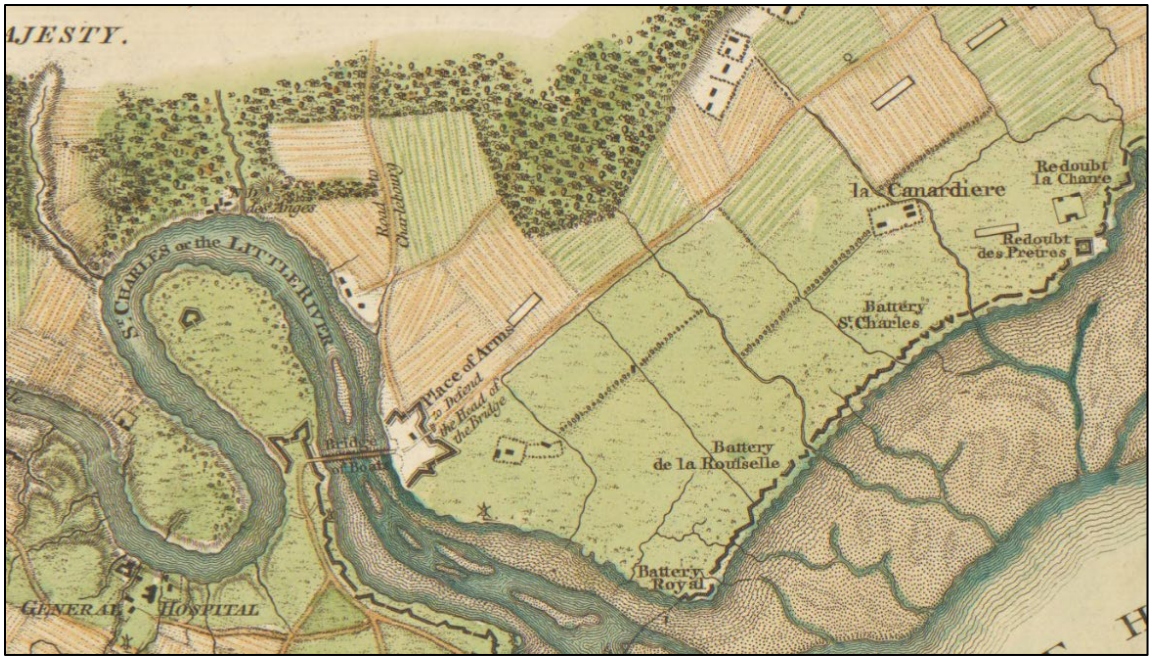

Figure 41 : Détail de « A Correct Plan of the environs of Quebec, and of the Battle fought on the 13th September, 1759 », Thomas Jefferys, 1759
Source : William L. Clements Library, B1938060, https://quod.lib.umich.edu/cgi/i/image/image-idx?id=S-WCL1IC-X-591%5DWCL000697

3.5.4 Régime britannique et période industrielle

La construction de l'ancien pont Dorchester en 1789, à l'emplacement de l'actuel pont Drouin, permet une meilleure circulation des personnes et des biens entre les deux rives de la rivière Saint-Charles (figure 40)[20]. Malgré ce nouveau lien et le développement important de Saint-Roch au cours du 19e siècle, le développement industriel et urbain se limite principalement du côté sud de la rivière Saint-Charles, notamment en lien avec l'essor des chantiers navals. Le secteur d'intervention, qui longe le chemin de la Canardière et le boulevard des Capucins, demeure essentiellement agricole pour la majeure partie du 19e siècle (figure 41, figure 42 et figure 43).

[20] BAnQ, The Quebec Gazette, 24 septembre 1789.

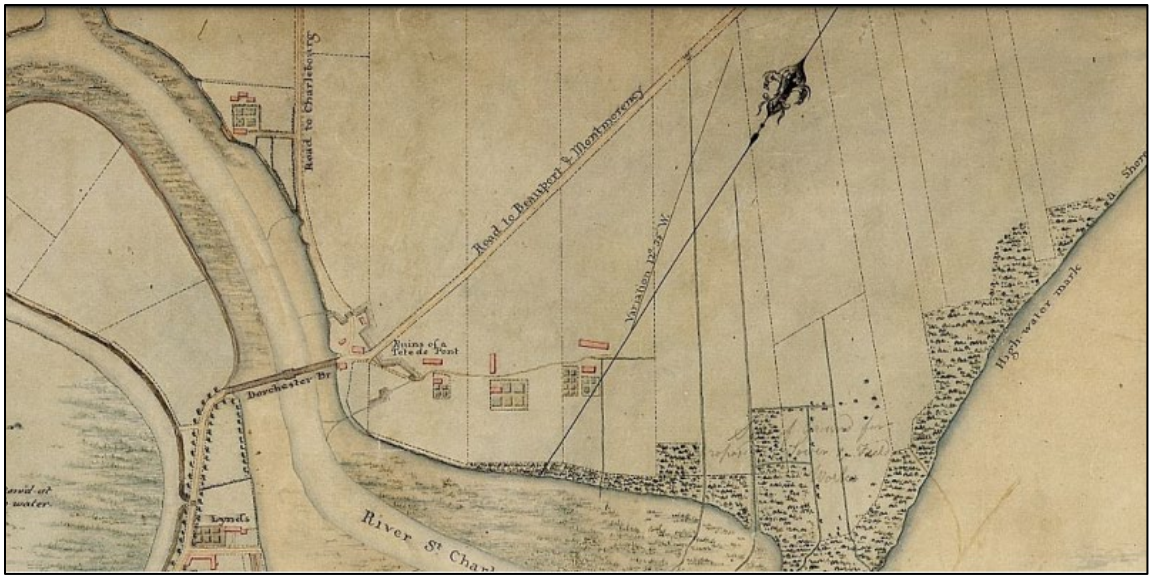

Figure 42 : Détail du « Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs », William Hall, 1799

Source : BAC, No.4128573, http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=fonandcol&id=4128573&lang=fra

Figure 43 : Détail du « Plan of the seigniory of Notre-Dame-des-Anges surveyed pursuant to an approuved report of Council dated the 5 May, 1838 », Joseph Bouchette fils, 9 février 1839

Source : BAnQ, E21,S555,SS1,SSS22,P53, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/archives/52327/3142403

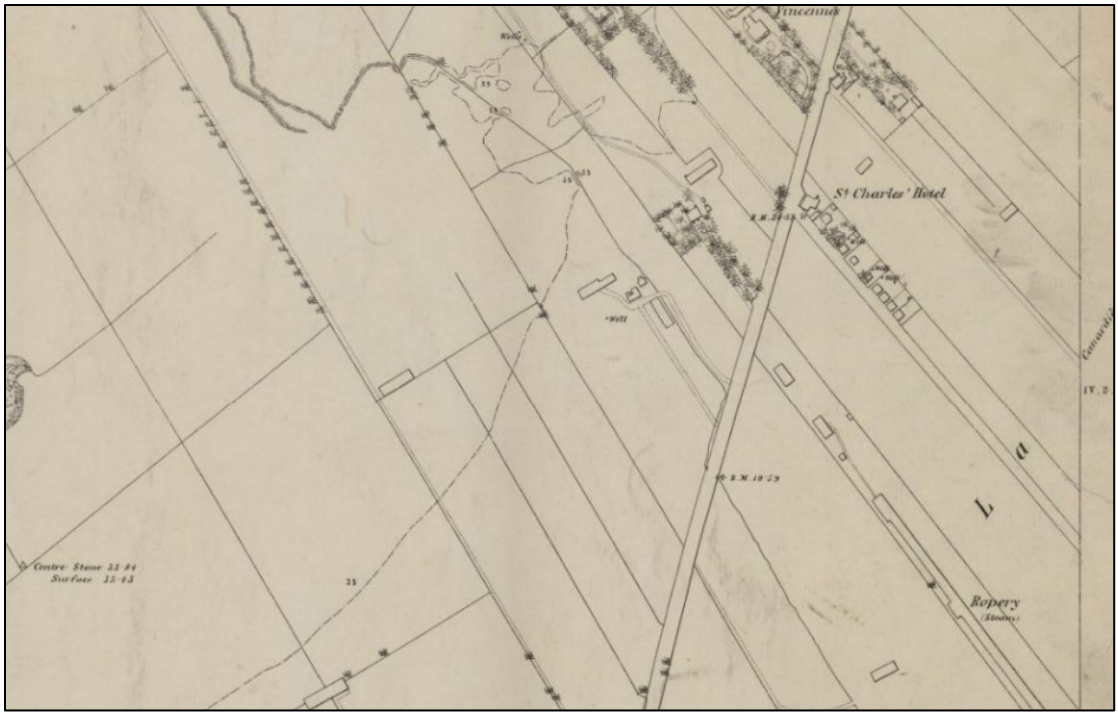

Figure 44 : Détail de « Charlesbourg Parish. Canada East. Co Quebec. Sheet IV.1 », Honorius Sisson Sitwell, v. 1865
Source : BAnQ, P600,S4,SS2,D634,P12. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/archives/52327/3121129

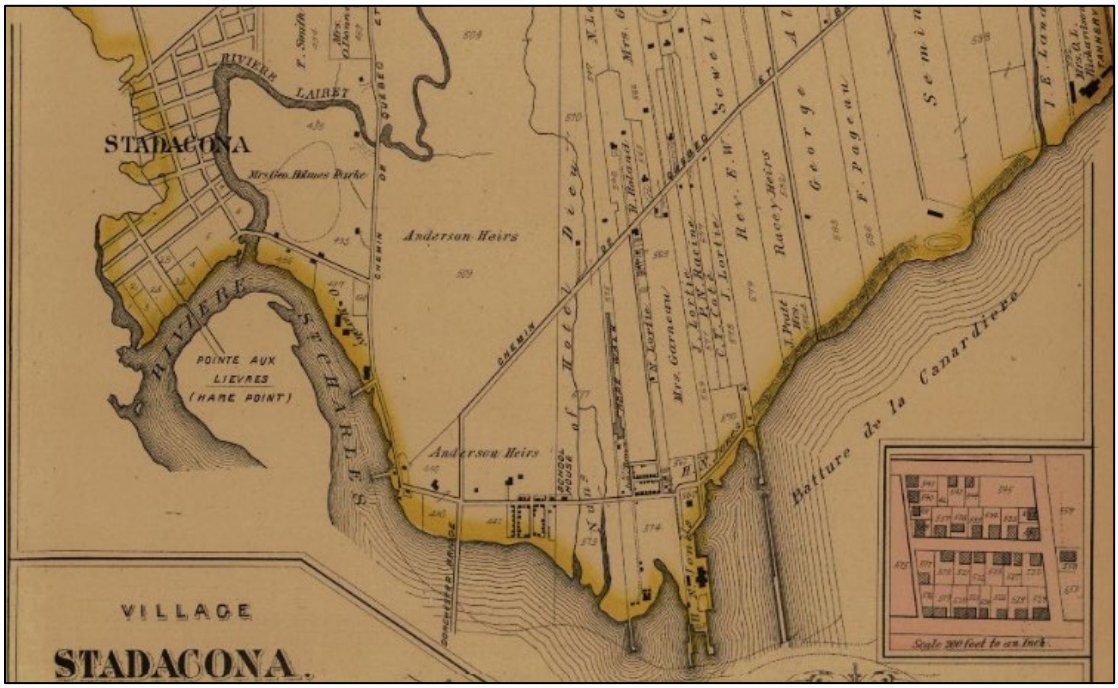

Figure 45 : Détail de l'« Atlas of the city and county of Quebec from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands, » Hopkins Henry Whitmer, 1879
Source : BAnQ, 0000174243, https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244119

La propriété est cédée au menuisier Joseph Savard dans les années 1780, puis demeure dans la famille Savard jusqu'à ce que les frères Dalkin l'acquièrent dans les années 1830. Les frères Dalkin font construire une corderie sur ce lot, afin de remplacer celle érigée un peu plus au sud-est par leur père en 1818, incendiée en 1822, reconstruite, puis détruite en 1828 par de grandes marées et de forts vents (Reid Marcil 2000 : 295, cité dans Ethnoscop 2024).

En 1859, la corderie des frères Dalkin est mise aux enchères par le shérif William Smith Sewell et achetée par Samuel Brown[21]. Le document indique qu'elle appartenait aux frères Dalkin et que ceux-ci avaient construit une corderie et d'autres bâtiments connexes. En 1867, le complexe de la corderie Brown est composé d'un bâtiment en pierre de trois étages, d'une corderie en bois longue de 364 m (1 195 pi) de longueur, et d'entrepôt en pierre. Au tournant du 20e siècle, le long bâtiment de la corderie en bois est démoli pour faire place à la 10e Avenue, l'actuel boulevard des Capucins (figure 44 et figure 45). L'aire d'intervention sur le boulevard des Capucins se situe à proximité des bâtiments secondaires de la corderie illustrés sur le plan de Sitwell (figure 42).

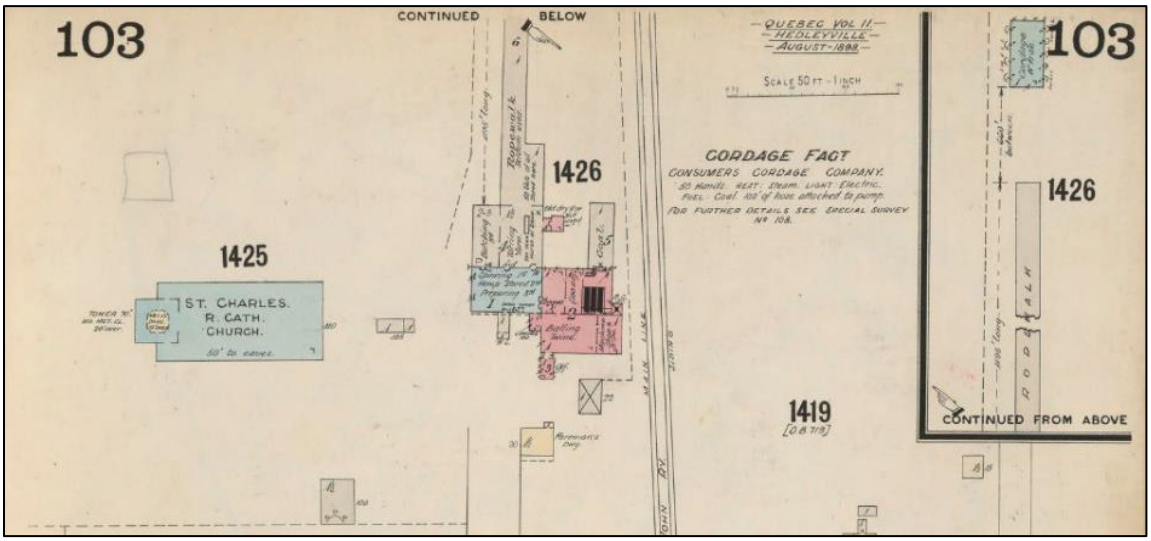

Figure 46 : Détail du « Insurance plan of Quebec vol. II : vicinity & North Shore », Charles Edward Goad, 1898
Source : BAnQ, 0003657010, https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2826296

[21] RFQ, Greffe du Sherif William Smith Sewell, 22 226 RB, Québec, 17 juin 1859

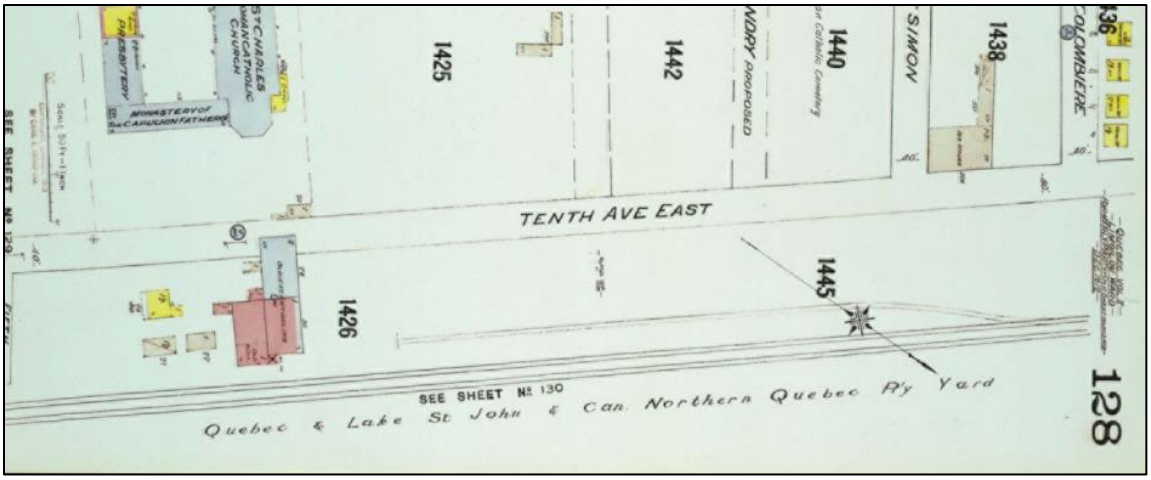

Figure 47 : Détail du « Insurance plan of Quebec, vol. II », Charles Edward Goad, 1912
Source : BAnQ, 0003027565, https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246680

Au début du 20e siècle, l'urbanisation de Limoilou s'accélère, notamment sous l'impulsion de la *Quebec Land Company*. En 1909, Limoilou est annexée à la ville de Québec, ce qui permet la création d'infrastructures urbaines facilitant le développement immobilier[22]. Parmi cette modernisation des infrastructures urbaines, notons l'introduction du tramway, qui empruntera la 8e Avenue pour rejoindre la Canardière vers l'est dès 1912[23]. Cette ligne de tramway sera retirée à la fin des années 1940 (Pharand 1998 : 164-171).

Le plan d'incendie de 1922 représente bien l'urbanisation et l'industrialisation du quartier (figure 46). L'intersection entre la 10e Avenue et le chemin de la Canardière est un bon exemple de ce phénomène. À l'ouest de celle-ci, Joseph Lefrançois a établi un moulin à scie et une manufacture pour le façonnage des produits du bois, ce qui a mené à la formation d'un petit noyau autour du moulin. Ceci amena également la construction d'un entrepôt d'équipements agricoles, desservi par le chemin de fer passant sur le viaduc enjambant le chemin de la Canardière à l'est du boulevard des Capucins (figure 46, figure 47 et figure 49). Les travaux dans le stationnement du Cégep Limoilou traversaient le secteur occupé par cet entrepôt du début du 20e siècle.

[22] BAnQ, L'annexion de Limoilou, L'événement, 30 décembre 1909

[23] BAnQ, Le parc Maufils, Le soleil, 24 août 1912

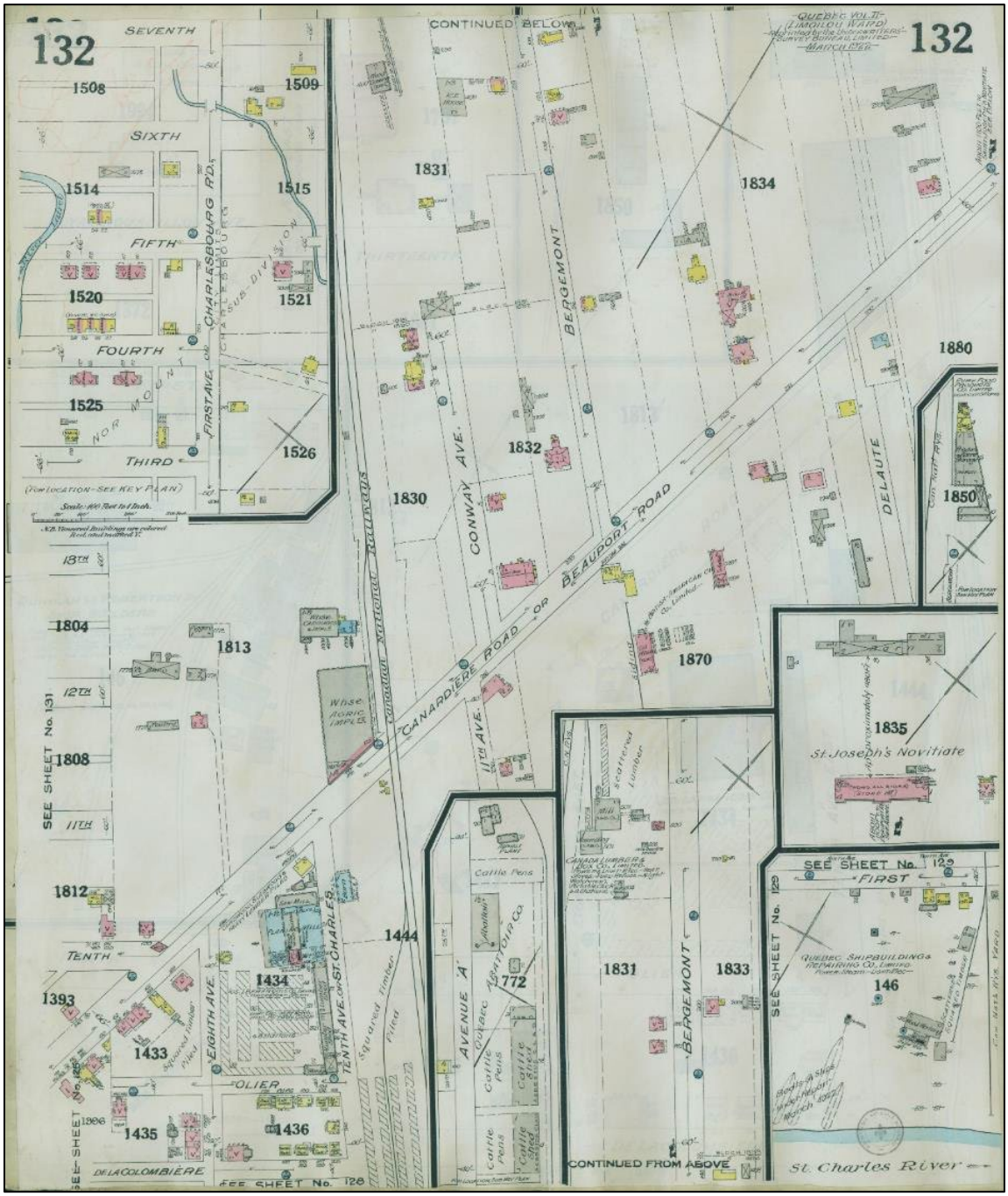

Figure 48 : Feuillet 132 du « Insurance plan of the city of Quebec », Underwriters' Survey Bureau, 1922
Source : BAnQ, 0003851855

Figure 49 : Entrepôt et viaduc du chemin de la Canardière desservi par le tramway, vers 1940

Source : ASSSCM, cité dans Ethnoscop 2022 : 55

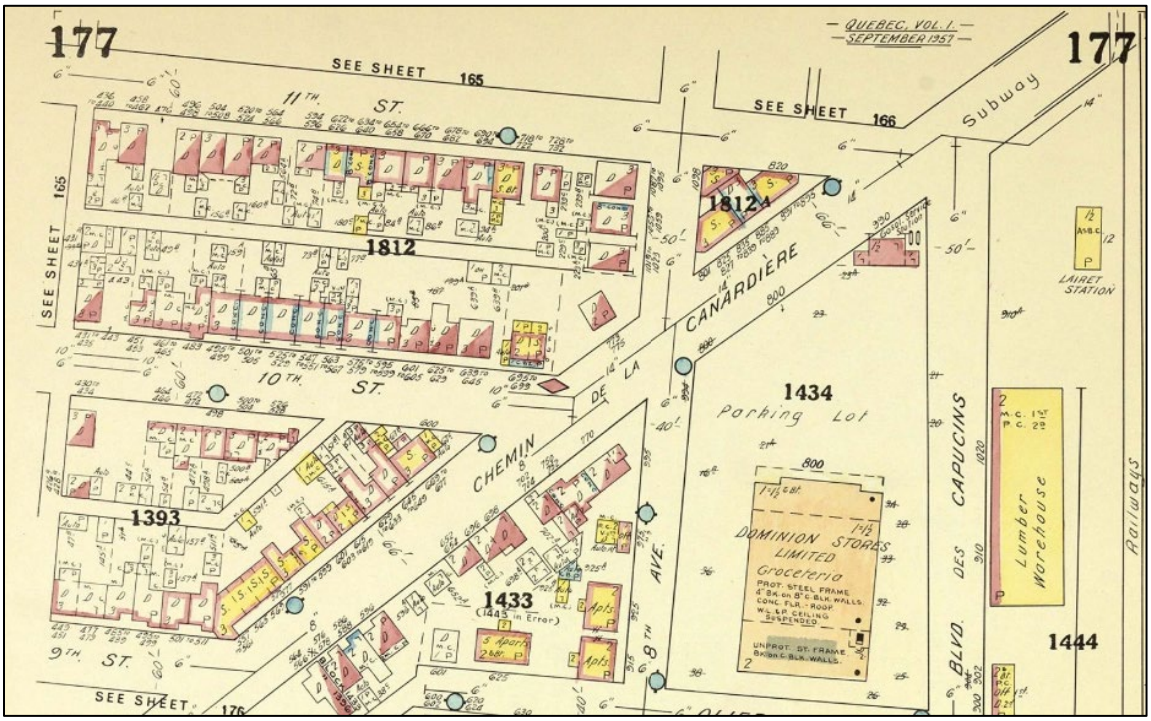

Figure 50 : Détails d'un « Insurance plan of the city of Quebec, volume 1 », Underwriters' Survey Bureau, 1957

Source : BAnQ, 0000174294, https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244127

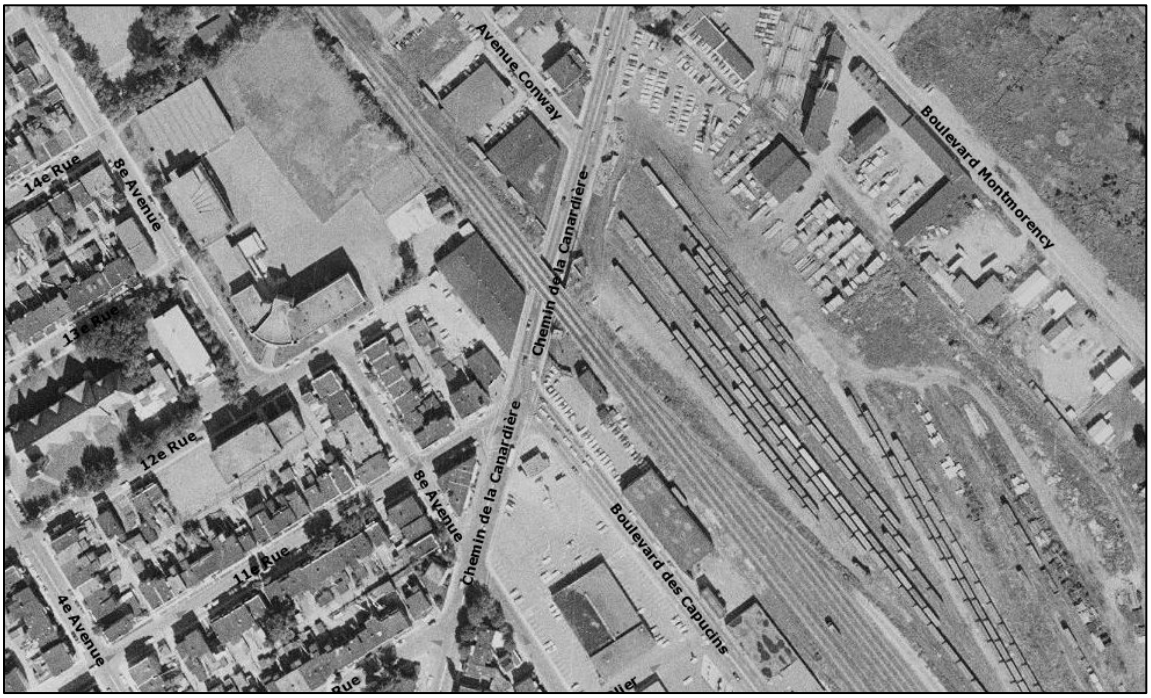

Figure 51 : Montage des photos aériennes de la base de données de la Ville de Québec, Ville de Québec, 1963-65

Source : Ville de Québec

3.6 Résultats et interprétations

Cette section présente les résultats de la supervision archéologique des travaux de RTU réalisés dans le secteur du Cégep Limoilou ainsi qu'à l'extrémité nord du boulevard des Capucins. La supervision des travaux a été réalisée de façon discontinue entre le 20 juin et le 14 juillet 2023. Les données sont présentées et interprétées chronologiquement.

3.6.1 Secteur du boulevard des Capucins

3.6.1.1 Sols naturels

Dans le secteur du boulevard des Capucins, les sols naturels stériles se trouvaient à environ 1 m de profondeur sous la surface. Un limon légèrement argileux beige homogène et compact transitionnait vers un limon très argileux gris bleuté homogène et compact d'origine marine (figure 50, couche 6). Les sols humiques d'origine ainsi que la surface des sols stériles avaient été décapés ce qui était visible par la présence des niveaux plus argileux et bleutés parfois seulement 0,50 m sous la surface vers près de l'intersection avec le chemin de la Canardière (photo 23).

3.6.1.2 Période industrielle

Des vestiges composites en béton et en pierre (1A100 et 1A200) représenteraient possiblement les fondations d'un bâtiment construit vers la fin du 19^{e} siècle ou au début du 20^{e} siècle, et démoli avant 1957 (figure 51, figure 52 et figure 53). Ces vestiges avaient une base en béton coulé de 0,47 m de largeur au niveau de l'empattement de 0,20 m de hauteur puis se rétrécissait légèrement à 0,40 m de largeur sur 0,25 m de hauteur. Il était surmonté de trois assises de pierres calcaires ébauchées mesurant moins de 0,15 m de côté, liées par un mortier de sable jaunâtre à blanchâtre désagrégé et formant un parement double plus ou moins dressé ou régulier. Entre ces deux murs se trouvait un dallage en pierre de 0,15 m d'épaisseur déposé sur un lit de pose de sable blond homogène et meuble (figure 50, couche 5) ou sur les sols stériles remaniés. Le dallage était par endroits recouvert d'une couche de béton lissé.

STATIONNEMENT DU CÉGEP LIMOILOU ET BOULEVARD DES CAPUCINS (TW-19)

SOUS-OPÉRATION CAP-1A, PAROI OUEST (C1)

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

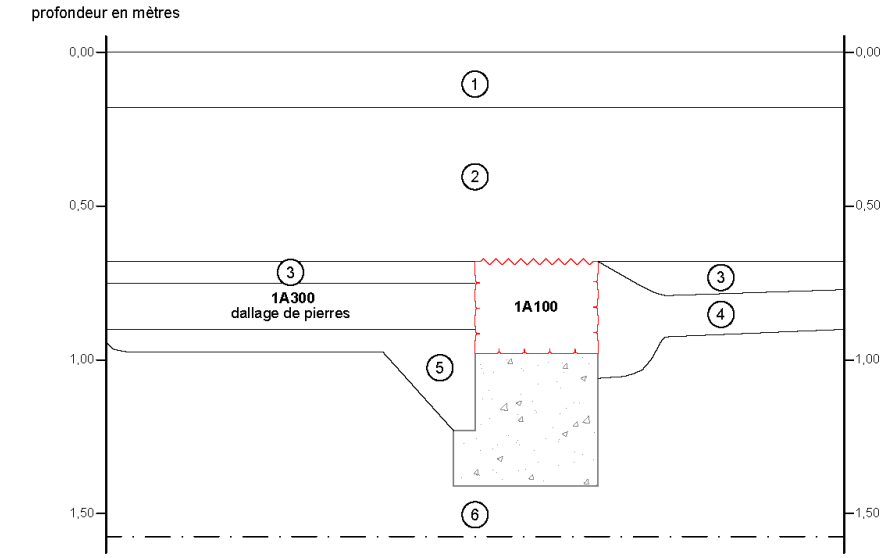

1 Humus et sable brun jaunâtre, homogène et meuble,

2 Sable gris-brun, homogène et compact, avec de la brique, des pierres et des cailloux calcaires, du gravier, du géotextile, du métal et du mortier; remblai

3 Limon beige avec une lentille de sable blond, homogène et compact

4 Mélange des couches 3, 5, 6 et de limon brun très foncé, organique et meuble, avec des artefacts, de la vitre et de la fibre de bois

5 Sable blond, homogène et meuble

6 Limon argileux beige avec une transition vers le gris bleuté, homogène et compact

Maçonnerie de pierres

Maçonnerie déstructurée

Structure de béton

1A100 Identification de vestige

Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/20

VDQ2018

ethnoscop

FIGURE PAROI OUEST CAPUCINS (CEGEP LIMOILOU)

Figure 52 : Croquis stratigraphique de la sous-opération CAP-1A, paroi ouest

Photo 23 : Sols naturels stériles directement surmontés du dallage 1A300 en paroi ouest

Source : Luis Trudel-Lopez (2023-VQ-TW19.0152)

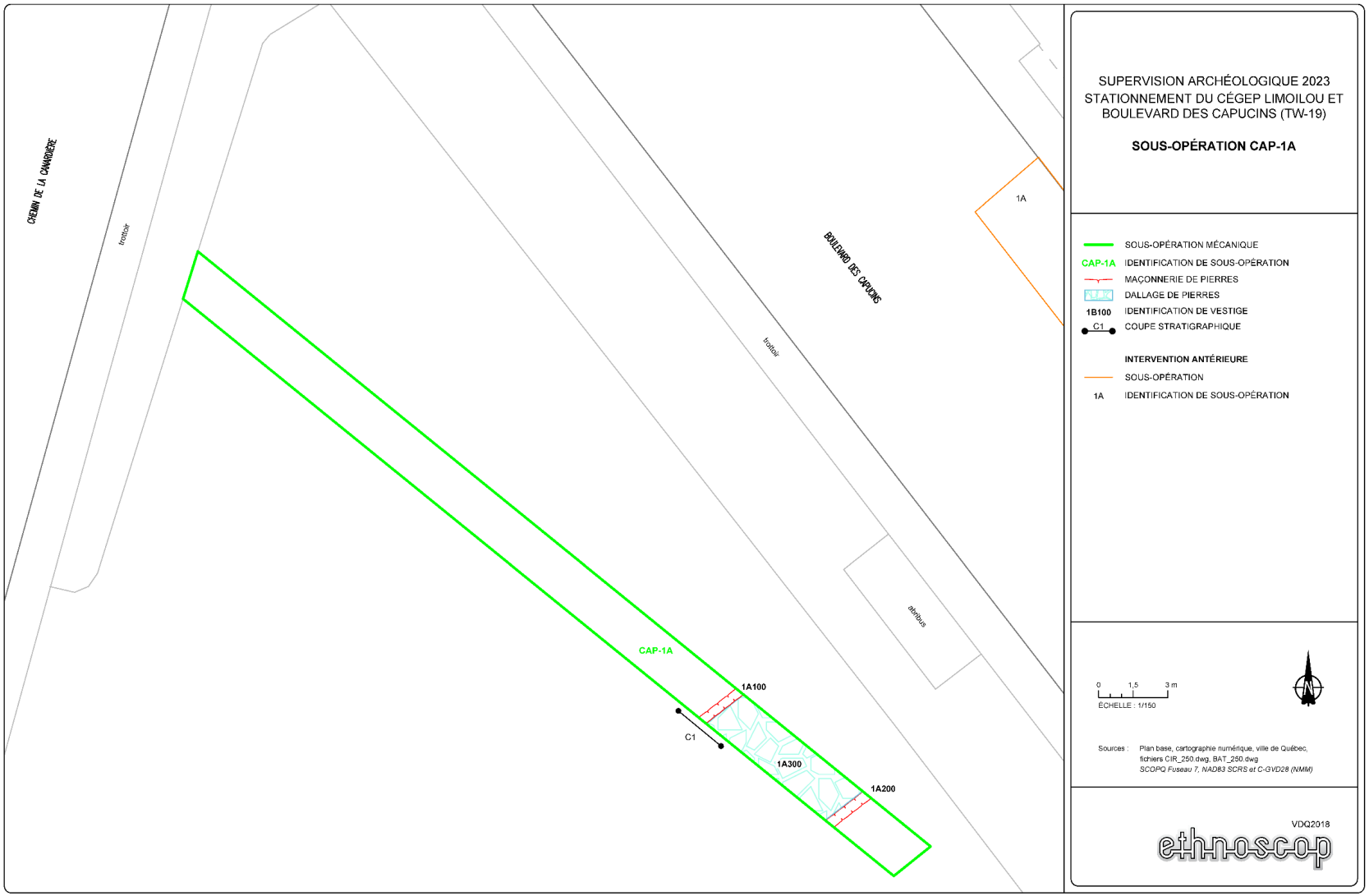

Figure 53 : Plan de la sous-opération CAP-1A

Figure 54 : Plan de la sous-opération CAP-1A superposé au plan d'assurance-incendie de 1922

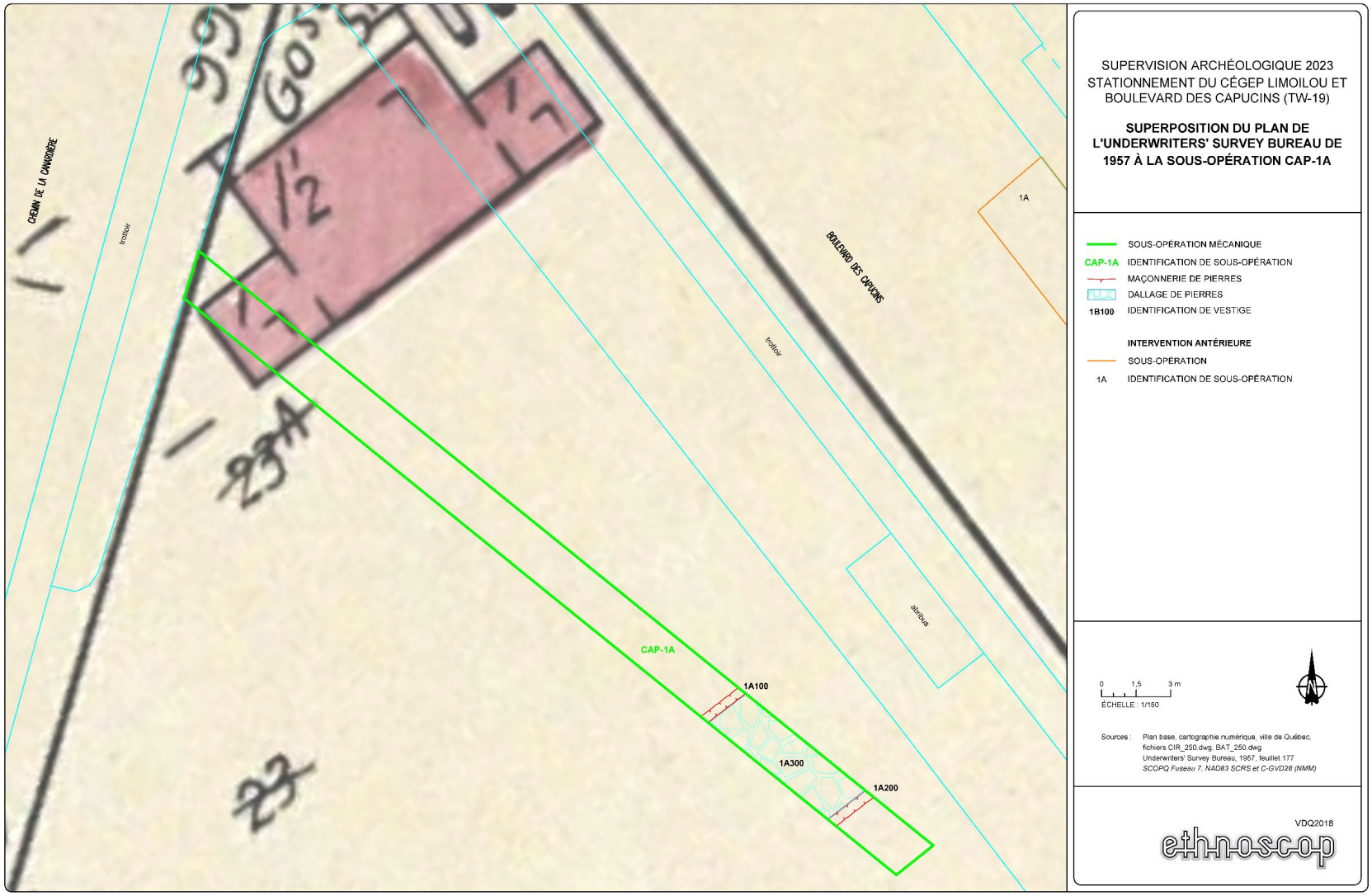

Figure 55 : Plan de la sous-opération CAP-1A superposé au plan d'assurance-incendie de 1957

À l'extérieur des limites de ce bâtiment, un niveau d'occupation récent composé d'un limon brun très foncé organique et meuble contenant de la vitre et des fibres de bois était mélangé aux sols naturels stériles ainsi qu'à du sable blond (figure 50, couche 4). Lorsque le bâtiment a été abandonné et arasé, le terrain a été nivelé et assainit par une mince couche de limon beige homogène et compact et surmonté d'un remblai de rehaussement sableux gris-brun comprenant des matières résiduelles et des cailloux, suivi par une couche de surface gazonnée (figure 50, couches 3, 2 et 1). À l'extrémité nord de l'excavation, les sols avaient déjà été excavés en profondeur lors de la décontamination du terrain d'une ancienne station-service.

3.6.2 Secteur du Cégep Limoilou

3.6.2.1 Sols naturels

À l'instar des sols stériles le long du boulevard des Capucins, le substrat le plus profond observé dans le stationnement du Cégep Limoilou était composé d'un limon argileux gris-bleu homogène et compact à une altitude d'environ 4,90 m NMM (photo 24). Un limon sableux fin beige jaunâtre avec des traces d'oxydation, homogène et compact, qui transitionnait vers un sable très fin limoneux gris avec des traces d'oxydation, homogène et moyennement compact reposait par-dessus (figure 54, couche 5) et dont la surface était située à 6,08 m NMM d'élévation.

Complètement au nord de la zone d'intervention, de fins niveaux lités de 0,01 à 0,02 m d'épaisseur s'alternaient entre un limon sableux gris compact et un sable fin gris blanchâtre meuble, avec beaucoup de traces d'oxydation et un peu de gravier (photo 25 et figure 55, couche 5). Ce genre de déposition est plutôt associé à des bords de cours d'eau actifs. La surface de ce litage comportait des granules de charbon de bois qui ont probablement percolé de la couche supérieure.

Cette dernière était composée d'un sable gris foncé brunâtre, homogène et compact, avec des cailloux subanguleux, des granules de charbon de bois ainsi que quelques tessons de terre cuite commune glaçurée et de terre cuite fine blanche (figure 55, couche 4). Un limon brun foncé, organique, compact, avec des

radicelles et des granules de charbon, pouvant s'apparenter à un sol naturel d'origine a aussi été observé dans la portion centrale de la sous-opération 1B (figure 56, couche 6). Le terrain a donc été lui aussi dérasé dans sa presque totalité et les niveaux humiques restants étaient très partiels et perturbés par les occupations industrielles plus récentes.

Photo 24 : Séquence de sols naturels observés dans la sous-opération 1A, vue vers le nord
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-VQ-TW19.0023)

STATIONNEMENT DU CÉGEP LIMOILOU ET BOULEVARD DES CAPUCINS (TW-19)

PORTION SUD DE LA SOUS-OPÉRATION CGP-1B, PAROI OUEST (C4)

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

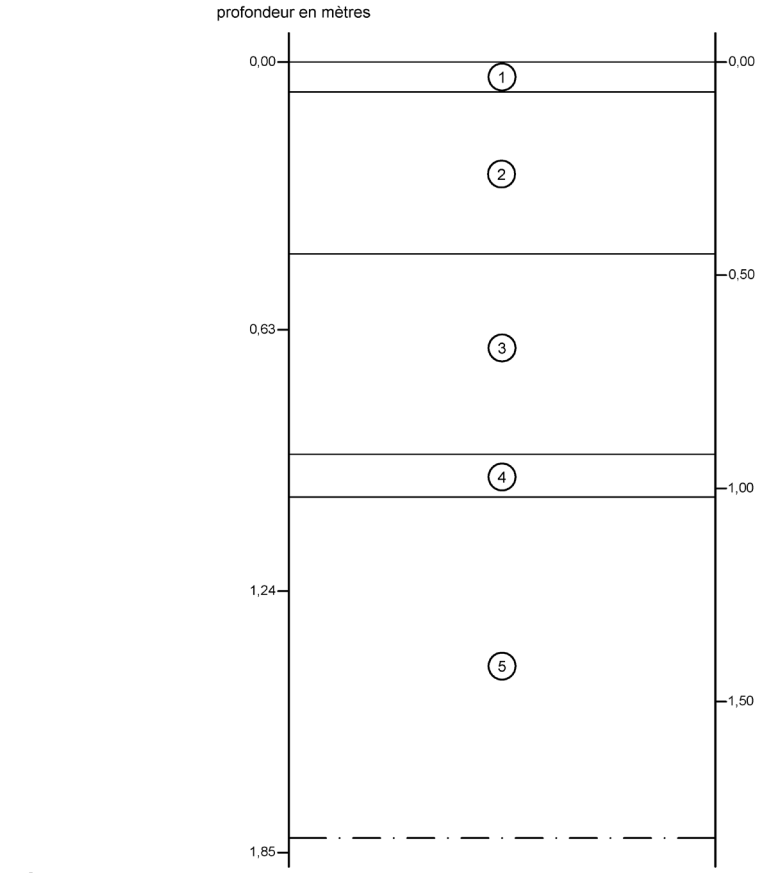

1 Asphalte

2 Gravier 0-3/4" gris, homogène et compact

3 Sable jaunâtre, homogène et meuble

4 Mélange de limon sableux fin beige jaunâtre, de sable très fin beige jaunâtre, de sable très fin limoneux gris et de lentilles de motière organique, hétérogène et compact, avec de labrique, du mortier et du béton; sol naturel remanié

5 Limon sableux fin beige jaunâtre avec des traces d'oxydation, homogène et compact, qui transitionne vers un sable très fin limoneux gris avec des traces d'oxydation, homogène et moyennement compact; sol naturel stérile

— · — Limite de fouille

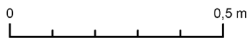

ÉCHELLE : 1/15

VDQ2018

ethnoscop

FIGURE 1B SECTEUR SUD (CÉGEP LIMOILOU)

Figure 56 : Croquis stratigraphique de la portion sud de la sous-opération CGP-1B, paroi ouest

STATIONNEMENT DU CÉGEP LIMOILOU ET BOULEVARD DES CAPUCINS (TW-19)

SOUS-OPÉRATION CGP-1D, PAROI SUD (C6)

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

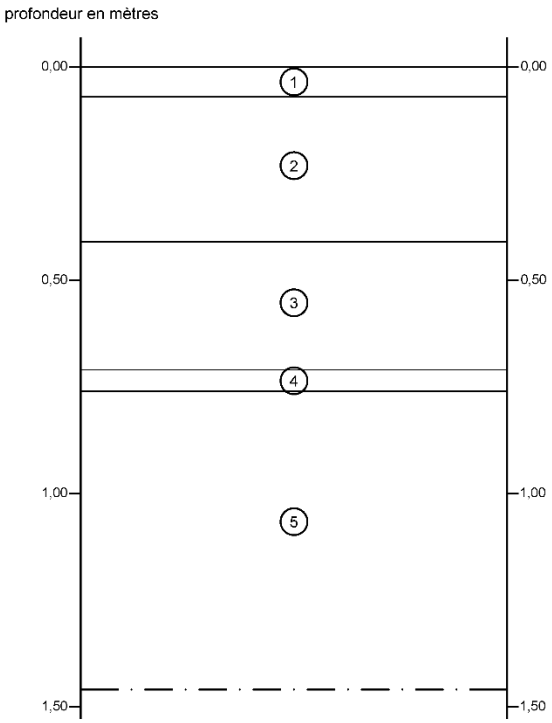

1. Asphalte
2. Gravier 0-3/4: gris, homogène et compact
3. Sable jaunâtre, homogène et meuble
4. Sable gris foncé brunâtre, homogène et compact, avec des cailloux subanguleux, de la terre cuite commune glaçurée, de la terre cuite fine blanche et des granules de charbon de bois
5. Niveaux fins et lités alternés (1à 2 cm) de limon sableux gris compact et de sable fin gris blanchâtre meuble, avec beaucoup de traces d'oxydation et un peu de gravier et de charbon en surface

— · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

VDQ2018

ethnoscop

FIGURE 1D PAROI SUD (CEGEP LIMOILOU)

Figure 57 : Croquis stratigraphique de la sous-opération CGP-1D, paroi sud

Photo 25 : Couches litées dans la sous-opération CGP-1D
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-VQ-TW19.100)

STATIONNEMENT DU CÉGEP LIMOILOU ET BOULEVARD DES CAPUCINS (TW-19)

PORTION CENTRALE DE LA SOUS-OPÉRATION CGP-1B, PAROI OUEST (C3)

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

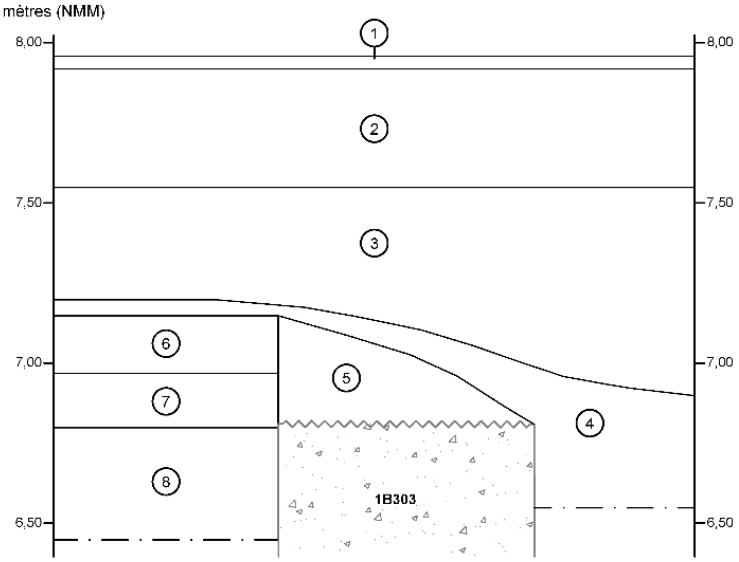

1 Asphalte
2 Gravier 0-3/4" gris, homogène et compact
3 Sable jaunâtre, homogène et meuble
4 Mélange de limon brun et de sable limoneux brun foncé grisâtre, compact, avec du gravier, du béton, de la brique et du mortier; remblai de démolition
5 Sable gris, homogène et meuble
6 Limon brun foncé, organique, compact, avec des radicelles et des granules de charbon; sol naturel d'origine décapé
7 Limon beige, homogène et compact; sol naturel stérile
8 Limon sableux très fin gris avec des traces d'oxydation, homogène et compact

Béton
Béton dérasé
1B303 Identification de vestige
Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/20

VDQ2018

ethnoscop

FIGURE 1B PAROI OUEST 1B303 (CEGEP LIMOILOU)

Figure 58 : Croquis stratigraphique de la portion centre de la sous-opération CGP-1B, paroi ouest

3.6.3 Période moderne

Les couches naturelles ont été très perturbées par les activités et constructions modernes. Un mélange hétérogène et compact de limon sableux fin beige jaunâtre, de sable très fin beige jaunâtre, de sable très fin limoneux gris et de lentilles de matière organique avec des inclusions de métal, de charbon de bois, de brique, de mortier et de béton a été observé sur l'ensemble du terrain près ou sous les structures (figure 54, couche 4). Ces sols naturels remaniés et rapportés ont aussi servi de remblais de comblement (figure 57, couche 6).

Outre les sols remaniés, des lits de pose ont aussi été notés sous les vestiges des sous-opérations 1A, 1B et 1C. Ceux associés à des niveaux de plancher étaient composés d'un sable fin beige jaunâtre meuble et homogène sur 0,02 m puis 0,02 m de cendres, de plaquettes de crépis et de charbon minéral avec des inclusions métalliques, de la vitre et quelques cailloux (photo 26). Ceux associées au comblement de tranchées de construction de murs étaient composés de poussière de pierre contenant quelques inclusions de briques et gros cailloux calcaires (photo 27).

Sur l'ensemble du terrain, les vestiges mis au jour ont pu être associés à trois ensembles de bâtiments différents qui apparaissent tous sur le plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1957 (figure 58).

Le premier ensemble de vestiges en béton serait associé à un grand entrepôt industriel qui longeait la voie ferrée, dont la façade donnait sur le chemin de la Canardière. Le mur 1D100 mesurait 0,30 m de largeur et 1,60 m de hauteur. Il avait un renflement de 0,40 m de côté en paroi nord de la tranchée. Il correspondrait à un mur de séparation entre le bâtiment principal et un agrandissement. Le renflement marquait le début d'une série de piliers espacés de 3 m (1D200 à 1D900) qui ont été observés en stratigraphie (figure 59). Ils mesuraient entre 0,50 m à 0,70 m de largeur et environ 0,80 m de hauteur. Tous ces vestiges avaient été dérasés à un peu plus de 0,60 m de la surface. Les piliers ont d'abord été retrouvés en paires (1D200 avec 1D300 et 1D400 avec 1D500)

puis seulement en paroi nord. Les remblais étaient présents jusqu'à 1,60 m de profondeur (photo 28) où un niveau de plancher en béton a été rencontré.

Une base de pilier (1B1000) de 1 m de large a aussi été relevée à la fourche au nord de la sous-opération 1B. Cet emplacement correspondrait à une division intérieure de la bâtisse.

STATIONNEMENT DU CÉGEP LIMOILOU ET BOULEVARD DES CAPUCINS (TW-19)

PORTION NORD DE LA SOUS-OPÉRATION CGP-1B, PAROI EST (C2)

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

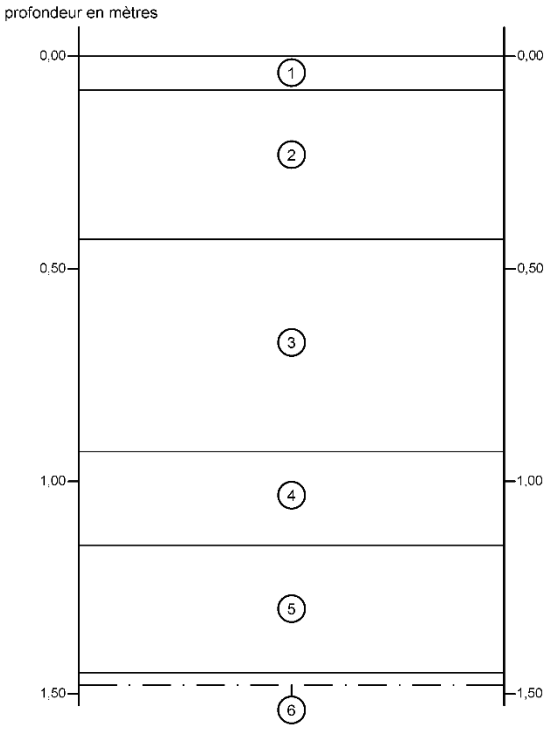

1. Asphalte
2. Gravier 0-3/4" gris, homogène et compact
3. Sable jaunâtre, homogène et meuble
4. Sable limoneux beige-gris, hétérogène et compact, avec des morceaux de bordure de béton, du mortier, de la brique et du métal; démolition
5. Blocs de béton
6. Limon sableux gris beige et orangé, hétérogène et compact, avec des granules et de la poussière de mortier, des cailloux, du métal et des granules de charbon de bois

— · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

VDQ2018

ethnoscop

FIGURE 1B SECTEUR NORD (C2)

Figure 59 : Croquis stratigraphique de la portion nord de la sous-opération CGP-1B, paroi est

Photo 26 : Lit de pose du niveau de plancher dans la sous-opération CGP-1C
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-VQ-TW19.0044)

Photo 27 : Tranchée de poussière de pierre associée au mur 1B700
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-VQ-TW19.0075).

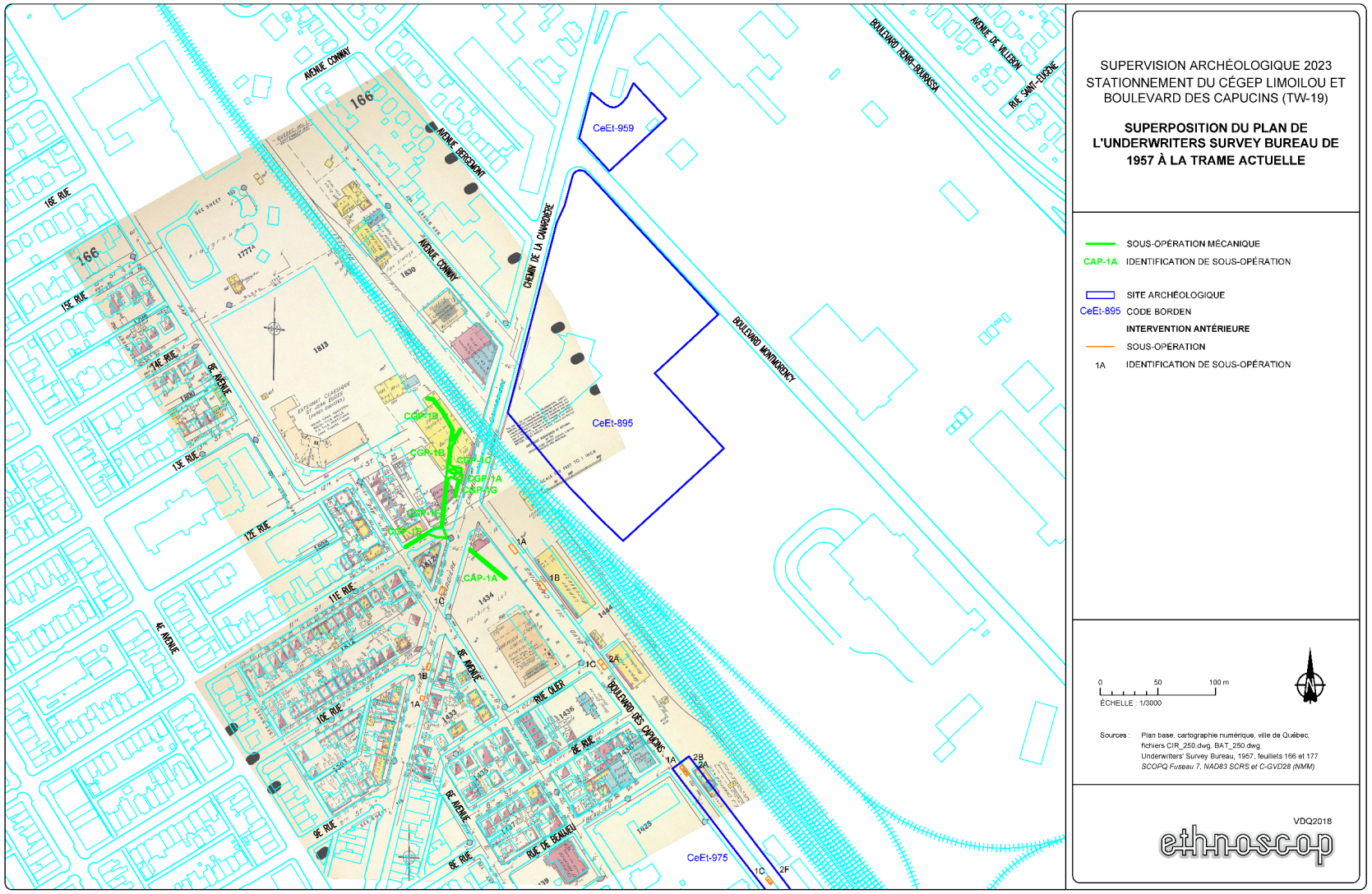

Figure 60 : Superposition du plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1957 à la trame actuelle

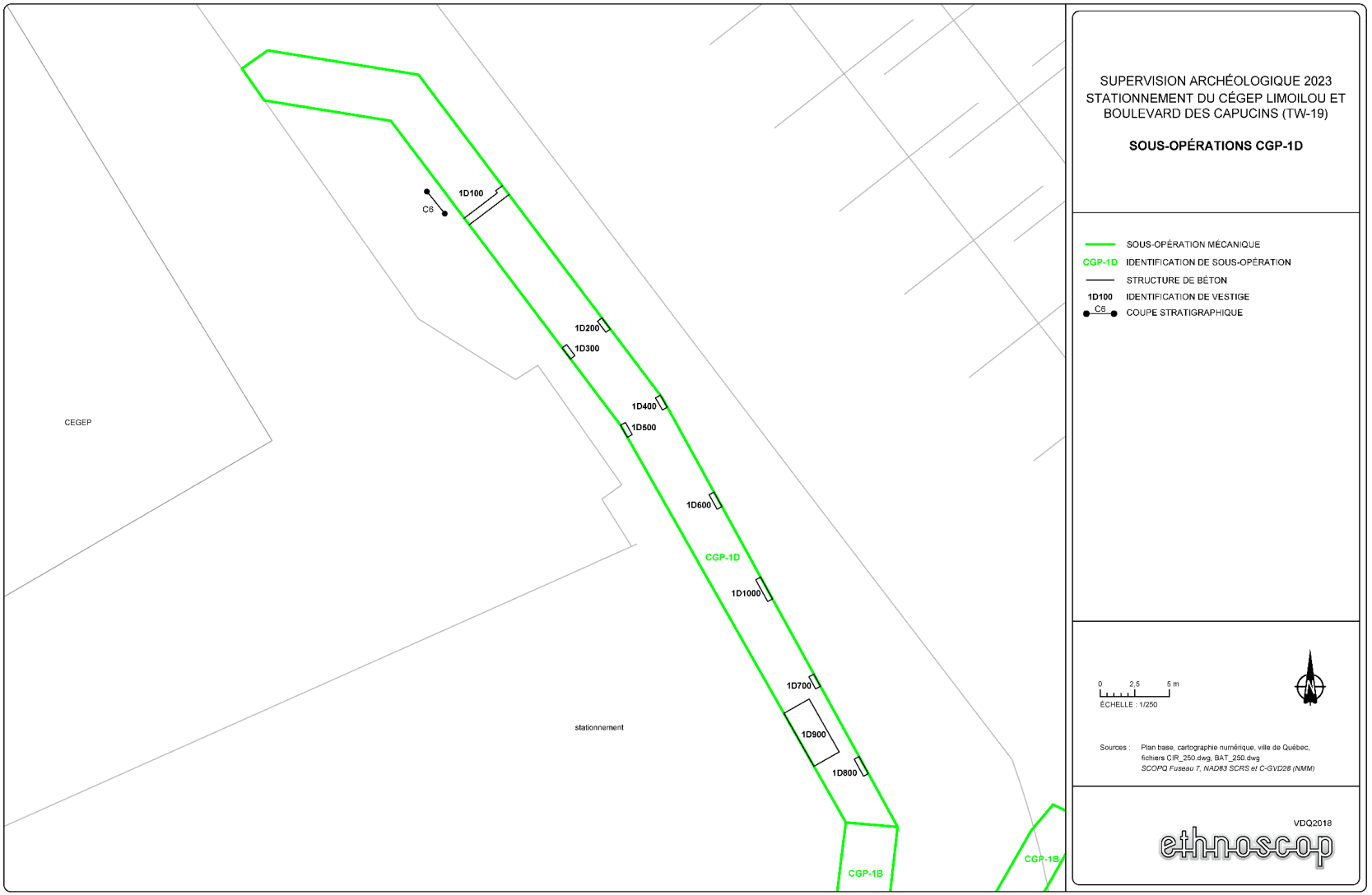

Figure 61 : Plan de la sous-opération CGP-1D

Photo 28 : Pilier 1D500 et remblais en profondeur
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-VQ-TW19.0118)

Plus près du chemin de la Canardière, d'autres vestiges mis au jour peuvent être associés à l'entrepôt industriel. Un enchaînement de structures en béton (1B300 à 1B303) marquait la limite extérieure de l'entrepôt. Deux sections de murs (1B300 et 1B302) de 0,23 m de largeur et 1,05 m de hauteur avec un empattement de 0,07 m pour le 0,15 m le plus bas, étaient entrecoupés de piliers cubiques de 0,80 m de côté (1B301 et 1B303) (figure 60 et figure 61). Un mur en béton (1B200) perpendiculaire et jointif à 1B300 de 0,80 m de largeur et 0,80 m de hauteur séparait deux niveaux de plancher. Le premier plancher était divisé en deux dalles de béton (1B400/1B600) alors que le second, plus à l'est, était composé d'une dalle en béton (1A600/1B100/1C200) coulée par-dessus un dallage en pierre (1A500/1C100) (photo 29). Sous le dallage, en paroi de la sous-opération 1C, un drain en grès de 0,15 m (6 po) (1C300) et un autre de 0,20 m (8 po) (1C400) ont été observés.

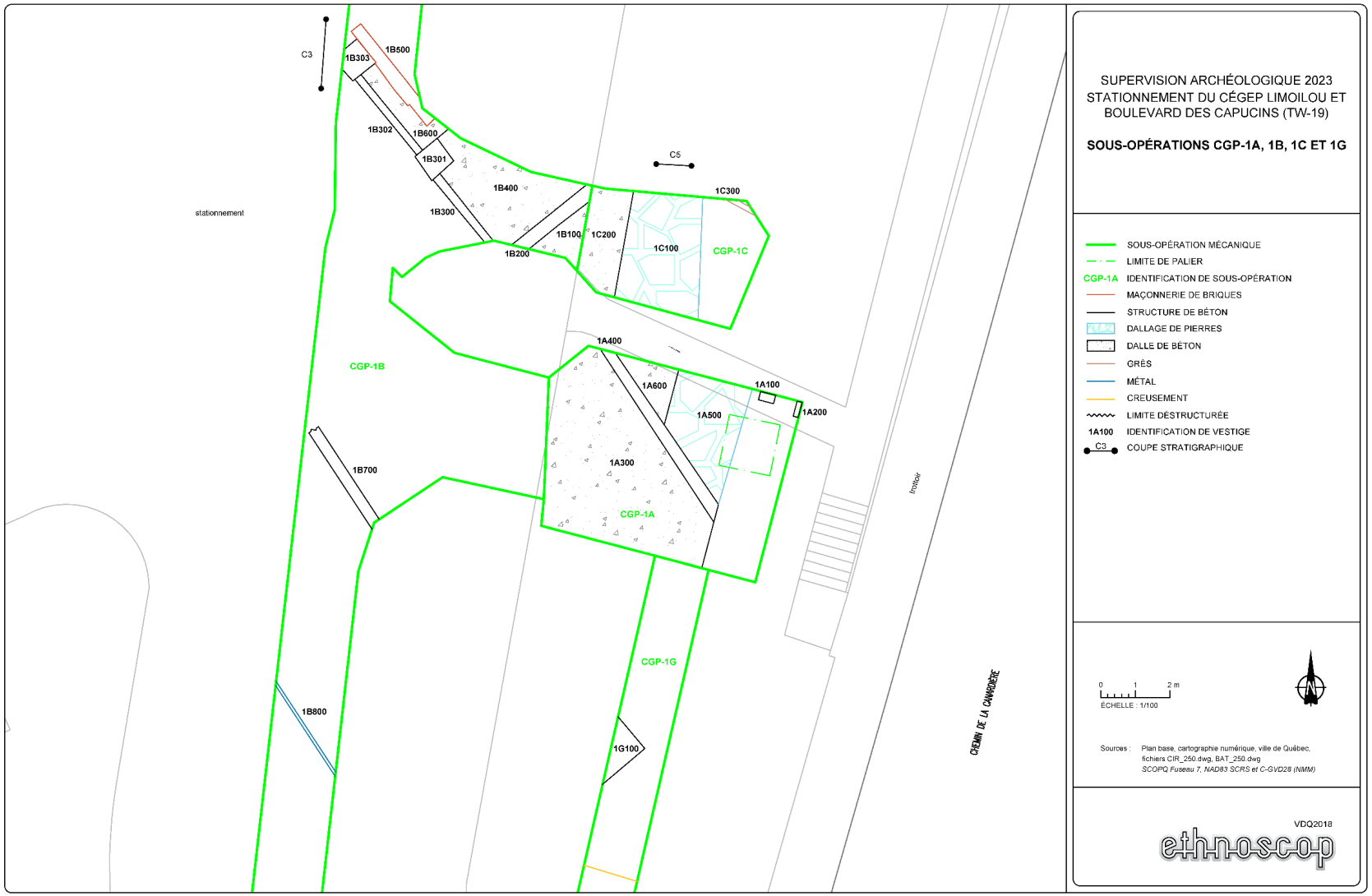

Figure 62 : Plan des sous-opérations CGP-1A, 1B, 1C et 1G

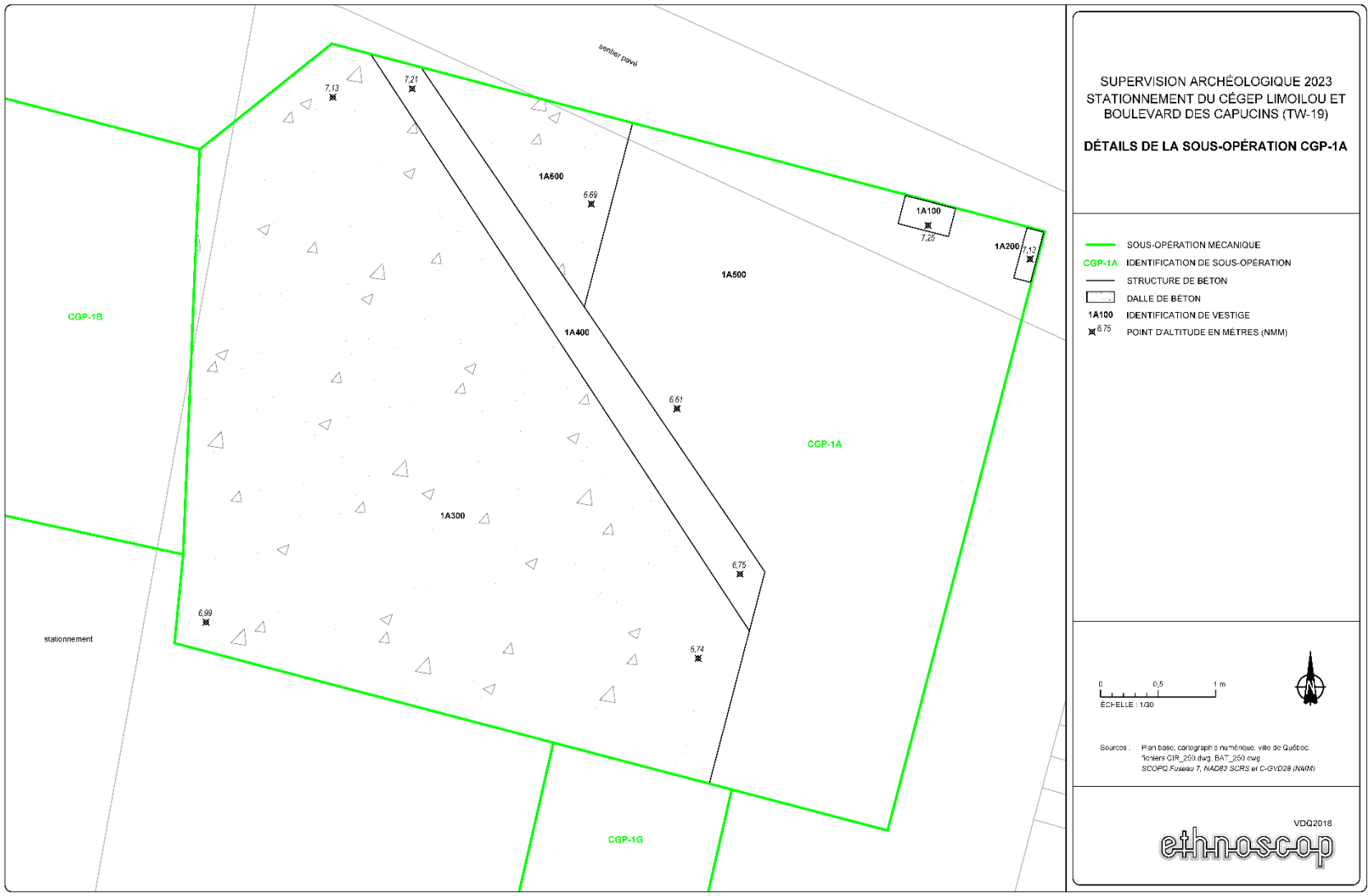

Figure 63 : Plan de la sous-opération CGP-1A, avec points d'altitudes

Photo 29 : Dallage en pierre CGP-1A500
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-VQ-TW19.0013)

Inséré à même le niveau de plancher 1B600, un vestige en brique (1B500) de 3,50 m de longueur sur 0,45 m de largeur était différent du reste des découvertes dans la zone d'étude (photo 30). D'une hauteur résiduelle de 0,90 m, le vestige était composé de deux modes de construction et de briques différentes. Le premier mode était composé de treize assises de briques rouges industrielles à trois et dix trous avec l'inscription « Scott Junction Quebec, Made in Canada, Firestone » placées en panneresse sur deux rangs pour une seule en boutisse. Elles étaient liées par un mortier gris blanchâtre affleurant de 1 à 2 cm d'épaisseur et le parement ainsi formé encadrait le second mode. Ce dernier était aussi composé de quatorze assises sur deux rangs, alternant en boutisse et en panneresse, formé de briques réfractaires beige jaunâtre légèrement rosées comportant les inscriptions « Citadelle, Made in Canada » et « MEX-[…]-CO, MO-REX » dans un cartouche. La face exposée des briques sur le parement nord était noircie. Ce

vestige a donc été interprété comme une cheminée ou un four. Des pans de l'élévation de cette structure ont aussi été retrouvés à travers les remblais de démolition.

Photo 30 : Les deux modes du vestige en brique 1B500
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-VQ-TW19.0061 et 0067)

Tronquant les niveaux de plancher 1A600 et 1A500, un vestige en béton armé en pente descendante vers le chemin de la Canardière a été relevé (photo 31). Il était composé d'un muret de 0,40 m de largeur et 0,85 m de hauteur (1A400) et d'une dalle de 0,24 m d'épaisseur striée à sa surface. Cela correspondrait à une rampe d'accès au terrain visible sur une photo aérienne des années 1960 (photo 32). Un accès semblait déjà prévu à cet endroit sur le plan de 1957, mais a dû être consolidé après la démolition de l'entrepôt dont le mur de fondation est absent dans cette portion de l'excavation. La rampe empiète sur l'ancienne emprise de l'entrepôt et est légèrement désaxée du mur résiduel sud-ouest de celui-ci. Par

ailleurs, le niveau de surface sur la photo semble avoir été rehaussé minimalement jusqu'à la surface du muret de la rampe qui est de 0,20 à 0,60 m plus haut que les niveaux résiduels de plancher.

Photo 31 : Rampe d'accès en béton 1A300 et 1A400
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-VQ-TW19.0016)

Photo 32 : Photo d'archive du Cégep des années 1960 avec la rampe d'accès en béton
Source : inconnue, photographie fournie par le Cégep Limoilou

Au sud de cette rampe d'accès se trouvait des vestiges associés à un garage automobile. Le vestige en béton 1B700 mesurait 0,33 m de largeur sur 0,60 m de hauteur et 2,10 m de longueur (photo 27 et figure 61). Il était tronqué par les tranchées d'une conduite d'Hydro-Québec en fibre de verre goudronnée de 2½ po de diamètre ainsi qu'un drain en PVC de 0,15 m (6 po) suivant un axe sud-ouest/nord-est. Dans la sous-opération 1G, suivant un axe similaire au mur 1B700 se trouvaient des morceaux de dalles en béton armé (1G100) de 0,20 m d'épaisseur. Malgré le fait qu'elles étaient déposées sur un lit de pose similaire aux autres niveaux de plancher mis au jour jusqu'à présent, elles semblaient avoir déplacées de leur endroit d'origine, probablement lors de la construction du muret de soutènement du chemin de la Canardière.

À l'extrémité nord de la sous-opération 1F, un autre niveau de plancher pourrait être associé au garage (1F100). Deux dalles en béton de 0,1 m d'épaisseur chacune et 2,3 m de longueur étaient séparées d'une couche de linoleum ou de plaque goudronnée. Elles étaient ici aussi déposées sur un lit de pose sableux, avec des scories, de la brique et des pierres calcaires. Elles comportaient aussi des traces de coffrage en bois de 0,04 m de largeur.

Un négatif de poteau à base plate (1B900) mesurant 0,35 m de diamètre a aussi été relevé dans l'emprise de ce garage près de ce qui serait le centre de la bâtisse. D'une profondeur résiduelle de 0,20 m, il était rempli d'un limon argileux hétérogène gris foncé et gris pâle beigeâtre, très oxydé et peu compact comprenant des cailloux, de la vitre, des granules de mortier, ainsi que du charbon et de la fibre de bois.

Quoique les autres bâtisses présentes sur le plan de 1957 et sur les photos aériennes n'ont pas été mises au jour au courant de la présente intervention, des indices indirects de leur présence ont tout de même été relevés. Une tranchée profonde dans la portion sud de la sous-opération 1F composée d'un limon gris beigeâtre oxydé, homogène et compact, avec du métal, des granules de charbon de bois suivant un axe perpendiculaire à la 11^{e} rue a été associée à d'anciens services publics (figure 62, couche 4). De plus, deux entrées d'eau de 0,025 m (1 po) de diamètre en plomb (1E200) et en cuivre (1E400) et un égout en grès de 0,15 m (6 po) de diamètre (1E300), tous désaffectés, se dirigeaient de la rue vers les bâtisses de cet ancien cadre bâti (figure 61). Un tuyau de benzène (1E100) de 0,13 m (5 po) de diamètre a aussi été mis au jour à 1 m de profondeur le long de la 11^{e} rue dont un raccord se dirigeait lui aussi vers le nord-ouest au niveau de la ruelle.

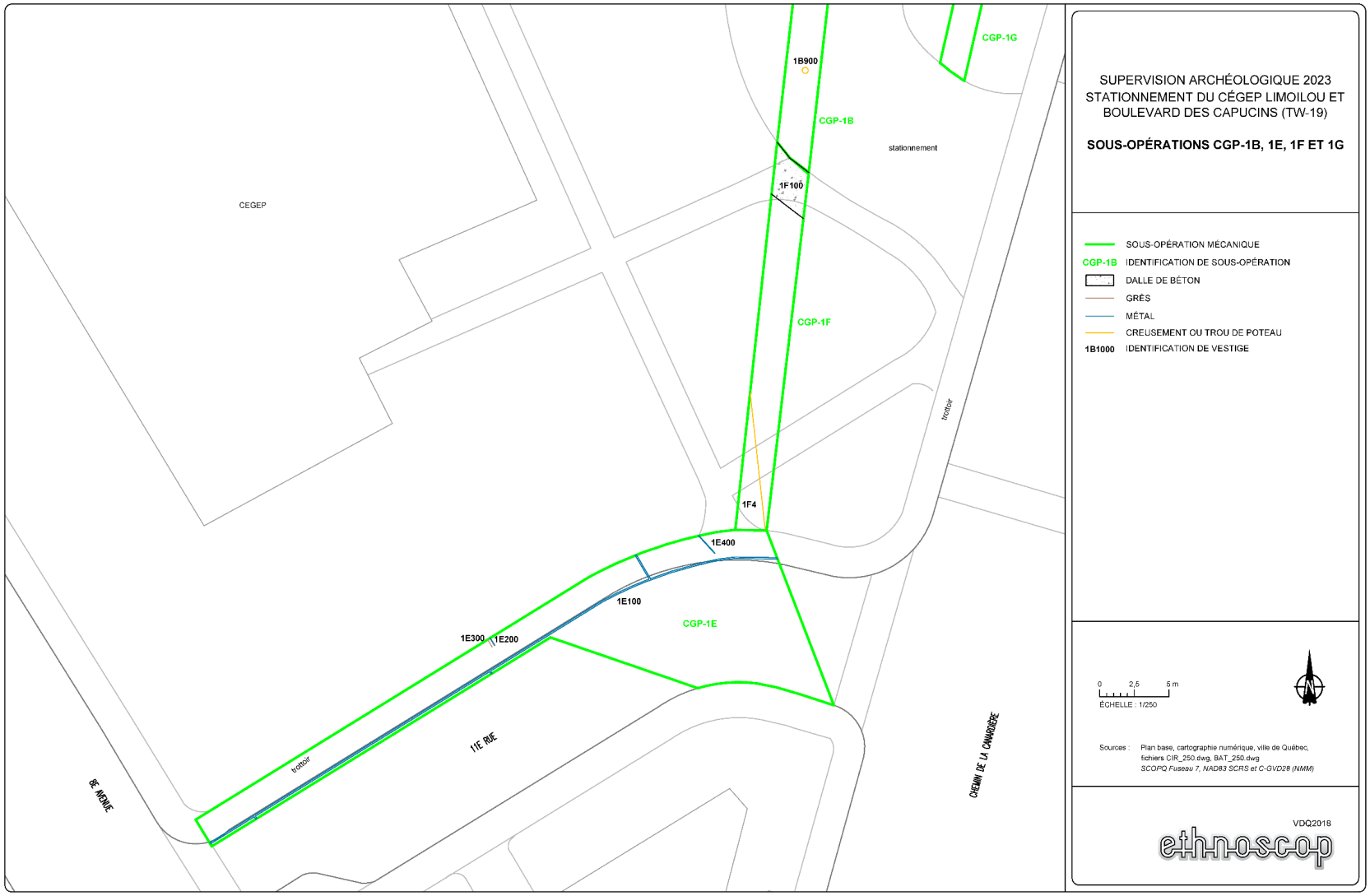

Figure 64 : Plan des sous-opérations CGP-1B, 1E et 1F

STATIONNEMENT DU CÉGEP LIMOILOU ET BOULEVARD DES CAPUCINS (TW-19)

SOUS-OPÉRATION CGP-1F, PAROI EST (C7)

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

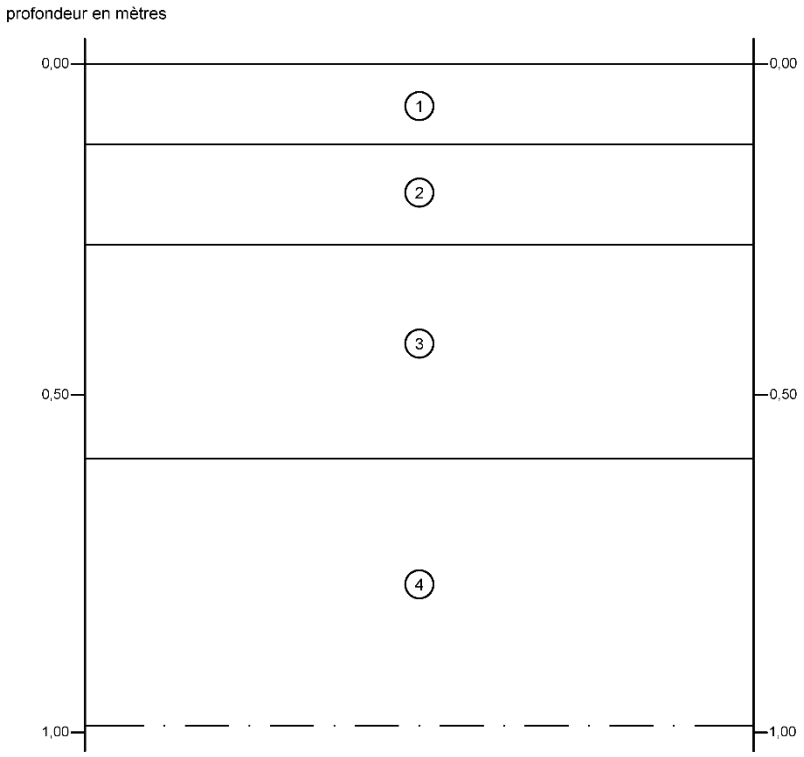

1. Sable fin brun pâle, homogène et meuble
2. Gravier 0-3/4" gris, homogène et compact
3. Argile limoneuse gris, beige et gris foncé, hétérogène, avec du béton, du métal, des cailloux et des pierres calcaires, du gravier, des fragments de briques et de l'asphalte; sol naturel raporté remanié
4. Limon gris beigeâtre oxydé, homogène et compact, avec du métal, des granules de charbon de bois; sol naturel remanié, graduel jusqu'à gris bleuté, plus sableux et stérile

— · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/10

VDQ2018

ethnoscop

FIGURE 1F PAROI EST (CEGEP LIMOILOU)

Figure 65 : Croquis stratigraphique de la sous-opération CGP-1F, paroi est

Tous les vestiges mis au jour durant les travaux avaient été dérasés aux alentours de 0,60 m sous la surface, puis ont été intégrés dans les remblais ayant servir à niveler et rehausser le terrain (figure 63, couche 3). Ces niveaux de remblai de démolition étaient très variables dans leur composition variant de plus ou moins homogène argileux à sableux (figure 62, couche 3; figure 54 et figure 57, couches 4 et 5; figure 56, couche 4), mais comportaient presque toujours les mêmes inclusions soit : du béton, du métal (tôle de construction ou carrosseries d'automobiles), des cailloux et des pierres calcaires, du gravier, des briques, de l'asphalte, des bouteilles de Coca-Cola ou de bière de marque Canadian, des tessons de céramique de type terre cuite fine blanche et du bois (morceaux de cloisons, de poutres ou encore de planchers) (photo 33).

Une dalle de béton (1D1000) de 2,20 m sur 1,05 m et 0,40 m d'épaisseur a aussi été identifiée à 0,60 m sous la surface dans le secteur est de la sous-opération 1D (photo 34). Celle-ci était déposée sur un remblai hétérogène de sols naturels remaniés et était présente sous l'infrastructure du stationnement actuel. Elle avait donc été installée après la démolition de l'entrepôt lors de la construction de la première phase de stationnement du cégep.

D'autres vestiges en béton mis au jour seraient aussi probablement plus associés à la modification du terrain du cégep dans les années 1970-1980, soit par l'aménagement d'un terrain de soccer et du chemin de la Canardière (photo 35). Deux d'entre eux se trouvaient en paroi est de la sous-opération 1A à la limite entre les remblais de démolition et les niveaux de rehaussement de la surface actuelle. Le vestige 1A100 mesurait 0,45 m de longueur sur 0,25 m de largeur sur 0,35 m de hauteur, tandis que le vestige 1A200 mesurait 0,45 m de longueur sur 0,15 m de largeur sur 0,22 m de hauteur. Les installations sportives ou autres aménagements à cette époque expliquent aussi la grande quantité de bases de lampadaires retrouvées dans les niveaux de démolition (photo 36).

STATIONNEMENT DU CÉGEP LIMOILOU ET BOULEVARD DES CAPUCINS (TW-19)

SOUS-OPÉRATION CGP-1C, PAROI NORD (C5)

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

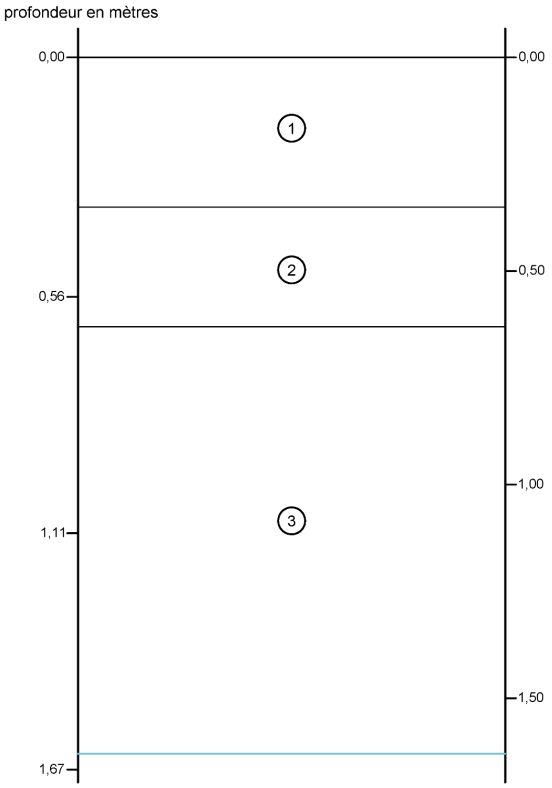

1 Sable fin brun-jaune, homogène et ferme

2 Gravier 0-3/4" gris, homogène et compact

3 Sable limoneux beige-gris, hétérogène et compact, avec des morceaux de bordure de béton, du mortier, de la brique et du métal; démolition

Surface du dallage de pierre 1C100

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

VDQ2018

ethnoscop

FIGURE 1C (CÉGEP LIMOILOU)

Figure 66 : Croquis stratigraphique de la sous-opération CGP-1C, paroi nord

Photo 33 : Exemples de remblais de démolition, ici dans les sous-opérations CGP-1A (à gauche) et 1D (à droite)
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-VQ-TW19.0002 et 0113)

Photo 34 : Pilier CGP-1D800 et dalle CGP-1D1000
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-VQ-TW19.0128)

Photo 35 : Photo d'archive du Cégep dans les années 1970-1980
Source : inconnue, photographie fournie par le Cégep Limoilou

Les sols dans la sous-opération 1F étaient aussi perturbés très en profondeur, tel que démontré par la présence d'inclusions de briques, de métal, un pneu et du plastique provenant probablement de la démolition de l'ancien garage et des maisonnées. Ces remblais et débris ont ensuite servi à combler les tranchées des branchements du cégep qui sont encore en fonction. Une ancienne entrée d'eau potable en fonte de 0,025 m (1 po) de diamètre (1B800) reliée au cégep et dont la tranchée était comblée par de la démolition a aussi été mise au jour sous l'emprise qu'occupait le garage. L'implantation de cette canalisation a évité la majorité des vestiges du garage dans ce secteur ainsi que du côté sud de la sous-opération 1G. À cet endroit, pour permettre la connexion vers la rue plus basse, les sols étaient complètement perturbés jusqu'à 2,80 m de profondeur. Le remblai de comblement comprenait par ailleurs du bois, du mortier, des pierres, de l'asphalte, du béton, mais aussi des tiges de valves d'eau et des armatures en fer provenant des installations les plus récentes ou de celles démolies.

L'ultime séquence événementielle qui a eu lieu dans la zone à l'étude a été l'installation des diverses infrastructures de voirie, soit le stationnement du Cégep et la 11^{e} rue. L'infrastructure du stationnement était composée de 0,50 m de sable

jaunâtre normalisé, homogène et meuble surmonté d'environ 0,30 m de gravier 0-3/4" gris, homogène et compact et d'une couche de 0,12 m d'asphalte (figure 54, figure 56 et figure 57, couches 1, 2 et 3). Les zones non-asphaltées étaient recouvertes d'un niveau gazonné composé de sable fin brun pâle, homogène et ferme (figure 62 et figure 63). Sous la 11^{e} rue (sous-opération 1E), la séquence était la même, mais chaque couche était plus épaisse et l'infrastructure se rendait directement jusqu'aux sols naturels stériles décapés à 1,20 m de profondeur et parfois jusqu'à 2 m de profondeur avec les multiples tranchées. Des services publics (le gaz, les égouts, l'aqueduc et le vieux benzène) ainsi que des massifs électriques et de télécommunications étaient présents dans l'emprise de cette rue.

Photo 36 : Bases de lampadaires dans les remblais sous l'infrastructure du stationnement
Source : Luis Trudel-Lopez (2023-VQ-TW19.0033)

3.7 Conclusion et recommandations

À la lumière des découvertes, le tissu archéologique ancien est quasi inexistant à cause de l'occupation industrielle, commerciale et domestique prolongée et récente du secteur. Des vestiges des 20e et 21e siècles, majoritairement fait de béton ont été relevés et tous ont été retirés. Ceux-ci ont été associés à un garage et un entrepôt industriel présents au début du 20e siècle ainsi que sur le plan de l'*Underwriters' Survey Bureau* de 1957, en plus d'une rampe d'accès en béton plus tardive. Les vestiges associés à l'entrepôt qui longeait le chemin de fer au nord du terrain sont plus intéressants quant à la division interne du bâtiment et aux tâches effectuées à l'intérieur de celui-ci, notamment en raison de la découverte d'un possible ancien four ou cheminée. La poursuite de la surveillance archéologique est recommandée dans ce secteur ainsi que le long du boulevard des Capucins où les vestiges d'un bâtiment ont été mis au jour lors des excavations.

BIBLIOGRAPHIE

Archéocène

2018 *Supervision archéologique du projet de réaménagement et de réfection des infrastructures souterraines du chemin de la Canardière, Québec (2017)*. Rapport soumis à la Ville de Québec, Québec.

Arkéos

2011 *Nouveau poste de Limoilou à 230-kV. Inventaire archéologique*. Hydro-Québec, Montréal.

2013 *Nouveau poste de Limoilou à 230-25kV. Surveillance archéologique*. Hydro-Québec, Montréal.

Cérane

1991 *Surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain dans les secteurs Orléans, Lévis et Beauce en 1990*. Vol. 1, rapport final. Hydro-Québec, Québec.

1993 *Surveillance archéologique des projets souterrains 1992, secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford*. Hydro-Québec, Québec.

1994 *Surveillance archéologique dans les secteurs Orléans, Lévis, Thetford et Beauce*. Hydro-Québec, Québec.

1996 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans et Lévis, 1995*. Hydro-Québec, Québec.

Dionne, Jean-Claude

2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day », dans *Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*. Geological Society of America Special Paper no 351, p. 271-284.

Ethnoscop

2020a *RSTC, Étude de potentiel archéologique du parcours du tramway*. Bureau de projet du tramway de Québec, Ville de Québec, 3 volumes.

2020b *RSTC, Étude de potentiel archéologique des parcours Basse-Ville (tronçons TW-11 à TW-14) Addenda : Modification du tracé du tronçon TW-12.* Bureau de projet du tramway de Québec, Québec, 2 volumes.

2020c *RSTC, Étude de potentiel archéologique des parcours Vieux-Québec (tronçon TW-10) Addenda Station Honoré-Mercier.* Bureau de projet du tramway de Québec, Québec, 2 volumes.

Ethnoscop (suite)

2020d *RSTC, Étude de potentiel archéologique des parcours Vieux-Québec (tronçon TW-10) Addenda Stations Grand Théâtre et Centre des Congrès.* Bureau de projet du tramway de Québec, Québec, 2 volumes.

2021a *RSTC, Étude de potentiel archéologique du parcours du tramway Vieux-Limoilou, chemin de la Canardière et boulevard Sainte-Anne (tronçons TW-19 et TW-20).* Bureau de projet du tramway de Québec, Québec, 2 volumes.

2021b *RSTC, Inventaires archéologiques 2020.* Bureau de projet du tramway de Québec, Québec.

2022a *RSTC, Rue de la Croix-Rouge (CeEt-755). Inventaire et fouille archéologiques, 2021.* Bureau de projet du tramway de Québec, Québec.

2022b *RSTC, Inventaires archéologiques, 2021 : prolongement de la rue Mendel, Université Laval et cimetière Saint-Michel-de-Sillery*. Bureau de projet du tramway de Québec, Québec.

2022c *RSTC, Étude de potentiel archéologique du parcours du trambus*. Bureau de projet du tramway de Québec, Québec, 4 volumes.

2023a *Tramway de Québec. Étude de potentiel archéologique autochtone : tronçon TW-19 (Vieux-Limoilou) et 4e Rue, 5e Rue, 3e Avenue, 4e Avenue, 6e Avenue et boulevard des Capucins*. Bureau de projet du tramway de Québec, Québec.

2023b *RSTC, Boulevard René-Lévesque Ouest à l'est de l'avenue Belvédère (CeEt-964). Inventaire et fouille archéologiques, 2021*. Bureau de projet du tramway de Québec, Québec.

2023c *Tramway de Québec. Inventaires et fouilles archéologiques, 2022 : Vieux-Limoilou et boulevard Sainte-Anne (CeEt-841, CeEt-563, CeEt-973, CfEt-34 et VDQ2018). Rapport préliminaire*. Bureau de projet du tramway de Québec, Québec.

2024 *Tramway de Québec. Inventaire archéologique, 2022 : Boulevard des Capucins*. Bureau de projet du tramway de Québec, Québec.

Jaenen, Cornelius J.

1996 « Rapport historique sur la nation huronne-wendate », dans D. Vaugeois (dir.), *Les Hurons de Lorette*, Québec : Éditions Septentrion, pp. 160-253.

Labelle, Katherine M.,

2014 *Le Pari de la dispersion : une histoire des Ouendats au dix-septième siècle*. Presses de l'Université Laval, Québec.

Lamarche, Lise

2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec. Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat. Institut national de la recherche scientifique, Québec.

Lozier, Jean-François

2018 *Flesh Reborn : The Saint Lawrence Valley Mission Settlements through the Seventeenth Century.* McGill-Queen's University Press, Montréal.

Martin, Félix, (Dir.)

1885 *Autobiographie du Père Chaumonot de la Compagnie de Jésus et son complément par Rév. P. Félix Martin de la même compagnie.* Oudin, Paris

Morel, André

1983 « Lynd, David », dans Dictionnaire biographique du Canada, vol. 5. Université Laval / University of Toronto, consulté le 18 juillet 2024, https://www.biographi.ca/fr/bio/lynd_david_5F.html.

Morisset, Lucie K.

2001 *La mémoire du paysage: histoire de la forme urbaine d'un centre-ville: Saint-Roch, Québec*. Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, Québec.

Morneau, François

1989 *Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain : le cas de la Basse-Ville de Québec*. Québec, Centre de recherche en aménagement et développement.

Parcs Canada

2005 *Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : fouilles et prospections.* Parcs Canada, Ottawa.

Pharand, Jacques

1998 *Les tramways de Québec*. Publications MNH, Beauport, Québec.

Pintal, Jean-Yves

2021 *Caractérisation environnementale – marina Saint-Roch et parc Gilles-Lamontagne, supervision archéologique*. Rapport soumis à la Ville de Québec, Québec.

Plourde, Michel

2008 « Stadaconé : lieu de "demourance" de Donnacona », dans *Revue Cap-aux-Diamants*, no 93, *Québec,* Éditions Cap-aux-Diamants, p. 11-14.

Reid Marcil, Eileen

2000 *On chantait « Charley-man ». La construction des grands voiliers à Québec de 1763 à 1893*. Les Éditions GID, Québec.

Richard, Pierre J. H.

1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements de Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP. L'habitabilité dans un milieu changeant », dans *Recherches amérindiennes au Québec,* vol. 15, nos 1-2, Montréal, p. 39-56.

Ruralys

2016 *Interventions archéologiques dans le quartier Saint-Roch en 2015. Travaux de réfection des rues de Sainte-Hélène, du Chalutier, du Roi et du boulevard Langelier*. Rapport soumis à la Ville de Québec, Québec.

Simoneau, Daniel

2018 *Projet du réseau structurant de transport en commun : Évaluation sommaire du potentiel archéologique*. Rapport soumis à la Ville de Québec, Québec.

Trigger, Bruce G.

1976 *Children of Aataentsic : A History of the Huron People to 1660*. McGill-Queen's University Press, Montréal.

Truelle et Cie

2020 *Interventions archéologiques (été 2019) - Projet de zone d'innovation du littoral est de la Ville de Québec, arrondissement de la Cité-Limoilou*. Rapport soumis à la Ville de Québec, Québec.

2022 *Interventions archéologiques (été-automne 2020) sur le site des maisons Garneau et Lortie (CeEt-895), chemin de la Canardière*. Rapport soumis à la Ville de Québec, Québec.

2023 *Supervision des travaux de réfection des réseaux techniques urbains (RTU) du quartier Saint-Roch à Québec (TW-11 et TW-12) (été-automne 2021)*. Rapport soumis à la Ville de Québec, Québec.

Ville de Québec

En préparation *Interventions archéologiques sur le site du futur Pôle Saint-Roch (CeEt-727 et CeEt-755).* Bureau de projet du tramway de Québec, Québec.

ANNEXE A

Catalogue des photographies

PROJET JARDINS COMMUNAUTAIRES DE LA RUE DU CHALUTIER ET STATIONNEMENT DU HAVRE SAINT-CHARLES (CeEt-777)

Photographe : Luis Trudel-Lopez (2023-CeEt-777-LTL)

No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2023-CeEt-777-LTL.0001	4A	Sous-opération 4A	O	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0002	4A	Dalle béton 4A100 + strati.	O	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0003	4A	Paroi nord	N	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0004	4A	Paroi nord	N	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0005	4A	Dalle béton 4A200	E	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0006	4A	Mur 4A400	S	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0007	4A	Mur 4A400	S	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0008	4A	bois 4A301	-	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0009	4A	Vue générale localisation 4A	O	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0010	4F	Tranchée profonde secteur centre-est	S	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0011	4A	Vue chantier + machine arpentage	SE	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0012	4F	Tranchée profonde secteur centre-est	SO	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0013	4B	Vestige 4B100	O	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0014	4B	Vue ensemble 4B	NO	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0015	4C	Vestige 4C100	N	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0016	4C	Vestige 4C100	N	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0017	4C	4C secteur sud, limites de lots	O	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0018	4C	Tuyaux 4C200	N	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0019	4C	Paroi est et sud 4C	SE	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0020	4C	Planches de bois le long des tuyaux 4C600	SE	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0021	4C	Largeur 4C100	N	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0022	4C	Conduite en bois + tuyaux (4C200 À 4C600)	E	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0023	4C	4C4600	S	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0024	4C	4C600	S	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0025	4C	Vue ensemble 4C secteur nord	S	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0026	4C	4C600 + tuyaux	S	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0027	4C	Sols naturels à côté de 4C400?	E	Luis T-L	13/07/2023

No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2023-CeEt-777-LTL.0028	4C	Poursuite de conduite et tuyau 4C400	O	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0029	4C	Poursuite de conduite et tuyau 4C400	S	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0030	4C	Tuyau 4C500	SO	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0031	4G	Test dans 4G	N	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0032	4E	dalle béton 4E100	O	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0033	4E	dalle béton 4E100	S	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0034	4K	Test dans 4K	SO	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0035	4K	Test dans 4K	N	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0036	4K	Brique retrouvée dans remblai 4K2	-	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0037	4G	Paroi sud 4G + 4G300	S	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0038	4G	4G100 + 4G200	E	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0039	4G	Vue ensemble 4G	SO	Luis T-L	13/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0040	4H	4H100	SO	Luis T-L	14/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0041	4H	4H100	SO	Luis T-L	14/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0042	4H	4H300 sous 4H100	S	Luis T-L	14/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0043	4H	4H300 sous 4H100	S	Luis T-L	14/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0044	4H	remblai, ballast? pour 4H100	SO	Luis T-L	14/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0045	4H	Clou de rail	-	Luis T-L	14/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0046	4H	Drain en grès	O	Luis T-L	14/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0047	4F	Vestige béton secteur sud-est pas arpenté	SE	Luis T-L	19/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0048	4F	Vestige béton secteur sud-est pas arpenté	SE	Luis T-L	19/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0049	4F	Services récents en paroi sud	S	Luis T-L	19/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0050	4F	Massif hydro + conduit Vidéotron (limite entre 4H et 4F)	N	Luis T-L	19/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0051	4F	Tranchée profonde tuyaux	N	Luis T-L	19/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0052	-	Amalgame béton + pierres	-	Luis T-L	19/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0053	4F	Système tuyaux en fonte enlevés	S	Luis T-L	19/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0054	4E	Dalle béton 4E100	NO	Luis T-L	19/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0055	4E	SNS en profondeur	S	Luis T-L	19/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0056	4E	SNS en profondeur	SO	Luis T-L	19/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0057	4F	Tranchée remplie de démo de 4F400	O	Luis T-L	19/07/2023

No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2023-CeEt-777-LTL.0058	4F	Tranchée remplie de démo de 4F400	O	Luis T-L	19/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0059	4F	Drain en grès 4F400 + hydrocarbures	O	Luis T-L	19/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0060	4H	Traverses en bois + profondes 4H300	E	Luis T-L	24/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0061	4H	Traverses en bois + profondes 4H300	N	Luis T-L	24/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0062	4H	Séquence remblais de services	SO	Luis T-L	24/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0063	4H	Pente du sol découpé vers l'est	S	Luis T-L	24/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0064	4H	Rampe d'accès 4H200 au nord	NO	Luis T-L	24/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0065	4H	Rampe d'accès 4H200 au nord	E	Luis T-L	24/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0066	4H	Rampe d'accès 4H200 au nord	E	Luis T-L	24/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0067	4H	Rampe d'accès 4H200 au sud	S	Luis T-L	24/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0068	4H	Rampe d'accès 4H200 vue d'ensemlbe	SE	Luis T-L	24/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0069	4H	Paroi est 4H	E	Luis T-L	24/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0070	4K	Paroi ouest de 4K côté est	O	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0071	4K	Paroi ouest de 4K côté est	O	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0072	4K	Paroi ouest de 4K côté est	O	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0073	4K	Paroi ouest de 4K côté est	O	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0074	4K	Coin N.-E. du bâtiment 4K300 et 4K400	SO	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0075	4K	Coin N.-E. du bâtiment (vue en plan) 4K300 et 4K400	E	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0076	4K	Coin N.-E. du bâtiment (vue en plan) 4K300 et 4K400	N	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0077	4K	Profil parement nord 4K400	SO	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0078	4K	Profil parement est 4K300	S	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0079	4K	Profil parement est 4K300	S	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0080	4K	Paroi ouest de 4K côté est	O	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0081	4F	Dessus de 4F100	S	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0082	4F	Dessus de 4F100	E	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0083	4F	Paroi sud à la surface de 4F100	S	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0084	4F	Paroi ouest (décallée) de 4K côté est	O	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0085	4F	Morceaux d'un drain en bois 4F500	N	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0086	4F	Paroi nord 2 drains 4F500 et 4F400	N	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0087	4F	Drain bois 4F500 paroi nord	N	Luis T-L	25/07/2023

No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2023-CeEt-777-LTL.0088	4F	Drain bois 4F500 paroi sud	S	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0089	4K	Parement nord de 4K400 travail des pierres	S	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0090	4K	Pierre du dallage 4K1500	-	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0091	4F	Poursuite 4F100	E	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0092	4F	Poursuite 4F100	E	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0093	4F	Poursuite 4F100	S	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0094	4F	Poursuite 4F100	E	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0095	4F	Dessus drain 4F400 en grès et bois 4F500	NE	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0096	4F	Drain bois 4F500 coupé par grès 4F400	E	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0097	4F	Tuyau en fonte 4F300 + bois 4F500 + grès 4F400	N	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0098	4F	Poursuite 4F100	S	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0099	4F	Poursuite 4F100 + tuyau 4F300	S	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0100	4F	Poursuite 4F100 + tuyau 4F300 + drain bois 4F500	S	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0101	4F	Grès coupé 4F400 par fonte 4F300	O	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0102	4F	Grès petit 4F400 et radier en bois	NO	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0103	4F	Grès petit 4F400 et radier en bois	NO	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0104	4F	Poursuite 4F100	SO	Luis T-L	25/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0105	4J	Poursuite mur 1J côté ouest	O	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0106	4J	Mur 4J200	E	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0107	4J	Mur 4J200	O	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0108	4J	Mur béton 4J400	E	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0109	4J	Mur béton 4J400	S	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0110	4J	Canalisation 4J100 béton 4J400	O	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0111	4J	Mur 4J300	O	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0112	4J	Mur tronqué 4J200 et 4J300	NE	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0113	4J	Mur 4J300	S	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0114	4J	Mur tronqué 4J200 et 4J300	S	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0115	4J	Pierres avec tenon taillé sortie du remblai	-	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0116	4J	Mur 4J200	N	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0117	4J	Joint 4J200	N	Luis T-L	26/07/2023

No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2023-CeEt-777-LTL.0118	4J	Mur 4J200	O	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0119	4J	Niveau construction 4J4	E	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0120	4J	Niveau démo intérieur 4J3	N	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0121	4K	Mur rotonde 4K100	E	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0122	4K	Mur rotonde 4K100	SE	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0123	4K	Poursuite mur 4K300	N	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0124	4F	4F100 + drains intégrés	SE	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0125	4J	Canalisation béton 4J400	O	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0126	4K	Poursuite mur 4K300	N	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0127	4K	Dallage 4K1500	N	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0128	4K	Dallage 4K1500 et 4K1400	E	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0129	4K	Dalle béton 4K1400	S	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0130	4K	Dallage 4K1500 et 4K1400	S	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0131	4K	Dallage 4K1500 et 4K140	E	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0132	4K	Tranchée rotonde 4K100	O	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0133	4K	Mur rotonde 4K100	S	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0134	4K	Mur en élévation 4K300	NO	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0135	4K	Tuyau métal dans tranchée rotonde 4K100	S	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0136	4K	Mode poursuite de 4K300	SO	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0137	4K	Drain bois base du mur 4K1900	S	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0138	4K	Drain bois base du mur 4K1900	S	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0139	4F	Drain grès 4F400+ tranchée	O	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0140	4F	Drain grès dans 4F100	S	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0141	4K	Ensemble vestige secteur centre-sud de 4K	O	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0142	4K	Drain bois bloqué/radier sous drain grès 4F400 dans 4K	O	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0143	4J	Coin ouest 4J300 recouvert béton + armature	NO	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0144	4J	Élévation sur béton 4J400	O	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0145	4J	Élévation sur béton 4J400	O	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0146	4J	Coin mur béton 4J400 en plan	E	Luis T-L	26/07/2023
2023-CeEt-777-LTL.0147	4K+4D+4C	Aire restante à excaver	N	Luis T-L	28/08/2023

No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2023-CeEt-777-LTL.0148	4J+4F+4H	Aire déjà excavée	NE	Luis T-L	28/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0149	-	Nouveaux polygones	-	Luis T-L	28/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0150	4K	4K1300	N	Luis T-L	28/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0151	4K	4K600	N	Luis T-L	28/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0152	4K	4K1800	N	Luis T-L	28/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0153	4K	4K100	O	Luis T-L	28/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0154	4K	Vue d'ensemble secteur sud de 4K	NO	Luis T-L	28/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0155	4K	4K1000	N	Luis T-L	28/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0156	4K	4K1000 et 4K1100	NO	Luis T-L	28/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0157	4K	4K1100 et 4K1200	N	Luis T-L	28/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0158	4K	4K200	N	Luis T-L	28/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0159	4K	4K600 et 4K300 avec un tuyau le longeant 4K2000	N	Luis T-L	28/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0160	4K	4K600 et 4K300 avec 4K2000	NO	Luis T-L	28/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0161	4K	Caisson de drainage entre 4K1000 et 4K1100	-	Luis T-L	28/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0162	4K	bois par-dessus les structures en béton dans le secteur sud de 4K	-	Luis T-L	28/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0163	4K	4K1000 et 4K1100 suite	N	Luis T-L	28/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0164	4K	4K500	NO	Luis T-L	28/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0165	4K	4K500+4K600	NO	Luis T-L	29/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0166	4K	4K1000 et 4K1100	S	Luis T-L	29/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0167	4K	4K600+4K1800	N	Luis T-L	29/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0168	4K	4K600+4K1800	N	Luis T-L	29/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0169	4K	4K500 et 4K700	NO	Luis T-L	29/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0170	4K	4K400 mur nord + 4K700 et 4K600	E	Luis T-L	29/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0171	4K	4K400 et 4K700	O	Luis T-L	29/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0172	4K	4K400 mur nord + 4K700 et 4K600	O	Luis T-L	29/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0173	4K	4K400 suite	O	Luis T-L	29/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0174	4K	4K700 et 4K800	N	Luis T-L	29/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0175	4K	4K700 et 4K800	N	Luis T-L	29/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0176	4K	Dallage 4K1500	N	Luis T-L	29/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0177	4K	Dallage 4K1500	O	Luis T-L	29/08/2023

No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2023-CeEt-777-LTL.0178	4K	Dallage 4K1500	SO	Luis T-L	29/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0179	4K	4K600 et 4K900	NO	Luis T-L	29/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0180	4K	4K1400	N	Luis T-L	30/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0181	4B	4B100	S	Luis T-L	30/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0182	4B	4B100	S	Luis T-L	30/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0183	4B+4J	4B100+4J500	SO	Luis T-L	30/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0184	4B	4B100 et 4B200	O	Luis T-L	30/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0185	4B	4B300	O	Luis T-L	30/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0186	4B	4B200 avec sa sole décallée	O	Luis T-L	30/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0187	4B	4B200	O	Luis T-L	30/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0188	4C	4C700	NO	Luis T-L	31/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0189	4C	stratigraphie sous dalle 4C700	O	Luis T-L	31/08/2023
2023-CeEt-777-LTL.0190	4D	4D200	S	Luis T-L	01/09/2023
2023-CeEt-777-LTL.0191	4D	4D200	O	Luis T-L	01/09/2023
2023-CeEt-777-LTL.0192	4D	4D100	S	Luis T-L	01/09/2023

Photographe : Étienne Corbeil (2023-CeEt-777-EC)

No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2023-CeEt-777-EC.0001	4L	Début du dégagement du vestige 4L200. Pierres et planches de bois en dessous.	nord	É.Corbeil	19/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0002	4L	Début du dégagement du vestige 4L200. Pierres et planches de bois en dessous.	nord	É.Corbeil	19/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0003	4L	Début du dégagement du vestige 4L200. Pierres et planches de bois en dessous.	nord	É.Corbeil	19/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0004	4L	Début du dégagement du vestige 4L200. Pierres et planches de bois en dessous.	nord	É.Corbeil	19/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0005	4L	Vue en plan du vestige 4L200.	plan	É.Corbeil	19/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0006	4L	Vue en plan du vestige 4L200.	plan	É.Corbeil	19/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0007	4L	Vestige 4L200 complètement dégagé	nord	É.Corbeil	19/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0008	4L	Vestige 4L200 complètement dégagé	nord	É.Corbeil	19/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0009	4L	Vestige 4L200 complètement dégagé	nord	É.Corbeil	19/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0010	4L	Vestige 4L200 complètement dégagé, vue rapprochée	nord	É.Corbeil	19/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0011	4L	Vue en plan du vestige 4L200, dégagement terminé	plan	É.Corbeil	19/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0012	4L	Vue en plan du vestige 4L200, dégagement terminé	plan	É.Corbeil	19/10/2023

No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2023-CeEt-777-EC.0013	4L	Vestige 4L200 complètement dégagé	sud	É.Corbeil	19/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0014	4L	Vestige 4L200 complètement dégagé	sud	É.Corbeil	19/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0015	4L	Démolition du vestige 4L200, vue des planches à la base	nord-est	É.Corbeil	19/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0016	4L	Démolition du vestige 4L200, vue des planches à la base	nord-est	É.Corbeil	19/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0017	4L	Seconde observation du vestige 4J300, parement sud	nord	É. Corbeil	23/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0018	4L	Seconde observation du vestige 4J300, parement sud	nord	É. Corbeil	23/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0019	4L	Seconde observation du vestige 4J300, parement nord et ressaut	sud-est	É. Corbeil	23/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0020	4L	Seconde observation du vestige 4J300, dessus	nord	É. Corbeil	23/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0021	4L	Seconde observation du vestige 4J300, dessus	est	É. Corbeil	23/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0022	4L	Seconde observation du vestige 4J300, dessus	est	É. Corbeil	23/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0023	4L	Seconde observation du vestige 4J300, parement nord	sud	É. Corbeil	23/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0024	4L	Seconde observation du vestige 4J300, parement nord	sud	É. Corbeil	23/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0025	4L	Couche de démolition sous le sable jaune de décontamination (charbon, brique, mortier, morceaux de tuyau e céramique, béton)	ouest	É. Corbeil	24/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0026	4L	Couche de démolition sous le sable jaune de décontamination (charbon, brique, mortier, morceaux de tuyau e céramique, béton)	ouest	É. Corbeil	24/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0027	4L	Couche de démolition sous le sable jaune de décontamination (charbon, brique, mortier, morceaux de tuyau e céramique, béton)	nord	É. Corbeil	24/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0028	4L	Poursuite de 4J300 sous décontamination	nord	É. Corbeil	24/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0029	4L	Poursuite de 4J300 sous décontamination	nord	É. Corbeil	24/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0030	4L	Vestige 4J300, parement nord	sud	É. Corbeil	24/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0031	4L	Vestige 4J300, dessus	nord	É. Corbeil	24/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0032	4L	Vestige 4J300, parement sud	nord	É. Corbeil	24/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0033	4L	Vestige 4J300	ouest	É. Corbeil	24/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0034	4L	Vestige 4J300, dessus	ouest	É. Corbeil	24/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0035	4L	Destruction de 4J300	est	É. Corbeil	24/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0036	4L	Destruction de 4J300	est	É. Corbeil	24/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0037	4L	Destruction de 4J300	sud	É. Corbeil	24/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0038	4L	Destruction de 4J300	nord	É. Corbeil	24/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0039	4L	Gros fragment de béton sous le sable de décontamination au nord de 4J300	nord	É. Corbeil	24/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0040	4L	Plancher de béton ? Déjèa observé sous le sable de décontamination au nord de 4L	nord-ouest	É. Corbeil	24/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0041	4L	Plancher de béton ? Déjèa observé sous le sable de décontamination au nord de 4L	nord-ouest	É. Corbeil	24/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0042	4L	Plancher de béton ? Déjèa observé sous le sable de décontamination au nord de 4L	nord-ouest	É. Corbeil	24/10/2023

No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2023-CeEt-777-EC.0043	4L	Pièces de bois verticales dans sol contaminé	nord-ouest	É. Corbeil	24/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0044	4L	Pièces de bois verticales dans sol contaminé	nord-ouest	É. Corbeil	24/10/2023
2023-CeEt-777-EC.0045	4L	Paroi est après démolition du vestige 4J300	est	É. Corbeil	24/10/2023

Photographe : Véronique Miclette (2023-CeEt-777-VM)

No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2023-CeEt-777-VM.0001	4L	Vestige de béton 4L100	ouest	V. Miclette	19/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0002	4L	Vestige de béton 4L100	ouest	V. Miclette	19/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0003	4L	Vestige de béton 4L100 et vue générale de l'excavation	sud	V. Miclette	19/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0004	4L	Vestige de béton 4L100 et vue générale de l'excavation	sud	V. Miclette	19/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0005	4L	Détail du vestige de béton 4L100	sud	V. Miclette	19/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0006	4L	Paroi ouest de la sous-opération 4L	ouest	V. Miclette	19/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0007	4L	Paroi ouest de la sous-opération 4L	ouest	V. Miclette	19/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0008	4L	Planches de bois dans un sol contaminé dans la tranchée pour la pose des conduites	nord-ouest	V. Miclette	19/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0009	4L	Planches de bois dans un sol contaminé dans la tranchée pour la pose des conduites	nord-ouest	V. Miclette	19/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0010	4L	Excavation en cours pour pose des conduites	nord-est	V. Miclette	19/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0011	4L	Excavation en cours pour pose des conduites	nord-est	V. Miclette	19/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0012	4L	Travaux en cours, remblai des conduites avec sable brun	nord-est	V. Miclette	19/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0013	4L	Seconde observation du vestige 4J300, nettoyage en cours	sud-est	V. Miclette	23/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0014	4L	Seconde observation du vestige 4J300 et vue générale de l'excavation	sud	V. Miclette	23/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0015	4L	Seconde observation du vestige 4J300, nettoyage en cours	sud-ouest	V. Miclette	23/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0016	4L	Démolition des assises supérieures de 4J300 nécessaires pour l'installation de la conduite	nord-est	V. Miclette	23/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0017	4L	Démolition des assises supérieures de 4J300 nécessaires pour l'installation de la conduite	nord-est	V. Miclette	23/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0018	4L	Démolition des assises supérieures de 4J300 nécessaires pour l'installation de la conduite	nord-est	V. Miclette	23/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0019	4L	Démolition des assises supérieures de 4J300 nécessaires pour l'installation de la conduite	nord-est	V. Miclette	23/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0020	4L	Paroi ouest de la tranchée pour les conduites (4L) avec couche d'incendie/démolition au nord de 4J300	ouest	V. Miclette	23/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0021	4L	Vestiges déjà démolis sous le sable de décontamination dans la tranchée pour la pose de la conduite	nord-est	V. Miclette	24/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0022	4L	Vestiges déjà démolis sous le sable de décontamination dans la tranchée pour la pose de la conduite	nord-est	V. Miclette	24/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0023	4L	Vestiges déjà démolis sous le sable de décontamination dans la tranchée pour la pose de la conduite	nord-ouest	V. Miclette	24/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0024	4L	Vestiges déjà démolis sous le sable de décontamination dans la tranchée pour la pose de la conduite	nord-ouest	V. Miclette	24/10/2023

No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2023-CeEt-777-VM.0025	4L	Vestiges déjà démolis sous le sable de décontamination dans la tranchée pour la pose de la conduite	nord-ouest	V. Miclette	24/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0026	4L	Couche de limon grise avec tâches de brique sous le sable démolition, portion nord de la tranchée pour la conduite	nord	V. Miclette	24/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0027	4L	Couche de limon grise avec tâches de brique sous le sable démolition, portion nord de la tranchée pour la conduite	nord	V. Miclette	24/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0028	4L	Vestige en béton, section nord de tranchée pour la pose de la conduite	nord	V. Miclette	24/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0029	4L	Vestige en béton, section nord de tranchée pour la pose de la conduite	nord	V. Miclette	24/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0030	4L	Vestiges déjà démolis sous le sable de décontamination dans la tranchée pour la pose de la conduite	est	V. Miclette	24/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0031	4L	Vestiges déjà démolis sous le sable de décontamination dans la tranchée pour la pose de la conduite	sud-est	V. Miclette	24/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0032	4L	Vestiges déjà démolis sous le sable de décontamination dans la tranchée pour la pose de la conduite	sud-est	V. Miclette	24/10/2023
2023-CeEt-777-VM.0033	4L	Vestiges déjà démolis sous le sable de décontamination dans la tranchée pour la pose de la conduite	sud	V. Miclette	24/10/2023

PROJET AU CÉGEP LIMOILOU ET SUR LE BOULEVARD DES CAPUCINS

Photographe : Luis Trudel-Lopez

No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2023-VQ-TW19.0001	CGP-1A+1B	Vue d'ensemble du stationnement CGP-1	S.-O.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0002	CGP-1A	Carrosserie d'auto dans remblai CGP-1A2	-	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0003	CGP-1A	Dalle béton/mur affaissé? en surface du remblai	O.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0004	CGP-1A	Remblai démo CGP-1A2	O.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0005	CGP-1A	Vue d'ensemble des excavations CGP-1A	N.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0006	CGP-1A	Mélange de gravier et ciment en poussière et blocs	N.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0007	CGP-1A	Vestiges CGP-1A100 et 200	N.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0008	CGP-1A	Vestige CGP-1A500	N.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0009	CGP-1A	Vestiges CGP-1A300 et 400	O.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0010	CGP-1A	Vue d'ensemble des vestiges CGP-1A	N.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0011	CGP-1A	Vestiges CGP-1A500, 600 et 400	N.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0012	CGP-1A	Vue d'ensemble vestiges CGP-1A	N.-E.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0013	CGP-1A	Vue en plan vestiges dalles 1A500	S.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0014	CGP-1A	Vue en plongée du dallage 1A500	O.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0015	CGP-1A	Sols de tranchée de 1A400 et sous 1A500	N.-O.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0016	CGP-1A	Détails des stries au 5' de la rampe 1A300	O.	Luis T-L	20/06/2023

No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2023-VQ-TW19.0017	CGP-1A	Détails des stries au 5' de la rampe 1A300	O.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0018	CGP-1A	Base vestige CGP-1A400	S.-O.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0019	CGP-1A	Démantèlement de CGP-1A400 et 1A300	N.-O.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0020	CGP-1A	Sols naturels stériles en profondeur dans 1A	E.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0021	CGP-1A	Paroi nord stratigraphique profonde de 1A	N.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0022	CGP-1A	Paroi est stratigraphique profonde de 1A	E.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0023	CGP-1A	Fond atteint sol d'origine marine? Dans 1A	N.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0024	CGP-1A	Paroi ouest stratigraphique profonde + tuyau cuivre	N.-O.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0025	CGP-1B	Morceau de béton 1B1000 dans remblai secteur nord	N.	Luis T-L	21/06/2023
2023-VQ-TW19.0026	CGP-1B	Localisation générale des blocs de béton / tranchée	N.	Luis T-L	21/06/2023
2023-VQ-TW19.0027	CGP-1B	Localisation générale des blocs de béton / tranchée	N.	Luis T-L	21/06/2023
2023-VQ-TW19.0028	CGP-1B	Bouteille coke dans remblai	-	Luis T-L	21/06/2023
2023-VQ-TW19.0029	CGP-1B	Limite tranchée vs. câble	N.-O.	Luis T-L	21/06/2023
2023-VQ-TW19.0030	CGP-1B	Limite tranchée vs. Câble en plan dans nettoyage 15 cm	E.	Luis T-L	21/06/2023
2023-VQ-TW19.0031	CGP-1B	Blocs de béton extirpé du secteur N.	-	Luis T-L	21/06/2023
2023-VQ-TW19.0032	CGP-1B	Blocs béton secteur centre dans remblai	N.	Luis T-L	21/06/2023
2023-VQ-TW19.0033	CGP-1B	Blocs béton secteur centre dans remblai	S.	Luis T-L	21/06/2023
2023-VQ-TW19.0034	CGP-1B	Profil section affaissée de cheminée	-	Luis T-L	21/06/2023
2023-VQ-TW19.0035	CGP-1B	Base de lampadaire	-	Luis T-L	21/06/2023
2023-VQ-TW19.0036	CGP-1B	Contre-cœur	-	Luis T-L	21/06/2023
2023-VQ-TW19.0037	CGP-1B	Cheminée vue de face	-	Luis T-L	21/06/2023
2023-VQ-TW19.0038	CGP-1B	Détail brique	-	Luis T-L	21/06/2023
2023-VQ-TW19.0039	CGP-1B	Vue de haut cheminée	-	Luis T-L	21/06/2023
2023-VQ-TW19.0040	CGP-1B	Détail brique réfractaire	-	Luis T-L	21/06/2023
2023-VQ-TW19.0041	CGP-1C	Bordures de béton dans le remblai de CGP-1C	S.	Luis T-L	22/06/2023
2023-VQ-TW19.0042	CGP-1C	Poursuite des dallages de 1A dans 1C100 et 1C200	N.	Luis T-L	22/06/2023
2023-VQ-TW19.0043	CGP-1C	Dallage 1C100 vue en plan	S.	Luis T-L	22/06/2023
2023-VQ-TW19.0044	CGP-1C	Lit de pose de la station bétonnée 1C200	S.	Luis T-L	22/06/2023
2023-VQ-TW19.0045	CGP-1C	Drains coin N.-E. 1C300	E.	Luis T-L	22/06/2023
2023-VQ-TW19.0046	CGP-1C	Localisation des drains 1C300	E.	Luis T-L	22/06/2023

No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2023-VQ-TW19.0047	CGP-1C	Paroi E. de 1C	E.	Luis T-L	22/06/2023
2023-VQ-TW19.0048	CGP-1C	Paroi E. de 1C	E.	Luis T-L	22/06/2023
2023-VQ-TW19.0049	CGP-1B	Vestiges 1B200/300/400	N.-O.	Luis T-L	26/06/2023
2023-VQ-TW19.0050	CGP-1B	Vestiges 1B200/300/400	N.-O.	Luis T-L	26/06/2023
2023-VQ-TW19.0051	CGP-1B	Vestiges 1B200/300/400	E.	Luis T-L	26/06/2023
2023-VQ-TW19.0052	CGP-1B	Vestiges 1B300	S.-E.	Luis T-L	26/06/2023
2023-VQ-TW19.0053	CGP-1B	Vestiges 1B300 et 1B500	S.-E.	Luis T-L	26/06/2023
2023-VQ-TW19.0054	CGP-1B	Vestige de cheminée 1B500	S.-E.	Luis T-L	26/06/2023
2023-VQ-TW19.0055	CGP-1B	Vestige de cheminée 1B500	S.-O.	Luis T-L	26/06/2023
2023-VQ-TW19.0056	CGP-1B	Strati paroi ouest section centrale par-dessus 1B303	O.	Luis T-L	26/06/2023
2023-VQ-TW19.0057	CGP-1B	Dallage 1B400 pierres + béton	N.	Luis T-L	26/06/2023
2023-VQ-TW19.0058	CGP-1B	Pierres du dallage 1B400	O.	Luis T-L	26/06/2023
2023-VQ-TW19.0059	CGP-1B	Mur 1B200	E.	Luis T-L	26/06/2023
2023-VQ-TW19.0060	CGP-1B	1B500	N.-E.	Luis T-L	26/06/2023
2023-VQ-TW19.0061	CGP-1B	1B500	N.-E.	Luis T-L	26/06/2023
2023-VQ-TW19.0062	CGP-1B	1B500 hauteur totale	N.-E.	Luis T-L	26/06/2023
2023-VQ-TW19.0063	CGP-1B	Joints entre les vestiges de brique 1B500	N.	Luis T-L	26/06/2023
2023-VQ-TW19.0064	CGP-1B	Joints entre les vestiges de brique 1B500	N.-O.	Luis T-L	26/06/2023
2023-VQ-TW19.0065	CGP-1B	Joints entre les vestiges de brique 1B500, en plongée	N.-E.	Luis T-L	26/06/2023
2023-VQ-TW19.0066	CGP-1B	Joints entre les vestiges de brique 1B500	N.	Luis T-L	26/06/2023
2023-VQ-TW19.0067	CGP-1B	2e mode de brique réfractaire associé à 1B500	N.-E.	Luis T-L	26/06/2023
2023-VQ-TW19.0068	CGP-1B	Espace dans dalle de béton 1B600 intérieure au N.-O.	S.-E.	Luis T-L	26/06/2023
2023-VQ-TW19.0069	CGP-1B	Ancienne conduite hydro dans 1B	S.	Luis T-L	26/06/2023
2023-VQ-TW19.0070	CGP-1B	Ancien tuyau PVC (vide)	E.	Luis T-L	26/06/2023
2023-VQ-TW19.0071	CGP-1B	Vue générale entre 1B et 1A	E.	Luis T-L	26/06/2023
2023-VQ-TW19.0072	CGP-1B	Ancien hydro démantelé	S.-E.	Luis T-L	26/06/2023
2023-VQ-TW19.0073	CGP-1B	Niveaux remblais associés aux tuyaux	S.-E.	Luis T-L	26/06/2023
2023-VQ-TW19.0074	CGP-1B	Tuyau PVC complet	S.-E.	Luis T-L	26/06/2023
2023-VQ-TW19.0075	CGP-1B	Vestige 1B700	E.	Luis T-L	27/06/2023
2023-VQ-TW19.0076	CGP-1B	Vestige 1B700	N.	Luis T-L	27/06/2023

No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2023-VQ-TW19.0077	CGP-1B	Strati paroi est	E.	Luis T-L	27/06/2023
2023-VQ-TW19.0078	CGP-1B	Ancienne conduite eau potable 1B800	N.	Luis T-L	27/06/2023
2023-VQ-TW19.0079	CGP-1F	Strati paroi est derrière enseigne	E.	Luis T-L	27/06/2023
2023-VQ-TW19.0080	CGP-1F	Strati paroi ouest derrière enseigne	O.	Luis T-L	27/06/2023
2023-VQ-TW19.0081	CGP-1F	Strati paroi sud derrière enseigne	S.	Luis T-L	27/06/2023
2023-VQ-TW19.0082	CGP-1F	Limite de construction	N.	Luis T-L	27/06/2023
2023-VQ-TW19.0083	CGP-1F	Limite de construction	E.	Luis T-L	27/06/2023
2023-VQ-TW19.0084	CGP-1F	Limite de construction	N.	Luis T-L	27/06/2023
2023-VQ-TW19.0085	CGP-1F	Remblai en paroi ouest jusqu'à 1,9 m	N.-O.	Luis T-L	27/06/2023
2023-VQ-TW19.0086	CGP-1F	Remblai démo paroi est	E.	Luis T-L	27/06/2023
2023-VQ-TW19.0087	CGP-1F	Exemple brique retrouvées	-	Luis T-L	27/06/2023
2023-VQ-TW19.0088	CGP-1F	Tranchée aqueduc coupant remblai	E.	Luis T-L	27/06/2023
2023-VQ-TW19.0089	CGP-1F	Vieux raccord d'aqueduc	N.	Luis T-L	27/06/2023
2023-VQ-TW19.0090	-	Photo archives cégep années 50	-	Luis T-L	27/06/2023
2023-VQ-TW19.0091	-	Photo archives cégep années 70-80	-	Luis T-L	27/06/2023
2023-VQ-TW19.0092	CGP-1F	Dalles de béton superposées sous trottoir 1F100	N.	Luis T-L	27/06/2023
2023-VQ-TW19.0093	CGP-1F	Dalles en béton superposées 1F100	S.	Luis T-L	27/06/2023
2023-VQ-TW19.0094	CGP-1F	Dalles en béton superposées 1F100	N.-E.	Luis T-L	27/06/2023
2023-VQ-TW19.0095	CGP-1F	Pierres désarticulées lit de pose dalles?	N.	Luis T-L	27/06/2023
2023-VQ-TW19.0096	CGP-1F	Démo où les pierres se situaient à limite trottoir	E.	Luis T-L	28/06/2023
2023-VQ-TW19.0097	CGP-1B	Tuyau de pluvial	N.	Luis T-L	28/06/2023
2023-VQ-TW19.0098	CGP-1B	Négatif de poteau (historique) 1B900	N.	Luis T-L	28/06/2023
2023-VQ-TW19.0099	CGP-1B	Coupe du poteau 1B900	N.	Luis T-L	28/06/2023
2023-VQ-TW19.0100	CGP-1D	Strati paroi sud secteur ouest 1D	S.	Luis T-L	03/07/2023
2023-VQ-TW19.0101	CGP-1D	Mur en béton ouest de l'entrepôt 1D100	E.	Luis T-L	03/07/2023
2023-VQ-TW19.0102	CGP-1D	Mur en béton ouest de l'entrepôt 1D100	E.	Luis T-L	03/07/2023
2023-VQ-TW19.0103	CGP-1D	Remblai intérieur entrepôt avec mur affaissé	S.	Luis T-L	03/07/2023
2023-VQ-TW19.0104	CGP-1D	Remblai intérieur entrepôt avec mur affaissé	S.	Luis T-L	03/07/2023
2023-VQ-TW19.0105	CGP-1D	Pièces de bois à travers remblai	N.-E.	Luis T-L	03/07/2023
2023-VQ-TW19.0106	CGP-1D	Remblai intérieur avec pierres et béton	E.	Luis T-L	03/07/2023

No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2023-VQ-TW19.0107	CGP-1D	Strati paroi nord extérieur d'entrepôt, 1D200	N.	Luis T-L	03/07/2023
2023-VQ-TW19.0108	CGP-1D	Murs et plancher affaissés dans remblai	N.-E.	Luis T-L	03/07/2023
2023-VQ-TW19.0109	CGP-1D	Murs, plancher et piliers béton dans remblai	N.-E.	Luis T-L	03/07/2023
2023-VQ-TW19.0110	CGP-1D	Pierres calcaires dans remblai	E.	Luis T-L	03/07/2023
2023-VQ-TW19.0111	CGP-1D	Plancher affaissée	N.-E.	Luis T-L	03/07/2023
2023-VQ-TW19.0112	CGP-1D	Cloison bois dans remblai	E.	Luis T-L	03/07/2023
2023-VQ-TW19.0113	CGP-1D	Cloison bois dans remblai	E.	Luis T-L	03/07/2023
2023-VQ-TW19.0114	CGP-1D	Cloison bois dans remblai	E.	Luis T-L	03/07/2023
2023-VQ-TW19.0115	CGP-1D	Bois des cloisons	-	Luis T-L	03/07/2023
2023-VQ-TW19.0116	CGP-1D	Plancher en béton de l'entrepôt	N.	Luis T-L	03/07/2023
2023-VQ-TW19.0117	CGP-1D	Strati paroi nord intérieur + pilier 1D400	N.	Luis T-L	03/07/2023
2023-VQ-TW19.0118	CGP-1D	Strati paroi sud intérieur + pilier 1D500	S.-O.	Luis T-L	03/07/2023
2023-VQ-TW19.0119	CGP-1D	Dalles, mur et piliers en fragment	-	Luis T-L	03/07/2023
2023-VQ-TW19.0120	CGP-1D	Colonne de bois + remblai de SN	N.-E.	Luis T-L	03/07/2023
2023-VQ-TW19.0121	CGP-1D	Strati paroi nord remblais en pente 1D600	N.-E.	Luis T-L	03/07/2023
2023-VQ-TW19.0122	CGP-1D	Vue générale 1D vers l'ouest	O.	Luis T-L	03/07/2023
2023-VQ-TW19.0123	CGP-1D	Vue générale 1D vers l'est	E.	Luis T-L	03/07/2023
2023-VQ-TW19.0124	CGP-1D	Remblai avec briques	N.	Luis T-L	03/07/2023
2023-VQ-TW19.0125	CGP-1D	Pilier 1D1000	N.	Luis T-L	04/07/2023
2023-VQ-TW19.0126	CGP-1D	Pilier 1D700	N.	Luis T-L	04/07/2023
2023-VQ-TW19.0127	CGP-1D	Pilier 1D700	N.	Luis T-L	04/07/2023
2023-VQ-TW19.0128	CGP-1D	Pilier 1D700 + socle 1D900	N.-E.	Luis T-L	04/07/2023
2023-VQ-TW19.0129	CGP-1E	Vue générale 1E	O.	Luis T-L	05/07/2023
2023-VQ-TW19.0130	CGP-1E	Aqueduc dans 1E secteur sud	N.	Luis T-L	06/07/2023
2023-VQ-TW19.0131	CGP-1E	Strati paroi nord secteur sud 1E	N.	Luis T-L	06/07/2023
2023-VQ-TW19.0132	CGP-1E	Sanitaire en grès secteur sud 1E	N.	Luis T-L	06/07/2023
2023-VQ-TW19.0133	CGP-1E	Tranchée du pluvial traverse nord 1E	E.	Luis T-L	06/07/2023
2023-VQ-TW19.0134	CGP-1E	Tranchée à la limite du trottoir nord 1E	E.	Luis T-L	06/07/2023
2023-VQ-TW19.0135	CGP-1E	Benzène sous trottoir 1E100	S.-E.	Luis T-L	06/07/2023
2023-VQ-TW19.0136	CGP-1E	Raccord en benzène 1E101	S.	Luis T-L	06/07/2023

No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2023-VQ-TW19.0137	CGP-1E	Bague en benzène 1E100	S.	Luis T-L	06/07/2023
2023-VQ-TW19.0138	CGP-1E	Benzène dégagé 1E100	E.	Luis T-L	06/07/2023
2023-VQ-TW19.0139	CGP-1E	Égout béton désaffecté	S.	Luis T-L	07/07/2023
2023-VQ-TW19.0140	CGP-1E	Égout béton désaffecté	S.	Luis T-L	07/07/2023
2023-VQ-TW19.0141	CGP-1E	Massif Bell + benzène 1E100	S.	Luis T-L	07/07/2023
2023-VQ-TW19.0142	CGP-1G	Vue ensemble 1G	S.	Luis T-L	11/07/2023
2023-VQ-TW19.0143	CGP-1G	Niveaux remblais parallèles	S.	Luis T-L	11/07/2023
2023-VQ-TW19.0144	CGP-1G	Dalle béton 1G100	N.	Luis T-L	11/07/2023
2023-VQ-TW19.0145	CGP-1G	Localisation générale de 1G100	S.	Luis T-L	11/07/2023
2023-VQ-TW19.0146	CGP-1G	Remblai brique par-dessus 1G100	S.	Luis T-L	11/07/2023
2023-VQ-TW19.0147	CGP-1G	Stérile sous 1G100	S.	Luis T-L	11/07/2023
2023-VQ-TW19.0148	CGP-1G	Remblai en profondeur secteur sud	S.	Luis T-L	11/07/2023
2023-VQ-TW19.0149	CGP-1G	SNS au sud	S.	Luis T-L	11/07/2023
2023-VQ-TW19.0150	CAP-1A	Paroi ouest côté ouest de Cap-1A	S.-O.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0151	CAP-1A	Muret paroi est côté ouest de Cap-1A	N.-E.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0152	CAP-1A	Transition sols naturels côté ouest de Cap-1A	O.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0153	CAP-1A	Fondation béton Cap-1A	N.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0154	CAP-1A	Fondation béton Cap-1A	O.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0155	CAP-1A	Paroi ouest Cap-1A côté sud	O.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0156	CAP-1A	Paroi ouest Cap-1A côté nord	O.	Luis T-L	20/06/2023
2023-VQ-TW19.0157	CAP-1A	Sols stériles près surface vers le N. Cap-1	N.-O.	Luis T-L	20/06/2023

ANNEXE B

Inventaire des artéfacts

PROJET JARDINS COMMUNAUTAIRES DE LA RUE DU CHALUTIER ET STATIONNEMENT DU HAVRE SAINT-CHARLES (CeEt-777) **Analyste : Isabelle Hade**

Code	Site	Lot	Code Matériau	Matériau	Objet	Nbre Art.	Nbre Obj.	Code Fonction	Intégrité	Fonction	Commentaires
CeEt-	777	1H	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Bol	1	1	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu foncé sur les deux parois.
CeEt-	777	1H	M3.04.1	fer forgé	clou de chemin de fer	1	1	F5.08.4.2	Ent	Fixations	Clou entier à tête étalée, 15, cm de long. Corrodé.
CeEt-	777	1J02	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	Bouteille de ketchup	1	1	F5.01.2	Ent	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille à corps octogonale. Fond très légèrement concave. Long col légèrement rétréci vers le haut. Ouverture filetée. Inscription moulée en relief sous le fond: H. J. HEINZ CO PATD 162. Fabrication par procédé Owens. 21,3 cm de haut. 5 cm de diam. #162 on the bottle tells us that your bottle is an old Heinz Ketchup bottle. It was produced between 1918 and 1923 and held 8 ounces of ketchup. https://sha.org/bottle/pdffiles/Heinzbottlecodes.pdf
CeEt-	777	1J03	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Brique	1	1	F5.08.3.4	Comp	Matériaux de base-brique	Brique réfractaire à pâte de couleur beigeâtre. Inscription illisible sur le dessus. Absence de quelques éclats. 23 cm de long. sur 11 cm de larg. sur 6,5 cm d'épais.
CeEt-	777	1J03	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Brique	1	0	F5.08.3.4	Frag	Matériaux de base-brique	Éclat de brique à pâte rougeâtre. Altéré par la chaleur.
CeEt-	777	1J03	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	2	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments de paroi. Corps circulaire. Sans décor apparent. Probablement le même objet.
CeEt-	777	1J03	M2.1.1	Verre incolore au plomb	Résidu	2	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments de paroi plutôt mince. Bouteille? Gobelet? Peut-être le même objet.
CeEt-	777	1J03	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	Résidu	2	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments de paroi plutôt mince. Bouteille? Peut-être le même objet.
CeEt-	777	1J03	M2.2	Verre teinté	Vitre	9	0	F5.08.3.1	Frag	Matériaux de base-vitre	Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,17 cm et 0,25 cm d'épais. Teinté vert.
CeEt-	777	1J03	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille à alcool	1	0	F5.02.2	Frag	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Vert foncé.
CeEt-	777	1J03	M3.04	Métal Ferreux	clou indéterminé	4	0	F5.08.4.2	Frag	Fixations	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Deux fragments jointifs. Découpés?

Code	Site	Lot	Code Matériau	Matériau	Objet	Nbre Art.	Nbre Obj.	Code Fonction	Intégrité	Fonction	Commentaires
CGP	-	1B03	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Brique	1	1	F5.08.3.4	Comp	Matériaux de base-brique	Brique à pâte de couleur orange foncé. Inscription moulée en creux sur le côté: FRONTENAC. 21 cm de long. sur 10 cm de larg. sur 6 cm d'épais. Absence de quelques éclats. Résidu de mortier.
CGP	-	1B03	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Brique	1	1	F5.08.3.4	Ent	Matériaux de base-brique	Brique réfractaire à pâte de couleur beige orangé. Inscription moulée en creux sur le côté: CITADEL/MADE IN CANADA. 20,5 cm de long. sur 9,5 cm de larg. sur 6 cm d'épais. 1913-1994-Boischatel. https://baladodecouverte.com/circuits/701/poi/7519/les-industries-d-autrefois-a-boischatel
CGP	-	1B500	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Brique	1	1	F5.08.3.4	Ent	Matériaux de base-brique	Brique réfractaire à pâte de couleur beigeâtre. Inscription moulée en creux sur le dessus dans une forme ovales concave: MEX-R-CO/MO-REX. 22,7 cm de long. sur 11 cm de larg. sur 6 cm d'épais. Les briques MEX-R-CO MO-REX ont été fabriquées par la Mexico Refractories Co. située à Mexico, dans le Missouri. Fondée en 1930 jusque vers 1959. https://www.worthpoint.com/worthopedia/antique-mex-co-mo-rex-brick-491546422
CGP	-	1B500	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Brique	1	1	F5.08.3.4	Comp	Matériaux de base-brique	Brique à pâte de couleur orange foncé. Inscription moulée en creux sur le côté: MADE IN CANADA/«FIRESTONE»/BRIQUE DE SCOTT/SCOTT JUNCTION QUEBEC. Rainures incisées sur les autres côtés. Trois perforations au centre de la brique (2,4 cm de diam.). 19,5 cm de long. résid. sur 8,5 cm de larg. sur 5,5 cm d'épais. Absence de quelques éclats. Résidu de mortier. Briqueterie en service de 1895 à 1980. https://histoire-du-quebec.ca/scott/
CGP	-	1F03	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Brique	1	1	F5.08.3.4	Incomp	Matériaux de base-brique	Brique à pâte de couleur orange foncé. Inscription moulée en creux sur le côté: [EAST] ANGUS BRICK & TILE/[M]ADE IN CANADA. Au moins trois perforations au centre de la brique (3 cm de diam.). 19 cm de long. résid. sur 9 cm de larg. sur 6 cm d'épais. Absence d'une extrémité. Résidu de mortier. La compagnie a commencé ses activités en 1926. Incorporée en 1961, elle perdit son incorporation en 1989. https://advitam.banq.qc.ca/notice/444846

LE TRAMWAY DE QUÉBEC

VILLE DE QUÉBEC

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES (PRINTEMPS-ÉTÉ 2023)

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE À QUÉBEC

TRUELLE ET CIE INC.

JUIN 2024

PRÉLIMINAIRE

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES (PRINTEMPS-ÉTÉ 2023)

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE À QUÉBEC

PRÉLIMINAIRE

TRUELLE ET CIE INC.

JUIN 2024

Ces interventions archéologiques ont été réalisées grâce à la collaboration du Service du développement économique et des grands projets de la Ville de Québec.

PRÉLIMINAIRE

©2024
Ville de Québec
Tous droits réservés

RÉSUMÉ

La ville de Québec prévoie le réaménagement de la Place de l'Hôtel de Ville ainsi que la réfection d'une partie réseau souterrain sur les rues de Buade et des Jardins, à Québec en 2023. Afin de préserver les ressources archéologiques enfouies, de la surveillance archéologique des excavations est prévue lors des travaux dans les sections des rues touchées. Sur la rue de Buade, le potentiel archéologique est fort dans le secteur du cimetière Sainte-Famille (site CeEt-39), situé à proximité de la Basilique, et la place de l'Hôtel-de-Ville (CeEt-151) tandis que sur la rue des Jardins, c'est le site du collège des Jésuites (site CeEt-35) qui recèle un fort potentiel. Plusieurs interventions archéologiques ont déjà été réalisés sur les sites CeEt-35, CeEt-39 et CeEt-151 confirmant le potentiel archéologique de ces secteurs d'où la nécessité de la surveillance archéologique lors des travaux de 2023.

La surveillance archéologique au cimetière Sainte-Famille (CeEt-39) a permis la mise au jour des vestiges du mur d'enceinte de 1657 et de 1843 et aussi confirmer la présence de sépultures dans l'espace autrefois occupé par le cimetière. Plus à l'ouest du cimetière, toujours sur le site CeEt-39, ce sont les vestiges de trois drains de pierres du XIX^{e} siècle qui ont été documentés. Ceux-ci sont probablement reliés à celui mis au jour sur la côte de la Fabrique lors de l'intervention de 2022.

Sur la rue des Jardins, la surveillance archéologique peut confirmer qu'aucuns vestiges de l'église et du collège des Jésuites n'ont été détruits lors des travaux de 2023 malgré la proximité de ces derniers lors des excavations.

De plus, le potentiel archéologique de tout le secteur des travaux a pu être précisé et évaluer de nouveau en fonction de l'ampleur des travaux d'excavation et du tissus archéologique résiduel.

PRÉLIMINAIRE

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ iii
TABLE DES MATIÈRES iv
LISTE DES FIGURES v
LISTE DES TABLEAUX vii
LISTE DES PHOTOS viii
LISTE DES INTERVENANTS xi
1. INTRODUCTION 1
1.1 Contexte et mandat 1
1.2 Description du secteur d'intervention 1
1.3 Organisation du rapport 2
2. MÉTHODOLOGIE 5
2.1 Inventaire archéologique 5
2.2 Supervision archéologique 6
3. CADRE GÉOGRAPHIQUE 8
3.1 Environnement actuel 8
3.2 Paléoenvironnement 8
4. CADRE CULTUREL AUTOCHTONE 13
5. CONTEXTE HISTORIQUE 17
6. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE 29
6.1 Interventions et découvertes antérieures 29
6.2 Le potentiel archéologique du secteur à l'étude 35
7. INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 37
7.1.1 La surveillance archéologique 37
8. CONCLUSION 110
BIBLIOGRAPHIE 112

PRÉLIMINAIRE

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation générale du projet....3
Figure 2. Délimitation du secteur d'intervention....4
Figure 3. Étendue maximale de la mer de Champlain et point de rencontre (en tireté) avec la mer de Goldthwait (Occhietti 1989)....9
Figure 4. Régression marine et évolution du paysage de la région de Québec entre 12 500 et 8 000 ans AA (Adaptée de Côté *et al.* 2005)....10
Figure 5. Détail de la carte de reconstruction environnementale vers l'an 1 000 AA proposée pour l'estuaire de la rivière Saint-Charles, dans la Basse-Ville de Québec (Adaptée de Morneau 1989 par Isabelle Duval)....12
Figure 6. Gravure de Québec de Samuel de Champlain datant de 1613 Champlain montrant les alentours de Québec en 1608 (BAC, MIKAN Nº 3919870)....17
Figure 7. Plan de Québec de Jean Bourdon en 1660 (BAnQ, P600, S4, SS2, D652)....18
Figure 8. Extrait du plan de Québec de Jean Bourdon en 1663 (BAnQ, P600, S4, SS2, D653)....19
Figure 9. Extrait du plan de Québec de Robert de Villeneuve de 1685 (BAnQ, P600, S4, SS2, D268)....20
Figure 10. Extrait du plan de Québec par Chaussegros de Léry en 1727 (BAnQ, P600, S4, SS2, D593)....21
Figure 11. Extrait du plan de Québec par Bellin en 1744 (BAnQ, G 3454 Q4 1744 B4 CAR pf)....22
Figure 12. Gravure de Richard Short en 1759 montrant les dommages qu'a subi le collège des Jésuites lors du bombardement de la ville par les troupes anglaises (BAnQ, ID 257)....23
Figure 13. Extrait du plan de Québec par Andrews en 1771 (BAnQ, G 3454 Q4 1771 A5 CAR pf)....23
Figure 14. Vue de la façade du collège des Jésuites et de la place du marché vers 18829, par J. P. Cockburn (BAC, Mikan nº 2898365)....24
Figure 15. La façade du collège des Jésuites et le marché au foin par J. P. Cockburn en 1829 (Tiré de Rouleau 2016 : 15)....25
Figure 16. La place du marché et la halle à la viande sur la rue des Jardins, photo de Louis Prudent-Vallée vers 1872 (Tiré de Rouleau 2016 : 15)....25
Figure 17. Extrait du plan de Hopkins de 1879 montrant le secteur à l'étude avec la rue Buade élargie et les casernes démolies (BAnQ, G 1144 Q4 G475 H794 1879) 26
Figure 18. Carte postale montrant la fontaine aménagée sur l'ancienne Place du marché (BAnQ, CP 027899)....27
Figure 19. Extrait du plan de Goad de 1898 montrant l'Hôtel de Ville construit (BAnQ, British Library, Maps 147.b.23 (1))....27
Figure 20. Carte postale montrant l'Hôtel de Ville vers 1900 (BAnQ, CP 3212 CON)....28
Figure 21. Extrait du plan de Underwriters' de 1957 montrant le secteur à l'étude comme on le connait aujourd'hui (BAnQ, G/1144/Q4G475/U5/v.1/1957 DCA)....28
Figure 22. Localisation des sous-opérations archéologiques implantées en 2023 et des vestiges qui y ont été découverts....38

PRÉLIMINAIRE

Figure 23. Vue détaillée des sous-opérations archéologiques et des vestiges qui y ont été découverts (feuillet 1) 39
Figure 24. Vue détaillée des sous-opérations archéologiques et des vestiges qui y ont été découverts (feuillet 2) 40
Figure 25. Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération VQ-23-PHV-1A (C-1) 43
Figure 26. Croquis stratigraphique de la paroi de la sous-opération VQ-23-PHV-1B (C-2) 46
Figure 27. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération VQ-23-PHV-1C (C-3) 49
Figure 28. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération VQ-23-PHV-1D (C-4) 52
Figure 29. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-39-13B 64
Figure 30. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-39-13C 68
Figure 31. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-39-13E 74
Figure 32. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-39-13F 76
Figure 33. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-39-13G 79
Figure 34. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-39-13J 92
Figure 36. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-151-6A 95
Figure 35. Extrait du plan de Robert de Villeneuve de 1685 montrant les ruisseaux présents en Haute Ville au XVII^{e} siècle. La flèche rouge montre le secteur des vestiges 13G100, 13J100 et 13H150 et l'absence de ruisseau dans ce secteur. (BAnQ, P600, S4, SS2, D268) 97
Figure 37. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CeEt-35-16A (C-12) 100
Figure 38. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-35-16B (C-13) 102
Figure 39. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-35-16C (C-14) 105
Figure 40. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CeEt-35-16D (C-15) 108

PRÉLIMINAIRE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Résumé des grands évènements hydriques qui ont marqué le Saint-Laurent de 13 000 ans AA à aujourd'hui dans la région de Québec (Lamarche *et al.* 2006).....11
Tableau 2. Sites archéologiques connus dans les limites ou à proximité du projet 30

PRÉLIMINAIRE

LISTE DES PHOTOS

Photo 1. Vue d'ensemble de la zone de la sous-opération VQ-23-PHV-1A, vers l'ouest (VQ-23-PHV-018) 41
Photo 2. Vue d'ensemble de la zone de la sous-opération VQ-23-PHV-1A, vers le nord (VQ-23-PHV-032) 41
Photo 3. Paroi ouest de la sous-opération Site VQ-23-PHV-1A, vers l'ouest (VQ-23-PHV-002) 42
Photo 4. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-23-PHV-1B, vers le sud (VQ-23-PHV-152) 44
Photo 5. Paroi est de la sous-opération VQ-23-PHV-1B, vers le sud-est (VQ-23-PHV-155) 47
Photo 6. Vue d'ensemble des vestiges maçonnés en pierre VQ-23-PHV-1B100 et 1B200, vers le sud (VQ-23-PHV-156) 47
Photo 7. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-23-PHV-1C, vers le sud (VQ-23-PHV-014) 48
Photo 8. Paroi est de la sous-opération VQ-23-PHV-1C montrant le parement ouest du vestige 1C100, vers l'est (VQ-23-PHV-013) 50
Photo 9. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-23-PHV-1D, vers l'ouest (VQ-23-PHV-032) 51
Photo 10. Paroi sud de la sous-opération VQ-23-PHV-1D, vers le sud (VQ-23-PHV-033) 53
Photo 11. Vue d'ensemble de la zone de la sous-opération CeEt-39-13A, vers l'ouest (VQ-23-PHV-044) 54
Photo 12. Vue d'ensemble du vestige CeEt-39-13A250, vers le nord-est (VQ-23-PHV-056) 60
Photo 13. Sommet du vestige CeEt-39-13A250, vers le sud-ouest (VQ-23-PHV-057) 60
Photo 14. Parement sud du vestige CeEt-39-13A250, vers le nord-ouest (VQ-23-PHV-095) 61
Photo 15. Sommet du vestige CeEt-39-13A150, vers le sud-ouest (VQ-23-PHV-077) 58
Photo 16. Parement sud du vestige CeEt-39-13A150, vers le nord-nord-ouest (VQ-23-PHV-093) 58
Photo 17. Parement nord du vestige CeEt-39-13A150, vers le sud-sud-est (VQ-23-PHV-088) 59
Photo 18. Sommet du vestige CeEt-39-13A100, vers le nord (VQ-23-PHV-050) 55
Photo 19. Limite sud du parement ouest du vestige CeEt-39-13A100, vers le nord-nord-est (VQ-23-PHV-092) 56
Photo 20. Parement est du vestige CeEt-39-13A100, vers l'ouest (VQ-23-PHV-089) 56
Photo 21. Sommet de l'empattement à la base du parement est du vestige CeEt-39-13A100, vers le sud-ouest (VQ-23-PHV-085) 57
Photo 22. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-39-13B, vers le nord-nord-ouest (VQ-23-PHV-094) 62
Photo 23. Surface du lot CeEt-39-13B1, vers le nord-ouest (VQ-23-PHV-058) 62
Photo 24. Base du lot CeEt-39-13B1 et surface du roc, vers le nord-ouest (VQ-23-PHV-060) 63
Photo 25. Paroi est de la sous-opération CeEt-39-13B, vers l'est (VQ-23-PHV-071) 63

PRÉLIMINAIRE

Photo 26. Surface du lot CeEt-39-13B2, vers le sud-ouest (VQ-23-PHV-059) 65
Photo 27. Paroi est de la sous-opération CeEt-39-13B (VQ-23-PHV-070) 66
Photo 28. Base du lot CeEt-39-13B2 et surface du roc, vers le sud-est (VQ-23-PHV-067) 66
Photo 29. Vue d'ensemble de la zone de la sous-opération CeEt-39-13C, vers le nord (VQ-23-PHV-066) 67
Photo 30. Paroi est de la sous-opération CeEt-39-13C, vers le nord-est (VQ-23-PHV-074) 69
Photo 31. Vue détaillée des ossements humains mis au jour à la base du lot 13C3, vers le nord-est (VQ-23-PHV-065) 70
Photo 32. Isolant de protection déposé sur les ossements humains mis au jour à la base du lot 13C3, vers l'est (VQ-23-PHV-121) 70
Photo 33. Vue d'ensemble de la zone de la sous-opération CeEt-39-13D, vers l'est (VQ-23-PHV-080) 71
Photo 34. Base du lot CeEt-39-13D1, vers le nord-nord-est (VQ-23-PHV-091) 72
Photo 35. Vue d'ensemble de la zone de la sous-opération CeEt-39-13E, vers l'est (VQ-23-PHV-107) 72
Photo 36. Paroi est de la sous-opération CeEt-39-13E, vers le nord-est (VQ-23-PHV-076) 73
Photo 37. Vue d'ensemble de la zone de la sous-opération CeEt-39-13F, vers l'est (VQ-23-PHV-009) 75
Photo 38. Paroi est de la sous-opération CeEt-39-13F, vers l'est (VQ-23-PHV-011) 77
Photo 39. Zone des sous-opérations CeEt-39-13G à droite et CeEt-39-13H à gauche, vers l'est (VQ-23-PHV-124) 78
Photo 40. Paroi sud de la sous-opération CeEt-39-13G, vers le sud-est (VQ-23-PHV-125) 80
Photo 41. Vue du sol à l'intérieur du drain CeEt-39-13G100, vers le sud-est (VQ-23-PHV-140) 80
Photo 42. Couvercle en bois du drain en pierre CeEt-39-13G100, vers le sud-est (VQ-23-PHV-128) 82
Photo 43. Vue d'ensemble du drain en pierre CeEt-39-13G100, vers le sud-est (VQ-23-PHV-140) 82
Photo 44. Sol en surface du vestige CeEt-39-13H150, vers le nord-est (VQ-23-PHV-132) 84
Photo 45. Couvercle en bois et sol à l'intérieur du vestige CeEt-39-13H150, vers le nord-est (VQ-23-PHV-138) 84
Photo 46. Portion est du vestige CeEt-39-13H150, vers le nord-nord-est (VQ-23-PHV-143) 85
Photo 47. Limite est du vestige CeEt-39-13H150 (VQ-23-PHV-134) 85
Photo 48. Dégagement mécanique du sommet du vestige 13H150 à l'ouest du massif d'Hydro-Québec, vers le nord-nord-est (VQ-23-PHV-141) 86
Photo 49. Zone et sol à la limite ouest du vestige CeEt-39-13H150 (VQ-23-PHV-172) 87
Photo 50. Partie du couvercle en bois du vestige CeEt-39-13H150 (VQ-23-PHV-139) 88
Photo 51. Parement intérieur du mur nord du vestige CeEt-39-13H150 (VQ-23-PHV-144) 88

PRÉLIMINAIRE

Photo 52. Parement intérieur du mur sud et son ouverture à la jonction des vestiges CeEt-39-13H150 et 13G100 (VQ-23-PHV-151) 89
Photo 53. Limite ouest du vestige CeEt-39-13H150, vers le sud-est (VQ-23-PHV-175) 90
Photo 54. Vue d'ensemble de la zone de la sous-opération CeEt-39-13J, vers le nord (VQ-23-PHV-026) 91
Photo 55. Paroi est de la sous-opération CeEt-39-13J, vers l'est (VQ-23-PHV-027) 91
Photo 56. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-151-6A, vers le sud (VQ-23-PHV-170) 94
Photo 57. Sommet du vestige CeEt-151-6A100, vers le sud (VQ-23-PHV-164) 94
Photo 58. Sommet du vestige CeEt-151-6A100, vers l'est (VQ-23-PHV-168) 96
Photo 59. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-35-16A, vers l'est (VQ-23-PHV-015) 99
Photo 60. Paroi nord de la sous-opération CeEt-35-16A, vers le nord (VQ-23-PHV-041) 99
Photo 61. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-35-16B, vers l'est (VQ-23-PHV-248) 101
Photo 62. Paroi sud de la sous-opération CeEt-35-16B, vers le sud (VQ-23-PHV-249) 103
Photo 63. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-35-16C, vers le nord (VQ-23-PHV-179) 104
Photo 64. Paroi est de la sous-opération CeEt-35-16C, vers l'est (VQ-23-PHV-183) ... 106
Photo 65. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-35-16D, vers le nord (VQ-23-PHV-203) 107
Photo 66. Paroi nord de la sous-opération CeEt-35-16D, vers le nord (VQ-23-PHV-223) 109

PRÉLIMINAIRE

LISTE DES INTERVENANTS

VILLE DE QUÉBEC
Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales

Manon Goyette	Archéologue

TRUELLE ET CIE INC.

Désirée-Emmanuelle Duchaine	Archéologue, chargée de projet et responsable de terrain (terrain et rédaction)
René Bélanger	Responsable de terrain (terrain et rédaction)
Étienne Corbeil	Technicien-archéologue
Myriam Chercuitte Leblanc	Technicienne-archéologue
Dominic Drouin	Technicien-archéologue et technicien de laboratoire
Ève-Marie Guénette	Technicienne-archéologue
Anne Laberge	Technicienne-archéologue
Myriam Renaud	Technicienne-archéologue
Julie Toupin	Spécialiste en culture matérielle

ARCHÉO-CAD

Marie Fournier	Cartographe

LES EXCAVATIONS CAF

Entrepreneur général

PRÉLIMINAIRE

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et mandat

La firme Truelle et Cie Inc. a été mandatée par la Ville de Québec afin de réaliser des interventions archéologiques dans le cadre du projet de réaménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville de Québec, dans l'arrondissement La Cité – Limoilou (**figure 1**). Ce projet comprenait, outre le réaménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville, la réfection partielle des rues adjacentes incluant le remplacement des conduites d'égout et d'aqueduc, le déplacement de réseaux techniques urbains (RTU) existants et ainsi que divers aménagements tels que la réfection de trottoirs ainsi que le réaménagement paysager, etc. Dans un premier temps, il s'agissait d'effectuer un inventaire au moyen de sondages exploratoires dans l'emprise de la rue Sainte-Famille en face de la basilique-cathédrale de Québec. L'ensemble des travaux d'excavation effectués dans l'emprise de la côte de la Fabrique, des rues Sainte-Famille et des Jardins ainsi que dans les limites de la place de l'Hôtel-de-Ville devaient par la suite faire l'objet d'une surveillance archéologique de manière continue. En somme, ces interventions avaient pour principal objectif de vérifier la présence de biens archéologiques dans l'emprise globale du projet et, le cas échéant, de formuler des recommandations à la Ville de Québec dans le but de protéger et de sauvegarder les biens archéologiques éventuellement découverts. En effet, une analyse du potentiel archéologique faite par la Ville de Québec, sur la base de la superposition de différents plans historiques, a permis de circonscrire plusieurs zones dont le potentiel anticipé variait de moyen à fort. Le potentiel historique ainsi identifié était principalement associé à l'occupation institutionnelle, commerciale et religieuse des lieux à partir du XVII^{e} siècle. Ces interventions archéologiques s'inscrivent davantage dans une démarche préventive devant permettre de documenter le secteur à l'étude et de valider les projections concernant le potentiel archéologique anticipé. Enfin, elles ont été effectuées entre le 4 avril et le 13 juin 2023 sous le permis de recherche archéologique n° 23-CIET-02 par un(e) archéologue responsable d'intervention accompagnés à l'occasion de technicien(ne)s-archéologues.

1.2 Description du secteur d'intervention

Le secteur d'intervention qui a fait l'objet d'interventions archéologiques en 2023 dans le cadre du projet de réaménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville de Québec correspondait à l'emprise de cette dernière et des rues situées en périphérie soit la côte de la Montage au nord, la rue des Jardins à l'ouest, la rue Buade au nord et finalement la rue Sainte-Famille à l'est (**figure 2**).

Le secteur concerné par ce mandat comprend l'intégrité de la Place de l'Hôtel de Ville, toute la largeur de la rue des Jardins, entre la rue Buade et la côte de la Fabrique, toute la largeur de la côte de la Fabrique, entre les rues des Jardins et Sainte-Famille et toute la largeur de la rue Sainte-Famille, entre la côte de la Fabrique et la rue Buade. Bien que l'emprise de tout le secteur des travaux ait déjà pu être excavée pour permettre l'installation de réseaux d'utilité publics souterrains, il peut y demeurer des îlots intègres qui pourraient comporter des vestiges et des couches d'occupations anciennes permettant de documenter et de comprendre l'évolution historique du secteur. La possibilité de mettre au jour des vestiges liées au marché de la Haute Ville du XIX^{e} siècle, à la fonction religieuse près de la cathédrale et du collège des Jésuites dès le début du XVIII^{e} siècle est élevé. De plus, le secteur est

PRÉLIMINAIRE

témoin des bombardements qu'ont livrés les soldats Anglais sur la ville à la Conquête, il y a la possibilité de mettre au jour des aménagements liés à la fonction militaires.

1.3 Organisation du rapport

Le présent rapport est constitué de huit parties distinctes incluant la présente introduction qui décrit le mandat octroyé à la firme Truelle et Cie Inc. et qui définit également le secteur d'intervention. Par la suite, il est question de la méthodologie employée pour la réalisation des interventions archéologiques. Les chapitres suivants font respectivement état des cadres géographique et culturel ancien ainsi que du contexte historique et des connaissances archéologiques acquises jusqu'à maintenant concernant le secteur d'intervention. Les résultats des interventions archéologiques sont ensuite présentés au chapitre 7, accompagnés de plans, de photographies et de croquis stratigraphiques. Enfin, la dernière partie du rapport porte sur les conclusions et les recommandations découlant des interventions archéologiques réalisées en 2023.

PRÉLIMINAIRE

Figure 1. Localisation générale du projet

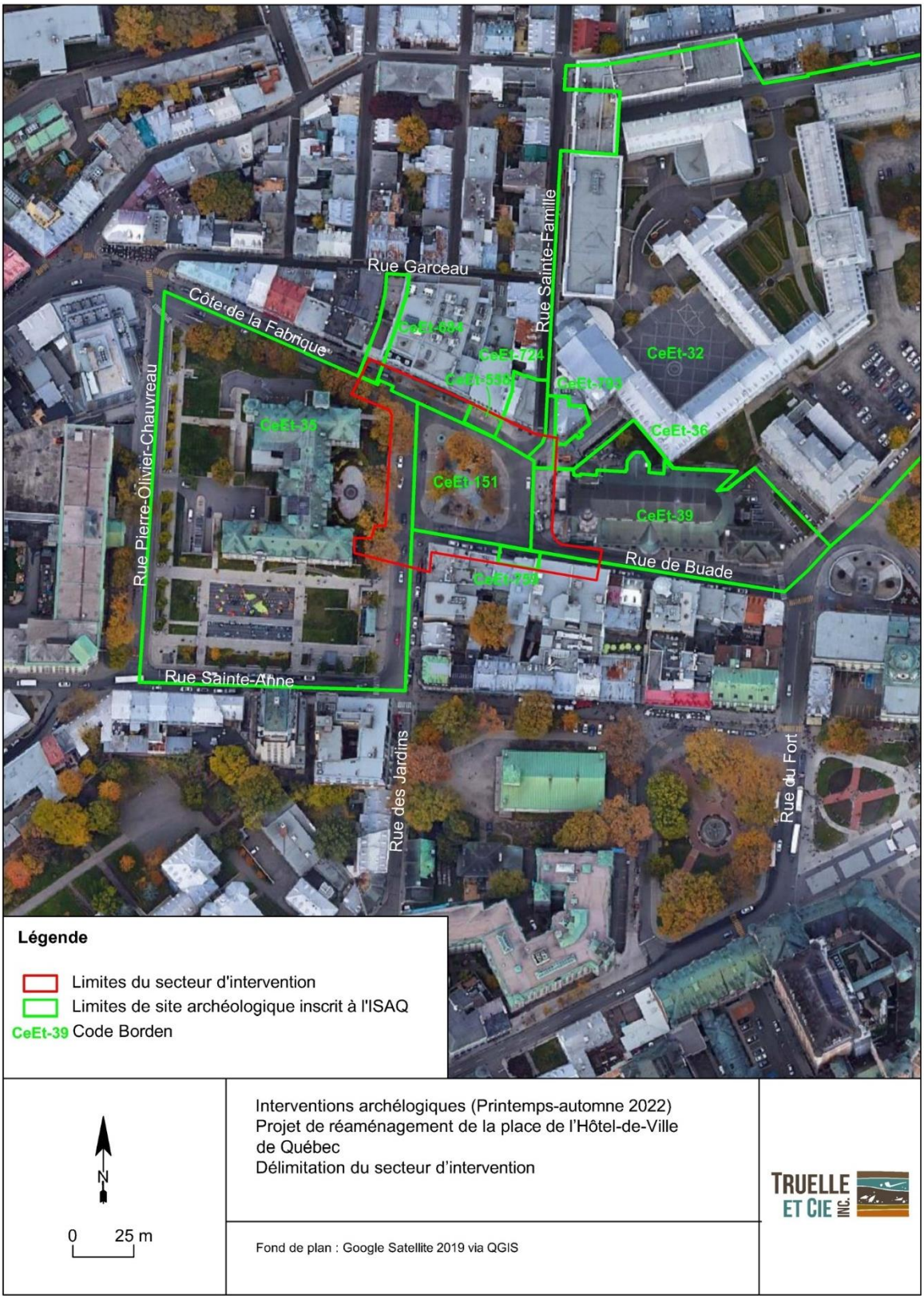

Figure 2. Délimitation du secteur d'intervention

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Inventaire archéologique

Procédure d'enregistrement des données

Le projet de réfection de la Place de l'Hôtel de Ville et du réseau souterrain des rues des Jardins, de la côte de la Fabrique et de la rue Sainte-Famille pour lequel un plan de construction a été fourni se voit inclus dans des sites où déjà des codes Borden[1] ont été attribués au secteur des travaux. Ceux-ci sont le CeEt-151 pour la Place de l'Hôtel de Ville et le côté sud de la côte de la Fabrique, le CeEt-35 pour la rue des Jardins et le CeEt-39 pour la rue Sainte-Famille. Pour le côté nord de la côte de la Fabrique, entre les rues des Jardins au sud et Sainte-Famille au nord, le code de terrain VQ-22-PHV a été utilisé. Chaque fois qu'une coupe stratigraphique et/ou des indices d'activité humaine (artéfacts, aménagement de sol, structures) ont été relevés, c'est ce code de terrain qui a été utilisé pour situer l'emplacement du phénomène.

Les données colligées lors de la surveillance archéologique du secteur des travaux sont consignées sur des fiches suivant la méthode proposée par le système Tikal (système d'enregistrement de données utilisé en archéologie historique) et qui fait intervenir les concepts d'opération, de sous-opération et de lot, ce dernier constituant la plus petite unité d'enregistrement.

L'identification d'une opération se fait à l'aide d'un numéro séquentiel placé immédiatement après le code Borden. Pour le site CeEt-151, c'est l'opération 4 qui est utilisée lors de la surveillance archéologique de la Place de l'Hôtel de Ville et de la côte de la Fabrique. Pour le site CeEt-35 c'est l'opération 15 qui est utilisée sur la rue des Jardins et pour le site CeEt-39 c'est l'opération 12 qui est utilisée sur la rue Sainte-Famille lors de la surveillance archéologique. Chaque opération peut être subdivisée en autant de sous-opérations jugées à propos. Ces éléments sont identifiés à l'aide d'une lettre majuscule. Les coordonnées spatiales précises de chaque sous-opération ont été enregistrées et reportées sur le plan général des travaux. Dans le cas du projet de surveillance archéologique de la Place de l'Hôtel de Ville à Québec, pour le code Borden CeEt-151 ce sont les sous-opérations A à J qui ont été utilisés. Pour le code Borden CeEt-35 ce sont les sous-opérations A à D qui ont été utilisées et pour le site CeEt-39 ce sont les sous-opérations A, B et C qui ont été utilisées. Chaque lot enregistré dans une sous-opération est accompagné d'une description de son contenu, d'une référence à la couche de sol d'où il provient ainsi que sa profondeur. Les mesures ont été calculées selon le cas, à partir de la surface du sol (altitude relative) ou de l'altitude réelle (NMM).

Les photos prises au terrain sont cataloguées en fonction du client (VQ), de l'année du projet (22), du projet (PHV), de l'auteur de la photo (RB pour René Bélanger, NF pour Nicolas Fortier et TT pour Thiéfaine Terrier) et du numéro de la photo. Ainsi, VQ-22-PHV-RB-01 indique la première photo prise par René Bélanger lors du projet de réaménagement de la Place de l'Hôtel de Ville et de ses rues périphériques à Québec.

[1] Code d'identification des sites archéologiques.

PRÉLIMINAIRE

L'enregistrement des unités archéologiques s'est fait selon les normes en archéologie historique reconnues au Québec à partir du système Tikal (opérations, sous-opérations et lots). Alors que le site, l'opération et la sous-opération servent à situer en plan les informations archéologiques observées, l'attribution d'un numéro de lot permet d'enregistrer les unités stratigraphiques et les vestiges architecturaux observés. Identifiée par un chiffre, l'opération correspond à une subdivision spatiale du site. La sous-opération, quant à elle, est désignée par une lettre et correspond à un sondage qui subdivise une opération. Enfin, le lot est identifié par un chiffre et correspond au niveau de sol fouillé ou à un vestige architectural (exemple : 3A1).

Les vestiges architecturaux mis au jour au cours des travaux d'inventaire ont été dégagés et ont fait l'objet d'une cueillette d'informations visant à définir leur nature et leur mode de construction. Ces informations portaient essentiellement sur leur identification, leur orientation, leurs dimensions, le nombre d'assises, la nature des matériaux, la datation des vestiges et leur fonction contribuant à leur compréhension. L'ensemble des vestiges mis au jour ont fait l'objet d'une localisation en plan (altimétrique et planimétrique) effectuée par un arpenteur au moyen d'un instrument en station totale. Enfin, il est important de préciser que les données ont été décrites dans le présent rapport en fonction du nord géographique.

Traitement de la culture matérielle

Le travail en laboratoire a été réalisé par un technicien attitré à la préparation des artéfacts et un spécialiste en culture matérielle pour en dresser l'inventaire. Tous les artéfacts et les écofacts qui ont été recueillis lors de l'intervention archéologique ont été lavés (céramique et verre), numérotés, emballés dans des sacs de plastique identifiés par leur numéro de provenance. Ils ont également fait l'objet d'un inventaire sommaire selon le système de classification des matériaux en usage à la Ville de Québec[2]. Enfin, les objets les plus significatifs ont été catalogués (le cas échéant). L'ensemble de la collection a été déposée à la réserve archéologique de la Ville de Québec.

Analyse des données et rédaction du rapport de recherche archéologique

Toutes les données archéologiques ont été colligées et analysées dans le but de décrire et d'interpréter les vestiges et les niveaux de sols témoignant de l'occupation historique des lieux. Les données archéologiques ont été corrélées avec les données historiques, cartographiques ou toutes autres données pouvant contribuer à la compréhension des secteurs d'intervention.

2.2 Supervision archéologique

La surveillance archéologique a été réalisée lors des excavations pour la nouvelle base du monument Taschereau à la Place de l'Hôtel de Ville, puis lors des excavations sur la rue des Jardins, la côte de la Fabrique et sur la rue Sainte-Famille (plan 1).

[2] L'inventaire sommaire des artéfacts a été effectué selon le Guide d'inventaire de Paul-Gaston L'Anglais.

PRÉLIMINAIRE

Contrairement à l'inventaire, la supervision archéologique a été effectuée simultanément à l'excavation mécanique des tranchées nécessaires à la finalisation du projet de réfection complète de la rue Dorchester. En somme, l'ensemble des secteurs touchés par des travaux d'excavation de masse en 2022 ont fait l'objet d'une supervision archéologique. Dans le cas où des vestiges archéologiques immobiliers (vestiges architecturaux) ou mobiliers (artéfacts) étaient observés en cours de travaux, ces derniers étaient alors interrompus afin que les vestiges soient évalués. À la suite de cette évaluation visant à déterminer la valeur des vestiges ainsi découverts, des recommandations étaient alors émises quant à la nature de l'intervention devant être effectuée. Dans l'éventualité de la découverte de sols archéologiques en place, une fouille manuelle pouvait compléter les travaux d'excavation. Quant à l'enregistrement des données, la même méthodologie que celle de l'inventaire a été appliquée (voir **section 2.1**)

Lors de la supervision archéologique de 2022, le nouveau code Borden CeEt-977 a été attribué à une section de la rue Saint-Vallier Est par le MCC et la sous-opération 1A a été utilisée sur ce nouveau site. En ce qui concerne les autres secteurs d'intervention, le code de terrain VQ-22-DORCH-1A à 1N leur a été octroyé. L'aire excavée sur la rue Dorchester est identifiée sous le code de terrain VQ-21-DORCH et les codes Borden CeEt-593, CeEt-751, CeEt-752, CeEt-766, CeEt-820, CeEt-967, CeEt-968, CeEt-969, CeEt-970, CeEt-971 et CeEt-972. À ces sites, les sous-opérations 1A à 1Z ont été utilisées pour le code de terrain VQ-21-DORCH. Pour les codes Borden, les numéros de sous-opérations 2A, 2B, 2C, 2D et 2E ont été utilisé pour le site CeEt-593, 2A, 2B et 2C pour le site CeEt-751, 2A pour le site CeEt-752, 2A, 2B, et 2C pour le site CeEt-766, 2A et 2B pour le site CeEt-820, 1A pour le site CeEt-967, 1A et 1B pour le site CeEt-968, 1A pour le site CeEt-969, 1A à 1H pour le site CeEt-970, 1A, 1B, 1C et 1D pour le site CeEt-971 et finalement 1A à 1L pour le site CeEt-972 (figure 2).

PRÉLIMINAIRE

3. CADRE GÉOGRAPHIQUE

3.1 Environnement actuel

La région de Québec correspond à l'espace le plus septentrional de la vallée du Saint-Laurent. Elle forme la pointe nord-est de la plate-forme de Québec correspondant aux basses terres du Saint-Laurent. Cette plate-forme est constituée de roches sédimentaires peu déformées. Elle est coincée au nord par les petites Laurentides et au sud par la chaîne de montagnes des Appalaches composées de roches métamorphiques du Bouclier canadien et de roches sédimentaires déformées et plissées. En plus des formations rocheuses, la région compte plusieurs unités de paysage représentées par des dépôts meubles, témoignant d'une morphogénèse complexe, marquée tant par le retrait des glaciers que par le jeu de régressions et de transgressions marines particulièrement mouvementé.

Le secteur d'intervention fait partie intégrante de la dépression de Cap-Rouge – Limoilou formée à même les roches ordoviciennes des basses terres du Saint-Laurent. Il se situe à des altitudes variant de 7 à 20 m au-dessus du niveau moyen de la mer actuel (NMM). L'épaisseur des matériaux meubles qui le recouvre peut atteindre 8 m (Arkéos Inc. 2010). Autrefois, le territoire de la zone des travaux était drainé par la rivière Saint-Charles. Il est aujourd'hui caractérisé par une forte urbanisation et dépourvu de forêts qui devaient être jadis majoritairement à dominance de feuillus et de résineux dans les zones mal drainées.

3.2 Paléoenvironnement

Les informations sur le paysage naturel ancien qui vont suivre sont tirées en grande partie des études de potentiel d'Ethnoscop (2012) et Arkéos Inc. (2010). Elles sont basées principalement sur les cartes de déglaciation de Dyke et Prest (1989), Dyke *et al*. (2003), qui brossent les grandes lignes de la chronologie du paysage, mais proviennent également de la mise à jour de données régionales proposée par Lamarche *et al*. (2006) et Dyke (2004).

Il y a 13 000 ans, le secteur d'intervention était recouvert par les glaces de l'inlandsis Laurentidien avec en dessous, les eaux douces de lacs proglaciaires. À la hauteur de Québec, la glace bloque alors l'écoulement des eaux vers la mer. La disparition de cette barrière va provoquer l'invasion de l'eau salée dans la vallée du Saint-Laurent par la mer de Champlain en amont du détroit de Québec (**figure 3**), alors que l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent baignent dans la mer de Goldthwait (Dionne 1972). On trouve des traces de l'extension maximale de ces mers dans le piémont laurentien de la région de Québec, à des altitudes variant de 185 à 230 m (Lamarche 2011 : 122).

Le relèvement du continent modèle graduellement le paysage. Québec gît sous les eaux et le mont Bélair ainsi que ceux aux alentours du lac Beauport émergent de l'eau salée pour former des îles. Outre les fluctuations marines, les conditions climatiques et l'absence de végétation rendent le territoire tout simplement inhabitable (**figure 4**).

PRÉLIMINAIRE

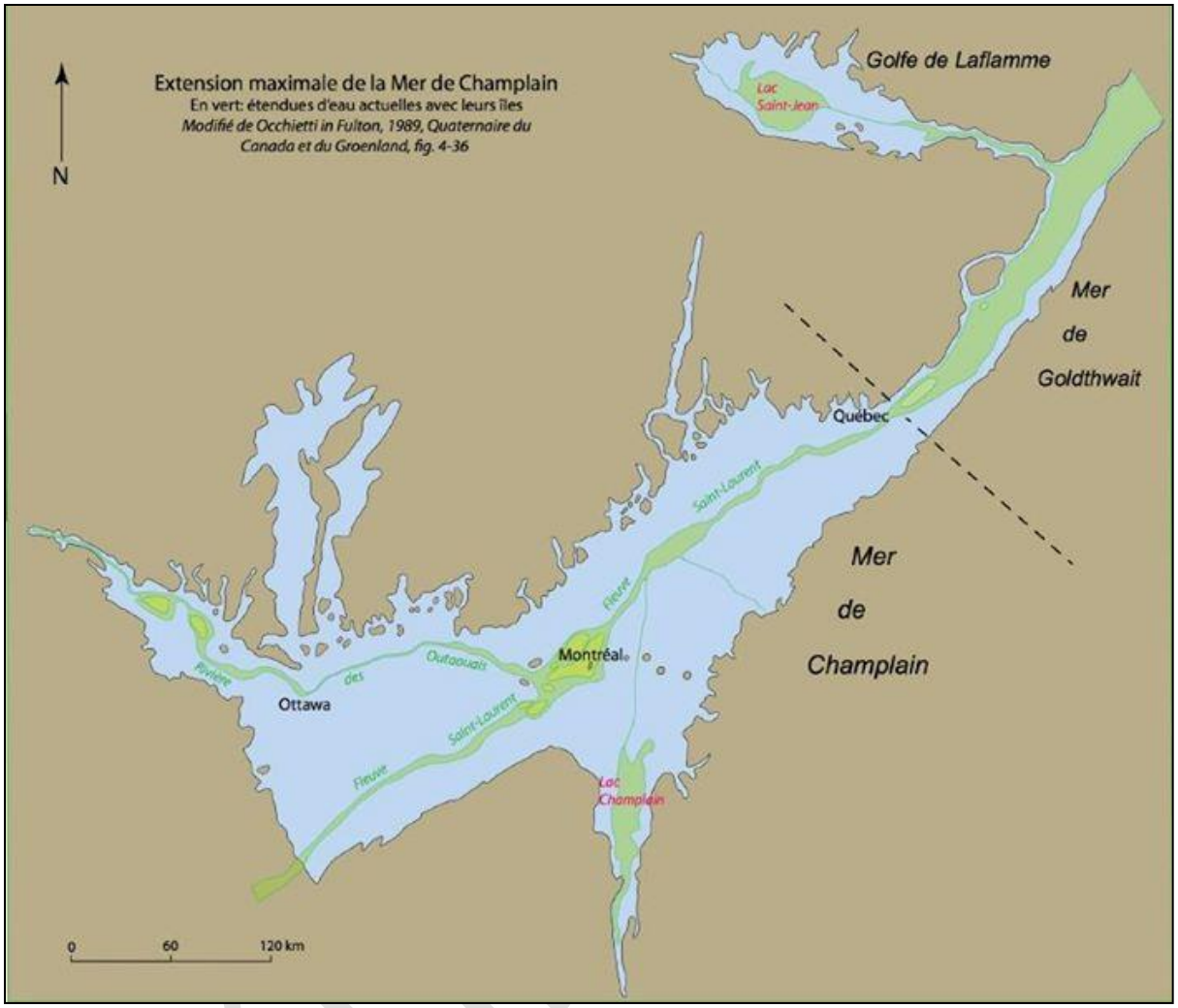

Figure 3. Étendue maximale de la mer de Champlain et point de rencontre (en tireté) avec la mer de Goldthwait (Occhietti 1989)

Ce n'est que vers 12 000 ans AA que la déglaciation du secteur d'intervention débute véritablement, la limite du glacier correspondant alors à la bordure des contreforts laurentiens actuels. Vers 11 000 ans AA, les basses terres du Saint-Laurent sont complètement libres de glace (Richard et Occhietti 2004). La mer de Goldthwait et la mer de Champlain régressent peu à peu avec la remontée du continent libéré du poids des glaces.

Vers 10 000 ans AA, le retrait du front glaciaire l'avait mené à la hauteur du lac Saint-Jean. De nouvelles recherches (Lavoie *et al*. 2010; Talon *et al.* 2005) montrent que la région des Laurentides est devenue théoriquement habitable vers 10 000 ans AA. Vers 10 200 ans AA, il y avait déjà une végétation à dominance d'épinette (pessière) dans le secteur de la forêt de Tantaré au nord de Québec, près de Valcartier, qui s'est ensuite transformée en érablière vers 9 000 ans AA. Ce couvert végétal offrait des conditions écologiques propices à l'implantation de groupes autochtones.

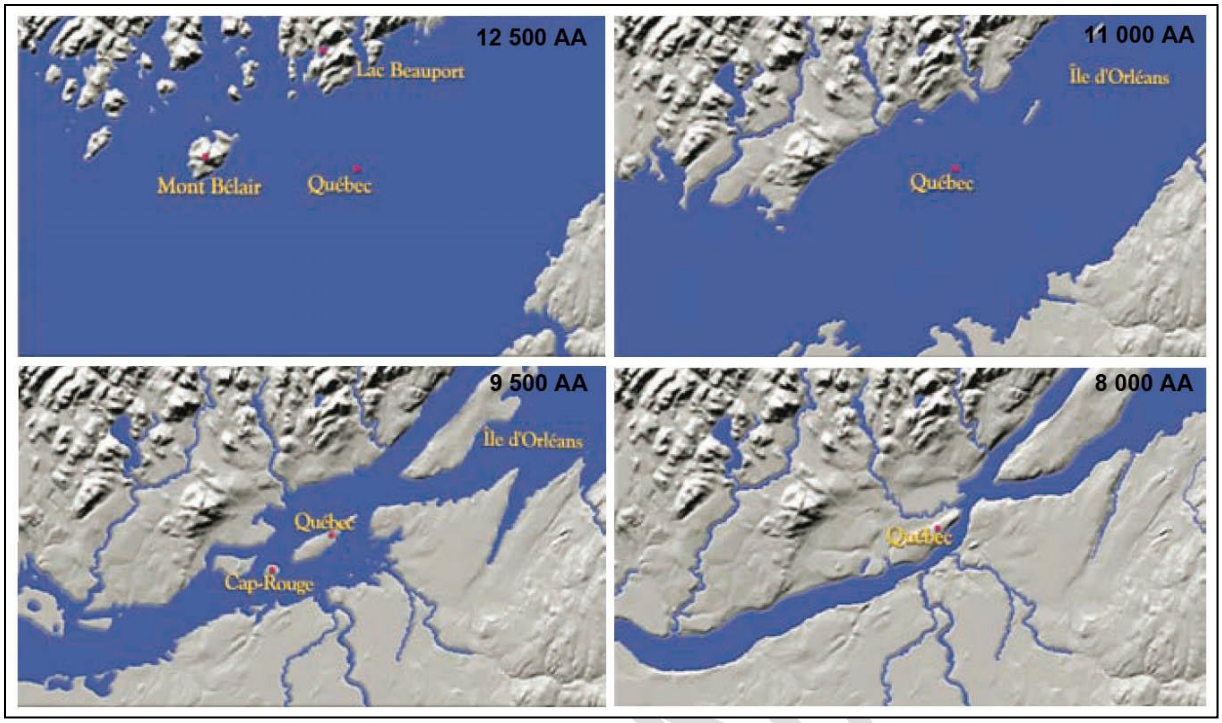

Figure 4. Régression marine et évolution du paysage de la région de Québec entre 12 500 et 8 000 ans AA (Adaptée de Côté *et al.* 2005)

Vers 9 800 ans AA, la mer de Champlain fait place à une nappe d'eau saumâtre, le lac Lampsilis, dont le rivage se situe autour de 65 m à Québec (Lamarche 2011 : 125). Le ralentissement du relèvement isostatique permet la formation de divers niveaux de terrasses (Lamarche *et al.* 2006). En ce qui a trait à la région de Québec, les données relatives au processus d'émersion des terres sont lacunaires pour cette période. Elles sont, par contre, plus abondantes pour les portions du fleuve situées en amont et en aval de celles-ci. Les données de Dionne (2002) à Montmagny font état de périodes d'émersion, mais aussi de remontée du niveau des eaux. Pour le lac Lampsilis, il est question de trois niveaux de terrasses à 60, 31 et 20 m d'altitudes (Parent *et al.* 1985).

La disparition du seuil qui retenait les eaux du lac Lampsilis à la hauteur du détroit de Québec provoque la mise en place vers 8 000 AA du nouveau régime fluvial du Proto-Saint-Laurent, qui est encore très mal connu (Lamarche 2011 : 126). La formation des terrasses fluviales le long de l'ancêtre du Saint-Laurent et de ses principaux affluents se poursuivra jusqu'à 3 000 AA. Au cours de ces quelque cinq millénaires, le niveau marin subira des baisses et des remontées importantes (Allard et Séguin 1992; Dionne 1988, 1997 et 2001; Lamarche 2005 et 2011) avant de prendre l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui.

Au mieux de nos connaissances, il semble qu'à partir de plus ou moins 1 000 ans AA jusqu'à aujourd'hui, les berges de la rivière Saint-Charles et le secteur d'intervention étaient, à peu de choses près, semblables à ceux d'avant l'urbanisation de la fin du XIX^{e} siècle. Le **tableau 1** résume les évènements les plus importants dans l'évolution du paysage.

PRÉLIMINAIRE

Tableau 1. Résumé des grands évènements hydriques qui ont marqué le Saint-Laurent de 13 000 ans AA à aujourd'hui dans la région de Québec (Lamarche *et al.* 2006)

Évènement	Caractéristique	Date	Phase
Déglaciation	Dernière déglaciation wisconsinienne (l'inlandsis Laurentidien)	18 000 à 10 600 ans AA	Début du retrait actif de la marge glaciaire vers 18 000 ans AA dans les Appalaches
	Enfoncement glacio-isostatique de toute la vallée du Saint-Laurent		Vers 12 500 ans AA dans les basses terres du Saint-Laurent
	Début du relèvement isostatique		Vers 12 000 ans AA à Québec
Mer de Champlain *Étendue d'eau salée*	Québec : point de rencontre entre un milieu marin ouvert (mer de Goldthwait) et un milieu marin fermé (mer de Champlain)	12 500 à 9 800 ans AA	Niveau marin maximal : entre 180 et 250 m d'altitude sur la rive nord 175 m d'altitude sur la rive sud Diminution continue du niveau de base avec des pauses
Lac Lampsilis Étendue d'eau douce	Milieu lacustre recouvrant les basses terres du Saint-Laurent dont le seuil est situé à Québec	9 800 à 8 000 ans AA	9 800 ans AA Stade de Rigaud (60 m d'altitude) 8 800 ans AA Stade de Montréal (31 m d'altitude) 8 000 ans AA Stade de Saint-Barthélémy (15-20 m d'altitude)
Proto-Saint-Laurent	Instauration du milieu fluvial estuarien et des réseaux hydrographiques traversant les basses terres du Saint-Laurent.	8 000 à 1 000 ans AA	Fluctuations marquées du niveau entre 16 et 6 m d'altitude À Québec : Hausse du niveau vers 6 000 ans AA de 15 m d'altitude – Transgression laurentienne Hausse entre 2 500 à 1 000 ans AA de 8 m d'altitude – Transgression de Mitis
	Emplacement du Proto-Saint-Laurent plus au sud qu'actuellement		
Fleuve Saint-Laurent	Système fluvial et emplacement actuel avec des terrasses de 5 à 10 m d'altitude	1 000 ans AA à aujourd'hui	Niveau actuel correspondant au niveau des hautes marées et fixé à 6 m d'altitude Diminution du niveau dans la partie fluviale du Saint-Laurent Hausse du niveau marin de base

Des travaux de surveillance réalisés pour le compte d'Hydro-Québec en 2011 (Castonguay *et al.* 2013) sont venus bonifier les connaissances concernant la formation des basses terrasses longeant la rive nord de la rivière Saint-Charles. En effet, une série de tranchées ouvertes successivement dans les 4e Rue, 8e Avenue, 3e Rue, 6e Avenue, 1re Rue et, enfin, la 4e Avenue jusqu'à la rivière Saint-Charles a permis d'étudier la stratigraphie des sols sur une distance de 712 m. Les informations ainsi recueillies, combinées aux données déjà connues, ont contribué à formuler quelques hypothèses relatives au potentiel archéologique préhistorique et aux occupations anciennes du secteur.

L'analyse des données a fait ressortir que ces travaux avaient été réalisés en partie sur le littoral ou l'estran naturel de la rivière Saint-Charles, tel qu'il se présentait entre 1 000 et 200 ans AA. Offrant un relief relativement plat, cet espace aurait subi l'invasion de sédiments vaseux, phénomène venant peut-être expliquer pourquoi ce secteur était peu propice à une occupation humaine au cours de la préhistoire, ou du moins expliquer pourquoi aucun indice pouvant témoigner de cette dernière n'a été retrouvé jusqu'à présent.

PRÉLIMINAIRE

La reconstitution paléo-environnementale qui devait résulter de cette analyse a peut-être permis de mettre en évidence l'existence informelle d'une terrasse plus haute (6-9 m) située derrière l'estran. Cette terrasse, identifiée à la zone intertidale subactuelle, correspondrait à un schorre plus ancien et aurait été créée durant la transgression de Mitis (vers 2 000 ans AA) avant d'être inondée partiellement durant une période de 500 ans. Les conclusions tirées de ces observations ne laissaient planer aucun doute quant à l'intérêt de tenter d'identifier et de délimiter cette terrasse plus en retrait lors de travaux futurs. Pour mettre en lumière la portée de ces observations, une carte a été produite à partir de la carte de Morneau (1989) et des données colligées en 2011 afin de reconstituer le paléoenvironnement. Le réseau routier actuel a été reproduit afin de mieux les situer dans l'espace (**figure 5**). La légende des couleurs utilisées pour la **figure 5** est présenté en annexe (**annexe 1**).

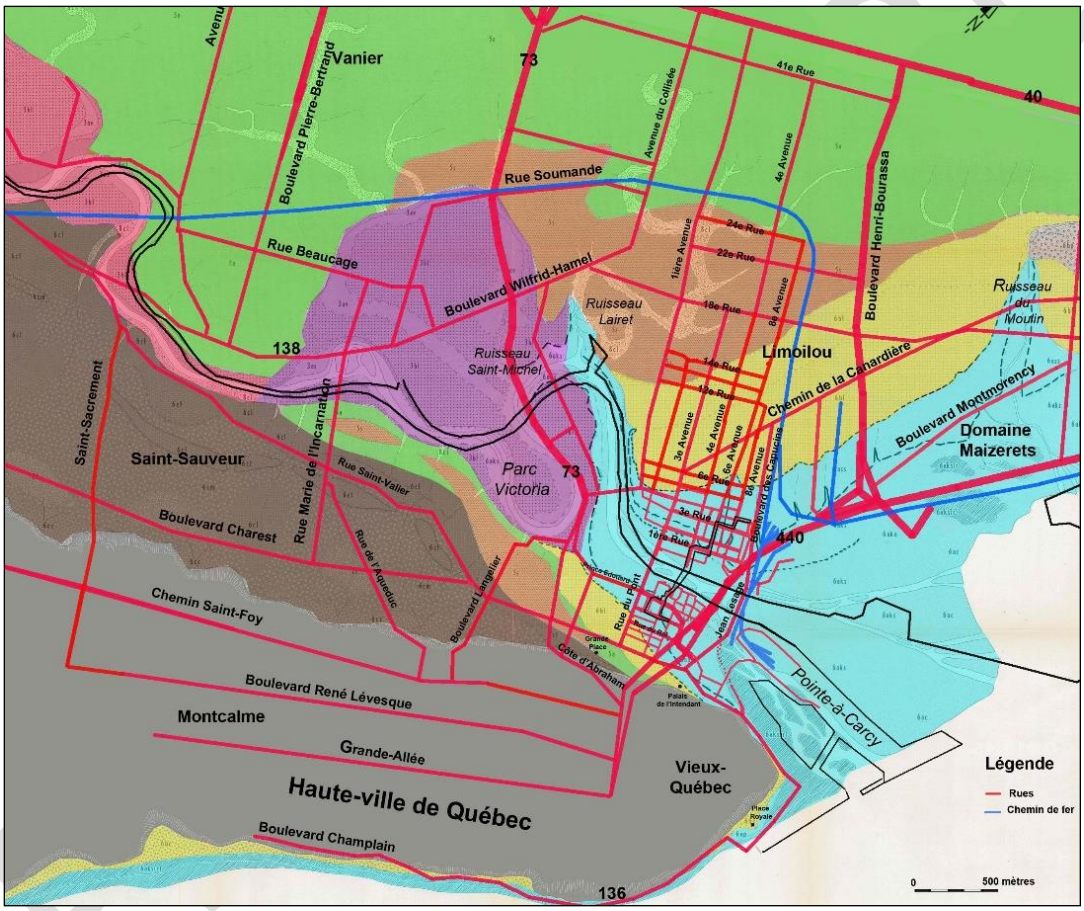

Figure 5. Détail de la carte de reconstruction environnementale vers l'an 1 000 AA proposée pour l'estuaire de la rivière Saint-Charles, dans la Basse-Ville de Québec (Adaptée de Morneau 1989 par Isabelle Duval)

4. CADRE CULTUREL AUTOCHTONE

L'occupation préhistorique du Québec méridional est découpée en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole. L'arrivée d'Européens en Amérique vers la fin du XVI^{e} siècle marque le début de la période historique.

Le Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA)

Le début du retrait glaciaire sur le territoire québécois correspond également à l'incursion des premières populations humaines. Provenant de régions australes, elles suivent la migration du caribou (Chapdelaine 2007). La sous-période ancienne du Paléoindien s'étend de 12 000 ans à environ 10 000 ans AA alors que la phase récente se termine vers 8 000 ans AA.

La plus ancienne occupation attestée au Québec provient de la région du lac Mégantic et est attribuée au Paléoindien ancien (Chapdelaine 2007). Ces peuplades ne semblent pas s'être rendues jusque dans la région de Québec. En effet, les premières traces d'occupation de la région dateraient plutôt de la seconde portion du Paléoindien et ont été localisées à l'embouchure de la rivière Chaudière à Saint-Romuald. De tels indices de présence ancienne ont été mis au jour sur les sites CdEt-1 et 2, CeEt-70, CeEt-481 (Pintal 2012), CeEt-657, CeEt-658 (Chrétien 1993; Pintal 1997, 2003 et 2005) et CeEt-778 (Pintal 1997). Ces sites ont été mis au jour à une altitude supérieure à 50 m (Pintal 2012), soit aux abords des rivages de la mer de Goldthwait. À Saint-Augustin-de-Desmaures (CeEv-5) sur la rive nord de Québec, une occupation datant d'environ 9 000 ans AA a également été mise au jour (Pintal 2003 et 2007).

L'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA)

L'Archaïque se démarque du Paléoindien par le développement de nouvelles technologies. L'augmentation de la population et le rétrécissement des territoires poussent à recourir à des matières premières lithiques locales aux aptitudes de taille très variables ou nécessitant l'utilisation du polissage pour en faire des outils (Plourde 2009). Il en a également découlé une certaine spécialisation des groupes face à leur environnement. On voit par conséquent apparaître une certaine régionalisation. L'Archaïque a été subdivisé en trois sous-périodes afin de rendre compte de la variabilité des cultures : l'Archaïque ancien (10 000 à 8 000 ans AA), l'Archaïque moyen (8 000 à 6 000 ans AA) et l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA).

Mises à part les découvertes faites sur le site CeEu-10 à Saint-Augustin-de-Desmaures (Pintal 2012), les occupations associées à la première phase de l'Archaïque dans la région de Québec ont été localisées sur la rive sud : CeEt-657, CeEt-482, CeEt-679 et CeEt-680, CeEt-5, CgEq-31 (Chrétien 1993; Pintal 1997, 2003, 2005 2012; Laliberté 1992). Ces sites, découverts en bordure du fleuve Saint-Laurent, démontrent possiblement un attrait vers les ressources estuariennes ou marines. La découverte de restes fauniques, aussi bien terrestres que marins, démontre toutefois qu'on exploitait une variété d'environnements.

PRÉLIMINAIRE

La période médiane de l'Archaïque (7 000 à 6 000 ans AA) n'a pas laissé de traces dans la région de Québec. La rareté des sites de cette époque est explicable par un niveau du fleuve qui se situait 10 m en dessous de l'actuel. Les sites qui devaient se trouver en bordure du fleuve à ce moment-là ont vraisemblablement été détruits lors de la remontée des eaux de la Transgression laurentienne. D'autre part, il est également possible que des sites soient présents dans la région de Québec, mais qu'un biais de recherches n'ait jamais mené à des résultats positifs. En effet, des recherches futures pourraient démontrer la présence d'occupations de l'Archaïque moyen à l'intérieur des terres sur le bord de rivières ou de lacs.

L'Archaïque récent (6 000 et 3000 ans AA) marque le début de l'occupation humaine permanente dans la région de Québec. En effet, l'occupation du territoire s'intensifie si bien que de nombreux sites datant de cette époque ont été découverts. La tradition laurentienne est représentée à Québec (CeEt-1, CeEt-20, CeEt-201 CeEt-387 et CeEt-600) et à Lévis (CeEt-5, CeEt-471, CeEt-481, CeEt-565, CeEt-622, CeEt-660, CeEt-661 et CeEu-12). La fin de l'Archaïque supérieur est caractérisée par la tradition post-laurentienne. Des occupations attribuées à cette dernière ont, entre autres été mises au jour principalement sur la rive nord du fleuve : CeEu-5, CeEu-10, CfEu-31, CfEs-16, CfEs-29, CgEq-1, CgEq-20, CgEq-31 et CgEq-32. Ce sont toujours des groupes de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs nomades, mais moins mobiles que les groupes précédents (Clermont et Chapdelaine 1982). Ils pallient cette diminution de la mobilité en établissant de vastes réseaux d'échanges. Les sites, principalement localisés sur des terrasses fluviales à une altitude variant de 10 m à 20 m, correspondent principalement à de petits campements saisonniers.

Une occupation préhistorique datant de cette période a été identifiée dans le quartier Saint-Roch, principalement dans le secteur de l'Hôpital général de Québec (CeEt-600) situé à quelques kilomètres au sud-ouest de l'aire d'intervention. Situé le long de la rue des Commissaires et à l'extrémité nord du boulevard Langelier, le site CeEt-600 a livré notamment des grattoirs, des éclats utilisés, des pièces esquillées ainsi que de nombreux produits de débitage. Ce dernier s'est toutefois révélé grandement perturbé puisque ces objets ont été mis au jour en association avec des artéfacts datant des XIX^{e} et XX^{e} siècles. L'absence de poterie dans la collection archéologique laisse supposer que le site daterait de l'Archaïque, soit plus de 3 000 ans avant aujourd'hui (AA) (Ruralys 2016 : 27-28).

D'autres interventions effectuées sous le boulevard Langelier et sur le terrain du moulin à vent de l'Hôpital général de Québec (CeEt-884) ont également confirmé la présence d'une occupation préhistorique vraisemblablement en lien avec celle du site CeEt-600 (Rouleau et Fortier 2011).

<u>Le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA)</u>

Il y a environ 3 000 ans, les groupes autochtones méridionaux adoptent une technologie qui a révolutionné leur manière de vivre : la poterie. Le Sylvicole a également été divisé en trois sous-périodes qui ont à leur tour été fractionnées en de multiples épisodes. Ces dernières ont principalement été faites en se basant sur l'évolution de la morphologie des poteries ainsi que des décors présents sur celles-ci, mais également sur l'observation des changements technologiques, économiques et sociologiques (Gates St-Pierre 2010).

PRÉLIMINAIRE

Dans la région de Québec, le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA) est défini par l'influence d'une culture dont le centre de diffusion est situé dans la région des Grands Lacs et dans la partie nord de l'état de New York. La culture Meadowood est caractérisée par l'utilisation du chert Onondaga et par la fabrication de poterie de type Vinette 1. La production de support prenant la forme de lames de cache et servant de support à une panoplie d'autres outils (pointes triangulaires, grattoirs, forets, etc.) est également commune à cette époque. Le nomadisme demeure la stratégie adaptative préconisée malgré l'accroissement incessant de la population. Dans la région de Québec, les sites du Sylvicole inférieur (CeEt-3, CeEt-201, CeEt-601, CeEt-660, CeEt-783, CeEt-857, CeEu-10, CeEu-12, CeEu-18 et plusieurs autres) se retrouvent généralement entre 6 m et 19 m d'altitude.

Ce n'est qu'au Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) que les groupes autochtones tendent vers une certaine sédentarisation saisonnière. L'abandon des lames de cache et des changements morpho-stylistiques apparents sur les poteries dénotent une transition culturelle (Arkéos Inc. 2000). Toutefois, bien que la forme des pointes soit plutôt pentagonale, l'aménagement d'encoches demeure toutefois commun. Avec une sédentarisation de plus en plus accrue et un accroissement de la population s'accentuant, l'horticulture se développe et prend de l'importance dans l'alimentation. Il est d'ailleurs possible que le développement de la culture du maïs dans la région de Québec se soit amorcé dès le début de cette période (Gates St-Pierre et Thompson 2015). Des sites de cette époque, situés entre 3 m et 26 m d'altitude, ont été identifiés en divers lieux de la région de Québec : rive nord du fleuve (CeEt-9, CeEt-30, CeEt-192, CeEt-601, CeEt-857, CfEu-6, CfEt-30 et bien d'autres), rive sud du fleuve (CeEt-622, CdEx-2, CeEu-12 et CeEu-13) et île d'Orléans (CgEq-3, CgEq-26 et CgEr-9).

Au Sylvicole supérieur (1 000 à 460 ans AA), la partie occidentale de la vallée du Saint-Laurent est occupée par des groupes d'Iroquoiens du Saint-Laurent. Bien que la chasse et la pêche continuent d'être des moyens de subsistance populaires, l'économie de ces derniers repose de plus en plus sur l'horticulture comme en fait foi la culture du maïs, du haricot, de la courge et du tournesol. La poterie est désormais caractérisée par la présence de parements et de crestellations au sommet des vases et les décors sont de plus en plus complexes. Les sites attribués à cette époque sont situés sur des terrasses localisées entre 5 m et 45 m d'altitude. Les sites rattachés au Sylvicole supérieur se situent sur la rive nord du fleuve (CeEt-9, CeEt-32, CeEt-192, CeEt-201, CeEt-857, CfEu-1, CfEu-6, CfEu-28, CeEu-10, CeEu-18 et CeEu-25), la rive sud (CeEt-5, CeEt-211, CeEt-212, CeEt-622 et CeEu-13) et à l'île d'Orléans (CgEr-9). Enfin, notons qu'une occupation datant possiblement du Sylvicole supérieur récent et/ou de la période de contact a été identifiée sur le site du Domaine Maizerets (CfEu-1) localisé à quelques kilomètres au nord-est du centre-ville de Québec.

La période autochtone historique (1500 à 1899 de notre ère)

Le contact entre les Autochtones et les Européens a débuté dès l'arrivée de ces derniers en Amérique. Jacques Cartier a pour sa part observé la présence du village iroquoïen de Stadaconé lors de son second voyage dans la vallée du Saint-Laurent (1535-1536). À l'arrivée de Champlain en Nouvelle-France au début du XVII^{e} siècle, les Iroquoiens, qui ont quitté la région de Québec, sont remplacés par des groupes d'affiliation algonquienne. On retrouve notamment, sur la rive nord du fleuve, des Montagnais en aval de Québec et des Algonquins en amont, alors que des Malécites et des Micmacs s'installent sur la rive sud. Plus tard au XVII^{e} siècle, les Hurons-Wendat, ayant été

PRÉLIMINAIRE

défaits par des Iroquois en Ontario, s'établissent dans la région de Québec. En 1650, environ 300 d'entre eux sont accueillis par les Augustines et les Ursulines et s'établissent dans la Haute-Ville (GAIA 2019). Par la suite, ils se voient forcés par les autorités françaises de déménager sur l'île d'Orléans en raison du nombre grandissant de réfugiés. Une petite colonie se forme alors près de Sainte-Pétronille entre les années 1651 et 1656 (Trigger 1976). Après une attaque iroquoise sanglante, les familles huronnes qui ont survécu reviennent à Québec en 1656 et s'installent à la mission de Sillery ainsi que dans le fort des Hurons, un fortin attenant au fort Saint-Louis, jusqu'en 1667 (GAIA 2019). Dans la région de Québec, les sites témoignant de cet épisode se retrouvent principalement à Québec et à L'Ancienne-Lorette. Les sites de la Place-Royale (Clermont *et coll.* 1989) et de la Maison des Jésuites situés à Québec, constituent des établissements autochtones qui ont été largement documentés par les archives. Ils ont tous également fait l'objet d'interventions archéologiques qui ont permis de mieux comprendre l'occupation autochtone historique de la ville de Québec et de ses environs.

PRÉLIMINAIRE

5. CONTEXTE HISTORIQUE

La pointe de Québec, du point de vue de l'établissement, présente plusieurs avantages dont ont su tirer profit les Français, tout comme les groupes autochtones avant eux (Moussette et Waselkov 2013 : 216-218). La batture étroite et l'eau relativement profonde facilitent l'accès des embarcations à cet endroit logé au pied d'une falaise qui le protège durant l'hiver contre les vents dominants. Comme l'atteste la **figure 6**, la confluence de la rivière Saint-Charles avec le fleuve constitue un milieu propice à la chasse et à la pêche où, de plus, il est possible d'y accoster et d'y abriter les bateaux. Le cap Diamant offre une vue entière sur le Saint-Laurent et sa vallée, permettant ainsi de surveiller et de contrôler la circulation sur le fleuve, qui est la principale voie de communication vers l'intérieur du territoire.

Figure 6. Gravure de Québec de Samuel de Champlain datant de 1613 Champlain montrant les alentours de Québec en 1608 (BAC, MIKAN Nº 3919870)

Les informations sur le développement de la Haute Ville et de la Place de l'Hôtel de Ville sont tirées de Blanchet 1989, publication de la ville de Québec sur les quartiers Vieux-Québec et Cap-Blanc, de Rouleau 2016, Simoneau 1995 et de Tanguay 1984.

Au retour de Champlain à Québec, en 1633, la Haute Ville est peu développée, on y retrouve pratiquement que le château Saint-Louis et les terres de Louis Hébert et de Guillaume Couillard (Simoneau 1995 : 5). Champlain fait alors ériger l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance avec son presbytère qui sert de résidence aux Jésuites qui desservent la paroisse (Simoneau 1995 : 5).

Champlain décède le 25 décembre 1635, une chapelle est alors construite l'année suivante afin de recevoir sa sépulture. En même temps, l'église paroissiale est agrandie (Simoneau 1995 : 5).

C'est en 1637 que les Jésuites obtiennent une concession à la Haute Ville afin d'y établir un collège voué à l'enseignement (Rouleau 2016 : 4). Peu de temps après, en 1640, un incendie détruit la chapelle Champlain, l'église et le presbytère (Simoneau 1995 : 5). Le plan de Bourdon de 1660 montre le développement de la Haute Ville avec la concession des Jésuites, l'église paroissiale et le presbytère (**figure 7**). Ce plan de 1660 nous montre l'église paroissiale et le presbytère reconstruit en 1647 puisque la chapelle de Champlain y est absente.

Figure 7. Plan de Québec de Jean Bourdon en 1660 (BAnQ, P600, S4, SS2, D652)

Cependant, il montre aucun bâtiment sur la parcelle des Jésuites qui ont eux aussi débuté la construction du corps de logis de la maison des offices du collège en 1647 Rouleau 2016 : 4). En 1648, débute les travaux de charpente de la grande maison et en 1650, débute la construction de la chapelle qui sera complétée en 1651 (Rouleau 2016 :4).

La première messe à l'église paroissiale reconstruite sera dite en 1650 et le cimetière Sainte-Famille sera ouvert, lui, en 1657. Le plan de Jean Bourdon de 1663 nous montrent les premiers bâtiments du collège des Jésuites, la nouvelle église paroissiale et l'enclos qui délimite le cimetière Sainte-Famille du côté sud (**figure 8**).

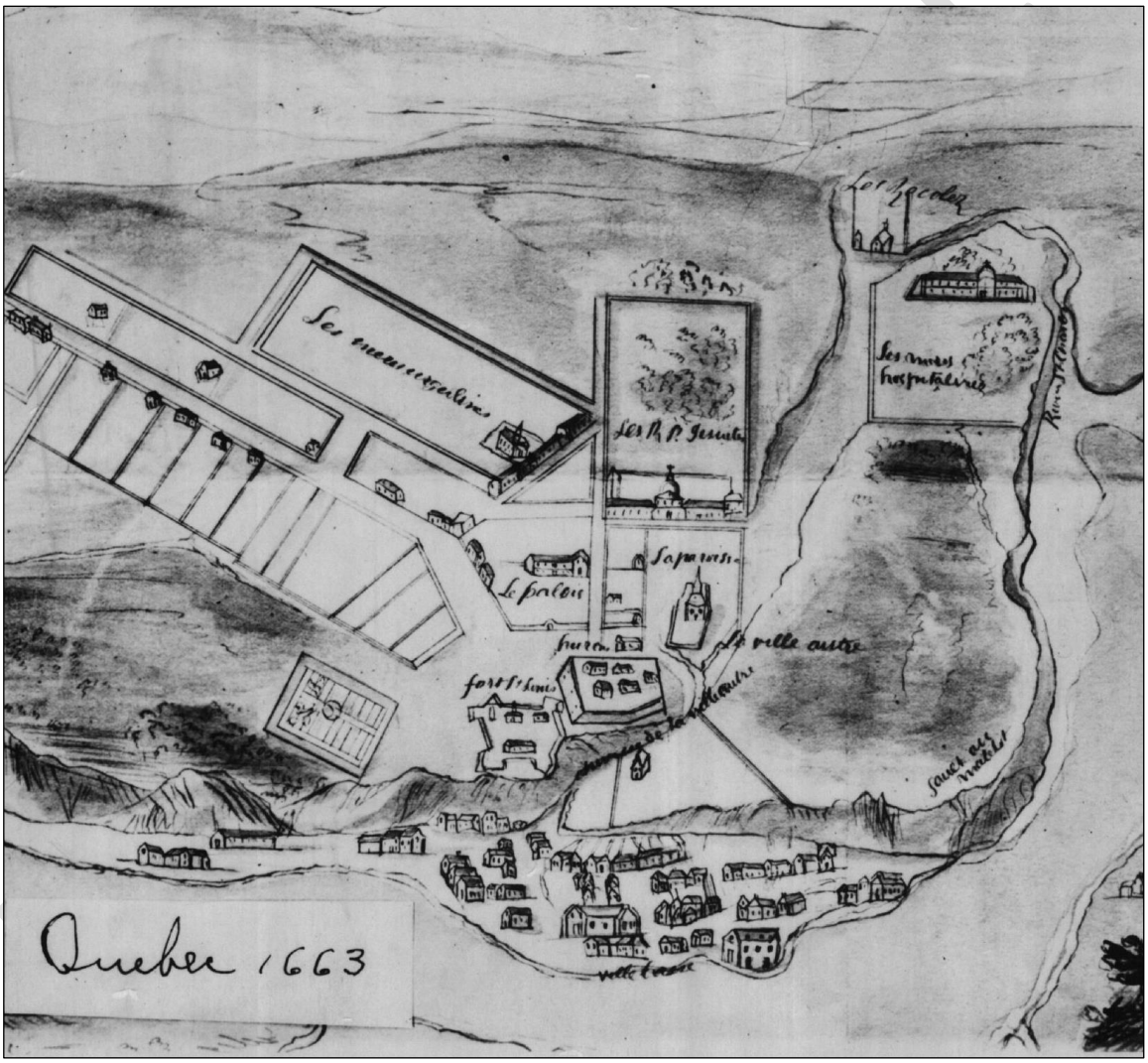

Figure 8. Extrait du plan de Québec de Jean Bourdon en 1663 (BAnQ, P600, S4, SS2, D653)

En 1666 débute la construction de l'église des Jésuites à l'angle sud-est du collège (Rouleau 2016 : 4). Peu de temps après, en 1684, des réparations sont effectuées à l'église paroissiale. Elle sera tout de même agrandie entre 1687 et 1697 (Simoneau 1995 : 5).

Le plan de Québec réalisé par Robert de Villeneuve en 1685 nous montre la nouvelle église des Jésuites mais aussi l'agrandissement de l'église paroissiale réalisé entre 1687 et 1697. Cela laisse supposer que les dimensions de l'agrandissement, en façade, étaient déjà connues en 1685 lorsque Robert de Villeneuve réalisa son plan (**figure 9**). Sur le plan de Robert de Villeneuve, l'enclos du cimetière Sainte-Famille est bien délimité bien que le seul lieu d'inhumation mentionné soit le cimetière de la côte de la Montagne. De plus in n'y a pas de notification de la place du Marché entre l'église paroissiale et le collège des Jésuites, espace consacré à cette activité depuis le milieu du XVII[e] siècle.

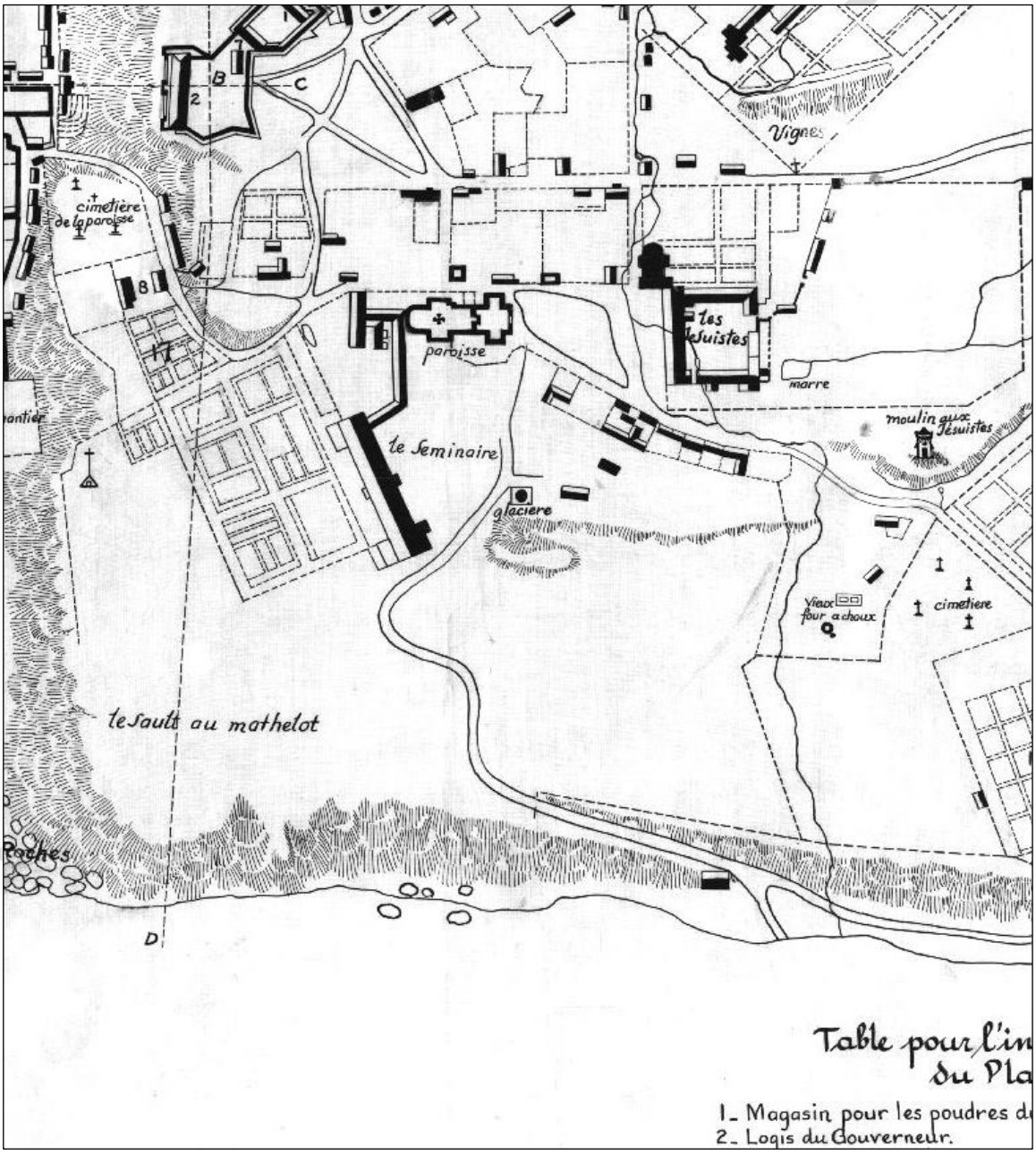

Figure 9. Extrait du plan de Québec de Robert de Villeneuve de 1685 (BAnQ, P600, S4, SS2, D268)

En 1725, les Jésuites entreprennent des travaux de restaurations et de reconstructions majeurs au collège (Rouleau 2016 : 11). Le plan de Québec que réalisera Chaussegros de Léry en 1727 montre les restaurations et reconstructions au collège des Jésuites (**figure 10**) L'église paroissiale sera reconstruite, elle, en 1744 (Simoneau 1995 : 5). Le plan de la ville de Québec de Bellin de 1744 nous montre l'église paroissiale reconstruite (**figure 11**).

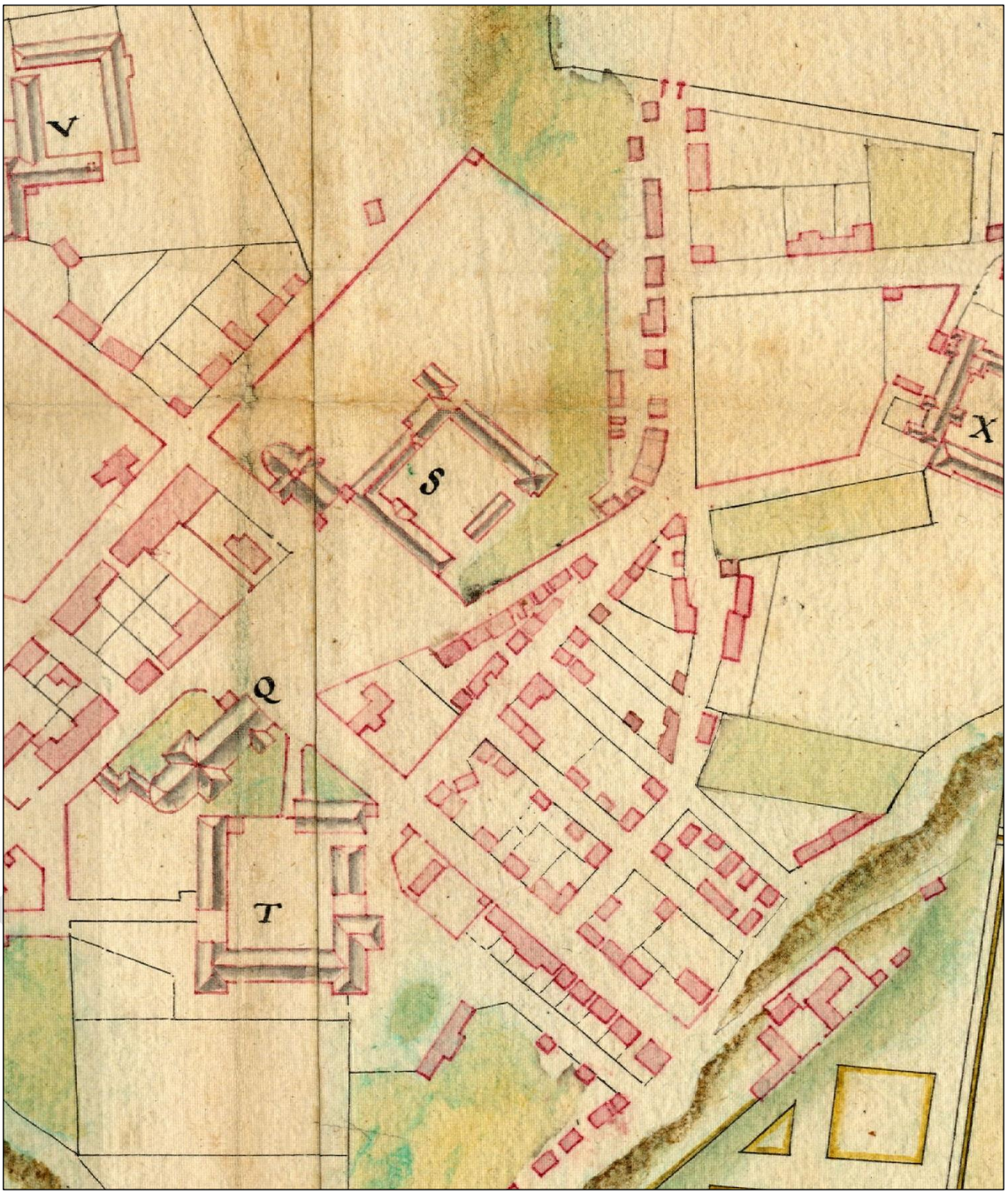

Figure 10. Extrait du plan de Québec par Chaussegros de Léry en 1727 (BAnQ, P600, S4, SS2, D593)

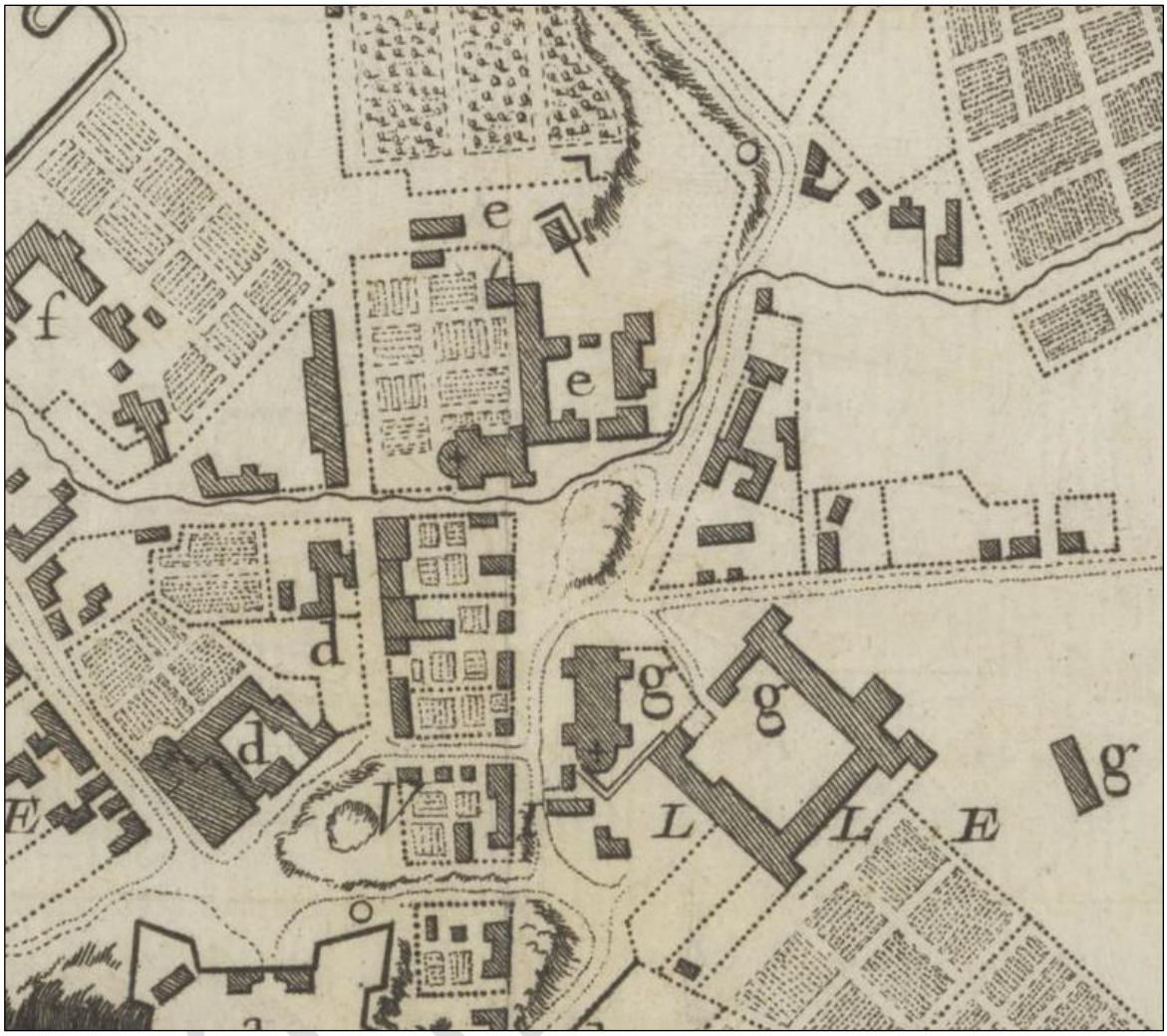

Figure 11. Extrait du plan de Québec par Bellin en 1744 (BAnQ, G 3454 Q4 1744 B4 CAR pf)

La Conquête anglaise viendra modifier le paysage de la Haute Ville. Les bombardements incessants détruisent l'église paroissiale (Simoneau 1995 : 5) et endommagent le collège (**figure 12**). Après la Conquête, les britanniques occupent le collège et le transforme en caserne (Rouleau 2016 : 13). En 1765, des logements pour les troupes britanniques sont aménagés dans le collège nouvellement aménagé en caserne (Rouleau 2016 : 13).

En 1768, l'église paroissiale, ou cathédrale, est reconstruite dans ses proportions actuelles. Elle recevra des travaux d'entretien en 1828, 1844 et 1890 (Simoneau 1995 : 5). Le plan de Québec de Andrews de 1771 montre la nouvelle cathédrale avec le cimetière Sainte-Famille en bordure nord de la rue Buade et, pour la première fois, la place du marché est mentionnée (**figure 13**).

Figure 12. Gravure de Richard Short en 1759 montrant les dommages qu'a subi le collège des Jésuites lors du bombardement de la ville par les troupes anglaises (BAnQ, ID 257)

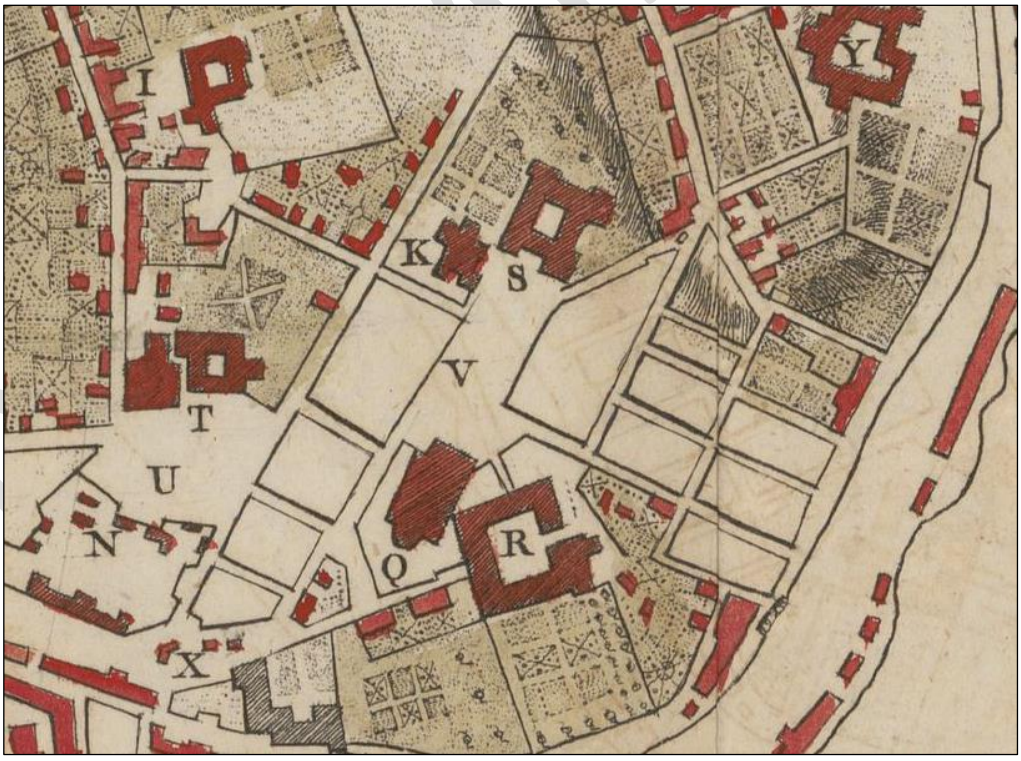

Figure 13. Extrait du plan de Québec par Andrews en 1771 (BAnQ, G 3454 Q4 1771 A5 CAR pf)

À la place du marché, c'est en 1806 qu'est construit une halle circulaire. Celle-ci est construite sur un réservoir d'eau souterrain mis en place en prévision d'éventuel incendies (Cérane 1992 : 4). Un an plus tard, en 1807, s'amorce la démolition de l'église des Jésuites (Rouleau 2016 : 13). La halle circulaire de la place du marché est démolie en 1815, elle sera remplacée par une nouvelle halle en 1818. Cependant, la citerne est conservée (Cérane 1992 : 4).

En 1833, le marché au foin s'installe à l'emplacement de l'église des Jésuites démolie (Rouleau 2016 : 14). Une nouvelle halle pour le marché au foin est mise en place sur la rue des Jardins en 1840, elle restera en place jusqu'en 1844 (Cérane 1992 : 4). La halle du marché au foin sera remplacée par la halle à la viande à partir de 1844, on y fera des rénovations en1860 et 1861. Après le départ des militaires en 1871 et l'abandon des casernes par ceux-ci, le marché est fermé en 1876 et il se déplace à la place D'Youville (Rouleau 2016 : 14).

Sur l'aquarelle de James Pattison Cockburn de 1829, on y voit la façade du collège des Jésuites avec l'église démolie et la halle du marché (**figure 14**). Bien que cette halle ait un aspect circulaire, il s'agit probablement de celle construite en 1818. Une autre aquarelle de Cockburn de la même époque montre la façade du collège des Jésuites avec le marché au foin (**figure 15**). La photo de Louis Prudent-Vallée de 1872 montre la halle à la viande à l'endroit du marché au foin et de l'église des Jésuites (**figure 16**).

Figure 14. Vue de la façade du collège des Jésuites et de la place du marché vers 18829, par J. P. Cockburn (BAC, Mikan nº 2898365)

Figure 15. La façade du collège des Jésuites et le marché au foin par J. P. Cockburn en 1829 (Tiré de Rouleau 2016 : 15)

Figure 16. La place du marché et la halle à la viande sur la rue des Jardins, photo de Louis Prudent-Vallée vers 1872 (Tiré de Rouleau 2016 : 15)

La rue Buade est élargie vers le nord une première fois en 1843, réduisant ainsi le cimetière Sainte-Famille (Simoneau 1995 : 6) Cependant, l'événement le plus marquant de cette fin du XIX^{e} siècle est la démolition complète des casernes en 1878. Le terrain restera vacant jusqu'en 1895 (Rouleau 2016 : 16).

Le plan de Hopkins de 1879 montre l'état des lieux à cette date (**figure 17**). On peut y voir la rue Buade élargie avec le nouveau mur d'enceinte bordant le cimetière Sainte-Famille mais surtout l'espace qu'occupait autrefois le collège des Jésuites laissé vacant. La place du marché est toujours mentionnée bien que celui-ci ait été fermé et déplacé depuis 1876. Le réseau du tramway y est représenté, il est aménagé après 1850 ainsi que les réseaux d'aqueduc et d'égout sur la rue Buade (Cérane 1992 : 4).

Figure 17. Extrait du plan de Hopkins de 1879 montrant le secteur à l'étude avec la rue Buade élargie et les casernes démolies (BAnQ, G 1144 Q4 G475 H794 1879)

Un parc occupe l'espace de la place du marché fermé en 1876, une fontaine (**figure 18**) y est aménagée en 1888 (Cérane 1992 : 4). Sept ans plus tard, en 1895, débute la construction de l'Hôtel de Ville (**figures 19 et 20**). Des restaurations majeures sont réalisées à la cathédrale en 1921 et 1922. Cependant un incendie majeur la détruit en décembre 1922, sa reconstruction débutera en 1923 (Simoneau 1995 : 6). C'est en cette même année 1923 qu'est inauguré le monument Elzéar-Alexandre Taschereau à la Place de l'Hôtel de Ville (Cérane 1992 :4). La rue Buade sera une nouvelle fois élargie en 1931, elle prendra alors ses proportions actuelles (Simoneau 1995 : 6). Le plan de Underwriters' de 1957 nous montre la cathédrale reconstruite, la rue Buade élargie avec le nouveau mur d'enceinte du cimetière Sainte-Famille et la Place de l'Hôtel de Ville comme on peut le voir présentement (**figure 21**).

PRELIMINAIRE

Figure 18. Carte postale montrant la fontaine aménagée sur l'ancienne Place du marché (BAnQ, CP 027899)

Figure 19. Extrait du plan de Goad de 1898 montrant l'Hôtel de Ville construit (BAnQ, British Library, Maps 147.b.23 (1))

Figure 20. Carte postale montrant l'Hôtel de Ville vers 1900 (BAnQ, CP 3212 CON)

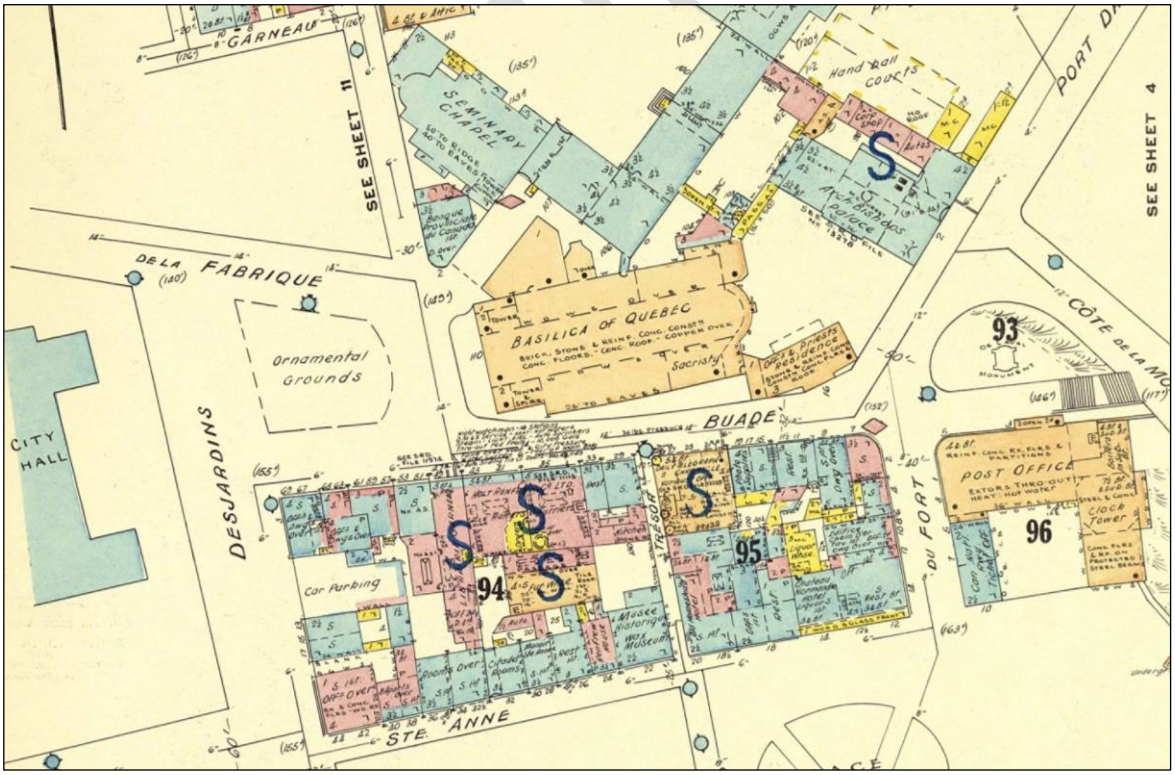

Figure 21. Extrait du plan de Underwriters' de 1957 montrant le secteur à l'étude comme on le connait aujourd'hui (BAnQ, G/1144/Q4G475/U5/v.1/1957 DCA)

6. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE

Selon le registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) MCC, plusieurs sites archéologiques connus dans les limites de la place de l'Hôtel-de-Ville ainsi qu'en périphérie de cette dernière (**figure 2**). Huit de ces sites empiètent ou du moins bordent le secteur d'intervention. Il s'agit des sites CeEt-35, CeEt-39, CeEt-151, CeEt-302, CeEt-558, CeEt-684, CeEt-724 et CeEt-819 dont les principales caractéristiques sont présentées au **tableau 2**. Ces sites témoignent principalement de l'occupation historique des lieux au cours du XIX^{e} siècle, à l'exception du site CeEt-812 dont l'occupation remonte au XVIII^{e} siècle. Bien que pour la plupart de ces sites, leur fonction n'ait pu être formellement identifiée, on peut supposer qu'il s'agissait surtout de sites à fonction domestique mais également technologique surtout dans le secteur de la rue Saint-Vallier où étaient établis bon nombre d'artisans et de manufactures au courant du XIX^{e} siècle.

6.1 Interventions et découvertes antérieures

Plusieurs interventions archéologiques ont été réalisées dans le secteur à l'étude depuis le milieu des années 1970 jusqu'à maintenant. Le résumé de ces interventions, présentées ici, précisera le potentiel archéologique résiduelle du secteur à l'étude.

<u>Site CeEt-35</u>

En 1879, lors de la démolition des casernes des Jésuites (site CeEt-35) Faucher de Saint-Maurice est mandaté par le premier ministre de la province de Québec afin d'effectuer des fouilles archéologiques à la suite de découverte d'ossements humains lors de la démolition. Il a alors été documenté les sépultures de trois Jésuites et de trois religieuses Augustines. En plus des sépultures, les fondations de la chapelle de 1650 ont été identifiés ainsi qu'une partie de l'entrée des casernes et une citerne.

Au printemps 1971, Michel Gaumond assisté de François Gagnon et de Michel Lafrenière sont intervenues sur le site CeEt-35, l'église des Jésuites à Québec. Lors de cette intervention, il a été mis au jour des vestiges de l'église dont une partie du chevet droit, du transept droit, de la base du maître autel et d'autres murs de fondation dont le mur de refend au centre de la nef. De plus, cinq sépultures ont été mise au jour dont 2 complètes et 3 crânes.

À l'automne 1977, Michel Gaumond du ministère des Affaires culturelles intervient sur la rue Buade lors de travaux à la basilique-cathédrale de Québec, site CeEt-39. Lors de ces travaux, le vestige d'un mur interprété comme faisant partie du logis de Mgr de Laval a été mis au jour entre le mur de la basilique et le trottoir nord de la rue Buade. Plus précisément, dans l'angle formé par la rencontre du mur ouest du presbytère et le mur sud de la basilique. Le vestige était orienté nord-sud et était constitué de pierre calcaire schisteuse. Sa longueur dégagée était de 4,50 m sur 0,56 m de large et 1,10 m de haut. Sa base reposait sur le roc et il pourrait se poursuivre vers le sud sous le mur d'enceinte mis en place en 1931. Le rapport de Michel Gaumont fait aussi mention d'un sondage réalisé dans le cimetière Sainte-Anne, du côté nord de la basilique et entre le Séminaire, en 1972.

PRÉLIMINAIRE

Tableau 2. Sites archéologiques connus dans les limites ou à proximité du projet

Code Borden	Nom du site	Appartenance culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Références
CeEt-31	Collège, chapelle et église des Jésuites	Historique 1760-1950	Religieuse, militaire, institutionnelle, commerciale et domestique	Quadrilatère formé par la côte de la Fabrique et les rues des Jardins, Sainte-Anne et Pierre-Olivier-Chauveau, sous le stationnement de l'Hôtel de Ville.	Gagnon *et al*. 1971, Tremblay et Croteau 1987a, Bélanger *et al.* 1994, Desgagné 1997, Rouleau 2000 et 2016, Mercier 2012, Goyette 2013 et 2015, Ethnoscop 2015a et 2015hh, GAIA 2017 et Groupe DDM 2021h
CeEt-32	Séminaire de Québec	Préhistorique indéterminé (12 000-450 ans AA) Historique 1760-1950	Agricole, domestique, institutionnelle et technologique	Site du Séminaire du Québec, situé à l'intérieur du quadrilatère formé par les rues Sainte-Famille, des Remparts, de la Vieille-Université et la côte de la Fabrique.	Gaumond 1970e, Cérane 1992b, Simoneau 1995a, 1995b, 1998 et 1999b, Rouleau et Desgagné 1995, Ville de Québec 1996a, Rouleau 1997a et 2003b, Blackburn et Moussette 2001, Eid et Gilbert 2007, Eid et Artefactuel 2007 et Ethnoscop 2017c
CeEt-35	**Collège, chapelle et église des Jésuites**	**Historique 1608-1950**	**Religieuse, militaire, institutionnelle, commerciale et domestique**	**Quadrilatère formé par la côte de la Fabrique et les rues des Jardins, Sainte-Anne et Pierre-Olivier-Chauveau, sous le stationnement de l'Hôtel de Ville.**	**Gagnon *et al*. 1971, Tremblay et Croteau 1987a, Bélanger *et al.* 1994, Desgagné 1997, Rouleau 2000 et 2016, Mercier 2012, Goyette 2013 et 2015, Ethnoscop 2015a et 2015hh, GAIA 2017 et Groupe DDM 2021h**
CeEt-39	**Basilique-cathédrale de Notre-Dame-de-Québec**	**Historique 1608-1950**	**Religieuse**	**À l'angle des rues Buade et Sainte-Famille. Situé au 20, rue Buade.**	**Jury 1953, Dumas 1958, Gaumond 1978g, Gaumond et Langlois 1977, Barriault *et al.* 1988, Simoneau 1989, Cérane 1994a, 1994c et 1996a, Larocque 1995 et 2000b, Simoneau 1995, Rouleau 1997a et Pintal 2017d**
CeEt-45	Réserve D'Ailleboust	Historique 1608-1799	Religieuse	Dans une section du quadrilatère formé par les rues de Buade, du Fort, Sainte-Anne et du Trésor.	Wilfrid 1953, Dumas 1958 et Gaumond s.d.
CeEt-151	**Place de l'Hôtel de Ville**	**Historique 1800-1950**	**Indéterminée**	**Quadrilatère formé par la côte de la Fabrique et les rues des Jardins et Sainte-Anne; face à l'Hôtel de Ville.**	**Tanguay 1984 et Cérane 1992**

PRÉLIMINAIRE

CeEt-223	Rue Buade	Historique 1608-1759 Historique 1800-1899	Domestique	7, rue de Buade.	Tremblay 1986, Tremblay et Croteau 1987a, Simoneau 1989, Cérane 1993a et Picard 2007
CeEt-302	Rue Chauveau	Historique 1760-1950	Indéterminée	20, rue Chauveau.	Tremblay et Croteau 1987a et Ethnoscop 2015a
CeEt-310	Rue Sainte-Anne	Historique 1800-1899	Indéterminée	77, rue Sainte-Anne.	Tremblay et Croteau 1987a
CeEt-457	Hôtel Clarendon	Historique 1760-1950	Indéterminée	Angle des rues Sainte-Anne et Des Jardins.	Croteau 1987 et Cérane 1994a
CeEt-558	Côte de la Fabrique	Historique 1800-1950	Indéterminée	10, côte de la Fabrique.	Cérane 1990 et 1994f et Simoneau 1990
CeEt-684	Rue Garneau	Historique	Indéterminée	15, rue Garneau, entre la rue Garneau et la côte de la Fabrique.	Cérane 1994a
CeEt-724	Côte de la Fabrique	Historique 1760-1950	Indéterminée	4, côte de la Fabrique.	Cérane 1994f et 1996a
CeEt-759	Rue Buade	Historique 1608-1950	Domestique	En face des numéros civiques 47 et 49 de la rue de Buade.	Cérane 1996a et Castonguay, Dandenault et Associés Inc. 2021e
CeEt-793	Côte de la Fabrique	Historique 1800-1950	Indéterminée	2, côte de la Fabrique	Desgagné 1997
CeEt-898	Rue des Jardins	Historique 1608-1950	Domestique et commerciale	9-11, rue des Jardins, entre les rues de Buade et Sainte-Anne	Santerre 2011, Ethnoscop 2013c et Ethnoscop 2016p et 2016q

PRÉLIMINAIRE

Ce sondage avait environ 10 pieds de long sur 6 ½ de large et d'une profondeur de 5 pieds jusqu'à la surface du roc. L'archéologue constate du grand bouleversement des sépultures et des ossements récupérés, 80 % étaient des enfants.

Toujours en 1977, Michel Gaumond assisté de Jacques Langlois élabore une hypothèse pour la localisation du tombeau de Champlain. Ce document présente un intérêt pour l'évolution et l'évaluation du potentiel archéologique du secteur de la rue Buade à l'est de la rue Sainte-Famille.

Site CeEt-151

De la surveillance archéologique a été réalisée par André Tanguay à l'hiver et au printemps 1984 lors des travaux d'agrandissement et de rehaussement du parc de la place de l'Hôtel de Ville (site CeEt-151).

Lors de ces travaux, il a été mis au jour un égout de surface du XIX^{e} siècle (vestige CeEt-151-1A1). Il s'agit de 2 murs maçonnés parallèles avec un couvercle en madrier de bois. Cet égout était situé du côté sud de la côte de la Fabrique à l'angle de la rue des Jardins et plus haut sur la côte de la Fabrique. D'une hauteur de 0,70 m, le mur sud avait une largeur de 0,65 m et le mur nord de 0,23 m. la largeur intérieure du drain était de 0,75 m et le fond était le roc en place. Le couvercle était constitué de pièces de bois d'une longueur de 1,65 m sur 0,10 m d'épaisseur.

En haut de la côte de la Fabrique et presque à l'angle de la rue Buade, il a été mis au jour les résidus d'un tunnel d'une ancienne chambre de vanne du XIX^{e} siècle (vestige 151-1C1). Seulement son côté sud et son angle sud-ouest ont été dégagés à 0,60 m sous la surface. L'ouvrage était en pierre calcaire ébauchée dont la base était sur le roc.

Au pied de la rue des Jardins, il a été mis au jour une section du mur d'une citerne. Cette citerne aurait été construite à la fin du XVIII^{e} siècle sous la place de l'Hôtel de ville. Elle aurait été creusée dans le roc et recouverte d'une voûte en pierre supportée par des colonnes de pierres. La voûte aurait été démolie en 1875 et le réservoir comblé de sable.

En 1988, Daniel Simoneau effectue de la surveillance archéologique lors de la réfection du trottoir nord de la rue Buade et de l'excavation de son infrastructure moderne (site CeEt-39). Lors de ces travaux, les couches d'occupations n'ont pas été atteintes, les résultats furent donc nul. Par contre, l'archéologue constate la présence d'un sol sableux brun sous les aménagements modernes ce qui confirme le potentiel archéologique élevé du secteur et la présence du cimetière Sainte-Famille aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles

En septembre et en octobre 1988, Daniel Simoneau de la ville de Québec réalise une surveillance archéologique sur la rue Saint-Jean entre la rue Pierre-Olivier-Chauveau et la côte du Palais (site CeEt-267). L'archéologue a documenté des chaussées anciennes de la rue Saint-Jean des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles, le réseau de drainage des ruisseaux aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles et l'évolution du cadre bâti de la rue Saint-Jean aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles. Bien que le secteur de surveillance soit légèrement à l'ouest de la zone d'étude, il confirme le potentiel archéologique fort de la rue Saint-Jean.

PRÉLIMINAIRE

En 1991, la firme Cérane réalise de la surveillance archéologique sur la rue Buade (site CeEt-151) lors de la mise en place d'une conduite de gaz est-ouest entre la basilique et la rue des Jardins. Lors de ces travaux, il a été observé un ancien pavage de rue en grès, 9 traverses en bois du réseau du tramway et une pièce de bois associé à la première halle du marché vers la fin du XVIII^{e} siècle. En 1992, la firme Cérane réalise de la surveillance archéologique sur la rue Buade (site CeEt-223). En face du 7 de la rue Buade, l'archéologue documente le solage du bâtiment actuel et localise d'anciens conduits de Bell Canada en grès. Plus à l'ouest, du côté sud de la rue Buade et à l'ouest de la rue du Trésor, c'est l'infrastructure moderne sous le trottoir qui est documenté.

Sur la rue des Jardins, en face du 17 rue des Jardins, c'est un ancien égout en grès et une ancienne conduite de gaz qui sont documentées. Ce secteur s'accompagne aussi de la description de la fondation de la maison Van Felson (1779-1785) et de son plaquage en béton.

L'intervention réalisée sur le site du collège et de la caserne des Jésuites (site CeEt-35) lors de la réfection de l'allée et du parvis de l'Hôtel de Ville confirme le potentiel archéologique fort en façade du bâtiment. Lors de cette intervention, il a été identifié la présence d'un caveau maçonné avec deux sépultures associées à la chapelle des Jésuites construites en 1650. Deux autres vestiges maçonnés ont été mis au jour, ils correspondent à la reconstruction du collège entre 1725 et 1740.

Site CeEt-39

Lors des travaux d'enfouissement de 1993, la firme Cérane réalise de la surveillance archéologique sous le trottoir nord de la rue Buade (site CeEt-39). Ceux-ci se situent devant l'entrée sud de la basilique, dans l'espace du cimetière Sainte-Famille en opération entre 1657 et 1842 dont sa superficie fut réduite à deux reprises en 1843 et 1931 lors de l'élargissement de la rue Buade. Lors de ces travaux, le mur d'enceinte de 1843 fut localisé devant l'entrée du 20 rue Buade et le solage du presbytère, au 18 rue Buade, décrit.

En 1992, en prévision de la construction de la chapelle Mgr de Laval, les archéologues de la ville de Québec sont intervenus sur l'espace de la future construction. Celle-ci était prévue du côté sud de la rue Buade, dans l'emprise du cimetière Sainte-Famille et en face de la rue du Trésor (site CeEt-39). Le mandat était de vérifier la présence de sépultures et de documenter les modes d'inhumations des XVII^{e}, XVIII^{e} et XIX^{e} siècles et les aspects démographiques de la population. Il était aussi prévu de documenter les impacts des élargissements de 1843 et 1931 et de préciser le potentiel archéologique du secteur. Finalement, de vérifier la présence de la chapelle où fut inhumé Samuel de Champlain. L'intervention à démontré la présence de plusieurs sépultures sous la rue Buade, majoritairement des enfants, le vestige du mur d'enceinte de 1843 et l'absence de la chapelle de Champlain.

En 1996, Anne Desgagné, archéologue à la ville de Québec, effectue de la surveillance lors de travaux à l'Hôtel de Ville de Québec (site CeEt-35). L'archéologue a constaté la présence de deux sections du mur d'enceinte de l'enclos des Jésuites sur la côte de la Fabrique et sur la rue des Jardins. Dans la partie sud de la rue des Jardins, il y a eu le dégagement de l'extrémité nord des fondations de l'église des Jésuites et une partie du mur de refend de la nef construite en 1666 et démolie en 1807. À l'intérieur de l'église, ce sont 6 sépultures qui sont mises au jour. Sur le pourtour sud de

PRÉLIMINAIRE

l'Hôtel de Ville, c'est la mise au jour d'une entrée de cave et d'un seuil de porte en pierre devant l'entrée.

Du côté de la côte de la Fabrique, ce sont les restes d'une canalisation en bois mise au jour en face du centre d'interprétation de la vie urbaine au 43 de la côte de la Fabrique. Au coin nord-ouest de la rue des Jardins, c'est une section du mur d'enceinte en pierre. Toujours sur la rue des Jardins, à la hauteur de la rue Buade, c'est le dégagement d'une autre section du mur de l'église des Jésuites et de sépultures.

À la place de l'Hôtel de Ville (site CeEt-151), il y a eu des travaux afin de réaligner l'angle nord-ouest du parc à l'intersection de la rue des Jardins et de la côte de la Fabrique. Comme résultat, l'archéologue a constaté la présence marquée du roc sous la surface moderne et l'absence de vestige. Les mêmes observations ont été faites lors des travaux à la colonne Morris à l'angle sud-ouest du parc. Du côté nord de la côte de la Fabrique, il a été observé une conduite de gaz abandonnée entre le magasin Simons et la rue Sainte-Famille. Sur la rue Sainte-Famille, il a été dégagé un seuil de pierre associé au bâtiment actuel de l'entrée du musée au 2 de la côte de la Fabrique. Cependant, aucun vestige n'a été mis au jour sous le trottoir en face de la basilique.

En 2000, Robert Larocque publie une synthèse des analyses provenant de 225 individus des cimetières Sainte-Anne (site CeEt-36) et Sainte-Famille (site CeEt-39) à Québec. Ces sépultures proviennent de deux campagnes de fouilles, la première au cimetière Sainte-Anne en 1991 et la deuxième au cimetière Sainte Famille en 1992.

En 1999, des travaux d'imperméabilisation au solage de l'Hôtel de Ville, du côté sud de l'entrée principale, une tranchée de 4,88 m de long sur 1,75 m de large et d'une profondeur de 1,71 m a été excavée manuellement. L'archéologue Serge Rouleau de la ville de Québec a constaté que les sols excavés sous la surface moderne correspondent à la construction de l'Hôtel de Ville à la fin du XIX^{e} siècle. Les couches d'occupations du collège des Jésuites n'ont pas été atteintes.

La surveillance archéologique réalisée par Manon Goyette en 2012 à l'Hôtel de Ville (CeEt-35) complète les informations connues sur l'ancienne chapelle, l'église et le collège des Jésuites à Québec. L'objectif de ces travaux était de remplacer la conduite d'aqueduc entre l'aile sud-est de l'Hôtel de Ville et la rue des Jardins. La tranchée était orientée est-ouest et elle avait une longueur de 29,50 m sur 5,90 m de large et 3,60 m de profondeur. Il y a été mis au jour 5 murs maçonnés, 2 murs formaient l'angle sud-est du collège, 2 autres formaient l'angle nord-ouest de l'église des Jésuites de 1666. L'angle pouvait faire partie de la tour ouest démolie en 1725. Le dernier mur de maçonnerie est associé à la chapelle construite en 1650.

En 2013 la ville de Québec réaménage le stationnement et les parterres de l'Hôtel de Ville (site CeEt-35). L'archéologue Manon Goyette qui effectue la surveillance archéologique des travaux localise 2 vestiges maçonnés à l'angle des rues Pierre-Olivier-Chauveau et de la côte de la Fabrique et 2 autres sur la rue des Jardins. Des lambeaux de couches d'occupations en place sont observés mais aucun artéfact n'est récolté par contre un os humain non en place est récupéré.

En 2013 et 2014, la firme Ethnoscop réalise de la surveillance archéologique pour le compte des sociétés Bell Canada et Vidéotron sous le trottoir sud de la côte de la Fabrique (site CeEt-35). Bien

PRÉLIMINAIRE

que ces travaux de surveillance se soient déroulés en période hivernale, il y a été observé, dans la sous-opération 11A, un tronçon d'un pavage de rue en briques réfractaires en laitier, un mur maçonné orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest dégagé sur une longueur de 1,00 m. Une autre maçonnerie orientée nord-nord-est/sud-sud-ouest de 1,40 m de long sur 0,75 m de large, c'est le mur mitoyen d'une ancienne confiserie et de la quincaillerie Kane dont les murs nord et est ont aussi été mis au jour. Deux concentrations de chaux ont été observés dans la sous-opération 11B. La sous-opération 11C a livré un fragment de bombe de 10 pouces et des pièces de quincaillerie.

Lors de travaux d'enfouissements sur la rue Sainte-Anne à Québec, la firme Ethnoscop a réalisé de la surveillance archéologique (site CeEt-35). Il a été mis au jour deux maçonneries orientées est-ouest d'un corps de garde construit en 1810 et le vestige d'un deuxième corps de garde. Un troisième vestige orienté est-ouest est associé au mur d'enceinte des casernes des Jésuites. Tous ces vestiges sont datés du premier tiers du XIX^{e} siècle. Lors des travaux d'aménagements du parterre de l'Hôtel de Ville en 2014 (site CeEt-35) l'archéologue Serge Rouleau de la ville de Québec dégage des vestiges maçonnés associés à la chapelle de 1650 et de la façade du collège antérieur à 1725. Associés aux travaux de reconstruction du collège en 1725, il a été mis au jour une section du mur de façade de 1725, des vestiges des ailes nord et sud du collège, une citerne, un dallage et des caniveaux. Une citerne mise en place dans la cour des casernes vers 1797-1800. Il a aussi été observé des sols associés au remblai de démolition des casernes et un remblai de construction de l'Hôtel de Ville à la fin du XIX^{e} siècle.

La fouille archéologique réalisée par la firme Gaïa en 2016 avait comme objectif de documenter le secteur nord du collège des Jésuites avant la mise en place d'une œuvre commémorative du côté nord de l'Hôtel de Ville (site CeEt-35). Lors de cette intervention, il a été mis au jour des couches d'occupations du niveau de cour du collège, d'une couche dépotoir et un drain maçonné de la période 1649-1765. Ces niveaux anciens étaient surmontés de couches d'occupation des casernes par les militaires entre 1765 et 1878. Une importante collection d'artéfacts a été récoltés dans ces couches d'occupations.

Au printemps et à l'été 2022, la surveillance archéologique réalisée par Truelle et Cie. Lors de la phase 1 de la réfection de la Place de l'Hôtel de Ville a permis la mise au jour du vestige d'un ancien hydrant sur la côte de la Fabrique, à l'intersection de la rue des Jardins et un peu à l'est c'est un drain en pierres qui est documenté. Une partie d'un des côtés de ce même drain en pierres a aussi été mis au jour à l'angle nord-ouest de l'intersection des rues Buade et Sainte-Famille. Lors de l'excavation de la nouvelle base du monument Taschereau, ce sont d'anciens conduits d'aqueduc et d'égout qui sont localisés puis une ancienne base en béton qui pouvait servir de socle à la fontaine qui était aménagée dans la place au début du XX^{e} siècle.

6.2 Le potentiel archéologique du secteur à l'étude

À la lumière de l'historique et des résultats des interventions antérieures dans le secteur de la place de l'Hôtel de Ville on peut considérer que le potentiel archéologique est fort pour la place du Marché (site CeEt-151), pour la rue Buade (site CeEt-39), la côte de la Fabrique et la rue des Jardins (site CeEt-35). Les interventions antérieures ont confirmé la présence de sépultures et du mur d'enceinte de 1842 sur la rue Buade à l'est de la rue Sainte-Famille. Pour la place de l'Hôtel

PRÉLIMINAIRE

de Ville, l'espace du parc a très peu été modifiée depuis la fermeture du marché à la fin du XIX^{e} siècle ce qui laisse un bon espoir d'y retrouver des vestiges liés aux différentes halles du marché et de la citerne qui s'y retrouvait. Le secteur de la rue des Jardins à la hauteur de la rue Buade n'est pas en reste puisqu'il renferme des vestiges de l'église des Jésuites et peut-être d'autres associés à la halle à la viande dans le secteur au XIX^{e} siècle. Les excavations prévues en 2023 peuvent dégager des vestiges associés à ces occupations antérieures et les déstabiliser voir en détruire une partie.

PRÉLIMINAIRE

7. INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

7.1 Résultats

La présente section du rapport présente les enregistrements et les interprétations des données de la surveillance archéologique de l'année 2023 lors du réaménagement de la Place de l'Hôtel de Ville et de la réfection du réseau souterrain des rues Buade et des Jardins, à Québec (**figures 22 à 24**). Ces travaux d'inventaire et de surveillance archéologiques se répartissent sur les sites VQ-23-PHV, CeEt-35 et CeEt-39.

7.1.1 La surveillance archéologique

Plusieurs sites se retrouvent dans la zone des travaux de la Place de l'Hôtel de Ville. Tout d'abord, du côté sud de la rue Buade, le code de terrain VQ-23-PHV a été utilisé puisqu'aucun code Borden n'est attribué à ce secteur des travaux de surveillance archéologique sauf au 47 Buade à la Boutique de Noël et au 49 Buade au magasin Roots où le code Borden CeEt-759 a déjà été attribué. À l'ouest, du côté est de la rue des Jardins, le code de terrain VQ-23-PHV a aussi été utilisé. Du côté ouest de la rue des Jardins, c'est le code Borden CeEt-35 qui correspond au collège des Jésuites. Au centre, c'est le code Borden CeEt-151 qui représente le côté nord de la rue Buade. Comme aucun vestige n'a été mis au jour dans les sites CeEt-151 et CeEt-759, aucun numéro d'opération n'a été utilisé lors des excavations dans ces sites puisqu'aucun relevé n'y a été réalisé. Finalement, c'est le code Borden CeEt-39 qui occupe le côté nord de la rue Buade et une partie de l'intersection du côté sud de la rue Sainte-Famille. Il sera ici présenté les résultats de la surveillance archéologique de 2023 sur chacun de ces sites.

7.1.1.1 Le site VQ-23-PHV

La sous-opération VQ-23-PHV-1A

La sous-opération VQ-23-PHV-1A était localisée du côté nord de la rue Buade et du côté est de la rue des Jardins, au nord de l'intersection de cette dernière et de la rue Buade. Sur la rue Buade, elle était divisée en deux parties et entrecoupée par le site CeEt-759 localisé en face des 47 et 49, rue Buade. Sur la rue Buade à l'est du site CeEt-759, elle s'étendait sur une longueur de 90 m sur une largeur de 15 m. Sa longueur à l'ouest du site CeEt-759 était de 95 m sur une largeur semblable. Sur le côté est de la rue des Jardins, la sous-opération VQ-23-PHV-1A s'étendait sur une longueur de 60 m et une largeur de 15 m (**figure 22; photos 1 et 2).**

La surface de la sous-opération VQ-23-PHV-1A correspondait au trottoir en béton ou à la chaussée des rues Buade et des Jardins et au lit de pose de ces derniers atteignant une épaisseur variant de 0,60 m à 0,80 m.

PRÉLIMINAIRE

Figure 22. Localisation des sous-opérations archéologiques implantées en 2023 et des vestiges qui y ont été découverts

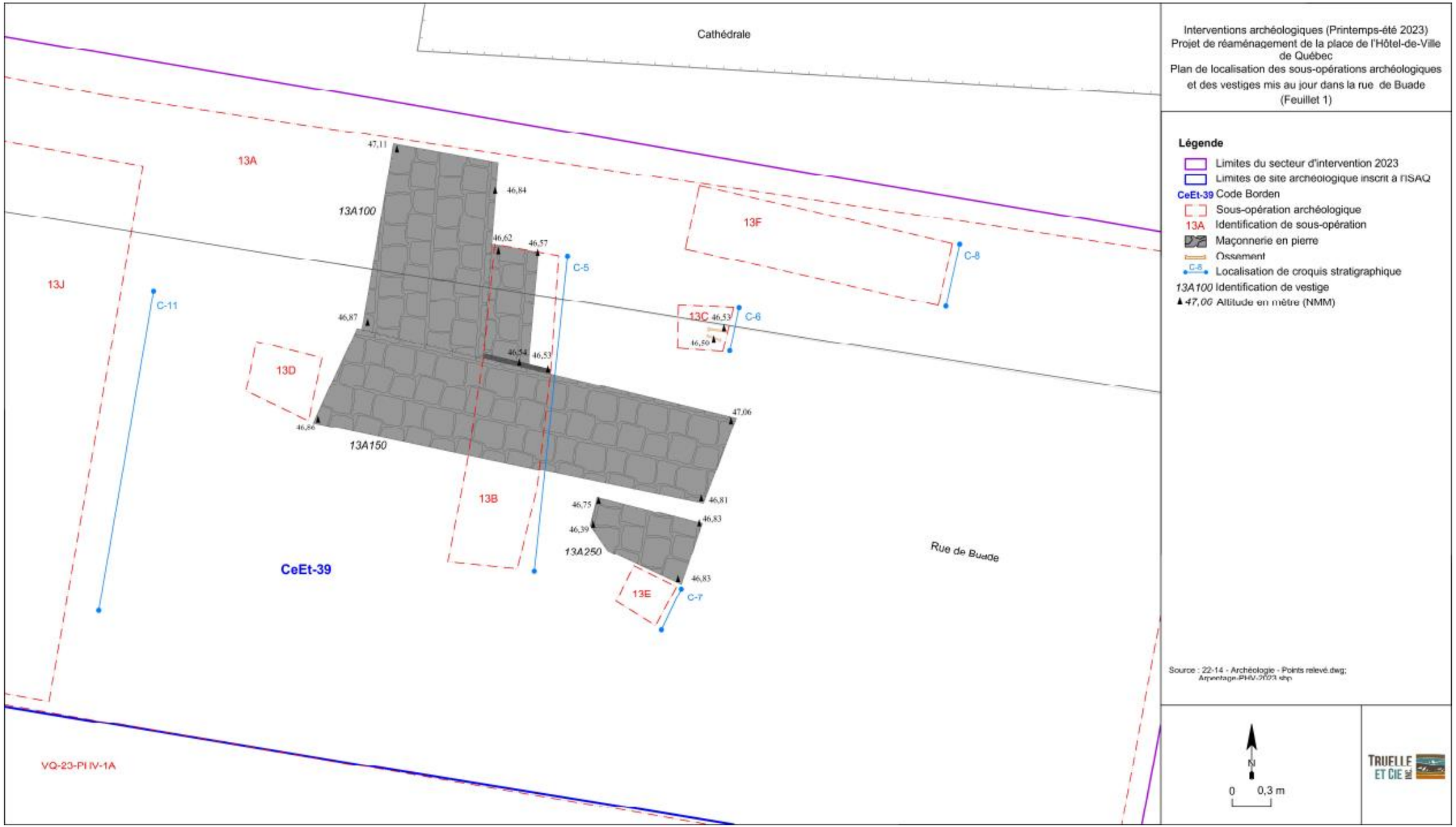

Figure 23. Vue détaillée des sous-opérations archéologiques et des vestiges qui y ont été découverts (feuillet 1)

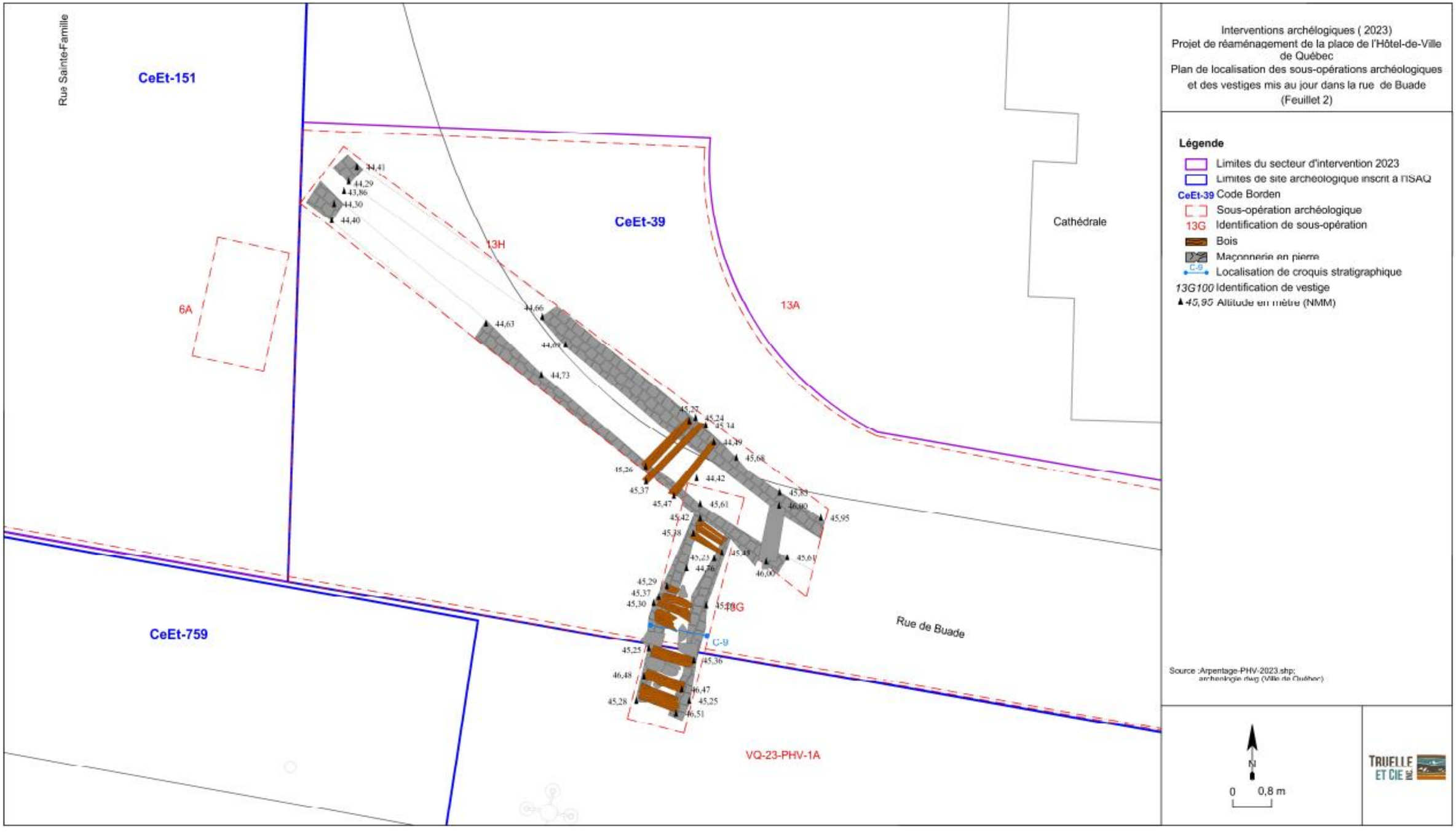

Figure 24. Vue détaillée des sous-opérations archéologiques et des vestiges qui y ont été découverts (feuillet 2)

Photo 1. Vue d'ensemble de la zone de la sous-opération VQ-23-PHV-1A, vers l'ouest (TCI-VQ-PHV-23-012)

Photo 2. Vue d'ensemble de la zone de la sous-opération VQ-23-PHV-1A, vers le nord (TCI-VQ-PHV-23-021)

Description

En limite est de la sous-opération VQ-23-PHV-1A, une tranchée mesurant 2,40 m de côté a été excavée plus en profondeur afin de localiser la conduite d'aqueduc en place. Le relevé de la paroi ouest de la limite est de la sous-opération 1A a été réalisée lors de la surveillance archéologique des travaux d'excavation de ce secteur.

La surface de la sous-opération VQ-23-PHV-1A se composait de la chaussée en asphalte de la rue Buade (lot 1A1) (**photo 3; figure 25 :** couche 1). D'une épaisseur moyenne de 0,20 m, cette chaussée reposait sur un remblai très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1A2; 0,40 m) (**photo 3; figure 25 :** couche 2). S'ensuivait un sable brun jaunâtre et compact (lot 1A3) (**photo 3; figure 25 :** couche 3). Excavé sur une profondeur de 1,73 m, le lot 1A3 englobait la conduite d'aqueduc et il recouvrait le roc en place.

Photo 3. Paroi ouest de la sous-opération Site VQ-23-PHV-1A, vers l'ouest (TCI-VQ-PHV-23-002)

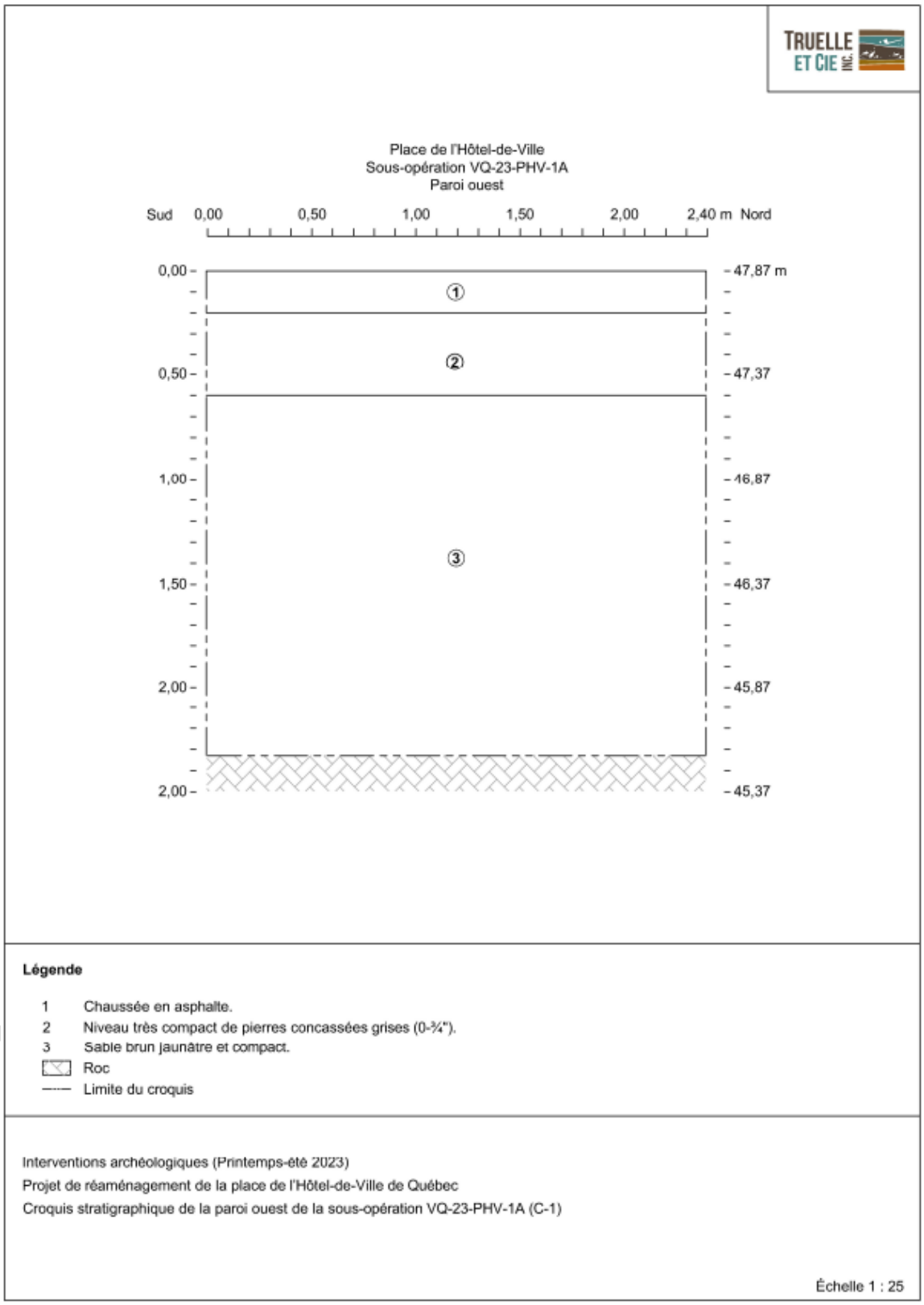

Figure 25. Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération VQ-23-PHV-1A (C-1)

Interprétation

À la lumière des informations observées en limite est de la sous-opération VQ-23-PHV-1A, nous pouvons conclure que ce secteur a été bouleversé récemment lors de réparations effectuées sur le réseau d'aqueduc puisque le remblai de construction de sable (lot 1A3) englobait la conduite tout en recouvrant la surface du roc. La séquence des sols observée était complétée par l'asphalte (lot 1A1) de la rue Buade et son lit de pose (lot 1A2).

La sous-opération VQ-23-PHV-1B

La sous-opération VQ-23-PHV-1B était localisée près de la limite ouest de l'édifice abritant les Promenades du Vieux-Québec et situé au 43, rue Buade. Celle-ci désignait une tranchée excavée en vue du branchement des servitudes d'aqueduc et d'égout au bâtiment. Orientée selon un axe nord-sud, elle s'étendait sur une longueur de 2,50 m et une largeur de 0,90 m (**figure 22; photo 4**).

Photo 4. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-23-PHV-1B, vers le sud (TCI-VQ-PHV-23-029)

Description

La surface de la sous-opération VQ-23-PHV-1B correspondait au lit de pose de l'asphalte de la rue Buade (lot 1B1; 0,30 m) (**figure 26 :** couche 1; **photo 5**). Ce lot 1B1 reposait sur un remblai de sable brun jaunâtre, compact, d'une épaisseur de 0,90 m (lot 1B2) (**figure 26 :** couche 2; **photo 5**). S'ensuivait un sable limoneux brun foncé, très compact, contenant de gros fragments de pierres de calcaire schisteux (5%), des fragments de briques (3%), des nodules de mortier (3%) et quelques cailloux (1%) (lot 1B3) (**figure 26 :** couche 3; **photo 5**). L'épaisseur de cette couche variait entre 1,30 m au sud et 1,80 m au nord.

L'excavation du lot 1B3 a conduit au dégagement des vestiges maçonnés 1B100 et 1B200. Ces derniers correspondaient à deux murets de protection des servitudes d'aqueduc et d'égout associées à l'édifice sis au 43, rue Buade.

Orientées selon un axe nord-sud, il s'agissait de deux maçonneries à simple parement faites de pierres de calcaire schisteux ébauchées (**photo 6**). Le muret ouest (1B100) s'est avéré plus détérioré. Il mesurait 0,28 m de longueur sur 0,20 m de largeur tandis qu'il a été dégagé sur une hauteur résiduelle de 0,30 m. Il était constitué de trois assises de pierres plus ou moins régulières formant des parements plus ou moins dressés.

Quant au muret est (1B200), il était constitué de quatre assises de pierres plus ou moins régulières formant également des parements plus ou moins dressés. Sa longueur totale était de 2,45 m alors que sa largeur était de 0,20 m et sa hauteur dégagée de 0,55 m. À la base de son extrémité nord, deux rangs de briques posées à plat, s'étendant sur une longueur de 0,40 m et atteignant une hauteur de 0,15 m, venaient compléter le vestige.

La longueur des pierres constituant ces vestiges variait entre 0,23 et 0,42 m sur une hauteur moyenne de 0,06 m. Celles-ci étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier gris-beige désagrégé d'une largeur moyenne de 0,02 m.

Une conduite d'égout en terre cuite grossière vernissée était présente entre les deux murets en pierre. Sa longueur résiduelle était de 0,50 m et son diamètre de 0,12 m.

Interprétation

Probablement mis en place au milieu du XIX^{e} siècle, les murets 1B100 et 1B200 assuraient une protection aux conduites d'aqueduc et d'égout qui desservaient le bâtiment. Leur longueur totale n'a pu être déterminée, mais ils devaient à l'origine rejoindre le réseau principal de la ville de Québec du côté sud de la rue Buade. Ils étaient recouverts du remblai de construction (lot 1B3) probablement mis en place lui aussi au milieu du XIX^{e} siècle. Ce remblai de construction était recouvert de remblais modernes (lots 1B1 et 1B2).

PRÉLIMINAIRE

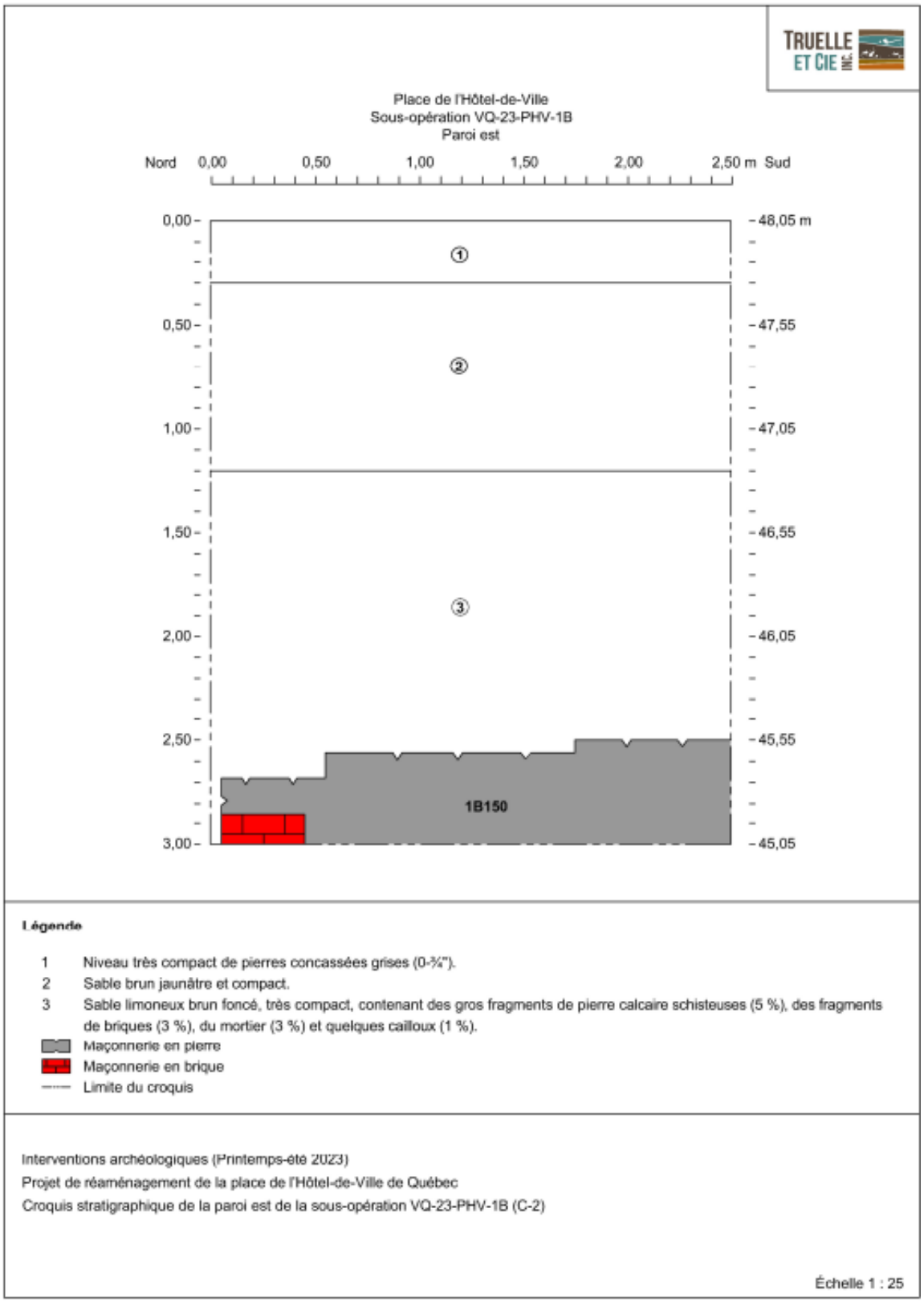

Figure 26. Croquis stratigraphique de la paroi de la sous-opération VQ-23-PHV-1B (C-2)

Photo 5. Paroi est de la sous-opération VQ-23-PHV-1B, vers le sud-est (TCI-VQ-PHV-23-031)

Photo 6. Vue d'ensemble des vestiges maçonnés en pierre VQ-23-PHV-1B100 et 1B200, vers le sud (TCI-VQ-PHV-23-032)

La sous-opération VQ-23-PHV-1C

La sous-opération VQ-23-PHV-1C était localisé près de la limite est du bâtiment abritant le Pub D'Orsay et presqu'en face de la porte du bâtiment sis au 63, rue Buade. Orientée selon un axe est-ouest, elle mesurait 1,00 m longueur sur 0,80 m de largeur (**figure 22; photo 7**). La tranchée qu'elle désignait avait été excavée en vue du branchement des servitudes d'aqueduc et d'égout au bâtiment.

Photo 7. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-23-PHV-1C, vers le sud (TCI-VQ-PHV-23-011)

PRL

Description

La surface se composait du trottoir en béton de la rue Buade (lot 1C1; 0,17 m) (**figure 27 :** couche 1; **photo 8**) et de son lit de pose, soit un remblai très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1C2; 0,13 m) (**figure 27 :** couche 2; **photo 8**). Ces niveaux de surface reposaient à leur tour sur un remblai de sable brun jaunâtre et compact (lot 1C3) (**figure 27 :** couche 3; **photo 8**)**.** Son épaisseur variait de 0,50 m du côté sud de la sous-opération à 1,40 m de son côté nord.

À la base de la paroi est de la sous-opération VQ-23-PHV-1C, se trouvait un vestige maçonné en pierre 1C100 (**photo 8**).

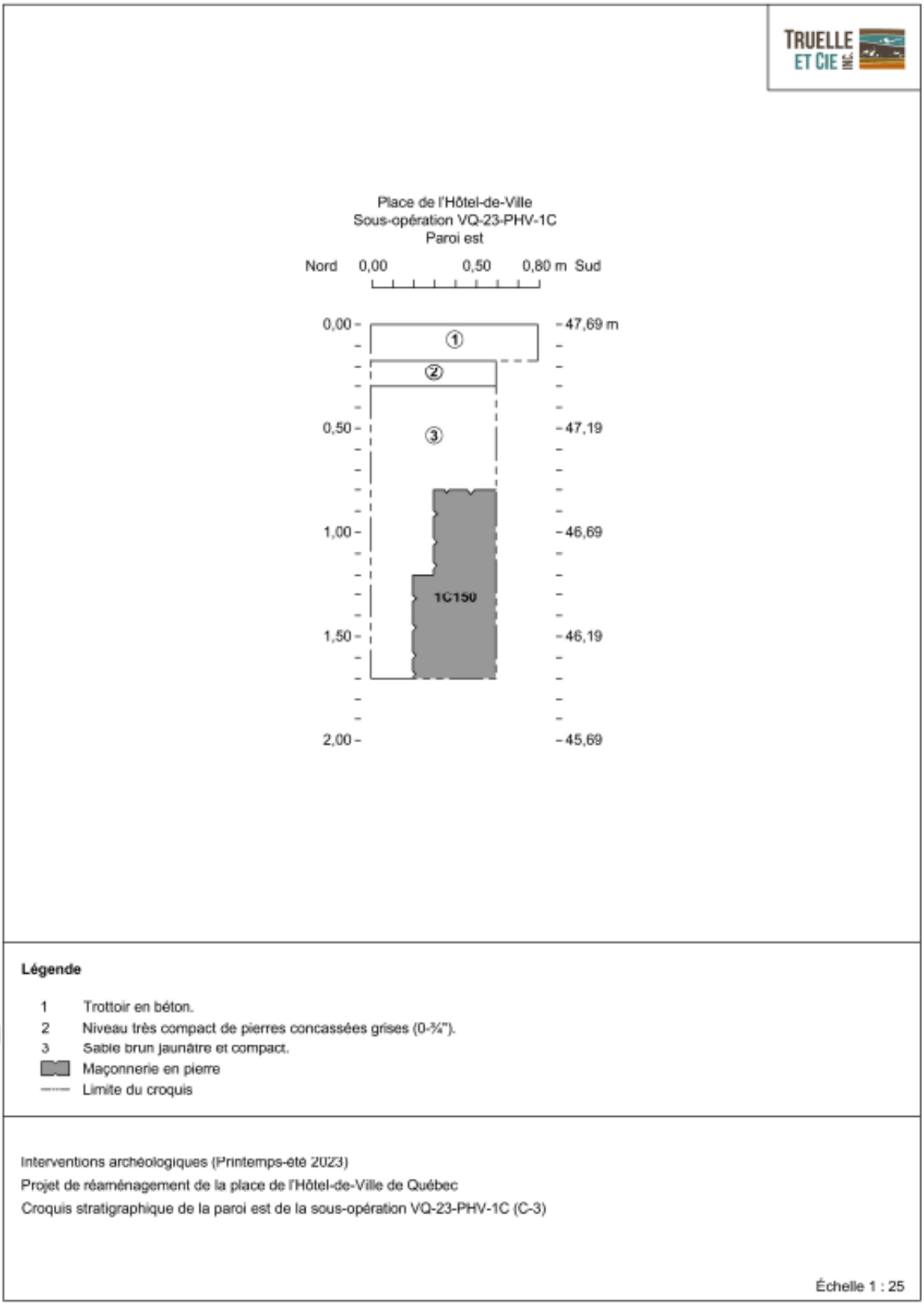

Figure 27. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération VQ-23-PHV-1C (C-3)

Il s'agissait plus précisément d'une maçonnerie faite de pierres de calcaire schisteux ébauchées qui était orientée selon un axe nord-sud. Il a été observé sur une longueur d'à peine 0,40 m et une largeur de 0,22 m. Il comptait six assises plus ou moins régulières atteignant une hauteur globale de 0,90 m et formant un parement plus ou moins dressé (parement ouest). Les pierres les constituant étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier grisâtre et désagrégé, d'une épaisseur moyenne de 0,02 m. À 0,10 m à l'ouest du vestige 1C100, une conduite d'aqueduc en cuivre de 0,03 m de diamètre alimentant en eau le bâtiment y était présente.

Photo 8. Paroi est de la sous-opération VQ-23-PHV-1C montrant le parement ouest du vestige 1C100, vers l'est (TCI-VQ-PHV-23-010)

PRL

Interprétation

Semblablement aux vestiges VQ-23-PHV-1B100 et 1B200, le vestige VQ-23-PHV-1C100 serait également un muret de protection des servitudes d'aqueduc et d'égout d'un bâtiment soit le muret est; le muret ouest n'ayant pas été dégagé. Il a probablement été aménagé au milieu du XIX^{e} siècle lors de la mise en place du réseau d'aqueduc et d'égout de la ville de Québec. Très abimé par des excavations antérieures et récentes, il témoigne tout de même d'une volonté de protéger les conduites qui alimentent les bâtiments de ce secteur de la ville. Par ailleurs, le vestige 1C100 était englobé dans un remblai moderne fait de sable de construction (lot 1C3). Ce dernier reposait sous le lit de pose (lot 1C2) du trottoir en béton (lot 1C1) longeant le côté sud de la rue Buade.

La sous-opération VQ-23-PHV-1D

La sous-opération VQ-23-PHV-1D se situait du côté est de la rue des Jardins, en limite sud de la zone de la sous-opération VQ-23-PHV-1A. Elle revêtait une forme rectangulaire et était orientée selon un axe nord-sud. D'une longueur de 5,00 m, sa largeur était de 3,00 m (**figure 22; photo 9**). Elle désignait une tranchée excavée afin de dégager la conduite d'aqueduc et d'y brancher le réseau d'alimentation temporaire.

Photo 9. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-23-PHV-1D, vers l'ouest (TCI-VQ-PHV-23-021)

PRL

Description

La surface de la sous-opération VQ-23-PHV-1D se composait de la chaussée en asphalte de la rue des Jardins (lot 1D1; 0,15 m) (**figure 28 :** couche 1; **photo 10**) et de son lit de pose composé d'un mélange très compact de pierres concassées grises (0-¾″) et de sable brun clair (lot 1D2; 0,30 m) (**figure 28 :** couche 2; **photo 10**). Ces niveaux de surface reposait sur un remblai très de pierres concassées grises (0-2½″) (lot 1D3; 0,30 m) (**figure 28 :** couche 3; **photo 10**), puis sur un autre remblai de sable brun jaunâtre, très compact, qui a été excavé sur une profondeur de 0,75 m (lot 1D4) (**figure 28 :** couche 4; **photo 10**). À la base de la tranchée était présent un remblai de limon sableux brun foncé, compact à très compact, contenant des blocs de calcaire ébauchés (10%) et des pierres calcaire (5%) (lot 1D5; 0,15 m) (**figure 28 :** couche 5; **photo 10**).

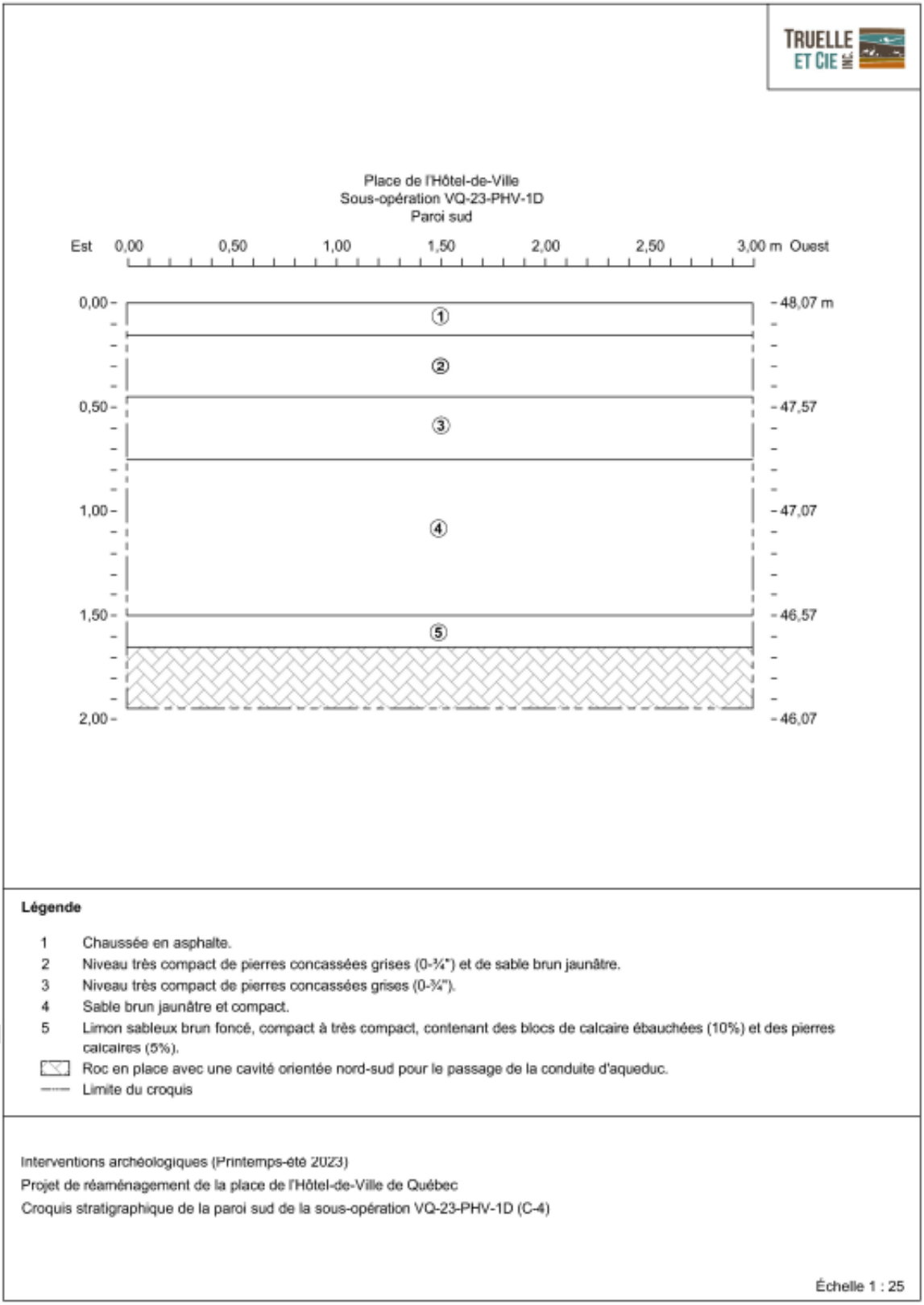

Figure 28. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération VQ-23-PHV-1D (C-4)

Ce dernier remblai recouvrait le roc en place sur la surface duquel était présente une cavité orientée selon un axe nord-sud et qui permettait le passage de la conduite d'aqueduc (**figure 28 :** couche 6; **photo 10**). Cette cavité avait une largeur de 0,50 m sur 0,30 m de profondeur.

Photo 10. Paroi sud de la sous-opération VQ-23-PHV-1D, vers le sud (TCI-VQ-PHV-23-022)

PRÉ

Interprétation

La sous-opération VQ-23-PHV-1D a permis d'observer la présence d'un canal à la surface du roc en place afin d'y placer la conduite d'aqueduc à la profondeur requise. Celui-ci reposait sous un remblai plus ancien, correspondant au lot 1D5, et qui pourrait dater de la fin du XIX^{e} siècle ou du début du XX^{e} siècle. S'ensuivait, sous la chaussée en asphalte (lot 1D1) de la rue des Jardins, une succession de remblais modernes (lots 1D2 à 1D4) probablement été mis en place vers la fin du XX^{e} siècle.

7.1.1.2 Le site CeEt-39

La sous-opération CeEt-39-13A

La sous-opération CeEt-39-13A désignait la portion de la rue De Buade située entre les rues des Jardins et du Fort (**figures 22 et 23; photo 11**). Sa longueur était de 110 m sur la rue Buade et de 30 m sur la rue Sainte-Famille sur une largeur moyenne de 15 m. La sous-opération CeEt-39-13A correspondait à la surface globale du secteur qui recouvrait les sous-opérations CeEt-39-13B à 13F dans sa partie est et les sous-opérations CeEt-39-13G à 13K dans sa partie ouest (**figure 23**).

Photo 11. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-39-13A, vers l'ouest (TCI-VQ-CeEt-39-23-009)

Description

La surface de la sous-opération correspondait à la chaussée en asphalte du côté sud de la sous-opération (lot 13A1; 0,20 m) et au nord, du trottoir en béton (lot 13A2; 0,18 m) sur une largeur de 1,75 m. Ces niveaux de surface reposait sur un niveau très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 13A3; 0,20 m). S'ensuivait un remblai en sable brun, compact, qui a été excavée sur une profondeur de 0,20 m (lot 13A4).

Quelques artéfacts épars ont été récupérés dans la sous-opération 13A. Ces derniers ont été identifiés par le lot 13A99 puisque leur provenance exacte était inconnue. Il s'agissait de deux petits fragments de verre à vitre, deux petits fragments d'os de mammifères et un possible piquet de paratonnerre en métal ferreux (**annexe 1**). En somme, ces aménagements modernes recouvraient le sommet de quelques vestiges maçonnés en pierre qui correspondaient les murs d'enceinte de l'ancien cimetière Sainte-Famille établi en 1657 en place avant l'élargissement vers le nord de la rue Buade. Ces vestiges portent les numéros de lot 13A100, 13A150 et 13A250 (**figure 23**).

Le vestige CeEt-39-13A100

Le vestige CeEt-39-13A100 correspondrait à la section nord-sud du 2e mur d'enceinte du cimetière Sainte-Famille construit en 1843 (**photo 12**). Il s'agissait d'une maçonnerie à double parement et remplissage médian qui était orientée selon un axe nord-sud. Celle-ci s'étendait sur une longueur de 2,50 m et une largeur de 0,90 m. Seules deux assises plus ou moins régulières formant des parements non dressés subsistaient et atteignaient une hauteur globale de 0,34 m (**photos 13 et 14**). Celles-ci étaient constituées de pierres de calcaire et de calcaire schisteux ébauchées. La longueur de ces pierres variait de 0,15 m à 0,40 m sur une hauteur variant de 0,08 m à 0,15 m. Elles étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige désagrégé dont la largeur variait de 0,02 m à 0,03 m. À la base du parement est, un empattement très imposant présentait un ressaut d'une largeur de 0,39 m et d'une hauteur de 0,35 m (**photo 15**).

Photo 12. Sommet du vestige CeEt-39-13A100, vers le nord (TCI-VQ-CeEt-39-23-015)

Photo 13. Limite sud du parement ouest du vestige CeEt-39-13A100, vers le nord-nord-est (TCI-VQ-CeEt-39-23-057)

Photo 14. Parement est du vestige CeEt-39-13A100, vers l'ouest (TCI-VQ-CeEt-39-23-054)

Photo 15. Sommet de l'empattement à la base du parement est du vestige CeEt-39-13A100, vers le sud-ouest (TCI-VQ-CeEt-39-23-050)

PRÉLIM.

Le vestige CeEt-39-13A150

Le vestige CeEt-39-13A150 correspondrait à la section est-ouest du 2e mur d'enceinte du cimetière Sainte-Famille qui délimitait cet espace sacré entre les années 1843 et 1931 (**photo 16**). Il s'agissait également d'une maçonnerie à double parement avec remplissage médian mais cette fois orientée selon un axe est-ouest. Celle-ci a été dégagée sur une longueur de 3,20 m et une largeur de 0,75 m Ses parements plus ou moins dressés étaient constitués de deux à quatre assises plus ou moins régulières atteignant une hauteur globale de 0,50 m. Elles étaient faites de pierres de calcaire et de grès vert ébauchées dont la longueur variait de 0,15 à 0,40 m et la hauteur de 0,08 m à 0,15 m. Elles étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige désagrégé dont la largeur variait de 0,02 à 0,03 m. (**photos 17 et 18**). Un empattement était visible à la base de son parement nord et présentait un ressaut d'une largeur de 0,10 m et d'une hauteur de 0,20 m.

Photo 16. Sommet du vestige CeEt-39-13A150, vers le sud-ouest (TCI-VQ-CeEt-39-23-042)

Photo 17. Parement sud du vestige CeEt-39-13A150, vers le nord-nord-ouest (TCI-VQ-CeEt-39-23-058)

Photo 18. Parement nord du vestige CeEt-39-13A150, vers le sud-sud-est (TCI-VQ-CeEt-39-23-053)

PRÉLIM.

Le vestige CeEt-39-13A250

Le vestige CeEt-39-13A250 se situait en limite sud-est de la sous-opération CeEt-39-13A. Il pourrait correspondre à une section est-ouest du premier mur d'enceinte du cimetière Sainte-Famille aménagé entre les années 1657 et 1843 (**photo 19**). Orientée selon un axe nord-ouest/sud-est, il s'agissait également d'une maçonnerie à double parement avec remplissage médian faite de pierres de calcaire schisteux (**photo 20**). Son parement sud, plus ou moins dressé, était constituée de deux assises plus ou moins régulières (**photo 21**) tandis que son parement nord n'a pas été dégagé. Ce vestige était fait de pierres dont la longueur variait de 0,20 m à 0,30 m et leur hauteur de 0,08 m à 0,15 m. Elles étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige désagrégé dont la largeur variait de 0,02 m à 0,04 m. Son parement nord a possiblement été brisé lors de la mise en place du 2^{e} mur d'enceinte du cimetière Sainte-Famille. Le vestige CeEt-39-13A250 a été dégagé sur une longueur de 0,94 m tandis que sa largeur variait de 0,49 m en limite est à 0,27 m en limite ouest. Sa hauteur résiduelle était de 0,38 m alors que sa base reposait sur le roc.

Photo 19. Vue d'ensemble du vestige CeEt-39-13A250, vers le nord-est (TCI-VQ-CeEt-39-23-021)

Photo 20. Sommet du vestige CeEt-39-13A250, vers le sud-ouest (TCI-VQ-CeEt-39-23-022)

Photo 21. Parement sud du vestige CeEt-39-13A250, vers le nord-ouest (TCI-VQ-CeEt-39-23-060)

La sous-opération CeEt-39-13B

La sous-opération CeEt-39-13B était située à l'angle formé par les vestiges 13A100 et 13A150. Orientée selon un axe nord-sud, elle s'étendait sur une longueur de 2,50 m et une largeur de 0,70 m (**figures 22 et 23; photo 22**).

Description

Du côté sud du vestige 13A150, le lot 13A1 s'étendait sur une longueur de 0,70 m et une largeur de 0,70 m. Il s'agissait d'un sable limoneux brun à brun foncé, très compact, contenant des galets de pierres de calcaire schisteux (2%), des éclats de grès vert (-1%), des cailloux (5%) et des nodules de mortier (3%) (lot 13B1) (**figure 29 :** couche 1 et **photos 23 et 25**) Son épaisseur variait de 0,20 m au sud à 0,10 m au nord. Sa base recouvrait le roc en place (**photo 24**). Un fragment de verre à vitre y a été récupéré.

Quant au lot 13B2, il se situait à l'angle intérieur des vestiges 13A100 et 13A150. Sa longueur était de 0,90 m et sa largeur de 0,70 m. En limite nord du lot 13B2, il y avait un sable beige jaunâtre, friable, qui s'étendait sur une largeur de 0,29 m et d'une épaisseur de 0,52 m (lot 13B2) (**figure 29 :** couche 2 et **photos 26 et 27**).

PRÉLIMINAIRE

Photo 22. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-39-13B, vers le nord-nord-ouest (TCI-VQ-CeEt-39-23-059)

Photo 23. Surface du lot CeEt-39-13B1, vers le nord-ouest (TCI-VQ-CeEt-39-23-023)

Photo 24. Base du lot CeEt-39-13B1 et surface du roc en place, vers le nord-ouest (TCI-VQ-CeEt-39-23-025)

Photo 25. Paroi est de la sous-opération CeEt-39-13B, vers l'est (TCI-VQ-CeEt-39-23-036)

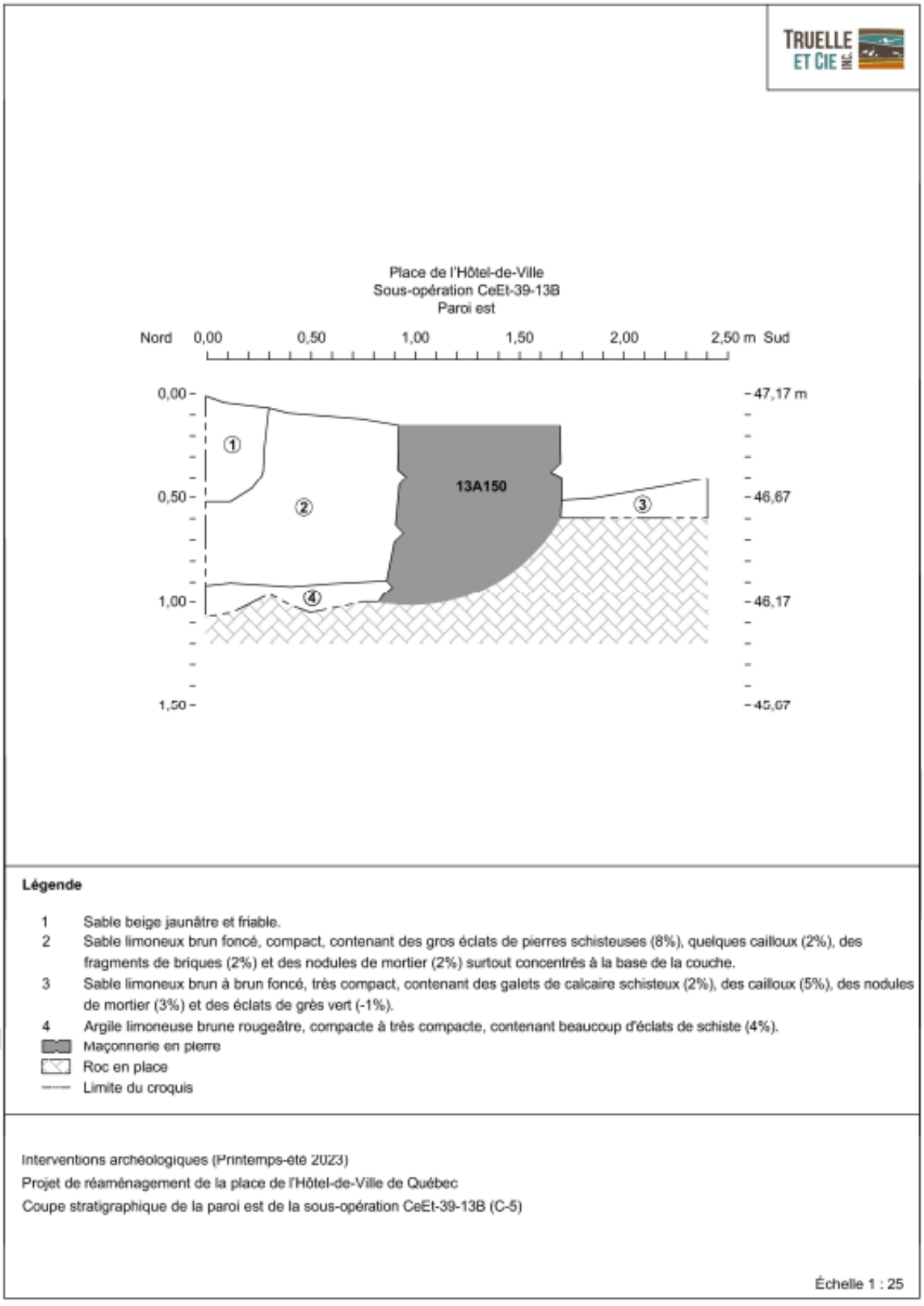

Figure 29. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-39-13B (C-5)

S’ensuivait une couche de sable limoneux brun foncé, compact à très compact, contenant de gros éclats de pierre schisteuses (8%), quelques cailloux (2%), des fragments de briques (2%), des nodules de mortier (2%) surtout concentrés à la base de la couche sur 0,01 à 0,03 m (lot 13B3) (**figure 29 :** couche 3 et **photos 26 et 27**). Son épaisseur variait de 0,39 m au nord à 0,56 m au sud. Il y a été mis au jour un mini fragment d’un contenant en terre cuite fine blanche, un fragment de corps d’une bouteille en verre coloré transparent, un fragment d’une possible tige d’un clou forgé et un fragment d’un os de mammifère. À la base de la couche, il y avait une argile limoneuse brune rougeâtre, compact à très compacte, contenant beaucoup d’éclats de schiste (4%) (lot 13B4) (**figure 29 :** couche 4 et **photos 26 et 27**). Son épaisseur variait de 0,04 m à 0,16 m. La base de l’argile recouvrait le roc sur une largeur de 0,35 m et une épaisseur de 0,35 m en raison de l’empattement du vestige 13A100 (**photo 28**).

Photo 26. Surface du lot CeEt-39-13B2, vers le sud-ouest (TCI-VQ-CeEt-39-23-024)

Photo 27. Paroi est de la sous-opération CeEt-39-13B, vers le nord-est (TCI-VQ-CeEt-39-23-035)

Photo 28. Base du lot CeEt-39-13B2 et surface du roc, vers le sud-est (TCI-VQ-CeEt-39-23-032)

La sous-opération CeEt-39-13C

La sous-opération CeEt-39-13C se situait presque à l'angle nord-est de la zone des travaux, sous la sous-opération CeEt-39-13A (**figures 22 et 23; photo 29**). Couvrant une superficie de 0,50 m^2, elle a été fouillée afin de vérifier la présence de sépultures associées au cimetière Sainte-Famille.

Photo 29. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-39-13C, vers le nord (TCI-VQ-CeEt-39-23-031)

PRÉL

Description

La surface de la sous-opération CeEt-39-13C se composait d'un sable limoneux gris foncé, compact, contenant du gravier (2%) et des fragments de béton (-1%) (lot 13C1; 0,17 m) (**figure 30 :** couche 1; **photo 30**). En paroi nord de la tranchée, le lot 13C1 reposait sur un remblai de sable brun jaunâtre et friable (lot 13C2) (**figure 30 :** couche 2; **photo 30**). Cette couche était visible sur une largeur de 0,15 m et une épaisseur de 0,30 m.

S'ensuivait un sable limoneux brun foncé, compact à très compact, contenant de petits blocs de pierre calcaire (2%), des éclats de schiste (2%), un peu de mortier (1%) et des fragments de briques (-1%) (lot 13C3) (**figure 30 :** couche 3; **photo 30**). Son épaisseur variait de 0,28 m au nord, sous le lot 13C2, à 0,65 m au sud de la sous-opération.

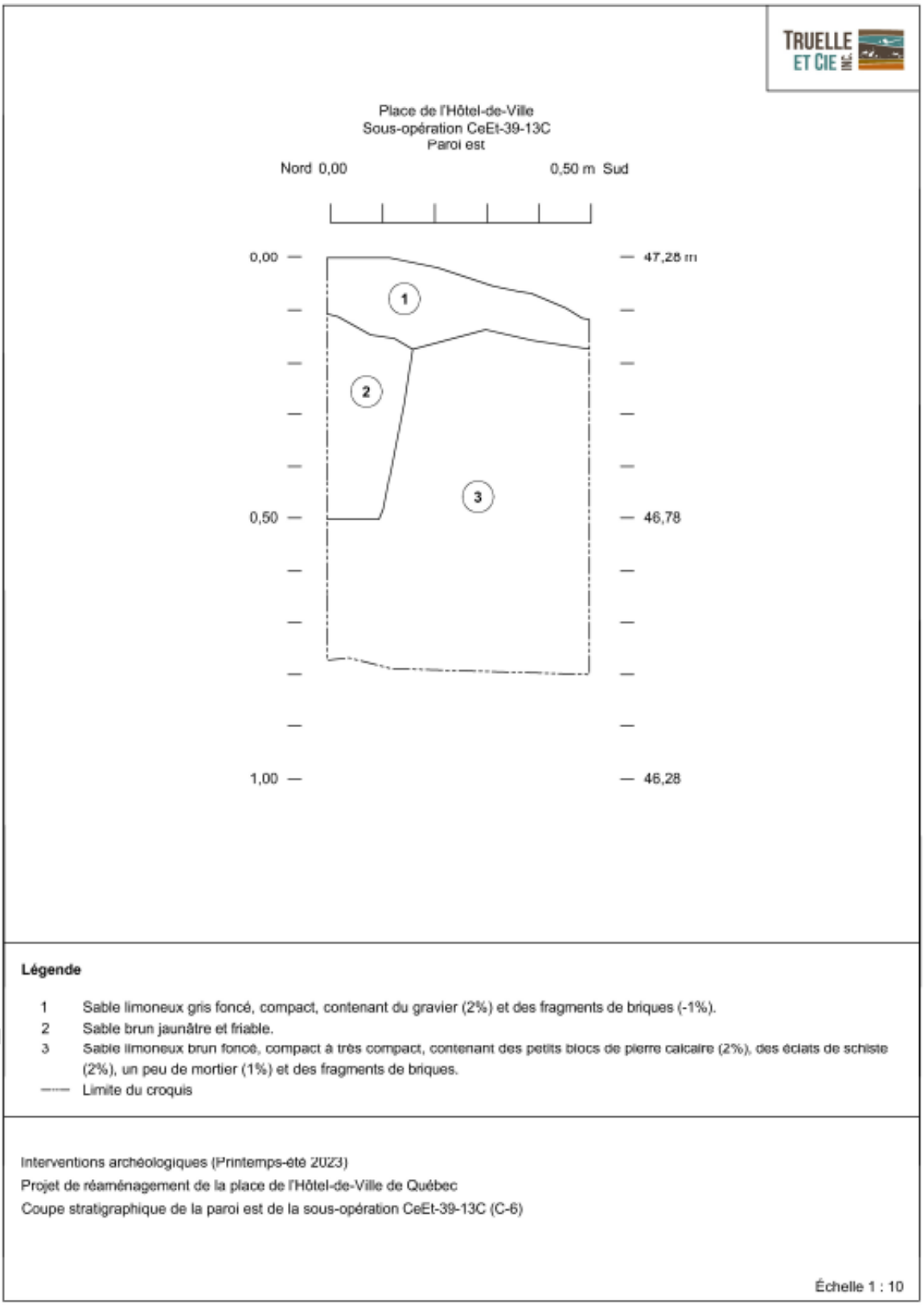

Figure 30. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-39-13C (C-6)

Il est à noter que la base du lot 13C3 n'a pas été atteinte, sa fouille ayant été interrompue lors de la mise au jour d'ossements humains (**figure 23; photo 31**). Ces ossements ont été laissés en place et recouvert d'un isolant de protection (**photo 32**) avant le remblaiement de la sous-opération CeEt-39-13C. Quelques artéfacts ont été récupérés dans le lot 13C3 dont un très petit fragment de contenant en grès fin salin blanc, un petit fragment de verre à vitre, deux fragments de bouteilles à boisson alcoolisée en verre coloré transparent, un fragment d'une patte de scellement en fer forgé, cinq fragments de scories et cinq fragments d'os d'animaux (**annexe 1**).

Photo 30. Paroi est de la sous-opération CeEt-39-13C, vers le nord-est (TCI-VQ-CeEt-39-23-039)

La sous-opération CeEt-39-13D

La sous-opération CeEt-39-13D se situait en limite ouest du vestige 13A150 (**figures 22 et 23; photo 33**). Ses dimensions étaient de 0,60 m sur 0,60 m. Elle avait comme objectif de documenter les sols à l'extérieur du mur d'enceinte du cimetière Sainte-Famille.

Photo 31. Vue détaillée des ossements humains mis au jour à la base du lot 13C3, vers le nord-est (TCI-VQ-CeEt-39-23-030)

Photo 32. Isolant de protection déposé sur les ossements humains mis au jour à la base du lot 13C3, vers l'est (TCI-VQ-CeEt-39-23-086)

Photo 33. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-39-13D, vers l'est (TCI-VQ-CeEt-39-23-045)

PRÉLIM.

Description

Une seule couche de sol a été observée dans la sous-opération 13D. Il s'agissait d'un sable brun pâle, compact, contenant des galets de pierre calcaire (2%) et des cailloux schisteux (1%) (lot 13D1) (**photo 34**). Son épaisseur sur le roc variait de 0,30 m du côté nord à 0,10 m du côté sud de la sous-opération. Il y a été mis au jour un mini fragment d'un contenant en terre cuite grossière vernissée française, un mini fragment d'un contenant en faïence blanche, cinq fragments de contenants en *creamware*, deux fragments associés à des clous découpés et 14 fragments d'os de mammifères.

La sous-opération CeEt-39-13E

La sous-opération CeEt-39-13E était localisée contre le parement sud du vestige 13A250 (**figure 23; photo 35**). Mesurant de 0,50 m de côté, elle avait comme objectif de documenter les couches d'occupation à l'extérieur du premier mur d'enceinte du cimetière Sainte-Famille.

Photo 34. Base du lot CeEt-39-13D1, vers le nord-nord-est (TCI-VQ-CeEt-39-23-056)

Photo 35. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-39-13E, vers l'est (TCI-VQ-CeEt-39-23-072)

Description

La surface de la sous-opération CeEt-39-13E correspondait à un remblai de sable brun clair, compact, contenant des cailloux (2%) et un peu de mortier (1%) (lot 13E1; 0,05 m) (**photo 36; figure 31 :** couche 1). Ce dernier reposait sur une concentration de mortier gris pâle blanchâtre, compacte, observée sur une épaisseur d'à peine 0,04 m (lot 13E2) (**photo 36; figure 31 :** couche 2). La base de la sous-opération CeEt-39-13E était occupée par un sable limoneux brun foncé, très compact, contenant des pierres calcaires (2%), et des éclats de pierres schisteuses à sa base (1%). (lot 13E3) (**photo 36; figure 31 :** couche 3). D'une épaisseur de 0,30 m, le lot 13E3 reposait sur le roc en place.

Photo 36. Paroi est de la sous-opération CeEt-39-13E, vers le nord-est (TCI-VQ-CeEt-39-23-041)

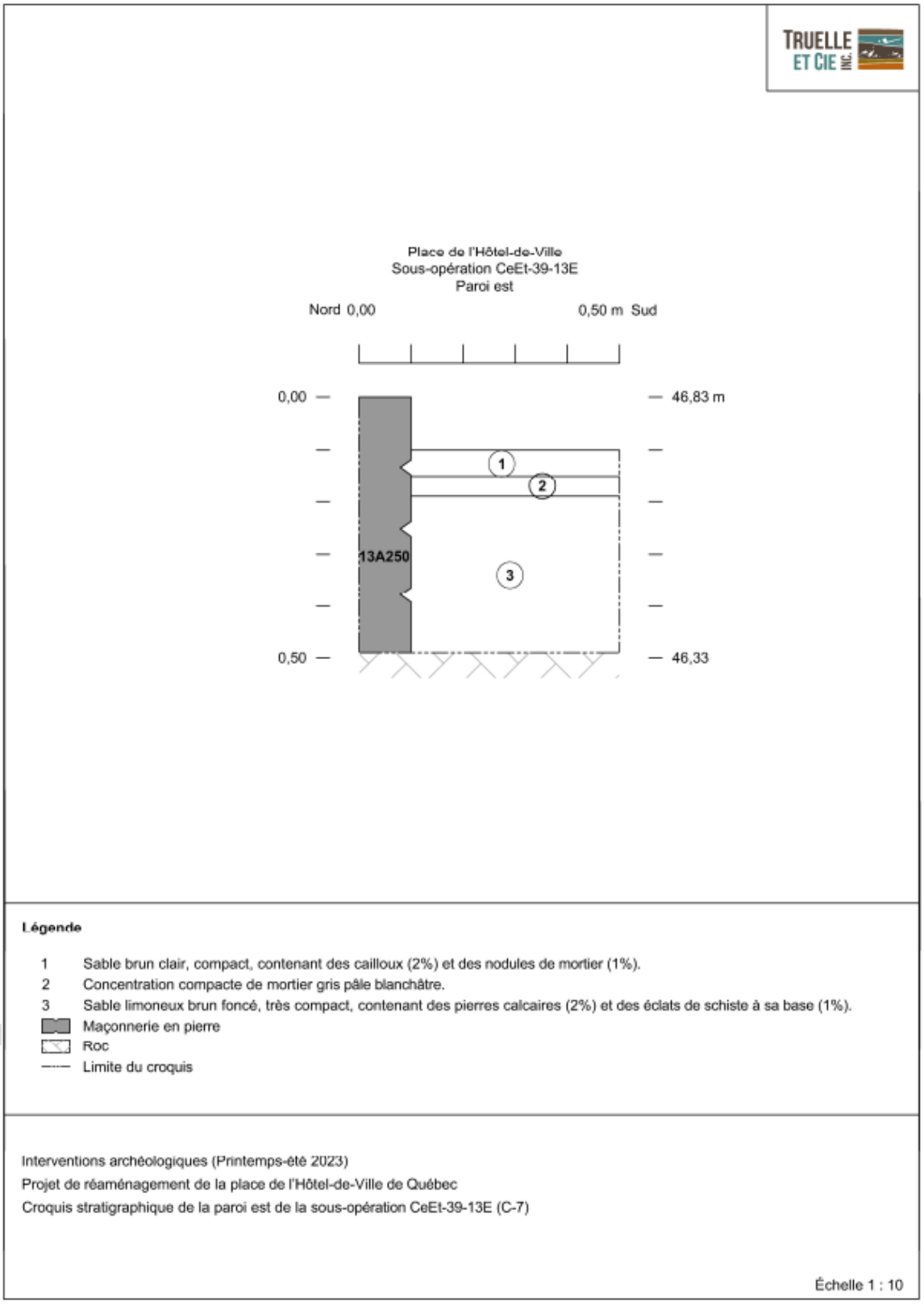

Figure 31. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-39-13E (C-7)

La sous-opération CeEt-39-13F

La sous-opération CeEt-39-13F se localisait sous le trottoir nord de la rue Buade, en bordure de la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec (**figures 22 et 23; photo 37**). Orientée selon un axe est-ouest, elle s'étendait sur une longueur de 2,00 m et une largeur de 0,50 m. Enfin, elle désignait une tranchée excavée dans le but de localiser la servitude d'aqueduc de la basilique-cathédrale afin d'y brancher la conduite temporaire pour la durée des travaux.

Photo 37. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-39-13F, vers l'est (TCI-VQ-CeEt-39-23-001)

PRÉ

Description

La surface de la sous-opération 13F se composait du trottoir en béton de la rue Buade, d'une épaisseur de 0,18 m (lot 13F1) (**figure 32 :** couche 1; **photo 38**) et de son lit de pose très compact fait de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 13F2; 0,20 m) (**figure 32 :** couche 2; **photo 38**). Ces niveaux de surface reposaient sur un remblai de sable brun jaunâtre et compact (lot 13F3; 0,25 m) (**figure 32 :** couche 3; **photo 38**). Finalement, la séquence des sols observée était complétée par un sable brun, compact, contenant beaucoup d'éclats de pierres schisteuses (30%) et du mortier (5%) et qui a été excavé sur une profondeur de 1,65 m (lot 13F4) (**figure 31 :** couche 4; **photo 38**). Notons que la conduite d'alimentation d'aqueduc de la basilique-cathédrale n'a pas pu être localisée lors de cette excavation.

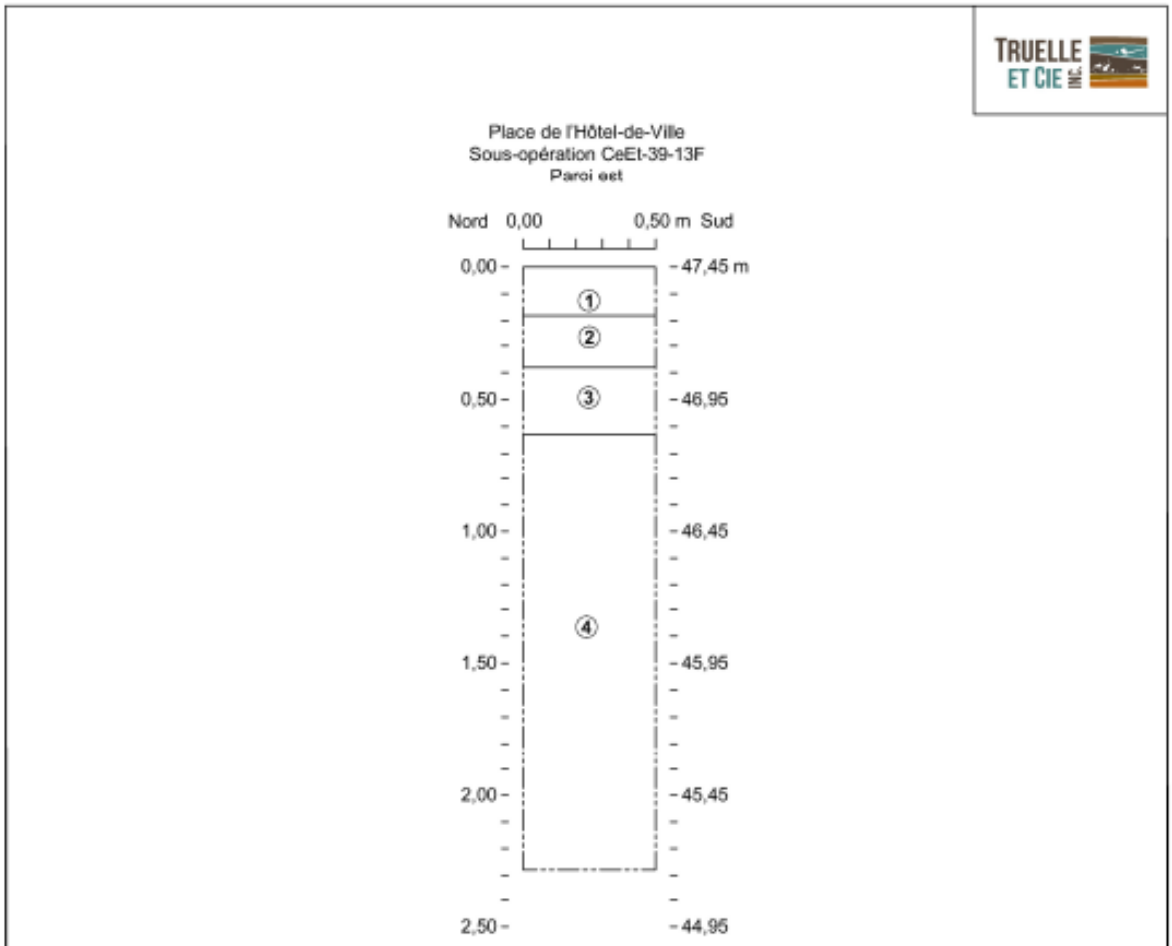

Légende

1 Trottoir en béton.
2 Niveau très compact de pierres concassées grises (0-¾").
3 Sable brun jaunâtre et compact.
4 Sable brun, compact, contenant beaucoup d'éclats de pierres schisteuses (30%) et des nodules de mortier (5%).
—— Limite du croquis

Interventions archéologiques (Printemps-été 2023)
Projet de réaménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville de Québec
Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-39-13F (C-8)

Échelle 1 : 25

Figure 32. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-39-13F (C-8)

Photo 38. Paroi est de la sous-opération CeEt-39-13F, vers l'est (TCI-VQ-CeEt-39-23-003)

La sous-opération CeEt-39-13G

La sous-opération CeEt-39-13G se situai à l'ouest de la sous-opération CeEt-39-13A, en face du bâtiment sis au 37, rue Buade et abritant les Promenades du Vieux-Québec (**figures 22 et 24; photo 39**). Orientée selon un axe nord-sud, elle s'étendait sur une longueur d'environ 5,00 m et une largeur de 1,50 m. Elle avait comme objectif de documenter la présence du drain en pierre 13G100.

Photo 39. Vue d'ensemble des sous-opérations CeEt-39-13G à droite et CeEt-39-13H à gauche, vers l'est (TCI-VQ-CeEt-39-23-089)

PRÉ

Description

La surface de la sous-opération CeEt-39-13G correspondait à un remblai très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 13G1; 0,67 m) (**figure 33 :** couche 1; **photo 40**) qui reposait sur un autre remblai de sable limoneux brun foncé noirâtre, très compact, contenant de petits blocs de pierres de calcaire schisteux (20%), de gros nodules de mortier (3%) de même que quelques fragments de briques (1%) (lot 13G2) (**figure 33 :** couche 2; **photo 40**). D'une épaisseur de 1,20 m, il recouvrait le drain en pierre 13G100.

Notons qu'une couche associée à l'abandon du drain en pierre 13G100 a été fouillée à l'intérieur de ce dernier. Celle-ci était constituée essentiellement d'un niveau friable de fibres de bois en décomposition d'une épaisseur de 0,03 m (lot 13G3) (**figure 33 :** couche 3; **photo 41**).

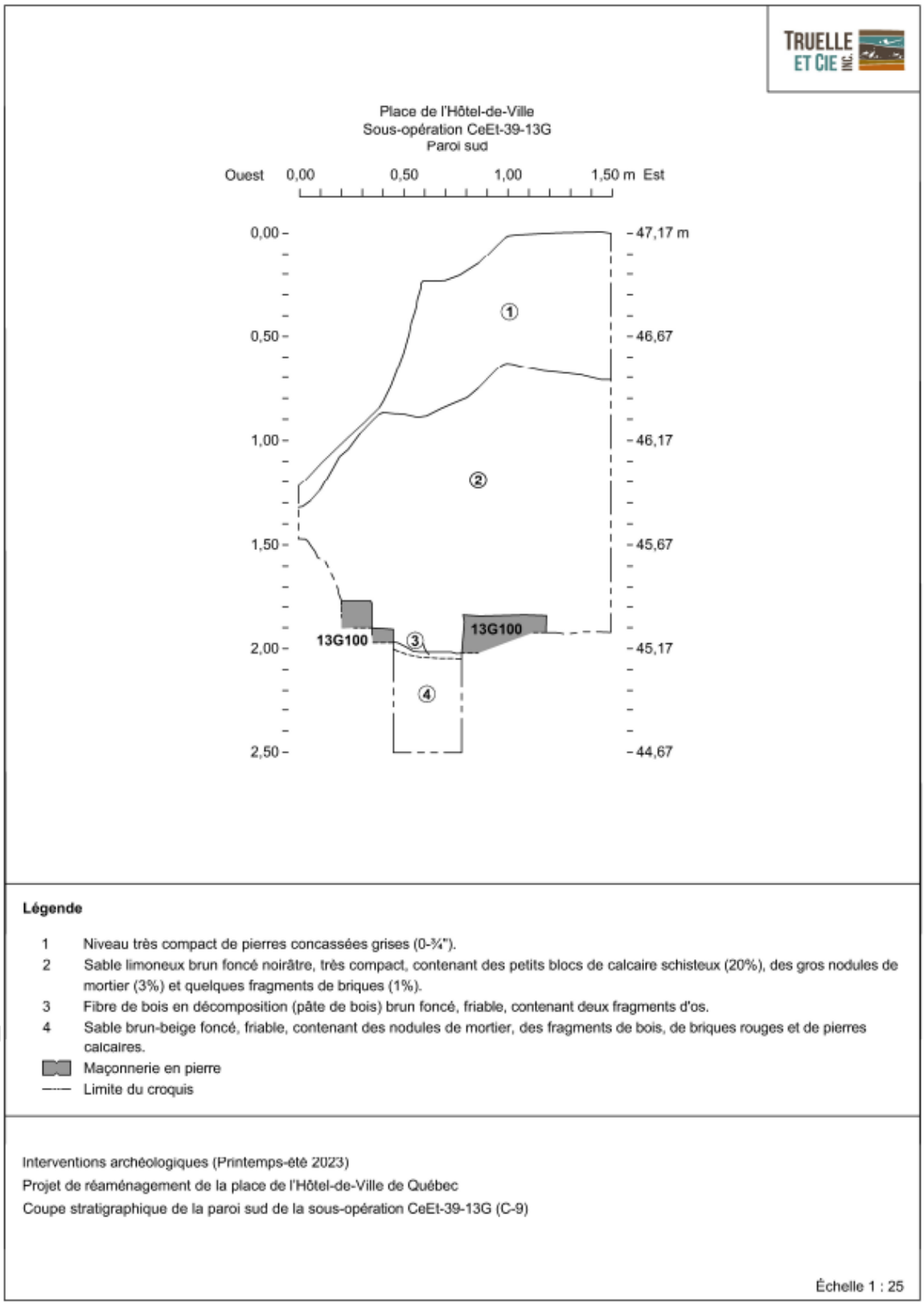

Figure 33. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-39-13G (C-9)

Photo 40. Paroi sud de la sous-opération CeEt-39-13G, vers le sud-est (TCI-VQ-CeEt-39-23-090)

Photo 41. Vue du sol observé à l'intérieur du drain en pierre CeEt-39-13G100, vers le sud-est (TCI-VQ-CeEt-39-23-105)

Le lot 13G3 a livré deux fragments d'os probablement d'un petit mammifère et un fragment de tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche (**annexe 1**). Le lot 13G3 reposait à son tour sur un sable brun-beige foncé, friable, contenant des nodules de mortier, des fragments de bois, des fragments de briques rouges et des fragments de pierres de calcaire schisteux (lot 13G4) (**figure 33 :** couche 4; **photo 41**). D'une épaisseur de 0,50 m, la fouille du lot 13G4 a permis de recueillir un petit fragment d'un contenant en faïence blanche, deux fragments d'un probable plat de service en terre cuite fine blanche, deux petits fragments de verre à vitre, cinq fragments d'un contenant en verre teinté, deux fragments de clous découpés, des fragments de coquilles d'huître et des os et une dent de mammifères (**annexe 1**).

Le vestige CeEt-39-13G100

Le vestige CeEt-39-13G100 désignait un drain maçonné qui était orienté selon un axe nord-sud. D'une largeur de 1,17 m, sa longueur résiduelle était de 3,26 m. Il était constitué de deux cotés faits de pierres ébauchées de calcaire et de calcaire schisteux et d'un couvercle en bois. Son canal atteignait une profondeur de 0,54 m tandis que sa largeur variait de 0,50 m au nord à 0,28 m au sud.

Son couvercle en bois se composait de six demi-rondins orientés selon un axe est-ouest se trouvant dans un état de décomposition très avancé (**figure 24; photo 42**). La longueur de ces pièces de bois variait de 0,40 m à 1,80 m, leur largeur de 0,45 m à 0,60 m et leur épaisseur de 0,11 m à 0,14 m. Le vestige CeEt-39-13G100 correspondait à une maçonnerie à simple parement dont le parement est plus ou moins dressé et formé de quatre à cinq assises plus ou moins régulières. D'une largeur de 0,65 m, sa hauteur variait de 0,53 m à 0,59 m. La longueur des pierres le constituant variait de 0,15 m à 0,41 m sur une hauteur variait de 0,10 m à 0,25 m. Celles-ci étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier blanchâtre désagrégé dont la largeur variait de 0,01 à 0,04 m. Quant à son parement ouest, il présentait sensiblement les mêmes caractéristiques que le parement est. Il était constitué de cinq assises irrégulières totalisant une hauteur variant de 0,53 à 0,59 m. Les pierres le constituant mesuraient entre 0,21 m et 0,36 m sur 0,09 m à 0,18 m de hauteur. Enfin, la base de la maçonnerie reposait sur un lit de mortier blanchâtre et désagrégé, dont l'épaisseur variait de 0,01 à 0,04 m et qui était posé sur la surface du roc en place.

L'extrémité nord du drain en pierre CeEt-39-13G100 rejoignait un autre drain en pierre cette fois orienté selon un axe est-ouest (vestige CeEt-39-13H150). Quant à son extrémité sud, elle aurait été démolie lors de la mise en place des réseaux d'aqueduc et d'égout de la rue Buade, aujourd'hui désuets.

Un petit sondage manuel mesurant 0,40 m sur 0,40 m a été réalisé du côté est du vestige CeEt-13G100 dans le but de documenter les techniques de construction de ce drain en pierre. Le sol fouillé correspondait à un sable argileux gris foncé, compact, contenant beaucoup de gros éclats de pierres de calcaire schisteux (lot 13G5).

PRÉLIMINAIRE

Photo 42. Couvercle en bois du drain en pierre CeEt-39-13G100, vers le sud-est (TCI-VQ-CeEt-39-23-093)

Photo 43. Vue d'ensemble du drain en pierre CeEt-39-13G100, vers le sud-est (TCI-VQ-CeEt-39-23-105)

La sous-opération CeEt-39-13H

La sous-opération CeEt-39-13H se situait du côté nord de la rue Buade, au sud du parvis de la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec (**figure 22 et 24; photo 39**). Orientée selon un axe est-ouest, elle avait comme objectif de documenter la présence du drain en pierre CeEt-39-13H150.

Description

La surface de la sous-opération était faite d'un niveau très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 13H1; 0,40 m) (**photo 44**). Ce niveau de surface reposait sur un remblai de sable limoneux brun foncé, compact à très compact, contenant de petits blocs de calcaire schisteux (20%), de gros nodules de mortier (3%) et de gros fragments de briques rouges (1%) (lot 13H2) (**photo 44**). D'une épaisseur de 1,00 m, ce remblai recouvrait le sommet d'un drain en pierre (CeEt-39-13H150).

Le vestige 13H150

Le vestige CeEt-39-13H150 était un drain maçonné en pierre orienté selon un axe est-ouest et qui bifurquait vers le nord-ouest à l'intersection des rues Buade et Sainte-Famille. Il était constitué de deux côtés en pierre et d'un couvercle en bois (**photos 45 à 47**). Le roc en place et quelques assises en pierre semblaient bloquer l'extrémité est du canal (**photos 45 et 47**), cela confirmerait qu'il ne se poursuivait pas vers l'est. L'intérieur du vestige CeEt-39-13H150 a été fouillé sur une longueur de 1,85 m à partir de son extrémité est. À l'ouest d'un massif en béton d'Hydro-Québec, la surface du vestige CeEt-39-13H150 a été dégagée sur une longueur de 2,50 m (**photo 48**). Son extrémité ouest se situait à l'intersection des rues Buade et Sainte-Famille (**photo 49**). La largeur totale du vestige était de 1,70 m. Quant à son canal, il mesurait entre 0,70 m à 0,75 m sur une profondeur variant de 0,75 m à 0,80 m.

Le couvercle en bois

Le couvercle en bois de l'extrémité est du vestige CeEt-39-13H150 se composait d'une grosse planche rectangulaire (**photo 47**). Elle était orientée selon un axe nord-sud et mesurait 1,20 m de longueur sur une largeur de 0,37 m et une épaisseur variant de 0,08 m à 0,10 m. Les extrémités de cette pièce de bois présentaient des mortaises mesurant 0,13 m de longueur sur 0,10 m de largeur et 0,09 m d'épaisseur pour la mortaise nord et 0,15 m de longueur sur 0,14 m de largeur et 0,09 m d'épaisseur pour la mortaise sud. Vers l'ouest, quatre autres pièces de bois formaient le couvercle du drain, soit des demi-rondins, très abimés, dont la face supérieure était circulaire. La longueur de ces pièces de bois variait de 0,50 m à 1,50 m tandis que leur largeur était de 0,18 m (**photo 50**).

Le côté nord

Le côté nord du vestige CeEt-39-13H150 correspondait à une maçonnerie à double parement avec remplissage médian faite de pierres ébauchées de calcaire et de calcaire schisteux d'une largeur de 0,70 m. Ses parements plus ou moins dressé, sur leur partie apparente, étaient constitués de cinq à six assises plus ou moins régulières atteignant une hauteur globale de 0,80 m (**photo 51**).

PRÉLIMINAIRE

Photo 44. Sol en surface du vestige CeEt-39-13H150, vers le nord-est (TCI-VQ-CeEt-39-23-097)

Photo 45. Couvercle en bois et sol à l'intérieur du vestige CeEt-39-13H150, vers le nord-est (TCI-VQ-CeEt-39-23-103)

Photo 46. Portion est du vestige CeEt-39-13H150, vers le nord-nord-est (TCI-VQ-CeEt-39-23-108)

Photo 47. Extrémité est du vestige CeEt-39-13H150, vers le nord-ouest (TCI-VQ-CeEt-39-23-099)

Photo 48. Dégagement mécanique du sommet du vestige 13H150 à l'ouest du massif d'Hydro-Québec, vers le nord-nord-est (TCI-VQ-CeEt-39-23-106)

Photo 49. Zone et sol à la limite ouest du vestige CeEt-39-13H150, vers l'est (TCI-VQ-CeEt-39-23-129)

La longueur des pierres les constituant variait de 0,15 m à 0,41 m sur une hauteur variant également de 0,10 m à 0,25 m. Celles-ci étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier blanchâtre, désagrégé, dont la largeur variait de 0,02 m à 0,04 m.

Le côté sud

Le côté sud du vestige CeEt-39-13H150 présentait les mêmes caractéristiques que le côté nord de ce dernier. Il a été très abimé à son angle sud-est lors de l'excavation sur une longueur de 0,50 m. Il mesurait 0,70 m de largeur sur une hauteur également de 0,70 m. La longueur des pierres constituant ses parements variait de 0,21 m et 0,38 m sur une hauteur de 0,09 m et 0,18 m. Ces pierres étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier blanchâtre, désagrégé, dont la largeur variait de 0,02 m à 0,04 m.

À 1,85 m de sa limite est, une ouverture rectangulaire se connectait avec le vestige CeEt-39-13G100 décrit précédemment. D'une largeur de 0,75 m, sa hauteur était de 0,80 m.

PRÉLIM

Photo 50. Portion ouest du couvercle en bois du vestige CeEt-39-13H150, vers l'est (TCI-VQ-CeEt-39-23-104)

Photo 51. Parement intérieur du mur nord du vestige CeEt-39-13H150, vers le nord-nord-est (TCI-VQ-CeEt-39-23-109)

Le linteau qui surplombait cette ouverture était formé de deux pièces de bois orientées selon un est-ouest et posées côte à côte. Elles mesuraient 1,20 m de longueur sur une hauteur de 0,18 m. Deux assises de pierres recouvraient ce linteau en bois (**photo 52**). L'extrémité ouest du vestige CeEt-39-13H150 s'est avérée très déstructurée.

L'espace intérieur du vestige CeEt-39-13H150 était comblé au moyen d'un limon sableux brun à brun gris, friable à compact, contenant des nodules de mortier beige (5%), des pierres de calcaire ou de calcaire schisteux (20-25%), des fragments de bois (15%) et des fragments de briques rouges (-1%) (lot 13H3; 0,70 m) (**photo 45**). Le lot 13H3 a livré trois petits fragments d'un bol ou d'une terrine en terre cuite grossière, un petit fragment de terrine en terre cuite grossière d'origine française, un petit fragment de contenant en terre cuite grossière produite en Saintonge, quelques fragments de contenants en faïence blanche, un petit fragment de contenant en faïence brune, douze petits fragments de contenants en *creamware*, un possible fragment d'assiette en *pearlware*, deux petits fragments d'une soucoupe en terre cuite fine blanche, un fragment d'un tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, trois petits fragments de contenants en grès fin salin, quelques fragments de verre à vitre, une tige de clou forgé et des fragments de coquillages divers (**annexe 1**).

Photo 52. Parement intérieur du mur sud et son ouverture à la jonction des vestiges CeEt-39-13H150 et 13G100, vers l'ouest (TCI-VQ-CeEt-39-23-116)

Photo 53. Limite ouest du vestige CeEt-39-13H150, vers le sud-est (TCI-VQ-CeEt-39-23-132)

La sous-opération CeEt-39-13J

La sous-opération CeEt-39-13J se situait entre les sous-opérations CeEt-39-13A et CeEt-39-13H (**figure 22; photo 54**). Elle était orientée nord-sud et s'étendait sur une longueur de 4,50 m et une largeur de 2,20 m. Elle avait comme objectif de localiser la servitude d'aqueduc de la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec.

Description

La surface de la sous-opération CeEt-39-13J était constituée d'un lit très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 13J1; 0,30 m) (**figure 34 :** couche 1; **photo 55**) qui reposait un remblai de sable brun jaunâtre et compact (lot 13J2; 0,25 m) (**figure 34 :** couche 2; **photo 55**). Ces remblais modernes recouvraient un remblai plus ancien fait de sable limoneux brun foncé, très compact, contenant des pierres de calcaire (5%), des pierres de calcaire schisteux (3%), des cailloux (2%) et du mortier (2%) (lot 13J3) (**figure 34 :** couche 3; **photo 55**). Son épaisseur était de 0,90 m et sa base recouvrait le roc en place (lot 13J4) (**figure 34 :** couche 4; **photo 55**). Ce dernier a été excavé sur une profondeur de 0,55 m pour libérer le passage à la conduite d'aqueduc de la basilique-cathédrale.

PRÉLIM

Photo 54. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-39-13J, vers le nord (TCI-VQ-CeEt-39-23-004)

Photo 55. Paroi est de la sous-opération CeEt-39-13J, vers l'est (TCI-VQ-CeEt-39-23-005)

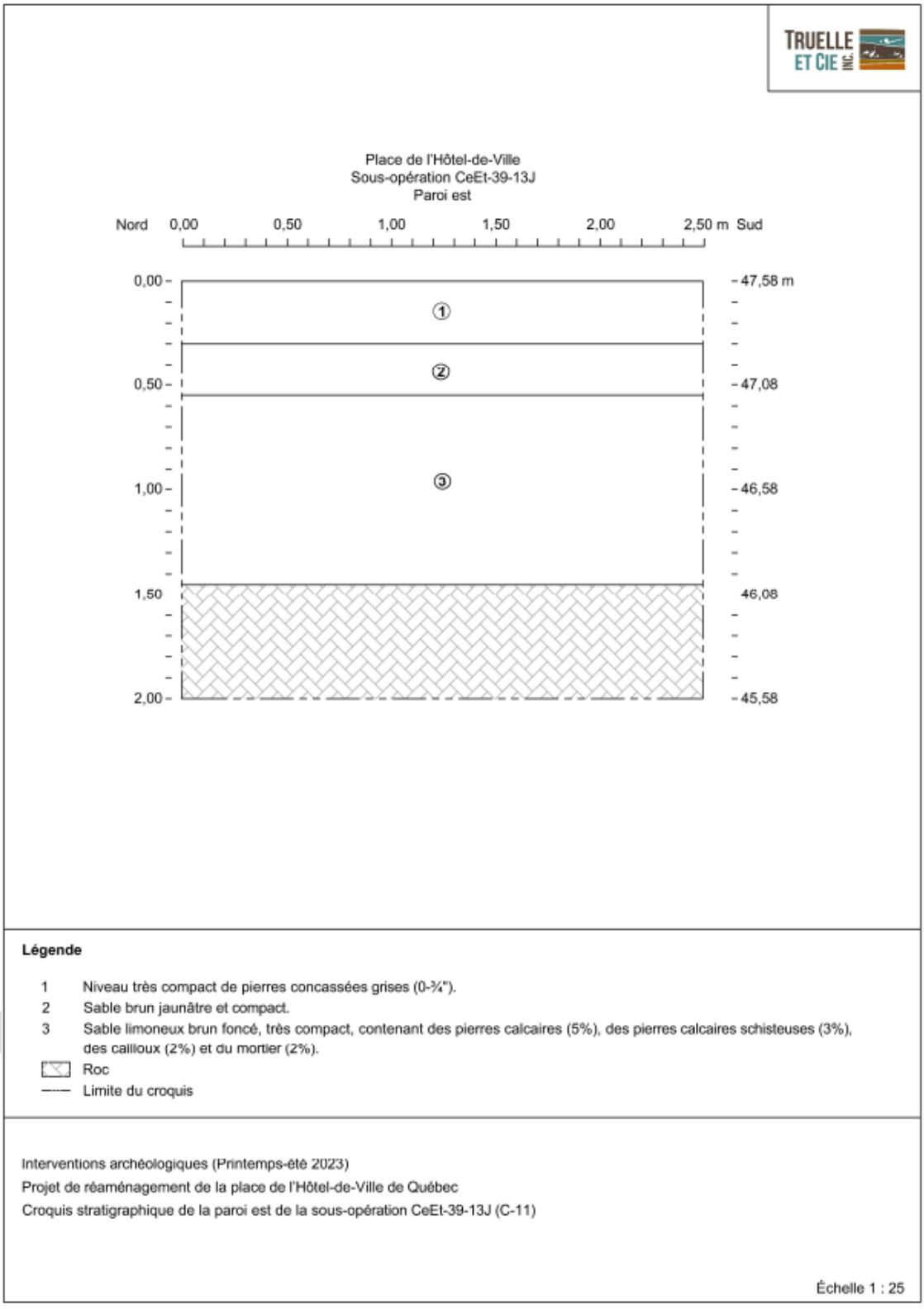

Figure 34. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-39-13J (C-11)

Analyse bioarchéologique des ossements humains mis au jour dans les limites du site CeEt-39

Outre la sépulture en place qui a partiellement été identifiée dans la sous-opération CeEt-39-13C, quelques ossements d'origine humaine épars ont été recueillis dans les lots 13A99 et 13H99. L'analyse bioarchéologique effectuée sur ces derniers a permis trois ossements appartenant à un très jeune enfant et qui montrent des lésions pathologiques associés à une maladie infectieuse (**annexe 2**). Il s'agit d'un tibia droit, d'un cubitus droit et d'un sphénoïde.

7.1.1.3 Le site CeEt-151

La sous-opération CeEt-151-6A

La sous-opération CeEt-151-6A était localisée en face du bâtiment sis au 47, rue Buade et abrite « la boutique de Noël ». Orientée selon un axe nord-sud, elle s'étendait sur une longueur de 2,50 m et une largeur de 1,50 m (**figures 22 et 24; photo 56**). La sous-opération avait comme objectif de documenter le vestige du drain en pierre CeEt-151-6A100.

Description

La surface de la sous-opération CeEt-151-6A se composait, à l'origine, de la chaussée de la rue Buade faite en pavé de granit reposant sur une base en asphalte pour une épaisseur globale de 0,20 m (lot 6A1) (**figure 36 :** couche 1). Cette chaussée reposait sur un remblai très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 6A2; 0,40 m) (**figure 36 :** couche 2). S'ensuivait un remblai moderne de sable brun jaunâtre et compact (lot 6A3; 0,20 m) (**figure 36 :** couche 3) qui reposait à son tour sur un remblai plus ancien fait de sable limoneux brun foncé, très compact, contenant de gros fragments de pierres schisteuses (5%), des fragments de briques (2%), du mortier (2%) et quelques cailloux (1%) (lot 6A4) (**figure 36 :** couche 4; **photo 57**).

Le lot 6A4 a livré, entre autres deux petits fragments d'un contenant avec anse en *creamware*, un petit fragment d'un contenant en terre cuite fine blanche et huit fragments d'os de mammifères (**annexe 3**). D'une épaisseur de 1,51 m, le lot 6A4 recouvrait le sommet le vestige CeEt-151-6A100.

Drain en pierre CeEt-151-6A100

Encastré dans le roc en place, le vestige CeEt-151-6A100 correspondait à un drain en pierre orienté selon un axe nord-sud (**photos 57 et 58**). Seule son couvercle était visible lors du dégagement en raison de la présence du roc de chaque côté de la maçonnerie. Celui-ci était constitué de trois grosses pierres ébauchées de calcaire schisteux; celle la plus au sud était brisée en deux. Les dimensions moyennes de ces pierres était de 1,00 m de longueur sur 0,60 m de largeur et 0,20 m d'épaisseur. La longueur résiduelle du vestige était de 2,00 m tandis que la largeur de son couvercle était de 1,00 m. L'intérieur du canal, visible entre les pierres du couvercle, mesurait quant à lui 0,60 m de largeur sur 0,40 m de profondeur. Quant à la largeur de ses côtés elle était de 0,20 m

PRÉLIMINAIRE

Photo 56. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-151-6A, vers le sud (TCI-VQ-CeEt-39-23-127)

Photo 57. Sommet du vestige CeEt-151-6A100, vers le sud (TCI-VQ-CeEt-39-23-121)

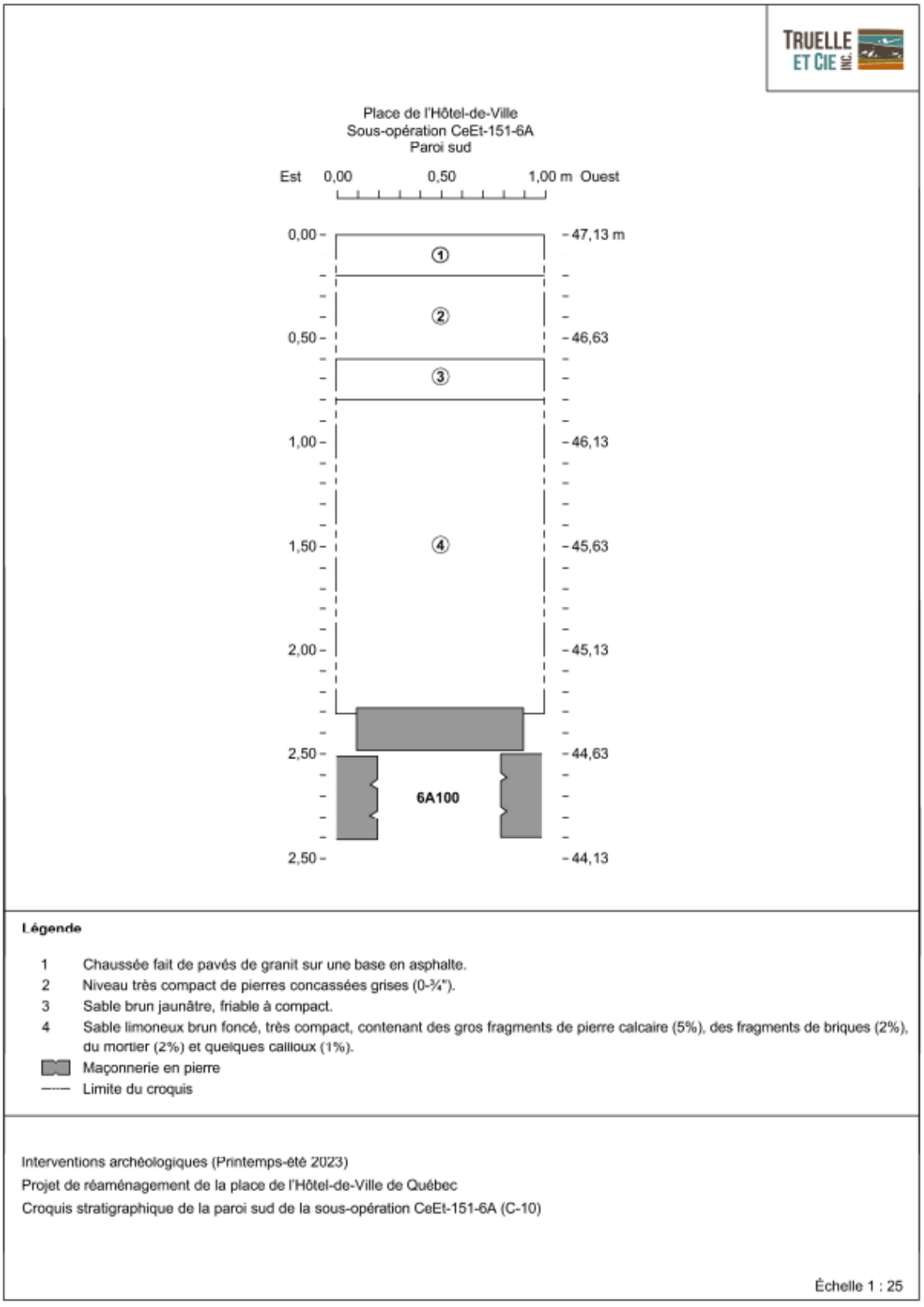

Figure 35. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-151-6A (C-10)

Photo 58. Sommet du vestige CeEt-151-6A100, vers l'est (TCI-VQ-CeEt-39-23-125)

PRÉLIMI

Interprétation

Le cimetière Sainte-Famille, qui était situé du côté sud de la basilique-cathédrale de Québec a été utilisé comme lieu d'inhumation sur une très longue période. Ouvert en 1657, il sera fermé en 1842, soit après un peu moins de 200 ans d'utilisation. La fouille de la sous-opération CeEt-39-13C, dans laquelle une sépulture en place a été partiellement identifiée, a permis de confirmer que des sépultures associées à ce cimetière était toujours en place dans les limites de la rue De Buade. Ce dernier était délimité par un mur d'enceinte. Les plans de Bourdon de 1660 et 1668 (**figures 3 et 4**) montrent l'espace du cimetière localisé du côté sud de la basilique-cathédrale. Il est toutefois impossible de conclure, à la lumière de ces plans, si l'espace, à cette époque, était délimité d'une clôture en bois ou d'un mur d'enceinte maçonné. Par contre, le vestige 13A150 pourrait correspondre au premier mur d'enceinte mis en place au XVII^{e} siècle, soit dès l'ouverture du cimetière. Les résidus de pierres mis au jour dans les lots 13E2 et 13E3 pourraient témoignant du débitage des pierres lors de la construction de ce mur d'enceinte.

À la suite de la fermeture du cimetière Sainte-Famille en 1842, la ville de Québec décide d'élargir la rue De Buade vers le nord, soit sur une frange empiétant l'espace réservé pour l'inhumation des défunts. Les sépultures inhumées dans l'espace de la nouvelle rue auraient alors été exhumées et replacées dans l'espace résiduel du cimetière situé immédiatement au sud et délimité par un nouveau mur d'enceinte. Celui-ci est représenté par les vestiges 13A100 et 13A150, bordés de leur remblai

de construction correspondant aux lots 13B1 et 13B2. La rue De Buade sera de nouveau élargie en 1931 vers le nord et prendra alors son aspect actuel.

En ce qui concernant les drains en pierre 13G100 et 13J100, qui étaient orientés selon un axe nord-sud, ils étaient connectés au drain 13H150 qui était orienté selon un axe est-ouest. Ce dernier bifurquait sur la rue Sainte Famille, dévalait la côte de la Fabrique pour rejoindre la section mise au jour dans la sous-opération CeEt-151-4B en 2022. Ces drains en pierre servaient à canaliser les ruisseaux sillonnant ce secteur de la ville de Québec afin de rendre les chaussées des rues praticables lors des pluies d'été ou à la suite de la fonte des neiges au printemps. Ils ont probablement été mis en place vers la fin du XVIII^{e} siècle ou au début du XIX^{e} siècle selon les dates fournies par la culture matérielle mise au jour dans les couches 13G4 et 13H4 comblant l'espace intérieur des vestiges maçonnés. Le lot 13G5, présent à l'extérieur de la maçonnerie 13G100, constituait le remblai associé à la construction de cette dernière tandis que le lot 13G3 témoignerait de son abandon au XIX^{e} siècle, probablement après la mise en place des réseaux d'aqueduc et d'égout de la rue De Buade.

Cependant, quel ruisseau pouvait-il se déverser dans ce réseau de drainage? En effet, le plan de Robert de Villeneuve datant 1685 (**figure 35**) montre plusieurs ruisseaux dans ce secteur de la ville de Québec mais aucun à proximité de la basilique-cathédrale, le plus près se trouvant dans l'axe de la rue des Jardins.

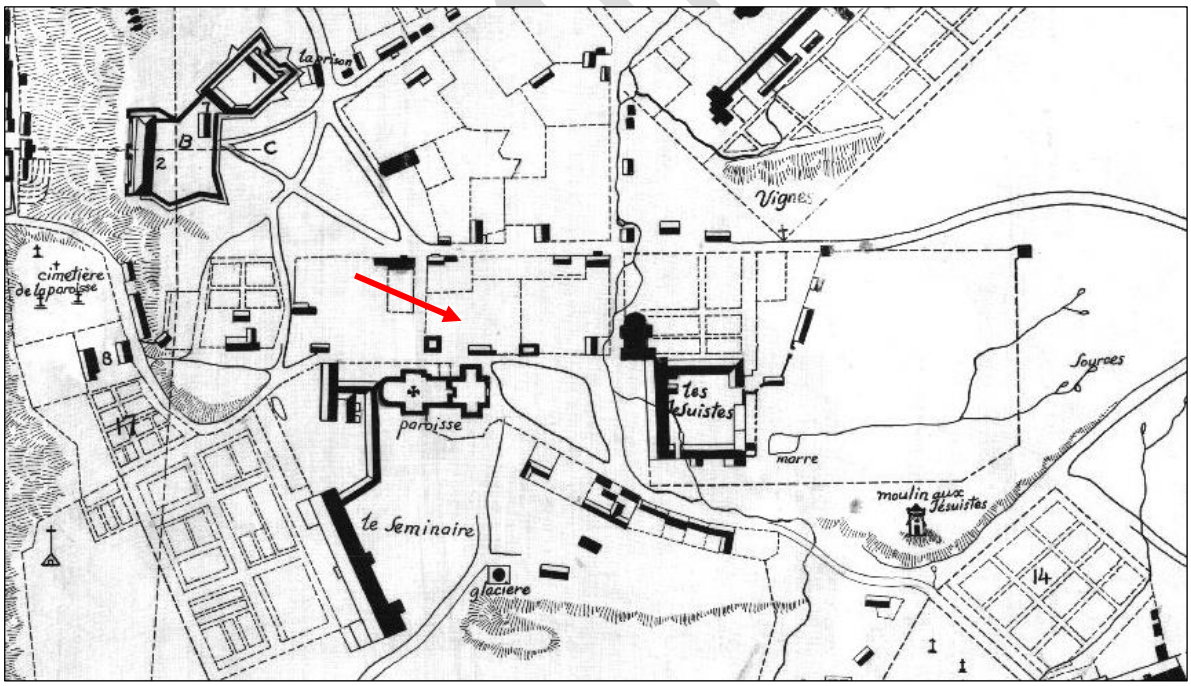

Figure 36. Extrait du plan de Robert de Villeneuve de 1685 montrant les ruisseaux présents dans le secteur de la place de l'Hôtel-de-Ville au XVII^{e} siècle (BAnQ, P600, S4, SS2, D268). La flèche rouge montre le secteur des vestiges 13G100, 13J100 et 13H150 et l'absence de ruisseau dans ce secteur (BAnQ, P600, S4, SS2, D268)

Il demeure toutefois possible que ce réseau de drains en pierre, mis en place à l'ouest du cimetière Sainte-Famille, ait eu son utilité avant la mise en place du réseau d'égout de la ville et qu'il aurait servi à drainer de petits ruisseaux secondaires qui ne sont pas illustrés sur le plan de Robert de Villeneuve.

Par ailleurs, les vestiges 13G100, 13J100 et 13H150 étaient recouverts d'un remblai de construction fait de sable limoneux brun foncé et correspondant aux lots 13G2, 13H2 et 13J4. Le branchement de la basilique-cathédrale au réseau d'aqueduc de la ville de Québec a été réalisé à l'ouest du cimetière Sainte-Famille, probablement lors de l'installation au XIX^{e} siècle sous la rue De Buade. Le lot13K3 pourrait dater de cette époque. Il se peut aussi qu'il date de 1923, comme le remblai de construction 13F, et que le branchement du réseau d'aqueduc à la basilique-cathédrale ait été refait lors de la reconstruction de l'édifice religieux à la suite d'un incendie en décembre 1922. Enfin, tous ces remblais étaient recouverts d'un remblai de construction moderne (lots 13A4, 13C1, 13C2, 13D1, 13E1, 13F3, 13G1, 13J3 et 13K2), puis d'un remblai de nivellement fait de pierres concassées grises (0-¾″) (lots 13A3, 13F2, 13H2, 13J2 et 13K1) et qui servait de lit de pose au trottoir en béton de la rue De Buade (lots 13A1 et 13F1) ou encore à la chaussée en asphalte ou en pavé de granit (lots 13A2 et 13J1).

7.1.1.4 Le site CeEt-35

Le site CeEt-35 désigne l'ancienne chapelle des Jésuites construite au cours de la première moitié du XVII^{e} siècle. Ce dernier couvre la moitié ouest de la rue des Jardins. Les travaux d'excavation effectués en 2023 touchaient plus particulièrement à l'intersection des rues Buades et des Jardins (**figure 22**).

La sous-opération CeEt-35-16A

La sous-opération CeEt-35-16A désignait à une tranchée excavée en vue du branchement de l'aqueduc temporaire qui alimentera l'Hôtel de Ville de Québec pour la durée des travaux (**figure 22; photo 59**). Orientée selon un axe est-ouest, la sous-opération CeEt-35-16A s'étendait sur une longueur de 3,00 m et une largeur de 2,50 m.

Description

La surface de la sous-opération CeEt-35-16A correspondait du côté est, au trottoir en béton de la rue des Jardins (lot 16A1) (**photo 60 ; figure 37 :** couche 1). Dégagé sur une largeur de 2,10 m, son épaisseur était de 0,17 m. En limite ouest de la sous-opération, la surface se composait plutôt d'un limon sableux brun foncé, compact, contenant des radicelles (15%) et de la matière organique (5%) (lot 16A2) (**photo 60 ; figure 37 :** couche 2). Cette surface gazonnée a été excavée sur une largeur de 0,40 m tandis que son épaisseur était également de 0,17 m. Ces niveaux du surface reposait sur un remblai très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 16A3; 0,60 m) (**photo 60 ; figure 37 :** couche 3), puis sur un autre remblai cette fois de sable brun jaunâtre, compact, qui a été excavé sur une profondeur de 1,53 m, soit jusqu'à l'atteinte de la conduite d'aqueduc (lot 16A4) (**photo 60 ; figure 35 :** couche 4).

PRÉLIMINAIRE

Photo 59. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-35-16A, vers l'est (TCI-VQ-CeEt-35-23-001)

Photo 60. Paroi nord de la sous-opération CeEt-35-16A, vers le nord (TCI-VQ-CeEt-35-23-006)

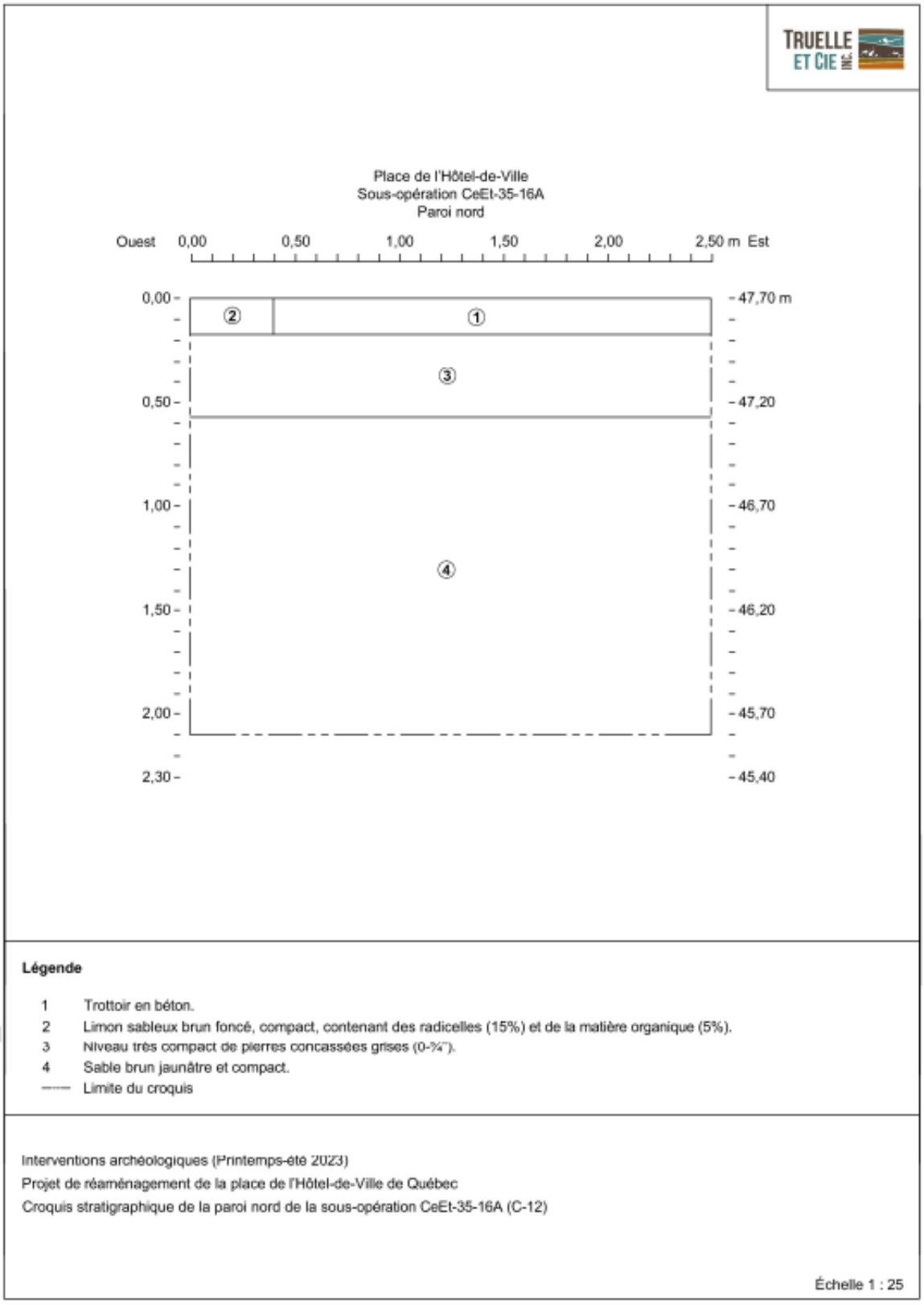

Figure 37. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CeEt-35-16A (C-12)

Interprétation

Seuls des remblais modernes ont pu être observés dans les limites de la sous-opération CeEt-35-16A, soit le lot 16A4 qui recouvrait sur la conduite d'aqueduc actuelle ainsi que le lit de pose (lot 16A3) du trottoir en béton (lot 16A1) de la rue des Jardins en face de l'Hôtel de Ville de Québec ainsi que la surface gazonnée (lot 16A2) bordant ce dernier.

La sous-opération CeEt-35-16B

La sous-opération CeEt-35-16B était localisée immédiatement à l'ouest de la sous-opération CeEt-35-16A (**figure 22; photo 61**). Elle était orientée est-ouest et mesurait 7,40 m de longueur sur 1,45 m de largeur. Celle-ci désignait une tranchée excavée afin d'enfouir un conduit électrique en PVC entre la rue des Jardins et l'Hôtel de Ville de Québec.

Photo 61. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-35-16B, vers l'est (TCI-VQ-CeEt-35-23-050)

Description

La surface de la sous-opération CeEt-35-16B correspondait à un limon sableux brun foncé, compact, contenant des radicelles (25%) et de la matière organique (8%) (lot 16B1; 0,25 m) (**figure 38 :** couche 1; **photo 62**).

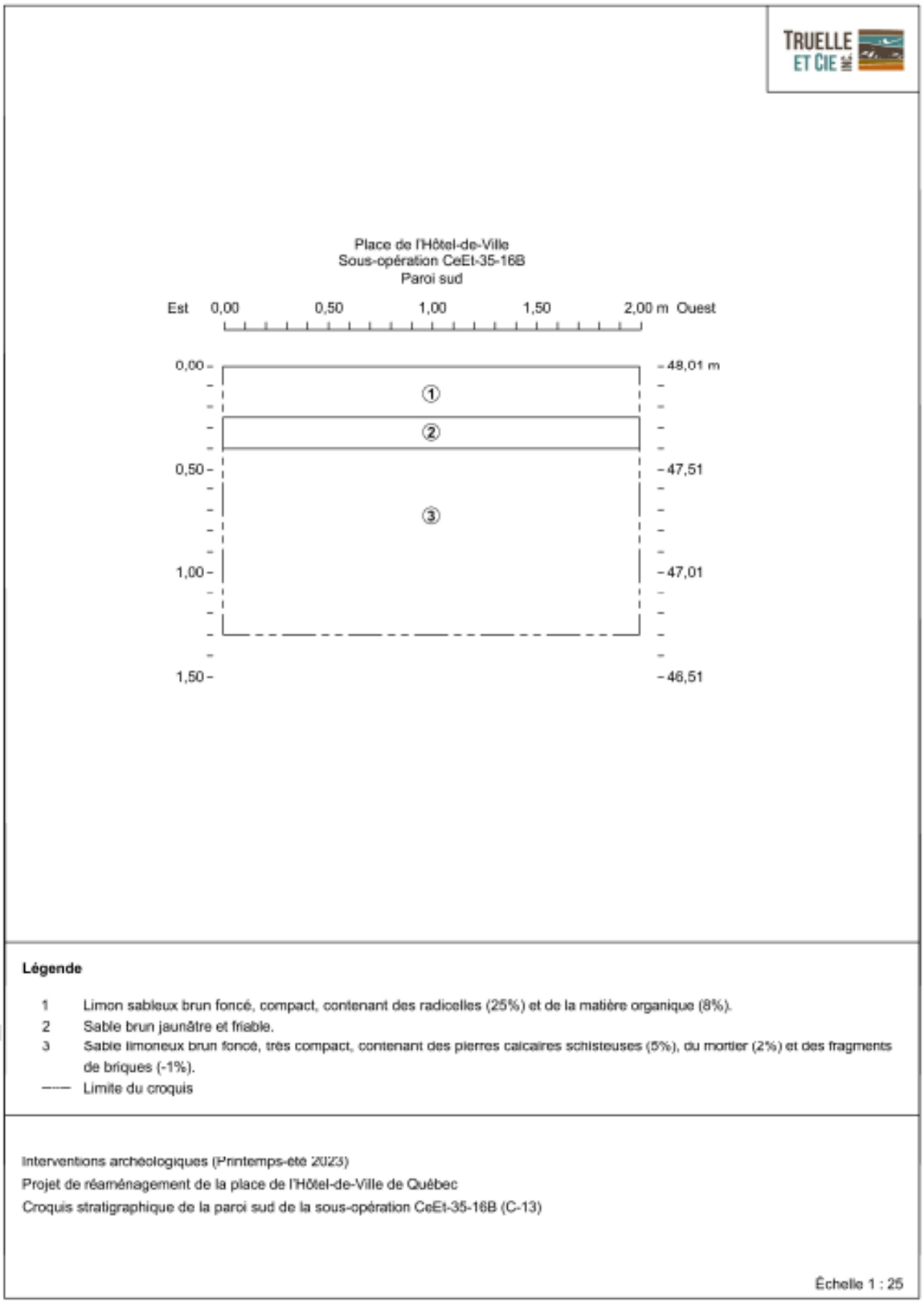

Figure 38. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-35-16B (C-13)

Photo 62. Paroi sud de la sous-opération CeEt-35-16B, vers le sud (TCI-VQ-CeEt-35-23-051)

Le lot 16B1 reposait sur un sable brun jaunâtre et friable, (lot 16B2; 0,15 m) (**figure 38 :** couche 2; **photo 62**). À la base de l'excavation, se trouvait un sable limoneux brun foncé, très compact, contenant des pierres calcaires schisteuses (5%), du mortier (2%) et des fragments de briques (-1%) (lot 16B3; 0,50 m) (**figure 38 :** couche 3; **photo 62**).

Interprétation

Le lot 16B3, observé dans le fond de la tranchée excavée pourrait correspondre à un remblai constitué de débris de démolition laissés sur place à la suite du démantèlement du collège des Jésuites en 1878. Il faut retenir que l'édifice a été transformé en caserne et occupé par les militaires après la Conquête et qu'il a été abandonné en 1871, à la suite du départ des troupes britanniques. Il se peut aussi que ce soit des résidus de débitage des pierres ayant servi à la construction de l'Hôtel de Ville en 1895. La faible profondeur de la sous-opération CeEt-35-16B ne nous permet pas de préciser hors de tout doute la fonction de cette couche. Enfin, cette dernière était recouverte d'un remblai moderne, puis une surface gazonnée venait compléter l'aménagement.

PRÉLIM

La sous-opération CeEt-35-16C

La sous-opération CeEt-35-16C correspondait à une tranchée excavée du côté ouest de la rue des Jardins (**figure 22; photo 63**). Celle-ci avait comme objectif de documenter ce secteur de la rue des Jardins affecté par les travaux d'aqueduc et d'égout à proximité de la chapelle des Jésuites et des marchés au foin et à la viande qui y étaient présents au XIX^{e} siècle.

Photo 63. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-35-16C, vers le nord (TCI-VQ-CeEt-35-23-008)

PRÉLIMINAIRE

Description

La surface de la sous-opération 16C se composait de la chaussée en asphalte de la rue des Jardins dont l'épaisseur était de 0,12 m (lot 16C1) (**figure 39 :** couche 1; **photo 64**) et de son lit de pose, soit un remblai très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 16C2; 0,40 m) (**figure 39 :** couche 2; **photo 64)**. S'ensuivait un autre remblai très compact constitué d'un mélange de sable brun jaunâtre et de pierres concassées grises (0-2½″) (lot 16C3; 0,60 m) (**figure 39 :** couche 3; **photo 64**). Enfin, sous ces aménagements modernes, reposait un limon sableux brun foncé, très compact, contenant des petites pierres schisteuses (8%) ainsi que quelques cailloux (1%) (lot 16C4) (**figure 39 :** couche 4; **photo 64**. D'une épaisseur d'à peine 0,10 m, le lot 16C4 recouvrait la surface du roc en place.

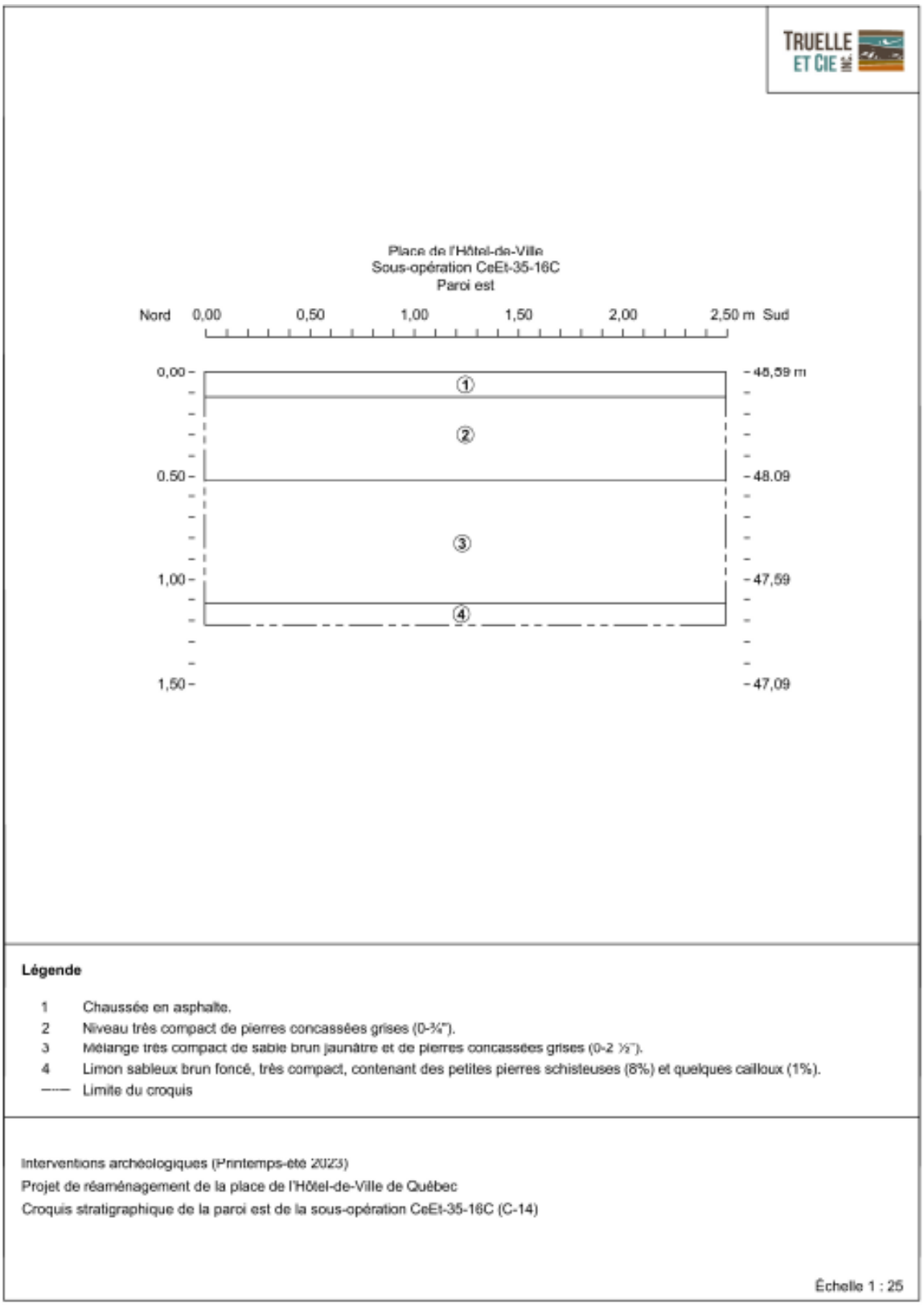

Figure 39. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-35-16C (C-14)

Photo 64. Paroi est de la sous-opération CeEt-35-16C, vers l'est (TCI-VQ-CeEt-35-23-012)

PRÉLIM

Interprétation

Reposant sur le roc, dont la surface friable se détachait sous la forme de blocs, le lot 16C4 pourrait être interprété comme étant le sol naturel. En effet, aucune inclusion anthropique n'y a été décelée bien que le relevé ait été réalisé à proximité d'un secteur autrefois occupé par la place du marché et l'église des Jésuites. Par ailleurs, on peut supposer que les couches d'occupation associées à l'occupation de ces dernières aient été détruites lors de travaux antérieurs effectués sur la rue des Jardins puisque la séquence des sols observée par la suite n'était constituée que de remblais modernes (lots 16C2 et 16C3) associés à l'aménagement de la rue des Jardins (lot 16C1).

La sous-opération CeEt-35-16D

La sous-opération CeEt-35-16D désignait une tranchée excavée en limite sud-ouest de la zone des travaux sur la rue des Jardins, à proximité de l'église et du collège des Jésuites (**figure 22; photo 65**). Elle avait comme objectif de vérifier la présence de vestiges liées à ces occupations lors du remplacement d'un puisard d'égout en bordure de la rue.

Photo 65. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-35-16D, vers le nord (TCI-VQ-CeEt-35-23-020)

PRÉLIM

Description

Du côté ouest de la sous-opération CeEt-35-16-D, la surface correspondait au trottoir en béton de la rue des Jardins (lot 16D1) (**figure 40 :** couche 1; **photo 66**). D'une épaisseur de 0,20 m, celui-ci a été démoli sur une largeur de 1,10 m. Sous le trottoir et à l'est de celui-ci, se trouvait un remblai très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 16D2; 0,80 m) (**figure 40 :** couche 2; **photo 66**). Du côté est de la sous-opération, sur une largeur de 1,25 m, un remblai de sable brun jaunâtre et compact était présent sur une profondeur de 0,80 m (lot 16D3) (**figure 40 :** couche 3; **photo 66**). Alors que du côté ouest de la sous-opération CeEt-35-16D, le lot 16D2 recouvrait plutôt un sable limoneux brun foncé, très compact, contenant du mortier beige (15%) (lot 16D4) (**figure 40 :** couche 4; **photo 66**). D'une épaisseur de 0,80 m, le lot 16D4 a été dégagé sur une largeur de 0,80 m. Situé entre le lot 16D4 à l'ouest et le lot 16D3 à l'est, a été dégagé le vestige 16D100 consistant en une maçonnerie très déstructurée qui était orientée selon un axe nord-sud (**figure 40; photo 66**). Visible uniquement en paroi nord de l'excavation, celui-ci était fait de pierres calcaires schisteuses. D'une largeur de 0,55 m, il atteignait une hauteur résiduelle de 0,80 m. Enfin, la base du vestige 16D100 reposait sur le roc tout comme la base des lots 16D3 et 16D4 qui englobaient la maçonnerie.

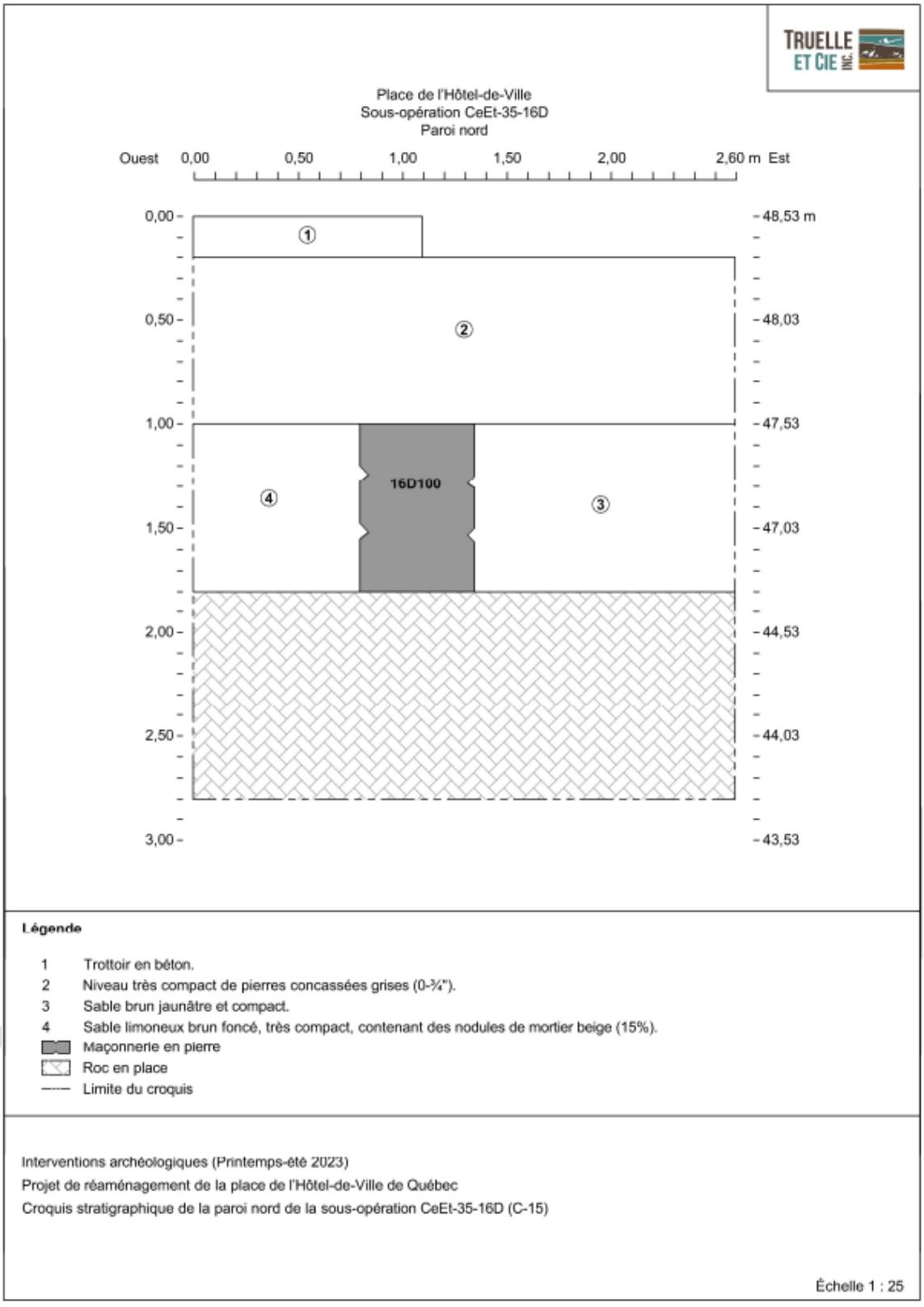

Figure 40. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CeEt-35-16D (C-15)

Photo 66. Paroi nord de la sous-opération CeEt-35-16D, vers le nord (TCI-VQ-CeEt-35-23-033)

PRÉLIM

Interprétation

Le vestige 16D100 pourrait correspondre à une section du mur est de l'église des Jésuites construite en 1666 et démolie en 1807. Cependant, la section du vestige mise au jour lors de la surveillance archéologique ne correspondait pas tout à fait au marquage au sol visible sur la chaussée de la rue des Jardins voulant rappeler la présence de ce bâtiment dans le secteur. Quoi qu'il en soit, nous pouvons tout de même confirmer la présence d'une section du vestige de l'église des Jésuites et que celle-ci n'a pas été abîmée lors des travaux d'excavation de la sous-opération CeEt-35-16D en 2023. Nous n'avons cependant pas pu confirmer la poursuite du vestige 16D100 en paroi sud de la sous-opération CeEt-35-16D. Bien que quelques pierres étaient visibles en paroi, elles ne semblaient pas être en place.

À l'ouest du vestige, le lot 16D4 correspondrait au remblai de démolition de l'église en 1807. Quant au remblai de sable brun jaunâtre désigné par le lot 16D3, localisé à l'est de la maçonnerie, il serait associé à la mise en place du puisard de rue au XX^{e} siècle tout comme le remblai de pierres concassées (lot 16D2) et le trottoir en béton (lot 16D1).

8. CONCLUSION

La surveillance archéologique sur les rues Buade et des Jardins au printemps de 2023 a permis la mise au jour de plusieurs vestiges archéologiques sur les sites CeEt-39 et CeEt-151 sur la rue Buade et CeEt-35 sur la rue des Jardins.

Les objectifs de la surveillance archéologique lors de la réfection des infrastructures urbaines sur les rues Buade et des Jardins ont été réalisés.

Un premier de ces objectifs était de confirmer le potentiel archéologique de la zone des travaux de 2023 et de préciser les zones toujours intactes.

Nous avons pu observer qu'en limite est de la zone des travaux, sur le site CeEt-39, la présence du premier mur d'enceinte du cimetière Sainte-Famille ouvert en 1657. Bien que la section mise au jour soit passablement abimée, le mur d'enceinte peut se poursuivre vers l'est. Il en est de même du deuxième mur d'enceinte mis en place en 1843 lors du premier élargissement de la rue Buade. Son angle sud-ouest a été documenter et conserver.

La présence de sépultures a été confirmée dans l'espace du cimetière Sainte-Famille compris au nord du deuxième mur d'enceinte et les ossements ont été laissés en place. Il est fort probable que d'autres sépultures ou d'autres ossements humains épars se retrouvent à l'est de la zone des travaux. Le potentiel archéologique du cimetière Sainte-Famille correspondant à la sous-opération 13A et vers l'est reste élevé.

Le système de drainage mis au jour à l'ouest du cimetière Sainte-Famille est un bon exemple des efforts entrepris au XIX^{e} siècle pour améliorer la salubrité en haute ville. Les sections mise au jour sous la rue Buade au printemps 2023 n'est qu'une section du réseau qui se retrouvait sous la côte de la Fabrique et dont une section a été mise au jour en 2022. Bien que les vestiges 13G100 et 13J100 aient été démolies, une section du drain 13H150 a été conservée. Notons qu'une autre section de drain a été mise au jour dans les limites du site CeEt-151.

Sur le site CeEt-35, sur la rue des Jardins, la surveillance archéologique a pu confirmer la présence de vestiges reliés à l'église des Jésuites sans toutefois en évaluer l'ampleur. Le potentiel archéologique du secteur de l'église des Jésuites sous la rue des Jardins reste donc fort.

En façade des bâtiments du côté sud de la rue Buade, la présence des murets de protection des servitudes d'aqueduc et d'égouts constituent un complément d'information non négligeable sur les techniques de constructions utilisées au XIX^{e} siècle.

À la suite de ces observations, il est recommandé qu'il y ait des travaux d'inventaire archéologique au cimetière Sainte-Famille advenant la poursuite des travaux d'aqueduc et d'égouts sur la rue Buade vers la rue du Fort. Cet inventaire archéologique devra être réalisé en amont des travaux d'aqueduc et d'égouts. Ces travaux d'inventaire archéologique confirmeront et évalueront la présence de sépultures dans le cimetière Sainte-Famille. Ces travaux pourront aussi confirmer la suite vers l'est des murs d'enceintes du cimetière. À la suite des résultats de l'inventaire

PRÉLIMINAIRE

archéologique sur le site CeEt-39, des recommandations devront être émises en vue de la poursuite des travaux. Il est aussi recommandé d'effectuer de la surveillance archéologique lors des travaux dans la partie est du site CeEt-39.

Sur la rue des Jardins, dans les limites du site CeEt-35, il est recommandé de réaliser un inventaire archéologique sur l'espace de l'église des Jésuites afin d'évaluer la présence et l'état des vestiges qui peuvent être présent sous la rue des Jardins advenant la poursuite des travaux d'aqueduc et d'égouts vers le sud, jusqu'à la rue Sainte-Anne. À la suite des résultats de l'inventaire archéologique, des recommandations seront émises afin de préserver les vestiges et d'orienter les travaux à réaliser. De la surveillance archéologique est aussi de mise lots des excavations futures dans ce secteur.

PRÉLIMINAIRE

BIBLIOGRAPHIE

Sources imprimées

ARKÉOS INC.
2000 *Renforcement du réseau de transport d'électricité de la Communauté urbaine de Québec. Lignes à 230 kV Laurentides – Québec et La Suète-Québec. Étude de potentiel archéologique*. Hydro-Québec.

BÉLANGER, R.
1994 *Interventions ponctuelles 1992. Rapport de surveillance archéologique.* Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du design urbain et du patrimoine.

BOLDUC, A.M., PARADIS, S.J., MICHAUD, M. et M. CLOUTIER
2003 *Géologie des formations superficielles, Québec* [document cartographique]. Échelle 1/50 000. Québec, Commission géologique du Canada, Dossier public 3835.

BRASSARD, M.
2011 « Tome 4, partie 2: Regards sur la vie des Gouverneurs (1620-1834) » dans *Fouilles archéologiques aux Forts et Châteaux Saint-Louis (1620-1871),* Parcs Canada, Québec.

CHAPDELAINE, C. (sous la direction de)
2007 *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec 32.

CÉRANE
1992 *Gaz métropolitain. Surveillance archéologique des travaux souterrain de 1991 dans la ville de Québec.* Gaz métropolitain.

1993a *Surveillance archéologique des projets souterrains 1992. Secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford.* Hydro-Québec, Région Montmorency.

1994 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans et Lévis 1993.* Hydro-Québec, Région Montmorency.

1994a *Surveillance archéologique des travaux souterrains de Gaz Métropolitain, arrondissement historique de la ville de Québec, 1993.* Gaz Métropolitain, rapport inédit.

1996 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans et Lévis, 1995.* Hydro-Québec, Région Montmorency, rapport inédit.

CHRÉTIEN, Y.
1993 *De CeEt-657 à CeEt-661, découverte de cinq sites préhistoriques sur la rive «est» de la rivière Chaudière à Saint-Romuald*. Ministère de la Culture du Québec, rapport inédit.

PRÉLIMINAIRE

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE
1982 *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Signe des Amériques no 1.

CLERMONT, N., CHAPDELAINE, C. et J. GUIMONT
1989 *L'occupation historique et préhistorique de la Place Royale*. Ministère des Affaires culturelles et Ville de Québec, rapport inédit.

DESGAGNÉ, A.
1997 *Secteur de l'Hôtel de Ville et berge de la rivière Saint-Charles en bordure du parc Cartier-Brébeuf. Surveillance des travaux d'aménagements.* Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division design et patrimoine.

DIONNE, J.-C.
2002 « État des connaissances sur la ligne de rivage Micmac de J. W. Goldthwait (estuaire du Saint-Laurent) ». *Géographie physique et Quaternaire*, 56 (1): 97-121.

2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day » dans Weddle, T.K. et M.J. Retelle (éds), *Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*, Colorado, Boulder, Geological Society of America Special Paper 351: 271-284.

1988 « Holocene Relative Sea-Level Fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada ». *Quaternary Research* 29: 233-244.

ETHNOSCOP
2021 *Grange en bois du Domaine de Maizerets (CfEu-1). Fouilles archéologiques, 2019*. 2 vols. Rapport soumis à la Ville de Québec, Québec.

2015 *Interventions archéologiques réalisées à Québec en 2013 et 2014.* Bell et Vidéotron.

2015a *Rue Saint-Anne, Québec. CeEt-35 et CeEt302. Surveillance archéologique, décembre 2011.* Télécon.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE, N.-H.-É.
1879 *Relation de ce qui s'est passé lors des fouilles faites par ordre du gouvernement dans une partie des fondations du collège des Jésuites de Québec précédé de certaines observations.* Québec, Typographie de C. Darveau.

GAIA
2019 *Fouilles archéologiques sur le site du presbytère de L'Ancienne-Lorette (CeEu-11).* Rapport soumis à la Ville de L'Ancienne-Lorette, Québec.

2017 *Fouilles archéologiques dans la cour nord du site du collège des Jésuites (CeEt-35), 2016.* Ville de Québec.

PRÉLIMINAIRE

GATES ST-PIERRE, C.
2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP).* MCCCF, rapport inédit.

GATES ST-PIERRE, *C.* et R.G. THOMPSON
2015 « Phytolith Evidence for the Early Presence of Maize in Southern Quebec ». *American Antiquity,* vol. 80, nº 2, pp. 408-415.

GAUMOND, M.
1978 *Le logis de Mgr de Laval, un fragment mis à jour, rue De Buade.* Ministère des Affaires culturelle.

GAUMOND, M., GAGNON, F. et M. LAFRENIÈRE
1971 *Rapport sur les fouilles archéologiques de l'église des Jésuites (1666-1807) Québec, place de l'Hôtel de Ville.* Ministère des Affaires culturelles.

GAUMOND, M. et J. LANGLOIS
1977 *Le tombeau de Champlain, une nouvelle hypothèse de localisation.* Ministère des Affaires culturelles.

GOYETTE, M.
2015 *Rapport de la surveillance archéologique effectuée à l'Hôtel de Ville de Québec (CeEt-35) à l'été 2013.* Ville de Québec, MCCQ.

2013 *Rapport de surveillances archéologiques effectuées devant l'Hôtel de Ville (CeEt-35) et la Place d'Armes (CeEt-621) à Québec, au printemps 2012.* Ville de Québec, MCCQ.

LALIBERTÉ, M.
1992 *Le site paléoindien CeEt-482 de Saint-Romuald, bilan des recherches archéologiques de 1991*. Ministère des Affaires culturelles, manuscrit, Québec.

LAMARCHE, L.
2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat, INRS.

LAROCQUE, R.
2000 *La naissance et la mort à Québec autrefois : Les restes humains des cimetières de la basilique Notre-Dame de Québec.* CELAT, Cahiers d'archéologie du CELAT Nº 5.

MOUSSETTE, M. et G. WASELKOV
2013 *Archéologie de l'Amérique coloniale française*. Lévesque éditeur Réflexion, Québec.

PINTAL, J.-Y.
2017 *Fouille archéologique du site CeEt-39. Basilique-Cathédrale de Notre-Dame-de-Québec.*

PRÉLIMINAIRE

Québec. GRHQR, rapport inédit, 68 p.

2012 « Late Pleistocene to early Holocene adaptation: The case of the Strait of Quebec ». in C. Chapdelaine (éd), *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*, TAMU, Texas University Press.

2007 *Fouille archéologique du site CeEv-5. Halte routière du Cap-de-Pierre, bordure sud de l'autoroute 40. Saint-Augustin-de-Desmaures*. Ministère des Transports, rapport inédit.

2005 *Fouille archéologique des sites CeEt-657 (lot 616, partie 27) et CeEt-658, station A (lot 615, partie 23) et B (lot 614, partie 21, lot 615, partie 23), quartier Saint-Romuald, Ville de Lévis*. Ministère des Transports, rapport inédit.

2003 *Inventaire et fouille archéologiques sur le site CeEv-5, halte routière, autoroute 40. Arrondissement laurentien*. Ville de Québec, Québec, Ministère des Transports du Québec, rapport inédit.

1997 *Contrat no 4210-96-ADO2, inventaire archéologique, parcelles 21 et 23 propriétés du MTQ. Contrat no 4210-96 ADO1, fouille archéologique, sites préhistoriques CeEt-658 et CeEt-778*. Ministère des Transports, rapport inédit.

PLOURDE, M.

2009 *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'Archéométrie*. MCCQ, rapport inédit.

RICHARD, P. J. H. et S. OCCHIETTI

2005 « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada ». *Quaternary Research*, 63 : 353-358.

ROULEAU, S.

2016 *Fouilles et surveillance archéologiques sur le site du collège des Jésuites de Québec, 2014*. Ville de Québec, Division de l'architecture et du patrimoine, Service de l'aménagement et du développement urbain, MCCQ.

2000 *Rapport d'activité archéologique. Interventions ponctuelles 1999.* Ville de Québec, Centre de développement économique et urbain, Division design et patrimoine.

1997 *Interventions ponctuelles 1995, rapport d'activités archéologiques.* Ville de Québec, rapport inédit, 84 p.

ROULEAU, S. et N. FORTIER

2011 *Inventaire et surveillances archéologiques 2009. Site du Moulin à vent de l'Hôpital-Général-de-Québec (CeEt-884), boulevard Langelier, rue des Commissaires (CeEt-600) et rue Saint-Félix*. Ville de Québec/MCCCF, rapport inédit.

PRÉLIMINAIRE

RURALYS
2016 *Interventions archéologiques dans le quartier Saint-Roch en 2015. Travaux de réfection des rues de Sainte-Hélène, du Chalutier, du Roi et du boulevard Langelier*. Ville de Québec, rapport inédit.

SIMONEAU, D.
1989 *Rapport de surveillance archéologique. Interventions ponctuelles 1989.* Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine.

SIMONEAU, D.
1989 *Rapport de surveillance archéologique. Rue Saint-Jean.* Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine.

SIMONEAU, D.
199 *La chapelle M^gr^ de Laval à la basilique de Québec. Intervention et fouilles archéologiques.* Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division design urbain et du patrimoine.

TANGUAY, A.
1984 *Rapport des activités de surveillance des travaux d'aménagements du parc Taschereau (Place de l'Hôtel de Ville).* Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine.

TREMBLAY, Y. et J. CROTEAU
1987 *Surveillance archéologique dans le Vieux-Québec, 1985*. Hydro-Québec, Environnement, rapport inédit, 165 p.

TRIGGER, B.
1976 *The Children of Aataentsic: A History of the Huron People to 1660.* Montreal : McGill-Queen's University Press.

Site Internet

SIGÉOM
Carte interactive. Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr

Sources cartographiques

ANDREWS, J.
1771 *A Plan of the City of Quebec, 1771.* BAnQ, G 3454 Q4 1771 A5 CAR Pf.

BELLIN, J. N.
1744 *Plan de la ville de Québec. Paris.* BAnQ, 3454 Q4 1744 B4 CAR Pf.

PRÉLIMINAIRE

BOURDON, J.
1660 *Plan du haut et bas de Québec en 1660.* Copié par Louis-Philippe Vallerand. BAnQ, P600, S4, SS2, D652.

BOURDON, J.
1663 *Le véritable plan de Québec en 1663.* BAnQ, P600, S4, SS2, D653.

CHAUSSEGROS DE LERY, G.
1727 *Plan de la ville de Québec.* BAnQ, P600, S4, SS2, D593.

COCKBURN, J. P.
1829 *La cathédrale et la place du marché vers 1829.* BAC, MIKAN nº 2898365.

GOAD, C. E
1898 *Insurance plan of the city of Quebec, Canada (Volume 1).* Montreal; Chas. E, Goad, 1998. BAnQ, G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA.

1910 *Insurance plan of the city of Quebec, Canada (Volume 1).* Montreal; Chas. E, Goad, 1998. BAnQ, G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA.

HOPKINS, H W
1879 *Atlas of the city and county of Quebec from actual survey, based upon th*
e cadastral plans deposit in the office of the Department of Crown Lands. Québec (Province): Provincial Surveying and Pub. Co., Walter, S, MacCormac, Manager, 1879. BAnQ, G 1144 Q4 G475 H794 1879

SHORT, R.
1759? *Vue de l'église et du collège des Jésuites.* Montréal: The Burland Desbarats Lith. BAnQ, ID 257.

UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU LIMITED
1957 *Insurance Plan of the City of Quebec, volume 1.* Toronto; Montreal: Underwriters' Survey Bureau Limited. BAnQ, G/1144/Q4G475/U5/v. 1/1957 DCA.

VILLENEUVE, R.
1685 *Plan de la ville et chasteau de Québec, fait en 1685.* Copié par Horace Bélinge en 1930. BAnQ, P600, S4, SS2, D268.

PRÉLIMINAIRE

Université de Montréal

Inventaire archéologique des zones de potentiel P-19 et P-22, campus de l'Université de Montréal.

Interventions 2023-2024. Pavillon de la Faculté de l'aménagement, 2940 chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

SEPTEMBRE 2024

PATRIMONIA
ARCHÉOLOGIE

9813

Inventaire archéologique des zones de potentiel P-19 et P-22, campus de l'Université de Montréal

Interventions 2023-2024. Pavillon de la Faculté d'aménagement, 2940 chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

Rapport soumis à l'Université de Montréal et au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Permis de recherche archéologique : **23-PATA-09**

Code temporaire de la Ville de Montréal : **MTL23-04-02**

Page couverture : Vue générale de la zone P-19, vue vers sud-ouest

Patrimonia Archéologie s.e.n.c.

7065A, av. Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2S 2H4

Résumé

L’inventaire archéologique s’est déroulé dans le cadre d'un projet visant l'abattage et la plantation de plusieurs arbres sur le campus de l'Université de Montréal. Le terrain visé pour ce projet se situe autour du pavillon de la Faculté de l’aménagement, sis au 2940 chemin de la Côte-Sainte-Catherine (lot 2 176 580 du cadastre du Québec). L’aire d'étude est incluse à l’intérieur du site patrimonial du Mont-Royal et comprend deux zones à potentiel archéologique identifiées par la firme Arkéos en 2012 : la zone P-19 et la zone P-22.

L’intervention a fait l’objet de deux opérations, correspondant à deux stratégies d’inventaire distinctes. La première phase d’inventaire par sondages manuels systématiques (1A à 1Z) a été réalisée en octobre 2023 dans le petit parc boisé en arrière de la Faculté de l’aménagement. La deuxième phase d’inventaire par tranchées manuelles (2A, 2B) a été réalisée en juillet 2024 sur le terrain gazonné en avant de la Faculté de l’aménagement et au coin de l’avenue Darlington.

L'inventaire archéologique a révélé que l'ensemble de la zone d'étude a été profondément modifié au travers les dernières décennies. On y retrouve des remblais sur l’ensemble du terrain qui témoignent de la construction du bâtiment en 1936 et des aménagements paysagers plus récents. Derrière le bâtiment, deux couches historiques antérieures ont été identifiées : une couche de labour et une couche de démolition, potentiellement liée à un ancien mur délimitant la propriété. Dans l'angle nord-est de la zone P-19, des sols naturels, tous rattachés à l'époque de la mer de Champlain, ont été mis en évidence. Par ailleurs, une fine couche de dépôt marin a été découverte sur le substrat rocheux dans la tranchée 2B, située devant le bâtiment. Tous les sols naturels ont été décapés, et aucune des couches archéologiques n'a pu être préservée.

L'inventaire réalisé par sondages manuels n'a pas permis d'établir la séquence stratigraphique sur l'ensemble de la zone P-19, étant donné la présence d’un niveau d’asphalte et de couches trop compactes pour être pénétrées à l'aide d'une pelle manuelle. Ainsi, dans l’éventualité où des travaux d’excavation soient prévus dans ces secteurs, il pourrait être pertinent d’effectuer un inventaire complémentaire à la pelle mécanique afin de confirmer qu'aucune couche archéologique ne s’y trouve.

Table des matières

Résumé ii

Liste des figures v

Liste des photographies vi

Liste des tableaux vii

Liste des participants viii

1. INTRODUCTION 1

1.1 Mandat 1

1.2 Présentation de l'aire d'étude 2

1.3 Structure du rapport 6

2. MÉTHODOLOGIE 8

2.1 Stratégie d'intervention et mode d'enregistrement au terrain 8

2.2 Traitement des données post-terrain 11

3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL 12

3.1 Paléoenvironnement 12

3.2 Géologie 14

3.3 Géographie et hydrographie 16

4. CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE 17

4.1 Cadre culturel autochtone 17

4.2 Potentiel d'occupation autochtone 20

4.3 Survol de l'occupation eurocanadienne 22

5. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 31

5.1 Opération 1 : Sondages 1A à 1AA 31

5.1.1 Secteur 1 32

5.1.2 Secteur 2 39

5.1.3 Secteur 3 42

5.2 Opération 2 : tranchées 2A et 2B 45
5.2.1 Tranchée 2A 45
5.2.2 Tranchée 2B 47
5.3 Discussion 50
6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 52
BIBLIOGRAPHIE 54
ANNEXE I – Inventaire des artéfacts et écofacts 60

Liste des figures

Figure 1 : Extrait du plan 1 d'Arkéos (2012), montrant la localisation et les limites précises des zones P-19 et P-22. 1
Figure 2 : Plan des sous-opérations archéologiques de l'inventaire des zones de potentiels P-19 et P-22 7
Figure 3 : Localisation des zones d'étude P-19 et P-22 2
Figure 4 : Plan des sites archéologiques du mont Royal. Portail extranet du ministère de la Sécurité publique du Québec..... 5
Figure 5 : Chronologie de la déglaciation du Québec méridional et du nord de la Nouvelle-Angleterre. Les âges sont en milliers d'années 14C conventionnelles. Tiré de (Occhietti et Richard, 2003, p. 131) 12
Figure 6 : Carte géologique du mont Royal. Tirée de Clark, 1972 15
Figure 7 : Plan des sites et sépultures archéologiques du mont Royal 21
Figure 8 : Extrait de la carte topographique de (Bouchette, 1815). L'emplacement de l'aire d'étude est indiqué approximativement par le cercle rouge. 22
Figure 9 : Extrait de la carte de (Perrault, 1855). L'emplacement de l'aire d'étude est indiqué approximativement par le cercle rouge..... 23
Figure 10 : Extrait de l'atlas de Sitwell, 1869. L'emplacement de l'aire d'étude est indiqué approximativement par le cercle rouge..... 24
Figure 11 : Extraits de l'atlas de (Hopkins, 1879). L'image à gauche se trouve sur les feuillets 90 et 91, et l'image à droite se trouve sur le feuillet 103. L'emplacement de l'aire d'étude est indiqué approximativement par les cercles rouges. 24
Figure 12 : Feuillet 32 de l'atlas de (Pinsoneault, 1907). L'emplacement de l'aire d'étude est indiqué approximativement par le cercle rouge. 25
Figure 13 : Extrait du plan 760 de l'atlas d'assurance incendie du (Underwriters' Survey Bureau, 1940) 27
Figure 14 : Plan des secteurs de l'opération 1 de l'inventaire de la zone de potentiels P-19 32
Figure 15 : Profil stratigraphique, sondage 1D, parois sud-est 33
Figure 16 : Profil stratigraphique, sondage 1M, parois nord 39
Figure 17 : Profil stratigraphique, sondage 1U, parois est 43
Figure 18 : Coupe stratigraphique, tranchée 2A, parois sud 45
Figure 19 : Coupe stratigraphique, tranchée 2B, parois sud 49

Liste des photographies

Photo 1 : La zone d'étude P-19, vue vers le sud-ouest (Photo MTL23-04-02-N1-4). 3
Photo 2 : La zone d'étude P-22, vue vers l'ouest. (Photo MTL23-04-02-N2-3). 4
Photo 3 : Intersection de chemins dans la zone d'étude P-19. Vue vers le nord-est (Photo MTL23-04-02-N1-47). 9
Photo 4 : Maison mère des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, vue aérienne prise en 1948, avant la construction de l'aile Darlington. Calypso, no. image AMEN125628 26
Photo 5 : Maison mère des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, vue du chantier de construction pris le 14 septembre 1936. Calypso, no. image AMEN125627 26
Photo 6 : Photo aérienne de l'aire d'étude en 1947. Photothèque de la Ville de Montréal, photo no. VM97-3_7P12A-02_1947 28
Photo 7 : Photo aérienne de l'aire d'étude en 1958. Photothèque de la Ville de Montréal, photo no. VM97-3_02_14-037_1958 28
Photo 8 : Photo aérienne de l'aire d'étude en 1961. Photothèque de la Ville de Montréal, photo no. 1961-6433-5-057-e12000 29
Photo 9 : Photo aérienne de l'aire d'étude en 1965. Photothèque de la Ville de Montréal, photo no. 1965-4878-07-038-e12000 29
Photo 10 : Photo aérienne de l'aire d'étude en 1990. Photothèque de la Ville de Montréal, photo no. 1990-PGI90011-L31N-050-e5000 30
Photo 11 : Photo aérienne de l'aire d'étude en 2002. Photothèque de la Ville de Montréal, photo no. 2002-can-4000-0038 30
Photo 12 : Le secteur 3 de l'opération 1, zone d'étude P-19, vue vers le nord-ouest (Photo MTL23-04-02-N1-49). 35
Photo 13 : Sondage 1S, fin de fouille (Photo MTL23-04-02-N1-63). 37
Photo 14 : Sondage 1R, fin de fouille (Photo MTL23-04-02-N1-52). 41
Photo 15 : Sondage 1L, fin de fouille (Photo MTL23-04-02-N1-71). 41
Photo 16 : Tranchée 2A vue en coupe, paroi nord (Photo MTL23-04-02-N2-18). 46
Photo 16 : Tranchée 2A vue en coupe, paroi nord (Photo MTL23-04-02-N2-13). 48

Liste des tableaux

Table 1 : Séquence stratigraphique, secteur 1 35
Table 2 : Séquence stratigraphique, secteur 2 40
Table 3 : Séquence stratigraphique, secteur 3 44
Table 4 : Séquence stratigraphique, tranchée 2A. Coupe stratigraphique (C2) 46
Table 5 : Séquence stratigraphique, tranchée 2B. Coupe stratigraphique (C1) 48
Table 6 : Table de corrélation de couches et évènements 51

Liste des participants

DIRECTION DU PROJET

Université de Montréal – Direction des Immeubles

Pierre-Luc Tranclé-Armand	Chargé de projet, Architecte paysagiste

Ville de Montréal – Division du Patrimoine

Marie-Ève Dupuis	Archéologue, Conseillère en aménagement

RÉALISATION DU PROJET

Patrimonia Archéologie S.E.N.C.

Laurence Bolduc	Coordinatrice du projet, responsable d'intervention phase 2, spécialiste de la culture matérielle, révision du rapport.
Jennifer Bracewell	Responsable d'intervention phase 1, cartographie, rédaction du rapport.
Maude Chapdelaine	Archéologue de terrain
Jessica Labonté	Archéologue de terrain
Jonas Leclerc	Archéologue de terrain
Alex Lefrançois-Leduc	Archéologue de terrain
Geneviève Pothier-Bouchard	Archéologue de terrain
Amélie Vallerand	Archéologue de terrain

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

Ce rapport présente les résultats de l'inventaire archéologique effectué sur le terrain du pavillon de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, situé au 2940 chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Cet inventaire a été entrepris dans le cadre d'un projet visant l'abattage et la plantation de plusieurs arbres situés sur cette propriété appartenant à l'Université de Montréal. La dimension prévue pour les fosses d'arbre est de 0,75 m de diamètre sur 0,75 m de profondeur dont la localisation n'a pas encore été déterminée.

Ce terrain fait partie des zones de potentiel préhistorique (autochtone) P-19 et P-22, identifiées par la firme Arkéos en 2012 dans le cadre de leur étude du potentiel archéologique du campus universitaire. Notons que la zone d'étude est également incluse dans le site patrimonial du Mont-Royal. La zone P-19 a été identifiée comme une surface presque gisante où il y avait la possibilité de trouver des occupations autochtones. Ils ont noté par contre la possibilité que la zone ait été remaniée par des aménagements récents. Un constat similaire a été accordé à la zone P-22, en plus de la possibilité de trouver un bâtiment historique visible sur la carte de Sitwell en 1869.

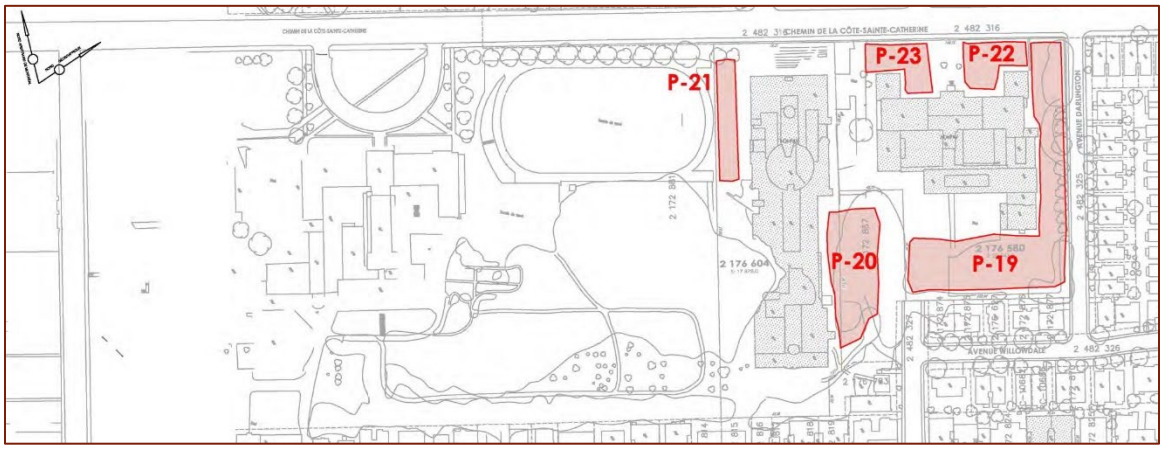

Figure 1 : Extrait du plan 1 d'Arkéos (2012), montrant la localisation et les limites précises des zones P-19 et P-22.

Le mandat initial consistait en un inventaire complet des zones P-19 et P-22 (figure 1). Cependant, lors d'une visite préalable sur le terrain en septembre 2023, il a été constaté que la zone 22, ainsi qu'une partie de la zone 19 le long de l'avenue Darlington, ne serait pas accessible pour l'inventaire en raison d'un chantier de construction actif. Par conséquent, la décision a été prise

de limiter l'inventaire d'octobre 2023 à la partie sud-est de la zone P-19. Cet inventaire par sondages a constitué la phase 1 du projet qui s'est déroulée les 3 et 4 octobre 2023.

La phase 2 de l'inventaire archéologique, visant la partie nord de la zone P-19 et la zone P-22, s'est déroulée sur une journée, le 30 juillet 2024. Une stratégie d'inventaire différente a été employée pour cette deuxième phase, priorisant les tranchées exploratoires ciblées.

1.2 Présentation de l'aire d'étude

Figure 2 : Localisation des zones d'étude P-19 et P-22

L'aire d'étude se situe à la périphérie du pavillon de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, au 2940, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, dans le quartier Côte-des-Neiges à Montréal. Depuis 2002, le terrain porte le numéro de lot 2 176 580 du cadastre du Québec. Entre 1990 et 2002, il était identifié comme le lot 289 du Cadastre du Village de Côte-des-Neiges. Enfin, de 1872 à 1990 il correspondait au numéro de lot 40, ce qui est en évidence sur certains plans historiques (Hopkins 1879). Les zones P-19 et P-22 couvrent ensemble une superficie d'environ 5 000 m^2. La zone P-22 englobe la moitié nord-est de la pelouse avant du pavillon et est délimitée au sud-est par le bâtiment lui-même, au nord-ouest par le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, et au nord-est par la zone P-19. Quant à la zone P-19, elle est bordée au sud-ouest par la zone P-22 et le bâtiment, au sud-est par les cours arrière des maisons faisant face à l'avenue Édouard-Montpetit, au nord-est par l'avenue Darlington, et au nord-ouest par le chemin de la Côte-Saint-Luc.

La zone P-19 comprend un petit parc situé derrière la Faculté de l'aménagement, s'étendant de l'avenue Darlington jusqu'au pavillon HEC. Ce parc, très fréquenté par les étudiants ainsi que par les habitants du quartier, est traversé par des chemins en terre battue serpentant entre des espaces gazonnés (photo 1).

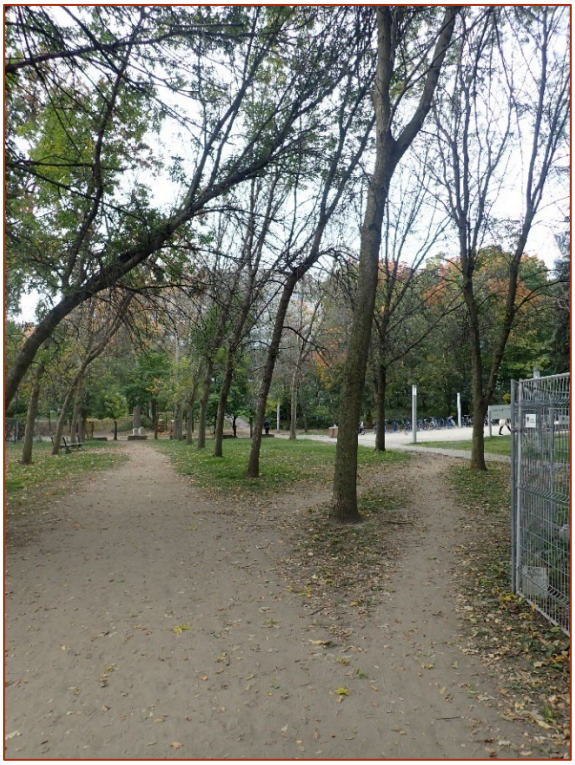

Photo 1 : La zone d'étude P-19, vue vers le sud-ouest (Photo MTL23-04-02-N1-4).

Des arbres plantés à des intervalles de 5 à 15 mètres offrent de l'ombre, et des bancs y sont disposés pour s'asseoir. Une zone pavée permet d'accéder au pavillon.

À l'avant du pavillon de la Faculté de l'aménagement, soit au nord de la zone P-19, on retrouve un espace gazonné qui s'étend du bâtiment jusqu'au trottoir de la Côte-Sainte-Catherine et de la ligne médiane du bâtiment jusqu'au trottoir de l'avenue Darlington (photo 2). Cette zone a été nouvellement restaurée, une fois le chantier de construction terminé. La zone d'étude est délimitée par des haies qui la séparent des trottoirs et est bordée d'arbres. Une pente douce descend de l'avant du bâtiment vers le trottoir.

Photo 2 : La zone d'étude P-22, vue vers l'ouest. (Photo MTL23-04-02-N2-3).

Enfin, une partie de la zone P-19 s'étend entre le côté est du bâtiment et l'avenue Darlington. En octobre 2023, cette zone n'était pas accessible en raison du chantier de construction. En l'absence de couches d'intérêt archéologique observées dans les secteurs environnants, de la nature compactée des sols par la machinerie et de la présence d'une surface de circulation asphaltée couvrant la majorité du secteur, aucun sondage archéologique n'y aura été réalisé.

Plus généralement, la zone d'étude se situe à la périphérie nord-ouest du mont Royal (figure 2). Aucune intervention archéologique antérieure n'a été réalisée sur ce site. Bien qu'il fasse partie du site patrimonial du Mont-Royal, le site archéologique le plus proche, BiFj-88, se trouve à près d'un kilomètre. Aucun site n'a été découvert sur le terrain du campus de l'Université de Montréal. Comme l'illustre la figure 3, il y a un manque général de sites archéologiques le long du flanc nord-ouest de la montagne. Les sites importants de la montagne en général seront abordés dans la section 3.

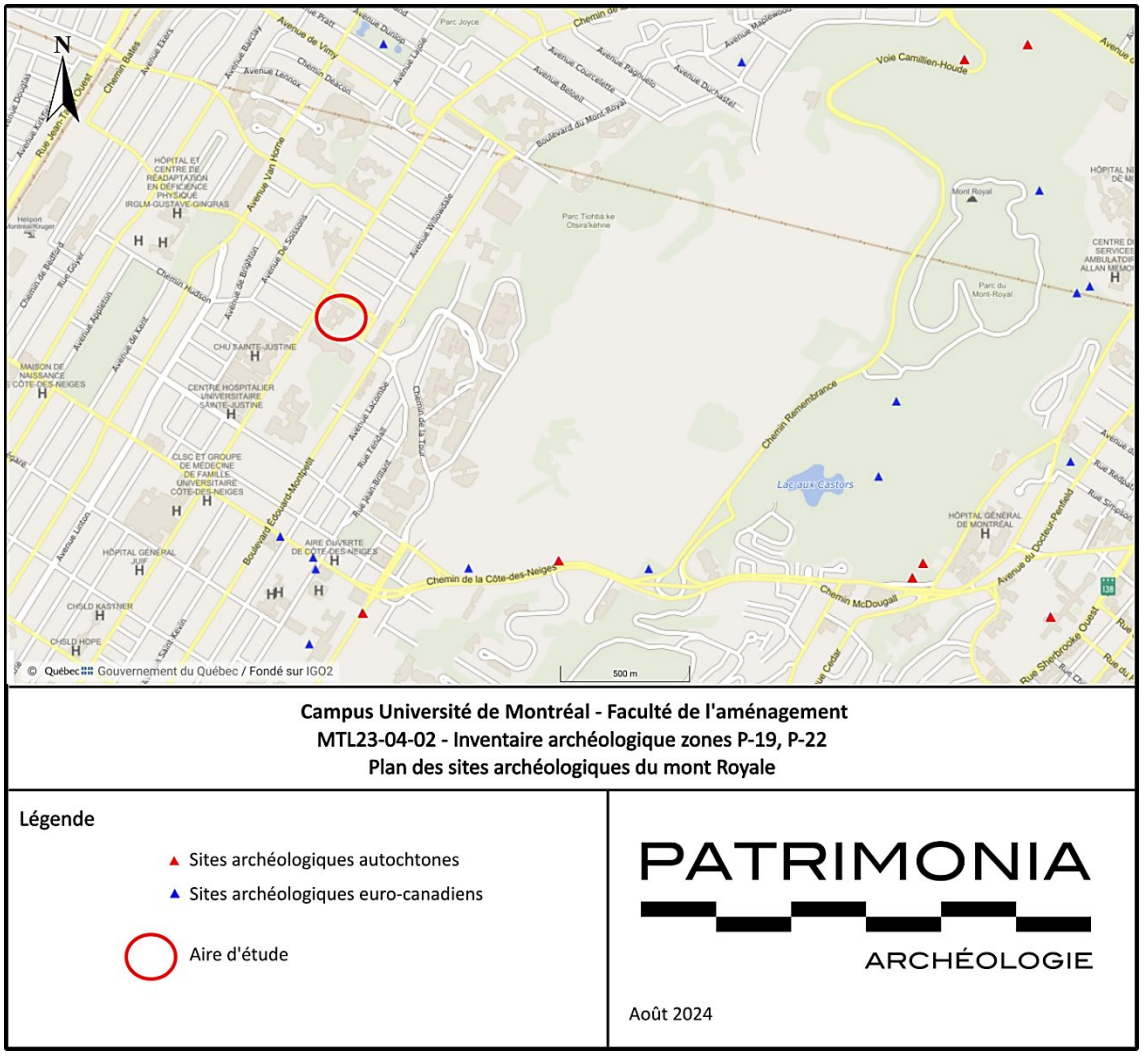

Figure 3 : Plan des sites archéologiques du mont Royal. Portail extranet du ministère de la Sécurité publique du Québec

1.3 Structure du rapport

Le présent rapport est constitué de six sections. Le chapitre qui suit présente une description de la méthodologie d'inventaire. S'ensuit la présentation du cadre environnemental, archéologique et historique de l'aire d'intervention. La section suivante présente les résultats d'inventaire pour chaque secteur et comprend une discussion de ces résultats. Enfin, la dernière section porte sur les conclusions et les recommandations découlant de l'intervention archéologique réalisée. L'inventaire de la culture matérielle se trouve en annexe à la fin du rapport. Sont joints dans le dossier technique tous les notes, le catalogue des photographies, les photographies et enregistrements réalisés sur le terrain.

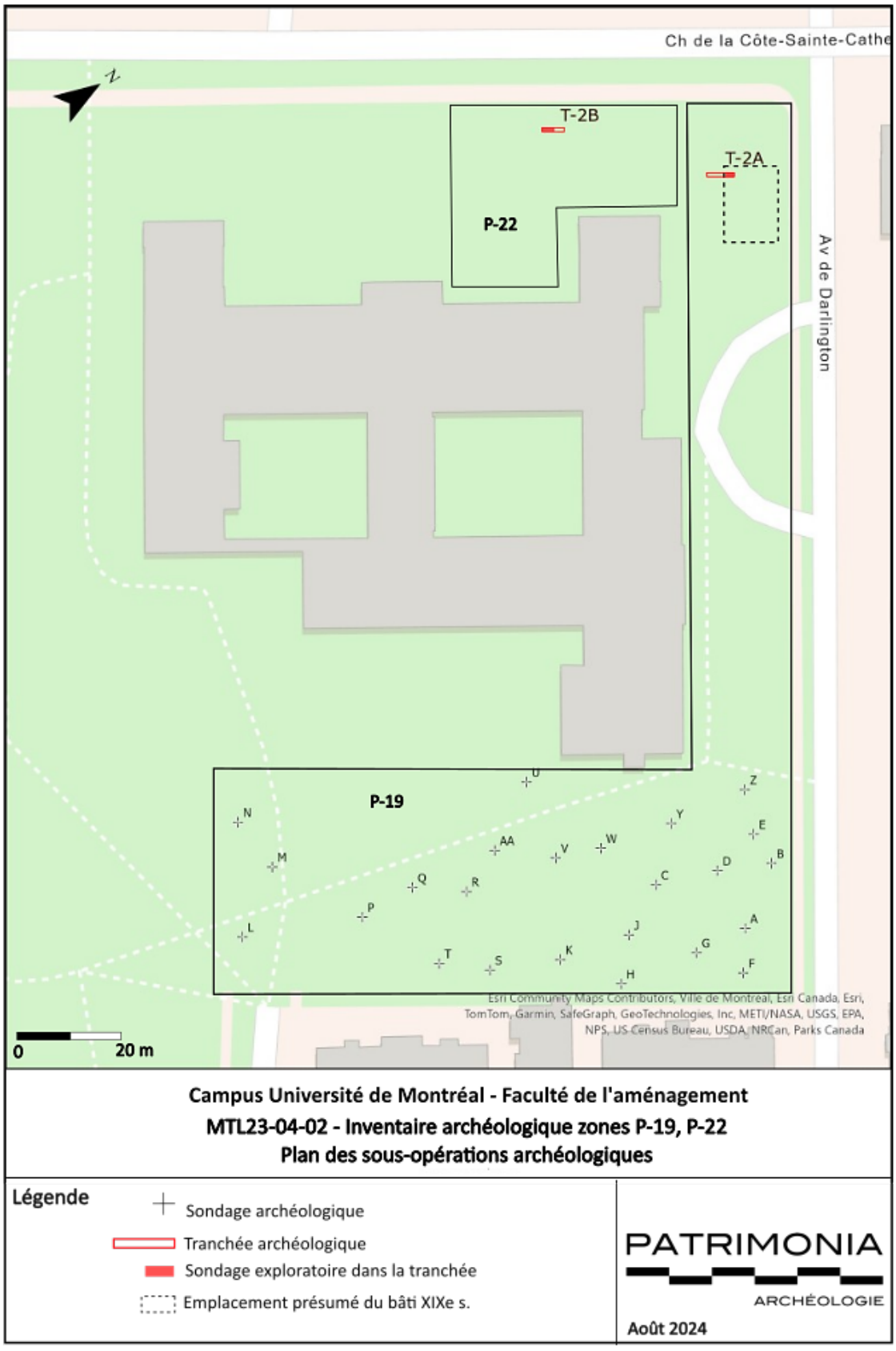

Figure 4 : Plan des sous-opérations archéologiques de l'inventaire des zones de potentiels P-19 et P-22

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Stratégie d'intervention et mode d'enregistrement au terrain

Dans le cadre de cette intervention, c'est le système d'enregistrement Tikal qui a été utilisé. Ce mode d'enregistrement alphanumérique communément employé en archéologie québécoise réfère à un numéro d'opération, de sous-opération et de lot.

Cette intervention a fait l'objet de deux opérations, correspondant à deux stratégies d'inventaire distinctes. La première phase d'inventaire par sondages manuels systématiques réalisée en octobre 2023 s'est fait attribuer le numéro d'opération 1. La deuxième phase d'inventaire par tranchées manuelles réalisée en juillet 2024 s'est fait attribuer le numéro d'opération 2. Dans le cas de la phase 1, chaque sondage a été désigné comme une sous-opération distincte dans l'ordre de réalisation, allant de 1A à 1Z. Il en va de même pour les deux tranchées de la phase 2, identifiées comme 2A et 2B. Enfin les lots, identifiés par un chiffre, désignent des niveaux stratigraphiques. Ceux-ci correspondent généralement à une couche de sol réel, mais peuvent également être divisés de façon arbitraire.

Stratégie d'inventaire : Phase 1

La phase 1 s'est déroulée les 3-4 octobre 2023 par une équipe de 4 archéologues. Un total de 24 sondages de 50 cm sur 50 cm a été effectué dans la zone d'étude P-19 (figure 4). Chaque sondage a été désigné comme une sous-opération et identifié par une lettre de manière alphabétique, dans l'ordre de leur réalisation. Les lettres "I," "O," et "X" ont été omises pour éviter toute confusion avec les chiffres ou symboles qui leur ressemblent.

Les sous-opérations réalisées sont les suivantes : **1A**, **1B**, 1C, **1D**, 1E, -F, **1G**, 1H, **1J**, **1K**, 1L, 1M, 1N, 1P, 1Q, 1R, **1S**, 1T, **1U**, **1V**, **1W**, 1Y, 1Z, **S1-AA**.

L'aire d'étude correspond à un petit parc très fréquenté. Étant donné qu'il n'était pas possible de bloquer l'accès du public au parc, nous avons évité de positionner des sondages sur les chemins ou à proximité immédiate de ces derniers (photo 3). Entre les chemins, nous avons veillé à maintenir une distance d'environ 15 mètres entre les sondages, en évitant les arbres, les bancs, et les panneaux d'informations.

Photo 3 : Intersection de chemins dans la zone d'étude P-19. Vue vers le nord-est (Photo MTL23-04-02-N1-47).

Chaque sondage a été géolocalisé au moyen d'un GPS d'arpenteur à antenne GNSS. Pour chacun d'entre eux, une photographie a été prise d'une des parois afin d'enregistrer la séquence stratigraphique. Une fiche d'enregistrement a été créée pour onze sondages, ceux qui sont indiqués en gras dans la liste ci-dessus. Ces fiches comprennent des dessins stratigraphiques, des descriptions détaillées des couches, des listes d'artéfacts, ainsi que d'autres particularités. Pour les autres sondages, l'archéologue responsable du terrain a pris des notes des éléments importants dans son carnet de terrain. Les sondages enregistrés sur une fiche ont été sélectionnés pour leur représentativité d'une zone de l'aire d'étude ou en raison des éléments uniques qu'ils mettaient en évidence.

Encore en utilisant le système Tikal, les couches stratigraphiques ont été enregistrées comme les lots des sous-opérations. Le lot numéro 1 était attribué à la couche supérieure, et la numérotation a continué en descendant. Les artéfacts ont été placés dans des sacs en papier et désignés en fonction du lot dans lequel ils ont été découverts.

Dans la mesure du possible, les sondages étaient fouillés jusqu'aux niveaux stériles, sinon, à une profondeur de 75 cm (soit la profondeur prévue des aménagements). Dans certains cas, nous avons été confrontés à des niveaux qu'il était impossible de traverser. Il s'agissait soit de surfaces artificiellement indurées (asphalte), probablement liées à la période pendant laquelle l'aire d'étude servait de stationnement, soit de niveaux de remblais contenant des pierres trop volumineuses pour être retirées. Dans le but de respecter les délais du projet, il a été décidé, dans certains cas, d'interrompre la fouille avant d'atteindre les 75 centimètres, notamment lorsque la stratigraphie complète du secteur était déjà démontrée par un sondage voisin.

Stratégie d'inventaire : Phase 2

La phase 2 de l'inventaire archéologique s'est déroulée sur une journée, le 30 juillet 2024, et a été menée par une équipe composée de quatre archéologues.

Considérant les données archéologiques peu probantes de la première phase d'inventaire et le caractère perturbé du terrain entourant le pavillon, une réévaluation de la stratégie était pertinente. Ainsi, suivant une modification du permis 23-PATA-09, une nouvelle stratégie a été établie, favorisant la réalisation de deux petites tranchées (2A, 2B) positionnées à des endroits prédéterminés (figure 4).

La tranchée 2A, positionnée dans la portion nord de la zone P-19, visait à explorer le potentiel eurocanadien de ce secteur. En effet, en superposant un plan ancien de 1879 sur la trame actuelle, on remarque qu'une ancienne habitation devait se trouver à cet endroit à la fin du XIX^{e} siècle (figure 11). Au terrain, la tranchée 2A mesurait initialement 5,0 m de long sur 0,75 m de large, orienté est-ouest (parallèle au chemin de la Côte-Sainte-Catherine). Après avoir retiré une couche de 30 cm de remblai compact et de gravier, il a été décidé de poursuivre avec un sondage exploratoire dans la portion est de la tranchée. Après des excavations à la pioche sous une chaleur accablante, l'emprise de 0,75 m a été atteinte sans rencontrer de sols naturels.

La tranchée 2B, positionnée dans la zone gazonnée près du chemin de la Côte-Sainte-Catherine visait à explorer la stratigraphie et vérifier la présence de sols naturels dans cette zone à potentiel P-22. La tranchée a été implantée à un endroit considéré comme moins perturbé par les travaux de machinerie ayant eu lieu dans le secteur récemment. Au moment de son implantation, la tranchée 2B mesurait 4 m de long sur 0,75 m de large. Après le retrait du remblai d'aménagement de surface d'environ 20 cm d'épaisseur, l'équipe est tombée sur un niveau compact de gravier et

poussière de roche. Ainsi, la décision a été prise de poursuivre l'exploration avec un sondage de 2 m de long dans la portion ouest de la tranchée.

Les deux tranchées ont été excavées à l'aide d'outils manuels, comme des pics, piolets, pelles et truelles. Comme la profondeur prévue pour l'aménagement des fosses d'arbre est de maximum 0,75 m, les tranchées ont été excavées jusqu'à l'atteinte de cette emprise ou jusqu'à l'atteinte du sol naturel stérile.

Au terrain, toutes les observations ont été colligées dans un carnet de notes tenu par la chargée de projet. Chaque tranchée a fait l'objet d'une couverture photographique complète. Une fois l'excavation terminée, un relevé stratigraphique a été réalisé de la paroi la plus pertinente de chacune des tranchées.

Les tranchées ont ensuite été localisées manuellement sur un plan à partir de points de références fixes dans le paysage (coins de bâtiment, limite de rue, borne-fontaine, etc.). Pour ce qui est des relevés altimétriques, un point de référence temporaire (*benchmark* ou BM) a été placé sur le dessus d'une borne-fontaine située sur l'avenue Darlington. Les élévations de surface des tranchées ont été prises à partir de ce point à l'aide d'un niveau optique. Une fois le terrain terminé, l'altitude de la borne-fontaine a été trouvé sur un plan d'arpentage fourni par l'Université, la positionnant à 101,85 m au-dessus du niveau moyen de la mer.

Dans ce cadre de ces travaux, le nord arbitraire a été positionné vers le chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

2.2 Traitement des données post-terrain

Une fois l'intervention au terrain terminée, le processus archéologique s'est poursuivi par le traitement des données et des artéfacts au laboratoire et au bureau. Le traitement des données inclut la numérisation des fiches d'enregistrement, l'infographie des profils stratigraphiques, la transcription du catalogue de photographies, etc. Le traitement des artéfacts comprend les étapes de nettoyage, de séchage, d'ensachage et d'inventaire.

En laboratoire, les artéfacts ont été nettoyés en fonction du type de matériaux. Le verre, la céramique, le plastique et les ossements ont été nettoyés à l'eau, tandis que le métal a été brossé à sec. L'inventaire des artéfacts a été réalisé en format Excel suivant le modèle et les catégories

créés par Parcs Canada. Les artéfacts ont finalement été ensachés dans des sacs de polyéthylène en indiquant leur provenance, lesquels ont ensuite été entreposés dans une boîte de carton.

3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

3.1 Paléoenvironnement

À la fin de la dernière période glaciaire il y a environ 13 500 ans, l'épaisse calotte glaciaire connue sous le nom d'inlandsis laurentidien a commencé à se retirer, libérant ainsi le sud du Québec des glaces (figure 5, Occhietti et Richard 1988; Dalton et al., 2020).

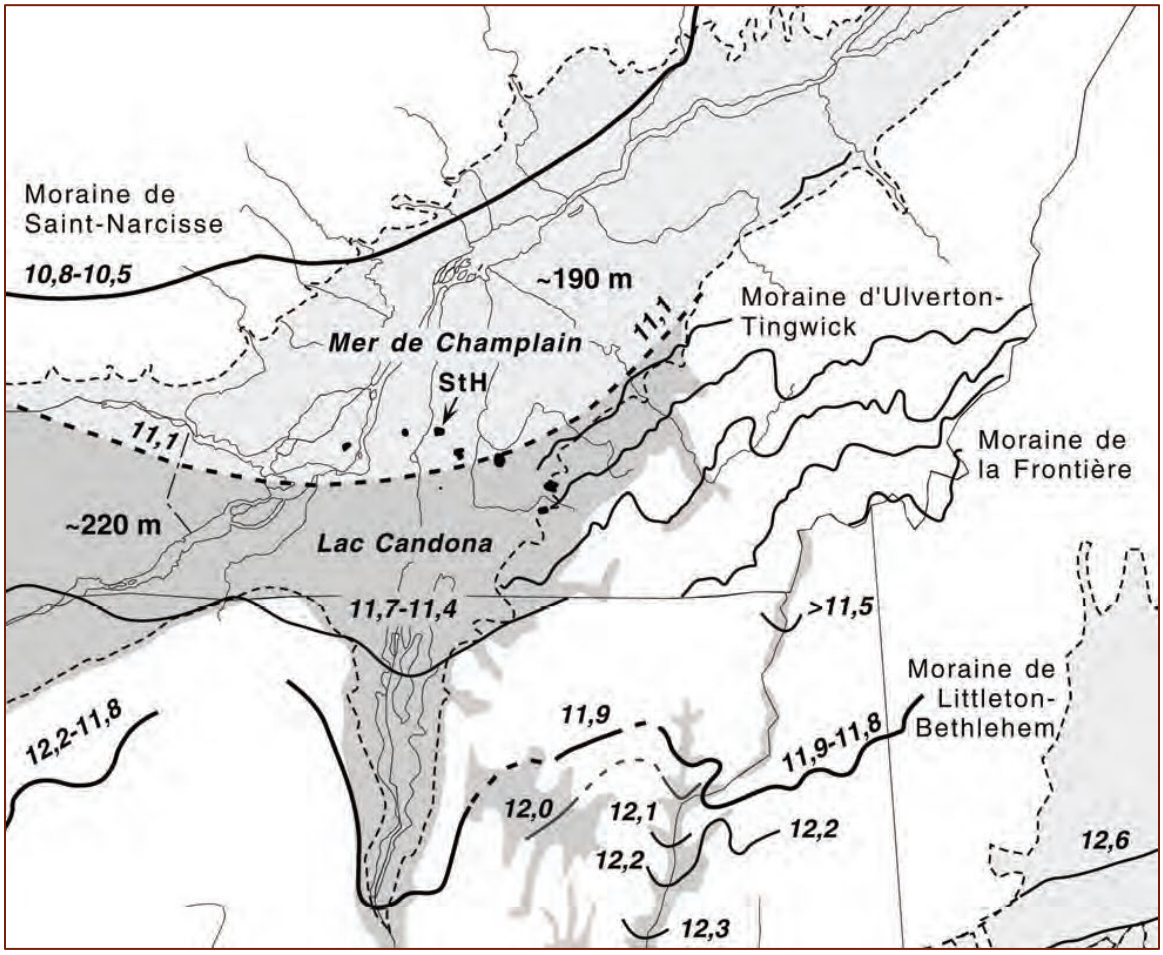

Figure 5 : Chronologie de la déglaciation du Québec méridional et du nord de la Nouvelle-Angleterre. Les âges sont en milliers d'années 14C conventionnelles. Tiré de (Occhietti et Richard, 2003, p. 131)

À cette époque, la vallée du Saint-Laurent était submergée par les eaux du lac glaciaire Candona. Vers 13 100 ans avant aujourd'hui (AA), la fragmentation de l'inlandsis laurentien a provoqué la rupture de la barrière glaciale à l'est du lac Candona, entraînant ainsi le déversement de ces eaux dans l'estuaire laurentien. Parallèlement, les eaux salées ont envahi les basses-terres du Saint-Laurent, créant ainsi la mer de Champlain (Dalton et al., 2020; Parent et Occhietti, 1999). La rapide diminution du niveau d'eau résultant de ces changements a entraîné l'émergence du sommet du mont Royal (Parent et Occhietti, 1988). Libéré du poids de l'inlandsis laurentidien, le manteau lithosphérique s'est rapidement redressé, ce qui a entraîné une baisse du niveau des eaux. Les eaux salées de la mer de Champlain ont été progressivement remplacées par les eaux douces du lac à Lampsillis vers 11 000 ans avant aujourd'hui.

À cette époque, le niveau de l'eau se situait à environ 64 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer (NMM), ce qui correspond au rivage de Rigaud à Montréal. Les eaux ont continué de se retirer, et vers 9 600 ans AA, le rivage de Montréal se trouvait entre 30 et 35 mètres NMM, correspondant à la terrasse dite de Sherbrooke. Vers 8 400 ans AA, le rivage de St-Barthélémy est apparu à environ 18 mètres NMM. Entre 8 000 et 6 500 ans AA, au cours de la transition hydrographique du lac à Lampsillis au fleuve Saint-Laurent, les niveaux d'eau ont fluctué entre 20 et 12 mètres NMM, avant de se stabiliser à leur niveau actuel (Richard et Poirier, 2016).

L'aire d'étude, située entre 100 et 103 mètres NMM, aurait exondé entre 13 000 et 12 500 ans AA, au début de l’épisode de la mer de Champlain.

Initialement, l’île de Montréal était couverte d'une toundra isolée, puis elle a été colonisée par une forêt boréale mixte abritant des mammifères terrestres tels que le castor, l'orignal et le caribou, ainsi que des ours noirs. À partir de 9 700 ans AA, avec le réchauffement climatique, les arbres feuillus ont progressivement gagné du terrain, et le caribou fût remplacé par des animaux tels que le rat musqué, le lièvre d'Amérique, l'écureuil roux, le renard roux, le lynx, le loup et le raton laveur, qui se sont ajoutés à l'orignal et à l'ours noir en tant que proies potentielles pour les chasseurs autochtones. Les ressources aquatiques, notamment le doré jaune, le grand brochet, l'esturgeon jaune et la perchaude, ont également été exploitées par les premiers occupants humains. Parmi les oiseaux présents sur l'île, on peut citer des corbeaux, des pics, des tétras, des canards et des chouettes lapones (Arkéos, 2022).

Depuis environ 6 000 ans, les conditions environnementales sont restées relativement similaires à celles d'aujourd'hui. La zone d'étude fait partie du domaine de végétation de l'érablière à caryer cordiforme (Richard, 1995; Richard et Grondin, 2009). La faune est restée sensiblement la même jusqu'à la période de contact, avec l'ajout notable du cerf de Virginie (Burke et Richard, 2010).

3.2 Géologie

La carte géologique de Clark (1972) permet de constater que la plus grande partie du campus de l'Université de Montréal couvre la bordure nord-ouest des formations rocheuses faisant partie de la cheminée intrusive du mont Royal (figure 6). La ligne de contact avec les roches encaissantes, des calcaires de Trenton et des schistes d'Utica, se situe en effet à quelques mètres au sud-est du boulevard Montpetit. La partie nord-est (CEPSUM, stade d'hiver, pavillon Marie-Victorin, pavillon de la Faculté de musique et salle Claude-Champagne, 1420, boulevard Mont-Royal), ainsi que l'aire d'étude, occupe la surface des calcaires de Trenton, en marge de l'intrusion. Dans la marge de l'intrusion, les roches encaissantes comprenant les calcaires de Trenton et les schistes d'Utica peuvent avoir été métamorphisées pour donner notamment de la cornéenne, une pierre qui présente de bonnes qualités pour la taille et la fabrication d'outils. La carte géologique produite par Clark (1972) montre trois affleurements contenant ce matériau : l'un est traversé par la voie Camillien-Houde, à la hauteur du Belvédère, l'autre borde l'abrupt de faille du chalet, le troisième se situe au nord du chemin de la Côte-des-Neiges et à l'est du chemin Remembrance. À ce jour, aucun affleurement contenant de la cornéenne n'a été repéré dans l'aire d'étude ou à proximité.

La morphologie de la surface du roc sur le flanc nord-ouest de la colline d'Outremont est accidentée, et parfois des affleurements sont visibles. La carte des dépôts meubles de Prest et Keyser montre que, dans l'aire d'étude, le roc et couvert par moins d'un mètre de dépôts (Prest et Keyser, 1975).

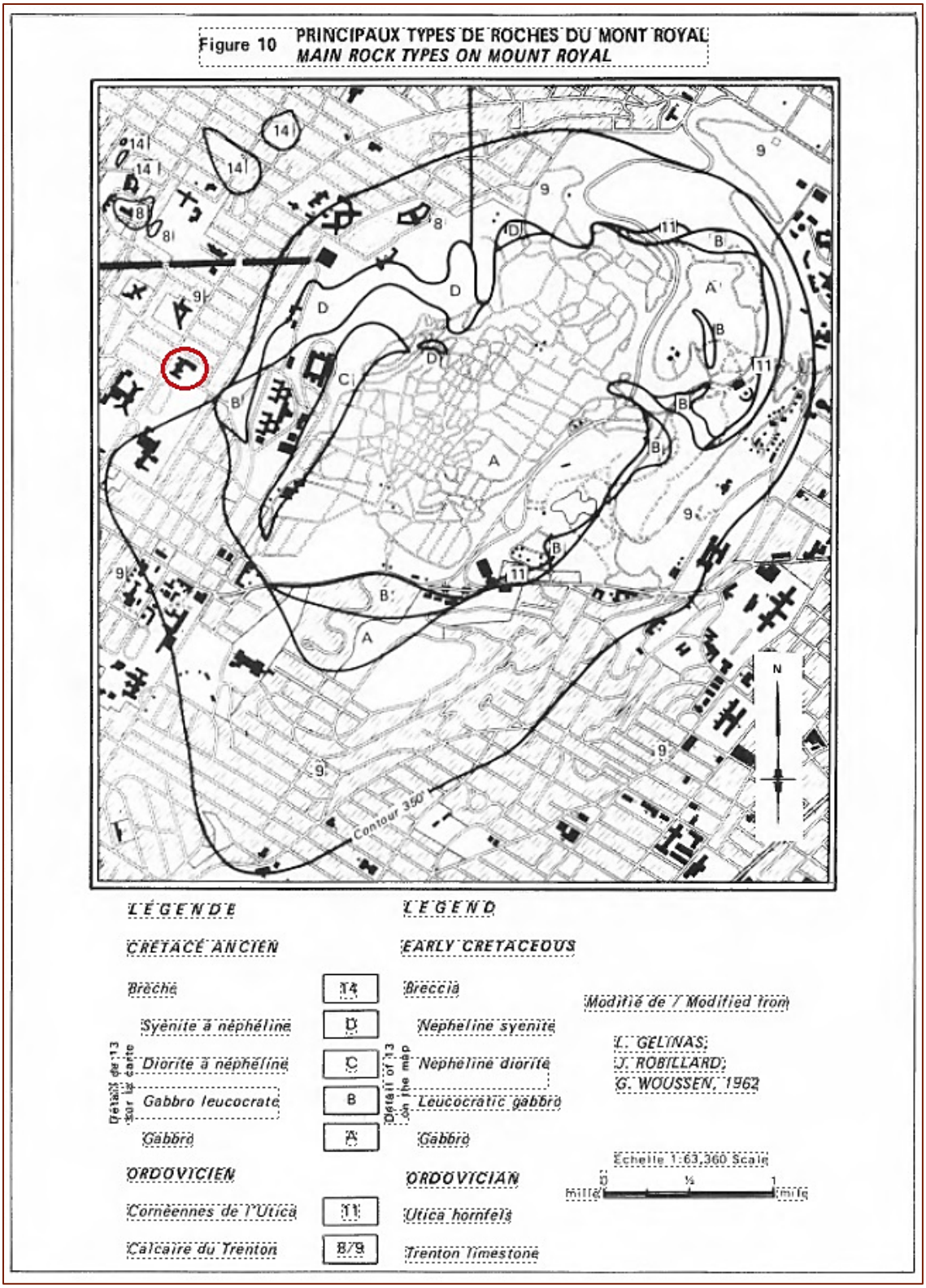

Figure 6 : Carte géologique du mont Royal. Tirée de Clark, 1972

3.3 Géographie et hydrographie

L'île de Montréal occupe une position stratégique au sein d'une région d'importance tant à l'échelle régionale que continentale. Dans ce paysage, les cours d'eau ont joué un rôle crucial en tant que vecteurs essentiels de migration, de voyages et de diffusion culturelle, reliant ainsi des groupes de personnes répartis sur de vastes distances au sein de réseaux sociaux qui ont profondément marqué l'histoire humaine de l'Amérique du Nord. L'île est située au cœur du fleuve Saint-Laurent, offrant un accès aux Grands Lacs à l'ouest, au golfe du Saint-Laurent à l'est, à la côte orientale de l'Amérique du Nord, ainsi qu'à l'océan Atlantique.

La rivière Outaouais, qui se jette dans le fleuve juste à l'ouest de Montréal, a joué un rôle important en tant que source économique majeure durant la période précoloniale, faisant le lien avec les territoires situés au nord-ouest jusqu'à la baie d'Hudson. La rivière Richelieu, qui rejoint le Saint-Laurent un peu à l'est de l'île de Montréal, créait également une connexion vers le lac Champlain et la rivière Hudson. Cette géographie fluide a façonné la trajectoire historique de Montréal.

À une échelle plus locale, l'île de Montréal est délimitée par des obstacles naturels qui ont historiquement constitué des défis pour la navigation. Au nord de l'île Jésus, les rapides de la rivière des Mille Îles, ceux de la Rivière des Prairies entre l'île Jésus et Montréal (autrefois appelée le Sault-au-Récollet), et ceux de Lachine (autrefois le Sault-Saint-Louis) ont servi de barrières naturelles à la navigation. Avant la construction de la voie maritime, le Courant Sainte-Marie, une section dangereuse de la rivière entre l'île Sainte-Hélène et Montréal, constituait un autre défi (Bazin, 1967; Perron, 2017).

Le mont Royal est en réalité composé de trois sommets principaux : la colline de la Croix, souvent appelée simplement mont Royal, qui est la plus haute avec une altitude de 233 mètres ; la colline d'Outremont à l'ouest, culminant à 211 mètres ; et la colline de Westmount au sud-ouest, atteignant 201 mètres. Entre la colline de la Croix et la colline de Westmount se trouve une longue dépression, actuellement traversée par le boulevard de la Côte-des-Neiges. À l'époque précoloniale et au début de la colonisation européenne, cette dépression constituait une importante voie d'accès non seulement au bassin intérieur du mont Royal, mais aussi à la partie sud-est de l'île, incluant Pointe-à-Callières, et vers le nord-ouest, en direction de la rivière des Prairie (Arkéos, 2022).

4. CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

4.1 Cadre culturel autochtone

Les premiers habitants du Nord-Est américain se sont établis le long des rives méridionales de la mer de Champlain et du lac Ontario à une époque située entre 13 000 et 12 200 ans avant aujourd'hui (Lothrop et al., 2016). La plus ancienne trace de présence humaine répertoriée au Québec remonte à environ 12 500 à 12 200 ans avant aujourd'hui (AA), dans la région du lac Mégantic (site BiEr-14, Chapdelaine, 2007; Chapdelaine et Corbeil, 2017). Ces chasseurs nomades se déplaçaient fréquemment dans le cadre d'une stratégie saisonnière pour leur subsistance. Pendant la période du Paléoindien récent, qui s'étendait de 11 350 à 8 800 ans AA, les groupes avaient tendance à s'installer plus fréquemment le long des rives de la vallée laurentienne, faisant des arrêts temporaires sur leur itinéraire (Lothrop et al., 2016; Price et Spiess, 2013). Aucun site de cette période n'est recensé sur le mont Royal à l'heure actuelle.

La période de l'Archaïque s'étend de 11 350 à 3 000 ans AA, recoupant à ses débuts la période du Paléoindien. Cette période se caractérise par une transition vers une mobilité plus ciblée, une intensification de l'exploitation des ressources, ainsi que par le développement progressif de différenciations culturelles locales (Burke, 2017). Des vestiges d'occupations humaines datant de la période de l'Archaïque ancien (11 350-8 800 ans AA) ont été découverts dans la région du lac Saint-François (Wright, 1982, 1995). Ces groupes exploitaient également des Grands Lacs (Ellis et Deller, 1990) jusqu'au détroit de Québec (Pintal, 2012). Le bassin aval de la rivière des Outaouais a vraisemblablement été fréquenté par des groupes de l'Archaïque moyen (8800-6800 AA) (Ouellet, 2017).

La carrière du mont Royal (BjFj-97) pourrait aussi témoigner indirectement de la présence autochtone sur l'île à l'époque archaïque (Gates St-Pierre, 2010; Gates St-Pierre et al., 2012). La découverte d'artefacts en cornéenne du mont Royal, et peut-être d'autres Montérégiennes, sur de nombreux sites du Québec méridional, en particulier dans la région de Montréal, en Montérégie et au sud-est de l'Ontario, indique l'exploitation de cette ressource. Cela permet de conclure que le mont Royal, et peut-être d'autres Montérégiennes, étaient inclus dans les schémas d'acquisition de matières lithiques des populations du Sud-Ouest québécois durant l'Archaïque et le Sylvicole (Burke et Gauthier, 2011; Codère, 1996; Ethnoscop, 1998; Gates St-Pierre, 2010).

Bien que les indices soient limités pour les périodes anciennes de l'Archaïque (avant 4 900 ans AA), l'exploitation de la carrière du mont Royal à partir de l'Archaïque postlaurentien (4 900-3 800 ans AA) est indéniable (Codère, 1996; Ethnoscop, 1998; Gates St-Pierre, 2010; Gates St-Pierre et al., 2012; Gates St-Pierre et Burke, 2009). Dès cette période, les affleurements de cette carrière de cornéenne étaient utilisés pour l'extraction et la fabrication d'outils (Arkéos, 2014; J. Bélanger, 2012; Ethnoscop, 1998)(Ethnoscop, 1998 et 2015 ; Bélanger, 2012 ; Arkéos, 2014).

Dans la vallée laurentienne, la période du Sylvicole (3000-450 AA) se distingue de l'Archaïque principalement par l'apparition soudaine de récipients en terre cuite fabriqués à la main, la construction de tertres, et des changements significatifs dans les habitations et les schémas d'établissement (Chapdelaine, 1990). Le processus d'intensification de l'utilisation des ressources, commencé durant l'Archaïque, se poursuit tout au long du Sylvicole.

Dans les environs de notre zone d'étude, on trouve des éléments associés au Sylvicole inférieur sur le site de la Maison Nivard-de Saint-Dizier (BiFj-85) et le site LeMoyne-Leber (BjFj-49) dans le Vieux-Montréal (C. Bélanger et al., 2019).

Les sites de la période du Sylvicole moyen (2400 à 1000 AA) sont nombreux dans la région de Montréal et indiquent un début de développement culturel plus régional (Balac et al., 2019, p. 33; Gates St-Pierre, 2010, p. 14). La plupart de ces sites étaient des campements temporaires ou saisonniers utilisés de manière récurrente pour exploiter les ressources locales le long du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais (Renault, 2012; Tremblay et Pothier, 2004). Le site BiFj-93 du Mont Royal servait de lieu de passage et de halte. Au moins une trentaine de manifestations de cette période sont répertoriées dans l'archipel montréalais.

C'est au cours du Sylvicole supérieur récent (650-450 ans avant aujourd'hui), soit au XV^{e} siècle de notre ère, qu'une croissance démographique centrée sur l'intensification de l'agriculture a radicalement transformé la vallée du Saint-Laurent (Chapdelaine, 2019, p. 43; Plourde, 2006, p. 12). Cela est particulièrement évident à Saint-Anicet, sur les grands sites villageois de Droulers-Tsiionhiakwatha (BgFn-1) et Mailhot-Curran (BgFn-2), où résidaient plusieurs centaines de personnes vivant dans de nombreuses maisons longues. Les sites à l'est de Montréal, tels que Mandeville (CaFg-1), Lanoraie (BlFh-1) et Masson (CdEx-3), étaient plus petits, mais ils témoignent néanmoins d'un mode de vie essentiellement sédentaire (Chapdelaine, 1993; Clermont et al., 1983). Le site Dawson (BjFj-1), le village le plus proche de notre aire d'étude, était occupé au XVI^{e}

siècle (Tremblay, 2006, p. 36). Les sites villageois se trouvent souvent en retrait des voies d'eau principales (Plourde 2006). Le maïs était la culture de base de ces villages, bien que les haricots, les courges et d'autres plantes étaient également cultivés. Néanmoins, la chasse et la pêche demeuraient des activités économiques cruciales (Pintal et al., 2015, p. 92).

La présence de groupes du Sylvicole supérieur est également attestée à l'intérieur de l'île de Montréal, principalement sur et aux abords du mont Royal. On retrouve en périphérie du mont Royal des sites d'établissement prenant place sur les terrasses bordant le ruisseau Saint-Martin et sa vallée marécageuse (BjFj-133 et BjFj-140) de même que deux lieux de sépultures dans les quartiers Mont-Royal et Rosemont (lieu de sépulture de la rue Saint-André et BjFj-98) (Arkéos, 2018; Larocque, 1997). Le secteur du mont Royal compte plusieurs sites datant du Sylvicole supérieur. Ces derniers témoignent de la fréquentation, de l'exploitation et/ou de l'occupation de cet espace par les Iroquoiens du Saint-Laurent (Arkéos, 2018). La moitié d'entre eux correspondent à des lieux de sépultures comportant jusqu'à une vingtaine d'individus, incluant BiFj-31, BiFj-88 et BjFj-1. Deux correspondent à des établissements permanents. Il s'agit pour l'un d'un village (site Dawson, BjFj-1) et pour l'autre d'un hameau horticole (BiFj-138). Les autres correspondent à la carrière de cornéenne (BjFj-97) ainsi qu'à des lieux de passage, de haltes ou de campements temporaires (BiFj-81, BiFj-93, BiFj-137 et BjFj-134) (Arkéos, 2018, 2019a, 2019b).

Les Iroquoiens d'Hochelaga ont rencontré Jacques Cartier en 1535 de notre ère (Cartier, 1977). Cependant, peu de temps après le passage de Cartier, les populations iroquoiennes de la vallée du Saint-Laurent ont quitté l'ensemble de leurs terres, laissant la place à d'autres populations de traditions culturelles différentes, qui ont commencé à utiliser la région à des fins d'exploitation plus ponctuelle lors de brefs passages.

Dès les années 1580, des commerçants (négociants, traiteurs et marchands professionnels) vont néanmoins transiter par Montréal, plus particulièrement au pied des Rapides de Lachine (site de la maison Nivard de Saint-Dizier) et à quelques reprises sur la Pointe-à-Callière, mais aucun n'y établira de poste de traite ou de mission (Renault, 2012; Tremblay et Pothier, 2004; Viau, 2012). À travers leurs récits, il est possible de constater que l'île de Montréal ne semble plus être le lieu quotidien d'habitation des populations autochtones, bien qu'elle soit toujours un lieu convoité par divers groupes pour ses ressources halieutique, lithique et faunique et en tant que lieu stratégique, pour le commerce et le contrôle du corridor fluvial (Renault, 2012).

Suite à la fondation de Ville-Marie, en 1642, l'île de Montréal redevint une zone d'établissement pour plusieurs groupes autochtones (Renault, 2012). Les sources coloniales font référence à la présence d'Autochtones domiciliés sur l'île de Montréal. Il s'agit d'Autochtones qui vinrent s'installer aux côtés des colons et des missionnaires ; ce qui les distingue des Autochtones non sédentaires. Quelques familles algonquiennes et huronnes, tant chrétiennes que non converties, s'établissent de leur gré parmi les habitations françaises, d'abord dans le fort puis dans l'espace réservé au bourg de Ville-Marie (Dépatie et al., 1998). Plus tard, vers la fin du XVIII^{e} siècle, la mission de la Montagne est établie par les Sulpiciens.

4.2 Potentiel d'occupation autochtone

La plupart des sites archéologiques autochtones anciens situés sur le mont Royal ou à proximité datent de la période du Sylvicole supérieur. Une variété de types de sites y est représentée, dont un hameau horticole (BiFj-138), une carrière de cornéenne (BjFj-97), des sites d'occupation de courte durée (BiFj-81, BiFj-93, BiFj-137 et BjFj-134), et des sites funéraires (BiFj-31, BiFj-88 et BjFj-1, entre autres). Certains de ces derniers ont été découverts il y a longtemps et ne sont connus que par une documentation éparse, mais leur emplacement approximatif est représenté sur la figure 7. Certains de ces sites comportent plusieurs sépultures, et plus de vingt ancêtres autochtones ont été identifiés (Arkéos, 2022; Paquette et al., 2021).

Il est indéniable que le mont Royal présente une importance archéologique considérable, notamment en ce qui concerne les sépultures autochtones. Cependant, il convient de noter qu'un seul site funéraire et aucun des sites archéologiques identifiés ne se trouvent à moins d'un kilomètre de l'aire d'étude. La face nord-ouest de la montagne constitue en fait une sorte de lacune en termes de découvertes archéologiques, bien que cela puisse être attribué au développement précoce de la région, plutôt qu'à un reflet des anciens modèles d'occupation.

Théoriquement, cette zone a pu être visitée par d'anciennes populations autochtones, mais les preuves montrent une préférence, en particulier pendant la période du Sylvicole tardif, pour des sites plus orientés vers le sud.

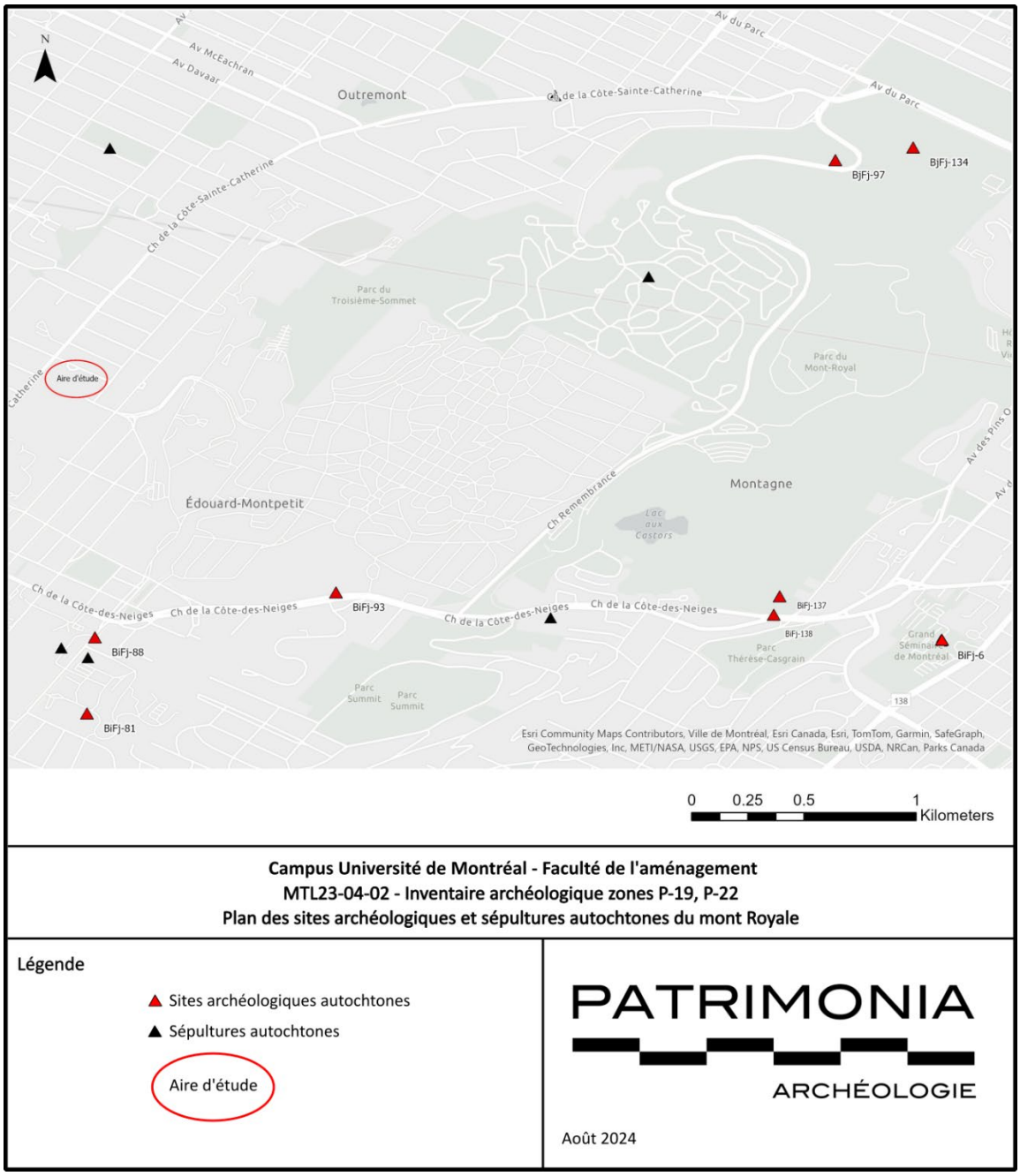

Figure 7 : Plan des sites et sépultures archéologiques du mont Royal

4.3 Survol de l'occupation eurocanadienne

Le mont Royal est mentionné pour la première fois dans l'histoire écrite par Jacques Cartier, qui décrit la vue depuis le sommet en 1535 (Société littéraire et historique du Québec, 1843). Samuel de Champlain le mentionne également dans ses carnets de voyage et le documente sur une carte en 1611 (Biggar, 1972; de Champlain, 1973). En 1643, le premier gouverneur de la Nouvelle-France, de Maisonneuve, érigea une croix au sommet de la montagne pour remercier Dieu d'avoir épargné la colonie des inondations (Compagnie de Jésus, s.j., 1972).

Plus tard, au XVII^{e} siècle, l'intérieur de l'île et la montagne devinrent plus accessibles aux colons grâce au développement de la Côte-des-Neiges et de la Côte-Sainte-Catherine, ouvertes respectivement en 1698 et en 1694. Le mot "côte" désignait à l'époque à la fois un ensemble de concessions foncières et la route par laquelle on y accède (Viau, 2017).

En 1815, il est clair que les terres situées de part et d'autre du chemin de la Côte-Sainte-Catherine ont été défrichées et sont utilisées à des fins agricoles. Cependant, comme le montre un extrait de la carte de Bouchette de 1815 (figure 8), ni la montagne au sud, ni la zone au nord ne sont cultivées, et la rue Lacombe n'existe pas encore (Bouchette, 1815).

Figure 8 : Extrait de la carte topographique de (Bouchette, 1815). L'emplacement de l'aire d'étude est indiqué approximativement par le cercle rouge.

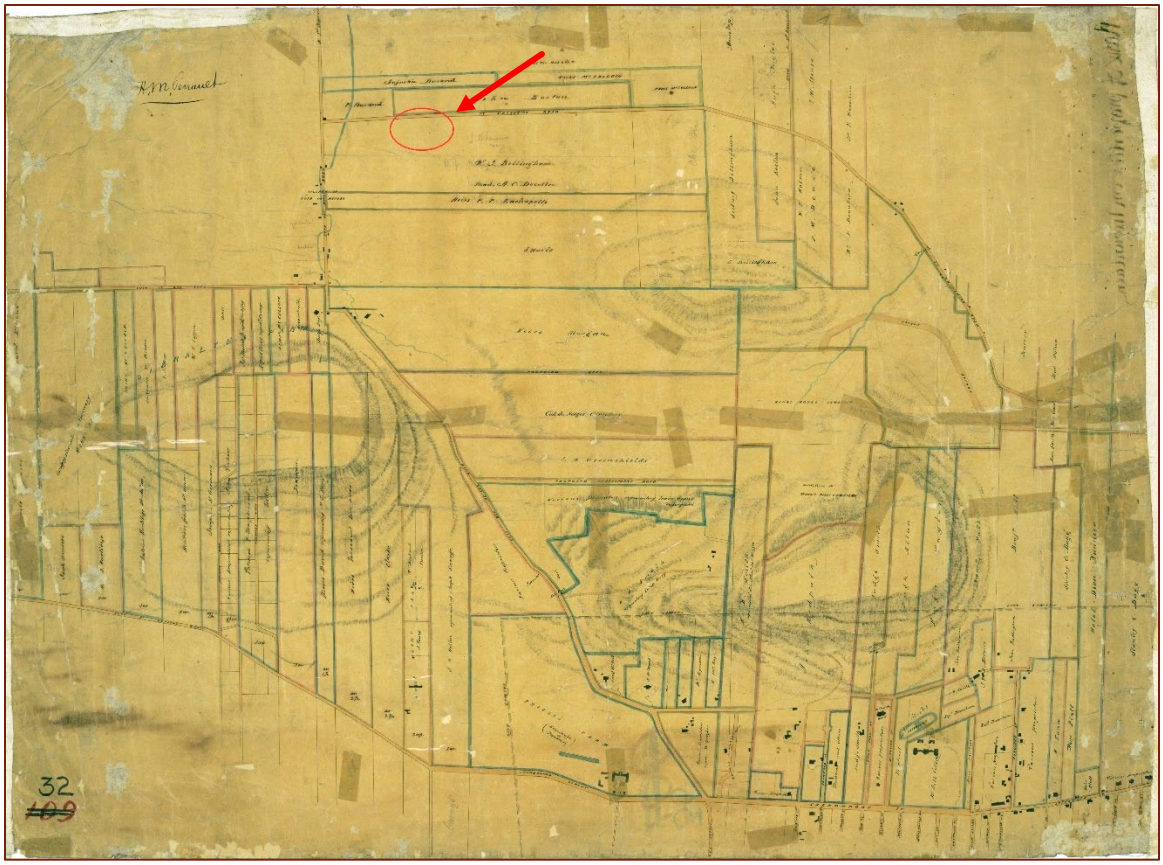

Figure 9 : Extrait de la carte de (Perrault, 1855). L'emplacement de l'aire d'étude est indiqué approximativement par le cercle rouge.

Au cours du XIX^{e} siècle, la population de Montréal a connu une croissance rapide. Simultanément, une classe bourgeoise a émergé, dont plusieurs membres ont acquis des terres sur le mont Royal ou à proximité (Arkéos, 2022). La carte de Perrault de 1855 montre que la zone d'étude faisait partie d'une vaste étendue de terre détenue en copropriété par W.J. Bellingham et Madame A.C. Decelles (figure 9). Sidney Bellingham, un éminent politicien montréalais de l'époque, possédait le terrain situé directement à l'est.

La carte de Sitwell de 1869 indique que la zone d'étude était majoritairement utilisée comme verger (figure 10). Un petit bâtiment est également visible le long du chemin, soit la première construction documentée à l'intérieur de notre aire d'étude (construite entre 1855 et 1869). Il s'agit alors probablement d'une résidence bourgeoise.

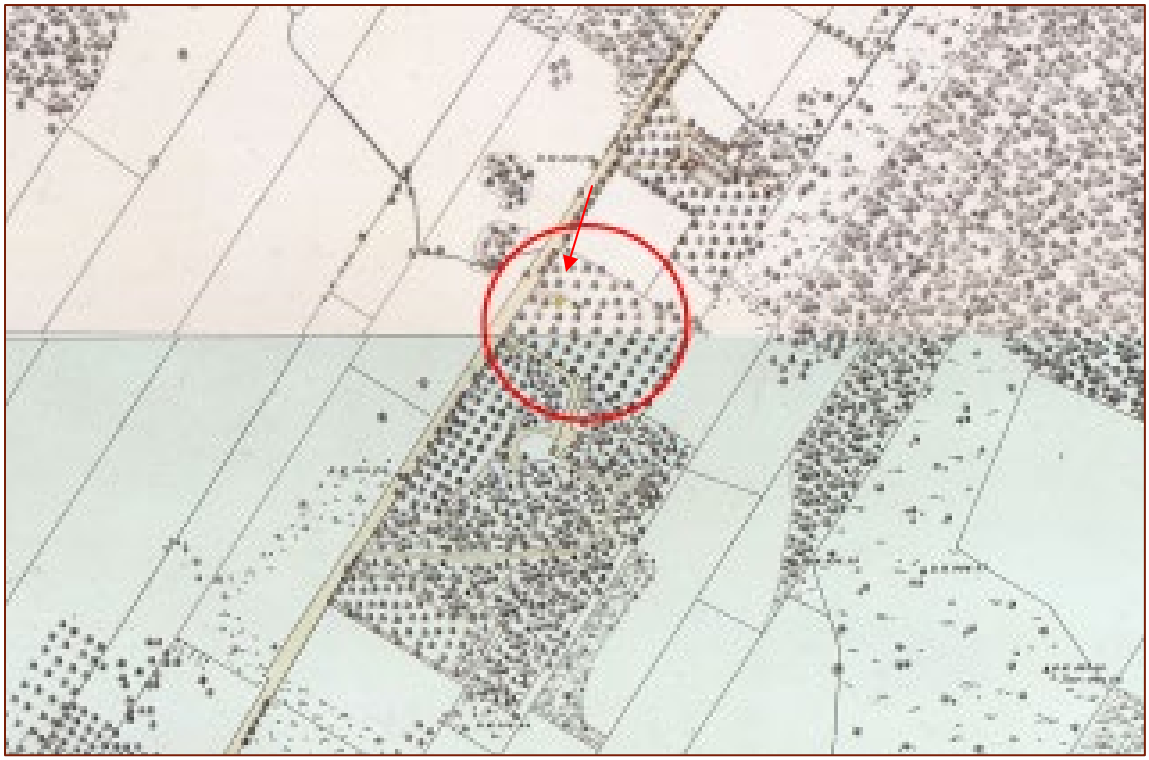

Figure 10 : Extrait de l'atlas de Sitwell, 1869. L'emplacement de l'aire d'étude est indiqué approximativement par le cercle rouge.

Dans l'atlas de Hopkins de 1879, un bâtiment est visible sur le site, possiblement la même résidence que celle visible sur le plan de Sitwell. Malheureusement, peu d'informations sont disponibles sur ce bâtiment. Étrangement, les deux cartes du même atlas montrent une différence marquée dans l'emplacement de ce bâtiment (figure 11).

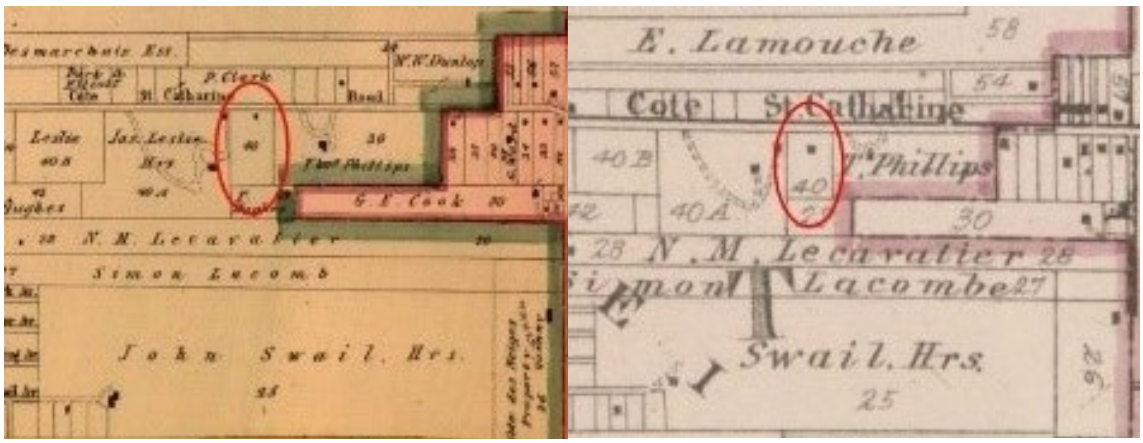

Figure 11 : Extraits de l'atlas de (Hopkins, 1879). L'image à gauche se trouve sur les feuillets 90 et 91, et l'image à droite se trouve sur le feuillet 103. L'emplacement de l'aire d'étude est indiqué approximativement par les cercles rouges.

Bien que la zone d'étude apparaisse sur les cartes dessinées par Pinsoneault et Goad en (1907), il n'y a aucune indication de bâtiments ou même de l'usage du terrain (figure 12). Étant donné que le terrain est entouré de propriétés appartenant à de riches Montréalais et situé de l'autre côté de la Côte-Sainte-Catherine par rapport au « Montreal Hunt Club », il est possible qu'il ait fait partie d'un parc ou d'un terrain de plaisance destiné au plaisir des membres de l'élite.

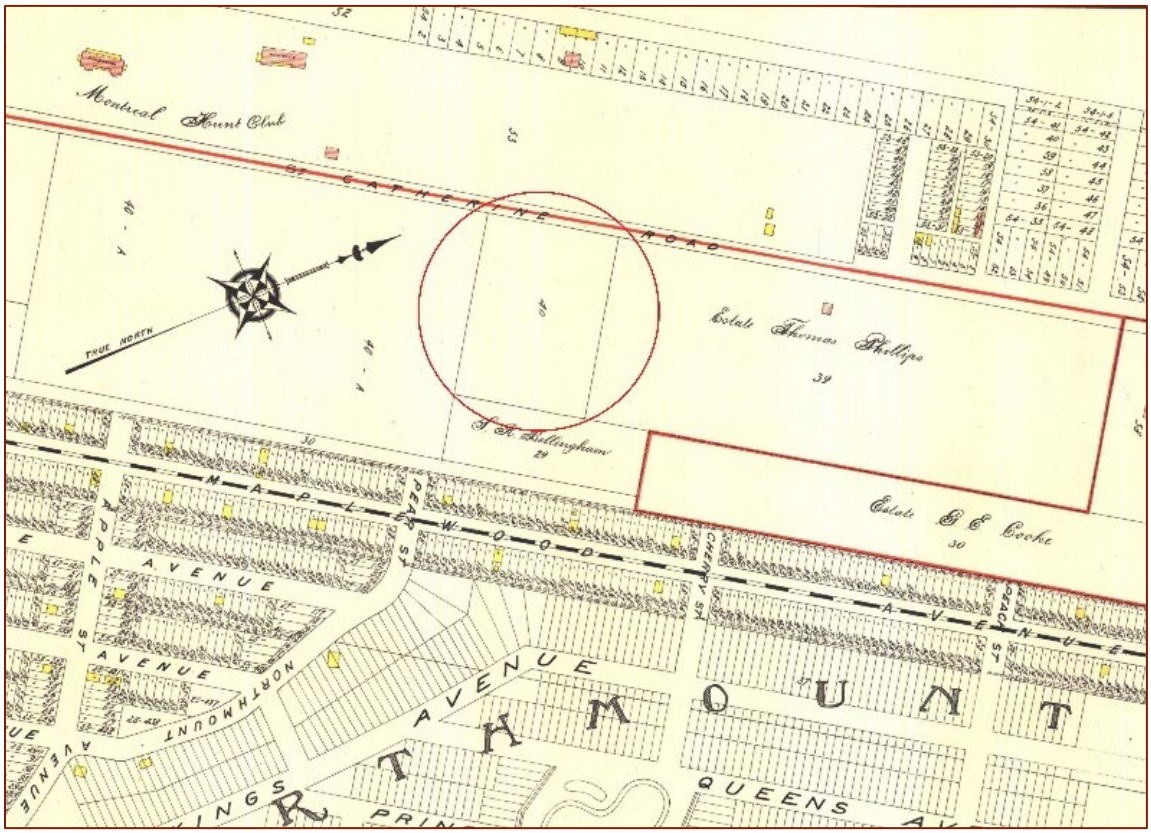

Figure 12 : Feuillet 32 de l'atlas de (Pinsoneault, 1907). L'emplacement de l'aire d'étude est indiqué approximativement par le cercle rouge.

Le bâtiment qui se trouve sur le même terrain que l'aire d'étude, aujourd'hui connu sous le nom de Pavillon de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, a été construit en 1936 pour servir de nouvelle maison mère aux Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception (photos 4 et 5).

Photo 4 : Maison mère des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, vue aérienne prise en 1948, avant la construction de l'aile Darlington. Calypso, no. image AMEN125628

Photo 5 : Maison mère des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, vue du chantier de construction pris le 14 septembre 1936. Calypso, no. image AMEN125627

Sœur Thérèse Gagnon, m.i.c., résume les utilisations et les extensions de l'édifice au cours des quarante années suivantes dans un article publié dans Le Précurseur, le bulletin des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception :

> Au début de l'année 1938, un fort contingent de M.I.C. émigre du no 314 au no 2900 chemin Ste-Catherine leur nouvelle Maison-Mère. Là aussi, l'entourage immédiat fait pression pour qu'une école soit ouverte. L'annaliste de cette époque note à ce sujet: "Quand les familles des paroisses St-Germain et Notre-Dame-des-Neiges apprirent qu'un couvent serait érigé dans la localité, elles multiplièrent leurs requêtes auprès de la Supérieure pour qu'on tint une École enfantine: il ne s'en trouvait aucune dans le quartier et notre nouvelle maison est construite sur la limite des deux paroisses". "Le Conseil général vit une indication de la Providence dans cette insistance". "Et", de dire les Chroniques, "le 7 septembre 1938, soixante-treize bambins entrent au nouveau

Jardin Jésus-Enfant ". L'effectif de l'École s'accroît. Chaque jour, il faut refuser des élèves. Un local plus adéquat s'avère nécessaire. Une école est construite en annexe, coin Darlington. Il s'agit de l'École élémentaire Délia Tétreault dont la cérémonie d'ouverture a lieu le 7 septembre 1958. En 1962, un agrandissement permet d'y ajouter la section secondaire et, en septembre 1963, c'est la formation de la section féminine du Collège Classique Jean-de-Brébeuf par notre affiliation à cette Institution voisine de la nôtre. Cette maison d'éducation oeuvrera jusqu'en 1970 où en raison de situations nouvelles, l'Institut décide de fermer l'École Délia Tétreault. Les locaux loués à l'Université de Montréal abritent maintenant la Faculté d'Architecture qui, à notre grande joie, porte le nom de "Pavillon Délia Tétreault" (Gagnon, m.i.c., 1977).

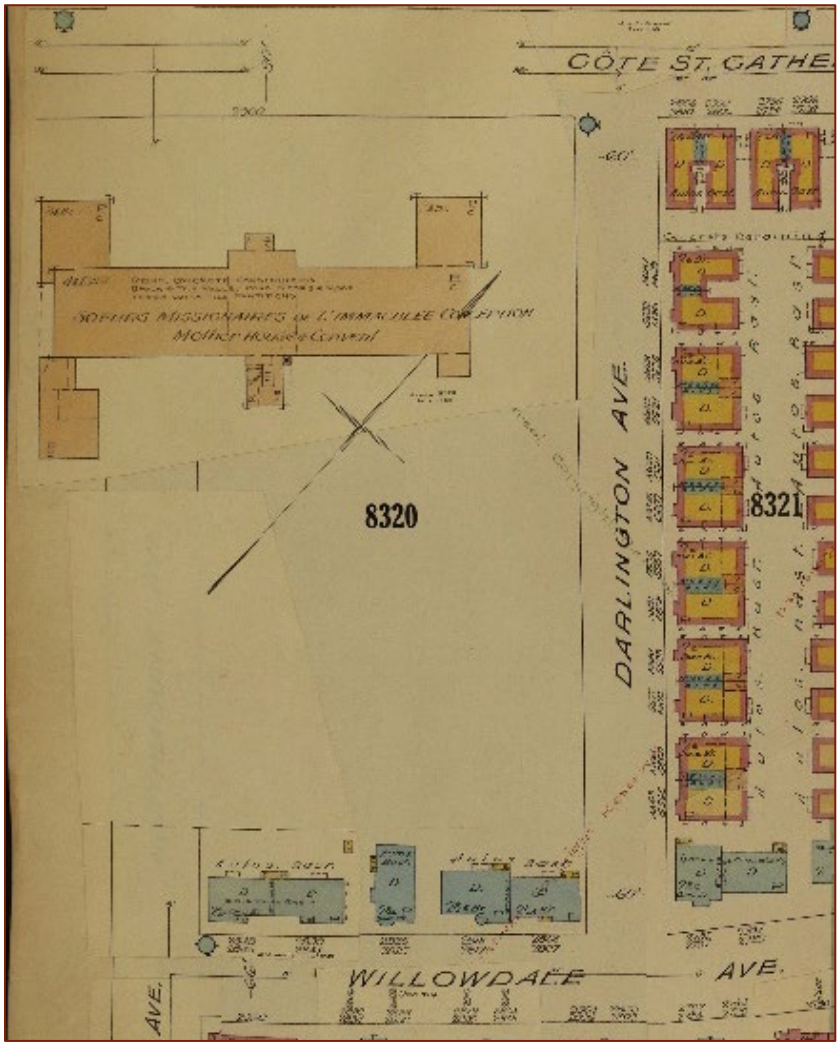

Figure 13 : Extrait du plan 760 de l'atlas d'assurance incendie du (Underwriters' Survey Bureau, 1940)

Le bâtiment est représenté tel qu'il a été construit à l'origine sur le plan du Underwriters' Survey Bureau de la région en 1940 (figure 13). Ce plan illustre non seulement la maison mère, mais aussi l'étendue de l'urbanisation de la zone environnante au cours des premières décennies du 20e siècle.

Photo 6 : Photo aérienne de l'aire d'étude en 1947. Photothèque de la Ville de Montréal, photo no. VM97-3_7P12A-02_1947

Cependant, comme le montre la photo aérienne de 1947, l'aire d'étude est restée une zone ouverte, peut-être un terrain de jeu gazonné (photo 6). Quelle que soit sa fonction, le terrain semble avoir été nivelé, correspondant probablement aux plus anciens remblais que nous avons trouvés dans l'aire d'étude.

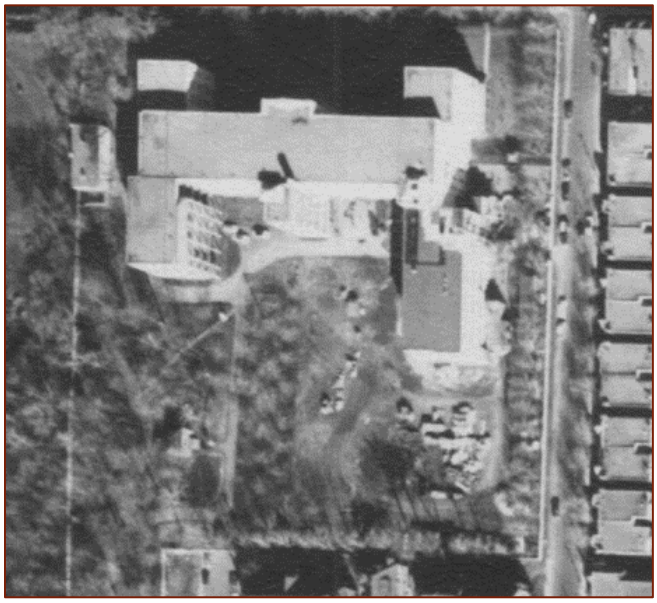

Photo 7 : Photo aérienne de l'aire d'étude en 1958. Photothèque de la Ville de Montréal, photo no. VM97-3_02_14-037_1958

Une vue aérienne de 1958 révèle d'importants changements (photo 7). Comme le mentionne la sœur Gagnon, une école primaire est ouverte en 1958 dans un nouveau bâtiment, l'annexe Darlington, qui s'étend depuis le bâtiment vers la zone d'étude du côté nord-est. De plus, des structures sont visibles à l'intérieur de l'aire d'étude elle-même. Probablement liées à la construction, elles représentent une perturbation significative sur le terrain.

Photo 8 : Photo aérienne de l'aire d'étude en 1961. Photothèque de la Ville de Montréal, photo no. 1961-6433-5-057-e12000

Photo 9 : Photo aérienne de l'aire d'étude en 1965. Photothèque de la Ville de Montréal, photo no. 1965-4878-07-038-e12000

Dans les années 1960, presque toute la zone d'étude 19 a été transformée en terrain de jeux. Au cours de la période allant de 1961 à 1969, des photos aériennes montrent plusieurs configurations différentes de ce terrain. Photo 8 et photo 9 illustrent les différences entre 1961 et 1965. Sur la photo 9, l'extension que Sœur Gagnon mentionne, destinée à la nouvelle école secondaire sur le site, est visible à l'arrière de l'annexe Darlington.

Photo 10 : Photo aérienne de l'aire d'étude en 1990. Photothèque de la Ville de Montréal, photo no. 1990-PGI90011-L31N-050-e5000

Photo 11 : Photo aérienne de l'aire d'étude en 2002. Photothèque de la Ville de Montréal, photo no. 2002-can-4000-0038

En 1970 le couvent est converti en pavillon d'enseignement universitaire, fonction qu'il préserve jusqu'à aujourd'hui. La photo 10 montre que les terrains de jeux ont été remplacés par une aire de stationnement qui s'étend sur presque toute la zone d'étude, à l'exception de l'extrémité sud.

Finalement, la photo 11 présente une vue aérienne du parc actuel en 2002. Une fois de plus, d'importants aménagements sont visibles : une nouvelle extension du pavillon, des escaliers et une aire pavée, plusieurs chemins, et la construction du pavillon HEC à proximité. Bien sûr, au cours de deux décennies, le parc a changé : les chemins ont une configuration différente, les arbres sont plus grands et plus nombreux, et des bancs ont été installés. Cependant, la surface dans cette photo correspond plus ou moins à la surface actuelle.

5. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

Comme mentionné précédemment, le travail de terrain pour cet inventaire a été divisé en deux phases. La première phase s'est déroulée les 3 et 4 octobre 2023. Au total, 24 sondages ont été réalisés dans la partie de la zone P-19 située derrière le bâtiment de la faculté d'aménagement. Pour faciliter l'interprétation, nous avons subdivisé l'opération 1 en trois secteurs, comme expliqué ci-dessous.

La deuxième phase a eu lieu le 30 juillet 2024 et comprenait l'excavation de deux tranchées à des endroits ciblés pour étudier les séquences stratigraphiques dans la partie de P-19 située à l'angle des avenues Darlington et Côte-Sainte-Catherine, ainsi que dans la zone P-22 devant le bâtiment.

5.1 Opération 1 : Sondages 1A à 1AA

Les sondages peuvent être regroupés en trois grands secteurs en fonction de leurs couches stratigraphiques et de leur emplacement dans la zone d'étude (figure 14). Le premier secteur englobe les sondages situés à l'est du chemin de terre qui traverse la zone d'étude du nord au sud (sondages 1A, 1B, 1C, 1D, 1E, 1F, 1G, 1H, 1J, 1K, 1S, 1T). Le deuxième secteur englobe les sondages de l'autre côté du chemin, dans la moitié sud de la zone d'étude (sondages 1L, 1M, 1N, 1P, 1Q, 1R, 1AA). Enfin, le troisième secteur comprend les cinq sondages réalisés à l'intérieur de la clôture qui entourait la zone de construction du côté nord-est du pavillon de la Faculté d'aménagement (1U, 1V, 1W, 1Y, 1Z; photo 12).

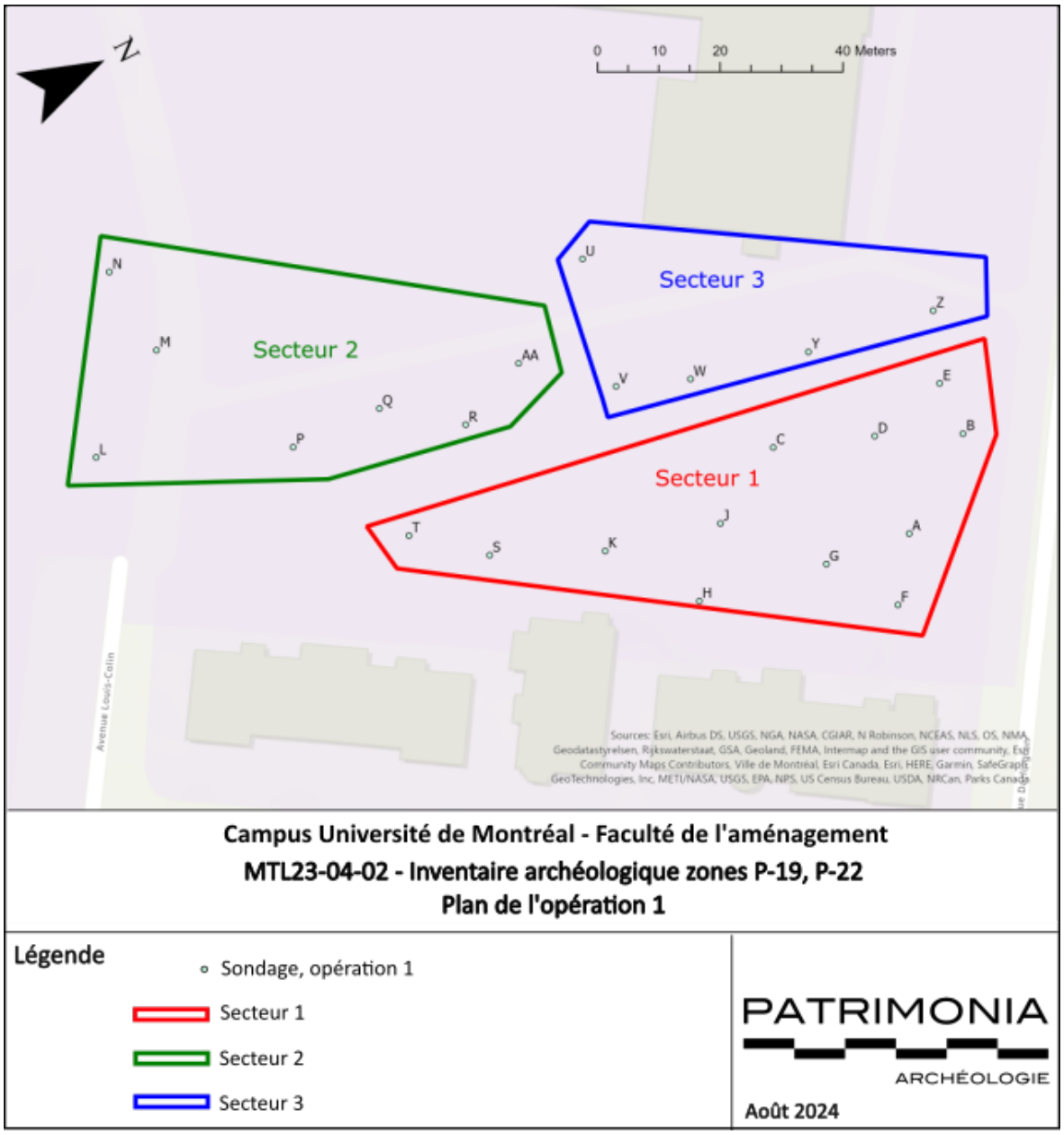

Figure 14 : Plan des secteurs de l'opération 1 de l'inventaire de la zone de potentiel P-19

5.1.1 Secteur 1

Les sols naturels

Le secteur 1 présente de loin la stratigraphie la plus complexe de l'opération 1 (table 1). Les couches stériles et non perturbées n'ont été atteintes que dans le coin nord-est de la zone d'étude P-19. Cela n'est guère surprenant étant donné que cette partie est située sur la pente ascendante de la montagne, ce qui en fait le point le plus élevé de la zone d'étude. La surface d'origine semble

avoir été assez accidentée : un affleurement de la roche mère a été découvert dans le sondage 1D à 55 cm sous la surface, et nulle part ailleurs (figure 15).

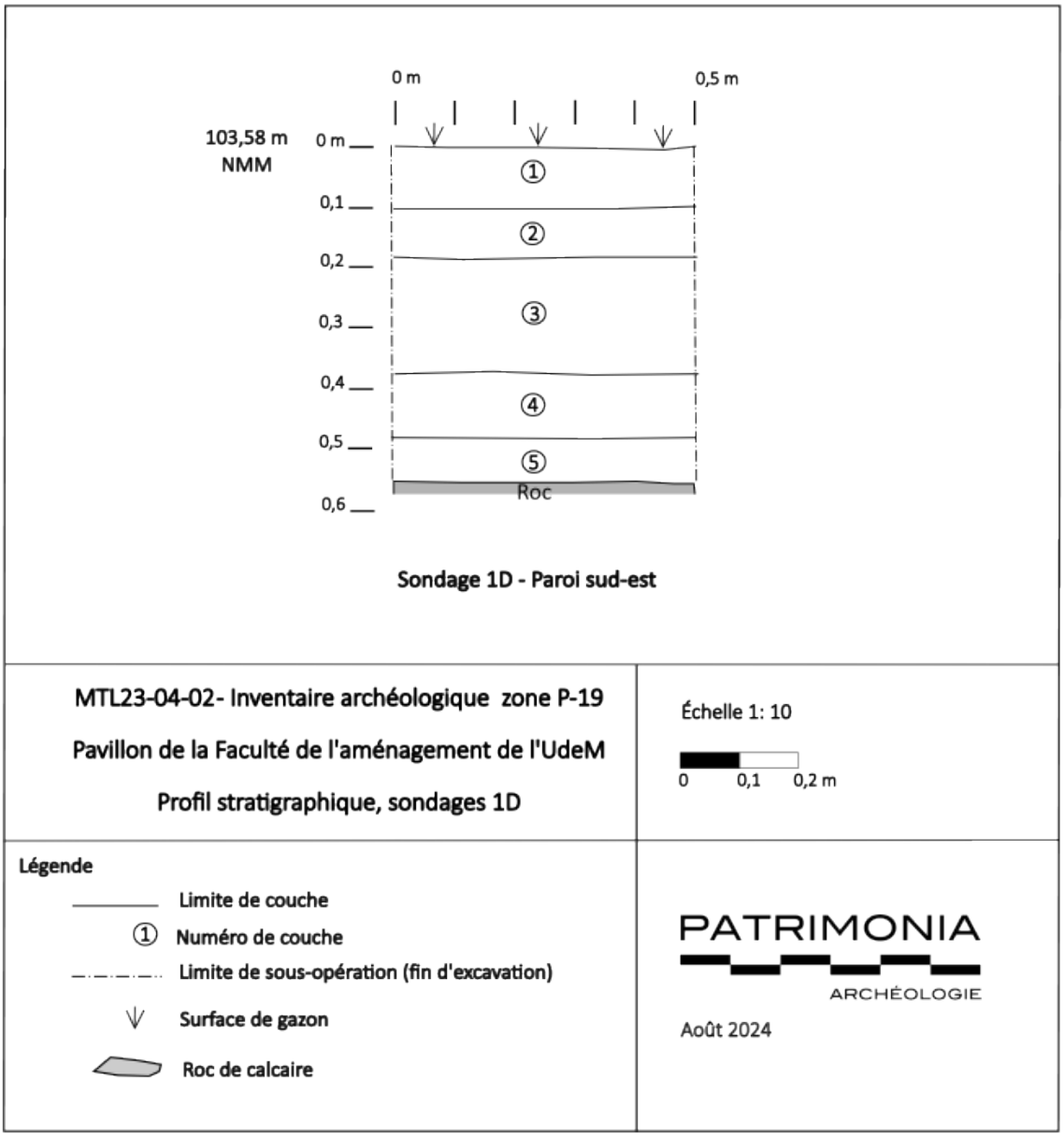

Figure 15 : Profil stratigraphique, sondage 1D, paroi sud-est.

Niveau	Description	Identification	Correspondance	
			Couches (sondage 1D)	Lots
1	Limon sableux brun-beige poussiéreux compact et homogène. Inclusion de quelques cailloux épars (≤ 4 cm).	Surface de gazon (Ah) et remblai d'aménagement de la surface actuelle.	1	1A1, 1B1 sup., 1C1 1D1, 1E1, 1F1, 1G1, 1H1, 1J1, 1K1, 1G1, 1S1, 1T1
2	Niveau de poussière de roche et gravier (≤ 1 cm) gris, compact et homogène.	Surface de circulation? Aménagement 2^{e} moitié XX^{e} siècle.		1B1 inf.
3	Sable limoneux brun-jaune, inclusions de petites pierres, très compact	Remblais d'aménagement de surface ancien		1B2, 1E2, 1F2
4	Dépôt composé majoritairement de pierre concassée (0-3/4), homogène et compact.	Remblai de nivellement pour l'aménagement d'un stationnement (fin XX^{e} s.)	2	A2, C2, D2, E3, F3, G2, J2, S2, T2
5	Mélange de limon sableux brun-gris et pierre calcaire concassée, très compact, avec quelques grosses pierres et fragments de calcaire	Remblai d'aménagement associé à la construction du bâtiment, deuxième moitié du XX^{e} s.		S3, T3
6	Sable fin brun clair, homogène et compact avec forte inclusion de pierres arrondies (≤ 15 cm) et cailloutis, puis quelques coquilles d'huitres.	Remblai de rehaussement	3	A3, C3, D3 E3, F3, H2, K2, J3, K3, S4, T4
7	Limon brun foncé, inclusions de quelques cailloux, compact, quelques racines	Sol naturel labouré		A4, B3, G3, H3, J4
8	70% Grosses pierres (10-20 cm) dans une matrice de sable gris avec morceaux de mortier, peu compact	Remblais de démolition, première moitié du XX^{e} s.		K4, S5
9	Sable fin limoneux brun foncé mélangé à des gravillons (≤ 1 cm), homogène et peu compact. Forte inclusion de quelques pierres anguleuses et cailloux	Sol naturel stérile. Dépôt glacial remanié de la mer de Champlain.	4	B4, C4, E4, D4, G4

	arrondis (1-25 cm), petits coquillages marins.			
10	Limon brun, inclusions de quelques cailloux, morceaux de coquillages	Sol naturel stérile. Dépôt glacial remanié de la mer de Champlain.		A5 sup., B5, F5 sup, J5
11	Sable fin limoneux brun foncé mélangé à des gravillons (≤ 1 cm), homogène et peu compact. Fortes inclusions de pierres (40%) anguleuses et arrondies.	Sol naturel stérile. Dépôt glacial remanié de la mer de Champlain.	5	A5 inf., B5 inf., D5, F5 inf.
	Roc	Roc de calcaire Trenton		

Table 1 : Séquence stratigraphique du secteur 1

Photo 12 : Le secteur 3 de l'opération 1, zone d'étude P-19, vue vers le nord-ouest (Photo MTL23-04-02-N1-49).

Le niveau 11 est présent uniquement dans les sondages 1A, 1B et 1F, est composé de très grosses roches (plus de 30 cm de diamètre) dans une matrice de limon brun. Le niveau 10 situé au-dessus est similaire, à l'exception de l'absence de grosses roches. Des fragments de coquillages broyés y sont présents, suggérant un environnement littoral, ce qui est plausible étant donné que la zone d'étude était émergée à l'époque de la mer de Champlain.

Le niveau 9, observé dans les sondages 1B, 1C, 1E, 1D et 1G, présente un dépôt semblable à celui du niveau 10, mais mélangé à parts égales avec de petites roches (2 à 8 cm) (figure 15). Celui-ci pourrait correspondre à un dépôt localisé ou associé à une ancienne plage rocheuse. Aucune des couches stériles ne contient les horizons A ou B, qui se développent habituellement près de la surface et pourraient témoigner d'une occupation autochtone ancienne. Il semble que ces couches aient été perturbées par des labours ou décapées lors d'aménagements ultérieurs.

Les couches historiques

La carte de Sitwell indique que le site a été, à un moment donné, utilisé comme verger et peut-être à d'autres fins agricoles. Il n'est donc pas surprenant qu'une couche de labour (niveau 7) ait été mise au jour dans les sondages 1A, 1B, 1G, 1H et 1J. De couleur brun foncé, cette couche ressemble un peu aux matrices des couches naturelles du sous-sol, mais elle est relativement riche en artefacts historiques: fragments de terre cuite fine (TCF), tant en faïence blanche que jaune, fragments de pipes en terre cuite argileux, clous tréfilés, broches en fer, tessons de terre cuite grossière (TCG), quelques coquillages, fragments de verre et quelques ossements d'animaux, dont l'un porte des traces évidentes de sciage. Les artefacts tels que l'os d'animal scié et les pipes en terre cuite sont cohérents avec une formation de cette couche antérieure à la construction du couvent en 1936. De plus, l'absence de grosses pierres confirme qu'il s'agit bien d'une couche de labour.

La couche 8 retrouvée dans les sondages 1K et 1S est probablement antérieure à la construction du couvent. Ces sondages sont situés côte à côte, près de la clôture qui délimite actuellement le côté est de la propriété. Ce niveau est principalement composé de pierres de taille variant entre 10 et 20 cm. La matrice environnante, de teinte grisâtre, contenait des fragments de mortier, des morceaux de bois, des broches et tuyaux en métal, des clous tréfilés de différentes tailles, ainsi que des fragments de briques. Divers artefacts, tels que des fragments de céramique fine (TCF),

des tuiles et une bouteille, y sont également associés. Une légère dépression au fond du sondage 1S suggère la présence d'une tranchée, peut-être liée au fragment de tuyau découvert à cet endroit (photo 13). L'absence générale de structure dans ce dépôt indique qu'il s'agit probablement d'une couche de démolition plutôt que d'une structure intacte. Bien que l'origine exacte de cette couche reste incertaine, son emplacement suggère la possibilité d'un ancien mur de pierre marquant la limite de la propriété.

Photo 13 : Sondage 1S, vue en plan (Photo MTL23-04-02-N1-63).

Les remblais récents

Un remblai de nivellement, identifié comme le niveau 6, recouvre la majeure partie du secteur 1. Il se situe au-dessus de la couche de labour, de la couche de démolition, ainsi que des couches stériles décapées. Ce remblai est constitué d'un limon brun très compact, parsemé de nombreuses roches de tailles variées. Il est probable que ce remblai soit lié à la construction du couvent et/ou à l'aménagement des terrains de jeux associés. Quelques artefacts y ont été trouvés, notamment des fragments de céramique fine blanche (TCFB), un clou découpé et un fragment de bouteille transparente. Le clou découpé, bien qu'étant d'un type plus ancien, a probablement été inclus dans le remblai lors de son dépôt et n'est donc pas contemporain à ce dernier.

Le niveau 5 est constitué d'un mélange de limon sableux brun-gris et de pierre calcaire concassée, très compact, comprenant également quelques grosses pierres et fragments de calcaire. Ce niveau n'a été observé que dans les sondages 1T et 1S, situés à l'extrémité sud-est du secteur 1, mais il présente une grande similitude avec une couche découverte dans les sondages 1U, 1V et 1W, ce qui suggère qu'il pourrait s'agir de la même couche. Une bouteille partielle de la « Dominion Glass Company » a été trouvée dans cette couche, et le lettrage moulé indique qu'elle a été fabriquée après 1953 (Miller et Jorgensen, 1986). Ce niveau est probablement lié à la construction de l'extension de l'école du couvent en 1958. La photo 5 illustre l'impact significatif de cette construction dans la zone d'étude. L'absence de cette couche dans le reste du secteur 1 pourrait s'expliquer par son enlèvement lors d'aménagements ultérieurs.

Le niveau 4 est composé d'un sable limoneux noir-gris mélangé à du gravier concassé. Cette couche, extrêmement compacte, recouvre à nouveau la majeure partie du secteur 1. Elle est clairement associée à l'aménagement du stationnement après l'intégration du bâtiment à l'université. Bien qu'il n'y ait pas d'asphalte sur cette couche, la photo 10 montre qu'une surface plus solide, sur laquelle des lignes pouvaient être peintes, était présente en 1990. Il est probable que cette surface ait été enlevée lorsque le stationnement a été transformé en parc.

Un remblai de sable limoneux brun-jaune (niveau 3), avec des inclusions de petites pierres, a été identifié dans trois sondages situés en bordure du secteur 1 : 1B, 1E et 1F. Ce remblai a probablement été ajouté dans le cadre d'aménagements paysagers, bien que sa datation ne puisse être précisée qu'après l'enlèvement de l'asphalte.

Une fine couche de poussière de roche et de gravier se trouve juste sous la couche de surface dans le sondage 1B (niveau 2). D’une profondeur d’environ 5 cm elle ressemble à une couche similaire trouvée dans les tranchées 2A et 2B devant le bâtiment, suggérant probablement la présence d'un ancien sentier à cet endroit.

Enfin, une couche de limon argileux-sableux brun-beige très compacte et poussiéreux, s'étend sur l'ensemble des secteurs 1 et 2. Cette couche est associée à l'utilisation la plus récente de la zone d'étude, en tant que parc.

5.1.2 Secteur 2

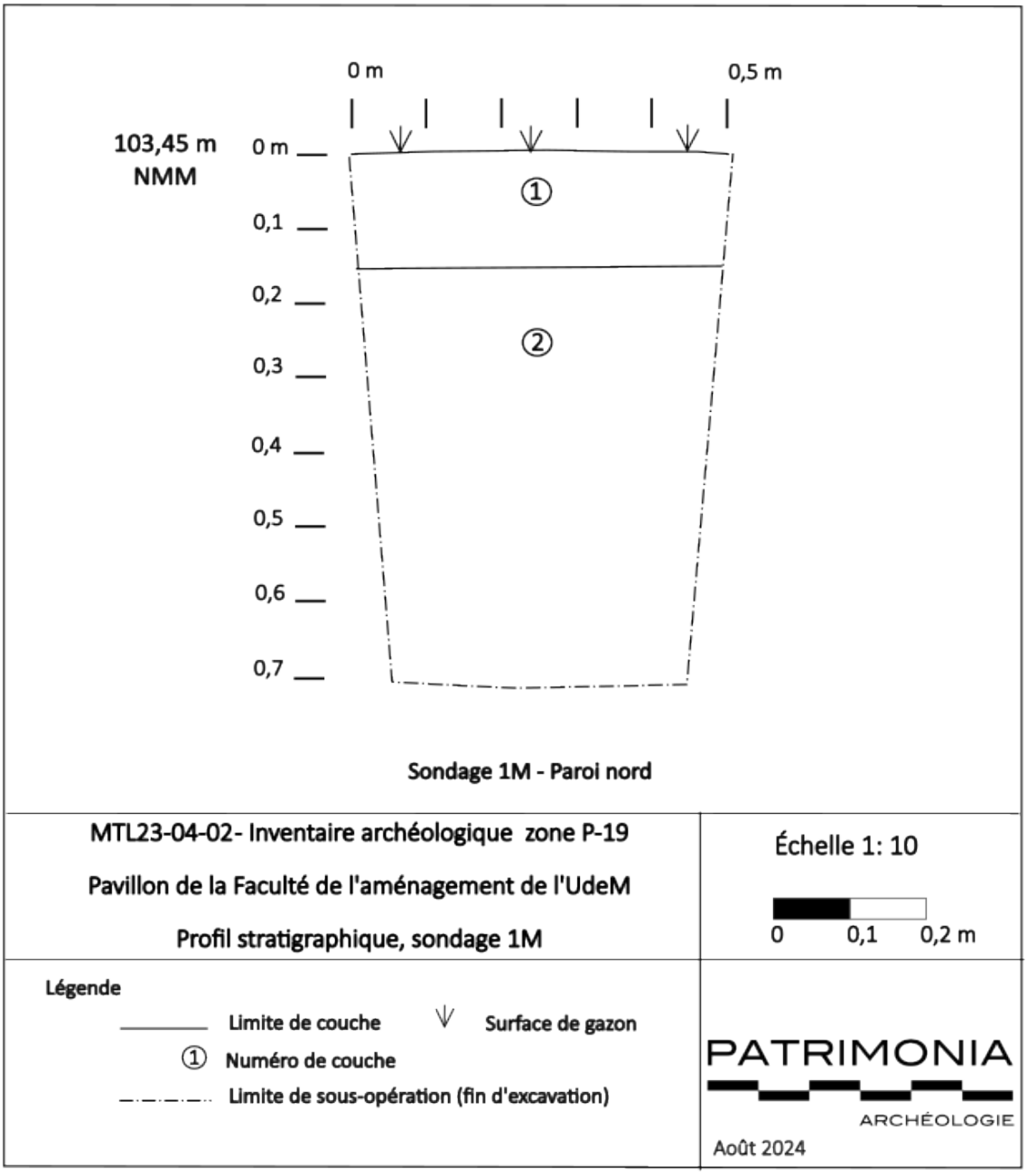

Figure 16 : Profil stratigraphique, sondage 1M, paroi nord

Niveau	Description des sols	Identification	Correspondance	
			Couches (sondage M)	Lots associés
1	Limon sableux brun-beige poussiéreux compact et homogène. Inclusion de quelques cailloux épars (≤ 4 cm).	Surface de gazon (Ah) et remblai d'aménagement de la surface actuelle.	1	1L1, 1M1, 1N1, 1P1, 1Q1, 1R1, 1AA1
2	Niveau composé entièrement de gravier gris (pierre concassée 3/4).	Remblai d'aménagement de surface actuel.		1L2
3	50% grosses pierres (5-30 cm) dans une matrice de sable limoneux brun foncé, compact	Remblais de rehaussement?	2	1L3, M2, N2, P2, Q2, R2, AA2
4	Surface gris-brun (béton?) avec inclusions de concassé, extrêmement compact	Surface artificielle		P3, R3

Table 2 : Séquence stratigraphique, secteur 2

La configuration stratigraphique du secteur 2 est relativement simple (table 2, figure 16). La couche supérieure (niveau 1 et 2) correspond à celle du secteur 1 : une couche de limon argilo-sableux brun-beige, très compacte et poussiéreuse, qui constitue le support de la pelouse actuelle du parc. La couche en dessous (niveau 3) a été observée dans tous les sondages du secteur 2. Elle est composée d'environ 50 % de roches de tailles variées, allant de 5 à 30 cm de diamètre, intégrées dans une matrice de sable limoneux brun foncé, très compacte. Il s'agit manifestement d'un remblai de nivellement, particulièrement difficile à fouiller. Cette difficulté a conduit à l'interruption arbitraire des sondages 1Q et 1AA à une profondeur d'environ 50 cm, tandis que le sondage 1N a été stoppé à 30 cm. Toutefois, dans le sondage 1M, le niveau 3 s'étendait jusqu'à 70 cm sous la surface, imposant l'arrêt des fouilles à cette profondeur.

Les sondages 1P et 1R n'ont également révélé que les niveaux 1 et 3. Cependant, l'arrêt des fouilles n'a pas été décidé arbitrairement, mais lorsque nous avons rencontré une couche trop difficile à pénétrer manuellement (photo 14). Il s'agissait d'une surface lisse de couleur gris-brun, avec des inclusions de matériau concassé, rencontrée à 30 cm sous la surface dans le sondage 1P (altitude : 103,464 m NMM) et à 50 cm sous la surface dans le sondage 1R (altitude : 103,519 m NMM). Avec une différence d'altitude de moins de 5 cm, il est probable que ces deux sondages aient mis au jour le même élément.

Photo 14 : Sondage 1R (Photo MTL23-04-02-N1-52).

Photo 15 : Sondage 1L (Photo MTL23-04-02-N1-71).

Celui-ci pourrait correspondre à un vestige de l'ancienne surface de stationnement, ou peut-être à une partie d'un sentier ou d'un terrain de jeu antérieur. Nous n'avons pas été en mesure de traverser cette surface pour explorer ce qui se trouvait en dessous.

Dans le sondage 1N, un géotextile a été découvert directement sous la terre végétale, accompagné d'un tuyau de 4 cm dont l'utilité n'a pu être déterminée. Le sondage 1L se distingue des autres par la présence, à 20 cm sous le niveau 1, d'une couche de concassé (niveau 2). Cette couche repose sur un géotextile qui, une fois retiré, révèle la couche du niveau 3 (photo 15). Cet aménagement semble relativement récent.

Le niveau 3 du secteur 2 correspond à un remblai de nivellement, bien qu'il soit difficile de l'associer précisément à un événement particulier. Les artefacts trouvés, tels que des clous tréfilés, du verre, des fragments de deux bouteilles et quelques pièces de céramique, ne permettent pas de situer ce remblai dans une période spécifique du XX^{e} siècle. La présence d'une couche asphaltique dans les sondages 1P et 1R suggère que le niveau 3 a été déposé après la construction du couvent, probablement après l'aménagement du stationnement, lorsque la zone d'étude a été aménagée de manière plus paysagère.

5.1.3 Secteur 3

Le secteur 3 était déjà en chantier lorsque nous avons commencé à l'inventorier (table 3, figure 17). Les couches supérieures avaient été enlevées, exposant une couche de sable limoneux brun-jaune, avec des inclusions de petites pierres, très compact, probablement le même remblai d'aménagement de surface trouvé au niveau 3 du secteur 1. Cette couche a été observée dans tout le secteur 3, à l'exception du sondage 1Z, où une plus grande partie de la stratigraphie semble avoir été retirée, de sorte que la stratigraphie ne commence qu'au niveau 3 du secteur 3.

Le niveau 2 du secteur 3 correspond également à un remblai, composé d'un mélange de limon sableux brun-gris et de pierre calcaire concassée, très compact, avec quelques grosses pierres et fragments de calcaire. Il pourrait s'agir de la même couche que celle identifiée au niveau 5 du secteur 1. Non seulement la matrice, mais aussi le contenu des artefacts sont similaires : fragments de bouteilles, de céramique, de verre et clous tréfilés. Si tel est le cas, ce niveau daterait également de la période de construction de l'extension de l'école, située à quelques mètres de là.

Le niveau 3 est un autre remblai, distinct et spécifique au secteur 3. Trois artefacts y ont été associés : un bol ou une tasse TCFB, un fragment de bouteille en verre vert et un clou tréfilé. L'inclusion de béton dans le limon sableux brun foncé avec des fragments de pierre calcaire suggère que cette couche a probablement été déposée lors de la construction de l'extension. Cette couche était extrêmement compacte, au point qu'il a été impossible de la pénétrer dans le sondage 1V.

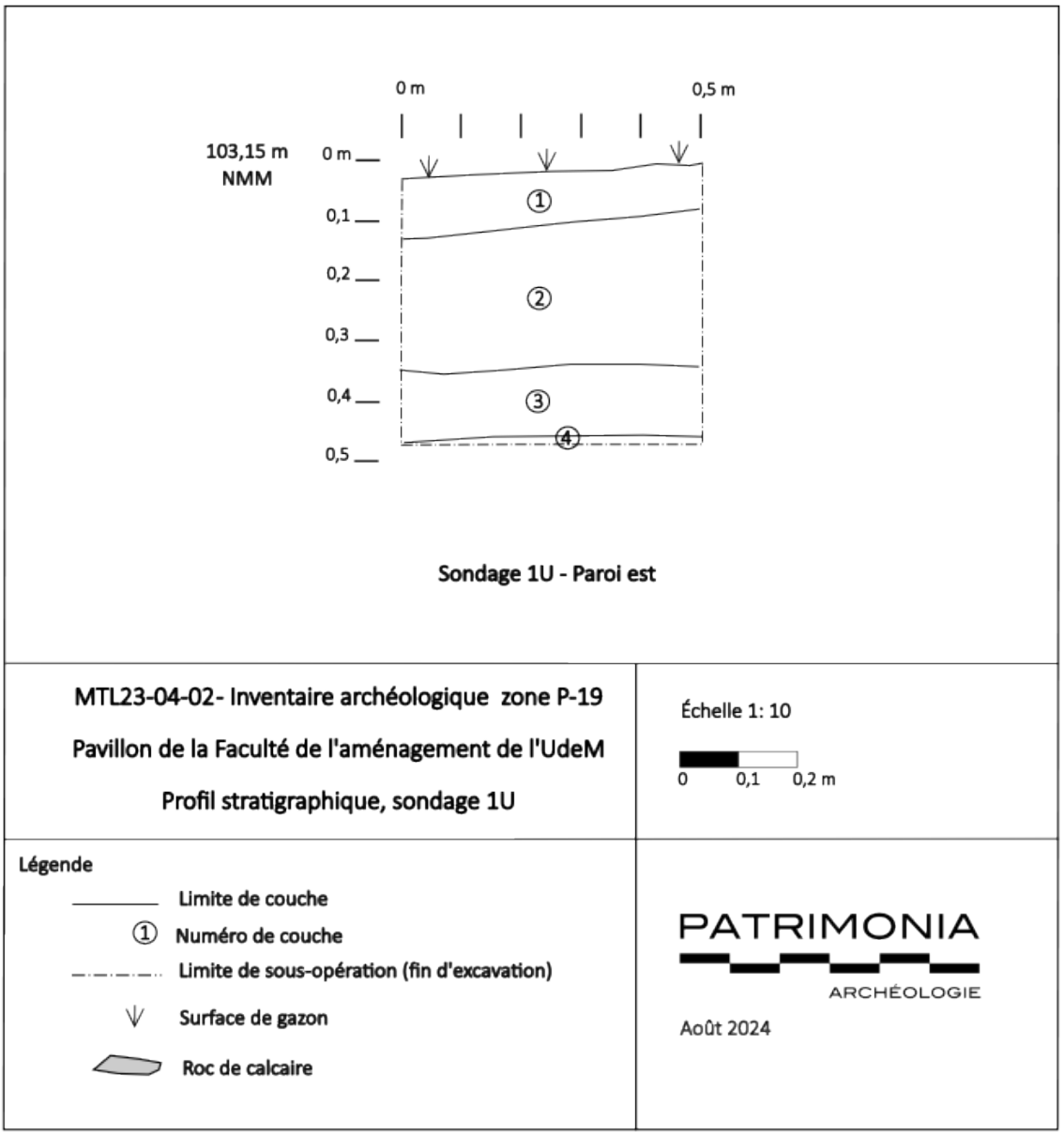

Figure 17 : Profil stratigraphique, sondage 1U, parois est

Niveau	Description	Identification	Correspondance	
			Couches (sondage 1U)	Lots associés
1	Limon sableux brun-beige poussiéreux compact et homogène. Inclusion de quelques cailloux épars (≤ 4 cm).	Remblais d'aménagement de surface	1	U1, V1, W1
2	Mélange de limon sableux brun-gris et pierre calcaire concassée, très compact, avec quelques grosses pierres et fragments de calcaire	Remblai d'aménagement associé à la construction du bâtiment, deuxième moitié du XX^{e} s.	2	U2, V2, W2
3	Limon sableux brun foncé hétérogène et très compact. Inclusions de fragments de pierres calcaires et de béton.	Remblai d'aménagement associé à la construction du couvent vers 1937.	3	U3, V3, Y1, Z1
4	Sable limoneux gris-brun foncé tacheté d'oxydes (induré) avec inclusions de quelques pierres calcaires. Fin de fouille arbitraire dans ce niveau.	Remblai de nivellement/rehaussement associé à la construction du couvent en 1937.	4	U4, Y2, Z2

Table 3 : Séquence stratigraphique, secteur 3

La dernière couche (niveau 4) du secteur 3 était une matrice composée de sable limoneux gris foncé, marqué par des taches d'oxydes, avec quelques inclusions de cailloux (2 à 5 cm). La surface était si compacte qu'il a été impossible de la pénétrer manuellement, ce qui a conduit à l'arrêt des fouilles dans le secteur 3. Ce niveau était également présent dans la tranchée 2A, où l'utilisation d'une pelle mécanique a permis une exploration plus approfondie.

5.2 Opération 2 : tranchées 2A et 2B

5.2.1 Tranchée 2A

La séquence stratigraphique de la tranchée 2A témoigne de l'histoire de la construction dans cette partie de la zone P-19, située à l'angle de Côte-Sainte-Catherine et de Darlington (table 4, figure 18). La terre végétale (couche C2-1) présente des caractéristiques similaires à celles du reste de la zone P-19, bien qu'une teneur plus élevée en matière organique suggère un dépôt plus récent.

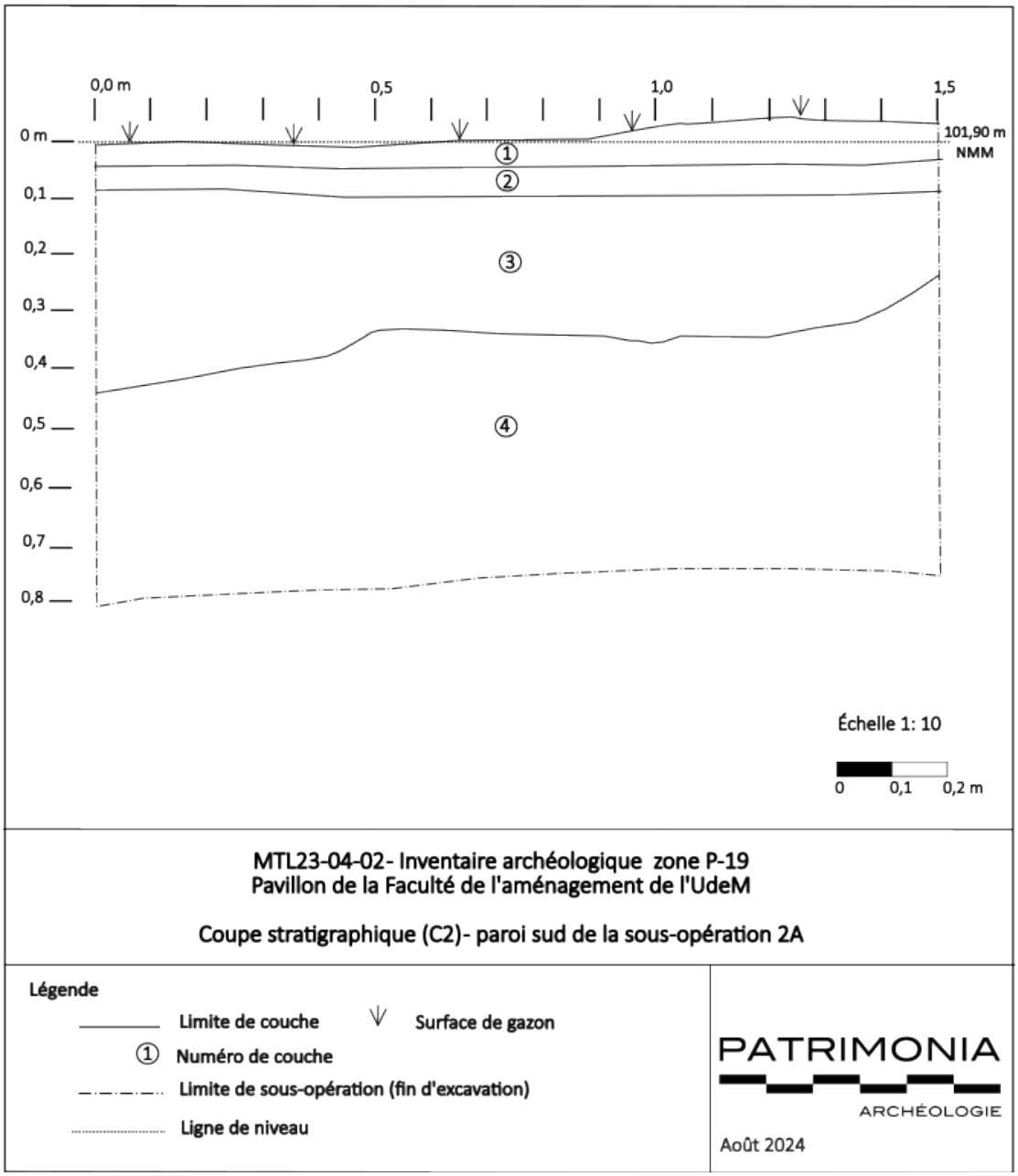

Figure 18 : Coupe stratigraphique, tranchée 2A, parois sud

Couche	Description	Identification
C2-1	Limon sableux organique brun clair, hétérogène et peu compact. Inclusion de radicelles et petits cailloux (≤ 0,5 cm).	Surface de gazon actuel (Ah).
C2-2	Niveau composé entièrement de gravier gris (pierre concassée 3/4).	Remblai d'aménagement de surface actuel.
C2-3	Sable limoneux brun pâle, homogène, compact, avec inclusions de racines et pierres calcaires (5-30 cm).	Remblai de nivellement/rehaussement 2e moitié XXe siècle.
C2-4	Sable limoneux gris-brun foncé moucheté orangé, homogène, très compact, avec inclusions de pierres calcaires (2-5 cm)	Remblai de nivellement/rehaussement associé à la construction du couvent en 1937.

Table 4 : Séquence stratigraphique, tranchée 2A. Coupe stratigraphique (C2)

Photo 16 : Tranchée 2A vue en coupe, paroi nord (Photo MTL23-04-02-N2-18).

La deuxième couche de la tranchée 2A (couche C2-2) correspond à un remblai de nivellement constitué de gravier concassé gris, similaire à celui observé dans le secteur 1 (niveau 4). Cependant, le dépôt dans la tranchée 2A est plus mince, ne mesurant qu'environ 10 cm, contre

plus de 20 cm ailleurs. Cela pourrait indiquer soit un événement de dépôt distinct utilisant un matériau similaire, soit simplement une variation dans le degré de nivellement recherché.

La troisième couche (C2-3) est un remblai similaire au niveau 5 du secteur 1 : un sable limoneux brun pâle, homogène, compact, avec des inclusions de roches plus grosses. Dans le secteur 1, ce niveau a également été observé directement sous le concassé et a été associé à la construction de l'extension de l'école en 1958. Bien que cette extension ait été réalisée à l'arrière du bâtiment, il est possible que l'avant du bâtiment ait également été aménagé à cette occasion. Malheureusement, sur la photographie aérienne de 1958 (photo 7), le terrain entre le bâtiment et Côte-Sainte-Catherine est entièrement à l'ombre. Toutefois, la comparaison des photos aériennes de 1947 et de 1963 révèle des modifications substantielles de la surface du paysage à l'angle de Côte-Sainte-Catherine et de Darlington (photo 6, photo 8).

Le niveau stratigraphique inférieur de la tranchée 2A (couche C2-4) correspond à un sable limoneux foncé, très compact, avec des taches orangées et des inclusions de petites roches. Cette couche est probablement associée à la construction originale du couvent. Enfin, le sol naturel n'aura pas été atteint dans cette tranchée. Une fin de fouille arbitraire a été établie à 0,75 m, soit la profondeur prévue pour les futurs aménagements (fosses d'arbre).

5.2.2 Tranchée 2B

La tranchée 2B présente une séquence stratigraphique légèrement différente de celle de la tranchée 2A, reflétant la diversité des événements qui ont façonné la stratigraphie autour de ce bâtiment (table 5, figure 19).

La couche C1-1 est similaire à celle observée dans la tranchée 2A, mais elle est suivie par une couche de limon sableux brun clair, homogène et meuble, sans inclusions (C1-2). La couche suivante est composée de poussière de roche et de gravier (C1-3), comparable à celle du niveau 2 dans le secteur 1. Dans les deux cas, l'hypothèse la plus plausible est qu'il s'agit d'anciens chemins de gravier. Dans la tranchée 2B, une couche de support en concassé se trouve directement en dessous (C1-4). La couche C1-5 est un autre remblai, constitué d'un mélange de limon sableux brun foncé et de grosses pierres, probablement lié à la construction du couvent en 1937. Une petite quantité de sol stérile est préservée sous ce remblai (couche C1-5). Il s'agit d'un dépôt marin, composé de sédiments fins argileux- limoneux caractéristiques de la mer de

Champlain. Tous les horizons supérieurs du sol ont donc été retirés. Ce dépôt repose directement sur le socle rocheux, constitué de calcaire de Trenton. L'altitude la plus élevée du socle rocheux dans cette tranchée est d'environ 101 mètres au-dessus du niveau de la mer (NMM). Cela contraste avec la roche mère trouvée à 103 m NMM dans le secteur 1, illustrant ainsi l'irrégularité originelle du paysage.

Couche	Description	Identification
C1-1	Limon sableux organique brun clair, hétérogène et peu compact. Inclusion de radicelles et petits cailloux (≤ 0,5 cm).	Surface de gazon actuel (Ah).
C1-2	Limon sableux brun clair, homogène et meuble sans inclusions.	Remblai d'aménagement de surface actuel.
C1-3	Niveau de poussière de roche et gravier (≤ 1 cm) gris, compact et homogène.	Surface de circulation? Aménagement 2e moitié XXe siècle.
C1-4	Niveau composé entièrement de gravier gris (pierre concassée 3/4).	Remblai de nivellement, lit de pose pour surface de circulation 2e moitié XXe siècle.
C1-5	Limon sableux brun foncé composé principalement de gros éclats de pierre calcaire de Trenton.	Remblai de nivellement/rehaussement associé à la construction du couvent en 1937.
C1-6	Argile limoneuse, gris foncé peu compact et homogène.	Sol naturel stérile (dépôt de la mer de Champlain).
	Roc	Roc de calcaire Trenton

Table 5 : Séquence stratigraphique, tranchée 2B. Coupe stratigraphique (C1)

Photo 17 : Tranchée 2A vue en coupe, paroi nord (Photo MTL23-04-02-N2-13).

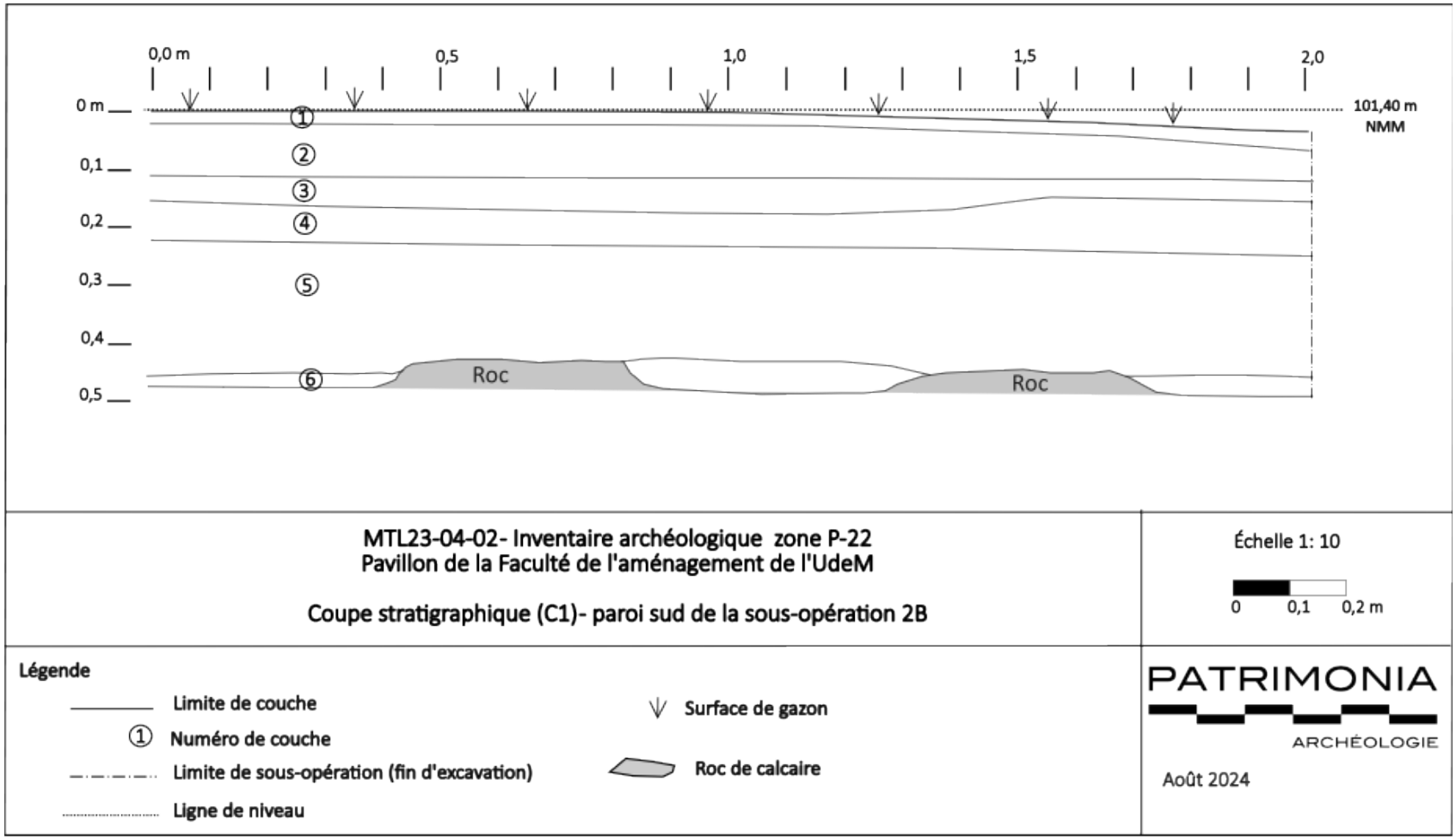

Figure 19 : Coupe stratigraphique, tranchée 2B, paroi sud

5.3 Discussion

Les résultats des interventions archéologiques discutés ci-dessus témoignent d'une série d'événements qui concordent bien avec l'histoire connue du site. La table 6 résume ces événements d'aménagement du terrain en précisant les niveaux et couches stratigraphiques associés. Bien que l'étude de potentiel réalisée en 2012 ait ciblé ce secteur comme une zone à potentiel d'occupation autochtone, nos recherches au terrain n'ont pu confirmer cet intérêt archéologique. Notre intervention nous permet plutôt d'affirmer que le paysage a subi d'importantes modifications. La topographie relativement plane du terrain et les photographies aériennes disponibles viennent confirmer que des travaux majeurs de terrassement et d'aménagement ont eu lieu dans l'aire d'étude dès les années 1930. Les couches de remblais relativement plus minces trouvées en direction de la montagne indiquent qu'autrefois, la pente était plus prononcée. De plus, la présence du roc à deux altitudes très différentes, ainsi que son absence à des altitudes similaires à proximité, suggère que le terrain initial était probablement beaucoup plus accidenté qu'on ne le supposait.

Avant la construction du couvent, les seules traces d'activité humaine sont de nature historique : la couche de labour accompagnée de la culture matérielle historique associée, ainsi que la structure identifiée uniquement par une couche de démolition.

Les autres dépôts subséquents témoignent davantage de la construction initiale du couvent et l'aménagement du terrain environnant entre 1936 et 1938. Ces travaux auraient ainsi occasionné le retrait de la couche de labour à plusieurs endroits, ainsi que de tous les horizons de surface de sols naturels. Bien que ces horizons naturels puissent potentiellement subsister sous les niveaux que nous n'avons pas réussi à pénétrer (asphalte), la nature destructive des aménagements nous amène à penser que cela serait peu probable.

Nous avons associé les couches restantes à d'autres événements historiques connus sur le site en nous basant sur leur position dans la séquence stratigraphique et leur localisation géographique sur le terrain. Les couches C1-3 et C1-4, par exemple semblent représenter un chemin gravillonné ou un type de surface de circulation. Ce chemin pourrait avoir été construit en même temps que le stationnement à l'arrière du bâtiment, ou bien en même temps que les aménagements paysagers des années 1990. Malheureusement, les séquences stratigraphiques des tranchées 2A et 2B et celles du secteur 1 se chevauchent peu, ce qui complique leur interprétation.

Au final, notre intervention n'aura révélé aucune couche archéologique intacte ni aucune structure historique.

Évènement	Niveaux/couches				
	Zone P-19				***Zone P-22***
	Secteur 1	*Secteur 2*	*Secteur 3*	*Tranchée 2A*	*Tranchée 2B*
Aménagement de la surface actuelle	1	1, 2	1	C2-1, C2-2	C1-1, C1-2
Aménagements paysagers après 1990	2, 3	3			
Aménagement 2e moitié XXe siècle					C1-3, C1-4
Aménagement du stationnement 2e moitié XXe siècle	4	4?			
Construction de l'extension de l'école 2e moitié XXe siècle	5		2	C2-3?	
Aménagement des terrains de jeux 2e moitié XXe siècle	6?				
Construction du couvent en 1936-1937			3, 4	C2-4	C1-5
Démolition de structure non identifiée	8				
Labours (XIXe s.)	7				
Dépôts de la mer de Champlain	9, 10, 11				C1-6
Roche mère	présente				présente

Table 6 : Table de corrélation de couches et d'évènements

6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les interventions archéologiques menées en octobre 2023 et en juillet 2024 en périphérie du pavillon de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal ont permis d'identifier plusieurs phases d'aménagement du terrain. Seule une couche de labour visible à quelques endroits et des artéfacts domestiques témoigne de l'utilisation agricole terrain au XIX^{e} siècle. Ceci s'inscrit dans les premières phases d'établissement de Côte-des-Neiges suivant l'augmentation de la population de Montréal aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles.

L'urbanisation et la croissance démographique du quartier au cours du XX^{e} siècle a ensuite entraîné la nécessité d'accueillir une école locale. Ce besoin a été comblé à la fin des années 1930, lorsque les Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception ont acquis le terrain et y ont construit leur maison mère, assurant ainsi l'accès à l'enseignement primaire pour les enfants du quartier. Plusieurs couches de remblai témoignent de cette phase de construction et d'aménagement initial du terrain. En réponse à l'importance croissante de l'enseignement secondaire et supérieur, les sœurs ont élargi leur mission ainsi que leurs locaux. L'université finit par acquérir le site dans les années 1970, et les terrains de jeux pour les enfants furent remplacés par des stationnements pour le personnel et les étudiants. Dans la partie sud de la zone P-19, nous avons pu identifier le stationnement aménagé après la conversion du couvent en bâtiment universitaire en 1970. D'autres remblais notés dans la zone P-19 résultent de l'extension du bâtiment à la fin des années 1950. Cependant, les besoins évoluent, et la conversion de l'arrière du bâtiment en un petit parc reflète les nouvelles tendances en matière d'urbanisme, qui privilégient les espaces récréatifs et naturels. Au moins quatre aménagements paysagers datant de la seconde moitié du XX^{e} siècle ont été notés au terrain, dont deux mis en place après 1990.

Recommandations

Les résultats de l'intervention au terrain auront permis de constater le faible intérêt archéologique de la zone inventoriée. Aucune trace d'occupation autochtone ni de vestiges de bâtiments historiques n'a été repérée au terrain. Mis à part pour un niveau de labour, se sont seulement des remblais d'aménagement récent (XX^{e} siècle) qui ont été rencontrés dans les premiers 0,75 m de sol. Nous pouvons avancer que les travaux de plantation d'arbres prévus par l'Université de Montréal ne posent qu'un très faible niveau de risque pour les ressources

archéologiques. Néanmoins, rappelons que la documentation de la séquence stratigraphique des secteurs 2 et 3 reste incomplète en raison de l'arrêt prématuré de plusieurs sondages. Un inventaire complémentaire par tranchées mécaniques permettrait de clarifier la séquence antérieure à la construction du stationnement et de vérifier l'absence de couches historiques ou autochtones anciennes pour ces secteurs. Ultimement, les données archéologiques et historiques nous rappellent que le terrain a subi de nombreux travaux de terrassement au cours du XX^{e} siècle, ce qui laisse présager un niveau de perturbation de sols similaire pour ces secteurs.

BIBLIOGRAPHIE

Arkéos. (2012). *Campus de l'Université de Montréal: Étude de potentiel archéologique*. Université de Montréal.

Arkéos. (2014). *Aménagement du chemin de ceinture du parc du Mont-Royal (tronçons 5 et 6), boisés Saint-Jean-Baptiste et d'Outremont. Inventaire archéologique aux sites MTL09-15-1 et BjFj-97, 2009*. Ville de Montréal et Ministère de la Culture et Communication.

Arkéos. (2018). *Aménagement des Escales Découvertes du mont Royal. Interventions archéologiques*. Ville de Montréal et Ministère de la Culture et Communication.

Arkéos. (2019a). *Site patrimonial du Mont-Royal. Aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar/Côte-des-Neiges. Inventaire archéologique*. Ville de Montréal et Ministère de la Culture et Communication.

Arkéos. (2019b). *Site patrimonial du Mont-Royal. Aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar/Côte-des-Neiges. Inventaire, fouille et supervision archéologiques 2018. Site BiFj-138*. Ville de Montréal et Ministère de la Culture et Communication.

Arkéos. (2022). *Inventaire archéologique en vue de la plantation d'arbres sur le campus de l'Université de Montréal, zone P-12* (n° 850-1068). Université de Montréal.

Balac, A.-M., Roy, C. et Tremblay, R. (2019). *Terre, L'empreinte humaine*. Éditions de l'Homme.

Bazin, J. (1967). L'Île Sainte-Hélène et son histoire. *Vie des arts*, (48), 18-23.

Bélanger, C., Bracewell, J., Chmura, G., Gates St-Pierre, C., Pendea, I. F. et Raguin, E. (2019). *Fouilles archéologiques sur le site de la Maison Nivard-de Saint-Dizier (BiFj-85) parc de l'Honorable-Georges-O'Reilley, arrondissement de Verdun, Montréal: Rapport d'activités - Intervention de 2017*. Ville de Montréal.

Bélanger, J. (2012). *Étude technologique et morphologique de la cornéenne dans le sud du Québec: Le cas de la carrière préhistorique du mont Royal (BjFj-97) à Montréal* [m.sc.]. Université de Montréal.

Biggar, H. P. (dir.). (1972). *The Works of Samuel de Champlain*. University of Toronto Press.

Burke, A. (2017). Le dynamisme et la diversité de l'Archaïque au Québec. Dans *L'Archaïque au Québec: Six millénaires d'histoire amérindienne* (vol. 36, p. 1-14). Recherches amérindiennes au Québec.

Burke, A. et Gauthier, G. (2011). *Using Non-destructive X-Ray Fluorescence Analysis to Investigate the Prehistoric Use and Distribution of Hornfels in Southern Quebec*. International Symposium on Archaeometry, Sienna (p. 199-204).

Burke, A. et Richard, P. J. H. (2010). L'occupation du Témiscouata pendant l'Archaïque : la comparaison du registre archéologique et du registre paléoenvironnemental. Dans B. Loewen, C. Chapdelaine et A. Burke (dir.), *De l'archéologie analytique à l'archéologie sociale* (vol. 34, p. 103-127). Recherches amérindiennes au Québec.

Cartier, J. (1977). *Voyages en Nouvelle France* (édité par R. Lahaise et M. Couturier). Hurtubise Hmh.

Chapdelaine, C. (1990). Le concept de Sylvicole ou l'hégémonie de la poterie. *Recherches Amérindiennes au Québec*, *20*(1), 2-4.

Chapdelaine, C. (1993). The Sedentarization of the Prehistoric Iroquoians: A Slow or Rapid Transformation? *Journal of Anthropological Archaeology*, (12), 173-209.

Chapdelaine, C. (2007). *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne* (vol. 32). Recherches amérindiennes au Québec.

Chapdelaine, C. (2019). Les cadres naturels et culturels. Dans *Droulers-Tsiionhiakwatha: chef-lieu iroquoien de Saint-Anicet à la fin du XVe siècle* (p. 27-48). Recherches amérindiennes au Québec.

Chapdelaine, C. et Corbeil, P. (2017). Les occupations de l'Archaïque au site Cliche-Rancourt (BiEr-14) au Méganticois. Dans *L'Archaïque au Québec: Six millénaires d'histoire amérindienne* (vol. 36, p. 271-292). Recherches amérindiennes au Québec.

Clark, T. H. (1972). *Rapport géologique 152: Région de Montréal*. Ministère des Richesses Naturelles du Québec.

Clermont, N., Chapdelaine, C. et Barré, G. (1983). *Le site iroquoien de Lanoraie : témoignage d'une maison-longue*. Recherches amérindiennes au Québec.

Codère, Y. (1996). Contribution à l'étude de la circulation des matériaux lithiques du sud québécois. *Archéologiques*, (10), 87-96.

Compagnie de Jésus, s.j. (1972). *Les relations des Jésuites 1642-1646* (vol. 3). Éditions du Jour.

Dalton, A. S., Margold, M., Stokes, C. R., Tarasov, L., Dyke, A. S., Adams, R. S., Allard, S., Arends, H. E., Atkinson, N., Attig, J. W., Barnett, P. J., Barnett, R. L., Batterson, M., Bernatchez, P., Borns, H. W., Breckenridge, A., Briner, J. P., Brouard, E., Campbell, J. E., … Wright, H. E.

(2020). An updated radiocarbon-based ice margin chronology for the last deglaciation of the North American Ice Sheet Complex. *Quaternary Science Reviews*, *234*.

de Champlain, S. (1973). *Oeuvres de Champlain* (édité par G.-E. Giguère). Éditions du Jour.

Dépatie, S., Desbarats, C., Lalancette, M. et Wien, T. (dir.). (1998). *Habitants et marchands, vingt ans après : lectures de l'histoire des XVIIe et XVIIIe siècles canadiens*. McGill-Queens University Press.

Ellis, C. J. et Deller, B. (1990). Paleo-Indians. Dans C. J. Ellis et N. Ferris (dir.), *The Archaeology of Southern Ontario to A.D. 1650*. Ontario Archaeological Society.

Ethnoscop. (1998). *Parc du Mont-Royal. Montréal. Inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-097*. Ville de Montréal.

Gagnon, T. (1977). Délia Tétreault, une éducatrice née. *Le Précurseur: bulletin des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception*, *24*(9), 226-229.

Gates St-Pierre, C. (2010). *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen ou Québec*. Ministère de la Culture et des Communications.

Gates St-Pierre, C. et Burke, A. (2009). *L'utilisation de la cornéenne par les populations préhistoriques du Québec méridional : acquisition, distribution et datation*. 28e colloque annuel de l'Association des archéologues du Québec (AAQ), Sherbrooke.

Gates St-Pierre, C., Burke, A., Gauthier, G. et Kennedy, G. (2012). Nouvelles données sur l'utilisation préhistorique de la cornéenne par les Amérindiens du Québec méridional. *Canadian Journal of Archaeology*, *36*(2), 289-310.

Larocque, R. (1997). La sépulture amérindienne du quartier Rosemont à Montréal. *Archéologiques*, *11*(2).

Lothrop, J. C., Lowery, D. L., Spiess, A. E. et Ellis, C. J. (2016). Early Human Settlement of Northeastern North America. *PaleoAmerica*, *2*(3), 192-251.

Miller, G. L. et Jorgensen, E. A. (1986). *Some notes on bottle mould numbers from the Dominion Glass Company and its predecessors*. Minister of Supply and Services Canada.

Occhietti, S. et Richard, P. J. H. (2003). Effet réservoir sur les âges 14C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional. *Géographie physique et Quaternaire*, *57*(2-3), 115-138.

Ouellet, J.-C. (2017). Les occupations de la période Archaïque à l'embouchure de la rivière Gatineau. Le site BiFw-172. Dans *Paleo-Quebec* (p. 115-149). Recherches amérindiennes au Québec.

Paquette, J., Ribot, I., Gates St-Pierre, C., Zachary-Deom, C. et Nolet, G. (2021). Indigenous Human Remains Database from Archaeological Sites in Quebec: Preliminary Results. *Canadian Journal of Archaeology*, *25*(2).

Parent, M. et Occhietti, S. (1988). Late Wisconsinan Deglaciation and Champlain Sea Invasion in the St. Lawrence Valley, Québec. *Géographie physique et Quaternaire*, *42*(3), 215-246.

Parent, M. et Occhietti, S. (1999). Late Quaternary History of the White Mountains, New Hampshire and Adjacent Southeastern Québec. *Géographie physique et Quaternaire*, *53*(1), 117-135.

Perron, N. (2017). Montreal and Its Natural Environment. Dans D. Fougères et R. Macleoud (dir.), *Montreal: The History of a North American City* (vol. 1, p. 4-21). McGill-Queens University Press.

Pintal, J.-Y. (2012). Late Pleistocene to Early Holocene Adaptation: The Case of Strait of Québec. Dans C. Chapdelaine (dir.), *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast* (p. 218-236). Texas A&M University Press.

Pintal, J.-Y., Provencher, J. et Piédalue, G. (2015). *Air: territoire et peuplement*. Éditions de l'Homme.

Plourde, M. (2006). *Études des sites archéologiques caractéristiques de l'occupation Amérindienne du Territoire*. Ministère de la Culture et des Communications.

Prest, V. K. et Keyser, J. H. (1975). *Géologie des Dépôts Meubles - Île de Montréal, Québec*. Commission géologique du Canada.

Price, F. H. et Spiess, A. E. (2013). Three prehistoric lithic tools recovered by fishermen off the Maine coast. *The Maine Archaeological Society Bulletin*, *53*(2), 9-29.

Renault, L. (2012). *Un aspect méconnu de l'île de Montréal : Les occupations amérindiennes du Sylvicole supérieur à la fin du XVIIe siècle* [m.sc.]. Université de Montréal.

Richard, P. J. H. (1995). Le couvert végétal du Québec-Labrador il y a 6000 ans BP : essai. *Géographie Physique et Quaternaire*, *49*(1), 117.

Richard, P. J. H. et Grondin, P. (2009). Histoire postglaciaire de la végétation. Dans *Manuel de foresterie*. Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.

Richard, P. J. H. et Poirier, J. (2016). Séquence chronologique des évènements tardi- et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal — Tableau conçu par Jean Poirier d'Ethnoscop et révisé par P. J. H. Richard.

Tremblay, R. (2006). *The St. Lawrence Iroquoians: Corn People*. Les Éditions de l'Homme.

Tremblay, R. et Pothier, L. (2004). Un havre préhistorique. Dans G. Lauzon et M. Forget (dir.), *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine* (p. 7-25). Publications du Québec.

Viau, R. (2012). L'esprit des lieux : Montréal avant Cartier. Dans *Histoire de Montréal et de sa région. Tome 1 : Des origines à 1930* (p. 41-69). Les Presses de l'Université Laval.

Viau, R. (2017). An Archipelago of Trade: 1650-1701. Dans D. Fougères et R. Macleoud (dir.), *Montreal: The History of a North American City* (vol. 1, p. 90-150). McGill-Queens University Press.

Wright, J. V. (1982). La circulation de biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire. *Recherches amérindiennes au Québec*, *12*(3), 193-205.

Wright, J. V. (1995). *A History of the Native people of Canada.* (vol. 1). Musée canadien des civilisations.

DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES

Bouchette, J. (1815). *Topographical map of the province of Lower Canada shewing its division into districts, counties, seigniories & townships, with all the lands reserved both for the crown & the clergy, &c. &c.* W. Faden.

Goad, C. E. (1907). *Insurance Plan of Montreal Island and Vicinity*.

Hopkins, H. W. (1879). *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga from actual surverys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands*. Provincial Surveying and Pub. Co.

Perrault, H. M. (1855). *Plan of properties on Mountain*.

Pinsoneault, A. R. (1907). *Atlas of the city of Montreal and Ile Bizard a compilation of the most recent cadastral plans from the book of records*. The Atlas Publishing Co. Ltd.

Sitwell, H. S. (1869). *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-9*

Underwriters' Survey Bureau. (1940). *Insurance plan of the city of Montreal, volume VII*. Underwriters' Survey Bureau, Ltd.

SITES INTERNET ET BASES DE DONNÉES

Bibliothèques de l'Université de Montréal

Calypso : Collections d'objets numériques. https://calypso.bib.umontreal.ca/

Ministère des ressources naturelles et forêts (MRNF)

Registre foncier du Québec en ligne. https://www.registrefoncier.gouv.qc.ca/Sirf/

Ministère de la sécurité publique (MSP)

Portail géomatique IG02-MSP. https://portail.msp.gouv.qc.ca/index.php

Ville de Montréal

Photothèque de la Ville de Montréal. https://donnees.montreal.ca/dataset/phototheque

ANNEXE I – Inventaire des artéfacts et écofacts

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	Nb. frag	Nb obj	Int.	Code fonct.	Fonction	Commentaires	No. Boîte	Élagué O/N
1A4	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	5	5	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	3 frag de corps sans décor + 2 frag de corps avec décor imprimé bleu	1	N
1A4	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant	1	1	Frag	4.1.99	Alimentation indéterminée	1 frag de corps sans décor	1	N
1A4	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Fourneau de pipe	1	1	Frag	4.2.2	Tabac	Petit frag de fourneau avec décor de ligne pointillée sur le rebord.	1	N
1A4	1.3.1.21	PC avec glaçure	Indéterminé	1	1	Frag	4.99	Consommation indéterminée	Frag de porcelaine utilitaire non identifiée	1	N
1A4	2.1	Verre Incolore	Contenant	2	2	Frag	4.99	Consommation indéterminée	2 frag de corps d'un pot ou bouteille transparente	1	N
1A4	5.1.1	Os	Ossement	1	1	Frag	6.1.1	Animaux sauf mollusques		1	N
1A4	5.1.4	Coquille	Moule	2	2	Frag	6.1.2	Mollusques		N/D	O
1AA2	2.1	Verre Incolore	Bouteille	1	1	Frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Base de bouteille avec lettre moulées : ''2F . Logo de la Dominion Glass 48''	1	N
1AA2	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	Frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag de corps de bouteille couleur olive, probablement bouteille de gin.	1	N
1AA2	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou tréfilé	1	1	Comp	4.7.2.3	Fixations - clous		N/D	O
1C3	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	1	1	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	1 frag de corps sans décor	1	N
1C3	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	1	1	Comp	4.7.2.3	Fixations - clous		N/D	O
1C3	5.1.4	Coquille	Coquillage	3	3	Frag	6.1.2	Mollusques	3 petits coquillages	1	N

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	Nb. frag	Nb obj	Int.	Code fonct.	Fonction	Commentaires	No. Boîte	Élagué O/N
1F4	2.3.1.13	V Coul transp autre	Bouteille	1	1	Frag	4.99	Consommation indéterminée	Petit frag de corps de couleur vert clair (type 7-up)	N/D	O
1H3	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	1	1	Frag	4.1.99	Alimentation indéterminée	1 fag de corps à décor imprimé noir.	1	N
1H3	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou tréfilé	1	1	Comp	4.7.2.3	Fixations - clous		N/D	O
1H3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Broche	4	4	Frag	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Tiges de métal (broche)	N/D	O
1H3	5.1.4	Coquille	Moule	2	2	Frag	6.1.2	Mollusques		N/D	O
1H3	5.1.1	Os	Ossement	2	2	Frag	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Mini fragments d'os indéterminé	N/D	O
1J4	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot à fleur	2	1	Frag	4.10	Entreposage indéterminé	Deux frag jointifs	1	N
1J4	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	4	4	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	1 frag de bord + 3 frag de corps sans décor	1	N
1J4	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant	1	1	Frag	4.1.99	Alimentation indéterminée	1 frag de corps sans décor	1	N
1J4	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Tuyau de pipe	1	1	Frag	4.2.2	Tabac	Un petit fragment de tuyau sans marque	1	N
1J4	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Fourneau de pipe	3	3	Frag	4.2.2	Tabac	3 petits frag sans marque	1	N
1J4	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	6	6	Frag	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre		1	O

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	Nb. frag	Nb obj	Int.	Code fonct.	Fonction	Commentaires	No. Boîte	Élagué O/N
1J4	5.1.1	Os	Ossement	22	5	Frag	6.1.1	Animaux sauf mollusques	2 frag d'os long (dont un avec marque de découpe à la scie)	1	N
1J4	5.1.4	Coquille	Moule	1	1	Frag	6.1.2	Mollusques		N/D	O
1J5	5.1.4	Coquille	Coquillage	5	5	Frag	6.1.2	Mollusques	5 petits coquillages	N/D	O
1K4	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant	1	1	Frag	4.1.99	Alimentation indéterminée	1 frag de corps sans décor	1	N
1K4	1.1.2.61	TCF blanche	Carreau	4	4	Frag	4.8.5	Décoration	4 frag de carreau de mosaïque (décoration murale?) à pâte blanchâtre et glaçure bleue à l'extérieur.	1	N
1K4	1.1.2.61	TCF blanche	Carreau	1	1	Frag	4.8.5	Décoration	1 carreau de 2,5 cm de large à pâte blanche et glaçure extérieure. Décor moulé et peint géométrique : Petit carré bleu dans grand carré brun.	1	N
1K4	2.1	Verre Incolore	Bouteille	1	1	Frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	1 petit frag de corps de bouteille transparente	N/D	O
1K4	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou tréfilé	22	22	Comp	4.7.2.3	Fixations - clous		N/D	O
1K4	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou tréfilé	1	1	Comp	4.7.2.3	Fixations - clous	Un gros clou de 6 pouces	N/D	O
1K4	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Barre	1	1	Frag	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Barre de métal indéterminée de 20 cm de long	N/D	O

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	Nb. frag	Nb obj	Int.	Code fonct.	Fonction	Commentaires	No. Boîte	Élagué O/N
1K4	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Tige	1	1	Frag	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Une tige de métal de 20 cm de long	N/D	O
1Q1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Tige	1	1	Frag	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Une tige de métal de er cm de long et 2 cm de diam. Style ''spike''.	N/D	O
1Q2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	1	1	Frag	4.1.99	Alimentation indéterminée	1 frag de corps sans décor	1	N
1Q2	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	Frag	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre		N/D	O
1Q2	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou tréfilé	1	1	Comp	4.7.2.3	Fixations - clous		N/D	O
1R2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot à fleur	2	2	Frag	4.10	Entreposage indéterminé	2 fragments sans glaçure	1	N
1R2	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	3	3	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	3 frag de corps sans décor	1	N
1R2	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	Frag	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre		N/D	O
1S3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	1	1	Frag	4.7.1	Matériaux de construction	Frag de brique couleur beige avec les lettres moulées : ''…ADE IN….''	1	N
1S3	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	1	1	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	1 frag de bord avec reste de glaçure bleutée sur le marli extérieur	1	N
1S3	1.1.2.61	TCF blanche	Bol ou tasse	1	1	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Petit frag de bord avec décor d'une mince ligne rouge sur le rebord extérieur.	1	N
1S3	2.1	Verre Incolore	Bouteille	1	1	Frag	4.99	Consommation indéterminée	1 frag de corps avec lettres moulées '' …DA…''	1	N

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	Nb. frag	Nb obj	Int.	Code fonct.	Fonction	Commentaires	No. Boîte	Élagué O/N
1S3	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou tréfilé	8	8	Comp	4.7.2.3	Fixations - clous		N/D	O
1S3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Tube	1	1	Frag	4.99	Consommation indéterminée	Fragment d'un tube de métal indéterminé	N/D	O
1S3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Indéterminé	1	1	Frag	4.99	Consommation indéterminée	Fragment de métal indéterminé	N/D	O
1T3	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	2	2	Frag	4.99	Consommation indéterminée	2 frag de corps d'un contenant ou d'un carreau de mosaïque	1	N
1T3	2.1	Verre Incolore	Bouteille	4	1	Frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Fragments jointifs d'une base de bouteilles moulée de type Coca Cola. Lettres moulées dans le fond du cul : ''4 U.Logo de la Dominion Glass.55'' Utilisation du 'progressive box system' indique une fabrication après 1953 (Source Miller 1986).	1	N
1T3	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	2	Frag	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre		N/D	O
1T3	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou tréfilé	8	8	Comp	4.7.2.3	Fixations - clous		N/D	O
1T3	5.1.1	Os	Ossement	2	2	Frag	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Un os long de gros mammifère	1	N
1T4	1.1.2.61	TCF blanche	Carreau?	2	1	Frag	4.8.5	Décoration	Carreau de mosaïque (décor mural?) Fragment de céramique blanche avec glaçure verte	1	N
1T4	1.1.2.61	TCF blanche	Indéterminé	1	1	Frag	4.99	Consommation indéterminée	Mini frag de corps sans décor	N/D	O

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	Nb. frag	Nb obj	Int.	Code fonct.	Fonction	Commentaires	No. Boîte	Élagué O/N
1T4	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	Frag	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre		N/D	O
1U3	1.1.2.61	TCF blanche	Bol ou tasse	1	1	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	1 frag de corps avec décor imprimé bleu à l'intérieur	1	N
1U3	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	Frag	4.99	Consommation indéterminée	1 frag de corps	1	N
1U3	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou tréfilé	1	1	Comp	4.7.2.3	Fixations - clous		N/D	O
1V2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot à fleur	2	2	Frag	4.10	Entreposage indéterminé	2 fragments sans glaçure	1	N
1V2	1.1.2.61	TCF blanche	Carreau?	1	1	Frag	4.8.5	Décoration	Petit frag d'un carreau de céramique avec glaçure jaune sur une face.	1	N
1V2	1.2	Grès Cérame	Carreau	1	1	Frag	4.8.5	Décoration	Fragment de côté d'un carreau de mosaïque (pour plancher ou mur). Glaçure blanchâtre sur un côté.	1	N
1V2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Tuyau de pipe	1	1	Frag	4.2.2	Tabac	Un petit fragment de tuyau sans marque	1	N
1V2	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille	1	1	Frag	4.99	Consommation indéterminée	1 frag de corps de couleur ambrée	1	N
1V2	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	5	5	Frag	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre		N/D	O
1W2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	2	2	Frag	4.1.99	Alimentation indéterminée	2 frag de corps sans décor	1	N
1W2	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou tréfilé	1	1	Comp	4.7.2.3	Fixations - clous		N/D	O

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	Nb. frag	Nb obj	Int.	Code fonct.	Fonction	Commentaires	No. Boîte	Élagué O/N
2B	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	3	3	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	3 frag de corps sans décor	1	O
2B	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	2	Frag	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre		N/D	O
2B	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou tréfilé	2	2	Comp	4.7.2.3	Fixations - clous		N/D	O